This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

T 129.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

A PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXIV.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

OCTOBRE 1824.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

SANTÉ PUBLIQUE.

NOTICE

SUR L'IRRUPTION DE LA FIÈVRE JAUNE A L'ILE DE L'ASCENSION, dans la mer d'*Afrique* (1).

La première apparition de la fièvre jaune dans l'hémisphère austral est un fait important, et qui doit faire époque dans l'histoire de cette maladie pestilentielle; c'est le plus grand de ses progrès dans le chemin des contrées orientales.

On sait qu'à diverses époques cette contagion a été portée des Antilles sur plusieurs points de la côte occi-

(1) Cette Notice a été communiquée à l'Académie des sciences et au Conseil supérieur de santé du royaume, par l'auteur, M. *Alex.* MOREAU DE JONNÈS, membre du Conseil.

dentale de l'Afrique; mais que, ne se propageant point parmi les nègres, elle borne ses ravages aux équipages des navires européens. Il y a lieu de croire qu'elle s'était introduite ainsi parmi les bâtimens qui étaient, au printems de l'année dernière, dans le port de Sierra-Leone. On sait seulement avec certitude que ce fut dans les derniers jours de mars 1823 que le sloop de guerre *le Bann* quitta cette colonie, après une relâche pendant laquelle il communiqua librement, soit avec la terre, soit avec les bâtimens récemment arrivés des Indes occidentales, notamment avec le navire marchand *la Caroline*, qui, ayant perdu tout son équipage par la fièvre jaune, excepté seulement le maître et deux matelots, ne put venir au mouillage que par l'assistance des hommes que le capitaine du *Bann* lui envoya.

Les effets de cette confiance funeste ne tardèrent pas à se développer; la fièvre jaune éclata à bord de ce dernier bâtiment; et, pendant sa traversée de Sierra-Leone à l'île de l'Ascension, elle fit périr treize hommes en vingt-huit jours; elle continua ses ravages avec la même violence, quand *le Bann* eut jeté l'ancre devant cette île, le 25 avril; et, de cette époque au 2 juin, elle fit succomber, en sept jours, vingt autres individus.

On apprend, par le journal du chirurgien, que l'équipage du *Bann* était, au départ de Sierra-Leone, de cent sept Européens et de vingt-sept nègres. Aucun de ceux-ci ne fut atteint de la maladie, tandis que quatre-vingt-dix-neuf des premiers, ou, à huit hommes près, la totalité, furent frappés de la contagion; il en mourut trente-trois, ou précisément le tiers des malades.

Personne n'ignore que l'Ascension est un rocher volcanique de deux à trois lieues de diamètre, élancé au milieu de l'Océan équatorial, à quatre ou cinq cents lieues du littoral de l'ancien et du nouveau Monde, presque entièrement dépouillé de végétation, privé d'eau, battu par les vents, situé hors de la sphère des émanations des continens, et n'ayant ni marais, ni population condensée, ni aucune des causes locales auxquelles la fièvre jaune est communément attribuée. Les attestations les plus respectables établissent, de plus, qu'il n'y avait eu aucun cas de maladie quelconque, depuis le mois de septembre 1822 jusqu'en mai 1823, et qu'il n'était arrivé aucune mutation dans la garnison anglaise, qui était composée de vingt-huit hommes, officiers compris.

Mais, peu de jours après que le vaisseau infecté fut venu au mouillage, la fièvre jaune se déclara tout à coup dans cette garnison; elle y parut avec tous les caractères qui forment son type spécial, et notamment avec le vomissement noir et les hémorragies. Il est extrêmement remarquable qu'elle ne se communiqua point à un poste de six hommes, placé dans une autre partie de l'île, et n'ayant point de communication avec le *débarcadaire*, tandis qu'elle se répandit par les relations immédiates avec le navire qui en était infecté, non-seulement dans la garnison, mais encore à bord du bâtiment *le Driver*, qui vint relâcher à l'Ascension sur ces entrefaites. Tels furent les ravages de la contagion, qu'un rapport du 5 août, nous apprend qu'il ne restait plus que six hommes des vingt-deux du poste

principal de l'île; elle avait fait périr les seize autres, et de plus cinq femmes et quatre enfans.

Les officiers de santé, qui d'abord n'avaient pas cru la maladie contagieuse, et qui conséquemment n'avaient point fait interdire la communication entre le sloop *le Bann* et la garnison de l'Ascension, ont reconnu quelle avait été leur erreur; et ils ont déclaré, dans leurs rapports, qu'ils avaient acquis par ces circonstances, la conviction que la maladie avait été transmise, par contagion, d'un individu à un autre.

La preuve de ces faits est établie par des documens officiels; elle est appuyée par l'autorité du savant et respectable docteur Gilbert Blane, premier médecin du roi d'Angleterre. C'est par ses soins que ces documens ont été recueillis, et il les a soumis à l'examen le plus attentif.

Il en résulte :

1° Que la fièvre jaune a été portée, en 1823, par les communications maritimes, au delà de l'équateur, dans l'hémisphère austral, et dans la route du cap de Bonne-Espérance et des contrées orientales;

2° Qu'elle a été communiquée par un navire à un autre navire, et à la garnison de l'île de l'Ascension, où elle a paru pour la première fois;

3° Qu'elle ne s'est point transmise dans cette île au delà de la sphère des communications, et que les hommes qui se sont trouvés séquestrés naturellement n'en ont pas été atteints;

4° Enfin, qu'en éclatant avec violence, au mois de mai, par une température modérée, sur un rocher nu,

isolé, battu par les vents, où il n'existe ni bois, ni marais, ni d'autre population qu'un faible poste militaire, elle a montré qu'elle peut quelquefois être indépendante des conditions considérées comme nécessaires à sa propagation; et qu'il suffit, dans certains cas, que son germe soit importé dans un lieu quelconque, pour qu'il produise, en se développant, les effets les plus meurtriers, et fasse périr le tiers, la moitié, ou même les trois quarts de ceux qu'il peut atteindre.

Alex. MOREAU DE JONNÈS.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

DE LA PREMIÈRE COLONIE FORMÉE PAR LES AMÉRICAINS EN AFRIQUE (1).

× (2) Dans l'opinion des personnes les plus éclairées des États-Unis, la partie de leur population qui se compose de noirs et de gens de couleur, est un chancre politique funeste au bien-être de cette grande république, et jusqu'à un certain point contraire à l'essor de prospérité que favorisent toutes ses

(1) Une partie des renseignemens donnés dans cet article sont tirés d'une brochure américaine, intitulée : *The seventh annual Report, etc.* — Septième Rapport annuel de la Société américaine pour la colonisation des gens de couleur libres. Washington, 1824.

(2) Nos lecteurs peuvent se rappeler que ce signe est celui par lequel nous sommes convenus de désigner les articles que la *Censure* avait rejetés; nous distinguerons les passages qu'elle avait supprimés dans cet article par le même signe, placé au commencement et à la fin de chaque suppression.

autres institutions. L'esclavage est un contre-sens au sein d'une nation qui regarde tous les hommes comme égaux; d'une nation qui honore le travail, d'une nation où tous les pouvoirs politiques émanent du peuple, et n'ont d'autre objet que son plus grand bien. Mais, sans entrer à ce sujet dans aucune question politique, nous nous bornerons à l'observation d'un ouvrage américain (*The Christian Spectator*), où l'on compare la population, la force, l'industrie et l'importance des états du Nord qui n'admettent point l'esclavage, avec la faiblesse relative des états du Sud, qui l'admettent. « Que deviendraient, dit l'auteur, ces champs bien cultivés, ces riches villages, ces manufactures animées de nos états septentrionaux, s'ils tombaient entre les mains des serfs de la Pologne ou de la Russie, et s'ils étaient cultivés d'après le système de l'esclavage ? et que ne deviendrait pas, au contraire, la Virginie, si ses 425,000 nègres pouvaient être remplacés par de robustes et libres cultivateurs, semblables à ceux de l'état de New-York ou du Massachusset ? » ×

L'état relatif de souffrance d'une partie des habitans du pays, au milieu de tous les autres, n'est propre qu'à amener des crises fâcheuses. Et qu'on ne se figure pas que le malaise atteigne seulement les nègres esclaves; les noirs et les hommes de couleur libres eux-mêmes s'y trouvent frappés d'une espèce de réprobation inévitable, ineffaçable comme la nuance de leur peau. C'est en vain que les institutions les plus libérales leur ouvrent aux États-Unis toutes les carrières; on n'en voit presque point dans les stations les plus honorables de la société. Dès son enfance, l'homme de couleur est l'objet du sarcasme de ses camarades d'école; il se sent dédaigné, avant de pouvoir en comprendre la cause; il est puni avant d'avoir été coupable. Le nègre libre sent qu'il est de la même espèce dont on fait les esclaves, et que l'homme blanc n'en est ja-

mais. Il est impossible que l'homme que sa figure condamne à un dédain universel, s'estime autant que celui qui se voit environné de la considération publique; ou, si son âme n'éprouve aucune dégradation, est-elle capable de se défendre, tout au moins, d'un sentiment d'irritation contre la société?

Telle est la situation de la portion colorée des habitans des États-Unis; et quoiqu'il ne soit plus permis de faire de nouveaux esclaves, quoique le nombre des anciens, d'après la marche de la nature et le vœu des lois, doive diminuer graduellement, cette portion colorée de la population augmente néanmoins chaque année de trente-cinq mille individus.

Telles sont les considérations qui déterminèrent, en 1817, plusieurs bons citoyens à former, à Washington, une association dans le but de poser les bases et de favoriser le développement sur les côtes de l'Afrique, d'une colonie principalement composée de noirs libres et de gens de couleur, qui, déjà formés aux habitudes et aux arts de la vie civilisée, pussent les répandre dans ces contrées encore sauvages et devenir, avec le tems, l'origine d'un grand état où se réunirait la population colorée qui trouverait son existence trop pénible aux États-Unis, ou dans tout autre pays peuplé de blancs. Une suite de colonies civilisées sur la côte d'Afrique, ouvrirait d'immenses relations commerciales aux peuples maritimes des deux mondes, et détruirait à jamais cet affreux trafic de chair humaine qui deshonore encore certaines nations, ou du moins quelques avides spéculateurs sans humanité comme sans honte.

× Déjà, tandis que quelques gouvernemens qu'il est impossible d'élever à la hauteur de leur siècle, n'ont formé sur la côte africaine que des établissemens destinés à masquer la traite, × le gouvernement anglais, il faut lui rendre cette justice, a fondé, notamment à *Sierra-Leone*, des colonies franchement philanthropiques que le succès couronne et auxquelles l'humanité applaudit.

C'est sur ce modèle qu'a été dressé le plan de la Société américaine de colonisation; mais qu'il lui a fallu de persévérance pour vaincre les premières difficultés! Elle a eu à combattre des naturels encore sauvages, hors d'état de comprendre leurs véritables intérêts; elle a eu à combattre l'apathie de ses propres concitoyens, et cette classe de gens qui se rencontrent en tous pays, et qui, incapables de s'associer à rien de noble et de libéral, cherchent à s'en justifier en déversant la calomnie sur les actions les plus louables; elle a eu à combattre enfin un sort contraire et des malheurs que l'on ne pouvait pas prévoir; mais elle a fini par triompher de ces obstacles, et elle jouit enfin du bien qu'elle a déjà fait, et de la perspective de celui qu'on peut attendre de l'avenir.

En 1817, la Société envoya deux commissaires en Afrique pour reconnaître l'endroit le plus favorable pour un établissement. Ces commissaires revinrent avec des documens précieux, mais avec la triste certitude que, pendant que la philanthropie travaillait péniblement à diminuer le nombre des esclaves, la cupidité travaillait avec plus d'activité encore à le multiplier. La loi des États-Unis prononçait à la vérité la confiscation des nègres importés; mais plusieurs états de l'union revendaient ensuite au profit de l'état, les nègres confisqués qui n'en demeuraient pas moins esclaves. Il n'en résultait qu'une plus grande importation de nègres; car ceux qui échappaient à la confiscation indemnisaient les marchands d'esclaves des pertes qui en résultaient pour eux. Le gouvernement résolut, en conséquence, de favoriser les projets de colonisation pour avoir un lieu de relâche sur la côte d'Afrique, et pour entretenir des bâtimens en croisière qui pussent s'emparer des vaisseaux négriers, et déposer sur la côte les captifs confisqués. Le bâtiment l'*Élisabeth* partit en conséquence avec environ quatre-vingts colons de couleur, qui devaient commencer l'établissement sous le commandement de deux commissaires du

gouvernement et d'un commissaire de la société de colonisation. On se flattait de pouvoir s'établir dans le pays de Bagroo ; mais des circonstances fâcheuses obligèrent l'équipage de débarquer provisoirement dans une île basse et malsaine. Pendant que l'on s'occupait à traiter avec les indigènes de l'achat d'un territoire, les trois commissaires et vingt des colons tombèrent malades et moururent. Le désordre et l'indiscipline se mirent parmi le reste ; tellement qu'en 1821, lorsqu'on envoya de nouveaux commissaires avec vingt-huit colons, tous gens capables, ils ne trouvèrent que des débris du premier établissement, et les nouveaux venus, ne pouvant réussir à traiter d'un territoire à aucun prix, furent obligés de chercher un refuge dans la colonie anglaise de *Sierra-Leone*.

Pendant les voyages qui eurent lieu pour chercher un local et pour l'acheter, deux des derniers commissaires moururent encore ; mais un des commissaires de la Société et un de ceux du gouvernement survécurent et réussirent enfin à acheter pour 300 piastres, sur les bords d'une belle rivière, près du cap *Montserado*, un local extrêmement favorable, suffisamment étendu, élevé, salubre, fertile, et pourvu d'un excellent port naturel. Après beaucoup de pourparlers, le traité fut conclu, ratifié, et l'établissement commencé. Mais les traités qui conviennent au pays, ne conviennent pas toujours aux gens qui dans le pays vivent d'abus. De mauvais conseillers, parmi lesquels on soupçonne qu'on aurait trouvé plusieurs agens des marchands d'esclaves d'Europe, persuadèrent aux souverains et aux chefs des pays voisins, qu'une colonie formée sur des principes libéraux, menaçait leur pouvoir et leurs profits ; ils comprirent que la consolidation de la colonie aurait pour conséquence la suppression de la traite, c'est-à-dire du trafic que ces princes noirs, à l'imitation de plusieurs de leurs confrères d'une autre couleur, font du sang de leurs sujets. Les colons, par suite de ces dispositions hostiles, furent obligés de travailler à leur éta-

blissement, en tenant la bèche d'une main et un fusil de l'autre.

Au milieu de ces difficultés, un accident causa l'incendie de leur magasin; presque toutes leurs provisions, en vêtemens et en munitions de guerre et de bouche, devinrent la proie des flammes. La situation de la colonie était presque désespérée, et les hordes du voisinage préparaient une attaque décisive qui devait anéantir tous les Américains. Heureusement, la Société avait réussi à faire partir de Baltimore un nouveau brick chargé de nouvelles provisions et portant trente-cinq nouveaux colons. Il ramenait en même tems quinze nègres délivrés par la capture d'un bâtiment négrier et animés de la plus vive reconnaissance pour leurs libérateurs. Cette expédition était commandée par M. Ashmun que sa femme avait accompagné, et qui était autorisé à prendre au besoin le commandement de la colonie. Il fit construire quelques fortifications, et eut à soutenir, vers la fin de 1821, deux attaques, où, grâce à quelques pièces d'artillerie, il repoussa, la première fois huit cents assaillans, et quinze cents à la seconde attaque.

Malgré ces succès et l'immense prépondérance de la civilisation sur la barbarie, la situation de la colonie était loin encore d'être rassurante, lorsqu'un bâtiment anglais, la *Cyane*, envoyé pour soutenir les lois contre la traite, arriva. Le capitaine et son équipage se montrèrent zèlés pour la défense de l'établissement nouveau; ils aidèrent à construire un fort en pierre et une bonne maison pour l'agent de la Société. Le capitaine Laing était embarqué sur le même bâtiment pour entreprendre un voyage dans l'intérieur de l'Afrique; il entendait le langage du pays et négocia avec les rois du pays une cessation d'hostilité. Les Anglais laissèrent en outre vingt des leurs pour protéger l'établissement.

En 1823 et 1824, de nouveaux colons arrivèrent, et il s'est formé à Baltimore une compagnie de commerce dont l'objet

est d'entretenir avec la colonie une communication régulière et mutuellement avantageuse. Les naturels paraissent avoir renoncé à leurs projets hostiles, et entretiennent déjà avec les colons un commerce d'échange profitable aux uns comme aux autres. Le sol est d'une fertilité dont, au dire des colons, on ne peut pas se faire une idée dans d'autres climats. Tel est le résultat des comptes rendus chaque année à la Société de colonisation.

En attendant, les détracteurs ne restent pas oisifs. Ils se prévalent de quelques malheurs, de quelques désordres arrivés dans les premiers tems, pour décrier la tentative d'une colonisation africaine; et mêlant adroitement quelques vérités à beaucoup de calomnies, ils la représentent comme complétement échouée. Les papiers anglais ont rapporté une lettre supposée écrite au cap Coast Castle, le 24 octobre 1823, dans laquelle il est dit que les Américains ont vainement tenté de fonder un établissement sur la côte d'Afrique; que, dès l'origine, les malheureux colons ont été exposés aux malversations des agens de la compagnie qui avait acheté le territoire; que ces agens ont vendu pour leur compte les provisions de la colonie aux naturels du pays; que les colons mouraient de faim, lorsqu'ils ont été attaqués par les rois du voisinage qui prétendent que les Américains les ont trompés dans l'achat de leurs terres; et que finalement les malheureux colons, abandonnés de leur mère-patrie, sont réduits à se barricader autour des misérables huttes qu'ils nomment une ville, sans avoir l'espérance de résister long-tems aux essaims de nègres dont ils sont perpétuellement assaillis.

Les faits que nous avons rapportés et que nous avons puisés dans les rapports faits à la Société de colonisation par son comité d'administration montrent la fausseté de ces allégations. Ce comité est composé des citoyens les plus recommandables des États-Unis; ils n'ont aucun intérêt à tromper leurs collègues, et se-

raient les premières victimes de leurs déceptions, puisqu'ils sont les plus forts contributeurs. C'est pourtant sur ces fausses allégations que les malveillans prétendent que tous les efforts que l'on fait et que l'on fera pour civiliser les côtes d'Afrique, seront toujours infructueux.

Voici la réponse que leur fait une *Revue Américaine :*

« Pour soutenir qu'une colonie de noirs libres ne peut se former sur la côte d'Afrique, il faut se fonder sur les motifs qui suivent. On prétendra, 1° ou que les noirs déjà civilisés ne voudront pas s'y rendre : or, le fait est contraire à cette assertion; il y a dans ce moment même des centaines de noirs qui attendent leur tour pour y passer. 2° Ou qu'une semblable colonie ne pourra jamais se défendre contre les nations environnantes : mais, si elle a pu se défendre, lorsqu'elle n'était composée que de quelques hommes mal pourvus, elle y réussira sans doute plus aisément, lorsqu'elle sera mieux consolidée, plus nombreuse, couverte d'habitations et qu'elle aura de longue main fait des approvisionnemens. 3° Ou que le sol ne pourra pas la nourrir : mais c'est vouloir contredire le rapport unanime des voyageurs. 4° Ou que les colons seront moissonnés par l'insalubrité du climat : mais, si les premiers débarqués, obligés d'éviter une réception inhospitalière, ont succombé à un air malsain, faut-il conclure, contre l'expérience des colons actuels, qu'une autre situation, élevée, sèche, quoique bien arrosée, est également insalubre? Le cap Mont-Serado est-il plus malsain que Batavia et la Nouvelle-Orléans qui ont prospéré? 5° Ou enfin qu'on n'obtiendra pas des naturels de changer leurs habitudes : sans doute un tel changement ne peut être que l'œuvre du tems; mais la colonie de Sierra-Leone et celle du cap de Bonne-Espérance qui devient une nation considérable, ne montrent-elles pas ce que l'on peut à cet égard attendre de l'avenir?

« Déjà l'on peut regarder la colonie du cap Mont-Serado comme

un lieu de relâche excellent, non-seulement pour les vaisseaux du gouvernement américain, qui croisent dans ces parages pour prévenir le brigandage de la traite, mais aussi pour les navires qui font le commerce de l'Inde et de la Chine. On y reporte dès à présent les esclaves libérés par la capture des bâtimens négriers. On y a reporté dernièrement des captifs délivrés jusque dans le port même de Baltimore. Ce fait, que nous trouvons dans le dernier rapport présenté, cette année, à la société de colonisation, nous semble assez intéressant pour être rapporté en entier.

« Il y a quelques semaines, un bâtiment entra dans le port de Baltimore, et quelques circonstances firent soupçonner qu'il avait à bord des nègres détenus contre les lois. On fouilla le bâtiment, et l'on trouva effectivement onze noirs incapables de parler ou d'entendre un seul mot d'anglais. On dressa contre le capitaine une accusation comme ayant fait le commerce prohibé des esclaves. Il déclara que ces hommes étaient esclaves auparavant, et qu'il les avait acquis légalement. Comme on ne pouvait fournir aucune preuve directe de sa culpabilité, il fut absous; mais en même tems, comme la loi des États-Unis veut que celui qui réclame la propriété d'un esclave, justifie de cette propriété, et que le capitaine n'avait point de titre, les nègres furent libérés. On les répartit dans quelques familles des environs de Baltimore, pour servir en qualité de domestiques libres, jusqu'à ce qu'ils pussent s'exprimer et faire connaître leur désir relativement à leur future destination.

« Vers le même tems, un jeune Africain, nommé Wilkinson, natif de Rio-Pongas, arriva à Baltimore. Un des chefs du pays avait confié deux de ses fils au capitaine d'un navire français, qui avait promis de transporter ces deux jeunes gens aux Antilles, de les faire instruire, et de les ramener au bout de quatre ans. Ce terme écoulé, on ne les ramena point. Ce fut alors que l'on dépêcha Wilkinson pour les découvrir. Il y réussit : le

capitaine, infidèle à sa parole, les avait abandonnés, et on les faisait travailler comme esclaves. Wilkinson, non sans peine, avait cependant réussi à les délivrer; il les avait renvoyés à leur père, et lui-même venait à Baltimore pour prendre son passage dans un des paquebots de la Société de colonisation. On l'engagea à voir quelques-uns des captifs qu'on venait de sauver de la rapacité du marchand d'esclaves, et il se trouva qu'ils étaient d'un pays qui confinait au sien, et qu'il entendait parfaitement leur langage. Ils furent dans le ravissement de rencontrer un homme qui pût les comprendre; mais ils ne voulurent point le croire, lorsqu'il leur dit qu'ils étaient libres, et qu'ils pouvaient retourner chez eux, si tel était leur désir. Ils levaient au ciel des yeux pleins de larmes, à l'idée de revoir leur patrie; mais nulle protestation ne pouvait leur persuader que ce ne fût pas un rêve.

« La Société de colonisation fit connaître leur situation au Président des États-Unis, qui répondit que, si l'on pouvait fournir au gouvernement des preuves de leur désir de retourner en Afrique, le gouvernement paierait leur passage. Le commissaire de la marine à Baltimore fut chargé de constater le fait. On rassembla les Africains, et Wilkinson prêta serment en qualité d'interprète. On demanda ensuite à chacun d'eux en particulier s'il voulait demeurer aux États-Unis et libre, ou bien être transporté à Mont-Serado, pour de là être reconduit dans son pays.

« Le premier qui fut interrogé, nommé Dowrey, fils d'un des chefs de son pays, répondit : Je désire retourner chez moi et voir mon père, ma femme et mes enfans. Je connais le cap Mont-Serado; il n'est qu'à trois jours de marche de chez nous. Le second, Barteron, répondit : Chez moi, chez moi, où m'appellent ma femme et deux enfans; je ne suis qu'à une demi-journée de marche de chez Dowrey. Mousah fut appelé ensuite. Il était fils d'un homme considérable, et personnellement connu

de Wilkinson. Il avait été nourri chez le général Harper, et on lui proposa d'y rester encore quelque tems, pour y recevoir de l'instruction et retourner en suite en faire part à ses compatriotes. Il répondit : Le général Harper est un brave homme; il sera bon envers moi; il me donnera la nourriture et des vêtemens; mais me donnera-t-il ma femme et mes enfans! A une offre pareille, Cubangery répondit : Rien au monde ne saurait me tenir lieu de mes foyers. Mazzey dit : Ma mère est vivante, j'ai deux sœurs; je serai éternellement reconnaissant envers ceux qui me reconduiront près d'elles et de mes amis. La réponse de Fangah fut : ma seule joie peut être de revoir mon père, ma femme, ma sœur et mes trois enfans. Corie et Banah prièrent qu'on les jetât seulement sur la côte d'Afrique, assurant qu'ils trouveraient aisément les moyens de retourner chez eux.

« Après l'interrogatoire de ces huit hommes, on aperçut en eux une grande anxiété sur le sort de deux de leurs compagnons qu'on n'avait pu réunir à eux. Ils avaient été placés chez un propriétaire qui n'avait pas envie de s'en séparer, et qui avait répondu que ces deux nègres demandaient à rester chez lui. Ce n'était qu'un prétexte; il voulait profiter de leur travail. Pour l'obliger à produire les deux africains, on fut obligé de commencer contre leur détenteur une poursuite, comme engagé dans le commerce des esclaves. Les deux nègres furent alors amenés. A l'instant où ils furent réunis à leurs compatriotes, tous ensemble sautèrent de joie et se livrèrent à des ravissemens, à des embrassemens qui tenaient du délire. Les deux derniers n'avaient rien compris à ce qui s'était passé. Dès qu'on leur eut appris que dans deux ou trois jours il pourraient, s'ils voulaient, s'embarquer pour leur patrie, ils éprouvèrent la joie la plus vive.

« Le bonheur de ces dix individus, celui qui était préparé à leurs nombreux parens, à leurs amis, et cela par les soins, les peines, la persévérance de la Société, suffiraient, nous ne craignons pas d'être démentis, pour la dédommager de ses soins, de

ses frais et des contrariétés qu'elle a dû supporter, et qu'elle a heureusement surmontées. C'est avec une satisfaction profonde que nous pouvons lui annoncer que, maintenant, il n'y a presque plus d'Américains qui prennent part à l'affreux commerce des êtres humains. La fermeté qu'à montrée le gouvernement (celui des États-Unis) en faisant exécuter les lois qui le condamnent; l'opprobre et les punitions dont le congrès a frappé ce crime, en l'assimilant à la piraterie, l'on fait presque entièrement, si ce n'est tout-à-fait, disparaître de nos heureuses contrées. L'univers suivra... »

C'est ainsi que s'exprime le conseil d'administration de la Société de colonisation. Il annonce de plus à la Société qu'elle va faire partir un nouveau bâtiment, le *Cyrus*, avec cent nouveaux colons, parmi lesquels se trouve un ministre protestant nègre, le révérend M. Waring, qui, étant allé voir par lui-même l'état où se trouve l'établissement, y retourne maintenant avec sa famille. Le blé et les substances végétales y viennent avec abondance; mais, pendant un ou deux ans, il faudra encore tirer des États-Unis les bestiaux et les vêtemens. Le prix du passage ne revient plus qu'à vingt-six piastres par personne, et coûtera moins, lorsque les spéculations du commerce fourniront de plus fréquentes occasions de visiter la colonie. Les États-Unis, en fait d'articles de commerce, ne porteront plus à l'Afrique des chaînes et des fouets, mais des étoffes, des quincailleries et tous les produits de l'industrie manufacturière. Elle n'en tirera plus des muscles vivans arrosés de larmes; mais de l'ivoire, des gommes, des plumes, des parfums, des médicamens, et peut-être beaucoup d'autres objets encore inconnus aux nations d'Europe, et qui accroîtront le commerce et les jouissances des peuples civilisés.

Dans l'assemblée générale de la Société, un membre proposa de donner un nom à la nouvelle colonie qui s'est d'abord fixée au cap Mont-Serado. L'influence des noms propres

est plus grande qu'on ne l'imagine. Les idées ne se fixent pas sur une chose, un lieu, une nation qu'on ne sait de quel nom appeler. La Colombie n'est devenue une puissance que depuis que diverses provinces éparses, des bouches de l'Orénoque à la mer Pacifique, se sont réunies sous un même nom comme sous une même bannière. × Ce nom répandra un nouvel éclat sur celui du nouveau Washington, dont le désintéressement plus encore que les talens militaires, ont assuré la liberté de sa patrie en même tems que son indépendance. Le héros de Colombie sera le surnom de Bolivar. × Les États-Unis jouissent d'une prospérité qui a bien son prix; mais ils gémissent à présent de n'être désignés que par un nom qui convient également à toute confédération d'états unis par un lien commun; à la Suisse, à la Grèce, si elle consolide l'œuvre de sa régénération. Comment dire sans périphrase un citoyen des États-Unis, comme on dit un Français, un Anglais ? × C'est le pays où il y a le plus de citoyens et le moins de noms pour les désigner. × Les Anglais, à la vérité, leur réservent exclusivement celui d'Américains, et nomment les habitans des Antilles des Indiens Occidentaux (*West Indians*); mais, tant que le Nouveau-Monde sera l'Amérique, il ne sera pas possible de ne pas appeler Américains les hommes que l'on rencontre en remontant du cap Horn jusqu'à la baie d'Hudson; tel est aussi l'usage dans toutes les langues de l'Europe, la langue anglaise exceptée.

Ce sont probablement des considérations de ce genre qui ont déterminé le général Harper à proposer dans l'assemblée de la Société, de nommer *Libéria*, ou *Libérie*, le territoire de la colonie, quelle que soit l'étendue qu'elle embrasse à l'avenir; et *Monrovia*, la ville encore dans son enfance qui en sera le chef-lieu. Le premier de ces noms, a-t-il dit, rappellera l'objet de l'établissement, qui est d'offrir un asile aux hommes devenus libres, de serfs qu'ils étaient. Le second n'est

qu'un hommage mérité rendu au président des États-Unis, *James* Monroe, dont le zèle éclairé a si bien servi la cause de son pays et de l'humanité tout entière.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire remarquer l'influence que l'on peut exercer par les associations. Jamais des individus isolés ne seraient parvenus, je ne dis pas à consolider un établissement semblable à celui de *Libéria*, mais seulement à rendre à leur pays ces dix malheureux que l'on allait vendre et séparer pour jamais de leurs parens, de leurs amis, de leurs enfans en pleurs. Une seule personne qui parle au nom d'une association et qui sent qu'elle sera soutenue, a bien plus d'assurance et s'attire plus d'égards que si elle n'élevait qu'une voix isolée.

Dernièrement le secrétaire de la Société s'étant adressé au président de la république d'Haïti, Boyer, pour savoir sur quel pied seraient reçus les noirs et les gens de couleur libres qui désireraient se fixer dans ses états, a reçu de ce premier fonctionnaire une réponse détaillée où la politique de sa nation relativement aux immigrans est pleinement exposée (1).

J.-B. Say.

NOTICE

SUR L'EXPOSITION DES TABLEAUX EN 1824.

DEUXIÈME ARTICLE.

(*Voy.* tome XXIII, p. 551-560.)

Peinture historique.

M. Gérard. — *Philippe V.* — La dénomination de peinture historique est bien vague. Aussi, a-t-elle donné lieu, dans

(1) Voyez, ci-après, dans ce même cahier, section des *Nouvelles scientifiques, etc.*, la *Lettre du président* Boyer *à M.* Dewey, *secrétaire de la Société américaine de colonisation.*

l'école, à beaucoup de discussions. Les gens du monde appellent tableaux d'histoire tous ceux dont les sujets sont puisés dans les récits des historiens; parmi les artistes, on appelle tableaux d'histoire ceux où l'on a cherché à surmonter les plus grandes difficultés de l'art; c'est-à-dire, à représenter un sujet puisé dans l'histoire ancienne ou dans la mythologie, peu importe, pourvu que le caractère de la scène soit grand et noble, et que la figure humaine s'y montre, autant que possible, dans sa plus grande beauté et dans sa proportion réelle. Mais, les tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire moderne, cette époque malheureuse qui ne permet pas à l'art, lorsqu'il veut y puiser, de se montrer dans tout son éclat, quelle que soit la dimension dans laquelle ils aient été exécutés, sont difficilement admis dans cette classe. On voulut établir, à cet égard, une distinction particulière et les nommer *tableaux d'apparat;* il s'éleva des contradicteurs, et à la suite d'une discussion très-vive, dans le sein de l'Institut où cette question s'agitait, l'un de nos peintres les plus célèbres, qui tenait pour cette distinction, abandonna la part qui lui avait été donnée dans la rédaction du dictionnaire des beaux-arts. Au reste, il me semble qu'il serait facile de mettre tout le monde d'accord. Par analogie avec ce que l'on appelle *les tems héroïques*, je nommerais *tableaux héroïques* tous ceux dont les sujets sont empruntés à la fable, parce que ces sujets permettent de montrer beaucoup de nuds, ce qui est tout à la fois la partie la plus difficile et la plus belle de l'art; les scènes graves et sévères de la Bible formeraient un genre distinct, et l'on appellerait *compositions historiques* tous les sujets puisés véritablement dans l'histoire, pourvu qu'ils offrissent, d'ailleurs, les autres conditions exigées, telles que la noblesse des scènes, le choix des costumes, l'élévation apparente des individus, etc. Si l'on voulait adopter cette démarcation, il en résulterait que, la dimension n'étant plus une condition exigée

pour placer un tableau dans la classe des compositions historiques, on adopterait, peut-être, pour les scènes empruntées aux époques modernes et contemporaines, une dimension qui me paraît leur convenir beaucoup mieux que la grandeur de nature; ainsi, le Gustave Wasa de M. Hersent serait, sans discussion, un tableau d'histoire, et celui de M. Gérard aurait reçu également la même qualification, lors même qu'il aurait jugé convenable de l'exécuter dans une moins grande proportion.

L'aspect de ce tableau a de la dignité, mais il laisse le spectateur froid, et sans émotion; le choix du sujet en est la cause. Charles II n'avait point de postérité, il s'agissait donc de savoir quel serait l'héritier de sa couronne. Les puissances de l'Europe, de son vivant même, avaient divisé entre elles, ses états, par des traités solennels. L'Autriche seule n'avait point pris de part à ce partage et prétendait à la totalité de la succession; mais les Autrichiens révoltaient les Espagnols par leur hauteur; d'ailleurs, la maison régnante en France avait des droits plus directs. Des Espagnols, amis de leur pays, sentirent de quelle importance il était pour eux de ne point souffrir le démembrement de leur patrie; et, d'après leurs instantes sollicitations, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, fut appelé à la couronne d'Espagne. Charles II mourut, un mois après avoir signé ce testament. Louis XIV devait-il l'accepter? Pouvait-il le refuser? S'il l'acceptait, que devenaient les traités de partage qu'il avait consentis et signés; s'il ne l'acceptait point, il dépouillait son petit-fils, qui, après tout, n'avait pas signé les traités; c'est ce qui lui fit dire qu'il serait toujours blâmé, quelque parti qu'il prît.

Le moment choisi par le peintre est celui où Louis XIV annonce sa résolution aux princes et aux personnes de la cour, en leur disant: « *Messieurs, voilà le roi d'Espagne.* » Il est facile de sentir l'intérêt historique de cette scène. Tous les spec-

tateurs durent être frappés de la résolution prise par le roi, et témoigner d'une manière différente ce qu'elle leur faisait éprouver ; mais cette sorte d'émotion, diplomatique, si je puis m'exprimer ainsi, pouvait-elle produire un beau tableau ? Cela n'est pas présumable, puisque M. Gérard n'a pas complétement satisfait l'attente publique. Ce n'est pas que plusieurs parties de ce tableau ne soient traitées de main de maître; ainsi, la pantomime de l'ambassadeur espagnol se prosternant devant le duc d'Anjou, pour lui baiser la main, est très-juste et d'une expression vive, animée, qui entraîne. Le jeune duc d'Anjou éprouve une sorte de timidité et d'embarras bien rendus; c'est une belle figure que celle de ce jeune secrétaire d'ambassade placé à la gauche du tableau. La figure de Louis XIV a de la noblesse et de la dignité; mais il existe un grand nombre de portraits de ce monarque, exécutés à l'époque où cet événement se passait, et le peintre n'en a suivi aucun : il l'a d'ailleurs fait trop jeune : Louis XIV avait alors soixante-deux ans, et certes, dans le tableau, il est loin d'avoir cet âge. Il me semble, aussi, que la coiffure est bien étroite ; je trouve encore, relativement à Bossuet, que M. Gérard aurait dû suivre plus positivement le portrait de Rigaud, sauf à lui donner une expression différente ; Quant à cette grande quantité de figures qui composent les deux groupes de gauche et de droite, que puis-je dire ? si ce n'est qu'elles sont distribuées avec une adresse infinie, mais que toutefois elles produisent peu d'effet, parce qu'en général elles sont peu modelées et qu'elles offrent peu de variété de caractères. On sent que l'artiste s'est fatigué promptement et qu'il s'est arrêté par l'ennui de reproduire des perruques immenses et des costumes sans intérêt.

Tel qu'il est, cet ouvrage ne me paraît pas être à la hauteur des autres productions de M. Gérard, et je crois que, sans rien perdre de son caractère historique, il aurait pu être exécuté dans une proportion de demi-nature. Alors les accessoires auraient

pu être sacrifiés davantage; les têtes en auraient pris d'autant plus d'importance et l'effet général y aurait gagné. C'est au reste un doute que j'exprime avec une extrême méfiance, et que je soumets à M. Gérard lui-même qui, peut-être, s'est trouvé enchaîné par la nécessité de satisfaire à un désir qui lui avait été témoigné; s'il en était ainsi, les observations tomberaient et il resterait toujours un ouvrage dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître l'empreinte d'un très-grand talent.

Il existe encore au salon un autre tableau de ce même peintre : c'est *une réduction de sa Corinne*, avec quelques changemens : par exemple, l'introduction d'un nouveau personnage. Cette réduction avait été commandée par S. M. le défunt roi. C'est un charmant ouvrage, cependant je trouve que la tête de la Corinne n'a pas autant d'élévation que dans le tableau original; au reste, M. Gérard a fait plusieurs répétitions de ce tableau; M. le prince de Talleyrand en possède une dans laquelle Corinne est seule. C'est à celle-là que je donne, sans hésiter, la préférence. L'impression que produit cette belle figure n'est pas troublée, elle en est donc d'autant plus forte.

M. Abel de Pujol. — *Germanicus sur le champ de bataille où Varus et ses légions furent massacrés par les Germains.* — Le récit de Tacite est de nature à émouvoir vivement. « L'armée s'avança à travers ces tristes lieux; le champ de bataille était couvert d'ossemens blanchis; là dispersés, ici entassés, suivant qu'on avait fui ou résisté. Près de là se trouvaient les bois sacrés avec les autels où les Barbares avaient massacré les tribuns et les premiers centurions. »

Germanicus et ses officiers, dit M. Abel dans sa notice, sont descendus de cheval en approchant du camp où Varus périt. Ils arrivent, *après le lever du soleil*, à la vallée fatale dont l'aspect les pénètre d'horreur. Valerius, vieux soldat romain échappé au massacre, s'est réfugié dans le fond des bois où il

n'a vécu que de racines et de fruits sauvages. A la vue des Romains il rassemble ses forces, se traîne aux pieds de Germanicus, où il expire en lui présentant l'aigle de la 19e légion qu'il a sauvée des outrages des Barbares.

Je conçois que M. Pujol ait été séduit par la grande et belle image que présente le récit de l'historien, mais je ne suis pas sûr que ce récit pût fournir le sujet d'un tableau. Je vois bien les défauts de la composition de l'artiste, mais indiquer ce qu'il aurait fallu qu'il fît à la place, ce serait par trop téméraire; les gens qui travaillent savent combien de fois le sommeil s'éloigne des yeux quand on est occupé à disposer un sujet, et ce n'est pas après quelques instans de réflexion que je pourrais dire: C'est ainsi qu'il aurait fallu présenter cette scène.

Au premier aspect ce tableau produit peu d'impression, et je crois que cela tient à plusieurs causes; d'abord il me semble que l'effet général n'est pas assez large; ensuite l'action s'éparpille et n'est positivement nulle part, c'est-à-dire nulle part d'une manière principale, forte, qui commande à l'attention. A gauche, je vois des soldats occupés à ensevelir des ossemens, et surveillés dans ce pieux devoir par un de leurs officiers; à droite, un autre soldat vient de cueillir sur un chêne une branche qu'il va probablement déposer dans la tombe; Germanicus au milieu du tableau tient l'aigle que Valerius vient de lui remettre et lève les yeux au ciel; au moment même, ce courageux vieillard tombe; un personnage de la suite du prince s'est hâté de le soutenir, mais Germanicus ne s'occupe en aucune manière de cette scène, et je crois que c'est une faute. Voilà pour la critique, les éloges ne seront pas moins nombreux.

Si l'on examine ce tableau avec soin, on reconnaît que le dessin en est pur et élevé; que l'exécution est soignée et ferme, qu'il y a un grand nombre de belles figures; le Germanicus particulièrement ne laisse rien à désirer, si ce n'est, ainsi que je l'ai fait observer, qu'il ne domine pas assez l'action représen-

tée. Si l'ouvrage de M. Pujol n'a pas obtenu le succès auquel il pouvait s'attendre, il ne faut donc pas qu'il se décourage, car son talent est le même; seulement il s'est trompé dans le choix du sujet, ou dans la manière de l'exposer. Je suis persuadé que ce défaut était beaucoup moins sensible dans son atelier, mais le salon, avec son grand jour, produit des déceptions continuelles qui ne sont pas perdues pour les hommes qui ont un véritable talent.

M. Schnetz. — *Sainte-Geneviève distribuant des vivres aux assiégés de Paris.* — L'histoire ne fournit aucun renseignement certain sur le siége de Paris pendant lequel Sainte-Geneviève aurait distribué des vivres à ses habitans. L'histoire de cette sainte parle d'un blocus, ou siége de dix ans, et dit que Geneviève ayant remonté la Seine, jusqu'à Troyes, en ramena onze bateaux chargés de vivres. Ces choses se passaient vers la fin du v^e^ siècle, et il n'est pas étonnant que les circonstances n'en soient pas établies d'une manière bien positive. M. Schnetz, n'ayant pas à respecter l'histoire, a disposé son sujet de la manière qui lui a paru la plus pittoresque et la plus propre à le faire comprendre. Sainte-Geneviève, suivie d'autres saintes femmes, vient de sortir d'un édifice devant lequel elle s'arrête pour distribuer des vivres aux Parisiens affamés. Dans le fond du tableau on voit les murs et les tours garnis de soldats; des flammes qui s'élèvent annoncent qu'on fait des dispositions pour repousser un assaut. Cette scène renferme des épisodes intéressans, mais elle manque de cette vie, de cette énergie qui arrête le spectateur. C'est, au reste, un tableau bien exécuté; il y règne une couleur vigoureuse et même un peu bistre, qui me semble manquer de vérité locale, si l'on songe que la scène se passe à Paris, dans un climat septentrional; mais M. Schnetz a exécuté ce tableau à Rome, et, par entraînement, il a transporté sur sa toile le ton de chair des modèles qu'il avait sous les yeux.

L'autre ouvrage de cet artiste, *le grand Condé à la bataille*

de Rocroy, me semble mieux entendu comme effet et comme disposition. Il y a deux manières de représenter les batailles : le peintre peut, à son choix, s'emparer d'une circonstance, d'un épisode, ou bien chercher à mettre sous les yeux du spectateur le développement des lignes et l'ensemble des mouvemens des deux armées. M. Schnetz a choisi le premier moyen et il a eu raison. Ce n'est donc pas la bataille de Rocroy qu'il a représentée, mais le grand Condé à la bataille de Rocroy, ainsi qu'il l'a fort bien annoncé dans sa notice.

Ce prince, alors âgé de vingt-deux ans, avait en tête l'élite des troupes espagnoles commandées par don Francisco de Mellos et le comte de Fuentès. Louis XIII venait de mourir. Le prince de Condé, alors duc d'Enghien, avait reçu, avec la nouvelle de cette mort, l'ordre de ne point hasarder la bataille ; le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour conseiller, secondait ces dispositions ; le duc d'Enghien ne crut ni la cour, ni son conseiller ; il était donc dans la nécessité de vaincre, et il gagna effectivement cette bataille célèbre qui commença une nouvelle ère si glorieuse pour les armes de la France. Ce fut lui, qui à la tête de la cavalerie attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, et la força de mettre bas les armes. « Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie ; on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat jusqu'à ce que le grand prince qui ne peut voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner (1). »

Tel est le moment choisi par M. Schnetz. Le prince, placé au milieu du tableau, domine la scène. Les officiers espagnols viennent se rendre et lui présentent leur épée en signe de soumis-

(1) Bossuet, *Oraison funèbre*.

sion. Le duc d'Enghien se tourne aussitôt vers les généraux qui le suivent et donne ordre de faire cesser le carnage.

Le tumulte et le désordre qui règnent dans une semblable circonstance ont été très-bien rendus par le peintre; il y a une foule de belles têtes d'une expression et d'une couleur remarquables; on trouve de l'étude et un sentiment profond; et si l'on ajoute aux deux tableaux dont je viens de parler des productions d'un autre ordre et dont il sera question plus tard, il est aisé de reconnaître que cet artiste a beaucoup et utilement travaillé : M. Schnetz est destiné à devenir un des appuis et des modèles de l'école.

M. Caminade. — *Le mariage de la Vierge.* — Il faut bien se pénétrer d'une vérité : c'est qu'il n'est aucun sujet de l'ancien ou du nouveau Testament qui n'ait été répété des centaines de fois. De là cette espèce de froideur avec laquelle on reçoit les tableaux de cette nature; cependant que peut-on mettre dans les églises ? Il faut encore savoir gré au préfet de la Seine de faire exécuter un grand nombre de tableaux de ce genre, car c'est un encouragement réel pour les jeunes artistes qui arrivent de Rome et qui, après avoir fait des études sérieuses, trouvent ainsi le moyen de se faire connaître par des travaux qui tiennent à ce que l'art a de plus élevé. La sollicitude de ce magistrat, à cet égard, est telle que des lauréats, revenant de Rome, ont trouvé à leur passage à Lyon des lettres du préfet de la Seine, qui leur annonçait que la ville de Paris leur confiait le soin d'exécuter tel ou tel tableau. C'était doubler le prix de la faveur accordée.

M. Caminade est un de ces lauréats que la ville de Paris doit se féliciter d'avoir employé. Il était bien difficile de rajeunir un sujet traité par tous les maîtres; cet artiste ne l'a pas tenté, et cependant il a su donner à tous ses personnages une élévation de caractère et d'expression digne d'éloges. C'est un tableau que l'on revoit volontiers et qui gagne à être examiné

avec soin, parce que toutes les parties en sont belles et étudiées.

M. Paulin Guérin. — *Ulysse en butte au courroux de Neptune.*—Mercure est venu apporter à Calypso l'ordre de laisser partir Ulysse, et la déesse après s'être déchaînée contre la jalousie des immortels qui ont toujours envié le sort dont jouissaient les déesses avec les mortels qu'elles avaient choisi pour époux, se décide pourtant à obéir à l'ordre de Jupiter. Le roi d'Ithaque était depuis dix-sept jours en mer, il allait aborder au port heureux des Phéaciens, quand Neptune l'aperçoit et lui suscite une tempête horrible; renversé de dessus son navire, il parvient par ses efforts à y remonter. C'est alors que la belle Leucothée, touchée de compassion, détache et lui donne sa ceinture qui doit le mettre à l'abri de la fureur des flots. Elle lui conseille de se jeter immédiatement à la mer et de gagner le rivage à la nage, mais le prudent Ulysse préfère rester sur sa frêle barque tant qu'elle pourra le porter; bientôt Neptune dirige contre le navire une vague épouvantable qui le brise en mille morceaux. Ulysse saisit un débris, dépouille les vêtemens dont Calypso l'avait revêtu, s'enveloppe de l'écharpe sacrée, étend ses bras et se précipite dans les flots. « Le dieu des mers le voit et lui dit : Misérable jouet des vagues, fléchis sous mon pouvoir et puissé-je reculer encore long-tems le terme de tes infortunes... (1) »

Voilà le tableau : Ulysse se précipite dans l'onde, et Neptune en s'éloignant le menace encore de sa colère. Je crois qu'il était difficile d'agencer d'une manière heureuse les deux personnages que M. Guérin a introduits dans sa composition; au moins, il n'y est pas parvenu. Le mouvement de la figure d'Ulysse, surtout, est désagréable; il est plutôt précipité qu'il ne s'élance; mais si l'aspect ne satisfait pas le goût, l'exécution

(1) *Odyssée*, chant 5.

prouve beaucoup d'habileté. Ce n'est pas assez, ou pour mieux dire ce n'est plus assez, car il ne serait pas difficile de prouver que la réputation du plus grand nombre des maîtres anciens repose plus sur la science et la beauté de l'exécution que sur la belle ordonnance des compositions. Au fait, c'est par l'exécution que l'on prouve que l'on est peintre, comme c'est par la composition que l'on prouve que l'on est poëte; mais ce qu'il peut y avoir de beau et d'heureux dans une composition frappe les yeux les moins exercés, tandis qu'il faut avoir appris à voir pour distinguer le mérite de l'exécution. Il ne peut donc y avoir de succès complet que pour les tableaux qui réunissent ces deux mérites, et je pourrais citer beaucoup de tableaux qui ont excité l'enthousiasme de la multitude, et qui ne devaient cet avantage, immense dans un pays où les impressions sont si rapides, qu'à la nature et à la disposition du sujet. Que M. Guérin se console donc; mais qu'il n'oublie pas cependant que, maintenant en France, on ne se contente plus d'une seule partie de l'art, à quelque degré d'excellence qu'elle soit portée; on les veut toutes réunies : c'est dire que l'on veut l'impossible; peut-être est-ce un bien. C'est comme cela que naissent les chefs-d'œuvre.

M. Picot. — *Céphale et Procris.* — Ce que je viens de dire à l'occasion de l'influence du choix, et de la disposition du sujet d'un tableau pourrait très-bien s'appliquer à M. Picot. On se souvient quel succès obtint son Amour quittant Psyché pendant son sommeil; depuis il a exposé d'autres tableaux où il régnait peut-être plus d'habileté et de force comme exécution, mais le sujet n'avait pas le même charme, et le public n'a pas applaudi. La foule s'arrêtera-t-elle devant le tableau que cet artiste a exposé cette année? Je ne le pense pas. Il y a cependant de la grâce et du talent; mais il n'est pas complet. Le peintre a représenté Céphale au moment où Procris tombe dans ses bras percée du javelot que son malheureux époux croyait avoir dirigé

contre une bête fauve; la figure de Procris est charmante; on aura toujours du plaisir à la voir; celle de Céphale n'est pas aussi bien, ni comme expression, ni comme exécution. Il n'éprouve pas une douleur assez grande; il n'est que troublé, quand il devrait être éperdu. Je trouve aussi qu'il n'est pas modelé assez ferme; sans doute, c'était un jeune homme, et un très-beau jeune homme même, puisque l'Aurore en fut vivement et inutilement éprise, ce qui prouve combien il était amoureux de Procris; il devait donc avoir des formes fines et élégantes; mais toutefois, j'aurais voulu que la différence de sexe fût sentie davantage: c'est une sorte d'opposition qui eût été heureuse. Cependant, il ne faut pas s'y tromper; dans son ensemble, c'est un joli ouvrage qu'il ne serait peut-être pas difficile à M. Picot de pousser à un plus haut point de perfection.

M. Cogniet. — *Une scène du massacre des Innocens.* — Hérode, effrayé du récit des mages qui avaient annoncé la naissance du nouveau roi des Juifs, fit tuer à Bethléem et dans les environs tous les enfans de deux ans et au-dessous. L'ordre sanguinaire s'exécute; les mères prennent dans leurs bras les tendres fruits de leurs amours, et cherchent à éviter, par la fuite, le sort affreux qui les menace. Au milieu de ce désordre, une femme s'est réfugiée dans un lieu presque souterrain, derrière une muraille; elle s'est accroupie, tenant dans ses bras et sur ces genoux son enfant, sur la bouche duquel elle a posé sa main pour étouffer ses cris. Cependant, elle tourne la tête, et écoute attentivement pour s'assurer qu'elle n'est pas poursuivie; bientôt, un bruit confus vient lui révéler qu'on approche de sa retraite; c'est une autre mère alarmée, tenant un enfant sous chacun de ses bras, qui descend l'escalier qui conduit au lieu où la première s'est cachée. Un soldat farouche la poursuit, l'épée à la main; il baisse la tête en mettant l'autre main au-dessus de ses yeux, afin de mieux voir dans le lieu sombre où se dirige l'infortunée dont il suit les pas. Que l'on

songe maintenant à l'angoisse de la malheureuse qui avait cru un moment échapper au malheur qui la menace ! M. Cogniet a essayé, et il est parvenu à l'exprimer. Ce tableau est bien conçu, il a fait plaisir; on y a trouvé un sentiment vrai, exprimé avec force et vérité, sans recherche comme sans exagération. Il est d'ailleurs d'une bonne couleur et d'une exécution assez ferme.

Ce même artiste a exposé un autre tableau représentant *Marius à Carthage*. « Apprends à Sextilius, dit-il à son envoyé, que tu as vu Caïus Marius, banni de son pays, assis sur les ruines de Carthage. » L'effet d'un semblable tableau est plus encore dans les souvenirs et dans les réflexions qu'il fait naître, que dans la scène même représentée. Pour ajouter à l'impression naturelle que produit la vue d'un grand général proscrit, qui n'a pu trouver de refuge qu'au milieu des ruines qui attestent son triomphe, M. Cogniet n'a éclairé cette scène que par un faible crépuscule. C'est une idée assez heureuse; mais je n'aurais pas voulu, cependant, que la lumière vînt du fond; il en résulte que les personnages placés sur le devant du tableau sont presque entièrement dans l'ombre. Au reste, la figure de Marius est très-belle, comme caractère et comme expression; celle de l'envoyé de Sextilius, me paraît, au contraire, un peu lourde de forme; je trouve aussi que la pose est trop théâtrale. C'est, au reste, un défaut qui me blesse moins que le défaut contraire, parce qu'il est plus facile de l'éviter.

M. Drolling. — *La séparation d'Hécube et de Polixène.* — Après la prise de Troyes, les Grecs se retirèrent dans la Chersonnèse thracienne où régnait Polymestor. Ils y avaient conduit Hécube, ainsi que les autres princesses troyennes qu'ils avaient partagées entre eux comme captives. Là, comme ils rendaient de nouveaux honneurs funèbres à Achille, l'ombre de ce héros apparut sur le simulacre de tombeau qu'on lui avait dressé, et déclara à l'armée grecque que, si elle voulait sortir heureusement de la Chersonnèse, il fallait qu'on lui sacrifiât

Polixène, comme un prix qui lui était dû et qu'il s'était réservé. Cette jeune princesse lui avait effectivement été promise, dans une trève, par le roi Priam; mais la mort d'Achille empêcha cet hymen d'avoir lieu. — Ulysse, le messager ordinaire des Grecs dans ces sortes d'occasions, est envoyé vers Hécube pour lui annoncer cette funeste nouvelle, et lui arracher sa fille. Il n'est rien de plus touchant que cette scène qu'il faut lire dans Euripide. — Hécube emploie tous les moyens qu'elle juge propres à toucher l'inflexible Ulysse. « Vous souvient-il, lui dit-elle, du tems où vous fûtes surpris à Troyes sous le déguisement d'un espion? Hélène vous reconnut; elle s'en ouvrit à moi seule. N'embrassiez-vous pas mes genoux dans la posture la plus humble? Ne vous sauvai-je pas la vie? Ne favorisai-je pas votre fuite? » — Ulysse convient qu'il lui doit la vie; alors Hécube ajoute: « Vous tombiez à mes genoux, vous touchiez mes mains et ce visage où la vieillesse est empreinte; maintenant, c'est moi qui touche vos mains, votre visage; je vous redemande la grâce qu'alors je vous accordai. Ulysse, je suis votre suppliante; ô Grecs! n'arrachez pas ma fille d'entre mes bras, n'attentez pas à sa vie. » — Ces supplications ne pouvant détourner Ulysse d'exécuter l'ordre qu'il a reçu, Hécube veut suivre sa fille et mourir avec elle. « C'est assez, lui dit le fils de Laërte, du sacrifice de votre fille; nous n'y joindrons pas le vôtre, et plût à Dieu que le sien ne fût pas nécessaire! » — « Rien ne peut m'empêcher de suivre ma fille au tombeau, répond Hécube; comme le lierre s'attache au chêne, ainsi je serrerai ma fille dans mes bras. » — C'est le moment de cette séparation cruelle, que M. Drolling a voulu représenter. Ulysse tient d'une main Polixène, tandis que, de l'autre, il s'apprête à la couvrir de son voile; cette jeune princesse est telle que la dépeint Euripide: dans une profonde douleur, mais résignée; sa mère, au contraire, veut l'arracher à son ravisseur, et ses femmes sont obligées de la retenir.

Je ne crois pas que la nature du talent de M. Drolling le porte à faire des tableaux de style ; il copie la nature avec une vérité et un sentiment remarquables; mais ce n'est pas assez pour une composition d'un très-haut pathétique. Il faut sentir vivement pour composer une pareille scène, et l'exprimer avec chaleur; or, je ne trouve presque rien de tout cela dans le tableau de cet artiste. La figure de Polixène n'est pas sans beauté, sa tête a de la noblesse; mais le personnage d'Ulysse me semble lourd de formes. Quant à Hécube, son mouvement a de la violence et quelque chose de désordonné plutôt que de passionné. Au reste, M. Drolling est un habile dessinateur; il est facile de le reconnaître dans cet ouvrage: sa manière de peindre est ferme et solide; mais son tableau me paraît manquer de cette vivacité et de cette justesse d'expression qui forcent le spectateur à s'arrêter et finissent par l'identifier avec la scène représentée.

MM. Scheffer *aîné*, Sigalon et Delacroix. — Je réunis ces trois artistes, parce que leurs tableaux font naître des réflexions qui leur sont communes. — L'École française a marché long-tems dans la même voie : celle que David avait ouverte et qu'il a depuis abandonnée; certes, pendant une période de trente ans, à peu près, qu'elle est restée sur la même ligne, assez de chefs-d'œuvre sont venus constater sa supériorité. Je ne prétends pas dire que cette école fût sans défauts. J'ai dit, en rendant compte du dernier tableau de David (*Rev. Enc.*, t. xxii, p. 769) que je croyais qu'elle avait peut-être trop suivi, dans le choix des formes, le système qui est propre à la sculpture; mais David lui-même s'est rapproché de la nature; on pouvait donc atteindre à la perfection; il fallait s'attacher à mettre plus de vérité, sans quitter le sentiment du beau. Déjà des exemples avaient été donnés; mais quelques jeunes gens, désireux de faire du bruit, se sont jetés dans l'excès contraire

et ont exposé des tableaux qui causent une sorte d'horreur et de dégoût.

Le *Constitutionnel* (numéro du 25 août) a prétendu que, depuis la servile imitation des statues antiques, on n'a exécuté en France que des compositions froides, stériles et dépourvues d'expression; que les seuls ouvrages remarquables produits depuis quelques années sont en dehors du système actuel de l'Académie; que les dernières productions de M. Gérard, qui ne sont pas les moins éminentes de ce grand artiste; que les nombreux tableaux de M. Horace Vernet, ne tiennnent en rien de l'école des statues et des bas-reliefs; que ces ouvrages, *pleins d'un goût élevé, grand et sévère*, s'éloignent cependant du modèle des Sabines et des Horaces, etc. »

La conséquence naturelle de l'opinion exprimée par le *Constitutionnel*, c'est que le Socrate, les Horaces et les Sabines de David; l'Endymion, l'Atala, une scène du déluge de M. Girodet; la Psyché et le Bélisaire de M. Gérard sont des compositions froides, stériles et dépourvues d'expression; c'est que la Corinne et le Philippe V de M. Gérard peuvent soutenir le parallèle avec les deux autres tableaux que je viens de nommer. La première de ces deux conséquences devient ridicule à force d'être exagérée; je soumets la seconde à M. Gérard lui-même, et jusqu'à ce qu'il ait dit positivement qu'il préfère ses deux derniers tableaux, je persisterai à croire que ses deux premiers sont ses plus beaux titres de gloire. Je n'entends pas dire qu'il n'y ait du talent, et beaucoup de talent dans les autres; mais je prétends qu'on en trouve plus dans la Psyché et le Bélisaire, parce qu'il est plus difficile de peindre un beau corps de jeune fille et les formes d'un jeune dieu ou d'un guerrier, que les draperies les plus éclatantes et toutes les perruques du siècle de Louis XIV réunies.

Quant à cette assertion, que les tableaux d'Horace Vernet

sont pleins d'un goût élevé, grand et sévère, je la trouve encore plus erronée.

Certes, je ne suis pas en arrière de louanges avec M. H. Vernet; j'ai dit et répété que, dans tous ses tableaux on trouvait de l'esprit et du sentiment dans la composition, de l'habileté et de la facilité dans l'exécution; mais un goût élevé, grand et sévère, la nature de son talent s'y oppose; et d'ailleurs les tableaux qu'il a exécutés n'exigeaient pas ce genre de mérite. Si l'écrivain qui a fourni cet article prouve par-là qu'il est loin d'avoir les connaissances nécessaires pour bien juger les arts, au moins il faut lui rendre cette justice qu'il parle de l'art et des artistes d'une manière, si non juste, du moins convenable; mais il n'en est pas de même de celui qui rend compte de l'exposition dans le *Journal de Paris*. Voici comment ce dernier s'exprime (numéro du 12 septembre 1824). — « Jetez en prison l'*homme le plus ordinaire*, le moins familiarisé avec toutes les idées d'art et de littérature, en un mot, un de ces *oisifs ignorans* qui se rencontrent en si grand nombre dans une vaste capitale, et, dès qu'il sera revenu de sa première peur, déclarez lui qu'il aura sa liberté, s'il est en état d'exposer au salon *une figure nue, parfaitement dessinée* d'après le système de David. Vous serez tout étonné de voir le prisonnier à l'épreuve, reparaître dans le monde au bout de deux ou trois ans. C'est que *le dessin correct, savant, imité de l'antique*, comme l'entend l'école de David, est *une science exacte*, de même nature que l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie; c'est-à-dire qu'avec une patience infinie et *le brillant génie de Baréme* l'on parvient en deux ou trois ans à connaître et à pouvoir reproduire, avec le pinceau, la conformation et la position exacte des cent muscles qui couvrent le corps de l'homme. Pendant les trente années qu'a duré le gouvernement tyrannique de David, le public a été obligé de croire, sous

peine de mauvais goût, qu'avoir eu la patience nécessaire pour acquérir la *science exacte* du dessin, c'était avoir du génie. Le dernier excès de ce système a été *la scène du déluge*, par M. Girodet, que l'on peut aller voir au Luxembourg. » — Je ne sais ce qui doit le plus surprendre dans ce paragraphe, de l'ignorance, ou du mauvais ton que l'on y remarque.

Quoi, en deux ou trois ans, on parviendra à dessiner une figure aussi bien que David. L'école française et l'Europe tout entière qui ont admiré le grand et beau talent, la science admirable de ce maître, se sont donc trompées? Que, par impuissance, on abandonne le beau idéal, cela se conçoit; mais que l'on veuille s'en faire un mérite, c'est rappeler la fable du renard qui a perdu sa queue.

« Le *dessin correct, savant, imité de l'antique*, est *une science exacte*; je suis bien étonné alors que, dans un pays où les sciences exactes sont cultivées avec succès, il y ait si peu de grands dessinateurs; car, pour mon compte, je n'en connais que deux qui puissent marcher à peu près les égaux de David. « Le dernier excès de ce système, dit l'écrivain que je combats, a été la scène du déluge par M. Girodet; » il fallait ajouter que cette scène du déluge a été jugée digne du grand prix décennal. Ainsi la classe des beaux-arts de l'Institut, qui a porté ce jugement, a fait en cela preuve d'ignorance, et ce qui le prouve c'est l'assertion du *Journal de Paris*. Il faut convenir que Michel-Ange qui avait étudié l'antique avec tant d'ardeur et de fruit, et qui, devenu aveugle, apprenait à ses élèves à apprécier les beautés du torse antique, ne se doutait pas qu'un jour l'on dirait qu'en deux ou trois ans l'homme le plus ordinaire parviendrait à faire une figure nue d'un dessin parfaitement correct et savant. Quant à moi, qui vois tous les jours des jeunes gens pleins d'ardeur désespérer, après plusieurs années d'études, de parvenir à rendre les contours si fins et si délicats de l'Apolline, par exemple, j'avoue que

j'étais bien loin de m'en douter. C'est assez : il ne faut pas accorder aux choses plus d'importance qu'elles n'en méritent ; passons à l'examen des tableaux qui donnent principalement lieu à cette discussion.

Gaston de Foix trouvé mort après avoir remporté la bataille de Ravenne.—Tel est le sujet du tableau exposé par M. Scheffer aîné. « Il y périt par sa trop grande ardeur, dit Brantôme, après avoir gagné la bataille par sa vaillance. » Le moment choisi par le peintre est celui où le corps du prince vient d'être retrouvé. Bayard, Lautrec et Lapalisse entourent leur général et témoignent leur douleur ; les généraux espagnols et vénitiens, ainsi que le cardinal de Médicis, depuis Léon X, faits prisonniers dans la bataille, prennent part à cette scène ; à gauche un officier élève son épée, et semble inviter les soldats à aller sous les murs de Ravenne venger la mort de leur général. — Il règne dans cette composition un caractère de douleur très-bien exprimé ; mais combien cette scène produirait plus d'impression, si l'œil n'était tourmenté par la nature des costumes. A l'exception du cardinal de Médicis, tous les personnages et les chevaux mêmes sont bardés de fer. Les figures humaines disparaissent sous ce revêtement informe ; Gaston est le seul dont le visage soit entièrement découvert ; les autres guerriers ont le visage en partie caché, celui-ci par la visière, celui-là par la mentonnière de son casque. En définitive l'aspect de ce tableau n'est presque pas humain ; il y a dans cet ouvrage un sentiment fortement exprimé, une belle couleur et une facilité remarquable, enfin beaucoup de talent ; mais c'est du talent mal employé. D'ailleurs, ce n'est véritablement qu'une ébauche. Il faut donc, si M. Scheffer veut prendre le rang auquel il peut aspirer, qu'il se décide à exécuter un ouvrage où l'art, considéré non-seulement comme moyen, mais encore comme but, aura quelque chose à revendiquer. Enfin, il ne suffit pas que cet artiste montre qu'il est poëte, qu'il a l'ima-

gination ardente, l'âme sensible, il faut encore qu'il prouve qu'il est peintre : il le peut, s'il le veut. L'autre tableau, dans lequel il a représenté *saint Thomas d'Aquin prêchant, pendant la tempête, la confiance dans la bonté divine*, me semble le prouver.

Locuste, empoisonneuse célèbre du tems de Néron, fut chargée de préparer le breuvage qui devait trancher la vie de Britannicus. M. Sigalon a puisé dans la tragédie de Racine le sujet de son tableau. Sa notice porte : « Locuste, avant de remettre à Narcisse le poison destiné à Britannicus, en fait l'essai sur un jeune esclave. » Cette circonstance est empruntée à Racine, qui a mis dans la bouche de Narcisse ces vers :

La fameuse Locuste
A redoublé pour moi ses soins officieux.
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux ;
Et le fer est moins prompt pour trancher une vie,
Que le nouveau poison que sa main me confie.

(*Britannicus*, act. IV, sc. 4.)

Mais ni Racine, ni M. Sigalon ne sont conformes à l'histoire. Le breuvage mortel fut apprêté dans l'appartement même de Néron et sous ses yeux. Au reste, voici comment le peintre a disposé la scène. A peine l'esclave a-t-il pris le funeste breuvage qu'il tombe renversé ; la contraction de ses traits et le mouvement violent de sa main qu'il appuie fortement sur son flanc indiquent assez quelles souffrances il éprouve. Narcisse assis, et la tête appuyée sur l'une de ses mains, considère ce spectacle, et semble calculer le tems que doit durer le combat de la vie contre la mort ; Locuste debout, lui montre, avec un affreux sourire, l'effet de son horrible science. La scène se passe dans un lieu détourné, au milieu des ruines ; deux serpens s'éloignent, tandis qu'un hibou vient y chercher un refuge. Narcisse a dépouillé le faste de la cour

de Néron, et n'est couvert que des vêtemens les plus simples. —Il faut être juste, tout est d'accord dans ce tableau : le caractère des personnages et celui de l'action représentée; mais si le but de l'art est de plaire, de toucher, d'émouvoir, il faut convenir qu'il est bien dépassé. Je demanderai à tous ceux qui préconisent ce genre et ce tableau, et qui se plaignent de ce que les productions de l'ancienne école ne contenaient que des nus, pourquoi M. Sigalon nous a montré la poitrine de Locuste, entièrement nue; et quelle poitrine, grands dieux! il y a de quoi faire horreur. Je conviens, au reste, que la tête de Narcisse est d'une justesse d'expression remarquable, et qu'en général ce tableau est d'un bon dessin. On peut donc encore espérer que, mieux éclairé, cet artiste reconnaîtra que tout ne mérite pas d'être représenté, ne peut pas être représenté; il se rappellera cette épigramme ancienne dont la vérité est incontestable : « Qui voudra te peindre, puisque personne ne veut te voir? » (*Antholog.*, lib. II, cap. IV.)

Nous voici arrivés à M. Delacroix. La notice qu'il a fait insérer dans le livret est ainsi conçue : « *Scènes des massacres de Scio; familles grecques attendant la mort ou l'esclavage*, etc. » (Voir les relations diverses et les journaux du tems.) — C'est réellement un amas de morts et de mourans que l'on prendrait pour des pestiférés, si l'on n'avait pas lu la notice; toutefois, au milieu de ce spectacle horrible, on trouve plusieurs traits de sentiment bien exprimés. Ici, un jeune enfant se traîne sur le corps de sa mère expirée. Là, un homme et une femme, assis près l'un de l'autre, meurent, celui-là de ses blessures, et celle-ci de misère et de douleur. Plus loin, un jeune enfant voit son frère défaillir, le prend dans ses bras et l'embrasse étroitement; derrière eux un jeune garçon vient se jeter dans les bras de son père, qui le regarde immobile; mais dans ses yeux se

peignent sa rage et son désespoir. Cette tête est très-belle comme expression. Derrière ces divers groupes, un Turc, armé d'un fusil, se montre prêt à faire feu sur quiconque ferait un mouvement. A droite, un autre Turc vient d'attacher à la queue de son cheval une jeune et belle femme; il est remonté sur son coursier et va partir, lorsque le mari ou le frère ou l'amant de cette malheureuse, se jette éperdu sur la cuisse du Turc, comme pour l'implorer; ses bras et ses mains sont tortionnés, et le mouvement général de cette figure exprime un violent désespoir. Le Turc le regarde sans colère; son visage n'exprime qu'un dédain câlme, qu'un mépris profond; toutefois, il tire son sabre pour punir l'infortuné d'avoir osé se montrer sensible. La tête du Turc et le corps de la jeune femme sont deux des plus belles parties de ce tableau. — Il est certain que le sujet est heureux; rien n'aurait été plus propre à émouvoir s'il eût été conçu autrement; mais M. Delacroix semble avoir pris plaisir à détruire l'effet de sa propre pensée. D'abord, il règne dans ce tableau une couleur cadavéreuse révoltante; ensuite, non-seulement il n'y a point de choix de formes, mais encore le dessin en est très-incorrect; enfin, rien n'est étudié, ni même exécuté. — Quoi! me suis-je écrié lorsque j'ai vu ce tableau la première fois, voilà des Grecs! cette nation où le sentiment du beau était tellement vif qu'une loi rendue par les Thébains commandait d'imiter en beau et prononçait une peine contre ceux qui enlaidissaient en imitant! — M. Delacroix et la nouvelle école sont loin sans doute de partager ces sentimens; heureusement, elle ne fait pas encore loi, et c'est parce que l'école de David avait adopté les principes professés par les Grecs qu'elle a produit des chefs-d'œuvre que les nouveaux ouvrages ne pourront jamais faire oublier.

On a voulu justifier l'extrême négligence de l'exécution,

en disant *le fini est muet* (1) ; c'est un artiste de premier ordre qui a tenu ce discours, et cela est d'autant plus étrange qu'il est admirateur passionné de David son maître.

Pour répondre à cette assertion, je demanderai si les vers de Virgile et de Racine, les tableaux de Raphaël, de Léonard de Vinci, de David, de Gérard, de Girodet ne sont pas des ouvrages finis, étudiés avec le plus grand soin. Et, cependant, quel est l'homme de goût qui n'éprouve pas d'émotion en relisant pour la centième fois les vers de Virgile et de Racine, ou en revoyant les tableaux de Raphaël, les Horaces de David, le Bélisaire de M. Gérard, l'Atala de M. Girodet?

Non! le fini n'est pas muet; mais on veut briller avant le tems : on ne veut pas se donner la peine d'étudier, et, par dépit, on voudrait rapprocher les limites de l'art afin de les atteindre plus facilement.

Au reste, les éloges outrés donnés à M. Delacroix sont restés pour le compte de leurs auteurs; le public, dont le discernement en masse est parfait, a senti qu'il s'agissait d'une querelle d'école et de parti, et que l'intérêt de l'art n'animait pas du tout ceux qui venaient lui prouver qu'il avait eu tort d'admirer depuis trente ans des choses qui sont et qui resteront admirables.

P. A.

---

(1) On appelle une chose *finie* une chose étudiée, où les détails de la forme sont rendus exactement, comme il appartient à l'art de les rendre; ces sortes de tableaux sont beaux à voir de près comme de loin, et en cela ils se rapprochent le plus possible de la nature, qui est belle de près comme de loin. Dans l'autre système, on ne cherche à reproduire que la masse et l'apparence de la forme; de sorte que, si l'on approche, on ne voit qu'un mélange de couleurs qui ne ressemble pas du tout à la nature. Il y a des circonstances où ce genre de peinture est nécessaire. Il serait inutile de les énumérer ici; j'ai voulu seulement faire comprendre ce mot à toutes les classes de lecteurs.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Voyage autour du Monde, fait par ordre du Roi, sur les corvettes *l'Uranie* et *la Physicienne*, pendant les années 1817-1820; par M. *Louis* de Freycinet, capitaine de vaisseau et commandant de l'expédition. — Zoologie, par MM. Quoy et Gaimard, médecins de l'expédition (1).

Un ouvrage de huit volumes in-4° ne peut être publié aussi promptement que l'impatience des lecteurs le demanderait. La géographie et l'hydrographie, la physique et l'histoire naturelle attendent leur part des trésors de connaissances acquis au prix de tant de fatigues et de dangers. Quoique l'expédition confiée à M. de Freycinet eût pour but spécial le perfectionnement des sciences géographiques, on ne pouvait se dis-

(1) Paris, 1824; Pillet aîné, rue Christine, n° 5. 8 vol. in-4°, avec 4 atlas, formant en tout 348 planches, dont 117 coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes.

N. B. Cet ouvrage est publié par livraisons, et divisé en six parties distinctes : 1° *histoire du voyage*, 24 livraisons; 2° *zoologie*, 16; 3° *botanique*, 12; 4° *magnétisme* et *observations du pendule*, 2; 5° *météorologie*, 2; 6° *hydrographie*. Cette partie est publiée aux frais du ministre de la marine, et ne sera point partagée en livraisons. Chaque partie pourra être acquise séparément. Le prix de chaque livraison est, pour les souscripteurs, de 12 fr. sur beau papier; sur papier vélin, 24 fr.; avec planches sur papier de Chine, 30 fr. Pour les non-souscripteurs, 14 fr., 28 fr. et 36 fr.

penser de recueillir les observations, les faits et les objets nouveaux qu'offriraient les contrées que l'on allait parcourir. Pour les recherches d'histoire naturelle, on se reposa sur les médecins de l'expédition : heureusement, on avait fait de bons choix. Rien ne fut négligé; les collections se formèrent, les descriptions furent rédigées, les matériaux de cet ouvrage furent assemblés et préparés, sans que le soin de la santé des équipages fût perdu de vue un seul instant.

Cependant, n'a-t-on pas à regretter que deux fonctions également importantes aient été réunies, quoique chacune pût souvent employer tout le tems et toutes les forces des hommes qui en étaient chargés? Les voyages de découvertes sont des entreprises où la division du travail est l'une des conditions du succès. L'explorateur, environné de périls, assailli de besoins, accablé de souffrances, ne peut pas toujours disposer de toute son attention; on n'a pas à craindre que son zèle se refroidisse; loin d'exciter son ardeur, il convient plutôt de lui prescrire des limites salutaires, de resserrer le champ de ses observations, de le mettre dans la nécessité de bien voir, et par conséquent, de ne pas exiger qu'il voie beaucoup. Si quelques heures seulement sont accordées au minéralogiste, pour reconnaître la nature du terrain, casser des roches et choisir des échantillons; au zoologue, pour découvir et atteindre les animaux sur terre, dans l'air et dans les eaux; au botaniste, pour faire sa collection de plantes, etc., quel naturaliste suffirait en même tems à toutes ces occupations? Certes, les savans français ont laissé partout de nobles exemples de leur dévouement pour les progrès des sciences; et dans cette dernière circonnavigation autour du globe, MM. Quoy et Gaimard ont acquis de justes droits à la reconnaissance de tous les amis de l'histoire naturelle.

L'homme est le premier sujet de leurs observations zoologiques. On sait que plusieurs races distinctes et bien caracté-

risées ont peuplé les îles de l'Océanie; mais on y remarque aussi quelques nations dont les traits annoncent un mélange de races, des croisemens réitérés à des intervalles de tems plus ou moins longs. A quelques égards, ces insulaires peuvent être comparés à certains peuples de l'Europe dont la physionomie primitive a totalement disparu, qui n'offrent plus rien que l'on puisse regarder comme indigène. Les *Papous* sont l'une de ces races métives dont il est fort difficile de retrouver l'origine. Nos voyageurs purent les observer à loisir pendant une relâche de vingt jours aux îles de Rawack et de Vaigiou. Ils remarquèrent parmi eux des nègres peu différens de ceux d'Afrique, et quelques individus presque blancs dont la chevelure longue et flottante, et les traits plus délicats que ceux des autres indigènes semblaient dénoter un mélange de sang chinois, peut-être même européen; mais le reste de la population ne ressemble nullement à aucune des races répandues dans l'Océanie, ni à celles du continent. Quelques crânes de Papous, apportés en Europe par nos voyageurs, furent mis sous les yeux de M. le docteur Gall : le célèbre anatomiste y remarqua sur-le-champ une déformation qu'il nomme *rachitique*, et qu'il attribue aux habitans des lieux bas et humides. Effectivement, les Papous dont il s'agit vivent sur un sol marécageux, habituellement inondé, et placent leurs cabanes sur des pieux, au milieu de ces inondations.

Ce peuple ne manque point d'intelligence, et pourrait, selon nos observateurs, parcourir, aussi bien que les Européens, tous les degrés de la civilisation; mais il montre un goût pour la chair, un instinct carnassier auquel on attribue sa propension au meurtre, et même à l'anthropophagie. Tel est, dit-on, *l'homme de la nature*, bien différent de l'être idéal créé par l'imagination de certains moralistes, ennemis de toutes les institutions humaines. Non, le Papou n'est pas l'homme de la nature, non plus que la fiction de J.-J. Rousseau et de ceux

qui se croient ou se disent ses disciples. Pour que cette expression eût un sens raisonnable, il faudrait qu'elle servît à désigner un être abstrait, l'homme dépouillé par la pensée de toutes les modifications qu'il a subies en raison des circonstances au milieu desquelles il a vécu, et ramené à ce qui constitue son essence, c'est-à-dire, à ses facultés et à ses besoins. En un mot, c'est la *nature de l'homme* que nous avons besoin de connaître, et non l'objet fantastique nommé si mal à propos l'*homme de la nature;* et pour apprendre à connaître la nature humaine sous tous les aspects réellement utiles aux progrès des sciences morales, il n'est pas nécessaire d'aller observer les habitans des forêts de l'Amérique, les anthropophages de la Nouvelle-Zélande ou d'Ombai, non plus que les peuplades inoffensives reléguées vers les glaces polaires : il suffit d'étudier l'homme dans chaque pays, à la campagne ou à la ville, ou même dans les capitales.

Pour exposer leurs observations, nos deux naturalistes suivent l'ordre des lieux où il s'arrêtèrent. Rio-Janeiro fut leur première relâche : cette capitale, ses environs et tout le Brésil sont peut-être mieux connus aujourd'hui, dans toute l'Europe, que plusieurs contrées européennes. Cependant, MM. Quoy et Gaimard y trouvèrent l'occasion d'ajouter de nouveaux détails à des faits déjà connus, et de rectifier quelques anciennes erreurs. Deux animaux du nouveau continent, le coati (raton de Buffon), et l'aï, ou paresseux, furent nourris quelque tems à bord de *l'Uranie*. Les habitudes sociables du premier furent un objet de distraction pour l'équipage; mais le second attira plus sérieusement l'attention des naturalistes. Ils constatèrent que cet animal a deux orifices distincts, l'un pour la génération, et l'autre pour les évacuations nécessaires; et qu'à cet égard, il ne diffère point des autres animaux de sa classe. Ils virent aussi que ses mouvemens ne sont pas à beaucoup près aussi lents qu'on l'a dit : l'individu qu'ils observaient attei-

gnait en vingt minutes le haut d'un mât de cent vingt pieds; il nageait très-bien, et plus vite qu'il ne grimpait. Ces faits, quoique très-remarquables, n'empêcheront point que l'aï ne conserve le nom de *tardigrade*. Ajoutons qu'il est bien plus facile de monter le long d'un mât, où tout est disposé pour cette ascension, que sur un arbre dont le tronc, droit et lisse jusqu'à une grande hauteur, refuse tout point d'appui. Quant au talent de l'aï pour la natation, c'est une découverte dont il faut rendre grâce au hasard qui conduisit un individu de cette espèce à bord d'un vaisseau; on ne l'eût jamais faite dans les forêts où ces animaux vivent loin des eaux dont ils n'ont aucun besoin. Les anciens naturalistes ne les ont pas traités avec une trop grande injustice, quoique les descriptions qu'ils en ont faites ne soient pas tout-à-fait exactes. Buffon s'attache même à faire voir que leur existence n'est pas aussi misérable qu'on le croirait au premier coup d'œil, et que, dans ses productions les plus négligées en apparence, *la nature se comporte plutôt en mère qu'en marâtre.*

Reprocherons nous à nos voyageurs de nous faire parcourir l'immense étendue du Brésil, que certainement ils n'ont point parcourue dans l'intervalle d'une relâche? Il semble qu'une relation de voyage devrait être écrite sans le secours des livres; on demande au narrateur ce qu'il a vu, et non ce que l'on peut apprendre sans lui. Ceux qui voudront acquérir les connaissances que les livres peuvent procurer sur l'intérieur du Brésil, consulteront M. Auguste de Saint-Hilaire et les autres voyageurs qui ont pénétré dans ses immenses forêts, franchi ses hautes montagnes, suivi le cours de ses grands fleuves. Ce que l'ouvrage de MM. Quoy et Gaimard contient sur le Brésil est exact, important, présenté avec ordre et clarté; mais ce n'est point assez pour un sujet aussi vaste: on n'est point dispensé de recourir aux auteurs qui en ont parlé spécialement.

Au cap de Bonne-Espérance, la récolte zoologique ne put être abondante. Aucune espèce de quadrupèdes propres à cette contrée ne s'offrit aux naturalistes; leurs observations se bornèrent à deux espèces d'oiseaux à langue plumeuse et rétractile, les souïmangas et les promérops; ces derniers volent difficilement, embarrassés de l'inutile ornement d'une longue queue, fort belle sans doute lorsque l'oiseau est perché, mais fort incommode lorsqu'il veut se mouvoir. « Nous ferons connaître plus loin, disent nos auteurs, les rapports naturels d'organisation qui lient ces oiseaux avec certaines familles de la Nouvelle-Hollande, de même que la ressemblance des localités qu'ils habitent. »

Timor et l'archipel des Papous se présentent sous un aspect très-différent : la première île dont le sol est généralement peu profond n'est pas couverte, comme celle des Papous, d'arbres gigantesques surchargés de plantes parasites et enlacés de lianes. On remarque même, dans ces dernières îles, des forêts qui se prolongent dans la mer, en sorte que les canots peuvent voguer entre les arbres. Dans ces lieux où la végétation déploie tout son luxe et toute sa puissance, on ne trouve que des oiseaux de grande taille; les petites espèces recherchent les sous-bois et les lieux moins fourrés où ils peuvent se mouvoir et se nourrir avec plus de facilité. Le seul quadrupède que les naturalistes purent s'y procurer est le phalanger, qui est le *paresseux* de ces îles. Stupides et lents, comme l'aï d'Amérique, ils diffèrent de cet animal par le genre de leur nourriture : ceux-ci vivent de fruits, et dévorent même la chair crue. L'intérieur de ces îles, dont quelques-unes sont assez grandes, n'a pas été visité par les naturalistes; la botanique et la zoologie y feront peut-être un jour d'importantes acquisitions.

Les maladies dont les équipages étaient attaqués forcèrent M. de Freycinet à relâcher aux îles Mariannes. Les naturalistes y observèrent à loisir la roussette *keraudren*, chauve-souris

qui ne craint point la lumière, et qui vole en plein jour. Leur séjour prolongé à l'île de Guam, la plus grande des Marianne, les mit en état de compléter l'ornithologie de ce petit archipel. Aux îles Sandwich, ils ne purent se procurer, ni même apercevoir le très-petit oiseau dont les plumes rouges forment les manteaux des chefs. C'est à la Nouvelle-Hollande qu'ils devaient trouver le plus d'objets nouveaux, enrichir leurs collections et préparer la plus grande partie des matériaux de cet ouvrage. Nos auteurs décrivent sommairement cet île immense, l'aspect du sol aux environs de la ville de Sidney, les animaux indigènes, et la guerre d'extermination que l'homme civilisé a déclarée aux espèces déprédatrices, tandis que son imprévoyance poursuit avec le même acharnement, quoique par d'autres motifs, les espèces les plus innocentes lorsquelles ont le malheur de fournir d'utiles dépouilles. Le paisible kanguroo est déjà très-rare aux environs de Sidney; attaqué par les naturels et par les nouveaux colons, il disparaîtra à mesure que l'homme étendra son domaine, et la connaissance de cette espèce d'animaux ne sera perpétuée que par les écrits sur l'histoire naturelle. Les oiseaux échappent plus facilement à ces causes de destruction. On sait déjà que plusieurs espèces appartiennent exclusivement à la Nouvelle-Hollande. Tels sont « le beau *manure*, qui déploie en lyre élégante les plumes de sa queue; la perruche à bandeau rouge, qui conserve long-tems après sa mort l'odeur aromatique des fruits d'eucalyptus dont elle se nourrit; le *philédon*, à pendeloques, le plus grand de ce genre, et ensuite une espèce grisâtre dont nous avons nourri pendant quelques jours des individus, en leur présentant de l'eau sucrée dans laquelle ils plongeaient sur-le-champ leur langue effilée. » Ici, nos auteurs rappellent ce qu'ils ont dit des souïmangas et des promérops du cap de Bonne-Espérance, et ils font remarquer que les contrées où ces oiseaux suceurs abondent ont nécessairement plusieurs traits de ressemblance dans leur constitution physique. Il faut que les

sucs mellifères s'y trouvent en tout tems en assez grande quantité; que, par conséquent, le sol ne soit pas occupé par de grands arbres, couvert de forêts obscures et d'une grande étendue. Une grande partie des côtes de la Nouvelle-Hollande se présente sous le même aspect que la plaine du cap de Bonne-Espérance; de grands espaces arides, ou ne produisant que des arbrisseaux et des plantes herbacées à feuilles dures et garnies d'épines; une teinte grisâtre sur toute la végétation, une monotonie désagréable; mais dans toutes les saisons, des fleurs mielleuses ou des sucs qui fournissent une nourriture convenable à ces oiseaux, destinés à vivre, comme les abeilles, dans un air pur, sur des végétaux éclairés par un soleil brillant et chargés de tous les trésors du printems.

La dernière station de nos deux naturalistes ne fut pas une relâche, mais un naufrage sur les côtes des îles Malouïnes; ils y perdirent la plus grande partie de leurs collections. Leur constance ne fut peut-être pas à l'épreuve de ce malheur; ils ne jugèrent pas sans prévention une terre qui leur avait été si fatale. « Les îles Malouïnes, disent-ils, ne paraissent propres qu'aux herbivores ou aux phoques amphibies. » Cependant, leur climat est plus traitable que celui de l'Islande, où l'homme a fixé sa demeure et trouve le secret d'être heureux. On ne leur préfèrera pas même les Orcades, que l'on peut regarder comme tempérées, en comparaison de la froide Islande. Les lagunes du fond de l'Adriatique, les marais des bouches du Rhin, les pâturages des Alpes au pied des glaces éternelles, ont été le berceau de nations illustres, industrieuses, et dont la prospérité n'a été troublée que par les orages politiques qui agitent aussi les plus grands empires et les renversent quelquefois. Le bonheur de l'homme sur la terre dépend beaucoup plus des causes morales que du sol et du climat : le premier de ses besoins est de vivre dans des lieux où ses facultés ne soient ni dénaturées ni restreintes; où il puisse les développer et les exercer dans

leur plénitude. Ce sera vainement que la nature lui aura prodigué ses dons les plus précieux, s'il ne peut en jouir avec sécurité, si les lois ne lui assurent point une garantie suffisante, si des castes orgueilleuses avilissent sa nation, si des institutions absurdes ou cruelles rendent les mœurs barbares, repoussent l'instruction et les perfectionnemens dont elle est la source. En prenant l'état social tel qu'il est, on pourrait citer des pays très-fertiles dont les habitans vivraient plus heureux s'ils étaient transportés aux îles Malouines.

Après ces notions sommaires sur les pays parcourus par l'expédition, nos zoologues placent les descriptions méthodiques des animaux qu'ils ont observés. Les trois livraisons que nous avons sous les yeux présentent six genres de mammifères et sept espèces; un appendice sur les phoques et les cétacés n'a pas reçu la forme méthodique : les auteurs n'ont pas regardé comme assez complètes des observations faites au milieu du plus grand désastre, dans la situation d'esprit et de corps la plus pénible, lorsque le premier soin de tous était de ne point mourir de faim, et le premier devoir des médecins de s'occuper des malades. Ce ne fut qu'aux îles Malouines qu'ils virent des phoques et des dauphins. Un phoque, de l'espèce que les Américains ont nommé *lion marin*, suffit, durant plusieurs jours, à la nourriture de cent vingt personnes; on estima qu'il devait peser plus de deux mille livres. Le phoque à fourrures, la plus précieuse des espèces que l'on trouve dans ces îles, fut décrit d'après un individu mâle qui paraissait avoir atteint ses plus grandes dimensions. D'après les faits recueillis par nos observateurs, il paraît que certaines espèces de cétacés connaissent les douceurs des habitudes sociales, et que ces mammifères manifestent, même au sein des mers, la supériorité d'instinct qui caractérisent leur classe.

Nous suivrons avec intérêt les publications successives de cet important ouvrage. L'ornithologie est déjà commencée dans la

3e livraison; mais il sera plus convenable d'en rendre compte lorsque nous connaîtrons tout ce que MM. Quoy et Gaimard ont ajouté à cette partie de l'histoire naturelle. Nous pourrions nous dispenser de parler de l'atlas : on sait depuis long-tems à quel point de perfection les artistes français ont porté cette application des arts du dessin. Les noms de MM. Prevost et Coutant sont assez connus, et cet ouvrage ne peut qu'ajouter à leur réputation.

Ferry.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques, *depuis la renaissance des lettres;* traduite de l'anglais de *Dugald* Stewart, et précédée d'un *Discours préliminaire;* par *J.-A.* Buchon (1).

La première partie de cette Histoire avait été placée à la tête du supplément de l'*Encyclopédie Britannique*, en forme d'*Introduction;* les deux autres parties ont paru ensuite dans le cinquième volume du même recueil. L'utilité généralement reconnue de ce travail a déterminé M. Buchon à le traduire pour en répandre la lecture en France; et, afin de le faire mieux apprécier encore par les lecteurs français, il l'a fait précéder d'un Discours préliminaire, destiné à leur rendre plus facile l'étude de l'ouvrage. Comme M. Dugald Stewart compare et juge tous les divers systèmes de philosophie, en les rapprochant de celui qu'il professe, et qui domine dans l'école écossaise, M. Buchon, qui n'y est pas étranger, a cru indispensable de nous y arrêter quelques momens. Pour cela, il nous présente un extrait des leçons que M. Cousin a données à l'Académie de Paris, et dans lesquelles ce savant professeur a exposé avec une grande précision l'histoire et l'esprit de cette école, dont voici la substance.

---

(1) Paris, 1823. 3 vol. in-8°. J.-G. Levrault, à Paris, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 33; et à Strasbourg, rue des Juifs, n° 33. Prix 18 fr.

Lord Shafteabury distingue un ordre d'affections sociales, tout autres que les affections privées, et qu'il appelle *impersonnelles* et désintéressées. Partant du même point de vue, Hutcheson fait reposer son système sur le *plaisir du bien* (1); et A. Smith, sur la *sympathie*. Fergusson va plus loin encore, il proclame la loi de la perfection. Enfin, c'est Reid le premier qui établit ce qu'on appelle proprement la philosophie écossaise, philosophie qui se fait remarquer par ses principes, par sa méthode, et surtout par le zèle de ses partisans. En suivant les traces du fondateur de cette école, celui qui a mieux régularisé l'ensemble de sa doctrine, et qui a tâché de remplir les lacunes laissées par le maître, est l'auteur de l'histoire dont nous allons rendre compte.

D'après M. Dugald Stewart, la renaissance de la philosophie date de l'époque à laquelle on fait ordinairement remonter la renaissance des lettres. Il regarde les siècles précédens comme morts pour les sciences. M. Mackintosh, voulant relever les droits de la scolastique, qui, dieu merci, ne manque pas d'avocats, s'étudie à reculer cette époque, autant que possible, au milieu du moyen âge. M. Buchon a jugé utile d'exposer les remarques de ce critique, et de nous engager dans ces siècles de ténèbres, en y cherchant les germes des connaissances du nôtre, et même des siècles à venir. Ainsi, tous les deux rétablissent, dans l'histoire de la philosophie, les noms de saint Thomas, de Scot, d'Occam, et même les casuistes, que M. Dugald Stewart avait entièrement oubliés, ou plutôt dédaignés.

Nous conviendrons volontiers qu'on a pu être peu juste à l'égard de quelques-uns de ces écrivains, qui méritaient d'autant plus notre attention qu'ils ne se laissèrent pas toujours entraîner par les erreurs et les préjugés de leur tems. Mais nous craignons toutefois qu'on ne finisse par chercher, dans cette longue

(1) Qui tient à la sensibilité intérieure.

nuit qui nous a précédés, des fantômes qui n'ont aucune réalité, ou, ce qui est pire encore, des questions que l'on voudrait remettre en vogue, après qu'elles ont fatigué long-tems nos esprits; nous regardons en conséquence comme dangereuse cette espèce de prédilection que l'on paraît accorder à des siècles qui, si on les a quelquefois trop dépréciés, ne méritent pas néanmoins d'être, pour ainsi dire, rappelés à la vie.

Depuis quelque tems, on aperçoit une sorte de retour vers certaines opinions que l'on avait entièrement abandonnées, comme ne pouvant plus convenir à l'état de nos connaissances et de nos recherches. Je me souviens de celles qui dominaient dans les écoles pendant ma première jeunesse. On discutait à peu près les mêmes questions, et avec le même intérêt qu'on le fait aujourd'hui dans des écoles fort accréditées. On a même avancé quelquefois que l'esprit de la Sorbonne était passé dans l'Université d'Édimbourg. Nous n'avons pas cessé pour cela de reconnaître la supériorité des talens et des méthodes, qui rendent cette université digne de l'estime et de la considération du public. Mais il n'est pas moins vrai de dire qu'on a déjà recommencé à s'occuper de quelques discussions surannées, avec la même chaleur qu'on avait montrée pour les rejeter.

En veut-on une preuve curieuse? Un des plus grands métaphysiciens du siècle dernier a été, sans contredit, l'abbé Genovesi. Élevé dans l'école de Leibnitz et de Wolf, et appréciant les méthodes de Bacon et de Locke, il avait fait de longues et profondes analyses de tout ce que les métaphysiciens de son tems regardaient comme d'une haute importance. Après avoir consommé la plupart de sa vie dans ce genre de recherches, il publia jusqu'à cinq volumes sur les *Élémens* de la métaphysique. Ce qu'il fit de mieux encore, c'est le jugement que, dans un âge avancé, il porta lui-même sur ses premiers ouvrages. Étant entré par hasard chez un libraire où

il aperçut, au milieu de beaucoup d'autres livres, quelques volumes reliés avec beaucoup de luxe, et ayant lu sur le frontispice, le titre d'*Élémens de métaphysique :* « Grand Dieu ! s'écria-t-il, si de simples élémens remplissent tant de volumes, que seront des traités complets sur ces matières ? Pauvre métaphysique! continua-t-il, c'était la fille la plus petite et la plus spirituelle de Jupiter, qu'on a couverte du masque le plus lourd et le plus laid (1) ! » Il ne s'en tint pas là : il donna un petit *Traité* des sciences métaphysiques ; et, ce qu'il y a de plus remarquable, il n'y admit presque aucune des questions imposantes qui constituaient auparavant ce qu'on appelait la métaphysique.

Tel est ordinairement le sort d'un certain genre de recherches et d'opinions, et par suite des livres qui les contiennent. D'après cette longue expérience, l'homme sage devrait se borner à un petit nombre de vérités qui lui sont utiles, et regarder les autres opinions comme un spectacle tout au plus amusant. Malheureusement, il se laisse trop souvent entraîner par leur tourbillon !

M. Dugald Stewart est sans doute du petit nombre de ces métaphysiciens qui, distinguant les effets de l'illusion des caractères de la vérité, et ne se laissant imposer ni par l'autorité des écoles et des écrivains, ni par l'influence du moment, qui très-souvent domine les unes et les autres, expose les plus grands systèmes, ou plutôt les hypothèses les plus accréditées avec un sentiment d'indépendance et d'impartialité, honorable pour l'école et le siècle auxquels il appartient. Il en saisit les rapports ; il en poursuit les progrès ; il en détermine les principes et les conséquences. Quoique sur un plan plus étendu, mais plus rapide que celui de M. Degérando, souvent il ne laisse rien à désirer dans ses analyses comparatives, en re-

(1) Voy. ses *Lettere Accademiche.*

traçant la marche et les vicissitudes de la science, ainsi que les caractères et l'influence des écrivains les plus célèbres qui l'ont cultivée.

Après avoir rappelé ce qui lui a paru digne de quelque mention avant Bacon, M. Dugald Stewart entreprend une description détaillée de tout ce qu'on a fait de plus important dans les sciences métaphysiques, depuis la publication des œuvres de Bacon jusqu'à celle de l'*Essai sur l'entendement humain*, par Locke. Ainsi, il nous conduit dans l'école servile de Hobbes, et dans celle de ses antagonistes, qui, bien que plus raisonnables, ne sont pas toujours aussi méthodiques et aussi profonds que cet avocat du pouvoir absolu. De l'Angleterre il passe en France; c'est là qu'après avoir donné quelque idée de cette philosophie prétendue légère, qu'avaient fondée, au XVI^e^ siècle, les Montaigne, les Charron, puis les La Rochefoucauld, il s'arrête plus particulièrement sur celle de Descartes, de Gassendi, de Malebranche, qu'on regarde comme plus profonde. Ne trouvant pas d'objets dignes de son attention hors de France, au XVII^e^ siècle, il entre bientôt dans l'histoire du siècle suivant.

Il commence par l'examen des ouvrages et des principes de Leibnitz et de Locke, et passe ensuite en revue les prétentions de leurs partisans qui ne cessent de se disputer encore le terrain. C'est au milieu de ces controverses métaphysiques que l'on voit paraître successivement Newton, Clarke, Collins, Jonathan Edwards, Bayle, Berkeley, Hartley, Hume, etc. Condillac, Kant, et quelques-uns de leurs disciples les plus distingués, terminent cette revue philosophique sans doute plus intéressante qu'instructive.

Nous ne suivrons ni M. Dugald Stewart, ni M. Buchon dans leurs détails historiques; nous ne pourrions en donner que des indications trop vagues et trop générales, par conséquent obscures ou confuses, surtout lorsqu'il s'agit de distin-

guer avec précision des époques au moyen des systèmes et des écrivains qui leur appartiennent. Il arrive souvent que, pour nous en imposer, on nous présente en masse des idées et des faits dont on confond les dates et les rapports, et qui, s'ils étaient bien précisés, prouveraient tout le contraire de ce que l'on avait l'intention de prouver. L'exemple des autres nous rend circonspects à cet égard. Mais nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer l'omission des noms de quelques écrivains qui ont, selon nous, assez de titres pour n'être pas ainsi totalement oubliés. Comme M. Dugald Stewart n'a point mis la dernière main à son travail, et qu'aucun autre ne saurait l'achever aussi bien que lui, nous nous empressons de soumettre à son jugement quelques remarques concernant l'Italie, que l'amour de la science plutôt que du pays nous engage à lui adresser.

Il semble que l'auteur ait traité Machiavel avec peu d'équité (1) : il n'a trouvé dans aucun de ses écrits ce vif désir du bonheur de la race humaine, ou ce zèle brûlant pour l'intérêt de la justice et de la vérité, dont M. Dugald Stewart est profondément pénétré, et qui devraient diriger tout auteur qui écrit sur la morale et la politique. Plusieurs Italiens ont répondu à cette imputation souvent reproduite (2). Nous remarquerons seulement qu'il ne faut pas oublier ce que Machiavel a fait, ce qu'il a souffert pour servir sa patrie ; de pareils sacrifices prouvent assez qu'il n'était pas étranger à cet esprit de bienveillance que l'on voudrait lui contester. Il célébra même cette vertu sublime dans plusieurs endroits de ses *Discours* sur Tite-Live, avec une éloquence qui suppose une profonde con-

(1) T. 1, p. 63.

(2) *Voy.* un opuscule de M. Leoni dont nous avons parlé ci-dessus (*Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 373), et surtout un *Mémoire* détaillé de l'avocat Galanti, sur le même sujet.

viction; et si la fatalité des circonstances le porta à rédiger son malheureux traité du *Prince*, il dit lui-même avoir recueilli ce que les anciens avaient écrit ou fait à ce sujet. Il ne révéla donc pas une pratique nouvelle aux Médicis, dont il avait abhorré la tyrannie et éprouvé la vengeance. Lors même qu'il eût voulu les ménager, et leur laisser, ainsi qu'à leurs successeurs, un code d'iniquité, il a plutôt éclairé les peuples sur les doctrines mystérieuses du pouvoir, que les despotes sur une pratique qui leur était bien connue. Mais, pour le juger exactement, il faudrait comparer la doctrine du *Prince* avec celle des *Discours sur Tite-Live*, mieux qu'on ne l'a fait peut-être jusqu'ici; et ce n'est pas le moment d'entreprendre cet examen.

M. Dugald Stewart dit (1) que les écrits d'Alberigo Gentili sont plus connus en Angleterre et en Allemagne qu'en Italie, son propre pays. Nous pouvons assurer, au contraire, que les Italiens se sont même trop souvent fait gloire de son traité, *de Jure belli*; ils le regardent non-seulement comme le précurseur, mais encore comme le maître de Grotius. Ce qu'il importe le plus de remarquer, c'est que Gentili ne fut ni le seul, ni le premier qui chercha à balancer l'effet du *Prince* de Machiavel. Nous avons rappelé ailleurs (2) plusieurs écrivains qui suivirent, en Italie, une route absolument contraire, même avant que des théologiens eussent entrepris de condamner ses écrits pour des opinions de toute autre nature. Et certes, sans nommer la plupart des historiens du XVI^e^ siècle, Giannotti, Contarini, Paruta, Botero, etc., prouvent assez combien les Italiens cherchèrent à répandre en même temps une doctrine totalement opposée à celle du *Prince*.

Nous convenons avec M. Dugald Stewart que Campanella

(1) T. I, p. 75.

(2) *Histoire littéraire de l'Italie*, par GINGUENÉ, t. VIII, p. 184.

ne mérite pas tous les éloges que lui a prodigués Leibnitz, qui le plaçait sur la même ligne que Bacon, et même au-dessus de Hobbes. Il nous semble cependant que si Campanella n'est pas aussi méthodique et aussi précis que Hobbes, il a souvent des vues plus étendues, plus justes, plus libérales que lui. Ce dernier n'a fait, en quelque sorte, qu'ajouter à une doctrine servile et déjà vulgaire, tandis que l'autre s'élève souvent à des idées généreuses et neuves, qui, lors même qu'elles ne seraient pas assez fondées, tendaient toujours à réformer une société déjà languissante et dégénérée.

Entrant dans l'histoire du XVII^e^ siècle, M. Dugald Stewart dit que l'esprit philosophique, qui avait pris naissance en Angleterre et en France, n'a laissé que peu ou point de traces de son existence dans le reste de l'Europe. Pour ce qui regarde l'Italie, nous convenons que, soit à cause de l'inquisition romaine, soit par d'autres circonstances particulières, les Italiens ne s'adonnèrent pas trop, dans cette période, à la science de l'esprit. Mais n'est-ce pas là, peut-être, la cause principale pour laquelle ils cultivèrent avec tant de succès la science des corps et du mouvement? Quoi qu'il en soit, l'école de Galilée et de ses nombreux disciples n'a-t-elle pas été plus utile aux progrès de la philosophie que toutes les écoles des métaphysiciens de leur siècle? Au reste, pourquoi notre historien, en passant en revue les commentateurs de Grotius, Puffendorff et les Cocceius, a-t-il entièrement oublié G.-V. Gravina, cet écrivain qui, dans les deux premiers livres de son grand ouvrage, *De originibus juris*, déposa les germes féconds de beaucoup de vérités que Montesquieu et Rousseau n'ont pas dédaigné de développer, et que notre auteur n'a point négligé d'examiner dans leurs ouvrages?

Ce qui nous paraît encore plus étrange, c'est qu'il ait laissé de côté l'Italie, pendant tout le XVIII^e^ siècle. Il est vrai que l'historien avoue, avec une franchise digne de son caractère,

qu'il ne connaît aucun Italien bien célèbre qui ait, depuis peu, consacré ses talens à la philosophie métaphysique (1). Il ne cite, et même, il nous semble, d'après l'autorité d'autrui, que Gerdil, Genovesi, Boscovich et quelques autres; ce qui lui fait soupçonner que la logique et la métaphysique proprement dite ne sont pas en général du goût des Italiens modernes. Qu'il nous permette de faire avec la même franchise les remarques suivantes.

M. Buchon, qui a bien senti ce vide dans l'Histoire de M. Dugald Stewart, voulant du moins l'indiquer, a fait quelque mention de l'*Histoire idéale* de Vico. Mais ce philosophe napolitain n'a point borné là ses recherches métaphysiques. Il florissait au commencement du XVIII^e^ siècle, et aucun de ses contemporains ne montra un esprit plus étendu et plus fécond dans ce genre de connaissances. Non-seulement il osa soumettre à des lois constantes la marche à la fois progressive et périodique des nations et de l'espèce humaine, mais il chercha aussi à déterminer l'origine et les rapports des idées les plus importantes, relatives aux sciences morales et politiques. Notre historien dit quelque part que Bacon n'a été connu et apprécié que fort tard. Bacon cependant était un des auteurs favoris de Vico, ainsi que Tacite et Platon; et, fort de leurs principes, il entreprit de remédier aux imperfections qu'il aperçut dans les systèmes de Grotius, de Selden et de Puffendorff. Il tâcha de suivre ce qu'on appelle le droit de la nature et des gens, en le considérant dans son origine et dans ses progrès; ce droit lui paraissait toujours et partout le même, quoique plus ou moins modifié, au milieu de tant de mœurs et d'opinions différentes. Il lui assignait encore une sorte de cours périodique, dans lequel il est toujours ramené au même point d'où il était parti. Il développa ce qu'on a nommé dans la suite instinct ou sens

(1) T. III, p. 117.

moral, et qu'il appelait *sens commun ;* il commenta ce principe d'activité de l'esprit, cette tendance à l'action qui constitue la liberté de l'homme. Malheureusement, la nature de ses idées était trop au-dessus de son siècle et de son pays pour que les Italiens de son tems pussent en profiter; ils réparent, quoique un peu tard, cette omission, et peut-être célèbrent-ils aujourd'hui un peu trop ce qu'ils avaient jusqu'ici trop négligé.

Celui qui le premier, ou plus que tout autre, apprécia et répandit la doctrine de Vico, fut ce Genovesi, que M. Dugald Stewart semble connaître plutôt par ses leçons sur l'économie politique que par ses écrits sur la métaphysique. Nous avons remarqué qu'il poussa si loin ses recherches dans ce genre, qu'il finit par s'en dégoûter. C'est à lui cependant que l'Italie doit un grand nombre d'élèves qui ont cultivé avec succès les *sciences métaphysiques*, qu'il avait enfin réduites à la *cosmologie*, à la *théologie* et surtout à l'*anthropologie*.

Pendant que Genovesi accréditait ces études dans l'Italie méridionale, un autre écrivain, qui n'est pas aussi connu qu'il le mérite, Jacopo Stellini, professait les sciences morales dans l'Italie septentrionale. S'occupant spécialement de la génération des idées, il examina la statue de Condillac, et trouva, avant tant d'autres, que les idées que cet idéologue attribuait à un seul de nos organes dérivent du concours de plusieurs. A l'exemple de Vico, il osa tracer aussi un tableau philosophique, très-précis, de l'origine et du progrès des mœurs. C'est là qu'il renferme, en peu de pages vraiment savantes, l'histoire et la dépendance des plus grands phénomènes moraux, politiques et intellectuels, avec une concision et une rapidité étonnantes. Mais le plus grand ouvrage qu'il nous a laissé est un cours de morale, qu'il donna au public, étant professeur à l'Université de Padoue.

Personne n'avait encore fait une analyse plus suivie et plus

détaillée des facultés de l'homme que Stellini. Supérieur aux préjugés qui dominaient de son tems cette science en Italie, il décrit et juge les affections, les passions, les vices, les vertus, les droits. Il reconnaît l'homme naturellement bienveillant et sociable, sans s'égarer dans les hypothèses des philosophes et en ne consultant que la nature : il ne lui trouve d'autre but que la félicité, et il la fait reposer dans l'usage le plus convenable de ses facultés ; mais la nature leur ayant assigné des bornes qu'aucune ne doit franchir, il en résulte une sorte d'accord ou d'équilibre entre elles ; et c'est en cela que, selon Stellini, consiste la perfection ou la félicité de l'individu.

Je ne parle pas ici des leçons de philosophie de F.-M. Zanotti. Quoique louées par le cardinal Gerdil, et remarquables plutôt par l'élocution, elles sont bien loin d'être comparables à celles de Stellini. Mais il ne faut pas oublier cette dispute à laquelle le même Zanotti donna occasion, sur la nature de la volupté et sur le caractère de la morale des stoïciens. Plusieurs Italiens y prirent part, et tous prouvèrent du moins qu'ils n'étaient pas étrangers à ce genre d'études.

Je pourrais encore, avec plus de raison, faire mention de deux nobles Napolitains, F.-M. Spinelli et P.-M. Doria, dont le premier soutint la supériorité des principes de Descartes sur ceux de Locke, et l'autre fit un examen plus sévère des doctrines de ces deux philosophes. Mais celui qui mérite d'attirer encore plus notre attention, c'est un Calabrois, F.-A. Piro. Porté naturellement à la méditation et à la retraite, il entra dans l'ordre des minimes, et il eut l'imprudence et le malheur d'écrire et de publier ce qu'il pensait, ou ce qu'il regardait comme vrai. Il s'était long-tems appliqué à l'analyse de la nature de l'homme, et quelques *Réflexions sur l'origine des passions* furent le fruit de ses premières études. Locke venait de hasarder qu'il n'est peut-être pas impossible à la toute-puissance de Dieu de donner à la matière la faculté de penser ; ce

qui signifie, en d'autres termes, que l'unité de la pensée n'est pas incompatible avec l'étendue de la matière. Piro voulut approfondir cette hypothèse, et alla plus loin que Locke lui-même. Ce fut assez pour que le livre et son auteur fussent poursuivis par l'inquisition et par l'ordre monastique auquel Piro appartenait. Celui-ci n'abandonna point pour cela ses méditations métaphysiques; plus sage, il y chercha, au contraire, un moyen de faire une amende honorable pour sa première imprudence. Il attaqua le système des manichéens, tel que Bayle l'avait reproduit. Sa nouvelle hypothèse sur l'origine du mal, se fit remarquer parmi tant d'autres qu'on avait déjà imaginées sur le même sujet. Piro soutenait que les maux de tout genre, étant nécessaires pour l'exercice de la vertu, qui est le plus grand bien de la nature, cessent d'être des maux, dès qu'ils se rapportent à cette fin sublime dont ils sont les moyens, Il avait aperçu quelque trait de cette pensée dans Plutarque; et ce fut assez pour l'engager à en faire un système, fondé sur les principes de la métaphysique et de la théologie.

Des sujets plus importans furent traités par G.-R. Carli et F.-A. Grimaldi. Ils examinèrent, en même tems, l'un à Mantoue, et l'autre à Naples, les idées que Rousseau venait de publier sur la nature et l'origine de l'inégalité parmi les hommes. Pendant que ce dernier cherchait à saisir les élémens primitifs qui distinguent les hommes, l'autre développait le même sujet et retraçait l'histoire et les propriétés de l'homme libre. Les recherches et les idées de ces deux écrivains mériteraient encore d'être mieux appréciées.

Celui qui, parcourant la même carrière, d'après les principes de Gravina, alla plus loin que tous ses devanciers, est Nicola Spedalieri, Sicilien. Théologien comme Valsecchi, Moniglia, Torre et Palmieri, qui tous ont cherché à défendre la religion naturelle et révélée, et plus logicien qu'eux tous, il attaqua, avec plus de succès, les opinions de Gibbon et de

Fréret. Mais l'ouvrage qui doit lui mériter une place honorable dans l'histoire des sciences morales et politiques, c'est celui qu'il publia, en 1791, *sur les droits de l'homme*. C'est là qu'il entreprit de démontrer que l'homme a des droits imprescriptibles au bien-être, droits que la société seule peut garantir, et qui sont spécialement consacrés par la religion chrétienne; il indique par quel moyen on peut assurer au milieu de la société l'exercice de ces droits naturels. Ce qui est plus digne d'attention, l'auteur n'hésite pas à rejeter ouvertement certaines maximes qui, bien que *canonisées* par l'usage et le préjugé, tendent plus ou moins directement au despotisme. Le pacte qui unit et retient les hommes en sociétés, n'est formé, directement et immédiatement, selon l'auteur, que par les hommes; il est entièrement leur ouvrage. Il déduit de ce principe les conséquences les moins communes, au moins à cette époque, en Italie. Ce qui est encore plus remarquable, cette production fut publiée, dit-on, sous les auspices de la cour de Rome, et les Italiens ne devraient pas l'oublier.

N'oublions pas non plus un autre métaphysicien napolitain, Gennaro Cestari, qui, enveloppé dans les désastres qui accablèrent ses compatriotes, à la fin du siècle dernier, et ne songeant, au milieu de l'exil le plus affreux, qu'aux intérêts de la philosophie, publia deux *Tentatives* sur la régénération des sciences. Non-seulement il montra mieux que beaucoup d'autres qui lui ont succédé dans le même travail, les imperfections de l'arbre encyclopédique de Bacon, ou de la division des connaissances humaines, que les encyclopédistes lui ont presque entièrement empruntée; mais il proposa aussi quelques essais préliminaires pour corriger ou réorganiser le système scientifique. Exercé dans les recherches métaphysiques les plus profondes, il y portait cet esprit de tolérance et de modestie qui en devrait être le résultat le plus légitime, et qui malheureusement est si rare parmi les professeurs de cette science. Supé-

rieur au prestige de certains mots, il cherchait à le détruire aux yeux de ceux qui cédaient à son influence. Il croyait prévenir, au moins, une foule de questions ridicules et quelquefois dangereuses, en développant les notions de matière et d'esprit. Versé dans la théologie, il en empruntait même les armes pour combattre les ennemis de la philosophie. On ne cessa point pour cela de le calomnier; il fut exposé à être poursuivi, comme la plupart de ceux qui l'avaient précédé.

Je ne parlerai pas de plusieurs autres métaphysiciens qui vivent encore; mais je ne puis me dispenser d'en excepter quatre, qui ont déjà assez de droits à la reconnaissance de la postérité : ce sont MM. Delfico, Romagnosi, Gioja et Galluppi.

Le premier, qui est le Nestor des idéologues et des publicistes d'Italie, après s'être fait remarquer parmi ceux qui ont le plus hardiment attaqué l'esprit et les principes de la jurisprudence romaine, et après avoir démontré l'abus qu'on fait encore de l'histoire dans toutes les sciences, a porté ses recherches sur l'origine, les élémens et les caractères du beau. Il a lu dernièrement, dans l'Académie de Naples, deux mémoires, où il a considéré la sensibilité imitative comme un principe physique de la sociabilité de l'espèce humaine, et de la civilisation des peuples, et la perfectibilité organique comme le principe physique de toute éducation. Ses aperçus, non moins ingénieux que féconds, nous font regretter que l'auteur ne leur ait pas donné assez d'étendue et un plus grand développement proportionné à l'importance du sujet.

M. Romagnosi, formé à l'école de Bacon, de Leibnitz et surtout de Bonnet, a poussé plus loin que tous ses contemporains l'esprit analytique dans les sciences du droit. C'est le Bentham de l'Italie. Nous lui devons la *Génèse* du droit pénal, l'*Introduction* au droit public, les *Recherches* sur le droit naturel, la constitution des états, etc. Partout il s'étudie à remonter aux grands principes, à développer et à coordonner

leurs résultats avec une méthode vraiment scientifique. Apprécié par les Italiens, il devrait aussi l'être par les publicistes écossais.

Les ouvrages de M. Romagnosi semblent destinés à la classe trop restreinte des hommes qui professent eux-mêmes la science; M. Gioja s'adresse à une classe plus nombreuse de lecteurs. Il répand dans ses ouvrages une sorte de clarté et de vivacité qui ajoute beaucoup à l'intérêt. Quoiqu'il ait traité de divers sujets de métaphysique, c'est des sciences morales et politiques qu'il s'est principalement occupé. Son *Nouveau prospectus des sciences économiques* prouve assez l'étendue de ses connaissances, et cette qualité de l'esprit qui sait embrasser et disposer toutes leurs branches. On distingue principalement son *Traité du mérite et de la récompense;* et dans ces deux ouvrages, ainsi que dans tous les autres, on reconnaît toujours un des métaphysiciens les plus habiles de notre siècle.

Nous terminerons cette esquisse historique par l'*Essai philosophique sur la critique de la connaissance*, de M. Galluppi. Né et élevé dans le fond de la Calabre, il a voulu connaître les écoles métaphysiques les plus célèbres de l'Europe. Il a entrepris ensuite d'examiner les principes et les préjugés de chacune de ces écoles, et il passe en revue les partisans de Descartes, de Leibnitz, de Kant et de Reid, ainsi que ceux de Locke, de Hume et de Condillac. Il juge même les métaphysiciens vivans les plus estimables, tels que MM. Destutt-Tracy, Degérando, Dugald Stewart lui-même. Sans adopter toutes ses observations, nous ne pouvons nous dispenser d'exhorter, d'après lui, les Italiens, qui souvent admirent trop les étrangers, à se faire admirer de même, en rivalisant avec eux dans l'analyse de l'esprit humain.

Par l'influence des écrivains que nous venons de rappeler, l'esprit philosophique s'est aussi introduit, en Italie, dans tous les genres d'écrits et de littérature. Nous avons souvent annoncé, dans ce recueil, des ouvrages sur différentes matières,

qui tous portent le même cachet. D'après Vico, Cesarotti et Soave, MM. Monti, Perticari, Niccolini, Grassi, Gigli, etc., ont traité, en philosophes, de la langue et de la grammaire. On a traité de même la poésie et les beaux-arts. D'après l'école du célèbre Parrini, MM. Manzoni, Foscolo, Visconti, Cicognara, Gherardini, Talia, etc., prouvent par leur exemple et par leurs théories, combien ils ont approfondi la science connue sous le nom d'*estétique*. Les diverses productions que nous devons en économie politique, à MM. Briganti, Mengotti, Ressi, Custodi, Valeriani, Bosellini, montrent combien l'école de Genovesi, de Galiani et de Verri à fait de progrès. Les doctrines bienfaisantes de Filangieri, de Mario Pagano, de Galanti, de Coco, de Galdi, ont été inspirées par le même esprit. Cet esprit philosophique se manifesterait encore davantage s'il était secondé par des circonstances plus favorables. Malheureusement, il lui manque un écrivain tel que M. Dugald Stewart, qui, avec le même amour de la science et de son pays, sache recueillir et ranimer ses rayons dispersés, pour le faire apprécier par les étrangers et par les Italiens eux-mêmes. C'est pour cela que nous nous sommes bornés à indiquer à peine les ouvrages les plus distingués de ces auteurs, et l'objet principal de leurs études. Le peu que nous en avons pu dire, paraît suffire pour leur accorder quelque place dans les rangs de ceux que M. Dugald Stewart n'a pas oubliés dans sa revue. Il n'appartient maintenant qu'à lui d'examiner leurs méthodes et leurs doctrines ou leurs hypothèses, avec ce jugement sûr qui caractérise son travail, et de les comparer et de les faire entrer dans son histoire, qui ne peut attendre sa perfection que de lui seul.

F. Salfi.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

AN INQUIRY INTO THE PRINCIPLES, etc. — RECHERCHES SUR LES PRINCIPES DE DISTRIBUTION DE LA RICHESSE *qui contribuent le plus au bonheur des hommes*; par *William* THOMPSON (1).

Aucune question, dans la science sociale, ne nous paraît présenter un intérêt égal à celle que M. Thompson a entrepris de traiter. Ce n'est point en raison de la richesse, prise abstraitement, mais en raison de la distribution de cette richesse, qu'un peuple participe à toutes les douceurs, à toutes les jouissances, que le travail accumulé de l'homme peut procurer à l'homme, ou, au contraire, qu'il sent les privations de la misère redoublées par la vue de l'opulence d'autrui. La question de la distribution de la richesse implique celle de la liberté ou de l'esclavage des classes travaillantes de la nation; elle implique celle de la moralité publique, qu'une heureuse médiocrité favorise, qu'une disproportion effrayante entre l'opulence et la misère rendent impossible : elle implique celle du progrès des lumières, qui est accéléré ou retardé par l'état d'aisance plus ou moins grande de ceux qui se livrent aux études : elle implique enfin celle de l'ordre politique tout entier; car les diverses classes de la nation ne maintiennent guère leur participation aux pouvoirs publics, qu'autant qu'elles ont pu défendre leur part dans la distribution de la richesse publique.

Le titre du livre de M. Thompson paraissait indiquer qu'il avait ramené la science de l'économie politique à son vrai principe, à celui dont elle ne devrait jamais s'écarter, le bonheur de l'espèce humaine. Nous avions, comme lui, été frappés de

(1) Londres, 1824; Longman. 1 vol. gr. in-8° de 600 pages; prix 14 shell.

ce que, parmi les économistes, plusieurs, prenant les moyens pour la fin, oubliaient l'homme, en s'occupant des produits de l'industrie de l'homme, et calculaient seulement comment la richesse pouvait s'accroître indéfiniment, sans songer à ce qui importait bien davantage, aux moyens de faire participer un plus grand nombre de créatures humaines au bonheur qu'elle peut procurer. Souvent, nous avions été tentés de dire, comme M. Thompson, dans ses observations préliminaires (p. v): « Que ces spéculateurs mécaniques ne comptaient pour rien, dans l'homme, l'intelligence et la sympathie ; qu'ils ne voyaient en lui qu'un instrument, tel que la charrue et le métier à tisser, ou tout au plus tel que le cheval, employé comme lui à produire... Que, du reste, recherchant seulement le plus grand produit, et la plus grande consommation possible, sans demander jamais par qui, ils ne s'informaient point si le produit était dû à un travail facile qui entretînt parmi la population la santé et la joie ; si, au contraire, il était dû à un travail excessif, qui détruisît le bonheur et la vie, autrement que pour calculer si la destruction plus ou moins rapide de leurs machines animées ou inanimées, augmenterait le prix de fabrique des produits. Quant à sa consommation, ils ne s'informaient pas davantage si les produits du travail de l'homme répandaient la joie et l'abondance parmi toute la population, ou s'ils étaient commandés pour satisfaire les caprices d'un petit nombre de riches vivant dans des palais, qui, toujours rassasiés de jouissances, demandent en vain à la variété de réveiller leurs sens endormis et leurs goûts émoussés. »

L'auteur du livre placé sous nos yeux, qui, d'après son titre même, se proposait de résoudre ce grand problème social, vit dans un pays où les spéculations les plus hardies sur les élémens de l'ordre social sont permises, et où elles sont en même tems sans danger, parce qu'une grande et glorieuse expérience les éclaire toujours : il a pu y voir l'industrie plus libre et de-

puis plus long-tems libre que dans tout le reste de l'Europe; la classe moyenne plus honorée, ses jouissances désignées par un mot propre à l'Angleterre, ses *comforts* mieux soignés; et cependant, les extrêmes de l'opulence et de la misère plus rapprochés, plus souvent en présence que nulle part ailleurs. Sa vue aurait pu embrasser à la fois, dans un espace peu étendu, tous les avantages et tous les abus de l'organisation européenne la plus perfectionnée : toutes les applications des théories de notre tems, à côté de tous les débris de la législation des siècles les plus barbares. Aussi, le titre seul du livre de M. Thompson a-t-il excité très-vivement notre curiosité.

Nous devons l'avouer, la première vue de cet ouvrage a fait succéder une sorte d'effroi à toutes nos espérances : le volume n'a que 600 pages; mais ces pages sont si longues, le caractère est si fin, l'impression si serrée, que 1,500 pages d'un in-8° ordinaire ne suffiraient pas à les reproduire. Patience encore, si, en feuilletant le livre, nous avions vu qu'il contenait des faits, des connaissances locales, des observations positives, des citations au bas des pages qui annonçassent des études antérieures; non, il était aisé de se convaincre que le livre était purement spéculatif; c'était une longue chaîne de raisonnemens, qui, si par malheur ils n'étaient pas justes, s'ils venaient à reposer sur une fausse base, ne nous laissaient espérer aucun fruit d'un immense travail.

Quand ensuite nous avons commencé la lecture, notre découragement a augmenté; jamais nous ne nous étions trouvés accablés par un plus grand nombre de mots pour transmettre un moindre nombre d'idées : jamais nous n'avions vu redoubler plus d'efforts, et des efforts plus vains, pour retourner de cent manières un argument, avant de trouver celle qui pouvait le rendre convaincant. Jamais nous n'avions vu un auteur s'y prendre de plus loin, se mettre à l'œuvre avec plus d'appareil pour établir une idée commune, ou déployer un plus grand luxe

d'argumentation pour prouver ce qui n'a pas besoin de preuves. Et cependant, chaque période d'un style difficile et peu correct est entravée par un si grand nombre d'idées accessoires, qu'on est obligé de réfléchir sur chaque ligne, pour ne pas perdre le fil du raisonnement, ou ne pas donner, sans s'en être aperçu, son assentiment à des principes que plus tard on voudra combattre. D'autre part, plus nous avancions, plus nous trouvions les preuves des qualités honorables de l'écrivain, de celles qui peuvent le mieux compenser l'absence des talens littéraires, et qui rendent plus pénible le rôle du critique.

Au premier abord, en voyant M. Thompson toujours animé d'une tendre sympathie pour toutes les souffrances de ses semblables, en le voyant toujours dirigé par un désir ardent de contribuer au bonheur de tous, sans acception de couleur, de race, de nation, en le voyant prêter une oreille aussi attentive aux plaintes du nègre dans les colonies, ou de l'esclave russe qu'à celles du paysan irlandais, ou du manufacturier de Birmingham, nous avons soupçonné qu'il appartenait à cette *Société des amis*, à cette admirable secte des quakers, qui, étrangère à toutes les rivalités nationales, embrasse tous les hommes dans son amour, et donne à tous le glorieux exemple du dévouement et des sacrifices pour la cause de l'humanité. Notre erreur, il est vrai, n'a pas pu durer long-tems; l'auteur joint, à son amour pour l'humanité et pour la liberté, un sentiment d'hostilité pour toutes les sectes religieuses, que l'on rencontre rarement en Angleterre, et dont l'expression est quelquefois blessante chez lui; elle forme un contraste sensible avec les sentimens de cette bienveillance universelle sur laquelle tout son système repose : et si son livre était de nature à avoir un plus grand nombre de lecteurs, il aurait probablement causé beaucoup de scandale.

Plus nous avons été trompés dans les espérances que le titre de ce livre nous avait fait concevoir, plus aussi nous avons

éprouvé de fatigue à nous faire une juste idée des *principes* qu'il annonce, et plus nous nous croyons obligés de présenter à nos lecteurs le résumé de ces principes. Nous le trouvons dans la *section quinzième du chapitre premier*, p. 173.

« Si nous sommes entrés avec un grand zèle et des détails minutieux dans l'exposition des preuves des propositions que nous avons mises en tête de chaque section de ce chapitre, c'est que nous avions l'intention d'établir un petit nombre de règles simples, intelligibles, et de la plus haute importance, pour servir comme de premiers principes dans la distribution de la richesse. De même que nous avons jusqu'à présent prouvé directement leur vérité, c'est-à-dire, leur accord avec l'organisation et les circonstances de l'homme, et leur tendance à préparer le plus grand bonheur qu'on puisse attendre de la richesse; de même, nous continuerons franchement et sans hésitation, dans les chapitres subséquens, à suivre plus loin la vérité, partout où elle pourra nous conduire, dans le développement de toutes les autres conséquences qui peuvent intéresser l'humanité, et qui paraissent découler d'un attachement sans déviation à ces simples règles. L'observation de ces règles ou lois conduira sans effort à la jouissance de la plus grande portion des bienfaits de l'égalité qu'on peut obtenir sans un dommage prépondérant, c'est-à-dire, sans violer la sécurité, et avec la sécurité, sans diminuer et finalement sans anéantir la production elle-même. Chaque personne exerçant des droits est naturellement tenue de respecter les mêmes droits dans tout autre membre de la communauté. Le grand secret démontré est donc que c'est l'intérêt de toutes les communautés de substituer la raison et le choix à la force, dans la distribution de la richesse, aussi bien que dans tous les autres intérêts; et que, dans la distribution de la richesse, comme dans tous les autres départemens de la morale, le devoir et l'intérêt des individus coïncident, se mêlent, et forment par leur aggrégation le

bonheur national. Dans les sections précédentes, qu'avons-nous donc prouvé ? Que pour retirer de la richesse le plus grand bonheur qu'elle est capable de procurer à ceux qui la produisent : — *Première règle.* — Tout travail doit être libre et volontaire, soit quant à sa direction, soit quant à sa durée. (Nous supprimons le commentaire qu'ajoute l'auteur.)—*Seconde règle.* — Tous les produits du travail doivent être assurés à leurs producteurs. — *Troisième règle.* — Tous les échanges des produits de la richesse doivent être libres et volontaires. »

Peu de gens probablement contesteront ces trois lois dans leur généralité; peu de gens aussi trouveront peut-être qu'elles dussent être présentées comme le seul résultat d'un long ouvrage. Cependant, l'auteur, après avoir consacré près du tiers de son livre à les établir, continue, dans un second tiers, d'une part, à développer les maux qui sont résultés pour la société de ce qu'on s'en est écarté ; d'autre part, à indiquer les bienfaits que l'on pourrait attendre d'un retour entier à ces principes.

Il est vrai qu'aux yeux de l'auteur ces *trois lois naturelles de la distribution*, comme il les appelle, suffisent pour détruire tout l'édifice social que nous connaissons et pour en construire un nouveau. Il en avait d'abord détaillé les conséquences dans un long chapitre; mais il l'a supprimé pour en faire un ouvrage à part qu'il nous annonce comme devant suivre celui-ci. Dans ce nouvel ouvrage, on verra, entre autres, que l'on n'a pu sans injustice limiter par des lois le droit de tous à ce qui devrait appartenir à tous, comme la chasse, la pêche, le libre usage des élémens; qu'on n'a pu limiter la libre direction du travail, comme on l'a fait par les apprentissages, les maîtrises, les monopoles; qu'on n'a pu apporter d'empêchement à la libre direction du travail, sous prétexte de pourvoir à la défense nationale, intérieure ou extérieure, ou au revenu public; que l'on n'a pu par des lois changer le prix naturel du travail, soit qu'on ait sanctionné l'esclavage, ou ordonné un travail gratuit,

comme les corvées, ou un travail dont le salaire est fixé par l'autorité, ou enfin qu'on ait fait intervenir la force publique pour s'opposer aux combinaisons d'ouvriers qui veulent obtenir un plus haut salaire. Ce n'est pas tout. L'auteur destine un chapitre à attaquer toute hérédité de pouvoir, et toute institution destinée à perpétuer dans les mêmes familles la propriété sans travail. Plus loin il démontrera l'injustice de toute espèce de dîmes, de toute contribution en faveur de l'Église, autre que volontaire ; il attaque ensuite à leur tour tous les impôts soit directs, soit indirects, qui n'auront pas été formellement consentis par les contribuables; puis, tout contrôle sur la valeur courante du numéraire; toute loi, tout artifice destinés à faire passer aux capitalistes la valeur annuelle des produits du travail, ou à l'employer à payer ce que l'on nomme improprement l'intérêt des dettes publiques; enfin, tout avantage donné aux riches sur les pauvres dans leur éducation, de manière à faire pour eux un monopole des connaissances et des lumières. (Chap. v^e^, p. 363 et suiv.)

Certes, on ne pourra point reprocher à ce nouvel ouvrage qu'annonce notre auteur, de se renfermer dans des spéculations abstraites, dont on ne saurait entrevoir l'application; toutefois, si nous en jugeons d'après ce que nous connaissons déjà de lui, ceux dont il attaquera ainsi les intérêts et l'existence pourront dormir en paix, malgré la publication de son livre.

Aujourd'hui, au lieu de poursuivre cette attaque qui n'est qu'indiquée, M. Thompson expose, dans la seconde moitié de son ouvrage, un système d'organisation sociale qu'il voudrait voir substituer à celui sous lequel nous vivons. Il le nomme le *système du travail par coopération*, en opposition au *système du travail par compétition individuelle*. Au reste, il ne se donne point comme en étant l'inventeur: ce sont les projets de M. Owen, de New Lanark, qu'il développe, en s'efforçant d'en démontrer les avantages, et de répondre à toutes les objections. On

sait que ce philanthrope, après avoir, comme chef de manufactures, répandu le contentement et l'aisance autour de lui, s'est exalté l'imagination par ses succès, et qu'il a voulu persuader aux Anglais de renoncer à l'état de lutte dans lequel toutes les familles se trouvent les unes vis-à-vis des autres, pour former des communautés cultivatrices et manufacturières en même tems, qui mettraient en commun leurs récoltes et leurs produits industriels, qui élèveraient en commun leurs enfans, qui soumettraient leurs travaux et leurs plaisirs à une règle commune; qui deviendraient enfin comme de grandes familles, d'où disparaîtraient toutes les passions individuelles avec tous les intérêts privés. Nous ne croyons point nécessaire de discuter ce rêve d'un homme de bien: nous dirons seulement que MM. Owen et Thompson, en le caressant, nous paraissent n'avoir pas connu la nature humaine. Le mouvement, la vie, la passion sont tout aussi nécessaires à notre bonheur que les jouissances matérielles. C'est tout au plus si des hommes dominés par la plus forte exaltation religieuse ont pu supporter la vie, après l'avoir ainsi dépouillée de tous les intérêts humains: l'espoir ou la crainte des frères Hernutes ou Moraves étaient dans le ciel, et ce n'était qu'en vue de l'éternité qu'ils pouvaient supporter avec résignation le calme et la monotonie de leurs communautés religieuses. Mais les sociétaires de MM. Owen et Thompson, sans propriétés, sans ambition, sans rivalités, sans familles, et de plus sans foi religieuse, regretteraient dans leur mortel ennui jusqu'aux privations, jusqu'aux dangers et aux souffrances dont les philanthropes voudraient les délivrer. Un moine sans vocation se regarde comme le plus malheureux des mortels; les cénobites du philosophe dont nous examinons la théorie, ne tarderaient pas à renoncer au travail pour lequel ils seraient associés, afin de voir finir plutôt la langueur de leur existence. S.

× HISTOIRE CRITIQUE ET RAISONNÉE DE LA SITUATION DE L'ANGLETERRE *au* 1^er^ *janvier* 1816, *sous les rapports de ses finances, de son agriculture, de ses manufactures, de son commerce et sa navigation, de sa constitution et ses lois, et de sa politique, extérieure;* par M. DE MONTVÉRAN (1).

SECOND ARTICLE.

(*Voyez* tome XXII, p. 315-327.)

Après avoir exposé l'état financier, industriel et naval de l'Angleterre, M. de Montvéran s'occupe de son état politique, de sa constitution et de ses lois. Nous allons examiner avec lui les causes qui, depuis la révolution mémorable de 1688, ont altéré la pureté originelle de la constitution anglaise. M. de Montvéran ne les retrouve pas plus dans la lente dégradation du tems, raison banale des hommes irréfléchis, que dans l'irréligion et l'immoralité du peuple, accusation commode des écrivains salariés. Si le peuple anglais a en effet moins de moralité, il faut en accuser ceux qui l'ont appauvri et privé d'instruction. Sans doute la misère et l'ignorance peuvent présager des révolutions; sans doute elles semblent légitimer les mesures conservatrices de l'ordre établi, mais violatrices de tous les droits des citoyens, que réclame le pouvoir, dans les époques d'agitation et de crise; mais ces causes, avant d'exercer leur réaction inévitable et terrible, ne dérivent-elles pas d'un système suivi avec persévérance, malgré les avertissemens du passé et les menaces de l'avenir? Et si l'inégalité de la représentation dans les communes, la répartition vicieuse de l'impôt, les emprunts, la concentration des fortunes, la soumission de la

(1) Paris, 1820, 1821, 1822. 8 vol. in-8°. Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10. Prix 65 fr.

couronne à l'aristocratie, le système de corruption des ministres et la création d'emplois inutiles ont dénaturé les institutions, ont confondu tous les principes et transformé en république aristocratique l'admirable structure du gouvernement représentatif; la cause première de tant d'altérations n'est-elle pas tout entière dans ce malheureux penchant, si actif et si universel, qui entraîne les individus à s'approprier, lorsqu'ils le peuvent, les biens que devraient être appelés à partager tous les membres de la grande famille sociale?

Il est vrai que l'inégalité de la représentation qui a si puissamment aidé l'aristocratie anglaise semble être dans le vœu des chartres particulières qui ont consacré le droit d'élection. Mais le gouvernement représentatif n'est établi que pour corriger légalement les abus, à mesure qu'ils s'introduisent; il veille ainsi à tous les droits et prévient les secousses violentes, suites infaillibles de leur violation prolongée. L'esprit de la constitution ordonnait donc des réformes, dès que les bourgs qui possédaient le droit d'élection devenaient déserts et n'avaient plus d'intérêts à défendre. Cette vérité a servi de base à toutes les motions qui ont eu pour objet la réforme parlementaire. Pitt commença sa carrière politique par une motion de ce genre. Fox, alors ministre, l'appuya; l'aristocratie fut plus forte que ces deux hommes: elle triompha des membres de l'opposition et des créatures des ministres. Vingt voix seulement assurèrent sa victoire, et Pitt rentra bientôt au ministère, en renonçant à la réforme. On peut croire que, dès ce tems, l'œuvre était consommée, et que le peuple anglais était à la merci de ses riches privilégiés. Mais il est permis de penser que l'alliance de Fox et de Pitt aurait rendu à la nation britannique sa véritable constitution, et que, si ce dernier n'eût passé dans les rangs qu'il avait d'abord combattus, et n'eût consacré ses éminentes facultés à l'affermissement des usurpations aristocratiques, l'Angleterre ne serait point surchargée

de trois millions de pauvres; son attention n'aurait pas été sans cesse détournée par des guerres ruineuses, et elle pourrait entrevoir un avenir plus consolant. Mais Pitt se contenta de diriger et d'accélérer le mouvement déjà donné. Loin de mieux répartir la représentation, l'ensemble de ses mesures financières tendit constamment à la plus grande inégalité possible. Il détruisit les petites fortunes territoriales; il attira la population dans les villes manufacturières et livra ainsi à l'aristocratie l'élection d'un plus grand nombre de bourgs. 300 membres des communes sont de fait nommés par de riches seigneurs; 100 le sont sous l'influence directe du ministère; l'élection des autres est plus libre; mais plus de 200 sont appelés à la chambre par des propriétaires fonciers, en sorte qu'il reste à peine 60 membres pour représenter le commerce, les manufactures, les hautes sciences et les arts libéraux.

La chambre des communes a donc cessé d'exprimer l'opinion publique. Vicié dans l'un de ses élémens essentiels, dans celui dont les deux autres ne sont que les complémens et les modérateurs, le gouvernement n'a plus offert qu'un ensemble mutilé. Les intérêts non représentés ont été sacrifiés; on a établi qu'en matière d'impôt chacun devait être taxé, non selon son revenu, mais selon sa dépense; l'impôt territorial qui, selon les meilleurs économistes, devrait former le tiers des recettes de l'état, n'y est entré que pour $\frac{5}{73}$, et les consommations y ont figuré pour $\frac{4}{5}$; toutes les taxes ont été successivement augmentées, et l'impôt territorial est resté au même taux qu'en 1697. Voilà ce qu'ont dû vouloir les 600 députés de la propriété foncière. L'effet de leurs mesures a été aussi désastreux pour le peuple que favorable à l'aristocratie. Pour la classe qui consomme à mesure qu'elle produit, l'impôt sur la consommation est un impôt sur la subsistance; parce qu'elle est déjà réduite au nécessaire, on la rend indigente. Il n'en est pas ainsi des riches. A la vérité, ils consomment plus que

le peuple; mais on sent que l'impôt sur les consommations les atteint d'autant moins que leur dépense est dans une proportion plus faible avec leur revenu: ils peuvent accumuler, et toute nouvelle accumulation est à l'abri de l'impôt. Dès lors, les grandes fortunes tendent à s'accroître, autant que les petites tendent à diminuer. Mais, à mesure que les basses classes s'appauvrissent, l'impôt devient moins productif; l'aristocratie foncière n'a pas imaginé d'autre remède que de l'augmenter jusqu'à la ruine entière de la nation.

De cet état de choses il est résulté que les grands capitalistes, manufacturiers et commerçans ont seuls conservé leurs capitaux, qu'il s'est établi entre leurs mains un monopole de fait, qu'ils ont seuls exploité le commerce du monde acquis à l'Angleterre, et qu'à côté de la pauvreté qui invoque des secours, on voit un luxe sans frein et des richesses toujours croissantes. Il est aussi résulté que les propriétaires, étant devenus capitalistes, ont fait cause commune avec les commerçans; telle est la raison de la protection constante accordée par le gouvernement au commerce : tous les intérêts étant ainsi concentrés, toute lutte entre les divers élémens de la puissance publique a dû cesser, et le gouvernement a marché sans obstacle. Il resterait à savoir si la misère ne peut pas produire le désespoir et si de grands changemens ne sont pas désirés, là où il existe de grands maux.

Il est maintenant facile de s'expliquer pourquoi un gouvernement aussi essentiellement aristocratique offre néanmoins, dans plusieurs de ses parties, des modèles aux peuples libres. Il y a deux manières d'ôter la liberté à une nation : on la rend esclave, ou on lui enlève les objets de sa liberté, en lui laissant le droit illusoire de les défendre; la nation anglaise me paraît être dans ce dernier cas. Tous les droits sont proclamés par sa constitution; mais je cherche en vain comment on peut défendre une propriété qu'on ne possède point, et comment

on peut trouver une garantie des droits individuels dans un état où la loi et son exécution sont complétement étrangères au plus grand nombre des citoyens. Il importe peu à l'aristocratie que tous les droits soient ou non reconnus, pourvu qu'elle puisse les violer, selon ses propres convenances. On sait que les ministres ont plusieurs fois obtenu la suspension de l'*habeas corpus*. Mais on sent aussi que les affaires de l'aristocratie étant réellement discutées dans les conseils de ses représentans et de ses délégués, et que les principes de la libre délibération étant les mêmes dans une assemblée nationale et dans un conseil aristocratique, de grandes et admirables institutions ont pu consacrer la liberté parlementaire. C'est en effet dans les annales du parlement que les peuples libres peuvent trouver ce qui assure l'ordre et la maturité des délibérations, ce qui concilie l'indépendance de chaque membre avec la dignité de l'assemblée. Il n'est pas moins intéressant d'y étudier comment l'autorité du parlement s'est placée à l'abri de tout contrôle, comment elle s'est presque subordonné l'autorité royale, et comment enfin, de pouvoir modérateur et suprême, celle-ci est devenue l'instrument obéissant de la volonté ministérielle, l'organe de la volonté aristocratique.

Mais il nous semble que, par l'effet de la concentration toujours croissante des fortunes, l'opposition voit successivement diminuer sa force numérique, tandis que, par l'impossibilité chaque jour mieux constatée de faire admettre la réforme, elle perd sa force morale. Excepté dans quelques cas extraordinaires et très-rares, on ne voit dans la chambre que quelques membres de l'opposition, et leur nombre est toujours dans la même proportion avec la majorité : on dirait que c'est une chose arrangée d'avance. Nous sommes bien éloignés de concevoir la pensée qu'il existe la moindre intelligence entre les grandes fractions de la représentation britannique. On nous dit que la délicatesse des partis ne permet pas que l'un abuse

de l'absence de l'autre. Il est possible que, l'habitude étant dès long-tems prise, il puisse y avoir aujourd'hui de la délicatesse à ne pas la déranger; mais on conviendra que c'est là une chose tout à l'avantage des deux partis, et qu'un échange de politesse n'est pas toujours de rigueur, quand il s'agit des intérêts d'un grand peuple. La véritable raison ne serait-elle pas que l'opposition a reconnu l'impossibilité de vaincre la ligue aristocratique? Elle sait que ses efforts sont inutiles et que ses propositions n'obtiendront pas l'assentiment de ceux qui ont un intérêt personnel et direct à les repousser. Ses orateurs se bornent donc à remplir leur mission sans espoir de succès, et il suffit que quelques votes protestent avec eux contre les déterminations de la majorité. L'absence des autres est par le fait sans inconvénient. Le mal est ailleurs. Mais il est évident qu'un tel état de choses ne peut subsister, sans diminuer chaque jour le nombre et l'énergie des opposans. Certes, ces transactions des partis, ces délicatesses obligées n'existeraient pas dans un pays où des élections libres permettraient aux représentans d'étudier et de suivre les fluctuations de l'opinion publique.

Cette toute-puissance de l'aristocratie anglaise que nous avons caractérisée, en montrant l'inégalité de la représentation, la répartition vicieuse de l'impôt et la constitution du parlement, a consommé l'œuvre de ses envahissemens par le système de corruption que suivent les ministres, et par les limitations de la prérogative royale. La corruption ministérielle s'est introduite dans le parlement, parce que les élections n'étaient pas encore assez dominées, et qu'un nombre suffisant de députés du peuple pouvait offrir à la véritable opposition l'espoir de ramener la constitution à ses véritables principes. Robert Walpole fut le père de la corruption parlementaire; la révocation de la loi des parlemens triennaux et l'établissement de la septennalité en furent les premiers et dignes fruits. Depuis,

une alliance plus intime s'est établie entre le ministère et l'aristocratie : Pitt en a été le grand artisan; et dès lors, la corruption a eu pour but, moins de soutenir les actes d'un ministre que d'acquérir à l'aristocratie de nouveaux défenseurs dont les intérêts fussent identiques aux siens propres; voilà l'origine et le motif de la création d'un nombre infini d'emplois inutiles et richement salariés. Il semble que les pensions et les sinécures soient à la discrétion des créatures du pouvoir. Ainsi, maître du parlement et des élections, le corps nobiliaire n'a plus eu qu'à tromper l'opinion publique, lorsque des dangers, autres que ceux qu'il suscitait, lui en laissaient la possibilité. C'est ainsi que Robert Walpole profita de l'engouement de la nation pour Georges I^er^ et des craintes que lui inspirait la famille des Stuarts, pour porter de dangereuses atteintes à la constitution. Plus tard, quand le peuple anglais a été façonné à la condition qu'on lui a imposée (car les peuples s'accoutument au malheur), Pitt a séduit l'opinion publique et a pu forcer l'opposition à rester muette. Aujourd'hui, le tems des séductions semble passé. On dit que l'opinion a été opprimée sous le ministère de lord Castlereagh; car elle ne pouvait plus être dupe. Elle ne l'a pas été des assemblées de *Hunt* et des conspirations de la police.

On sent que, les ministres n'étant que les exécuteurs de la volonté aristocratique, leur responsabilité a dû être nulle, puisque leurs accusateurs et leurs juges étaient en même tems leurs soutiens et leurs défenseurs. Lord North a introduit l'usage de soumettre aux chambres les mesures exécutives dans les cas difficiles; dès lors, le pouvoir exécutif a été transporté dans le parlement et tous les élémens de la constitution ont été mêlés et confondus : le ministère est devenu inattaquable.

Nous terminerons cet aperçu des altérations de la constitution anglaise, en faisant observer l'état de dépendance de l'autorité royale. Le droit de dissoudre le parlement est depuis

long-tems illusoire : le plus grand nombre des siéges à la chambre des communes est de fait inamovible. La couronne ne peut, non plus que le peuple, présumer que de nouvelles élections amèneront de nouvelles combinaisons dans la représentation nationale. La nomination du ministère lui est aussi parfaitement étrangère; et pour jouer un rôle actif, le roi est lui-même obligé de faire cause commune avec la noblesse et d'être seulement le premier aristocrate de son royaume. Telle n'était pas l'intention des fondateurs de la constitution. Le pouvoir royal était appelé à défendre le pouvoir populaire, qui, à son tour, l'aurait soutenu, et les parties les plus essentielles de sa force constitutionnelle seraient encore dans toute leur intégrité. Mais un événement dont l'histoire offre peu d'exemples, la maladie mentale de Georges III a précipité le cours naturel des choses. De quelque manière qu'on envisage les discussions sur la régence, on conviendra que le résultat a essentiellement altéré l'ancienne prérogative des rois, en faisant essayer le *minimum* de pouvoir, nécessaire à l'action de la royauté. On ne sera pas étonné de voir Fox défendre la prérogative, et Pitt lui imposer des limitations, quand on se rappellera que celui-ci n'était que l'agent ostensible d'un comité secret des chefs des grandes familles et de ceux de l'église anglicane, qui voulaient mettre, pour ainsi dire, le régent en tutelle pour éviter les réformes salutaires que faisaient présumer ses liaisons avec les chefs de l'opposition.

Nous voici enfin arrivés à la dernière partie de l'ouvrage de M. de Montvéran. Cette partie, qui est la plus longue, comprend l'histoire des événemens qui depuis trente ans ont été la cause ou la suite de l'intervention anglaise dans les affaires de l'Europe. Dans le système de la politique moderne, les intérêts de chaque état, si variés dans leur action, si étonnans dans leurs derniers résultats, ont tous un point commun où ils viennent coïncider ou se combattre. C'est pour cela que tout événement

qui tend à augmenter ou à diminuer la force d'un état trouve tous les gouvernemens inquiets et surveillans, et exerce une influence quelconque sur leurs déterminations. Cette vérité obligeait l'auteur à adopter le plus vaste cadre; et il a fait moins l'histoire de l'Angleterre que celle de l'Europe.

Néanmoins, M. de Montvéran n'a point perdu de vue l'objet principal de son livre, et la politique extérieure de l'Angleterre y est caractérisée en traits énergiques. La guerre de l'indépendance des États-Unis lui sert de point de départ. Il suit la haine profonde du cabinet anglais contre la France qui avait affranchi l'Amérique, dans les longs préparatifs de Pitt, dans ses menées pour armer l'Europe, dans les complots que son or ourdissait au sein même de la convention, et enfin dans tant d'efforts rendus impuissans par l'enthousiasme républicain et la valeur des jeunes armées de la France. Comme ami de l'humanité et fidèle au devoir de l'historien, il flétrit avec l'accent d'une généreuse indignation cette politique qui a introduit en Europe le règne de la force. Il n'est peut-être pas difficile d'assigner les causes réelles de tant de violations du droit des gens, de tant de mépris impudens de la justice due aux états. On a vu des guerres où les nations étaient armées les unes contre les autres pour des intérêts de couronne, pour des acquisitions de provinces; la civilisation conduit les peuples à s'armer pour des intérêts plus essentiels : telle est maintenant leur disposition. Mais, on peut l'observer, plus l'intérêt est devenu grand, plus la lutte a été acharnée, sanglante et immorale. Le tems de la loyauté dans les relations des cabinets semble passé, pourquoi ? Parce qu'on ne combat plus pour de vains désirs de gloire, comme Louis XIV; pour des démembremens de royaumes, comme Louis XV; on se bat pour exister. Aussi, les dernières guerres nous ont-elles montré des développemens de forces nationales jusqu'alors inconnues. L'Angleterre, a la première, et avec le plus d'impudeur, fait usage de la nouvelle

politique : tous les moyens lui ont été bons; il me semble que la raison la plus plausible se trouve dans les vices de son état social, qui lui rendaient le succès plus nécessaire. On l'a beaucoup accusée de sacrifier son honneur à son intérêt mercantile. L'accusation est vraie; mais, que deviendrait ou plutôt que ferait une moitié de sa population, si elle était privée du monopole de l'industrie? La réponse est facile, et l'aristocratie anglaise sait trop bien que le cours inévitable des choses ne la laisserait pas long-tems incertaine.

Remarquons, avec M. de Montvéran, et pour l'honneur de la justice, que le règne de la force sera funeste à ses promoteurs. L'Angleterre a acquis, il est vrai, l'empire de la mer; mais, comme compensation de ses monopoles, elle a recueilli la haine des nations déshéritées du domaine commun de l'industrie; et par suite de ce vaste système d'indemnités et de destruction des petits états au profit de la rapacité des grands, elle a livré par lambeaux l'Italie à l'Autriche et la Pologne à la Russie. Elle a créé, en Europe, la prépondérance de cette puissance colossale qu'elle empêche à peine de déborder sur la Turquie, et qui, une fois en possession de Constantinople, demandera encore à l'Espagne les Iles Baléares et imposera des lois à la Méditerranée. Tels sont les fruits de tant d'injustices, de tant de maux soufferts par tous les peuples de l'Europe pendant 25 années, de tant et de si longues guerres soutenues au prix de 800 millions sterling! L'Angleterre semble n'avoir été qu'une dupe triomphante.

Nous devons à M. de Montvéran cette justice qu'il n'a déguisé aucun fait, flatté aucun pouvoir, servi aucun parti. Dans les réflexions que ses récits lui inspirent, on reconnaît partout l'homme de conscience, l'ami éclairé de son pays et de l'humanité. Mais son histoire n'est en effet qu'une suite de récits : on n'y trouve pas la vivante image du tems et des hommes qui l'ont occupé. Le Tacite de notre âge aura d'autres devoirs

à remplir. Tous les vices de l'homme public se sont produits sous des formes nouvelles. La diplomatie s'est traînée dans les voies tortueuses du plus affreux machiavélisme. Il ne nous appartient pas d'essayer une semblable esquisse; nous voulons seulement montrer combien l'histoire, telle qu'on l'écrit aujourd'hui, nous semble éloignée de son but. Elle raconte des résultats; elle néglige les causes, bien qu'elles soient connues; elle se tait sur les hommes, bien qu'ils soient jugés; la vérité ne sort plus que de la lutte des partis. Il faudrait arracher et les causes et les hommes à la mystérieuse faveur qui les couvre. On a dit que l'histoire contemporaine ne devait pas être écrite: c'est un mensonge accrédité par les intéressés. La liberté de la presse n'aura rendu l'histoire à toute sa dignité, que dès le moment où celle-ci fera trembler les traficans de consciences et les marchands de sang humain. Loin de là, la vieille censure du pouvoir a été remplacée par des ménagemens de bon ton, par des politesses, et par je ne sais quelle pruderie obligée. Il semble pourtant que, si quelque chose est favorable aux vices et aux préjugés qui nous dévorent, c'est de souffrir que les formes de la société envahissent les pages de l'histoire, seul tribunal qu'ils puissent redouter. Écrire l'histoire, comme on la raconterait dans un salon en présence de quelques intéressés, c'est tout au plus mériter le titre d'homme de bonne compagnie. Si les ménagemens ne sont pas la crainte de déplaire, ils prouvent au moins la faiblesse de l'indulgence; il y aurait du courage à n'être que vrai; mais je ne dois pas oublier que Tacite lui-même ne peignit Tibère que sous le règne de Trajan.

Après ces critiques, nous n'avons plus que des éloges à donner à l'auteur. Il a eu à sa disposition des matériaux immenses, et des relations honorables lui ont permis de recueillir les documens les plus précieux. Sa marche est naturelle et simple, parce qu'il n'y avait pas de lacune dans son instruction. L'ou-

vrage fait bien connaître l'Angleterre, et il la présente sous un tout autre aspect que ces publications semi-officielles où le ministère anglais cache son imprévoyance sous la bonté apparente des intentions, et où l'audace des dénégations a plus d'une fois usurpé la place des faits accusateurs.

On s'aperçoit aisément que c'est là un ouvrage fait avec conscience. On admire la variété des connaissances de l'auteur; et lorsqu'il trace l'histoire des finances, de l'agriculture et du commerce, lorsqu'il apprécie les altérations de la constitution, il fait sentir la puissance de l'action du gouvernement sur les destinées d'un grand peuple. Il nous reste à parler du style. Toujours à la hauteur du sujet, il est clair et précis dans l'exposé des finances; il a de la force, quelquefois un peu de pompe dans l'examen de la constitution; les périodes deviennent longues et un peu embarrassées de phrases incidentes, dans les développemens que l'auteur donne à ses propres aperçus. Nous avons aussi remarqué, dans la partie historique, des chapitres un peu négligés; il faut croire que ces légères inégalités, échappées à la rapidité d'une première rédaction, disparaîtront dans une seconde édition. Du reste, cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliothèque des hommes d'état, des philosophes et de tous ceux qui, par goût, par état ou par intérêt, sont appelés à réfléchir sur les hautes questions de la politique européenne. F. Malbouche.

✕ Histoire de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'en 1814; par *A.-F.* Mignet (1).

Les révolutions les plus fréquentes dans l'histoire ne sont

(1) Paris, 1824; Firmin Didot. 2 parties in-8°; prix 10 francs. — *Seconde édition.* In-18 de 19 feuilles; prix 6 fr.

pas celles qu'un peuple entreprend et accomplit pour lui-même, et qui ont un caractère vraiment national. La plupart ne tendent et n'aboutissent qu'au triomphe d'un parti, ou à la domination d'un seul homme; et quoique ces catastrophes soudaines et sanglantes soient instructives, en ce quelles nous montrent avec quelle facilité l'astuce, la perfidie, l'audace, disposent de la destinée des états, ces expériences sont si tristes et si vulgaires qu'elles fixent assez peu notre attention. Mais, qu'on nous offre le spectacle d'une grande nation conspirant contre des priviléges vieillis, revendiquant des droits oubliés depuis quinze siècles, aspirant avec ardeur à la liberté, la cherchant sans la reconnaître, et prenant pour elle tantôt la licence, tantôt le despotisme lui-même, recueillant néanmoins quelques fruits de ses longs efforts et de ses durs sacrifices, sortant de ces violens orages, sinon plus sage et plus libre, du moins plus éclairée, plus active et plus industrieuse, voilà des scènes tout-à-fait dignes d'attirer nos regards, et qui nous intéresseraient encore, quand les acteurs ne seraient ni nos pères, ni nos contemporains.

Avant 1789, on lisait la *conjuration de Venise;* on recherchait peu comment les Pays-Bas s'affranchirent de la tyrannie espagnole; on lisait le récit des événemens qui placèrent la maison de Bragance sur le trône de Portugal; on savait mal quelles erreurs firent descendre de celui d'Angleterre les faibles et inhabiles Stuarts. Les études historiques étaient mal dirigées, frivoles et superficielles. Aussi, pouvons-nous dire que la révolution française n'était à son origine, et dans ses premiers progrès, l'imitation d'aucune autre : ceux qui l'ont entreprise avaient demandé plus de conseils aux philosophes qu'aux historiens; ils faisaient à peu près comme des auteurs qui écriraient sur une matière, sans prendre connaissance des ouvrages où elle est déjà traitée. Ils n'apprenaient point des Brabançons l'art des révoltes, ni des chambres anglaises la tactique des

délibérations nationales. C'est lorsqu'on n'a plus le talent ni la force d'être modèle qu'on se résigne au métier de copiste. Il n'est guère arrivé à l'Assemblée constituante d'aller chercher de l'autre côté du détroit des théories de droit public, des pratiques d'élection, d'administration, de procédures; elle dédaignait d'imiter, de reconnaître même ces formes parlementaires dont on fait aujourd'hui tant de bruit. La charte anglaise de 1688, empreinte encore de la rouille du moyen âge, comme des superstitions de la secte presbytérienne, ne s'accommodait point aux besoins d'un peuple instruit par Montesquieu, éclairé par J.-J. Rousseau. Il n'y avait guère alors en France d'autre publiciste anglais que le ministre Necker, qui perdit beaucoup de tems à s'apercevoir de l'inconvenance des leçons qu'il donnait, et à se fâcher de leur inefficacité.

Nulle part les causes et l'originalité de la révolution française n'ont été aussi bien exposées que dans le livre de M. Mignet. Cette révolution que ne provoquait point le fanatisme, qu'une oppression extraordinaire, des tyrannies surabondantes n'avaient point exigée, était commandée par le progrès des lumières publiques. Pour n'être pas entraîné par elle, il fallait la diriger, ou tout au moins la suivre. « Lorsqu'une vaste réforme est devenue nécessaire, et que le moment de l'accomplir est arrivé, rien ne l'empêche et tout la sert. Heureux alors les hommes, s'ils savaient s'entendre, si les uns cédaient ce qu'ils ont de trop, si les autres se contentaient de ce qui leur manque; les révolutions se feraient à l'amiable, et l'historien n'aurait à rappeler ni excès, ni malheurs; il n'aurait qu'à montrer l'humanité rendue plus sage, plus libre et plus fortunée. Mais jusqu'ici, les annales des peuples n'offrent aucun exemple de cette prudence dans les sacrifices : ceux qui devraient les faire, les refusent; et le bien s'opère comme le mal, par le moyen et avec la violence de l'usurpation. Il n'y a pas encore eu d'autre souverain que la force. »

Sans nier cette souveraineté de la force, nous dirons pourtant qu'on ne doit la respecter que lorsqu'elle est légitime, c'est-à-dire, légale. Entre les hommes qui arrivent au pouvoir, ceux qui l'usurpent à leur profit ne sont pas ordinairement les plus habiles et ne sont jamais les plus estimables. Attribuer du génie à ces tyrans parvenus, rendre hommage à leur fortune ou à leur audace, est une sorte de sacrilége. Après tout, ils ne doivent leur élévation qu'à la servilité publique. C'est parce que cette fausse doctrine du pouvoir érigé en droit s'était déjà insinuée, propagée en France, que la prétendue république de 1793 a eu des dictateurs sanguinaires, et qu'après leur chute et quelques années de liberté, tout un peuple est retombé sous le joug d'un empereur. Sans atteindre au même degré de puissance, combien d'ambitieux subalternes ont abjuré tout principe d'honneur et de patriotisme, sûrs, dès qu'ils seraient *forts*, d'être pardonnés ou même encensés! Il nous semble que M. Mignet n'a versé sur ces intrigans, demi-tyrans, demi-esclaves, qu'une partie du mépris dont ils étaient dignes; qu'il n'a pas assez reconnu combien il est aisé d'arriver au pouvoir par des manœuvres déloyales, et que, s'il faut être *fort* pour faire le mal, il faut l'être davantage pour opérer quelque bien.

Le fatalisme, introduit dans l'histoire, lui imprime je ne sais quel caractère sérieux et mystique qui frappe d'abord l'imagination et parvient souvent à la captiver. On aime à deviner l'avenir; et quand l'écrivain le prédit avec assurance, les lecteurs adoptent volontiers ses oracles. Ils y sont encouragés par la justesse évidente de quelques-unes de ces prophéties. Par exemple, voilà le manifeste de Brunswick; ses outrages vont exciter à la fois l'ardeur invincible de l'armée française et les fureurs du jacobinisme. Cette prédiction-là, les contemporains ont pu la faire; ils l'ont faite réellement; elle avait un fondement naturel et solide. Mais, lorsqu'on nous dit: La journée du 31 mai devait nécessairement advenir et renverser les Giron-

dins; celle du 9 thermidor et la chute de Robespierre étaient immanquables; ce langage si absolu n'a peut-être d'autre vérité que celle qu'il emprunte de l'accomplissement historique de ces prédictions. Il suffit de lire, dans l'ouvrage de M. Mignet, les détails de ces grandes scènes pour reconnaître les accidens fortuits qui s'y sont entremêlés, et la possibilité de quelques autres circonstances éventuelles qui auraient amené de tout autres dénoûmens. Qu'Isnard conservât le fauteuil, et la Convention nationale, victorieuse d'Henriot, ne proscrivait pas les vingt-deux; et grâce à leur influence et à celle des autres députés qui furent associés à leur proscription, la France était peut-être préservée de cette longue série de fureurs révolutionnaires, de malheurs et de crimes qui ont composé son histoire pendant une année entière. Il y a des hasards, c'est-à-dire, des accidens imprévus, dans l'histoire des nations, comme dans la vie des individus. Dire que rien n'arrive sans cause, est une réflexion superflue; découvrir partout des *nécessités*, est une de ces doctrines obscures et magistrales qui paraissent peu dignes de la raison forte et de l'esprit étendu de M. Mignet.

La plupart de ses prédécesseurs, y compris M. Dulaure, reconnaissent que les étrangers ont exercé sur la révolution française la plus funeste influence, et ils en concluent que les chefs des jacobins étaient à la solde de l'Angleterre; que tous les mouvemens, tous les attentats s'accomplissaient en vertu des plans et des ordres concertés au delà de nos frontières. En généralisant cette proposition, en l'appliquant à tous les détails, on lui donne le caractère d'un système peu digne de confiance. A la vérité, des déclarations récentes, des documens successivement publiés, attestent la corruption, la vénalité, l'hypocrisie de plusieurs des hommes violens et sanguinaires qu'on n'avait pris que pour des fanatiques; tout annonce pourtant que Robespierre, leur guide et leur maître, n'obéissait qu'à ses propres passions, n'était aveuglé que par ses propres erreurs, perverti

que par ses ressentimens personnels. Mais, nier l'influence des étrangers sur des excès dont la France et la liberté devaient être les victimes, les attribuer tous aux vices et aux opinions politiques des principaux membres de la convention de 1793, à l'aveuglement et à la frénésie du peuple de la même époque, c'est, à notre avis, prendre une route bien peu sûre, c'est vouloir un théâtre sans coulisses, des acteurs sans auteur et sans souffleur.— Nous craignons que M. Mignet, en s'attachant à peindre les effets immédiats, n'ait trop négligé de remonter à des causes, qui, pour être ténébreuses, n'étaient pas inconnues, dès ces tems mêmes, et ne le sont plus, surtout aujourd'hui. Ses récits rapides, énergiques et fidèles, mais incomplets peut-être, excitent l'attention, plus qu'ils ne satisfont la curiosité; son ouvrage est un admirable tableau de l'histoire publique; il ne dispense point de recourir aux mémoires contemporains, où l'histoire secrète est au moins en partie révélée.

Ce sont là les seules observations critiques que nous ayons à faire, et que nous soumettons à M. Mignet lui-même, en annonçant son excellent livre. Il se pourrait cependant que les hommes publics dont il retrace les actions eussent à y remarquer un très-petit nombre d'erreurs légères, qui échapperaient aux autres lecteurs, comme elles ont échappé à l'historien. Par exemple, M. Lanjuinais, dont M. Mignet a si bien raconté la conduite héroïque dans la journée du 2 juin, serait en droit d'observer que son nom figure mal à-propos (page 537) dans une liste des partisans du mouvement sectionnaire et réactionnaire de 1795 : il a été, dans toute sa carrière politique, l'invariable ami des lois justes et de la liberté. Il y a aussi de l'inexactitude à dire (page 660), qu'en 1802 le tribunat fut réduit à quatre-vingts membres; car on remplaça par de nouveaux élus les vingt tribuns que l'on éliminait. Ces détails défectueux seront rectifiés à bien peu de frais dans les nouvelles éditions que cet ouvrage ne peut manquer d'avoir.

On ne saurait trop louer l'ordre que M. Mignet a su mettre dans sa composition; il était impossible de tracer en si peu d'espace un tableau plus vaste et plus animé. Les portraits, comme l'action, se pressent sans se confondre, et nous pouvons les croire ressemblans, puisqu'il nous reste encore assez de modèles pour apprécier le talent du peintre. Un rare bonheur, un goût sévère ont présidé au choix qu'il a fallu faire entre les discours innombrables qui ont retenti à la tribune nationale; l'historien n'a omis ni altéré presque aucune de ces phrases énergiques, de ces mots hardis qui en plus d'une occasion décidèrent du sort de l'état. En cela, M. Mignet a donné un bon et utile exemple. Il s'est abstenu aussi d'employer, pour peindre l'agitation d'une assemblée ou les sentimens de tout un peuple, ces discours indirects qui le plus souvent n'expriment que les idées et les affections personnelles de l'historien. Il s'est bien gardé de remplacer les récits par des déclamations, de substituer le babil d'une émotion factice aux instructives et touchantes leçons de l'histoire. A quoi bon, en effet, quand on nous a fait frémir des massacres de septembre et assister aux horribles exécutions de la place Louis XV, à quoi bon des phrases sonores et cadencées pour nous prouver l'illégalité et la barbarie de ces attentats? Ce n'est pas M. Mignet qui écrit ainsi les annales de l'Assemblée législative et de la Convention; il sait trop que ces réflexions sont superflues, qu'elles affaibliraient plutôt par leur langueur et leur emphase l'émotion profonde et religieuse dont vient de nous pénétrer le spectacle de tant de victimes lâchement égorgées. Sa diction noble et sévère ne se ressent jamais de l'école, ni de l'Académie. Lorsqu'il a peint des forfaits, il n'a pas besoin de nous inviter à frémir. Ce n'est pourtant pas que, renonçant aux droits de l'historien, il s'abstienne de juger les hommes et les choses, et ne se permette ni éloge ni blâme : son inflexible équité flétrit partout le vice, et signale la vertu, dans quelque

rang qu'il la rencontre; mais, chez lui, les réflexions se fondent dans les récits; les jugemens se mêlent aux portraits; il ne quitte point le burin pour converser avec ses lecteurs, et pour discourir sur ce qu'il vient de raconter.

Nous croyons donc qu'entre les ouvrages historiques composés dans ces derniers tems, celui de M. Mignet occupera un des rangs les plus distingués; nous ne craindrions pas de le présenter aux étrangers comme celui qui montre le mieux l'heureuse direction que prend parmi nous ce genre de littérature; c'est aussi sans contredit le plus utile, puisqu'il permet aux jeunes Français d'étudier la partie la plus importante et jusqu'ici la plus confuse de notre histoire. En lisant le récit de tant d'infortunes, de calamités individuelles et publiques, ils apprendront à chérir de plus en plus la liberté que leurs pères ont si chèrement payée. P. Lami.

LITTÉRATURE.

Essais de Mémoires, ou Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de *J.-F.* Ducis, *adressées à M. Odogarty de la Tour*, par M. Campenon, de l'Académie française (1).

Si nous sommes très en retard avec cet ouvrage, il ne faut point s'en prendre à notre indifférence, mais bien à l'abondance des matières dont notre *Revue* a dû s'occuper depuis plusieurs mois, et qui ne nous a pas permis de lui consacrer plutôt, dans la section des *analyses*, la place que réclamaient le nom de son auteur et celui de l'écrivain célèbre qui en est le sujet. M. Campenon a rempli le devoir de l'amitié en mettant le public dans la confidence de tout ce qu'a pu lui apprendre une longue intimité sur *la vie, le caractère et les écrits de Ducis*. Il avait le droit de prendre pour épigraphe ces paroles qu'inscrivait Tacite en tête du livre qu'il consacrait à la mémoire d'un grand homme, son parent et son ami : *Hic liber, professione pietatis.... erit.... excusatus.* M. Campenon a eu la modestie de retrancher de cette citation les mots *laudatus erit*, que ses lecteurs y replaceront. Son livre est empreint de ce charme qu'il a su répandre sur ses autres compositions, et que nous avons eu occasion de louer dans ce recueil (t. XVIII, p. 406), en parlant de l'excellente *Notice* qu'il a mise en tête de sa traduction d'Horace. Dans la biographie plus étendue qui nous occupe, il a fait revivre Ducis avec la douceur, avec l'énergie de son caractère et de son talent, qui, selon l'expression d'un poëte de notre âge, étaient dans un si bel *accord*.

(1) Paris, 1824; Nepveu. 1 vol. in-8° de 436 pages; prix 8 fr. et 9 fr. 50 c.

On lui a reproché, avec quelque raison peut-être, l'ordonnance de son ouvrage, la division de son sujet en diverses sections, où sont séparément appréciés les sentimens religieux de Ducis, ses opinions politiques, ses vertus privées, son talent et ses ouvrages. Je suis, je l'avoue, de ceux qui auraient préféré la forme historique, plus naturelle, plus vive, et où ces divers objets auraient successivement trouvé place, amenés par l'ordre de la narration. Il est bien vrai que la vie de Ducis présente peu d'événemens à raconter, et que son histoire se réduit presque à celle des sentimens qui ont constamment rempli son âme; il eût été possible cependant de rattacher à un récit, et de grouppper autour de quelques circonstances principales les dissertations, si intéressantes d'ailleurs, dont les divers points de vue sous lesquels on peut envisager Ducis ont offert le sujet à M. Campenon. L'ouvrage, qu'anime le zèle de l'amitié, l'amour du talent, le respect de la vertu, en aurait eu plus de mouvement encore, plus de chaleur, plus de vie.

Un des principaux attraits qu'offre la lecture de ces mémoires, c'est un grand nombre de morceaux empruntés aux poésies inédites de Ducis. Plusieurs avaient été entendus avec un vif intérêt aux séances publiques de l'Institut; d'autres sont absolumen t nouveaux pour le public, tels que deux scènes qui appartenaient au plan primitif de *Macbeth*; quelques épîtres nouvelles adressées à des amis, et dignes de leurs aînées; enfin, cette pièce d'une verve si singulière, si originale, pleine de sublime et de burlesque, qui rappelle souvent Juvénal et Shakespeare, et qu'inspira, en 1804, à l'âme profondément indignée de Ducis, la cérémonie du couronnement.

M. Campenon a également inséré en assez grand nombre, dans son ouvrage, des extraits de la correspondance de son illustre ami. Ces morceaux sont pleins de charmes, et font vivement désirer que l'on imprime un choix des lettres de Ducis : on en pourrait former un volume qui serait certaine-

ment accueilli du public avec toute la faveur qui s'attache à son nom et à ses ouvrages. Citons-en quelque chose, pour appuyer le vœu que nous formons ici. Voici comme il parle de lui-même; personne ne l'a mieux jugé: — « Nous portons, nous autres, des volcans dans notre âme; nous sommes lions ou colombes. Nous avons besoin d'indulgence; mais les priviléges de ces complexions fortes en rachètent tous les défauts. J'en sens l'influence dans mes ouvrages : une émotion puissante me transporte sur les hauteurs de mon sujet. J'aime à traverser des abîmes, à franchir des précipices, à découvrir des lieux où le pied de l'homme n'ait point imprimé sa trace. C'est sous l'inspiration de la nature que je me plais à prendre la plume; tout ce que je vois, tout ce que je décompose avec mon esprit, n'est plus animé pour moi. Je ne sais à quel degré de talent je pourrai m'élever dans mes ouvrages; mais, si la nature m'a donné une façon particulière de la voir et de la sentir, je tâcherai de la manifester franchement, sans autre poétique que celle de la nature, avec une douceur d'enfant ou une violence de tourbillon. Je sens qu'au fond je suis indisciplinable, et que même, si j'ai le bonheur de n'être pas mal né, j'en dois rendre grâce à la Providence; c'est elle qui m'a tout donné : aussi l'ai-je laissée faire, sans vouloir trop y mêler le travail de mes efforts sur moi-même, et sur la portion de talent dont elle a pu me doter. » — Nous avons transcrit en entier ce passage, parce qu'en donnant une idée de la manière de Ducis dans sa correspondance familière, il fait connaître en même temps le secret de son talent, et nous rend raison de sa verve et de sa négligence; de l'élévation, de la chaleur de ses ouvrages, et de leur peu de perfection. Ducis, qui se jugeait si bien lui-même, appréciait avec goût le mérite des autres, et les fragmens de correspondance publiés par M. Campenon contiennent plusieurs jugemens littéraires qui sont bons à conserver. Le talent de Delille n'est-il pas parfaitement caractérisé

dans ce passage d'une lettre écrite en 1782 ? « Parlons un peu du poëme des *Jardins*. On ne peut pas se tromper sur le charme de la lecture. Quelle perfection de vers ! quelles tournures ! quelle brillante exécution ! c'est véritablement *le petit chien qui secoue des pierreries ;* mais, malgré tout le succès mérité de ce livre, peut-être ne sera-t-il pas la lecture favorite du rêveur solitaire qui a l'habitude d'emporter avec lui Virgile ou La Fontaine. C'est qu'il y a dans la nature un charme qui est à elle, et que tout l'esprit du monde ne peut saisir ; peut-être même ne s'en doute-t-il pas, cet esprit gâteur de raison et quelquefois de poésie. Comme tout est plein sans excès, comme tout est doux et sans faiblesse, comme tout est soigné, sans effort, dans le poëte ravissant qui peignit les amours de Didon ! » Il y a là quelque chose de ce sentiment exquis du beau dans la nature et dans l'art, qui anime la critique de Fénélon dans ses *Dialogues sur l'éloquence* et dans sa *Lettre à l'Académie française.* La prose de Ducis, dont on ne s'est guère occupé jusqu'ici, me semble presque aussi remarquable que ses vers : elle est certainement digne d'en être rapprochée ; et dans ces morceaux écrits en courant avec tout l'abandon, toute la négligence d'un commerce familier, elle s'élève quelquefois sans effort jusqu'à l'éloquence. « Voilà M. de Pompignan mort, écrit-il à un de ses amis, le 3 décembre 1786. Le plaisanté et le plaisant, la victime et le persécuteur, tout cela se tait : la tombe égale et tranquillise tout. Nous avons une nuée de prétendans (à l'Académie).... Que d'autres vont venir à la file ! quant à moi, je vis toujours retranché, autant que je le puis, dans ma chambre, à côté de mon feu, évitant les hommes, et décidé à les éviter. Je travaillerai, je saurai souffrir, je tâcherai de me suffire : voilà tout mon plan de campagne... avec ces dispositions, on n'a plus besoin des hommes, on n'a besoin que de ses amis. Eh ! tant mieux ! je suis las du commerce des hommes ; qu'ils me laissent sur ma pierre, tourner mon regard vers le ciel,

reprendre mon bâton et continuer ma route. » On reconnaît la plume qui retraça avec tant d'énergie les douleurs du roi Léar et d'Œdipe à Colonne. C'est sous ces images vives et fortes que se produisent tous les sentimens de son âme, portée vers ce qui est grand et noble. La familiarité de son langage fait ressortir encore ce caractère. « Ma pauvreté est fière, dit-il quelque part; je n'ai qu'un méchant pourpoint, mais je n'y veux point de taches. » Ce style, si plein de franchise et de vigueur, a en même tems de l'esprit, de l'enjouement, et une grâce que les années ne pouvaient glacer; il était bien près de sa fin quand il écrivait, du style d'Horace : « Peut-être ferai-je encore des vers, quand la nature me dira de chanter. Je vois avec quelque plaisir le printems qui n'est pas loin; peut-être me fera-t-il encore sentir ses violettes. Venez donc; que nous nous égarions ensemble dans les vergers et dans les prairies, pour ne plus voir que la feuille nouvelle et les riantes promesses de Flore. Venez, venez; les palais peuvent être étroits, les ermitages ont mille ressources... » Nous nous sommes laissés aller au plaisir de citer quelques passages de ces lettres intéressantes que M. Campenon nous a le premier fait connaître : nos lecteurs ne nous le reprocheront point; elles ajoutent à l'amour et à la vénération qu'inspirent le noble caractère et le beau talent de Ducis; elles permettent de le considérer, comme prosateur, sous un point de vue nouveau. Le mérite de style qu'il y montre est un démenti complet donné à cette tradition, qui attribue à son ami Thomas son discours de réception à l'Académie française. Cette tradition est réfutée plus directement encore par un fait que rapporte M. Campenon : le brouillon de Ducis existe encore, tout entier de sa main, et l'on n'y voit de celle de Thomas que quelques coups de crayon pour indiquer des coupures. Quelques-uns de ces morceaux, qui ont été retranchés d'un discours déjà fort long, étaient dignes d'être conservés, et on les lira avec plaisir dans le volume

de M. Campenon. Ce volume, imprimé par l'éditeur des œuvres de Ducis, en est une suite toute naturelle; et, si Ducis lui-même eût voulu joindre au recueil de ses ouvrages une notice sur sa personne, il n'eût pas choisi un autre historien que M. Campenon. H. Patin.

Œuvres de *L.-B.* Picard, *membre de l'Institut, Académie française* (1).

Peindre à la fois l'homme et la société, saisir les traits essentiels et inaltérables de la nature humaine, tout en retraçant le tableau mobile des mœurs, telle semble être la double vocation de la muse comique; tel est le double mérite qui assure aux ouvrages du poëte un succès populaire et une gloire durable. En même tems que les caractères profonds empruntés à une nature indestructible, reconnus de tous les hommes, plaisent également dans tous les âges, la peinture des ridicules passagers, des modes changeantes, des scandales du jour, après avoir amusé la malignité contemporaine, lègue à la postérité un témoignage des tems passés et une empreinte vivante de chaque époque. Par-là, le génie de l'auteur comique semble unir les fonctions de l'historien à l'esprit observateur du philosophe. En effet, si les secrets du cœur humain, dévoilés par son coup d'œil pénétrant, sont dignes de figurer à côté des méditations du moraliste; d'un autre côté, quand il a bien saisi les travers d'une génération, et qu'il en a vivement reproduit les mœurs et les ridicules, ses ouvrages sont alors un supplément aux annales publiques, une sorte de mémoires sur l'histoire morale de notre espèce, qui retracent, pour ainsi dire, la vie privée des nations.

Les caractères et les mœurs, voilà donc le domaine de la

(1) Paris, 1822. 10 vol. in-8°. Barba, libraire. Prix 7 fr. le vol.

comédie. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les caractères primitifs, si rares dans le monde, doivent être bientôt épuisés : ces traits principaux, qui appartiennent à tous les pays, à tous les tems, sont les plus difficiles à saisir, à mettre en scène, à individualiser. Aussi la peinture des mœurs est-elle la source féconde et toujours nouvelle où doivent puiser ceux qui prétendent à s'illustrer sur la scène comique.

Nous ne prendrons donc pas, comme une critique bien sérieuse, le reproche qu'on a fait à M. Picard, de tracer des tableaux de mœurs plutôt que des caractères. M. Picard est le plus fécond des auteurs comiques de notre siècle; et, ce qui donne du prix à cette fécondité, c'est le naturel, chose si rare en France, et la gaieté franche, qui ne l'abandonnent presque jamais : il a beaucoup copié d'après nature, et s'il n'a pas toujours le trait profond, du moins est-il difficile de trouver un talent plus heureux pour esquisser des ensembles; enfin, ce qui résulte même des qualités qui lui sont propres, et du genre qu'il a particulièrement adopté, il a plus que tout autre ce mérite historique dont nous parlions, cette empreinte des tems où il a vécu; ce qui fait de ses œuvres une sorte de galerie où l'on peut retrouver les faces diverses de la société, et toutes ses physionomies variées à travers les vicissitudes des régimes qui se sont succédés en France, dans le court espace de trente années. Tel est le point de vue particulier sous lequel nous nous proposons d'envisager, dans cet article, le théâtre de M. Picard.

On sait qu'en tête de chacune de ses pièces, l'auteur a mis des préfaces très-spirituelles, où il en fait un examen plein de candeur et de bonne foi, où il rend compte des occasions qui lui ont fourni un sujet. Ce sont d'ordinaire les commentaires les plus instructifs et les plus piquans de ses ouvrages, et nous en extrairons volontiers des passages lorsqu'ils nous paraîtront propres à faire connaître l'état de la société.

Médiocre et Rampant, qui fut joué en 1797, est la première comédie où M. Picard ait peint les mœurs de la société française, telle qu'elle sortait des bouleversemens de la révolution. Voici comment, dans sa préface, il caractérise les formes mobiles et indécises de cette époque :

« Lorsque Regnard, Lesage et Dancourt écrivaient, les mœurs, les rangs, les états étaient fixés; les changemens s'opéraient lentement. Les nuances en étaient presque insensibles, et s'il avait été fidèle dans la peinture des ridicules et des usages, l'auteur comique avait devant lui, outre l'espoir d'arriver à la postérité pour son mérite purement littéraire, la certitude de près d'un siècle de succès au théâtre.

« Mais, au moment où j'ai écrit mes premiers ouvrages, non-seulement les habitudes, mais les institutions changeaient d'année en année. Les mœurs ne pouvaient rester les mêmes. Que devait faire l'auteur comique ? Fallait-il qu'il se reportât aux mœurs du tems passé ? Fallait-il qu'il s'attachât à peindre les mœurs fugitives du tems présent ? J'embrassai ce dernier parti. Les mœurs changeaient dans la société. J'essayais de peindre celles du jour dans la pièce que je composais.

« Que n'ai-je eu un talent égal à mon amour pour la comédie ? Le recueil que je publie serait, pour ainsi dire, une histoire fidèle de nos mœurs et de leurs brusques changemens, pendant les époques orageuses que nous avons parcourues. Quelque faibles que soient mes ouvrages, peut-être, si on veut les considérer sous ce point de vue, la lecture en deviendra-t-elle plus piquante; peut-être quelques-uns regagneront-ils ce qu'ils doivent nécessairement perdre à la représentation, puisque les mœurs qui s'y trouvent peintes n'existent plus.

« *Médiocre et Rampant* est de ce nombre. Ma pièce a vieilli avant moi. Il faut donc rappeler ce qui existait au moment où je la donnai. En 1797, la France était gouvernée par le Direc-

toire. On commençait à ne plus appeler un ministre *citoyen*, mais on ne l'appelait pas encore *monseigneur*. Non-seulement les employés de son ministère, mais les plus petits bourgeois arrivaient à lui facilement, lui parlaient familièrement. Il pouvait regarder comme un parti convenable pour sa fille un de ses premiers commis, ou un jeune militaire encore peu avancé. Au milieu du trouble et de la confusion, un homme médiocre et rampant, comme mon Dorival, avait l'espérance d'arriver aux premières places de l'état, sans autre moyen que l'intrigue et la flatterie. Enfin, nous sortions du régime populaire; un petit employé, comme Laroche, y avait pris nécessairement un peu de rudesse, de présomption et d'importance; car, si je ne me trompe, mon honnête Laroche a été commissaire de bienfaisance de sa section, après avoir été caporal du bataillon de son district. »

Ce tableau d'une époque peu éloignée de nous, si l'on compte le nombre des années, et pourtant si peu semblable à la nôtre, lorsque l'on compare la diversité des usages, des idées, du langage même, me paraît offrir un des spectacles les plus curieux, et nous étonne, comme les mœurs d'une peuplade inconnue, tant le contraste est frappant!

Peu à peu la société se modifie et tend à se recomposer; mais en attendant que de nouvelles institutions, plus stables, aient formé des classifications et des habitudes nouvelles, les salons de Paris offrent un singulier mélange de parvenus insolens et de *ci-devant* ruinés, de luxe et de grossièreté, et surtout une avidité effrénée de jouissances, qui semble vouloir réparer le tems perdu, et mettre à profit le présent prêt à lui échapper. L'*Entrée dans le Monde*, représentée en 1799, reproduit quelques traits de cet état de choses.

« Ce titre, dit M. Picard, m'imposait l'obligation d'offrir un tableau du monde. Pour bien ordonner ce tableau, je crus devoir ajouter et lier à l'action principale quelques scènes et quel-

ques caractères épisodiques. Je crus surtout devoir peindre les vices et les ridicules qui existaient au moment où je composai l'ouvrage.

« En 1799, des femmes galantes ou ruinées, comme madame Saint-Alard, montaient une maison sur le ton de l'opulence, et trouvaient le moyen de fournir à leurs dépenses par le produit de la bouillotte ou du trente et un; des jeunes filles, comme mademoiselle Aglaé, jouaient l'amour et la sensibilité pour trouver un établissement. Les salons de ces sortes de maisons offraient un mélange, ou plutôt une confusion de toutes les classes de la société. On y voyait des députés des départemens, comme M. Beaupré, qui fréquentaient les restaurateurs et les théâtres, courtisaient les dames et spéculaient à la bourse; de nouveaux enrichis, comme M. Dumont, bien insolens, bien grossiers, se plaignant d'être mal servis, et oubliant qu'ils avaient été laquais avant les assignats; des femmes à sentimens, comme madame Dumont, qui se piquaient d'allaiter leurs enfans, et passaient la nuit au bal, prodiguaient des paroles pleines d'amour à leur mari, et se faisaient donner des diamans et des chals par un amant;... des ferrailleurs, comme Derlange, avaient des maîtresses qu'ils appelaient leurs femmes, et se donnaient ridiculement un air de bonne compagnie dans les cafés, qu'ils ne quittaient que pour aller au jeu. Je laisse au lecteur à juger jusqu'à quel point ces mœurs ont changé. »

Tels sont les caractères principaux d'une société en travail, où chacun cherche à tirer avantage de la confusion universelle, où le souvenir des commotions récentes n'a laissé affermir aucune situation, enraciner aucune habitude. D'autres traits accessoires se retrouvent dans une petite comédie en un acte, du même tems, intitulée *les Voisins*.

« Les calembours, les madrigaux, les romans noirs d'Anne Radcliffe et les chevaux de Franconi se partageaient la vogue sur nos différens théâtres. On voyait sur la scène et dans la

monde des adultères et des voleurs intéressans et délicats; les faillites commençaient à devenir un moyen de fortune; les scrupules de probité commençaient à devenir ridicules; la soif de s'enrichir et la passion du jeu étaient presque générales. On ne se faisait aucun scrupule d'avouer qu'on avait de l'argent placé dans des maisons de jeu clandestines, ou tolérées. Presque toutes nos dames portaient l'amour de la dépense jusqu'à la fureur. Quelques-unes d'entre elles avaient contracté, pendant le système des assignats, l'habitude du commerce et du courtage, et on les voyait courir Paris le matin en cabriolet, pour obtenir à des amis reconnaissans des radiations, des places ou des fournitures. »

La fureur de l'agiotage, les fortunes prodigieuses et soudaines qu'il enfante et engloutit avec la même rapidité, les banqueroutes qui dès lors devinrent si fort à la mode, caractérisent cette époque. Alors les *fournisseurs*, les *faiseurs d'affaires* donnaient le ton; ils composaient la tête de la société et y tenaient le premier rang. Sous le Directoire qu'ils contribuèrent à déconsidérer, ils avaient pénétré jusqu'au cœur de l'état, et en gênaient les ressorts par leurs intrigues, et par celles de leurs agens et de leur nombreuse clientelle. Ils tentèrent de se perpétuer sous le consulat. Mais Napoléon, qui les appelait le fléau, la lèpre d'une nation, leur déclara la guerre, et ce fut du moins un service qu'il rendit à la France, d'avoir mis, dans cette partie, un terme à la corruption universelle qui s'affichait ouvertement, et d'avoir chassé les dilapidateurs qui s'étaient insinués dans toutes les branches de l'administration. L'agiotage et les banqueroutes appelaient donc le châtiment exemplaire d'une satire sanglante. M. Picard se chargea de l'infliger dans son *Duhautcours*, ou le *Contrat d'union*, qu'il fit en société avec Chéron.

« Au moment où nous donnâmes la pièce, quelques négocians de Paris affichaient le plus grand luxe. On ne nous accu-

sera pas cette fois d'avoir placé la scène dans les derniers rangs. Ces négocians faisaient les grands seigneurs; leurs maisons étaient le rendez-vous de nos généraux, de nos premiers magistrats. Seulement la société, toujours très-nombreuse, était un peu mêlée, comme cela devait être à la suite d'une révolution qui avait déplacé et confondu toutes les classes. Ces négocians, encouragés par le succès de quelques spéculations hardies, croyaient pouvoir acquérir en peu d'années une fortune égale et même supérieure à celle que les négocians prudens et sensés obtenaient jadis par vingt ou trente années de travail. Ces dépenses et cette cupidité en conduisirent plusieurs à des faillites arrangées. C'est ce vice, c'est ce crime (car c'en est un), que nous entreprîmes d'attaquer dans cette comédie. »

Jusqu'ici, dans cet aperçu rapide, nous avons esquissé les caractères principaux des mœurs publiques, c'est-à-dire, de celles qui participent, en quelque manière, à la nature du gouvernement et à l'état politique du pays. Mais bientôt, soit que la stabilité du gouvernement rendît plus d'empire à la vie de famille, soit que déjà un gouvernement ombrageux vît avec inquiétude tout regard qui s'élevait au delà des relations privées, peu à peu la comédie se renferme dans la peinture des mœurs domestiques et des caractères individuels. On sait, en effet, avec quelle sévère inquisition la censure impériale rechercha plus tard et proscrivit tout ce qui touchait de près ou de loin le nouvel ordre de choses, tout ce qui pouvait faire allusion aux usages nouveaux. L'auteur comique croyait qu'on devait lui savoir gré de mettre en scène les nouvelles institutions; et pourtant on vit de jeunes auditeurs se formaliser de ce qu'il avait introduit, dans *un Lendemain de Fortune*, deux jeunes gens qui aspirent à être auditeurs. On comprend quelle était sous ce régime la haute vocation des lettres, lorsqu'à propos d'un discours académique, on entend une voix partie du trône, s'écrier : « Et depuis quand l'Institut se permet-il de devenir

une assemblée politique? Qu'il fasse des vers, qu'il censure les fautes de langue, mais qu'il ne sorte pas du domaine des Muses, ou je saurai bien l'y faire rentrer. »

On n'a pas oublié non plus la terrible colère qu'excita l'*Intrigante*, qui s'avisait de donner des brevets de colonel, de traiter avec les ministres, et de faire courir des chambellans; et peut-être après tout, n'y avait-il dans cette colère, qu'une vue nette de la situation, et un instinct de défense personnelle. Car enfin, si l'on eût pu rire tout haut des chambellans de la cour impériale, qui peut dire où l'on se serait arrêté? Ce n'est donc point aux auteurs eux-mêmes qu'il faut imputer cette lacune dans la galerie historique des mœurs nationales.

Quoi qu'il en soit, la féconde imagination de M. Picard trouva encore dans les mœurs privées une mine assez riche à exploiter; et pendant de longues années, il produisit une suite d'ouvrages parmi lesquels ne sont pas ses moindres titres de gloire.

Déjà il s'était annoncé, dans ce genre, par un tableau vivant de réalité, égayé partout des traits d'une satire ingénieuse, *la Petite Ville*. Là, sont représentés au naturel ces prétentions et ces ridicules si communs partout, et surtout en province; ce penchant habituel à juger de tout, même de notre bonheur, non d'après notre propre impression, mais d'après l'opinion du voisin; ce respect superstitieux pour toutes les prétendues convenances, toutes les formes reçues, qu'on appelle le *bon ton*, et qui sont comme l'enseigne du beau monde. *Rifflard*, le bel esprit de l'*endroit*; la coquette madame *Senneville*, qui donne le ton; le processif *Vernon*, sont d'excellens originaux, dont chaque ville de province peut offrir la copie. L'intrigue de la sensible mademoiselle *Nina Vernon* a peut-être quelque chose d'un peu chargé; mais y a-t-il rien d'un meilleur comique que madame Guibert, l'accueil qu'elle fait aux deux étrangers, la sollicitude avec laquelle elle fait valoir la *voix céleste* et tous les

avantages de sa fille; puis, son désappointement et son brusque changement d'humeur, lorsqu'elle croit que le beau jeune homme est marié. Enfin, à travers ce décorum guindé de la prétention, comme le naturel perce et reprend ses droits, dans les petites jalousies, les médisances et les commérages de ces bonnes gens! Ce qui prouve la fidélité du tableau, c'est qu'on fit à la pièce l'honneur de la proscrire dans plus d'une petite ville; et plus d'une belle dame accusait l'auteur d'être sans principes, sans mœurs et sans charité.

Le succès de *la Petite Ville* devait naturellement engager à tenter le panorama de *la Grande Ville*, et nous a valu *les Provinciaux à Paris;* mais un sujet si vaste était bien plus difficile à ramener à l'unité et aux formes précises exigées dans nos compositions dramatiques; on y trouve de l'esprit d'observation; mais le tableau est loin d'être complet, malgré les nombreux épisodes qui viennent suppléer à l'insuffisance de l'action, et qui la ralentissent parfois.

Monsieur Musard obtint, lorsqu'il parut, un succès de vogue, dû sans doute à un caractère bien pris sur le fait, qui s'annonce, se développe et se soutient d'une manière satisfaisante depuis le premier mot jusqu'au dernier. C'est le propre des talens supérieurs, de créer, de mettre, pour ainsi dire, de nouveaux personnages dans le monde. C'est par cet art que Walter Scott a su répandre sur ses compositions un intérêt si attachant; il fait mouvoir et agir des êtres qui sont entièrement réalisés pour notre imagination; ils deviennent pour nous comme d'anciennes connaissances. M. Musard est un de ces personnages que tout le monde a rencontrés : pour peu qu'on ait vécu, il est impossible de n'avoir pas eu affaire à un de ces hommes qui ne sont jamais pressés, toujours prêts à s'amuser de tout, et qui font le tourment des esprits actifs et impatiens.

Une cause encore du succès de *Monsieur Musard*, c'est qu'à la différence de presque tous les autres défauts mis en scène, chacun avoue franchement qu'il est attaqué de celui-ci. Personne ne veut être avare, glorieux; tout le monde consent à être musard. Que dis-je? on s'en faire gloire, ou du moins on s'en fait une excuse. C'est un caractère qui n'exclut ni l'esprit, ni l'honneur, ni la bonté. Quel homme de génie j'aurais été, dit en confidence tel honnête homme à sa femme, si je n'avais été un vrai musard! Quelle fortune j'aurais faite, dit tel autre, si j'avais donné mon tems à mes affaires! Je suis tout feu pour obliger mes amis, dit un autre; mais le tems passe si vite! « Aussi, ajoute M. Picard, combien de gens ont prétendu que j'avais pensé à eux! Que de femmes m'ont répété : c'est mon mari que vous avez voulu peindre. »

Ce qui caractérise d'ordinaire un écrivain, et surtout un poëte moraliste, c'est le point de vue particulier sous lequel il envisage la vie et l'espèce humaine. Pour M. Picard, l'objet le plus habituel de son observation, le trait que son talent se plaît le mieux à reproduire, c'est tout ce qu'il y a de faible et de changeant dans l'homme, « ce subject ondoyant et divers, » comme l'appelle Montaigne. Il excelle à peindre ces fluctuations qui tourmentent la plupart des hommes, et qui changent leurs opinions et leurs résolutions au gré des intérêts et des circonstances; cette mobilité qui en fait autant de girouettes promptes à tourner au vent de la fortune. On a souvent assimilé la vie humaine à un théâtre, où chacun de nous paraît à son tour, pour y jouer bien ou mal le rôle que lui assigne sa destinée. On ne diffère guère que sur le genre de la pièce que nous représentons sur la scène du monde. Les uns n'y voient qu'une tragédie assez triste; d'autres, une plaisante comédie; les plus moroses, une farce ridicule. Attentif à cette mobilité de caractère qui nous fait si souvent

obéir à une impulsion étrangère, M. Picard fut frappé d'un vers d'Horace, qui montre l'homme dirigé par le fil d'une main cachée :

Duceris, ut nervis alienis mobile lignum,

et il fit *les Marionnettes.*

Dans cette comédie, l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur, et qui même, au jugement de plusieurs critiques, passe pour son chef-d'œuvre, il n'attaque point un ridicule particulier; il n'a pas voulu mettre en saillie un caractère principal, et l'entourer de caractères accessoires ou opposés, propres à le faire ressortir : il attaque une faiblesse qui lui paraît générale; il a donc montré tous ses personnages atteints de cette faiblesse, tout en variant leurs physionomies. M. Dervilé et sa sœur, bien fiers, bien impertinens quand ils sont riches, bien humbles, bien flatteurs quand ils sont pauvres; M. Valberg, l'ami du château, et sa sœur, la spirituelle, qui ferme sa boutique et renvoie son cousin pour venir courtiser le nouveau riche; tous ces personnages quittant bien vite Marcellin pour faire la cour à Georgette, quand ils croient que la fortune lui appartient; le valet qui s'attache à son nouveau maître, et qui méprise l'ancien; le notaire, si joyeux quand il trouve un acte à rédiger; le jardinier qui fait le grand seigneur quand il se croit légataire; et enfin Gaspard, le directeur des marionnettes, qui s'oublie un instant, et pense à faire épouser sa petite fille à son riche ami, sont tous heureusement choisis pour faire ressortir l'intention comique.

Je ne puis m'empêcher de transcrire les dernières lignes de la préface, où l'auteur a fait l'examen de sa pièce : « Eh ! mon Dieu ! voilà une préface bien remplie d'éloges. Je ne m'y accuse de rien. Je vante beaucoup de choses, et je cherche à répondre à toutes les critiques. Que le lecteur me le pardonne; je fus enivré du succès de cette pièce, comme mon maître d'école est

enivré de sa fortune. Je crois n'avoir été ni fier, ni insolent. Cependant, en relisant mes notes, je trouve, à la date des premières représentations, ces mots bien écrits de ma main : « Ne suis-je pas une vraie marionnette ? » — Je n'en rougis pas; je n'ai pas prétendu m'excepter. »

Les Ricochets nous offrent encore des *marionnettes*, et ce n'est pas un reproche que nous prétendons faire. L'idée de cette petite comédie est ingénieuse et vraie. C'est un tableau en miniature de toute la société, envisagée sous un point de vue assez piquant. Dans *les Ricochets*, comme dans *les Marionnettes*, tous les personnages changent subitement de volonté, suivant les événemens, suivant la situation où ils se trouvent. De plus, la pièce offre un tableau par échelons de toutes les classes de la société : tel qui se trouve inférieur de celui-ci est supérieur de celui-là; il reçoit avec soumission les ordres du premier, il donne ses ordres avec importance au second, qui les reçoit à son tour, et va donner les siens à d'autres. Plus un homme est souple devant son supérieur, plus il est arrogant envers son inférieur. (L'insolence est une médaille dont le revers est la bassesse.) La perte d'un petit chien détruit les espérances de tous les personnages, le cadeau d'un serin les fait renaître, les réalise, opère des mariages, fait obtenir des places : on voit par-là comment de petites causes peuvent amener de grands effets.

La vieille Tante, ou *les Collatéraux*, présente ce qui n'est pas très-commun dans le théâtre de M. Picard, le développement d'un même caractère, auquel tout est subordonné; il est parfaitement soutenu d'un bout à l'autre. La vieille tante règne au sein de sa famille; elle fait mouvoir à son gré ses avides collatéraux, qu'elle gouverne par leurs intérêts; elle leur impose ses volontés tout en riant à leurs dépens. Les complaisances forcées de ces parens attentifs à capter un testament, leurs jalousies entre eux, leurs querelles, leurs plans pour se

supplanter et pour écarter le parent favorisé qui les offusque, et jusqu'aux mouvemens d'humeur de la bonne tante, tout cela fait de cet intérieur de famille un tableau plein de comique et en même tems de vérité. Nulle part on n'a mieux représenté au naturel ces tracasseries domestiques; et cette pièce me paraît faire un digne pendant du *Vieux Célibataire*.

L'auteur, habitué à donner chaque année plusieurs ouvrages au public, était resté cinq ans sans rien produire; un succès brillant signala son retour. Qui n'a vu *les deux Philibert?* le caractère du mauvais sujet est une de ces créations dont tout le monde a reconnu la vérité, puisqu'enfin, dans les arts, créer, c'est le plus souvent reproduire fidèlement la nature. Il n'est guère de famille qui n'ait son mauvais sujet assez ressemblant à Philibert cadet. On le gronde, on l'aime; on le repousse, on l'accueille; on se plaint de ses fredaines, et on en rit; on jure qu'on ne fera plus rien pour lui, et l'on finit toujours par venir à son aide. Un pareil personnage réussit d'ordinaire au théâtre : on s'intéresse à lui, parce qu'au milieu de son libertinage, il est ce qu'on est convenu d'appeler un bon enfant, mauvaise tête et bon cœur.

J'ai omis beaucoup d'autres pièces inférieures à celles que j'ai citées; la critique eût pu y trouver ample matière à s'exercer; mais d'ailleurs M. Picard, dans l'examen de ses ouvrages, se juge lui-même avec assez de sévérité. Il en est un, toutefois, que j'aurais voulu venger du froid accueil qu'il reçut à son apparition; c'est *Vanglas* : aujourd'hui encore, il me paraît mériter mieux que le succès d'estime qu'il a obtenu.

Avant de terminer cet article, jetons un coup d'œil rapide sur la condition actuelle de la comédie en France. La comédie politique, telle qu'Aristophane l'a créée, avec toute sa licence, ses allusions directes et ses attaques personnelles, aurait sans doute de graves inconvéniens chez nous, dans l'état actuel de nos mœurs; mais n'a-t-on pas lieu de regretter aussi qu'on ne

laisse pas un peu plus de latitude à ses tableaux, et qu'on ne lui permette pas d'attaquer certains travers généraux, quelquefois même certains scandales publics, contre lesquels le ridicule est l'arme la plus sûre et la seule vengeance permise? la comédie ne serait pas alors condamnée à se traîner sur les combinaisons usées d'une intrigue banale, et à représenter des mœurs factices et de convention, des caractères qui n'appartiennent à aucune société réelle, et jusqu'à des costumes qui ne sont ceux d'aucune époque.

Réduite à ces étroites proportions, la peinture des mœurs nationales abandonne la comédie et se réfugie dans les romans. Telle est aussi la nouvelle carrière dans laquelle M. Picard a porté son talent d'observation. Déjà, dans *Eugène et Guillaume*, il avait développé une idée ébauchée dans une de ses comédies, *le Mari ambitieux*. Il s'y était proposé de peindre le même homme livré successivement aux diverses passions de chaque âge de sa vie, d'après les caractères qu'Horace, dans son *Art poétique*, assigne à la jeunesse, à l'âge mûr et à la vieillesse :

Cereus in vitium flecti, monitoribus asper...
Quærit opes et amicitias, inservit honori...
Difficilis, querulus, laudator temporis acti...

Dans *Jacques Fauvel* (voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 92-97), il a voulu montrer que la source du bonheur est en nous-mêmes, et enseigner aux hommes à se mettre au-dessus des circonstances, à ne rien attendre que de leur caractère et de leur volonté. *Gabriel Désodry*, qui ne mérite pas précisément le nom d'*Exalté* (voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 660-662), que lui a donné le libraire, retrace l'état de société sous trois périodes bien tranchées par la diversité des mœurs et des idées, quoique si rapprochées par le tems, l'ancien régime, la république et l'empire. Cette peinture des mœurs modernes,

ces représentations de la société actuelle, nous sommes forcés de les chercher dans les livres, puisqu'une inquisition ombrageuse les exile de la scène. Cependant, de nouvelles institutions ont dû inévitablement amener des coutumes, des idées et des mœurs nouvelles, et, par suite, des ridicules nouveaux. Si de pareils sujets, si tous les traits qui touchent à cette vie publique que nous essayons sont interdits à la muse comique, il ne lui reste plus qu'à dépérir de langueur, faute de pouvoir faire allusion à certains usages politiques, faute de pouvoir parler du jury, mettre en scène un électeur ou un éligible, et nommer un sous-préfet : aussi, peu à peu le public abandonne un théâtre usé, ennuyeux, où rien ne répond plus aux besoins des esprits, et le génie désertera sans retour une carrière frappée de stérilité. ARTAUD.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *American Ornithology, or the history of the birds of the United States, etc.* — Ornithologie américaine, ou Histoire des oiseaux des États-Unis, avec des planches gravées et coloriées sur des dessins faits d'après nature; par *Alex.* Wilson. *Seconde édition* du 7e volume, publiée par *M.-G.* Ord. Philadelphie, 1824. In-4°.

Le dernier volume de l'Ornithologie de Wilson, ne fut publié qu'après la mort de ce naturaliste, et n'était pas aussi soigné que le reste de l'ouvrage. On y remarquait des fautes de nomenclature que M. Ord a corrigées; des descriptions inexactes ou insuffisantes ont été rectifiées, ou complétées. La nouvelle édition de ce volume devra donc être substituée à la première, dans toutes les bibliothèques qui possèdent l'ouvrage entier.

2. — * *American medical Botany, etc.* — Botanique médicale de l'Amérique (États-Unis); par *G.* Bigelow. Boston, 1821; Commings et Hilliard. 3 vol. petit in-4° avec des figures coloriées.

Trois volumes in-4° sur les plantes médicinales du nord de l'Amérique! et l'on demande pourquoi l'homme n'est pas immortel, puisqu'il possède la sauge! Comment un art aussi bien pourvu de ressources peut-il être si souvent réduit à l'impuissance? Voilà peut-être ce que penseront quelques esprits superficiels, plus imbus de la lecture de Molière que de celle des livres de médecine ou de botanique. Mais ce n'est pas pour eux que M. Bigelow a fait son immense travail sur la botanique médicale de sa patrie; il voulait montrer à ses compatriotes les richesses de leur sol, et prouver qu'ils n'avaient aucun besoin de faire venir de loin des médicamens que la nature a placés près d'eux. En effet, on est tenté de croire que le Nouveau-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Monde a été mieux partagé que le nôtre, en fait de plantes médicinales. C'est au nord de l'Amérique que croît en abondance le trop fameux ginseng, recueilli à si grands frais par les Chinois sur les montagnes du Thibet. Mais, en Amérique aussi bien que chez nous, plusieurs de ces plantes salutaires entre des mains habiles, sont encore plus vénéneuses que médicinales. Tel est, dit-on, le beau *kalmia* à larges feuilles, dont les bourgeons nourrissent pendant l'hiver les faisans d'Amérique, ce qui rend alors la chair de ces oiseaux très-malsaine. On rapporte même que les Indiens se servent de la décoction du kalmia *pour s'empoisonner*. L'existence est donc quelquefois un fardeau que ces enfans de la nature ne peuvent supporter. La vie sauvage n'a donc pas les douceurs si vantées par quelques moralistes qui ne les avaient pas goûtées. — Suivant notre auteur, les magnoliers joignent à la beauté de leur feuillage et de leurs fleurs le mérite de fournir une écorce amère et tonique, propre à remplacer la canelle dans certains cas. — Une espèce de nymphea (n. odorata), non moins belle que notre nymphea à fleurs blanches, et de l'odeur la plus suave, est digne de trouver place sur nos eaux stagnantes, quand même ses propriétés médicales seraient contestées. La *botanique médicale* de M. Bigelow devrait être consultée par les cultivateurs, autant que par les médecins. Nous avons encore beaucoup à recevoir des États-Unis, sans que nous apercevions aucun produit de notre sol qui puisse leur être offert en échange.

3.—*Notice of an excursion among the White-mountains of New-Hampshire, and to the summit of mount Washington, etc.* — Notice d'un voyage aux montagnes Blanches de New-Hampshire, et au sommet du mont Washington, en juin 1823, avec des observations sur différens sujets; par *James* Pierce. New-Haven, 1824. (*Extrait du Journal américain des Sciences et des Arts*; par *B.* Silliman).

La chaîne des montagnes visitée par M. *Pierce*, est la plus élevée des États-Unis. L'une de ses branches traverse le New-Hampshire, en se dirigeant au sud-ouest. Les routes de Portland et de Lancastre la traversent dans les régions les plus intéressantes; en sortant de vastes forêts de pins, on découvre à l'Ouest ces monts sauvages couronnés de pics majestueux, et dominés par le mont Washington, souvent enveloppé de nuages neigeux. Au pied des montagnes, du côté de l'est, on trouve un grand lac sur les rives duquel on a construit le beau village de Fribourg; les vents et le feu causent de grands dommages aux forêts élevées : mais on trouve

fréquemment des lieux abrités par d'épaisses forêts d'arbres verts, et qui échappent aux causes de destruction qui frappent les végétaux sur les terrains découverts A plus de 1,300 mètres d'élévation, les diverses sortes d'arbres résineux n'atteignent pas plus d'un mètre de haut. Leurs branches étalées horizontalement soutiennent le voyageur, et lui fournissent des appuis pour escalader ces montagnes; il étend facilement ses bras d'un arbre à un autre, à mesure qu'on s'élève les arbres disparaissent, et sont remplacés par le gazon et les mousses. Le sommet du Washington dont l'élévation n'est pas de 2,000 mètres, est beaucoup au-dessus de la région ou toute végétation a cessé; en Europe, on trouverait à la même latitude et aux mêmes hauteurs, une température beaucoup plus douce, et les plantes auxquelles cette température convient. De ce point culminant de l'Amérique du nord, la vue s'étend sur des chaines de montagnes inférieures, sur les plaines qui les séparent, sur des villes, des villages dont le nombre augmente continuellement. — Les descriptions de M. Pierce sont pleines de l'enthousiasme qu'inspire une première vue des montagnes : il aurait parlé tout autrement des montagnes Blanches, s'il avait commencé par visiter les Andes, les Alpes, ou même les Pyrénées. F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

4. — * *Mémoires des secrétaires de la république de Colombie, présentés au premier congrès constitutionnel, année* 1823, XIII^e^ *de la république.* Bogota, 1823. — Les mêmes traduits en anglais, et séparément en français. Londres, 1824; Treuttel et Würtz. 1 vol. in-8° de 193 pages d'impression.

Ce recueil est extrêmement curieux; il fait assez bien connaître l'état présent de la république de Colombie : les documens qu'il renferme se composent des mémoires présentés au congrès de 1823, par les ministres des relations extérieures, de l'intérieur, des finances, de la marine et de la guerre. On y apprend que, malgré les nombreux efforts du gouvernement, depuis la déclaration d'indépendance, il lui reste encore beaucoup à faire pour arriver au but qu'il doit se proposer. On voit, par exemple, dans le rapport du ministre de l'intérieur, que jusqu'ici le gouvernement a peu fait pour l'agriculture et les arts. Quant à l'instruction publique, une loi du 2 août 1821 prescrit l'établissement d'écoles primaires, dans chacune des paroisses de la Colombie, et il paraît qu'elle a été exé-

cutée autant que les circonstances l'ont permis. « Une multitude d'écoles ont été fondées, dit le ministre; d'autres s'établissent, et le gouvernement espère, qu'au moyen de la constance et de l'assiduité des employés du pouvoir exécutif, les difficultés qu'on rencontre seront enfin surmontées. La première est la pauvreté des pères de famille, qui, dans quelques endroits, manquent de moyens pour rétribuer les maîtres; mais, comme leur fortune va s'améliorer, à mesure qu'on ressentira les effets de la tranquillité intérieure, cet inconvénient disparaîtra dans quelque tems. Le manque de maîtres et de livres élémentaires, qu'on éprouve dans la Colombie, est également très-sensible et retarde l'avancement des écoles. Cela vient de l'ignorance où les peuples ont été plongés sous le régime colonial... Le pouvoir exécutif fut autorisé, par l'article 15 de la loi du 2 août, à fonder dans les premières villes de la Colombie, des écoles normales d'enseignement mutuel. Le gouvernement a la satisfaction d'annoncer au congrès, que cette excellente méthode, si favorable à l'instruction élémentaire, est établie dans la capitale de la république, d'où elle se répand dans les provinces. » Le même ministre de l'intérieur nous apprend plus loin que l'on a exécuté exactement la loi qui établit la liberté de la presse. Dans les provinces et les villes où il y a des imprimeries, dit-il, on écrit librement sur tous les objets; on critique les opérations du gouvernement et on discute les grands intérêts politiques de la nation. Les journaux qui répandront les lumières et l'instruction jusqu'aux lieux les plus reculés de la république, vont en augmentant, à la grande satisfaction du pouvoir exécutif. Il est seulement à regretter que les imprimeries soient encore petites et peu nombreuses. Le gouvernement fera ses efforts pour que bientôt chaque province en ait une, et encouragera la publication des journaux, qui, étant bien dirigés, peuvent faire un grand bien. » Certes, on ne saurait douter que, si le gouvernement de la Colombie persiste dans cette marche franche et loyale, il ne parvienne bientôt à un haut degré de force et de puissance. Lorsque le pouvoir appelle à son secours les lumières, il ne tarde pas à en être récompensé; car on ne pourrait nier qu'il n'y ait plus de gloire et même de chances favorables de stabilité à gouverner des hommes libres, éclairés et industrieux, qu'à conduire des troupeaux d'esclaves et d'ignorans, dont les passions n'ont d'autre frein que la verge de leurs maîtres. — Nous voyons, dans le rapport du ministre de la guerre, que les forces de la république se composaient alors de 32,466 hommes ainsi divisés; 25,750 d'infanterie, 4,296 de ca-

valerie et 2,520 d'artillerie. Le ministre finit cette partie de son rapport par reconnaître que cette force n'est que suffisante pour contenir les efforts des ennemis, et qu'elle est calculée presque exactement à un pour cent de la population. L'armée a été régulièrement habillée, quoique non uniformément. Une chose assez singulière, c'est que le ministre de la guerre avoue qu'il manque de données exactes pour porter un jugement sur la manière dont la solde a été payée. Les troupes sont ainsi armées : toute l'infanterie, tant de ligne que légère, et l'artillerie ont des fusils; la cavalerie de ligne emploie la lance, « cette arme formidable qui a été l'ancre de la république et l'instrument divin de son salut; la cavalerie légère a des carabines, ou des sabres, ou des lances. » Indépendamment des forces dont nous venons de parler, il existe, dans la Colombie, une milice ou garde nationale dont tous les hommes de quinze à soixante ans doivent faire partie. Mais ce corps doit être d'un bien faible secours, puisque nous lisons dans le même rapport, qu'il n'a ni armement, ni équipement, ni habillement. — L'escadre de Colombie est composée seulement de dix-neuf bâtimens, dont six corvettes, sept bricks et six goëlettes. Le ministre de la marine convient que cette escadre « n'est peut-être pas suffisante pour les opérations ultérieures, si l'ennemi faisant un effort, envoyait des bâtimens d'une plus grande portée, pour protéger les restes de son armée. » Mais le gouvernement a encouragé les corsaires, et ceux-ci sont d'utiles auxiliaires pour la république. L'escadre et les corsaires sont commandés et montés par des étrangers; les Colombiens n'ayant pu se former encore au service long et difficile de la marine. — Tels sont les renseignemens que nous avons puisés dans les documens officiels, publiés par le gouvernement de la Colombie. Si l'on réfléchit que ces sortes de rapports ministériels sont quelquefois plutôt exagérés dans le sens de la force et de la prospérité des gouvernemens, que vrais à la lettre (du moins dans nos monarchies européennes), on sera forcé de convenir qu'il faut encore de grands efforts aux républicains pour consolider leur noble cause. Mais, lorsque nous voyons les pas progressifs qu'ils ont faits dans la carrière de la civilisation depuis quelques années, nous sommes fondés à espérer qu'ils sortiront victorieux de la lutte dans laquelle ils sont engagés. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

× 5. — * *Extracts from a journal written on the coasts of Chili, Peru,*

ex. — Extraits d'un journal écrit sur les côtes du Chili, du Pérou et du Mexique, en 1820, 1821 et 1822; par le capitaine *Basil* HALL, auteur d'un *voyage à Leou Kiou*. Édimbourg, 1824; Constable. 2 volumes in-8°.

M. Hall est à la fois bon marin, bon observateur et bon écrivain. Parmi une foule de passages que nous avons remarqués dans son ouvrage, nous ne citerons que ceux qui ont rapport à l'état actuel du Nouveau-Monde espagnol, comparé à ce qu'il était jadis. D'après les observations du voyageur, il paraît que ce qui popularisa surtout la révolution, ce fut l'introduction subite des produits de l'Europe, et la libre circulation de tous les produits manufacturés, qui, sous l'ancien gouvernement, étaient regardés comme contrebande, ou ne s'obtenaient qu'au moyen de taxes énormes. Les prix furent réduits de plus de moitié; la consommation augmenta, et la population fut beaucoup plus heureuse. Le contraste qui existe entre Valparaiso, où la révolution était établie, et Lima où elle n'avait pas encore pénétré, peut conduire à des réflexions trop importantes et d'un trop haut intérêt pour que nous n'en donnions pas ici le tableau : « Nous laissâmes le port de Valparaiso, rempli de vaisseaux, le quai de la douane couvert de ballots de marchandises, en trop grand nombre, et d'un trop grand volume pour être contenus dans les anciens magasins. Sur la route, entre le port et la capitale, on ne voyait que des convois de mules chargées de toute espèce de denrées étrangères, tandis qu'une grande quantité d'embarcations et de navires marchands prenaient à bord des cargaisons de vin, de blé, et d'autres productions du pays: remportant ainsi en Europe des valeurs considérables, en échange de celles qu'ils avaient apportées, et qui déjà étaient distribuées partout. Un esprit de recherche, d'intelligence et d'activité animait la société. Les écoles se multipliaient dans chaque ville; on établissait des bibliothèques, on encourageait la littérature et les arts par tous les moyens possibles. On n'entravait la marche de personne; les passeports étaient devenus inutiles. Les manières et jusqu'à la démarche de chaque individu annonçaient qu'il avait le sentiment de sa liberté et de son indépendance. Un changement total, venant des mêmes causes, avait eu lieu aussi dans le costume. Les vêtemens bizarres et presque sauvages des femmes, ainsi que les longs et sales manteaux dont s'enveloppaient les hommes, avaient été abandonnés pour les modes européennes, plus propres et surtout plus commodes. Quoique ces circonstances puissent sembler minutieuses, elles deviennent im-

portantes lorsqu'elles se lient à un sentiment d'orgueil national inconnu jusqu'alors. Ce sont ces petits changemens qui rappellent sans cesse au peuple le bien-être qu'il a pu acquérir, et qui le lui font apprécier. D'ailleurs, il est utile pour sa cause qu'il prenne plaisir à s'assimiler en tout aux autres nations indépendantes du monde. — De semblables améliorations et de tels sentimens ne se trouvaient nulle part au Pérou. Dans le port de Callao, les vaisseaux étaient rassemblés dans un coin, entourés de bateaux armés, au pied du fort, et défendus par une chaîne. La douane était vide, et sa porte condamnée. Les balles de marchandises ne s'élevaient point en pyramides sur le quai. La route de Callao à Lima était presque déserte. On y voyait seulement quelquefois un exprès solitaire galoppant vers la forteresse. Même à Lima, la différence était aussi frappante. La jalousie et la défiance régnaient partout, et se manifestaient contre les étrangers. Le désappointement et la crainte, aggravés par les privations, rompaient toute société, et faisaient de cette ville, autrefois si grande, si riche et si heureuse, un séjour triste et insupportable. A Huacho, nous trouvâmes le gouverneur à table avec deux ou trois de ses amis. Il était né parmi les aborigènes du pays, et parlait un peu espagnol. Il est probable qu'il avait du sens et de l'expérience, puisqu'il avait été nommé à ce poste par San-Martin. Le dîner était servi sur une petite table au milieu d'une boutique, et les convives mangeaient tous dans le même plat. Un coup d'œil jeté sur l'appartement nous eût mis au fait des changemens politiques survenus récemment, si nous ne les avions pas encore connus. Une pièce de gros drap anglais était posée sur un panier de vin français, marqué *Médoc*. Sur la table était une bouteille de vin de Champagne. Les couteaux et les fourchettes avaient été fabriqués à Sheffield, et le rideau qui divisait en deux l'appartement était fait d'une pièce de cotonnade imprimée, provenant des manufactures de Glasgow. » — M. B. Hall rend un éclatant témoignage à la belle conduite de lord Cochrane dans l'affaire de l'Esmeralda, et en général dans toute la guerre de l'indépendance, dont il a été un des plus fermes soutiens. Il parle aussi du général San-Martin, qu'il a eu occasion de voir et d'entendre plusieurs fois. Lorsqu'on pense à la tyrannie de la vieille Espagne, on ne saurait assez se réjouir de la voir renversée dans le Nouveau-Monde. Jamais le despotisme ne mit plus d'entraves à la liberté naturelle, et n'opprima davantage que ne le fit le gouvernement espagnol dans ses colonies. L'agriculture, comme l'observe le capitaine Hall, n'avait pas la permission de s'étendre. Jusqu'en 1803, il sub-

tista un ordre de déraciner les vignes dans les colonies, parce qu'elles pouvaient nuire à la vente des vins d'Espagne. Les plantations de tabac, si florissantes dans la nouvelle Gallice, furent détruites par une raison semblable. La culture du lin, du chanvre et du saffran était entièrement défendue. Il en était de même pour les olives et les raisins ; seulement à Buenos-Ayres on permettait d'en cultiver pour la table. On ne pouvait fonder ni colléges, ni écoles. Les taxes, les dîmes et les droits étaient perçus avec une sévérité sans exemple. Les taxes sur les métaux précieux arrêtaient les progrès de l'industrie dans l'Amérique méridionale. Le tabac, le sel, la poudre à canon, le vif argent, étaient en monopoles royaux. L'alcavala était une taxe sur les mutations des propriétés. Rien n'échappait aux impôts. On était même forcé de dépenser son argent en bulles du pape : quiconque mourait sans posséder la bulle de confession, ne pouvait ni recevoir l'absolution, ni faire de testament. La justice était un affreux mélange de cruauté et d'insouciance ; les prisons, des lieux infects où les prisonniers étaient jetés nus, et soumis à des châtimens corporels. Le système commercial était en harmonie avec le reste de l'administration. Aucun américain ne pouvait avoir un vaisseau à lui, aucune cargaison ne pouvait lui être assignée. On ne permettait à aucun étranger de résider dans le pays, ni à aucun vaisseau étranger de toucher à un port américain ; les navires en détresse étaient même saisis comme prises. Enfin, il n'y avait point d'actes de tyrannie, point d'indignités, que ces vastes colonies ne dussent attendre de la cupidité, de la barbarie et de l'ignorance du gouvernement espagnol. Jamais révolution ne fut plus justifiée, plus appelée, plus féconde en heureux résultats, plus digne en un mot de l'intérêt et des vœux des hommes vertueux et des sages.

6. — *An adress to the public on the state of slavery in the West-India Islands.* — Adresse au public sur l'état de l'esclavage aux Indes occidentales, par le comité de la *Société auxiliaire établie à Leicester contre l'esclavage.* Londres, 1824 ; Ellerton et Henderson. Broch. in-8° de 16 pages.

7. — *Negro Emancipation, etc.* — L'émancipation des Nègres et l'indépendance des Indes occidentales sont dans l'intérêt bien entendu de la Grande-Bretagne ; par *John* Taylor. *Troisième édition.* Liverpool, 1824 ; R. Rockliff : Londres, Longman. Broch. in-8° de 16 pag.

8. — *West-Indian Pretensions refuted, etc.* — Les prétentions des colons des Indes occidentales réfutées ; extrait de la préface d'un ouvrage intitulé : L'esclavage dans les colonies anglaises des Indes

occidentales, tel qu'il existe, d'après les lois et dans la pratique, et comparé à l'esclavage chez les autres peuples anciens et modernes; par *James* STEPHEN. Londres, 1824; Ellerton et Henderson. Imprimé pour la *Société* établie *pour l'adoucissement et l'abolition graduelle de l'esclavage* dans les pays soumis à la domination anglaise. Broch. in-8° de 24 pages.

9. *The Support of Slavery investigated, etc.* — Examen de la défense de l'esclavage; par *James* CROPPER. Liverpool, 1824; Londres, Hatchard et fils. Brochure in-8° de 27 pages.

10. — *The injurious effects of slave labour, etc.* — Effets nuisibles du travail des esclaves : appel impartial à la raison, à la justice et au patriotisme du peuple de l'Illinois; imprimé à Philadelphie, et réimprimé à Londres, 1824. Ellerton et Henderson. Pour la Société déjà citée. Broch. in-8° de 18 pages.

11. — *Negro slavery.* — Esclavage des Nègres. Londres; Ellerton et Henderson. 11 brochures formant en tout 100 pages.

La plupart de ces brochures ont été publiées aux frais de la Société établie en Angleterre pour l'adoucissement et l'abolition de l'esclavage. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 134.) Toutes ont pour but d'éclairer l'opinion publique, en opposant des faits nombreux et avérés, des calculs exacts et détaillés, aux assertions mensongères des apologistes de l'esclavage (car il y a toujours des hommes qui croient voir leurs intérêts dans la violation des droits les plus sacrés de leurs semblables). On a prétendu que la publicité donnée aux discussions relatives à l'abolition de l'esclavage était dangereuse; qu'elle favorisait le mécontentement et l'audace des Noirs, et qu'elle était la seule cause de plusieurs insurrections alarmantes dans les colonies des Indes occidentales. C'est ainsi que l'on s'oppose toujours aux améliorations dont l'utilité est le mieux démontrée, en alléguant les maux passagers qu'elles peuvent amener. Du reste, nous ferons observer que les rébellions dont on s'efforce de faire tant de bruit se réduisent à bien peu de chose, et ne sont pas nouvelles. Fussent-elles d'une nature plus grave, elles s'expliquent assez naturellement par l'excès des mauvais traitemens auxquels sont soumis les malheureux esclaves, et elles fournissent de nouvelles preuves de la grandeur du mal et de la nécessité d'y apporter un prompt remède. — Les colons des Indes occidentales, convaincus qu'ils ne pourraient réduire au silence les généreux défenseurs des Noirs, ont voulu essayer, à leur tour, la voie de la publicité. Tout ce qu'ils ont écrit ou fait écrire jusqu'à présent est d'une impudence difficile à conce-

voir. Écoutons un de leurs organes, M. G. W. Bridges, auteur du pamphlet intitulé : « *Une voix de la Jamaïque,* réponse à W. Wilberforce. » — « Le besoin, dit-il, est inconnu aux esclaves de nos îles, tandis que les travaux pénibles du cultivateur anglais, couvert de sueur et rongé de soucis, suffisent à peine pour l'entretien d'une famille affamée. » Si donc les habitans de la Grande-Bretagne, jusqu'à présent si fiers de leur liberté, veulent en croire M. Bridges, ils n'hésiteront pas à la sacrifier pour aller chercher à la Jamaïque les douceurs de l'esclavage. Plus loin, nous lisons : « C'est la population noire et libre de nos colonies qui seule doit exciter votre pitié ; réduite pour sa subsistance aux productions spontanées d'une terre bienfaisante, cette race paresseuse ressemble à la classe des laboureurs anglais dans tout ce qu'elle a de pire. » Pourquoi M. Bridges n'ajoute-t-il pas que les nègres affranchis ne sont dans cet état déplorable que par suite de lois infâmes, conséquence nécessaire du système général d'esclavage ; grâce aux conditions qu'elles leur imposent, les affranchis sont généralement dans l'impossibilité d'acquérir des propriétés, soit par héritage, soit de toute autre manière. M. Wilberforce avait dit que les nègres étaient privés de toute instruction morale ou religieuse, qu'on les excitait au travail comme de vils bestiaux au moyen du fouet, qu'ils étaient étrangers à l'institution du mariage. Tous ceux qui connaissent les colonies anglaises confirment ces assertions. Eh bien ! M. Bridges prétend les réfuter ; il ose accuser le respectable Wilberforce de mensonge et de calomnie. — Plusieurs des brochures indiquées plus haut sous le titre commun d'*Esclavage des Nègres*, sont consacrées à leur tour à la réfutation de M. Bridges. Qu'il nous suffise de leur emprunter un seul fait bien avéré qui répond victorieusement à l'une des allégations du champion de l'esclavage. Ce fait est consigné dans les *Rapports sur l'état des Indes occidentales* jusqu'à la fin de 1822, présentés l'année dernière au parlement d'Angleterre. M. Bridges assure que le mariage est encouragé parmi les nègres. Voyons ce qu'il en est dans la Jamaïque même où il réside. Cette colonie, qui contient 340,000 esclaves, est divisée en vingt-une paroisses. Quatre de ces paroisses présentent un état assez satisfaisant : sur 60,000 nègres, il a été célébré, en quatorze ans, 3,767 mariages ; mais, dans les dix-sept autres où la population esclave est de 280,000, on ne compte, pendant le même intervalle de tems, que 130 mariages, et sur ce nombre plusieurs sont célébrés par des prêtres non anglicans, et par conséquent ne sont point valables

devant la loi. Dans les autres colonies, les mariages sont dans une proportion encore moindre. Laissons donc là M. Bridges : tout ce qu'il avance est détruit par des faits authentiques. — Quoiqu'il ne soit guère possible de défendre avec succès l'esclavage, on trouve encore beaucoup de gens qui, tout en avouant que c'est un mal, se persuadent que c'est un mal nécessaire. Nous les renvoyons aux ouvrages de MM. Stephen, Cropper et Taylor. Ces trois écrivains s'attachent à démontrer que non-seulement l'institution de l'esclavage est immorale et inhumaine, mais qu'elle est de plus contraire aux lois d'une saine politique. L'un d'eux, M. Taylor, soutient même que l'entier affranchissement des colonies anglaises ne peut tourner qu'au profit de la métropole. Les raisonnemens sur lesquels s'appuient les partisans de ces opinions (qui du reste ne sont pas neuves et sont partagées par plusieurs économistes distinguées), paraissent aussi simples que clairs : l'expérience, d'accord avec le bon sens, a prouvé que le travail de l'homme libre est beaucoup plus productif que celui de l'esclave; qu'on affranchisse les Noirs, qu'on leur laisse la faculté de travailler pour leur compte et d'acquérir des domaines : les produits du sol doubleront et se vendront à meilleur compte dans les marchés de l'Europe. D'un autre côté, la population des colonies, plus nombreuse et plus riche, offrira de nouveaux et importans débouchés à l'industrie européenne. Rien ne nous paraît plus évident. Cependant, plusieurs colons anglais persistent à dire que le système de culture par les esclaves est le plus avantageux. Pour le prouver, ils citent les sucres des Indes orientales, produits du travail d'hommes libres, qui ont peine à se soutenir dans les marchés anglais au même prix que les sucres de la Jamaïque. Cela est vrai; mais ces derniers ne doivent tout leur avantage qu'à l'exemption des droits exorbitans imposés aux premiers. — Tandis qu'en Europe des hommes généreux réunissent leurs efforts pour obtenir l'abolition de l'esclavage, il est assez remarquable que l'on cherche à l'introduire aux États-Unis, sur cette terre de la liberté. On sait que les états méridoniaux de la république nord-américaine sont encore souillés par l'esclavage, et que ces mêmes états n'ont pu encore atteindre le degré de prospérité où sont parvenues les provinces entièrement cultivées par des hommes libres. L'état d'Illinois est au nombre de ces derniers. Mais il est question de faire des changemens à sa constitution, et il paraît qu'on a le dessein d'en retrancher l'article qui ne reconnaît point de *servitude involontaire*. Plusieurs honorables citoyens de l'Illinois (à leur tête

est le gouverneur Édouard Cole, déjà connu par plusieurs actes d'une philanthropie éclairée), et des membres de la Société des amis de Philadelphie se sont concertés pour prévenir, autant que cela est en leur pouvoir, une mesure aussi déshonorante pour leur nation. Ils ont déjà publié une excellente brochure dont nous avons donné le titre, et où tous les argumens contre l'esclavage, considérés comme institution immorale et impolitique, sont reproduits avec chaleur et avec talent. Elle a été réimprimée en Angleterre. Espérons que leurs vertueux efforts triompheront de tous les obstacles qu'ils pourront rencontrer, soit dans l'ignorance des hommes appelés à délibérer sur cette matière, soit dans les intrigues et dans les vues intéressées des fauteurs de la mesure en question! A. J.

12. — *The fifth report of the Committee, etc.* — Cinquième rapport du comité d'administration de la Société de Londres pour l'amélioration du régime des prisons et l'amendement moral des jeunes délinquans, avec un recueil de pièces corrélatives. Année 1823. Londres, 1823. In-8°, 281 pages.

Ce rapport et les pièces qui l'accompagnent sont d'un grand intérêt pour les amis des bonnes mœurs, du bon ordre et de l'humanité. — Cette Société et son comité sont sous le patronage d'un prince du sang, du duc de Glocester; mais la Société est libre et constituée par souscriptions: elle compte dans son sein trente-deux vice-présidens, un comité administratif de trente-sept membres, et neuf cents associés. Depuis cinq années qu'elle existe, ses utiles travaux n'ont souffert aucune interruption. Elle est protégée, mais jamais comprimée ni paralysée par le gouvernement. Elle obtient aisément, pour les travaux de ses membres, l'ouverture de toutes les prisons; elle a déjà sollicité avec succès auprès du parlement britannique, pour la réforme des prisons, un premier bill, fruit de ses méditations; elle donne ici le projet d'un autre bill plus important qu'elle espère obtenir. C'est par cet heureux concert et cette coopération des Sociétés libres qu'on peut le mieux, dans les vastes états, découvrir et corriger les abus graves, et améliorer les immenses détails qui échappent nécessairement aux ministres abandonnés à eux-mêmes, et qui prétendraient en vain suffire à tout par leur volonté absolue. — L'objet du rapport que nous annonçons est de rendre compte des travaux de l'année 1823, dans l'Angleterre et dans l'Irlande; on expose les réformes qu'on y a déjà obtenues, celles qu'on espère le plus prochainement; les avantages et les inconvéniens de la machine appelée *tread-wheel* pour occuper les prisonniers, et les précautions sanitaires

et variées qu'exige son emploi; enfin, la correspondance de la Société de Londres, surtout avec celles des autres villes de l'empire britannique, et des villes étrangères. L'appendice offre principalement une statistique étendue de toutes les prisons d'Angleterre et les pièces les plus curieuses de la correspondance de 1823, en Russie, en Norvège, en Bavière, dans les royaumes de France, de Wurtemberg et d'Hanovre, des Pays-Bas et dans l'Amérique. La France n'y occupe que deux pages qui contiennent une lettre encourageante de Mgr. le duc d'Angoulême, et l'état de la prison de Saint-Joseph à Lyon. Le volume finit par la liste des sociétaires : on regrette de n'y point trouver une table indicative des écrits qu'il contient.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

× 13. — *Proceedings of a general court martial held at the colony house in George Town, etc.*—Procédures d'une cour martiale générale tenue à la maison des colonies, à George Town, le lundi, 13 octobre 1823, en vertu d'un *warrant*, et par ordre de S. Exc. le major général John Murray, lieutenant-gouverneur et commandant en chef des colonies réunies de Démérari et d'Essequibo, etc. Londres, 1824; Harchard. 1 vol. in-8° de 204 pages.

Possédés du démon de la cupidité, tous les propriétaires de la Jamaïque, des îles Bahama, et en général de toutes les possessions anglaises dans les Indes occidentales, se sont toujours opposés aux tentatives qui ont pour objet d'améliorer le sort des malheureux esclaves. Les prétendues lois qui devaient les protéger n'étaient, de l'aveu même des colons, que des prétextes et de faux semblans pour masquer une conduite arbitraire et empêcher l'Europe d'intervenir dans cet odieux système de tyrannie. Les créoles repoussaient avec obstination tout ce qui tendait à civiliser les nègres en les instruisant. Le journal de Démérari, publié sous la protection et le patronage des autorités locales, a même dit hautement que l'esclavage était incompatible avec des idées d'amélioration. « Si nous croyons pouvoir créer une communauté d'esclaves, lisant, comprenant la morale et allant à l'église, nous nous méprenons étrangement. » (18 février, 1824.) — La Société des missionnaires fut fondée à Londres, en 1795. Elle comprend plusieurs membres de l'église établie, des ministres et des laïques de presque toutes les sectes protestantes. Son but est de répandre la connaissance du Christ parmi les païens et chez les nations plongées dans les ténèbres de l'ignorance. « On use de la plus grande circonspection pour n'admettre à en faire partie que des personnes sans reproche, éclairées et prudentes. En 1807, la Société

établit une mission à Démérari, et en dépit d'une opposition très-forte, elle obtint des succès immenses. Des chapelles furent bâties, de nombreuses congrégations de nègres furent instruites, non-seulement dans la religion, mais dans les doctrines de subordination civile. En 1816, John Smith fut choisi pour la mission difficile de Démérari, comme un des hommes les plus irréprochables, qui unissait à un zèle ardent un profond savoir, du jugement et de la fermeté. Il se conforma de tout point à ses instructions. Malgré le peu d'égards qu'on lui témoigna, il mit dans sa conduite autant de prudence que de patience et de bonté. A son arrivée, il se rendit chez le gouverneur Murray, et en reçut la permission de commencer ses travaux. Il s'assura aussi de l'approbation du planteur sur les propriétés duquel était située la chapelle. Une fois en mesure, il ne s'occupa plus que de sa tâche évangélique. Sa congrégation ne s'élevait pas à plus de 800 personnes; et dans une seule année (1822) il en baptisa 462, célébra 114 mariages, et admit à la communion 203 convertis. L'ordre, la régularité dans le travail, furent les résultats salutaires de son exemple et de ses leçons. Loin de rendre justice à sa douceur et à son mérite, les créoles le prirent en haine; ils redoutaient son influence sur l'esprit des nègres; ils craignaient surtout de voir s'accomplir par lui la réforme morale des esclaves, qu'ils seraient alors obligés de traiter comme des hommes, et non comme des bêtes de somme. La suppression de la lettre de lord Bathurst, et différentes mesures de la chambre des communes, firent croire aux malheureux nègres que le gouverneur avait reçu l'ordre de les mettre en liberté, et qu'il ne voulait pas le leur faire connaître. A la même époque, la défense qu'on leur fit de se réunir à l'église vint encore les exaspérer. La révolte commença et s'étendit à cinquante habitations. Il était sans doute urgent de la réprimer pour la sûreté des blancs et pour la tranquillité de la colonie; mais un événement bien remarquable et presque sans exemple dans une insurrection de cette nature, c'est que les esclaves qui s'étaient soulevés, et qui s'étaient emparés par la force de tous les blancs qui habitaient cinquante plantations, ne *versèrent pas une seule goutte de sang*. D'après le propre bulletin du gouverneur, il y eut beaucoup plus de deux cents nègres de tués, quand on envoya des troupes contre eux; et parmi les blancs, un seul soldat fut légèrement blessé. Dans la soirée du 18 août, le gouverneur se trouva au milieu de deux ou trois cents *insurgés*, et leur parla pendant une demi-heure, sans qu'on fît contre lui la moindre tentative. Le colonel Sealy, n'ayant avec lui qu'une

poignée d'hommes, fut entouré par un parti de *rebelles* considérable, tous armés ; et les ayant sommés de mettre bas les armes, ils le firent aussitôt. Pourrait-on croire, après de tels faits, que cette révolte fût le fruit d'un complot préparé de longue main ? M. Austin, ecclésiastique de l'église établie dans la colonie, et par conséquent prévenu contre M. Smith, dit, à l'occasion de cet événement : « Je n'hésite point à déclarer, d'après la connaissance intime des faits dont j'ai été témoin, et sur lesquels j'ai pris des renseignemens exacts, que, dans le dernier châtiment que la main de Dieu a infligé à ce malheureux pays, l'instruction religieuse que M. Smith a donnée aux esclaves, et les principes de l'Évangile de paix qu'il leur a prêché, ont pu seuls prévenir une terrible effusion de sang, et sauver même la vie aux personnes qui aujourd'hui, (je frémis en l'écrivant) voudraient le faire périr. » — M. Smith fut en effet arrêté comme l'un des principaux instigateurs de la révolte. On l'enleva de chez lui ; on s'empara de tous ses papiers, et l'on convoqua une cour martiale pour le juger. On l'accusait d'avoir eu des relations avec un des chefs de la rébellion, d'avoir reçu des présens des nègres, de leur avoir enjoint de ne point travailler le dimanche, d'avoir excité en eux un sentiment de mécontentement de leur sort ; enfin, d'avoir connu le projet de révolte et de ne l'avoir point dénoncé aux autorités. On ajoutait que, sachant bien que Quamina était un insurgé, il avait eu des communications avec lui, et ne l'avait pas arrêté. Toutes ces accusations étaient si peu fondées qu'elles furent démenties, non-seulement par une foule de témoins, mais aussi par les papiers mêmes où l'on espérait trouver de quoi faire condamner le malheureux Smith. On avait saisi chez lui un journal que sa femme même ne connaissait pas, et qui renfermait ses pensées les plus intimes. Plusieurs passages furent lus au tribunal, et tout ce qu'on put y découvrir, ce fut une grande tristesse causée par les traitemens cruels que subissaient les malheureux esclaves : « *Du 22 mars* 1819 : tandis que j'écris ceci, disait-il, mon cœur frémit au dedans de moi, en entendant continuellement résonner les coups de fouet. » et plus loin : « Il me semble très-probable qu'ils (les nègres) finiront par sentir l'injustice de la conduite dont ils sont victimes. Je croirais qu'il est de mon devoir d'en dire mon opinion à quelques-uns des chefs de la colonie ; mais je crains que l'on n'en prenne occasion de persécuter davantage les pauvres esclaves, ou que l'on ne me force au silence, en exigeant de moi que j'incrimine en particulier quelques-uns de ces malheureux. » Il est difficile d'imaginer une âme plus candide, plus pieuse et plus

noble que celle qui se manifeste dans cet écrit, destiné à n'être jamais lu. Après avoir clairement démontré qu'il n'avait pris aucune part au tumulte, M. Smith dit devant la cour : « Il faut qu'il y ait une cause à la révolte, et l'on a voulu prouver que j'étais cette cause. Cette tentative ayant échoué, mes accusateurs ont seulement prouvé qu'ils pensaient qu'il existait une cause à la révolte. Quelle est-elle ? je vais vous le dire. Il y en a plus d'une. 1° Un travail immodéré ; 2° la sévérité des traitemens ; 3° une opposition constante aux instructions religieuses ; 4° l'ignorance où l'on tient les esclaves des règlemens concernant le fouet et les divers châtimens. Je puis prouver et je prouverai toutes ces causes, si la cour veut me permettre d'appeler en témoignage. « Cette proposition fut rejetée. Il n'en fut pas même fait mention dans les minutes. Après une procédure illégale et d'un odieux arbitraire, la cour condamna M. Smith à être « *pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.* » Cependant, le tems refroidit un peu la haine de ses ennemis, et cédant peut-être à l'horreur que leur inspirait leur propre conduite, ils le recommandèrent à la merci du Roi, en envoyant sa sentence en Angleterre pour y être ratifiée. Mais, avant que la décision pût être connue, M. Smith était mort. La faiblesse de sa santé, jointe à son emprisonnement, et au dénûment complet dans lequel il fut laissé, avança la fin de sa vie. Il mourut, le 6 février 1824, à deux heures du matin. Parmi les médecins chargés d'examiner le cadavre, il y en eut un qui déclara que la petitesse de la chambre dans laquelle on avait tenu le prisonnier, son humidité, sa malpropreté, avaient beaucoup hâté les progrès d'une maladie de poitrine dont il était menacé depuis longtems. Mais cette cause fut omise dans le rapport. L'enterrement eut lieu, par ordre du gouverneur, à 4 heures du matin. Le gouverneur ne permit à personne d'y assister, pas même à la femme de son infortunée victime. Mme Smith fut obligée, pour obéir à cet ordre barbare, de se rendre en secret au lieu de la sépulture pour y attendre le corps. Telle fut la fin d'un des plus vertueux missionnaires qui aient jamais existé. L'atroce vengeance des colons et l'infamie de ce jugement inique sont dévoilées dans l'écrit que nous annonçons ; un mot du gouverneur suffit pour le faire connaître. Quand M. Smith arriva, et se rendit chez lui, il lui demanda comment il comptait instruire les nègres. « Il répondit : « en leur prêchant, en les catéchisant, et en leur enseignant à lire. » Le gouverneur répliqua avec irritation. « Si j'apprends jamais que vous enseignez à lire aux esclaves, je vous bannis de la colonie. » L. Sw. B.

14. — *The Mechanic's weekly Journal.* — Journal hebdomadaire de l'artisan, ou Recueil d'inventions, d'expériences, de projets, de perfectionnemens, etc., à l'usage des artisans.—Ce journal, publié à Londres, par MM. Westley et Parrish, Strand, n. 159, paraît le samedi matin. On le trouve chez Underwood, Fleet-Street. Prix, 3 d. ou 6 sols, par numéro.

15. — *Mechanic's Magazine, etc.* — Magasin, musée, registre, journal et gazette de l'artisan. — Ce journal paraît aussi à Londres, le samedi matin; et le même jour, on le trouve dans tous les lieux éloignés de moins de 100 milles de la capitale. Il est publié par par MM. Knight et Lacey; 55, Pater-Noster-Row. Prix, 3 d. par numéro.

16. — *The Artisan; or Mechanic's instructor, etc.* — L'artisan, ou aide-instructeur de l'artisan pour les instituts. — Ce petit ouvrage se publie par feuilles, dont chacune paraît de deux samedis l'un. Les rédacteurs traiteront successivement la géométrie, la mécanique, l'hydrostatique, la *pneumatique*, la chimie, l'optique et l'astronomie. Londres, Hodgson, 10; Newgate-Street. Prix 3 d.

17. — *The Chemist.*—Le Chimiste.—Les rédacteurs de ce journal sont ceux du *Magasin de l'artisan*, MM. Knight et Lacey. Les époques de publication et les prix sont les mêmes.

Tandis qu'il se trouve en France des gens qui voudraient refuser l'instruction aux artisans, et les réduire à l'état de machines industrielles; nos voisins s'attachent à répandre dans les ateliers, non-seulement assez de connaissances pour guider les ouvriers dans la pratique; mais aussi, des théories, l'histoire des sciences, et celle des savans les plus illustres. Les ouvrages périodiques, tels que ceux que nous réunissons dans cette notice, ne sont pas une spéculation typographique; les ouvriers forment entr'eux des réunions studieuses, où le tems du repos est consacré à la lecture de ces ouvrages: on les médite, on les commente, on les apprend. Loin que ces réunions provoquent aucune défiance, aucune mesure de précaution, elles sont encouragées partout; ce n'est pas de leur sein que sortent les briseurs de machines, les hommes turbulens, qu'il faut contenir par la force. Malheureusement, la nation anglaise est peut-être la seule en état de mettre en pratique cet excellent moyen d'enseignement; la classe laborieuse y est préparée par une instruction plus étendue et plus générale, qu'on ne lui a point refusée. Sur le continent européen, quelques parties de l'Allemagne formeraient aussi avec succès des associations pour les progrès intellec-

tuels des ouvriers, et les savans de ces pays sont exercés depuis long-tems à la rédaction d'ouvrages élémentaires de technologie. En France, nous ne sommes pas encore prêts, et le secours des écoles publiques d'arts et métiers, aux frais du gouvernement, nous est indispensable, si nous ne voulons point rester en arrière de l'industrie européenne. Nous aurions quelque peine à rassembler un auditoire d'ouvriers qui pussent comprendre les quatre feuilles dont nous allons donner une notion très-incomplète, sans doute, mais suffisante pour faire apercevoir l'une des causes de l'essor étonnant que l'industrie a pris en Angleterre. — Dans le premier *Journal de l'artisan*, numéro de janvier 1824, on trouve une méthode assez exacte et peu compliquée, pour calculer l'effet d'une roue hydraulique, en tenant compte des frottemens. — Dans le second (*le Magasin de l'artisan*), les machines à vapeur, à haute pression, sont comparées à celles où la force élastique de la vapeur n'est que peu supérieure à la pression atmosphérique; les procédés pour obtenir les différentes sortes de gaz éclairant, et pour mesurer l'éclat de la lumière qu'ils répandent; la presse hydraulique et ses effets; les nouvelles méthodes d'architecture navale, etc.; tous ces arts créés par les sciences, sont exposés avec clarté et précision. — Le *Chimiste* enseigne l'art de préparer en grand les acides nitrique et hydrochlorique, les principes de l'art du distillateur; on y disserte sur l'inégale distribution de la chaleur dans la lumière solaire décomposée par le prisme, etc. Très-souvent, les ouvrages des savans français sont mis à contribution; et, tandis qu'en France ils ne sortent point du domaine de la science, en Angleterre, ils vont augmenter les connaissances de l'ouvrier, et préparer de nouveaux perfectionnemens dans les arts. — *L'Artisan* n'est pas un ouvrage périodique, mais une suite de traités élémentaires publiés par livraisons d'une feuille, et mis ainsi à la portée des hommes qui ne subsistent que d'un salaire quotidien. Ce mode de publication est très en usage en Angleterre, et devrait être imité en France. Par ce moyen, le pauvre qui veut s'instruire n'achète que ce qu'il lit, et à mesure qu'il peut lire: il lui est facile de ne prendre, dans un ouvrage instructif, que ce qui convient à son goût, à son intelligence ou à ses besoins. Chaque feuille d'impression est ornée de gravures assez bien faites, représentant soit des objets d'art, soit des objets que l'imagination du lecteur ne saisirait pas bien, sans le secours du dessin. C'est ainsi que l'on voit paraître à Londres un *Recueil*

général des Voyages (1). Le même éditeur publie aussi de la sorte une jolie édition des poëtes anglais, avec des gravures enluminées.

18. — *The Economist, and General adviser, etc.* — L'Économe, et Journal général d'annonces et d'avis.

19. — *The Medicinal adviser, and guide to health and long life, etc.* — Avis médicaux, et guide pour se bien porter et vivre long-tems, rédigé par M. Burnett. — Ces deux ouvrages périodiques sont publiés par MM. Knight et Lacey, 55, Pater-Noster-Row. Il en paraît, chaque samedi, une feuille ornée d'une gravure. Prix, 3 d. par feuille.

20. — *The Sportman, etc.* — Le Chasseur, rédigé par George Kent, et d'habiles collaborateurs. — Ce journal est publié à Londres, par J.-A. Pleyard, 19, Catherine-Street, Strand : il paraît, le samedi matin. Prix d'une feuille, ornée d'une gravure, 6 d.

Les deux premiers de ces ouvrages périodiques (l'Économe et le Guide de la Santé) s'adressent à la petite fortune, et sont d'un prix modéré; le troisième est écrit pour les riches. On ne l'imitera point en France : la chasse, les paris, les jeux de quelque nature qu'ils soient n'y sont point regardés comme dignes de l'attention du public, et ne sortent pas de la vie privée. L'éclat qu'on voudrait leur donner en leur consacrant un journal serait un ridicule de plus. Nous ne sommes pas en état d'apprécier ici l'œuvre de M. George Kent et de ses collaborateurs; ils sont apparemment bien informés, et ne trompent jamais leurs abonnés par de fausses annonces de *cricket*, de tir à l'oiseau, et des courses de New-Market. — Le *Chasseur* est aussi quelque peu littéraire : une anecdote, une pièce de vers interrompent de tems en tems la monotonie des détails relatifs aux renards, aux chevaux, aux chiens, au gibier, aux saumons, etc. — L'*Économe* a quelques rapports avec la *Feuille des ménages*, publiée pendant quelque tems à Paris; mais son plan est beaucoup plus étendu, et se rapproche d'un côté de nos journaux d'annonces, et à d'autres égards, de nos journaux littéraires. On y trouve de la morale, des maximes, des préceptes de jardinage, de médecine domestique, etc. Il semble que l'autre journal, consacré spécialement à la médecine, pourrait être comparé au journal français intitulée : l'*Hygie;* mais celui-ci est presque entièrement littéraire

(1) *Universal voyages and travels, Limbird's edition*, au bureau du Miroir, 143, Strand. Prix 3 d.

et quotidien : l'autre est hebdomadaire, et tout médical. Les deux journaux anglais entretiennent une correspondance qui les convertit en quelque sorte en bureaux de consultation : on leur adresse de nombreuses questions qu'ils insèrent, en y joignant les réponses.

21. — *The Mirror of literature, amusement and instruction.* — Le Miroir de littérature, d'amusement et d'instruction. Londres, 1824; Limbird, 143, Strand. Prix, 2 d. la feuille.

22. — *Saturday night.* — Le Samedi soir.

23. — *Sunday morning.* — Le Dimanche matin. Londres, 1824; Hodgson, 10, Newgate-Street. Prix, 2 pence.

24. — *The Nic-Nac, literary Cabinet.* — Le *Nic-Nac*, ou le Cabinet littéraire. Londres, 1824; Wallis, Camden-Town.

25. — *The Pulpit.* — La Chaire; ouvrage destiné exclusivement à répandre l'instruction religieuse.—Il est publié à Londres, par livraisons d'une feuille, le jeudi. Knight et Lacey, 55, Pater-Noster-Row. Prix, 2 pences.

26. — *The Gleaner, etc.* — Le Glaneur, ou recueil hebdomadaire de voyages modernes, d'événemens historiques, d'aventures singulières, d'anecdotes, de poésies, etc. Londres, 1824; W. Crawford, 124, Cheapside.—Les livraisons d'une feuille d'impression, ornées chacune d'une gravure, paraissent le vendredi. Prix 3 d.

27. — *The Vehicle, etc.* — Le Véhicule ou Génie; journal de littérature, de sciences, d'avis, etc., avec cette épigraphe : *Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.* Londres, 1824; G. Brimmer, Strand lane. — Cette feuille paraît le jeudi. Prix, 2 pence.

Les journaux hebdomadaires rassemblés dans cet article ne sont que la moindre partie de ceux que les presses de Londres mettent continuellement à la portée des classes laborieuses, afin d'y répandre de plus en plus le goût de la lecture, de l'instruction et des jouissances intellectuelles. Comme toutes ces entreprises littéraires prospèrent en même tems, malgré l'extrême modération du prix de chaque livraison et les frais très-considérables de l'impression à Londres, il faut que le débit soit prodigieux, et que dans la capitale de l'Angleterre et dans les villes où elle envoie ses journaux, le nombre des lecteurs soit presque égal à celui des habitans. Il est vrai qu'une partie de ces publications se répand dans les possessions anglaises, aux États-Unis d'Amérique et sur le continent européen; mais la plus grande consommation est certainement celle de l'Angleterre. S'il nous est réservé dans l'avenir de pouvoir aussi répandre la même instruction parmi nos compatriotes, nous n'au-

rons pas besoin d'imiter les journaux anglais; ce genre de composition n'est pas assez difficile pour qu'il soit nécessaire de commencer par des copies, et l'imagination poétique ou romancière, l'esprit d'observation, le tact qui fait saisir l'à-propos, la philanthropie éclairée qui découvre les besoins moraux d'une nation, les facultés éminentes ou délicates qui inspirent les bons ouvrages d'instruction n'ont pas déserté la France. Mais les écrivains français ne craindront pas de faire d'honorables emprunts à ceux d'Angleterre, comptant bien sur une juste réciprocité. En effet, si l'on juge des journaux populaires anglais par ceux que nous réunissons dans cet article, et dont nous prenons des numéros au hazard, on pensera que leur utilité n'est pas bornée à l'Angleterre, et qu'en plusieurs parties, ils conviendraient à la plupart des nations européennes : passons-les en revue. — Le *Miroir* réfléchit quelquefois des objets repoussans : un goût plus délicat l'eût empêché de mettre sous les yeux de ses lecteurs, par la gravure et par la description, le supplice usité en France; mais ces choix malheureux sont rares. Les rédacteurs s'attachent principalement à la variété, leur miroir est très-mobile : peut-être l'est-il un peu trop, car les esprits les plus superficiels s'arrêtent de tems en tems sur quelques objets; ils ont aussi le sentiment de l'ordre; ils craignent une trop grande confusion et des transitions trop brusques.—Le *Samedi soir* est une œuvre morale, où le précepte est souvent tempéré par la gaieté. On trouve un exemple de cette heureuse association dans les *Consolations de la laideur*, dans des *Réflexions sur le plumpudding, par un pauvre gentilhomme, etc.* — La *Matinée du dimanche* est plus grave, selon l'esprit de la religion protestante, qui considère ce jour comme consacré aux devoirs religieux, plutôt que comme un délassement après les travaux de la semaine. Les rédacteurs ne se permettent que de petites anecdotes sur le clergé, quelques mots plaisans, sous le titre de *Babil du dimanche matin*. — Le *Nic-Nac* est d'une littérature plus relevée, plus savante : il discute les obscurités grammaticales, ne rejette point la métaphysique, essaie des peintures de caractères, donne des extraits de voyages. — La *Chaire* est un recueil d'extraits des sermons prononcés dans les églises de Londres. Si l'art sténographique était plus répandu, on pourrait tirer effectivement de tous les discours religieux dont l'utilité est restreinte à une paroisse, des pensées dont la puissance deviendrait plus durable et plus étendue, lorsqu'elles auraient été recueillies, mises en ordre et publiées par la presse. Ce journal est un de ceux qui pourraient être

imités partout avec succès. — Le *Glaneur* et le *Véhicule*, bien rédigés l'un et l'autre, et dirigés vers un but bien choisi, n'ont cependant rien qui les caractérise, et qui les distingue des autres journaux littéraires. Nous avons tiré du premier un fait très-intéressant que nous insérons dans la section des nouvelles, et tous les deux fourniront à la *Société de la morale chrétienne*, à laquelle ils sont communiqués par la *Revue*, des matériaux dont elle saura faire un bon usage. F.

NORVÈGE.

28. — *Constitutions-Comiteens Betænkninger, etc.* — Rapport du comité de constitution sur les propositions royales adressées à la Diète de 1821, et soumises à la discussion de celle de 1824. Christiania, 1824; imprimerie de Wulfsberg. 235 p. in-8°. *Édition officielle.*

La politique spéciale étant étrangère à la *Revue Encyclopédique*, ce n'est point comme écrit politique, mais comme document remarquable sous plusieurs rapports que nous annonçons cet ouvrage. D'abord, il prouve jusqu'à l'évidence que l'esprit de faction n'a point présidé aux discussions de la Diète, puisque les conclusions du comité ont été adoptées *à l'unanimité*; ensuite, il fait voir combien il est facile pour le peuple norvégien d'allier le plus pur patriotisme avec le respect dû à la majesté royale, et l'amour de la constitution du pays avec celui dont la nation est animée pour le roi et pour son auguste famille. L'adresse de la Diète au Roi est rédigée dans le même esprit, et dans des termes qui ne sont pas seulement respectueux, mais qui décèlent une entière confiance dans les intentions généreuses de sa majesté. Quoique la Diète ait cru devoir écarter plusieurs propositions royales, tendantes à apporter à la constitution du pays des changemens et des modifications dont l'expérience n'a pas encore prouvé la nécessité, ni même l'utilité, il est impossible que le Roi lui-même n'y ait pas reconnu l'excellent esprit qui anime les représentans de son royaume de Norvège, qui ont toujours appuyé la nécessité de la résolution qu'ils ont prise sur des argumens propres à porter la conviction dans les esprits. Malheureusement, la langue norvégienne n'est que très-peu répandue; mais nous n'hésitons pas à recommander ce rapport du comité, ainsi que l'adresse de la Diète, comme deux pièces qui méritent l'attention sérieuse de tous les publicistes, et comme des modèles d'un style qui joint la franchise et la force des raison-

nemens sans exagération, à ce ton respectueux qui est également éloigné de la bassesse et de l'hypocrisie. HEIBERG.

DANEMARCK.

29. — *Tale i Anledning of H. K. H. Kronprindsen af svervigs formaling, etc.* — Discours à l'occasion du mariage de S. A. R. le prince de Suède, prononcé à Lund le 1^er^ décembre 1823; par *E.* TEGNER, docteur en théologie, professeur à l'université de Lund, depuis nommé évêque du diocèse de Wexiæ, avec une critique des maximes politiques qui y sont énoncées; par *D.* MUNCH DE ROSENSCHÖLD, professeur. Copenhague, 1824. In-8° de 94 pages, plus 26 pages de dédicace et de préface.

Les circonstances qui se rattachent à cet ouvrage en font un des plus curieux dont un recueil littéraire puisse rendre compte. M. Tegner est sans contredit un des meilleurs poëtes et un des orateurs les plus distingués de la Suède. Son discours, prononcé dans une occasion solennelle, n'avait pas été imprimé; c'est dix-huit mois après, à Copenhague et en langue danoise, qu'il a paru pour la première fois, par les soins d'un autre suédois, qui a cru devoir y joindre une critique, non du discours lui-même, mais des principes qu'il renferme. Ces deux morceaux, le discours de M. Tegner et la réfutation de M. Munch de Rosenschöld, dans lesquels on agite l'importante question du libéralisme et du royalisme, publiés dans un pays qui n'admet point les formes représentatives, mais où le monarque est seul et souverain arbitre, ne peuvent que donner l'opinion la plus favorable de l'esprit de justice et de sagesse du gouvernement. — Cet ouvrage est orné de trois dédicaces : l'une au roi de Danemarck, écrite par un suédois en beaux vers danois; l'autre, également en vers danois, adressée au prince royal de Danemarck; et la troisième, en suédois et en prose, au prince royal de Suède. G—G.

ALLEMAGNE.

30. — *Beyträge zur Kentniss Norwegens.* — Matériaux pour servir à la connaissance de la Norvège; par NAUMANN, professeur particulier de minéralogie à Iéna. T. II. Leipzig, 1824. In-8°.

Ce volume n'est pas d'un moindre intérêt que le premier que nous avons annoncé. M. Naumann a fait, en 1821 et en 1822, un voyage en Norvège, dont les résultats en faveur des sciences paraissent devoir être d'un grand intérêt. Le 1^er^ chapitre de ce volume rend compte de deux excursions à Filefjeld; il y est

principalement question de la formation des rochers. L'auteur, qui a profité aussi des observations de Keilhaus, fait remarquer la grande affinité qui existe entre le hornblend et le schiste argileux. Le IIe chapitre comprend les voyages de Bolstadören à Gudwang, et d'Urland à Vosse-Wangen et Graven, exécutés au commencement de juin 1822. Il y est parlé en détail du Sognefjord, vaste plateau de montagnes dont la base est battue dans un espace de deux degrés, par les flots de l'Océan qui la minent; ces montagnes renferment dans leur sein tout ce que la nature a de richesses, à côté des scènes les plus effrayantes. Dans le IIIe chapitre, on décrit les îles et les côtes d'Yttre-Sogn et de Söufdjord. L'auteur recherche les traces d'une nouvelle formation de roches sur la côte occidentale de la Norvège, et nous communique ses observations à ce sujet. Il n'oublie pas non plus de décrire la végétation *sous-marine*, puis il détermine la hauteur de Quansheft et de Jælstervand. Le chapitre IVe est une description de quelques parties du Jotunfjeld et du Langfjeld. Dans un appendice, on montre que le Riukand-Fess n'est point, comme on l'a cru jusqu'à ce jour, la plus haute chute d'eau de la Norvège, et que plusieurs autres, par exemple, le Feye-Foss de Lyster, ont une plus grande élévation. Dans le chapitre Ve, l'auteur s'occupe avec détails du Dovrefjeld, partie montueuse de la Norvège. Le VIe traite du Nidthal: on y a fait usage des observations de Buch et de Hisinger. Dans le VIIe chapitre, il est question de la formation des porphyres-syénites et des quartz, et l'on établit un parallèle entre les porphyres-syénites de Christania et ceux des Hébrides.

P. Golbéry.

31.—*Harmonie der morgenländischen und abendländischen Kirche, etc.* — Projet de réunion de l'église d'Orient et de celle d'Occident, par *Herman Joseph* Schmitt; avec un Traité additionnel sur les droits de la primauté dans l'Église catholique pendant les huit premiers siècles de la chrétienté. Vienne, 1824; Wimmer. 221 pages.

On ne peut qu'applaudir aux intentions religieuses et pacifiques de l'auteur. Son livre est écrit avec beaucoup de modération. Pour les moyens d'opérer la réunion, il se fonde sur un concert possible du pape et de l'empereur de Russie, et sur les travaux qu'on pourrait espérer des conciles. Les grands obstacles qu'il aurait dû prévoir sont l'ultramontanisme, l'indifférentisme et la politique. Nous ne sommes pas étonnés d'apprendre, dans la préface de cet ouvrage, qu'un conseiller d'état de l'empereur de Russie, M. de Stourdza, s'est montré absolument contraire à tout projet de cette

nature, dans son livre publié en 1816, et intitulé : *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*, autrement de l'église chrétienne russe. L.

32. — *Meine Auswanderung nach den ver Velnigten Staaten, etc.* — Mon émigration aux États-Unis de l'Amérique septentrionale, au printems de 1819, et mon retour pendant l'hiver de 1820; par L. Gall. Trèves, 1822. 2 vol. in-8°, avec des planches lithographiées.

L'auteur de cet ouvage, employé prussien sur la rive gauche du Rhin, cherchait à former une association pour fonder aux États-Unis une colonie allemande, lorsqu'il apprit que des Suisses avaient conçu le même projet pour une colonie de leur nation. Il se présenta à la société suisse, qui le nomma l'un de ses commissaires pour surveiller et diriger l'expédition, ainsi que le futur établissement en Amérique. Alors commença pour lui une série de tribulations continuelles, jusqu'au moment où il rentra dans ses foyers en Europe. Avant le départ, des malentendus, des voyages inutiles, des discussions fâcheuses avec les autres commissaires; en Amérique, des procès avec ces mêmes collègues, qui finissent par se séparer de lui; les exactions des aubergistes, les dispositions inhospitalières des républicains d'Amérique, le défaut de bonne police (c'est-à-dire, d'une police semblable à celle des états de l'Allemagne); la lenteur des tribunaux, l'adresse de ses débiteurs pour lui échapper; l'habileté de ses adversaires, qui savaient toujours diriger contre lui l'action des tribunaux; à son retour, les prix excessifs des auberges anglaises. Enfin, il retrouva la paix sur le sol natal, plein de regrets de l'avoir quitté. — Le récit des aventures de M. Gall peut être très-instructif, si on l'écoute avec quelque défiance; mais on peut soupçonner que ses espérances déçues, neuf mois d'infortunes, l'accueil peu favorable des Américains et six procès perdus devant les tribunaux des États-Unis lui ont donné de l'humeur, et qu'il a écrit *ab irato*. Cependant, son ouvrage mérite la plus sérieuse attention. Il fournira des observations et des données utiles à l'économie politique et à l'histoire des mœurs : on le rapprochera des autres récits de voyages aux États-Unis, afin d'y reconnaître ce qui est exact et de le séparer de ce qui fut dicté par le dépit. Quant à la formation de colonies en Amérique, il paraît constant que ces entreprises ne sont ni sollicitées, ni encouragées par les Américains; que presque tous les émigrans ont eu à souffrir de leur imprévoyance, et que les entre-

preneurs de colonies ou leurs agens manquent souvent de bonne foi et d'humanité. Voilà ce qu'il ne faut pas laisser ignorer aux infortunés, toujours si faciles à séduire par l'espoir d'un meilleur sort dans un monde inconnu, lorsque celui dans lequel ils vivent leur refuse même cette dernière consolation. F.

33. — *Dr. A. H. Niemeyer's Beobachtungen auf einer Reise nach England.* — Observations faites pendant un voyage en Angleterre; par M. Niemeyer; accompagnées de notes destinées à rappeler le souvenir des faits mémorables et des hommes distingués des cinquante dernières années. *Seconde édition.* T. III. Halle, 1823; librairie de l'hospice des Orphelins. In-8°.

M. Niemeyer, chancelier de l'Université de Halle, savant très-distingué, et qu'un grand nombre de bons écrits ont rendu justement célèbre, a entrepris en 1819, à l'âge de soixante-cinq ans, un voyage en Angleterre, dans le but de vérifier sur les lieux les notions qu'il avait recueillies par ses lectures et dans ses nombreuses relations avec des Anglais, nommément l'état où se trouvent en Angleterre l'église et les institutions littéraires. Tout le monde sait ce que la science de l'éducation doit à M. Niemeyer; son voyage doit l'enrichir encore. Il n'apporte aucun préjugé sur cette terre classique de l'éducation; il a vu sainement et avec justesse, et il nous expose dans sa relation ce qu'il a vu, en se permettant d'en discuter le mérite; il juge avec équité; les mœurs et les coutumes des Anglais, tout ce qui les distingue et leur donne une physionomie particulière est soumis à ses judicieuses méditations; il décrit les curiosités de Londres et de toutes les villes qu'il a visitées. Patriote éclairé, M. Niemeyer ne se contente pas de faire connaître à ses concitoyens les institutions littéraires, politiques et religieuses, philanthropiques et commerciales de nos voisins d'outre-mer, il examine encore s'il est possible ou désirable que des établissemens ou institutions semblables soient fondés en Allemagne, si en général les mesures prises en Angleterre peuvent ou doivent être imitées ailleurs. Nous avons encore vu avec plaisir que l'auteur est animé d'un esprit de tolérance assez rare aujourd'hui et indispensable néanmoins à tout homme qui s'occupe de politique ou de religion. Parmi les articles qui composent cet ouvrage nous pourrions citer la description de la tour, les réflexions sur les hospices des aliénés, les sociétés bibliques, la musique anglaise et les sectes religieuses, les observations relatives aux auteurs anglais,

à la librairie, au théâtre, etc. Mais nous engageons le lecteur à consulter lui-même l'ouvrage de M. Niemeyer.

34. — *H. Von Kleist's hinterlassene Schriften.*—OEuvres posthumes d'*Henri* de KLEIST, publiées par *Louis* TIECK. Berlin, 1821. Reimer.

M. Körte nous avait déjà donné une belle édition des œuvres du célèbre Kleist, aussi habile poëte que guerrier intrépide. Son *Printems* et quelques autres poésies sont trop connus pour avoir besoin de nos éloges. Mais Kleist est encore auteur de deux drames moins connus, et digne d'être admirés. L'un est *le prince Frédéric de Hombourg*, et l'autre *la Victoire d'Arminius*. Tous deux offrent des passages brillans, et prouvent dans leur auteur une parfaite connaissance de l'homme et des règles de l'art. M. Louis Tieck, l'un des plus habiles critiques de l'Allemagne, publie pour la première fois ces deux productions, auxquelles il a joint toutes les précédentes du même auteur. En tête de ce bel hommage rendu à la mémoire du poëte prussien, il a placé une préface de 78 pages, qui renferme sa vie, et une critique ingénieuse et savante de ses ouvrages.

35. — *Oestliche Rosen, in drei Lesen.* — Roses orientales, cueillies à trois époques; par *Frédéric* RUCKERT. Leipsig, 1822; Brockhaus. In-8° de 464 pages, avec vignettes.

Comme Gœthe dans son *Divan*, M. Rückert se transporte par la pensée dans les belles contrées de la terre, pour faire retentir des accords dignes d'être écoutés, même après que l'harmonie des chants d'Hafis a frappé nos oreilles et touché notre cœur. Un sentiment pur et profond, une imagination féconde et brillante font le principal charme de ces *roses*, qui, sous quelques rapports, méritent leur épithète d'orientales, et ne la justifient pas assez sous d'autres. Le poëte, laissant loin de lui la triste réalité, vit dans un monde de fleurs et d'amour; il nous transporte nous-mêmes comme par enchantement dans le paradis qu'il s'est créé. Le choix de ses dernières roses n'a pas été tout-à-fait aussi heureux que celui des premières.

J.-H. SCHMITZLER.

36. — *Auserlesne Dichtungen von Louise* BRACHMANN. — Choix de poésies de *Louise* BRACHMANN, avec une notice biographique, par SCHUTZ, professeur à Halle. Tom. I. Leipsig, 1824. In-8°.

Est-ce le mérite des poésies de Louise Brachmann, est-ce sa fin tragique qui l'a fait surnommer la Sapho de l'Allemagne? Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs que, le 17 septembre 1822, elle se précipita dans la Saale, après avoir fait, huit jours

auparavant, une tentative inutile pour se détruire. Jetons d'abord un coup d'œil sur les ouvrages qu'elle a publiés; nous passerons ensuite à quelques détails sur sa vie privée. Louise Brachmann fit paraître, en 1808, une collection de poésies lyriques. En 1817, elle donna ses *Romantische Blüthen und Blätter* (Feuilles et Fleurs romantiques); en 1818, le *Jugement de Dieu*; en 1819, des *Nouvelles*; enfin, en 1822, un recueil de *Narrations poétiques*. On voit que les dernières années de sa vie ont été beaucoup plus fécondes que sa jeunesse; et malheureusement, le besoin lui a dicté plusieurs productions peu dignes de ses premières inspirations. Celles-ci avaient attiré l'attention de Schiller, qui lui écrivit plusieurs lettres. Louise Brachmann, profitant de ses avis, fit mieux encore, et l'on vante beaucoup ses poésies érotiques, ses idylles et ses pièces détachées. Née en 1777, à Rochlitz, elle eut sa mère pour première institutrice : bientôt, on reconnut dans la jeune Louise d'éminentes dispositions à la poésie, qui furent développées par les circonstances les plus favorables. En 1787, son père ayant été placé à Weissenfels, elle y fit dans la suite la connaissance de la famille du directeur des salines, M. de Hardenberg, dont le fils est ce Novalis tant célébré par elle, et sur lequel elle a donné au public quelques détails, dans le 2e vol. de *la Harpe de Kind*. Le moyen âge surtout avait droit à ses chants romantiques : ces chants et les vers à Novalis parvinrent à la connaissance de Schiller. A Dresde, une inconséquence eut pour Louise des suites si fâcheuses, et influa si fortement sur son caractère naturellement disposé à la mélancolie, qu'elle se précipita d'un second étage sur le pavé d'une cour, et se blessa grièvement. En peu de tems, elle vit mourir tout ce qui lui était cher : Novalis, qui périt le premier, fut bientôt suivi de la mère, du père et de la sœur de Louise, qui, restée sans appui, fut obligée de chercher des moyens d'existence et de demander du pain à ces Muses qui avaient charmé sa jeunesse. Ce fut alors qu'elle publia ses vers, qui n'auraient peut-être jamais vu le jour. Si le public y gagna de bons ouvrages, il vit aussi grossir ces mêmes ouvrages de choses faibles et sans couleur. Néanmoins, l'avidité ne mit point la plume à la main de Louise; le seul besoin put la contraindre à écrire. Ses dernières années ne furent pas exemptes d'amour; elle ressentit cette passion pour un jeune médecin de l'armée française, qui malheureusement pour elle était marié. Les événemens de 1812 et 1813 lui causèrent une maladie dont elle eut beaucoup de peine à se remettre. Cependant, en 1820, elle

forma de nouvelles liaisons : un jeune officier, âgé de vingt-cinq ans, l'épousa, voulut se faire acteur, et débuta sans succès à Weimar. Louise Brachmann se fit séparer de lui. On ne sait pas exactement si le regret qu'elle en conçut, ou si d'autres circonstances l'engagèrent à se donner la mort. M. de Müllner a écrit sur cet événement un morceau qui se trouve joint à ce volume. P. GOLBÉRY.

37. — *Scarabées égyptiens figurés, du Musée des antiques de S. M. l'Empereur.* Vienne, 1824; Strauss. In-4°, avec 4 planches.

M. Champollion le jeune a reçu de tous les savans de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Angleterre, les témoignages les plus flatteurs d'intérêt et d'approbation pour ses belles découvertes dans les écritures égyptiennes. Des copies d'intéressans monumens, figurés ou écrits, lui ont été adressées de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne, d'Iéna, de Londres, de Cambridge, et le Musée royal égyptien de Turin lui a été libéralement ouvert par le gouvernement sarde qui l'a accueilli de la manière la plus honorable. Le savant français s'occupant à former une collection aussi nombreuse que possible d'empreintes de scarabées égyptiens, sur lesquels il se propose de publier un travail spécial, il demanda à M. de Steinbüchel, directeur de Musée du Vienne, une copie de tous ceux qui font partie du cabinet impérial. L'autorité supérieure a trouvé plus utile à l'avancement des études égyptiennes, de faire graver et de répandre des copies de ce genre de monumens, et l'ouvrage que nous annonçons est le fruit de cette louable décision. Un court avertissement de M. de Steinbüchel fait connaître l'occasion et le but de ce recueil, qui est celui que nous venons d'exposer; il y ajoute le développement de son opinion sur un caractère de la sculpture égyptienne, propre à en distinguer les époques, et il reconnaît ce caractère dans la forme même des yeux. Il en résulte, selon M. de Steinbüchel, que les statues dont les yeux se trouvent enfoncés entre deux lignes prononcées, sont d'une antiquité plus reculée que celles où il n'y a de bien sensible que la paupière supérieure formée en courbe relevée, outre la ligne de l'angle des yeux. Le savant auteur de cette observation a eu l'occasion de la faire, en 1819, en examinant la plupart des statues de la collection Drovetti, alors déposée à Livourne. Les inscriptions hiéroglyphiques, tracées sur les statues égyptiennes, serviront sans doute à vérifier cette observation, qui mérite l'attention des artistes; une figure de terre cuite, gravée au frontispice de l'ouvrage que nous annonçons, et appartenant aussi au cabinet de Vienne, serait ainsi de l'époque moyenne de

l'art égyptien, la ligne inférieure des yeux étant très-peu sensible. — Après cet avertissement de M. de Steinbüchel, vient le catalogue des scarabées, indiquant leur matière, et s'ils sont gravés en creux ou en relief; il est suivi de quatre grandes planches représentant plus de 320 sujets de diverses grandeurs. Rien n'est plus varié que celui des scarabées; mais les plus intéressans sont ceux qui renferment des cartouches, noms ou prénoms des anciens rois d'Égypte; on en connaît même un, mais un seul, de l'empereur Hadrien. Les noms royaux les plus nombreux parmi les scarabées de Vienne, sont ceux de Mœris et des Aménophis; quelques-uns portent des nombres, d'autres sont des tems postérieurs aux beaux siècles de la monarchie égyptienne; mais la collection est d'un très-grand intérêt; on applaudira donc à la fidélité de M. P. Fendi qui les a gravés; et puisque le complément des découvertes faites récemment dans les antiquités égyptiennes, dépend tout-à-fait de la comparaison des monumens, il faut espérer que l'exemple très-digne d'approbation donné à Vienne aura partout des imitateurs. C. F.

38. — *Teutsches Museum.* — Musée allemand, publié par *Ernest* Münch, de concert avec des savans allemands, suisses et alsaciens. 1er vol. 1er et 2e cahier. Fribourg, en Brisgau, 1824; Fréd. Wagner. 2 broch. In-8° formant 264 pages.

Dans un avertissement placé en tête du premier cahier, M. Münch annonce que ce nouveau journal sera consacré spécialement à l'histoire et à la littérature, que les mathématiques, les sciences naturelles, la jurisprudence et la médecine, mais non l'histoire et la littérature de ces sciences, en seront exclues. Les principaux objets dont il doit se composer, sont : 1° description de quelques époques isolées de l'histoire générale; 2° fragmens d'ouvrages historiques plus étendus et encore inédits; 3° biographies d'hommes célèbres de tous les tems; 4° défense et apologie de quelques grands génies dont les services ont été méconnus; 5° histoire des religions, des constitutions, et des révolutions remarquables du monde physique; 6° traités et recherches concernant la philosophie spéculative; 7° histoire des langues, examen et critique des travaux entrepris pour les littératures ancienne et moderne; 8° traductions complètes ou partielles des classiques anciens et modernes; 9° lettres inédites, discours et harangues d'hommes célèbres; 10° notices sur les académies, les sociétés savantes, les instituts, les bibliothèques, etc. — Nous avons déjà deux cahiers, où nous pouvons examiner jusqu'à quel point cette nouvelle entreprise est digne

d'intérêt, et quels sont les moyens réunis pour son exécution. Ces deux cahiers contiennent, outre l'avertissement, seize différens morceaux, parmi lesquels nous avons surtout remarqué la traduction abrégée d'un opuscule peu connu, du fameux Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim, l'un des hommes les plus singuliers du XVI^e^ siècle. Cet opuscule, écrit en latin, est adressé au docteur Augustin Furnarius, citoyen de Gênes, et a pour titre : « *De Incertitudine et vanitate scientiarum declamatio invectiva.* » C'est une boutade satirique dont nous ne pouvons citer ici aucun passage faute d'espace. On y trouve une énumération des objets que l'auteur a traités, et une espèce de nomenclature des sciences en 102 articles, où la magie, la nécromancie, la cabalistique, l'astrologie, la science des dés, etc., occupent les principales places.—Un article de M. *Wolfang* MENZEL, intitulé : Caractéristiques de la vie des anciens Allemands, offre plusieurs idées remarquables. L'auteur prétend que la nation allemande, et les nations de même origine, se distinguent de tous les autres peuples par leur tendance, invariable depuis deux mille ans, vers la perfection. Les Romains et les Grecs, dit-il, après s'être élevés, sont redescendus au point d'où ils étaient partis ; les peuples de couleur sont stationnaires. Après avoir établi que ce perfectionnement, particulier à la nation allemande, ne s'est opéré et ne s'opère que peu à peu et par degrés, il veut introduire dans l'histoire une division correspondante à ces degrés. L'aperçu qu'il trace de la vie des anciens Allemands est conçu d'après ces idées premières, et basé sur des faits que l'auteur se propose de présenter dans un grand ouvrage qu'il prépare et dont cet article n'est qu'un extrait. Lors même qu'on n'approuverait pas entièrement le système de M. Menzel, on pourrait encore puiser dans son écrit beaucoup de notions instructives. — L'éditeur du Musée, M. Münch, a fourni aussi son contingent : ses fragmens d'un ouvrage sur Franz de Sickingen sont destinés en partie à rectifier les erreurs commises à l'égard de cet homme célèbre, par Gaillard, dans son *Histoire de François I^er^*. — Nous citerons encore une notice sur Ferdinand Geminian Wanker, professeur de morale à Fribourg et écrivain recommandable, mort il y a peu de tems; une autre notice sur la bataille de Cappel et la mort du réformateur Zwingli; enfin, une lettre inédite de Napoléon au général Berthier, contenant quelques détails sur la bataille de Dresde. Cette lettre fut trouvée, après la bataille de Leipzig, dans une des voitures de Napoléon, que l'on fut obligé d'abandonner. — En résumé, le nouveau Musée nous pa-

rait devoir être utile à tous ceux qui s'occupent de l'histoire nationale de l'Allemagne : il leur offrira un grand nombre de matériaux précieux. A. J.

SUISSE.

39. — *Des Schweizerlands Geschichten, etc.* — Histoire de la nation suisse, par M. *H.* Zschokke. *Seconde édition.* Arau, 1824; Sauerlander. 1 vol. in-8° et in-12. (Voy. *Rev. Enc.*, tom. XXI, p. 311-325, l'examen de la traduction française de cette histoire.)

La première édition de cet ouvrage, tirée à 7,000 exemplaires, s'est vendue en moins d'une année; la seconde contient un grand nombre de corrections plus ou moins importantes.

40. — *Regenten und Landesgeschichte, etc.* — Histoire du gouvernement et des peuples des Rhodes extérieures du canton d'Appenzell; par *J.-H.* Tobler. *Seconde édition.* Saint-Gall, 1824; Huber et comp. 1 vol. in-8°.

La sagesse et le patriotisme qui respirent dans cet ouvrage, intéressant d'ailleurs sous le point de vue historique, ont assuré le succès de la première édition, publiée en 1812. Celle-ci se trouvant épuisée, une seconde était devenue nécessaire. Des portraits en taille de bois représentent ou plutôt défigurent les principaux d'entre les magistrats appenzellois. Ch. Monnard.

41. — *Ad. Korais politische Ermahnungen an die Hellenen.* — Exhortations politiques adressées aux Hellènes; par *Adam* Koraï, leur compatriote : traduites en Allemand par *G.-G.* d'Orelli. Zurich, 1824. In-8°.

Tout le monde connaît le vénérable Koraï, et son zèle patriotique; les savans ont lu avec un plaisir infini ses excellentes introductions aux ouvrages grecs qu'il a publiés : on a remarqué surtout celle qui précède la politique d'Aristote, et que bientôt nous posséderons dans notre langue. Deux traductions allemandes ont paru; la première du Dr. Icken, a été publiée à Leipzig, 1823, in-8°, sous le titre : *Vom alten und neuen Hellas* : de la Grèce ancienne et moderne; l'autre, celle que nous annonçons, a le texte grec en regard, et M. d'Orelli l'a fait précéder d'un avant-propos bien rédigé, dont nous citerons le passage suivant : Le plus sage des Hellènes de nos jours, par un appel venu d'en haut, parle à ses compatriotes qui, au bord d'un précipice, abandonnés par leurs coréligionnaires, secourus seulement par un petit nombre d'hommes que leur devoir enflamme, qui même sont en butte à la raillerie ou aux persécutions, et dont

la force est plus que bornée, n'en ont pas moins tenu ferme jusqu'à ce moment, persuadés qu'une mort honorable doit être préférée à la honte et à l'esclavage. Mais, tandis qu'armés des forces que donne le désespoir, ils se battent à outrance dans une lutte inégale, c'est une douce consolation pour leurs amis éloignés, un encouragement pour eux-mêmes, que d'entendre une voix de sagesse comme celle dont je parle. Un vieillard qui jadis s'exila volontairement d'un sol dévoué à la plus affreuse servitude, donne avec courage à son peuple, et comme si la liberté de la chère patrie était déjà conquise, tout ce qui est au pouvoir d'un homme que la tombe attend, un conseil sage et inspiré par l'amour le plus sincère. J. H.

42. — *Discours sur l'utilité de la langue arabe*, prononcé, le 16 juin 1823, aux promotions (1) du collége de Genève; par *Jean* HUMBERT, professeur d'arabe dans l'Académie de Genève, etc. — Genève, 1823; G. Fick, imprimeur. In-8° de 31 pages.

La littérature orientale a pris, depuis vingt ans, un grand essor en France, en Allemagne et en Angleterre. Plusieurs causes, et principalement celles que nous allons signaler, ont puissamment contribué à lui donner ce rapide élan. Nous mettons en première ligne l'expédition des Français en Égypte (1799): avec Bonaparte se réfugièrent un grand nombre de savans égyptiens et syriens appartenant aux diverses communions chrétiennes, qui enseignèrent les langues orientales dans différentes villes, et entre autres à Paris et à Marseille. Les plus célèbres sont *Ellious Bocthor*, mort en 1821 (V. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 238-239), à Paris, où il était professeur d'arabe vulgaire; *Mardochée el Najar*, de Turin, et surtout *Michel Sabbagh*, mort en 1816, qui était à la fois un érudit et un bon poëte. Ces écrivains ont jeté beaucoup de lumières sur l'Orient, et particulièrement sur la langue arabe: ils ont été fort utiles aux savans de Paris, en déchiffrant et traduisant des manuscrits précieux, et en éclaircissant des passages difficiles. En second lieu, les nombreux voyages, faits depuis quelques années, dans les provinces turques, persanes, arabes, ont beaucoup augmenté cette première impulsion. Une troisième source de progrès est l'institution de la célèbre Académie de Calcutta, dont les membres publient, comme à l'envi, des

(1) On nomme ainsi la fête qui a lieu, tous les ans, pour la distribution publique des prix, et qui précède le passage des écoliers d'une classe inférieure à une classe supérieure. C'est une sorte de *fête de la jeunesse* à laquelle toutes les familles de Genève prennent part.

ouvrages d'un mérite distingué. Nous reconnaissons une quatrième cause dans l'ardeur avec laquelle on étudie, en Allemagne, la critique et l'exégèse bibliques; ce qui engage tous les théologiens à se rendre familières les langues orientales, pour parvenir à l'explication de l'hébreu. Le mérite éminent des professeurs qui enseignent actuellement en Angleterre, en Autriche et en France, doit aussi être envisagé comme une cause active et puissante. MM. *Knatchbull, Macbride* et *Lee*, à Oxford et à Cambridge; M. de *Hammer*, à Vienne, et surtout M. *Sylvestre de Sacy*, à Paris, ont formé de nombreux disciples, et ont composé des ouvrages qui ont fait oublier les travaux des *Erpenius*, des *Schultens*, des *Reiske*. La fondation de la Société asiatique à Paris est une circonstance nouvelle très-avantageuse qui vient fortifier l'influence de celles que nous avons indiquées. L'auteur du discours que nous avons sous les yeux, formé à l'école de MM. Sylvestre de Sacy, Sabbagh, etc., a déjà publié divers ouvrages, (Voy. *Rev. Encyl.*, t. III, p. 128-131; t. VIII, p. 337-342; t. XI, p. 573-574; et t. XII, p. 588-590), qui l'ont fait connaître comme l'un des élèves les plus distingués de l'école spéciale des langues orientales vivantes, de Paris, et qui lui ont mérité la réputation d'orientaliste habile et d'écrivain élégant; son nouvel écrit justifie des titres aussi honorables; et, si le vœu qu'il émet, à la fin de son discours, est entendu par un gouvernement qui se plaît à encourager tout ce qui a un but d'utilité, bientôt M. *Humbert* cueillera de nouvelles palmes, en publiant les intéressans manuscrits arabes inédits qui existent dans la Bibliothèque publique de Genève. — Notre auteur a divisé son opuscule en trois parties. Il montre d'abord que la langue arabe, bien étudiée, fait mieux connaître l'histoire, les mœurs et la religion de ce peuple; il prouve ensuite combien elle est d'un grand secours au théologien qui s'occupe de l'exégèse et de la critique sacrée; enfin, il fait voir qu'elle est précieuse sous le rapport des trésors littéraires qu'elle possède. Des notes, placées à la fin, contiennent des développemens utiles, et fortifient, par des citations d'écrivains distingués, les opinions de l'auteur. É. S.

43. — * *Feuille du canton de Vaud*, ou *Journal d'agriculture pratique, des sciences naturelles et d'économie publique*. — On souscrit pour ce recueil à Lausanne, au bureau de la feuille du canton de Vaud; à Paris, chez Paschoud. Prix, 5 livres suisses, ou 7 fr. 50 cent., pour Lausanne.

Le numéro du mois de mai est celui que nous emprunterons à

cette feuille, pour en extraire quelques données statistiques, quelques observations sur les lois de finances, et pour comparer ce petit canton suisse aux grands états de l'Europe. Il paraît que le nombre des délits y est moindre qu'en France, en raison du nombre des habitans, et que, malgré la sévérité des lois criminelles, les condamnations capitales y sont aussi proportionnellement plus rares. Les prisons ne sont pas encore assez sûres, et des prisonniers s'échappent souvent. La police est telle que l'exigent les puissances voisines : l'administration de cette surveillance publique est aujourd'hui plus dispendieuse que celle de la justice. Il demeure bien constant que l'enseignement mutuel hâte les progrès des enfans, et leur rend l'instruction plus agréable : cette méthode se répand de plus en plus. — On remarque, dans les écoles ordinaires, que le nombre des enfans qui parviennent à écrire sans faute d'ortographe est plus grand que celui de leurs condisciples qui savent les premières règles d'arithmétique. Cependant, le calcul est d'un usage non moins habituel et non moins important que l'ortographe. Il paraît que les instituteurs ne donnent pas assez de soins à l'instruction arithmétique. — Les colléges et l'académie du canton ne sont pas aussi fréquentés que l'on s'y serait attendu, d'après le nombre et les talens des professeurs. — L'exercice de la médecine est soumise à une surveillance digne d'être imitée partout. — On a remarqué que, depuis que le commerce de bestiaux avec la France est interdit, les épizooties sont plus rares. — La liberté de la presse a été suspendue, et deux feuilles publiques supprimées, parce que l'on craignait qu'elles ne compromissent le gouvernement cantonal. — Les constructions d'édifices et de routes sont continuées avec sagesse, dans l'ordre des besoins les plus urgens. — Dans le tableau des revenus de l'état, on voit avec surprise un droit de mutation très-considérable; car il équivaut presque aux deux tiers de l'impôt foncier. Quelle est l'origine de ce droit, et par quel raisonnement peut-on le justifier? Le droit de timbre atteignant toutes les transactions paraît plus conforme aux principes d'une bonne législation. — A l'article des dépenses, on remarque que l'administration générale coûte à peu près la huitième partie du revenu : cette dépense est beaucoup supérieure à celle d'une entreprise particulière administrée avec économie. Les frais du culte excèdent le quart du revenu. — Le commerce a diminué sensiblement; les importations et les exportations se sont ressenties des nouvelles relations de la Suisse avec ses voisins, et à peu près dans le même rapport, en sorte que

les prohibitions adoptées par quelques états et les représailles que ces mesures ont provoquées n'ont d'autre résultat que le ralentissement de la circulation commerciale, une diminution de productions et de consommations, des pertes pour tous, et même pour les finances des gouvernemens qui ont ordonné ces prohibitions. F.

44. — *Europäische Blätter.* — Feuilles européennes, ou ce qu'il y a de plus intéressant dans la littérature pour la classe instruite; n^os^ 14-26. Zurich, avril, mai et juin 1824; Gessner. 3 cahiers in-8°, formant en tout 220 pages. (Il en paraît un numéro par semaine.)

Nous n'avions point compris ce recueil, dont l'origine ne date que du commencement de cette année, dans notre liste des gazettes et journaux publiés en Suisse (voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 229, et t. XXIII, p. 240); il mérite cependant une mention honorable. Consacré spécialement à la littérature, il est divisé en trois sections: la première et la plus importante comprend des mémoires originaux, souvent quelques lettres ou des mémoires inédits d'auteurs célèbres, et principalement des extraits de bons ouvrages étrangers, périodiques et autres. Nous y avons trouvé un résumé de l'ouvrage de lady Morgan sur Salvator Rosa et son siècle (voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 109); une lettre inédite de Wieland à un jeune poëte qui l'avait prié d'examiner ses vers; une lettre, également inédite, de Schiller à Wieland, auquel il envoyait sa tragédie de *la Pucelle d'Orléans* en échange des Lettres d'Aristippe, dont celui-ci lui avait fait présent; des lettres de Napoléon à Joséphine, écrites à différentes époques, et qui sont traduites d'un recueil des *fac-simile* de ces lettres, dernièrement publié par un Anglais, M. Tennant; des notices sur Klopstock, Lessing et Wieland, comprises dans une galerie des plus illustres poëtes allemands, et plusieurs autres morceaux fort intéressans. — Nous avons fait connaître à nos lecteurs l'établissement d'éducation fondé à Hazelwood, près Birmingham, par MM. Hill (voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 527-536); les rédacteurs des *Feuilles européennes* lui ont consacré quelques pages dans leur première section. Tout en applaudissant à plusieurs des principes sur lesquels est basée la méthode d'éducation de MM. Hill, ils paraissent douter que ces principes puissent être appliqués avec succès. Ils ignoraient sans doute que l'Institut d'Hazelwood existe depuis plusieurs années: les progrès des élèves dans leurs diverses études, le bon ordre et l'excellente discipline qui règnent parmi eux, ne doivent plus permettre de douter que le nouveau système d'éducation ne soit aussi satisfaisant dans la pratique

qu'il est séduisant dans la théorie. — La seconde section des *Feuilles européennes* contient l'annonce détaillée de quelques bons ouvrages publiés en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France, etc.; enfin, la dernière partie, intitulée *Mélanges*, se compose de nouvelles littéraires et scientifiques, et d'anecdotes. A. J.

ITALIE.

× 45. — *La Spettatore italiano, etc.*—Le Spectateur italien, par le comte *Giovanni* Ferri di S. Costanzo. Tom. IV. Milan, 1824; typographie des classiques italiens. In-8°.

Nous ne saurions mieux faire connaître cet ouvrage, qu'en donnant ici un extrait de l'article que lui a consacré l'*Anthologie* de Florence. C'est un de ces articles, malheureusement trop rares dans les journaux littéraires, non moins agréable par sa forme qu'instructif par les connaissances et la saine critique de son rédacteur. Il suppose un entretien moral et littéraire entre plusieurs passagers de la même barque, naviguant sur le lac Lario. La conversation est très-animée, le dialogue plein de vérité et d'intérêt. Le discours tombe d'abord sur le style; et l'on remarque à ce sujet que le *Spectateur italien* a mal choisi la manière des *Trecentisti*, et surtout de Boccace, qui, bien qu'il soit plus éloquent que ses contemporains, est néanmoins plus étudié et plus embarrassé dans sa construction et dans ses périodes. — L'amitié des femmes est le sujet de la première discussion : le *Spectateur* la croit rare entre elles, et rarement séparée de l'amour pour les hommes. Le critique observe qu'il aurait mieux fait d'examiner ce que Mme de Staël appelait le premier sentiment de la nature humaine, l'amitié dans l'amour. Il ne lui pardonne pas d'avoir oublié, dans la classe des poëtes italiens moralistes, MM. Romagnosi et Gioja, dont les ouvrages sur la morale sont généralement estimés. Il observe, en outre, que les Italiens modernes n'ont pas atteint dans ce genre d'écrits l'heureuse élégance du célèbre Gaspard Gozzi, que les rédacteurs du *Café de Milan* avaient essayé d'imiter. On a souvent regardé le Tasse comme un écrivain superstitieux et peu libéral. Pour montrer la fausseté de cette inculpation, le critique donne connaissance d'un de ses dialogues, écrit à l'hôpital de Sainte-Anne, et où ce poëte philosophe soutient, comme l'avait fait son père, les droits du peuple napolitain contre l'introduction du saint Office, rejetant les maximes relatives à l'intolérance et au despotisme. Une observation nous semble encore plus juste, c'est que le *Spectateur italien*, en s'occupant spécialement

de morale, retrace plutôt les mœurs des autres nations que celles de son pays, qui, depuis environ trente ans, s'est de beaucoup amélioré sous ce rapport. Le *Spectateur* craint de toucher à la science politique; mais peut-on, en la laissant de côté, traiter complétement de la morale? Il a cependant parlé de Machiavel, comme en ont parlé la plupart de ses devanciers. Le critique croit lui rendre plus de justice, en distinguant la doctrine du tems, qu'il dut exposer, de ses propres opinions, qu'il ne craignit pas d'exprimer d'une manière encore plus solennelle et plus dogmatique. — Il cherche aussi à justifier la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, et reproche au *Spectateur* de n'avoir pas relevé tout le mérite de Mme de Stael, qui, jeune encore, avait si bien défendu ce grand écrivain. Il parle des meilleurs ouvrages de cette dernière, et quelquefois même se montre son partisan. Au reste, ce que le critique et le *Spectateur* rappellent à cette occasion de J. - J., les honore tous les deux. Du tombeau de J. - J. on passe à celui de Sterne. Le *Spectateur* n'a qu'un vœu, qu'une pensée, c'est de répandre sa doctrine humaine et bienfaisante; et ce vœu devrait être celui de tout écrivain. Le critique saisit l'occasion de faire une mention honorable du gouvernement de Melzi, qui servit d'intermédiaire entre la république cisalpine et le royaume d'Italie. Ami de la philosophie, des lettres et des arts, et plus encore de son pays, il osa le premier réveiller, chez les Italiens, le sentiment de leur indépendance et de leur dignité, et leur faire concevoir des espérances qu'un destin malfaisant a bientôt détruites. — Un des chapitres qui fait le plus d'honneur au *Spectateur italien* est celui de l'ambition : il traite ce sujet, sans être ébloui, comme la plupart des écrivains, par la splendeur des grands noms, soit anciens, soit modernes. Qu'il est consolant de voir, après le funeste tableau des despotes qui ont abusé de leur pouvoir, l'histoire des hommes généreux qui n'ont eu d'autre ambition que de soulager les malheureux, les prisonniers, les nègres, les esclaves, les juifs, et d'améliorer le sort des peuples que souvent ils préfèrent aux castes privilégiées! — Pénétré de ce généreux sentiment qu'il voudrait inspirer aux autres : « Pourquoi, s'écrie-t-il quelquefois avec Montesquieu, pourquoi les princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, n'en font-ils pas une générale en faveur de la pitié? » — On discute encore sur la nécessité de rendre aimable l'étude, qui est si souvent un tourment pour les enfans. Les remarques du critique et du *Spectateur* à cet égard nous paraissent fort justes. On traite aussi de l'influence des beaux-arts, des faux

philosophes, de l'homme mélancolique, des stoïciens, et d'autres sujets pareils, qui s'appliquent aux vertus sociales les plus importantes. Il est à désirer que le *Spectateur* ait des imitateurs en Italie, et qu'ils se distinguent par une critique aussi judicieuse et aussi éclairée.

× 46. — *Illustrazioni storico-critiche, etc.* — Éclaircissemens historico-critiques de *Guillaume* Roscoe, avec un appendice de documens tant publiés qu'inédits, traduits de l'anglais par V. P. (*Vittorio* Pecchioli). Florence, 1823; Magheri. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été généralement accueilli par ceux qui ont apprécié la *Vie de Laurent de Médicis*, du même auteur. Il devait l'être mieux encore dans le pays où la mémoire de ce personnage doit réveiller des souvenirs intéressans. M. Roscoe est du petit nombre des biographes qui ne se contentent point de parcourir rapidement une série de faits peu constatés, et de hasarder des assertions dénuées de preuves. Cependant, malgré ses recherches et la critique dont il s'est appuyé dans tout ce qu'il dit de Laurent de Médicis, quelques-unes de ses opinions n'ont pas été adoptées par ceux-là même qui apprécient son ouvrage. Tout en regardant Laurent de Médicis comme un des premiers protecteurs des lettres et des arts, et de ceux qui les cultivaient avec lui, et en lui accordant toute la reconnaissance qui lui est due, sous ce rapport, on ne peut se dispenser d'avoir quelque doute sur sa conduite, en le considérant comme homme d'état. MM. le professeur Thurot et Sismondi avaient accusé le biographe de quelque partialité pour son héros et pour sa famille, qui réussirent, selon eux, à corrompre et à subjuguer leur patrie; accusation d'autant plus grave qu'elle est adressée à un écrivain qui sent tout le prix de la liberté de son pays. M. Roscoe cherche, non-seulement à repousser, mais à renvoyer cette même imputation à ses accusateurs. Il semble toutefois qu'il se soit étudié à passer sous silence les vengeances exercées par le vieux Côme, ou du moins à les attribuer à ses partisans, méthode qui ferait absoudre les plus affreux tyrans de leurs cruautés, en ne les imputant qu'aux agens exécuteurs de leurs ordres et aux bourreaux qu'ils ont employés. Quant à nous, loin de regarder M. Roscoe comme un de ces anciens Florentins qui étaient attachés au parti de Côme de Médicis, ainsi que l'a dit M. Ginguené, nous pensons qu'ébloui de cette gloire littéraire qui environnait les premiers despotes de cette famille, partisan enthousiaste des lettres et des arts qu'ils protégèrent, il n'a vu, comme tant d'autres, que les qualités du Mécène, et n'a pas vu les vices du citoyen.

Le savant Pignotti, plus impartial ou plus sévère que M. Roscoe, a jugé Côme tout différemment que lui; et nous adoptons son jugement, lors même que ce prétendu père de la patrie n'aurait pas préféré de la voir, à l'exemple de Critias, privée de ses meilleurs citoyens, que de la perdre. M. Roscoe ne voudrait pas admettre le parricide qu'on impute à Côme Ier. Et si la preuve que lui a fournie l'historien de la Toscane, Galluzzi, n'est pas suffisante pour le justifier, celle qu'on tire de la tragédie d'Alfieri, sur cet événement, ne l'est pas non plus pour condamner ce grand-duc. M. Roscoe emploie parfois l'autorité de Politien pour défendre Laurent de Médicis. Mais les éloges et la reconnaissance d'un poëte pourraient-ils passer pour des preuves historiques? En racontant la célèbre conspiration des Pazzi de Florence, M. Sismondi a dépeint les sentimens qui dominaient à cette époque. M. Roscoe semble croire que l'historien des républiques d'Italie partage ces mêmes sentimens. N'aimerait-on pas à croire que l'un chérit les républicains autant que l'autre les Médicis? Sans diminuer l'opinion avantageuse que nous avons conçue pour quelques individus de cette illustre famille, en ce qui regarde la république des lettres, n'auraient-ils pas mérité encore davantage de leur patrie, s'ils avaient favorisé, ainsi que les lettres et les arts, les vertus sociales et les droits de leurs concitoyens? Il faut cependant remarquer que tout ce que M. Roscoe avance contre M. Sismondi ne prouve, selon nous, autre chose sinon que l'un juge les Médicis comme citoyens, et l'autre comme littérateurs. Mais, lors même qu'on ne serait pas d'accord avec le biographe anglais sur ce que nous venons de dire, ainsi que sur ce qu'il rapporte de Machiavel, de Pignotti et de quelques autres, on ne peut se dispenser d'apprécier la *Vie* de Laurent et ses *Éclaircissemens*. Les nouvelles re herches que l'auteur a faites et les résultats qu'il en a tirés, ajoutent un nouvel intérêt à son ouvrage; et les Italiens doivent lui savoir gré de tout ce qu'il a fait pour illustrer une des époques les plus glorieuses de l'histoire littéraire d'Italie.

47. — *Saggio sul Bello.* — Essai sur le Beau. Padoue, 1823. In-4°.

Cet ouvrage prouve que les Italiens ne cessent de s'occuper de l'estétique, ou de la théorie du plaisir, ou du beau relatif aux beaux-arts; mais l'auteur ne semble pas avoir surpassé ceux qui l'ont précédé dans la même carrière, ni avoir ajouté rien de nouveau sur ce sujet. Il expose trop rapidement l'importance et les caractères du beau, en distinguant le beau visible, le beau des sens, le beau intellectuel, moral et sublime, et le mélodrame, ou drame musical. La théorie des plaisirs intellectuels et moraux est la plus

difficile de toutes ; quoique les effets qui en résultent soient les plus communs, il n'est pas accordé à tout métaphysicien d'en traiter avec succès.

48. — *Sopra due Lettere italiane attribuite al Petrarca.* — Sur deux lettres italiennes attribuées à Pétrarque. Padoue, 1824. In-8°.

M. Foscolo avait publié, en 1823, deux lettres, attribuées à Pétrarque, dans quelques *Essais* rédigés en anglais sur ce poëte. Le professeur Meneghelli examine l'authenticité de ces deux lettres, présentées comme autographes, et propose ses doutes dans un mémoire adressé à l'abbé Talia. En confrontant le *fac-simile* rapporté par M. Foscolo avec celui que l'on a tiré d'une épître de Pétrarque, qui se conserve dans le séminaire de Padoue, et dont l'authenticité est incontestable, on voit clairement que les deux lettres en question ne sont pas autographes. M. Meneghelli en trouve aussi plusieurs passages en contradiction manifeste avec des circonstances plus ou moins remarquables de la vie de Pétrarque et de son siècle, et même avec le style de ce poëte.

49. — *Scritti scelti inediti orari, etc.* — Ouvrages choisis, inédits ou rares, de *Giuseppe* Baretti, avec des mémoires, nouvelles de sa vie, etc. T. II. Milan, 1823. In-8°.

On doit cette édition au baron *Pietro* Custodi, avantageusement connu par d'autres services du même genre, rendus à la république des lettres. Il a réformé la biographie de Baretti sur divers points où ses devanciers ne s'étaient pas montrés assez exacts. Souvent on avait altéré les circonstances les plus intéressantes de la vie de ce dernier; on avait même quelquefois oublié de faire mention de son journal intitulé La *Lusta Letteraria*, ouvrage classique, et le plus distingué de l'auteur. Pour remédier à de telles omissions, nous dirons ici quelque chose de la biographie de cet écrivain. Il était né à Turin en 1719. Sa famille descendait du marquis du Carretto, et Baretti même n'oublia pas d'en tirer gloire. Ses parens avaient d'abord voulu en faire un prêtre, puis un architecte, enfin un jurisconsulte : Baretti ne fut que ce qu'il voulut, et devint un des critiques les plus éclairés de son tems. Il connut, de bonne heure, à Venise, l'Addisson vénitien, le célèbre Gaspard Gozzi. Il visita les principales villes de l'Italie, et en étudia les mœurs avec assez de fruit pour les peindre dans ses écrits. Ses poésies sérieuses, et plus encore ses disputes littéraires, lui acquirent beaucoup de réputation. Il tâcha de tourner en ridicule, à Turin, le charlatanisme d'un certain professeur Bartoli, et il fut exposé à être em-

prisonné pour toute sa vie. Il publia une partie de ses voyages; le ministre de Portugal en Italie, jugeant qu'il n'y avait pas assez ménagé les Portugais, lui fit perdre la protection du comte de Firmian à Milan, et l'espoir de s'y établir. Il se rendit de nouveau à Venise, et c'est là qu'il entreprit son journal, *le Fouet littéraire*, sous le nom d'*Aristarco Scannabue*. Il osa y témoigner du mépris pour la stérilité des antiquaires, et ce fut assez pour que le ministre Tanucci, protecteur de l'Académie *Erculanense*, s'en plaignit au gouvernement de Venise, qui obligea le pauvre journaliste à faire amende honorable envers les académiciens d'*Herculanum*. Les moines se montrèrent encore plus irritables envers lui que les diplomates; ils le poursuivirent de tous côtés. Le P. Buonafede, ce polygraphe qui voulait paraître un philosophe au milieu des théologiens, et qui n'avait que leurs défauts, devint un de ses ennemis les plus implacables. Enfin, un livre publié sous le nom de Baretti le fit regarder comme partisan des jésuites et peu favorable au ministère de Portugal. Dégoûté de toutes ces tracasseries, il abandonna l'Italie, et alla s'établir à Londres, où il fut bien accueilli, et surtout par le célèbre Johnson. C'est là qu'il publia, outre plusieurs autres ouvrages, son dictionnaire anglais et italien, un autre dictionnaire anglais et espagnol, et une *Relation des mœurs et des manières des Italiens*. De toutes ses productions littéraires, c'est son *Fouet* qui a le plus contribué à sa réputation. C'est le premier écrivain qui ait cherché à secouer la servilité des études et de l'imitation de ses contemporains. Il frappait à tort et à travers tout ce qui lui paraissait sentir la recherche et le pédantisme dans tout genre de littérature : il proposait une manière d'écrire libre et naturelle, qui servît uniquement à la pensée, telle qu'il l'employait lui-même dans ses ouvrages. Quelquefois, il excéda les bornes de la critique, et ne pardonna pas même à des écrivains qu'il estimait, et qui ne méritaient pas tous ses reproches, tels que Genovesi, Verri, Parini, etc. Baretti fit plusieurs voyages; il mérita d'être pensionné par le gouvernement d'Angleterre, et mourut généralement honoré à Londres, en 1789. La franchise, et quelquefois le cynisme de son style, l'ont fait regarder comme un homme de mœurs difficiles; mais son nouveau biographe le reconnaît, au contraire, pour l'homme du monde le meilleur et le plus aimable. M. Custodi donne aussi des renseignemens propres à éclaircir plusieurs circonstances des ouvrages de Baretti qu'il vient de publier.

50. — *Ruth e Tobia, etc.* — Ruth et Tobie, drames sacrés, tirés

fidèlement de la Vulgate, par *Francesco* Ricardi, ci-devant *Carlo* d'Oneglia. Gênes, 1823. In-8°.

L'auteur de ces deux drames, ou, si l'on veut, oratorios ou opéras sacrés, avait déjà publié deux autres pièces du même genre, *Job* et le *Cantique*. Persuadé que l'art dramatique était connu par les Hébreux bien avant que par les Grecs, il s'étudie et se plaît à chercher des essais pareils dans le texte de la Bible, et à les paraphraser pour mieux nous convaincre de son opinion. Mais cette opinion n'est ni aussi étrange ni aussi nouvelle qu'il le pense, pour ceux qui connaissent l'histoire de la littérature ancienne. Nous avions même hasardé une idée semblable au sujet de la plupart des prophéties, et surtout de l'Apocalypse; c'est-à-dire qu'elles n'étaient qu'une espèce d'initiations symboliques dont la pratique passa des Hébreux aux chrétiens primitifs(1). En effet, elles semblent un mélange de tableaux, d'actions, de dialogues et de monologues. M. Ricardi va plus loin, et multiplie peut-être ces essais dramatiques des anciens Hébreux, au moyen de sa méthode souvent ingénieuse, et quelquefois bizarre. Il supprime, dans le texte biblique, toute la partie historique, ou tous les passages qui comprennent la narration, et paraphrase seulement la partie dialogistique; de là des drames, tels que *Job*, *Ruth*, *Tobie*, *etc.* Mais ne pourrait-on pas faire ainsi de toute la Bible une série d'opéras? L'auteur se plaint de ce qu'on attribue l'invention de l'art dramatique plutôt aux Grecs qu'aux Hébreux; mais on n'a jamais prétendu contester aux derniers la gloire qu'ils se sont acquise par leurs pièces, gloire que partagent avec eux presque toutes les nations; on a seulement dit, ce qui est vrai, que les Grecs ont porté si loin le développement de l'art dramatique, qu'ils ont fait oublier tous les essais des autres peuples qui les avaient précédés dans la même carrière. — L'auteur ajoute, à la fin des deux drames que nous annonçons, quelques observations sur la méthode de lire le texte hébreu, qu'on appelle *masorétique*. Il assure avoir beaucoup profité de sa nouvelle méthode, qui est tout-à-fait différente. Il fait encore quelques remarques sur l'écriture *hiéroglyphique* ou *idéographique* des Égyptiens et des Chinois, et l'écriture *fonographique* ou alphabétique des peuples orientaux et occidentaux. Le peu d'exemples que nous donne l'auteur nous fait désirer qu'il publie le plus tôt possible tout ce qu'il nous promet dans ce genre. F. Salfi.

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 523.

51. — *Lettres de M. François Ricardi, à M. le baron de Zach.* In-8°.

Ces deux lettres sont datées, l'une d'Oneglia, du 7 octobre 1821, et l'autre de Gênes, du 22 mai de l'année suivante. Elles ont été insérées dans la *Correspondance astronomique*, publiée par M. le baron de Zach, et sont relatives au zodiaque de Dendéra et aux hiéroglyphes égyptiens. L'auteur a déjà manifesté ailleurs ses singulières opinions sur ces importans sujets, et à une époque où il ne pouvait pas connaître les belles découvertes faites en France sur ces matières. Afin de ne pas être ici presque à la fois juge et partie, nous rapporterons fidèlement une analyse des sentimens de M. Ricardi, exposés dans ses deux lettres. Pour les hiéroglyphes, M. Ricardi les déchiffre en prenant pour base de sa méthode de n'y admettre que les allégories expliquées dans les livres sacrés des Hébreux; il donne pour expression à la ligne horizontale l'*étendue;* à la ligne verticale, l'*élévation;* au triangle, la *fermeté;* au carré, la *perfection;* au cercle, l'*univers*, et ainsi des autres. Appliquant ainsi ces expressions à ce qu'il appelle une épitaphe tracée sur la poitrine d'une momie, il y trouve qu'elle rappelle un individu qui gouverna parfaitement l'état, qui y établit le culte de la trinité, pour chasser les impies et encourager l'étude des sciences, de l'art nautique, de la vertu, et la trinité est pour lui ce vase si commun dans les hiéroglyphes, d'où sortent trois tiges de lotus. On voit que l'auteur ne trouve dans les hiéroglyphes que des symboles; cela n'est pas très-nouveau, et il s'est rencontré à cet égard avec bien d'autres déchiffreurs de tous les pays. Ce n'est là d'ailleurs que du réchauffé de Kircher, qui ne s'est jamais fait faute de tout expliquer aussi. Une *note* jointe à cette première lettre, et qui ne paraît pas être du même auteur, nous apprend, ce qu'on ne savait pas encore, que Thalès, Orphée, Empédocle, Démocrite, Solon, Lycurgue, Pythagore et Platon, s'occupèrent beaucoup de l'explication des hiéroglyphes égyptiens. Mais déjà les prêtres étaient tombés dans l'ignorance et ne connaissaient plus rien aux hiéroglyphes avant les tems de Cambyse, qui fit détruire toutes les écoles, les colléges, les monumens et les livres. Il est vrai que les monumens de Thèbes et l'inscription de Rosette, bien postérieure à Cambyse, embarrassent un peu l'auteur de la note. Mais, tenant à son assertion fondamentale, il ne voit dans l'exception que l'objet d'une nouvelle difficulté, et il propose aux savans la solution de cette question : Comment les prêtres égyptiens, qui avaient perdu la connaissance entière des hiéro-

glyphes avant Cambyse même, ont-ils pu faire une inscription hiéroglyphique trois siècles après ce conquérant ? La question en ces termes serait embarrassante ; mais ses élémens mêmes en sont jugés essentiellement faux depuis long-tems; il n'y a donc pas lieu de s'en occuper. — La seconde lettre traite du zodiaque de Dendéra, dont l'auteur s'est enfin procuré une figure. L'ayant donc examinée, il y a reconnu tout de suite, non pas un zodiaque, mais un type fidèle de l'année solthiaque égyptienne : les quatre figures debout aux quatre angles, sont les quatre années de la période; les quatre groupes de deux figures accroupies, sont les quatre saisons de chaque année, divisées par les deux solstices et par les deux équinoxes; et les douze têtes de ces douze figures sont tout juste les douze mois; l'auteur ne dit rien de ce que les vingt-quatre bras et les vingt-quatre jambes représentent symboliquement; le disque du zodiaque est le symbole des quatorze cent soixante-un jours de l'année solthiaque, le *cynocéphale* du milieu veut dire *fidélité*, *exactitude*, et les autres figures qui l'accompagnent sont encore le symbole des fêtes célébrées dans le cours de l'année. Mais l'auteur semble préférer une autre explication des trente figures qu'il trouve dans le zodiaque, et il y reconnaît sans peine vingt-huit rois et deux républiques; il ne nous dit pas où étaient les siéges de ces rois et de ces républiques, quoiqu'il voie bien clairement que, des deux républiques, l'une était régie par des prêtres représentés par des serpens, et l'autre par des nobles figurés par des hommes à genoux, ce qui est justifié, dit-il, pas la *Table isiaque*. Enfin, le sens symbolique d'un *quartier du zodiaque*, tous les signes combinés, lui donne clairement les idées suivantes : « Le peuple égyptien a élevé des autels, où il fait des libations et offre des victimes au soleil et à la lune, comme aux deux planètes qui, par leur cours périodique, marquent l'année solthiaque divisée en quatre années communes et un jour, et en mois; connaissance qui lui a été communiquée par les trois divinités Isis, Osiris et Horus, etc. » Mais il est tems de finir cette transcription pour ne manquer de respect ni à l'auteur de tant de belles choses, ni au lecteur dont nous ne pouvons lui garantir la patience. Ajoutons toutefois que, selon l'auteur d'une autre note jointe encore à cette seconde lettre, le zodiaque de Dendéra est, sinon l'original, du moins la copie d'un original qui remonte à deux mille sept cent quatre-vingt-deux ans avant l'ère vulgaire. Le père Kircher et la *Table isiaque* jouent un grand rôle dans toutes ces dissertations, et l'on peut

dire que la fin répond dignement aux moyens. On regrette de voir tant de soins et de peines perdus dans des illusions dont l'état de la critique littéraire, et notamment en France, semblait devoir désormais nous garantir. Mais les fausses doctrines sont douées d'une certaine force d'expansion qui les fait vivre long-tems : l'absurde a toujours eu ses partisans, parce qu'il dispense des fatigues de l'étude, et ses adeptes ont aussi leur propagande et leur genre d'intrépidité : pour ne pas en exiger davantage de nos lecteurs, nous bornons ici notre analyse des deux lettres de M. François Ricardi, feu Charles d'Oneglia, connu d'ailleurs par plusieurs autres productions parfaitement analogues, et où, entre autres, il explique les sept premières figures de la *Table isiaque* par le texte même de l'Ecclésiaste de Salomon. C. F.

PAYS-BAS.

52. — * *Limbourg Brouwer.* — Discours latin qui a remporté le prix dans l'Académie de Leyde, en 1823, sur cette question : *Si et comment les philosophes* (grecs et romains) *ont fondé la morale sur l'existence et les attributs de la Divinité ?* Leyde, 1824. 137 pages in-4°.

L'auteur s'est fait une loi de ne consulter dans ses recherches que les écrivains de l'antiquité, et de ne les citer que dans leurs textes originaux. Voici les résultats de son travail : — Les anciens poëtes grecs n'ont pas toujours bien parlé des rapports entre Dieu et l'homme, et tous se sont égarés dans les ténèbres du polythéisme. Cependant, ils ont enseigné l'existence de Dieu, et même d'un premier Dieu; le châtiment des vices et la récompense des vertus dans une vie future. Parmi les philosophes, *Pythagore* insiste beaucoup sur les rapports entre Dieu et l'homme, en établissant suivant le système de la métempsycose, la récompense des bons et la punition des méchans. *Socrate* chercha l'origine de la justice dans la volonté divine; il soutint que les dieux aiment les hommes, et concluait de leur justice et de leur science universelle, qu'ils puniraient les méchans. *Platon* enseignait un seul Dieu qui a formé le monde par une pensée de son intelligence, il affirma l'immortalité de l'âme, et les récompenses et les peines dans une autre vie, en admettant le système de la métempsycose. Il inculqua soigneusement à ses élèves l'identité de la morale avec le culte de la divinité. — *Aristote* fut un des anciens philosophes qui fondèrent le moins la morale sur les attributs de Dieu : il proclamait que Dieu est juste, et que les vertus des hommes lui sont agréables; mais il n'établissait point des rap-

ports intimes entre l'homme et la divinité. Cependant, il montra pour elle un grand respect; mais il semblerait qu'il aima mieux se taire généralement sur Dieu, que de le célébrer par des doctrines apparemment selon lui trop douteuses. L'orgueil des premiers stoïciens les fit la plupart se préférer à Dieu même; les nouveaux, Marc-Aurèle surtout, furent plus raisonnables, et enseignèrent qu'il fallait être vertueux et faire du bien aux hommes pour imiter Dieu, et se conformer à sa volonté; mais ils ne se fondaient guère sur la doctrine des peines et des récompenses après la mort. — L'auteur prend occasion des grands détails qu'il a recueillis sur les fondemens peu certains de la morale chez les Romains et chez les Grecs, pour relever comme elle le mérite, l'excellence de la religion chrétienne, et sa haute supériorité sur toutes les philosophies.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

53. — *Éloge historique du comte d'Egmont;* par *P.* LAITAT. Mémoire couronné par la Société royale des belles-lettres de Gand; Mons, 1824. Brochure in-8° avec portrait.

Cet opuscule, éminemment patriotique, et qui vient d'être couronné par une société savante, se recommande, moins par l'éloquence et la chaleur du style que par le bon choix et l'heureux enchaînement des faits. On y remarque plutôt des idées saines, des vues utiles, que des considérations morales ou politiques d'un ordre supérieur; néanmoins, dans son ensemble, c'est un ouvrage très-estimable, et qui fait infiniment d'honneur à M. Laitat. STASSART.

54. — *Diatribe academica inauguralis de Phania eresio, philosopho peripatetico.* — Dissertation sur Phanias, philosophe péripatéticien; par *A.* VOISIN, Gand, 1824. In-4°.

Le philosophe Phanias, disciple d'Aristote, vivait vers la CXI olympiade : il n'est connu que par les écrits des anciens, et par les fragmens que l'on trouve encore dans plusieurs auteurs, et surtout dans Athénée. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages dont on a conservé les titres : M. A. Voisin a eu l'extrême patience de recueillir tout ce qui restait de cet ancien philosophe, et d'en composer avec discernement un ensemble qui ne peut manquer de mériter les suffrages des amis de la littérature ancienne. A. Q.

55. — *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie;* par *Jacques* KONING, couronné par l'Académie des sciences à Harlem, en 1816, traduit du Hollandais : Amsterdam, 1823. 1 vol. in-8° de 180 pages, orné de planches.

M. Koning, dans cette dissertation vraiment patriotique, s'est

proposé pour but de prouver que la ville de Harlem est en droit de revendiquer l'honneur d'avoir donné naissance à l'imprimerie. Laurent Koster, qu'à l'exemple de Meerman il fait (je ne sais trop sur quel léger indice) descendre des comtes de Hollande par les Brederode, lui paraît devoir être incontestablement regardé comme l'inventeur de ce bel art, sans lequel la civilisation européenne serait restée stationnaire. Il développe les motifs de son opinion avec beaucoup d'ordre et de méthode; il l'appuie de faits nombreux et bien présentés; néanmoins, il est douteux qu'il parvienne à convaincre tout le monde; les Allemands ont écrit des volumes en faveur de Mayence et de Jean Guttenberg : lorsqu'une fois on s'est mis dans la tête une idée positive, on ne s'en départ guère; l'entêtement est naturel aux hommes, et les érudis sont, je crois, bien loin de faire exception à la règle générale. Du reste, l'ouvrage de M. Koning, traduit avec élégance en français, mérite d'être connu : ce que nous en avons dit suffira sans doute pour le recommander au public.

STASSART.

56. — *Les principes de la langue hollandaise mis en pratique*, ou *Précis de la grammaire hollandaise, et Petit cours d'exercices hollandais, à l'usage des écoles primaires, etc.*; par *J.-F.-X.* WURTH aîné. Liége, 1824. P. S. Collardin. In-8°.

L'auteur a cherché à réunir dans un petit nombre de pages les principales règles de la grammaire hollandaise : les exemples qu'il présente sont choisis de manière à éveiller l'attention des enfans, et à se graver facilement dans leur mémoire. On doit aussi lui savoir gré d'avoir donné quelques pièces du poëte Van Alphen, qui paraît avoir surpassé Berquin dans les charmans poëmes qu'il a composés pour l'enfance.

57. — *Gedichten van E.-W.* VAN DAM van Isselt. — Poésies, par *E.-W.* VAN DAM, etc. Bréda. 1823. W. Van Bergen, etc. In-8°.

On trouve dans ce recueil de très-beaux vers, et ce qui vaut mieux encore, des sentimens généreux exprimés avec noblesse. Plusieurs pièces ont été inspirées par les malheurs de l'Espagne et de la Grèce; on y remarque aussi un poëme intitulé (Regt door zee) *A travers vent et marée;* composition originale qui renferme de beaux mouvemens poétiques. Les romances qui se trouvent à la fin du recueil ont de la grâce et de la facilité, et prouvent que M. Van Dam sait traiter avec succès les différens genres de poésie.

A. Q.

58. — *Idylles*, précédées d'un *Essai sur les autres bucoliques fran-*

çais ; par M. Comhaire, membre de plusieurs académies. Liége, 1824; Latour. 1 vol. in-8°.

Quelques-unes des idylles dont se compose le trésor poétique de M. Comhaire avaient été réunies, dès l'année 1807, en un petit volume in-18, sorti des presses de M. Firmin Didot, et le public leur a fait un accueil assez favorable pour faire bien augurer du succès de l'in-8° que nous avons sous les yeux. — Le *discours préliminaire* présente une galerie à peu près complète de nos écrivains bucoliques ; cependant, Blin-de-Sainmore et l'abbé de Reyrac n'y figurent point. L'auteur, en général, se montre juge sévère pour ses devanciers, et les reproches qu'il fait à Florian nous paraissent trop rigoureux; mais, si l'on ne partage pas toujours sa manière d'envisager les hommes et les choses, on ne s'avisera point de lui refuser une connaissance très-approfondie du genre de littérature auquel il a consacré ses loisirs. On ne lui contestera pas davantage l'art de peindre en beaux vers les objets les plus brillans de la nature. Quel poëte ne s'applaudirait de ce magnifique portrait du cygne :

Un cygne y flotte en paix; ses élégans contours
Sont formés avec soin par la main des amours;
Il vogue, amant superbe, auprès de sa maîtresse;
Des baisers les plus vifs il savoure l'ivresse;
Il étonne les yeux par sa noble fierté;
En lui tout nous enchante et peint la volupté.
Roi d'une humide plaine, il en parcourt l'espace;
Ses ailes sur son dos se gonflent avec grâce.
Orgueilleux de son port, ravi de sa blancheur,
Il relève son cou, navigue avec lenteur;
Son amante l'admire; et l'onde qu'il *partage*,
En sillons tremblottans fuit jusques au rivage.

Les traits distinctifs du paon sont rendus, ce me semble d'une manière non moins heureuse :

Le paon, noble attribut de la magnificence,
Resplendit de lumière, en monarque s'avance :
Par son air imposant il enchante les yeux :
Sur son cou l'azur brille en reflets radieux.
Les disques d'or qu'en foule étale son plumage,
De l'astre souverain reproduisent l'image.
De gloire ambitieux, rempli de majesté,
Cet oiseau, qui s'admire, est fier de sa beauté,
Montre tous les trésors dont l'éclat l'environne,
Agite de son front l'aigrette qui rayonne,

Et déployant sa queue en arc étincelant,
Il marche, enflé d'orgueil, d'un pas superbe et lent.

Peut-être M. Comhaire abuse-t-il un peu de son talent pour la poésie descriptive; il néglige trop de parler à l'âme. Voici néanmoins des vers qui prouvent combien le langage du sentiment pourrait lui devenir familier :

Ici je foule en paix des pelouses fleuries;
Je puis m'abandonner aux douces rêveries,
M'enfoncer librement sous un feuillage épais,
Qu'un art capricieux ne tourmenta jamais.
C'est ici que je viens, au lever de l'aurore,
Contempler les beautés que le jour fait éclore,
Entendre les concerts d'une foule d'oiseaux,
Et relire Gessner à l'ombre des berceaux.
Ah! puissé-je toujours habiter la campagne!
Puissé-je y posséder une aimable compagne,
La surprendre, admirant d'un regard attendri
Les attraits ingénus de notre enfant chéri!
Voilà le seul bonheur, pour moi digne d'envie.
Et lorsque les destins auront fini ma vie,
O mes tendres amis! dans ce réduit si beau,
Élevez à ma cendre un modeste tombeau.
Compagnons de la mort, que les cyprès fidèles
Répandent à l'entour leurs ombres immortelles;
Ornez ce monument d'arbustes et de fleurs,
Et venez quelquefois le mouiller de vos pleurs.

Si les idylles de M. Comhaire manquent parfois d'action, de mouvement, de variété, l'on doit convenir que des beautés du premier ordre s'y font remarquer en grand nombre; et c'est ici le cas de s'écrier avec Horace :

Ubi plura nitent,
Non ego paucis offendar maculis.

Les pièces les plus remarquables du recueil sont : *l'étang*, *l'invitation*, *le verger*, *le lis*, *le lever de la lune* et *la matinée d'hiver*. — En applaudissant au mérite de M. Comhaire, nous aimons à nous rappeler que la ville de Liége, sa patrie, se glorifie aussi d'un fabuliste très-distingué, M. Rouveroy, dont les apologues en deux volumes ont été publiés il y a trois ans. STASSART.

59. — *Annales academiæ Leodiensis.* — Annales de l'Université de Liége. Collardin, 1824.

L'Université de Liége a fait paraître jusqu'à présent quatre volumes de ses annales. Ce dernier renferme, avec les actes académiques, les dissertations des élèves couronnés dans les différentes facultés. Ces sortes de recueils prouvent d'une manière évidente les progrès que les études font en Belgique. Plusieurs de ces dissertations ne seraient pas désavouées même par les savans. Des six Universités de la Belgique, celle de Liége compte en ce moment le plus grand nombre d'élèves. Le Roi des Pays-Bas vient de prouver d'une manière éclatante sa satisfaction pour la prospérité de cet établissement, en accordant la décoration du Lion belgique à M. WALTER, qui en est le secrétaire-inspecteur. A. Q.

60. — *Vaderlandsche letteroefeningen.* — Feuilles littéraires nationales. Amsterdam; Leeneman Van der Kroe et Yntema.

Ce recueil littéraire, dont il paraît chaque mois une livraison de six à sept feuilles d'impression in-8°, est un des meilleurs ouvrages périodiques du royaume des Pays-Bas, et c'est à juste titre qu'il est généralement répandu. Il se fait spécialement remarquer par les analyses détaillées qu'il donne des ouvrages publiés dans les Pays-Bas, en signalant ce qui doit être distingué et ce qui doit être négligé. Une critique saine et judicieuse, à laquelle préside la plus grande impartialité, et un ton de simplicité et de franchise qui persuade toujours, forment essentiellement le caractère de ce recueil, et lui donnent des droits légitimes à la bienveillance des lecteurs et au succès dont il jouit. M. YNTEMA, littérateur d'un vrai mérite et poëte plein de goût, en est le principal rédacteur. K.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

61.—*L'Horticulteur français*, ou *le Jardinier-Amateur*, Traité complet théorique et pratique du jardinage, divisé en huit livres, etc.; par M. PIROLLE, cultivateur-amateur, et ancien rédacteur du *Bon Jardinier*. Paris, 1824; Roret. In-12 de 878 pages, avec un frontispice et une planche; prix 7 fr. et 9 fr.

La publication de cet ouvrage a donné lieu à une contestation par devant le public, choisi pour juge entre M. Pirolle, ancien rédacteur du Bon Jardinier, et M. Audot, éditeur du même ouvrage. Avant de prononcer son arrêt, le public voudra connaître non la réalité des imputations réciproques, mais le mérite des deux traités.

Si *le Bon Jardinier* vaut mieux que *le Jardinier-Amateur*, M. Pirolle aura perdu son procès, quand même son livre ne serait pas sans mérite. En effet, l'ordre et la distribution des matières y est convenable, commode pour les recherches, et l'auteur s'est attaché à ne rien omettre de ce qui est de quelque intérêt pour la pratique. Quant à sa théorie, il faut l'avouer, on désirerait que son livre n'eût pas reçu cette addition. Ses analyses des terres, ses explications des vents, sa physique et sa chimie sont trop imparfaites pour ceux qui ne savent rien, et ne satisferont pas ceux qui ont quelque instruction. Comment peut-il dire, par exemple, que la terre végétale dite *terre franche* contient les *trois cinquièmes* d'alumine, et par conséquent, plus d'alumine que la plupart des argiles de potier? Heureusement, cette partie du livre tient peu de place, et n'influe en rien sur les préceptes de culture, ni sur l'exactitude des descriptions. Tout ce qui est réellement *jardinage* peut être consulté avec confiance. — A propos du titre de cet ouvrage, plaignons le sort de notre langue, qui acquiert sans cesse de nouveaux mots, sans que nos têtes se meublent d'aucune idée nouvelle. Comme ces mots sont toujours pris hors de notre langue, le dictionnaire français offre de jour en jour une marqueterie plus bisarre, plus incohérente, sans dessein reconnaissable. Une langue ainsi construite peut-elle être un bon instrument de logique? Et si la structure d'une langue exerce quelque influence sur les procédés et les résultats des raisonnemens, ne faudrait-il pas faire quelques efforts pour rendre nos grammaires plus logiques, et par conséquent, pour mettre notre langue en état de puiser en elle-même ses étymologies? Si ces tentatives ne peuvent avoir aucun succès, renonçons à cultiver d'autres sciennes que les mathématiques et leurs applications; nous ne sommes destinés à perfectionner ni l'économie politique, ni la législation, ni la morale. Le perfectionnement de ces hautes connaissances ne nous viendra que du dehors.

62. — *Instruction sur la manière de faire commodément et à peu de frais les expériences et les observations d'agriculture*; par J.-Ch. Herpin, membre de la Société royale et centrale d'agriculture, etc. Paris, 1823; Mme Huzard. In-8° de 30 pages; prix 1 f. et 1 fr. 15 c.

Quoique cet opuscule de M. Herpin ne soit que de l'année dernière, il a beaucoup vieilli; non par la faute de l'auteur, mais par la marche rétrograde que l'instruction populaire a prise en France. Notre agronome comptait encore sur les succès de l'enseignement mutuel; il prévoyait un tems où tous les cultivateurs français

saurait non-seulement lire et écrire, mais posséderaient des connaissances élémentaires suffisantes pour éclairer leurs pratiques de culture : cette espérance est en partie déçue... mais nous sommes loin d'y renoncer; les avis de M. Herpin ne seront peut-être pas superflus; et, lors même qu'ils ne produiraient qu'une partie du bien qu'on peut en attendre, ce serait le plus grand pas que nous ayons encore fait dans la carrière agricole. En effet, ce qui manque à ce grand art pour le progrès des connaissances dont il se compose, ce sont des observations, et par conséquent des observateurs. Mais le résultat des observations ne peut être bien compris, vérifié, adopté que par des cultivateurs qui sachent s'élever au-dessus de la routine. Ceux qui ont atteint ce degré d'instruction et de raisonnement, seront eux-mêmes les observateurs chargés de recueillir les faits d'agriculture, de les constater et d'en propager la connaissance. Qu'ils contractent l'habitude de tenir des registres, d'inscrire non-seulement leurs opérations, leur recette et leur dépense, et tout ce qui est relatif à leur économie champêtre et domestique; mais encore les circonstances atmosphériques, les phénomènes de végétation qu'ils auront sous les yeux, etc. Ils acquerront ainsi le goût de l'ordre, et ce goût deviendra bientôt un besoin : une grande amélioration morale sera le premier effet de cette excellente administration des terres. Partout où le cultivateur sait mettre et maintenir dans ses affaires un ordre qui lui représente à chaque instant sa position réelle, celle de ses champs, de ses espérances pour l'avenir, il reste bien peu à faire pour atteindre le but de la société. Si, dans toute l'étendue de la France, l'homme des champs savait voir, et conservait le souvenir de ce qu'il aurait vu, aucun fait n'échapperait, aucune observation ne serait perdue; il deviendrait inutile de faire sur aucun point, et pour aucun objet, des expériences spéciales : on les trouverait toutes faites dans la somme des observations : ainsi, les fermes expérimentales pourraient être abandonnées. Si l'on pensait que le mode de comptabilité et la tenue de registres proposée par M. Herpin sont trop difficiles pour de simples cultivateurs, que l'on jette les yeux sur l'Angleterre, où des fermiers font plus encore, et conduisent des recherches d'agriculture avec la sagesse et la prudence d'un chef de manufacture, et le savoir d'un physicien et d'un chimiste. F.

63. — *Traité sur les vins de Médoc et les autres vins rouges du département de la Gironde;* par *W.* Franck. Bordeaux, 1824; imprimerie de La Guillotière. In-8° de 164 pages, avec tableaux.

L'auteur donne les noms des différentes sortes de vins dits de Bordeaux, ceux des propriétaires des principaux crus, le prix courant des vins, leur quotité dans les années moyennes, les frais d'exploitation, etc. On trouve, par exemple, dans cette brochure, que les quantités récoltées sont, en termes moyens, pour l'arrondissement :

de Blaye . . .	40 mille tonneaux ou	368,000 hectolitres.
Libourne .	60	547,200
La Réole .	35	319,200
Bazas . . .	10	91,200
Bordeaux .	85	775,200
Lesparre. .	20	182,400
En tout	250,000 ton., ou	2,280,000 hectolitres.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas donné quelques détails sur la culture de la vigne et sur les moyens d'améliorer la fabrication des vins. FRANCOEUR.

64. — * *Essai d'un cours élémentaire et général des sciences physiques. — Traité élémentaire de minéralogie*; par *F.-S.* BEUDANT, professeur de minéralogie à la Faculté des sciences de Paris, etc., Paris, 1824; Verdière, quai des Augustins, n° 25. In-8° de 856 p., avec 10 planches; prix, 12 fr. et 15 fr.

En annonçant la 3e édition de la physique de M. Beudant, j'exprimais le vœu qu'il remplît bientôt sa promesse de publier prochainement les autres parties de son *Cours général des sciences physiques*. Ce vœu vient d'être exaucé pour la *minéralogie*, science qui depuis long-tems est l'objet spécial des études et des travaux de l'auteur. Ses ouvrages, parmi lesquels on doit citer en première ligne son *Voyage minéralogique en Hongrie;* les leçons qu'il a données à la Faculté des sciences, voilà des titres que les amis de l'histoire naturelle ne récuseront point, et qui sans doute vont faire obtenir à l'auteur la plus belle récompense qu'il puisse ambitionner, celle d'être admis dans l'Académie des sciences, dans ce corps illustre qui acquiert chaque jour de nouveaux droits à la reconnaissance des Français et à l'admiration des étrangers. — M. Beudant ne s'est point contenté de mettre au niveau de l'état actuel de la science les traités de ses prédécesseurs: « il a imaginé, comme il le dit lui-même dans sa préface, de rassembler dans un nouvel ouvrage tous les faits dont se compose la minéralogie, d'en faire connaître l'importance, d'en établir la liaison, et d'opérer les changemens auxquels ils conduisent. » Pour

arriver à ce but, il a profité de tous les progrès qu'on a faits depuis dix ans dans l'analyse chimique et dans la connaissance des propriétés optiques des minéraux. — Le nouveau *Traité de minéralogie* se compose de quatre parties distinctes ou livres. Dans le 1^er^ livre, M. Beudant traite successivement des formes et des structures des minéraux; de tout ce qui a rapport au calcul de leurs dimensions, aux lois de dérivation des formes secondaires et au calcul de leurs angles, en employant les élémens les plus simples de la trigonométrie. Il expose les causes connues des variations des formes dans la même substance, et les changemens complets qu'elles éprouvent dans quelques circonstances; ensuite, les propriétés optiques des minéraux et particulièrement les phénomènes de double réfraction, et diverses propriétés physiques. Passant à la nature chimique des corps, M. Beudant établit les lois reconnues dans les combinaisons et la théorie qui en résulte. Enfin, il indique les essais méthodiques que l'on peut faire pour acquérir des données certaines sur la nature des minéraux. — Le II^e^ livre est consacré à la classification. L'auteur cherche à donner une notion précise de l'individu, et par suite de l'espèce en minéralogie; à fonder sur des faits positifs et des raisonnemens rigoureux la réunion des espèces en genres, des genres en familles, et même des familles en classes. La méthode de l'auteur, qu'il a voulu baser sur les propriétés chimiques, physiques et cristallographiques des corps, et dont il donne un tableau synoptique à la fin de son ouvrage, est tout-à-fait différente de celles qui se trouvent dans les autres ouvrages de minéralogie. C'est contre cette partie de son traité que l'auteur doit s'attendre à voir s'élever le plus d'objections. L'introduction d'une nouvelle nomenclature ne peut manquer d'éprouver une opposition assez vive de la part d'un grand nombre de naturalistes. — Le III^e^ livre est terminé par une sorte de table où M. Beudant trace la marche que l'on peut suivre pour obtenir quelques probabilités sur la nature d'un minéral, par la seule inspection de ses caractères extérieurs. Le III^e^ livre a pour objet le *gisement des minéraux;* l'auteur s'attache surtout à y présenter des résultats généraux. Enfin, le IV^e^ livre est consacré à l'emploi des substances minérales dans les arts et dans les usages de la vie. — Le *Traité de minéralogie* est suivi d'une table alphabétique des matières. On regrette qu'il ne soit pas précédé d'une table méthodique; elle serait d'autant plus utile, que l'ouvrage de M. Beudant est destiné à l'enseignement de la

science à laquelle il vient de rendre, par cette publication, un nouvel et important service. A. M—r.

65. — *Réfutation de la doctrine médicale de M. le docteur Broussais, et nouvelle analyse des phénomènes de la fièvre;* par L. Castel, ancien médecin de l'hôpital de la Garde. Paris, 1824; Gabon et comp.; Croullebois. In-8° de 216 pages; prix 4 fr.

L'ouvrage que nous annonçons est du nombre de ceux dont la destinée est promptement fixée. L'auteur reproche à M. Broussais la manière dure et peu polie dont il a parlé de quelques médecins d'une grande réputation, et lui-même prend un ton de critique malheureusement trop commun, et qui, je crois, sera blâmé par tous les esprits judicieux. Nous allons en donner une idée, en citant quelques lignes seulement. « Je vais, dit M. Castel, recommencer l'éducation médicale de M. Broussais : pour lui, je vais descendre aux notions les plus élémentaires. Il pourra, sans que j'en sois plus orgueilleux, les copier une à une. Après qu'il les aura copiées, il s'écrira comme le fou du Pyrée : Tout cela est à moi; c'est ainsi qu'il prétend que, le premier, il a *désessentialisé la fièvre.* (Page 13 de la préface.) » Certes, il serait difficile de refuser à M. Castel une forte dose d'amour-propre; mais, ce que tous les médecins au courant des progrès de la science, lui refuseront sans hésiter, après avoir lu son travail, c'est la capacité nécessaire pour régenter un homme qui, malgré ses erreurs, sera toujours classé parmi les médecins du premier ordre, et dont les travaux sont déjà appréciés par les savans de tous les pays. Il n'entre pas dans l'esprit de ce recueil de prendre parti pour telle ou telle doctrine. C'est pourquoi nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs au travail de M. Castel, aux différens journaux de médecine, et principalement au *Journal universel des sciences médicales* qui, dans son dernier cahier (août 1824), en donne une très-bonne analyse. D.

66. — *De l'inflammation des vaisseaux absorbans lymphatiques dermoïdes et sous-cutanés, etc.;* par M. Alard, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. *Nouvelle édition.* Paris, 1824; Baillière. 1 vol. in-8°, avec quatre planches; prix 6 fr.

Cette maladie, qui était beaucoup plus commune autrefois, a presque disparu de l'Europe civilisée; du moins nous ne voyons que rarement les exemples effrayans de cette affection portée au dernier degré; ce qui prouve les progrès de l'art, et surtout de l'hygiène privée et publique. Cette maladie a été désignée sous différens noms par les auteurs : ainsi, elle doit être confondue avec l'*éléphantiasis*

des Arabes, *l'œdème dur*, *la hernie charnue*, *la maladie glandulaire de Barbade*, *etc.* L'auteur avait d'abord présenté ses doutes sur la nature de cette maladie dans une brochure qui parut en 1806; depuis, l'expérience et l'observation ont confirmé ces premières données, et le titre de ce dernier ouvrage fait voir qu'il n'hésite pas à attribuer ces maladies, qui ont reçu des noms divers, à l'inflammation des vaisseaux absorbans lymphatiques. Les observations que l'auteur a recueillies et comparées servent de preuve à cette assertion, et démontrent en effet que la maladie débute ordinairement par l'irritation des vaisseaux de la peau; mais cette affection ne tarde pas à dégénérer : l'*éléphantiasis*, par exemple, qui défigure d'une manière si horrible les parties qu'il affecte, est certainement une maladie différente de l'érysipèle, même phlegmoneux; cependant, comme il ne présente de moyens de guérison que lorsqu'il est à l'état aigu, la théorie de l'auteur comprend presque les seuls préceptes propres à réussir dans ces cas. C'est donc un service signalé que M. Alard a rendu à la médecine en éclairant la théorie et le traitement de ces maladies. *Am.* D.

67. — *Application de l'Algèbre à la Géométrie*, contenant en particulier les deux trigonométries et les sections coniques; par *Em.* Develey, professeur de mathématiques, membre de diverses Académies. *Seconde édition*. Paris, 1824; Paschoud : Genève, les mêmes. 1 vol. in-4° de 280 pages, accompagné de neuf planches en taille-douce; prix 12 fr.

Cet ouvrage est un exposé clair et méthodique de plusieurs parties de la division connue en mathématiques sous le titre d'application de l'algèbre à la géométrie : cependant, l'auteur n'y traite pas l'analyse appliquée aux trois dimensions de l'espace, les propriétés des surfaces courbes, etc. Ce n'est donc, à proprement parler, qu'un livre sur les *sections coniques*, auquel on a rattaché plusieurs parties élémentaires, qui servent d'introduction. Quoique le livre de M. Develey soit estimable sous plusieurs rapports, après l'avoir lu, on éprouve de la surprise qu'il ait publié ce travail, où l'on ne trouve rien de neuf, ni dans les idées fondamentales, ni dans les détails, ni dans l'ordre des propositions, ni même dans le choix des applications qu'il fait des principes. Plusieurs ouvrages qui jouissent de l'estime publique contiennent à peu près tout ce qu'on rencontre dans ce nouveau traité, et sous un volume moins considérable; car l'espèce de prétention qu'on suppose à un livre in-4° assez volumineux semblait promettre plus qu'on ne rencontre dans celui-ci.

Du reste, les propositions sont enchaînées avec talent, les démonstrations sont exactes, les problèmes clairement résolus, et ce livre pourra être lu avec fruit par les étudians qui ont besoin d'acquérir le genre d'instruction qui fait le sujet de cet ouvrage.

FRANCŒUR.

68 — * *Collection de machines, instrumens, ustensiles, etc.*; par M. DE LASTEYRIE; 7e, 8e, 9e et 10e livraisons. Paris, 1823; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix de chaque livraison de 10 planches, avec une feuille de texte in-4°, 4 fr.

Les planches de la 7e livraison de cet ouvrage, au nombre de 10, sont consacrées aux *bêches*, aux *houes* et aux *pics*, instrumens très-simples, mais dont la construction varie beaucoup, suivant la nature du sol et le genre de la culture. — Les *charrues* sont renfermées dans 18 planches. Celles de la Norvège et du Danemarck sont surtout remarquables par leur extrême simplicité; ce qui les rend précieuses dans des pays où l'industrie est peu avancée. La *houe à cheval et à trois socs* est excellente pour sarcler les plantes disposées sur des lignes droites; elle apporte une grande économie dans la main-d'œuvre. La *charrue écossaise* a été portée à un haut degré de perfection par les soins du mécanicien SMALL; ce qui le prouve, c'est qu'elle est généralement adoptée dans la Grande-Bretagne : il serait à désirer qu'elle le fût en France. La *charrue légère*, employée dans les sols tenaces, la *charrue perfectionnée*, de M. Molard, et l'*extirpateur à onze socs*, en usage en Angleterre, surtout pour le labour qui doit précéder les semailles, méritent particulièrement l'attention des cultivateurs. — 6 planches contiennent des *herses* et des *râteaux* de formes et de dimensions très-différentes. — Les *faux*, les *faucilles* et les *fourches* en occupent trois. La *faux à double support*, dont l'usage, borné autrefois à quelques cantons, commence à être beaucoup plus général en France, présente une grande économie de tems pour les ouvriers, parce qu'elle couche régulièrement sur le terrain la paille des céréales. Le *fauchoir* ou la *petite faux du Hainaut* accélère beaucoup l'abattage des moissons. La *fourche* dont on se sert en Angleterre pour ramasser et lier promptement les gerbes, occasione moins de secousses, et procure par conséquent une économie de grain. — La 10e livraison renferme 9 *planches de machines*. Parmi les plus intéressantes et les plus utiles, nous citerons, 1° la *machine à réduire les pommes de terre en fécule*, inventée par M. le curé de Bezons, près Paris : elle est très-expéditive, peu coûteuse, et adoptée comme la meilleure que l'on connaisse; 2° une *machine à*

hacher les racines, usitée en Hollande, et composée de pilons qui portent à leur extrémité inférieure une lame tranchante ayant la forme d'un *S*; 3° la *machine* dont on se sert à la coutellerie de Thiers (Puy-de-Dôme), pour *broyer les débris des os*, employés ensuite à l'engrais des terres; 4° un *moulin à bras* dont on fait usage en Andalousie pour broyer diverses espèces de grains; 5° un *moulin à meule verticale*, avec lequel on broie le chanvre dans le Puy-de-Dôme. A. M—r.

69. — *Tables pour calculer la latitude d'un lieu par des observations de la polaire* faites sur un point quelconque de son parallèle, construites sur la formule de M. Littrow, par *Amédée* Racine. Paris, 1824; imprimerie de Huzard-Courcier. In-4° de 12 pages d'impression; prix 2 fr. 50 c.

De tous les procédés propres à déterminer la hauteur du pôle, le plus précis, le plus facile à appliquer, est celui qui a été donné par M. Littrow, célèbre astronome de Vienne en Autriche. La formule qu'a trouvée ce savant exige quelques opérations logarithmiques que tous les marins et les géographes ne sont pas exercés à faire, surtout à raison du mécanisme des signes des lignes trigonométriques. D'ailleurs, ceux mêmes qui ont l'habitude de ces sortes de calculs ne seront pas fâchés d'avoir un moyen de les abréger et de les réduire à de simples additions de nombres donnés par une table où on les trouve à vue. C'est donc un véritable service que rendent aux calculateurs eux-mêmes les nouvelles tables que nous annonçons. On y remarquera le redressement d'une légère erreur échappée à l'illustre auteur de la formule dont nous venons de parler. Cet opuscule est d'un grand intérêt pour les astronomes et pour les marins. Francœur.

70 — * *Voyage de découvertes aux Terres Australes*, fait par ordre du Gouvernement, sur les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste*, et la goëlette *le Casuarina*, pendant les années 1800—1804; rédigé par Péron, et continué par *L.* de Freycinet. *Seconde édition*. T. II. In-8° de 532 pages, avec la 2e livraison de planches, ou 11e partie de l'*Atlas*, composée de 17 planches, dont 7 coloriées; savoir: 1 pour la *Terre de Diémen*, 5 pour la *Nouvelle-Hollande*, 9 pour l'*île Timor*, et 2 pour l'*Afrique australe*. Paris, 1824; Arthus Bertrand. Prix de l'ouvrage entier, composé de 4 volumes de texte, accompagnés d'un atlas grand in-8°, de 68 planches, dont 27 coloriées, 72 fr. (*Voy.* t. XXIII, cahier de *Septembre*, p. 572-582, l'analyse de cet ouvrage important.)

71 * — *Voyage dans la république de Colombia en* 1822 et 1823; par *G.* Mollien; ouvrage accompagné de la carte de Colombia, et orné de vues et de divers costumes. Paris, 1824; Arthus Bertrand. 2 vol. in-8°, ensemble IV et 623 pages; prix 14 fr., fig. en noir, et 16 fr. fig. coloriées; 3 fr. de plus par la poste.

Le savant M. de Humboldt a visité, il y a vingt ans, ce pays, et le premier, pour ainsi dire, il nous l'a fait connaître; car ce n'est pas savoir que de savoir mal. Depuis cette époque, une révolution a passé sur cette contrée, qui a pris une face toute nouvelle: gouvernement, lois, esprit public, civilisation, tout, jusqu'au nom, a changé dans ce pays. La relation récente d'un témoin oculaire doit donc inspirer beaucoup d'intérêt, et nous examinerons avec quelques détails, dans la section des *analyses*, l'ouvrage que vient de publier M. Mollien. — Cet ouvrage vient d'obtenir à Londres les honneurs de la traduction. M. A.

72 — * *Le Mexique en* 1823, ou Relation d'un voyage dans la Nouvelle-Espagne, contenant des notions exactes et peu connues sur la situation physique, morale et politique de ce pays; par M. Bullock, (*Bulloch*) propriétaire du Musée mexicain, établi à Londres; ouvrage traduit de l'anglais par M***; précédé d'une introduction, et enrichi de pièces justificatives et de notes, par sir John Byerley. Paris, 1824; Eymery. 2 vol. in-8°, avec un *atlas* de 20 planches; prix 20 fr. et 23 fr. 50 c.

73 — * *Encyclopédie moderne*, ou *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont approfondis; par M. Courtin. T. IV. Paris, 1824; au bureau de l'*Encyclopédie*, rue Neuve-Saint-Roch, n° 24. 1 vol in-8° de 608 pages; prix 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage et sur les volumes précédens, pour faire connaître avec les développemens convenables cette importante entreprise, digne des plus grands éloges.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

74 — *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée*; par *Marie V.-S.* Guillon, professeur d'éloquence sacrée dans la Faculté de théologie de Paris. 1re partie, t. III. Paris, 1824; Méquignon-Havard. 485 p. in-8°; et t. IV 520 p.; prix 7 fr.

Ces deux volumes achèvent la première partie d'une collection que nous avons annoncée avec éloge (*voy.* t. XXIII, p. 205), mais que nous n'avons pas louée encore autant qu'elle le mérite pour son utilité,

pour le choix judicieux de quelques textes latins, pour les belles traductions, les bons renseignemens historiques et critiques, concernant le fond de la doctrine chrétienne, et les renvois aux meilleurs discours des prédicateurs de l'Église de France. L'exécution typographique en est recommandable. — Cette première partie comprend les auteurs ecclésiastiques des trois premiers siècles; et, quand l'auteur en resterait à ce point, il aurait toujours donné un ouvrage bien fait, commode, important, et qui a déjà obtenu un grand succès. Les deux volumes nouveaux contiennent des extraits de Tertullien, si estimé, si heureusement imité par Bossuet; de Minutius Felix, d'Arnobe, de Lactance et d'autres écrivains ecclésiastiques moins connus; l'analyse des lettres des églises de Lyon et de Vienne sur les martyrs suppliciés à Lyon en l'an 177; une *notice* des conciles des trois premiers siècles, et des *considérations* de l'auteur qui tiennent 133 p. et sont un excellent résumé de toute cette première partie, sur laquelle nous ne pouvons mieux entrer dans l'esprit de l'auteur qu'en répétant ces mots du grand Bossuet: « Quiconque veut devenir un habile théologien, qu'il lise et relise les Pères. S'il trouve dans les modernes quelquefois plus de minuties, il trouvera fort souvent, dans un seul livre des Pères, plus de principes, plus de cette première sève du christianisme que dans beaucoup de volumes des auteurs nouveaux; et la substance qu'il y sucera des anciennes traditions le récompensera très-abondamment de tout le tems qu'il aura donné à cette lecture. » LANJUINAIS, *de l'Institut.*

75. — *M. l'abbé F. de La Mennais réfuté par les autorités mêmes qu'il invoque*, ou *Observations critiques sur la défense de cet illustre écrivain;* par M. l'abbé FLOTTES, chanoine honoraire, aumônier et professeur de philosophie au collége royal de Montpellier. Montpellier, 1824; Auguste Seguin, place Neuve. In-8° de 122 pages.

« En publiant nos observations critiques, dit l'estimable auteur de cet écrit, nous sommes intimement convaincus que nous remplissons un devoir. Cette conviction ne nous est pas personnelle : elle est partagée par des ecclésiastiques dont nous avons réclamé les conseils. Ces ecclésiastiques sont dignes de toute notre confiance : *Dans les jours mauvais*, ils méritèrent les honneurs de l'exil; maintenant, ils édifient par leur piété les fidèles qu'ils éclairent par leurs lumières. » — M. de La Mennais a réduit sa doctrine aux quatre propositions suivantes : 1° La philosophie, qui place dans l'homme individuel le principe de certitude, ne peut parvenir à trouver une première vérité certaine d'où elle déduise toutes les autres, y com-

pris l'existence de Dieu; 2° cette philosophie ne donne point à l'homme une règle infaillible de ses jugemens; 3° pour éviter le scepticisme où conduit la philosophie de l'homme isolé, au lieu de chercher en soi la certitude rationelle d'une première vérité, il faut partir d'un fait, qui est cette foi insurmontable, inhérente à notre nature, et admettre comme vrai ce que tous les hommes croient invinciblement; 4° l'autorité ou la règle générale, le consentement commun est la règle des jugemens de l'homme individuel. M. Flottes remarque d'abord que, si la raison de l'homme isolé ne peut le conduire à la certitude, M. de La Mennais ne peut se garantir à lui-même la vérité de ses doctrines, avant qu'elles aient reçu la sanction de la raison générale. Le subtil dialecticien avait prévu cette objection, et s'était muni des autorités les plus respectables : il invoquait en faveur de son système les témoignages de saint Augustin, de Mallebranche, de Pascal, de Bossuet, de Nicole; il ne refusait pas même le secours de philosophes protestans, tels que Leibnitz et Euler. Des passages choisis de loin en loin et rapprochés avec art composaient un ensemble assez satisfaisant, et pouvaient passer pour l'opinion des auteurs qui avaient fourni ces extraits : au besoin, un résumé précis était mis sur le compte de ces auteurs, et coïncidait merveilleusement avec le système qu'il s'agissait d'établir. Avec des prémisses aussi bien préparés, il ne s'agissait plus que de raisonner juste, et la conclusion se présentait d'elle-même, telle qu'on la voulait. Malheureusement, M. de La Mennais renouvelle ici l'aventure du P. Arrubal, qui, lors des fameuses conférences *de Auxiliis*, fut convaincu d'avoir cité faux. Réprimandé sévèrement par le pape, il en conçut un chagrin qui lui coûta la vie. M. de La Mennais ne prendra pas aussi fort à cœur les observations de M. Flottes, quoiqu'elles portent la conviction dans tous les esprits, et qu'après avoir lu cette brochure, on ne puisse se défendre d'adresser à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, le reproche que Paul V fit autrefois au P. Arrubal. M. Flottes ne craint pas la fatigue des longues lectures; il ne mutile point les auteurs, il les étudie dans tout l'ensemble d'un ouvrage : il rapproche ce que son adversaire avait séparé, et restitue les passages omis, ce qui rétablit aussi le sens, et le montre tout différent de celui que M. de La Mennais y avait trouvé. Notre auteur signale aussi quelques erreurs d'une autre nature : ainsi, par exemple, M. de La Mennais attribue à Leibnitz une opinion que cet illustre philosophe ne fait que rapporter sans l'admettre. — Il fait dire à Bacon : « Travailles donc, ô vous qui cherchez à connaître la vérité; hâtez-vous de refaire vos

philosophies, de refaire votre logique, de refaire votre intelligence; car tant qu'elle restera *telle que Dieu l'a faite, elle est incapable de vérité.* » M. Flottes prouve que Bacon n'a parlé que de la raison *native*, avec les erreurs inévitables que les sens lui apportent, lorsqu'elle n'est pas armée d'une méthode, avant tout examen. C'est avec cette justesse de raisonnement et cet amour sincère de la vérité que l'auteur de la réfutation combat successivement les quatre paradoxes de son adversaire. Mais son écrit n'est pas seulement un modèle de bonne logique; c'est aussi un exemple de modération et de sagesse. Voici comment il le termine : « Nous déclarons en finissant, que nous rendons solennellement justice à la pureté des intentions qui dirigent M. de La Mennais. Si, dans nos *Observations critiques*, il nous est échappé quelque expression contraire au sentiment de respect que nous avons pour notre illustre adversaire, et qui ne fût pas commandée par la défense de la vérité, nous la rétractons formellement. » — Rappelons, à ce sujet, que ce fut par des subtilités métaphysiques que la religion chrétienne fut divisée en sectes, livrée aux divisions intestines, à des guerres sanglantes dont ses ennemis profitèrent. Sommes-nous bien en sûreté contre le retour de ces fléaux? Nous voyons reparaître les causes; qui nous préservera des effets? F.

76. — * *Histoire critique des projets formés depuis trois cents ans pour la réunion des communions chrétiennes;* par M. Tabaraud, ancien prêtre de l'Oratoire. Paris, 1824; Gauthier frères. In-8° de 524 p.; prix 6 fr.

C'est ici la seconde édition, augmentée et améliorée, d'un livre utile qui, lorsqu'il parut pour la première fois, obtint un grand succès, et qui le mérite par la nature du sujet, la clarté du style, l'exactitude et l'importance des faits, la pureté du catholicisme de l'auteur, jointe à une sage tolérance: par l'ordre lumineux des récits, enfin par les recherches et les observations nouvelles dont l'ouvrage vient d'être enrichi. Depuis l'admirable *Histoire des Variations*, par Bossuet, il n'a rien paru d'aussi précis, d'aussi complet sur les controverses entre les communions chrétiennes, et sur ce qu'on a proposé jusqu'à présent pour les réunir. Lanjuinais.

77. — * *De la philosophie morale*, ou des Différens systèmes sur la science de la vie; par *Joseph* Droz. Paris, 1824; Renouard. *Deuxième édition*, 1 vol. in-8°; prix 5 fr. et 6 fr.—*Troisième édition*, 1 vol. in-18 de 326 pages; prix 3 fr. et 3 fr. 50 c.

Le suffrage de l'Académie française, qui a décerné à cet ouvrage le prix fondé par le respectable M. de Montyon, comme à l'ouvrage le plus utile aux mœurs, publié dans le courant de l'année 1823, a

été pleinement confirmé par le public. Deux éditions nouvelles, en deux formats différens, attestent le succès rapide de cet ouvrage qui se recommande à la fois par le fond et par la forme, et où les leçons d'une morale pure, consolante, et surtout pratique, se trouvent présentées dans un style toujours élégant et clair. Cet empressement du public pour les ouvrages sérieux et sincères où sont traitées les hautes questions de morale et de philosophie, mérite d'être remarqué, à l'honneur de notre siècle. Celle des fondations de M. de Montyon, qui constitue l'Académie française juge de l'utilité morale des ouvrages nouveaux, publiés dans le courant de chaque année, investit ce corps littéraire d'une sorte de magistrature, qui, dans la direction actuelle des esprits, doit acquérir une grande importance. Sans doute, ni l'Académie, ni le public ne seront assez heureux pour que l'on puisse couronner chaque année des ouvrages tels que celui de M. Droz; mais la comparaison même que l'on pourra faire entre les ouvrages désignés annuellement, ne sera pas sans intérêt pour l'histoire de notre littérature. On s'est beaucoup étonné, et avec raison, que l'Académie française n'ait accompagné d'aucun rapport public le prix qu'elle a décerné à *la Philosophie morale* de M. Droz. Ses jugemens n'ont rien qui doivent les dispenser d'être motivés, et c'est manquer peut-être aux convenances que de prétendre les imposer à l'opinion comme des articles de foi. Pourquoi l'Académie française se refuserait-elle à rendre compte des motifs qui dirigent ses choix sur les ouvrages qui lui paraissent les plus honorables? Ne devrait-elle pas, au contraire, s'emparer, comme d'une heureuse prérogative, de cette occasion toute naturelle d'exercer sur la littérature une influence utile? Il me paraît même qu'il serait dans la dignité de notre premier corps littéraire de désigner et de juger tous les ouvrages qui ont attiré son attention, et de faire part au public des causes qui ont déterminé ses admissions et ses rejets. Par-là, un moyen facile s'offrirait à l'Académie française, pour imiter, au moins en partie, le bel exemple donné par l'Académie des sciences, qui expose chaque année le résultat des travaux du monde savant. J'aime à présenter ces observations, au sujet du prix décerné à un aussi bon livre que celui de M. Droz. Mon estime profonde pour cet ouvrage, duquel il a été rendu compte dans *la Revue* (t. xxi, p. 530), antérieurement au jugement de l'Académie, écarte jusqu'à la pensée de toute critique, sinon contre la forme, du moins contre le résultat de ce jugement.

C. R—d.

78.—×*La science du bonhomme Richard*, précédée d'un calendrier pour 1825.— Paris, 1824; Renouard. In-18 de 36 pag.; prix 25 c.

Voici un livre de 36 petites pages, égal en valeur aux plus gros volumes de morale. C'est un résumé des meilleures règles de conduite, rendu plus piquant par la tournure vive et originale de ses maximes. Presque toutes sont connues : qu'il me soit permis néanmoins d'en citer deux ou trois : — *L'orgueil qui dîne de vanité, soupe de mépris.* — *Qu'est-ce qu'un papillon? c'est tout au plus une chenille habillée; et voilà ce qu'est le petit-maître.* — *Le second vice est de mentir : le premier est de s'endetter : le mensonge monte en croupe de la dette.* — Sous cette forme proverbiale se cachent les figures les plus hardies. De là, l'éclat et la vigueur du style, si simple enapparence; de là, l'impression vive que font toujours les leçons de Franklin : nous ne croyons donc pas que M. Renouard pût publier un calendrier plus agréable et plus utile. B. J.

79. — *Leçons d'un père à son fils;* par M. Duval, ancien avocat. *Seconde édition.* Paris, 1821; l'auteur, rue de Bondi, n° 46; et Raynal, libraire. 1 vol. in-8° de 340 pages; prix 5 fr. et 6 fr. 50 c.

Nous avons un grand nombre de livres consacrés à l'éducation; mais, comme l'application des règles est soumise aux divers systèmes adoptés par le précepteur, la manière de les présenter doit varier selon les sujets. Dans l'ouvrage que nous annonçons, c'est un père qui se rend le guide de son fils; ses leçons, que l'âge et les droits de la nature rendent plus respectables aux yeux de l'élève, ont aussi une douceur et un intérêt véritable qui en tempèrent la sécheresse. M. Duval a fait plus; il a voulu que les préceptes de morale parvinssent à son fils sous des formes agréables; et souvent il a caché sous les fleurs de la poésie l'aridité du sujet; il a suivi en cela la maxime de l'un des plus beaux génies de l'antiquité.

> . . . . . *Volui, suaveloquenti*
> *Carmine Pierio rationem exponere nostram,*
> *Et quasi Musæo dulci contingere melle.*

L'ouvrage de M. Duval paraît devoir être fort utile; ses réflexions sont d'un bon père, instruit par l'expérience et l'étude, et ses principes sont d'un honnête homme. P.

80.—**Œuvres de Pothier*, contenant les traités du droit français. *Nouvelle édition*, mise en meilleur ordre et publiée par les soins

de M. Dupin, avocat à la cour royale de Paris. T. II, IV, VI, X. Paris, 1824; Béchet aîné. In-8° ; prix 6 f. 50 c. et 7 f. 50 c. le vol.

L'une des preuves les plus convaincantes de l'ardeur avec laquelle la science du droit est étudiée aujourd'hui peut se tirer des nombreuses réimpressions qui ont eu lieu depuis quelques années des OEuvres de Pothier. Ce jurisconsulte, en effet, ne saurait être trop médité, et son mérite est trop bien apprécié depuis long-tems, pour que nous ayons besoin de nous y étendre. Nous indiquerons seulement à nos lecteurs cette nouvelle édition comme préférable, selon nous, à toutes celles qui ont été données depuis l'in-4°. Nous avons remarqué surtout que l'éditeur a pris soin de corriger le plus grand nombre des fautes qui s'étaient glissées jusqu'ici dans les citations latines. Et certes, on ne saurait trop lui en savoir gré. L'infatigable M. Dupin, que sa profonde science met si bien en état de joindre son nom à celui de Pothier, promet de donner une dissertation sur les œuvres du grand jurisconsulte dont nous nous occupons ; ce travail sera sans doute digne d'attirer l'attention du public, et ajoutera un grand prix à cette nouvelle édition. Nous en entretiendrons plus au long nos lecteurs, lorsque le premier volume, qui contiendra cette dissertation de M. Dupin, aura paru. A. T.

81.—✕*Principes d'économie politique*; par *A.* de Carrion-Nisas *fils*. Paris, 1824; Chaumerot, rue de la Bibliothèque, n° 4. Un vol. in-12; prix, 3 fr.

Cet ouvrage fait partie d'une collection entreprise par un libraire, et qui portera le titre général de *Bibliothèque du* XIX^e^ *siècle*. Cette collection doit être composée de cent volumes, auxquels plus de quarante littérateurs ou savans prendront part. Son titre, qui convient à tout, ne caractérise rien ; mais, on voit, par la liste des ouvrages dont se composeront ces cent volumes, que l'on a eu la prétention d'en faire une espèce d'abrégé de toutes les sciences : entreprise louable, si elle est bien exécutée ; car, on ne saurait trop répandre les idées positives, surtout à une époque où tous les genres de connaissances ont fait de fort grands progrès, et où l'on a apporté dans l'investigation de la vérité des méthodes plus philosophiques et plus propres à signaler les erreurs. Toutes les différentes parties de cette grande collection seront-elles traitées avec la même supériorité? C'est ce que l'expérience nous apprendra. — Quant à présent, nous ne sommes appelés à donner notre opinion que sur le volume d'Économie politique, qui contient plusieurs

principes très-vrais que l'auteur paraît avoir puisés dans les bons écrits sur cette matière. Malheureusement, il y en a d'autres qu'il a cherchés dans des ouvrages médiocres et peu estimés : pour en faire la différence, l'auteur aurait eu besoin peut-être de faire lui-même une étude plus approfondie de son sujet ; ce qui est impossible, quand on se hâte de produire, et dans trop de genres différens. Il faudrait plus d'espace que nous n'en avons ici pour prouver complétement notre assertion ; nous nous bornerons à quelques observations rapides. — L'auteur fait un chapitre sur les *Nations salariées* en particulier ; c'est de la vieille économie politique de l'école de Quesnay ; on sait fort bien, depuis Adam Smith, qu'il n'y a aucune nation salariée, ou qu'elles le sont toutes ; que le cultivateur qui vend son blé n'est ni plus, ni moins salarié que le manufacturier qui vend son drap. — Il dit (p. 13) que l'*Abrégé élémentaire* de Germain Garnier est une analyse excellente du grand ouvrage de Smith ; tandis que cet abrégé élémentaire est principalement fondé sur le système des économistes de Quesnay, système que Smith a renversé de fond en comble. Garnier a donné une fort bonne analyse du livre de Smith ; mais c'est dans le discours préliminaire qu'il a mis en tête de la traduction française de cet auteur. — M. Carrion-Nisas admet que la production n'est qu'une production de valeur vénale, et il ne sait pas nous dire comment le commerce ajoute à la valeur vénale des produits. Est-ce par l'échange ? Mais l'échange ne produit rien ; car, s'il fait payer un produit ce qu'il vaut, il ne crée aucune valeur ; s'il le fait payer plus qu'il ne vaut, il ne donne à un individu que ce qu'il ôte à un autre. Décidément, ce n'est pas là une matière assez étudiée. — Le jeu de la bourse occupe dans cet ouvrage plus de place que les opérations du commerce véritable, quoique ce jeu ne tienne pas plus à l'économie politique que celui qui se fait dans les tripots : crée-t-il de nouvelles valeurs ? ce qu'il donne à un individu n'est-il pas ravi à un autre ? — M. Carrion-Nisas ne met point assez de précision dans les termes ; il dit (page 16) : « L'avance que font les entrepreneurs d'ouvrages, se nomme *capital*. » Un capital sert à faire une avance, mais n'est point une avance. Il confond (page 91) la monnaie, qu'il appelle l'argent, avec les capitaux, et il fonde l'usage indispensable des capitaux dans une entreprise quelconque, sur l'usage de la monnaie dans les échanges. Les fonctions des capitaux sont tout autres et ont déjà été complétement et clairement analysées dans d'autres ouvrages. Mêler des idées fausses à des

vérités déjà éclaircies, c'est embrouiller une science, au lieu de la mettre à la portée de tous les lecteurs. — Il confond les lois commerciales dans l'économie politique, sans faire attention que les lois commerciales font partie du droit positif d'une nation, et non de son économie naturelle qui lui est commune avec toutes les autres nations. Le droit positif est une autre étude et ne peut être cité, en économie politique, que comme une influence accidentelle qui agit, soit en bien, soit en mal, sur l'économie de la société. — C'est par une suite de cette confusion d'idées que l'auteur dit en commençant: « Dès qu'on saura positivement d'où provient l'accroissement des richesses, on aura bien vite des *règles sûres* pour leur distribution et leur consommation; le revenu privé et national, les dépenses publiques, le commerce intérieur et extérieur. » L'économie politique, en exposant la nature des choses dans ce qui a rapport à l'économie des nations, fournit les moyens de faire de bonnes lois sur toutes ces matières; mais elle ne fournit pas des règles sûres pour la distribution, la consommation. La distribution et la consommation s'opèrent par des procédés naturels, de même que la production. Un législateur mal habile peut déranger beaucoup la distribution naturelle des richesses, comme un chirurgien mal habile, qui perce un artère, dérange aussi beaucoup la distribution du sang; mais il ne s'ensuit pas que le sang se distribue selon l'art des chirurgiens. Quoi! lorsque l'on sait comment se forment les richesses, on a *bien vite* des règles sûres relativement à leur distribution! M. Carrion-Nisas ignore donc que ce sujet est tellement difficile, que les plus habiles économistes d'Angleterre et de France ne sont pas encore entièrement d'accord sur ce point? — Les bons auteurs ne posent point un principe, sans l'appuyer par des faits bien observés et par des raisonnemens rigoureux. Dans un ouvrage très-abrégé, et où par conséquent on n'a point assez d'espace pour développer les preuves, il semble qu'on devrait indiquer les livres où elles se trouvent et ne pas se contenter d'une affirmation dogmatique, surtout lorsque soi-même on n'a point fait ses preuves et que le lecteur peut craindre que l'auteur n'ait donné son avis, avant d'avoir suffisamment étudié la science qu'il veut enseigner. Au reste, on doit à M. Carrion-Nisas la justice de dire qu'au total son livre est favorable au bien public, à l'équité naturelle, aux doctrines libérales, et par conséquent à la prospérité des nations. A. X.

82.—*La Censure dévoilée;* par M. *Alexandre* LAMETH, lieutenant-général. Paris, 1824; Ponthieu. In-8° de 27 pages; prix 1 fr.

La *Revue Encyclopédique* ne peut rendre qu'un compte tardif des brochures dont la dernière Censure a été l'occasion et le sujet. Au milieu des ténèbres qui ont couvert la France durant six semaines, les rayons de lumière que la presse non périodique laissait échapper, malgré la vigilance des obscurans, attiraient tous les yeux et pénétraient partout. L'opuscule de M. le général Lameth est donc universellement connu. Si l'auteur eût pu le faire paraître plus tôt, il eût certainement exercé une puissante influence; car les publications de cette nature ne peuvent demeurer sans résultat, et l'effet de cet écrit ne pouvait être que salutaire. Comme les rigueurs de la Censure étaient poussées jusqu'à l'absurde, les seuls changemens qui fussent possibles étaient en faveur de la liberté d'écrire. M. *Alex.* Lameth résume la conduite du ministère, et scrute l'avenir, éclairé par le passé : il découvre les motifs de ces étonnantes destitutions dont la France a été frappée et contristée, beaucoup plus que les hommes vertueux enlevés à la magistrature et à l'administration publique. Il fait voir que l'on s'était réduit à la nécessité d'étouffer les cris de l'indignation générale prête à éclater; de s'environner d'un effroyable mystère, au moment où l'on méditait de couvrir la patrie des ruines de ses institutions. Il remonte à la source du crédit public, fait connaître sa nature, et prouve que ce grand moyen de force et de prospérité n'appartient qu'aux états gouvernés d'après une constitution libre et stable. Il aborde à regret une question qu'il regarde comme indispensable de traiter aujourd'hui : Quelles seront les destinées de la France, si des vues fausses et d'ignobles intérêts parviennent à rétablir le régime du bon plaisir, contre le vœu du monarque, et malgré les efforts des plus fidèles amis de la royauté? L'écrivain exprime ses pensées avec la franchise et la fermeté du courage civique. Son écrit, joint à quelques autres sur le même sujet, fournirait les matériaux d'un ouvrage très-instructif sur la dernière Censure, dont l'histoire ne doit pas perdre le souvenir. La plume qui a si bien commencé cette histoire ne se chargera-elle pas de l'achever? F.

83.—*Des libertés publiques à l'occasion de la Censure*; par *J.-B.* Salgues. Paris, 1824; Dentu. In-8° de 73 pages; prix 1 fr. 50 c.

84.—*Le Ministère et la France*; par *N.-A.* de Salvandy. Paris, 1824; Baudouin frères. In-8° de 119 pages; prix 2 fr. 50 c.

Par une contradiction que peut seule expliquer la maladie la plus générale de l'humanité, la soif du pouvoir, deux hommes qui avaient peint avec énergie les inconvéniens de la Censure contre les

ouvrages périodiques, lorsqu'ils étaient simples députés, ont fait depuis subir son joug à la France, au moment où un cri général s'élevait contre plusieurs actes de leur administration. Cette censure a été exercée avec une grossièreté dont on n'avait pas encore eu d'exemple, puisqu'elle n'a point respecté l'héritier du trône et puisqu'elle s'est acharnée contre les écrivains les plus inoffensifs, et contre des ouvrages scientifiques et littéraires, honorés de l'estime de l'Europe. Aussi, elle a soulevé contre elle toutes les opinions. Les attaques qui lui ont été livrées par MM. Alexandre Lameth, Salgues et Salvandy, renferment tout ce qu'on pouvait attendre d'un publiciste éclairé qui soutient depuis trente ans la cause de la liberté, d'un homme de lettres accoutumé à peindre avec habileté nos ridicules et nos travers, et d'un jeune écrivain politique qui consacre son talent très-distingué à défendre toutes les idées généreuses, comme à blâmer tout ce qui porte l'empreinte de l'hypocrisie et de l'immoralité. Le monarque qui succède à l'auguste auteur de la Charte, et qui a de nouveau juré de maintenir ce pacte, seul capable de terminer la révolution, a vu l'expression de l'opinion publique dans les réclamations des hommes de lettres contre la censure des journaux. Un des premiers actes de son règne nous a délivrés de ce fléau qui était capable d'éteindre toute émulation parmi notre jeunesse, d'étouffer le génie, et de ramener en France tous les genres d'abus et de calamités. Le nouveau règne, commencé sous d'aussi favorables auspices, a fait concevoir aux amis sincères de la patrie les plus douces espérances. BARBIER, *ancien administrateur des Bibliothèques particulières du Roi.*

85.— * *Histoire de France*, abrégée, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde; par PIGAULT-LEBRUN, t. III. Paris, 1823; Barba. 1 vol. in-8° de 431 pag. Prix 6 f. le vol. (*Voy.* t. XXIII, p. 355.)

86. — * *Résumé de l'Histoire de la Chine*; par M. DE SÉNANCOUR. Paris, 1824; Lecointe et Durey. In-18, 373 pages; prix 2 fr.

Ce ne sera pas ici le moins recherché des *résumés* historiques qui composent l'utile collection entreprise par MM. Lecointe et Durey. Il est curieux de voir en un si petit volume une histoire continue de plus de quatre siècles. L'estimable auteur, déjà connu par plusieurs ouvrages et par d'ingénieux articles dans plusieurs journaux, a donné un grand intérêt à son travail, par le plan qu'il a suivi et par ses réflexions morales et politiques. Sa critique est généralement satisfaisante. Voici cependant quelques points sur lesquels nous ne saurions partager son avis. Il dit, p. 7, que *les Chinois n'ont pas connu*

le septième jour consacré au repos. Il aurait pu voir, dans le *Discours préliminaire du Chouking*, p. 118, in-4°., Paris, 1770, que, suivant les annales des Chinois, leurs anciens rois, au septième jour, appelé *le grand jour*, fermaient les portes de leurs maisons ; qu'on ne faisait ce jour-là aucun commerce, et que les magistrats ne jugeaient aucune affaire ; que *c'était là l'ancien calendrier*. On lit dans l'*Yking* : *Vous viendrez honorer de sept jours en sept jours.* (Voy. *Mém. sur les Chinois*; in-4°, tom. IX, p. 381.) On a retrouvé la *semaine*, non seulement chez les Chinois et chez les [illegible], avant Moïse; mais chez les Persans, les Chaldéens, les Indiens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains, chez les Péruviens. (Voy. *Histoire du Calendrier*; par GEBELIN, et les différentes *Histoires de l'Astronomie*.) —M. de Sénancour ajoute même, p. 20, que les Chinois *paraissent n'avoir eu aucune connaissance du déluge*. Le contraire semble bien établi dans le même, t. IX des *Mémoires sur les Chinois* (p. 382 et suivantes.) Il suppose que l'on n'a pas concilié la chronologie chinoise avec celle de la Bible ; mais voyez la *préface et le discours préliminaire du Chouking* (Paris, 1770), et le t. XVII, in-4°, *des premiers Chinois* (Paris, 1814). —Il raconte, p. 103, que, *comme l'image du beau est toujours dans l'éloignement, les maîtres de la doctrine avaient dit que le grand lettré, le* TSE, *pourrait venir de l'Occident*. Les textes que sans doute il a eu en vue dans cette phrase, sont beaucoup plus singuliers. Plusieurs siècles avant Jésus-Christ, on y fait dire à Confucius même : *Il faut attendre de l'Occident*, par rapport à la Chine, *le saint homme, le véritable saint*, qui doit, *sans exercer le gouvernement, prévenir les troubles ; sans parler, inspirer une foi spontanée ; et, sans exécuter de changemens, produire un Océan d'actions méritoires.* (*Voy.* le tome X des *extraits de manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, p. 366, 407 et 409.) Il met, p. 21, les sacrifices au génie du ciel en Chine, au rang des *moyens vulgaires d'avoir de l'autorité*. Mais ces sacrifices commencent avec le monde chinois, comme avec le monde patriarcal ; ces sacrifices appartiennent à cette religion antique des lettrés que M. de Sénancour appelle, p. 357 et 358, *les plus saines et les plus nobles idées religieuses*, en faisant abstraction de l'Évangile. Confucius disait que c'est la pratique *de tout l'univers d'offrir des sacrifices*. (*Invariable milieu*, ch. XVI.) Il ne faut pas mépriser légèrement *ce qui est universel*, sous prétexte que cela est vulgaire. — On aime à lire, p. 54, ces belles paroles du ministre de Chao-kong : « Un prince qui saura gouverner, laissera aux historiens, aux poëtes, la liberté

d'écrire, au peuple celle de parler, et aux indigens, celle de murmurer. » LANJUINAIS, *de l'Institut.*

87. — *Résumé de l'Histoire des États-Unis d'Amérique;* par C.-O. BARBAROUX, avocat. *Seconde édition;* Paris, 1824; Lecointe et Durey. In-18; prix 2 fr.

Cet ouvrage est déjà recommandé par les injures d'un journal accoutumé à proscrire tout ce qui manifeste quelque élévation de pensée. Le Résumé de l'histoire des États-Unis, quoique très-court, est cependant complet. M. Barbaroux a réuni tout ce que l'histoire d'Amérique contient d'important, et il remonte jusqu'à l'origine des différens états qui composent aujourd'hui l'union américaine. Il rapporte avec plus d'étendue les événemens de cette grande et heureuse révolution qui rendit à la liberté la plus grande partie des colonies anglaises de l'Amérique, et prépara l'affranchissement du nouveau monde. Dans le récit de la trahison d'Arnold, on est surpris de l'intérêt que l'auteur témoigne au major André, chargé par le général anglais de négocier cet acte infâme, et qui fut pris déguisé, et pendu, suivant les lois de la guerre, d'accord cette fois avec les lois de la morale. Un officier qui consent à devenir l'agent d'un crime, qui dépouille son uniforme, prend un faux nom et de faux papiers, n'est plus qu'un faussaire; le guerrier a disparu. Il y a quelques années, les Américains rendirent le corps de cet homme : soit; rien ne les invitait à le garder; mais les Anglais n'auraient pas dû le réclamer. Ont-ils rendu le même hommage à ceux de leurs plus braves officiers dont l'Amérique fut le tombeau? — Après l'établissement de la nouvelle république, on se plaît à suivre ses progrès, ses vicissitudes; on s'afflige de ses revers, on se réjouit de sa prospérité; on observe avec le plus grand intérêt le perfectionnement graduel des institutions, des lois, de l'armée, des peuples : tous ces objets sont présentés avec clarté dans l'ouvrage de M. Barbaroux. Pour donner une idée de son style, citons quelques extraits de ses dernières pages. « Afin de prévenir le retour d'événemens semblables à ceux de 1814, les États-Unis, maîtres de la Louisiane et de la Floride, en fortifient les côtes. Le général français Bernard, aujourd'hui citoyen de l'Union, trace les plans d'après lesquels une foule de points de défense sont établis sur la Delaware, la Chesapeak et sur l'Hudson : la frontière du Canada est couverte... Mais le plus grand moyen de défense de l'Amérique, c'est le sentiment de sa propre force, et la connaissance des hommes qui peuvent la sauver. Dans peu de mois, un nouveau président sera élu.

Tout fait présager que, parmi les candidats remarquables qui sont présentés, la nation américaine, prévoyante autant qu'énergique, saura trouver un homme aussi constant que Washington, etc. » F.

88. — *Beautés de l'Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, ou Abrégé chronologique de l'histoire de ces peuples jusqu'à leur expulsion de la péninsule; contenant en outre des notices exactes sur leurs conquêtes, leur religion, leurs mœurs, arts, usages; des anecdotes curieuses et intéressantes; des traits divers d'héroïsme, de courage, de grandeur d'âme, etc.; par M. Lacroix-de-Marlès. Paris, 1824; Eymery. 1 vol. in-12 de 532 pages, avec de jolies gravures; prix 4 fr. et 5 fr. 50 c.

On a déjà publié les *Beautés* de l'histoire de France, de l'histoire de Suisse, de l'histoire d'Espagne, etc. Tous ces ouvrages, dans lesquels on ne présente pas toujours les faits les plus importans, mais où l'on s'attache surtout à raconter des anecdoctes intéressantes, sont destinés à la jeunesse. Peut-être n'est-ce pas le meilleur moyen de lui procurer une instruction réelle et solide : elle trouve dans ces recueils des noms et des faits détachés; mais elle ne peut y puiser la connaissance de l'ensemble et de l'enchaînement de ces faits. Toutefois, ce genre de composition historique peut avoir son utilité, surtout lorsque le choix des *beautés* est fait avec jugement. — L'ouvrage que nous avons sous les yeux, est extrait d'une grande histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal que M. Lacroix-de-Marlès est sur le point de publier. Le seul reproche que nous puissions lui faire, c'est d'être un peu long, s'il n'est destiné qu'à présenter le récit des plus belles actions ou des événemens les plus mémorables; ou de manquer de liaison, si l'on a voulu en faire une histoire complète.

A. J.

89. — *Voyage dans quelques parties de l'Europe.—Voyage de Moscou à Vienne*, par Kiow (Kief), Odessa, Constantinople, Bucharest et Hermandstadt; ou *Lettres adressées à Jules Griffith;* par le comte de Lagarde. Paris, 1824; Treuttel et Würtz: Strasbourg, les mêmes. In-8° de viij-440 pages, avec le *portrait de l'auteur*; prix 7 fr.

Ce n'est pas ici un ouvrage scientifique; ces lettres, adressées à un ami, ne sont, de l'aveu de l'auteur lui-même, qui en cela du moins fait preuve de modestie, « qu'une esquisse de quelques contrées de l'Europe, n'offrant ni réflexions profondes, ni observations neuves » (pag. 1re de l'avant-propos). « Les êtres sensibles, *amoureux de l'amitié*, ajoute-t-il, me sauront quelque gré, j'ose l'espérer, du senti-

ment exclusif qui me dicta cet ouvrage. » Il se trompe; ce sentiment exclusif, si rare et si honorable pour celui qui l'éprouve et pour celui qui en est l'objet, n'a qu'un prix relatif; le public, avide d'instruction, demande au voyageur comme à l'historien, autre chose que le compte de ses affections privées, et je doute que l'offre de M. de Lagarde, de donner successivement la relation de ses différens voyages, comme complément de celui que j'annonce aujourd'hui, soit bien reçue, s'il ne s'efforce pas d'intéresser davantage la généralité des lecteurs. — Ces lettres ont été écrites il y a plus de treize ans; il est donc un peu tard pour les publier; car, bien que l'auteur ait eu tout le tems de les revoir, de compléter et de rectifier le peu de faits qu'elles renferment, il n'a pu leur rendre cet intérêt du moment qui donne tant de prix à un ouvrage de la nature de celui-ci. M. de Lagarde était bien jeune lorsqu'il en rassembla les premiers matériaux; il le dit lui-même, et cela se devine de reste. On peut en juger par le passage suivant : « Pendant qu'on relayait, hier soir, nous avons pris les devans; bientôt nous apercevons un jardin charmant, dont la grille était fermée; *nous la franchissons* sans peine; et après avoir traversé un parc magnifique, nous nous trouvons près d'un château. Une balançoire était dressée sur la terrasse. Serge s'y plaçe, et me voilà le poussant dans l'air, et riant aux éclats des bonds que je lui faisais faire (pag. 6). » Cette étourderie, pour ne pas lui donner un autre nom, tourna fort bien pour les auteurs; le maître du château, hospitalier comme le sont en général les Russes, les invita fort galamment à s'y arrêter quelque tems, et M. de Lagarde eut la satisfaction d'entendre la demoiselle de la maison chanter le soir, au piano, une romance française qu'il avait fait paraître peu de tems auparavant à Moscou. Ce qui ne paraîtra pas étonnant à ceux qui savent que la musique et la langue française forment le complément indispensable de l'éducation des jeunes personnes dans le Nord.— L'auteur ignore la langue russe, ou du moins j'ai cru m'en apercevoir dans plusieurs endroits de son livre (1). Cependant, la première étude de tout voyageur devrait

(1) Il applique, par exemple, au mot russe *izba* la signification de *tente*, tandis que c'est chez le peuple, celui des campagnes surtout, une chambre commune, chauffée par un poêle immense et noircie par la fumée des longs éclats de bois résineux (*loutchina*), qui, dans beaucoup d'endroits, remplacent l'huile ou la chandelle en hiver. Il n'est pas rare d'y voir, dans les tems rigoureux, les animaux de basse cour, tels que poules, vaches; etc., réunis à la famille, dont les membres couchent ainsi pêle-mêle avec eux.

être celle de la langue du pays où il se trouve. Mais, nous autres Français, nous avons montré fort long-tems sous ce rapport une paresse et une insouciance qu'excusait à peine l'usage général que l'on fait de notre langue dans presque toutes les villes civilisées de l'ancien et même du nouveau Monde. Quant au style de l'ouvrage, il est en général pur et facile; j'y ai remarqué néanmoins quelques expressions, quelques phrases qui sentent l'affectation ou le néologisme, telle que le *chevaleresque de la vie* (pag. 6); une taille *jongée* (pag. 63, je suppose que l'auteur a voulu dire *svelte comme un jone*); le bonheur est né *jumeau* (pag. 433), etc. Quelques comparaisons semblent aussi manquer de goût et d'exactitude; mais j'en ai remarqué une (pag. 3) qui réunit la grâce à la justesse, la voici: « La bienveillance et la bonté ressemblent à ces plantes utiles qui germent dans tous les climats. » — M. de Lagarde est un homme du monde; il appartient à une classe dont il n'a pas entièrement dépouillé les préjugés. Je crains bien, par exemple, qu'on ne trouve un peu de fatuité dans un passage de la page 391, où je lis: « Après quelque tems de galop au Prater, je le quitte, et m'enfonce dans les bois qui bordent le Danube, où M^me^ ***; mais, chut! on dit que le mystère ajoute tant de prix à ces choses-là; c'est cependant ce que nous autres Français, nous croyons avec peine. » De pareils traits ne sont guère de nature à être goûtés des lecteurs de nos jours, non plus que la réflexion par laquelle l'auteur termine le portrait qu'il fait (pag. 102) de la belle M^me^ de Narischkin. « Tu sais qu'aimée tendrement depuis plusieurs années par le bel autocrate, ainsi que notre intéressante La Vallière, elle a conservé dans cette liaison *cette délicatesse exquise qui suffit pour légitimer ce qu'un lien pareil peut avoir de blâmable.* » On peut, je crois, sans être taxé de rigorisme, trouver dans cette phrase l'expression d'une morale un peu trop relâchée. — Relevons encore, pour l'honneur des Russes, une assertion de l'auteur de ce voyage. Il dit, dans une note de la page 74, que le droit de vie et de mort sur les esclaves s'est en quelque sorte conservé dans les provinces polonaises et russes « où l'on ne peut pas priver immédiatement un esclave de la vie, mais où son maître peut le faire battre si cruellement qu'il en expire! » Les abus et les malheurs de l'esclavage sont bien assez grands, sans qu'il soit besoin de charger le tableau. Or, je puis certifier que l'auteur se trompe en cette occasion; j'ai vu, dans la première année du séjour que j'ai fait en Russie, à l'époque même où M. de Lagarde était à Moscou, exiler en Sibérie un riche seigneur pour avoir fait frapper

un esclave dont la mort avait suivi de quelques jours cette exécution. — Terminons cette revue, un peu longue déjà pour les bornes d'une simple annonce, par la citation d'un fait qui peint d'un seul trait la situation de la Russie, et dont je puis garantir l'authenticité, parce qu'il s'est passé presque sous mes yeux (pag. 95-96) : « Il vient de se commettre à vingt verstes d'ici, dans un village nommé Ivankof, un crime horrible, qui doit inspirer de profondes méditations sur l'état actuel de la servitude en Russie. Le comte Kaminsky, père du général en chef de ce nom, qui commande en Valachie, avait envoyé à Leipzig deux de ses sujets pour leur y faire apprendre la musique; ces jeunes gens y acquirent, outre des talens supérieurs dans leur art, des idées de liberté et d'indépendance bien contraires à l'existence que le sort leur réservait en naissant. De retour chez leur maître, ils y furent d'abord traités avec quelques égards, que semblaient commander leurs talens; mais il y a peu de jours que, pour une simple faute, le comte leur fit donner les *bagottes* (1), châtiment qu'on leur infligea en présence de tous leurs camarades. Ces malheureux, n'écoutant plus que leur désir de vengeance, attendirent que la nuit pût favoriser leurs desseins; munis de haches, ils pénétrèrent dans la chambre à coucher du comte, lui reprochèrent de les avoir sortis de la sphère où la nature injuste les avait fait naître, de leur avoir fait apprécier par des lumières funestes la véritable dignité de l'homme, pour les soumettre à jamais à l'esclavage le plus humiliant. Après ce discours, ils assassinèrent lâchement un vieillard désarmé, et se rendirent aussitôt à Zitomierz (Gitomir), ville du gouvernement de la Volhinie, pour y confesser leur crime aux magistrats et y attendre le châtiment qu'ils méritent. Ils seront *knoutés* (2) de trois cents coups; et s'ils en réchappent, envoyés aux mines de Sibérie (pour le restant de leurs jours), la peine de mort étant abolie dans l'empire, depuis le règne de l'impératrice Élisabeth. » — « Cet événement, ajoute l'auteur, produit ici une vive et douloureuse sensation; car le comte Kaminsky était généralement estimé, et les seigneurs jugent de quel danger il serait pour eux, ou d'éclairer leurs esclaves sans les ren-

(1) En russe, *batogui*, ce qui veut dire l'action de faire passer aux verges.

(2) Le *knout*, ou fouet, est un nerf de bœuf dont chaque coup appliqué sur les reins du patient en fait bientôt jaillir le sang et la chair par lambeaux. Il suffit de quelques coups pour lui ôter la force de crier; mais rarement il meurt des suites de cette exécution, parce que les préposés veillent à ce que le bourreau ne frappe aucune des parties nobles.

dre libres, ou de les rendre libres sans les éclairer. L'esclavage est sans doute un monstrueux abus, dont le philosophe gémit, mais dont le tems seul et un législateur philantrope pourront opérer la réforme dans ces contrées. » E. HÉRAUD.

90. — * *Essais historiques sur le Rouergue;* par M. le baron de GAUJAL, correspondant de l'Institut de France. Tome I. Paris, 1824; Igonette. In-8°; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Il est peu de nations modernes qui aient une histoire générale digne de flatter leur amour-propre et de former les citoyens à la vertu. Ce défaut, dont nous ne chercherons pas ici à expliquer les causes, se fait particulièrement sentir dans les divers écrits que nous possédons sur l'histoire de France. Les Français attendent encore un écrivain qui, embrassant dans son ensemble l'histoire de la nation et des princes qui l'ont gouvernée, trouve sa gloire à établir celle de sa patrie. Un pareil succès exige une réunion de talens et de travaux qu'un seul homme peut difficilement rassembler; il demande, entre autres, une vaste érudition, qui permette à l'auteur de recueillir, de vérifier et d'exposer des faits nouveaux, et un esprit exercé qui dispose dans un ordre convenable ses propres recherches et celles de ses devanciers. Ne désespérons pas toutefois qu'un pareil succès littéraire ne se joigne enfin aux divers genres de succès qui honorent la France; et, en attendant, offrons un tribut d'hommage et de reconnaissance aux personnes qui, par des travaux habiles, concourent à préparer les moyens de faire les recherches nécessaires à l'histoire générale de la France, et de composer cette histoire elle-même. Tel est le but que s'est proposé M. le baron de Gaujal, dans ses *Essais historiques sur le Rouergue*, dont il publie le premier volume. L'auteur divise son ouvrage en cinq parties. La première offre une idée générale de l'histoire du Rouergue, à la suite de laquelle on trouve le nom des souverains et des seigneurs de cette province, jusqu'à sa réunion à la Couronne, en 1589, et la liste des personnes à qui l'administration en a été confiée, dans l'ordre ecclésiastique, civil et militaire. La seconde partie, qui porte le titre d'*Annales du Rouergue*, contient le tableau chronologique des événemens survenus dans ce pays depuis la conquête qu'en firent les Romains, 123 ans avant notre ère, jusqu'en 1789. La troisième partie se compose d'une série de mémoires sur divers points de l'histoire du Rouergue. La quatrième présente les coutumes des principales villes de cette province, et les priviléges dont jouissaient quelques-unes d'entre elles. Enfin, dans la cinquième partie, se trouve-

ront réunies des notices sur les familles et les personnes distinguées du Rouergue, et la liste des ouvrages relatifs à ce pays. Le volume que nous annonçons contient le *Précis de l'histoire du Rouergue*, et seulement jusqu'à l'année 1379, des *Annales chronologiques* de cette province. Un esprit méthodique et judicieux, un style élégant et rapide, une scrupuleuse exactitude dans la recherche des faits, et une grande habileté à faire ressortir par des aperçus justes et profonds l'influence des événemens et des institutions politiques, telles sont les principales qualités qui distinguent cette première partie de l'ouvrage de M. de Gaujal, auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une médaille d'or, dans sa séance publique du 30 juillet 1824. PELLISSIER.

91. — *Examen littéraire* d'un passage du livre ayant pour titre: *Antiquités anglo-normandes* de DUCAREL, traduites de l'anglais, par *A.-L.* LÉCHAUDÉ. (Caen, 1823); par *M.-S.* SPENCER-SMITH. Caen, 1824; imprimerie de Chalopin fils. In-8° d'une demi-feuille, avec fig.

L'auteur de cette brochure, *M.-J.* SPENCER-SMITH, associé correspondant de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen, a pour but dans cet examen de rendre public le désaveu formel de l'inexactitude que le traducteur de Ducarel lui a prêtée, au sujet de l'interprétation de la légende arabe qui entoure la serrure du monument oriental conservé dans le trésor de la cathédrale de Bayeux, et dont nous avons parlé dans la *Revue*. (*Voy.* t. VII, p. 630, et t. VIII, p. 198.) La rectification que nous avons donnée en 1821 (*voy.* t. IX, p. 203), de la traduction de l'inscription de ce monument, faite par M. de HAMMER, coïncide parfaitement avec l'explication authentique donnée aujourd'hui par M. *S.* SMITH, et ne permet aucun doute sur l'exactitude du travail du savant orientaliste, dont la traduction paraît devoir remplacer dorénavant l'interprétation arbitraire, donnée en 1714 par PÉRIS DE LA CROIX. B. G.

92. — *Le Phénix*, ou l'Oiseau du Soleil; par *Antoine* MÉTRAL. Paris, 1824; Baudouin frères. 1 vol. in-12 de 130 pages; prix 2 fr.

L'Histoire du Phénix n'avait jamais été faite; l'auteur l'a entreprise avec de nombreux et riches matériaux extraits des écrivains anciens et modernes. Il a mis à contribution plus de soixante auteurs, parmi lesquels on distingue, chez les Grecs, Hérodote, Lucien, Plutarque et Strabon; chez les Romains, Ausonne, Claudien, Lactance, Pline, Ovide et Tacite; chez les Italiens, Le Dante et Le Tasse; chez les Français, Boulanger, Larcher, Mionnet et Champollion. Un écrivain dont le nom est recommandable dans les scien-

ces, M. Marcoz se propose de considérer le Phénix sous des rapports astronomiques; quant à M. Métral, il ne l'a vu et ne l'a traité que sous un rapport purement littéraire. Il lui a semblé que, dans l'histoire du Phénix, on retrouve celle de l'Égypte; et cette découverte, qui repose sur le génie allégorique de l'Orient, il a consacré les dix chapitres dont se compose son ouvrage à la démontrer par des preuves qui semblent devoir être suffisantes. « Tout, dit M. Métral, est poétique dans ce Phénix; et la pensée des historiens et des poëtes s'est toujours agrandie, quand ils l'ont peint dans leurs écrits. » Cette vérité ressort de la lecture de son livre, où il a rassemblé en un seul faisceau les traits épars du génie des auteurs les plus fameux, renvoyant à leurs écrits pour les détails dans lesquels la nature de son plan ne lui permettait pas d'entrer. Ceux qui auront lu ce petit ouvrage avec la même attention que nous, et cela sera facile à quiconque l'aura commencé, conviendront qu'il n'y a rien de plus ingénieux, de plus raisonnable, et en quelque sorte, de plus vrai que la comparaison établie par l'auteur entre l'Égypte et cet Oiseau fabuleux, auquel on serait obligé sans cela de ne reconnaître d'autre origine que le caprice des poëtes. E. H.

93.—* *Histoire physique, civile et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; par *J.-A.* Dulaure, de la Société des Antiquaires de France. *Seconde édition*, considérablement augmentée en texte et en gravures. Tome X; 11e partie, *Table* (HER-ZOS). Paris, 1824; Guillaume. 1 vol. in-8° de 265 pages (241 à 506). Prix de deux livraisons ou d'un demi-tome, pour Paris, 7 fr. 50 c., papier ordinaire, et 15 fr., papier vélin. (Voy. *Rev. Enc.*, tome XXIII, page 708).

Cette seconde et dernière partie de la Table des matières complète la seconde édition de l'Histoire de Paris. Grâce à cette Table, faite avec soin et par ordre alphabétique, l'Histoire de Paris acquiert un nouveau genre d'utilité : les faits nombreux qu'elle contient sont classés et présentés dans un nouvel ordre, et réunis sous les titres des différens objets auxquels ils se rapportent. Ainsi, l'on trouvera aux articles *Invalides*, ou *Hôtel des Invalides* l'indication de tout ce que M. Dulaure a placé dans son livre, sur la belle institution fondée par Louis XIV; et à l'aide des renvois, on pourra facilement en suivre l'histoire. Il en est de même des autres institutions dont il est question dans cet ouvrage, des églises, des monumens, des hommes célèbres, etc. La simple lecture de ces tables, indépendamment des renvois qu'elles indiquent, peut encore offrir un véritable intérêt.

Je citerai l'article *théâtre*. On y fait mention de trente-deux spectacles différens, dans l'ordre de leur fondation, et l'on y rappelle exactement les changemens qu'ils ont subis et toutes les vicissitudes qu'a éprouvées l'art dramatique à Paris. L'auteur y fait connaître aussi la situation des théâtres sous les divers règnes; enfin, quelques lignes sont consacrées aux différentes espèces de théâtres, aux théâtres forains, aux théâtres des colléges, aux théâtres bourgeois. C'est un rapide aperçu de leur histoire.—Nous pourrions citer beaucoup d'autres articles, pour faire apprécier l'abondance et la variété des matériaux dont se compose l'excellent ouvrage de M. Dulaure.

A. J.

94.—* *Esprit du Mémorial de Sainte-Hélène* par le comte Las Cases; extrait de l'original et reproduit sans commentaires, avec l'agrément de l'auteur. Paris, 1824; au dépôt, rue du Bac, n° 53, et Roret. 3 vol. in-12; prix, 7 fr. le volume.

Quand un homme a tenu dans ses mains les destins du monde, il n'est pas vrai de dire que, le jour où il descend au tombeau, la postérité commence pour lui. Les passions murmurent encore longtems sur sa cendre; et dans leur aveuglement, elles exagèrent le blâme ou la louange; elles séduisent par un mensonge d'autant plus adroit, qu'il est assaisonné de quelques vérités. Cette réflexion s'applique surtout à Napoléon, dont on n'a pas encore tracé le portrait historique, soit par défaut de calme dans les écrivains, soit par la difficulté de saisir les jeux divers d'une âme extraordinaire. Combien d'ouvrages écrits sur lui, dictés par la haine ou la flatterie, iront s'ensevelir dans un oubli éternel! Sa vie appartient désormais à l'histoire, qui pèsera dans sa balance, non ses paroles, mais ses actions, pour juger avec équité le bien et le mal qu'il a faits au monde. — Parmi tant de tragédies sanglantes, tant de ruines, tant d'embrasemens où des trônes sont renversés, la France dont il se sert pour opérer ses prodiges voit avec douleur périr sa liberté: il fonde un despotisme tout nouveau pour elle, en l'éblouissant par des conquêtes; il mêle les lauriers aux fers. Tout fléchit devant sa volonté, il écrase tout par la force. — Parvenu au faîte du pouvoir, il ne sait point s'y maintenir. L'ambition le tourmente, le presse et le dévore: le repos paraît impossible à son âme; il s'agite de nouveau, allume la guerre au nord, et voit dans les flammes de Moscou une seconde Troie. Mais ces flammes annoncent sa chute, et son armée ayant été ensevelie dans des déserts de glace, il tombe lui-même sous les coups des rois de l'Europe,

et il ne se relève un instant que pour tomber encore, après avoir été à Waterloo entièrement abandonné par la fortune. — Au nombre des amis qui lui sont restés fidèles dans l'exil, se trouve M. de Las Cases, auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* (voyez *Rev. Enc.*, t. xx, page 185), dont on publie aujourd'hui *l'Esprit*. Le nom de Las Cases se rattache à tout ce qui honore le plus l'humanité; c'est un descendant du célèbre évêque de Chiapa qui, le premier, s'éleva dans un écrit énergique contre la tyrannie des Espagnols dans le Nouveau-Monde. On pourra, dans trois petits volumes, s'instruire de tout ce que le *Mémorial* contient de substantiel. Il est curieux de considérer comment Napoléon s'arrange, se met en position, s'habille et se pare, pour ainsi dire, prêt à comparaître devant le tribunal de la postérité, qu'il redoute néanmoins, en ne cessant de l'invoquer. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il prétend encore en imposer à ceux qui tiennent le pinceau de l'histoire. Ceux qui voudront être beaux, dit-il, seront avec moi; ceux qui seront contre moi, ne mordront que sur du granit. Cette menace prouve au moins sa crainte. — Aujourd'hui, qui oserait entreprendre de justifier sa tyrannie, sa police, ses actes d'autorité, la presse mise dans l'esclavage, un sénat soumis, ses législateurs muets et serviles, ses conscriptions qui moissonnaient la fleur de la jeunesse, et faisaient couler tant de larmes, etc.? La France était libre, il l'a faite esclave; et les rois eux-mêmes qu'il avait mis sur le trône, ou à qui il permettait de régner, portaient les fers qu'il leur avait donnés. Les uns et les autres n'attendaient que l'occasion de secouer sa domination. — Pardonnons au dévouement trop aveugle de M. de Las Cases les éloges qu'il ne cesse de prodiguer à son héros. A l'entendre, c'est un modèle de franchise, de bonté, de perfection, d'héroïsme. Mais, il ne voit, ne pense, n'agit, que subjugué par le pouvoir du génie qu'il sert. Tout le charme, le séduit, le remplit d'une admiration par laquelle il est ébloui. La moindre caresse, le moindre mot, la plus petite circonstance, sont pour lui d'insignes faveurs. Comment expliquer tant de soumission, de respect et d'hommages sur une terre d'exil, sans l'intérêt de la gloire qui nous rend si crédules. Désormais, M. Las Cases n'a-t-il pas associé son nom à celui de son héros; et, se mettant à sa suite sur le chemin de la postérité, ne fallait-il pas l'élever pour s'élever avec lui? — Malgré ce défaut, qui domine dans le *Mémorial* comme dans son *Esprit*, nous ne pouvons dissimuler que cet ouvrage fournira d'utiles matériaux à l'histoire : il renferme une foule

d'anecdotes et de traits de caractère sur plusieurs personnages; on y trouve des jugemens littéraires, de nombreuses réflexions sur l'histoire, la guerre et la politique. Chaque jour, on y voit, pour ainsi dire, Napoléon agir, se mouvoir, penser, parler, travailler. On assiste à sa toilette, à ses déjeuners, à ses conversations, à ses lectures, à ses promenades; on veille et l'on dort avec lui; on voit avec quelle fierté il supporte l'amertume de l'exil, les privations de tout genre, la maladie et la douleur. Son caractère, qui peut être épié jusque dans ses moindres actions, s'y montre néanmoins comme sur le trône; il fait toujours l'empereur; mais, sachant que la postérité le contemple, il emploie son habileté à la tromper sur ses intentions, sur ses fautes, sur son despotisme; et, dans ce dessein, il transforme ceux qui l'entourent en autant d'avocats destinés à plaider pour lui devant le tribunal de l'avenir: ce sont les disciples de son empire. — Malgré tant de précautions, on reconnaît toujours en lui un amour excessif de la gloire et de la domination; il rapporte tout à lui seul et ne voit l'état que dans lui; son ambition ardente lui montrait la terre à ses pieds, et, dans ceux qui l'entouraient, il ne trouvait plus que des hommes vulgaires dont les desseins lui paraissaient étroits et misérables. Jamais il ne leur dévoilait le fond de ses pensées. S'il les consultait, c'était pour la forme. Comme il avait des raisons de se croire supérieur aux autres hommes, ses projets étaient immenses; et comme il s'aveuglait sur les obstacles, sa volonté était immuable. C'est pourquoi, dès qu'il s'agissait de domination, sa pensée ne suivait plus de conseil; il veut dompter l'Espagne toujours invincible; il brave les glaces de la Russie; il vole à Moscou; il veut franchir des déserts pour aller dans les Indes détruire les richesses de l'Angleterre. Son sénat, les rois qu'il a faits, ses généraux, ses préfets, ne sont que les instrumens de ses volontés. Cependant, dans ce grand remuement d'hommes, de choses et d'états, il encourage les arts qui travaillent à l'envi à sa gloire. La toile, le marbre et le bronze s'animent pour transmettre ses exploits aux races futures. On bâtit des palais, on ouvre des canaux, on perce des montagnes; l'Italie est unie à la France par des routes immortelles. Paris s'embellit; partout on admire les ouvrages qu'il a fait exécuter, et ceux qu'il se propose de faire ont plus de magnificence encore. Mais toute puissance qui n'est pas fondée sur la sagesse, sur des institutions stables, finit par périr. Il s'était isolé de la France et de la nation; son despotisme lui avait ôté l'opinion, cette reine des empires; il n'avait plus pour lui que des courtisans et des

rois qui l'ont abandonné dans ses revers, et des soldats qui ne versaient plus leur sang pour la patrie; resté seul avec un petit nombre de partisans, mais sans appui dans l'amour du peuple dont sa folle ambition avait fait un instrument et une victime, il a succombé. A. MÉTRAL.

95.—*Un mot à M. Michel Berr;* par des Juifs de Paris. Paris, 1824; Chassaignon. In-8° de 18 pages.

96.—*Un mot de M.* MICHEL BERR, avec des notes, en réponse à un pamphlet anonyme. Paris, 1824; au cabinet de lecture, boulevard Saint-Denis, n° 7. In-8° de 62 pages, plus un post-scriptum de 2 p.

M. Michel Berr est connu par une instruction étendue, par un zèle qui ne s'est jamais ralenti en faveur de ses coréligionnaires, enfin, par quelques ouvrages de littérature, par des traductions de l'hébreu ou de l'allemand et divers ouvrages polémiques. Il fut élu secrétaire du Sanhedrin tenu à Paris sous Napoléon, et il montra dans cet emploi de la science et du talent; il vient d'être compris à Metz sur la liste double des candidats pour le consistoire central des juifs à Paris, comité de sept personnes choisies périodiquement entre tous les juifs de France, et nommées par le Roi sur la présentation du ministre de l'intérieur. — Cette candidature si honorable a déplu à plusieurs juifs de Paris; ils ont tâché de la rendre inutile par un pamphlet anonyme; M. Berr leur a répondu par une brochure où les lecteurs impartiaux trouveront que cet estimable écrivain s'est justifié complétement des reproches qu'on lui a faits. Son écrit, d'ailleurs, présente de curieux détails sur les principaux Israélites domiciliés en France, ainsi que des faits littéraires et des jugemens critiques dignes d'attention. L.

97.—* *Galerie française*, ou Collection des portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France, dans les XVI^e^ XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, par une société d'hommes de lettres et d'artistes. T. III, 11^e^ livraison. Prix 10 fr. (*Voy.* t. XXIII, p. 40.)

Cette livraison se compose des portraits de *Lekain*, *Duclos*, *l'abbé de l'Épée* et *Montgolfier*. Les notices qui les accompagnent sont de MM. GAILLARD, de Murat, BOISSY-D'ANGLAS et PAULMIER. A nul autre mieux qu'à ce dernier, n'appartenait le droit de faire l'éloge de l'abbé de l'Épée; élève de l'abbé Sicard, et instituteur des Sourds Muets dans l'établissement de ce nom, il est à même d'apprécier journellement les bienfaisans résultats d'une méthode qu'il aura contribué lui-même à propager pour le bien de l'humanité. — Nous avons remarqué particulièrement, dans cette livraison, la notice

de M. Boissy-d'Anglas sur l'académicien Duclos. On peut dire de ce dernier et de quelques autres écrivains dont la *Galerie française* nous a déjà donné les portraits, qu'ils auront été jugés par leurs pairs. Il aurait été bien désirable qu'on pût en dire autant de tous ceux qui occupent les livraisons précédentes, entre lesquelles nous avons quelquefois trouvé trop d'inégalité, tant sous le rapport de la gravure, que sous celui du texte. — Un bon mot de Duclos, que rapporte M. Boissy-d'Anglas, avait une seconde fois tout le mérite de l'à-propos, lorsque sa notice a paru, publiée sous le régime de la censure. Le voici : On avait amené à Paris un superbe éléphant, dont on parlait beaucoup; il avait fait le sujet de l'entretien d'une société où était Duclos; on voulut changer la conversation et la diriger sur les événemens du jour : « Messieurs, dit Duclos, parlons de l'éléphant et ne parlons que de lui; c'est la seule grosse bête dont il soit possible aujourd'hui de s'entretenir sans danger. » E. H.

98. — * *Annuaire nécrologique*, ou *Complément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques*, contenant la vie de tous les hommes remarquables par leurs actes ou par leurs productions, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820, orné de portraits; rédigé par *A.* Mahul. Quatrième année (1823). Paris, 1824; Ponthieu, au Palais-Royal. 1 vol. in-8° de viij-444 pages, avec 4 portraits (ceux de *Carnot*, de *Dumouriez*, d'*Ali-Pacha* et de *Canova*); prix 8 fr. et 9 fr. 50 c.

M. Mahul poursuit son utile entreprise, encouragé par un succès général et bien mérité. Le volume qui vient de paraître contient seize articles de plus que le précédent (*voy.* l'annonce de l'*Annuaire* pour 1822, tome xx, p. 634); non que l'année 1823 ait été plus féconde en morts illustres, mais parce que l'éditeur, jaloux d'accroître l'intérêt de son recueil, s'efforce de plus en plus de n'omettre aucun nom qui ait quelque droit à nos hommages et à nos regrets. C'est ainsi que l'on trouve, dans ce volume, à la partie étrangère, le nom de Goffin, bien digne de figurer dans une pareille galerie, et dont M. Mahul a voulu enrichir son Annuaire, quoique cet homme courageux soit mort en 1821.—La partie française de ce quatrième volume contient *cent cinq* articles, parmi lesquels nous en remarquons quatre consacrés à des femmes : ce sont Mme Houdon, Mme Hélyx de Combray, connue par son amour persévérant pour la famille de nos rois, Mme de Rémusat, dont le nom vient d'acquérir tout récemment tant d'éclat par la publication de son

Essai sur l'éducation des femmes, et Mlle de Sombreuil, dont le dévouement filial, célébré par plusieurs de nos poëtes, a surpassé tout ce que l'antiquité nous offre en ce genre. Une seule femme figure dans la partie étrangère, c'est *Mistriss* Garrick, veuve du célèbre comédien anglais de ce nom. — Nous citerons, comme articles les plus importans de ce volume, tant par l'intérêt qui se rattache aux personnages qu'ils nous font bien connaître, qu'au soin et à l'étendue avec lesquels ces articles sont rédigés, ceux que l'éditeur a consacrés, dans la partie française, aux noms d'Agier, Bréguet, Carnot, Castaing, Davoust, Dumouriez, Garat, Lambrechts, Pommereul et Prudhon; dans la partie étrangère, à ceux d'Ali-Tébélen, ou Ali-Pacha, Canova, Castlereagh, Hardenberg, Schwarzenberg et Perry, éditeur du *Morning Chronicle*. M. Mahul s'est aidé, comme par le passé, de quelques notices insérées dans notre *Revue*, dont il a été l'un des premiers collaborateurs. Telle est principalement celle du chanteur et musicien Garat, qu'il a empruntée tout entière à ce recueil (*voy.* t. XIX, p. 17-30), en révélant le nom de son auteur, que nous n'avions pas été autorisés à faire connaître. A la finesse et surtout à l'originalité des pensées et de l'expression, quelques-uns de nos lecteurs auront pu reconnaître, dès la première publication de cette notice, un littérateur célèbre, M. Garat, ancien sénateur, qui appartient à la même famille que celui dont il a célébré la mémoire. Le savant et laborieux rédacteur du *Journal de la Librairie*, M. Beuchot, a aussi été mis à contribution, comme l'année dernière; entre autres morceaux, M. Mahul lui doit ceux de Pommereul et de Quétant. — Mais l'article qui me paraît le plus important de tous dans l'*Annuaire nécrologique* de 1823, c'est celui que l'éditeur a consacré à l'ancien ministre Carnot; cet article offre une nouvelle preuve de l'esprit d'indépendance et d'impartialité que j'ai déjà eu l'occasion de louer dans M. Mahul, au sujet de sa notice sur Napoléon. Peu d'hommes peut-être ont trouvé plus d'injustes détracteurs et plus de partisans exagérés que Carnot. Les uns et les autres l'ont jugé sur des faits différens, et en se reportant sans doute à des époques diverses. M. Mahul a fait avec beaucoup de discernement la part de la louange et du blâme, dans la notice dont je parle. En revanche, il me semble qu'il a traité avec un peu d'indulgence feu le chancelier d'état, M. de Hardenberg. J'ai habité la Prusse en 1818 et 1819, et je crois pouvoir assurer que la voix publique n'aurait pas répété alors, sans restriction, les éloges qu'on lui accorde dans l'Annuaire. La *Gazette d'état de Berlin* et M. Benja-

min Constant, allié par sa nièce à M. le prince de Hardenberg, n'étaient peut-être pas les seules autorités que l'auteur aurait dû consulter pour rédiger cette notice; mais M. Mahul n'a pas toujours le choix des matériaux. Heureux quand le résultat de ses peines et de ses recherches répond à son zèle et à son amour pour la vérité! C'est là une des causes sans doute du seul reproche que l'on puisse faire à son livre, en observant que les divers articles dont il se compose n'ont pas toujours entre eux cette proportion désirable, commandée par le plus ou moins d'intérêt qui se rattache à la personne de ceux dont il nous raconte la vie. En avançant dans la carrière, il verra de plus en plus s'aplanir les obstacles qu'il avait trouvés dès l'abord dans l'exécution d'une entreprise éminemment utile, et dont le succès, désormais bien assuré, est dû à la noblesse de son caractère et à la sévère impartialité de ses jugemens, autant qu'à son talent et à sa persévérance. E. Hébrau.

99. — *Notice biographique sur Louis-Claude de Saint-Martin*, ou *le Philosophe inconnu*, avec cette épigraphe : *In eo spiritus veritatis loquebatur, et non cognoverunt eum.* Paris, 1824; in-8° de 28 pages;

M. (J.-B.-M.) Gence, connu par plusieurs ouvrages, surtout par une nouvelle et excellente traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et par divers articles de la *Biographie universelle*, se plaint, dans la préface de cette notice, de ce qu'elle a été tronquée et défigurée dans la *Biographie universelle*. — On sait que M. de Saint-Martin, dont il décrit la vie et indique les ouvrages, né le 18 janvier 1743, à Amboise, et mort le 13 octobre 1803, près Paris, fut un célèbre illuminé, un théosophe, et, comme dit M. Gence, un modeste savant et un spiritualiste si profond, qu'il est souvent impossible de le comprendre. Sa théosophie plus étendue que celle des anciens brahmanes, des bouddhistes, de Socrate, de Platon, des juifs cabalistes, des sophis ou moines musulmans, et des grands alchimistes du XVI^e^ siècle, n'est pas exempte de quiétisme; elle ressemble beaucoup à celle de Jacob Boehm, long-tems pâtre, et cordonnier, avant qu'il écrivît ses ouvrages obscurs sur de prétendus secrets rapports entre le ciel et la terre; elle a aussi des points de contact avec certaines doctrines de Swedenborg, dont il semble pourtant n'avoir pas adopté la nouvelle Jérusalem venue du ciel en 1757. En un mot, la théorie mystérieuse de M. de Saint-Martin est bâtie sur le théisme et sur la religion chrétienne, à laquelle il ajoutait, comme tous les théosophes, et retranchait ce qu'il jugeait à propos, d'après ce qu'il apprenait ou croyait ap-

prendre en unissant son âme au principe universel. Martinez Pascalis, autre théosophe, mais docteur théurgique, avait été le premier maître de M. de Saint-Martin ; le second fut Jacob Boehm dont il traduisit plusieurs ouvrages. De son nom et de celui de Martinez est venu le nom de *martinisme*, pour désigner la doctrine commune d'illumination et de correspondances qu'ils ont enseignée toute leur vie. (Voy. *Histoire des sectes religieuses ;* par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, tome 1^er^, p. 400 et suiv.) Il faut avouer que, dans les livres des théosophes, il y a parfois des développemens dignes d'attention et d'intérêt. Lanjuinais.

Littérature.

100. — *Méthode pour étudier la langue grecque ;* par *J.-L.* Burnouf. *Douzième édition.* Paris, 1824; Delalain. In-8° de xiv et 336 pages; prix 2 fr. 75 c.

On me dispensera ici de faire l'éloge de cet ouvrage. Douze éditions en onze ans, et plus que cela encore, le goût toujours croissant de la jeunesse française pour la langue grecque, parlent plus haut que tous les éloges, en faveur de cette grammaire. Je me bornerai donc à en exposer rapidement le plan et l'esprit. Elle se divise en deux parties. La première, connue ordinairement sous le nom de *Rudiment* ou *Lexicologie*, examine les mots en eux-mêmes. Elle traite en trois livres : 1° des noms, pronoms, adjectifs et articles; 2° des verbes et des participes; 3° des mots indéclinables, savoir : les prépositions, les adverbes, les conjonctions, les interjections et les particules inséparables. Enfin un 4° livre fait connaître, sous le titre de *Supplément*, les irrégularités et les règles particulières qui n'avaient pu entrer dans les premiers. La seconde partie comprend la syntaxe générale et la syntaxe particulière. Celle-ci reprend successivement les mots que la Lexicologie nous avait montrés isolés : elle nous les fait considérer dans leurs rapports avec d'autres mots, c'est-à-dire comme concourant à former des phrases; et se termine par un coup d'œil rapide sur les dialectes et les accens. — Voilà pour le plan : l'esprit qui a présidé à son exécution nous montrera la cause du succès soutenu de cet ouvrage. Ce succès provient évidemment de ce que le plan, à la fois simple et complet, a été rempli par l'auteur d'une manière philosophique; c'est-à-dire que, sans jamais excéder la portée des enfans, il a rejeté les définitions fausses dont on charge trop souvent leur mémoire; il a réduit la conjugaison grecque à la véritable richesse, en retranchant ou remettant à leur place cette

suite nombreuse de formes souvent barbares, ou au moins inusitées, dont on lui faisait des tems et des voix; il a rendu compte de tout, d'après les principes les plus simples, et il a réduit les anomalies apparentes à n'être plus que des applications de la règle générale. Aussi, tout le monde a suivi avec ardeur la nouvelle route; et l'étude plus facile, plus agréable et mieux suivie de la langue grecque, a prouvé à tous, excepté aux contempteurs du présent, combien une grammaire naturelle, raisonnée et raisonnable (je comprends tout cela sous le nom de *philosophique*), valait mieux que ces méthodes pédantes et routinières, que leurs auteurs croient d'autant plus savantes qu'elles sont plus hérissées de difficultés. — J'adresserai à ce sujet à M. Burnouf une observation qu'il me fournit lui-même. Il annonce, dans sa préface, que la conjugaison deviendrait plus simple si l'on étudiait la voix moyenne immédiatement après la voix active, et l'inspection seule du tableau qu'il en donne le prouve évidemment : pourquoi donc la rejeter encore après le passif? pourquoi M. Burnouf n'introduit-il pas dans sa grammaire le changement dont depuis six ans sa préface ne cesse de vanter les avantages? pourquoi ce nouveau sacrifice à la routine? et à qui appartient-il mieux qu'à M. Burnouf de lui porter les derniers coups, quand il a si heureusement commencé? B. J.

101. — *Encore une Grammaire*, ou *les Vrais principes de la langue française;* par *F.* ALEXANDRE (fils), professeur de langues. *Seconde édition.* Paris, 1823; Boucher. 1 vol. in-12; prix 1 f. 25.

Le titre sous lequel l'auteur annonce sa nouvelle grammaire prouve qu'il sait combien de devanciers ont parcouru la route dans laquelle il est entré; il faut l'avouer, cette route n'a long-tems été qu'un dédale inextricable. Si le dernier venu a toujours plus d'avantages, il prend aussi l'engagement de parvenir à un terme qui n'a pas été atteint avant lui. L'intention de M. Alexandre est de simplifier un système que les auteurs de livres élémentaires semblent avoir pris plaisir à rendre obscur. Il n'oublie pas qu'une Grammaire est destinée à l'enfance, et que la clarté et la brièveté sont les moyens les plus efficaces d'atteindre ce but. — Son système orthographique a été proposé dès long-tems par des hommes dont la haute renommée n'a pu mettre qu'un faible poids dans la balance de l'opinion; l'habitude a triomphé et doit en cela triompher à jamais. Il faudrait, pour changer l'orthographe, renouveler nos bibliothèques. En rejetant l'innovation de M. Alexandre, nous n'en rendons pas moins justice à la méthode claire, précise et raisonnée de sa Gram-

maire nouvelle, qui peut être mise avec succès entre les mains des commençans. P.

102. — *Observations sur les conjugaisons françaises;* par M. *B. J.* (*Bernard* JULLIEN), avec cette épigraphe : *Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem...* Hor. Paris, 1824; au Bureau de la *Revue Encyclopédique*. In-8° de 25 pages; prix 1 fr. 50 c.

Il faudrait plusieurs volumes pour donner un traité complet du verbe, considéré dans ses nombreuses attributions, et pour présenter une classification raisonnée de ses genres et de ses espèces. L'auteur de la brochure que nous annonçons nous fait part de ses observations sur les conjugaisons françaises, sujet vaste, puisque c'est par leurs inflexions que les verbes manifestent le plus grand nombre de leurs attributions. M. B. J. paraît être en état de traiter complétement cette matière difficile; mais il se borne aujourd'hui à chercher les moyens de rendre plus simples les règles des conjugaisons. Il pense que c'est à tort que la plupart de nos grammairiens ne comptent que quatre conjugaisons applicables à tous les tems et à tous les modes, et n'admettent qu'un très-petit nombre de formes primitives ou de radicaux destinés à aider la mémoire dans l'étude des conjugaisons. — « ... Quant au nombre des conjugaisons, dit M. B. J., nous reconnaîtrons que nous n'en avons ni une comme l'hébreu, ni deux comme le grec, en y comprenant les verbes en μι, ni trois comme l'italien et l'espagnol, ni quatre comme les latins : mais que, comme toutes ces langues ensemble, nous en avons *quatre* au présent de l'infinitif, parce qu'il admet *quatre* terminaisons, *er, ir, oir, re; quatre* au prétérit et à l'optatif, parce qu'ils se terminent tous en *ai, is, us, ins; asse, isse, usse, insse; deux* à l'infinitif passé et au participe statif, parce que la seule différence se trouve dans la formation du pluriel masculin, et dépend de ce que la dernière lettre est une des voyelles *é, i, u*, ou une des consonnes *is, t; deux* au présent de l'indicatif, et à l'impératif; parce que ces tems à leur singulier n'admettent de terminaison que l'*e* muet et l'*s*. Enfin, nous n'avons qu'une seule conjugaison dans les autres tems, savoir : au futur et au conditionnel; au participe présent et aux tems qu'il forme, l'imparfait, le subjonctif et le pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif. » Cette manière de considérer les conjugaisons françaises me semble mériter l'attention des grammairiens, et devoir diminuer les difficultés que l'étude de nos verbes présente surtout aux étrangers. — Les *Observations sur les conjugaisons françaises* sont l'ouvrage d'un homme profondément versé dans l'étude de la grammaire, et qui paraît destiné

à porter une vive lumière sur l'étude de cette science. Rarement on a présenté dans un aussi petit nombre de pages autant d'idées neuves et qui peuvent devenir utiles. M. B.

103.—*Discours sur la vie et les œuvres de Jacques-Auguste De Thou*, qui a partagé le prix d'éloquence décerné par l'Académie française, dans sa séance publique du 25 août 1824; par M. *Ph.* Chasles. Paris, 1824; Firmin Didot. In-8° de 46 pages.

Ce discours se divise en deux parties : la première peint De Thou homme d'état; la seconde le représente comme historien et homme privé. — La première partie, éminemment dramatique, et qui, nous devons le dire, s'élève prodigieusement au-dessus des phrases académiques, après un exorde tout en action, peint d'une touche hardie l'état de la France, à la naissance d'Auguste De Thou. Quelques lignes données à ses ancêtres, nous amènent l'énumération des hommes qui remuaient alors la France, et de ceux qui changeaient la face du monde. Au milieu de ces mouvemens, Auguste De Thou parcourt l'Italie et la Belgique, en même tems qu'il étudie les lois de son pays; et de retour en France, il est admis au parlement. Ici, les événemens se pressent. L'orateur expose rapidement la naissance de la ligue, le règne affreux d'Henri III, la fidélité de De Thou, son retour à Paris, où il accepta, pendant l'odieuse domination des Seize, la place de premier président, d'autant plus honorable alors qu'elle était plus dangereuse. — Guise n'ose pas s'emparer du trône; Henri III le fait assassiner. De Thou, soupçonné de ce crime et poursuivi par des assassins, va retrouver son roi et prépare sa réconciliation avec Henri de Bourbon. Bientôt celui-ci abjure la religion réformée, et c'est encore par les conseils de notre historien, qui termine ainsi les guerres civiles, et fait ensuite enregistrer l'édit de Nantes, ce que n'avaient pu obtenir ni la justice, ni la bonté, ni la fermeté de Henri IV. — Avec la vie politique du héros et l'éclatante protection qu'il accorde à l'art de l'imprimerie et aux lettres, finit la première partie de ce discours. — La seconde s'ouvre par le résumé des événemens renfermés dans l'histoire de De Thou. Ses principales qualités sont la candeur, la justice, l'amour de la vérité, la tolérance : ses défauts, le manque de liaison, et son penchant à la superstition; quant à l'emploi de la langue latine, il était commandé par son siècle.— De Thou ne tarde pas à être persécuté : le jésuite Jean Machaut le dénonce comme un sujet perfide; Gaspard Scioppius le menace des tortures et des bûchers de l'inquisition. Rome n'a point honte d'approuver de pareils agens. De Thou donne

une dernière preuve de sa fermeté dans sa réponse à Jacques II; après quoi, découragé par les persécutions, il abandonne, pour se peindre lui-même dans ses mémoires, son histoire universelle qu'il ne reprend qu'après le règne de Henri IV. Il n'eut pas le tems de l'achever : la mort enleva cet homme de bien, qui avait créé l'histoire philosophique, enrichi la bibliothèque royale et formé autour de lui une sorte d'académie. — L'orateur termine son éloge par la comparaison de De Thou avec Michel de l'Hôpital, et par quelques vers traduits d'une *épître* du premier *à la postérité*. — Les journaux ont cité avec éloge l'exorde de ce discours, qui rappelle celui de l'éloge de Marc-Aurèle par Thomas. — Je ne répèterai pas ce morceau déjà connu : mais je ne puis me refuser au plaisir de citer un passage de la description du tournoi où périt Henri II. — « Son père lui indique le monarque dont la brillante armure ne le protègera point contre la mort : esclave d'une femme, paré des couleurs de la maîtresse de son père, il baignera cette arène d'un sang qu'il eût dû réserver pour d'autres combats. Les deux jeunes princes, assis aux pieds de leur mère, seront Henri III et Charles IX : l'un, par le luxe efféminé de ses vêtemens, annonce déjà ses mœurs dissolues qui aviliront la majesté royale : l'autre que néglige sa mère, brusque et farouche, n'a pas reçu d'elle les leçons qui deviendront si fatales à sa mémoire. Le débile héritier du trône porte à ces fêtes des traits décolorés, où déja la mort est empreinte; et près de lui, dans tout l'éclat de ses charmes, brille sa jeune épouse, ignorante et des malheurs et des fautes que sa destinée lui réserve. C'est Marie Stuart : sur un front si pur, dans des yeux si beaux, qui pourrait lire un avenir sanglant, chargé de honte et d'infortune? » Je n'ajouterai qu'un mot : quelques expressions ne sont pas exemptes de recherches; le héros n'occupe point assez exclusivement le panégyriste; la péroraison ne me semble pas aussi heureuse par l'exécution que par la conception : mais tout cela prouve de combien de beautés du premier ordre étincelle un discours que l'Académie n'a pu se dispenser de couronner. B. J.

104. —* *OEuvres complètes de J.-J.* Rousseau, avec des éclaircissemens et des notes historiques par *P.-R.* Auguis. 1re, 2e, 3e et 4e livraisons, composées des tomes I, II et III de l'*Émile*, du *Contrat social*, et de quatre livraisons de *vignettes*. Paris, 1824; Dalibon, au Palais-Royal, galerie de Nemours. 4 vol. in-8°, imprimés par Jules Didot, sur grand papier vélin d'Anonnay. Prix 6 fr. le volume (Les OEuvres complètes en comprendront *vingt-cinq*); et 10 fr. chaque

livraison de la *Collection de vignettes*, dont le nombre sera porté à *neuf*, comprenant cinq vignettes chacune. (*Voy.* t. XXIII, au *Bulletin supplémentaire* de juillet, sous les nos 51 et 52, de plus amples détails pour les conditions de la souscription.)

Nous reviendrons sur cette nouvelle édition qui paraît, sous beaucoup de rapports, et surtout par la perfection de l'exécution typographique et par la beauté des gravures, supérieure à celles qui ont précédé. Nous saisirons aussi l'occasion d'apprécier avec impartialité l'influence que le génie et les opinions de J.-J. Rousseau ont exercée et peuvent exercer encore, et nous examinerons jusqu'à quel point sont fondées les craintes de ceux qui regardent la lecture de ses ouvrages comme dangereuse.

105.—**Œuvres de M.-J.* CHÉNIER.—*Œuvres posthumes*, revues, corrigées et augmentées; précédées d'une *Notice sur Chénier*, par M. DAUNOU, membre de l'Institut; ornées du *portrait* de l'auteur et d'un *fac simile* de son écriture; imprimées par Firmin Didot. T. I, contenant six tragédies et un drame: *Cyrus*, *Philippe II*, *Tibère*, *Brutus et Cassius*, *Œdipe-roi*, *Œdipe à Colonne* et *Nathan-le-Sage*. In-8°, xxiij p. pour la *Notice* de M. Daunou, 4 pages d'*avertissement* et 542 pages de texte. Paris, 1824; Guillaume, rue Haute-Feuille, n° 14. — Les OEuvres de M.-J. Chénier se diviseront en deux parties: la première, en *cinq volumes*, contiendra ses ouvrages publiés de son vivant; la seconde, en *trois volumes*, contiendra ses ouvrages posthumes. — Les *Œuvres d'André* CHÉNIER accompagneront celles de son frère, et formeront *un volume*, mêmes format, impression et papier. On souscrit en payant d'avance le prix d'un volume, imputable sur la dernière livraison de l'ouvrage. Le prix de souscription pour chaque volume est de 7 fr. 50 c. papier ordinaire, et de 18 fr. grand papier vélin. Les volumes paraîtront de mois en mois; la souscription est ouverte jusqu'au 1er janvier; après cette époque les prix ci-dessus indiqués seront portés à 10 et à 24 fr. pour les personnes qui ne prendraient qu'une des parties de l'ouvrage, et à 9 fr. et à 20 fr. pour celles qui prendraient les neuf volumes. Le neuvième volume sera délivré *gratis* aux personnes qui auraient souscrit pour le tout avant cette époque. — Le portrait paraîtra avec cette dernière livraison et sera également délivré gratis aux mêmes souscripteurs; ceux qui n'auraient pas souscrit pour la totalité le paieront 10 fr. papier ordinaire avec la lettre, et 20 fr. papier vélin avant la lettre. (*Voy.* t. XX, p. 202, l'annonce de la première livraison, comprenant le tome II des *Œuvres anciennes*.)

Le libraire-éditeur, dans une note placée en regard du titre, se justifie auprès de ses souscripteurs du retard qu'a éprouvé la mise en vente de la deuxième livraison de cet ouvrage. Les obstacles apportés par une discussion qui s'est élevée entre lui et un des héritiers de la succession Chénier viennent d'être levés, et les livraisons vont se succéder désormais régulièrement, de mois en mois. Pour preuve de son zèle et de sa bonne volonté à profiter de toutes les corrections utiles qui pourraient lui être adressées, l'éditeur a fait brocher à la fin du volume dont se compose la seconde livraison que nous annonçons, un *carton* d'un quart de feuille pour remplacer les pages 69, 70, 73 et 74 de la première livraison; ce carton a pour objet de rectifier deux erreurs importantes qui lui ont été signalées. Cet appel aux lumières et à la bonne volonté des lecteurs annonce une sollicitude et un désir de bien faire devenus assez rares dans un tems où l'on ne s'occupe qu'à faire vite. E. H.

106.—* *Œuvres complètes* de M. le comte de Ségur, de l'Académie française. 3e livraison, contenant la *Décade historique*. Paris, 1824; Eymery, éditeur. 2 vol. in-8°. Prix de chaque 14 fr. — L'ouvrage entier sera composé de 30 vol. (*Voy.* tome XXIII, page 208.)

Le tableau de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796, que M. de Ségur présente sous le titre de *Décade historique*, est, sans contredit, l'un des ouvrages politiques les plus importans par la nature des événemens et l'intérêt général du sujet. La réunion de plusieurs siècles renferme souvent moins de faits extraordinaires, moins d'agitations et de développemens dans la destinée des peuples, que ce court espace de dix années. Le choc qui bouleversa notre pays fut aussi rapide qu'épouvantable. La France, riche par son industrie et par la fécondité de son sol, illustrée par une foule d'hommes supérieurs dans tous les genres, et dont le génie répandait un vif éclat sur le monde civilisé; la France, prête à recueillir les fruits que la philosophie cultivait depuis près d'un siècle, voit tout à coup les élémens de sa prospérité se changer en fermens de discorde et de fureur: la France, théâtre de tous les arts, de tous les talens, de toutes les vertus sociales, ébranlée aux premiers coups de la tempête qui l'assiége, n'est plus qu'un immense volcan dont les feux menacent d'embraser l'Europe. Les efforts des puissances qui devaient les éteindre, contribuent à les rendre plus terribles. La maladresse et la mauvaise foi achèvent de détruire l'édifice social jusque dans ses fondemens; les intérêts du petit nombre combattent l'intérêt général; les antiques erreurs luttent contre les vérités nouvelles; le peu-

ple, en voulant ressaisir ses droits, devient tour à tour instrument et victime de plusieurs genres de tyrannie; une partie de la nation s'arrache du sol sacré de la patrie; l'Europe entière se soulève, et vient fondre avec fureur sur cette France déchirée par les factions et fumante du meurtre de ses enfans : seule, la France soutient noblement le choc des nations, et ses périls ressuscitent l'héroïsme des tems fabuleux; la gloire, levant son front superbe, couvre de lauriers immortels cette terre souillée de crimes; la victoire efface sa honte, et le sang des innombrables légions qui la combattent cimente sa fière indépendance. — Telle est la faible et rapide analyse du vaste tableau qu'un peintre habile nous présente avec tout le charme du talent et la force de la vérité. — La position sociale et les emplois diplomatiques de M. de Ségur lui donnent les moyens de découvrir tous les ressorts de la politique, sans être entraîné par l'ascendant de l'opinion générale. L'auteur a vu lui-même les événemens, et il en juge d'autant mieux les effets qu'il en a mieux remarqué les causes. Armé d'une sévère impartialité, il se montre toujours citoyen fidèle et philosophe ennemi de toutes les tyrannies. Dans les longs égaremens de la fureur des partis, et dans ces luttes des ambitions rivales où l'on voit presque toujours la force triompher de la justice et la multitude attachée au char de l'audace, M. de Ségur n'omet aucune des fautes et des perfidies qui causèrent les malheurs de la France. Il peint avec franchise les hommes flétris par leurs cruautés ou leurs vices; mais, d'un autre côté, il leur oppose le noble dévouement d'un patriotisme héroïque et ces caractères inébranlables, restés purs sous l'empire du crime. Il console ainsi, par l'exemple des vertus, notre amour-propre humilié au souvenir des excès de nos compatriotes. L'ascendant de la vérité peut seul attacher et instruire. Notre illustre historien en offre ici la preuve; son autorité est puissante, parce qu'il inspire l'intérêt et la confiance. On aime à suivre un tel guide dans le dédale des événemens orageux; on observe, on médite, on sent avec lui. Il sait avec art faire revivre les personnages politiques et les placer dans la situation qui détermina leur triomphe ou leur chute, et le lecteur, en jugeant lui-même les faits par leurs résultats, trouve ainsi dans l'histoire une étude précieuse et des leçons frappantes.—On a joint à la *Décade historique* un mémoire sur la révolution de Hollande, par *Ant.-Bern.* Caillard, ci-devant chargé des affaires de France à Copenhague, Pétersbourg, La Haye, et ministre plénipotentiaire de la république française à Ratisbonne et à Berlin. Ce mémoire, qui embrasse la

révolution qui se termina en 1787, en complétant l'ouvrage de M. de Ségur, offre un contraste singulier avec les événemens qui se développaient en France à la même époque. Le parti du stathouder obtint un triomphe rapide et anéantit momentanément le parti patriotique. Le mémoire de Caillard fait connaître avec précision les empiétemens successifs de l'autorité stathoudérienne sur celle de la république, empiétemens qui amenèrent la lutte opiniâtre entre l'esprit de despotisme et l'esprit de liberté, et dont le résultat fut de faire éclater une guerre civile qui désola quelque tems la Hollande. — On remarque aussi, à la table générale de la *Décade historique*, une pièce importante publiée en 1788, rédigée par l'impératrice de Russie elle-même, en réponse à une note diplomatique qui se trouve à la fin du tome 1er de la Décade. PONGERVILLE.

107.—**Lord Byron.* T. Ier, avec un *portrait*, d'après PHILLIPS, lithographié par Mme GOUNOD, et un *fac-simile* d'une lettre de l'auteur; par Mme Sw. BELLOC.—Au tome II, qui paraîtra incessamment, sera ajoutée une fort belle lithographie représentant *Newstead-Abbey*, demeure de lord Byron.—Paris, 1824; Renouard. 2 vol. in-8°; prix 7 fr. 50 c., chaque volume.

Cet ouvrage se recommande par des aperçus entièrement neufs sur le caractère et les ouvrages de lord Byron, par plusieurs faits curieux et par quelques pièces inédites; entre autres, par des vers de lady Byron, qui n'ont jamais été publiés, ni en Angleterre, ni en France. Mme Belloc présente aussi des considérations générales sur la littérature anglaise, qui se rattachent à son sujet et qui ajoutent à l'intérêt de son livre. — Sa traduction si élégante et si poétique des *Amours des anges* et des *Mélodies irlandaises* de *Thomas Moore* (voy. *Revue Enc.*, t. XIX, p. 105), a déjà prouvé combien elle est capable d'apprécier le premier poëte moderne de l'Angleterre; car, un sentiment vif et profond peut seul faire comprendre les inspirations du génie. — Le second volume, qui paraîtra vers la fin de novembre, se composera presque entièrement de faits relatifs à lord Byron et de pièces inédites. Il contiendra une lettre particulière, et non encore publiée, dans laquelle Byron exprime son opinion sur le caractère du célèbre Walter Scott. — L'analyse de chacun des poëmes de lord Byron est accompagnée de citations choisies, traduites par Mme Belloc : au bas des pages est le texte des passages traduits. M. A. J.

108.— *Chant français sur les désastres d'Ipsara;* par *X.-B.* SAINTINE. Paris, 1824; Ladvocat. Brochure in-12 de 16 pages.

Tandis que la politique européenne contemple froidement les désastres de la Grèce, ou qu'elle épie d'un œil inquiet ses triomphes,

d'un bout de l'Europe à l'autre, tous les esprits élevés, tous les cœurs généreux s'intéressent à sa cause. C'est aux poëtes surtout qu'il appartenait d'être leurs interprètes; il s'est formé entre eux une sorte de croisade littéraire pour défendre la Grèce chrétienne, sinon contre la barbarie des musulmans, du moins contre l'indifférence des gouvernemens chrétiens. Telle est la pensée qui anime le poëme que M. de Saintine vient de consacrer à son tour, après les Delavigne et les Guiraud, à une si noble cause. Son ouvrage n'est point indigne du sujet, et l'on y retrouve le talent dont l'auteur a déjà donné plus d'une preuve. Il peint avec énergie l'héroïsme des défenseurs d'Ipsara, qui s'ensevelissent sous les débris fumans de leurs remparts, et rendent ainsi leurs derniers momens funestes à leurs vainqueurs.

Le salpêtre enfermé, rugit, brise la terre;
A tous les vents jetés, le sacré monastère,
Et vainqueurs et vaincus, tout roule avec fracas.
Et tout à coup un cri sublime,
Par le vieillard, par l'enfant répété,
Cri d'adieu, cri de mort, éclatant, unanime,
S'élance dans les airs, retombe dans l'abîme :
« Vive la liberté ! »

La critique pourrait reprendre dans la pièce de M. Saintine quelques passages d'un tour un peu prosaïque, d'autres qui ne sont point exempts de recherche et de bizarrerie. Elle n'a pu sans doute s'empêcher de les apercevoir; mais elle craindrait, en les faisant remarquer, qu'on ne l'accusât d'être l'alliée des Turcs.

109. — *Arthur de Bretagne*, tragédie en cinq actes, par M. Chauvet, représentée pour la première fois par les comédiens du Roi, sur le Théâtre royal de l'Odéon, le lundi 16 août 1824; suivie de *Néali*, ou *la Traite des Nègres*, poëme qui, au jugement de l'Académie française, a remporté le prix de poésie, décerné le 25 août 1823. Paris, 1824; Barba, Palais-Royal. Brochure in-8° de 96 pages; prix 3 fr. et 3 fr. 50 c.

Cette tragédie d'un de nos collaborateurs a déjà été jugée dans la *Revue Encyclopédique*, (t. XXIII, p. 520) avec cette équité sévère que la critique doit au talent, qui est le plus digne hommage qu'on puisse lui rendre, et que la plupart des journaux littéraires ou autres, n'ont pas montrée, on doit le dire, pour l'œuvre de M. Chauvet. On s'est attaché à relever minutieusement quelques défauts de plan, dont plusieurs sont très-réels, je n'en disconviens pas; mais

on n'a pas en même tems tenu compte à l'auteur des beautés qui les compensaient, et qui, aux yeux d'un juge impartial, eussent dû emporter la balance. C'est par ces beautés que vaut un ouvrage; l'absence des défauts n'est qu'une perfection négative, fort estimable sans doute, mais qui est de nulle valeur dans la littérature et dans les beaux-arts. Je n'aime guère ces tragédies irréprochables, dont il n'y a aucun bien à dire. On peut blâmer beaucoup de choses dans celle de M. Chauvet; mais on y trouve aussi beaucoup à louer. Elle offre des situations intéressantes, un rôle brillant, bien conçu, bien tracé; un style, enfin, qui réunit constamment à cette pureté, à cette élégance dont on ne peut se passer, beaucoup d'éclat et de vivacité. C'est plus sans doute qu'on ne pourrait rencontrer dans telle tragédie fort prônée, et à qui le zèle de l'amitié a donné un succès de vogue. Que M. Chauvet applique à un sujet mieux choisi le talent poétique que l'Académie française a deux fois couronné, et dont ce dernier ouvrage, quoique défectueux en quelques parties, offre une preuve nouvelle; qu'il abandonne les combinaisons romanesques, pour les peintures historiques, qui sont le besoin de notre époque, et que l'on réclame impérieusement dans la prose, dans la poésie, dans les beaux-arts, alors il ne peut manquer d'obtenir, parmi les jeunes poëtes qui sont comme lui l'espoir de notre scène, le rang le plus honorable. H. P.

110.— *Islaor*, ou *le Barde chrétien*; nouvelle gauloise, par M. *N.-A.* DE SALVANDY, auteur d'*Alonzo*, ou l'Espagne. (Voy. *Rev. Ency.*, t. XXI, p. 584-591). Paris, 1824; Baudouin frères. In-12 de 232 pages; prix 3 fr. 50 c.

L'auteur d'*Islaor*, naguère encore inconnu dans la république des lettres, nous a déjà donné, dans un bien court espace de tems, plusieurs ouvrages dans lesquels on remarque beaucoup de talent. Histoire, roman, politique, administration, il semble vouloir aborder tous les sujets. Sera-t-il également heureux dans tous? Nous craignons que le contraire n'arrive, et qu'il ne puisse justifier les espérances qu'il avait fait concevoir. M. de Salvandy paraît croire qu'il faut souvent faire résonner un nom pour que le public qui l'accueillit hier ne l'oublie pas demain; il semble que le tems lui manque, et l'on pourrait dire qu'il publie plutôt des esquisses d'ouvrages que des ouvrages mûris par le travail et la réflexion. Cette observation ressort surtout de l'examen que nous avons fait d'Islaor. Cette nouvelle ne contient aucune action, mais un récit rapide, que l'auteur appelle « un fidèle tableau de l'une des époques les plus remarqua-

bles des premiers tems du Bas-Empire. » Il y représente l'empereur Julien sous un aspect assez différent de celui que lui avaient donné Montesquieu et Voltaire. « Les tristes spectacles, dit-il, (p. 44-45), qui frappèrent long-tems les yeux de ce prince avaient suscité dans son âme une aversion profonde pour les nouvelles doctrines. Les inspirations de l'orgueil, un esprit inquiet et passionné, un cœur vide, dans lequel les besoins d'une imagination superstitieuse tenaient la place de l'amour et où rien ne tenait la place de la haine, en un mot, une sorte de mysticisme idolâtre, peut-être aussi un enthousiasme sincère pour les souvenirs et les croyances des anciens tems, confirmèrent en lui les impressions de ses premières années. Les sophistes l'assiégeaient, espèce d'hommes que j'aurai suffisamment flétris en vous disant qu'il voulaient renverser la société existante, sous prétexte de la reconstruire. » L'auteur semble avoir emprunté ce jugement à celui des *Martyrs* (*voyez* t. II). Voici ce qu'il ajoute à ce portrait, quelques pages plus loin (p. 48-49): « Il résolut d'appeler, par une dérision impie des mots les plus saints, la liberté au secours de la réaction idolâtre, une liberté mensongère dont l'hostile étalage cachait des persécutions invisibles en quelque sorte et partout présentes. La dispensation partiale des faveurs du trône; de hautes iniquités couvertes du manteau des lois; quelquefois des supplices, toujours des sarcasmes, des déceptions, de l'or; tels furent les honteux moyens que l'autorité suprême allait mettre en œuvre pour accomplir son entreprise sacrilége. L'empereur savait qu'il lui suffisait de séduire ou d'intimider les consciences, de décourager les âmes, de flétrir les caractères, pour que le monde, chrétien la veille, se proclamât païen comme lui. » Je n'oserais affirmer que tous les traits de ce caractère sont bien applicables à Julien; mais je crois que plusieurs d'entre eux pourraient servir à former le portrait d'un autre dominateur du monde, dont le règne, beaucoup plus rapproché de nous, vivra également dans la mémoire des hommes. — Il est tems de dire quelque chose du plan de l'auteur. « L'action se passe vers l'an 363 de l'ère chrétienne, au moment de la mort de *Julien;* le lieu de la scène est une montagne, au pied de laquelle Cherbourg florissait déjà sous le nom de Coriallum. L'auteur suppose une invasion partielle des Francs, commandés par Clodoald. Ce chef de barbares contemple des hauteurs du *Roulle* l'incendie de la ville et des habitations qui couvrent la riche campagne offerte à ses regards. Les soldats lui amènent un vieillard qu'ils viennent d'arracher à l'asile où il se cachait. On va précipiter l'in-

fortuné dans les flammes d'un vaste bûcher allumé sur la cime de la montagne ; Pharamonde, femme de Clodoald, sort de la tente guerrière ; elle demande la grâce du vieillard ; et l'engage à chanter sur la lyre les exploits des héros de sa patrie. Le chant du vieux druide est le récit de l'histoire d'Islaor. Elle intéresse vivement Pharamonde ; mais le barbare Clodoald, indigné de la bassesse du père d'Islaor (qui avait trahi son pays et ses dieux, et pour ainsi dire livré son fils aux cruels ennemis de la foi), interroge le vieillard, et lui demande quel a été le sort de cet homme coupable. « Hélas ! s'écrie-t-il, tombant aux genoux du farouche vainqueur, plaignez-moi ; le barde chrétien était mon fils ! » Clodoald, plus courroucé de l'aveu que touché du repentir, saisit aussitôt sa hache et fait voler dans le bûcher allumé devant lui la tête du vieux barde. » Nous avons emprunté cette analyse au *Feuilleton littéraire* du 6 juillet, journal qui a cessé d'exister (voy. *Rev. Encyc.*, t. XXIII, page 733) ; nous nous sentions dans l'impossibilité de la faire plus exacte et plus concise à la fois. Ce récit est semé de réflexions où l'on reconnaît du reste l'esprit philosophique et les sentimens d'une morale élevée dont M. de Salvandy fait profession. Telles sont les suivantes (p. 14) : « C'est là le crime des sectaires passionnés, qu'ils compromettent les plus nobles causes dans l'estime des hommes, et font porter ainsi à la vérité, à la justice, la peine de leurs attentats ; » et (p. 222) « le pouvoir a toujours une vertu à offrir en aliment aux louanges de la bassesse. » Mais je ne reconnais plus l'auteur dans cette autre phrase (p. 15) : « Il arrive pour les peuples un moment où toute tentative de ressaisir leur dignité expire sous le ridicule. » Comment n'a-t-il pas senti que les ennemis de tout sentiment généreux et d'une juste liberté pourraient la tourner contre un peuple dont la noble conduite et la courageuse résolution excitent en ce moment l'admiration de toute l'Europe ?

E. HÉRBAU.

III. — *Le Troubadour*, ou *Guillaume et Marguerite ;* histoire provençale, suivie de notices sur la ville du *Mont-Seleucus* et sur le souterrain du *Mont-Viso*, avec plans et gravures. Paris, 1824 ; Masson, rue Hautefeuille. 1 vol. in-12 de 300 pages ; prix 3 fr.

Dans un village provençal, formé des débris de la ville romaine de Mont-Seleucus, était né, dans le XII^e^ siècle, Guillaume, issu d'une ancienne famille tombée dans l'indigence. Il errait au milieu des monumens, lorsqu'il entendit chanter un troubadour célèbre, Olivier, qui le prit avec lui, en qualité de jongleur. Ce que les écuyers sont aux chevaliers, les jongleurs le sont aux troubadours.

Nos voyageurs parcoururent le Languedoc et la Provence; après diverses aventures, amenées très-naturellement, Guillaume fut appelé à Marseille par Alphonse, roi d'Aragon, comte de Provence. La reine Sancie avait pour damoiselle d'honneur Marguerite, dont Guillaume devint épris, au milieu des jeux et des divertissemens où il figura avec elle; on célèbre encore ces jeux sur les bords du Rhône et de la Durance. On verra dans l'ouvrage comment Guillaume fut séparé d'Olivier, et obligé de s'éloigner de Marseille; comment il comparut devant la cour d'amour à Romanin, et vint à Paris, où il assista aux noces de Louis VII et d'Alix de Champagne. Il retourna en Provence, y trouva Marguerite mariée au comte Raymond, et devint l'écuyer de cette belle, qu'il délivra des chaînes des Sarrasins; mais le comte, s'étant aperçu de leur intelligence, le fit tuer en traître par un écuyer, qui lui arracha le cœur. Ce mets affreux est servi à Marguerite; son désespoir éclate; poursuivie par le comte, l'épée à la main, « elle s'élance vers le balcon, en pressant sur ses lèvres sa croix de cristal, et se précipite, en prononçant le nom de Guillaume. » La nouvelle de ce crime se répand; Olivier excite tous les esprits à la vengeance. Alphonse se met à la tête d'une armée composée de tous les chevaliers de la Provence et du Languedoc, de prêtres, de templiers, de troupes envoyées par Louis VII. On escalade le château de Roussillon; on le détruit en présence du comte Raymond, couvert de blessures; l'archevêque d'Aix déclare son mariage nul, et quoique les amans n'existent plus, on les unit, et on dépose leurs corps dans le même tombeau. — Cette catastrophe est tirée de l'*Histoire de Provence* par Papou, et il paraît que l'horrible action de Raymond a précédé de quelques lustres celle que Dubelloy a osé présenter sur la scène française. — Ce nouvel ouvrage de M. de la Doucette est un cadre intéressant, dans lequel il a placé la description fidèle des mœurs de la Provence au XII^e^ siècle. Déjà il avait peint les Grecs et les habitans d'une partie de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, dans *Philoclès*, imité de Wieland, dans la *Description des Hautes-Alpes*, le *Voyage entre Meuse et Rhin*, *etc.* (1). — Le *Troubadour* est un roman fort agréable : outre son mérite, qu'on peut dire historique, il a celui de la couleur locale, que l'auteur a bien

(1) Ces divers ouvrages se trouvent chez le même libraire, éditeur de celui que nous annonçons.

saisie. Peut-être lui reprochera-t-on de s'être trop abandonné aux charmes de ses descriptions. Mais ce défaut est compensé par la pureté du style et la grâce des tableaux. On trouvera dans ce petit ouvrage beaucoup de romances qui seront une bonne fortune pour les musiciens. — Le Troubadour est suivi de deux notices dont nous croyons devoir donner un extrait. Les anciens itinéraires plaçaient la ville de Mont-Seleucus dans un lieu où M. de la Doucette, alors préfet des Hautes-Alpes, fit exécuter des fouilles, en 1805; elles mirent au jour des places, des rues, des canaux, des édifices imposans, des colonnes, des inscriptions, des médailles, des bas-reliefs, des armes, des urnes, des instrumens de culture, de ménage, de sacrifices, de toilette, des objets d'histoire naturelle, etc. La notice qu'il lut à l'Institut y excita la plus vive attention, et ce corps savant demanda au gouvernement que l'on continuât les recherches; ce qui malheureusement n'eut pas lieu. — La seconde notice fut présentée, en 1810, à l'Institut; elle concerne le célèbre souterrain, long de 300 pieds, ouvert à une époque inconnue, dans les flancs granitiques du Mont-Viso, d'où Annibal aurait pu montrer à ses troupes les plaines d'Italie et la source du Pô. Les Sarrasins se sont servis de ce souterrain, par lequel François I^er descendit en Italie avec toute son armée, et que l'auteur a fait réparer. C.

112. — *Le grand bailli de Papenberg;* par *G.* DE LA BAUME. Paris, 1824; Verdière. 2 vol. in-12; prix 5 fr.

L'auteur de ce roman s'est déjà fait connaître par une première production que le public a reçue avec intérêt, *le Comte Adolphe, épisode tiré de la guerre de Russie.* Ce début avait donné d'heureuses espérances, que ne dément point le second essai de M. de La Baume. — Le roman du *Grand bailli de Papenberg* attache et instruit à la fois par la peinture des lieux, des mœurs et des caractères. Sans entrer dans les détails de l'action, on peut dire que le jeune écrivain a su rendre, avec une effrayante vérité, les manœuvres et les fureurs de l'ambition, les fautes et les remords de la faiblesse toute-puissante, et la froide férocité d'un scélérat subalterne, meurtrier aux gages du despotisme. A ces figures sombres, il en a opposé de riantes, parmi lesquelles le lecteur aime à distinguer celles de deux jeunes gens, que la disproportion des rangs semblait séparer pour toujours, mais que rapproche et réunit une amitié féconde en beaux traits de dévouement. La marche de l'ouvrage est simple et facile à suivre; les événemens se développent sans peine, quoique quelques-uns offrent peut-être une légère teinte d'invraisemblance. Le récit

est semé de réflexions constamment justes, et souvent très-philosophiques. — M. de La Baume parle de Walter-Scott avec prédilection. On reconnaît aisément qu'il l'a pris pour modèle. Des critiques lui reprocheront sans doute certaines réminiscences d'*Ivanhoë*, et surtout de l'*Antiquaire*, dont le personnage est presque en entier reproduit dans celui du docte *Wissenius*. — Le style, quoique supérieur à celui de tant de romans, m'a paru cependant un peu lâche et un peu négligé; que l'auteur y pense, s'il prétend à une réputation durable: le style seul fait vivre les ouvrages. B.

113. — *Félix et Félicie*, ou *les Pasteurs du Jura*; par *Pierre* BLANCHARD. Paris, 1824; à la librairie de l'auteur, galeries Montesquieu, n° 1, au premier. 1 vol. in-18 de XXI-210 pag., papier grand-raisin, orné de jolies gravures d'après les dessins de Dévéria; prix, 3 fr. et 3 fr. 50 c.

L'idée de cet ouvrage a été inspirée à l'auteur, bien jeune encore, par la lecture de *Paul et Virginie*. Il se trouvait, dans cette imitation, du naturel, une sensibilité vraie, cette confiance sans bornes dans la vertu qui se communique si facilement à l'âme des jeunes lecteurs; aussi l'ouvrage eut-il cinq éditions successives. Il manquait depuis long-tems dans le commerce de la librairie, parce que l'auteur, devenu, avec l'âge, plus difficile sur ses propres compositions, désirant en revoir le style un peu négligé, avait arrêté le cours de ses publications, en le rachetant du libraire qui en avait acquis la propriété. Nous allons laisser parler M. Blanchard lui-même sur les changemens qu'il a fait subir à son livre, et qu'il indique dans un avertissement où respire un ton de modestie et de bonhomie qui fait aimer l'auteur. « Je reproduis aujourd'hui le seul livre que j'aie écrit avec plaisir, je dirai même avec amour. J'y ai beaucoup refait, peut-être trop; c'est maintenant, à peu de chose près, un nouvel ouvrage. La partie descriptive était imaginaire et ne donnait aucune idée des montagnes du Jura; elle a été refondue entièrement; je n'en ai pas gardé une page: ce n'est plus le père de la jeune fille qui fait le récit, c'est l'aïeul des deux jeunes gens: la fortune de la famille ne se compose plus de quelques chèvres et de deux mauvaises chaumières; je la gratifie d'un domaine et de grands troupeaux; j'en fais une famille de patriarches: Félix ne s'y donne plus la mort, comme le berger de l'*Aminte*, en se précipitant du haut d'un rocher. J'ai été bien aise de pouvoir changer cette catastrophe qui blessait les lois de la morale. J'ai aussi changé le nom de la jeune fille: elle ne s'appelle plus *Rosline*, mais *Félicie*; et pourquoi

ce nom plutôt que l'autre? me demanderez-vous. Un triste souvenir me l'a fait préférer; si celle qui le portait vivait encore, je serais le plus heureux des pères. » Les personnes qui connaissent une des premières éditions de cet ouvrage sont donc assurées de goûter un nouveau plaisir, en le relisant tel que l'auteur l'a corrigé; quant à celles qui, comme nous, le liraient pour la première fois, nous pouvons les assurer qu'elles y trouveront cet intérêt doux et touchant qu'on éprouve dans la société d'un homme de bien qui joint l'esprit à l'amabilité. E. H.

114. — *Petits contes à mes enfans de cinq à six ans*, ou nouvelle manière familière de leur apprendre à lire et de les instruire en les amusant; ornés de six jolies gravures en taille douce; par Mme Tracy. Paris, 1824; à la librairie d'éducation d'Eymery. 2 vol. in-18 de 188 et 192 pages; prix 3 fr. et 4 fr.

Ces petits contes sont d'un véritable intérêt, non-seulement pour les enfans, mais aussi pour les pères et les mères de famille: ils n'ont pas seulement pour but l'amusement; ils renferment encore une morale utile. L'histoire du *Petit Jacques* montre quelles sont les tristes suites de la désobéissance. Celle de *Mathilde* fait voir combien l'orgueil peut devenir funeste, et elle apprend à traiter avec douceur et bienveillance les personnes même qui dépendent de nous. Les enfans envieux et moqueurs peuvent trouver une utile leçon dans la charmante histoire de *la petite Marie. Juliette*, ou *la Récompense de l'amour filial* montre de quels malheurs une première faute est quelquefois suivie: on s'indigne, en la lisant, contre l'indifférente Émilie, en même tems que sa sœur Juliette obtient notre admiration. Cet ouvrage contient plusieurs autres récits également intéressans et instructifs. — En recommandant cet ouvrage aux parens qui dirigent eux-mêmes l'éducation de leurs enfans, nous inviterons l'auteur et d'autres amis de l'enfance à consulter le programme des ouvrages élémentaires dont les sujets sont proposés, et pour lesquels un concours est ouvert sous les auspices et par les soins de la Société d'éducation, établie à Paris, qui a déjà rendu d'importans services, en fondant des écoles et en procurant des moyens faciles d'instruction aux classes pauvres et industrieuses.

Beaux-Arts.

115. — * *Histoire de la peinture en Italie*, depuis la renaissance des beaux-arts, jusque vers la fin du XVIIIe siècle; par l'abbé Lanzi; traduite de l'italien sur la *troisième édition*, par Mme *Armande* Dieudé;

t. V et dernier. Paris, 1824; Dufart, Séguin. In-8° de 462 pages; prix de l'ouvrage entier 35 fr.

116. —✕ *Œuvres de* Canova; recueil de gravures au trait d'après ses statues et ses bas-reliefs; exécutées par M. Reveil; accompagné d'un texte explicatif sur chacune de ses compositions, d'après les jugemens de la comtesse Albrizzi et des meilleurs critiques, et précédé d'un *Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par M. H. Delatouche. Paris, 1824; Audot, éditeur.—L'ouvrage entier comprendra vingt livraisons composées chacune de cinq planches; il en a déjà paru onze. Prix, 4 fr. la livraison.

Canova a rempli l'Europe de ses ouvrages et de sa réputation. La postérité répètera-t-elle tous les éloges que ses contemporains lui ont adressés? partagera-t-elle l'espèce d'admiration dont il a été l'objet? L'examen de ce qui constitue le talent réel de ce grand artiste, et des circonstances particulières qui ont pu en augmenter l'éclat, fournira la réponse à ces questions.—Doué de l'organisation la plus heureuse, d'un sentiment exquis, d'un goût fin et délicat, d'une adresse et d'une habileté de main extraordinaires, Canova n'a pas tardé à prendre rang parmi les plus habiles statuaires. Émule de l'antiquité, qu'il avait étudiée avec un soin particulier et qu'il a quelquefois égalée, il ne l'a cependant pas toujours imitée ou suivie. Ainsi, l'on doit au ciseau de ce statuaire des productions d'un caractère tout différent. Dans le portrait de la *mère de Napoléon*, il semble uniquement animé du désir de suivre les traces de la sculpture antique : tout en rappelle le caractère, la noblesse, l'élévation et le style; il n'a même pas dédaigné de prendre pour modèle un monument très-connu. Dans la *Madeleine pénitente*, dont on a dit avec vérité que c'est un marbre qui pleure et qui fait pleurer, il s'attache, au contraire, à reproduire la nature avec une vérité dont les anciens ne nous ont pas laissé d'exemples; car il rend tous les détails du modèle, et même, dans plusieurs parties, jusqu'aux plis de la peau; toutefois, c'est la nature vue par un homme qui a un vif sentiment du beau, comme forme, et comme expression. Ces deux statues sont peut-être les deux chefs-d'œuvre de Canova. Parmi ses autres productions il en est un grand nombre, sans doute, qui occuperont toujours un rang très-distingué; mais toutes sont loin de mériter les mêmes hommages, et c'est ce que ne paraît pas avoir bien senti l'auteur du texte de l'ouvrage que j'annonce. Je sais qu'il est difficile de ne point s'abandonner à une vive et continuelle admiration avec un

artiste tel que Canova, parce que, dans tout ce qui est sorti de ses mains, on retrouve toujours une grande habileté. Cependant, il fallait maîtriser assez son enthousiasme pour faire place à la critique, lorsqu'elle doit se faire entendre. Il fallait dire, par exemple, que ses bas-reliefs sont en général médiocres. La grâce est un des attributs distinctifs du talent de Canova; ses ouvrages en portent une empreinte qui n'échappe à aucun regard; mais quelquefois elle prend un caractère de maniéré, d'affectation, qu'il faut aussi blâmer. Son groupe de l'*Amour secourant Psyché*, et même celui des *Grâces*, n'en sont pas exempts; au reste, on retrouve toujours ce que j'appellerais volontiers du charme, de la séduction, et c'est ce que M. Latouche a su faire remarquer avec autant de goût que d'esprit. Le texte qu'il a joint à la collection publiée par le libraire Audot sera donc lu avec plaisir et intérêt. On y rencontre des aperçus fins et délicats, exprimés d'une manière vive et souvent nouvelle. — Cette collection sera composée de cent planches, et, conséquemment, reproduira cent monumens différens. On se demande où Canova a pu prendre le tems d'exécuter un si grand nombre d'ouvrages; car la vie d'un homme ne paraît pas comporter une semblable fécondité. Mais il faut remarquer que, lorsque l'Europe l'eût proclamé le premier statuaire de son tems, toutes les têtes couronnées, tous les princes, tous les amateurs riches, se disputèrent ses productions. Dès lors, il dut se faire aider. Il serait difficile de se former une idée de l'espèce de splendeur qui l'entourait, parce qu'il n'a peut-être jamais existé rien de semblable. — Son atelier se composait d'un grand nombre de salles remplies d'antiquités, des modèles de ses propres ouvrages, de marbres ébauchés, etc. Entouré d'ouvriers occupés à des travaux différens, il était au milieu d'eux le souffle qui crée, l'esprit qui anime. Lorsqu'il avait donné une forme à sa pensée (1), un praticien (2) très-habile dressait le modèle en terre; le maître y mettait la dernière main, et aussitôt un autre ouvrier le moulait. Lorsqu'enfin ce modèle était définitivement arrêté et qu'il s'agissait de l'exécuter,

(1) C'est-à-dire, lorsqu'il avait fait en cire ou en terre le petit modèle de la statue ou du groupe qu'il voulait exécuter : c'est ce qu'on appelle *une esquisse*.

(2) On appelle ainsi des sculpteurs d'un rang inférieur, que les maîtres emploient à préparer leurs travaux.

des bras actifs se mettaient en mouvement pour apporter le bloc de marbre, le dégrossir, enfin l'amener à un dégré tel que l'artiste n'eût plus qu'à lui imprimer son propre sentiment, c'est-à-dire le caractère de son génie; et pour cela il ne lui restait peut-être pas un quart de ligne de marbre à enlever.—Voilà comment Canova est parvenu à produire un si grand nombre d'ouvrages; mais aussi, voilà pourquoi ils offrent souvent entre eux une différence assez sensible. Ce n'est pas que tous les statuaires ne fassent dégrossir et mettre leur marbre au point; mais ils le font terminer plus ou moins, selon qu'ils veulent mettre plus ou moins de tems à l'achever eux-mêmes. Or, Canova en avait très-peu à consacrer à chacun de ses ouvrages, sur lesquels il ne s'arrêtait qu'à raison de l'amour particulier qu'il leur portait, ou de leur destination. — Maintenant, que l'on se figure, s'il est possible, l'impression que devait éprouver un étranger entrant dans l'atelier de Canova. Jamais on n'avait rien vu de semblable; l'imagination en était ébranlée; et, si l'on ajoute à ce motif d'étonnement l'effet que produisait le véritable et beau talent qui brille dans la plupart des sculptures de ce grand artiste, il est facile de comprendre que l'on devait s'estimer heureux d'avoir vu de près un homme que tout plaçait à la tête de son siècle. — Cette espèce de prestige que l'on sait, en général, si bien produire à Rome ne subsistera plus, en ce qui concerne Canova, que dans les souvenirs de ceux qui en ont été frappés. La postérité ne ressentira que ce que les productions de ce maître méritent en elles-mêmes d'inspirer; mais si, comme je le pense, elle fait un choix, au moins elle reconnaîtra que, dans ce qui doit occuper le premier rang, on trouve de l'invention, de la grâce, un beau sentiment de forme, de l'habileté et de la souplesse dans l'exécution; enfin, dans l'ensemble, ainsi que je l'ai déjà dit, du charme et de la séduction. — Je ne crois pas que les productions de Canova soient jamais mises à côté du *Torse antique*, de la *Vénus de Milo*, de la *Vénus de Médicis*, ni de l'*Apollon du Belvédère*, d'abord parce qu'elles ne me paraissent pas atteindre au même degré de perfection; ensuite, parce que ce statuaire a cherché une route nouvelle, et que dès lors, il doit occuper une place à part. C'est, au reste, un des plus grands artistes qui aient paru depuis la renaissance des arts. A ce titre, il faut féliciter M. Audot d'avoir eu l'heureuse idée de réunir ses ouvrages dans une même collection gravée au trait. Il est évident qu'il n'a eu d'autre intention que celle de donner la pensée de l'artiste; mais, c'est beaucoup

d'avoir sous les yeux la disposition principale et l'ensemble de chaque groupe ou statue; de pouvoir apprécier la beauté des contours; et, à cette occasion, je dois faire remarquer que les monumens les plus importans ont été reproduits sous plusieurs aspects, afin de ne rien laisser à désirer sur ce que j'appellerais volontiers la marche de la composition. Quant aux détails d'exécution, la gravure au burin est encore insuffisante pour les rendre d'une manière exacte; il faut donc, pour les apprécier avec justesse, voir les monumens eux-mêmes, ou s'en procurer des plâtres, lorsqu'ils ont été moulés. — Je ne doute pas que l'entreprise de M. Audot ne soit très-bien accueillie des connaisseurs, des artistes et même des gens du monde qui ne sont insensibles à aucun genre de renommée. Toutefois, avant de terminer, je demanderai à M. Delatouche d'indiquer par une table deux choses qui me paraissent importantes : l'époque à laquelle chaque ouvrage a été exécuté, et le lieu où cet ouvrage se trouve. P. A.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

117. — *Procès-verbal de la séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, tenue le 18 décembre 1823, sous la présidence de M. Thomine; Nantes, 1824. In-8°, de 126 pag.

118. — *Le Lycée Armoricain*, 3me volume. Nantes, 1824; Mellinet-Malassis. In-8°, de 650 pages.

Ces deux ouvrages sont réunis dans cet article, par le seul motif qu'ils sont publiés dans la même ville et par le même libraire : d'ailleurs, quoique la *Société académique de Nantes* ne néglige point les lettres, c'est des sciences et des arts qu'elle s'occupe plus spécialement, au lieu que le *Lycée Armoricain* est uniquement littéraire. — Les travaux de la Société académique, pendant l'année 1823, ont été nombreux et d'un grand intérêt. L'agriculture y tient le premier rang, et l'on apprend avec satisfaction que les efforts des agronomes bretons ne sont pas tout-à-fait inutiles, que l'art pourra s'étendre dans cette partie de la France comme dans les autres, quoique peut-être un peu plus tard. — Le Lycée armoricain n'est pas à beaucoup près aussi rassurant : si nous nous en rapportions à l'une de ses *correspondantes*, car c'est une dame que nous allons citer, l'opiniâtreté bretonne ne serait pas moins invincible que l'immobilité asiatique. — Une charrue à défrichement, et la culture de la *zizanie* de l'Amérique du nord (le ris du Canada) dans

les marais de la Loire inférieure, seront considérées diversement, quant au bien qu'elles peuvent opérer; l'une sera dans tous les tems l'un des instrumens nécessaires à l'agriculture : l'autre ne produirait peut-être qu'un bien momentané, et retarderait la possession d'un bien plus grand. Au lieu de chercher à tirer parti des marais, ne serait-il pas plus convenable de s'occuper des moyens de les dessécher, et d'établir une bonne distribution des eaux sur les terres qu'elles inondent aujourd'hui? — L'introduction des feutres saturés de goudron, pour le doublage des vaisseaux, mérite aussi beaucoup d'attention; il paraît que la marine anglaise en fait usage avec succès. — Le procès relatif à la nature contagieuse ou non de la fièvre jaune, n'est point terminé, et les débats sont aussi animés que jamais. M. Guyon, chirurgien major du 1er bataillon de la Martinique, s'est soumis cinq jours de suite à l'inoculation de cette maladie par les moyens les plus efficaces, sans en être atteint. Plusieurs autres faits, rapportés dans un mémoire de M. Lefort, premier médecin en chef à la Martinique, semblent attester que cette terrible maladie n'est point contagieuse. — Les antiquités de la Bretagne sont le domaine commun de la Société académique de Nantes et du Lycée armoricain; on s'attend bien qu'il ne demeure point en friche. La Société insiste fortement sur la *nécessité* de conserver les monumens du moyen âge, avec autant de soin que ceux de l'antiquité. Si ces mesures de prévoyance sont généralement adoptées et continuées, le tems doit venir où les finances de l'état ne suffiront point pour la conservation des ruines dont la France sera couverte. Pensons avant tout à mettre notre sol et notre industrie dans le meilleur état d'exploitation; à créer des institutions, à les pourvoir de tout ce qu'il leur faut pour prospérer. Que des ponts traversent nos rivières; que des canaux et des routes sillonnent nos provinces dans tout les sens; perfectionnons les hôpitaux, les prisons, etc.: après avoir fait tout cela, si les revenus publics ne sont pas épuisés, la conservation des monumens peut en obtenir une partie, quoique ces témoins des anciens tems n'apprennent rien que ce que l'on sait, et que les restaurations que l'on y fait détruisent une grande partie de leur mérite. — Si l'on en juge par le Procès verbal, les travaux littéraires de la Société académique ont été peu nombreux. C'est donc au *Lycée* qu'il faut s'adresser pour avoir une idée juste de la littérature bretonne. Ce recueil agréablement diversifié n'a pas besoin d'être recommandé dans son pays natal; dans les autres provinces

de France, les érudits y trouveront des articles de leur goût, et les amateurs de poésie le liront aussi avec plaisir. Nous indiquerons spécialement des notices sur plusieurs châteaux de Bretagne, des lettres où les mœurs anciennes et actuelles sont dépeintes avec vérité, une dissertation sur les genres classique et romantique, etc. — Il est à désirer que la Société académique de Nantes ne se borne pas à des procès verbaux, qu'elle publie des mémoires : quant au Lycée armoricain, on fait des vœux pour qu'il poursuive sa carrière, comme il l'a commencée. Les sciences et les lettres se plaisent dans le département de la Loire-Inférieure; les beaux-arts les accompagnent, et l'industrie n'en est point séparée. Avec de tels moyens de jouissances et de prospérité, cet heureux pays ne doit rien envier aux capitales, ni à quelques cités plus fameuses dans les fastes littéraires. F.

Ouvrages périodiques.

119. — *Le Spectateur Marseillais*, recueil littéraire. T. I^er^, n^os^ 3, 4, 6, 8, 9, 10, 11, 12; tom. II, n^os^ 1, 2 et 3. Marseille, 1823 et 1824; imprimerie d'Achard, rue St.-Féréol, n° 64. — Ce recueil paraît trois fois par mois, à des époques indéterminées, par livraisons de 24 pages. Le prix de l'abonnement est de 30 fr. pour l'année, 16 francs pour 6 mois, et 8 fr. pour 3 mois.

Il nous était parvenu quelques numéros de ce recueil littéraire, auquel nous avions le projet de consacrer un article; mais, n'en ayant point reçu de nouveau, depuis le n° 3 de cette année, nous avions pu penser qu'il avait cessé d'exister. On nous assure aujourd'hui qu'il continue de paraître, et nous nous empressons de réparer envers les éditeurs une omission dont ils auraient droit de se plaindre, si leur ouvrage nous avait été exactement envoyé. Comme la plupart des recueils consacrés spécialement à la littérature, le *Spectateur Marseillais* a réservé les premières pages de chacune de ses livraisons à la poésie. « Les beaux vers, dit l'éditeur, M. Vidal, sont rares aujourd'hui, surtout en Provence. » Il faut donc louer son goût et sa persévérance; car il en a recueilli plusieurs qui ne seraient point indignes de figurer dans les meilleurs recueils publiés à Paris; telle est la pièce qui suit immédiatement cet avertissement de l'éditeur (n° 6, pag. 125). C'est une charmante élégie de M. Terrasson, intitulée *Notre Dame des Anges*, et qui a été couronnée par l'Académie de Marseille, dans sa séance publique du 31 août 1823. Des *nouvelles*, des *analyses* d'ouvrages,

une *revue dramatique*, sous le titre *théâtre*, enfin une dernière section intitulée *variétés*, complètent ce recueil, et nous avons remarqué dans chacune de ces parties plus de bons articles qu'il n'en faut pour assurer le succès d'une feuille littéraire. Nous engagerons cependant l'éditeur, qui paraît un homme de goût, à se montrer un peu plus sévère dans l'admission des matériaux dont il compose l'article *variétés*. Nous croyons inutile de lui signaler ceux qui motivent cette observation. Nous ne voulons pas terminer, sans relever une légère inexactitude (n° 6, p. 147), dans une *notice* très-bien faite, de M. Vidal, *sur la littérature russe*. En parlant avec raison de l'apologue comme d'un genre de poésie cultivé avec beaucoup de succès en Russie, l'auteur renvoie, dans une note, à l'*Anthologie russe* de M. Dupaŕ de Saint-Maur, à celle de M. Bowring, et au *Choix de poésies russes*, de M. Hédeau. On pourrait croire qu'il existe un ouvrage sous ce dernier titre, tandis que quelques essais de traductions, ou plutôt quelques imitations, éparses dans divers recueils poétiques, sont tout ce qui a paru jusqu'ici d'un choix de poésies russes, que j'avais eu effectivement le projet de publier; mais à la rédaction duquel d'autres soins m'ont empêché jusqu'ici de me livrer avec quelque suite. E. H.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

120. — *Miqouda Quodesh*, ou Cours de lecture hébraïque, suivi de plusieurs prières avec traduction, et d'un petit vocabulaire hébreu-français; par *S.* Cahen, professeur à l'École consistoriale israélite de Paris. Paris, 1824; Guillemot. In-8° de 72 pages; prix 3 fr.

121. — *Messenian on lord Byron.* — Messénienne sur lord Byron; par M. *Casimir* Delavigne; traduite en vers anglais par *G.-H.* Poppleton. Marseille, 1824; Camoin : Paris, Bossange père. Brochure in-8° de 15 pages.

Cette traduction se fait remarquer par sa correction et sa fidélité.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

NEW-YORK. — *Société pour la colonisation des Noirs.* — Le *New-York-Observer*, du 12 juin 1824, contient plusieurs documens qui peuvent intéresser les personnes qui auront lu la *notice* insérée dans ce cahier sur cette *Société*. (*Voyez* ci-dessus, page 5.) Ce sont une lettre de M. *L.-D.* DEWEY, agent général de cette Société, adressée au général Boyer, président de la république de Haïti, et la réponse de ce dernier. Nous donnerons seulement ici la traduction de la seconde de ces lettres. — « *Port-au-Prince*, 30 *avril* 1824, 21^e^ *année de l'indépendance.* — *Jean-Pierre* BOYER, *président de Haïti, à M. Loring D.* DEWEY, *agent général de la Société pour la colonisation des Noirs, établie à New-York.* — Monsieur, j'ai eu la satisfaction de recevoir votre lettre du 4 mars, où les sentimens que vous exprimez respirent une parfaite philanthropie. Ceux qui consacrent tous leurs soins à améliorer le sort de la portion la plus malheureuse de la race humaine prouvent la bonté de leurs cœurs, et sont dignes de l'éternelle gratitude de tout homme sensible. La démarche que vous avez faite auprès de moi, en faveur des descendans d'Africains forcés aujourd'hui de quitter les États-Unis, où, loin de jouir du libre exercice des droits d'hommes libres, ils n'ont qu'une existence précaire et pleine d'humiliations, vous donne des droits à la reconnaissance des Haïtiens, qui ne peuvent voir avec indifférence la triste situation de leurs frères. Lorsque je fus informé pour la première fois de la résolution prise aux États-Unis de transporter en Afrique nos malheureux frères, et de les rendre à leur terre natale, je compris aussitôt les motifs de cette mesure, et je conçus une haute estime pour les hommes bienfaisans qui étaient disposés à faire des sacrifices dans la seule espérance de préparer à des individus malheureux un asile et une existence supportables. Dès-

lors, par une sympathie bien naturelle, mon cœur et mes bras furent prêts à accueillir dans ce pays de liberté nos frères, trop long-tems accablés par l'infortune. Le projet de coloniser dans des régions pour ainsi dire barbares des hommes accoutumés à la civilisation, me paraissait impraticable, pour ne rien dire de plus. Les essais tentés à Sherbro et à Messurado, prouvent que je n'étais pas loin de la vérité. Enfin, quoique l'Afrique ait été le berceau de leurs pères, quelle effrayante perspective pour ces hommes, de se voir exilés dans des contrées malsaines, après avoir joui du climat plus sain des lieux où ils ont reçu la naissance! Souvent je me suis demandé pourquoi l'on ne préférait pas pour lieu de refuge Haïti, dont le climat est si doux, et dont le gouvernement a tant d'analogie avec celui des États-Unis. Craignant que mes sentimens ne fussent mal interprétés si je hasardais la première ouverture à ce sujet, je me contentai de faire connaître à ceux qui venaient nous visiter, les garanties et les droits établis en leur faveur par la constitution de la République. J'ai contribué à délivrer de leurs dettes ceux qui n'avaient pu payer entièrement leur passage; j'ai donné des terres à ceux qui voulaient les cultiver, et en lisant ma circulaire aux officiers de district (*voyez* ci-après), vous vous convaincrez que j'ai préparé pour les enfans de l'Afrique, sortis des États-Unis, tout ce qui peut leur assurer une existence honorable en devenant citoyens de la république haïtienne. Mais, maintenant que vous me faites des ouvertures, autorisées, à ce qu'il paraît, par la respectable Société dont vous êtes l'agent général, je suis disposé à répondre avec franchise aux huit questions que vous m'adressez. — 1° *Si un certain nombre de familles émigrait à Haïti, votre gouvernement voudrait-il les défrayer d'une partie des dépenses du voyage, leur assigner des terres à cultiver, et les aider à établir leurs fermes?* — Le gouvernement haïtien fera une partie des dépenses pour ceux qui ne pourront y subvenir, à condition que l'autre partie de ces dépenses sera supportée par la Société de la colonisation. Il donnera des terres fertiles à ceux qui voudront se livrer à l'agriculture; il leur fournira des vivres, des instrumens, et d'autres objets de première nécessité, en attendant qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. — 2° *Jusqu'à quel point votre gouvernement encouragerait-il l'émigration? Combien accorderait-il à chaque famille pour son passage? Quelle quantité de terre et quels secours provisoires pourrait-il donner à chaque famille? A combien de familles et d'individus étendrait-il son assistance?* — Peu nous importe le nombre des émigrans : tous ceux dont l'intention sera de se soumettre

aux lois du pays, seront bien reçus. Le prix du passage et les autres dépenses seront discutés par des personnes préposées à cette opération, afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses. La quantité de terrain sera en proportion de ce que chaque famille pourra cultiver. Quant au reste, la plus grande bienveillance pour les nouveaux venus sera la base de tous les arrangemens. — 3° *Quels encouragemens auraient à espérer les artisans et les commerçans ?* — Ils auront une entière liberté d'exercer leurs professions respectives. Le seul privilége qu'on puisse leur accorder, sera une exemption du droit de patentes pendant la première année. — 4° *Lors même qu'aucune assistance ne serait accordée, tous ceux qui émigreraient jouiraient-ils, pour s'établir dans votre île, des mêmes facilités que le gouvernement des États-Unis donne aux émigrans ? Quel serait le prix des terres pour ceux-là, et pourraient-ils en acquérir en assez grande quantité pour que des réunions considérables pussent s'établir dans le même voisinage ?* — Je le répète, tous les émigrans noirs qui viendront s'établir dans notre pays, quel que soit leur nombre, seront reçus avec plaisir, pourvu qu'ils se soumettent aux lois de l'état, éminemment libérales et protectrices, et aux règlemens de police dont le but est de réprimer le vagabondage, de maintenir le bon ordre et d'assurer la tranquillité de tous. Il n'y a point de prix à stipuler pour les terres, puisque le gouvernement les donne gratuitement à ceux dont le désir est de se livrer à leur culture. Nos nouveaux hôtes seront répartis aussi commodément que possible, et ceux qui le désireront seront placés dans le voisinage les uns des autres. Quant à la cinquième question, — *Jusqu'où s'étend la tolérance à l'égard des diverses religions ?* — on n'interviendra point dans les affaires domestiques des colons, ni dans leur croyance religieuse, tant qu'ils ne chercheront pas à faire des prosélytes ni à troubler ceux dont la croyance diffèrera de la leur. — 6° *Quelles sont vos lois, relativement au mariage, et quel est l'état de la société sous ce rapport ?* — Le mariage est encouragé ; les bons ménages jouissent parmi nous de la même considération que dans les autres pays civilisés. — 7° *Jusqu'à quel point les écoles sont-elles encouragées ?* — Partout où la population est suffisamment nombreuse, le gouvernement entretient des écoles où la jeunesse est élevée dans les principes de la morale et de la vertu. — 8° *Votre gouvernement permettrait-il à la Société d'établir dans votre île une colonie ayant ses propres lois, ses tribunaux, son assemblée législative, semblable en tout à l'un des États de la fédération américaine, uni seulement au gouvernement de Haïti par les mêmes liens qui existent ici entre chaque état parti-*

culier et notre gouvernement central ? Accorderait-on des terres pour cette colonie ? — Cela ne peut être. Les lois de la République sont communes à tous ; il ne peut y exister de lois particulières. Les émigrans sont des enfans de l'Afrique et deviendront Haïtiens, dès qu'ils mettront le pied sur notre territoire : le bonheur, la sécurité et la tranquillité dont nous jouissons, quoiqu'en disent nos ennemis, deviendront leur partage. — Enfin, Monsieur, pour vous prouver à quel point je suis disposé à secourir ceux de nos infortunés frères qui gémissent encore aux États-Unis sous le joug des anciens préjugés (dont les Noirs furent si long-tems victimes), je suis sur le point d'envoyer à New-York des fonds et un agent confidentiel, chargé d'entrer en négociation avec vous et avec la Société dont vous faites partie, afin de faciliter l'émigration des Africains qui voudraient venir entrer en partage des biens précieux que nous accorde la divine Providence. —Il ne faut pas croire que le défaut d'un accroissement de population parmi les Haïtiens soit le motif qui me détermine à vous répondre comme je le fais, et à vous donner les détails contenus dans cette lettre. Des vues d'un ordre plus élevé me dirigent. Animé du désir de servir la cause de l'humanité, j'ai pensé que je ne pouvais trouver une occasion meilleure que celle qui se présente d'offrir une hospitalité agréable, un asile sûr à des infortunés exposés à trouver sur les côtes d'Afrique la misère ou la mort. Je ne m'attacherai pas à développer les avantages qui résulteront pour votre nation du transport à Haïti de la population noire dont les États-Unis veulent se délivrer. Chacun peut concevoir parfaitement que ce sera un moyen infaillible d'accroître et d'étendre le commerce des États-Unis, en multipliant les relations entre deux peuples, que l'analogie des principes sur lesquels leurs législations et leurs gouvernemens sont fondés, doit nécessairement unir par les liens de l'amitié, quoiqu'un aveugle préjugé semble jusqu'à ce jour avoir empêché d'établir des relations plus directes entre l'une et l'autre nation. Les lumières et la philantropie assureront, n'en doutons pas, le triomphe de la raison et de la justice. — Mon agent ne tardera pas à arriver à New-York. — Je suis, etc. BOYER.

CIRCULAIRE. — *Port au Prince, 24 décembre* 1823. — *Jean-Pierre* BOYER, *Président de la république d'Haïti, aux commandans des districts.* — Désirant augmenter le nombre des cultivateurs, et accroître ainsi la population de ce pays, j'ai décidé, mon cher général, que les émigrans de couleur, qui désireraient s'établir à Haïti, sur les montagnes ou dans les vallées, pour cultiver de leurs mains les domaines publics,

seront autorisés à garder pour eux et leurs familles tous les profits provenant de leur travail. Les terres, après le paiement des taxes établies par les autorités du lieu, seront cédées à *fee simple* (1) à ceux qui les auront défrichées et en auront augmenté la valeur, en les divisant en plantations convenables pour la culture du café et d'autres produits qui peuvent fournir un revenu à l'état. Vous êtes chargé, en conséquence, d'établir les hommes de couleur qui pourront arriver, ou ceux qui désireraient débarquer et se fixer dans le district où vous commandez. Ayez soin de m'envoyer une liste des noms de toutes les personnes qui seront dans ce cas, et une description des terres qui leur seront assignées.—Il est entendu que cette mesure ne changera rien à celle qu'avait prescrite ma circulaire du 2 décembre 1822, en faveur des personnes qui, antérieurement au 1er janvier dernier, se seraient établies sans titres sur les domaines de l'état.

Signé Boyer.

N. d. R. Nous pouvons annoncer, d'après les journaux américains, que la lettre du président Boyer à M. Dewey, et la déclaration qu'elle contient, ont produit les plus heureux résultats. Les citoyens des États-Unis se sont montrés partout disposés à seconder les généreuses dispositions du gouvernement haïtien. Des sociétés pour favoriser l'émigration des hommes de couleur à Haïti, ont été fondées à New-York et à Baltimore (2). Les gens de couleur les plus aisés de la cité de New-York se sont aussi réunis dans les mêmes vues. M. Granville, agent de Haïti, dans la même ville, a témoigné, en son nom et au nom de plusieurs de ses compatriotes, le désir de contribuer, comme simples citoyens, aux souscriptions en faveur des émigrans. Enfin, le *New-York daily advertiser*, du 4 septembre 1824, annonce que le brick le *Will. Clinton* vient de quitter cette ville pour Haïti avec cent vingt passagers noirs; soixante autres sont partis sur le brick la *Charlotte Corday*.

Nouveau Journal. — *Magasin des écoles du dimanche.* — La *Société américaine des Écoles du dimanche* se propose de publier un journal, sous le titre de *Sunday school Magazine*, destiné à contenir un rapport

(1) Nous n'avons pu trouver l'équivalent de cette expression en français.

(2) D'après un rapport fait à la première de ces Sociétés, il existait, en 1820, dans les états de New-York, 39,367 hommes de couleur, dont 29,279 hommes libres, et 10,088 esclaves. Depuis, le nombre de ces derniers a considérablement diminué. L'esclavage sera aboli entièrement, dans cet état, à dater du 4 juillet 1827.

succinct de ses opérations et des travaux des Sociétés du même genre en Amérique et dans les autres parties du monde, et à répandre ainsi la connaissance des bienfaits qui sont dus à ces utiles institutions. Ouvrir la discussion sur les meilleures règles à observer dans la direction des écoles du dimanche, rendre compte des ouvrages sur l'éducation, ou des livres consacrés à la jeunesse; tel est le but que se proposent encore les éditeurs du nouveau journal. A. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Overton-Hall. — *Phénomène de végétation.* — Près de Chesterfield, résidence de l'illustre Joseph Banks, on voyait, en 1821, deux groseillers remarquables qui sans doute ont été respectés; ils s'étendaient l'un sur deux faces d'un édifice, et l'autre sur une muraille. Le premier, planté depuis une trentaine d'années, couvrait cinquante-trois pieds de longueur de murailles; l'autre, beaucoup plus ancien, occupait une longueur de cinquante-quatre pieds, et rien n'annonçait qu'il fût sur le retour. (*Transactions de la Société d'horticulture de Londres.*)

Leeds. — *Ravages causés par l'écoulement d'un marais.* — Au mois de juin dernier, l'écoulement subit d'un marais répandit l'alarme dans cette ville industrieuse et dans les environs; les eaux de la rivière qui la traverse furent troublées tout d'un coup, au point qu'il fut impossible de les employer à aucun usage. Le marais qui était la cause de cet accident est fort élevé au-dessus du niveau de la rivière, sur les confins du Lancastshire, à neuf milles de Keighley et six de Colne. Il est la source de petits ruisseaux qui s'écoulent par une ravine profonde, et vont tomber dans l'Aire, petite rivière qui passe à Leeds. Une cause inconnue rompit la digue naturelle qui soutenait ses eaux; il se forma un canal d'environ douze verges de largeur et six de profondeur, et tout ce que contenait un espace de douze cents verges de tour, solide ou liquide, s'écoula par cette ouverture et se précipita dans la ravine. Le mouvement de cette masse énorme, accéléré par sa chute, entraîna tout sur son passage. Heureusement personne ne périt. Partout où les eaux s'étendirent, une vase épaisse couvrit les champs; des rochers furent entraînés à plus d'un mille. Quelques personnes attribuent ce phénomène à un tremblement de terre; mais on n'en ressentit en aucun lieu. Comme un nuage très-épais et très-orageux couvrait le ciel au moment où les eaux du ma-

rais se firent jour, on a soupçonné qu'une trombe avait joint ses ravages à ceux des eaux souterraines. Des phénomènes analogues furent observés, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, aux environs de Lancastre. (*Mercure de Leeds.*)

LONDRES. — *Société nouvelle pour l'encouragement des sciences chimiques.* — Il vient de se former à Londres une Société pour l'encouragement et l'avancement des sciences chimiques. Les réunions auront lieu tous les quinze jours. Une bibliothèque et une collection d'instrumens seront formées, et la Société se propose de donner des lectures et de faire des expériences.

— Le *Bureau* ou *Conseil de Vaccine* (*Vaccine Board*) a fait dernièrement à M. Peel, ministre d'État, un rapport, d'où il résulte qu'il s'est encore présenté des cas où la petite vérole s'est déclarée après la vaccination; mais ces accidens ne sont pas, proportionnellement, plus fréquens que dans les premières années de la découverte, du moins, si l'on a égard à la grande augmentation du nombre des personnes vaccinées. La maladie, dans de pareilles circonstances n'a pas un caractère plus dangereux qu'autrefois. Le conseil s'est aussi occupé de rechercher quelles sont les habitudes qui peuvent favoriser cette seconde éruption, et à quelles causes on peut attribuer l'avantage dont jouissent tant de personnes d'être préservées du fléau, tandis qu'un petit nombre reste exposé à ses attaques, dont la violence est, il est vrai, diminuée. On n'est pas encore arrivé au résultat désiré; mais le Conseil appuie sur la nécessité de donner plus d'attention au développement des boutons, qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Il recommande surtout de vacciner avec de la matière fraîche, toutes les fois que l'on peut en obtenir. Ce qui le fait insister sur cette recommandation, c'est que, sur les huit mille individus vaccinés annuellement dans Londres, par les médecins délégués à cet effet, la proportion des personnes attaquées par la seconde maladie est infiniment moindre que sur un nombre égal d'individus vaccinés dans les provinces. Le Conseil croit donc qu'il est du plus grand intérêt que les établissemens publics, non-seulement de Londres, mais de toutes les grandes villes, soient sans cesse fournis de virus frais. A. J.

N. d. R. Il n'est pas évidemment prouvé que l'éruption variolique se soit montrée d'une manière franche chez des individus qui ont offert tous les caractères d'une bonne vaccination, et plusieurs fois en France des médecins ont cru voir la petite vérole dans une éruption, qui a été reconnue par des commissions nommées

à cet effet, pour des varicelles accompagnées de symptômes plus ou moins graves. Cependant, nous pensons que les Anglais agissent très-prudemment en faisant et recommandant de nouvelles expériences. D.

RUSSIE.

Sibérie. — *Reconnaissance des côtes septentrionales de la Sibérie.* — Le gouvernement russe avait eu depuis long-tems le projet de faire la reconnaissance des côtes septentrionales de la Sibérie. M. de S... fut expédié à cet effet; mais ses recherches se bornèrent à peu de chose; il ne décrivit qu'une partie des côtes de la Sibérie, à une distance d'à peu près cent verstes au delà de la partie orientale de la rivière Kolyma. Vers l'année 1820, il fut arrêté que l'on enverrait une nouvelle expédition pour l'exploration de ces contrées. Trois jeunes officiers, MM. Wrangel, Anjou et Matuchkin, en furent chargés; ils y séjournèrent pendant quatre ans, et justifièrent la confiance du gouvernement en s'acquittant de cette commission avec beaucoup de courage, de prudence et de zèle. Ils réussirent à faire la description de toute la côte-nord de la Sibérie, malgré de nombreux obstacles, l'extrême rigueur du climat, et les dangers auxquels ils s'exposèrent; car les Tchouktchis avaient déjà exterminé deux détachemens envoyés pour le même objet. M. Anjou a fait la description du rivage, depuis la chaîne des montagnes d'Oural, ou depuis la rivière Ob jusqu'à la Kolyma; MM. Wrangel et Matuchkin, depuis la Kolyma jusqu'au cap des Tchouktchis. Non contens d'explorer le rivage, ces voyageurs firent encore des excursions vers le nord, sur une étendue de glaces continues, jusqu'à l'endroit où la mer n'est plus glacée : ce qui forme à peu près cinq cents verstes du côté du détroit de Bering. C'est dans cet endroit qui fait face à la partie orientale de la côte-nord, et habité par les Tchouktchis à rennes (*Olenny-Tchouktchi*), qu'ils ont aperçu des montagnes à une distance d'environ cent verstes. M. Wrangel conçut le projet de s'en approcher. Il s'en trouvait déjà assez près, lorsque le morceau de glace sur lequel il était placé s'étant détaché de la masse, il fut battu par les vagues pendant cinq jours de suite avec sept autres personnes, ses chiens et son équipage, jusqu'à ce qu'enfin, après qu'ils eurent été plusieurs fois sur le point d'être engloutis, le glaçon se fût de nouveau réuni à la masse. C'est une tradition parmi les Tchouktchis, que le détroit qui les sépare du rivage opposé, vers le nord, n'était point couvert de glace, et que

les habitans le traversaient autrefois en *baydars* (espèce de barque). Ils racontent qu'à une époque assez récente (car tous les habitans se la rappellent encore), des Tchouktchis, au nombre de sept ou huit, accompagnés d'une femme, traversèrent les glaces pour aller vers ces montagnes à la pêche des morses (grande espèce de veaux marins), et qu'après un long tems, la femme revint dans le pays par les îles Kouriles; on sut d'elle que ses camarades avaient tous été massacrés. Cette femme fut vendue dans une terre étrangère; après avoir passé de main en main, elle fut conduite dans la terre du prince Wallis, d'où elle trouva le moyen de rentrer dans sa patrie. D'après cette tradition, il faut supposer que la terre où voulait aborder Wrangel n'est autre chose qu'une île. Les peuples qui habitent les îles les plus rapprochées de la Sibérie se servent de rennes; ce qui fait croire qu'ils sont composés d'une migration de Tchouktchis-Olenny (Tchouktchis à rennes), d'autant plus que leurs idiomes ont beaucoup de rapport entre eux. Les Tchouktchis sont en général grands et bien faits; ils ont les traits réguliers, leur nez n'est point aplati, mais leurs pommettes sont très-saillantes. Nos voyageurs ont vu encore d'autres îles nommées *Nouvelle-Sibérie*. Le chemin qu'ils ont pris pour les aborder peut se voir sur la carte du fameux voyageur-piéton Cochrane, où il est tracé avec assez de fidélité. Ils ont fait des excursions très-étendues dans toutes les directions, et n'ont aperçu aucune terre. Dans les voyages sur terre, ils étaient à cheval ou sur des rennes; mais ils préféraient les chevaux. Quant au traînage par des rennes, il est très-commode pour voyager sur la glace. Ils se servaient d'une espèce de grand traîneau que l'on nomme *narta*, attelé de douze ou treize chiens; ces animaux leur étaient toujours d'une grande utilité, en les défendant contre les ours blancs et noirs et contre les loups, ainsi que par leur étonnante intelligence. Leur instinct les portait à trouver toujours le bon chemin; et, lorsque les voyageurs se croyaient égarés, les chiens les remettaient sur la voie. L'intelligence de ces animaux était telle, qu'après avoir fait plusieurs détours, ils prenaient le chemin le plus court pour revenir. Les voyageurs passèrent plusieurs semaines sur la glace, tantôt sur des glaçons énormes couverts de couches épaisses de neige grise, tantôt sur des couches plus minces et qui se détachaient quelquefois, de sorte qu'ils étaient emportés par le courant et battus par les vagues. Dans ces momens critiques, les chiens leur rendaient d'innombrables services; dans les endroits où la glace était épaisse, ils couraient avec rapidité sur la neige,

aboyaient, se mordaient et paraissaient indociles ; mais, dès que le chemin devenait dangereux, ils devenaient doux, circonspects et dociles ; ils marchaient souvent sur des glaçons qui n'avaient pas plus d'un demi-pouce d'épaisseur avec la plus grande précaution, et ne semblaient avancer que d'après l'ordre de la personne assise dans le traîneau. — MM. Wrangel et Matuchkin séjournèrent une fois pendant soixante-dix jours sur la glace, à plusieurs centaines de verstes du rivage. Ils étaient accompagnés de plusieurs *nartes* (grands traîneaux) chargés de provisions ; ils enterraient ces provisions sous la neige et la glace, et continuaient leur chemin en emportant ce qui leur était nécessaire ; et lorsque ces provisions étaient épuisées, ils revenaient pour déterrer celles qui étaient enfouies. Ils ne manquaient pas de faire des observations astronomiques partout où ils le pouvaient, mais les brouillards les en empêchaient souvent. Ces brouillards sont tellement épais que nos voyageurs, assis dans leur traîneau, ne pouvaient pas voir quelquefois leur attelage de chiens. — Souvent des tourbillons de neige ensevelissaient les tentes qui leur servaient de demeure, et ce n'est qu'avec bien de la peine qu'ils parvenaient, lorsque le tems se calmait, à déblayer la neige et à s'en débarrasser. — Pendant les mois de novembre, décembre et janvier, quand la rigueur du froid devenait insoutenable, nos voyageurs se réfugiaient dans des cabanes ou des tentes de feutre, où l'eau gelait sur le plancher et où la glace s'élevait à la hauteur d'une archine (environ deux pieds et quelques pouces). Une masse de glace d'à peu près trois verchoks (cinq pouces) d'épaisseur leur servait de vitre. — Dans cette région glaciale, la terre ne produit que des bruyères et une sorte d'herbe particulière au pays : en été, le soleil ne quitte pas l'horizon pendant deux mois, et en hiver, il ne se montre pas pendant le même espace de tems. Le maximum de la chaleur, au fort de l'été, est de plus de quinze degrés, thermomètre de Réaumur ; il gèle pendant la nuit ou lorsque le soleil est sur son déclin. — La blancheur éblouissante de la neige produit des maladies d'yeux ; les habitans portent une espèce de visière formée d'écorce d'arbres, sur laquelle sont pratiquées, à l'endroit qui se trouve devant les yeux, des fentes très-étroites. Les officiers russes portaient un crêpe plié en quatre ; dans le commencement, ils avaient négligé de le plier, ce qui les rendit presque aveugles ; ils parvinrent cependant à guérir cette maladie, en introduisant dans les yeux de l'huile de tabac ; ce remède, quoique efficace, a l'inconvénient de faire éprouver des douleurs aiguës. Leur

nourriture ordinaire consistait en poissons, en chair de rennes et d'ours; cette dernière avait la propriété de les fortifier; mais elle produisait aussi de violentes agitations dans le sang et les empêchait de dormir. Les habitans sont pauvres, ne connaissent aucun métier, n'ont d'autre industrie que la chasse et la pêche; cependant, on voit des marchands russes qui viennent dans ces contrées pour faire le commerce. T.

SUÈDE.

Stockholm. — *Nécrologie.* — M. *N.-R.* de Rosenstein est mort ici, le 7 août dernier. On peut dire qu'il appartenait à toutes les sciences par l'universalité de son génie, à toute l'Europe par sa connaissance de la langue et de la littérature de ses divers peuples, à tous les siècles par son talent à s'identifier avec les beautés des anciens comme des modernes, à tous les partis par son impartialité et la modération de ses principes. Mais sa perte, vivement sentie dans tout le monde savant, est surtout douloureuse pour la Suède, qui voit périr en lui le plus grand littérateur qu'elle possédait, celui qui a le plus contribué à donner à la langue nationale cette élégance et cette précision qui la distinguent, et pour ainsi dire le dernier rejeton de cette époque si florissante pour la littérature suédoise, sous le règne de l'immortel Gustave III. — M. de Rosenstein naquit le 11 décembre 1750. Fils de M. de Rosenstein, professeur à l'université d'Upsal, dont le livre *sur les maladies des enfans* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, neveu du professeur à Lund, E. Rosenblad, le plus célèbre médecin praticien suédois de son tems, neveu par sa mère du sénateur comte de Hermansson, le meilleur orateur et l'homme du monde le plus aimable que possédait alors la Suède, il comptait en outre parmi ses ancêtres cet archevêque Stenchius à qui l'on doit l'incorporation statistique et ecclésiastique de la Scanie à la Suède, ce Terserus, favori de Charles X, et plusieurs autres hommes illustres. On voit que sa naissance lui imposait en quelque sorte l'obligation de se distinguer dans la carrière des lettres. La nature, en le douant d'un esprit pénétrant et profond, d'un cœur sensible et d'une mémoire prodigieuse, le mit à même de remplir cette obligation. Après avoir fait d'excellentes études à l'université d'Upsal, il alla voyager en Europe et s'arrêta long-tems en France, surtout à Paris, où il se lia avec Voltaire, d'Alembert et quelques autres grands hommes de cette époque. Charmés autant qu'étonnés de rencontrer un Suédois qui récitait de mémoire des morceaux entiers de leurs

meilleurs ouvrages, ils l'accueillirent avec une bienveillance toute particulière. De retour en Suède, les regards de Gustave III s'arrêtèrent bientôt sur lui, et il fut chargé de rédiger les statuts et priviléges de l'Académie suédoise que le roi fonda en 1786, et dont il nomma M. de Rosenstein membre et secrétaire perpétuel. Gustave III, voulant se l'attacher de plus près et tirer une plus grande utilité des vastes connaissances et de l'esprit profond de M. de Rosenstein, lui confia un poste semblable à celui que Fénélon et Bossuet avaient illustré en France, en le chargeant de l'éducation de son fils Gustave Adolphe. La manière distinguée avec laquelle il remplit cette fonction délicate, lui valut une pension; mais il ne fut pas employé par son royal élève pendant tout le tems de son règne. Après l'abdication de Gustave Adolphe, en 1809. M. de Rosenstein fut nommé chef du département des affaires ecclésiastiques, où il est resté long-tems, ne l'ayant quitté que deux ans avant de mourir. Il était devenu presque aveugle depuis long-tems; mais sa prodigieuse mémoire suppléait à ses yeux : il se faisait lire tous les actes une ou deux fois par un commis du département, puis se rendait au Conseil et résumait de mémoire les affaires les plus difficiles, qui lui offraient quelquefois plus de 50 noms et plus de 150 dates à citer, sans jamais se tromper sur aucun. — Outre les *Mémoires de l'Académie*, qu'en sa qualité de secrétaire il a toujours rédigés, depuis qu'elle existe, son livre *Des lumières* est un ouvrage très-remarquable; et parmi ses *Éloges*, celui de d'Alembert mérite surtout d'être cité. L'esprit, l'érudition et le jugement brillent à un égal degré dans les préfaces et dans les commentaires dont il a enrichi les *Œuvres poétiques de Mme Lenngren* et de *Kellgren*, et celles de l'orateur *Lehnberg*. — M. de Rosenstein n'ayant jamais été marié, ne laisse d'autre héritier que son neveu, M. l'archevêque d'Upsal. On a droit d'espérer que ce prélat savant et éclairé recueillera religieusement les écrits de son oncle, qui doivent être nombreux, et qu'il confiera le soin de les publier à une personne digne de cette mission honorable. — Après ce que nous venons de dire de Rosenstein, on ne s'étonnera pas en apprenant que l'Académie suédoise a décrété unanimement que tous ses membres porteront le deuil pendant un mois pour honorer sa mémoire. Les muses, en contemplant le Nord, ont besoin de se rappeler que, si la Suède a perdu son Rosenstein, le Danemarck possède encore son Rhabeck. G—c.

DANEMARCK.

Lithographie.—L'enseignement mutuel n'est pas la seule institution bienfaisante que le Danemarck doive à la puissante protection et à la sollicitude paternelle de son roi actuel. La lithographie est aussi du nombre des nouvelles importations les plus utiles. Nous avons encore à louer ici le zèle et le patriotisme de M. d'Abrahamson. Il est sorti de ses presses une foule de productions de différens genres qui rendent un témoignage éclatant en faveur de ses talens et de sa sollicitude éclairée. Nous avons sous les yeux six cartes géographiques représentant autant de provinces du royaume de Danemarck, et destinées à faire partie d'un atlas complet de ce pays. Si ces cartes ne peuvent pas encore être comparées avec celles que produit la lithographie à Paris, du moins servent-elles à attester les immenses progrès qu'a faits en Danemarck un art qui n'y compte pas encore dix années d'existence. Il y a tout lieu d'espérer qu'en fort peu de tems les soins de M. Abrahamson auront rendu les lithographies danoises dignes à leur tour de servir de modèles. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

BOHÊME. — *Écroulement d'une partie du village de Stron.* — Ce village est près de l'Eger, sur un terrain d'alluvion formé par des couches alternatives de sable et d'argile mêlée de lignites. L'Eger ayant creusé près de ce village une partie de ses bords, des réservoirs d'eau contenue entre les couches d'argile eurent une issue et s'écoulèrent; le terrain perdit sa solidité, et la catastrophe devint inévitable. Durant une nuit, les murs commencèrent à craquer et à se fendre : Heureusement, les habitans eurent le tems d'évacuer ces demeures dangereuses, le mouvement continua, jusqu'à ce qu'aucune partie des maisons ne fut en place. (*Annales de physique* de Gilbert).

HESSE GRAND'DUCALE, et GRAND-DUCHÉ DE BADE. — *Économie politique; Traité de commerce; Considérations sur les douanes.* — Un traité destiné à étendre la liberté du commerce vient d'être conclu entre les gouvernemens du pays de Bade et de la Hesse grand-ducale. C'est un nouveau triomphe obtenu sur le système des prohibitions par l'influence des plus saines doctrines de l'économie politique (1). L'exposé des principes adoptés par ces gouverne-

(1) Nous rappellerons ici que les gouvernemens anglais et danois ont, il y a peu de mois, conclu un traité de commerce entre le Danemarck et l'Angleterre.

mens, qui est publié en tête du traité, nous paraît trop remarquable pour que nous ne nous empressions pas de le mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous le trouvons dans la *Gazette de Carlsruhe*. Il est contenu dans huit articles ainsi conçus : 1° les deux gouvernemens reconnaissent de plein accord que la liberté illimitée dans les relations qui existent non-seulement entre les deux états, mais encore avec tous les pays appartenant à la Confédération, ainsi qu'une grande facilité accordée au commerce extérieur, sont au nombre des moyens nécessaires à l'accroissement de la richesse et de la prospérité des sujets des deux états ; en conséquence, ils réuniront tous leurs efforts pour atteindre ce but ; 2° cependant, comme l'observation du principe de la liberté du commerce pourrait amener de fâcheux résultats pour leurs sujets, dans les relations de ceux-ci avec les pays où subsistent encore les prohibitions et des droits très-élevés, les deux gouvernemens se croient obligés de maintenir ou d'établir des taxes à l'égard de ces pays ; 3° ils émettent encore le vœu de travailler de concert à détruire les obstacles que de tels établissemens opposent au commerce de leurs pays, et des états de la Confédération. Ils chercheront à s'entendre avec les autres gouvernemens dont l'intérêt bien entendu réclame, comme le leur, la liberté du commerce, pour établir un système général de taxes, pour exécuter d'un commun accord les lois sur les douanes, et pour répartir entre eux les produits de cet impôt ; enfin pour parvenir, au moyen de traités avec les gouvernemens étrangers, à donner au commerce extérieur une marche plus libre ; 4° un pareil résultat ne peut être obtenu que par l'influence réunie de plusieurs puissances, et au moyen d'une marché commun plus étendu. Les négociations entamées à cet effet depuis plusieurs années, auprès de divers cabinets, n'ont pas encore produit le résultat désiré. Dans les circonstances actuelles, les deux gouvernemens ne peuvent donc que s'entendre, pour introduire dans leurs états, au moyen d'arrangemens particuliers, les libertés et les facilités réciproques qui peuvent s'accorder avec l'ensemble de l'organisation actuelle des douanes. C'est ainsi qu'ils croient devoir préparer une réunion dont le but sera l'établissement d'un système général ; 5° en conséquence, ils veulent accorder toute liberté aux relations commerciales entre les deux états, quant aux objets qui appartiennent aux productions de l'un ou de l'autre, en maintenant seulement le contrôle exigé par les lois communes sur les douanes ; ces objets, si toutefois ils ne sont

pas entièrement exemptés de ce droit, seront soumis à de légères impositions, équivalentes à des droits de contrôle et qui ne seront jamais assez élevées pour arrêter ou embarrasser la marche du commerce. — Cette résolution ne changera rien aux dispositions antérieures prises par les administrations des douanes contre les objets qui ne sont point des produits des deux territoires; 6° comme il est clair que la diminution ou l'entière abolition des droits prélevés sur des denrées qui dans les autres pays sont soumises à de fortes taxations, offrent de grands avantages, les deux gouvernemens sont persuadés qu'il est désirable, pour rendre ces avantages égaux, d'établir le plus grand accord possible dans les deux tarifs, relativement aux objets principaux de l'industrie de l'un ou de l'autre grand-duché. C'est même là une des conditions de la liberté réciproque du commerce; 7° l'expérience pourra seule faire connaître avec exactitude quels sont les besoins réels des deux états; de plus, partant du principe d'une réciprocité complète et d'une entière égalité dans les avantages, et ne cherchant d'autre garantie de la durée du traité que l'utilité commune, les deux gouvernemens regardent comme inutile de fixer des bornes à la durée des conventions à conclure, et se réservent le droit d'y renoncer; 8° persuadés en outre que souffrir la contrebande d'un territoire à l'autre serait porter atteinte aux relations de bon voisinage, sanctionnées par un traité dont le but est de détruire toute influence nuisible des institutions des deux pays sur les relations qui existent entre eux, ils regardent comme nécessaire de s'entendre pour protéger leurs lois sur les douanes contre les contraventions des sujets des deux pays. — Suivent les dispositions du traité dont l'esprit est suffisamment indiqué par cette citation. A J.

Goettingen. — *Sociétés savantes.* — Dans la séance du 10 juin, la *Société royale de Gœttingen* a entendu la lecture d'un traité sur la vie de Phidias, par le professeur Müller. Cet estimable savant a réservé pour une seconde lecture les détails de la vie intérieure du sculpteur, qui ne figure dans cette première partie que sous les rapports de l'art. Fils de Charmides, Phidias appartenait à un γενος (sorte de famille politique pour laquelle je ne trouve point d'expression parfaitement analogue au français), où le culte de Pallas était héréditaire. Il était né vers la LXXIII^e^ olympiade. Quand Cimon prit Thasos, Phidias avait vingt-quatre ans; ce fut alors, et vers la deuxième année de la LXXIX^e^ olympiade, que Polygnote, le peintre, vint à Athènes, et Phidias se voua d'abord à la peinture. Il

eut pour maîtres en sculpture Hippias et Agéladas d'Argos, qui paraît s'être établi à Athènes, vers la même époque, et y avoir fait son *Hercule* Αλεξίκακος. Après ces indications, M. Müller passe aux ouvrages mêmes de Phidias, principalement en ce qui concerne la fixation du tems où ils ont été terminés. Le colosse du temple de Platée et la statue de l'acropole à Athènes doivent avoir été faits avec une partie du butin de la bataille de Marathon, et c'est pour l'auteur un motif de leur assigner le premier rang, dans l'ordre de l'ancienneté, parmi celles de Phidias. La statue de *Pallas*, en or et en ivoire, qui ornait l'Hécatompédon, est rapportée à la troisième année de la LXXXV^e^ olympiade, et ce fut dans l'olympiade suivante que fut fait le *Jupiter Olympien*; opinion différente de celle de quelques savans qui ont précédé notre auteur dans cette recherche. Il fait voir que Phidias n'est pas arrivé chez les Éléens, comme exilé, mais appelé par eux et comblé d'honneurs. Le procès que lui suscita une faction ennemie de Périclès n'eut lieu que dans la quatrième année de la LXXXVI^e^ olympiade. M. Müller parle aussi des disciples de ce grand maître, et notamment d'Alcamène, de Lemnos, et d'Agoraocite; enfin, il discute l'influence funeste de la guerre du Péloponnèse sur les arts.

SAXE. — WITTEMBERG. — *Recueil périodique.* — Nous avons entretenu nos lecteurs d'un journal philologique intitulé : *Miscellanea maximam partem critica.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 354.) Ces mélanges critiques sont de MM. FRIEDEMANN et SEEBODE, et chaque jour voit s'accroître le nombre des lecteurs de cet intéressant recueil. Le cahier que nous annonçons forme la troisième partie de 1823. Nous y avons remarqué, 1° un discours de M. Bœckh sur l'étude des langues anciennes, prononcé pour le cinquante-troisième anniversaire de la naissance du roi de Prusse; 2° des lettres de Ruhnkenius à Heyne, à Voss et à Wolf, qui ont été communiquées aux rédacteurs par M. Heeren, gendre de Heyne; 3° un spécimen d'un glossaire antique avec les notes d'un éditeur anonyme : c'est un persiflage assez bien soutenu, dont le but est de faire ressortir les mauvaises locutions de beaucoup de latinistes modernes; 4° une dissertation de *sæculi nostri misologia*, ou discours prononcé à Lubeck par Guil. Mosche; 5° des éclaircissemens sur plusieurs textes anciens, par Buttmann; 6° un traité sur le verbe ακταίνω ou ακταίνω, par Barker; 7° des corrections de Struve sur des scholies anciennes de l'Odyssée, données par Buttmann; 8° des commentaires sur les Verrines, par Gaspard Garraton : ce morceau est tiré des opuscules

littéraires de Bologne, t. 1; 9° des additions de Wyttenbach à l'édition du Phédon de Platon, qui sont tirées des mélanges publiés par l'auteur à Amsterdam, en 1817; 10° une dissertation de Lobeck sur les mystères grecs; 11° de l'accent des Grecs dans les mots dont le nominatif est monosyllabe, par Gœttling; 12° sur ce que l'abbé Moshum a fait pour les lettres en Danemarck, en 1722 : dissertation de Gramm, donnée par M. Baden; 13° des manuscrits de la bibliothèque de Cracovie, seconde partie par Munich; 14° du chapitre XV de l'Économique de Xénophon; 15° vies de Kaissler et de Schneider par Passow; 16° scholies de Grævius sur les livres I et II des Offices de Cicéron, publiées par Guil. Rœther, professeur au Gymnase de Heidelberg : ces scholies sont écrites sur un exemplaire qui a appartenu à Grævius, et qui aujourd'hui fait partie de la bibliothèque de Heidelberg. Le dernier cahier de 1823 a paru; mais nous ne le possédons pas encore; lorsqu'il nous sera parvenu, nous en rendrons compte à nos lecteurs. PH. GOLBÉRY.

SUISSE.

SOLEURE.—La nouvelle *Société Soleuroise des sciences naturelles* a tenu sa première assemblée générale, les 19 et 20 mai, sous la présidence du savant et respectable M. Hugi, et au milieu d'un concours considérable de personnes qui s'intéressent aux progrès des sciences. Cette Société s'était formée, onze mois auparavant, à l'imitation de celles qui existent dans beaucoup d'autres cantons. L'assemblée générale a été précédée de quarante séances particulières des naturalistes de la ville de Soleure. Dans ces séances, il a été lu un grand nombre de mémoires, qui attestent, non-seulement ce zèle qui aspire à la science, mais des connaissances positives et un esprit d'investigation qui ne connaît de limites que celles de la vérité. Dès son origine, la Société dirigea l'attention de ses membres vers les observations météorologiques. Elle distribua, pour cet effet, à ceux d'entre eux qui habitent la campagne, les instrumens nécessaires, parmi lesquels on remarque les baromètres commodes et peu coûteux, fabriqués par M. Kaufmann, à Zuchwyl. On a reproché jusqu'à ce jour au canton de Soleure de rester en arrière des autres cantons dans ces sciences d'une si grande importance. L'ardeur des membres de la Société, l'affluence de personnes éclairées à l'assemblée générale, la présence des membres les plus considérables du gouvernement, ont annoncé, dans le canton de Soleure, une ère nouvelle pour cette partie des connaissances humaines. On com-

mence à se persuader que le livre de la nature s'accorde fort bien avec le code vénérable de notre religion, pourvu qu'on sache lire l'un et l'autre.

Appenzell. — *Bibliothèques.* — Le 1^er^ janvier 1812, la bibliothèque publique d'Hérisau fut détruite par un incendie. Grâce à l'esprit public de citoyens dignes de ce nom, elle renaît de ses cendres. Mais, outre les moyens d'instruction et d'amusement que la nouvelle bibliothèque doit fournir à toutes les classes de lecteurs, elle est destinée à servir de dépôt pour tous les documens imprimés ou manuscrits relatifs au canton d'Appenzell; elle formera ainsi une source précieuse pour l'étude de l'histoire nationale. Le premier catalogue de la Société littéraire d'Hérisau, publié cette année (28 p. in-8°) contient les indications de 408 ouvrages, en partie très-volumineux. — Outre cette bibliothèque, la *Société patriotique d'Appenzell* en fonde une seconde qui ne recevra que des ouvrages composés par des Appenzellois ou relatifs à ce canton.

— Schaffhouse.—La *Bibliothèque publique* de Schaffhouse, fondée et augmentée avec très-peu de moyens, assez riche en ouvrages des XV^e^ et XVI^e^ siècles, a reçu depuis peu un accroissement considérable. Elle a fait l'acquisition de la bibliothèque du grand historien de la Suisse, Jean de Müller, citoyen de Schaffhouse. Deux autres bibliothèques particulières lui ont été léguées par testament : l'une par M. Jean Christophe Jetzler, et l'autre par le professeur Jean George Müller, frère de l'historien. Le catalogue de la bibliothèque publique de Schaffhouse vient d'être imprimé pour la première fois (1824, in-8° de 574 p.). Malheureusement, il l'a été trop tôt; une partie était déjà imprimée, lorsque le dernier legs a été fait. La collection de M. J.-G. Müller y forme donc une série à part. On a suivi l'ordre alphabétique, abrégé les titres des ouvrages et rangé pêle-mêle les manuscrits et les livres imprimés. Un usage plus habituel de cette bibliothèque fera sans doute sentir la nécessité de perfectionner la seconde édition du catalogue. — La *Société Schaffhousoise d'économie rurale et de botanique* a fondé, depuis peu d'années, une autre bibliothèque, uniquement composée d'ouvrages relatifs à ces deux sciences; le catalogue en a été publié, l'année dernière (in-8° de 27 p.). Cette société est indépendante de la Société cantonale d'histoire naturelle.

— Berne. — Outre la grande *Bibliothèque publique*, si riche en livres et en manuscrits précieux, il existe depuis long-tems, dans cette ville, une *Bibliothèque des prédicateurs*, qui a pour but de

fournir aux ecclésiastiques protestans du canton des ouvrages de théologie et surtout de théologie pastorale. Fondée par une association d'ecclésiastiques, elle compte actuellement 65 copropriétaires; elle est aussi ouverte aux étudians en théologie. Un nouveau catalogue a été imprimé, au commencement de cette année, avec les statuts et les règlemens de la Société, qui ont subi de légères modifications (Berne, chez Strempfli, in-8° de 43 p.). La vente des livres vieillis et peu recherchés augmente le fond pour l'acquisition de livres nouveaux.

— Lausanne. — La *Bibliothèque cantonale* attachée à l'Académie n'ayant pas des revenus suffisans pour acheter tous les ouvrages nouveaux qui intéressent les sciences, son but imposant d'ailleurs aux personnes qui l'administrent une grande sévérité dans le choix des livres, une association s'est formée, il y a quelques années, sous le nom de *Société de lecture*, pour remplir une lacune généralement sentie. Au moyen de contributions annuelles ou d'abonnemens, on a formé une bibliothèque de tous les ouvrages nouveaux et intéressans qui paraissent en France, dans le domaine des sciences proprement dites, de l'histoire, de la politique, de la littérature, des voyages, etc., ouvrages qui ne se trouvent pas dans les cabinets de lecture. Depuis peu d'années, on y ajoute les productions les plus marquantes de la littérature allemande. Cette collection précieuse prend des accroissemens considérables. Le dernier catalogue imprimé en janvier 1821, est de 88 pages in-8°. On devient abonné et copropriétaire, en payant annuellement 18, 24, etc., fr. de France, suivant qu'on s'abonne pour la lecture de 1 ou 2 vol., ou d'un plus grand nombre.

—Tockembourg.—Par les soins d'un digne ecclésiastique, il s'établit dans le Tockembourg une *Bibliothèque pour l'industrie et le commerce.* Calculée pour les besoins des négocians, des fabricans, des artisans, des artistes, elle se composera des journaux et des ouvrages propres à répandre parmi ces diverses classes de citoyens des idées utiles et la connaissance de toutes les découvertes nouvelles.

—Saint-Gall.—Nous citerons, dans le même genre, un établissement qui existe depuis peu d'années dans un village du canton de Saint-Gall, c'est une *Société de lecture* qui a pour objet de faire circuler parmi les membres de la commune des livres destinés à propager l'esprit public, l'amour de la patrie et les vertus civiques. Ces lectures ont déjà fait diminuer dans la commune le

nombre des mauvais ouvrages livrés à l'avidité du peuple; elles neutralisent les poisons colportés par les marchands d'almanachs ineptes, de chansons indécentes et de petits traités remplis de toutes les absurdités d'une petite dévotion. C. MONNARD.

ITALIE.

ROME. — *Prisons.* — Le 26 juillet 1824, le Saint-Père alla visiter les prisons publiques. Il voulut examiner toutes les chambres les plus secrètes, la police, la nourriture, et interroger plusieurs détenus sur leur position. Il en partit fort satisfait; et laissa des marques de satisfaction en faveur des concierges et du directeur; S. S. fit aussi distribuer des secours en argent aux détenus. Une pareille visite fut faite par Benoît XIV. L'amélioration du régime des prisons, d'après les observations faites par le souverain même qui les a visitées, caractérise d'une manière honorable la surveillance paternelle du digne chef de la catholicité, tandis que l'odieuse inquisition, si mal à propos appelée *sainte*, n'était pas moins contraire aux préceptes de l'Évangile et à la véritable religion, qu'aux intérêts du trône pontifical et de l'état romain.

FLORENCE (*Toscane*). — *Beaux-Arts. Musée.* — On vient d'ajouter à la Galerie I. et R. une collection considérable d'ouvrages des artistes les plus distingués de l'École toscane des XIV^e^ et XV^e^ siècles. On y trouve divers bas-reliefs de Benedetto da Rovezzano, de quelques-uns de ses élèves, d'Andrea del Varrochio, de Luca de la Robbia et de Donatello; puis, quelques bustes de personnages célèbres par leur mérite ou par leur dignité. On distingue celui de Pierre de Médicis, surnommé le Goutteux, fait par Mino de Fiesole. On signale entre autres un buste de Machiavel. On y admire aussi quelques ouvrages de Michel-Ange, quoique non achevés. Parmi les nouvelles acquisitions qui embellissent encore cette galerie, on doit citer les portraits du grand poëte Alfieri et de la comtesse d'Albany, donnés par le chevalier Fabre, de Montpellier, qui est lui-même un artiste fort distingué. On les a réunis aux autres tableaux de l'École française. Derrière chacun des deux portraits, on lit un sonnet d'Alfieri, écrit de sa main.—Les amateurs des beaux-arts ne cessent point de s'entretenir d'un nouveau tableau de Jules Romain, que l'on regrettait jusqu'ici comme perdu, et que vient de restaurer l'artiste Dominico Ricoli qui le possède. Le bois sur lequel était la peinture, exposé par incurie pendant long-tems aux rayons du soleil, s'était courbé;

ce qui avait altéré la forme de ce bel ouvrage. L'artiste habile que nous avons nommé a su le rétablir dans son premier état ; et tous les connaisseurs en apprécient la beauté. Le tableau, qui a environ deux bras et un tiers de largeur, et un bras et un sixième de hauteur, représente le culte divin rendu à Psyché, à la honte de Vénus dont on voit le temple négligé et presque détruit. Psyché est au milieu, accompagnée par ses deux sœurs. Autour d'elle, une foule de jeunes filles et de jeunes garçons manifestent leur joie et leur admiration, en lui présentant leurs hommages et leurs dons. Toutes les figures secondaires forment des groupes merveilleux par leur mouvement et par leur distribution. Cependant, Vénus, à demi cachée dans un nuage, et contemplant ce spectacle pénible pour son orgueil blessé, excite l'Amour à la vengeance. Elle lui prescrit de rendre sa rivale amoureuse de l'homme le plus laid dans la foule des assistans. L'Amour obéissant se dispose à venger sa mère. Il est déjà prêt à lancer une flèche, lorsque, admirant de plus près la nouvelle beauté, il est épris de ses charmes et subit lui-même sa puissance. La composition et l'exécution sont si étonnantes qu'on regarde ce tableau comme le chef-d'œuvre de Jules Romain. Cette opinion est fondée sur les témoignages du chevalier Benvenuti, du professeur Sabatelli, du chevalier Wicar, du professeur Bezzuoli, du professeur Nenci, du comte Cicognara et du comte Pucci. F. S.

PORTUGAL.

Lisbonne, 18 *septembre.—Lithographie. Enseignement mutuel.*—S. M. a décrété qu'il serait formé dans cette capitale un grand établissement lithographique sous la direction de M. Joseph Lecocq ; ses appointemens sont fixés à 400,000 reis (800 reis valent 5 fr.).—Par un autre décret, il sera établi dans la ville de Lisbonne une *École normale pour la propagation de la méthode de l'enseignement mutuel;* elle est aussi placée sous la direction de M. le professeur Lecocq, qui a passé plus d'une année à Paris, pour y étudier la nouvelle méthode dans l'École normale, fondée, par la Société d'éducation, de concert avec M. le préfet du département de la Seine.

PAYS-BAS.

Tremblemens de terre. — Ces commotions intérieures paraissent avoir été fréquentes, dans le mois d'août 1824. Le 18, on en ressentit une assez forte secousse à Harderwyck, dans la Gueldre (Pays-Bas) ; dix jours auparavant, la ville de Perth, en Écosse, et ses en-

virons avaient été effrayés par un phénomène semblable, qui heureusement ne fit que du bruit. Ce mouvement fut accompagné d'un fracas comparable à celui de plusieurs voitures pesamment chargées que l'on ferait rouler avec une grande vitesse sur une route pavée. F.

BRUXELLES. — *Salon de* 1824. — Un grand peintre qui a choisi la Belgique pour patrie, disait un jour avec une simplicité énergique : « *Ces Flamands ! ils naissent un pinceau à la main.* » Chaque nouvelle exposition prouve la vérité de cette observation, que renforce encore l'influence de cet homme illustre. Grâce à ses leçons et à son exemple, on remarque dans les ouvrages de nos peintres un dessin plus pur, des formes plus élégantes, avantage auquel ils réunissent ces couleurs vraies, ce coloris plein de chaleur et de verve qui distingue l'école de Rubens. Au milieu d'un grand nombre de morceaux médiocres qui attestent encore l'intention de suivre les bons modèles, on fixe son attention sur des tableaux excellens, tels que les paysages de MM. VAN ASCH, SCHOTEL, VERBORCKHOVEN, BAKHUYSEN, VERSTAPPEN, SCKELPHOUT, etc., le *Massacre des Innocens*, de M. NAVEZ, artiste qui s'est placé au premier rang; l'*Abdication de Charles-Quint*, de M. VAN BRÉE, dont l'imagination est si riche, mais la couleur un peu terne, et le *Guillaume au Court-nez*, de M. ODEVAERE, peintre et littérateur. Ce tableau, dit-on, a été acquis par le gouvernement. Nous rendons justice à son exécution; mais nous doutons que les Belges voient avec plaisir, dans le palais de leur roi, le chef de la maison d'Orange aux pieds d'un empereur dont un monarque voisin se dit le successeur. Le nom de M. PARLINCK est un des plus beaux de l'école de David.

De R—s.

FRANCE.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

ARRAS (*Pas-de-Calais*). — *Société royale pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* — *Programme des sujets de prix pour* 1825. — La Société propose pour prix à décerner en 1825 les sujets suivans : I^er^ SUJET. *Histoire.* La nécessité de l'étude approfondie de l'histoire pour les hommes appelés à faire partie du pouvoir dans un gouvernement représentatif étant reconnue, tracer la meilleure méthode à suivre pour faire de cette étude une partie essentielle de l'enseignement complet des haute écoles. La Société demande à

ceux qui traiteront ce sujet un aperçu des qualités, des talens et des circonstances de position à désirer chez les historiens qu'il faudrait mettre de préférence entre les mains des jeunes gens. Prix : médaille d'or de la valeur de 300 fr. — IIe SUJET. *Éloge historique.* Éloge historique de M. Dumont de Courset, né à Boulogne, auteur du Botaniste cultivateur, membre honoraire de la Société, mort à Courset en 1824. Prix : médaille d'or de la valeur de 200 fr. — IIIe SUJET. *Poésie.* Pièce de deux cents vers au moins sur ce sujet : Le droit de la nature et des gens violé, à la honte des nations chrétiennes, par les états barbaresques. Prix : médaille d'or de 200 fr. — IVe SUJET. *Statistique.* Mémoire sur un des quatre objets suivans pour une partie quelconque du département du Pas-de-Calais : l'histoire naturelle; l'histoire civile et politique; les antiquités; la topographie et l'hygiène publique. Prix : Médaille d'or de la valeur de 300 fr. — Les ouvrages envoyés au concours pour 1825, devront être adressés, franc de port, au secrétaire perpétuel de la Société royale d'Arras, et être parvenus avant le 1er juillet, terme de rigueur.

CLERMONT-FERRAND (*Puy-de-Dôme*). — *Société de géologie.* — La réunion annuelle et publique de cette Société a eu lieu le 1er septembre de cette année. A l'ouverture de la séance, M. l'abbé CROIZET, secrétaire, a lu un discours critique dans lequel il a passé en revue les divers systèmes imaginés pour expliquer les phénomènes volcaniques. Le système seul de M. Patrin a paru à l'orateur concorder d'une manière raisonnable avec les faits connus jusqu'à ce jour. — M. de LAIZER a lu ensuite un compte rendu des travaux de la Société pendant les six derniers mois, et a présenté plusieurs nouveaux minéraux dont s'est enrichi le cabinet qu'elle forme. Il a offert les coupes de différens terrains de l'Auvergne, et donné la description des montagnes de *pardines* et de *perriers*, aux environs de la ville d'Issoire, dans lesquelles, au milieu d'un sable argileux, sous un tuf ponceux, on a trouvé les bois et les os de plusieurs cerfs, dont la variété ne paraît plus exister aujourd'hui. D'après le vœu des membres de la Société, ces fossiles seront soumis à l'examen du savant naturaliste M. Cuvier. On a également remarqué dans le rapport de M. de Laizer, comme un fait intéressant, la présence d'un filon de basalte au milieu d'un amas de houille qui offrait des traces frappantes de l'action du feu dans les points où elle se trouvait en contact avec la lave basaltique. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 670.) PEGHOUX.

DIEPPE (*Seine inférieure*). — *Visite de S. A. R. la duchesse de Berri.*

— *Industrie nationale : horlogerie.*—L'intérêt que S. A. R. la duchesse de Berri a témoigné constamment pour le commerce et l'industrie nationale durant son voyage à Rouen, au Hâvre, à Fécamp, à Saint-Valéry-en-Caux, à Dieppe, et pendant son séjour dans ce dernier port, a été accompagné d'actes nombreux de bienfaisance.—Il est de notre devoir de signaler à l'attention de nos lecteurs, dans l'intérêt de la prospérité nationale et du progrès des arts, un établissement important que la princesse a daigné particulièrement honorer de sa visite et dont elle a examiné les produits avec une sagacité très-remarquable. Cet établissement en quelque sorte caché au fond d'un village de la Normandie, à Saint-Nicolas d'Alihermont, au delà de la forêt d'Argues, à deux lieues et demie sud-est de Dieppe, est une manufacture d'horlogerie, où l'on fabrique spécialement les mouvemens de pendules. Par les soins du directeur, M. *Honoré* Pons, cette branche d'industrie a pris dans cet établissement, depuis 1807, un degré de développement qui met cette fabrique en état de fournir aux horlogers de Paris plus de cent mouvemens de pendule par semaine. — Avant qu'un administrateur éclairé, M. Savoye Rollin, appelât et fixât M. *Honoré* Pons, à Saint-Nicolas d'Alihermont, cette fabrique n'avait point participé aux progrès communs de l'industrie ; elle n'était guère plus avancée qu'à l'époque de sa fondation depuis près d'un siècle. Les moyens de travail étaient si imparfaits et les résultats si peu estimés, qu'ils ne pouvaient soutenir la concurrence étrangère, et leur vente ne procurait plus aux ouvriers un salaire suffisant pour leur subsistance. Ce nouveau directeur introduisit la division du travail, et l'usage des machines ; celles que l'on admire aujourd'hui sont presque toutes de son invention. Des médailles d'encouragement, des éloges du jury d'exposition ont à diverses époques signalé M. Pons comme un des artistes qui ont contribué au progrès de l'industrie nationale. Nous saisissons avec empressement la circonstance de cette visite où la princesse a daigné tout examiner et se faire rendre compte dans les plus petits détails de la structure et du jeu des nombreuses et intéressantes pièces de cet établissement, pour donner à nos lecteurs un court et rapide exposé des objets nouveaux ou perfectionnés que l'on y fabrique : sept mouvemens différens pour remettre une pendule à l'heure sans la faire sonner, et sans toucher aux aiguilles ; plusieurs combinaisons de sonnerie, pour que les heures ne soient jamais confondues avec les demies et les quarts d'heure ; un nouvel échappement libre que les inégalités des rouages n'affectent point ; une montre de marine dans

laquelle l'artiste a réuni tous les perfectionnemens introduits dans sa fabrique. Loin que M. Pons fasse mystère de ces perfectionnemens, il en a fait exécuter des modèles en grand, afin de pouvoir les expliquer plus facilement et plus en détail à tous ceux qui visitent ses ateliers. B. G.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — *Mois de* SEPTEMBRE 1824. — *Séance du* 6. — M. de Freycinet communique à l'Académie l'extrait d'une lettre qui lui est adressée d'Amboine, en date du 14 octobre 1823, par M. DUPERREY, commandant l'expédition de découvertes sur la corvette *la Coquille*. Cette lettre contient des détails intéressans sur les recherches géographiques et physiques entreprises dans cette expédition, et sur les collections que l'on a formées. Un rapport détaillé, envoyé à S. E. le ministre de la marine, contient l'exposé de tous ces travaux. M. Duperrey, après s'être rendu au port Jackson, se dirige sur les *Carolines*, pour effectuer ensuite son retour en France. — M. MOREAU DE JONNÈS communique des détails sur les effets de la fièvre jaune qui s'est déclarée en 1823 dans l'île de l'*Ascension*, à la suite de communications avec des bâtimens dont une partie de l'équipage avait succombé à cette maladie. (*Voy.* ci-dessus, p. 144.) — M. de FOSSOMBRONI, de Florence, est proclamé correspondant de la section de mécanique, à la place de M. de Bettancourt, décédé. — M. BOUVARD donne connaissance des élémens paraboliques de la comète découverte à Marlia et à Marseille, en juillet 1824. Ces élémens ont été calculés sur les observations qu'il a faites à l'observatoire royal, depuis le 4 août jusqu'au 3 septembre. — M. DESFONTAINES fait un rapport verbal sur un ouvrage intitulé : *Hortus ripulensis, seu enumeratio plantarum quæ ripulis coluntur ab* ALOYSIO COLLA. — M. THÉNARD présente, dans un rapport verbal, les résultats de l'analyse qu'il a faite avec M. VAUQUELIN, de plusieurs fragmens du *fossile trouvé à Moret*. M. CUVIER communique à ce sujet diverses remarques concernant les caractères propres aux minéraux fossiles. — Un membre annonce, au nom de MM. PAYEN, CHEVALLIER et JULIA, que l'analyse qu'ils ont faite du même fossile est conforme à celle dont on vient de faire connaître les résultats à l'Académie. — M. NAVIER fait un rapport verbal au sujet d'un ouvrage publié par M. l'ingénieur ROBERT STEVENSON, et qui a pour objet de décrire les travaux exécutés de 1807 à 1810 pour la construction du phare de Bell-Rock, sur la côte orientale de l'Écosse. — M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE lit un mémoire intitulé : « Sur la com-

position de la tête osseuse des animaux vertébrés, principalement des crocodiles et des oiseaux (art. 1) *du crâne*, comme faisant partie du *rachis*, et comme étant composé de *sept vertèbres*.

— *du* 13. — La séance n'a pas eu lieu, à cause de la maladie de S. M. Louis XVIII.

— *du* 20. — M. Martillat annonce de nouveaux perfectionnemens à sa machine à vapeur. — Une nouvelle lettre de M. Walsh est renvoyée à l'examen de M. Cauchy. — M. Gaudin, de Nantes, adresse un mémoire sur les équations du 2e degré, et par une autre lettre une correction à ce mémoire. Les deux pièces sont renvoyées à MM. Ampère et Cauchy. — M. Latreille fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Dalman, intitulé : *Analecta entomologica*. — M. Fourier lit un mémoire intitulé : « Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires. — M. Bonard lit une notice géologique sur quelques parties de la Bourgogne. (MM. Brochant et Cordier, commissaires.)

— *du* 29. — M. Desfontaines fait un rapport verbal au sujet d'un ouvrage de M. Smith sur la *Flore d'Angleterre*. — M. Fourier achève la lecture de son mémoire intitulé : « Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires. » — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : « Des pièces cranières chez le crocodile, comparées à leurs analogues chez tous les animaux; d'une part ramenées à l'identité philosophique, et de l'autre, considérées sous le rapport de la spécialité et des anomalies de leurs formes. A. M—r.

— *Académie française. — Séance du* 30 *septembre*. — M. Lémontey est nommé membre de la *Commission du Dictionnaire*, à la place de M. Aignan, décédé.

Société de la morale chrétienne. — Extrait du rapport fait par M. Guizot, *dans la séance du* 13 *septembre* 1824. — En 1823, l'administration du recueil périodique intitulé *les Tablettes universelles*, animée par le désir d'appeler, sur un sujet dont personne ne conteste l'importance, l'attention des amis du perfectionnement moral de l'humanité, mit au concours la question de savoir « s'il n'existe pas dans le système actuel de l'enseignement public une lacune à remplir entre les écoles primaires et les colléges consacrés aux études classiques. » — Il fut annoncé qu'un prix de *quinze cents francs* serait décerné, dans l'année 1824, au meilleur mémoire sur cette question. — Depuis cette époque, *les Tablettes universelles* ont cessé de paraître. En attendant le terme fixé pour la clôture du

concours, une somme de *quinze cents francs* à été déposée chez M. le baron Ternaux, et le soin d'examiner les mémoires et de décerner le prix a été confié à une commission composée de MM. le duc de Broglie, Guizot, Jomard et Charles de Rémuzat. — Six mémoires sont parvenus à cette commission. Tous contiennent des vues utiles, et sont dictés par les intentions les plus honorables. Mais trois seulement ont paru avoir rempli toutes les conditions du programme, et résolu la question d'une manière satifaisante. La commission les a classés dans l'ordre suivant: — 1° Le mémoire n° 3, portant pour épigraphe: *Nil desperandum.* L'auteur a déterminé, avec beaucoup de précision et de justesse, le but même de la question; il a très-bien montré qu'entre les classes ouvrières qui puisent, dans les écoles primaires, une instruction suffisante pour leurs besoins, et les classes élevées ou vouées aux professions libérales, qui reçoivent, dans les colléges et les établissemens supérieurs, une instruction savante, il existe dans la société une classe nombreuse à qui l'éducation classique ou philosophique n'est pas nécessaire, et pour qui cependant l'enseignement primaire est loin de suffire. Ce fait établi, l'auteur a cherché quel était l'enseignement exigé par les besoins de cette classe si importante et si étendue. Il ne s'est laissé entraîner dans cette recherche à aucune vue chimérique, à aucune exagération philanthropique, et s'est toujours renfermé, en traçant le plan d'études, dans les bornes de la nécessité et de la possibilité. Il a examiné ensuite, et avec détail, quelles devraient être l'organisation de de ces écoles, les relations des maîtres et des élèves, le mode et la durée des leçons, etc. Enfin, pour traiter complétement son sujet, et quoique le programme ne l'eût pas exigé, il a indiqué quelques-uns des moyens d'exécution par lesquels il lui semble que de tels établissemens pourraient être fondés et entretenus de nos jours. Cette dernière partie de son ouvrage, plus hypothétique que les trois premières, serait susceptible d'assez graves objections. Mais, dans son ensemble, ce mémoire a paru à la commission très-satisfaisant. Les idées en sont droites, simples, morales et bien ordonnées; un bon sens très-sûr s'y allie à des sentimens philanthropiques et religieux exprimés avec élévation. Enfin, le style, toujours clair et précis, s'anime quelquefois d'une élégante énergie. La commission, d'une voix unanime, lui a décerné le prix. L'auteur est M. *Charles* Renouard, avocat à la Cour royale de Paris, l'un des collaborateurs de *la Revue Encyclopédique.* — Le mémoire n° 5, portant pour épigraphe: *Dans l'ordre social, où toutes les places sont marquées, chacun doit*

être élevé pour la sienne, manque de développemens, surtout en ce qui concerne l'organisation et le mode de l'enseignement qui fait l'objet de la question; on y regrette aussi l'absence de vues générales qui démontrent la nécessité des établissemens proposés. Mais l'auteur a exposé, avec beaucoup de clarté et de méthode, l'état de l'instruction secondaire dans les divers pays civilisés, sauf les États-Unis d'Amérique. Il s'est particulièrement appliqué à faire connaître les *Écoles moyennes* de l'Allemagne, qui sont, à beaucoup d'égards, de bons modèles à suivre. Cette portion de son travail contient des renseignemens très-utiles, des idées pratiques assez précises, et prouve qu'il a réfléchi avec soin sur les études nécessaires et convenables pour les classes de la société que le programme a spécialement en vue. Le style en est simple et la composition méthodique. La commission lui a décerné une mention honorable. L'auteur de ce mémoire est M. *G.-B.* Depping, homme de lettres, déjà connu par d'utiles travaux, et l'un des collaborateurs de *la Revue Encyclopédique*.—Le mémoire n° 4 est intitulé : *De l'éducation industrielle*. —L'auteur est le seul qui n'ait pas proposé, pour l'enseignement dont il s'agit, des écoles uniformes et partout identiques. Il distingue les écoles industrielles pour les villes, de celles qui seraient destinées aux campagnes; et parmi les villes et les campagnes, il distingue encore celles qui sont voisines de la mer de celles qui sont situées dans l'intérieur des terres. Cette classification le conduit à des vues d'application exactes et bien déduites. Il désire que les nouveaux établissemens soient confiés à des corporations religieuses, et que l'enseignement mutuel en soit banni. Il aurait dû donner plus de développemens à ses idées sur ce sujet; mais il les expose avec une franchise pleine de modération et une piété bienveillante qui annonce autant de vraie philanthropie que de sincérité. Le style, quelquefois un peu déclamatoire, est souvent animé par une chaleur de conviction et une naïveté attachantes. La commission lui a décerné une mention honorable. L'auteur de ce mémoire est M. Quevret, ancien chef d'institution à Saint-Malo. —Quant aux trois autres mémoires dont nous ne rendons point ici un compte particulier, ils ne manquent point de mérite; l'un des trois, coté sous le n° 2, est même le résultat de vastes et longues méditations. Les deux autres sont fort courts et dénués de tout développement. En général, les auteurs se sont trop écartés des termes du programme, pour se livrer à des généralités un peu vagues, qui leur font souvent perdre de vue la question proposée. D'ailleurs, deux d'entre eux se sont nommés d'avance, ce

qui eût suffi pour les faire écarter du concours. — Nous ne doutons pas que les mémoires que ce concours a fait naître ne soient accueillis avec empressement par tous les hommes éclairés, et qu'ils ne contribuent à préparer la solution d'une question où la société tout entière est intéressée. Ils prouvent qu'il suffit aujourd'hui d'appeler sur un sujet grave les travaux des amis de la vérité, pour mettre en lumière une foule d'idées et de sentimens patriotiques qui, sans une telle provocation, seraient peut-être demeurés inconnus et stériles. Cela seul est un grand bien, et il appartient à la Société de la Morale chrétienne de recueillir dans son sein tous les germes d'amélioration morale et sociale qui ne sauraient manquer de porter un jour leurs fruits. (Extrait du Journal de la Société.)

Plagiat. — MM. les éditeurs du *Mémorial catholique* ont inséré dans leur n° du mois d'*octobre* 1824, la lettre de Volney à Grimm et la réponse de Grimm à Volney, que j'ai publiées à Paris, chez Potey, libraire, rue du Bac, 1823. In-8° de 20 p. Leur procédé eût été moins blâmable, s'ils eussent daigné dans une note rappeler mon nom et celui de mon libraire. BARBIER, *ancien bibliothécaire du Roi.*

Articles de la Revue Encyclopédique traduits dans les recueils étrangers. — Le journal anglais intitulé : *The Times*, dans son numéro du 9 octobre, a parlé avec de grands éloges et a cité des passages étendus de l'*Essai sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la puissance anglaise dans l'Inde*, par M. *J.-B.* SAY, publié dans la *Revue Encyclopédique* (t. XXIII, p. 281). Ce même morceau a été traduit en anglais et a paru, comme brochure séparée, chez Treuttel et compagnie, à Londres. Il est satisfaisant pour nous que justice soit ainsi rendue aux articles qui enrichissent les pages de la *Revue Encyclopédique*, et que ce soit par la nation qui est le plus à portée d'apprécier la vérité des faits et la profondeur des vues qu'ils révèlent; mais nous sommes un peu fondés à nous plaindre que ce soit sans faire mention de la source où l'on a puisé ces morceaux remarquables. — L'*Anthologie* italienne, journal très-estimé qui se publie à Florence, et un nouveau recueil : *Annali universali di viaggi, geografia, storia, etc.*, dont le premier cahier vient de paraître à Milan, ont également traduit en italien et donné à leurs lecteurs, mais en citant la *Revue Encyclopédique*, les deux dissertations de M. de SISMONDI et de M. *J.-B.* SAY *sur la balance des productions et des consommations.* (V. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 264, et t. XXIII, p. 18.)—Ces traductions et ces extraits des principaux articles de notre recueil, souvent

renouvelés dans les meilleurs journaux étrangers, en Europe et en Amérique (spécialement dans le *North american review*), sont autant de preuves que nous nous rapprochons davantage, chaque année, de notre but, qui est de rendre communes à plusieurs nations les richesses scientifiques et littéraires de chacune d'elles, et de mettre en circulation les méditations des hommes éclairés de tous les pays, nobles représentans du génie et du caractère national de chaque peuple, qui contribuent, au moyen de la correspondance centrale que nous avons établie entre eux et par leurs communications mutuelles sur des objets d'un intérêt général, à l'avancement de la raison publique et aux progrès de la civilisation. M. A. J.

THÉATRES.—*Théâtre royal de l'Odéon.* — Première représentation : *le Veuvage et les Fiançailles*, comédie en quatre actes et en prose. (Mercredi 27 octobre.)—Le personnage principal de cette pièce est un certain Nebelkopf, professeur allemand, grand faiseur de métaphysique et de pathos, qui commence ordinairement ses phrases, sans savoir comment les achever, parce qu'il ne se comprend pas lui-même, et dont la tête, comme son nom l'indique (*Nebelkopf* signifie *tête de brouillard*), est pleine de sottises et de rêveries. Cet Allemand est placé au milieu de Français qui sont encore moins sages que lui ; c'est un M. Bardois, antiquaire renforcé, qui parle de la Taprobane et du samskrit, et prend des assiettes de la manufacture de *Morin, à Dax*, pour de précieuses antiquités; c'est une dame Bardois qui ne rêve que *romantisme* et *sentimentalité* ; c'est une dame Dorbelle, folle de botanique, et qui ne saurait dire un mot sans parler de plantes exotiques. Toutes ces peintures sont chargées, sans comique et sans originalité; les incidens imaginés par l'auteur ne sont ni plus gais, ni plus neufs. Nebelkopf s'est impatronisé chez les Bardois, qui sont en admiration devant lui, et il veut épouser Euphrosine leur fille. Les choses sont déjà fort avancées, les préparatifs sont faits, les présens sont donnés, et dans la journée même on doit partir pour Porentrui, où Nebelkopf a une terre, et où la cérémonie doit se célébrer. Cependant, notre Allemand n'est pas sans inquiétude, il a deux enfans d'un premier mariage, circonstance qu'il a soigneusement cachée dans la maison Bardois; car, si l'on savait qu'il est veuf et père de famille, tout serait rompu. En second lieu, on attend incessamment un certain Jacques, oncle de la jeune personne, qui revient d'un long voyage, et comme c'est le seul personnage raisonnable de la famille, il est probable qu'il tâchera de faire éconduire Nebelkopf, d'autant plus qu'il protège le jeune Plainval, amant et de plus cousin d'Euphrosine, et auquel, depuis quelque tems, les Bardois ont fermé leur

porte. Nebelkopf n'est pas en veine ; Jacques arrive en effet, son protégé accourt sur ses pas et se raccommode avec la petite cousine ; et, pour comble de malheur, la personne à laquelle Nebelkopf avait confié ses enfans étant morte, on les lui ramène ; il n'a que le tems de les cacher dans son appartement. Nous sommes ici à la fin du second acte. Au commencement du troisième, Nebelkopf obtient de Mme Bardois que rien ne sera changé à leurs projets, et qu'on partira le jour même pour Porentrui ; mais le public, moins accommodant que Mme Bardois, n'a pas voulu entendre parler du voyage, et s'est montré peu curieux d'en savoir davantage. L'impatience manifestée dès la première scène a toujours été croissant, et il a fallu baisser la toile au commencement du troisième acte. Nous n'ajouterons point, par nos observations, à la dureté d'une leçon si sévèrement donnée par les spectateurs ; malheureusement, nous partageons l'avis du public, et nous ne pourrions rien dire à l'auteur qu'il n'ait déjà trop bien compris à la demi-représentation de sa pièce. C'est un homme d'esprit et de talent, qui s'est fait connaître par plusieurs ouvrages justement applaudis, mais qui cette fois s'est complétement trompé ; et qui cependant, nous n'en doutons pas, prouvera, dès qu'il le voudra, qu'il sait faire autre chose que des intrigues rebattues et des caricatures usées, et que, pour se venger d'une chute, il a plus d'un succès à sa disposition. X*.

Nécrologie.—Van Thol, ancien libraire hollandais, bibliographe laborieux, est mort, le 23 mars 1823, dans un âge très-avancé. Durant la révolution, il fut conservateur du dépôt de livres provenant des bibliothèques de couvens supprimés, que l'on avait formé à Corbeil ; ensuite, le dépôt de l'église des jésuites, rue Saint-Antoine, fut confié à ses soins, jusqu'à ce que ces richesses littéraires pussent être employées d'une manière utile. M. Van Thol s'acquitta de ses devoirs avec zèle, intelligence et succès. Au milieu des occupations pénibles dont il ne négligeait aucun détail, il travaillait à un *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en français*. Cet ouvrage n'ayant pu paraître avant celui de M. Barbier, sur le même sujet, l'auteur y avait renoncé ; mais, lorsqu'il fut question de réimprimer le livre de M. Barbier, M. Van Thol consentit à un arrangement pour y insérer les articles qu'il avait rédigés, en les distinguant par les initiales V. T. Ainsi, les travaux du savant hollandais ont trouvé la destination qui leur convenait le mieux. Z.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-DIXIÈME CAHIER.

OCTOBRE 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur l'irruption de la fièvre jaune à l'île de l'Ascension. . . . . *Moreau de Jonnès.* 1
2. ×De la première colonie formée par les Américains en Afrique. . . . . *J. B. Say.* 5
3. Notice sur l'exposition des tableaux en 1824. (2e article.) P. A. 18

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Voyage autour du monde, par Louis de Freycinet. . *Ferry.* 41
5. Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques, traduite de l'anglais, de Dugald Stewart, par Buchon. . . . . *F. Salfi.* 51
6. Recherches sur les principes de distribution de la richesse, par W. Thomson (ouvrage anglais). . . . . *S.* 67
7. ×Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre, par Montvéran. (2e article). . . . . *Malbouche.* 75
8. ×Histoire de la révolution française, par Mignet. . . *Lami.* 86
9. Essais de Mémoires sur Ducis, par Campenon. . . . *Patin.* 94
10. Œuvres de Picard. . . . . *Artaud.* 99

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 121 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 3. — *Amérique méridionale*, 1. . . . 114

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 23. — *Norvège*, 1. — *Danemarck*, 1. — *Allemagne*, 9. — *Suisse*, 6. — *Italie*, 7. — *Pays-Bas*, 9. 118

FRANCE, 61 ; savoir, *sciences physiques et naturelles*, 13. 164

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 26. . . . 173

Littérature et beaux-arts, 17. 200

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 1. 220

Ouvrages périodiques, 2. 222

Livres en langues étrangères, imprimés à Paris, 2. 223

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *États-Unis ; New-York*, Société pour la colonisation des Noirs. — Lettres du général Boyer. — Nouveau journal. 224

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Overton-Hall*, Phénomène de végétation. — *Leeds*, Ravages causés par l'écoulement d'un marais. — *Londres*, Société nouvelle pour l'encouragement des sciences. — Conseil de vaccine. 229

RUSSIE. — *Sibérie*, Reconnaissance des côtes. 231

SUÈDE. — *Stockholm*, Nécrologie : Rosenstein. 234

DANEMARCK. — Lithographie. 236

ALLEMAGNE. — *Bohème*, Écroulement d'une partie du village de Stron. — *Hesse-grand'ducale*, Traité de commerce. — *Goettingen*, Société royale. — *Wirtemberg*, Recueil périodique. *ibid.*

SUISSE. — *Soleure*, Nouvelle Société soleuroise. — *Appenzell*, *Schaffhouse*, *Berne*, *Lausanne*, *Tockenbourg* et *Saint-Gall*, Bibliothèques publiques. 240

ITALIE. — *Rome*, Prisons. — *Florence*, Beaux-arts : Musée. . 243

PORTUGAL. — Lithographie. — Enseignement mutuel. 244

PAYS-BAS. — Tremblement de terre. — *Bruxelles*, Salon de 1824. . . . . *ibid.*

FRANCE. — Sociétés savantes : *Arras*, Société des sciences. — *Clermont-Ferrand*, Société de géologie. — *Dieppe*, Visite de S. A. R. la duchesse de Berri. — Industrie nationale : Horlogerie. 245

PARIS. — *Institut : Académie des sciences.* — Société de la morale chrétienne. — Plagiat du *Mémorial catholique.* — Articles de la *Rev. Enc.* traduits dans les ouvrages périodiques étrangers. — *Théâtres :* Théâtre royal de l'Odéon : Le Veuvage et les Fiançailles, comédie en 4 actes et en prose. — *Nécrologie :* Van-Thol. 248

N° 10. — Octobre 1824.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

OUVRAGES ÉTRANGERS.

65. **A COMPLETE HISTORY OF LONDON, WESTMINSTER, AND SOUTHWARK**, etc., *Histoire complète de Londres, de Westminster et de Southwark*, avec des *Notices biographiques* sur quelques personnages marquans, tirées des registres publics, des Archives de la Cité, et d'autres sources authentiques et originales; par *John* BAYLEY, auteur de l'*Histoire de la Tour de Londres*, publiée par Souscription, en 3 volumes in-folio. Londres, 1824. Hurst, Robinson. Prix : 4 guinées.

Cet ouvrage, offre des garanties de succès, par son plan et par le nom de l'auteur auquel l'exécution en est confiée. Les deux premiers volumes, consacrés à l'Histoire de Londres exclusivement, contiendront : 1° l'Histoire générale, civile et ecclésiastique de cette ville, depuis sa fondation; ses cours de justice, ses lois, son gouvernement, ses priviléges, ses processions publiques, ses fêtes civiques, les anciens jeux, amusemens, mœurs et coutumes des citoyens ; des détails sur les maires, les shérifs, etc ; 2° la topographie générale de la ville, ses anciennes limites, ses fortifications, etc. Les antiquités romaines et autres, les écoles publiques, les institutions monastiques, etc.; les édifices publics, avec des observations sur leur architecture ancienne et moderne. Un Appendice contiendra les copies de toutes les chartes de la ville, et des compagnies d'utilité publique, etc., etc.

Ouvrages en langues étrangères publiés à Paris.

66. **COLLECTION DES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE**, mis en ordre et enrichis de Commentaires, de Notices Biographiques ; par WASHINGTON IRVING, auteur du *Sketch*

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les Ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

book, *Bracebridge hall*, etc., etc., publiés par souscription, chez A. et W. *Galignani*, libraires, rue Vivienne, et *Jules Didot*, aîné, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, à Paris.

Liste des Auteurs dont les ouvrages composeront la Collection.

Chaucer's select Works, 1 vol. —Donne's select Poems; Gower's select Poems; Howard's (Henry, Earl of Surrey) Poems; Wyatt's (Sir Thomas) Poems 1 vol. — Spenser's (Edm.) Poems, 2 vols. —More's (Sir Thomas, Lord Chancellor) *Utopia*; Raleigh's (Sir Walter) political Works and Poems; Sidney's (Sir Philip) Miscellanies and Poems, 1 vol. — Bacon (Lord Chancellor). His *Novum Organum*, with his Works in English (excepting his unfinished Works on Natural History, his treatises on Theology and Law), 3 vols.—Shakspeare's Works, with the most approved Commentaries and Notes, 12 vols. — Jonson's (Ben) select Works, 1 vol.—Beaumont and Fletcher's select Works, 2 vols. Hobbes on Government and Morals; Sidney's (Algernon) select Works, 1 vol.—Butler's (Samuel) poetical Works, 2 vols.—Clarendon's (Lord) Works, 8 vols. — Milton's poetical Works, 2 vols. Cowley's (Abr.) select Works; Prior's (Mat.) select Works; Waller's select Works, 1 vol. — Taylor's (Jeremy) select Works, 2 vols. — Temple's (Sir Wm.) select Works, 1 vol.—Dryden's poetical Works, 1 vol.—Locke's complete Works, excepting his theological Works and Letters, 5 vols. — Otway's Works, 1 vol. — Swift's historical, political, satirical, and poetical Works, 6 vols.—Shaftesbury's (Earl) Characteristics, 2 vols. —Addison's select Works, 4 vols. —Bolingbroke's (Lord) political and historical Works, 3 vols. — Watts's philosophical Works and Poems, 1 vol. — Young's Works, 2 vols. — Pope's Works, 5 vols. — Gay's select Works, 1 vol. — Richardson's Novels, 10 vols.—Montague's (Lady Mary W.) Letters, 2 vols. — Chesterfield's (Earl of) Letters, 2 vols. — Warburton's select Works, 1 vol. —Thomson's (James) Works, 1 vol. —Fielding's Novels, 5 vols. — Chatham's (Earl of) Works, 1 vol.—Johnson's (Dr Samuel) Works, 8 vols. — Hume's philosophical Works and History, with its Continuations, 15 vols. — Sterne's Works, 3 vols. — Akenside's poetical Works; Collins's poetical Works; Gray's poetical Works; Savage's poetical Works, 1 vol. — Armstrong's poetical Works; Beattie's poetical Works; Cotton's (Sir R.) poetical Works; Falconer's poetical Works, 1 vol. —Smolett's Works, 3 vols. — Robertson's Works, 8 vols.—Blackstone's Commentaries, 4 vols. — Smith's *Wealth of Nations*, 3 vols. —Crapone's Letters on the Mind; Gregory's Legacy to his Daughter; Pennington's Advice to her Daughter, 1 vol.—Goldsmith's miscellaneous Works, 4 vols.—Burke's select Works, 5 vols. — Cowper's Works, 1 vol.—Berkley's philosophical and political Works, 1 vol. —Blair's Lectures on Rhetoric and Belles Lettres, 2 vols. — Gibbon's Works, 12 vols. — De Lorme on the Constitution of England, 1 vol. —Paley's Moral Philosophy, 2 vols. —Junius's Letters, 2 vols.—Fox's (Chas. Jas.) select Speeches, 1 vol. —Pitt's (William) Select Speeches, 1 vol. — Ossian's Poems, 1 vol. — Burns's poetical Works, 1 vol. — Sheridan's (R. B.) Works, including a selection of his Speeches, 3 vols.—Erskine's (Lord Chancellor) select Speeches, 1 vol.—Mitford's History of Greece, 7 vols. — Stewart's (Dugald) philosophical Works, 3 vols. —Mackenzie's Novels, 2 vols. —Bloomfield's poeti-

cal Works; Wordsworth's poetical Works, 1 vol. — Campbell's poetical Works; Rogers's poetical Works, 1 vol.—Crabbe's poetical Works, 2 vols. — Southey's poetical Works, 3 vols.

Un ouvrage supplémentaire, en six volumes, sous le titre de *Mélanges de Littérature Anglaise*, contiendra une suite de morceaux rares, curieux, et intéressans, extraits de différens auteurs anglais anciens et modernes, dont les œuvres complètes n'offraient pas assez d'intérêt pour être placées dans la première collection. Ce supplément offrira aussi quantité d'articles détachés qu'on tirera de manuscrits de livres peu connus, et d'autres sources qui ne sont pas à la portée de la masse générale des lecteurs : il renfermera, par conséquent, une foule de morceaux neufs, piquans, et de pièces légères et gracieuses qu'on ne pourrait publier isolément.

Cette Collection sera publiée par livraisons mensuelles de deux volumes in-8°, d'environ 500 pages chacun. On pourra souscrire pour la Collection entière ou pour des ouvrages séparés. Les Éditeurs n'ont point indiqué d'ordre de publication pour les ouvrages dont la liste est ci-dessus, voulant, pour satisfaire aux désirs de leurs souscripteurs, réimprimer d'abord ceux qui leur seront demandés avec le plus d'empressement. Pour être Souscripteur, il suffit de se faire inscrire et de payer le prix des diverses livraisons, au fur et à mesure qu'elles paraîtront. Le prix de chaque volume, papier superfin, épreuve de portrait avec la lettre, est fixé à 7 fr. Papier vélin, format cavalier, portrait avant la lettre, 10 fr. Grand papier vélin avec portrait avant la lettre, sur papier de Chine et l'eau forte, 18 francs.

Ouvrages traduits en français.

67. LA SAINTE BIBLE, renfermant *L'Ancien* et le *Nouveau Testament*; avec des Notes explicatives, des Réflexions pratiques et de nombreux parallèles. Par Thomas Scott. *Traduit de l'Anglais*, sur la *cinquième édition*, stéréotypée à Londres, 1822. Les souscripteurs paieront les livraisons successives, en les recevant, à raison de 15 centimes par feuille d'impression in-4°, et 20 centimes *franc de port*, par la poste, dans toute l'étendue de la France; ce prix, calculé aussi bas que possible, sera augmenté pour les non-souscripteurs. Le prix de chaque livraison sera marqué sur la couverture. L'ouvrage entier formera 6 vol. in-4°. Le nom de MM. Firmin Didot, aux presses desquels il sera confié, est une garantie suffisante de l'excellence de l'exécution typographique. L'Évangile selon saint Mathieu va être mis sous presse sans retard. On souscrit à Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, et chez H. Servier, rue de l'Oratoire St-Honoré, n° 6. A Londres, chez Treuttel et Würtz, n° 30, Soho Square. A Strasbourg, même maison, rue des Serruriers. A Amsterdam, chez Dufour et d'Occagne.

OUVRAGES FRANCAIS.

68. VOYAGE PITTORESQUE DANS LE MIDI DE LA FRANCE *sur la Saône, le Rhône, le Canal du Midi, et dans les Pyrénées*, fait en 1802, par M le marquis de Brantes, officier-supérieur de cavalerie, chevalier de la Légion-d'honneur, et commandeur des

ordres du Phœnix de Hohenlohe; dessiné par Massacr, et publié par A*** D***.

Cet ouvrage, remarquable par la quantité et la beauté des planches, sera publié en 36 ou 40 livraisons au plus, et imprimé, texte et planches, sur grand papier vélin. Chaque livraison sera composée de huit planches, accompagnée d'un texte explicatif. L'exécution des planches, qui seront lithographiées, est confiée à d'habiles artistes en ce genre, et le texte sera imprimé par M. Lebel, imprimeur du Roi. Tous les dessins étant faits, la publication de l'ouvrage n'éprouvera ni retard ni interruption. Les livraisons de cet ouvrage seront exactement publiées de mois en mois, à dater de novembre. Le prix de chaque livraison est fixé ainsi qu'il suit : Papier vélin, grand in-4°, 10 fr. ; papier vélin, grand in-4°, figures coloriées, 20 fr. ; papier vélin, grand in-4°, figures tirées sur papier de Chine, 20 fr. ; papier vélin grand in-4°, figures tirées sur papier de couleur et rebaussées de blanc, 20 fr. ; papier vélin, grand in-folio, 15 f. ; papier vélin grand in-folio, figures coloriées ; 25 fr. ; papier vélin, grand in-folio, fig. tirées sur papier de Chine, 25 fr. ; papier vélin, grand in-folio, fig. tirées sur papier de couleur et rehaussées de blanc, 25 fr. On souscrit à Paris, chez Arthus Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n° 23, et chez les principaux libraires de la France et de l'Étranger

69. ŒUVRES COMPLETES DE MONTESQUIEU, avec les remarques de divers commentateurs et des notes inédites, précédées de son éloge, par d'Alembert ; et suivies des Tableaux analytiques de l'esprit des lois ; par M. Théodore Regnault, avocat à la cour royale de Paris. *Nouvelle édition*, ornée d'un très-beau portrait. Un volume in-8°, imprimé sur papier grand raisin, demi-vélin superfin ; plus, 32 tableaux. Cette magnifique édition, la plus complète et la plus correcte qui ait été publiée, joint à cet avantage celui bien plus grand de réunir dans un seul volume les œuvres complètes du grand législateur du genre humain. M. Regnault a bien voulu nous permettre d'y joindre ses tableaux analytiques de l'*Esprit des Lois*, ce qui double le mérite de notre publication. Pour en faciliter l'acquisition, nous délivrerons l'ouvrage en trois parties ; la première, le 25 décembre ; la deuxième, le 25 janvier ; la troisième, le 25 février. Le prix de chacune est fixé à 11 francs, et par la poste 12 fr. 50 c. L'ouvrage étant terminé, les personnes qui désireraient l'avoir tout de suite, le paieront à Paris 30 francs, broché ; cartonné très élégamment par Bradel, 32 fr. On vend séparément, en faveur des acquéreurs de toutes les éditions de Montesquieu, les *Tableaux analytiques de l'Esprit des Lois*, un volume petit in-fol. bien cartonné, prix avec le portrait de Montesquieu, 8 fr. 50 c. ; sans portrait, 7 fr. 50 c. Paris, 1824 ; chez *Bavoux*, libraire, rue Git-le-Cœur, n° 4.

PARIS. IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, rue de la Harpe, n° 78.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTIONS SUR LA GRÈCE,

POUR L'INTELLIGENCE DES ÉVÉNEMENS QUI SE PRÉPARENT DANS CETTE PORTION DE L'EUROPE (1).

Il semblerait que, parmi les nations chrétiennes de l'Europe, qui toutes sont plus ou moins civilisées, qui jouissent toutes, sinon de la liberté, au moins d'un gouvernement tempéré, qui toutes détestent le fanatisme et la férocité des sectateurs de Mahomet, on ne devrait pas rencontrer deux opinions sur la lutte maintenant engagée entre les Grecs et les Turcs. Il n'en est pas ainsi. Des personnes qui voient avec terreur les

(1) Nous avons puisé une grande partie de ces notions dans trois articles, signés *Philalethès*, qui ont été publiés dans l'*Anthologie*, journal littéraire qui s'imprime à Florence, et qui est fort digne de l'attention de tous les amis des lumières.

progrès de la civilisation et de la liberté ; d'autres à qui une sotte jalousie de commerce, fait redouter la concurrence des Grecs dans ce qui a rapport à l'industrie, forment des vœux secrets pour leurs barbares oppresseurs. Elles cherchent dans les rapports de quelques voyageurs de mauvaise humeur, dans quelques vices nationaux d'un peuple que ses malheurs suffiraient pour recommander à notre intérêt, des motifs pour justifier une opinion véritablement sacrilége, puisqu'elle tend à favoriser l'ascendant de la barbarie sur la civilisation, de la force sur l'équité, de Mahomet sur Jésus-Christ. Ces personnes ne font pas attention non plus que les défauts qu'elles reprochent aux Grecs ne sont pas une raison pour violer à leur égard les saintes lois de l'humanité ; et que ces défauts résultent en grande partie de l'esclavage même dont les Grecs cherchent à s'affranchir.

Quoi qu'il en soit, le nombre des hommes qui s'intéressent à la cause des Grecs et désirent leurs succès, est heureusement le plus considérable. Il embrasse tous ceux qui, dans toute l'Europe, sont amis des lumières, tous ceux qui souhaitent du bien à leurs semblables. Ils suivent avec anxiété le cours des événemens de cette lutte. Ils seront sans doute bien aises d'en connaître plus particulièrement le théâtre et les acteurs.

La Turquie d'Europe qui fixe depuis quatre ans les regards du monde civilisé, est habitée par plusieurs peuples, différens d'origine, de religion et de langage. Le grand seigneur les gouverne par droit de conquête ; mais, son autorité n'étant fondée que sur la force brutale, il n'est obéi qu'aux lieux où il est le plus fort. La partie méridionale de la Grèce qui a secoué son joug, est le pays des anciens Hellènes qui l'habitaient déjà, plus de quinze cents ans avant Jésus-Christ, lorsque diverses colonies, venues de l'Égypte, de la Phénicie et de la Phrygie, se mêlèrent aux indigènes et introduisirent chez eux des arts encore dans l'enfance à la vérité, mais qui trouvant un sol favorable,

firent des progrès rapides, et amenèrent enfin la plus haute civilisation.

Telle fut l'origine de la nation grecque; elle se partagea en plusieurs états qui furent tantôt unis par un lien fédéral, tantôt divisés par des guerres intestines. C'est dans l'histoire qu'il faut voir l'éclat dont cette nation brilla dans la guerre et dans la paix; son déclin qui commença, lorsqu'elle devint une province de l'empire romain; sa conversion au christianisme sous Constantin qui, donnant son nom à la ville de Bysance, en fit la capitale de l'empire romain d'Orient, et finalement son asservissement total, lorsque les Turcs envahirent l'Europe.

On confond assez généralement, en Europe, les Turcs avec le reste des musulmans, ou sectateurs de Mahomet, qui forment plusieurs grandes nations, et sont répandus en très-grand nombre en Asie et en Afrique, depuis les bords du Gange jusqu'à la côte de Guinée.

Les Turcs étaient une peuplade tartare, ou, pour s'exprimer plus correctement, *tatare*, que les khalifes de Bagdad, successeurs de Mahomet, prirent à leur solde, et qui embrassèrent l'islamisme. Un gouvernement se trouve toujours mal d'appeler pour sa défense une milice étrangère. Celle-ci déchira l'empire des khalifes qui se partagea en plusieurs principautés, dont les unes, sous le nom de *Maures*, conquirent d'abord les côtes fertiles de l'Afrique sur la Méditerranée, et ensuite l'Espagne; tandis que d'autres soutinrent en Égypte et en Syrie, l'effort des croisés. Les Arabes d'Espagne conservèrent long-tems une assez haute civilisation; mais le reste de l'empire des khalifes, pillé, ravagé, opprimé par les Turcs, qui eurent soin d'appeler dans ces contrées policées le reste de leurs compatriotes, devint barbare comme eux. A la tête d'une de leurs hordes, se trouva le père du fameux Osman; la cour d'Iconium en Cappadoce l'avait pris à sa solde, et il finit par se faire souverain de cette principauté. Osman lui succéda, règna avec beaucoup

de gloire et conquit tout le reste de l'Asie mineure. Il se prétendit successeur des anciens khalifes, et, en cette qualité, dépositaire de la foi musulmane. Comme les familles des anciens khalifes sont éteintes, personne ne dispute plus ce titre aux sultans actuels, descendans d'Osman, qui réunissent par-là le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. C'est du nom de cet Osman, ou plutôt *Othman*, que les Turcs ont pris le nom d'Osmanlis, ou Ottomans, le seul qu'ils avouent; car, pour le nom de Turcs, ils le récusent.

Leur orgueil égale leur ignorance. Ils sont persuadés que la terre entière a été promise à Mohammed, que nous appelons Mahomet, et dont ils sont les enfans chéris. Tout ce qui n'est pas musulman est leur ennemi; un peuple chrétien, suivant eux, ne conserve son pays que provisoirement, et en attendant qu'ils aient trouvé une occasion favorable de prendre possession de leur domaine et de multiplier le nombre des fidèles. Ce but, dans leur opinion, justifie toutes les violences, absout de la rupture de tous les traités.

C'est pour cette raison que les chrétiens de toutes les sectes, qui demeurent en Turquie, non-seulement sont exclus de tous les droits politiques, mais sont privés des garanties les plus nécessaires à l'existence de la société. Leur honneur, leurs propriétés, leur vie, sont une proie légitime, non-seulement pour les gouvernans, mais pour le dernier des musulmans. Cette domination violente et stupide a produit ses effets en Grèce, c'est-à-dire, la misère et la dépopulation. « J'ai parcouru deux fois la Grèce, dit l'écrivain qui signe *Philalethès*, de 1800 à 1817; et quand j'ai eu l'occasion de revoir les mêmes provinces, quinze ans après les avoir vues pour la première fois, j'ai été frappé du déclin de ces tristes contrées, et je me suis demandé ce qu'elles deviendraient, si cet ordre de choses devait durer jusqu'à la fin du siècle ! »

Le principal foyer des Osmanlis est le centre de l'Asie mi-

neure. C'est là que fut leur premier établissement ; c'est là seulement qu'ils sont supérieurs en nombre aux autres habitans. La destruction presque entière des chrétiens qui habitaient ces contrées, pendant l'existence de l'empire romain d'Orient, a contraint ces Turcs de cultiver la terre et quelques arts imparfaits. Ils sont, par cela même, plus pacifiques que les autres Osmanlis qui les méprisent. Parmi eux se trouvent des Turcomans, c'est-à-dire, de ces tribus de Tatars nomades qui sont la souche de tous les Turcs et qui ont conservé les mœurs de leurs ancêtres. Ils s'occupent principalement de leurs troupeaux et s'inquiètent peu de l'existence de l'empire ottoman. Ils diffèrent en cela de ceux qui sont près des côtes, et qui, ayant trouvé là des villes commerçantes et une population grecque, y sont sur le même pied que les Turcs d'Europe. Ils sont armés, maîtres des places fortes, et vivent des contributions qu'ils font payer aux chrétiens.

Quant aux musulmans de la Mésopotamie, de la Syrie et de la côte de Barbarie, comme ils sont d'origine arabe et qu'ils ont été assujétis par les Osmanlis, ils ne les aiment pas; mais ils sont liés par une foi commune et révèrent dans le sultan de Constantinople, le successeur du Prophète.

Leur droit public est entièrement fondé sur le Koran; et comme les interprètes d'un livre sacré sont les théologiens, les théologiens sont, parmi les Turcs, les seuls docteurs en droit. C'est ce qui forme le corps des *oulémas* (*ulémas*) dans lequel sont pris tous les *Cadis*, ou juges de l'empire. Les principaux de ce corps sont les *muphtis*, et leurs décisions se nomment *fetfa*. Elles sont quelquefois redoutées du sultan lui-même. Les juges subalternes sont nommés par le grand mupht; ils achètent leurs places et la font payer aux malheureux plaideurs.

Les janissaires sont proprement l'infanterie de l'armée turque. Pour avoir part aux distributions auxquelles elle donne droit, tous les jeunes Turcs qui ont trop d'orgueil et trop peu

d'industrie pour travailler, se font inscrire dans une compagnie de janissaires. Ils forment en conséquence une sorte de populace armée, fort redoutable pour les habitans et même pour ses supérieurs. Mais on comprend combien il est difficile de réformer ce corps. On a vu, chez les peuples chrétiens, des gouvernemens acheter le repos en soldant des prolétaires; ici, ces prolétaires sont armés et sont animés d'une ferveur religieuse.

De la Grèce proprement dite les seules parties généralement insurgées, sont l'ancien Péloponnèse, la province connue dans la géographie moderne sous le nom de Livadie, qui comprend l'ancienne Phocide, la Béotie et l'Attique; et de plus la majeure partie des îles de l'Archipel. Il y a même, dans le Péloponnèse, des places fortes où les Osmanlis tiennent encore, telles que Patras et Coron, parce que la cupidité de quelques sujets anglais et autrichiens les alimente; mais elles ne peuvent manquer de tomber aux mains des Hellènes. Cette étendue de pays paraît petite, si on la compare à l'Albanie, ou ancienne Épire, à la Thessalie et à la Thrace qui obéissent encore aux Turcs; mais l'insurrection paraîtra bien grave, si l'on considère la supériorité décidée de la marine des Hellènes sur celle des Turcs, le nombre des Grecs qui habitent les parties qui ne sont pas encore insurgées, nombre deux ou trois fois plus considérable que celui des Osmanlis, enfin le déclin de la puissance ottomane.

De Tott, Volney et plusieurs autres auteurs de beaucoup de mérite, ont fait remarquer les causes de ce déclin, qu'il faut attribuer principalement à l'incapacité des sultans, depuis qu'ils ont abandonné les camps pour être élevés, pour vivre et mourir dans le sérail; à l'ignorance des Turcs, résultat de leur orgueil et de leur religion (1); d'où provient leur immobilité au

(1) Un des principaux osmanlis affirmait un jour, devant Bonaparte, que tout se trouvait dans le Koran : *Le service du canon s'y*

milieu des progrès de l'Europe; à leur détestable gouvernement dont le principe est d'abuser de tout et de ne savoir employer que la perfidie (1) (qui ne sert plus à rien du moment que la méfiance est éveillée), et la force matérielle (qui est toujours obligée de céder à l'ascendant de l'intelligence et des arts). Ils sont perpétuellement attaqués du côté de l'Asie par les Persans qui sont de la secte d'Ali, tandis que les Osmanlis suivent la secte d'Omar; les pachas ou gouverneurs de province, du moment qu'ils se sentent assez forts pour résister aux ordres du sultan, se rendent indépendans du gouvernement central, qui se trouve par-là privé de troupes et de contributions.

Les Grecs habitans des provinces septentrionales n'ont pas encore osé remuer. Ils sont plus près du gouvernement; les campagnes, toujours désarmées, y sont inondées de troupes. Dans les villes, outre les garnisons, les Grecs, également désarmés, sont en plus petit nombre que dans les campagnes, relativement au nombre des Turcs. Dans la capitale, le nombre des Turcs excède beaucoup celui des Grecs. Ceux-ci habitent le *Phanar* (2), quartier de Constantinople qui leur est plus spé-

---

trouve-t-il? lui demanda le général en souriant. Le Turc resta un moment interdit; puis, avec gravité répondit : *Oui, puisque tout s'y trouve.*

(1) On peut citer beaucoup de traits de bonne foi, de générosité, d'hospitalité de la part des Turcs. Ils sont justes, ils sont même doux dans leurs rapports de famille; ils sont dévoués dans leurs attachemens; mais dissimulés, artificieux et cruels, dans leurs rapports avec la société et les étrangers. Le bien public n'est rien pour eux; l'idée leur en est étrangère, et le nom inconnu. Ils sacrifient tout à leurs préjugés religieux, à leur fortune, à leur pouvoir, et à leurs intérêts personnels.

(2) Le *Phanar* est dans l'extrémité de la ville qui est opposée au sérail. Parmi les Grecs qui l'habitent, il y a des familles fort

cialement affecté; placés sous la main du sultan et des janissaires, ils sont quelquefois obligés de faire des démonstrations en faveur de leurs maîtres, contre leurs compatriotes et leurs coréligionnaires; on les accuse d'être courtisans, et c'est parmi eux que le sultan choisit d'ordinaire les hospodars, ou gouverneurs de la Valachie et de la Moldavie, de même que les patriarches et autres fonctionnaires qui, d'après les traités, doivent être pris parmi ses sujets grecs et chrétiens. Mais la manière cruelle dont les derniers patriarches et les principaux Phanariotes ont été traités, fait voir que le gouvernement turc se défie de leur fidélité. A vrai dire, il se défie de tous les chrétiens, et regarde comme ses ennemis secrets, les cabinets de l'Europe même les plus enclins à favoriser sa cause.

On ne saurait douter de la sympathie qui existe entre les Grecs encore soumis au sabre turc et leurs compatriotes devenus indépendans; on ne saurait douter de leur désir de se réunir à eux, à la première occasion favorable. Les misères que les Grecs ont à souffrir de la part des Turcs, remplissent les relations des voyageurs; et ces misères se sont accrues depuis l'insurrection. Les sujets soumis ont été victimes de la fureur excitée par les sujets rebelles; les armées ottomanes, si indisciplinées et si féroces, ont inondé les provinces; le poids des contributions qui pèse presque uniquement sur les Grecs, s'est trouvé accru de la portion du fardeau qu'ont secoué les provinces insurgées.

---

riches, mais qui, dans la crainte des pillages et de l'incendie, cachent le luxe de l'intérieur de leurs maisons, sous des dehors misérables. Leur position, depuis le commencement de l'insurrection, est des plus critiques. Ils souhaitent les succès des Hellènes; mais ils sont forcés d'en paraître affligés, et ils sont toujours victimes de la rage que ces succès excitent dans le gouvernement et parmi la populace.

Indépendamment des maux qu'ils ont à souffrir, les Grecs sont animés d'un sentiment national très-vif et dont il n'est pas difficile d'assigner les causes. Les Osmanlis n'ont pas soumis la Grèce en peu de tems, ni même en peu d'années. Partout où la disposition des lieux a offert quelqu'appui, on a résisté au courage aveugle et fanatique des musulmans. Le Péloponnèse ne s'est entièrement soumis qu'au commencement du siècle dernier; et même les Maïnotes qui habitent des montagnes qui en font partie, les Sfaquiotes de l'île de Candie, plusieurs peuplades de l'Épire, d'autres qui habitent le Pinde, les montagnes de la Thessalie et de la Macédoine, n'ont jamais pu être complétement réduits. Si les Osmanlis n'avaient pas offert des conditions tolérables aux autres, il est possible qu'ils eussent été forcés de renoncer à s'établir en Europe. Ils unirent dans les premiers tems, selon l'occasion, la modération à la férocité. Ils permirent aux Grecs l'exercice de leur religion, et comme dans un pays qui subit le joug militaire, et qui par conséquent a des contributions à payer, l'intérêt du vainqueur est d'en laisser la répartition aux magistrats du peuple, parce qu'ils savent mieux que les étrangers où se trouve l'argent, les Grecs conservèrent le choix de leurs officiers municipaux. On leur laissa même leur législation civile; mais cette promesse fut violée, sous prétexte que des musulmans ne peuvent reconnaître d'autres lois que celles de Mahomet. Les Grecs, pour éviter le malheur d'être jugés entre eux à la turque, ont mieux aimé se soumettre au jugement des évêques assistés de leurs chanoines et des notables de chaque district. Les sentences de ces espèces d'arbitres, sont généralement justes et bien exécutées. Celui qui appellerait de leurs décisions aux autorités turques, serait noté d'infamie et excommunié. Ces sentences se rendent gratuitement et conformément aux lois du Bas-Empire, dont le recueil avait été fait avant la prise de Constantinople. Ce gouvernement municipal et l'heureuse influence

des dicastères ecclésiastiques, ont adouci en partie ce que la domination turque a d'affreux, et n'ont pas peu contribué à conserver parmi les Grecs cette nationalité qui les a préparés à un meilleur ordre de choses. Le déclin des Turcs, l'ascendant toujours croissant des autres peuples d'Europe, ont aussi contribué à soutenir les espérances des Grecs; et il est à remarquer que, depuis les victoires du prince Eugène de Savoie, qui ont mis un terme à leur accroissement, et signalé le commencement de leur décadence, il y a eu beaucoup moins d'apostasies; maintenant, rien n'est plus rare que de voir un Grec embrasser le mahométisme, malgré les avantages qu'on a soin de leur assurer dans ce cas.

Les Grecs sont demeurés attachés à leur religion, précisément à cause des persécutions qu'elle leur attire. Ils savent d'ailleurs apprécier ce qu'elle a de bon. L'église d'Orient, comme toutes les églises chrétiennes, la catholique exceptée, admet le mariage des prêtres; tous les curés, étant pères de famille, sont tous citoyens. La même église n'admet que deux sortes de moines; encore sont-ce des moines travailleurs, et qui, par conséquent, ne sont pas à charge à leurs concitoyens. Il y a peu de tartufes parmi les ecclésiastiques, parce qu'il y a peu d'intolérance dans la nation, et qu'elle est fort habile à reconnaître l'hypocrisie.

La nation grecque, malgré ses trois cents ans d'esclavage, a donc conservé son caractère national. La politique turque, en faisant tomber les têtes et en confisquant les biens des familles qui acquéraient trop d'importance par leur savoir ou leurs richesses, n'a pu arrêter les développemens auxquels cette nation aspirait sans cesse. Elle est naturellement portée pour la civilisation; elle était témoin des progrès des autres peuples et rougissait du joug sous lequel elle était asservie.

Achevons de parcourir les provinces de la Turquie d'Europe où l'insurrection n'a pas encore éclaté, du moins complétement.

Les Albanais forment une portion importante de la population de la Grèce, et, quoique très-voisins de l'Italie et des possessions autrefois vénitiennes, puis françaises et maintenant anglaises, ils sont peu connus. On n'est point d'accord sur leur origine, et leur caractère est encore équivoque. Cependant, il est fort nécessaire d'asseoir ses idées sur ce peuple, qui ne peut manquer de jouer un rôle important dans la révolution qui s'opère. Les Albanais habitent plusieurs portions de l'ancienne Épire qui était séparée du reste de la Grèce par la chaîne du Pinde et s'étendait le long de la mer d'Ionie. Lorsque l'empire de Constantinople tombait en lambeaux, au xv^e^ siècle, l'Albanie était devenue une principauté gouvernée par la famille des Castriots. La Grèce se trouvant inondée de Turcs, et ces petits princes ne pouvant résister aux forces d'Amurath, Castriot se soumit, à condition de payer un tribut, et fut obligé de livrer ses quatre fils comme otages au sultan. Trois d'entr'eux moururent durant cette captivité; et le dernier, George Castriot, âgé seulement de neuf ans, resta entre les mains des Turcs, fut élevé dans leur religion et reçut d'eux le nom turc de *Scander-bey* (seigneur Alexandre) d'où nos écrivains d'Europe ont fait Scanderberg. Il se distingua dans les guerres qu'Amurath fit en Hongrie; mais il déserta la cause des musulmans, rentra dans la principauté de ses pères, et devenu défenseur des chrétiens, ses succès mêlèrent beaucoup d'amertume aux triomphes de Mahomet II.

L'histoire de leur principal chef, son courage, ses talens pour la guerre, la religion musulmane qu'il professa d'abord, les honneurs qu'il y acquit et son apostasie en faveur de la religion chrétienne, expliquent, jusqu'à un certain point, ce qu'on aperçoit d'équivoque dans la conduite et les opinions de ses compatriotes. Quoique la majeure partie des Albanais aient embrassé la religion de Mahomet, ce sont de mauvais musulmans; mais comme tous les peuples défendus par des

montagnes, ils sont très-indépendans et très-belliqueux. Ils méprisent les Turcs qui les haïssent et se méfient d'eux en toute occasion. Les Grecs les nomment *Arvanites*, d'où les Turcs ont fait *Arnaut*, et les Français *Arnautes*.

Les Albanais chrétiens, qui méritent de reprendre leur ancien nom d'Épirotes, n'ont pas montré moins d'indépendance. On se rappelle les malheurs de Parga. (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. VII, pag. 418-464, et t. VIII, pag. 17-32, une *Notice historique* fort étendue *sur Parga et sur Ali-Pacha.*) Le terrible Ali, pacha de Janina, n'a jamais pu les soumettre complétement; les Souliotes, habitans d'un petit canton aux portes de sa capitale, lui ont résisté pendant plusieurs années avec une constance héroïque, et ont tous péri, sans en excepter les femmes et les enfans, plutôt que d'obéir à un maître.

Ali-Pacha, tout avide de pouvoir et d'argent qu'il était, et malgré les moyens atroces qu'il employait pour se satisfaire, favorisait le commerce et les relations de ses sujets avec les Européens. Janina était devenue une des villes les plus opulentes et les plus civilisées de la Grèce. Les Épirotes, devenus plus riches, avaient, plus que les autres Grecs, le goût des lettres. Il n'y avait presque pas en Épire un village qui n'eût son école où l'on enseignait à lire et à écrire; les écoles, les bibliothèques et autres établissemens publics de Janina étaient célèbres dans toute la Grèce; les fils des principales familles, et plusieurs hommes de mérite, envoyés aux frais des citoyens aisés, suivaient les cours publics de Paris et des villes d'Italie. Cependant, la férocité d'Ali, pendant un règne de quarante ans, marqué par des actes innombrables de cruauté, avait fait fuir un grand nombre de familles épirotes. Beaucoup d'entre elles se sont répandues dans la Béotie, dans l'Attique, aux environs de Corinthe et d'Argos. Les îles d'Hydra et de Spezzia, en sont principalement peuplées.

La chute d'Ali-Pacha a été plus fatale encore aux Épirotes

que ses excès. Les Osmanlis, pour réduire ce pacha rebelle, ont dû l'attaquer avec toutes leurs forces, et leur présence est toujours accompagnée de la destruction. Quoique, dans cette occasion, ils aient été aidés par les Épirotes qui soupiraient après la mort de leur tyran, il n'a pas été plutôt massacré, que les Turcs ont incendié la cité florissante de Janina et les pays adjacens. Sans les Albanais musulmans qui étaient avec eux, les Turcs passaient au fil de l'épée toutes les familles chrétiennes. Celles qui ont cherché un refuge dans les parties de la Grèce où dominaient encore les Osmanlis, ont été massacrées, comme étant sujettes d'Ali dont elles étaient les victimes. Un petit nombre d'entre elles ont cherché un refuge dans les îles Ioniennes occupées par les forces anglaises et où commandait le major-général Maitland, qui les a inhumainement repoussées. Pour comble de maux, la banqueroute de la banque de Venise leur a fait perdre les fonds considérables qu'elles y avaient placés pour les mettre à l'abri de la rapacité d'Ali.

Les provinces d'origine slave qui sont situées au nord de la chaîne du mont Hémus, étaient étrangères à l'ancienne Grèce; cependant, elles ont avec elle de fort grands rapports. Elles faisaient, comme la Grèce, partie de l'empire romain d'Orient, et professaient la même religion; beaucoup de colonies grecques s'y étaient formées et y avaient introduit les arts et la littérature de leur patrie; enfin, elles ont été confondues dans l'oppression que les Turcs ont exercée sur les contrées de l'Europe dont ils se sont rendus maîtres. Elles vont du golfe de Venise à la mer Noire, et composent sur les rives méridionales de la Save et du Danube, les provinces de Bosnie, de Servie et de Bulgarie; sur les rives septentrionales de ce dernier fleuve, sont les provinces de Valachie et de Moldavie. Depuis le déclin de la puissance ottomane, l'Autriche d'une part, la Russie de l'autre, par des guerres et des traités, ont repris sur les Turcs une partie de ces provinces, et avaient influé sur la

situation politique de quelques autres. La Porte ottomane s'était engagée, par exemple, à ne choisir que parmi les chrétiens grecs, les hospodars, ou gouverneurs de la Valachie et de la Moldavie; et maintenant la Russie insiste pour que les Turcs retirent de ces deux provinces leurs forces militaires; mais les Turcs éludent les promesses qu'ils ont faites à cet égard; car ils redoutent, non sans raison, la puissance russe.

On a comparé, pour le climat et la fertilité, à la Lombardie et aux bords du Pô, les pays qui avoisinent le Bas-Danube; et, sous un bon gouvernement, ce serait une des portions de l'Europe les plus florissantes; mais les paysans, tous serfs comme ceux de la Russie et de la Pologne, sont à la merci des boyards, ou seigneurs, et les uns comme les autres, sont à la merci de la soldatesque turque. Un de leurs hospodars, de la famille des Maurocordati, a introduit dans ces provinces la culture du maïs, qui fait maintenant le fond de la nourriture de leurs habitans, et par l'influence de ce gouverneur, la servitude s'était fort adoucie et la culture des lettres y avait fait de grands progrès. Les familles aisées de la Valachie, de la Moldavie et même de la Bulgarie et de la Servie, venaient puiser leur instruction et souvent formaient des établissemens dans la Grèce méridionale. Tels sont les rapports qui unissent ces différentes populations.

Les Juifs sont partout et ne sont de fidèles compagnons nulle part. Également ennemis par leur religion des musulmans et des chrétiens, ils sont par leur adresse les meilleurs agens que les premiers puissent employer pour dépouiller les seconds.

Il est fort difficile d'évaluer le nombre des habitans de ces divers pays. Les Turcs ne tiennent point de registres des naissances et des décès, et se figurant qu'un dénombrement quelconque est une œuvre peu agréable aux yeux de Dieu, ils ne tiennent point de contrôle, même de leurs armées. L'écrivain qui signe *Philalethès*, d'après les renseignemens qu'il a

pu recueillir sur les lieux, évalue ainsi la population de la Turquie d'Europe encore esclave :

Celle de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace et de l'Épire à . . . . . 4,000,000 d'habitans.
Des montagnards albanais 500,000
Des peuples d'origine slave, des Moldaves, des Valaques. 3,200,000
Des Juifs, des Arméniens, etc. . . 300,000

formant ensemble huit millions d'habitans, parmi lesquels il ne pense pas qu'il faille reconnaître plus de trois millions d'Osmanlis. Ces nombres sont indépendans de la population de la portion insurgée de la Grèce, sur laquelle on n'a point encore assez de renseignemens, mais où il sera facile d'en recueillir un peu plus tard.

Les suites de cette insurrection sont encore enveloppées des voiles de l'avenir. Les Hellènes ont déployé une énergie et des talens dignes des plus beaux tems de la Grèce. Ils ne peuvent pas rentrer sous le joug; ils voudraient le reprendre, que la chose serait impossible. Ils savent que les Turcs ne leur pardonneront jamais,

> Et qu'une mort sanglante est l'unique traité
> Qui reste entre l'esclave et le maître irrité.

Ceci n'est point une guerre ordinaire où il est question de conserver ou de rendre un territoire. Ceux qui ne se déclarent pas pour les Grecs, se déclarent pour les Turcs, et ceux qui se déclarent pour les Turcs, souscrivent à l'entière extermination des Hellènes, d'un peuple de chrétiens, descendans de la nation la plus illustre des tems anciens, de celle à qui nous devons notre civilisation et qui vient de se montrer digne de ses ancêtres. Et en faveur de qui signent-ils la mort de cette population opprimée sans pitié depuis quatre siècles ? en faveur des éternels ennemis du nom chrétien et de toute civilisation; en

faveur d'une peuplade barbare. qui nous méprise et à qui les succès seuls manquent pour nous réduire nous-mêmes à l'état des esclaves que nous allons racheter sur les côtes d'Alger.

Mais faut-il d'un autre côté consentir à l'entière destruction des Osmanlis, puisque ces deux peuples ne peuvent plus respirer le même air ? Non : les Hellènes ne peuvent être repoussés de leurs foyers; où iraient-ils ? Les Turcs, si l'Europe le veut, peuvent être renvoyés aux lieux d'où ils sont sortis; ou, si l'on ne juge pas à propos de les poursuivre jusqu'aux bords de la mer Caspienne, d'où ils sont venus avec le dessein avoué d'égorger tous ceux d'entre nous qui ne voudraient pas prendre le turban, ne peut-on pas tout au moins les rejeter en Asie ? La seule Asie mineure qui nourrissait autrefois vingt-millions d'habitans, qui n'en compte pas deux maintenant, ne peut-elle nourrir encore trois millions de Turcs qui sont la honte de l'Europe ?

Des négocians craignent la concurrence des Hellènes, nouveau peuple industrieux qui envoie déjà des bâtimens de commerce jusque dans la Tamise ; il en remplira, disent-ils, tous les ports de l'Europe, au détriment de nos navigateurs... Pauvres gens ! La marine marchande des États-Unis a-t-elle détruit la marine marchande des Européens ? Avez-vous moins de commerce maritime, depuis que des ports se sont ouverts à New-York, à Baltimore, à Boston ? — Mais, quand les Grecs auront des manufactures, ils n'achèteront plus nos produits...—Quand les Grecs auront des manufactures, ils auront une population compacte qui croîtra en nombre et en richesse, sous la protection d'un gouvernement régulier. Au lieu de huit millions de consommateurs pauvres, vous aurez vingt millions de consommateurs riches, dont les besoins feront la prospérité de vos entreprises, et avec lesquels vous aurez des relations nombreuses et lucratives, sans redouter les avanies des pachas.

D'autres personnes élèvent des difficultés diplomatiques. Les

puissances européennes, toujours jalouses les unes des autres, pourront-elles souffrir la prépondérance que quelques-unes d'entre elles prendront chez ce peuple nouveau ? Hé ! peuvent-elles empêcher la prépondérance que les unes ou les autres ne manqueront pas de prendre sur ces stupides Turcs dont la puissance ne peut se soutenir sans leur secours, et dont la dépouille fait envie à toutes ? La Turquie est une pomme de discorde autour de laquelle les Européens verseront leur sang et dépenseront leurs trésors. L'Angleterre voudra avoir les Dardanelles pour être assurée d'aller trafiquer à Constantinople. La Russie ne voudra pas que son commerce de la mer Noire soit tenu sous clef par l'Angleterre. Si les deux Bosphores étaient ouverts pour tout le monde, sous la garantie de l'une et de l'autre puissance, ils ne seraient un sujet de querelle pour aucune des deux.

Et même, en flattant la vieille marotte de la diplomatie européenne, qui cherche toujours à augmenter ses domaines en étendue, plutôt qu'en prospérité, ne peut-on, dans l'affranchissement de la Grèce, réserver quelques gâteaux pour Cerbère ? Les Hellènes n'ont aucunement besoin des provinces situées au delà du mont Hémus. Depuis long-tems la Russie convoite la Moldavie et la Valachie ; l'Autriche médite de longue main la possession des rives méridionales de la Save et du Danube : Ne pourrait-on pas les satisfaire ? ou, si d'autres puissances moins voisines, voyaient un semblable agrandissement d'un œil jaloux, pourquoi ne formerait-on pas, des mêmes provinces, un état indépendant, sous la garantie de l'Autriche et de la Russie ? Ce qui serait certainement beaucoup plus sage, beaucoup plus favorable à la prospérité de ces mêmes contrées, et au fond plus avantageux pour la Russie et pour l'Autriche elles-mêmes.

Quant aux Hellènes, ils ont conquis leur indépendance et ils la conserveront. Nul usurpateur ne saurait être pour eux plus

sévère que le Turc, et trois siècles de domination turque n'ont pu les dompter. J. B. Say.

NOTICE

SUR LE NOUVEAU RÉGIME ADOPTÉ DANS LE BAGNE DE TOULON.

Chez la plupart des nations, la justice criminelle n'a eu long-tems pour but que de prévenir les vengeances particulières, en forçant le coupable à composer avec les offensés. Plus tard, on a senti que le châtiment devait profiter à la société tout entière par la salutaire terreur de l'exemple. Enfin, dans ces derniers tems, une généreuse philosophie a conçu l'espoir de faire tourner la punition à l'avantage des criminels eux-mêmes, en l'employant à les instruire et à les corriger. Mais que d'obstacles à vaincre pour exécuter cette conception sublime !

Ce n'est pas que l'homme, une fois égaré, éprouve une invincible répugnance à revenir à une meilleure conduite. La société présente, au contraire, un grand nombre d'individus qui ont triomphé des conséquences d'une première faute. Cette faute est souvent le résultat du besoin, d'une éducation mal dirigée, de l'entraînement des passions, ou des mauvais conseils, plutôt que d'un penchant décidé vers le mal. Mais, si elle a excité l'animadversion de la justice, si le coupable, confondu long-tems parmi les autres détenus, s'est imbu des principes corrupteurs de cette société nouvelle, comment le ramener de ces principes à ceux du citoyen paisible ? A l'exception d'un petit nombre d'esprits supérieurs, les hommes agissent rarement d'après eux-mêmes; presque toujours, leur conduite ne fait que traduire en actions les idées et les sentimens de ceux qui les entourent. Voilà sans doute pourquoi les princes, constamment environnés d'opinions corrom-

pues par l'intérêt personnel, sont plus sujets à faillir que le commun des hommes. Une cause analogue agit, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, sur le malheureux que les lois ont privé de la liberté : une opinion dépravée déplace pour lui le point de vue de toutes les actions. Le meilleur moyen peut-être de rectifier les idées de ces hommes serait d'en former au loin une société nouvelle; mais ces établissemens coloniaux, qui offrent à la métropole un égoût si commode, coûtent des sommes immenses et ne conviennent guère qu'à une nation qui a l'empire des mers.

Tout autre mode de punition, bagnes, travaux publics, maisons de réclusion, ne présente sans doute à la société que des garanties imparfaites. Mais, s'ensuit-il que l'on doive négliger le bien que là même il est possible de faire ? N'est-il pas, au contraire, d'autant plus important de s'occuper de la correction des détenus que la société doit un jour les voir rentrer dans son sein ?

Déjà, sous la protection du gouvernement, des hommes généreux ont cherché à porter dans les prisons, avec les secours de la pitié, le bienfait plus précieux du travail, employé à la fois comme moyen de soulagement et de retour à la morale. Des améliorations de même nature ont été introduites, depuis six ans, au bagne de Toulon; et je m'occupais à en tracer l'exposé, lorsque des circonstances affligeantes ont appelé l'attention publique sur ce bagne. Des assassinats, des complots, tramés par les condamnés à vie, ont provoqué l'action de la force armée et les rigueurs de la justice. Aussitôt des personnes, qu'une malheureuse disposition d'esprit porte à considérer avec défaveur toute entreprise philanthropique, ont imputé ces événemens au nouveau système, et ont demandé, là comme ailleurs, le retour vers le passé. Jetons un coup d'œil sur les changemens opérés, sur les faits et sur les accusations.

L'institution des bagnes remonte à une époque très-reculée.

Dans le moyen âge, la grande navigation étant inconnue, les galères composaient seules les forces navales des peuples de l'Europe. Ne pouvant trouver des hommes libres pour le pénible emploi de rameur, on plaça pêle-mêle sur les bancs, les condamnés, les vagabonds, les marins barbaresques que d'inhumaines représailles chargeaient de nos fers, et jusqu'aux prisonniers de guerre. Au milieu du XVIII^e^ siècle, les progrès de la marine ayant fait renoncer aux bâtimens à rames, les galères furent placées à poste fixe dans les ports et converties en lieux de détention. Mais on fut long-tems sans changer le régime de ces établissemens; et les forçats, cessant d'être employés comme rameurs, restèrent sous l'autorité des *cômes*, leurs anciens chefs de manœuvre, que l'on vit spéculer sur les travaux de ces malheureux et en recueillir presque tout le fruit.

On eut plus tard l'idée d'employer les galériens aux travaux des ports. Mais, par un autre abus, confondus, non-seulement entre eux, mais encore avec les ouvriers libres, ils devinrent pour ceux-ci une cause permanente de corruption. Ainsi, la détention des criminels dans les bagnes, loin de pouvoir être considérée comme un moyen de correction à leur égard, menaçait d'infecter de leurs vices une population industrieuse, et grevait le trésor d'une dépense considérable qui n'était nullement compensée par leurs travaux.

Telle était la situation des bagnes, lorsqu'en 1817 les administrateurs du port de Toulon exécutèrent le plan que nous allons exposer.

Ce port renferme environ 4,200 forçats(1). Logés sur d'anciens

(1) Une casaque renouvelée tous les deux ans, une capote servant de couverture, une chemise et un pantalon de toile, changés tous les six mois, composent l'habillement de chaque forçat. Le bonnet vert distingue les condamnés à vie des autres condamnés,

navires ou dans des établissemens situés à terre, ils y forment des chambrées d'environ 300 hommes. Le premier soin de l'administration a été de les diviser entre eux, suivant le degré présumé de leur culpabilité. Les condamnés à vie ont d'abord été logés à part; on a senti que ces hommes, dont le nombre s'élève aujourd'hui au quart du nombre total des détenus au bagne, ne pourraient que détourner les autres d'un repentir dont ils n'espèrent eux-mêmes aucun fruit. Dans la composition des autres chambrées, on a pris pour base la durée de la peine encourue; ainsi, l'on a réuni dans une même salle les individus qui ont à subir vingt ans de fers; dans une autre, ceux dont la peine est de dix à quinze ans, etc.

Cette première opération a eu pour but d'empêcher autant que possible la corruption des condamnés entre eux. Restait encore une tâche plus difficile, celle de trouver des moyens de correction. On ne pouvait sans doute les chercher que dans le travail; mais, pour que son influence salutaire s'étendît sur l'avenir des condamnés, il ne fallait pas, comme par le passé, se borner à un emploi grossier de leurs forces physiques; il fallait qu'ils ne sortissent point du bagne sans avoir appris un métier, ou sans s'être perfectionnés dans celui qu'ils avaient antérieurement professé.

Pour obtenir ce résultat, on a choisi parmi eux les plus habiles dans un art mécanique quelconque, et on les a placés à la tête de divers ateliers, en mettant sous la direction de chacun d'eux un certain nombre d'individus moins instruits dans la même profession, on n'en ayant aucune. La préférence a été donnée aux arts également pratiqués dans tous les pays, tels que ceux du maçon, du tailleur de pierre, du charpentier, du

---

qui portent un bonnet rouge-brun. La nourriture de ces hommes consiste en pain et en légumes. On ne leur donne du vin que lorsqu'ils travaillent.

forgeron, etc. Si, en effet, comme une première vue d'utilité pouvait en suggérer la pensée, on eût employé ces hommes aux travaux spécialement utiles dans les arsenaux maritimes, on eût tout sacrifié à l'avantage du moment, sans aucun fruit pour l'avenir, puisque les lois interdisent le séjour des ports aux forçats libérés.

Les rendre à la société pourvus d'un métier et habitués au travail, c'était déjà beaucoup; mais il était à craindre qu'avant de pouvoir exercer leur industrie, ils ne restassent long-tems exposés aux tentations du besoin. Entourés d'une méfiance légitime, ils devaient faillir, si on les abandonnait dès les premiers pas. Une combinaison ingénieuse semble avoir triomphé de cette difficulté. Une tâche est imposée aux forçats, comme minimum de travail représentant les frais de leur entretien; ce qui excède ce minimum est payé à chacun d'eux au prorata de son ouvrage, et l'état ajoute encore à ce paiement, en faveur des condamnés à terme, un supplément proportionnel qu'ils ne touchent point immédiatement, mais qui, formant une sorte de pécule, devient leur propriété au moment de la libération. Cette somme n'est point remise au forçat lui-même; elle est envoyée à l'autorité municipale du lieu qu'il choisit pour résidence, avec invitation de ne la lui remettre que par portions successives, de lui recommander à chaque fois le travail et de lui faciliter les moyens de s'y livrer.

Ces mesures ont été accompagnées de quelques autres, propres à en favoriser le succès : un aumônier a été attaché au bagne pour essayer sur les condamnés l'influence de l'instruction religieuse. Une réforme a été opérée parmi les gardes ; et une seule compagnie dite d'*agens de surveillance*, a remplacé les *cômes* ou *comites*, les *argousins*, les *pertuisanniers*, restes incohérens de l'ancienne organisation des galères.

Les moyens de répression envers les forçats sont puisés dans le code pénal, et subsidiairement dans un règlement de 1749.

Ce règlement autorise des peines barbares, heureusement tombées en désuétude, mais qui n'en devraient pas moins être abrogées. Au reste, c'est moins dans les peines que dans les récompenses que l'autorité peut trouver ses moyens d'action envers des hommes dont il est plus aisé d'adoucir que d'aggraver la condition. Astreints par le règlement à coucher sur des planches, l'usage d'un mince matelas, dit *strapontin*, est pour eux une faveur d'un grand prix; elle peut leur être retirée, à la moindre plainte. Il en est ainsi d'un petit nombre d'adoucissemens tolérés par l'usage. Quelques emplois moins pénibles sont donnés à ceux qui se distinguent par une bonne conduite, et ils deviennent pour tous un objet d'émulation.

J'ai visité, il y a peu de tems, le bagne de Toulon; j'ai été surpris de la propreté qui règne dans les salles, de l'ordre et de l'activité qui président aux occupations des condamnés. A voir ces hommes, répartis dans les ateliers des diverses professions, se livrer assidûment à leurs travaux sans aucune impulsion étrangère, on ne croirait jamais, si l'on n'était averti par leur costume, que le crime et le châtiment les ont réunis dans ces ateliers et soumis à ces travaux.

Des établissemens d'utilité publique, monumens de l'industrie des forçats, s'élèvent de toutes parts à Toulon. Un vaste hôpital a été construit dans la baie de *Saint-Mandrier*. Cet édifice, où tous les espaces ont été calculés dans l'intérêt de la salubrité, est entièrement bâti en pierres et en voûtes. Au *Mourillon*, plage située à l'est de la ville, des marais infects ont été comblés, de vastes hangars pour les bois de construction et d'autres établissemens présentent comme un second arsenal. Dans le port, un magasin général a été construit sur un plan vaste et élégant. Deux cales couvertes mettront bientôt les vaisseaux en construction à l'abri des injures du tems. J'omets beaucoup d'autres travaux qui ne sont encore que commencés, ou qui n'ont qu'une importance locale.

Le tarif d'après lequel tous ces travaux sont payés aux forçats, a été fixé bien plus économiquement qu'il n'eût pu l'être avec des ouvriers libres, de sorte que, le budget allouant pour ces dépenses environ 500,000 francs par an, les ouvrages exécutés représentent, à la fin de l'année, une valeur bien supérieure, et les frais de l'entretien des condamnés, qui auparavant n'étaient pas compensés par leurs travaux, offrent des bénéfices toujours croissans (1).

D'un autre côté, on remarque que les condamnés à terme sont en général plus dociles et plus laborieux; les évasions sont moins fréquentes parmi eux, quoiqu'ils soient disséminés sur une étendue plus considérable; les chaînes ramènent moins d'anciens forçats. Le nombre des malades a diminué dans les hôpitaux : ce nombre est à peine aujourd'hui d'un sur vingt-deux; et si l'on considère que beaucoup de condamnés entrent au bagne déjà usés par la débauche, ou affaiblis par une longue détention et par un transfert encore plus pénible, que beaucoup d'autres gémissent sous le poids d'un extrême affaissement moral, on s'étonnera que ce nombre de malades n'atteigne pas la proportion qui existe dans les troupes en garnison, celle d'un sur dix-neuf.

Tel est le plan conçu par la philanthropie éclairée de M. de

---

(1) Dans l'état actuel des choses, l'entretien de chaque forçat coûte par jour 65 centimes. La journée de ceux qui sont employés aux travaux d'une profession déterminée, rapporte à l'État environ 1 fr. 35 c. Mais tous ne peuvent pas être employés aussi fructueusement; quelques-uns même restent nécessairement inactifs, pour cause de vieillesse, d'infirmités, de maladies, etc. On peut évaluer le rapport de la journée de chacun d'eux, tout compensé, à 90 c.; bénéfice sur l'entretien, 25 c. Ce bénéfice, multiplié par 300 journées, donne pour chaque forçat un produit annuel de 75 fr.; et pour les 4,200 forçats, un produit total de 315,000 fr.

Lareinty, intendant de la marine à Toulon, et exécuté sous sa direction par M. le commissaire général Sanson. Ce plan, apprécié par la sagesse de deux ministres, MM. Portal et de Clermont-Tonnerre, et soutenu par leur autorité, vient d'être, comme nous l'avons dit, l'objet de quelques attaques (1). Deux événemens malheureux ayant momentanément troublé la tranquillité du bagne de Toulon, on a essayé de les attribuer au nouveau système. Ce système, dit-on, rend plus faciles par sa douceur les crimes des forçats, et il prive les ouvriers libres des bénéfices que leur procuraient les travaux de l'arsenal.

Examinons les faits. Deux gardes ont été assassinés par un condamné à vie. Celui-ci a été aussitôt arrêté et livré à la justice. Quelques mois plus tard, après la tentative d'un crime semblable aussitôt réprimée par la mort du délinquant, un commencement de révolte ayant eu lieu de la part de ces mêmes condamnés à vie, la garde s'est crue obligée de faire feu, et un certain nombre de ces hommes a péri.

Où trouver ici un relâchement de surveillance? N'est-il pas évident que des faits de cette nature ont pu se passer sous tous les régimes? Ne prouvent-ils même pas que le nouveau système de travaux se concilie avec la surveillance la plus sévère? Il y a plus: les coupables interrogés ont déclaré que c'était l'efficacité des mesures prises pour empêcher les évasions qui les avait portés à ces attentats.

Il faut le dire, l'origine du danger est dans la perpétuité de la peine. Quelle vigilance ne sera jamais surprise par le désespoir? Ajoutons que, depuis trente ans, l'adoucissement des

(1) Depuis la rédaction de cette Notice, M. de Clermont-Tonnerre est passé au ministère de la guerre, M. de Lareinty a été appelé au ministère de la marine en qualité de chef de direction, M. Sanson a été nommé commissaire général de la marine au Hâvre.

lois et l'institution du jury ont diminué le nombre des condamnations à mort et accru d'autant celui des condamnations aux travaux perpétuels. Cette cause et la diminution que nous avons remarquée dans la mortalité du bagne ont augmenté progressivement le nombre des condamnés à vie. Ce nombre va encore croissant tous les jours, et avec lui le danger. Un seul remède se présente peut-être : il serait dans des commutations de peine accordées de tems en tems à ceux parmi les galériens qui se distinguent par une conduite paisible. C'est là le dernier lien qui, en ramenant vers l'espérance le condamné à vie, puisse le retenir sur le penchant du crime, et le rattacher encore à l'humanité. A défaut de ce moyen, l'administration prend envers eux des précautions multipliées; elle les soumet aux travaux les plus grossiers; elle ne les emploie comme ouvriers qu'à titre de récompense, et seulement dans des professions que l'on peut exercer sur place et sans locomotion. Ira-t-elle plus loin? tiendra-t-elle ces hommes constamment enfermés et immobiles sous le poids de leurs chaînes? ce serait ajouter aux rigueurs de la loi, qui porte : *travaux forcés à perpétuité*.

Mais, objecte-t-on encore, l'emploi que l'on fait de l'industrie des forçats prive de travail les ouvriers libres. A cela on peut répondre que la somme appliquée à ces dépenses est toujours la même (500,000 fr. environ); que, si le dixième au plus de cette somme est distrait pour le salaire des forçats, il n'en va pas moins, par d'autres canaux, alimenter l'industrie locale. Ne faut-il d'ailleurs tenir aucun compte des avantages que procure à l'état l'emploi intelligent du travail de ces hommes? Ces établissemens utiles, ces moyens de conservation pour les bois, pour les agrès, pour les vaisseaux mêmes, n'accroissent-ils pas la richesse publique? Enfin, les personnes qui font l'objection que je combats ne s'aperçoivent-elles pas qu'elle aurait des conséquences aussi vastes qu'inadmissibles,

qu'elle ne tendrait à rien moins qu'à empêcher les travaux de tous les détenus, et à plus forte raison l'emploi de toutes les machines?

Après avoir exposé les avantages du plan adopté par l'administration du port de Toulon, je hasarderai quelques observations sur les perfectionnemens dont je le crois susceptible.

La durée des peines ne me semblerait pas devoir être adoptée comme base rigoureuse et invariable de la division des condamnés. En général, cette durée prouve plutôt la gravité légale du crime commis que l'endurcissement du coupable.

Il est indispensable sans doute de faire une classe à part des condamnés à perpétuité. Mais, parmi les condamnés à tems, je voudrais aussi séparer de la masse, sans égard à la durée des peines, tous ceux qui, pour commettre leurs crimes, ont dû employer des procédés dont la connaissance n'est pas vulgaire et dont la propagation doit être soigneusement réprimée; tels sont les faussaires, les faux monnayeurs, les contrefacteurs de timbre, marques, poinçons, les voleurs à l'aide de fausses clefs, les complices d'avortement, etc.

Je voudrais séparer encore, par un motif contraire, ceux dont les crimes semblent plutôt l'effet d'une passion violente, mais passagère, que d'une habitude invétérée et d'un calcul réfléchi. Les blessures, le rapt, les attentats à la pudeur, la bigamie, me semblent offrir ce caractère. Je réunirais aux individus condamnés pour ces crimes ceux qui l'ont été pour faits qui, une fois divulgués, se renouvellent difficilement, comme les comptables infidèles, les banqueroutiers, les faux témoins, et ceux enfin dont les attentats ont été inspirés par les passions politiques.

Peut-être l'administration de la marine n'a-t-elle pas tous les renseignemens nécessaires pour opérer cette séparation;

mais ils existent sans doute dans les archives des tribunaux et de la police.

Il serait également à désirer que la division des forçats, établie dans les salles, le fût aussi rigoureusement dans les ateliers, où elle m'a paru moins observée, et où il est en effet plus difficile de la maintenir.

L'influence religieuse peut seconder puissamment la correction pratique qui résulte du travail. Mais, quelle sagesse, quelle habileté exige un pareil ministère auprès d'hommes si corrompus! Je pense que, dans le principe au moins, tout ce qui tient au dogme doit être prudemment écarté. La morale même, si elle est enseignée comme devoir, ne sera point à la portée de pareilles âmes. Présentée comme moyen de bonheur, elle pourra apprivoiser ces cœurs farouches. Il serait beau de les élever ensuite jusqu'aux notions de la vertu, des récompenses qui l'attendent après la vie et du Dieu qui les a promises!

Enfin, je voudrais, comme je l'ai indiqué, que, tous les ans, quelques commutations de peine fussent accordées dans les bagnes aux hommes qui s'en sont rendus dignes par leur conduite. La fête du roi serait une époque heureusement choisie pour la distribution de ces grâces, qui deviendraient l'objet de la plus utile émulation. La société doit être réglée de manière que, dans tous les degrés qui composent son échelle, le *mal vivre* fasse descendre et le *bien vivre* fasse monter.

Ne doutons pas de l'influence de ces moyens sur le moral de tant d'hommes dont l'existence est aujourd'hui pour eux un grand supplice, et pour la société un grand danger. Il est peut-être quelques naturels féroces qui trouvent dans le mal une sorte de jouissance. Mais, à ce petit nombre d'exceptions près, que j'admets en hésitant, le crime est toujours l'effet de

la faiblesse ou de l'erreur. Celui qui, après avoir goûté l'amertume du vice, vient à connaître les douceurs d'une vie laborieuse et innocente, doit se laisser prendre à son attrait.

Déjà l'on a vu des condamnés, après avoir fait au bagne de Toulon l'apprentissage d'un métier, venir à leur libération remercier de ce bienfait les administrateurs du port. Quelques-uns ont trouvé dans les départemens voisins des emplois qui prouvent en même tems leur habileté et la confiance qu'ils inspirent. D'autres, malheureusement, après avoir cherché dans le travail des moyens d'existence, repoussés par les autres ouvriers, ont été rejetés dans le crime et jusque sur l'échafaud.

La réprobation qui frappe l'homme marqué du sceau de la vindicte publique, est un sentiment juste et salutaire. Il est fâcheux qu'elle oppose de si grands obstacles à son retour vers le bien. Elle a d'ailleurs ses excès, comme les sentimens les plus louables. Le condamné qui a subi sa peine est quitte envers la loi. Lorsque le repentir a changé ses dispositions morales, devenu, pour ainsi dire, un autre homme, ne trouvera-t-il jamais grâce devant l'opinion? Le repentir efface nos fautes aux yeux de la Divinité; elle semble regarder avec une sorte de prédilection ce noble effort d'une âme qui remonte du mal au bien. L'homme a-t-il le droit d'être plus sévère que Dieu? Lorsqu'après avoir satisfait à la loi outragée, son semblable lui prouve par ses actions le dessein de bien vivre, ne lui doit-il pas indulgence et protection?

Il est des pays où les mœurs ont été tellement corrompues par les institutions, que la ligne de démarcation entre l'homme flétri par un jugement et l'homme qui a conservé tous ses droits s'y trouve presque effacée. A Naples, par exemple, avant la dernière occupation de ce royaume par nos armes, une sorte d'échelle de proportion avait été établie entre la peine des fers et le service militaire, de sorte que le condamné pouvait ordi-

nairement choisir entre cinq ans de fers et six ans de milice, entre dix ans à passer au bagne et douze ans à passer sous les drapeaux, etc., et dans cette option, si funeste à l'esprit militaire, la préférence était fréquemment pour la plus courte et la moins périlleuse des deux *peines*. On voit par-là comment les institutions peuvent ravaler le caractère national et favoriser le crime. Ne pourraient-elles pas, par une combinaison plus heureuse, en rendant probable la correction du criminel, le faire envisager, à son retour dans la société, avec moins d'horreur et de défiance? Dans le premier cas, les mœurs sociales se dégradent pour se rapprocher du condamné; dans le second, c'est le condamné qui, relevé de sa chute, cherche à remonter au niveau des mœurs sociales.

Si, comme on peut l'espérer, le plan qui a été exécuté au bagne de Toulon, est étendu aux autres bagnes, nous inviterons le ministère de la marine à publier tous les ans une statistique de ces établissemens. Cet ouvrage, dont les matériaux seraient faciles à recueillir, énoncerait le nombre des forçats détenus dans chaque bagne, en subdivisant ce nombre d'après la nature des délits et la durée des peines; celui des condamnés en récidive y serait soigneusement indiqué. Il ferait connaître numériquement aussi les entrées et les sorties de l'année précédente, en suivant les mêmes catégories, et contiendrait de plus des détails relatifs à l'âge, aux lieux de naissance, aux travaux des condamnés, et à leur progrès industriel et moral. Un pareil annuaire, s'il embrassait tous les lieux de réclusion, donnerait sur l'état des mœurs des renseignemens plus précis et plus sûrs que ceux que l'on trouve dans cette foule d'ouvrages où l'on prend toujours pour la société entière la classe peu nombreuse qui fait des livres ou qui les lit. Celui-ci serait comme le compte annuel de la législation pénale; là, toutes les plaies de l'ordre social seraient dévoilées, aussi bien que leurs progrès vers le mal ou vers la guérison. Là, l'homme d'état,

le législateur, le juge, l'administrateur, viendraient suivre le résultat de leurs travaux et puiser dans les faits la plus sûre de toutes les instructions. Eh ! pourquoi un pareil livre ne mériterait-il pas, de la part des Chambres, autant d'attention que tel chapitre du budget? Les hommes, même coupables, ne sont-ils pas plus précieux que les écus ? CHAUVET.

NOTICE

SUR L'EXPOSITION DES TABLEAUX EN 1824.

TROISIÈME ARTICLE.

(*Voy.* tome XXIII, p. 551-560, et ci-dessus, p. 18-40.)

Suite et fin de la peinture historique; tableaux anecdotiques; batailles; ruines; intérieurs.

L'exposition augmente tous les jours; le livret, qui ne contenait d'abord que 2,180 articles, a été réimprimé, et la série s'élève maintenant à 2,300. Le Salon ne devant être fermé que le 1er janvier prochain, je ne serais pas étonné que ce nombre fût encore augmenté.

Parmi les tableaux récemment exposés, il en est un qui a fixé, et qui méritait effectivement de fixer les regards du public : c'est *la famille de Priam pleurant la mort d'Hector;* grande et magnifique scène qui saisit l'âme sans effort, parce que le sujet s'explique au simple aspect. La douleur est sympathique de sa nature; à la vue de cette famille éplorée qui entoure le corps privé de vie, il m'est impossible de n'être pas ému; puis, si je considère les lieux, les vêtemens, les circonstances de la scène, j'en reconnais facilement tous les acteurs. Ces deux vieillards, au chevet du lit, ce sont Hécube et Priam; cette femme jeune, belle, placée le plus près du corps, qui s'évanouit, c'est Andromaque; ce jeune enfant qui pousse des

cris de frayeur en voyant sa mère près de tomber, si elle n'était soutenue, c'est Astyanax; je reconnais Pâris à ses vêtemens efféminés; mais, animé d'un mouvement de fureur concentré, il pose l'une de ses mains sur le corps d'Hector, et élevant l'autre vers l'autel des dieux protecteurs de sa patrie, il jure de punir le meurtrier de son frère. Cette idée est heureuse; elle rappelle la vengeance dont Hector, à ses derniers momens, menace Achille, qui lui refuse de rendre son corps à sa famille. Enfin, ce sujet, comme tous ceux qui sont empruntés à Homère, a le grand avantage de retracer à la mémoire une foule de circonstances auxquelles ce grand poëte a imprimé un caractère admirable. Je vois la lutte entre les deux guerriers, l'issue du combat, la conduite cruelle du vainqueur, Priam que les dieux encouragent à se rendre auprès d'Achille pour racheter le corps de son fils; l'arrivée de ce vieillard dans la tente de son ennemi, sa posture suppliante, ses prières, etc.— Je sais bon gré au peintre de m'avoir rappelé le poëte. Si je reporte ensuite mes yeux sur le tableau, j'y trouve partout une exécution large et savante, une belle couleur, une marche de composition et d'effets bien entendue. Guidé par un heureux sentiment, M. Dejuinne, a mis, l'un près de l'autre, les deux vieillards; dans une si grande affliction, ils devaient éprouver le besoin de se rapprocher; Hécube, penchée sur le lit où son fils est étendu, a passé l'un de ses bras autour du cou de son époux; leur douleur ne se manifeste pas d'une manière aussi vive que celle de leurs enfans; en cela l'artiste a eu raison : l'âge attiédit tout.

Tous les artistes et les connaisseurs ont applaudi à cette production, devant laquelle on s'arrête involontairement, et qui ne perd rien à être examinée dans toutes ses parties. Cependant, j'ai remarqué, avec étonnement, que l'écrivain qui rend compte de l'exposition dans le *Journal des Débats*, et qui, jusqu'à présent, a défendu les saines doctrines, ait reproché (*N° du 1^er^ nov.*)

M. Dejuinne, ainsi qu'à plusieurs autres, tels que MM. Drolling et Colson, d'avoir emprunté leurs sujets à Homère. Il prétend qu'il faut de l'érudition pour comprendre ces sujets; il dit que ces artistes auraient mieux fait de puiser dans des histoires plus populaires; dans les *Puritains d'Écosse*, par exemple, que tout le monde, dit-il, sait par cœur. Enfin, pour prouver que les souvenirs de la Grèce ne nous émeuvent plus, il prétend que personne n'est allé voir le panorama d'Athènes, tandis que tout le monde a couru à celui de Jérusalem.

Cette dernière assertion est inexacte : on est allé au panorama d'Athènes autant qu'à celui de Jérusalem; au reste, la vue de Jérusalem, berceau du christianisme, devait intéresser vivement tous les chrétiens; j'ajouterai même que, pour les classes élevées, l'intérêt des lieux était encore augmenté, s'il était possible, par le souvenir du récit que venait d'en tracer la plume la plus éloquente de notre siècle; ainsi, lors même qu'un plus grand concours se serait porté au panorama de Jérusalem, cela n'aurait rien prouvé en faveur de l'opinion que je combats. Quant à ce conseil donné aux artistes de puiser les sujets de leurs tableaux dans les romans de Walter Scott, j'ai peine à croire qu'il soit sérieux, quoique l'auteur ait l'air de s'exprimer très-sérieusement. C'est une opinion qui ne soutient pas l'examen. D'abord, le succès de Walter Scott n'est qu'un succès de mode; quelque intérêt que le barde écossais ait su répandre dans ses chants, il ne faut pas croire qu'ils feront oublier ceux d'Homère. On se rappelle l'enthousiasme que firent naître les poésies d'Ossian; que sont-elles devenues? Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, que les romans de Walter Scott offrent pour la peinture des circonstances aussi favorables que les poésies d'Homère. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans plusieurs occasions, et notamment lors de l'exposition de 1822, qu'il faut à la peinture des nus, ou des vêtemens qui ne maîtrisent pas l'imagination des peintres, et qui ne dérobent rien

à la beauté des formes; or, les peintres trouvent tout cela dans les récits d'Homère et dans la mythologie grecque, tandis qu'aux époques célébrées par Walter Scott il n'y a plus moyen d'offrir des nus. Je citerai volontiers, à cet égard, ce que dit Lessing, qui mérite bien d'être écouté. « Une étoffe, ouvrage de mains serviles, a-t-elle donc la même beauté qu'un corps organisé, qu'un ouvrage de la sagesse éternelle ? Faut-il les mêmes talens pour imiter l'un ou l'autre ? Leur imitation a-t-elle le même mérite et fait-elle le même honneur? Nos yeux enfin ne demandent-ils qu'une illusion quelconque, et sont-ils indifférens pour l'objet même de l'illusion ? »

Je laisse à mon adversaire le soin de répondre, et je poursuis mon examen.

M. Colson, auquel il reproche d'avoir puisé dans Homère le sujet de son tableau : *Agamemnon méprisant les sinistres prédictions de Cassandre*, a cependant fait tout ce qu'il fallait pour le rendre intelligible aux yeux les moins exercés. Aussi, personne ne s'y est-il mépris. L'espèce de dédain avec lequel Agamemnon repousse les prophéties de Cassandre ; le trouble effrayant qu'elles font éprouver à Clytemnestre ; l'étonnement qu'Électre et Oreste, enfant, témoignent à la vue de ce trouble; la statue du destin placée dans le fond du tableau et dont la présence est une sorte de prophétie; Œgisthe qui se montre derrière le groupe principal, soulevant un rideau et armé d'un poignard; la figure de Cassandre dont le mouvement répond assez bien à l'idée que les anciens nous ont donnée du désordre qu'éprouvaient les mortels, lorsque les dieux parlaient par leur bouche; cet ensemble, dis-je, rend certainement bien la pensée de l'artiste; je crois même qu'il a donné à cette scène une couleur trop dramatique. Quant à l'exécution, plusieurs parties sont fort belles ; mais d'autres laissent à désirer. L'expression de la tête d'Agamemnon manque de vérité ; l'artiste a mal rendu ce qu'il voulait exprimer. Je trouve aussi que Cly-

temnestre rappelle trop la Phèdre de M. Guérin. La figure de Cassandre me paraît être la plus belle du tableau.

L'écrivain dont je parlais tout à l'heure est revenu plusieurs fois sur le tableau de M. Drolling, et il dit, à l'occasion de la tête de Polyxène : « J'en parle toujours, parce qu'*elle me plaît.* C'est peut-être une mauvaise raison; mais *je n'en ai pas d'autre à donner.* » Si les gens éclairés ne motivent pas mieux leurs jugemens, c'est décrier tout-à-fait leurs critiques ou leurs éloges, et les artistes feront bien de n'y pas faire attention; car ils n'y trouveraient véritablement rien à recueillir. J'ai déjà parlé de ce tableau; je vais ajouter quelques mots. J'ai dit et je répète que la tête de Polyxène a de la beauté, et que l'expression en est juste, qu'elle rend bien la pensée du poëte grec; mais elle manque de jeunesse : les hanches de cette figure sont trop larges, ce qui lui donne l'apparence d'une femme, plutôt que d'une jeune fille. Voilà pourquoi cette figure, la plus belle du tableau, ne me plaît pas entièrement.

M. Heim. — *Scène de la prise de Jérusalem par les Romains.* — L'apparition toute récente de ce tableau a causé quelque sensation. L'exécution en est forte et savante; mais la disposition de la scène ne me paraît pas bien entendue. Il n'y a pas assez de désordre; le nombre des personnages n'est pas assez considérable; un tableau où l'on ne voit sur les premiers plans que quelques figures, ne donne véritablement pas l'idée d'un massacre, dans une ville assiégée et prise d'assaut, et, surtout, tel qu'il a eu lieu à Jérusalem. Je ne vois pas bien ensuite d'où vient la lumière; mais cette figure de femme renversée sur le devant du tableau, et tenant son enfant, est d'une grande beauté; il y a là une puissance de modelé très-remarquable. L'homme qui essaie d'arrêter ce soldat dont le cheval foule aux pieds la femme tombée à terre, a une grande énergie de mouvement : plusieurs parties en sont bien peintes. A la vérité, les formes sont rondes et un peu

lourdes; le cheval qui, d'ailleurs, ne pose que sur un pied, ce qui est assez invraisemblable, est beaucoup trop long; mais il a de l'élan, et les jambes de derrière sont vigoureusement articulées. C'est une idée touchante que celle de ce jeune homme qui, un genou à terre, et les bras étendus, supplie le soldat farouche, qui l'a saisi par les cheveux, de lui laisser la vie. Enfin, ce tableau qui n'est pas complet, offre cependant une somme de talent telle, qu'il mérite d'être placé au premier rang parmi les productions de cette année.

Il me serait impossible d'analyser tous les autres tableaux d'histoire avec la même étendue : le nombre en est si considérable que ce travail deviendrait immense et peut-être fastidieux. J'ai dû faire connaître les productions qui avaient le plus attiré l'attention publique, sous le rapport du talent ou de la nouveauté de système; je vais maintenant indiquer les autres ouvrages que le nom des artistes et leur mérite réel doivent faire distinguer de la foule.

Je placerai au premier rang les tableaux de MM. Lethière et Meynier représentant, l'un *la fondation du collége de France par François* I^er^; l'autre, *une scène de cette charité inépuisable de saint Vincent de Paule pour les orphelins.*

En désignant à M. Lethière le sujet qu'il a traité et dont il ne pouvait pas s'écarter, puisque son tableau est destiné à orner une des salles du collége de France, c'était le renfermer dans des limites assez étroites, et, surtout, lui ôter les moyens de développer ces mouvemens qui donnent de la vie à un tableau. François I^er^ est représenté signant l'acte de fondation du collége de France, car c'est là le souvenir historique que l'on voulait conserver. Il est impossible qu'il n'y ait pas un peu de froideur dans une pareille scène, mais le peintre, tout en remplissant le programme qui lui avait été fixé, s'est vengé des entraves que lui offrait son sujet, en donnant à la plupart des têtes un éclat de couleur très-remarquable. Toutefois, je lui

reprocherai de s'être trop écarté, dans le portrait de François Ier, du beau type consacré par le Titien.

M. Meynier, dans son tableau de saint Vincent de Paule, a donné une nouvelle preuve de l'habileté avec laquelle il dispose les grandes compositions. En traitant un pareil sujet, le peintre devait, et il l'a bien senti, retracer exactement les portraits des personnages célèbres qu'il avait à mettre en scène. Sous le rapport historique, il en résultait un avantage réel, puisque c'était augmenter l'intérêt du tableau; sous le rapport de l'art, il devenait difficile, en copiant des portraits anciens, de ne pas priver les figures principales de ce sentiment de nature qui se conserve, lorsqu'on s'inspire du modèle. Si M. Meynier n'a pas su éviter entièrement cet écueil, il a racheté et bien au delà ce défaut, en donnant à l'ensemble de son tableau le caractère propre à la scène qu'il voulait représenter, et à tous ses personnages une expression juste et bien sentie.

M. Fragonard a représenté *la reine Blanche délivrant les prisonniers de Chatenai.* Le beau tems, vraiment, que celui où une reine était obligée d'employer la violence pour arracher de malheureux serfs à des seigneurs barbares qui les faisaient mourir en prison! et ces seigneurs étaient les chanoines de Paris! C'était de la part de la reine Blanche un trait de courage autant que d'humanité; car, à cette époque, les prêtres se vengeaient par des censures qui n'étaient pas sans puissance. Je trouve que, dans la manière dont il a disposé son sujet, le peintre s'est principalement occupé de ce qu'on appelle l'effet: ce tableau ressemble trop à un intérieur; cependant, il y a de belles têtes, des expressions vives et fortes; mais je crois que cet ouvrage n'ajoutera rien à la réputation de son auteur. — J'en dirai autant de celui dans lequel M. Rouget nous a montré *Henri IV pardonnant à des paysans qui avaient fait entrer des vivres dans Paris.* La réputation de cet artiste est faite : il a une exécution ferme et habile. On sait qu'il a beaucoup tra-

vaillé au tableau de *Léonidas;* mais il lui manque, à mon avis, ce qui donne du prix à la science. Ainsi l'expression de la physionomie d'Henri IV, qui rit en donnant sa bourse aux paysans dont on a saisi les vivres, manque de finesse; il rit mal, et cela est d'autant plus fâcheux que c'est naturellement la figure principale du tableau. Je trouve aussi que son ajustement est mesquin, étroit; mais la figure de Sully est fort belle. Enfin, il y a du talent dans ce tableau, qui n'a presque pas produit d'effet, parce que le talent n'est qu'un moyen.

M. Allaux, récemment revenu de Rome, a choisi pour sujet : *Pandore descendue sur la terre par Mercure.* Pandore est un personnage allégorique; or, rien n'est plus froid en poésie et en peinture que les allégories. Cette assertion prise d'une manière générale n'exclut pas les exceptions. M. Allaux est resté dans la thèse générale; son tableau est froid. Il avait la ressource de déployer une grande beauté dans ses deux personnages qui sont entièrement nus; il en a usé avec sobriété. Cette pose de Pandore assise sur l'épaule de Mercure est bizarre et peu gracieuse : la tête de cette figure n'a pas d'élégance; toutefois, il n'était pas sans difficulté de modeler deux figures d'une forme et d'une couleur fines, sur un fond de ciel clair, et l'artiste me paraît avoir assez bien réussi. Il faut que M. Allaux, ainsi que beaucoup d'autres artistes de son âge, se rappelle bien cet adage : *sat citò qui sat benè.*

Je donnerai encore un autre conseil à M. Champmartin qui a fait aussi une *Scène du massacre des Innocens :* c'est qu'il ne suffit pas d'être bizarre pour plaire, et que la peinture et la sculpture ont un but et des moyens différens. Le tableau de cet artiste, qui ne manque vraiment pas de talent, prouve un véritable travers d'esprit. Il a fait, à l'huile, un ouvrage auquel il a donné la couleur d'une peinture à fresque, et cela sans raison comme sans excuse; car la fresque peut au moins se rejeter sur la nature de ses procédés qui ne laissent pas le tems de la ré-

flexion; mais à l'huile, quand on peut revenir cent fois sur le même ouvrage, il n'y a point de motifs pour se tenir si loin de la nature. Ensuite, dans une scène de massacre, il nous montre un seul homme, sans armes, monté sur un cheval qu'il conduit sans bride. Il aurait fallu tout le talent d'un Michel-Ange pour faire excuser une semblable entreprise, et M. Champmartin n'en est pas encore là.

M. Lancrenon, élève de M. Girodet, a représenté *une jeune fille venant trouver le fleuve Scamandre.* Ce dieu-fleuve avait reçu de Jupiter, son père, un privilége connu dans les tems de la féodalité, sous le nom de *droit du Seigneur.* La veille de leurs noces, les jeunes filles allaient se baigner dans le fleuve; le dieu s'élevait aussitôt du sein de ses ondes, prenait les fiancées par la main et les conduisait dans son palais. Ce sujet, très-délicat à traiter, offrait l'occasion de faire deux belles figures nues; le peintre en a profité. La jeune fille est d'une modestie charmante; quant au dieu, on voit qu'il usera de son droit. Je crains qu'il n'y ait un peu d'inconvenance dans cette scène dont l'exécution, au reste, mérite beaucoup d'éloges. La figure de femme, parfaitement bien dessinée, est modelée avec une extrême finesse; je n'aime pas autant le dieu; l'expression de la tête n'est pas aussi heureuse; mais le torse est bien peint. Je regrette aussi qu'il règne dans ce tableau, dont le paysage est fait à merveille, une teinte violâtre trop prononcée.

Il est plusieurs artistes qui semblent ne devoir pas tenir tout ce qu'ils avaient promis. Dans ce nombre, je citerai MM. Blondel, Couder, Gaillot et Gassies. Ce jugement leur paraîtra sévère, sans doute; mais je crois que je ne serais pas embarrassé de le justifier. D'autres sont restés stationnaires; ainsi, M. Thomas, dans le tableau représentant *Achille de Harlay résistant aux factieux*, n'a pas fait mieux qu'à la dernière exposition, si même il a fait aussi bien; M. Delaroche jeune a traité un sujet qui pouvait fournir une belle situation. C'est

Jeanne d'Arc malade, interrogée dans sa prison par le cardinal de Vinchester. Cet artiste pouvait, je pense, tirer un meilleur parti de cette situation. Jeanne d'Arc n'est plus ce personnage inspiré qui sauva la France; c'est une créature faible et souffrante. Il est vrai, hitoriquement parlant, que toute son exaltation disparut, lorsqu'elle fut mise en prison; mais on pouvait bien supposer que, pour un moment, elle s'était ranimée. Quant au cardinal de Vinchester, c'est une belle figure, dont la pantomime attire l'attention, et qui donne bien l'idée du personnage tel que l'histoire le dépeint. Ce tableau a reçu des éloges mérités.

Je terminerai cette énumération par M. Mauzaisse, dont le tableau : *le martyre de Saint Étienne*, méritait bien une attention particulière. Je hasarderai, à l'occasion de ce tableau, une réflexion qui s'applique à tous les sujets sacrés. On n'est certainement pas irréligieux en France; on témoigne, au contraire, beaucoup de respect pour la religion; cependant, il est de certaines idées, que l'on se garderait bien d'attaquer, mais qui n'obtiennent plus une foi aussi aveugle qu'autrefois. Or, je crois que, pour faire un bon tableau de dévotion, il faudrait croire aveuglément à la réalité de la chose représentée; l'imagination en serait bien plus fortement ébranlée. Si cette idée est juste, on ne sera donc pas étonné que, dans presque tous les tableaux de dévotion, il y ait plus de talent et de science pittoresque que d'inspiration. Le tableau de M. Mauzaisse semble faire exception. Cette fureur qui anime le peuple, la résignation calme du martyr, forment une opposition heureuse et bien entendue. Saint Étienne ne craint pas la mort; on voit même qu'il la désire, parce qu'il sait qu'elle doit lui mériter une récompense immortelle. Le peintre, en faisant rayonner la tête du saint console le spectateur, dont la pensée embrasse facilement le présent et l'avenir. M. Mauzaisse est, sans contredit, l'un des plus habiles peintres de notre époque; il a non-seule-

ment du talent, mais encore du goût et de l'esprit; il n'y aurait donc que des éloges à donner à ce tableau, s'il avait plus d'effet, et si la recherche du beau s'y faisait sentir davantage.

Tableaux anecdotiques.

Je conserve cette désignation, par la difficulté de la remplacer d'une manière complétement juste; c'est, au reste, le nom que l'on donne aux tableaux d'une petite proportion dont les sujets réunissent l'intérêt historique à la noblesse des scènes. A ce titre, je dois parler, d'abord, de Mme Hersent, qui a mis sous les yeux du spectateur *Louis XIV bénissant son arrière petit-fils*. Si j'emprunte cette circonstance aux classes ordinaires de la société, il m'est facile de me figurer un vieillard ranimant ses forces épuisées pour implorer le ciel en faveur de son jeune enfant; celui-ci saisi de la solennité et du caractère de cette scène, frappé de la douleur des assistans, plutôt que de l'idée de la mort prochaine de son père, pousse des sanglots et témoigne cette douleur véhémente qui est le propre du jeune âge. Dans le tableau dont je m'occupe, je vois Louis XIV vêtu d'une robe de chambre brochée en or, sur laquelle on n'a pas oublié de mettre la plaque de l'ordre du Saint-Esprit, et cette première remarque me refroidit involontairement: je voudrais oublier le roi pour ne voir qu'un père. Le vieillard bénit l'enfant qui se tient debout devant lui, tenant ses mains élevées et croisées; Mme de Vantadour, sa gouvernante, s'incline, tandis que Mme de Maintenon soutient le roi. Le sentiment qui devrait dominer dans une semblable scène et qui est bien de nature à émouvoir le spectateur, est ici trop comprimé par l'étiquette; il n'y a pas assez d'élan. Au reste, cette observation s'adresse plus au sujet qu'à Mme Hersent elle-même; la tête de Louis XIV est d'un beau caractère, d'une expression noble et touchante; le seul reproche que l'on puisse faire à ce tableau, c'est que les

personnages sont distribués d'une manière qui rappelle trop le bas-relief.

M. Menjaud, dans *la mort du duc de Berri*, a suivi une marche opposée; il a pensé, avec raison, que, dans les grandes douleurs, les princes redeviennent hommes, tout en conservant leur caractère individuel. Ce tableau, dans lequel on trouve plusieurs belles figures, devait attirer et a effectivement attiré tous les regards, parce qu'il a un aspect dramatique : la multitude est avide de sensations. — M. Bergeret qui a montré *Henri IV exposé sur son lit de mort le lendemain de son assassinat*, me paraît s'être trompé. Ce n'est plus qu'une cérémonie, pour ainsi dire, qu'il a mise sous nos yeux, au lieu d'une action. C'était le premier moment de la mort de ce grand prince qu'il fallait représenter.

MM. Richard et Révoil, chefs de l'École lyonnaise, ont envoyé à l'exposition, des tableaux représentant : le premier, *le Prince de Talmont revenant au château de Thouars après la mort de son fils unique ;* le second, *François Ier recevant chevalier son petit-fils François II.* J'hésite à dire, et cependant je ne crois pas me tromper, que ces deux artistes, surtout le dernier, sont restés, cette année, au-dessous d'eux-mêmes. *Habent sua fata...* Cependant, on retrouve dans le tableau de M. Richard cette finesse de sentiment qui caractérise ses ouvrages; de même que, dans celui de M. Révoil, on reconnaît le soin qu'il met à rechercher l'exactitude des costumes du tems. Dans une autre classe, nous retrouverons un autre tableau du premier de ces deux artistes, auquel je donnerai avec plaisir les éloges qu'il mérite.

M. De la Roche jeune, dont j'ai déjà parlé, à l'occasion de la peinture historique, a composé, dans une moyenne proportion, un tableau où il a représenté *saint Vincent de Paule prêchant en présence de la cour de Louis XIII, pour les enfans*

abandonnés. Cet ouvrage est bien peint et d'une bonne couleur: la tête du saint est remplie d'onction et de douceur; mais je ne vois pas la cour de Louis XIII; je veux dire que les personnages qu'il a groupés ne me représentent pas suffisamment cette cour brillante, dont les costumes étaient très-élégans et même très-pittoresques. Le peintre s'est donc privé volontairement d'une partie de ses ressources; cependant, cet ouvrage est un des plus saillans de l'exposition.

On a, en général, donné beaucoup d'attention à un tableau de M. STEUBEN, où l'on voit *les trois Suisses, régénérateurs de la liberté de leur pays, prêter, au bord du lac des quatre cantons, ce serment qui a soustrait leur patrie à la domination autrichienne.* La scène a de l'intérêt; la pensée s'anime à la vue de ces trois hommes simples, dont la résolution, prise et soutenue avec courage, eut une si grande influence sur le sort de leur pays; comme exécution, il me semble que la pose de ces trois personnages est un peu théâtrale, ce qui veut dire qu'elle manque de naturel, de simplicité; puis, l'effet de lune manque de vérité; un tableau dont je parlerai tout à l'heure et près duquel celui-ci a été placé, a prouvé, jusqu'à l'évidence, l'exactitude de cette remarque.

Batailles. — Ruines. — Intérieurs.

Nous allons enfin rencontrer, dans les genres dont il me reste à parler, le nom d'un artiste chéri du public, que ses rivaux estiment et redoutent, et dont les ouvrages, avidement recherchés des connaisseurs, prouvent une flexibilité de talent que je crois sans exemple. M. *Horace* VERNET a exposé, entre autres choses, les *batailles de Hanau* et *de Montmirail*, et la *défense de la barrière de Clichi*, épisode plein de sentiment dont j'ai parlé avec le soin que mérite cette production, lorsque j'ai rendu compte de l'exposition particulière de cet artiste en 1822. (*Rev. Enc.*, t. XVI, p. 428.) Lorsque l'on jette les yeux sur

les batailles de Hanau et de Montmirail, on oublie promptement que l'on est devant un tableau; l'ensemble est disposé avec une telle vérité, que ce n'est que par réflexion que l'on songe au talent du peintre. Cette vérité, car il faut que je m'explique, n'est peut-être pas celle des lieux, ni des événemens; il est possible que les lignes fussent disposées autrement, que les lieux présentassent d'autres accidens de terrain que ceux représentés par l'artiste; mais les lignes qu'il a imaginées se meuvent bien : on peut croire que le terrain a été copié d'après nature; enfin, tous ses épisodes ont un tel cachet de vérité locale, qu'il semble que le peintre ait passé sa vie dans les camps. Personne ne saisit mieux que lui les habitudes du soldat. Dans cette immense variété d'attitudes, de mouvemens, de développemens de lignes, de soldats qui fuient ou qui poursuivent, qui se défendent ou qui tombent, toutes les attitudes sont vraies, c'est-à-dire naturelles; tous les mouvemens sont justes, et chaque personnage a bien l'expression qui convient à sa situation.

M. H. Vernet n'a point cherché à donner aux lieux un intérêt pittoresque, qu'ils n'avaient probablement pas. Il paraît, au contraire, qu'il en a étudié la topographie, et je ne doute pas que beaucoup de personnes ne se soient empressées de lui fournir tous les renseignemens dont il pouvait avoir besoin; dès lors, on peut considérer ces deux tableaux comme des monumens historiques, avec d'autant plus de raison que le peintre n'a point négligé d'y mettre les portraits d'une grande quantité de personnages célèbres qui ont pris part à ces affaires. Je ne puis m'empêcher de citer, comme une des circonstances qui m'ont le plus vivement frappé, sous le rapport de l'art, la manière dont le peintre a fait sentir, dans la bataille de Montmirail, que l'action se passait à la pointe du jour. La couleur du terrain, de l'horizon et du ciel; l'incertitude et le peu d'intensité de la lumière sont admirablement bien exprimées.

M. Lejeune, qui a célébré sur la toile une grande partie

de nos victoires, et dont les tableaux sont en possession d'attirer les regards, a mis sous les yeux des spectateurs un des événemens de la *bataille de la Moskova*. « Cette faible portion du champ de bataille, dit la notice, représente la prise de la redoute du centre par les cuirassiers. » Si ma mémoire ne me trompe pas, ce fut une des actions les plus chaudes et les plus décisives de la journée; mais, si ce tableau, dont les vues ont été prises sur nature, ne fait voir qu'une partie de la bataille, quelle était donc l'étendue occupée par les deux armées? En vérité, l'imagination même de ceux qui ont fait la guerre en est effrayée. M. Lejeune a maintenant un rival redoutable dans M. H. Vernet; ce dernier a une exécution plus libre et plus brillante; mais, tout en lui cédant le pas, M. Lejeune occupe encore un rang assez honorable pour qu'il ne doive pas le quitter. C'est, au reste, une émulation qui doit tourner au profit du public et de l'art; il faut donc l'encourager.

M. de Forbin. — *Ruines de la Haute-Égypte.* — La vallée du Nil, cette contrée fertile qui semble avoir été le berceau de la civilisation humaine, maintenant soumise au glaive qui en a fait une sorte de désert, offre aux regards étonnés de l'observateur, à côté d'une population misérable et ignorante, des monumens qui attestent que les arts et les sciences y ont brillé du plus vif éclat. Frappé de la grandeur et de la magnificence de ces monumens, M. de Forbin a reproduit une partie de ceux qui ornent la célèbre ville de Thèbes; et, comme si ce n'était pas assez de ce temple, de ces colonnes, de ces débris de statues, et de ces pyramides qu'il a réunis sous un même aspect, il nous les montre baignés par le Nil qui étend ses eaux bienfaisantes, et vient fertiliser les champs semés par les sectateurs de Mahomet, comme il fertilisait les champs semés par les adorateurs du dieu Apis. Puis, pour donner tout à la fois une idée des mœurs anciennes et actuelles de ce pays, il nous montre des Arabes, campés au milieu de

ces débris, vendant à des marchands du Caire des esclaves et des momies. Cette grande et belle scène est éclairée par les premiers rayons du soleil levant qui dissipe peu à peu les vapeurs légères que la nuit a fait naître. Ce tableau, d'un très-grand intérêt historique et pittoresque, est d'une exécution brillante et qui ne laisse rien à désirer.

Dans un autre, *les ruines de Palmyre*, M. de Forbin a trouvé de nouveau le secret d'éveiller chez le spectateur, des souvenirs dont la tristesse n'est pas sans charmes, et de faire naître dans son esprit des réflexions profondes. A la vue de ces ruines, il m'est impossible de ne pas songer à Zénobie, au sort malheureux de Longin, à la cruauté d'Aurélien; et si je promène ensuite mes regards sur cette forêt de colonnes, maintenant à moitié renversées et envahies par le sable, je vois une haute civilisation éteinte, dont la nature elle-même semble vouloir effacer les traces. Comme dans l'autre tableau, M. de Forbin a su animer ces ruines, pour un instant, en y montrant des Arabes, jusque-là cachés au milieu des débris, et qui attaquent l'arrière garde de la caravane qui revient de la Mecque et se rend à Damas. Toute cette scène est éclairée par un soleil couchant, dont M. de Forbin a rendu les tons chauds avec une extrême habileté.

On a retrouvé avec plaisir, à l'exposition, *la chapelle d'Holy-Rood* que tout le monde a été voir au Diorama. Il existe dans cette répétition un changement assez important : M. Daguerre, l'auteur de ce tableau, l'a éclairé d'une manière plus heureuse comme disposition; il est vraiment impossible de mieux rendre l'effet de la lune, et ce tableau me semble parfait : je regrette seulement que le peintre y ait conservé cette figure de femme qui vient dans le monument avec une lumière à la main : elle me paraît plutôt nuire à l'effet général qu'augmenter l'intérêt.

Nous voici arrivés aux *intérieurs*; je n'ai pas une grande

prédilection pour ces tableaux, ce qui ne m'empêche pas de rendre justice au talent que plusieurs peintres y déploient. On peut assurer, je crois, que M. Granet est à la tête de ce genre. Cette année, il nous a montré, de nouveau, le chœur d'un couvent dans lequel, au lieu de capucins, il a représenté des religieuses dans le moment d'une prise d'habits. Cet artiste fait les figures avec négligence; mais elles ont une vérité de mouvemens qui prouve qu'il est un bon observateur. Ce tableau n'est certainement pas moins bien que ceux qu'il a précédemment exposés; et cependant, le public me paraît lui avoir accordé moins d'attention. C'est que, je le répète, c'est un genre borné dans ses moyens comme dans ses effets; il ne peut donc pas offrir le même intérêt que ceux où toutes les ressources de l'art sont développées.

L'église de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, est très-remarquable pour le caractère de l'architecture, qui appartient à des époques différentes, mais qui forme un ensemble très-curieux. Il existe, entre autres choses, dans la grande nef, une galerie qui unit les deux côtés, et dont le travail est d'une élégance parfaite. Cette galerie est à peu près à la hauteur de la chaire, dont la forme et la sculpture méritent également de fixer l'attention. M. Renoux a fait, de la vue du chœur de cette église, un tableau charmant, exécuté d'une manière large et franche, et où il s'est appliqué à rendre la nature telle qu'elle est. J'ai remarqué un autre tableau du même artiste, qui représente l'*intérieur d'une salle à manger à Pantin*. Cette salle fait partie de la maison d'un riche amateur, M. du Sommerard, qui en a fait un manoir du xv^e^ siècle. Les murs sont couverts de panneaux sculptés; les fenêtres garnies de vitraux peints; on y voit des armures anciennes; enfin, l'ameublement complet rappelle les tems de chevalerie. Les figures de ce tableau sont de M. X. Leprince, ce qui en augmente le prix.

M. Bouton, dont la réputation est depuis long-tems bien

établie, a exposé l'*intérieur d'une ruine gothique sur les bords de la mer*. Cet artiste a supposé qu'une femme, ayant fait naufrage, s'est retirée avec son fils dans cet édifice, et qu'elle est près d'expirer, lorsque le chien d'un ermite, habitant de ces tristes lieux, l'ayant aperçue, attire près d'elle son maître qui lui donne des soins. Mais le peintre a disposé cette scène de manière à faire détourner la tête; la femme est dans les convulsions de l'agonie; son fils se précipite sur elle; et le chien, qui passe sa tête à travers une fente, a bien plutôt l'air d'être sur le point de la dévorer que de la sauver. On peut m'objecter que, dans un intérieur, c'est l'édifice qui est la partie principale; mais je répondrai que, lorsqu'un artiste ne sait pas disposer un épisode avec goût, il vaut mieux qu'il ne mette point de figures dans son tableau, ou qu'il ne leur donne qu'une action simple. J'ajouterai que je trouve, en outre, que l'édifice, en lui-même, n'offre presque pas d'intérêt, de sorte que le talent que M. Bouton a mis à le reproduire est, à mes yeux, un talent perdu.

Je ferai aussi à M. Bouhot, qui a exposé l'*intérieur de la salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice*, le reproche d'avoir introduit, sans raison, plusieurs figures grotesques qui troublent, chez les gens d'un goût délicat, le plaisir qu'ils auraient à considérer son tableau, dans lequel je me plais à reconnaître les preuves d'un véritable talent. P. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Mémoire sur les bateaux a vapeur des États-Unis d'Amérique, avec un Appendice *sur diverses machines relatives à la marine;* par M. Marestier, ingénieur de la marine royale, chevalier de la Légion d'honneur (1).

Le ministre de la marine ayant soumis le mémoire de M. Marestier au jugement de l'Académie des sciences, une commission, composée de MM. Sané, Biot, Poisson et Ch. Dupin, fut chargée de l'examiner, et choisit M. Dupin pour son rapporteur. Le rapport très-instructif, fait par cet académicien, est un autre mémoire sur les bateaux à vapeur qui, dans cet ouvrage, précède celui de l'auteur, mais qu'il serait peut-être plus utile de lire à la fin, parce qu'il offre un résumé précis et méthodique de tout l'ouvrage, avec quelques observations sur les méthodes de calcul dont l'auteur a fait usage, et sur les résultats qu'on en déduit dans certains cas.

La mission confiée à M. Marestier était de recueillir, dans les États-Unis, tous les documens qui nous manquaient encore alors sur la navigation par bateaux à vapeur. Les avantages immenses que cette navigation procure au Nouveau-Monde, et ceux qu'elle promet pour la guerre de mer; l'exemple de l'Angleterre, qui ne néglige rien de ce qui peut accroître sa

(1) Paris, 1824. In-4° de 390 pages, avec un atlas in-fol. Imprimé par ordre du ministre de la marine. Imprimerie royale.

force navale, et encore moins ce qui pourrait la menacer; le vœu public; l'espoir fondé de ramener cette industrie nouvelle aux lieux où elle fit ses premiers essais, tout invitait la France à ne point rester en arrière, et à tenter aussi quelques efforts pour se mettre au courant des progrès que l'art a faits en Amérique. M. Rolland, inspecteur général du génie maritime, proposa d'envoyer sur les lieux un ingénieur de la marine : le projet fut agréé, et M. Marestier fut choisi.

Les Anglais s'attribuent l'invention des bateaux à vapeur, parce qu'un nommé *Jonathan* Hulls prit, en 1736, un brevet pour l'application de ce moteur à la remorque des vaisseaux. Il paraît que rien n'était encore préparé pour un essai, et que l'inventeur et l'invention tombèrent dans l'oubli. Les droits des Français à l'honneur de la même découverte sont plus nombreux et plus authentiques; ce sont des ouvrages imprimés, des essais encore infructueux, mais qui mettaient sur la voie et qui promettaient déjà quelque succès. L'Amérique, beaucoup plus intéressée que l'Europe à perfectionner la navigation des fleuves, et surtout à suppléer aux chemins de halage qui lui manquent, redoublait d'efforts pour tirer parti de la grande force motrice des machines à vapeur. En 1787, Fitch parvint à naviguer sur la Delaware avec une assez grande vitesse, mais à l'aide d'un mécanisme trop peu solide pour qu'il pût servir à une navigation soutenue. Enfin, en 1803, Fulton, qui se trouvait alors à Paris, construisit et fit manœuvrer sur la Seine un bateau qui remonta la rivière avec une vitesse de plus de cinq quarts de lieue par heure : c'était assez pour la navigation sur les fleuves de l'Amérique, toutes les difficultés étaient vaincues, et le succès ne pouvait être douteux. Fulton se préparait à faire jouir sa patrie des fruits de son expérience; mais il se rendit d'abord à l'invitation du gouvernement anglais qui l'avait appelé pour coopérer à la construction des machines infernales que l'Angleterre préparait alors contre nos

flottes et nos ports : ce fut ainsi que l'artiste cosmopolite témoigna sa reconnaissance envers l'hospitalité française. Le premier bateau que Fulton construisit en Amérique fit, en 1807, le trajet de New-York à Albany (57 lieues de poste) en 32 heures, et revint en 30 heures. Depuis ce tems, les bateaux à vapeur se sont répandus dans tous les états de l'union, d'abord sur les fleuves et les lacs, ensuite sur les mers. M. Marestier estime qu'il y en a 60 à 70 sur le Mississipi, 30 à 40 sur le canal de l'île Longue, le Hudson, la Delaware et la Chesapeake, outre ceux du fleuve Saint-Laurent et des grands lacs au nord des États-Unis. Suivant lui, cette partie de l'Amérique est la contrée le plus heureusement disposée pour la navigation intérieure : cependant, l'Europe ne paraîtra pas, à cet égard, moins bien traitée que les États-Unis, si l'on fait abstraction des causes qui arrêtent, dans l'Ancien monde, le développement complet de l'industrie, et l'empêchent de profiter, autant qu'en Amérique, des libéralités de la nature. Les fleuves qui coulent entre deux rives surchargées de douanes et de péages, sont plutôt des barrières fiscales que des communications ouvertes au commerce. D'ailleurs, partout où le halage est praticable, comme il l'est sur presque tout les points en Europe, ce moyen d'appliquer une force motrice à la navigation est toujours le plus économique. L'emploi des bateaux à vapeur y sera donc plus restreint que dans le Nouveau-Monde; on les destinera spécialement à la navigation accélérée, au transport des voyageurs, au service régulier des postes, à la correspondance par mer entre des points importans. C'est ce qu'on voit dans une note de cet ouvrage, où l'auteur donne une liste de 147 bateaux, construits en Angleterre depuis 1812 jusqu'en 1824 : on n'en remarque qu'un seul du port de 400 tonneaux, et il était destiné pour l'Amérique méridionale; tous les autres sont d'une petite capacité, et servent de paquebots. La Russie est le seul état

qui puisse développer, comme les États-Unis, un grand système de navigation par la vapeur, parce qu'elle est la seule qui renferme dans son territoire le cours entier de fleuves comparables à ceux de l'Amérique : et comme les transports par eau n'y durent tout au plus que la moitié de l'année, à mesure que son commerce intérieur prendra plus d'étendue et d'activité, elle sentira de plus en plus le besoin d'une navigation rapide, et fera construire un plus grand nombre de bateaux à vapeur.

Le tems viendra, sans doute, où les Américains auront dompté leurs fleuves, soustrait leurs vastes plaines aux ravages des eaux, posé des bornes aux inondations. Tandis que ces grands travaux manifesteront la puissance des sociétés civilisées, les agens naturels dirigés par l'intelligence humaine auront débarrassé le lit des fleuves des obstacles dont ils sont encombrés, de ces arbres submergés, si dangereux pour la navigation, et qui ont déjà causé la perte de quelques bateaux à vapeur; de ce limon déposé le long des bords, et qui les rend inaccessibles dans une grande partie de leur étendue : les marais auront disparu, le terrain sera libre et ferme, le halage deviendra praticable, et l'usage des bateaux à vapeur pourra être plus restreint. Que l'on compare, si on l'ose, le beau spectacle des sociétés humaines luttant ainsi contre la nature, à l'affligeant tableau de ces mêmes sociétés précipitées les unes sur les autres pour s'entre-détruire; à ces guerres réputées si glorieuses lorsqu'elles atteignent leur but, mais dont les effets réels sont du sang, des larmes, des ruines! Les véritables bienfaiteurs de l'Espagne furent les Arabes, qui construisirent dans ce pays de vastes réservoirs pour les arrosemens, qui creusèrent des canaux de dérivation, qui créèrent des jardins d'une fertilité prodigieuse sur un sol jusqu'alors stérile, qui laissèrent un admirable modèle de l'institution du jury. Les bienfaiteurs de l'Amérique ne seront pas ceux qui tenteront de la remettre sous le joug de

l'Europe, et de river ses fers; ce titre honorable est réservé pour les hommes instruits qui l'auront éclairée, pour les artistes qui dirigeront son industrie naissante, qui la doteront de ces arts qui sont aujourd'hui le premier besoin de tout corps social. Ces arts ouvrent les sources les plus abondantes de prospérité et de force publique, répandent partout l'aisance, l'habitude du travail et de l'ordre, chassent les vices et maintiennent les bonnes mœurs plus sûrement et avec moins d'efforts que ne le feraient des lois sévères et la vigilance des magistrats.

Dans l'état où se trouve l'Amérique, depuis les glaces du nord jusqu'aux landes magellaniques, c'est la puissance des machines qu'elle doit invoquer. Partout ailleurs qu'aux États-Unis, le secours des agens mécaniques lui est indispensable pour suppléer au désavantage d'une population trop rare, ignorante, sans industrie. Que sa navigation, ses travaux métallurgiques et l'exploitation de ses mines emploient la force de la vapeur, plus tard, le même moteur recevra de nouvelles destinations; il curera les ports, ouvrira des canaux de desséchement, élèvera les eaux, préparera le sol pour une plus grande salubrité et pour la culture. C'est ainsi que l'industrie européenne réparera les maux que les conquérans européens ont faits au Nouveau-Monde.

Après une exposition rapide de l'histoire des bateaux à vapeur et de leurs perfectionnemens successifs, M. Marestier passe à l'objet spécial de son mémoire, l'état actuel de cette navigation aux États-Unis. Il traite d'abord de la forme et des dimensions des bateaux, et décrit quelques-uns de ceux qu'il a examinés le plus en détail. Des dessins faits avec soin complètent ces descriptions. Les constructeurs ne sont pas encore arrivés au point d'établir avec certitude le rapport le plus avantageux entre les dimensions des bateaux, et les rapports de la grandeur des bateaux à la force de la machine et aux

différentes parties du mécanisme, pour obtenir une vitesse déterminée. Fulton commença par des bateaux à fond plat, comme les prames, et l'usage en fut continué long-tems pour la navigation sur les rivières. Aujourd'hui, les constructeurs imitent la forme des bâtimens ordinaires dont le fond serait très-plat et les extrémités plus ou moins aiguës. Notre auteur pense que l'on devrait adopter, pour tout navire à rames, la forme de la carène des galères, amenée sans doute à un très-haut degré de perfection par l'expérience d'un grand nombre de siècles. Au moment où il exprimait cette pensée, il était peut-être nécessaire de faire attention au poids énorme de la machine et des roues déposé tout entier sur une petite partie de la longueur du bateau, et qui tend sans cesse à le courber, comme M. Marestier l'a observé sur quelques bateaux d'ancienne construction. Maintenant, grâces aux découvertes de M. Parkins, les bateaux à vapeur souffriront beaucoup moins de cette inégalité dans la distribution de leur charge, et rien ne s'opposera plus à ce qu'on leur donne la forme la plus convenable pour la supériorité de la marche. L'un des bateaux de Baltimore (*le Maryland*), construit en 1818, et dont la vitesse est de 7 milles nautiques à l'heure (3 lieues de poste et un tiers), est beaucoup plus allongé que *le Savannah* de New-York, construit la même année, et dont la vitesse n'est que de 5 milles nautiques (1).

Les tables de dimensions insérées dans ce mémoire, les détails donnés par l'auteur sur cinq bateaux de construction diverses, représentés dans l'atlas, une note beaucoup plus

(1) Ce bateau était destiné pour la Russie, et a fait le voyage de St-Pétersbourg. En quittant New-York, il se rendit d'abord à Savannah par un mauvais tems qui contraignit plusieurs fois à retirer ses roues. De Savannah, il vint à Liverpool, en 26 jours, dont 18 de navigation par la vapeur, et 8 à la voile. L'auteur ne

étendue contenant des observations analogues sur dix autres bateaux ; toutes ces connaissances réunies mettent le lecteur en état de multiplier les comparaisons, et de rechercher, non les lois auxquelles les résultats sont soumis, mais des méthodes de calcul assez exactes pour diriger les constructeurs, et remplacer leurs tâtonnemens et les règles incorrectes auxquelles ils se fient. M. Marestier présente ce travail tout fait, et le réduit à des formules d'une simplicité remarquable, fondées sur la théorie actuelle de la résistance des fluides et sur les résultats qu'il a recueillis. Afin de se mettre à la portée des constructeurs peu familiarisés avec la langue des mathématiques, il s'est borné à l'exposition des règles de calcul, et à des exemples de leur application, renvoyant à une note le développement complet de ses formules et des principes qui en sont la base. Cette note mérite la plus grande attention, non-seulement à cause de l'importance du sujet, mais parce qu'elle donne lieu à quelques observations sur les méthodes des sciences. Nous y reviendrons, lorsque nous aurons achevé de parcourir tout l'ouvrage. Voici quelques-unes des règles de calcul que l'auteur établit.

Lorsque rien ne change dans un bateau, si ce n'est la vitesse de rotation des aubes ou palettes des roues, cette vitesse et celle du bateau sont constamment dans le même rapport.

Le cube de la vitesse du bateau croît en raison de la force de la machine, et décroît en raison de la résistance du bateau. M. Marestier estime cette résistance par la surface de la section du bateau suivant son *maître couple*, ou sa plus grande lar-

---

donne point de détails sur le voyage de Liverpool à St-Pétersbourg. Le retour à Savannah fut de 50 jours, et il paraît que la machine à vapeur n'y fut pas employée. Comme ce bateau devait servir à des voyages de long cours, le constructeur avait, sans doute, donné ses soins à la solidité, même aux dépens de la vitesse.

geur. Ainsi, en prenant pour mesure la vitesse imprimée à un bateau par une machine de la force de 8 chevaux, on ne parviendrait à doubler cette vitesse que par le moyen d'une machine de 64 chevaux ; et, si la résistance diminuait de moitié, le mouvement serait entretenu avec la force d'un seul cheval. Au premier coup d'œil, ces résultats du calcul semblent favorables aux petites embarcations ; mais, lorsqu'il s'agit d'applications à des objets d'utilité publique ou privée, d'autres élémens de calcul viennent se joindre à ceux-ci, et ces nouveaux élémens ne peuvent être soumis à la même loi, ni leurs effets représentés par une formule *d'un seul terme*. On doit tenir compte de la capacité des bateaux, du poids et de l'encombrement des machines et des roues, ainsi que de la provision de combustible ; des frais de construction, d'entretien et de renouvellement ; de la force et de la solde des équipages, etc. ; choses essentiellement hétérogènes, et qui ne peuvent conduire qu'à un calcul assez compliqué.

A la suite de ces considérations sur la vitesse des bateaux, l'auteur a placé des observations relatives à la forme et aux dimensions des aubes, à leur nombre, à leur vitesse de rotation, au diamètre des roues. On pense bien que cette partie du mécanisme des bateaux à vapeur ne lui a présenté aucun fait nouveau, rien qui ne fût conforme aux théories mécaniques. L'application de ces théories l'a conduit à plusieurs conséquences ou résultats que l'on peut regarder comme autant de préceptes pour la pratique. Nous ne citerons que les plus remarquables.

Si le *centre d'action* des aubes (1) demeure toujours à la même distance de l'axe des roues, les aubes peuvent varier d'étendue, sans que la vitesse du bateau en soit considérable-

(1) On nomme *centre d'action* d'une aube le point dont la vitesse est telle, que la surface entière de l'aube, produirait, avec cette

ment affectée. Pour que l'effet des aubes puisse accélérer la marche du bateau, il faut que le centre d'action soit rapproché de l'axe.

Lorsqu'un bateau à vapeur remonte une rivière par un mécanisme de roues à aubes, pour que la consommation du combustible soit la moindre possible, il faut que la vitesse imprimée par la machine soit, par rapport aux bords de la rivière, la moitié de celle du courant, ou dans une eau tranquille, une fois et demie cette même vitesse. Dans ce cas, la force nécessaire pour faire remonter le bateau à la rame ou avec des roues à aubes est triple de celle qui suffirait pour le halage.

Avec une corde et un treuil, la plus faible machine peut faire mouvoir les plus grands bateaux contre le courant le plus rapide : cette proposition est une des formes sous lesquelles on peut énoncer les propriétés du levier.

L'usage du treuil et des cordes pour remonter les rivières est toujours utile, si l'on ne considère que la mesure de force nécessaire pour ce travail : lorsqu'il s'agit de descendre, les roues peuvent devenir plus avantageuses, et leur supériorité sur le treuil commence lorsqu'elles frappent l'eau avec une vitesse égale à celle du courant.

M. Marestier a cru devoir limiter ses recherches sur les machines à vapeur, regarder leur histoire, leur structure et leur action comme suffisamment connues, et ne s'occuper que de celles qu'il trouverait sur les bateaux à vapeur des États-Unis. Il en décrit deux essentiellement différentes, quant à l'état de la vapeur qu'elles emploient : l'une est à pression simple, et l'autre donne à la vapeur une force élastique ca-

---

vitesse, un effet égal à celui dont elle est capable en raison de la somme des actions exercées sur l'eau par ses parties plus ou moins distantes de l'axe.

puble de soutenir une colonne de mercure de 9 décimètres, ou environ 33 pouces de hauteur. Depuis la construction de la première, qui est celle du bateau de New-Yorck le *Chancellor Livingston*, on y a joint un *régulateur* simplifié dont notre auteur donne aussi la description. La seconde est sur l'*OEtna*, bateau de Philadelphie. Après l'introduction d'une certaine quantité de vapeur dans le cylindre, la communication avec la chaudière est fermée, et la vapeur agit en se dilatant. Outre la diminution de force élastique produite par la raréfaction, la vapeur en éprouve une autre en raison du refroidissement. M. Marestier fait, dans une note, une application de l'analyse mathématique à la mesure de ce double effet, d'après les faits constatés et les hypothèses les plus probables; car ce point de physique n'est pas encore suffisamment observé. Un troisième exemple de machines à vapeur est la machine du bateau *la Surprise*, de Baltimore. Celle-ci produit immédiatement le mouvement de rotation, et le communique aux roues sans *balanciers*, ni *bielles*, ni *volans*, sans toute cette partie du mécanisme des machines ordinaires qui transforme le mouvement alternatif du piston en mouvement circulaire, pour le communiquer aux roues. Les machines *à rotation immédiate* construites aux États-Unis sont dues à M. Stiles, de Baltimore. Leur description donne lieu à de nouvelles recherches mathématiques, et par conséquent à une nouvelle note. L'auteur s'est occupé particulièrement des moyens de diminuer les frottemens dans ces sortes de machines, en déterminant la forme des parties mobiles et leur situation par rapport aux pièces fixes, pour que le frottement des unes sur les autres soit un *minimum*. Il termine son mémoire par l'exposition des diverses manières de disposer les machines à vapeur dans les bateaux, et par des observations sur les chaudières, sur leur forme, leur résistance, leur durée; sur la forme des foyers, sur celle des cheminées et de leur

hauteur, etc. Une dernière note donne la description de divers moyens proposés ou essayés en Amérique pour remplacer les rames. Ils n'ont pas été jugés assez dignes d'attention pour trouver place dans le mémoire; mais, réunis en une sorte de répertoire, ils peuvent faire naître des idées : peut-être même y trouvera-t-on quelque chose d'utile. Ils serviront au moins à témoigner que M. Marestier n'a rien omis de ce qui était relatif à sa mission.

Afin de ne pas interrompre la série des notions sur les bateaux à vapeur, nous n'avons point parlé des bateaux à manége employés pour le passage des rivières, et dont il est fait mention dans cet ouvrage. Ils sont à double carène, c'est-à-dire composés de deux bateaux accouplés et tenus à une certaine distance l'un de l'autre. Le mouvement de rotation produit directement par les chevaux peut être transmis aux roues par plusieurs moyens connus, et peu différens les uns des autres quant à l'effet. Sur les conceptions de cette nature, l'Europe peut se passer d'interroger l'Amérique.

Revenons à la note où l'auteur *démontre les principes relatifs au mouvement des bateaux à vapeur*. Le mot *démontrer* n'est pas pris dans le sens rigoureux; il désigne seulement une exposition des théories, telles qu'elles sont, et des conséquences que l'on peut en déduire. L'auteur commence par reconnaître que nous ne savons pas encore assez ni sur le mode d'action de la vapeur, ni sur la résistance des fluides, et que nos calculs ne sont fondés que sur des hypothèses. La construction des machines à vapeur et celle des bateaux demandent encore de nouvelles connaissances à deux classes de savans, les physiciens et les géomètres : c'est aux seconds que les recherches hydrodynamiques sont dévolues. Nous n'avons jusqu'ici que de mesquines expériences sur la résistance de l'eau : les applications les plus importantes que l'on est dans le cas d'en faire, sortent des limites des résultats obtenus, et ne sont plus guidées

que par la théorie. On s'est borné à de très-petites vitesses, tandis que, pour les besoins de la navigation, il eût fallu pousser les observations au delà du mouvement le plus rapide que l'on puisse imprimer à un vaisseau. On ne manque pas de moyens de produire tous les degrés de vitesse : mais il en est un dont on n'a point encore fait usage, et qui paraît convenir mieux que tout autre aux recherches dont il s'agit, parce qu'il offre une force illimitée, quant à ses effets, divisible à volonté, facile à régler, et qui prend sur-le-champ la direction qu'on lui trace; c'est un corps de soldats bien exercés. Cette force intelligente, active, accoutumée au commandement, sachant maintenir la régularité de ses mouvemens, malgré les obstacles que peuvent opposer l'inégalité du terrain ou d'autres circonstances locales, seconderait beaucoup mieux que toute autre les travaux des savans chargés de faire les expériences. Au milieu d'une paix dont tout présage la durée, il n'y aurait sans doute aucun inconvénient à donner cette destination à quelques corps d'infanterie. On peut assigner, aux environs de la capitale, un lieu très-convenable, tant pour le séjour des troupes que pour les moyens d'observations et de recherches, et l'on aurait l'avantage d'exécuter ces grands travaux sous les yeux de l'Académie des sciences. La France qui prit dans tous les tems l'initiative de ces nobles entreprises, mériterait encore une fois la reconnaissance du monde savant.

Dans l'état actuel de nos connaissances, M. Marestier a résolu, aussi bien que cela était possible, les questions qu'il a traitées, et ses méthodes de calcul peuvent être appliquées avec confiance : mais la théorie ne profitera point de ses recherches; les observations qui la perfectionnent suivent une autre marche; elles soumettent les faits à une analyse complète, elles isolent chacune des causes qui concourent à la production du résultat, déterminent sa loi particulière et parviennent ainsi à la mesure de l'effet total. M. Marestier ne pouvait suivre cette méthode,

ni en Amérique, ni dans la rédaction de son ouvrage : ce sera par des expériences directes et spéciales que l'on pourra terminer ce que son mémoire laisse encore imparfait.

L'*Appendice*, qui vient à la suite du *Mémoire sur les bateaux à vapeur*, est très-court, en raison du nombre et de l'importance des objets sur lesquels l'auteur a étendu ses observations. Il donne les tables des dimensions des goëlettes américaines et de quelques autres navires des États-Unis, avec des remarques sur la mâture et sur le gréement. Il passe ensuite à la description des machines à curer qu'il a vues dans les ports des États-Unis; elles sont à manége, et beaucoup moins puissantes que celle qui manœuvre sur la Seine. Les belles machines de M. Brunel pour la fabrication des poulies n'ont pas été introduites en Amérique; on les a trouvées trop dispendieuses. Dans l'arsenal de Washington, des scies et des machines de poulierie sont mises en mouvement par une machine à vapeur : on trouve ici la description de ce mécanisme. L'art du forgeron n'est pas aussi avancé en Amérique qu'en Angleterre; la fabrication des chaînes d'amarrage emploie quelques machines que l'auteur décrit. Il a vu préparer dans l'arsenal de Washington un appareil pour éprouver ces chaînes; on s'en promet une tension de trois cents tonneaux : d'autres moyens connus auraient produit un effet encore plus grand. Les corderies des États-Unis préfèrent le chanvre de Russie à celui du pays. Les machines à fabriquer les clous coupés sont en grande activité, et font jusqu'à 140 clous par minute : M. Marestier les décrit avec soin. Il faut aussi connaître quelques outils adoptés depuis peu dans les arsenaux de la marine, et notamment les tarières propres à percer les bois durs de l'Amérique. Depuis son retour en France, il a fait à Lorient des expériences pour comparer ces outils à ceux que l'on emploie dans les chantiers de la marine. Le résultat de ces épreuves n'est point favorable aux tarières américaines; mais l'auteur pense que la nature des bois et leur degré de dureté

peut avoir influé sur les résultats qu'il a obtenus, et que ce qui ne réussirait point à Brest pourrait être tenté à Toulon avec plus de succès.

L'atlas est composé de 17 planches in-folio. Point de luxe de dessin ; mais de la netteté et de la précision. C'est une œuvre de M. Chapuy, ancien ingénieur de la marine, connu par ses belles lithographies. Son nom suffit pour garantir la bonne exécution ; jusque dans les moindres détails, du dessin le plus difficile et le plus minutieux.

Terminons cet article, en jetant un coup d'œil rapide sur les prodiges opérés en Amérique par les bateaux à vapeur, et sur les services qu'ils rendront aux nouvelles républiques de ce continent. Dans ce que nous dirons du passé et du présent, M. Marestier sera notre guide.

Le bassin du Mississipi est au moins six fois aussi étendu que la France, et généralement plus cultivable. Cet immense territoire n'a de contact avec la mer qu'à l'embouchure du fleuve. Aucun établissement européen ne pouvait se former et se maintenir à une grande distance de cette embouchure, sans établir des communications avec les pays peuplés, manufacturiers ou commerçans; mais la terre opposait à ces communications des marais, des forêts impénétrables, des légions de reptiles dangereux ou dégoûtans, des bêtes féroces, des hommes plus redoutables que tous ces animaux. Les rivières étaient donc les seules voies praticables ; mais les ressources qu'elles procuraient étaient considérablement diminuées par la lenteur de la navigation. Autrefois, le trajet de la Nouvelle-Orléans à Louisville sur l'Ohio, distance de 570 lieues de poste, suivant le cours des rivières, ne durait pas moins de trois mois ; aujourd'hui, quelques bateaux de la Nouvelle-Orléans vont, en 14 jours, jusqu'à Cincinnati, 54 lieues plus haut que Louisville. Avec ces moyens de transport, de commerce et de relations sociales, les déserts ont reçu des habitans ; des cités, des états se sont for-

més, l'instruction s'est répandue, les journaux ont circulé; les hordes barbares ont été refoulées jusque dans les régions encore dédaignées par l'homme civilisé. Lorsque des canaux auront établi la jonction des grands lacs du Canada avec l'Ohio et quelques autres affluens du Mississipi, un commerce actif ne tardera pas à répandre l'aisance, les arts, la population sur la vaste étendue de l'ancienne Louisiane. Si la politique européenne n'empêche point la construction de canaux qui, prolongeant la navigation du Missouri, franchissent les limites de son bassin et préparent la jonction des deux Océans, une partie du commerce de la Chine et des Indes prendra cette nouvelle direction : il est aisé d'en prévoir les conséquences.

Dans l'Amérique méridionale, deux fleuves du premier ordre reçoivent les eaux d'une même rivière : la nature a fait tous les frais de cette navigation intérieure. Lorsque des bateaux à vapeur circuleront entre l'Orénoque et le Maragnon, passeront de l'un à l'autre sans redouter les forces navales de l'Europe, ils seront pour la république de Colombie un puissant moyen de défense, en attendant qu'ils puissent contribuer à l'accroissement de sa population et de ses richesses.

La république *Argentine* (Buénos-Ayres) a peut-être encore plus besoin de bateaux à vapeur que celle de Colombie. Ses destinées ne sont point indépendantes de celles du Pérou et du Chili : tous les nouveaux états fondés en Amérique se doivent des secours mutuels, jusqu'à ce que leur affranchissement ne rencontre plus d'opposition. Les opérations de la guerre sur une ligne de plus de mille lieues exigent une grande rapidité de mouvemens, des correspondances fréquentes et assurées; il n'y a que les bateaux à vapeur qui puissent satisfaire aux besoins d'une telle guerre.

Deux colonies françaises sont pourvues de bateaux à vapeur. La Guiane française en possède un dont la machine est de 50 chevaux : nous manquons de documens sur l'usage que l'on en

fait. En Afrique, deux bateaux de 32 chevaux naviguent sur le Sénégal, et remontent ce fleuve jusqu'à 350 lieues de son embouchure. En France, les bateaux de la Gironde et de la Garonne transportent des voyageurs; ceux de la Seine ne peuvent rendre le même service, parce que les sinuosités de la rivière rallentissent trop cette voie de communication : on n'en fait usage que pour le transport des marchandises. La Loire commence à tirer parti du nouveau mode de navigation : on a tout lieu d'espérer que les machines de M. Parkins donneront le moyen de placer des bateaux à vapeur sur des rivières qui n'admettraient point ceux qui seraient chargés du poids énorme d'une ancienne machine.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens ; par M. *B.* Constant (1).

Si ces trois mots, *source*, *formes*, *développemens*, étaient déterminés, on aurait, dans le titre et en trois mots, l'analyse de l'ouvrage. Ils le seront, sans doute, mais à grande distance, car l'ouvrage doit avoir trois volumes et il n'y en a qu'un de publié aujourd'hui.

Il n'est peut-être pas très-malaisé de pressentir les déterminations que ces mots recevront de l'auteur, et je voudrais les deviner pour les ranger ici près à près; elles pourraient se prêter par cette proximité plus de lumières encore qu'elles ne pourront en perdre par ma rédaction.

La nature du sujet, la célébrité de l'auteur, les circonstances où le livre est publié, tout concourt à donner plus d'un genre d'importance à cet ouvrage, et même aux jugemens publics qui en seront portés. Tout impose ici tous les scrupules, et ceux du goût qui en a beaucoup, et ceux de la religion qui en a bien davantage.

Il y a dans l'homme, dit M. Benjamin Constant, et dans l'homme seul, parmi tous les êtres organisés et sensibles de notre globe, un sentiment religieux qui se manifeste diversement, mais qui existe également et dans les hommes sauvages et dans les hommes civilisés, et dans ceux qui sont les plus ignorans et dans ceux qui sont les plus éclairés; identité et diversité qui ont pour cause et pour mesure nécessaires la

(1) Paris, 1824. T. Ier. In-8° de XLIV et 370 pages. Bossange père, rue Richelieu, n° 60; Firmin Didot; Treuttell et Würtz. Prix 6 fr.

presque identité de l'organisation et la variété si grande de tous les degrés de civilisation; VOILA LA SOURCE.

Cette source est cachée dans le cœur, puisqu'elle est un sentiment; elle se produit au dehors par des craintes et par des espérances; par des opinions et par des dogmes; par des solennités où le chant reçoit des lois pour donner des émotions pieuses, où le discours crée, avec des mots vulgaires, des formules sacrées; VOILA LES FORMES. Cette expression *formes*, peut sembler bien scolastique pour le style de l'auteur et de la matière; c'est, toutefois, celle dont se servaient les Platon et les Aristote, pour indiquer dans les phénomènes de la nature ce qui en constitue la loi; et Bacon qui change si souvent leur langue, a maintenu ce mot dans le même emploi.

Les formes ou cultes, c'est-à dire, la manière dont se manifeste le sentiment religieux, restent quelquefois les mêmes durant un long cours de siècles; mais, puisqu'ils commencent dans la profonde ignorance de la vie sauvage et qu'ils favorisent la civilisation et les arts par des réunions fréquentes, nombreuses et régulières; ils cessent de convenir dans le progrès des connaissances; ils varient plus d'une fois dans le passage des sanctuaires des forêts aux sanctuaires de l'architecture; quand le culte blesse le sentiment religieux, le sentiment religieux change le culte; et VOILA LES DÉVELOPPEMENS.

Le titre ainsi expliqué, on peut entrevoir quels seront, dans l'ouvrage, l'objet et le but de chacun des trois volumes, quoiqu'il n'en paraisse qu'un en ce moment.

Le premier, celui que nous venons de lire, que tout le monde lit ou lira, traite du sentiment religieux comme inhérent à la nature de l'homme; comme indispensable à la morale; comme nécessaire pour donner une vraie grandeur à nos destinées; pour que tout l'ordre social privé de ses inspirations ne soit pas flétri et glacé par les calculs de l'égoïsme qui en deviendraient les seuls fondemens.

C'est comme belles plus encore que comme bonnes que l'auteur pense qu'on doit adorer les vertus; et il a peine à croire à quelque chose de beau sur la terre, lorsque l'absence du sentiment religieux laisse paraître la vie et la mort si voisines l'une de l'autre, lorsque les tombeaux sont pour nous des demeures éternelles et non des passages à une immortelle existence; existence dont le sentiment religieux, ou *le tact de la Divinité*, selon l'expression de Jamblique, peuvent seuls nous donner la certitude.

Dans le second volume, il sera question, sans doute, de toutes les formes sous lesquelles et par lesquelles le sentiment religieux a paru dans l'espèce humaine, aux lieux et aux époques où l'on a pu l'observer; ce sera l'histoire de toutes les croyances et de tous les sacerdoces.

Là se montreront, tels qu'ils se montrent encore dans plusieurs parties de la terre, les *fétiches* ou les cultes rendus à des rochers, à des arbres, à des insectes, à des animaux; les allégories mythologiques, ou les dieux de l'antique Grèce et de l'antique Rome, qui n'étaient que les élémens, les phénomènes, les parties les plus éclatantes de l'univers visible; les facultés, les passions, les talens, les vices et les vertus du monde moral; les traditions des événemens qui occupaient le plus de place dans la mémoire et dans les entretiens des peuples; et tout cela personnifié par des abstractions très-ingénieuses, mis en action et par la poésie, et par l'éloquence, et par tous les arts du goût qui luttent de puissance divine avec la parole.

Là paraîtront les révélations, et principalement celles des juifs et des chrétiens qui, malgré la nature également magnifique qu'ils avaient sous les yeux, et malgré leurs âmes également passionnées, ne cherchèrent ni hors d'eux, ni en eux, aucune de ces fictions assez fertiles en dieux pour avoir fait dire à Bossuet : *Tout était Dieu, excepté Dieu même, et*

le monde créé pour manifester sa gloire semblait la lui avoir usurpée.

Dans ces révélations aux chrétiens et aux juifs, M. Benjamin Constant aura à faire voir, non des foules de dieux abstraits de la nature et personnifiés par le génie, mais Dieu en personne revendiquant et reprenant ses titres *de maître et de gouverneur de l'univers :* forme devant laquelle assurément s'évanouissent toutes les formes précédentes, et qui ne peut laisser à aucune forme ultérieure de moyen de la perfectionner, à moins que Dieu en personne ne reparût encore à des yeux mortels. La difficulté est grande ici pour ce perfectionnement progressif que l'auteur aime et vante tant, et qu'il croit, contre l'opinion générale, aussi propre aux religions qu'aux arts, aux sciences et à la raison humaine.

Le troisième volume, devenu plus facile par les deux premiers, cherchera dans les tableaux déjà tracés des maux et des biens, faits à l'espèce humaine par les cultes qui ont exercé sur elle le plus de puissance, à quoi positivement ont dû tenir et ces maux et ces biens ; par quelle force religieuse, légale et morale, il eût été possible de multiplier les uns et d'écarter les autres. Parmi tant de parallèles à instituer entre tant de cultes, avec beaucoup de méditations de l'homme et quelque concours du ciel, on ne doit pas rester sans espérance qu'il s'offrira une forme dans laquelle s'associeront les traits, les caractères et les inspirations les plus dignes de la nature humaine, et, s'il se peut, de la divine; les plus propres par leur réunion à constituer pour des siècles sans fin un culte universel et éternel.

Ce ne sont là encore que les vues les plus générales de tout l'ouvrage et les linéamens les plus rétrécis, les plus raccourcis des détails qui les développeront dans les trois volumes; et cependant, nous croyons pouvoir fonder sur ce peu de données, des observations et des considérations qui pous-

vont engager l'auteur à réviser et à remanier quelques-unes de ses belles conceptions.

M. Benjamin Constant eût pu se dispenser de tant de soins, d'esprit et de peines, pour établir solidement qu'il y a un sentiment religieux dans l'homme. Ce sentiment souvent combattu n'a jamais été contesté. De tout tems on a parlé de notre *fibre* religieuse; et de nos jours le docteur Gall en a fait une *bosse* : expressions empruntées toutes les deux au physique de l'homme par la forte conviction que la religion lui est aussi naturelle que ses organes.

Mais que M. Benjamin Constant a bien mieux choisi ou trouvé son expression! *Sentiment religieux* est à la fois plus heureux et plus exact. Car les religions résident dans les âmes, et il a été infiniment rare que les âmes aient passé pour des substances matérielles. Et le vulgaire, et les docteurs, et les philosophes, tous ont reconnu presque sans dissidence qu'on naissait dans l'espèce humaine avec une âme spirituelle, qui seule a le besoin et l'amour des religions. Ceux mêmes, et ils n'ont été nulle part en grand nombre, ceux qui ont fait la guerre aux cultes, se sont plaints, tantôt avec douleur, tantôt avec dérision, des soumissions et des exaltations trop passionnées des enfans de l'homme devant le ciel et devant les autels. Il s'est même rencontré des raisonneurs qui n'ont pas pu comprendre comment on a défini l'homme un animal raisonnable, et qui ont proposé de le définir un animal religieux.

On peut donc regretter que M. Benjamin Constant se soit tant étendu sur les preuves de ce sentiment religieux de l'homme, si généralement avoué et professé; et qu'il n'ait pas employé plus de son travail et de son talent à peindre et à définir cet instinct céleste par ses véritables attributs sur lesquels on n'est pas à beaucoup près également d'accord, et qu'on doit pourtant connaître de la manière la plus

distincte pour qu'il répande sur la terre les vertus et les biens que l'auteur espère de ses développemens.

L'auteur définit le sentiment religieux, *le besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec la nature qui l'entoure et les forces inconnues qui lui semblent animer cette nature.*

Cette définition convient trop aux sciences naturelles, à la chimie, à la physique, pour convenir beaucoup au sentiment religieux.

Le physicien et le chimiste aspirent à découvrir les forces inconnues qui se déploient et se cachent dans les phénomènes de l'univers, afin d'en mettre la puissance dans les mains de l'homme; et combien, depuis quelque tems surtout, n'ont-ils pas fait de découvertes qui ont réellement beaucoup accru nos forces et nos prospérités!

Le sentiment religieux, bien différent, est soudainement et profondément excité au spectacle de la magnificence et de l'ordre qui éclatent dans les tableaux et dans les rapports du ciel et de la terre. A l'instant même où l'homme reçoit cette émotion, se présentent à lui les idées très-vagues, mais très-dominantes, d'un maître et d'un gouverneur invisible et parfait de l'univers, d'un juge inaperçu des actions humaines, qui les aperçoit toutes pour les récompenser ou les punir. Qu'on ôte ou qu'on change un seul de ces traits, il n'y a plus de sentiment religieux. Tous sont nécessaires pour le composer; et parmi tant de cultes de la terre, où ont été ceux qui les ont réunis? Les prétendus adorateurs des *fétiches* et des divinités *mythologiques* ont-ils même jamais éprouvé quelque chose d'approchant, de ce que nous nommons *adoration*, religion? Croyait-on chercher et encenser des maîtres et des gouverneurs de l'univers, des pères et des juges du genre humain;

> Quand sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
> L'encensoir à la main, cherchaient les crocodiles?

Non; pour les hordes même les plus rapprochées des brutes, le serpent d'airain, figure du serpent en vie, et le serpent en vie, figure de tout ce qui est souple, envenimé et méchant, ne peuvent être des dieux : la roche ou la grosse pierre devant laquelle s'arrête et se courbe le Lapon, est tout au plus un reposoir, où, à travers les nuages et les ténèbres, il aura cru voir souvent ce qu'il craint et ce qu'il implore dans son imagination; et les voyageurs auront pris l'autel pour le dieu.

Quant aux allégories des poëmes et des temples grecs et romains, *tous ces dieux éclos du cerveau des poëtes*, suivant l'expression de Boileau, ont toujours été regardés, non comme les maîtres de la nature, mais comme ses représentations et ses emblèmes. Feindre ainsi, c'était peindre; et ce que l'on peignait n'était pas encore la nature elle-même, mais ses élémens, ses forces, ses actions et ses parties séparées les unes des autres.

La morale, ses lois et ses leçons n'ont pas pu demeurer, sans doute, entièrement étrangères à ces peintures; mais il était bien plus difficile encore qu'elles y prissent assez de part et d'empire pour paraître émanées d'un sentiment religieux inhérent à la nature de l'homme, pour être propres à en perfectionner l'impression et la puissance.

Tout ce que le culte des fétiches peut acquérir d'améliorations morales et pieuses ne peut jamais s'élever qu'à devenir une représentation des forces de l'univers et des passions du cœur humain, par l'emploi de quelque objet bien choisi pour en être le symbole. Le fétichisme fait alors quelques pas vers les allégories mythologiques. D'une autre part, les allégories et les mythologies, même celles des Grecs et des Romains, ne prennent réellement quelque air et quelque influence d'un culte adressé au Dieu maître de tout, que lorsqu'à travers tant de divinités brillantes, gracieuses et sublimes, les peuples et les poëtes arrivent, sans qu'on devine comment ils ont fait route, à la notion du Dieu très-grand et très-bon : *Deo optimo, maximo*.

Mais, à la rigueur (et, quand on raisonne, c'est toujours à la rigueur qu'il faut prendre et les choses, et les idées, et les mots), quoiqu'il y ait plus d'un caractère vraiment divin dans les vers d'Homère, de Virgile et même d'Ovide; alors que, dans les *Métamorphoses* et dans les *Fastes*, il cesse d'être *trop indulgent au feu de son génie*, alors que, revêtant d'une poésie sévère à la fois et magnifique les pensées ou les systèmes des Thalès et des Pythagore sur les principes des choses et les révolutions de l'univers, il a soumis son talent aux lois somptuaires, pour ainsi dire, de ce goût des modèles qui sacrifie tant de beautés à la raison.

Quoique ces mots *Deo optimo, maximo*, semblent l'inscription de la dédicace d'un temple érigé au milieu de toutes les nations, *au Dieu unique*, et la proscription des dieux qui étaient faux, puisqu'ils étaient en foule, on peut affirmer que, dans les beaux siècles même des cultes de l'antique Grèce et de l'antique Rome, il ne pouvait pas plus y avoir du sentiment religieux, tel que nous le dépeint M. Benjamin Constant, que dans les cœurs des barbares et des sauvages à fétiches.

Le *Deus optimus, maximus*, avait été mis à côté de tous les autres dieux du polythéisme; il en était donc un lui-même : et, quoiqu'il soit très-facile de supposer et de croire la divinité unie et mêlée à toute la nature; quand la nature était mise, en quelque sorte en pièces et en morceaux par le polythéisme, il était à peu près impossible qu'à des époques où l'on ne manquait pas du tout de lumières, les peuples vissent de véritables divinités, c'est-à-dire, des maîtres, des gouverneurs et des juges de l'univers, dans les élémens et dans les phénomènes qui, pour être personnifiés, n'en étaient pas moins évidemment soumis aux lois du tout dont ils étaient les parties, les forces et les événemens.

Ce qui confirme cette opinion, c'est cette disposition générale de l'esprit humain, dont parle souvent M. Benjamin

Constant, à éloigner ce qui est religieux de ce qui est connu, à le placer dans des espaces où n'atteignent pas les regards de la terre; et que c'est sur la terre, cependant, ou à sa portée, que se passaient toutes les scènes et toutes les merveilles du polythéisme.

Dans l'admirable réponse de Caton à Labienus, qui le presse d'interroger l'oracle d'Hammon, écoutons ce sage, presque un oracle lui-même :

Est-ne Dei sedes, nisi terra et pontus et aer,
Et cœlum et virtus? superos quid quærimus ultrà?
Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.

Ce qu'on voit, *quod vides*, n'est pas certainement dans un autre monde. Brebeuf traduit, *nous trouvons Dieu partout :* et remarquons comme les deux mots essentiels sont changés par Brebeuf. A la place de *Jupiter*, il met *Dieu*, et à la place de *vides*, nous *trouvons*. Deux changemens d'accord ensemble et tous les deux heureux; car il est vrai que nous trouvons Dieu partout, mais par la pensée et par le sentiment, sans le voir nulle part par les yeux; et Jupiter qui n'était qu'une allégorie poétique, on ne le trouvait nulle part comme Dieu, et on le voyait partout comme dans les phénomènes de l'atmosphère. Il n'y avait là rien de religieux, dans le sens de M. Benjamin Constant; et parmi tant de cultes sauvages ou civilisés qui se sont partagé les consciences et les autels des nations, on peut tenir pour certain qu'il n'y en a eu que trois où le sentiment religieux a paru avec les caractères qu'il doit avoir pour faire de la religion une lumière de la morale et une force de la liberté des peuples.

Le premier, c'est le *panthéisme*, culte adressé, non au Dieu de l'univers, mais à l'univers lui-même; au *grand tout*, considéré comme réunissant dans une commune et coéternelle existence la substance matérielle et la substance spirituelle, le mouvement et la pensée; culte qui ressemble presque autant

à un athéisme qu'à une religion, mais qui en diffère pourtant par deux points assez essentiels pour faire croire qu'il peut donner naissance au sentiment religieux : 1° l'intelligence n'y provient pas de la matière organisée, mais de la substance spirituelle, la même ou du même genre, au moins, que celle qui forme l'essence de la Divinité; 2° cette parité d'existence éternelle établit entre elles, il est vrai, une réciprocité d'indépendance, et les esprits ne paraissent pas à leur place là où ils ne commandent pas aux corps; mais c'est déjà beaucoup pour la sécurité des hommes, qu'une intelligence qui fait partie du grand tout des mondes qui roulent sur nos têtes; c'est quelque chose encore pour leur morale. Dans ce culte, à chacune de leurs actions, les adorateurs peuvent se dire : *Il nous regarde.* Ce n'est pas un juge, mais c'est un témoin : le tribunal éternel commence à se composer, le sentiment religieux à naître.

Le second, c'est le *théisme.* A l'aspect du même univers, le panthéiste et le théiste également voient et touchent la matière, sentent et reconnaissent l'intelligence; mais le premier les attribue à une même substance; le second, à deux substances de nature opposée, quoique unies dans leur action, la *matière,* inerte, infertile, insensible par elle-même; la *pensée,* active par elle-même, féconde et fécondante; l'une esclave, l'autre souveraine; et alors même qu'elles agissent ensemble, toujours plus différentes entre elles que dans le fer embrasé le feu ne peut l'être du métal. Dans ce culte, celui qui est adoré et ceux qui adorent sont des esprits; mais l'un existe par lui-même, les autres lui doivent leur existence. Avec quel éclat d'harmonie et d'expression est chanté ce CREDO des théistes dans ces vers de l'un d'eux !

D'un Dieu maître de tout j'adore l'existence;
Les élémens humiliés
Attestent sa grandeur et sa magnificence.

et que de fois une prose armée des deux grandes forces auxquelles il est donné de démontrer, l'analyse et l'éloquence, les a vainement déployées pour constituer ou pour restaurer les élémens, l'attraction et l'impulsion dans la puissance créatrice et conservatrice dont ces vers les dépouillent!

Le troisième de ces cultes, c'est le *christianisme :* et je demande que, dans ce nom, on comprenne un instant le judaïsme; il y est compris dans le fait : car la foi des juifs est comme l'avant-scène de la foi des chrétiens. Le panthéisme et le théisme, nés l'un de l'autre par un progrès de raison, sont plutôt un système de philosophie qu'une religion. Le judaïsme et le christianisme, nés également l'un de l'autre, mais par un progrès de révélation, sont plutôt une foi qu'un système de philosophie : et même, à vrai dire, de tout ce qui a été nommé *culte* sur la terre, le christianisme est le seul auquel convienne, dans toute son étendue et dans toute sa sainteté, le nom sacré de religion.

Je fais ici une prière à M. Benjamin Constant; c'est de bien considérer combien est évidente l'impossibilité absolue qu'un pareil culte ait pris comme tous les autres sa source, ses formes et ses développemens dans le spectacle du monde physique, et dans les impressions qu'en reçoit le monde moral. Quelque divins que soient les tableaux que l'univers étale, quelque fécondes que soient les impressions que le génie même en reçoit, le judaïsme et le christianisme consistent presque en entier en faits surnaturels; ce n'est donc pas de la nature que l'homme a pu recevoir les matériaux avec lesquels il en a fait une religion : c'est des révélations qu'il les a reçus.

La source et la forme des révélations sont toujours historiques. Mais, dans ces histoires d'un ordre si opposé à tout ce qui se passe sur la terre, la nature des faits, la manière dont ils sont transmis, dont ils sont admis, tout est prodige. L'expérience des choses humaines n'est jamais consultée

ni par ceux qui écrivent ou qui parlent, ni par ceux qui lisent ou qui écoutent. C'est l'inspiration qui narre; c'est la foi qui prête l'attention de l'oreille et de l'âme.

Tout est ainsi changé, temporairement, au moins, dans l'univers; et là où les existences ne sont plus régies par les lois qui leur furent données dans leurs premiers jours; là où des volontés nouvelles de l'Éternel intervertissent l'ordre primitif du balancement des mers, du cours des fleuves, de l'apparition des météores, de la marche des planètes autour du soleil, de la vie et de la mort des végétaux et des animaux : toutes les facultés de l'observation et de l'intelligence sont des principes d'égarement et non de direction, si on continue à vouloir soumettre les choses et les événemens à la raison. Il faut interdire cet arbitre suprême de ce qui était vrai et de ce qui était faux; il faut qu'il reste en silence sous l'interdit, jusqu'à ce que ce qui pense et ce qui ne pense pas soient rendus à leur manière primitive d'être et d'agir.

Sous le règne de la foi, il faut tout croire et ne rien examiner que la foi elle-même, mais uniquement pour bien s'assurer si ce qu'on prescrit en son nom est marqué des sceaux qu'elle garde depuis l'institution de son empire. Dans le culte des juifs et des chrétiens, tout surprend la raison, et à chaque instant, tout est prêt à la soulever. Si vous cherchez orgueilleusement des preuves, vous en trouverez plus vîte contre votre culte qu'en sa faveur. Mais cherchez des vertus; elles sont les meilleures preuves des religions. De toute part, vous les verrez apparaître avec éclat à vos yeux et pénétrer dans votre cœur par leur onction. Dans le judaïsme et le christianisme, ces deux troncs religieux d'une même souche, vous trouverez aussi, et ce ne sera pas sans un profond tressaillement de toute votre âme, la notion universelle de la Divinité, cent fois plus analogue à l'homme et à sa pensée qu'à l'univers et à ses phénomènes; et ici est la place où s'offriront, pour l'ou-

vrage de M. Benjamin Constant, un petit nombre de faits, mais de la plus haute considération et qui dans tous les siècles ont beaucoup occupé les esprits du premier ordre.

L'homme a fait les dieux à son image, ont dit presque tous les philosophes de l'antiquité payenne; les juifs et les chrétiens ont dit, au contraire, que c'est Dieu qui a créé et qui a fait l'homme à son image : et certes, ces deux peuples, que le reste de la terre a regardés comme enivrés de superstition, ont eu, sur ce point, bien plus de philosophie que les plus grands philosophes. Ce qu'il faut pourtant remarquer avec plus de soin encore, c'est que les dieux de la mythologie dont parlaient ces philosophes n'étaient que des fictions emblématiques, ouvrages en effet de l'homme; et que le Dieu unique des juifs et des chrétiens était l'Éternel par qui l'homme, comme tout le reste, a été fait nécessairement, et qui, en le devant de la pensée, l'a fait à sa ressemblance.

On a beaucoup ri, on s'est beaucoup amusé de la vanité de l'homme qui tantôt a cru avoir fait des dieux à son image, et tantôt s'est cru fait lui-même à l'image de Dieu; mais je ne vois pas, je l'avoue, où il y a dans tout cela une vanité si visible.

En personnifiant et en déifiant les phénomènes de l'univers physique, l'homme décorait la matière de prérogatives qu'elle n'a point et que seul il possède sur la terre, d'intelligence, de talens, de vertus. C'est plutôt ignorer sa grandeur, que l'exagérer. D'une autre part, croire, sur la garantie d'une religion qui remonte par ses traditions au berceau du genre humain et même du monde, que le créateur a pu vouloir communiquer quelques portions de ses attributs à l'une des espèces émanées de son sein ou appelées du néant par sa parole, n'est-ce pas là encore de la piété plutôt que de la vanité ?

Non, ose-t-on dire avec une hardiesse plus folle encore peut-être que téméraire, il n'est pas possible que le fini et l'infini puissent s'avancer l'un vers l'autre et se rapprocher ni par leurs substances, ni par leur ressemblance.

Mais, de grâce, où sont prises les raisons propres à persuader que l'être incompréhensible pour nous par sa puissance infinie est sans moyens par lui-même de faire les parts de puissance comme il lui plaît entre les diverses espèces de sa création ?

Ce qu'il y a dans le créateur des mondes d'un peu moins difficile à comprendre que tout le reste, c'est que si, pour sa gloire et pour sa félicité, il devait être unique dans l'univers, il ne pouvait pas rester seul comme dans sa première éternité (1); c'est qu'autour des soleils innombrables et inépuisables allumés dans les ténèbres du vide, il devait placer dans la matière organisée, pour servir de témoins à sa grandeur et d'interlocuteurs à ses entretiens, des esprits capables d'élever leurs sensations à des conceptions et leurs conceptions à celles de Dieu même. Voilà, sans doute, ce qu'entendait Mallebranche par le mot si fameux, si hardi et si profond, *nous voyons tout en Dieu.*

Les juifs, aux premiers jours où leur existence prend date sur la terre, étaient trop hors d'état de chercher, de trouver et de voir la moindre chose en Dieu : Dieu n'attend pas qu'ils le découvrent ; c'est lui qui va au-devant d'eux ; il leur parle leur langue. Depuis les premiers enseignemens d'une mère à son nourrisson, il leur enseigne tout ce que les hommes doivent savoir pour leurs plus petits besoins et pour les plus grands. On s'est entretenu, comme d'un événement remarquable, d'un roi détrôné dans la Sicile, qui se fit maître d'école à Corinthe. Dieu lui-même et le vrai Dieu sert de maître d'école aux juifs. Au siècle de la poésie et de l'éloquence, chez ce peuple, sans attendre qu'on l'invoque comme les divinités fabuleuses du Parnasse, l'esprit divin s'empare de tous les esprits dignes de le recevoir ; il ne les inspire pas seulement, il leur dicte ; et dans leur bouche, c'est Dieu qui est le poëte ; quand les Hé-

(1) *A parte ante.*

breux sont au moment de prendre figure et rang parmi les nations, l'ordonnateur des sphères célestes travaille à leur code, comme, depuis, Lycurgue à celui des Spartiates et Solon à celui des Athéniens.

Déjà fait à moitié homme en vivant ainsi à la tête des juifs, lorsqu'arrivent les tems marqués où leur culte doit devenir celui du genre humain, sous des cérémonies, sous des merveilles et sous une morale très-nouvelles, le maître de l'univers qui sera autant que jamais un seul Dieu, mais qui le sera désormais en trois personnes, descend sur la terre; et comme pour rendre sa divinité plus invisible, il naît homme parmi les hommes: tout doit faire penser qu'il est mortel, rien qu'il est éternel; et cependant, un petit nombre de circonstances qui pourraient se rencontrer dans la vie la plus vulgaire, quelques paroles qui ne sont ni proférées ni amenées pour aucun grand effet peuvent faire deviner, sans aucun esprit prophétique, que son arrivée parmi les hommes déplacera tout dans leur estime, dans leur amour, et dans leurs imitations. Il est Dieu; et c'est dans la classe méprisée des ouvriers qu'il a voulu naître. Aucune espèce de supériorités, ni celles du pouvoir et du savoir, ni celles de la fortune et de la gloire ne s'attirent une seule fois ou ses hommages ou ses attaques. C'est devant elles qu'il a dit: *Mon empire n'est pas de ce monde.*

Homme, comme fils de Marie, et la vérité même, comme fils de Dieu, et comme Dieu, l'égalité des hommes est de toutes les vérités, pour lui, la plus sainte et la plus touchante; et il la voit partout étouffée ou menacée par les passions ambitieuses qui enfantent tant de désordres et par les lois elles-mêmes qui ont aussi leur orgueil et leurs usurpations. Son soin le plus assidu est de restituer dans toute son évidence cette vérité si éclatante et toujours au moment de s'obscurcir; il la reproduit dans toute sa force et dans tout son charme, par tous les mots qu'il adresse à tout ce qui est faible, aux enfans, aux femmes, aux pauvres; et les

paroles du fils de Marie sont alors des bienfaits pour le genre humain.

La charité chrétienne, dans laquelle tant d'aveugles n'ont vu que l'aumône rendue plus sacrée et plus abondante, est un nouveau partage des biens fait par Dieu même, et qui s'exécute au milieu des plus douces émotions des âmes unies et attendries, non au milieu des haines et des querelles, comme dans les républiques anciennes. Et le respect de la propriété y a bien plus gagné encore que l'indigence.

Ami de tous ceux qui souffrent parmi les hommes sans leur avoir fait de mal, il garde toute son indulgence, il réveille ou fait naître toute celle des autres pour les coupables encore qui n'ont pas cessé d'être bons en cessant d'être purs et vertueux. Il n'est inflexible que pour les superbes, pour ceux qui sont durs et pour ceux qui sont faux. Pour les Pharisiens, il n'est plus patient, quoiqu'il soit l'Éternel.

Les lieux mêmes qu'il préfère pour l'exposer impriment à sa morale un caractère de simplicité et d'universalité propre à une morale faite par Dieu et pour tout le genre humain. Il ne l'enseigne point dans des écoles ouvertes et dans des palais érigés aux sciences; il ne la prêche point dans des sanctuaires où se consacrent les dogmes : il en parle où les hommes s'entretiennent de leurs premiers besoins et dans leur langage le plus familier; sur les montagnes, au bord des fleuves, des lacs et des mers, dans les faubourgs où la multitude est abandonnée à son ignorance. Fondateur de l'unique culte digne réellement du titre divin de religion, il écarte presque du ciel et de la terre toutes les magnificences de l'adoration et toutes les pompes du sacerdoce, les offrandes et les sacrifices, quand il prédit comme prochain, à la Samaritaine, *le tems où il ne faudra plus adorer ni au temple ni dans les hauts lieux, mais en esprit et en vérité.*

Il ne pouvait tarder à être condamné après ces paroles

qui élevaient la vérité au-dessus de toutes les puissances, la pensée et la conscience au-dessus de toutes les cérémonies. Cloué sur la croix, il s'écrie : *O mon père, mon père, pourquoi m'abandonnez-vous?* Il l'apprend dans son ascension des cieux ouverts pour le recevoir à la droite de son père : et son supplice et sa gloire ont appris qu'elles seront les deux parties de leur destinée à tous ceux dont la philosophie sincère et pieuse aura bravé et reçu la mort pour rendre témoignage à des vérités importantes au monde devant des erreurs consacrées et armées.

Nul ne peut plus être scandalisé ni même surpris d'entendre nommer philosophie une Imitation de Jésus-Christ. C'est sous ce même nom de philosophie qu'a été annoncée dans un de nos journaux la traduction par M. l'abbé de La Mennais de l'Imitation de Jésus-Christ de Thomas à Kempis ou de Gerson : ce journal, c'est la *Semaine*. (*Voy.* t. XXIII, p. 733.) Il n'en a paru encore que treize numéros; et si ce n'est tous les articles, tous les numéros, du moins, garantissent ce que se proposent les auteurs sous le voile de leur impénétrable anonyme : le raffermissement des principes de notre littérature dans tout ce que les âges du goût ont eu de plus exquis et de plus beau, et les siècles de lumières de plus fort et de plus solide.

Quant à M. Benjamin Constant, il a dû voir déjà que notre respect pour le christianisme est égal au sien : mais nous ne voulons pas lui déguiser que nous ne pensons pas du tout comme lui, que tout sentiment religieux soit toujours un bien pour les hommes, et que l'*erreur même en ce genre vaut mieux que l'absence*. Le plus grand des maux, pour le genre humain, dit Bacon, *c'est l'apothéose de l'erreur*. Nous ajouterons que ce mal, le plus grand de tous, fait naître encore tous les autres, et que là où les erreurs sont déifiées, tous les crimes ne tardent pas à être sanctifiés, ordonnés, exécutés. X^s.

(*Cet article sera continué.*)

× VOYAGE D'UN JEUNE FRANÇAIS EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE, *pendant l'automne de* 1823; par *Adolphe* BLANQUI (1).

Quoiqu'un assez grand nombre de *Voyages* en Angleterre aient été publiés en France depuis la paix, ce nombre est peu considérable, comparé à celui des Voyages en France qu'on a imprimés en Angleterre. Chacune des *Revues* qui se publient à Londres, à Édimbourg et ailleurs, soit qu'elles paraissent tous les mois ou tous les trois mois, annonce au public plusieurs de ces Voyages. Ce peuple, relégué à l'occident de l'Europe, séparé du Continent par les mers, semble craindre d'être emprisonné dans son île. Ce n'est point une nation casanière; elle aime à se répandre au dehors; parmi ces cent mille Anglais qui ont débordé sur l'Europe depuis la paix, faut-il nous étonner que quelques centaines d'entre eux aient confié leurs observations au papier, et leurs feuilles à l'imprimeur? Devons-nous être surpris qu'elles aient trouvé des lecteurs? Les Anglais qui sont demeurés en Angleterre, ont voulu se dédommager d'un voyage qu'ils ne pouvaient entreprendre, par la lecture d'un voyage qu'ils pouvaient acheter; les autres qui ont fixé leur séjour au milieu de nous ont voulu rapprocher les impressions éprouvées par leurs compatriotes, de celles qu'ils avaient reçues directement des objets eux-mêmes.

Les mêmes motifs ont agi, quoiqu'à un degré beaucoup moindre, sur les Français. Aussi, plusieurs Voyages aux Iles Britanniques ont été lus en France avec empressement; d'autant plus que leurs auteurs ont considéré le pays qu'ils visitaient, chacun sous un point de vue différent. M. DUPIN l'a

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-8° de 400 pages; papier fin, avec une *Vue du château de Dunbarton*. Dondey-Dupré père et fils. Prix 6 fr.

jugé en savant et en publiciste ; M. Dumont, en philosophe caustique et indépendant ; Mᵉ Candeille, en femme du monde.

M. Blanqui, auteur du Voyage que nous avons sous les yeux, l'a jugé en curieux qui veut voir beaucoup de choses en peu de tems, et n'est nullement jaloux d'en approfondir aucune en particulier. Il est de cette classe de voyageurs que les Anglais appellent *touristes*, gens allant faire un *tour*, une promenade, en pays étranger. Nous avons dédaigné cette expression ; les Anglais s'en sont emparés, comme ils ont fait souvent de nos découvertes.

Qu'on ne demande donc pas à l'auteur de ce voyage un examen instructif et approfondi de ce qu'il a vu. Son but paraît avoir été seulement de rendre la manière dont il a été affecté, et de promener son lecteur avec lui parmi des hommes et des objets nouveaux. C'est un amateur instruit qui s'adresse aux jeunes gens, et les fait voyager sans fatigue et à peu de frais.

Il s'embarque au Hâvre, et après avoir traversé la rade de Spithead et laissé l'île de Wight sur sa gauche et la ville de Portsmouth sur sa droite, il débarque à Southampton. Là tout lui paraît nouveau : mais ce qui excite surtout son étonnement, comme celui de tous les étrangers qui mettent le pied en Angleterre, c'est la beauté des chevaux et l'élégance des voitures publiques, c'est la propreté des habitations et cette lumière du gaz qui éclaire le soir les rues des villes, comparée à la lueur terne de quelques lanternes clair-semées dans les nôtres. Il n'est pas enchanté au même degré de la cuisine anglaise. « Et qu'on ne s'imagine pas, s'écrie-t-il, que la description d'un dîner soit un incident frivole dans la relation d'un voyage : pauvres mortels que nous sommes, rois et sujets, un dîner est pour nous une affaire importante, et j'en pourrais citer de fameux témoignages. D'ailleurs, la chère anglaise étant absolument la même dans les auberges, hôtels et tavernes des trois royaumes, il est

bon de savoir à quoi doivent s'attendre, sous ce rapport, les voyageurs délicats qui vont chercher des jouissances de l'autre côté du détroit. »

M. Blanqui ne suit pas la marche accoutumée des *touristes* et ne commence point sa tournée par Londres; il va d'abord à Bath, ensuite à Bristol, à Liverpool, à Glasgow. Il admire l'activité commerciale de ces villes et de plusieurs autres, de sorte que les formules de son admiration sont un peu usées quand il arrive à Londres; mais ce n'est pas sa faute. Heureux les pays qui fatiguent l'admiration de l'observateur et où l'on trouve l'aspect de l'aisance et du mouvement, non-seulement dans la capitale, mais partout! L'auteur est moins excusable dans son admiration de l'architecture anglaise. Il voit partout des palais. La vérité est qu'en Angleterre, les maisons ordinaires sont dépourvues de toute espèce de décoration, uniformes et tristes; et quant à celles où leurs architectes ont déployé quelque luxe d'ornemens, ces ornemens y sont lourds et trop souvent dépourvus de grâce; les beaux-arts ne sont pas cultivés dans ce pays avec le même succès que les arts utiles.

On rencontre dans toutes les villes des monumens, des statues élevés à Nelson. Il est louable sans doute d'honorer les citoyens qui ont rendu des services à leur pays, plutôt que des rois qui souvent l'ont opprimé; mais c'est peut-être pousser l'enthousiasme un peu trop loin, que de présenter à tous venans, et dans les lieux les plus éminens de chaque cité, la triste figure de Nelson; d'autant plus que s'il a terminé sa vie au sein de la victoire et s'il a péri de la mort des braves, le voyageur instruit ne peut pas oublier que le héros de Trafalgar a été le bourreau de Naples (1).

---

(1) On peut voir, dans les *Mémoires du comte* Orloff *sur Naples* (t. II, p. 382), quelles furent les cruautés qui signalèrent, en 1799, la rentrée de la reine Caroline à Naples. Ses principales victimes

Ce qui vaut mieux, ce sont les cercles commerciaux, politiques et littéraires que l'on retrouve dans toutes les villes un peu considérables. « Des citoyens se rassemblent, dit notre voyageur, inspirés par le désir de s'instruire et de procurer à leur ville natale un agrément de plus; ils arrêtent d'un commun accord les frais d'une bibliothèque, et dans moins de quinze ans (à Liverpool, par exemple), présentent avec orgueil aux étrangers et à leurs concitoyens, un catalogue de vingt mille volumes. La liberté encourage les entreprises utiles, augmente la fortune des particuliers, et avec elle les ressources de l'état. Si la volonté d'un sheriff ou d'un maire suffisait pour fermer des cercles littéraires et pour supprimer arbitrairement des réunions pacifiques, on ne trouverait point en Angleterre cette foule d'institutions précieuses qui sont dues à l'esprit national, noblement abandonné à son essor; les citoyens, toujours isolés par la crainte ou par la défiance, n'auraient jamais pu mettre en commun leurs lumières de même que leurs intérêts; et leurs belles fondations auraient succombé, comme... » Je m'arrête; c'est dans le livre même qu'il faut voir quelles institutions ont succombé ailleurs, et sous quels efforts.

En traversant le Westmoreland, j'ai cru voir, dit le voyageur, une décoration de la tragédie de Macbeth. Carlisle, sur les confins de l'Angleterre et de l'Écosse, est une ville de garnison, c'est-à-dire l'asile de l'oisiveté et de la débauche. « Je ne dis pas que les soldats s'adonnent au vin, ajoute-t-il, car ils n'en boivent jamais; mais ils trouvent le moyen de s'enivrer sans vin... Ils se rouillent dans les garnisons, comme leurs

---

furent prises parmi la classe mitoyenne et éclairée de la nation. Ce fut à l'instigation de sa maîtresse, lady Hamilton, prostituée que son époux avait ramassée dans les mauvais lieux de Londres, que l'amiral Nelson se rendit l'instrument des vengeances de la reine de Naples.

armes dans les arsenaux. » Enfin, il arrive en Écosse; c'est là sa terre de prédilection; il se montre très-partial envers les Écossais. Est-ce parce qu'il en a été bien accueilli ? On ne saurait l'en blâmer. Est-ce parce que l'histoire montre souvent les Écossais alliés de la France ? Mais ce fut moins la nation que les Stuarts, qui implorèrent toujours la France, parce qu'ils étaient catholiques et qu'ils détestaient les Anglais. D'ailleurs, depuis l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, l'Écosse ne s'est pas montrée moins gonflée de l'orgueil britannique que l'Angleterre elle-même; et l'Europe savante n'a pas oublié que c'est dans un journal écossais (*the Edinburgh Review*) qu'elle a lu les plus violentes et les plus injustes diatribes qui aient été vociférées contre la France.

Le premier village que le voyageur rencontre en Écosse est celui de *Gretna-Green*, lieu célèbre dans l'histoire des amours. Quand on a contre soi les lois de l'Église, et qu'on est soumis aux lois de Cythère, c'est là qu'on trouve une liturgie plus accommodante. Une maison blanche, que sa couleur distingue du petit nombre de celles qui l'entourent, reçoit les sermens et consacre l'union des amans. C'est l'histoire de tous les tems :

> Aux portes de Trézène et parmi ces tombeaux
> Des princes de ma race antique sépulture,
> Est un temple sacré, formidable au parjure...
> Là, si vous m'en croyez, d'un amour éternel
> Nous irons confirmer le serment solennel;
> Nous prendrons à témoin le dieu qu'on y révère. RAC.

Il se fait, tous les ans, près de quatre-vingts mariages à Gretna-Green; mariages légaux, mariages indissolubles, pourvu qu'il soit prouvé que l'amante a enlevé son amant. M. Blanqui, quoiqu'il s'annonce pour un *jeune Français*, paraît fort scandalisé de cet abus. Il n'en résulte pourtant pas, à nombre égal, plus de mauvais ménages que de toute autre manière. Si la li-

turgie orthodoxe garantissait le bonheur des unions, c'est alors véritablement qu'elle serait divine.

Après avoir parcouru le théâtre des principaux romans de Walter Scott, notre voyageur arrive à Glasgow, ville que le commerce a décuplée depuis un siècle. Il visite avec assez de détails la ville et ses environs; il décrit le château de Dunbarton, situé sur un roc escarpé, au bord de la Clyde; il en donne même une très-jolie vue gravée. C'est là qu'il fut question, pendant quelques instans, d'enfermer celui que l'Europe n'avait pu contenir. Il ne se serait pas trouvé mieux là qu'à Sainte-Hélène. Ce n'est pas le climat qui l'a tué : il n'y a pas de climat supportable pour quiconque est chassé du trône, surtout quand il n'a pas su y faire bénir son nom; mais on ne peut se dissimuler qu'en renonçant à ce projet, on a ôté à ce château, si pittoresque par sa position et par le rôle qu'il a joué dans les guerres civiles d'Écosse, un grand relief historique.

Édimbourg est encore plus remarquable. C'est incontestablement une des villes les plus bizarres du monde. Elle a été bâtie, en quatre ou cinq tems, dans le lieu le moins propre à porter une ville. Qu'on se figure une colline étroite qui va graduellement en montant du milieu d'une prairie fort basse, jusqu'à un roc élevé de trois cents pieds, et qui se termine là par un escarpement à pic. C'est au sommet de ce roc qu'on a placé le château fort. La ville vieille occupe le dos de la colline; et sa rue principale descend irrégulièrement jusqu'au palais d'Holyrood, ancienne demeure des rois d'Écosse. La ville prenant de l'accroissement, et ses habitans ne voulant point renoncer à la protection de la citadelle, elle dut s'engouffrer dans un étroit ravin situé au sud de la colline, et remonter sur le côté opposé du ravin; mais, comme les rues transversales ne pouvaient descendre et remonter si brusquement, on s'avisa de les faire passer sur des ponts par-dessus la ville basse. Ce n'est pas tout. Des constructions si vieilles et si peu régulières ne pouvaient

convenir à l'opulence et à la population d'une époque plus récente; il fallut agrandir la ville de nouveau; mais où placer ses agrandissemens? Au nord de la colline principale se trouvait un vallon trop profond pour y bâtir. On prit le parti de construire une ville entièrement nouvelle sur un plateau situé au delà de ce vallon; et cette ville nouvelle, on la traça magnifiquement. Toutes les maisons, et à plus forte raison les édifices publics, furent bâtis en pierre de taille; des rues de la plus grande largeur, qui se coupent à angles droits, laissèrent apercevoir à tous leurs débouchés des points de vue enchanteurs; delà les campagnes s'étendaient en pente douce jusqu'au golfe de Forth, et au delà du golfe l'œil découvrait dans le lointain les hautes montagnes d'Écosse.

Ce fut alors qu'on s'aperçut que cette grande capitale n'était point au bord de la mer. On prit, en conséquence, la résolution de l'étendre jusqu'au petit port de Leith, qui maintenant en fait partie; mais il fallait rattacher tout cela à la colline du château et à l'ancienne ville, dont on était séparé par un vallon. C'est ce qu'on exécuta, en jetant sur ce vallon un pont formé d'arcades élevées qui ressemble à un aquéduc des Romains, et, un peu plus haut, par une chaussée en terre. Ces deux communications, comme on le pense bien, sont couvertes à toute heure de piétons et de chars de toute espèce. Cette ville si disloquée, mais qui présente de belles parties et un ensemble singulièrement pittoresque, est entourée de collines dont les formes sont tout à la fois gigantesques et bizarres; les unes semées d'édifices et de monumens, les autres inhabitées et sauvages. Il résulte de tout cela l'ensemble le plus extraordinaire que l'on puisse trouver en quelque pays du monde que ce soit.

D'Édimbourg notre voyageur revient en Angleterre, non sans avoir entretenu son lecteur d'une manière intéressante des montagnards d'Écosse, dont il ne parle que sur des oui-dire.

Arrivé dans le comté de Durham, il rencontre des hameaux misérables ; *mais l'évêque a six cent mille livres de rente.* Il arrive enfin à Londres qui, trop souvent décrit, lui fournit par conséquent peu de nouveaux traits à ajouter au tableau qu'il en donne. Il détourne ses yeux de la bourse : *fuyons*, dit-il, *je trouve aux maisons de jeu quelque chose de sinistre ;* mais pourquoi ne s'arrête-t-il pas dans ce lieu, en faveur des échanges équitables qui s'y traitent et pour des valeurs énormes ?

A Newgate, l'auteur trouve les prisonniers traités plus humainement qu'en France. « Ils ne sont point ici, observe-t-il, la proie du gouvernement et des guichetiers. La police n'oserait pas ajouter des rigueurs arbitraires aux peines portées par la loi et définies par elle. » On a dû s'apercevoir que M. Blanqui ne se plaît pas uniquement dans les descriptions, et qu'il a des prétentions à être rangé dans cette classe de voyageurs que Sterne appelle *sentimentaux*, auxquels on reproche quelquefois l'affectation du sentiment plutôt que la sensibilité réelle. C'est un travers dans lequel notre auteur tombe rarement ; car son ton général est celui de la bonne foi, qui n'exclut pourtant ni les portraits satiriques, ni les épanchemens de l'âme. Voici la peinture qu'il fait d'un célibataire.

« Nous avons eu souvent, dit-il, pour convive à Carntyne, un homme de trente-cinq à quarante ans... Ce célibataire de profession, car il n'en a point d'autre, possède près de quarante mille livres de rente, et, malgré l'extrême régularité de ses mœurs, il ne saurait se résoudre à la vie conjugale ; le célibat est sa passion. Il se promène le matin dans les bois, dans les mines, dans les manufactures ; et le soir, dans les manufactures, dans les mines et dans les bois. Sa vie s'écoule uniforme et paisible ; rarement tourmenté par la pensée, plus rarement encore par les passions, il boit, il mange, il dort sans inquiétude du présent et sans regrets du passé. Pour l'avenir, il n'y songe guère : à ses yeux, l'avenir ne doit être qu'une fidèle

répétition du présent. Il connaît à merveille les montagnes voisines et les bords de la Clyde, depuis Lanark jusqu'à Greenock; il sait le prix de la houille et le nombre des navires qui mouillent à Glasgow chaque semaine; mais les doux chants de Robert Burns n'ont jamais fait palpiter son cœur; et les monts d'alentour n'ont présenté à son imagination que des carrières de charbon, etc. »

Au ton dont M. Blanqui parle des célibataires, on peut présumer le tendre intérêt que lui inspirent les filles à marier. Ce sont surtout les Écossaises que plaint notre jeune observateur. « L'abominable droit d'aînesse, dit-il, est pour la plupart d'entre elles un arrêt d'exil. On voit, en Angleterre, beaucoup de femmes que cette loi condamne à passer leurs jours dans l'isolement, rêvant le bonheur d'être mères et mille autres délices qui ne perdent rien à être imaginées. Leur vie s'éteint sans avoir brillé; mais, quoiqu'un cœur ami n'ait peut-être jamais battu près du leur, elles sont néanmoins restées tendres pour l'infortune, indulgentes envers l'injustice des hommes; opposant le calme aux rigueurs du sort. »

Il paraît que M. Blanqui a dû à d'excellentes recommandations d'être introduit dans la meilleure société, et sans doute à ses agrémens personnels il a dû d'y être bien accueilli. Les conversations lui rappellent douloureusement quelques époques où l'on pouvait s'entretenir en France de sujets plus importans qu'on ne le fait au tems où nous sommes; des époques où l'on mettait en commun de l'esprit et des lumières, tandis qu'on n'apporte plus guère maintenant dans la société que des vanités. « En Angleterre, il faut l'avouer, ajoute-t-il, les réunions ont un but moins frivole; et cependant elles ne sont pas dépourvues de gaieté. Le thé sert d'intermède aux différens sujets de conversation qui remplissent la soirée. Chacun parle à son tour, les uns sur la politique, les autres sur les arts, les voyages, les spectacles, *et personne n'interrompt*... On écoute, parce

qu'à son tour on veut être écouté... Le prince est jugé sans passion, mais non pas sans sévérité. Les opinions les plus opposées se discutent sans préjudice pour les personnes, parce qu'ici l'intérêt du pays est la suprême loi, et que tout le monde peut l'envisager à sa manière sans craindre d'offenser qui que ce soit. »

Il ne distribue pas toujours aux Anglais autant d'éloges. Il fait ressortir leur insupportable orgueil national; il remarque la grave importance qu'ils mettent à des frivolités. « Les querelles de ménage et les combats de boxeurs remplissent quelquefois des colonnes de journaux. Une des feuilles de Liverpool contenait la description d'un combat de ce genre partagée en plusieurs sections. La première était consacrée aux coups de poing sur l'œil; la seconde, aux contusions sur la mâchoire; la troisième, aux blessures faites sur le nez, etc. » On a imprimé à Édimbourg, en un volume in-8°, la relation du voyage de George IV en Écosse, vers la fin de 1821. On y a joint une carte très-étendue de la table sur laquelle les magistrats d'Édimbourg (1) traitèrent sa gracieuse majesté (*his gracious majesty*). La place du prince, de chaque plat, de chaque convive, est exactement indiquée dans cette carte gastronomique. Après le dîner, il y eut bal et présentation. Quarante pages sont consacrées à décrire la toilette de chaque dame. C'est là que la postérité pourra s'instruire, et apprendre que *lady Margaret Grant avait un tour de gorge et des manchettes doubles en superbe point de Bruxelles; une robe de satin vert-pré, doublée de satin blanc; un jupon brodé en lames d'or, avec des rouleaux de satin blanc, couverts de filets et de paillettes d'or*; sans compter les boucles d'oreilles, les agrafes, les colliers, etc.

(1) Les magistrats municipaux d'Édimbourg ne sont point nommés par les citoyens; c'est une espèce d'aristocratie qui se recrute elle-même.

Il s'est vendu dix mille exemplaires de ces fariboles. Cela rappelle, dit M. Blanqui, la grotesque exactitude avec laquelle les cérémonies du couronnement de ce prince ont été racontées à l'Europe, au moment où la décence publique venait d'être si maladroitement offensée par les détails du procès de la reine.

Il explique assez bien le respect des Anglais pour leurs anciens usages, pour ce qu'ils nomment des *précédens*, mot que quelques modernes législateurs voudraient faire passer dans notre langue, comme si nous n'avions pas déjà le mot *antécédens*. « Il semble, dit-il, que les Anglais tiennent aux abus du passé, par vanité, de peur d'avouer qu'on s'est trompé dans leur pays, n'importe à quelle époque. Ils sont fiers des moindres souvenirs. Je suis sûr qu'on trouverait chez eux des gens capables de se glorifier d'un ancêtre, comme Charles IX ou Richard III. Ils immortalisent les belles actions et les grands attentats, parce qu'ils font parler d'eux; les œuvres du génie et les plus frivoles bagatelles, pourvu qu'ils en soient les auteurs ou les objets. » En effet, quand on a souvent étudié les Anglais chez eux-mêmes, comme l'a fait l'auteur de cet article, on n'a pu manquer de s'apercevoir que l'orgueil national de ce peuple est la source de tout ce qu'on y remarque de bien et de mal.

C'est là qu'il faut chercher l'attachement aux droits de primogéniture, reste déplorable des lois et des préjugés féodaux, qui contraste si vivement avec l'état moderne des sociétés.

Chaque peuple a ses inconséquences. Il en est une chez les Anglais qui choque beaucoup les étrangers. C'est d'une part l'empressement qu'ils mettent à faire valoir les moindres curiosités de leur pays, et de l'autre les sordides rétributions qu'ils imposent aux curieux. Voici comment le voyageur rend compte de sa visite à la tour de Londres. « Pourquoi ces ridicules hallebardiers qui nous accompagnent? Avons-nous besoin d'eux pour traverser des cours où il n'y a personne? Sans doute on ne craint pas que nous emportions un canon ou une caisse de fu-

sils, ni les beaux instrumens de torture pris sur la flotte invincible; ni les joyaux de la couronne qu'on ne voit qu'à travers une grille de fer; pourquoi donc cet appareil de méfiance? Sommes-nous des parlementaires introduits dans une place assiégée? Malheureusement, nos guides ne sont pas là pour répondre à ces questions; ils se sont contentés, après nous avoir montré la place où tomba la tête de Jeanne Gray et celle d'Anne de Bouleyn, de nous demander une douceur, *a douceur*, c'est-à-dire, un schelling pour cette galanterie... Près de là, moyennant une autre *douceur*, ils nous ont présenté, dans l'embrasure d'une fenêtre, la hache qui a tranché la vie de cette malheureuse épouse d'un tyran... Pour eux, chaque tête coupée est une bonne fortune; et ils ont l'insolence d'employer un des plus jolis mots de la langue française pour exprimer une exaction. » On assure que les joyaux de la tour de Londres, ne sont qu'une représentation exacte des véritables diamans que l'on conserve ailleurs; et que le public paie fort cher la vue de ces verroteries. « Nous allions repasser le pont-levis, ajoute le narrateur, heureux d'avoir échappé à nos hallebardiers, quand l'un d'eux s'est fort poliment approché de nous, et nous a fait comprendre avec de grands gestes, combien il était convenable de terminer la séance par un *compliment* (nouvelle exaction) et nous a invités à inscrire notre nom sur le registre des dupes. » En parlant des inconséquences, M. Blanqui ne sait comment concilier l'humanité envers les animaux dont les Anglais se vantent, avec la férocité de leurs combats à coups de poings et avec les pontons de leurs prisonniers de guerre. Quant à l'alliance de la raison et des superstitions, cette inconséquence est de tous les pays.

L'Angleterre est la terre classique du mélodrame; car beaucoup de gens prétendent que Shakespeare en est l'inventeur. Quoi qu'il en soit, il paraît que nos Shakespeares du boulevard ont encore beaucoup de sujets à emprunter au théâtre anglais;

et, sans la crainte de prolonger trop cet article, je citerais le compte que notre auteur rend d'une représentation du théâtre de Hay-Market, auprès de laquelle, le *Vampire* de la porte Saint-Martin est du classique tout pur. C'est l'histoire d'un chimiste qui, nouveau Prométhée, a eu l'imprudence de fabriquer un homme vivant; mais, ayant donné à sa créature toutes les passions, toute la force d'un homme, et n'ayant pu lui donner l'éducation, ni la crainte des lois, il n'a créé qu'un être dangereux et farouche, dont il finit par être lui-même la victime. On comprend que ce cadre est admirable pour y placer toutes les folies, toutes les horreurs du genre (1).

Au total, cet ouvrage présente une lecture amusante et qui fait aimer l'auteur; on sent que, s'il n'a pas toujours raison, il est toujours du moins de bonne foi, instruit, et zélé pour le bien de son pays (2). X X.

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XI, p. 191, l'annonce du *Frankenstein*, ou le *Prométhée moderne*, roman traduit de l'anglais, de Mme Shelly, et t. XX, p. 218, celle de l'opéra anglais dont il est probablement question ici.

(2) Cet article est le dernier de ceux que la *Censure* avait jugé à propos de supprimer; nous les avons tous reproduits en entier, sans additions ni retranchemens, dans nos cahiers de *septembre* et d'*octobre* derniers. — C'est par une erreur des imprimeurs que l'article sur l'*Œuvre de Canova* (*voy.* ci-dessus, cahier d'*octobre*, p. 217-220) a été marqué du signe de suppression censoriale. Cet article, écrit depuis que la Censure a été abolie, devait être précédé de l'astérisque *, signe par lequel nous désignons habituellement les ouvrages importans, ou ceux sur lesquels nous nous proposons de revenir. (N. d. R.)

Vie de Louis IX, *par M. le comte* de Ségur, *de l'Académie française* (1).

Louis IX, prince équitable et bienfaisant dans un siècle d'anarchie et de perversité, donna le premier à la France un avant-goût de l'ordre social. Il partagea cependant les erreurs et les fautes de ses contemporains; mais il eut de hautes vertus, et sa mémoire est restée l'objet de la vénération des peuples. Il est rare, sans doute, de trouver réunis dans le même homme les contrastes du caractère de ce monarque. Si son courage magnanime, sa clémence, sa justice le rendent supérieur à son siècle, la source de ses vertus, l'amour de la religion, le fit descendre à des pratiques minutieuses, et le porta à une intolérance que ne partageaient pas toujours les princes de son tems. La justice de l'histoire, dit M. de Ségur, veut que l'on considère dans Louis IX deux hommes différens : et il cite, à l'appui de son opinion l'éloge de ce souverain, habilement tracé par l'historien Anquetil. « Saint-Louis n'était ardent, fort et courageux qu'excité par de grands intérêts; hors de là, il était faible et timide. Terrible au combat contre les rebelles et les ennemis de l'état, fier quand il fallait réprimer les usurpations de Rome et des évêques, dans son intérieur il était dominé par sa mère, et souvent même il semblait gouverné par ses domestiques. » Sa dévotion, sa déférence presque servile pour le clergé, ajoute M. de Ségur, mécontentaient les seigneurs, dont ce roi restreignait chaque jour les priviléges; ils se permettaient contre lui les plus sanglans sarcasmes; ces mécontens s'efforçaient de soulever l'esprit des

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-18. Eymery. Prix 3 fr. et 3 fr. 75 c.

Cet ouvrage est aussi publié sous le format in-8°, comme faisant partie de la collection des *Œuvres complètes de M. de Ségur*, en 30 volumes in-8°. Chez Eymery. (V. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 208-210.)

peuples contre lui et de le rendre l'objet du mépris public ; un jour, le roi, traversant Paris, fut arrêté dans sa marche par une femme du peuple qui lui adressa publiquement les injures les plus grossières. Louis défendit à ses gardes de battre cette femme insolente, et ne permit pas même qu'on la chassât. Cet acte de clémence produisit son effet ordinaire ; il inspira le mépris pour l'offense et le respect pour l'offensé.

On sent combien les exemples d'un monarque vertueux étaient nécessaires à un peuple livré à la corruption. Pour donner une idée de la dépravation qui régnait dans la capitale, M. de Ségur expose le tableau qu'en traçait le cardinal de Vitry. « Dans ces tems de calamités et de crimes, dit le cardinal, Paris, ainsi que les autres cités, était un cloaque de souillures; ses habitans marchaient dans les ténèbres; la corruption du clergé de cette ville surpassait celle du peuple; les ecclésiastiques, par leur exemple, corrompaient les étrangers; une simple fornication n'était point regardée comme une faute ; les filles publiques, dans les rues et dans les places, arrêtaient les ecclésiastiques et leur adressaient d'horribles injures, s'ils refusaient de les suivre. Les vices les plus honteux et les plus abominables sont tellement en vigueur dans cette ville, que celui qui ne fait qu'entretenir publiquement plusieurs concubines y passe pour une homme de mœurs exemplaires, etc. » On voit, dit M. de Ségur, que cet ancien cardinal était un bien austère détracteur du bon vieux tems, si prôné de nos jours.

Dans ce tems barbare, les grands, les prêtres et le peuple étaient également corrompus ; le souverain fut presque le seul, dont l'exemple et la surveillance imposaient un frein au désordre. Louis trouva dans la reine Blanche un guide utile qui lui avait ouvert le chemin dans lequel il marchait avec gloire; cette princesse était douée d'une rare intelligence, et d'un caractère que l'on pourrait peut-être regarder comme opiniâtre et hautain, si le mélange d'une douceur religieuse n'en corri-

geait point l'âpreté. Elle conserva beaucoup d'influence sur l'esprit de son fils, et souvent se montra digne de la confiance respectueuse qu'il lui accordait. Comme régente, elle gouverna avec sagesse, et se servit de tous les moyens qui étaient en son pouvoir, pour adoucir les maux de l'état : elle s'opposa même quelque tems au projet des croisades, que Louis IX conçut à la suite d'un vœu formé dans les accès d'une fièvre douloureuse. Toutefois, il faut avouer qu'il dut, en partie, à l'éducation que lui donna sa mère, l'excès de son zèle pieux; c'est en suivant les principes de cette reine, qu'il soumit tout à ses idées religieuses : Blanche disait hautement qu'*elle aimerait mieux voir son fils mort que souillé d'un péché mortel.* On était parvenu à lui faire regarder les erreurs en religion comme des crimes; et le plus doux des princes, mal conseillé, devint persécuteur.

Rien ne fait mieux connaître l'esprit du siècle que les éloges donnés au monarque par Joinville, en rapportant quelques paroles cruelles qui lui étaient échappées. On venait de lui raconter qu'à la suite d'une vive dispute, un certain abbé avait violemment maltraité un juif. « Aussi, vous dis-je, me fit le roi, que nul, s'il n'est grand clerc et théologien parfait, ne doit disputer aux juifs; mais doit lui, quand il oit médire de la foi chrestienne, défendre la chose, non pas seulement de paroles, mais à bonne épée tranchante, et en frapper les médisans et les mécréans à travers le corps, tant qu'elle y pourra entrer. » Heureusement, le prince, mûri par l'expérience, se montra moins inflexible; les principes de l'équité triomphèrent de sa ferveur rigide; il réprima même avec fermeté l'ambition du clergé, l'orgueil de Rome, et les atteintes portées par la tiare à l'indépendance des trônes. Cette conduite, fort ordinaire à nos yeux, était un prodige pour le tems, ce tems de ténèbres et d'infortunes, où la nation, croupissant depuis plusieurs siècles dans le gouffre de l'anarchie, n'entrevoyait qu'à peine l'aurore de la civilisation.

Les mœurs étaient sauvages et dépravées, les arts inconnus ; la loi n'était que la volonté des grands et les droits de l'humanité étaient entièrement anéantis. Joinville rapporte naïvement une anecdote, qui prouve à quel point d'humiliation tout homme non privilégié se trouvait alors réduit.

« Le comte Henri de Champagne, dit-il, allant à la messe, trouva un pauvre chevalier à genoux sur les degrés de l'église, lequel lui dit : Sire comte, je vous requiers, au nom de Dieu, qu'il vous plaise me donner de quoi je puis marier mes deux filles que vez-ci, car je n'ai de quoi le faire. Artaud de Nogent, riche bourgeois, était derrière le comte, et dit à ce chevalier : « Vous faites mal de demander à monseigneur à donner, car il a tant donné qu'il n'a plus quoi. Alors, le comte l'entendant, se tourne devers Artaud : Vilain, vous avez tort de dire que je n'ai plus que donner, et si ai encore vous-même, et je vous donne à lui. Tenez, sire chevalier, je vous le donne et le garantirai. » Le pauvre chevalier, sans être ébahi, l'empoigne par sa chappe bien serré, et lui dit qu'il ne le laisserait point qu'il ne finît avec lui. Artaud se vit forcé de donner cinq cents livres pour se racheter. » Joinville n'était pas révolté de cette barbarie, qu'il trouve même plaisante.

Louis IX contribua puissamment à délivrer la nation de la servitude outrageante que les grands lui imposaient depuis tant de siècles. Grâces à l'autorité royale, quelque ombre de justice s'étendit sur toutes les classes ; le souverain, en consolidant le trône, le rendit l'appui tutélaire des sujets ; et le trône, à son tour, fortifié des intérêts de tous, redouta moins les factieux. Louis pressentit sans doute cette vérité, que, dans une heureuse monarchie, le souverain est le véritable protecteur des droits du peuple ; que sa force et sa splendeur résident dans la nation tout entière, et non pas dans la puissance et l'éclat d'un petit nombre d'hommes ambitieux qui ne soutiennent le prince qu'autant qu'ils en partagent l'autorité, et ne consentent à s'abaisser

devant lui, qu'à la condition d'opprimer impunément la multitude.

L'observateur impartial qui verra avec peine, dans Louis IX, le juge inflexible des Albigeois, le persécuteur des juifs, le général dont la piété crédule sacrifia le sang français dans les champs de la Palestine et les déserts de l'Afrique, rejettera sur le siècle les erreurs du monarque, et conviendra, avec son illustre historien, qu'il s'éleva au-dessus de son tems, quoiqu'il en partageât presque tous les préjugés.

Sa clémence envers ses ennemis, son indulgence pour les faiblesses d'autrui, sa sévérité pour les siennes, son amour de la justice, sa bonne foi dans les traités, le rendirent l'objet du respect de ses contemporains, et les peuples et les rois le prirent volontairement pour arbitre. Sans doute il fut l'artisan de tous ses malheurs; mais il les souffrit en héros, et se montra sublime dans sa résignation. Toutes ses actions furent dirigées par une conscience pure; et, malgré les erreurs qui égarèrent son courage et affaiblirent un moment l'éclat de ses vertus, Louis fut le père des Français et le modèle des rois. Il faut reconnaître que ses brillantes qualités exercèrent une influence salutaire sur la nation, et que Louis, enfin, prépara les améliorations des siècles à venir; en sorte qu'un sentiment de reconnaissance doit se joindre à l'admiration qu'il nous inspire.

Nous possédions plusieurs histoires de ce prince, et l'on sait qu'il fut aussi l'objet de nombreux panégyriques; mais, dans une carrière tant de fois parcourue, M. de Ségur a trouvé le secret d'être neuf, et de donner un puissant intérêt à une histoire dont les principaux événemens sont généralement connus, et dont les personnages, déjà présentés sous tant d'aspects, n'ont pas toujours ces traits brillans qui charment dans les héros de la haute antiquité. Tel est le privilége d'un grand écrivain : les sujets les plus stériles se fécondent dans sa pensée; il conçoit avec force, avec clarté; les images qu'il retrace nous laissent

une impression vive, l'ascendant de la vérité nous entraîne, et les observations de l'auteur semblent n'appartenir qu'à nous-mêmes. Loin d'affecter, comme plusieurs historiens, un ton dogmatique et tranchant, qui souvent invite à la défiance, M. de Ségur laisse parler les faits ; son triomphe est dans l'art de les exposer. Sobre de réflexions, il ne les cherche pas hors de son sujet : elles ne sont chez lui que l'expression soudaine d'un sentiment de justice ou de raison ; je n'en citerai qu'une seule, remarquable par les vérités qu'elle renferme, et l'idée qu'elle donne de l'esprit qui l'a conçue : « Les vertus ne sont pas, comme on le croit, en minorité sur la terre, mais comme elles sont toutes modestes, il leur faut un appui pour s'élever ; s'il leur manque, on ne voit au grand jour que les vices et les passions, qui se montrent avec autant d'éclat que d'audace. Les amis de l'ordre sont trop disposés au repos, et les méchans à l'agitation. Un gouvernement fort et juste peut seul exciter les uns à l'activité et les autres à la soumission. »

L'histoire de Louis IX, comme celle de tout le moyen âge, présente une difficulté qui peut-être n'est point assez généralement sentie ; je veux parler de la nécessité de lier avec adresse une multitude de faits isolés qui se pressent rapidement dans la même période, quoique résultant de causes différentes. Il faut être doué d'une facilité extraordinaire pour ménager d'heureuses transitions entre des événemens, quelquefois sans rapport ; pour donner du mouvement, de l'intérêt à la narration, et former enfin de divers objets étrangers un tableau agréable dans son ensemble. M. de Ségur est l'un de nos écrivains qui ont le mieux réussi dans ce travail difficile. Il est inutile de faire ici l'énumération des qualités qui caractérisent son talent : ses ouvrages, estimés chaque jour davantage, recherchés avec avidité dans l'Europe, sont assurément au-dessus de tout éloge ; un suffrage universel a dès long-tems assuré à leur auteur le haut rang qu'il occupe dans notre littérature. DE P.

LITTÉRATURE.

LORD BYRON ; par madame *Louise-Sw.* BELLOC. Tome Ier (1).

Un cœur généreux, une noble indépendance de caractère, un esprit élevé, ont pu seuls porter une femme, pleine de la réserve et de la modestie de son sexe, à se charger de la difficile entreprise de venger, de faire connaître et de juger le grand poëte que l'Angleterre vient de perdre, l'illustre défenseur dont la Grèce entière pleure la mort prématurée. Que de difficultés dans la tâche que Mme Belloc s'est imposée! Contentons nous de les indiquer par quelques considérations empruntées au sujet. De son vivant, lord Byron fut presque mis en interdit par les femmes anglaises; offensées ou méconnues par leur compatriote, elles lui jurèrent une haine ardente, et couvrirent leur fier ressentiment des intérêts de tout leur sexe, outragé, disaient-elles, dans une jeune et belle épouse. L'Angleterre ne pardonna point au plus noble de ses enfans de l'avoir humiliée; cette orgueilleuse patrie le repoussa de son sein, et il devint citoyen de l'univers; mais sans pouvoir décliner l'arrêt du siècle et de l'avenir, qui ne sauraient excuser dans un citoyen la faute d'avoir abjuré la terre natale. La réunion de ces deux circonstances avait formé un concert de calomnies, de malédictions même, contre le mari plus malheureux que coupable de miss Milbank; chargé d'un tel fardeau,

(1) Paris, 1824; 1 vol. in-8°, avec un beau portrait de Lord Byron. Renouard, libraire, rue de Tournon. Prix des deux volumes, 15 fr.—Le second paraîtra incessamment. (*Voy.* ci-dessus, p. 208.)

il aurait dû éviter les scandales de sa conduite en Italie, et ne pas donner aux tartufes de mœurs, trop communs dans son pays, un moyen d'accréditer leurs détestables impostures. Comme écrivain, Byron a fait ses preuves de génie : c'est un grand poëte; mais ses brillans et contagieux exemples pourraient nuire à l'art de composer, dont il a connu cependant beaucoup de secrets; déjà ses imprudens imitateurs ont commencé une mauvaise école. Sous le rapport de la morale, il mérite des reproches d'autant plus graves, que ses ouvrages ont pu fournir à la malveillance, et même à la bonne foi, des raisons pour supposer en lui quelques souillures ineffaçables comme la marque du feu et l'empreinte du crime. Il semble éprouver une joie infernale à flétrir la vie humaine, que sa muse rend souvent plus grande et plus belle que nature, en s'inspirant à la manière des sculpteurs grecs. Après avoir élevé l'homme jusqu'au ciel, après l'y avoir admis à la contemplation de la vérité éternelle, il se hâte de le plonger, il se plaît à le retenir dans l'enfer, c'est-à-dire, dans le seul séjour dont le Dieu de l'univers soit absent; et encore ne prête-t-il pas à ses damnés ce regret de la demeure céleste, que Milton a peint d'une manière si vive dans les anges déchus. Personne, peut-être, parmi les anciens et les modernes, n'a représenté l'amour, la jeunesse, la grâce et la beauté sous des couleurs plus vives que celles de l'auteur du *Corsaire* et du *Giaour;* par quelle raison a-t-il pu s'obstiner à créer une désespérante fatalité pour ses héroïnes? Toutes meurent malheureuses, comme si elles eussent été frappées en naissant d'un sinistre anathème. Si l'on admire dans lord Byron des hymnes sublimes pour les vertus, je ne sais par quelle secrète envie ou par quel triste retour sur lui-même, il n'en veut pas souffrir une seule qui soit exempte d'un horrible mélange. Quelque crime mystérieux pèse toujours sur ses héros; Œdipes non encore révélés, la furie du remords est attachée à leur personne. Lord Byron a tracé des

supplices de la conscience une peinture vraie, profonde, terrible même; elle rappelle et surpasse les Euménides d'Eschyle, mais elle revient trop souvent; l'auteur montre trop d'affection ou d'entraînement pour elle; à l'entendre parler des remords, on le prendrait pour un nouvel Oreste laissant échapper des cris involontaires d'un cœur qui ne peut plus contenir un fatal secret. Cependant, tels sont l'attrait, le pouvoir, la magie de cet homme extraordinaire, qu'il passionne, qu'il aveugle, subjugue ses lecteurs. La raison même éprouve quelque peine à se défendre de lui; elle est obligée de déployer sa force et son autorité pour dissiper les dangereuses illusions de ce tentateur, de distinguer dans le même écrivain l'ange et le démon de la poésie.

Voilà le client dont une femme a embrassé la cause! L'accusé qu'elle se charge de justifier auprès du tribunal de la postérité, ressemble à ces rois détrônés par la mort, que l'Égypte prenait sur le seuil du tombeau pour prononcer sur eux les arrêts de la justice devant le peuple qui avait été témoin de leur vie. Comment Mme Belloc a-t-elle conçu un si hardi projet? comment n'a-t-elle pas craint cette malveillance trop commune contre les femmes qui franchissent le cercle étroit dans lequel notre jalouse sévérité voudrait les enfermer? Mme Belloc répond, sans y penser et d'une manière aussi naturelle que victorieuse, à ces questions, dès le début de son livre.

« La mort d'un homme de génie nous frappe de tristesse, et nous cause une douloureuse surprise; on a peine à y croire. On s'effraie de cette fatale puissance du sort. Comment tant de facultés sont-elles anéanties? comment celui qui nous laisse des souvenirs immortels a-t-il pu mourir?

« Le poëte est le roi de la nature entière; c'est à lui seul qu'elle dévoile ses charmes... Il est le maître de notre vie; le passé, l'avenir lui appartiennent; il colore le présent de son

magique prestige. Ah! ses illusions valent mieux que nos réalités! Que de fois, le sein gonflé de soupirs, le cœur palpitant de bonheur, n'ai-je pas rendu grâce au génie qui me donnait de nobles émotions : alors une foule de pensées généreuses se pressaient au dedans de moi; je me sentais grandir; je voulais aussi de la gloire, non celle qui satisfait l'orgueil, mais cette puissante sympathie qui appelle à soi les belles âmes.

« J'ai pour le génie un respect mêlé d'attendrissement; il m'ébranle jusqu'au fond du cœur. Je voudrais contempler un seul jour, au prix de dix ans de ma vie, un de ces êtres privilégiés; je ne rêve pas leur amitié, je ne veux que les voir et les entendre; je ne désire pas attirer leur attention : il ne me reste plus le sentiment du moi; je suis pour le génie ce qu'un courtisan est pour le pouvoir; encore veut-il en tirer quelque chose, tandis que je ne veux qu'admirer. Jamais la mort ne me paraît si terrible que lorsqu'elle frappe ces demi-dieux. »

La femme qui a voué un pareil culte au génie, qui sent si vivement le prix de ce don céleste, a reçu de la nature la mission de servir d'interprète et de défenseur à lord Byron. Sans doute son admiration devient souvent de l'enthousiasme, mais sa raison s'élève au-dessus de ce sentiment passionné; elle a de l'indulgence pour les fautes d'un homme extraordinaire, mais elle le connaît et le pénètre tout entier.

« Doué d'un génie ardent, d'une âme exaltée, de sensations d'une effrayante énergie, lord Byron, dit son aimable panégyriste, ne pouvait être compris de la foule; elle le froissait, elle l'accablait de sa médiocrité. Il avait un souverain mépris pour les intérêts du monde si puérils à ses yeux; il ne concevait l'activité que pour les grandes choses. La vie resserrée dans le cadre étroit des villes et des cours, lui semblait un don inutile ou funeste; il fuyait tout ce qui rapetissait l'âme. Les passions,

tes mobiles des plus belles actions comme des plus coupables égaremens, le transportaient aux cieux ou aux enfers. Dans son orgueil, les rois n'étaient pour lui que des pygmées qui s'agitaient à ses pieds pour obtenir ou perdre des couronnes. »

Ce portrait de lord Byron est tracé à la manière de Goëthe, dans son Werther; des considérations non moins vraies et plus neuves servent encore à nous initier à la connaissance de ce caractère mêlé de tant de contrastes, et à nous révéler les circonstances qui ont modifié dans lord Byron l'homme de la nature. Mme Belloc, après avoir retracé l'orage élevé dans les hautes sociétés de Londres contre lui, s'exprime ainsi : « Si l'on remonte à la cause de ces clameurs, on la trouvera, je crois, dans le caractère même de lord Byron et dans les mœurs de sa nation. Placé par sa naissance au premier rang de l'aristocratie anglaise, il en dédaigna toujours les prérogatives. Il montra la nullité des distinctions derrière lesquelles se réfugie la médiocrité. Il attaqua les hommes d'état, et les combattit corps à corps, jusqu'à ce qu'il eût dévoilé au peuple tout leur machiavélisme. Il les accabla de ce mépris railleur plus difficile à supporter que les injures directes. Il démasqua la pruderie chez les femmes, l'hypocrisie d'honneur chez les hommes; en un mot, il réveilla l'orgueil de l'Angleterre. Ce peuple qui se croyait le plus grand du monde s'étonna de se trouver si petit. Il ne vit pas que le géant qui l'écrasait, représentait la nation aux yeux de l'Europe (1), traitée par lui avec le même dédain. »

Sauf un excès d'enthousiasme qui a cru pouvoir abaisser

(1) Nous ne pouvons, en France, nous former une idée juste de l'aristocratie anglaise. Cette hydre aux cent têtes dévore tout : gloire, honneurs, considération, richesses. Elle règne sur l'opinion, et ce genre de despotisme est plus absolu que celui des rois; l'esprit, le génie lui-même plient un moment devant cette puissance nouvelle.

toute une nation et tous ses hommes d'élite devant un poëte incapable de porter un seul jour le fardeau de la puissance publique, on ne peut s'empêcher de remarquer ici une peinture forte, et de reconnaître les véritables causes de la proscription morale de lord Byron. Il a voulu être le Juvénal ou le Dante du patriciat anglais; il a dû expier son ambition et sa gloire par les orages de sa vie. Mme Belloc fait parfaitement sentir cette réaction naturelle d'un pouvoir social contre un homme assez hardi pour le provoquer; mais s'attendrait-on à voir éclore de la plume d'une femme les réflexions suivantes?

« L'argent sert de contre-poids à l'aristocratie en Angleterre, mais sa tyrannie est encore plus avilissante. Un grand nom est quelquefois la récompense d'une belle action : il excite du moins à se montrer digne de le porter; mais la fortune s'acquiert souvent par des voies obliques, ou par des calculs qui rétrécissent l'âme; puis, en cédant au prestige de la noblesse, on cède à des souvenirs, à une sorte de grandeur morale, à une idée enfin, tandis que l'influence de l'argent est toute physique. Elle frappe nos sens, elle s'adresse à nos jouissances les plus communes, elle nous promet des plaisirs faciles, elle nous démoralise et nous corrompt. Un noble qui veut se faire respecter, sans autre droit à l'estime que son titre, devient ridicule; un riche qui vous humilie, parce qu'il a de l'or et que vous manquez de pain, est un lâche insolent et cruel.

« De jour en jour, l'argent prend plus d'importance en Angleterre; tout y devient marché ou spéculation; les coffres s'emplissent et les cœurs se dessèchent. La nation tout entière semble frappée de la funeste malédiction du roi Midas; elle change tout en or... Une femme de beaucoup d'esprit et d'un cœur noble et grand, ajoute l'auteur, m'écrivait de Londres : Nous touchons à l'époque prédite par Burke, et que, malgré tous ses préjugés, il n'envisageait qu'avec horreur; cette époque où l'Angleterre, au lieu de gouverner ses richesses, doit être maî-

trisée par elles. L'aristocratie de cette vile poussière menace de remplacer toutes les autres. C'est l'unique bien, vu, senti, compris, désiré, pour lequel nous espérions vivre et nous osions mourir. »

En ma qualité d'ami de l'humanité, je plaindrais sincèrement l'Angleterre déjà parvenue à ce degré de décadence morale; je plaindrais encore plus toutes les parties du monde où cette puissance appuyée sur une base si fragile exercerait la double tyrannie de sa domination et de ses mœurs. En effet, si l'Angleterre n'avait plus que la passion effrénée de l'or et la soif sans cesse renaissante d'en acquérir, elle corromprait même les peuples qu'elle voudrait civiliser; la contagion de ses vices empoisonnerait les bienfaits des lumières qu'elle porterait en Afrique et jusques au fond de l'Asie. Je me plais à espérer que le tableau tracé par M^me^ Belloc est l'exagération d'une belle âme, qui s'indigne de voir l'un des plus grands asiles de la liberté sur la terre, profané par une des plaies les plus honteuses de l'esclavage, et marqué du signe infaillible de la perte des nations. En général, les écrivains qui s'érigent en juges de l'état des sociétés humaines ne pénètrent point assez le fond des choses; de-là, des arrêts téméraires. Que d'observations, que de faits, que de connaissances, que de comparaisons il faut réunir pour asseoir un jugement sur un peuple, et le condamner sans retour comme atteint d'une maladie incurable qui infecte toutes les générations dont il se compose ! Chez nous aussi, on peut remarquer avec douleur les progrès de la passion des richesses; la fortune n'avait que des autels domestiques, elle a maintenant un temple. Le premier enthousiasme de la révolution, ses tems les plus orageux même, une guerre soutenue avec les sentimens et les mœurs des anciennes républiques, avaient détrôné Plutus. Semblable à un tyran chassé par l'indignation publique, il est revenu plus furieux; son pouvoir s'est accru, son nouveau joug est plus pesant, son influence plus générale.

Diogène armé de sa lanterne aurait peine à trouver d'abord à Paris ou dans telle autre grande cité un homme à l'abri de l'influence du monstre. Il croirait tout le monde à vendre, en voyant tant de gens ardens à tout engloutir. Mais, quel aveuglement, quelle profonde injustice à confondre le peuple français avec cette tourbe de valets, d'hommes avides, et de petits ambitieux qui bouillonnent au-dessus de la société comme l'écume au-dessus des flots d'une mer agitée! Censeurs imprudens d'un peuple, regardez-le de plus près. Recherchez, découvrez les trésors de probité, d'honneur, de désintéressement, d'indépendance qui sont en dépôt dans les cœurs! Que de bons citoyens qui ne désirent pas sortir de leur médiocrité, de cultivateurs qui ont assez de leur cabane et de leur champ, d'ouvriers satisfaits du salaire de leur travail! Que d'endroits où l'on ne connaît pas les spéculations qui enfantent des crimes en promettant des richesses subites, ou en produisant des malheurs qui sont des désastres! Il y a en France un grand instrument de moralité qui acquiert chaque jour plus de force, c'est l'amour du travail; répandu dans toutes les classes; il conservera le feu des vertus nationales en dépit des exemples de cette petite portion de fainéans si affairés, qui se pressent et se renversent les uns les autres dans les routes étroites de la fortune et de l'ambition. Nous avons encore bien des prodiges à demander au travail, et j'en suis bien aise, parce que je compte sur lui pour arrêter les progrès de la corruption, et l'empêcher d'infecter le cœur de la France... En soumettant ces réflexions à la raison de M^me^ Belloc, je ne puis m'empêcher de rendre justice à la gravité des pensées, à l'énergie de style, qui éclatent dans les divers morceaux que je viens de citer.

J'ai cru retrouver la verve et l'élévation de M^me^ de Staël, avec plus de candeur, dans le jugement de l'auteur sur Napoléon; mais, quoique habilement présenté, le parallèle entre cet homme prodigieux et lord Byron manque de proportion comme

de justesse et va directement contre son but; il rappetisse le poëte, en voulant l'agrandir. Peut-on comparer un moment le capitaine qui se montra tout à coup capable de commander et de gouverner dès l'âge de vingt-six ans, avec l'esclave des passions d'une jeunesse orageuse et le jouet d'une imagination souvent en délire? Existe-t-il quelque parité de génie entre l'un et l'autre? Napoléon brille au premier rang de ces phénomènes vivans qui s'emparent à jamais de la mémoire des siècles; mais, quelque beau talent que l'on reconnaisse à lord Byron, peut-on voir en lui un nouvel Homère digne de suivre partout le moderne Alexandre et de lui disputer les palmes de la gloire? Je ne le pense pas, et je ne saurais donc admirer qu'une très-belle expression dans cette phrase de Mme Belloc : « Si ces deux hommes eussent été contemporains de gloire, peut-être que la puissance du poëte eût balancé celle du conquérant. » L'auteur dit avec beaucoup plus de justesse, qu'il y a de la poésie dans toutes les grandes âmes. Celle de Napoléon en était pleine, au point que ses hautes inspirations ont donné quelquefois de l'humeur à lord Byron. Il a paru jaloux de certaines paroles du héros de Montenotte ou des Pyramides, comme d'un écrivain qui lui aurait dérobé quelque trait marqué d'une empreinte immortelle. Au reste, Napoléon n'était que trop poëte, c'est-à-dire, homme d'imagination, et c'est pour cela qu'il a péri. Dans chaque révolution diurne, peut-être n'obéissait-il qu'une heure à *la folle de la maison;* mais cette heure, multipliée par le nombre de jours qui composent les quatorze années de son règne, a exercé une influence incalculable sur les destinées du monde et sur la sienne; il n'est point de causes plus puissantes de ruine que les causes qui agissent sans interruption. Du reste, Mme Belloc fait, au nom de la liberté, des reproches justes et sévères à Napoléon; elle le blâme avec raison de n'avoir pas consacré son génie à l'affranchissement des hommes. On se plaît aussi à l'entendre dire avec une véritable éloquence : « Celui qui

avait été maître de l'Europe, redevenu grand à force de malheurs, est mort captif, isolé, sur un rocher stérile. Le poëte aussi est tombé; mais au milieu d'un peuple régénéré dont il était l'idole. »

« Dans notre vieille Europe qui semblait épuisée pour les grandes choses, une nation oubliée, avilie, se réveille tout à coup, et dès ses premiers pas s'élève à la hauteur du plus sublime héroïsme. Lord Byron, qui avait pleuré sur la Grèce, salua le premier l'aurore de sa liberté; jusque-là, il n'avait rencontré que des ambitieux et des esclaves; dans la Grèce il trouva des hommes; il leur consacra son génie, sa fortune, sa vie. Qui oserait dire encore qu'il ne sentait pas la vertu? »

Lorsque le second volume paraîtra, je me réserve d'aborder les questions littéraires auxquelles un examen entier des ouvrages de lord Byron doit donner lieu.

P.-F. Tissot.

ARCHÉOLOGIE.

DES SÉPULTURES NATIONALES, ET PARTICULIÈREMENT DE CELLES DES ROIS DE FRANCE; par LEGRAND D'AUSSY (de l'Institut); suivi des *Funérailles des Rois, etc.;* par M. DE ROQUEFORT (1).

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES DERNIERS JOURS DES ROIS DE FRANCE, LEURS FUNÉRAILLES, LEURS TOMBEAUX; suivi d'une *Notice sur Saint-Denis, le Sacre des Rois et leur Couronnement;* par M. BERTHEVIN (2).

FUNÉRAILLES DES ROIS DE FRANCE, ET CÉRÉMONIES ANCIENNEMENT OBSERVÉES POUR LEURS OBSÈQUES; par M. A. B. DE G. (3).

La mort récente de S. M. Louis XVIII a donné lieu à nos antiquaires de rechercher quelles étaient les coutumes et les cérémonies suivies à l'enterrement des rois de France et à leur sacre, et cet intéressant sujet a trouvé plusieurs historiens.

M. de Roquefort a eu l'heureuse idée de faire réimprimer les mémoires de Legrand d'Aussy, membre de l'Institut, sur les *Sépultures nationales.* On sait que l'auteur de ce mémoire avait dirigé ses recherches vers les antiquités françaises et que sa

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-8° de 528 pages d'impression. Esneaux, rue des Noyers, n° 46. Prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

(2) Paris, 1825. 1 vol. in-8° de x et 388 pages d'impression. Prix 6 fr. et 7 fr. 50 c. François Louis, rue Hautefeuille, n° 10.

(3) Paris, 1824; Baudouin frères. In-8° de 31 pages d'impression. Prix 1 fr. 50 c.

Vie privée des Français (3 vol. in-8°) est un livre rempli d'une saine érudition et d'une profonde connaissance des mœurs de nos ancêtres. Le mémoire que M. de Roquefort vient de faire réimprimer, nous paraît devoir être le complément indispensable de la *Vie privée des Français*. Legrand d'Aussy développe dans ce mémoire un ingénieux système de chronologie fondé sur les formes adoptées pour les funérailles de nos ayeux. Il partage cette histoire des Sépultures nationales en six âges différens, dont le premier est intitulé par lui : Age primitif du feu et des tombeaux bruts, parce qu'alors les Gaulois et, avant eux, les Germains avaient la coutume, ainsi que l'attestent Tacite et César, de brûler les morts et de déposer leurs cendres dans des tombeaux où l'on renfermait aussi des haches de pierres et des armatures de flèches en os pointus.

Un tombeau découvert près de Cocherel, en Normandie, justifie entièrement cette opinion. Il était formé de grosses pierres brutes et contenait un grand nombre de corps. « Mais, près de chacun des corps, dit Legrand d'Aussy, était une hache de pierre, avec plusieurs de ces os pointus qu'employaient les sauvages pour armer leurs lances et leurs flèches, et qui probablement servaient dans la Gaule au même usage. » D'autres armes semblables ont aussi été trouvées auprès d'Abbeville, et elles ont fourni de nombreux sujets de réflexions aux savans. Tous n'adoptent pas l'avis de Legrand d'Aussy, que le fer n'ait pas été employé par les Gaulois pour leurs armes. M. Mongez, dans un mémoire lu à l'Institut sur les pierres tranchantes trouvées dans les sépultures antiques, pense que ces sortes d'armes ne proviennent ni des Romains, ni des Gaulois, les uns et les autres ayant connu le fer ; ce qui est incontestable, d'après ce passage de César : *Apud Gallos magnæ sunt ferrariæ*. (Chez les Gaulois il y a beaucoup de mines de fer). Mais des Scandinaves du IX^e^ siècle, ceux que nous appelons *Normands*, ayant remonté l'Escaut, la Somme et la Seine, et, avant

eux, des Teutons, ceux que le nom de *Francs* distingue, s'étant établis dans la Gaule septentrionale, les uns ou les autres ont pu, suivant M. Mongez, avoir laissé auprès d'Abbeville les armes grossières qui y ont été découvertes. Telle est, en résumé, l'opinion de cet érudit sur les pierres tranchantes dont nous venons de parler.

Le second âge indiqué par Legrand d'Aussy est celui des collines à corps brûlés. Les différences qu'il trouve entre cet âge et le précédent, c'est que les caveaux composés de pierres brutes qui caractérisent le premier âge furent remplacés par des buttes tumulaires faites en terres rapportées; mais l'ustion des corps ne changea point: on continua de brûler ceux qui furent déposés sous les collines, comme l'avaient été ceux qui étaient déposés dans les caveaux. Nous renvoyons au mémoire même ceux qui voudraient connaître les motifs qui, selon l'auteur, établissent cette différence.

Au troisième âge, nous rencontrons les collines à corps sans ustion. Des fouilles faites au village de Crécy, près Abbeville, procurèrent deux sarcophages, composés de plusieurs pièces en argile cuite, et dont chacun contenait un squelette entier. Les deux morts avaient été ensevelis vêtus; et leur habillement qui subsistait encore, dit-on, mais dont personne ne s'avisa de faire dessiner les formes, était de laine brune. On ajoute même que l'un d'eux portait au doigt un anneau de cuivre, et que son vêtement extérieur était attaché avec une agrafe du même métal. Ces diverses circonstances annoncent un degré de plus dans la civilisation naissante des peuples d'alors. Il est certain, d'après l'examen de ces squelettes, que les corps n'avaient pas été brûlés.

Le quatrième âge est nommé par Legrand d'Aussy l'âge du renouvellement des bûchers; ici les conjectures remplacent les données historiques. Notre auteur est obligé d'avouer qu'il

ne peut dire si la coutume de brûler les corps exista simultanément avec la manière de les ensevelir, qui forme l'âge précédent, ou si, après avoir été abandonnée, elle a été reprise. Ce qui est certain, c'est que César et d'autres historiens parlent de la coutume de brûler les morts, tandis qu'ils se taisent sur les monticules.

Notre auteur passe ensuite à l'âge des sarcophages sans bûchers, et il attribue l'abolition du précédent mode de sépulture à l'introduction du christianisme qui dut le proscrire comme un usage païen; et en outre à l'invasion des Francs, Bourguignons et Visigoths qui, au v^e^ siècle, vinrent s'établir dans la Gaule, en y apportant leurs mœurs et leurs coutumes.

Enfin, le sixième âge est celui des mausolées qui subsiste encore de nos jours. Legrand d'Aussy se livre à de savantes recherches sur quelques usages qui ont traversé les siècles dans plusieurs villages de France, et dont l'origine remonte au paganisme. Il examine aussi les antiques vestiges trouvés quelquefois dans les entrailles de la terre et décrit les beaux mausolées que nous devons au ciseau gothique, tels que ceux de François I^er^, de Henri II, de Montmorency, etc.

Après le savant mémoire de Legrand d'Aussy, l'éditeur, M. de Roquefort, a placé une notice étendue sur l'abbaye royale de Saint-Denis. Les faits qu'il rapporte sur la fondation de ce célèbre monastère sont, ainsi que ceux que l'on rencontre dans la notice de M. Berthevin, puisés pour la plupart dans Félibien, et on n'est point étonné de n'y pas rencontrer cette fable absurde de Saint-Denis portant sa tête dans ses mains, après son martyre, depuis le lieu du supplice jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'abbaye consacrée à sa mémoire. Félibien a retranché aussi ce conte grossier, inventé par des chroniqueurs du moyen âge, de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*. Mais, avant de nous occuper plus immédiate-

ment des tombes royales de Saint-Denis, nous devons jeter un coup d'œil sur le second des ouvrages dont les titres sont placés en tête de cet article.

L'ouvrage de M. Berthevin renferme quatre parties distinctes. Dans la première, il traite de la mort des rois de France; dans la seconde, des embaumemens et autres cérémonies relatives à leurs funérailles; la troisième est consacrée à une notice historique sur l'abbaye de Saint-Denis, et enfin, la quatrième contient des détails sur le sacre et le couronnement des rois de France.

C'est un grand spectacle que celui d'un roi au lit de la mort. La majesté s'évanouit pour faire place aux infirmités humaines, et celui qui naguère encore était au faîte des honneurs et du pouvoir va comparaître devant le tribunal suprême où le pâtre marche à côté des rois. Aussi, selon nous, c'est une idée heureuse et philosophique de nous avoir présenté une longue suite de rois à leur dernier moment. Il est vrai que M. Berthevin, malgré toutes ses recherches, n'a pu rassembler un grand nombre de détails sur cette partie de son sujet. D'autres considérations ont pu encore influer sur le récit de la mort de quelques-uns de nos derniers monarques, et notamment de Louis XV. Mais on aime à lire ce testament dans lequel saint Louis enseignait à son fils l'art difficile de régner. Certes, si on le juge d'après les idées modernes, si l'on ne veut pas se transporter au siècle dans lequel il a été fait, on y trouvera une intolérance religieuse que l'on ne saurait trop blâmer, si elle s'échappait du cœur d'un prince de nos jours. Mais, encore une fois, ce serait une cruelle injustice que de juger les mœurs de nos ancêtres par les nôtres. Ce testament renferme d'admirables préceptes qui ne sauraient trop être proclamés : « Aime la vérité; enquiers-toi d'elle, beau cher fils, sans tourner, ni à dextre ni à senestre : sois pour toujours pour elle, encontre toi. Ainsi jugeront tes conseillers plus hardiment selon droiture et

selon just ce. Veille sur tes baillis, prevôts et autres juges et t'informe souvent d'eux, afin que si chose y a en eux à reprendre, tu le fasses. Que ton cœur soit doux et piteux aux pauvres : fais-leur droit comme aux riches... Garde-toi, beau cher fils, de trop grandes convoitises; ne boute pas sur tes peuples trop grandes tailles ni subsides, si ce n'est par trop grande nécessité, pour ton royaume défendre : alors même, travaille, toi, à procurer que la dépense de ta maison soit raisonnable et selon mesure. Observe les bonnes coutumes, corrige les mauvaises. Regarde en toute diligence comment les gens vivent en paix dessous toi, par spécial ès bonnes villes et cités; maintiens les franchises et libertés esquelles tes anciens les ont gardées : plus elles seront riches et puissantes, plus tes ennemis et adversaires douteront de t'assaillir, et se méprendre envers toi, spécialement tes pareils et les barons. » Six siècles après, un autre monarque français devait aussi, dans son testament de mort, donner à son fils, *s'il avait le malheur de devenir roi*, les plus sublimes conseils.

Toute la première partie de l'ouvrage de M. Berthevin est pleine d'intérêt, et les autres ne lui cèdent point sous ce rapport. Mais, après avoir payé ce tribut d'éloges au travail de l'auteur, nous devons signaler une omission qui nous paraît assez importante; c'est celle qui est relative au tombeau découvert sous le portail de l'église de Saint-Denis en 1812. M. de Roquefort a donné quelques détails sur cette découverte, mais ils nous paraissent trop restreints, et nous sommes fâchés que les deux auteurs n'aient pas puisé des renseignemens sur cette tombe dans un mémoire lu par le savant bénédictin M. Brial dans la séance de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, du 21 août 1812, mémoire dont on trouve un extrait dans le rapport sur les travaux de cette classe fait par M. Ginguené le 2 juillet 1813.

Voici quelques-uns de ces détails : le 24 juillet 1812, en

fouillant les fondations du massif d'un nouveau perron, au dehors du portail de l'église de l'abbaye de Saint-Denis, à un peu plus de trois pieds en avant de la principale porte d'entrée, et à un pied environ de profondeur, on a trouvé un cercueil de pierre, long de six pieds, sur à peu près deux pieds de hauteur; la pierre n'est creusée que jusqu'à la moitié de cette hauteur: et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on a fait dans la partie supérieure une entaille juste pour y placer la tête du cadavre. La tablette qui le recouvrait, brisée par les coups de pioche des travailleurs, ne contient aucune inscription, ni aucun symbole qui indique à qui ce tombeau appartenait: on ne trouva au dedans que quelques ossemens qu'il eût été important d'examiner pour les motifs que nous allons indiquer tout à l'heure. Aussitôt cette découverte, M. Brial se transporta sur les lieux pour observer ce cercueil. Plusieurs circonstances de sa position et de sa structure, rapprochées d'un passage de l'abbé Suger, lui firent penser que ce tombeau était celui de Pépin-le-Bref. Suger, dans la description des ouvrages qu'il avait fait exécuter à Saint-Denis, dit, en parlant de la partie antérieure de l'église, que, pour refaire le portail et élever les deux tours, il avait fait abattre une certaine addition ou une espèce de porche, que l'on disait avoir été bâti par Charlemagne pour un motif respectable; « parce que Pépin, son père, s'était fait enterrer en dehors, devant la porte, couché sur le ventre et non sur le dos, à cause des péchés de son père Charles Martel. » Il résulte de ce passage, que du tems de l'abbé Suger, la tradition était que Pépin-le-Bref avait eu sa sépulture devant la porte de l'église et non dans l'église même, et qu'il avait demandé à être placé dans la posture indiquée. C'est pourquoi, selon l'observation de M. Brial, il eut été important de vérifier la position respective des ossemens avant de les remuer. « Car, si par leur gisement, il eût été démontré que le cadavre avait été couché sur le ventre, il ne resterait plus aucun doute que ce tombeau est

celui de Pepin-le-Bref. » M. Brial se demande ensuite quels sont les grands péchés de Charles Martel qui ont pu motiver cette volonté de son fils Pépin d'être enterré, non dans l'église, mais sous le portail et dans la position indiquée ci-dessus. Parmi tous ceux que Charles Martel avait commis, il croit que c'est de s'être emparé des biens de l'église et d'avoir donné par-là un exemple qui a eu depuis tant d'imitateurs. Aussi le ressentiment du clergé alla-t-il, pour rendre odieuse la mémoire de Charles, jusqu'à feindre des visions et des révélations qui accréditèrent l'opinion qu'il était damné. On alléguait pour preuve, que son tombeau ayant été visité par des prélats au-dessus de tout soupçon, on n'y avait trouvé qu'un dragon épouvantable, dont le souffle impur avait enfumé tout le cercueil. « Et ce n'étaient pas seulement des écrivains obscurs, ajoute M. Brial, des faiseurs de légendes qui débitaient ces sornettes : cent ans après la mort de Martel, les évêques des provinces de Reims et de Rouen, assemblés à Quierci-sur-Oise, à la tête desquels était le fameux Hincmar, écrivant l'an 858 à Louis-le-Germanique, rapportaient cette vision de saint Eucher, évêque d'Orléans, comme une chose incontestable... » Il serait trop long de retracer ici les motifs qui ont fait penser à M. Brial et ensuite à tous les antiquaires que cette tombe était réellement celle de Pépin. Nous engageons fortement M. Berthevin à analiser ce mémoire, s'il donne une seconde édition de son ouvrage.

Il est une autre critique qu'il nous est impossible de ne pas faire sur la quatrième partie du recueil de M. Berthevin, celle qui est relative au sacre des rois de France. Nous pensons qu'un écrivain qui entreprend de retracer de nos jours le récit du sacre des rois de France ne saurait s'élever avec trop de force contre le pieux mensonge de la sainte ampoule. Eh bien, M. Berthevin semble craindre d'aborder ce sujet avec le flambeau de la critique; il se contente de dire : « Au souvenir de Charles V, de Louis XII, de Henri IV et de Louis XVI, le

cœur ne rejette pas cette croyance et balance un instant l'incrédulité de l'esprit. »

Un examen sincère des sources ne peut laisser aucun doute sur la fraude qui fit supposer à des moines du moyen âge que le Saint-Esprit, sous l'emblème d'une colombe, avait apporté à saint Rémi, en présence de tout le peuple, une fiole contenant le saint chrême, le jour même du baptême de Clovis.

Le premier qui accrédita ce prétendu miracle est Hincmar, archevêque de Reims qui vivait vers le milieu du IXe siècle, c'est-à-dire, 360 ans après le baptême de Clovis. Il fut depuis répété par Aimoin, Flodoard ou Frodoard, Guillaume le Breton, etc. Mais les contemporains, tels qu'Avitus, évêque de Vienne, qui avait écrit à Clovis pour le féliciter sur sa conversion à la religion chrétienne, Grégoire de Tours et Nicétius, évêque de Trèves, qui vivaient sous le règne des petits-enfans de ce prince, ont parlé du baptême de Clovis, sans faire mention de la sainte ampoule. De plus, il existe plusieurs épîtres de saint Rémi dans lesquelles ce prélat garde le plus profond silence au sujet de ce miracle. On sait pourtant que ces saints personnages et notamment Grégoire de Tours ne rejettent pas l'occasion de raconter les faits surnaturels qui sont arrivés à leur connaissance. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si le P. Daniel s'est abstenu de parler de la sainte ampoule, et si Velly, en racontant la croyance populaire, fait observer qu'aucun auteur contemporain ne mentionne ce miracle.

Néanmoins, nous devons dire que Vertot a soutenu cette fable puérile, dans un mémoire inséré au tome deux du recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Mais ce savant expose si bien les objections qui détruisent le miracle de la sainte ampoule, qu'on l'a soupçonné d'avoir voulu provoquer l'incrédulité, tout en le soutenant. L'une des plus anciennes et des meilleures réfutations de ce mensonge est celle qui a pour auteur J.-J. Chifflet, et pour titre : *De Ampullâ Remensi nova et accurata disquisitio.* (*Antuerpiæ*, 1655. *In-fol.*)

Le sacre de Clovis ne mérite pas plus de faveur. Le baptême qu'il a pu recevoir, lors de sa conversion au christianisme, ne saurait être confondu avec le sacre, tel qu'il a été pratiqué depuis. Pépin est le premier roi de France qui se soit fait sacrer, et le motif qui a pu le conduire à demander cette cérémonie se fait assez deviner, lorsqu'on se rappelle son usurpation de la couronne. C'était en quelque sorte recevoir la sanction céleste que d'être ainsi consacré par les mains d'un évêque, et annoncer au peuple que le pouvoir que le nouveau souverain allait exercer venait de Dieu même. Aussi, devons-nous rappeler sans étonnement que les usurpateurs ont toujours pris le soin de solliciter de l'autorité ecclésiastique la consécration religieuse; on sait assez que jamais ils n'en ont éprouvé de refus. Pépin fut sacré à Soissons, en 752, et, en 816, le pape Étienne sacra empereur à Reims, Louis-le-Débonnaire, qui nous paraît être le premier prince français ayant reçu la consécration dans cette ville (1).

Tous ces détails, ce nous semble, auraient dû entrer dans l'ouvrage de M. Berthevin. Quoi qu'il en soit, les lecteurs qui n'ont pas le tems de se livrer à de nombreuses recherches historiques trouveront en lui plaisir et instruction; car on aime à se reporter au tems de nos pères, à étudier leurs vieilles mœurs et à connaître leurs antiques usages. Mais l'homme de bonne foi n'est nullement tenté de regretter des siècles où tous les pouvoirs étaient confondus et où les institutions etaient si peu propres à rendre les peuples heureux et éclairés.

Le troisième ouvrage que nous avons entrepris de faire connaître à nos lecteurs est une très-courte brochure que les circonstances de la mort du feu roi ont fait naître, et qui ne peut, sous le rapport des documens historiques, entrer en comparaison avec les recueils de MM. de Roquefort et Berthevin; mais il se termine par des réflexions si judicieuses sur la position actuelle

(1) *Historiens de France*, t. VII, p. 557.

de la France, que nous ne saurions mieux faire que de les reproduire ici. « Le roi Louis est mort. Son successeur Charles X est appelé à continuer son ouvrage et à faire oublier à la nation les années orageuses des discordes civiles. C'est une occasion triste, mais grave et solennelle, d'immoler sur le tombeau du fondateur de nos libertés les haines et les aberrations des partis. Le sacrifice qui assurerait à la France une longue suite de jours heureux et paisibles est digne d'un peuple sensible et généreux; il est digne de la postérité de Robert-le-Fort qui l'accueillera. » A. T.

P.-S. Depuis que cet article a été imprimé, nous avons reçu un nouvel ouvrage intitulé : *du Sacre des rois de France et de leur couronnement;* par M. Chaalons d'Argé (1). Il contient beaucoup plus de détails sur les cérémonies du sacre, que la partie du recueil de M. Berthevin, destinée au même sujet. Nous y avons remarqué une description en vers du couronnement de Charles VIII, qui donne une idée très-juste des différentes fonctions des douze pairs de France à cette cérémonie. L'auteur rappelle que, depuis Hugues Capet, une formule adoptée pour le sacre de nos rois semble avoir quelque rapport, sinon avec l'élection directe, du moins avec un consentement d'où paraissait découler le droit du prince et sa puissance sur les sujets qui se soumettaient volontairement à son autorité. L'archevêque le présentait aux grands et au peuple réunis dans l'église, et leur disait : « Le voulez-vous pour roi? — *Vultis hunc regem?* » — L'assemblée répondait par acclamation : — « Nous le voulons, il nous plaît; qu'il soit notre roi. — *Laudamus, volumus, fiat.* » A. T.

---

(1) Paris, 1824. In-8° de 176 pages. A la librairie ancienne et moderne, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 54. Prix, 2 fr. 50 c. et 3 f.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

122. — * *Adress delivered before the american Academy, etc.* — Discours prononcé dans l'*Académie américaine des Beaux-Arts.* New-York, 1824; Ch. Villey. In-8° de 46 pages.

Il existe à New-York une Société libre qui s'intitule *Académie américaine des Beaux-Arts;* elle a, depuis dix ans, une réunion publique annuelle, où l'on prononce un discours relatif au but de cette société. Le discours que nous avons sous les yeux est celui de 1824; l'auteur a gardé l'anonyme. Il a loué les beaux-arts, l'architecture, la peinture, la sculpture, la gravure, en amateur éclairé des arts, en homme libre, en ami sincère des hautes sciences, de la religion et des bonnes mœurs. Il suppose, à la fin de cette pièce très-estimable, qu'un moraliste sévère lui demande si la culture des beaux-arts procure des avantages réels à la société. Il répond : « Demandez au moins si le tems donné à cette occupation n'est pas autant de retranché sur les voluptés grossières, sur les propos moqueurs ou diffamatoires de la paresse, de l'indolence malicieuse, sur la puérile ostentation du luxe, sur le stupide enchaînement des plaisirs à la mode et des pénibles tourmens de l'ambition. Sans doute, il fut des tems où les beaux-arts n'étaient guère que les accessoires obligés des cours despotiques et corrompues, les bas flatteurs de la tyrannie, et les entremetteurs des turpitudes. Mais cette alliance n'est point nécessaire, et, sous plus d'un rapport, elle est contre nature. Si quelques habiles maîtres de l'ancienne École française gaspillèrent leurs beaux talens en allégories flat-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

teuses pour un maître absolu et un bigot; si le haut génie des artistes italiens descendit quelquefois à la plus basse prostitution, rappelons-nous que c'étaient là des désordres, et non la condition nécessaire de notre espèce. Il se peut qu'on abuse de tout, qu'on profane tous les talens; mais la poésie, la science, l'histoire, ne furent pas tour à tour accordées aux hommes pour en faire un pernicieux usage. Boileau fut un bas flatteur; Dryden se fit comme le proxenète des viles débauches d'une cour dissolue; il est l'avocat d'un athéisme aveugle et mécanique. Hume abuse de la force et de la finesse incomparables et des grâces d'un style enchanteur pour prêcher un affligeant scepticisme, et il déshonore de sang-froid les glorieux champions de la liberté religieuse et de la liberté politique. Quoi donc! faut-il être ignorant pour être vertueux ou libre? La culture de l'imagination, du goût, de la raison, de ce qui distingue l'homme de la bête, serait-elle ennemie de la morale? Non : le patriote, le moraliste, le chrétien, n'ont point une idée si basse de leurs intérêts les plus sacrés. Le tort est à ceux qui se complaisent dans ces indignes soupçons; l'inutile austérité ne séduit point vos âmes élevées; vous rejetez les prétendus secours de l'ignorance; vous aimez la lumière et vous appréciez ses bienfaits. »

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

123. — * *M. Webster's speech on the greek revolution.* — Discours de M. Webster sur la révolution grecque. Washington, 1824. Brochure in-8° de 50 pages.

Le 8 décembre 1823, M. Webster fit à la chambre des représentans une motion ainsi conçue : « Il sera pourvu par une loi aux dépenses qu'exigera l'envoi en Grèce d'un agent ou commissaire, toutes les fois que le président trouvera cet envoi convenable. » Le discours qu'il a prononcé pour soutenir cette motion à été imprimé; il est inspiré par les plus nobles sentimens, et nous aimons à l'annoncer, puisqu'il prouve que les Grecs ont aussi trouvé au delà de l'Atlantique des hommes qui sympathisent avec eux. A. J.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

124. — *History of ancient and modern wines.* — Histoire des vins anciens et modernes; par le docteur HENDERSON. Londres, 1824; Baldwin. 1 vol. in-4°.

Cet ouvrage a obtenu beaucoup de succès, et il le méritait. Il est

divisé en deux parties : la première est consacrée à l'histoire des *vins des anciens ;* la seconde aux *vins modernes.* Dans toutes deux, l'auteur fait également preuve d'érudition ; il a recueilli avec soin tout ce que les auteurs anciens ont écrit sur le même sujet. Pour la partie moderne, il a également fait usage des travaux de ses prédécesseurs ; mais il a joint aux matériaux qu'il leur emprunte beaucoup de choses nouvelles. — Dans une introduction, il traite de l'art de préparer le vin, et de tout ce qui a rapport à cet art ; de la culture de la vigne, de la manière de cueillir le raisin, des procédés divers employés pour le fouler, de la fermentation, etc. ; les recherches de nos savans, CADET DEVAUX, CHAPTAL, THÉNARD, etc., ne lui ont pas été inutiles pour cette partie de son travail. Il énumère les différentes espèces de vignes ; il compte en France quatorze cents espèces différentes ; il examine quelle est l'influence du climat et du terroir. Quant à l'histoire des vins proprement dite, il entre dans beaucoup de développemens dans lesquels il serait trop long de le suivre, et qui prouvent qu'il n'a rien négligé pour rendre son ouvrage le plus complet qu'il était possible.

125. — *Letters from North America, etc.*— Lettres écrites de l'Amérique du Nord, pendant un voyage aux États-Unis et au Canada ; par *Adam* HODGSON. Londres, 1824 ; Hurst et comp. 2 vol. in-8°.

Les voyageurs ne sont pas d'accord sur les États-Unis : les uns n'y ont rien vu que de grand, de magnifique, de libéral et de beau ; les autres, au contraire, se plaisent à nous montrer ce pays sous un tout autre point de vue, et veulent nous faire croire que tout y est petit et mesquin ; que ses institutions sont détestables, ses habitans inhospitaliers, ignorans et grossiers. Peut-être ne doit-on chercher la vérité ni dans les éloges exagérés des uns, ni dans les injures gratuites des seconds. Sans doute on trouve beaucoup à admirer en Amérique ; mais toutes les parties de ce vaste pays ne sont pas également civilisées. Si l'on rencontre dans quelques-unes de ses provinces une culture aussi avancée que dans les pays les plus florissans de l'Europe, il en est d'autres qui ne peuvent être encore parvenues au même degré de prospérité. Sur ce point, nous sommes portés à admettre les opinions de M. Hodgson ; elles sont en général favorables aux Américains, quoique ce voyageur ait blâmé avec raison l'esclavage qui subsiste encore dans quelques états, et le système d'abrutissement adopté à l'égard des indigènes, pour lesquels l'habitude des liqueurs fortes est jusqu'à présent le seul résultat de leur contact avec la civilisation européenne. L'ou-

vrage de M. Hodgson, déparé par des longueurs, est en général bien écrit. Il a visité les parties les plus reculées de la république américaine; et il a trouvé dans ces vastes pays, jusqu'à ce jour peu explorés, et où nos arts et notre industrie commencent seulement à pénétrer, les sujets de beaucoup de descriptions neuves et attachantes. A. J.

126. — *Five years' residence in the Canada, etc.* — Cinq années de séjour dans le Canada, et Voyage dans une partie des États-Unis en 1823; par *E.-A.* Talbot. Londres, 1824; Longman. 2 vol. in-8°.

M. Talbot a formé un grand établissement au Canada, et paraît satisfait de ce pays. Suivant lui, les entrepreneurs de colonies feraient beaucoup mieux de tourner leurs regards vers le Canada que vers les États-Unis, dont M. Gall est sorti si mécontent (*voyez* ci-dessus, cahier d'*Octobre*, page 138). L'histoire naturelle des contrées que M. Talbot a parcourues s'enrichira de faits nouveaux, ou mieux observés. Cependant, quelques-unes de ses observations auraient besoin d'être confirmées. Il dit, par exemple, que les abeilles, si communes aujourd'hui dans les forêts du nord de l'Amérique, y étaient inconnues avant l'arrivée des Européens, et il fonde son assertion sur ce que les indigènes n'ont point dans leur langue un mot pour désigner ces insectes, qu'ils appellent *Mouches anglaises*. Cette raison n'est pas suffisante. On peut citer un fait analogue qui prouve avec quelle rapidité certaines espèces d'insectes se propagent, quoique leur origine soit tout-à-fait inconnue. Les habitations de la Russie orientale sont infestées par une espèce de blattes dont l'introduction est attribuée par les uns à des prisonniers prussiens, ce qui les ferait venir de l'ouest; et par d'autres, aux bandes du rebelle Pugatcheff, ce qui suppose qu'elles seraient venues du sud. Quelque bien que l'auteur ait voulu dire et faire penser du Canada, d'après ses descriptions mêmes, on se félicitera de vivre en Europe, et l'on ne sera point tenté d'aller chercher au delà des mers une nature moins belle que celle qui est sous nos yeux, et des hommes que nous valons bien.

127. — * *Journal of a ten month's residence in New-Zealand, etc.* — Journal d'un séjour de dix mois à la Nouvelle-Zélande; par le major *R.-A.* Cruise, du 8e régiment d'infanterie. *Seconde édition.* Londres, 1824; Longman. In-8°.

Cet ouvrage d'un bon observateur, d'un écrivain modeste, d'un ami sincère de l'humanité, ne doit être inconnu dans aucune

bibliothèque publique, ni dans les collections particulières de quelque étendue et qui embrassent l'universalité des connaissances humaines. C'est par le voyage du major Cruise que l'on a pu connaître la Nouvelle-Zélande, dont aucune des relations précédentes ne donnait une idée assez juste, sans en excepter celle du capitaine Cook. On est surpris que son livre ne soit encore qu'à la seconde édition. On aura sans doute incessamment le moyen d'y faire quelques additions. La Nouvelle-Zélande peut être regardée actuellement comme l'une des immenses colonies anglaises. Tandis que quelques états de l'Europe fondent des monastères, rappellent les jésuites, instituent des confréries de pénitens, la Grande-Bretagne étend ses relations commerciales, occupe de nouvelles parties du globe et prépare, sans opposition, une puissance dont l'Europe sentira quelque jour tout le poids. D'un autre côté, la Russie colonise ses armées, peuple ses steppes de soldats, et non de moines, se fraie une route jusqu'en Amérique, appuie ses frontières contre celles des États-Unis. Quel est donc le sort réservé à la race humaine? Sera-t-elle soumise tout entière aux deux seuls peuples qui soient régis suivant les principes d'une politique élevée? Tout s'écroule autour de ces deux peuples, tandis qu'ils édifient avec persévérance et sur une base solide l'édifice colossal du haut duquel ils dicteront des lois au monde. Ce monde, menacé dans ses plus chers intérêts, a été souvent averti; les avis ne lui manqueront point, l'amour de la patrie et le courage civique les inspireront dans tous les tems, et trouveront des organes pour les faire entendre. F.

128. — *An Enquiry, etc.* — La guerre considérée dans ses rapports avec la religion chrétienne et la philosophie. *Seconde édition*, corrigée et augmentée. Londres, 1824. In-8° de 191 p.

Il serait à souhaiter que cet ouvrage, on ne peut pas plus intéressant, fût traduit en langue française. Nous savons que l'auteur s'appelle M. Dumond.

129. — *The system, etc.* — Examen de cette question : L'esclavage et la traite des Noirs sont-ils approuvés ou condamnés dans la sainte Écriture?—On y a joint deux mémoires historiques sur l'ancien état des serfs, soit cananéens, soit philistins, sous la théocratie judaïque. Londres, 1824. In-8° de 92 p.

Ce petit ouvrage, dû au zèle et aux lumières de Mme Schimmelpenning, fait connaître exactement la condition de ceux qu'on appelait serfs chez les Hébreux. Nous comptons en tirer, pour l'un

de nos prochains cahiers, un parallèle entre les serfs des Hébreux et ceux des Européens dans leurs colonies. On y trouvera des choses peu connues qui donneront à penser aux partisans de l'esclavage moderne. L.

128. — **Code of laws of the republic of Colombia; translated from an official copy.** — Code des lois de la république de Colombie, traduit sur les originaux. Londres, 1823; Ridgway, Piccadilly. 1 vol. in-8° de v à 450 pages d'impression.

Ce recueil des lois de la Colombie est digne de l'attention des hommes d'état, des publicistes et des jurisconsultes. On y trouve d'abord le texte de la constitution du 30 août 1821, que MM. Guadet, Dufau et Duvergier ont inséré dans le tome VI de leur *Collection des constitutions* (1); ensuite les autres lois qui ont été promulguées pendant l'année 1821, parmi lesquelles on remarquera la loi du 14 septembre *sur la liberté de la presse*. D'après cette loi, on abuse de la presse de quatre manières différentes: 1° en publiant des écrits contraires à la religion catholique; 2° par des écrits séditieux, c'est-à-dire servant à exciter la rébellion; 3° par des écrits contraires à la morale publique et à la décence; 4° enfin, par des libelles diffamatoires, qui attaquent la réputation ou l'honneur d'un citoyen, en l'insultant dans sa vie privée. Chacun de ces quatre caractères de culpabilité est partagé en trois degrés qui attirent à l'auteur des punitions diverses, suivant celui dans lequel est classée l'offense qu'il a commise. Les deux premiers genres d'écrits, ceux qui sont contraires à la religion, ou qui tendent à exciter la rébellion, sont réprimés par les mêmes peines, c'est-à-dire par un emprisonnement de six mois et par une amende de trois cents dollars, si l'offense est du premier degré, par un emprisonnement de quatre mois et par une amende de deux cents dollars, si elle est du second; enfin, lorsque l'offense est du troisième degré, la peine consiste dans un emprisonnement de deux mois et dans une amende de cent dollars. Les auteurs ou éditeurs de livres obscènes sont condamnés à une amende de cinq cents, de cent ou de cent cinquante dollars, suivant le degré dans lequel l'offense est rangée. S'ils ne peuvent payer cette amende, ils sont

(1) Nous publierons incessamment un article fort étendu sur cette importante Collection, que le régime de la Censure, et ensuite la surabondance des matières, nous ont forcé d'ajourner.

condamnés à un emprisonnement de dix-huit, douze ou six mois, toujours suivant le degré de l'offense. Dans le quatrième cas, celui de libelles diffamatoires, le coupable est condamné à une amende de deux cents dollars et à un emprisonnement de trois mois, pour une offense du premier degré; à une amende de cent dollars et à un emprisonnement de deux mois pour l'offense du second degré; enfin, à une amende de cent cinquante dollars et à un emprisonnement d'un mois pour le troisième degré. Ces sortes d'affaires sont jugées par un jury spécial; un rapport fait récemment au congrès par le ministre de l'intérieur nous fait croire que cette loi subira quelques modifications dans la partie qui veut qu'un accusé soit absous, lorsqu'il a pour lui deux votes favorables; ce qui, jusqu'au moment où ce rapport a été fait, avait réduit les condamnations à celle d'un seul accusé. A. T.

131. — *On the nobility of the british gentry, etc.* — De la noblesse de la *gentilhommerie* anglaise, ou des rangs et des dignités politiques de l'empire britannique, comparés avec les rangs et les dignités reconnus sur le Continent; à l'usage des étrangers en Angleterre et des Anglais en pays étranger, particulièrement de ceux qui désirent être présentés aux cours étrangères, ou recevoir des emplois militaires, des titres étrangers, être admis dans des ordres étrangers, ou bien acquérir des propriétés ou se marier en pays étranger; par sir *James* Lawrence, chevalier de Malte. Londres, 1824; T. Hookham, old Bond-Street. Paris, Bossange père. Brochure in-8°, de 80 pages.

Ce petit écrit est destiné principalement à montrer l'excellence de la qualité de *gentleman*, et sa supériorité sur la simple qualité de *noble*. On peut devenir *noble* par la faveur du prince; on n'est *gentilhomme* que par la naissance. «Bonaparte, dans toute la plénitude de sa puissance, dit l'auteur, a fait des ducs, des grands ducs, et même des rois; il ne s'est jamais hasardé à faire un gentilhomme.» Sir James Lawrence a aussi pour but de redresser la fausse idée de ceux qui regardent les pairs comme la seule noblesse d'Angleterre; c'est, selon lui, une pauvre noblesse que celle qui ne date que de l'admission à la pairie. «Si l'on demandait à un généalogiste étranger, dit-il, quelles sont, à son avis, les plus nobles familles d'Angleterre, il répondrait: d'abord celles qui s'y trouvaient établies avant la conquête; celles qui accompagnèrent le conquérant; celles qui ont figuré dans les croisades; celles qui ont produit des Templiers ou des chevaliers de Rhodes; celles qui

ont combattu dans les tournois. Plusieurs descendans de ces familles sont membres des deux chambres du parlement. Si ceux qui sont dans la chambre des pairs dataient leur noblesse de leur élévation à la pairie, puissent les ombres de leurs ancêtres, armées de pied en cap, les poursuivre dans leurs songes! » On voit que l'indignation de sir James s'exprime vivement; son profond respect pour la vieille qualité de gentilhomme, ne lui permet pas de voir froidement rien de ce qui peut lui porter la moindre atteinte, il s'irrite contre cette multitude d'Anglais qui prennent à tort et à travers la qualité de *gentleman*. « Chez nous, s'écrie-t-il, les candidats disent à leurs courtisans et aux hommes de la populace qui entourent les *hustings: gentlemen!* les hommes de la populace retournent à leur cabaret, et se traitent réciproquement de *gentlemen!* Le mot de *gentlemen* résonne d'échos en échos d'une frontière à l'autre du royaume. Gentlemen du fouet, gentlemen de la plume, gentlemen des ciseaux, gentlemen du rasoir, gentlemen du peigne, nous en avons de toute espèce... Médecins, chirurgiens, apothicaires, sont maintenant qualifiés de *gentlemen* de médecine; pourquoi un accoucheur ne s'intitulerait-il pas gentleman-accoucheur, comme dans certaines cuisines le chef se nomme gentleman-cuisinier? Un baron allemand, étant à Londres, fit appeler son barbier; un garçon vint à sa place, et dit que, le vieux *gentleman* étant malade, ce serait lui qui aurait l'honneur de faire la barbe à M. le baron. Et depuis, chaque fois qu'un Anglais était présenté à la cour de son maître, le baron ne manquait pas de conter cette anecdote pour insinuer que les gentilshommes anglais étaient tous des barbiers. » Cela est triste assurément; sir James en est d'autant plus affligé, qu'il se persuade que la qualité de *gentleman* est une très-grande recommandation sur le Continent, et que tous les usurpateurs de ce beau titre le rendent si commun, qu'il finira par y être méprisé. Nous pouvons pleinement rassurer sir James : en France, ce n'est pas sur la *qualité*, c'est sur le mérite qu'on règle l'accueil que l'on fait à un étranger; on s'enquiert de ses mœurs, de son talent, de sa réputation; on ne se soucie guère qu'il soit *écuyer* ou *baronnet*. Sir James a sans doute fait peu de séjour en France, et il se trompe, lorsqu'il pense qu'on *y rend plus de respects à la qualité qu'au rang;* c'est encore l'erreur d'un homme qui connaît peu la France, de croire que, depuis le retour des Bourbons, *les titres de marquis* ou *de vicomte sont les plus respectés*, parce que sous l'empire ils n'ont été conférés à personne. Tout cela peut être vrai dans quelques salons, et pour

quelques coteries ; mais nullement pour la nation. La qualité n'impose plus à personne ; les titres peuvent encore satisfaire quelques vanités, procurer quelques préférences à la cour ; à la ville, lorsqu'ils sont la seule recommandation d'un homme, on peut être certain que cet homme est assez mal recommandé. L'enthousiasme de sir James Lawrence pour la *gentry* (la qualité de gentilhomme) n'est point de notre siècle, ni de notre pays ; et nous avouons que nous en avons été un peu étonnés ; mais cet enthousiasme même rend cette brochure fort amusante, et elle contient des anecdotes piquantes, qui la font lire avec plaisir. M. A.

132. — * *État du commerce de la Grande-Bretagne avec toutes les parties du monde.* Tableau in-fol., dressé par M. *César* Moreau, vice-consul de France, etc. Londres, 1824 ; Treuttel et Würtz : Paris ; les mêmes. Prix 7 fr.

Ce tableau, imprimé à Londres, couvre une immense feuille (de 32 pouces sur 21). Il donne la valeur des importations et des exportations de la Grande-Bretagne (c'est-à-dire de l'Angleterre et de l'Écosse, l'Irlande non comprise), depuis l'année 1697 jusqu'à l'année 1822, par rapport à tous les pays commerçans du globe. On y trouve, de plus, et toujours année par année, 1° le produit net des douanes ; 2° le tonnage des bâtimens de commerce, anglais et étrangers, sortis des ports de la Grande-Bretagne ; 3° le prix des fonds publics d'Angleterre ; 4° le nombre des faillites ; 5° enfin, un *memorandum* des principaux événemens qui ont exercé une influence sur le commerce, depuis 1697 jusqu'à nos jours. — Des colonnes particulières présentent les valeurs moyennes de toutes les relations commerciales de la Grande-Bretagne, en distinguant les années de guerre des années de paix. Le tout occupe soixante colonnes de chiffres, fort nets quoique fort serrés, et présente sous le même point de vue des nombres faciles à comparer, et que l'on chercherait fort péniblement et peut-être inutilement ailleurs. M. Moreau annonce qu'il n'a puisé que dans les documens officiels ; et le soin qu'il a mis dans la disposition de ses matériaux est un garant de celui qu'il a apporté dans ses recherches. Un homme minutieusement laborieux a pu seul entreprendre un travail qui, comme il le dit lui-même dans une Introduction, *n'a pour argument que des chiffres et pour mérite qu'une rigoureuse exactitude.* — La forme d'un grand tableau n'est malheureusement pas la plus commode. Peut-être les mêmes nombres auraient-ils été plus facilement compulsés et presque aussi facilement comparés, s'ils avaient été imprimés

sous le format in-8°. Il est impossible aussi de se dissimuler que le tableau des importations et des exportations a perdu beaucoup de son intérêt, depuis que les progrès de l'économie politique ont démontré que la balance du commerce est une chimère, et qu'il est impossible d'avoir un tableau exact des importations et des exportations de quelque pays que ce soit, et qu'un pays où les exportations surpasseraient les importations, serait annuellement en perte. Le tableau de M. Moreau fournirait lui-même au besoin des preuves du peu de fonds que l'on peut faire sur les données les plus authentiques. L'auteur fait profession de n'indiquer les valeurs que d'après les prix officiels qui ont été une fois pour toutes, en 1696, fixés dans les douanes anglaises pour toutes les marchandises. Or, on sait quelles énormes variations les prix ont subies depuis cent vingt-cinq ans. L'auteur a corrigé une grande erreur qui a eu lieu jusqu'en 1797 dans tous les tableaux d'exportation, où l'on comprenait parmi les valeurs exportées les lingots d'or et d'argen et les monnaies étrangères, sans les avoir compris dans les importations. Cela détruit jusqu'à un certain point le ridicule excès des valeurs exportées sur les valeurs importées que l'on trouve dans tous les autres tableaux de la balance du commerce; mais il y a encore ici néanmoins un excès; et un excès quelconque *est impossible*. Dans un pays dont le commerce prospère (et celui de l'Angleterre a été incontestablement dans ce cas depuis cent vingt-cinq ans), il est non moins incontestable que les valeurs importées ont excédé les valeurs exportées; car il n'y a de profits que lorsque les retours valent plus que les envois. — Au reste, comme les mêmes erreurs existent dans toutes les années et par rapport à tous les pays, ces tableaux seront toujours consultés avec fruit, comme offrant des points de comparaison. On y verra, par exemple, quelles sont les périodes où les exportations et les importations entre l'Angleterre et la Russie ont augmenté ou diminué, et dans quelles proportions; et de plus, quelle est l'importance de ce même commerce, par rapport à tel autre. — Nous savons que l'auteur a les moyens de donner des tableaux du même genre sur les finances de l'Angleterre, sa navigation, son industrie manufacturière. Nous l'exhortons beaucoup à en faire part au public. Là, du moins, de faux systèmes ne peuvent altérer les données, et elles sont toutes de la plus haute importance, relativement à l'économie des nations. Mais nous persistons à lui conseiller de changer son format. J.-B. S.

133. — *Original letters, illustrative of english history, etc.* — Lettres

originales (dont plusieurs sont de main royale), propres à répandre du jour sur l'histoire d'Angleterre, extraites des manuscrits autographes du *Musée britannique* et d'autres collections, avec des notes et des éclaircissemens; par *H.* Ellis, de la Société royale de Londres, conservateur des manuscrits du Musée britannique. Londres, 1824; Harding. 3 vol. in-8°.

M. Ellis regarde la collection de lettres qu'il publie comme un supplément à l'histoire d'Angleterre. Il fait précéder quelques-unes de ces lettres de notes qui en font connaître l'objet; et, lorsque le style en est trop vieux et peu intelligible, il l'éclaircit par un vocabulaire. Les trois volumes comprennent le tems qui s'est écoulé depuis le règne de Henri V jusqu'à celui de Georges II. Dans le premier volume, on trouve plusieurs lettres de la reine Catherine à Henri VIII, du cardinal Wolsley, d'Anne Boleyn, de Thomas More (Morus), et plusieurs autres d'un grand intérêt. Dans le second, on observe que les lettres d'Édouard VI, de Marie et d'Élisabeth ont peu de rapport à l'administration de l'état, et ne traitent, la plupart du tems, que d'affaires domestiques. Une lettre de Marie prouve, suivant M. Ellis, que cette reine avait beaucoup plus d'esprit et d'instruction qu'on ne le pense communément, et qu'elle profita très-bien de l'excellente éducation qu'elle avait reçue. Le troisième volume est peut-être le plus curieux pour les lecteurs français; la correspondance qu'il met au jour semble justifier Élisabeth de l'assassinat juridique de Marie Stuart, mais non des longues cruautés qu'elle exerça envers cette reine infortunée. Il paraît certain qu'Élisabeth fut trompée, et que l'exécution de Marie fut une œuvre des ministres. Avis aux peuples et aux rois. — Quoique l'ouvrage de M. Ellis doive perdre une grande partie de son mérite en passant dans une autre langue, et surtout, son caractère d'authenticité, il mériterait cependant d'être traduit, au moins par extraits. F.

134. — * *Illustrations, critical, historical, biographical, and miscellaneous, etc.* — Éclaircissemens critiques, historiques, biographiques, et mélangés des romans de l'auteur de *Waverley*, par le révérend *Richard* Warner. Londres, 1823 et 1824; Longman et compagnie. 3 vol. in-12.

Les deux derniers volumes de cet ouvrage ne sont pas moins intéressans que le premier, auquel nous avons déjà consacré un article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xix, p. 638.) M. Warner continue sa revue des romans du *Grand inconnu* (car, quoique tout le monde ait pénétré le mystère dont cherche en vain à s'envelopper Walter

Scott, on le désigne encore en Angleterre sous le nom de *Great unknown*); il ajoute aux tableaux esquissés par celui-ci de nouveaux traits qui les complètent. Versé dans l'histoire littéraire et morale de son pays, il a retenu de ses lectures et il communique au public, un bon nombre d'anecdotes, qui servent à mieux faire apprécier les usages, les mœurs, les travers des tems anciens. L'*Abbé*, le *Monastère*, *Kenilworth*, les *Puritains* lui fournissent tour à tour l'occasion de rapporter beaucoup de faits curieux relatifs aux personnages mis en scène par le romancier, ou bien aux événemens auxquels il fait allusion. Sir John Harrington, dont il est question dans Kenilworth, était célèbre du tems d'Élisabeth par ses bons mots et sa gaieté. M. Warner a réuni plusieurs particularités sur ce seigneur; il donne entre autres l'histoire de son chien, nommé *Bungay*, dont la sagacité et la fidélité étaient vraiment surprenantes. Tel était l'attachement du chevalier et de sa famille pour cet animal, qu'après sa mort il lui consacra quelques vers, et exigea de ses descendans de perpétuer le nom de Bungay, en le donnant à tous les chiens qui pourraient leur appartenir. Outre des anecdoctes amusantes du même genre, on trouve dans l'ouvrage de M. Warner beaucoup de choses d'un intérêt plus sérieux; et quoique la suite des romans de Walter Scott paraisse surtout choisie pour servir de cadre aux recherches historiques de l'auteur, celui-ci se permet de tems en tems quelques critiques: il reproche, par exemple, au romancier écossais une trop grande animosité contre les puritains, et traite assez sévèrement les *Eaux de Saint-Ronan*, roman qui, en effet, est beaucoup inférieur aux premiers ouvrages de Walter Scott. A. J.

135. — * *The remains of Robert* BLOOMFIELD, etc.—Œuvres posthumes de *Robert* BLOOMFIELD, auteur du *Valet du Fermier*, *etc.* Londres, 1824; Baldwin, Cradock et Joy. 2 vol. in-12.

Ce petit recueil de poésies a été publié par souscription, afin de venir au secours de la famille de l'auteur, digne à tous égards de l'intérêt que les gens de lettres et les gens de bien lui ont témoigné. On trouvera dans ces vers le charme particulier des poésies de Bloomfield; du naturel, des pensées ingénieuses; de tems en tems de l'élévation, une imagination forte, un coloris éminemment poétique.

136. — *Typographia, or the printers instructor, etc.* — L'imprimerie, ou Instruction pour les imprimeurs; par *J.* JOHNSON, imprimeur. Londres, 1824. 2 vol. in-8°.

On a reproché à l'auteur de cet ouvrage de manquer d'érudition,

et de n'être ni exact, ni complet dans ce qu'il a écrit sur l'histoire de l'imprimerie; mais on est d'accord sur le mérite de ses descriptions et de ses préceptes. L'art de l'imprimeur est bien exposé dans son livre, avec les acquisitions qu'il a faites. Cependant, comme la forme des livres et des impressions anglaises n'est pas imitée partout, M. Johnson n'a réellement écrit que pour les imprimeurs anglais, et son ouvrage ne peut passer dans une autre langue sans éprouver une transformation. F.

137. — * *The Attic miscellany.* — Recueil attique : Nouvel ouvrage périodique, paraissant tous les deux mois. Londres, 1824. 1^er^ cahier de 154 p. in-8° (*Octobre* 1824); prix 4 schellings.

Ce recueil a pour but principal de suivre les progrès de la Grèce moderne, de donner l'histoire de sa littérature renaissante, de sa civilisation, de son indépendance. On ne pouvait choisir un sujet plus noble, plus populaire, et qui prêtât davantage au développement de toutes les grandes pensées. Cependant, les éditeurs de ce nouvel ouvrage ne bornent point là leurs travaux; ils se proposent aussi de donner, à différentes époques, le tableau des littératures anglaise, française, allemande et espagnole, ainsi qu'un examen des ouvrages publiés dans ces diverses langues. Le premier cahier que nous annonçons, est un brillant début et un garant de succès pour l'avenir. L'article sur la Grèce et sa poésie est d'un haut intérêt; dans le second on trouve de l'esprit et de la malice sans trop d'amertume : c'est une ingénieuse critique de la partialité et de l'esprit de parti qui président à la rédaction des deux principaux journaux littéraires de l'Angleterre, la *Revue d'Édimbourg* et le *Quarterly Review*. L'auteur suppose que les Œuvres de Shakespeare, paraissant pour la première fois, sont annoncées par l'Oracle écossais, et que le Paradis perdu de Milton est échu en partage à la revue ministérielle. Il imite, avec beaucoup de vérité et de gaieté, le ton et le style des deux chefs de la critique en Angleterre. Des extraits du journal du capitaine Medwin, encore inédit lorsque ce premier cahier parut, composent le troisième article. L'examen de la poésie française moderne est encore entaché de trop de préjugés nationaux, quoiqu'on y rende justice aux premiers talens de notre époque. L'ensemble en est trop sévère et trop dépréciateur. Des productions de Béranger, de Casimir Delavigne, et de de Lamartine y sont tour à tour citées et traduites en vers anglais. Le golfe de Baya et la méditation adressée à lord Byron conservent tout leur accent et toute leur harmonie. Les autres traductions se distinguent par la

fidélité et par une verve qui annonce que le traducteur doit être lui-même poëte. Une revue des poésies de Dubartas, qui commence une série d'articles, sous le titre *Des auteurs négligés*, nous a fait un plaisir extrême. Elle est écrite avec conscience, et les extraits sont très-amusans et très-bien choisis. Nous la recommandons à tous les amateurs de notre vieux langage. — Le tableau de l'état actuel de l'Irlande est fort de faits et de raisonnemens : dicté par le meilleur esprit, il ne peut manquer de servir les intérêts moraux et politiques de cette malheureuse contrée dont « la liberté, comme le dit fort bien le rédacteur, est un rejeton qui doit être greffé sur la tige de la liberté anglaise. » — Je n'ai pu citer une foule d'essais originaux qui intéressent et captivent l'imagination. De ce nombre, sont : l'Histoire de Berthe et Robert; des Esquisses des romanciers vivans, des Portraits irlandais, etc. Quelques pièces de vers enrichissent aussi ce recueil; je signalerai, entre autres, une satire intitulée : *Hier et Aujourd'hui*. — Nous reviendrons quelquefois sur ce journal, à mesure qu'il en paraîtra de nouveaux cahiers. S'il se soutient à la hauteur de son début, il n'est pas douteux qu'il n'occupe bientôt un rang distingué parmi les meilleures productions du même genre en Angleterre et en France. L. Sw. Belloc.

RUSSIE.

138. — *Poetische Erzeugnisse der Russen*. — Productions poétiques des Russes : essai de *Ch.-Fréd.* Von der Borg. T. II, xiv-415 pages in-12. Riga et Dorpat, 1823; Hartmann. Les 2 vol. 12 fr.

Ce volume, comme le premier, offre des traductions libres de fables, contes, épîtres et poésies satiriques russes, ainsi que quelques fragmens d'auteurs dramatiques. On y a joint des notices biographiques, extraites pour la plupart du *Manuel de littérature russe* que M. Gretsch a publié à Saint-Pétersbourg en 1821 (3 vol. in-8°). Nous allons passer en revue les poëtes russes dont M. de Borg a reproduit quelques compositions; et nos lecteurs y trouveront plusieurs noms avec lesquels ils ont déjà fait connaissance. 1° *Michaïl Vassilievitch* (Michel, fils de Basile) Lomonossof, conseiller d'état et directeur des institutions scientifiques, né en 1711, d'un serf de la couronne, dans un village du gouvernement d'Archangel, et mort en 1765. C'est le père de la littérature russe, le créateur de sa prose, génie universel, à qui la Russie est aussi redevable en littérature qu'à Pierre Ier en politique. 2° *Alexandre-Pétrovitch* (Alexandre, fils de Pierre) Soumaro-

KOF, créateur du théâtre russe, mais imitateur des poëtes dramatiques français, né en 1718, et mort en 1777. *Vassili-Pétrovitch* (Basile, fils de Pierre) PÉTROF, lecteur de Catherine II, et conseiller d'état, fils d'un *pope* (prêtre) de Moscou, naquit en 1736, et mourut en 1799. On a de lui de belles odes, plus estimées pour les idées que pour la versification. *Hippolyte Fédorovitch* (fils de Théodore) BOGDANOVITCH, né dans un bourg de la petite Russie en 1743, président des archives de l'empire, est mort en 1803. Son poëme romantique *Douchenka* est célèbre (c'est une imitation libre du poëme de *Psyché* de notre célèbre La Fontaine); il a aussi composé de belles poésies lyriques. *Denis-Ivanovitch* (fils de Jean) VON WIESEN, d'origine allemande, né à Moscou en 1745, et mort en 1792, fut un auteur comique et satirique distingué. *Gavril Romanovitch* (Gabriel, fils de Romain) DERJAVIN, né à Kasan en 1743, trésorier de l'état, sénateur, ministre de la justice, mourut en 1816. C'est le premier des poëtes du siècle de Catherine II; on lui doit des poésies lyriques, didactiques et dramatiques. *Iakof Borissovitch* (Jacob, fils de Boris) KNIAJNIN, né à Pleskof en 1742, auteur dramatique. *Alexandre Serguevitch* (fils de Serge) POUCHKIN, né à St-Pétersbourg en 1799. On a de lui deux poëmes romantiques très-estimés: *Russlah et Ludmilla* et *le Prisonnier du Caucase*, dont le dernier a paru à Saint-Pétersbourg en 1822. (V. *Rev. Enc.*, *t.* XXIII, p. 643.) *Ioury Alexandrovitch* (Georges, fils d'Alexandre) MELEDINSKY-MELETSKY, sénateur, né en 1751. Ses odes et ses romances sont pleines de feu et de délicatesse. *Nicolaï Mikaïlovitch* (Nicolas, fils de Michel) KARAMSIN, historiographe de l'empire, conseiller d'état, né dans le gouvernement de Simbirsk en 1765, élevé à Moscou, est le prosateur russe le plus célèbre; comme poëte, il a aussi beaucoup de réputation. Outre son *Histoire de Russie* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 641), dont onze volumes ont paru, il a publié des œuvres dont la 3ᵉ édition a paru en 1815, en 9 vol. *Ivan Ivanovitch* (Jean, fils de Jean) DMITRIEF, sénateur, ministre de la justice, né dans le même gouvernement, vit aujourd'hui retiré à Moscou. La 6ᵉ édition de ses poésies complètes vient de paraître en 3 volumes (voyez *Rev. Encyc.*, T. XXIII, p. 383); elle renferme des odes, des contes, des fables, des satires, des épîtres et des épigrammes. Il unit la grâce au sentiment et à la pureté. *Michaïl Nikititch* (Michel, fils de Nicétas) MOURAVIEF, né à Smolensk en 1757, et mort en 1805, fut instituteur des grands-ducs Alexandre et Constantin. Il a publié un recueil de poésies et des écrits historiques et philosophiques. Le prince *Ivan*

Michaïlovitch (Jean, fils de Michel) Dolgorouxor; né à Moscou en 1764, a publié de charmantes épîtres. La 3e édition de ses poésies a paru en 1819. *Ivan Andreïevitch* (Jean, fils d'André) Krîlov, conservateur de la grande bibliothèque impériale, né à Moscou en 1768, est un fabuliste très-distingué (voyez *Rev. Enc.*, tome x, p. 367); il est aussi auteur de quelques comédies en prose. *Vladislaf Alexandrovitch* (Uladislas, fils d'Alexandre) Oserov, major général, né dans le gouvernement de Tver en 1770, et mort en 1816, est considéré comme le principal auteur tragique des Russes. Ses tragédies ont paru en 1818, en 2 volumes. *Vassily Andreïevitch* (Basile, fils d'André) Schakhovskoï, né en 1783, lecteur de la grande duchesse Alexandra Féodorovna. Son recueil, qui a paru à Saint-Pétersbourg en 4 volumes, offre des poésies lyriques, des romances, ballades, élégies, épîtres, etc. Sa diction est concise, mais hardie et énergique. Il s'occupe en ce moment d'une traduction de la *Jeanne-d'Arc*, de Schiller; il a aussi écrit en prose. *Constantin Nicolaïevitch* (fils de Nicolas) Batiouchkor, né à Vologda en 1787, est neveu de Mouravief. Ses œuvres, publiées en 1817 à Pétersbourg, renferment des poésies diverses et des mélanges en prose; il a un sentiment délicat et une imagination féconde, mais réglée par un goût sévère. Le prince *Petr Andreïevitch* (Pierre, fils d'André) Viasemsky, conseiller de collége, docteur en philosophie, professeur de littérature et d'éloquence à Moscou, est né en 1778 à Dalmatof, gouvernement de Perm; c'est un poëte distingué, un heureux traducteur des anciens, et le plus habile critique russe. *Alexandre Fédorovitch* (fils de Théodore) Voïekof, conseiller de collége, membre de l'Académie russe, né à Moscou en 1773, traducteur des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, ainsi que des *Jardins* de Delille, a publié de jolies épîtres; il excelle encore dans la satire et la poésie descriptive. *Denis Vassilievitch* (fils de Basile) Davidof, major général, né à Moscou en 1784, est auteur de plusieurs élégies, odes et épîtres, composées au milieu du tumulte des camps, et qui néanmoins prouvent de l'esprit, du sentiment et une douce gaieté. *Michaïl Vassilievitch* (Michel, fils de Basile) Milorof, né en 1792, est mort trop tôt, en 1821; il a laissé d'excellentes élégies, des satires et des épîtres. *Vassily Lvovitch* (Basile, fils de Léon) Pouchkin, né en 1770, a fait des poésies lyriques et didactiques, des fables et des épîtres. *Nicolaï Michaïlovitch* (Nicolas, fils de Michel) Schatrof, conseiller de collége, né à Moscou en 1765, où il vit encore, a aussi publié

d'agréables poésies lyriques. Le colonel *Fédor Nicolaïevitch* (Théodore, fils de Nicolas) GLINKA, enfin, né en 1788, se distingue par la naïveté et l'imitation de la nature, qui font le principal caractère de ses ouvrages. J.-H. S.

NORVÈGE.

139. — * *Magazin for Naturvidenskaberne.* — Magasin pour les sciences naturelles. Ouvrage périodique publié par MM. LUNDH, HANSTEN et MASCHMAN. 3e cahier pour l'an 1824. Christiania. In-8° de 148 pages.

Cet ouvrage périodique, dont il paraît un cahier par trimestre, est déjà connu des lecteurs de la *Revue Encyclopédique*. (V. t. XXIII, p. 140.) Le cahier que nous annonçons aujourd'hui nous semble mériter les mêmes éloges que les précédens. Indépendamment de quelques extraits des meilleurs ouvrages périodiques de cette nature, tant anglais qu'allemands; outre l'analyse des travaux de quelques-uns des premiers savans, tels que *sir Humphry Davy* et autres, nous y trouvons plusieurs mémoires originaux de M. Hansten et de ses collaborateurs, ainsi qu'un *Traité* fort remarquable *sur le Sommeil*. L'auteur de ce traité est anonyme; mais nous croyons ne pas nous tromper, en indiquant M. SCHIELDERUP, professeur de médecine à l'Université de Christiania. Les rédacteurs ont fait adresser des circulaires et des invitations à tous les naturalistes, médecins, chirurgiens et autres savans du royaume, pour les engager à concourir à cette entreprise si éminemment utile. Nous ne doutons point que le résultat de ces invitations n'augmente encore l'intérêt, que ce recueil a déjà inspiré à tous les hommes qui voient avec plaisir les progrès de la Norvège dans toutes les branches des connaissances humaines. HEIBERG.

DANEMARCK.

140. — * *Oldnordiske Sagaer.* — Anciennes Chroniques du Nord. — Chronique des guerriers de Jomsbourg, publiée par M. *Charles-Chrétien* RAFN. Copenhague, 1824. 52 pages in-8°.

Il existe, en manuscrit, dans la bibliothèque royale et dans quelques autres collections à Copenhague, un grand nombre de *Sagas*, ou Chroniques écrites en langue islandaise, dont la publication est d'autant plus désirable qu'elles jetteraient de grandes lumières sur l'ancienne histoire du Nord, et qu'il est à craindre qu'elles ne périssent bientôt de vétusté, si on ne les retire de la poussière des bibliothèques. Ces considérations ont engagé trois savans islandais à

s'associer à M. Rafn, éditeur de la brochure que nous annonçons, pour travailler à la publication de ces précieuses antiquités. La publication en sera faite en trois différentes langues, mais séparément, en langue islandaise originale, accompagnée de deux traductions, l'une en danois et l'autre en latin. La *Chronique des guerriers de Jomsbourg*, copiée sur un manuscrit du XII^e^ siècle, et collationnée avec deux autres du XIV^e^ siècle, a été publiée seulement en danois, comme *specimen*, afin de donner au public une idée de l'utilité, ainsi que du plan de ces publications, qui doivent commencer en 1825. Les éditeurs ont joint à cette brochure un prospectus, en langue latine, pour l'instruction des étrangers qui, ne sachant ni l'islandais, ni le danois, pourraient néanmoins désirer d'acquérir une collection de monumens historiques d'un grand intérêt. Un jour peut-être il paraîtra dans l'un ou dans l'autre des royaumes scandinaves, un génie semblable à *Walter Scott*, qui saura employer ces nombreux et précieux matériaux à des compositions non moins belles et non moins intéressantes que celles du romancier écossais, qui a su peindre d'une manière si attrayante les mœurs et les usages du moyen âge de sa patrie. HEIBERG.

141.—*Der Tempel der Himmlischen Gœttin.*—Le Temple de la déesse Vénus-Uranie à Paphos; par *Frédéric* MUNTER. *Appendice à la religion des Carthaginois.* Copenhague, 1824. In-4° de 40 pages, orné de 4 planches.

Cette déesse de la nature, considérée comme deuxième principe de la reproduction de toutes choses, était honorée sous différens noms, en Perse, en Arménie, en Syrie, en Phénicie. Les Grecs donnèrent ses attributs à Artémis et à Aphrodite. Héra même (Junon) en prit sa part. C'était donc une chose importante, dit le savant évêque, auteur de cet ouvrage, que de réunir tous les passages d'auteurs anciens et tous les monumens qui ont rapport à cette divinité. Le temple de Paphos, selon M. Munter, a été bâti par les Phéniciens établis dans l'île de Chypre; et, quand les auteurs disent que Jupiter et Vénus sont les principales divinités des habitans de Chypre, il faut entendre par là le Baal et l'Astarté des Phéniciens et des Carthaginois. Ce sont deux cabires, que les Égyptiens nommaient Axiokersos et Axio Kersa, et les Phéniciens, d'après ce qui résulte des inscriptions découvertes par Humbert et déchiffrées par Hamaker, Tholad et Tholuth (*créateur* et *genitrix*). Il est naturel, d'après cela, qu'Aphrodite ait eu plusieurs temples à Chypre. Les plus célèbres étaient Paphos, Idalie et Amathonte. L'île entière était

regardée comme le sanctuaire de la déesse. — Le temple dont il s'agit ici daterait, d'après Eusèbe, du tems où Pandion régnait sur Athènes ; c'est-à-dire qu'il aurait été construit peu après Josué, ce qui fait penser à M. Münter que les colons, Phéniciens de Chypre, pourraient bien être de ces Cananéens chassés par ce chef. Cela est plus probable que la version de Procope, qui les fait fuir vers l'Afrique occidentale. Le lieu où était élevé le temple de Paphos est éloigné de la mer de 60 stades; il a repris son ancien nom *Koukla*, les ruines et les inscriptions dont on y trouve des fragmens, ne laissent aucun doute. On voit encore trois angles du mur d'enceinte, ce qui permet d'en déterminer toute la direction. Les médailles servent à M. Münter à recomposer le temple en entier. Il est d'une architecture toute particulière ; nulle statue n'y figurait la divinité ; un cône s'élevait à sa place. Le culte de pierres semblables était assez répandu dans l'Asie et dans la Grèce : M. Münter en cite des exemples; puis il rappelle qu'un cône immense trouvé récemment à Carthage était aussi, sans doute, l'idole de la déesse Uranie. Il espère qu'on pourra de même retrouver la pierre révérée à Paphos, et conjecture que Baal était adoré sous la même forme. Les pyramides et les obélisques sont les symboles des rayons du soleil, et l'auteur se demande si ces idées ont pénétré jusqu'en Amérique, parce que l'on a découvert à Guatimala des cônes qui paraissent avoir eu une destination religieuse. De ces objets M. Münter passe aux mystères, aux oracles, aux sacrifices; puis, il traite des colombes. Élien nous parle d'une fête célébrée tous les ans, lorsque les pigeons volaient vers la côte d'Afrique. On pensait qu'ils accompagnaient la déesse, et on faisait des vœux pour un prompt retour. Selon Lucien, on entretenait aussi des pigeons dans le temple d'Hiéropolis, en Syrie; enfin, il est question d'étangs et de poissons sacrés, à l'exemple de ceux d'Hiéropolis. L'auteur ne donne ici qu'une opinion peut-être un peu hasardée; du moins, faudrait-il, pour établir l'analogie, des faits un peu plus précis. — C'est à M. le professeur Hirsch que l'on doit l'explication des planches. Rien de plus élégant que celle qui représente l'extérieur du temple : elle est précédée d'un plan de Paphos, et d'un plan du temple même ; enfin, la quatrième planche est consacrée aux médailles. Le texte qui les accompagne étant purement descriptif, nous n'en pouvons rien transcrire. Nous renvoyons nos lecteurs aux gravures et à l'ouvrage : ils seront surpris qu'en si peu de pages on ait pu resserrer tant de choses, et cependant les appuyer d'autorités et

de preuves convenables, et la lecture de cet opuscule augmentera encore, s'il est possible, leur vénération pour le savoir de l'auteur.

PH. GOLBÉRY.

ALLEMAGNE.

142. — * *Der Rheinländische Weinbau, etc.* — La culture de la vigne au bord du Rhin; par HOHATHA, propriétaire et vigneron. T. II. Trèves, 1824. In-8°.

Il est peu d'ouvrages plus intéressans pour un cultivateur. Nous n'en possédons que le second volume qui présente tout ce que la théorie confirmée par l'expérience peut fournir d'améliorations et renverser de préjugés puisés dans une aveugle routine. Écrit principalement pour les bords du Rhin, ce livre est propre à améliorer la culture de la vigne dans tout autre pays, et ce serait un véritable service à rendre que de le traduire en français. L'auteur suit le vigneron jusqu'au pressoir, et le vin jusque dans les tonneaux. Un ouvrage de ce genre ne comporte point de détails dans le compte que nous en devons au public. Nous nous bornerons donc à indiquer les matériaux qui composent ce volume : 1° Prognostics d'une bonne ou d'une mauvaise vendange, contenant des préceptes pour empêcher la chute de la fleur; 2° Vignes à arracher pour les repeupler; 3° Ouvriers et leurs salaires; 4° Propagation des jeunes plants; diverses méthodes; 5° Différentes espèces, leurs noms botaniques; 6° Livre-journal qu'il convient de tenir sur la pépinière des jeunes crossettes; 7° Des soutiens de la vigne; 8° Des différentes parties du cep et de leur utilité; 9° Du pressoir; 10° Préparation et amélioration des vins pendant la fermentation; 11° Nécessité d'avoir des *caves d'épargnes* ou *de réserve*. C'est là une institution nouvelle proposée par M. HOHATHA. Il voudrait que, dans les bonnes années, chaque particulier y portât, selon ses facultés, une, deux ou trois mesures de sa récolte, afin de créer un fond qui, dans les années stériles, servît de gage aux emprunts, auxquels le vigneron est trop souvent obligé d'avoir recours pour payer ses impôts, acheter des échalas ou de l'engrais. Deux ou trois anciens de la commune seraient chargés de la surveillance de la cave d'épargnes. Cette idée toute philanthropique souffrira peut-être quelques difficultés dans l'exécution.—Quatre planches lithographiées, représentant des instrumens propres à la culture et à l'exploitation, sont jointes à ce volume.

143. — * *Geographie des Griechen und Romer.* — Géographie des

Grecs et des Romains; rédigée d'après les sources, par *Conrad* MANNERT, professeur d'histoire à Landshut, membre de l'Académie des sciences de Munich, etc. Tome IX, en deux parties. Leipzig, 1823. In-8°.

Nous avons entretenu nos lecteurs des premiers volumes de ce livre, qui a valu à son auteur une juste célébrité, et qui est l'une des productions de l'Allemagne qui méritent le plus notre attention. M. Mannert a consacré son tome IX à l'Italie. C'est un ouvrage séparé, qui peut convenir, même à ceux qui n'ont pas le reste de ce travail. M. Mannert vante beaucoup la méthode et la sagacité de Cluverius : quant aux écrivains plus récens, ils lui paraissent s'être livrés trop inconsidérément à des hypothèses, et Bossi est le seul qui trouve grâce devant lui. Contre l'opinion de Niebuhr, M. Mannert fait dériver le nom d'Italie du grec Ἰταλὸς (vitulus), étymologie qu'il trouve plus plausible que celle qui se rattache au roi Italus : il dit que souvent des peuplades entières prenaient ainsi le nom d'animaux. L'auteur étend de beaucoup la dénomination ancienne d'Italie, qui, certes, n'appartenait primitivement qu'à un très-petit canton méridional de la presqu'île. Selon lui, les *Itali* sont le peuple primitif, indigène; les Illyriens, les Vénètes, les Pélasges ou Tyrsènes, les Grecs et les Celtes sont arrivés par immigration. Le nord de l'Italie est ce qui occupe d'abord le lecteur; il trouvera un grand détail sur les établissemens gaulois, sur le passage d'Annibal dans les Alpes. Selon M. Mannert, les Liguriens ne sont ni Celtes, ni Ibères; mais ils composent l'une des branches les plus importantes et les plus pures des *Itali*. Leur territoire comprenait le pays en deçà des Alpes, et Marseille fut fondée chez eux. — *Étrurie*. Quoique Denys d'Halicarnasse déclare que les Étrusques sont d'origine italienne, M. Mannert voit en eux des étrangers; « leurs noms *Tyrseni*, *Raseni*, ont la même signification que *Pelasgi*. Il décrit les progrès de leur puissance, leur marine; il donne des détails sur leur langue, composée de mots italiques et pélasgiques, sur les douze républiques fédératives de l'Étrurie, sur la domination des Romains. Tous ces objets sont traités avec érudition et sagacité. Cependant, nous ne regardons pas les décisions de l'auteur comme sans appel; il en est même quelques-unes que nous contesterions dès à présent, si les bornes de cet article nous le permettaient. Mais, nous ne pouvons pas même indiquer tout ce que l'auteur discute avec profondeur. Quant à l'origine de Rome, M. Mannert croit qu'elle existait déjà comme ville des Sicules; que

les Pélasges de Réate la prirent, et que, du nom de l'un de leurs chefs, elle fut appelée *Saturnia*. Dans la suite, un chef albain s'en serait emparé, et l'aurait agrandie. Ce même chef, faisant la guerre aux Sabins, aurait fini par les admettre dans le nouvel état. Ces suppositions, sans doute, en donnant place aux Tyrrhéniens, expliqueraient beaucoup de choses; mais elles n'en demeurent pas moins des suppositions. Peut-être est-il plus sûr de s'en tenir à ce que nous ont transmis les auteurs. L'invention y est pour beaucoup; mais devinons-nous plus juste, lorsque nous rejetons le vrai avec le faux? L'histoire d'Énotrus, qui est traitée ici de fable, méritait plus d'égards, et les dissertations de MM. Petit-Radel et Raoul-Rochette, qu'on lit dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, ont pleinement justifié les anciens. La Sicile, la Sardaigne, la Corse, font aussi partie de ce volume, qu'il n'est pas permis de négliger, quand on veut étudier à fond l'histoire et la géographie.

P. Golbéry.

144. — *Die Staatswissenchaft im Lichte unsrer Zeit dargestellt.* — La politique présentée dans la lumière de notre tems; par M. Pölitz. T. I, xxvi et 568 p. grand in-8°; t. II, xii et 365 p.; t. III, xviii et 499 p. Leipzig, 1823 et 1824; Hinrichs. Prix 26 fr.

Le nom du savant dont nous annonçons ici le principal ouvrage figure souvent dans les journaux littéraires et critiques (il est lui-même un des rédacteurs de la *Gazette littéraire* de Leipzig). On retrouve son nom dans presque tous les nouveaux catalogues. Outre une bonne *Biographie du célèbre Reinhard* et quelques *Écrits politiques*, M. Pölitz a donné au public un bon ouvrage sur la *littérature* allemande et la *rhétorique*, une *Histoire d'Allemagne*, une *Histoire universelle*, en quatre volumes, dont on va publier la cinquième édition. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 142, l'annonce raisonnée de la 4e édition de cet ouvrage.) Le livre que nous examinons aujourd'hui est un système complet des sciences politiques, qui, par une exposition claire et méthodique, dans laquelle l'auteur renvoie toujours aux meilleures sources, en facilite beaucoup l'étude. Son style est pur et agréable, et les vues de l'auteur sont justes et élevées; des lecteurs de toutes les classes de la société le liront avec fruit et plaisir. On ne pouvait guère moins attendre d'un ouvrage auquel un savant du mérite de M. Pölitz s'est préparé pendant 28 ans. Néanmoins, il en parle lui-même avec une louable modestie; il rend à chacun la justice qui lui est due, il accorde que son système peut paraître défectueux, peut-être même erroné; mais il demande au moins qu'on le

juge d'après les principes qu'il établit. Rien n'est plus juste, et quelque idée qu'on puisse avoir du système de l'auteur, on sera obligé de reconnaître que son ouvrage est le résultat de méditations mûres et soutenues et d'un travail immense. Plusieurs parties en sont toutes neuves; pour les autres il a profité scrupuleusement de toutes les recherches antérieures aux siennes. Il a également évité les deux extrêmes. Pour bien faire connaître les principes dont il est parti nous allons citer un passage de sa préface: « Les seules personnes qui ne goûteront jamais mes principes seront celles qui travaillent avec acharnement contre le droit sacré et la lumière de la vérité qui nous vient d'en haut, qui nient que l'humanité soit destinée à un perfectionnement indéfini quoique lent peut-être, qui prétendent au contraire que sa destination est l'ignorance et l'état sauvage auxquels par conséquent elle devrait être refoulée, celles qui remplacent la raison et ses lois aussi claires qu'irrévocables par un mysticisme qui met la constitution sociale, la religion, l'art, tout ce que l'humanité a de beau et de grand au creuset d'un Swedenborg et d'un Jacques Böhme, etc., etc. » Le monde idéal ne tente pas notre auteur, la réalité seule attire ses regards, mais il la pèse à la balance des lois éternelles et joint la théorie à la pratique. Cependant, il ne faut point exiger de son travail que chaque branche des sciences politiques y soit épuisée: quel grand ouvrage il eût fallu pour cela! Mais on trouvera un abrégé clair et systématique de toutes ces sciences; on les trouvera bien liées entre elles et présentées d'une manière conforme à l'état actuel de nos connaissances. Nous ne pensons pas que l'auteur ait rien omis d'important dans son ouvrage, et nous y voyons partout beaucoup de savoir et de logique. Il l'avait d'abord divisé en trois parties: 1° les sciences politiques purement philosophiques; 2° celles qui sont historiques, et 3° celles qui se fondent également sur la philosophie et sur l'histoire; dans l'exécution il a modifié ce plan. Le premier volume est divisé ainsi qu'il suit: 1° Droit naturel et droit philosophique des peuples; 2° Droit public et droit des états; 3° Économie politique. Le second comprend 1° l'Economie publique (Volkswirthschaft: exposé des sources, conditions et principes raisonnables de distribution, d'augmentation et de consommation des revenus de l'état); 2° les Finances (Staatswirthschaft); 3° la police. Le troisième volume devait offrir 1° une Histoire du système des états européens depuis 1492; 2° la Statistique; et 3° le Droit européen; mais il n'offre que la première partie et peut former un ouvrage séparé et être acquis séparement. Il reste pour le quatrième et

dernier volume (qui cependant pourrait bien en former deux) : 1° la Balistique; 2° le Droit européen ; 3° le Droit européen pratique ; 4° la Diplomatie; et 5° la Science de l'administration. — Le troisième volume surtout présentait de grandes difficultés ; M. Pölitz avait pour devancier dans cette partie le savant Heeren ; mais son plan l'a forcé à suivre une marche différente. Toute l'histoire du système européen, qui s'étend aussi sur les colonies presque depuis son origine, est partagée en deux grandes périodes : la première, de 1492 à 1789, a pour idée dominante la liberté de religion et le culte (religiöse und kirchliche Freiheit) ; la grande idée de l'autre, de 1789 à 1823, est la liberté civile et politique. Il ne rapporte pas tous les faits, mais seulement ceux qui ont exercé quelque influence sur le système européen ; il s'est attaché surtout à bien faire connaître le degré de civilisation des peuples, l'organisation des états, c'est-à-dire leur constitution, leur gouvernement, leur administration, les causes de leurs progrès ou de leur décadence. Il donne, au commencement de chaque grande période, un aperçu général et succinct des principaux événemens ; un tableau détaillé de ces événemens suit alors, et la troisième partie l'achève en tirant de l'histoire spéciale des états tout ce qui contribue à faire connaître les rapports entre la vie intérieure et extérieure des états. Chacune des grandes périodes nommées a encore trois subdivisions, et le tout est formé de 138 paragraphes, dont l'usage est facilité par une table des matières complète.

J.-H. Schnitzler.

145. — * *Kirchengeschichte, etc.* — Histoire ecclésiastique du Danemarck et de la Norvège, T. I, contenant l'histoire de l'introduction du christianisme dans ces deux royaumes; par M. le docteur *Frédéric* Münter, évêque de l'île de Seeland, etc. Leipzig, 1823. In-8° de 380 pages.

M. Münter, savant très-distingué, avait déjà publié plusieurs essais estimés sur divers points relatifs au sujet de ce nouvel ouvrage, qui est divisé en deux parties, consacrées, la première au Danemarck, et la seconde à la Norvège. L'auteur a suivi, pour chacun de ces deux pays, un plan à peu près semblable. — Voici en abrégé le plan relatif au Danemarck. Livre 1er. Du paganisme de la Scandinavie. Ch. 1. Religion du Nord avant Odin. Ch. 2. Religion d'Odin ; l'auteur la croit dérivée des anciennes doctrines persanes et indoues. Ch. 3. Mœurs de la Scandinavie sous le paganisme. — Livre II. Introduction du christianisme en Danemarck par saint

Anschaire, moine de Corbie en Picardie, mort en l'an 86. Ch. 1. Tentatives pour établir le christianisme en Danemarck avant saint Anschaire. Ch. 2. Prédications de saint Anschaire. Ch. 3. Travaux des successeurs d'Anschaire, jusqu'à la mort du roi Gormond, au commencement du x^e^ siècle. Ch. 4. Combats entre les partisans du christianisme et ceux du paganisme, sous les rois Harald et sous le roi Suénon II. Ch. 5. Le christianisme prévaut sous Canut-le-Grand, dans le xi^e^ siècle. Ce volume contient un recueil de documens historiques. Il y aura un second volume et un troisième qui finira par expliquer l'établissement du protestantisme et l'état de choses qui en est résulté; chacun des tomes III et IV sera accompagné de tables chronologiques. LAMBERMONT, *de l'Institut.*

146. — *Briefe eines Augenzeugen, etc.* — Lettres écrites en 1821, par un témoin oculaire de la révolution grecque, avec un mémoire du prince *Georges* CANTACUZÈNE sur les événemens survenus en Moldavie et en Valachie pendant les années 1820 et 1821, et le portrait de RHIGAS. (Voy. la *Notice sur* RHIGAS, publiée dans la *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 275.) Halle, 1824; Renger. 1 vol. in-8°.

Voici, je crois, les premiers documens publiés par un Grec sur les événemens qui fixent aujourd'hui sur sa patrie les regards du monde civilisé. Quoique l'auteur de ces lettres ne se nomme pas, il paraît certain qu'il était un des hétéristes, et qu'il a pu voir de très-près les premiers chefs de l'insurrection. L'éditeur et traducteur garde aussi l'anonyme. Dans une courte introduction, il annonce que ces lettres n'ont pas été originairement destinées à l'impression, qu'elles furent écrites par un Grec instruit, à un de ses amis d'Allemagne. On ne doit pas espérer d'y trouver une histoire complète, ni des détails étendus sur les principaux acteurs de ce grand drame. Cependant, on y lira de nouveaux éclaircissemens sur la personne de Rhigas, et sur sa fin malheureuse. (Voy. la *Notice* de la *Rev. Enc.* citée plus haut.) L'auteur fait bien connaître les hétéristes et leurs projets, entre autres, celui de s'emparer de Constantinople, et quelques faits détachés. Dans quelques endroits, il paraît n'avoir pas voulu dire tout ce qu'il savait. — Le mémoire du prince Cantacuzène est curieux: il explique en partie l'influence de la Russie sur les chefs de l'*hétérie;* la situation des troupes grecques de la Valachie et de la Moldavie, vers la fin de 1821, y est dépeinte sous de tristes couleurs, et Alexandre Ypsilanty, dont l'imprévoyance et les erreurs furent causes de tant de désastres, n'y est

pas épargné. — Au total, cet ouvrage contient des matériaux utiles, et paraît mériter quelque confiance, quoique les auteurs aient voulu rester inconnus. A. J.

147. — * *Wien, seine Geschichte und seine Deükwürdigkeiten.* — Vienne, son histoire et ses monumens; ouvrage publié par le baron de Hormayr, historiographe impérial; de concert avec plusieurs savans, etc. 2e cahier du 1er volume et 1er, 2e, 3e cahiers du second; et 1er et 2e du troisième. In-8° orné de gravures. Vienne, 1823.

Dans le second cahier du premier volume, M. de Hormayr conduit l'histoire de Vienne jusqu'au règne de Constantin; il fait usage de l'Itinéraire de Jérusalem, de celui d'Antonin, et de la Table Théodosienne, ainsi que de la *Notitia imperii*. Il montre que dans le lieu où est aujourd'hui Vienne, il y avait une ville romaine nommée *Vindobona*, et que les *Castra-Fabiana*, ou *Faviana* n'étaient autres que cette même ville. Marc-Aurèle mourut à Vindobona; Gallien la céda aux Marcomans, pour obtenir Pipa Salonina, fille d'un de leurs rois; Aurélien la reprit. Les remarques de ce cahier contiennent des passages d'auteurs anciens, des inscriptions et des discussions sur Carnuntum; enfin, il y a un tableau chronologique des événemens qui se sont passés depuis J.-C. jusqu'à l'an 337. Le troisième cahier atteint dans sa narration la chute de l'empire d'Occident et la puissance d'Odoacre à Rome et en Italie. En général, il y a ici beaucoup de choses qui appartiennent à l'histoire universelle et qui n'ont rien de spécial. Tout cela est suivi d'une collection de titres et de chartes du moyen âge qui remplissent aussi tout le premier cahier du second volume, sans se rapporter cependant à l'époque à laquelle est parvenu le récit. — Le deuxième cahier du second volume va de Théodoric, roi des Ostrogoths, jusqu'au duché d'Autriche. Charlemagne y figure comme restaurateur de Vienne et fondateur de Saint-Pierre. Le précis chronologique s'étend de 486 à 1156. Le troisième cahier finit avec Frédéric II; et toujours l'histoire du duché d'Autriche, dans laquelle il est parfois question de Vienne, occupe la principale place. Les deux cahiers qui commencent le troisième volume s'occupent de Rodolphe, surnommé *der Stifter* (le fondateur) et d'Ottocaire, roi de Bohème. On donne la topographie et la constitution de la ville à cette époque, et il y est question du système monétaire jusqu'à Ferdinand I. Enfin, le troisième cahier du troisième volume, qui a paru aussi, nous conduit jusqu'à Frédéric III.

148. — * *Frederich Schlegels sämtliche Werke.*— OEuvres complètes de *Frédéric* SCHLEGEL. Vienne, 1823. In-8°.

Il a déjà paru huit volumes de cette collection des œuvres de l'un des plus célèbres auteurs de nos jours. Les deux premiers portent aussi le titre d'*Histoire de la littérature ancienne et moderne.* On y trouve le recueil des leçons publiques données par M. Schlegel à Vienne, en 1812. D'abord, il avait conçu le projet de refondre cet ouvrage; mais il s'est contenté d'y joindre des additions et des rectifications. Parmi les additions, nous remarquerons celle qui concerne le tems des Pélasges et leur doctrine symbolique et sacerdotale, et celle qui a pour objet la réformation de Luther. — Les troisième et quatrième volumes renferment les études sur l'antiquité classique, et notamment sur la poésie grecque. On y trouve des dissertations sur les orgies et les mystères du tems d'Orphée. L'auteur regarde la poésie d'Homère comme une source d'histoire; il réclame pour elle une croyance entière; et donne les opinions des anciens sur ce grand poëte. Venant ensuite aux règles de l'art, il examine les principes d'Aristote sur le poëme épique. M. Schlegel traite d'Hésiode; puis, il passe à ce qu'il appelle *mittleres Epos*, épopée moyenne. C'est celle des poëtes généalogistes et des poëtes cycliques, de Pisandre, de Panyasis, d'Antimaque. De là, il nous conduit à l'épopée d'Alexandrie... Quant à la poésie lyrique, son histoire ne nous est donnée ici que par fragmens : on y examine le style ionien et le style éolien; on traite aussi des caractères de l'école dorienne. — Ce que nous venons de dire est une analyse très-sèche de la table des matières du troisième volume. Le quatrième est plus spécialement consacré aux développemens de l'histoire des deux peuples classiques sous le rapport des arts et des sciences; il renferme les traités suivans : 1° Des diverses écoles de la poésie grecque; 2° du mérite littéraire de la comédie grecque, et notamment des pièces d'Aristophane; 3° de l'ancienne élégie et de l'idylle; 4° des caractères féminins dans les poëtes grecs; 5° sur la *Diotimna* du *Convivium* de Platon; tableau de mœurs féminines dans l'antiquité grecque; 6° sur les limites du beau; 7° traduction et jugement critique d'un discours de Lysias; 8° jugement de Denys d'Halycarnasse sur Isocrate; 9° César et Alexandre, parallèle historique.—Le cinquième volume porte pour second titre : *Critique et Théorie de la poésie ancienne et moderne.* — Le sixième est rempli par des considérations sur les arts chez les chrétiens. La première partie de ce volume est tout en-

tière consacrée à la peinture, et contient des détails très-curieux et très-intéressans. La seconde partie se compose d'observations sur le style gothique en architecture, observations recueillies dans un voyage en Suisse, le long du Rhin et dans les Pays-Bas, pendant les années 1804 et 1805. Ce voyage fut poussé jusqu'à Paris, et c'est par cette ville que M. Schlegel commence ses remarques sur le style gothique. La 3e partie de ce sixième volume contient divers morceaux ou mémoires détachés; par exemple, sur le château de Karlstein près de Prague. — Le septième volume renferme deux traditions du moyen âge : 1° celle de l'enchanteur Merlin, que M. Schlegel a étudiée dans les manuscrits de la bibliothèque de Paris, et qu'il donne ici en trente-cinq chapitres; 2° Lother et Maller, tiré d'un manuscrit inédit, communiqué à l'auteur par l'un de ses amis.— Le huitième volume est le premier des poésies. On y lit : 1° Roland, poëme héroïque en quinze romances, d'après la chronique de Turpin; 2° Poésies du printems. Parmi celles-ci, il se trouve une pièce de Henri Veldeck, dans laquelle on n'a changé que quelques mots devenus inintelligibles; 3° Crépuscules; 4° Poésies érotiques; 5° Alarcos, tragédie en deux actes et en vers iambes; 6° Essai d'une traduction métrique de Racine; (c'est le premier acte de *Bajazet*); 7° poëmes didactiques.—Le neuvième volume contiendra le reste des poésies, et le dixième le *Traité de la sagesse des Indiens*. Il seront suivis de *Mélanges*, qui porteront la collection des œuvres de M. Schlegel à quinze volumes.

P. Golbéry.

SUISSE.

149.—*Geschichten der Stadtgemeinde Zug, etc.*—Histoire de la ville et commune de Zug; par le docteur Stadelin. Lucerne, 1824; X. Mayer. In-8°.

Cette histoire termine la première partie d'un ouvrage en quatre volumes que l'auteur publie successivement sous le titre général de *Topographie du canton de Zug*, et dans laquelle l'histoire politique occupe la principale place. On s'étonne au premier abord que l'histoire d'un si petit coin de pays remplisse un si grand espace. La lecture du volume que nous annonçons dissipe cet étonnement. L'auteur a su éviter habilement un écueil de son sujet : ce sont les détails minutieux et la prolixité complaisante de ces historiens qui s'imaginent que l'univers doit s'intéresser à ce qui intéresse leur maison ou le lieu de leur naissance. Les faits importans, au contraire, sont présentés dans tout leur jour. Nous aimons à lire avec

quelque détail, dans l'histoire des magistrats de Zug, les preuves nombreuses d'une fermeté que l'on chercherait aujourd'hui inutilement chez les gouvernemens de l'Europe vieillie : c'est que chez les premiers nous voyons l'amour de la liberté et le sentiment du devoir appuyés sur une forte conviction religieuse. M. Stadlin est constamment animé d'un amour de la vérité qui suppose d'autant plus de courage que l'historien parle d'un pays plus petit, où il se trouve en contact avec tous les intérêts qu'il juge, et avec tous les noms qu'il met en scène.

150. — *Historische Denkwürdigkeiten, etc.* — Souvenirs historiques de la commune de Krinau; publiés au profit de son église, par *J.-H.* Wirth, pasteur à Krinau. Ebnat, 1824; Keller. 1 vol. in-12.

Dans un récit rapide et pourtant détaillé, l'auteur expose d'une manière intéressante et instructive l'histoire de cette commune si peu considérable, perdue dans les montagnes du canton de Saint-Gall. On y voit combien une bonne administration municipale contribue au bonheur général; à quel point une sage liberté favorise les institutions utiles et augmente la moralité d'un peuple, en augmentant son activité et ses moyens de bienfaisance; enfin, quelle heureuse et durable influence les préposés des communes exercent sur le bien-être de leurs administrés, quand ils sont guidés par l'amour du bien, et non par un amour-propre opiniâtre. Le village de Krinau, où l'on ne compte que 31 maisons et 180 habitans, gouverné anciennement par les comtes de Tockembourg, passa successivement comme bailliage dans les mains de divers possesseurs; l'un d'eux, Albert Milès de Lichtensteig, ami de la justice et de l'ordre, lui donna une constitution fixe et une administration municipale. Les droits et les devoirs respectifs des gouvernans et des gouvernés se trouvèrent par-là déterminés d'une manière rigoureuse. La communauté forma bientôt, sous les abbés de Saint-Gall, une petite république indépendante, qui, grâce à la liberté et à l'esprit public qu'elle enfante, a fait beaucoup de choses utiles avec peu de moyens. — Depuis un siècle, la commune de Krinau a bâti une jolie église et une cure, établi un fonds pour l'église et un fonds pour l'instruction de la jeunesse; elle s'est élevée à un tel degré d'aisance générale, que, dans les années calamiteuses de 1816 et 1817, on n'y a pas vu un seul mendiant. Pendant les cinquante dernières années, elle a distribué à des nécessiteux environ 900 florins (au delà de 1,800 fr. de France).

151. — *Versuch die Chronologie der Aebte, etc.* — Essai critique

sur la chronologie des abbés de Saint-Gall, déterminée d'après les documens; par *J.-G.* ZELLWEGER.

Cet essai, imprimé dans un journal consacré à l'histoire, mérite d'être mentionné ici comme une preuve de l'érudition et de la sagacité de son auteur, plus connu par son dévouement et ses travaux philanthropiques que par des ouvrages littéraires. Ce travail est d'ailleurs un garant de la conscience avec laquelle sera écrite l'*Histoire du canton d'Appenzell*, à laquelle il consacre une partie de son tems. — Sur plusieurs points de la Suisse, des hommes instruits, consciencieux et amis de leur pays, consacrent une partie de leur tems et de leurs travaux à des recherches historiques sur quelque partie circonscrite de la patrie commune. Des histoires particulières d'un canton, d'une ville, d'une communauté, sont les résultats de leurs études. La plupart de ces histoires, écrites dans un excellent esprit, font connaître les détails intéressans qu'une histoire générale ne saurait embrasser; elles offrent des leçons utiles sur l'administration municipale, et se font remarquer par cette physionomie et cette couleur locales qui ont un charme particulier. Mais, indépendamment de ce mérite, elles nous présentent souvent, dans la conduite de petits états, les plus nobles exemples d'une sagesse courageuse et d'une indépendance politique dont des états bien plus considérables ont aujourd'hui perdu le secret.

152. — *Wahrheit und Dichtung Sammlung schweizerischer Sprüchwörter, etc.*—Vérité et fiction. Collection de proverbes suisses, destinée aux hommes instruits et au peuple; par *Melchior* KIRCHHOFER, pasteur à Stein sur le Rhin. Zurich, 1824; Orell, Füssli et compagnie. VIII et 365 pages in-12.

Les proverbes populaires intéressent les philosophes et les hommes qui étudient l'histoire; ils sont l'expression du caractère national et signalent les phases de son développement. On doit donc savoir gré à M. Kirchhofer des recherches pénibles qu'a dû lui coûter le recueil que nous annonçons. Bien qu'il n'ait pas voulu réunir tous les proverbes qui se sont conservés dans la bouche du peuple, dans les chroniques et dans les *coutumiers*, il en a rassemblé *quatre mille*, qu'il divise en huit classes : 1° Histoire; 2° Religion et morale; 3° Économie domestique; 4° Métiers; 5° Instruction; 6° État militaire; 7° Relations personnelles et sociales; 8° Objets divers, concernant particulièrement les animaux et l'économie rurale. L'ouvrage est précédé de considérations générales sur la nature, le sens et l'empire des proverbes. Une explication des mots vieillis et des idiotismes ajoute au

mérite de cette collection. Quelques personnes reprochent à l'auteur de n'avoir pas fait un choix assez sévère. Mais son ouvrage gagne en fidélité ce qu'il perd en bon ton, et la première de ces qualités l'emportera toujours sur l'autre, aux yeux de l'homme qui aime à étudier les peuples. Ce qu'on demande à l'auteur, ce n'est pas la preuve d'un goût épuré, mais l'exactitude à reproduire dans toute son individualité l'image d'une nation simple dont la franche naïveté ne flatte pas toujours une oreille délicate! L'auteur joint un commentaire à ceux des proverbes qui en avaient besoin, et surtout aux proverbes historiques. Son ouvrage ne comprend que les dialectes allemands de la Suisse; il serait à désirer que quelqu'un entreprît un travail analogue pour les idiomes que l'on parle dans la Suisse française et italienne et dans le midi du canton des Grisons. Nous ne comprenons pas trop pourquoi l'auteur a emprunté des mémoires de Goethe le titre de *Vérité et fiction*. Ce titre nous paraît moins convenir à une collection historique, qu'au récit d'un homme de génie qui n'aperçoit les événemens de sa vie passée qu'à travers le prisme de son sentiment poétique. CH. MONNARD, *de Lausanne*.

ITALIE.

153. — *Istituzioni di Artiglieria, ecc.* — Traité d'artillerie; par *Raphaël* NIOLA, capitaine en 1^er^ d'artillerie, professeur au collége royal et militaire. Naples, 1823; au cabinet bibliographique et typographique. 1 vol. in-8°, avec un cahier de 16 planches lithographiées.

Le but de cet ouvrage, comme l'auteur l'annonce dans sa Préface, est de donner, aux jeunes aspirans du corps royal de l'artillerie, des notions élémentaires qui puissent leur faciliter l'étude des traités spéciaux sur les connaissances qu'ils doivent acquérir, et de leur faire connaître d'avance les principaux objets dont ils auront à s'occuper. Le premier volume que nous avons sous les yeux, et le seul publié jusqu'ici, est divisé en trois parties. La première contient la composition de la poudre, sa fabrication et l'examen de ses effets. La seconde traite, 1° des métaux employés dans la fabrication des armes à feu; 2° des bouches à feu en général et des parties qui les composent; 3° de leur fabrication. Enfin, la troisième partie renferme les notions sur le mouvement des projectiles et la théorie du tir. Dans un *Appendice* placé à la fin du volume, sont réunies les notes nécessaires pour l'intelligence du texte. Ce commencement d'un travail que l'auteur se propose

de continuer n'est guère qu'une compilation; mais cette compilation, qui est le résultat de savantes recherches, doit placer M. Niola parmi les officiers distingués de son arme; et, comme nous ne doutons pas du succès de son ouvrage, nous l'engageons à réparer une omission qui nous paraît importante. Dans son livre, il n'est point question de l'acier. Cette substance dont l'emploi est si fréquent, et qui joue un si grand rôle dans la fabrication des armes portatives, surtout des armes blanches auxquelles l'auteur aurait dû consacrer un article, avait sa place marquée dans la 2e partie du 1er volume. Il nous semble que l'auteur pourrait en faire l'objet d'un supplément, indispensable pour compléter son premier travail. Nous l'engageons aussi à soigner davantage la partie typographique. L'errata ne comprend qu'une partie des fautes d'impression, et ne désigne aucune de celles qui peuvent rendre obscurs les calculs ainsi que les figures.

154. — * *Saggio fisiologico sulla facoltà di sentire, ecc.* — Essai physiologique sur la faculté de sentir de l'homme, pour servir d'introduction à la science idéologique; par le chevalier Tamassia. Bergame, 1823; Mazzoleni. In-8°.

M. Tamassia semble convaincu que l'analyse et la connaissance de la constitution physique de l'homme doivent beaucoup contribuer à l'explication des phénomènes de l'entendement humain; il suit les traces de Cabanis et de M. de Tracy. Il donne d'abord une esquisse de tous les organes du corps, et surtout de ceux qui concourent plus directement à former la faculté de sentir. Il traite ensuite des divers degrés de vivacité, de mémoire et de correspondance des organes de la faculté de sentir, des sensations internes, de l'instinct et des facultés intellectuelles, regardées comme la dernière source de la sensibilité; enfin, des influences réciproques des sens extérieurs, des sens intérieurs et du cerveau; de l'intensité différente des sensations relativement à la différence de leurs sources; d'un problème à résoudre, savoir : si les passions ont leur siége dans le cerveau; enfin, de quelques lois importantes de la faculté de sentir, considérées dans l'habitude, dans le sommeil et dans les rêves. L'auteur semble avoir porté autant de liberté dans ses discussions que de confiance dans ses conjectures : ce qui ne peut plaire ni à certains docteurs dogmatiques, ni aux vrais philosophes. Nous croyons cependant que M. Tamassia doit s'attirer, de la part de ces derniers, beaucoup d'éloges pour avoir pris pour guides dans ses recherches l'observation et l'analyse, et pour avoir tâché de

recueillir les phénomènes les plus évidens qui constituent ou qui accompagnent les mystères de la sensibilité et de l'entendement.

155. — *Storia scientifico-litteraria, ecc.* — Histoire scientifique-littéraire de l'Université de Padoue; par le chevalier *Francesco-Maria* Colle. T. I. Padoue, 1824; Minerva. In-4°.

L'histoire de cet Université avait déjà été rédigée par plusieurs écrivains plus ou moins estimables, tels que Riccoboni, Tomasini, Carlo Patino, Papadopoli, Facciolati, etc. M. Colle avait été chargé par le gouvernement de refaire ce travail, auquel ses devanciers n'avaient pas donné toute la perfection convenable; mais il est mort avant d'avoir terminé la publication de son ouvrage; et c'est l'académicien de Padoue, *Joseph* Vedova, qui en a repris l'édition. Le 1^er^ volume, qui vient de paraître, contient un article biographique de Colle, rédigé par l'éditeur. L'histoire de l'Université s'étend depuis son origine jusqu'en 1405. L'auteur y traite de sa fondation et de ses vicissitudes, des progrès des sciences, des diverses méthodes d'enseignement, des livres employés dans les écoles; il donne la biographie des professeurs, et surtout une idée de leurs ouvrages, de leurs inventions et de leurs découvertes.

156. — *Saggio di congetture sulla grande iscrizione etrusca, ecc.* — Conjectures sur la grande inscription étrusque, découverte en 1822, et placée dans le cabinet des anciens monumens de l'Université de Pérouse, etc.; par M. *G.-F.* Vermiglioli. Pérouse, 1824; Baduel. In-4° avec une planche.

M. Vermiglioli, qui a consacré plusieurs ouvrages à la gloire littéraire et aux antiquités de sa patrie, après avoir excité le zèle des antiquaires et les avoir invités à expliquer la nouvelle inscription étrusque, récemment découverte à Pérouse, a voulu aussi réunir ses conjectures à celles des autres. Il se complaît à trouver ses opinions souvent conformes à celles du savant professeur Orioli, quoiqu'il ne les adopte pas toutes, et que parfois même il en rejette quelques-unes. Il juge de même l'abbé Lanzi, qu'il admire plus que tout autre pour ses recherches dans ce genre d'antiquités. L'auteur croit que l'inscription dont il est question appartient à la classe de celles qui servaient à désigner les bornes. Outre quelques mots que l'on remarque dans d'autres inscriptions prétendues du même genre, la forme même de la pierre semble prouver sa destination. Les amateurs pourront, s'ils le veulent, approfondir davantage les recherches de l'auteur, toujours savantes, lors même qu'elles ne paraissent pas d'une grande importance.

157. — * *Storia della scultura, ecc.*—Histoire de la sculpture, depuis sa renaissance en Italie jusqu'au siècle de Canova; par le noble comte CICOGNARA. Prato, 1824; les frères Giachetti. In-8° et in-fol. avec planches. (Voy. *Rev. Enc.*, 1re série, tom. III, pag. 318 et 521, et tom. IV, pag. 108.)

Cet ouvrage parut pour la première fois, en 1813, à Venise, et fut accueilli généralement par tous les connaisseurs et les amateurs des beaux-arts. On le regarde comme une continuation des histoires de Winkelmann et de d'Agincourt. Depuis cette époque, l'auteur, profitant des observations d'autrui et des siennes propres, a revu et enrichi son travail de plusieurs remarques, surtout relativement aux ouvrages que Canova a continué d'achever ou de publier jusqu'aux derniers jours de sa vie. L'édition que nous annonçons a été entreprise par les frères Giachetti, de Prato, à qui M. Cicognara a confié son manuscrit autographe et toutes ses planches, qui, avec les nouvelles additions, sont au nombre de cent quatre-vingt. L'édition in-8° se compose de sept tomes, suivant la division de l'ouvrage en sept livres. L'édition in-fol. comprendra trois volumes, dont chacun offre dans son frontispice une médaille représentant un des premiers inventeurs des arts. On trouve, en tête du 1er vol., le portrait de l'auteur. L'une et l'autre édition sont en papier vélin, et les caractères sont d'une grande beauté. Un de nos savans collaborateurs, M. ÉMERIC-DAVID, de l'Institut, a publié dans notre recueil un examen critique et détaillé de la première édition de cet ouvrage. (*Voyez* les renvois indiqués ci-dessus.) Nous donnerons une idée des additions et des changemens faits par l'auteur, à mesure que nous recevrons les tomes de l'édition nouvelle, dont la beauté et l'exactitude font beaucoup d'honneur aux presses typographiques de MM. Giachetti.

158. — *Memorie sulle opere di scultura in Selinunte, ecc.* — Mémoires sur les ouvrages de sculpture, dernièrement découverts à Sélinunte; par M. *Pietro* PISANI, etc. Palerme, 1823; Abbate. In-8° avec figures.

Deux jeunes Anglais, architectes, MM. Harris et Angell, ayant récemment trouvé, parmi les mines de Girgenti, Syracuse et Catano, divers monumens précieux de sculpture, firent de pareilles recherches dans l'antique Sélinunte, qui avait été jusqu'ici négligée. Le résultat des découvertes de ces deux voyageurs a été non-seulement recueilli pour enrichir le muséum de Palerme, mais aussi décrit avec assez d'exactitude par M. Pisani. M. Angell, ayant perdu son compagnon, mort

pendant qu'il traçait le plan de cette ville antique, n'a cessé de prendre une part active à ce travail ordonné par le gouvernement. On doit à M. Pisani d'avoir pu réunir les fragmens disperlés et recomposer les figures, dont il a donné la description; il a même cherché à les interpréter et à déterminer le caractère général et distinctif des sculptures. Il présente d'abord une notice sur l'origine et les vicissitudes de Sélinunte. L'auteur trouve dans plusieurs des monumens que l'on a découverts les traces de l'enfance de l'art, et du premier style des Étrusques; d'autres lui semblent des ouvrages des Grecs, vu la correction et l'élégance du dessin. Malheureusement, les figures n'ont pas été assez bien exécutées, si on les confronte avec la description qu'en fait l'auteur, et avec le jugement qu'il en porte.

159. — *Antologia*, *ecc.* — Anthologie. T. XV; Florence, 1824.

Ce recueil périodique mérite de plus en plus la réputation qu'il s'est acquise. Le plus grand nombre de ses rédacteurs sentent le besoin et le devoir d'élever le public italien au niveau du siècle; ils le placent, pour ainsi dire, au milieu des lumières et des inventions des autres nations les plus cultivées, pour profiter de ces rapprochemens comparatifs, faits avec discernement et sans partialité. Nous trouvons une preuve de ce que nous avançons dans le n° 43 de ce journal. Plusieurs articles sont écrits dans un esprit qui honore beaucoup leurs auteurs. Nous remarquons, entre autres, les observations faites sur deux *Mémoires*, relativement à Sapho; les notes critiques ajoutées à un article de M. Léon Thiessé, extrait du *Mercure du* XIX^e^ *siècle*, pour la défense de l'école classique. Quoique le critique italien soit un partisan zélé du *romantisme*, il plaide sa cause avec sagesse, et en faisant profession de principes qui peuvent rapprocher les deux partis. On peut espérer que dorénavant les classiques et les romantiques finiront par s'entendre, et que, laissant de côté des questions oiseuses de mots, ils ne recommanderont que l'étude de ce qui intéresse et attache le plus leurs contemporains. Un autre article sur la *Vie de Rossini*, par M. de Stendhal, est écrit avec cet esprit d'urbanité qui caractérise son auteur, M. Benci. Il blâme, comme la plupart des Italiens, la coutume peu convenable et peu utile d'écrire la vie des artistes ou des littérateurs vivans; il rend cependant hommage à M. de Stendhal sur plusieurs remarques qu'il fait à l'égard de l'Italie, sans approuver toutes ses assertions; il rejette surtout ou essaie de modifier ses opinions romantiques. Tous les autres articles de ce journal sont plus ou moins variés, piquans

et instructifs ; mais ce qui le rend encore plus remarquable, c'est un esprit d'impartialité beaucoup trop rare aujourd'hui. F. SALFI.

160. — * *Annali universali, ecc.* — Annales universelles des voyages, de géographie, d'histoire, d'économie politique et de statistique. T. I^er^. *Juillet*, *Août* et *Septembre* 1824. Milan, A.-S. Giovanni, alle quattro Facce, n° 1838. In-8° de 292 pages, imprimé par J.-J. De Stefanis. — Il paraît un cahier de 6 feuilles d'impression par mois. Prix, pour l'année, 18 fr.

On aime à voir les entreprises scientifiques et littéraires se multiplier chez les différentes nations, et rendre propres à chacune d'elles les travaux et les progrès de toutes les autres. Le 1^er^ cahier de ces nouvelles *Annales*, qui vient de nous être adressé, renferme 14 analyses d'ouvrages de *statistique ;* 7 mémoires ou articles étendus sur des questions d'*économie publique ;* 6 articles d'*histoire* et *notices historiques ;* 6 extraits de *voyages* choisis. La France et l'Angleterre, et particulièrement la *Revue Encyclopédique* ont fourni une grande partie des matériaux du volume que nous annonçons. Les emprunts faits à notre recueil y sont désignés seulement par ses lettres initiales R. E. On a traduit en italien, et inséré en entier l'analyse faite par M. ANNÉE de l'ouvrage de M. Boyer-Peyreleau : *les Antilles françaises*, particulièrement la Guadeloupe (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 550-559) ; l'analyse de M. *J. B.* SAY de l'ouvrage de James Cléland sur la *statistique de l'Écosse, et particulièrement de Glasgow* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 542-550) ; les deux savantes dissertations de MM. SISMONDI et *J.-B.* SAY, sur la *balance des consommations et des productions* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 264-298 et t. XXIII, p. 18-31). On y remarque également une *description de la Sicile* par M. Smyth, et quelques autres articles tirés des *Annales des voyages ;* un article curieux *sur l'organisation et l'état actuel des colonies militaires établies en Russie, et sur la longévité observée dans ce pays en* 1817 ; une *description de la Walteline ;* une *notice sur la Moldavie et la Valachie ;* une autre *sur le fameux vin de Tokai ;* un *résumé des travaux de la Société de géographie de Paris, etc.* En tête du volume est le portrait, fort ressemblant, du célèbre et malheureux voyageur *G.* BELZONI. — Nous reviendrons sur cette nouvelle et importante entreprise, à mesure que les livraisons qui doivent suivre nous seront adressées, et nous la recommandons avec confiance aux hommes qui aiment à se tenir au courant de la marche et des progrès de la civilisation, et en particulier des recherches et des découvertes géographiques.

M. A. J.

ESPAGNE.

161. — *La Biblia sagrada, etc.* — La sainte Bible, nouvellement traduite, par ordre du roi, d'après la Vulgate, par don *Félix* Torres y Amat. Madrid, 1824; imprimerie de don Léon Amarita. In-4°, tome Ier, contenant la Genèse, l'Exode, le Lévitique et les Nombres.

Cette traduction de la Bible en langue espagnole fut commencée par ordre de Charles IV, et continuée par ordre de Ferdinand VII, après la restauration de la monarchie espagnole. Le traducteur a commencé par revoir le texte avec un soin qui fait honneur à son savoir et à sa persévérance. Les meilleures éditions et les manuscrits ont été collationnés; les bibliothèques d'Espagne, d'Italie et de France ont été mises à contribution : nous regrettons que la nature de ce recueil ne nous permette point d'entrer dans le détail des recherches bibliographiques de M. Amat, pour vérifier l'exactitude et la pureté du texte qu'il se proposait de traduire. On pense bien que la traduction n'est pas moins soignée; les membres les plus distingués du clergé espagnol se sont empressés de féliciter M. Amat sur un travail aussi important et aussi bien exécuté. On doit aussi à ce savant et laborieux ecclésiastique une traduction du Nouveau Testament qui a mérité au traducteur des remercîmens, au nom du chef de l'Église, exprimés dans une lettre du nonce du pape à Madrid : cette lettre est insérée en tête du volume que nous annonçons. S. Ém. invite M. Amat à continuer ses travaux avec le même zèle et le même esprit de piété : tous les hommes religieux lui feront la même demande, avec la confiance que M. Amat ne renoncera point à une entreprise si honorable et déjà si avancée. Les deux traductions sont tirées au nombre de 30,000 exemplaires, dont une partie doit être envoyée en Amérique. M.

PAYS-BAS.

162. — *Verhandeling over het gebruik der plantaardige en dierlyke kool.* — Dissertation sur l'emploi du charbon végétal et animal; par Van Dyk. Utrecht, 1824; O.-J. Van Paddenburg. In-8°.

Cette dissertation, destinée d'abord à être lue dans une société scientifique, fut publiée ensuite, sur l'invitation d'un grand nombre de personnes qui y avaient trouvé des recherches utiles et des expériences nouvelles. L'auteur a traité son sujet avec beaucoup de clarté et de méthode; il a partagé son travail en trois

parties : dans la première, il donne un exposé rapide de la découverte du charbon et des expériences qui ont été faites pour établir ses diverses propriétés. Il passe ensuite à ses propres essais, cite plusieurs résultats intéressans auxquels il est parvenu, et donne enfin, dans la troisième partie, quelques explications sur la manière dont le charbon semble généralement agir. L'ouvrage de M. Van Dyk est aussi intéressant, sous le rapport de l'érudition que des expériences nombreuses qu'il renferme. On peut le regarder comme un traité assez complet sur la partie dont il traite.

163. — *Mémoire sur le proportionnement chimique pesé et mesuré des corps* (1); par *P.-J.* Hensmans. Louvain, 1824; G. Cuelens. In-12.

Le mémoire que nous annonçons avait été présenté au concours de l'Académie royale de Bruxelles pour l'année 1824, et il a mérité une médaille d'argent. Tout en accordant de justes éloges à l'auteur, qui avait déjà été couronné l'année précédente, on lui faisait différentes observations sur la manière dont il avait traité son sujet. M. Hensmans n'a pas cru devoir revenir sur son travail; mais il s'est contenté d'y joindre de nombreuses et utiles additions qu'il a séparées du reste du texte. A. Q.

164.—*Nederlandsche beroerten, etc.*—Troubles des Pays-Bas sous Philippe II; ouvrage traduit de *L.-J.-J.* Vander Vynkt. Ire partie. Amsterdam, 1824; J. C. Sepp. Grand in-8°.

Cette traduction, écrite avec élégance, a été faite sur l'édition complète imprimée chez Lacrosse. Elle contient les notes de MM. De Reiffenberg et Tarte. L'ouvrage de Vander Vynkt, estimé pour son impartialité, était fort rare. Il n'en existait que cinq exemplaires, dont un se trouve à la Bibliothèque du roi. Les Allemands en possédaient une version, tandis que les Belges connaissaient à peine l'original, qui a été donné récemment au public.

165. — *Kort overzigt, etc.* — Court aperçu de l'histoire des Pays-Bas; par *S.-M.* Schrant. Gand, 1824; A.-B. Steven. 132 p. in-8°.

Nous n'avons point d'histoire générale qui comprenne les deux grandes divisions du royaume. M. Schrant a rédigé pour ses leçons

---

(1) Nous ne changeons rien au titre de cet ouvrage, dans lequel nos lecteurs reconnaîtront que l'auteur n'a point l'habitude de notre langue. A la rigueur, les sciences peuvent se passer d'une correction grammaticale très-rigoureuse : cependant, un ouvrage bien écrit, quelque sujet qu'il traite, est non-seulement plus agréable, mais plus facile à lire, et par conséquent plus utile. N. d. r.

académiques, un abrégé un peu sec, mais clair et méthodique, où le Midi marche de pair avec le Nord. Il l'a divisé en sept époques. La première remonte aux plus anciennes émigrations dont on ait connaissance, et se prolonge jusqu'à l'année 57 avant J.-C.; la seconde commence à l'arrivée des Romains et va jusqu'aux invasions des Francs; la troisième se termine au moment où les grands fiefs deviennent héréditaires; la quatrième, à la réunion de la Hollande et du Hainaut; la cinquième, à la concentration des provinces belgiques sous les maisons de Bourgogne et d'Autriche; la sixième, au traité de Munster; et la dernière enfin, à l'établissement du royaume des Pays-Bas. Les masses sont ainsi disposées d'une manière naturelle. On aurait seulement désiré que l'auteur eût jeté dans son tableau quelques-unes de ces teintes fortes qui caractérisent l'esquisse rapide de M. Félix Bodin, pour l'histoire de France, ou le travail de M. Heeren sur l'histoire politique de l'Europe moderne. Dr R—g.

166. — *Specimen academicum inaugurale de antiquissimorum Dei cultorum.* — Dissertation académique sur les cultes antiques mentionnés par saint Paul dans l'Épître aux Hébreux; par *P.* Huet. Leyde, 1824. In-8° de 110 p.

Depuis long-tems, les théologiens se sont occupés d'examiner la nature et les bornes de cet assentiment religieux que l'on nomme *la foi*. Ce n'est que dans ces derniers tems que des écrivains allemands et anglais, portant leur attention vers le côté philosophique de cette importante question, ont démontré que, dans tous les siècles et chez tous les peuples, il était facile de trouver parmi les hommes des traces évidentes d'une croyance déterminée: ce qui a conduit plusieurs écoles à reconnaître dans l'âme humaine une faculté particulière, qui se révèle par la conviction avec laquelle l'homme admet l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. La thèse académique dont je viens de transcrire le titre est consacrée à la discussion de ce grave sujet. M. Huet commence par indiquer les passages des anciens philosophes qui portent l'empreinte de cette conviction, *antérieure au raisonnement*, qu'il nomme la foi; il passe ensuite à l'examen détaillé du chapitre 11 de l'Épître aux Hébreux, où l'éloquent apôtre des nations (saint Paul) donne les règles de cette *foi* religieuse qu'il met au nombre des vertus; enfin, remontant aux époques les plus antiques et s'appuyant sur la Bible, qui en offre le témoignage le plus respectable et le moins douteux, il cherche à prouver que cette foi a toujours présenté des carac-

tères immuables. — Cette thèse est très-digne d'être lue et méditée. C'est un travail qui force le lecteur à penser. On voit que M. Huet aborde les questions dogmatiques avec de vastes ressources d'érudition, et que les philosophies de Platon et de Kant, toutes deux obscures et sublimes, lui sont également familières. Toutefois, j'aurais voulu que, dans les généralités fort intéressantes qui précèdent sa thèse, il ne se fût pas borné à dire vaguement que l'intelligence *est ce qui nous distingue des animaux*, mais qu'il eût cherché à caractériser avec quelque précision la différence entre la noble et progressive raison humaine et l'infaillible mais immobile instinct, qui conduit aveuglément les êtres inférieurs à l'homme dans l'échelle de la création. — Qu'il me soit permis d'ajouter ici que j'ai eu l'avantage d'entendre moi-même M. Huet soutenir sa thèse dans l'antique et vénérable auditoire de l'Université de Leyde, cette ville vraiment académique, par la richesse de sa bibliothèque, la beauté de ses collections, et la science variée et profonde de ses professeurs. Plusieurs jeunes étudians dirigèrent contre les propositions de M. Huet de vives attaques qu'il repoussa avec talent et avec le calme de la conviction. — M. le professeur Clarisse fit une observation très-spirituelle sur l'un des passages de la thèse. Enfin, M. le professeur Vander Palm, prit la parole pour improviser en latin quelques observations avec la plus rare élégance. Il embrassa les diverses définitions dont le mot *nature* est susceptible, dans une période cicéronienne, fort prolongée, et que cependant nous regrettâmes tous de voir finir. Cette journée est une des plus intéressantes que je passai dans ce pays, qui n'est pas purement commerçant, mais qui peut offrir une foule d'observations précieuses aux admirateurs de la nature, comme aux amis des lettres et de la liberté.

Charles COQUEREL.

167. — *Gedichten en redevoeringen.* — Poésies et discours de *Pierre* NIEUWLAND. Amsterdam, 1824. 1 vol. in-12.

Les éditeurs Tenbrink et de Vries viennent de publier une nouvelle édition des premiers ouvrages de P. Nieuwland. La partie poétique se compose de diverses traductions d'auteurs grecs et de l'ode intitulée *Orion*, que l'on peut regarder comme un des plus beaux morceaux de la langue hollandaise. P. Nieuwland, que la nature avait formé pour parcourir avec un égal succès toutes les branches des connaissances humaines, mourut, comme le célèbre Pascal, dans un âge où les autres hommes ont à peine pu se faire connaître. Il est estimé dans son pays, comme un des plus grands

poëtes que la Hollande ait produits; et les savans le regardent comme un profond mathématicien et un chimiste fort habile. Il fut un des premiers promoteurs des connaissances nouvelles que Lavoisier venait d'introduire en chimie. Il écrivit aussi plusieurs ouvrages sur la navigation et l'astronomie : on retrouve quelques-uns de ses discours scientifiques à la suite de l'édition que nous annonçons. — Le savant physicien Van Swinden, que les sciences viennent de perdre, a écrit l'éloge funèbre de P. Nieuwland. Ce digne professeur a parlé de son élève avec tout l'enthousiasme et toute la douleur que doit inspirer à une belle âme un jeune homme vertueux qui s'élève rapidement à tous les genres de gloire, et qui, au milieu de ses succès, succombe de la manière la plus déplorable.

A. Quetelet.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

168. — * *Dictionnaire classique d'histoire naturelle;* par MM. Audouin, *Ad.* Brongniart, Deshaye, Desmoulins, Drapiez, Guillemin, Lamouroux, *C.* Prévost, *A.* Richard, etc., dirigé par M. Bory de Saint-Vincent. T. VI (E-FOUQ). Paris, septembre 1824; Rey et Gravier; Baudouin frères. In-8° de 593 pages, avec 10 planches; prix 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 670-672.)

Dans un article rédigé avec soin, M. Guillemin a fait connaître les propriétés physiques et chimiques de l'*eau*, le rôle important qu'elle joue dans les phénomènes naturels, et ses usages multipliés, soit dans les différens arts, soit dans l'économie domestique. C'est M. *Constant* Prévost qui s'est occupé *de la formation et de la marche des eaux à la surface de la terre*, et de leur *classification* d'après les substances étrangères qu'elles renferment. M. Drapiez a joint à l'article de son collaborateur quelques détails sur les différentes classes d'*eaux minérales* et sur leur emploi en médecine. — M. Lamouroux a emprunté au docteur Des Longchamps des observations intéressantes sur les *échinorynques*, vers intestinaux de l'ordre des *acanthocéphales*, qui se distinguent des autres par *la trompe à crochets* dont ils sont pourvus, et qu'on trouve dans les intestins des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons. — M. A. Richard a traité de la composition de l'*écorce* dans les végétaux dicotylédons, et a rappelé l'opinion ingénieuse de M. Lettiboudois,

fils, qui pense que les monocotylédons ne sont formés que du *système cortical*, lequel a pour caractère de s'accroître à l'intérieur, tandis que le *système central ou bois* se développe toujours à l'extérieur. M. Lamouroux a fait voir que l'écorce des plantes marines a les mêmes caractères généraux que celle des plantes terrestres, et que la différence observée dans la composition de ces écorces provient uniquement de la différence des milieux où vivent les plantes qui en sont revêtues. — Le genre *écrevisse* est un des plus remarquables de l'ordre des *décapodes* par ses usages alimentaires et plus encore par son organisation qui présente des faits très-curieux, tels que la *mue* annuelle, et surtout la faculté qu'ont les pattes, les antennes et les mâchoires de repousser après leur amputation, phénomène dont les naturalistes n'ont encore pu donner aucune explication satisfaisante. Les détails donnés par M. Audouin sur l'anatomie, la génération et les mœurs des *écrevisses*, sont d'une clarté parfaite et d'un grand intérêt. — M. Desmoulins s'est occupé des *écureuils*, genre de *rongeurs* bien connu, mais dont il a donné une histoire complète et curieuse. M. *Frédéric* Cuvier a prouvé le premier qu'il existe au moins deux espèces d'écureuils en Europe, en faisant connaître dans son bel ouvrage sur les mammifères, l'espèce *alpine* dont les caractères différentiels sont bien prononcés. — Dans un article de 13 pages, M. Guillemin a présenté avec une exacte concision les principaux faits de l'*électricité*. Il a fait voir que, si ce fluide n'a été jusqu'ici qu'un agent inutile et même dangereux entre les mains des médecins, il a fourni du moins aux physiologistes l'explication de plusieurs phénomènes importans de l'économie animale, tels que la contraction des muscles et l'action des organes sécréteurs. C'est dans les mémoires de MM. Prévost et Dumas que M. Guillemin a puisé ce qu'il avait à dire sur cette partie importante de l'électricité. Il a renvoyé à l'article *magnétisme* l'exposé de cette série d'admirables expériences dont M. Œrstedt, de Copenhague, a été le promoteur, en découvrant l'action des courans électriques sur l'aiguille aimantée. — M. Delaporte a donné un article spécial sur l'*électricité des minéraux*, dans lequel il fait voir quel parti on peut tirer, pour la classification des substances minérales, des propriétés électriques qu'elles manifestent lorsqu'elles sont soumises au frottement, à la pression ou à la chaleur. — Le genre *éléphant*, objet d'un travail soigné de M. Desmoulins, est sans contredit l'un des plus extraordinaires du règne animal; mais, ce qu'il y a de bien remarquable,

ce sont les traits de ressemblance qu'il offre avec l'ordre des rongeurs, l'un des plus restreints pour la taille parmi les mammifères. Cette analogie fait trouver moins étonnante la comparaison que les traditions des Sibériens, des Chinois et des Mantchous établissent entre le *rat*, la *souris* ou la *taupe* et les animaux gigantesques, ennemis de la lumière, qu'ils appellent *Mammouth*, *Tien-Schu* et *Fin-Schu*, et qui paraissent avoir été une espèce d'éléphans dont il ne reste plus que des débris fossiles. — M. Audouin donne au mot *entomologie* un sens plus étendu qu'on ne le fait ordinairement. Selon lui, l'entomologie doit comprendre l'histoire naturelle de tous les animaux articulés, c'est-à-dire des *annelides*, des *crustacés*, des *arachnides* et des *insectes*. L'auteur aurait voulu présenter un tableau bien coordonné de tout ce qu'on sait de général sur l'organisation, les fonctions, les mœurs et la classification de ces animaux. Malheureusement, « la physiologie des animaux articulés ne présente encore qu'un très-petit nombre de faits; l'anatomie est plus riche en observations, et les mœurs sont dans quelques espèces assez bien connues; mais on ne peut encore tirer de tout cela qu'un petit nombre de règles générales. » La classification, pour laquelle il ne faut qu'un examen attentif des caractères extérieurs, a fait seule de rapides progrès, et constitue entièrement la science dont elle ne devrait être qu'une partie. Dans un article essentiellement général, M. Audouin n'a donc pu s'occuper que de l'histoire de la classification depuis Aristote jusqu'à nos jours, en renvoyant aux articles qui traitent des classes tout ce qui intéresse l'organisation et les habitudes. Il a joint à son travail deux tableaux, où les animaux articulés sont divisés en quatre classes : les *annelides*, subdivisés d'après la méthode de Savigny; les *crustacés*, les *arachnides* et les *insectes* subdivisés d'après la méthode de Latreille, que l'auteur a suivie scrupuleusement. — M. Lamouroux s'est chargé de l'histoire des *éponges*, de ce genre de polypiers flexibles, sur la nature singulière duquel les naturalistes anciens et modernes ont formé un si grand nombre d'hypothèses. L'auteur de l'article les réduit à trois principales. La première considère la substance gélatineuse de l'éponge comme l'animal lui-même dont la forme est subordonnée à la masse fibreuse qui lui sert de squelette; la seconde en diffère, en ce qu'elle admet la présence de polypes dans la substance gélatineuse; la dernière, que M. Lamouroux rejette entièrement, regarde les éponges comme une masse entièrement animée. — M. Bory de Saint-Vincent, qui s'est chargé spécialement de l'histoire des poissons, a

traité avec détail du genre *esoce* dont le type est le *brochet*. La plupart des faits que l'auteur de l'article rapporte pour faire connaître les habitudes de cet animal vorace, sont très-curieux, et lui ont fourni l'occasion de prouver la fausseté de plusieurs traditions conservées par une ignorance crédule. — Le même naturaliste a consacré un article à l'exposition des différens systèmes imaginés jusqu'à ce jour pour la classification des *reptiles*, dont l'étude constitue cette partie de l'histoire naturelle, nommée *erpétologie*. En adoptant le travail de M. G. Cuvier, dans lequel M. Bory a fait entrer plusieurs genres fondés par d'autres erpétologistes, ce savant a composé un tableau analytique à l'aide duquel on pourra recourir aux articles du Dictionnaire où sont traités les différens genres. Le nombre de ces genres qui, du tems de Linné, était de dix, est porté à cinquante-trois dans le tableau de M. Bory. — La *fécondation* des plantes a fourni à M. A. Richard le sujet d'un article fort remarquable. J'en tirerai un fait par lequel je terminerai cette annonce. Ce fait est relatif à la *vallisneria spiralis*, qui croît en abondance dans les canaux et les ruisseaux des environs d'Arles et de Beaucaire. Cette plante est attachée au fond de l'eau et entièrement submergée. Les fleurs femelles, portées sur des pédoncules longues de deux ou trois pieds et roulées en spirales, se présentent à la surface de l'eau pour s'épanouir. Les fleurs mâles sont renfermées plusieurs ensemble dans une enveloppe membraneuse portée sur une tige d'à peu près un pouce de longueur. A l'époque de la fécondation, ces fleurs déchirent l'enveloppe, se détachent de leur support et viennent à la surface s'épanouir et féconder les fleurs femelles. Bientôt, celles-ci, par le retrait des spirales qui les supportent, redescendent au-dessous de l'eau où les fruits parviennent à une maturité parfaite. A. M—T.

169. — * *Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique;* par M. *Louis* Dubois, membre de plusieurs Sociétés savantes. 3e livraison, composée du t. II, contenant les *herbages*, les *prés*, les *bestiaux*, la *laiterie*, *etc.*, les *animaux domestiques*, les *abeilles* et les *vers à soie*, *etc.* Paris, 1824; Raynal. — L'ouvrage entier formera 6 vol. in-12, chacun de 300 à 400 pages, et du prix de 3 fr. 50 c., et par la poste 4 fr. 25 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, 164-166 et 408.)

170. — *De la meilleure méthode pour opérer économiquement la fermentation vineuse;* mémoire présenté à la Société royale des sciences,

belles-lettres et arts d'Orléans; par M. le baron de Morogues. Paris, 1824; Mme Huzard. In-8° de 79 pages; prix 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 c.

Ce mémoire est inséré dans les *Annales de la Société d'Orléans*: mais il était nécessaire de l'imprimer séparément; car la place qui lui convient le mieux est celle d'un Manuel œnologique. Si les préceptes de l'auteur étaient généralement connus et suivis, les vins de France éprouveraient une amélioration notable. Le perfectionnement de l'art œnologique est un bienfait de la chimie. On a beau vanter l'*expérience* du cultivateur, et déclamer contre l'inutilité des théories, des sciences de laboratoire : là où tout est routine, il n'y a point d'expérience, même en politique, où l'on confond trop souvent ces deux choses inconciliables, erreur dont la mauvaise foi sait faire son profit. M. de Morogues n'a pas la prétention de rien dire de nouveau; mais, ce qui vaut beaucoup mieux, il ne dit rien qu'il n'ait vérifié soigneusement. On peut en juger par l'attention scrupuleuse et persévérante qu'il a mise dans l'examen de l'appareil Gervais : cet appareil le séduisit d'abord, parce qu'on y trouve une application ingénieuse des théories chimiques. Une première épreuve infructeuse ne dissipa point l'illusion ; mais une seconde encore plus soignée, et dont le résultat ne fut pas plus satisfaisant, contraignit l'agronome-chimiste à condamner cet appareil dont les rares partisans entreprennent encore de tems en tems de soutenir le crédit, aux dépens de ceux qui voudront en faire l'acquisition et l'emploi. — En démontrant la nécessité d'entretenir dans la masse fermentante une température de 12 degrés au moins, l'auteur cite un fait digne d'être remarqué : dans l'année froide de 1740, des vignerons du Languedoc furent condamnés par les justices locales, comme ayant *frelaté* leurs vins, parce qu'ils avaient réchauffé leurs cuves en y versant du moût bouillant. Aujourd'hui, ce procédé est recommandé dans tous les cas semblables. Ces décisions de l'ignorance ont quelquefois des suites beaucoup plus graves. Avant que l'observation eût fait découvrir le mystère des combustions spontanées, on avait vu, à Reims, une cour de justice envoyer à l'échafaud le mari d'une femme sur laquelle le phénomène de ces combustions s'était manifesté. En France, où le ridicule est une puissance morale, les magistrats devraient avoir soin de ne pas s'exposer à cette redoutable censure, en mettant quelquefois à découvert une ignorance peu excusable : ne pas prendre, par exemple, un calcul algébrique pour une correspondance mystérieuse écrite en *chiffres*, comme dans

le siècle dernier la police de Saint-Malo fit emprisonner l'astronome Trébuchet, parce qu'il avait écrit, pendant une guerre contre les Anglais, le résultat d'un calcul astronomique en caractères inconnus dans les bureaux du commissaire. — Tous les chapitres du mémoire de M. de Morogues seront lus avec le même intérêt ; et, s'il pouvait rester encore quelque obscurité sur des points de théorie ou d'expérience, elle sera certainement dissipée dans le mémoire plus étendu et plus complet adressé par l'auteur à la Société centrale d'agriculture. Mais il est peu probable que ses explications des phénomènes de la fermentation ne soient pas généralement comprises, ni que ses doctrines rencontrent des incrédules. A son expérience, qui n'est point sans autorité, il joint celle des hommes qui ont le mieux mérité des sciences agricoles ; il ne néglige aucun des moyens d'établir et de propager les vérités utiles. Ce mémoire a été inspiré par le zèle, et écrit par le savoir.

171. — *Du mauvais état des chevaux dans le département de la Moselle;* idées sur quelques moyens d'amélioration dans cette branche importante de l'économie rurale; par un propriétaire cultivateur. Metz, 1824; imprimerie de Ch. Dosquet. In 8° de 23 pages.

Le mal dont l'observateur anonyme se plaint s'étend beaucoup au delà du département de la Moselle; et ce qui prouve qu'il est possible d'y porter un remède efficace, c'est que dans un même département, sur des terrains de même nature et qui donnent les mêmes produits, quelques cantons possèdent de bons chevaux, tandis que leurs voisins persistent à conserver leur race faible et dégénérée. Suivant notre observateur, l'établissement des haras royaux n'a pas produit le bien qu'on espérait : si quelque amélioration leur est due, elle ne se fait pas encore apercevoir. Les concours, les prix distribués à la suite des courses, toute cette pompe extérieure dont on environne cette partie de notre économie rurale, ne sert peut-être qu'à distraire l'attention, à empêcher qu'on n'aperçoive notre misère trop réelle. Il pense que les règlemens sur les étalons possédés par des particuliers devraient être réformés, et que, loin d'imposer des obligations aux propriétaires et de fixer un prix pour le service de ces étalons, c'est par des primes qu'il faudrait les encourager. Il expose les ressources que ce moyen pourrait procurer, les compare aux dépenses qu'elles entraîneraient, répond aux objections qu'on peut lui faire, et finit en exprimant le vœu que l'on puisse introduire en France le système de prévoyance et d'économie établi en Autriche pour les remontes de la cavalerie, et pour se pro-

curer, dans tous les tems, les chevaux nécessaires au service des armées.

172. — *Manuel d'hippiatrique*, contenant 1° une instruction sur la manière d'élever, de soigner et de connaître les chevaux; 2° des différentes espèces de morves; 3° une description de toutes leurs maladies, avec une formule de médicamens; 4° un catéchisme pour tous les maréchaux : à l'usage des officiers de cavalerie, possesseurs, amateurs de chevaux, et principalement des maréchaux des régimens; par M. Lafosse, hippiatre, membre associé de l'Institut, etc. *Cinquième édition*, revue, corrigée et augmentée par M. Leblanc, médecin-vétérinaire, etc. Paris, 1824; Ferra jeune. In-12 de 352 pages; prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. 50 c.

L'inspection de cet ouvrage fait réfléchir assez péniblement sur quelques misères humaines. Un petit livre suffit pour la description de *toutes les maladies des chevaux*, et pour l'indication des remèdes, tandis qu'une suite de gros volumes ne contient certainement pas toutes les maladies dont notre espèce est affligée, et encore moins, les ressources de la médecine contre ces maladies! — Un ouvrage dont on annonce la cinquième édition, a subi l'épreuve la plus décisive, et peut être reçu avec confiance. Quelques puristes auraient désiré que le nouvel éditeur n'eût pas négligé la correction du style; car elle peut très-bien s'allier avec la bonté des préceptes : mais, tel qu'il est, cet ouvrage fera tout le bien qu'on en eût espéré, si les règles de la grammaire y eussent été observées avec autant de soin que celles de la médecine vétérinaire. Prenons ce qui est utile, sous quelque forme qu'on nous le présente : cette nouvelle édition sera reçue avec plus de faveur encore que les précédentes.

173.—*Mémoire géologique sur les terrains du Bas-Boulonnais*, et particulièrement sur les calcaires compactes et grenus qu'il renferme; par *F.* Garnier, ingénieur des mines. Boulogne-sur-Mer, 1823; imprimerie de P. Hesse. In-4° de 40 pages, avec une *Carte géognostique du Bas-Boulonnais*.

La Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer avait annoncé qu'elle décernerait une médaille d'or au meilleur mémoire sur le programme suivant : « 1° Les concurrens devront dresser une carte de la partie du Boulonnais où sont situées des couches de marbre exploitées ou susceptibles de l'être. Cette carte, dressée sur l'échelle de celle de Cassini, devra non-seulement indiquer la direction et l'inclinaison de ces couches, mais encore la position respective des autres terrains qui les accompagnent ou

les recouvrent. 2° Elle devra être accompagnée d'un mémoire géologique qui puisse faire connaître la liaison qui existe entre ces marbres et les terrains calcaires de plus nouvelle formation dont ils sont accompagnés. Le mémoire devra en outre contenir une description minéralogique de toutes ces roches, et faire connaître quelle est leur ancienneté relative. 3° Les concurrens devront encore, dans leur mémoire, indiquer quel est le mode d'exploitation actuel de ces marbres, et celui que l'on pourrait y substituer pour en opérer l'extraction plus en grand, et à moins de frais. Ils auront surtout soin de s'étendre sur les ressources que l'on peut tirer de ces mêmes marbres pour la construction et la décoration des monumens publics et particuliers... » Le mémoire de M. Garnier, dont ce programme est l'analyse, obtint le prix, et la Société de Boulogne donna à l'auteur une autre marque de son approbation : elle vota l'impression de son ouvrage. En effet, M. Garnier satisfait complétement à toutes ces conditions du programme, et, plein de la pensée de ceux qui l'ont rédigé, il considère son objet sous le double aspect des sciences géologiques et des usages que l'on peut en faire. Il donne la description de 55 échantillons de roches calcaires, dont 18 sont susceptibles de poli. Ces marbres occupent un espace peu étendu, à l'est du bourg de Marquise, et se terminent aux houillères d'Hardinghen. Une de leurs variétés a fourni les matériaux pour la construction de la *colonne des Bourbons*, beau monument destiné à consacrer l'époque de la restauration. Un travail tel que celui de M. Garnier, exécuté sur toute la surface du sol français, parviendra sans doute à faire connaître aux architectes nos ressources indigènes, et leur fera perdre l'habitude d'employer les marbres étrangers. F.

174. — * *Histoire des Marais*, et des maladies causées par les émanations des eaux stagnantes; par *J.-B.* Monfalcon, D.-M. Paris, 1824; Béchet j°. 1 vol. in-8° de 512 pages; prix 7 fr. 50 c. et 9 fr.

L'ouvrage que nous annonçons est un traité complet des marais, des étangs et des maladies dont leurs émanations sont la principale cause. On y trouvera une description exacte des fièvres qui règnent auprès de ces lieux insalubres, et l'exposé des moyens qu'il conviendrait d'employer pour améliorer la condition physique et morale des habitans des contrées que les eaux stagnantes ont envahies. La plupart des grandes questions dont les médecins s'occupent aujourdhui y sont traitées; celle de l'existence des fièvres

et de la nature de l'intermittence ont été pour l'auteur l'objet d'une attention spéciale.

175. — *Traité élémentaire de physique générale et médicale ;* par M. Pelletan fils, médecin du Roi, professeur de physique à la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1824; Gabon et comp. 3 vol. in-8°, avec planches gravées; prix 14 fr., et 17 fr. par la poste.

Les sciences physiques sont si étendues par le nombre des faits qu'elles embrassent, qu'il est impossible de les bien connaître, à moins d'en faire une étude spéciale et profonde. D'un autre côté, elles se lient à toutes les connaissances positives que l'homme peut acquérir, et elles sont nécessaires à tous ceux qui s'occupent d'histoire naturelle, de médecine, de botanique. La nature organique et la nature inorganique se touchent perpétuellement, et leurs phénomènes se mêlent et se compliquent de manière à offrir des résultats mixtes et très-variés. On juge alors combien il importe d'apprécier tous les élémens physiques qui entrent dans la composition des divers problèmes de la nature organique, et c'est aussi pour les médecins, les naturalistes, les pharmaciens, que M. Pelletan a écrit son ouvrage, pour leur présenter dans l'ordre le plus simple les notions de la physique, et leur indiquer les applications nombreuses qu'ils peuvent en faire. — La première partie traite des corps et des forces, du mouvement et de ses lois. La seconde et la troisième parties embrassent l'histoire des fluides élastiques, surtout de l'air, et l'exposé des propriétés du calorique, de la lumière et de l'électricité, tant sur les autres corps que sur les corps vivans. Les chapitres qui terminent cet ouvrage offrent d'autant plus d'intérêt, qu'aucun livre de physique n'avait offert avec plus de clarté et de précision les vérités physiques, appliquées aux diverses notions de la physiologie. L'auteur a rendu un véritable service, en facilitant l'étude d'une science aussi utile et qui donne à toutes les autres un plus grand degré de certitude. *Am.* Dupau.

176. — * *Dictionnaire portatif de chimie, minéralogie et géologie ;* par une société de chimistes, de minéralogistes et de géologues. Paris, 1824; Dufour et d'Ocagne. 1 vol. in-8° de xvi-480 pages, imprimé en gaillarde sur deux colonnes; prix 12 fr., et 14 fr. cartonné à la Bradel.

177. — * *Mémorial pratique du Chimiste manufacturier*, ou Recueil de procédés d'arts et de manufactures, traduit de l'anglais sur la *troisième édition* de l'ouvrage de M. *Colin* Mackenzie, intitulé *One*

thousand experiments in Chemistry; revu et considérablement augmenté par le traducteur. Paris, 1824; Barrois l'aîné. 2 vol. in-8° avec figures; prix 12 fr. et 15 fr.

178. — *Sur la physiologie des pierres*, ou des calculs qui se forment dans de certaines cellules, soit naturellement dans les cellules auditives des poissons, soit pathologiquement en tous autres lieux chez les autres animaux; par M. Geoffroy-Saint-Hilaire (extrait du 11e vol. des *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*).

Des corps durs existent dans les cellules auditives des poissons; on les a nommés successivement *osselets*, puis *pierres de l'ouïe*, puis enfin *calculs auriculaires*. Si l'oreille humaine se bouche accidentellement et ferme la trompe d'Eustache, cet événement produit extraordinairement une semblable pierre : il en est encore ainsi dans le cas de l'occlusion des voies nasales du canal de Sténon, et généralement de tous les sacs, chez lesquels des issues qui leur sont ménagées au dehors seraient encombrées et fermées. Il n'y a point de trompe d'Eustache chez les poissons; point d'issue par conséquent au dehors pour les fluides qui viennent à être sécrétés en dedans des chambres acoustiques ou canaux semi-circulaires; or, il arrive que ce qui ne se montre que rarement et d'après des circonstances qui peuvent être alors facilement assignées, forme un fait permanent chez les poissons et commun à tous. On a donc pu suivre chez ces animaux tous les progrès de la formation de leurs pierres d'oreille et donner quelques vues, tant sur la nature de ces pierres que sur leur mode de composition. — En effet, les parois intérieures de l'oreille des poissons donnent, comme toutes les tuniques membraneuses, une sécrétion muqueuse. S'il y a une issue extérieure, les pertes sont balancées par les retours : mais ce n'est point le cas chez les poissons. Cependant, l'accumulation ne peut se faire à l'infini; les molécules anciennement produites se décomposent; les veines, qui sont les vaisseaux absorbans par excellence, reprennent tous les fluides élastiques ou liquides; mais, ayant des bouches ou entrées trop exiguës pour les grains salins qui sont contenus dans toute matière muqueuse, ces grains, non reçus dans le système vasculaire, sont abandonnés à l'action moléculaire, à l'affinité; et il est en effet tout simple que, privés du fluide qui les tenait en suspension ou en dissolution, ils s'aggrègent. C'est ce qui est très-bien connu à l'égard des parties salines qui sont mêlées aux urines; si ces parties ne sont point expulsées avec ce liquide, elles composent les *calculs* dits *vésicaux*.—

Les *calculs auriculaires* des poissons ont été examinés dans leur composition chimique et dans leur structure : dans leur composition chimique, ils sont formés de carbonate de chaux, et dans leur structure, c'est exactement celle des coquilles : on y a vu le même arrangement moléculaire, le même tissu fibreux : c'est enfin la même disposition par couches concentriques. Il y a fixité dans les formes selon chaque espèce, sans que cet effet soit dû à une condition propre et primitive. Ceci provient de ce que les calculs auriculaires reçoivent leur relief des anfractuosités des cavités crâniennes où ils prennent naissance. Le contenu est moulé sur le contenant; des stries à la surface et des crénelures sur les bords sont les empreintes du nerf acoustique qui répand sa cime tout autour, et qui par conséquent enveloppe les pierres comme les étamines, quand elles se couchent sur le pistil. — La chirurgie, à l'égard des cas pathologiques, avait imaginé des procédés pour l'extraction de ces calculs, tandis que la physiologie était restée silencieuse et comme insouciante au sujet de leur arrangement moléculaire.

179. — *Sur la lésion de la base du nerf trijumeau ou de la cinquième paire, ayant anéanti l'action des sens sur l'un des côtés de la tête;* observation faite par M. le D. Serres. (Extrait d'un mémoire de physiologie pathologique non encore imprimé.)

Charles Bell a pensé le premier à rechercher la nature et les usages des différentes parties du nerf de la cinquième paire par des sections habilement pratiquées chez des animaux vivans. M. Magendie a suivi cette marche et est parvenu à couper les nerfs trijumeaux à leur sortie du crâne. Des déformations, des paralysies et des destructions même des parties du crâne s'en sont suivies; mais, bien avant que la physiologie expérimentale eût pris cette direction, la pathologie s'était occupée de ces considérations, et l'on doit en grande partie à M. le D. Serres les plus importantes acquisitions de ce tems. Le fait suivant, fait aussi nouveau qu'extraordinaire, sera sans doute regardé comme le plus heureux complément de ces travaux. — Un jeune homme attaqué d'épilepsie est mort dans la nuit du 11 ou 12 août dernier, à l'hôpital de la Pitié. M. Serres lui donnait ses soins depuis dix à onze mois. Admis à l'hôpital comme épileptique, on s'aperçut qu'il était en outre incommodé par une ophthalmie légère au côté droit. Cette maladie de l'œil prit successivement un caractère plus grave : la cornée transparente devint opaque, et la vue, d'abord troublée, se perdit complétement : successivement, les autres sens du côté droit sont également frappés de

paralysie. M. le D. Serres s'assure de ces faits en juin 1824. L'œil, la paupière, la narine et la moitié de la langue sont privés de sentiment à droite, et ces parties à gauche l'ont pleinement conservé. Peu après ces essais, la maladie est encore aggravée par une affection scorbutique qui se manifeste sur les deux mâchoires du côté droit; mais les dents ne paraissent déchaussées par l'altération des gencives qu'à droite; enfin, de derniers progrès du mal procurent, dans les premiers jours d'août, une surdité complète du même côté. — M. Serres communique, le 7 août, ces faits à la Société philomatique, et il appelle de plus, le 10, l'attention des élèves qui suivent sa clinique. Les épreuves déjà faites sont répétées publiquement, et, dans l'une et l'autre de ces circonstances, il donne pour diagnostic qu'on trouvera une altération morbide du nerf trijumeau (cinquième paire) dans son ganglion ou vers son insertion. — L'autopsie cadavérique est faite le 13 en présence de MM. Lisfranc, Magendie, Georget, et d'un certain nombre d'élèves en médecine réunis sur les invitations de M. Serres; et le précédent diagnostic ayant été reproduit, l'on trouve, 1° une altération organique du ganglion du nerf trijumeau du côté droit; ce ganglion était boursoufflé, jaune et injecté en-dessus; 2° et à l'endroit où ce nerf s'insère sur les côtés de la protubérance annulaire, le nerf, qui était converti en une matière gélatineuse jaune comme le ganglion; cette matière envoyait de petits prolongemens dans l'épaisseur de la protubérance le long des faisceaux d'insertion du nerf. — Voilà donc, à leur tour, les recherches expérimentales sur le nerf trijumeau confirmées par une observation directe et pathologique sur l'homme : cet accord des deux moyens de la science anatomique est sans doute trop remarquable pour qu'il ne frappe pas vivement l'attention non-seulement des médecins, mais aussi des esprits élevés, qui s'intéressent aux grandes et fondamentales vérités de la science de l'organisation. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

180. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif; par *F.* ANTOMMARCHI, publiées par de M. Lasteyrie, éditeur. 9e livraison. Paris, 1824; à l'imprimerie lithographique de M. de Lasteyrie, rue St. Marc. 1 cahier très-grand in-folio. Prix de la livraison, en noir, 25 fr.; coloriée sur pap. vélin, 70 fr. (*Voy.* t. XXIII, p. 415.)

181. — * *Dictionnaire abrégé des sciences médicales;* publié par C.-L.-F. Panckoucke. Paris, 1824; Panckoucke. 15 volumes in-8° (onze seulement ont paru jusqu'à présent). Prix 6 fr. le volume.

La médecine est une science dans laquelle il n'est point permis

d'être superficiel. Les études du médecin exigent des ouvrages où toutes les connaissances acquises soient déposées, toutes les doctrines traitées à fond. Si le Dictionnaire que nous annonçons ne satisfait pas à ces conditions de rigueur; si on peut lui reprocher de notables omissions; s'il arrive qu'on le consulte en vain sur des objets connus et qui devraient s'y trouver; il faudra bien avouer que ce n'est pas un bon ouvrage: mais, s'il contient réellement, et sous le moindre volume possible, le vaste ensemble des sciences médicales, jamais succès plus remarquable n'aura couronné une entreprise aussi importante et aussi difficile. M. Panckoucke annonce 15 volumes seulement, le 11me. a déjà paru, et se termine à l'article *Omphalo-mésentérique*: ainsi, le nombre des volumes ne sera guère dépassé, s'il en faut plus de 15; et d'ailleurs, l'excédant sera remis gratis à ceux qui achèteront le Dictionnaire. A cette délicatesse de procédés, l'éditeur ajoute la munificence: 30 exemplaires *vélins* seront réservés pour être distribués en prix, pendant dix ans, à celui des élèves des écoles de médecine de Paris, de Montpellier et de Strasbourg, qui se sera le plus distingué dans les concours. On voit que M. Panckoucke ne se borne pas, dans ses spéculations de librairie, aux vues étroites de l'intérêt privé. Tout ce qu'il fait si généreusement pour les sciences nous impose plus strictement l'obligation de parler convenablement de l'ouvrage qu'il publie, et par conséquent de n'en parler qu'après l'avoir lu avec l'attention qu'il mérite. Nous lui consacrerons plus tard un article de quelque étendue dans notre section des analyses. F.

182. — *Recherches nouvelles et Observations pratiques sur le croup et sur la coqueluche*, suivies de *Considérations sur plusieurs maladies de la poitrine et du conduit de la respiration dans l'enfance et dans la jeunesse*; par *Théodore* Guibert, D.-M. de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1824; Béchet jeune, et l'auteur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 40. In-8° de 326 pages; prix 5 et 6 fr.

Les gens du monde pensent en général que le croup est beaucoup plus fréquent de nos jours qu'il ne l'était autrefois, et les antagonistes de la vaccine fortifient cette opinion, en disant qu'il a remplacé la petite vérole. C'est une erreur qu'il importe de détruire. Cette maladie n'est pas plus commune que dans les tems passés; mais on en a parlé davantage parce qu'ayant choisi quelques victimes parmi les enfans des premières familles de l'état, il y a une vingtaine d'années, on a ouvert un concours spécial qui a engagé plusieurs médecins à faire des recherches et à publier leurs obser-

vations. Le croup se reconnaît facilement, parce qu'il se manifeste avec un appareil de symptômes qui est toujours le même, à la gravité près. La toux a surtout un caractère spécial si tranché qu'il suffit de l'avoir entendue une seule fois pour ne pas s'y méprendre. Mais, si tous les auteurs s'accordent sur les signes caractéristiques de cette maladie, ils diffèrent souvent entre eux sur son siége et sur son traitement. C'est cette divergence d'opinions qui a engagé M. Guibert à publier un ouvrage, qu'il a divisé en trois parties. Dans la première, après avoir donné l'histoire du croup ou angine suffocante des enfans, il en recherche les causes, en décrit les symptômes, la marche et la durée, fait connaître ses phénomènes caractéristiques, les lésions que l'on rencontre dans les cadavres, les maladies consécutives et les complications, puis les traitemens curatif et préservatif. Viennent ensuite les observations pratiques. Ces observations, recueillies à l'hôpital des enfans, ont presque toutes une terminaison funeste ; mais il est bon de remarquer, que toujours on nous donne comme complications une maladie qui serait certainement suivie de la mort lors même qu'on parviendrait à guérir le croup. Le traitement nous a paru être souvent une association bizarre de moyens contradictoires, et nous pourrions à peine citer deux ou trois cas dans lesquels la médication serait exempte de blâme. Au reste, ces fautes mêmes sont utiles, parce qu'elles montrent plus clairement au praticien la véritable route qu'il doit suivre. — La deuxième partie est remplie par un mémoire sur la coqueluche. L'auteur, pour faire connaître cette maladie, a suivi la même marche que pour le croup; il rapporte aussi un grand nombre d'observations terminées par la mort. Nous renouvellerons à cette occasion la remarque que nous avons faite plus haut. Ce n'est pas à la coqueluche seulement, que les petits malades ont succombé, mais à des phlegmasies aiguës ou chroniques, plus ou moins intenses, des organes les plus essentiels à la vie, que l'on nous présente comme complications, tandis qu'elles sont véritablement maladies principales. Le traitement n'est pas plus exempt de reproches que celui du croup. L'auteur même en convient quelquefois avec cette noble franchise qui caractérise les âmes honnêtes. — Les maladies dominantes chez les enfans et les jeunes gens étant les phlegmasies en général, et en particulier celles de l'appareil respiratoire, M. Guibert a donné, dans la troisième partie de son livre, quelques considérations sur les différentes angines et l'œdème de la glotte qui est une affection heureusement fort rare, car sa terminaison est aussi

promptement funeste que celle du croup. — En résumé, ce travail, dont nous n'avons pour ainsi dire donné que le plan, se recommande par la bonne foi qui y règne et la clarté avec laquelle il est écrit ; et quoiqu'on ne puisse pas toujours louer la doctrine qui y est professée, on ne le lira pas sans en tirer quelque avantage.

183. — *Précis élémentaire de police médicale*, ouvrage destiné aux administrateurs ; par *Étienne* SAINTE-MARIE, D.-M. de la Faculté de Montpellier, etc.—1er cahier. Introduction. Paris, juillet, 1824 ; Cormon et Blanc ; Rey et Gravier ; Baillière. In-8° de 106 pages ; prix 1 fr. 50 c. et 2 fr.

Le Précis élémentaire de police médicale que se propose de publier M. Sainte-Marie, et dont nous avons sous les yeux l'*introduction*, doit être un ouvrage important, si l'auteur tient tout ce qu'il promet. Ce travail sera divisé en huit cahiers. Le 1er sera consacré à éclairer l'administration sur les moyens de conserver la santé des citoyens. Le 2me, qui ne sera qu'une continuation du premier, indiquera les précautions à prendre pendant le règne des maladies contagieuses accidentelles. Dans ce chapitre, l'auteur promet d'examiner les questions, si souvent agitées et encore si obscures, de l'infection et de la contagion. Le 3me cahier fera connaître les soins que l'on doit donner aux citoyens malades, dans les hôpitaux, les dispensaires, etc. Dans le 4me on examinera les mesures à prendre pour assurer de prompts et utiles secours aux individus frappés d'une manière imprévue, et le plus souvent sur la voie publique, d'accidens graves, tels qu'apoplexie, suffocation, etc. Les moyens d'augmenter la population, de la rendre plus saine, plus vigoureuse, plus active, etc. sera le sujet du 5me cahier. Dans le 6me on examinera les questions relatives aux testamens, aux inspections des cadavres, pour juger si la mort est réelle ou apparente, naturelle ou l'effet du crime, etc. Le 7me sera consacré aux épizooties. Enfin, dans le 8me et dernier, qui s'adresse spécialement au législateur, on s'occupera des lois et ordonnances à faire pour régler, de la manière la plus avantageuse à la chose publique, l'enseignement de la médecine, de la chirurgie, etc. Nous ferons connaître successivement à nos lecteurs les différens chapitres de cet ouvrage, à mesure qu'ils paraîtront. D.

184. — * *OEuvres complètes de Descartes ;* publiées par *Victor* COUSIN. Tomes V et VI. Paris et Strasbourg, 1824 ; Levrault. 2 vol. in-8° ; prix 15 fr. (*Voy.* t. XXIII, p. 431.)

Le tome V contient les trois traités de la *dioptrique*, les *météores*

et la *géométrie*, plus le traité de la *mécanique*, et un *abrégé de la musique*. Dans le tome VI, se trouve le commencement des *Lettres de Desoartes*. L'éditeur a substitué à l'ordre des matières, qu'il était difficile de suivre rigoureusement, puisque souvent une seule lettre renferme des matières très-diverses, l'ordre chronologique, qui pourra jeter quelque lumière sur la marche et les progrès de l'esprit de Descartes. — Nous consacrerons prochainement un article à l'examen de sa philosophie. A.

185. — *Considérations nouvelles sur la nature des courbes logarithmiques et exponentielles*; par M. VINCENT, professeur de mathématiques au collége royal de Reims, ancien élève de l'École Normale. Nîmes, 1824; imprimerie de Durand-Belle. In-4° de 38 pages, avec une planche.

Ce mémoire du savant professeur de Reims a déjà paru dans les *Annales de mathématiques*, excellent recueil qui a résisté aux secousses politiques, aux mouvemens irréguliers et peu réfléchis imprimés à l'enseignement public, à la défaveur enfin qu'éprouvent aujourd'hui les études mathématiques. Les idées de M. Vincent sont donc connues d'un grand nombre de géomètres; mais, comme elles tiennent à des notions sur lesquelles on ne s'accorde point encore, et qui opposent aux recherches analytiques des difficultés que l'on ne peut vaincre, ni par des artifices de calcul, ni par la découverte de méthodes nouvelles, l'intérêt des sciences exige que ces idées soient répandues, autant qu'il est possible, et qu'elles parviennent à la connaissance de tous ceux qui peuvent se livrer à ces hautes méditations. En partant des formules logarithmiques et de la théorie des courbes par lesquelles on représente les logarithmes et les nombres auxquels ils correspondent, l'auteur fait voir qu'on n'a point tiré de cette analyse toutes les conséquences qui en découlent. Outre les formes de courbes logarithmiques dont on a parlé jusqu'à présent, il en décrit plusieurs auxquelles on n'est ni accoutumé, ni préparé: des associations singulières de lignes continues, et d'autres qui ne sont que des séries de points distans les uns des autres, sans qu'il paraisse possible de remplir les intervalles. On sent ici toutes les épines de la théorie des quantités imaginaires appliquée à l'étendue, de la notion des quantités positives et négatives introduite dans les formules exponentielles, du passage immédiat du calcul de quantités regardées comme essentiellement discontinues, comme les nombres, à la considération de grandeurs essentiellement continues, comme les dimensions de l'espace. La métaphysique de M. Vin-

cent peut être contestée, mais elle trouvera des partisans; et, comme il ne peut y avoir partage d'opinion sur aucune partie de la plus exacte des sciences exactes, il est indispensable de faire disparaître ces nuages amoncelés par les progrès mêmes de la science. A l'origine du calcul infinitésimal, quelque obscurité voilait aussi sa théorie; les esprits timides ou difficiles à convaincre n'étaient pas satisfaits: aujourd'hui, tout y est clair, et personne ne doute plus. Il en sera de même des points litigieux sur lesquels le mémoire de M. Vincent va ramener l'attention des géomètres, et provoquer des recherches encore plus diligentes et des réflexions plus profondes.

186. — *Essais sur les principes de la guerre appliqués à la fortification*, par *L.-H.-C.* V., officier de la Légion-d'honneur, etc. Angers, 1824; imprimerie de Mame aîné. In-8° de 116 pages.

L'auteur de cet ouvrage prouve très-bien que l'art de la guerre est fondé sur des principes généraux qu'on peut reconnaître dans toutes ses parties, dans toutes ses applications. En comparant les préceptes des grands maîtres concernant les points stratégiques et les lignes d'opérations des armées, à ceux de Vauban pour la guerre de siége, il remarque la plus grande conformité, une coïncidence exacte entre les deux manières d'atteindre le but de la guerre, en campagne ou devant une place. Cette observation ne peut être nouvelle; mais elle n'avait pas encore été développée avec autant de clarté, ni appliquée au perfectionnement de la théorie générale de l'art militaire. Après avoir comparé les opérations de la grande guerre à celles des siéges, l'auteur poursuit ce parallèle, et fait les mêmes rapprochemens entre le théâtre de la grande guerre et le terrain militaire d'une place forte. Il expose successivement des réflexions sur les détachemens et sur les ouvrages détachés; sur les avantages de l'initiative, et par conséquent de l'offensive, et sur l'utilité des retours offensifs pour reprendre des ouvrages tombés au pouvoir des assiégeans; il traite des positions, et de l'action des ouvrages de fortifications les uns sur les autres; du terrain; du principe de l'*unité*. Ses pensées sur cet objet ne sont pas assez claires, soit que les notions de cette nature ne puissent être entièrement dégagées de toute obscurité, soit qu'elles attendent encore quelques idées destinées à les compléter. En parlant des positions militaires, il dit que la plupart des batailles reçues en position ont été perdues (et il en cite plusieurs exemples), et que, dans les cas opposés, la victoire n'a été décidée que parce que le général attaqué dans sa position a pu remarquer des fautes dans la ligne

ennemie : on objectera qu'à la bataille de Pharsale, Pompée venait de quitter sa position, et que César était encore dans la sienne; que la victoire fut décidée par des dispositions prises avant que l'on en vînt aux mains; que le vainqueur avait tout prévu, et ne dut rien à des observations faites pendant le combat. — On trouvera aussi quelques obscurités, mais beaucoup d'observations judicieuses dans ce que l'auteur a écrit sur les *causes indépendantes:* c'est ainsi qu'il désigne les circonstances ou les agens dont l'influence sur les opérations d'une armée ne peut être modifiée par la prudence du chef. — Dans son résumé, notre auteur s'appuie sur l'autorité d'un homme dont la réputation militaire est bien déchue dans l'opinion de ceux qui n'ont pas fait la guerre, depuis que certains écrivains, sans sortir de leur cabinet, ont jugé ses talens, ses pensées, ses campagnes. — Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son *examen de l'article de l'Encyclopédie moderne, intitulé :* ATTAQUE, *rapporté aux principes précédens;* les circonstances ne nous ont pas permis de confronter cette discussion avec l'article qui en est l'objet. — Enfin, l'auteur applique ses principes aux opérations de la dernière guerre d'Espagne, et fait voir que le prompt et heureux succès de cette campagne est dû principalement à l'observation rigoureuse des règles qu'il a établies. — On a dû pressentir, par le titre même de cet ouvrage, qu'il est le fruit des méditations d'un officier du génie. Si on avait pu l'ignorer jusqu'à la conclusion, on l'apprendrait à la dernière page. « Nous ne sommes point sorti, dit l'auteur, des limites de nos études; nous n'avons point essayé de dogmatiser sur les grandes bases de l'art de la guerre; nous avons seulement adopté comme vérités reconnues celles qui sont tracées dans des ouvrages d'hommes illustres, et dans ceux des militaires les plus instruits : puis nous les avons comparées aux règles qui nous ont été enseignées par nos maîtres dans la guerre de siége, et dont l'exacte pratique les a conduits aux plus beaux résultats. Nous n'avons pas eu la prétention d'émettre des idées neuves : nous croyons cependant que la comparaison de la stratégie assiégeante avec la grande stratégie n'est pas sans intérêt militaire, et qu'elle présente la fortification sous un point de vue qui a au moins une teinte de nouveauté. Nous croyons devoir ajouter que les deux premiers chapitres sont écrits depuis 1819, et qu'ils sont extraits d'un ouvrage plus considérable dans lequel nous décrivons un tracé fortifié dont les diverses parties ont été combinées sur les mêmes

bases. Le 4ᵉ chapitre a été écrit en Espagne, à la fin de 1823; et le 3ᵉ, au moment de l'apparition de l'Encyclopédie moderne. »

187. — *Mémoires sur les navires en fer;* par M. DE MONTGÉRY, capitaine de frégate, etc. Paris, 1824; Bachelier, quai des Augustins, n. 55. In-8° de 2 feuilles. Prix, 1 fr. 50 c.

En compulsant ce qui nous reste de l'histoire des arts, M. de Montgéry fait remonter à une assez haute antiquité les premières notions de navires, non construits, mais revêtus extérieurement en fer. Cette enveloppe étant destinée à mettre les navires à l'abri du feu, la carène n'en avait pas besoin. Le P. Mersenne, qui voyait assez juste quand il n'était pas fasciné par le cartésianisme, proposa le premier, en 1644, une construction navale toute en fer. Enfin, le *Nautilus* de Fulton prouva que cette construction pouvait être autre chose qu'un simple projet. Depuis ce premier succès, le commerce s'est emparé de ce genre de construction, et il n'est plus question que de comparer les avantages de l'emploi du fer à celui du bois, non pour toutes les embarcations, mais au moins pour les plus importantes : tel est l'objet du Mémoire de M. de Montgéry. Afin de donner à ses résultats l'autorité des faits positifs, il prend pour exemple un bateau à vapeur, *L'Aaron Manby;* construit en Angleterre, et qui navigue actuellement entre Paris et le Hâvre. En entrant dans les détails de la construction de ce bateau, il y fait remarquer quelques imperfections, et il propose des moyens de les corriger. *L'Aaron Manby* a 100 pieds de longueur et 16 de largeur : sa coque a coûté 43,000 fr. Celle du *Commerce de Paris*, construite dans les mêmes ateliers, de 116 pieds de long sur 18 pieds de large, a coûté 52,000 fr., c'est-à-dire proportionnellement un peu moins que la première. En continuant la comparaison entre les deux sortes de constructions, il arrive à la discussion des avantages militaires des vaisseaux de guerre construits en fer; il prédit que l'emploi du fer s'étendra de toutes parts dans la marine. Déjà, dit-il, les cables d'amarrage, les bouées et les vases pour contenir les liquides, sont en fer. Ce métal remplace le bois pour la construction des ponts et des voûtes de grandes dimensions; une multitude d'instrumens, d'ustensiles, de meubles, sont en fer, etc. Tout cela est très-vrai, mais les mines s'épuisent, ou leur extraction devient impraticable, au lieu que les forêts renaissent, et suivraient les progrès de nos besoins, si nous voulions user de prévoyance et faire une bonne répartition des terres cultivables, selon l'importance et l'étendue de

nos besoins. Au moyen de la reproduction des animaux et des végétaux, la race humaine peut jouir indéfiniment d'un bien-être dont nous ne pouvons apercevoir la limite : par l'exploitation rapide de nos richesses minérales, nous atteindrons plus promptement cette limite, nous la dépasserons peut-être; mais nous en tarirons la source. Nous aurons légué à des générations, très-éloignées il est vrai, de grands besoins et peu de richesses, c'est-à-dire la pauvreté; et, par la ressource de notre crédit qui met à notre disposition les finances des générations futures pour des entreprises dont ces générations ne jouiront point, nous leur aurons préparé la banqueroute. Mais l'intérêt présent parle si haut, et cette postérité dont nous aurons anéanti les ressources est si loin de nous, que notre résolution ne changera pas. Nous ferons donc des navires, des ponts, des chemins, des voitures en fer, etc. : tout ce métal actuellement enfoui va paraître à la surface. Il est impossible de prévoir la somme des résultats que cette prodigieuse extension des arts de l'homme doit amener. On peut cependant en annoncer un qui n'est pas sans intérêt : plus la combustion du charbon fossile sera augmentée, plus le carbone tiré de l'état d'inertie sera mis en circulation dans les végétaux, et la surface de la terre pourra s'embellir d'une partie de ce que son intérieur aura perdu. F.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

188. — * *Bibliothèque religieuse*, ou Collection des meilleurs livres de piété et de morale; dirigée par M. l'abbé La Bouderie, vicaire général d'Avignon, etc. Paris, 1824; Ch. Gosselin. 50 volumes in-8°, sur cavalier vélin d'Annonay. Prix, 8 fr. le volume.

189. — * *Bibliothèque catholique*, dédiée à N. S. Père le Pape, approuvée par un grand nombre d'évêques et publiée par une Société d'ecclésiastiques. Paris, 1824; au bureau, rue Garancière, n° 10, près Saint-Sulpice.—Cette collection est publiée par livraisons d'un volume in-12, et de 2 volumes in-18. Ce second volume est un *petit écrit périodique* sur des matières de religion ou de bibliographie. Prix de souscription aux livraisons de 2 volumes in-18 pour un an, brochés, 22 fr. par an.

Voilà deux collections de même genre. L'une semble destinée, comme on dit, pour la grande propriété; et l'autre pour la petite. Les auteurs de l'une et de l'autre promettent de l'érudition, de la correction et de la critique. M. La Bouderie, qui a fait ses preuves de

science et de talent, a déterminé les bornes de son entreprise et indiqué tous les ouvrages qu'il entend réimprimer. Ses choix sont excellens, si ce n'est, peut-être, le livre de Rodriguez, qui a beaucoup vieilli, et qui ne peut souffrir la comparaison avec ceux auxquels il va se trouver joint. — Les éditeurs anonymes de la seconde collection, ne limitent point leurs travaux. Sans nous faire autrement part de leur dessein, ils viennent de publier, 1° le tome in-12 des *OEuvres spirituelles de* Fénélon, avec un *avertissement*, et une *notice biographique;* 2° un autre volume également ascétique, les *Fondemens de la vie spirituelle*, par le Père Surin, jésuite; 3° les *Histoires édifiantes* par l'abbé Baudran, ex-jésuite, livre destiné à commencer dans cette seconde collection une bibliothèque spéciale de l'enfance. Lorsqu'il y aura des échantillons plus nombreux de ces collections analogues et recommandables également par leurs titres, annonçant chacune des mérites particuliers, nous nous ferons un devoir de les passer en revue et de les faire connaître d'une manière plus spéciale. Surtout, nous signalerons le *petit écrit périodique*, lorsqu'il en aura paru plusieurs cahiers ou volumes.

Lanjuinais, *de l'Institut.*

190. — * *Thesaurus patrum.* T. VI. Paris, 1824; Baucé-Rusand. 1 vol. in-8° de 500 pag.; prix 6 fr. (*Voyez* t. xxiii, p. 205.)

Il n'y a que des éloges à donner à cette nouvelle livraison, tant pour le choix des matières que pour l'ordre méthodique dans lequel elles sont rangées, et pour la correction typographique. C. de M.

191. — *La Vérité, l'Excellence et l'utilité des saintes Écritures; Résumé, etc.;* ouvrage traduit de l'anglais. Toulouse, 1824. In-8° de 161 pages.

C'est un extrait des passages de l'Écriture qui ont paru les plus propres à prouver la vérité de la religion, et à former un cœur chrétien; on y a joint quelques développemens. L'ouvrage n'a rien qui le rende plus spécial pour une communion que pour une autre.

192. — * *Libertés de l'Église, suivies de la déclaration de* 1682 (de la loi du 8 avril 1802, et du décret du 28 février 1810), avec une *Introduction* et des *notes;* par M. Dupin, docteur en droit, avocat à la cour royale. Paris, 1824; Baudouin frères. 1 vol. in-12 de 260 pag. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr.

C'est sans doute une heureuse idée, lorsque le gouvernement de l'église catholique de France paraît à bien des égards arbitraire et scandaleusement controversé, de rassembler les plus utiles et les plus respectables débris de nos règles et de nos lois ecclésiastiques;

et de les accompagner d'une introduction et de notes instructives. Notre célèbre M. Dupin a bien voulu s'acquitter de cette tâche, et l'on peut espérer de son zèle qu'il finira par nous donner en ce genre un recueil plus étendu, comprenant quelques anciens textes, comme les règles de l'Église, tirées de l'Écriture sainte, d'après Fromageot; l'*Antiquus Codex canonum*, approuvé par Charlemagne; la pragmatique sanction de saint Louis, de 1268; celle de Charles VII, de 1437; celle de Louis XII, et avec des observations nécessaires; la constitution civile du clergé, de 1791, et tous les textes relatifs à la religion et aux divers cultes, dans la *Charte*, dans les conciles nationaux, dans les anciennes ordonnances, dans nos *cinq Codes* et dans le *Bulletin des lois*. Sans doute, il retrancherait le concordat de 1516, comme déplorable et ridiculement volumineux, et abrogé par celui de 1801. On ne saurait se dissimuler que ceux qui sont instruits et jaloux des libertés légitimes de l'Église et de la pureté de la discipline, font bien moins de cas des quatre-vingt-un articles des libertés, rédigés par Pithou, qu'on n'a dû le faire autrefois, vu que plus des deux tiers de ces textes sont heureusement devenus inappliquables, et que, dans le reste, il y a des vestiges au moins inutiles des usurpations de la cour romaine. Quant à la déclaration de 1682, rédigée par Bossuet, adoptée à l'unanimité par notre ancien clergé, si bien défendue par ce grand homme, dans un volume in-4°, dont il existe une excellente analyse, c'est une mine féconde qu'il faut continuellement examiner et approfondir. Elle n'est pas encore proposée par l'église universelle comme appartenant à la foi et à la raison éternelle; mais en plusieurs points, elle appartient au dépôt de la foi, comme contenant le texte et l'esprit des saintes Écritures. La loi du 8 avril 1802 est presque en entier loi obligatoire en France, et le décret de 1810, acte de despotisme de Napoléon, dans la forme, n'en est pas moins, quant au fond des dispositions, un recueil de règles qui sont observées chez nous sans contradiction. —L'introduction et les notes de M. Dupin sont utiles, comme tout ce qu'il publie. C'est assez pour faire connaître le mérite et les avantages de ce petit recueil.

193. — *La Monarchie des Solipses*; par *Jules-Clément* Scotti, jésuite, sous le nom emprunté du jésuite *Inchofer*; traduite de l'original latin, par *P.* Renaut, avocat au conseil du Roi, etc.; publiée par le baron d'Hénin de Cuvillers, maréchal-de-camp, etc. Paris, 1824; Barrois l'aîné. In-8° de 536 pages; prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr.

Les Solipses, tel est le nom allégorique des *jésuites*, comme taxés

de ne songer qu'à eux seuls. La *Monarchie des Solipses* est une exposition ingénieuse, mais souvent obscure, de la perversité de leur régime despotique et antichrétien, publiée en latin, en 1645, réimprimée et traduite en plusieurs langues. La traduction dont il s'agit est effectivement l'ouvrage de Pierre Restaut, plus connu par sa *Grammaire française* que par la *Monarchie des Solipses*. C'est ici la 3e édition de sa traduction du roman politique du P. Scotti, jésuite. Le nouvel éditeur y a judicieusement conservé les remarques de Restaut, et plusieurs extraits de pièces originales, rares et curieuses; il y a joint une préface de 244 pages, où il raconte un peu longuement les principaux scandales donnés au monde par la société des jésuites. Il parle généralement avec estime et respect de la religion chrétienne; mais il enseigne, p. 71-72 et suivantes, sur l'origine prétendue franc-maçonique de cette religion, et sur la nature de la religion judaïque, les fictions les plus hétérodoxes et les assertions les plus gratuites, sans réfléchir qu'il tend à détruire ainsi, autant qu'il l'a pu, le grand intérêt religieux, qui s'attache naturellement à la manifestation des corruptions jésuitiques relatives aux dogmes, à la morale et à la discipline de l'église catholique.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

194. — *Panégyrique de saint Louis*, Roi de France, prononcé le 25 août 1824, devant l'Académie française, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; par M. l'abbé DE LA BOUDERIE, vicaire général d'Avignon, etc. Paris, 1824; imprimerie de Rignoux. In-8° de de 55 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Ce discours a été écouté avec plaisir, parce qu'il est écrit correctement, exempt d'exagération et des paradoxes de l'esprit de parti, enfin conforme en tout à l'esprit du christianisme et à la raison. L.

195. — *Oraison funèbre de Louis XIII*, prononcée par GODEAU, évêque de Grasse. *Deuxième édition*, publiée par *A.-M.-H.* B. Paris, 1824; Debeausseaux. In-8° de IV et 36 pages; prix, 2 fr.

Dans son exorde, Godeau, fidèle aux règles des rhéteurs, cherche à se concilier la bienveillance et l'attention publique par l'amplification ampoulée de son sujet, et par l'expression peu naturelle d'un embarras et d'une modestie qui se montrent trop souvent pour être sincères. Sa proposition se divise scrupuleusement en trois points: Louis XIII, dit-il, « était roi de soi-même par la victoire de ses passions et par l'innocence de sa vie; roi pour celui qui le faisait régner, de la gloire duquel il s'est montré si jaloux; et roi, de la part du Roi des rois, qui l'a comblé durant son règne de bénédictions si mer-

veilleuses. » Dans sa première partie, l'orateur part du péché originel, pour louer la soumission de Louis aux lois, sa clémence et sa modération dans la victoire, son économie, sa générosité et sa continence. Il rappelle, dans la seconde, la piété du roi qui avait fait pour son usage des extraits des psaumes de David, son exactitude à s'approcher des sacremens, son zèle pour le rétablissement et la propagation de la religion, la faveur accordée aux missions, et le soin de pourvoir les diocèses d'excellens évêques. La troisième partie nous le montre régnant de la part de Dieu, roi sage à 9 ans, réussissant par son courage, sa prudence, son affabilité envers ses soldats, dans les entreprises les plus difficiles, et mourant encore jeune, avec la résignation et la fermeté qu'inspire l'attente d'une autre vie. Enfin, l'éloge de la régente, celui de Louis XIV âgé de 5 ans, celui du vainqueur de Rocroi, et une prière à l'Être suprême, forment la conclusion de cette oraison funèbre. — On y trouve peu de choses à citer pour les hommes du monde : si elle mérite d'être conservée, c'est surtout comme monument du langage d'alors (1644); et l'éditeur avoue (p. 4) y avoir « changé quelques expressions trop familières; » c'étaient précisément celles qu'il fallait laisser. L'éloquence de ce discours est en général mesquine et maniérée. Godeau vise à l'effet : il devient ridiculement emphatique. « La planète de notre Mars, dit-il, (p. 26) a poursuivi une noble et magnifique carrière. » C'est-à-dire, que Louis a été souvent victorieux. « Ce n'est pas elle (la mort, p. 31) qui nous ôte le roi, c'est nous qui l'avons mis dans le tombeau. » Ce qui signifie que Dieu, irrité des impiétés des Français, a retiré Louis XIII d'un monde indigne de le posséder. « L'impression du doigt de l'Éternel (p. 4) était manifeste sur son front, et jamais image n'eut tant de ressemblance avec son original. » Ainsi, Louis XIII non-seulement ressemble à Dieu, mais il lui ressemble plus que tout autre, sans comparaison. Ces défauts, au reste, sont partiels; ils ne seraient rien, si le discours était bon : mais il ne l'est pas. Si l'orateur s'élève quelquefois, comme dans la prosopopée de l'Italie, dans la description du siége de la Rochelle, dans la peinture de la mort du prince, il retombe bientôt, entraîné par son sujet, qui ne peut le soutenir. B. J.

196. — *Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince* Louis XVIII, *Roi de France et de Navarre*, prononcée dans l'église royale de Saint-Denis, le 25 octobre 1824; par M. l'*évêque d'Hermopolis*, premier aumônier du Roi. Paris, 1824; Adrien Leclerc, et Mongie. In-8°, prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Ce discours est divisé en deux parties, dont l'une comprend le récit abrégé des événemens jusqu'en 1814, l'autre expose ceux du règne de Louis XVIII, c'est-à-dire, du règne de fait et de droit. — Il a été loué par ceux qui n'aiment pas la Charte, soit qu'ils en haïssent jusqu'au nom même, soit qu'ils ne veuillent de ses dispositions qu'une figure de gouvernement représentatif, déguisant un pouvoir absolu. — Il a été froidement accueilli par les hommes sincères qui aiment tout à la fois le nom et la chose, qui voudraient voir enfin exécuter et développer toute la Charte avec franchise, qui regardent les doubles votes, et la septennalité, et les travaux maîtrisant les élections, comme des scandales et des calamités incompatibles avec le caractère et l'existence de notre loi sociale. Ils ont su mauvais gré à l'orateur de ce qu'il n'a trouvé rien à dire sur le plus beau titre de gloire du feu Roi devant la postérité; en un mot, sur ce qu'il n'a pas daigné nommer l'acte fondamental de toutes nos libertés, assurément les plus légitimes, celui auquel Charles X s'est plu à rendre un hommage éclatant dans ses premières paroles. On n'a pas trouvé convenable que l'auteur ait tant admiré la création d'un ministère ecclésiastique donné à lui-même, et comprenant jusqu'à présent, faute de lois, le monopole universel de l'instruction publique. Enfin, l'on s'est plaint de ce que l'éloge du Roi, fondateur de la constitution, par M. de Frayssinous, ne paraisse qu'un cadre où il la réprouve par son silence affecté, pendant qu'il s'amuse à nous exposer ses propres goûts et ses antipathies, à censurer les choses qui lui déplaisent, en nous signalant ses désirs, ses craintes et ses espérances personnelles. — On a beaucoup dit que ce discours n'est pas dépourvu de talent oratoire, mais qu'il est au-dessous du sujet. Sans prétendre admettre cette critique, il nous suffit que l'oraison funèbre ne soit pas ce qu'elle devait être avant tout, un monument élevé à la gloire de notre constitution et de son auguste auteur. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

197. —* *Tableau des Sociétés et des institutions religieuses, charitables et de bien public de la ville de Londres;* traduit du *Charity Almanach* (1823), des ouvrages de A. Highmore, etc. Paris, 1824; Crapelet; Servier. 1 vol. in-12 de XXIV et 198 pages; prix, 2 fr. 50 c.

« Notre but, dit l'auteur de ce tableau, M. *Gustave* DE GÉRANDO, est de présenter à notre patrie des exemples qui éveillent son intérêt, qu'elle puisse imiter et s'approprier en les perfectionnant. » En effet, l'esprit d'association est loin d'avoir atteint en France la vigueur et les immenses développemens où il est parvenu en An-

gleterre, surtout dans son application aux travaux de la philanthropie; et nous ne pouvons avoir un meilleur guide que l'expérience de nos devanciers pour nous diriger dans cette carrière. Parmi plusieurs ouvrages écrits dans la même intention que celui-ci, nous citerons l'un des plus récens, le *Philanthrope chrétien* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 133), qui, publié à Londres en français, est adressé aux hommes religieux et bienfaisans de tous les pays. Les auteurs de ces deux ouvrages se proposent également de nous faire connaître les associations formées à Londres, où il en existe plus de cinq cents, destinées à secourir toutes les infortunes, à subvenir à tous les besoins des classes pauvres et ignorantes. M. de Gérando nous les montre dans leur ensemble, et nous met à même d'apprécier les immenses et inépuisables ressources de la philanthropie anglaise. Plus de trois cents sociétés ont trouvé place dans son tableau, et il témoigne le regret de n'avoir pu obtenir des renseignemens sur les autres. Elles sont divisées en seize classes; cette division est celle du *Charity Almanach*: l'auteur français est loin de l'approuver, et nous croyons comme lui qu'elle est vicieuse. La première de ces classes a pour titre : *Sociétés pour l'instruction religieuse*, au nombre de trente-sept. Les plus remarquables sont la *Société pour répandre le christianisme*, fondée en 1699, avec le but de distribuer à un prix peu élevé des Bibles et d'autres ouvrages religieux; la *Société biblique britannique et étrangère*, peut-être celle de toutes les sociétés anglaises dont l'influence est le plus étendue; les *Sociétés pour les marins des navires marchands*, et *pour le port de Londres*, qui ont pour objet de répandre des Bibles parmi les marins, et de leur faciliter les moyens d'assister au service divin; la *Société pour propager le christianisme parmi les juifs*, fondée en 1808, est une preuve du zèle de prosélitisme qui règne chez les Anglais : « Cette société, dit M. de Gérando, a fait construire une chapelle, avec deux écoles contiguës de garçons et de filles, où les enfans sont élevés, nourris, habillés et entièrement séparés de leurs parens. » C'est donc contre le gré des parens, que ces enfans sont élevés dans le christianisme; peut-être aussi profite-t-on de la misère de ceux-ci pour leur arracher un consentement forcé. Nous trouvons ici à regret l'oubli des principes d'une sage tolérance : c'est dans la persuasion seule, dans la bonté des doctrines qu'ils proclament, que les missionnaires devraient chercher des moyens de conversion. Du reste, la société dont il est question, mérite aussi des éloges : elle donne des occupations aux juifs qui

sont capables de travailler, visite et soulage les malades, s'efforce d'exciter un esprit d'investigation religieuse parmi ceux que l'on peut considérer comme les chefs du peuple juif, etc. — La seconde classe se compose des établissemens que l'auteur appelle : *Sociétés de charité maternelle*, et dont le but est d'offrir des secours aux femmes en couche ; il y en a quatorze. — Les *hôpitaux généraux*, entretenus au moyen de souscriptions annuelles, sont au nombre de neuf, et forment la troisième classe : Londres en compte plusieurs autres richement dotés et qui peuvent se passer de ces souscriptions. — A la quatrième classe appartiennent les *hôpitaux pour des maux particuliers*, au nombre de vingt-huit ; plusieurs sont destinés aux maladies des yeux, aux aliénés, etc. — Les quatres classes suivantes comprennent les *Sociétés des écoles nationales*, des *écoles des dimanches*, des *écoles de charité*, et des *écoles d'industrie*. Ces sociétés sont très-nombreuses : chaque grande paroisse a la sienne ; aussi doit-il rester bien peu d'enfans à Londres qui soient étrangers aux bienfaits de l'éducation. Parmi les écoles d'industrie, dont le nom d'ailleurs n'est pas bien appliqué, nous citerons l'*Hospice des enfans trouvés*, la *Société de Londres pour l'instruction des adultes*, les *Maisons de retraite pour les orphelins et les orphelines*, l'*École pour les enfans des prisonniers pour dettes*, *etc.* — Dans une autre division sont comprises trente-six *sociétés*, *écoles*, *maisons de retraite* qui se rapportent à des *professions particulières*, et dont il serait trop long de citer les noms : plusieurs d'entre elles ressemblent aux *Sociétés de secours mutuels* établies à Paris parmi les ouvriers des diverses professions. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 410 et t. XXIII, p. 470, le compte rendu des rapports de la *Société philanthropique.*) — Dix *Sociétés d'améliorations philanthropiques* forment la dixième classe : plusieurs d'entre elles sont fort importantes, soit par leur destination, soit par les services qu'elles ont déjà rendus. Nous citerons la *Société pour la suppression de la mendicité*, qui « s'occupe expressément de la recherche des moyens les plus efficaces de réprimer le fléau de la mendicité, avec toutes ses suites funestes et immorales, en faisant exécuter les lois contre les imposteurs qui font un trafic de la mendicité, et en assurant de prompts secours à ceux qu'une calamité soudaine et de véritables malheurs ont fait tomber dans l'indigence. » La *Société pour l'amélioration des maisons de correction*, et *pour l'amendement des jeunes criminels*, envoie ses membres visiter les prisons, s'occupe du perfectionnement de leur administration, et de la réforme des détenus. La *maison de refuge* qu'elle a fondée en faveur des jeunes pri-

sonniers, sur un plan beaucoup plus vaste que la maison de refuge qui existe à Paris (voy. *Rev. Enc.*, t. XV, p. 211), est dirigée dans le meilleur esprit. On doit un établissement du même genre à la *Société philanthropique*. Quelques personnes ont cru trouver la preuve d'un zèle mal entendu dans la *Société pour la répression du vice*, dont « le but est de poursuivre et de faire punir ceux qui publient des livres impies, ou qui outragent de toute autre manière la cause de la morale ou de la religion. » La meilleure manière de réfuter de pareils livres serait peut-être d'opposer aux fausses doctrines qu'ils peuvent renfermer, les preuves de l'excellence de celles qu'ils attaquent. La persécution n'a pas toujours fait triompher ceux qui l'ont exercée : l'histoire de tous les tems l'atteste suffisamment. Il y aurait aussi quelques observations à faire sur la *Société pour poursuivre les débiteurs insolvables frauduleux, et pour empêcher leur mise en liberté*. — A la onzième classe appartiennent vingt-quatre *Sociétés pour le soulagement des malheureux;* à la douzième, vingt et un *dispensaires*, dont un a été créé pour l'administration d'un traitement électrique dans les maladies où il peut être utile. La treizième division comprend huit *Sociétés pour venir au secours des personnes délaissées;* la quatorzième est consacrée aux *Sociétés d'assistance et de secours mutuels;* la quinzième, aux *Sociétés de bienfaisance locale pour les districts ou comtés;* enfin, la seizième a pour titre : *Sociétés d'une nature publique*. Les établissemens qu'elle réunit diffèrent beaucoup les uns des autres. L'*Institution africaine*, dont nous avons fait une mention récente (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 638), la *Société de la Paix* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 640), la *Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce*, les *Sociétés linnéenne, horticulturale*, et plusieurs autres, au nombre de trente-huit, rentrent aussi dans cette classe. La *Société outinienne* mérite une mention particulière; car il n'existe, je crois, aucune institution du même genre en France. Elle a pour but, non pas comme M. de Gérando l'indique, de prévenir les maux accidentels qui accompagnent le mariage, mais bien d'encourager les jeunes gens à se marier, tout en les invitant à être sévères dans le choix d'une femme. Le fondateur de cette société dont le nom est dû au médecin *Outin*, est M. Penn, descendant du célèbre Guillaume Penn, fondateur de la Pensylvanie. — Comme nous avons tâché de le faire sentir, le tableau de M. de Gérando offre un grand intérêt : son ouvrage, extrait de plusieurs compilations anglaises assez volumineuses, est très-court, et n'en est, selon nous, que

meilleur. Mais on peut y regretter plusieurs omissions : il nous semble, par exemple, que l'auteur, tout en s'attachant à signaler avec soin l'étendue et l'importance des travaux philanthropiques de l'Angleterre, n'a pas assez donné de renseignemens sur l'organisation intérieure des sociétés anglaises, sur la manière dont leurs fonds sont administrés, sur l'influence et les attributions de leurs comités, en un mot sur les règlemens : peut-être pourraient-ils fournir d'utiles modèles aux associations nouvelles et analogues qui se formeront en France. L'histoire de ces sociétés méritait aussi quelques détails : il aurait été curieux de connaître à quelles causes elles doivent leur origine, quels obstacles elles ont eu à surmonter, et quelles influences leur ont été favorables. Une partie de ces omissions résulte sans doute du défaut de documens : espérons que M. de Gérando les réparera dans une nouvelle édition, que l'importance et l'utilité de son travail ne peuvent manquer de rendre bientôt nécessaire. A. J.

198. — * *La Morale et la Politique d'Aristote;* traduites du grec par M. Thurot, professeur au collége royal de France. T. II, *la Politique.* Paris, 1824; Firmin Didot.—*Se vend au profit des Grecs.* Prix, 10 fr. et 11 fr. 75 c.

Nous avons annoncé (voy. *Rev. Encyc.*, t. XX, p. 621) le premier volume, qui contenait, outre la *morale* d'Aristote, un excellent discours préliminaire où M. Thurot trace le tableau historique des opinions des philosophes grecs sur la morale. Le traité de la *politique*, qui fait suite au premier, est regardé avec raison comme un des ouvrages les plus importans qui nous restent d'Aristote. Les Anciens ne s'étaient pas avisés de séparer ces deux sciences : elles étaient pour eux comme les parties d'un seul et même sujet. M. Thurot a donc cru devoir réunir la traduction de ces deux traités. Ses connaissances, comme helléniste, et la profonde intelligence qu'il a des matières philosophiques, garantissent l'exactitude et le mérite de son travail. Il y a joint aussi une *introduction* à la *Politique d'Aristote*, où il observe la naissance et les progrès de la science sociale chez les Grecs. Il y marque la place que ce philosophe occupe parmi les écrivains qui ont traité le même sujet avant et après lui : on y remarque surtout un rapprochement très-instructif des opinions d'Aristote avec les doctrines de Platon. Dans une prochaine analyse, nous tâcherons d'en reproduire les traits principaux, et d'indiquer les services rendus par les anciens à la science politique, qui semble avoir fait chez les modernes ses plus grands progrès. — Outre le mérite d'un livre utile, cet ouvrage a encore celui d'une bonne action :

le produit en est consacré au soulagement des malheureux Grecs échappés aux massacres de Scio. Les habitans les plus riches de cette île, dont les désastres ont vainement épouvanté l'Europe, avaient consacré, il y a plusieurs années, des sommes considérables à la publication des meilleurs ouvrages de l'antiquité, et entre autres à l'impression des deux traités d'Aristote, publiés par le savant docteur Coray. Il était donc juste que le service rendu par les Grecs aux lettres et à la philosophie, lors de leur prospérité, attirât sur eux, dans les jours du malheur, la sympathie et l'intérêt des hommes qui ne sont pas étrangers au sentiment de l'humanité et à l'amour des lettres. M. Thurot a voulu contribuer pour sa part à l'acquittement de cette dette sacrée, et son noble exemple a déjà été suivi par plusieurs écrivains et poëtes français, qui ont consacré leurs talens à célébrer le courage et le patriotisme de la Grèce moderne, et qui ont voulu que le produit de leurs ouvrages fût aussi destiné à servir la même cause et à procurer des secours aux Grecs. A.

199. — * *Mélanges de morale, d'économie et de politique*, extraits des ouvrages de *Benjamin* FRANKLIN, et précédés d'une *Notice sur sa vie*, par *A.-Ch.* RENOUARD, avocat. Paris, 1824; A. Renouard. 2 vol. in-18 de VIII et 252, et 186 pages, avec un *portrait* de Franklin et un *fac simile* de son écriture. Imprimerie de Paul Renouard. Prix, 4 fr.

On aime à voir ici l'honorable réunion de trois membres d'une même famille, qui contribuent, chacun dans sa sphère et par des moyens différens, mais rapportés à un même but, à élever une sorte de monument à la mémoire de l'un de nos philosophes modernes les plus respectables, et à répandre une instruction éminemment populaire, où la plus saine logique, dans un langage toujours simple et presque familier, fortifie les leçons de la plus pure morale. Un tel hommage est bien digne de Franklin et doit plaire à ceux qui reproduisent de nos jours son active philanthropie, et à tous les hommes, de toute condition et de tout âge, qui sont jaloux de s'améliorer eux-mêmes. — Ces deux petits volumes contiennent des extraits remarquables, les uns par la piquante originalité du style, les autres par leur brièveté ou leur forme, qui les rendent faciles à retenir, et tous par les excellentes règles de conduite qu'ils exposent : l'esprit et le cœur y trouvent une nourriture également saine et variée. — Quelques pièces se recommandent par une utilité générale dans l'application : tel est le *plan d'amélioration morale*, déjà inséré en entier dans les *Appendices* placés à la suite de l'*Essai sur l'emploi du tems*, par M. Jullien (3me édition. Paris, 1824). D'autres se

distinguent par des vues d'économie, comme la *Science du bonhomme Richard*, dont M. Renouard a donné une édition à part (voy. ci-dessus, p. 178), avec un almanach de 1825, pour en faire un calendrier moral. Dans ses réflexions sur les sauvages, l'état de l'Amérique, le luxe, l'ordre de Cincinnatus, la profondeur, la justesse et la netteté des vues semblent être les qualités dominantes : la hardiesse des figures et des idées brille davantage dans les paraboles sur le lever, sur l'amour fraternel, contre l'intolérance; et cède le pas, à son tour, à la gaieté et à l'esprit dans le conte de la belle jambe et de la jambe torse, dans le dialogue de l'auteur avec la goutte, dans la réclamation de la main gauche, et dans la découverte économique. Ainsi, tous les lecteurs y trouveront, suivant leur goût particulier, les qualités qui leur plairont le plus. B. J.

200. — * AGENDA GÉNÉRAL, ou *Livret pratique d'emploi du tems, pour l'année* 1825, composé de tablettes utiles et commodes, pour recueillir et classer, dans six divisions déterminées, les divers emplois et les principaux résultats de la vie journalière, par M.-A. JULLIEN, *de Paris. Quatrième édition.* Paris, 1824; Dondey-Dupré, et Bureau de la *Revue Enclopédique.* In-12 de 312 pag., avec deux gravures et divers tableaux, cartonné; prix 5 fr.

201. — * BIOMÈTRE, ou *Mémorial horaire*, servant à indiquer le nombre des heures données par jour à chacune des divisions 1° de la *vie intérieure et individuelle*, considérée sous les rapports *physique*, *moral* et *intellectuel*; 2° de la *vie extérieure et sociale;* pour l'année 18..., ou TABLETTES *destinées à procurer le moyen de recueillir, en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de* 24 *heures, les divers emplois et les principaux résultats de la vie, pendant le même espace de tems;* par le même auteur. *Nouvelle édition.* Paris, 1824; mêmes adresses. In-12 cartonné, 100 pages, avec tableaux. Prix 4 fr.

Ces deux livrets, qui servent de complément l'un à l'autre, paraissent convenir, surtout à l'époque prochaine du renouvellement de l'année, à toutes les personnes qui aiment à bien régler leur vie, et qui veulent s'en rendre compte avec méthode et avec fruit. La tenue des deux livrets, sans exiger au delà de dix ou douze minutes par jour, tend à procurer à ceux qui en feront usage : « 1° pour la *vie physique*, une sorte de cours d'hygiène pratique, ou de l'art de conserver la santé, appliqué par chaque individu à son tempérament particulier; 2° pour la *vie morale*, une sorte de cours expérimental des hommes et de la société, de l'étude de soi-même et de la connaissance du cœur humain, et une revue abrégée de sa propre

vie, qui ne donne presque aucune peine, et qui prépare des avantages réels et incalculables; 3° pour la *vie intellectuelle*, un tableau fidèle des applications que l'on a l'occasion de faire de ses *dispositions naturelles*, de ses *connaissances acquises*, et spécialement pour les jeunes gens, de la marche par laquelle leur esprit développe ses *facultés*, et acquiert les *connaissances positives* qu'exige d'eux la société, suivant leur vocation ou leur profession.— 1. Nos *actions* et nos *pensées* journalières, dirigées par un esprit d'ordre, d'économie et de surveillance qui les améliore et les multiplie. (*Agenda journalier*, et *Mémorial de la vie courante*); — 2. l'inscription régulière des *recettes* et des *dépenses*, et l'attention de consulter chaque jour le thermomètre économique, pour éviter de compromettre et pour conserver avec soin, sans aucun excès d'avarice ou de prodigalité, sa fortune et ses moyens d'existence. (*Mémorial économique*); — 3. les *relations* habituelles, choisies et cultivées avec discernement. (*Mémorial des personnes* et de la *vie sociale*); — 4. les *correspondances*, soit d'amitié, soit d'affaires et d'intérêt, suivies avec exactitude. (*Mémorial épistolaire*); — 5. les *lectures* dirigées avec sagesse et avec goût. (*Mémorial bibliographique*) : — 6. les *souvenirs* et les *projets* utiles ou importans, mis en réserve, les uns pour éclairer par les leçons du passé, les autres pour répandre leur lumière sur l'avenir et pour lui imprimer une direction déterminée et une salutaire activité. (*Dépôt mnémonique*) : tels sont les vrais moyens de bien régler la vie, d'en tirer le meilleur parti possible, et de la rendre aussi raisonnable, aussi douce et aussi heureuse que notre nature et notre condition peuvent le comporter. » — Le Bromètre, qui présente dans ses 25 tableaux, formés chacun de 19 colonnes parallèles (pour les 365 jours de l'année) une analyse complète et substantielle des divers élémens et de tous les emplois possibles du tems, dont se compose la vie, dans notre état actuel de civilisation, « permet d'apprécier les produits réels de l'existence, à mesure qu'elle s'écoule, et de faire servir l'expérience de la *veille* au profit du *lendemain*. L'usage de ces ingénieuses *Tablettes* fournit les moyens de perfectionner le caractère moral, d'exercer les facultés intellectuelles, de maintenir en équilibre et d'augmenter les forces physiques, de conserver et d'affermir la santé, la moralité, le jugement, et même la fortune et le bonheur, par les habitudes réunies et constamment pratiquées de la surveillance de soi-même, de la modération et de la tempérance, de l'ordre et de l'économie. L'ordre agrandit l'espace et multiplie le tems. »

202. — * *Considérations sur les lacunes de l'éducation secondaire en France;* par *A.-Ch.* RENOUARD. Paris, 1824; Ant.-Aug. Renouard. In-8° de xx et 124 p. Imprimé par Paul Renouard. Prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

Cet ouvrage se divise en dix chapitres : les premiers, destinés aux vues générales, établissent la nécessité d'une instruction répandue dans toutes les classes de la société, l'insuffisance des systèmes actuels d'éducation, et les causes qui ont empêché que l'on en formât un plus complet. Ils montrent les progrès de l'instruction *supérieure*, *secondaire* et *primaire* en France, et l'influence de celle-ci sur la seconde. De là, l'auteur passe à des considérations plus spéciales; et, convaincu qu'en éducation, comme en toute autre science, la première chose à faire est d'en déterminer les divers degrés, il pose (chap. VI) les limites de l'enseignement primaire, dont le caractère essentiel est de renfermer les élémens communs à toutes les sciences et à tous les développemens ultérieurs de l'esprit humain : ces élémens sont d'abord la lecture, l'écriture et le calcul; ensuite, la gymnastique et l'hygiène, le dessin linéaire et la musique élémentaire.—Puis, après un examen rapide de quelques essais d'éducation secondaire et spéciale, comme les écoles de Châlons et d'Angers, de Lyon et d'Alfort, de Saint-Étienne, et du Conservatoire des arts et métiers, il établit (chap. VIII) de quelles études doit se composer cet enseignement : la langue nationale, les élémens de la morale; ceux de la géographie et de l'histoire; ceux des sciences naturelles et mécaniques; l'arithmétique et les élémens de la géométrie; le dessin et la gymnastique forment un tableau que complète l'addition de quelques développemens sur l'organisation des écoles populaires de second degré. Enfin, un chapitre sur une séparation à faire dans nos colléges classiques, et une conclusion rapide et encourageante sur le progrès nécessaire des lumières et la lutte ridicule d'un parti contre elles terminent l'ouvrage. — Nous avons cru n'avoir rien de mieux à faire que d'exposer le plan et les principales divisions de ce mémoire : nos éloges étaient superflus, après le succès qu'a obtenu l'auteur. (*Voy.* ci-dessus, pages 249-252.) Bornons-nous donc, en résumant notre jugement sur cet ouvrage, à dire qu'il se distingue autant par la sagesse et la netteté du plan, par l'élégance et la rapidité du style, que par l'utilité des vues, et surtout par les sentimens religieux et philanthropiques que l'auteur a développés. Remercions la Société de la morale chrétienne d'avoir fait naître, d'avoir couronné, d'avoir fait imprimer un livre aussi recommandable.

B. J.

203. — * *Œuvres complètes de Michel* L'HOSPITAL, chancelier de France; précédées d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur;* par *P.-J.-S.* DUFEY, jurisconsulte. Édition in-8°, composée de 7 volumes ornés de 30 grav., par *Ambroise* TARDIEU, et imprimés par *Firmin* DIDOT. L'ouvrage sera publié en 7 livraisons, chacune d'un volume et un cahier de planches. — 1re livraison, ou t. Ier, contenant l'*Essai sur la vie et les ouvrages de l'Hospital*, un *Tableau historique du* XVIe *siècle*, et les *Œuvres politiques* de l'auteur, composées de ses *Harangues* au parlement de Paris, aux assemblées de Fontainebleau, aux états-généraux d'Orléans, etc. Paris, 1824; Ambroise Tardieu et Boulland. Prix, 9 fr.

Considéré comme poëte, comme magistrat, et comme législateur, Michel l'Hospital occupe le premier rang dans l'histoire politique et littéraire du XVIe siècle. — Son élévation à la première législature de l'état, et l'austérité de ses mœurs, dans un siècle d'intrigue et de corruption, ne sont pas un des moindres prodiges de cette époque. — Il réunissait à une vaste érudition un style élégant et pur, une imagination vive, un sens droit, un dévouement imperturbable à la cause sacrée du roi et de la patrie. Il justifia, par son héroïque résistance à tous les genres d'usurpation et d'immoralité, cette devise qui ne pouvait s'appliquer qu'à lui : *Impavidum ferient ruinæ.* — Sa grande âme se peint dans ses écrits. On y remarque partout l'empreinte de la noble passion qui dominait ses pensées, *l'horreur de tous les vices, l'amour de toutes les vertus.* — Ses poésies offrent une étonnante variété de ton et de couleur. Tous les genres se trouvent réunis dans cette riche galerie de tableaux; mais c'est toujours la manière large d'un grand maître, la touche mâle et l'inspiration du génie. Galant sans fadeur, quand il écrit à Marguerite de Valois, à Anne d'Est et à la duchesse de Savoie, quand il trace l'épithalame de Marie Stuart et du dauphin, son style, toujours harmonieux, devient plus grave, quand il s'adresse au roi, au chancelier Olivier, aux cardinaux Dubellay, de Lorraine, d'Armagnac et de Tournon; il prend encore une forme nouvelle dans ses épîtres à ses amis, aux doctes Morel, Duferrier, Guy du Faur, du Drac, Lafaye : c'est l'accent noble et pur, le touchant abandon de l'amitié. — Mais, s'il célèbre les victoires de nos guerriers, la reprise de Calais et de Guines, la conquête de Metz, le sol de la patrie affranchi du joug de l'étranger, il a toute l'exaltation, tout l'enthousiasme entraînant de nos premiers poëtes lyriques. On l'entend tour à tour déplorer les malheurs de la guerre civile, et tracer

avec une énergique et respectueuse impartialité, au roi François II, les devoirs que lui imposent les intérêts du trône et ceux de l'état. — Toutes ses inspirations émanent de son cœur; et son cœur était éminemment français. — Peut-être des critiques trop sévères reprocheront-ils à Michel l'Hospital les louanges qu'il prodigue aux princes lorrains; mais il devait au cardinal le rappel de son père, poursuivi comme complice du connétable de Bourbon, et forcé de s'expatrier. Le nom des Guises ne se présentait alors à l'imagination du poëte qu'avec le souvenir d'un grand bienfait. — Mais au conseil, mais à la tribune des états d'Orléans et dans l'assemblée de Fontainebleau, mais sur les bancs du colloque de Poissy, on n'entend plus que le chef de la justice, le mandataire du roi, tonnant, de toute la puissance de son génie et de sa dignité, contre les coupables auteurs des discordes civiles et religieuses. — Ses harangues se distinguent par une connaissance approfondie de notre droit public, une sage tolérance; elles respirent toute la majesté d'un grand talent et d'une grande vertu. On reconnaît la même pureté de doctrine, la même profondeur de pensée, la plus sévère exactitude de faits et de dates, dans le *Recueil de traités sur divers sujets*. C'est un mémorial précieux des principaux événemens du tems, et qui jette un grand jour sur plusieurs points importans de mœurs, d'usages, et de législation, souvent controversés. — Son Testament n'est point un simple acte de dernière volonté, pour régler des affaires domestiques, mais l'expression dernière des vœux et des conseils d'un grand homme d'état. — Cette pièce, écrite en latin, et dont les éditeurs promettent de donner le texte avec la traduction, a été souvent citée par nos plus savans publicistes dans les questions relatives à l'application de nos antiques lois fondamentales. — Les ouvrages de ce grand homme, dont le témoignage est toujours invoqué par les historiens, les législateurs, les magistrats, et les orateurs appelés à défendre, à la tribune et au barreau, les droits du trône, de la nation et des citoyens, sont devenus très-rares : leur réunion offrait de grandes difficultés; elle exigeait de pénibles recherches. La plus grande partie est écrite en latin; et, si l'on en excepte les poésies, les harangues, les mémoires, et le mémorial publié sous la forme d'un recueil de pièces détachées, tout le reste est épars, par fragmens, dans les mémoires des historiens et les ouvrages des moralistes contemporains de l'auteur. — La place de ses écrits, réunis en un seul corps d'ouvrage, était encore vacante dans toutes les bibliothèques, à côté des Œuvres de Montesquieu, Servan, Beccaria et

d'Aguesseau. — M. Dupin, jurisconsulte, à qui l'on doit une traduction et un commentaire de Beccaria fort estimés, s'est chargé de remplir cette lacune, en publiant l'important travail dont le monde savant recueille aujourd'hui les résultats. Z.

204. — *Application au Code civil des Institutes de Justinien et des cinquante livres du Digeste*, avec la traduction en regard; par M. Biret, juge de paix. Paris, 1824; Arthus Bertrand. 2 vol. in-8°; prix 14 fr. et 17 fr.

Dans ce moment où le droit romain est étudié avec plus d'ardeur que jamais, dans nos écoles publiques, ce livre peut être fort utile aux élèves. L'auteur a placé, au-dessous de chaque article du Code civil, un texte des Institutes ou du Digeste qui y correspond. Cette méthode est simple, mais elle a le désavantage de ne rien offrir de complet. Effectivement, chacun des articles du Code civil est lié par une succession d'idées qui ne peut se rencontrer dans le travail de M. Biret sur le droit romain. Nous pourrions justifier par des exemples l'opinion que nous énonçons ici; mais le cadre de ce recueil nous interdit une discussion qui serait par trop spéciale et qui ne pourrait trouver place que dans un journal consacré entièrement à ces sortes de matières. Nous recommandons cet ouvrage aux étudians, parce qu'ils y puiseront des connaissances utiles et qu'il ne tiendra qu'à eux de compléter une tâche qui leur aura été indiquée par M. Biret.

205. — *Ferrière moderne* ou *Nouveau Dictionnaire des termes de droit et de pratique*. Par *R.-S.* Tollutar et *J.-B.-E.* Bouard. Paris, 1824; Firmin Didot. 2 vol. in-8°; prix 10 fr.

Ferrière a fait, sous l'empire de l'ancienne législation, un *Dictionnaire de Jurisprudence* qui est souvent consulté, quoique la plupart de ses articles concernent un ordre de choses qui n'existe plus aujourd'hui. Les deux auteurs du livre que nous annonçons, ont pensé qu'il serait utile de rassembler, sous la forme d'un vocabulaire, les principales matières de la jurisprudence française, et de mettre ainsi le lecteur à même d'embrasser d'un seul coup d'œil les dispositions de la loi qui concernent tel ou tel mot judiciaire, si nous osons nous exprimer ainsi. — Les articles du *Ferrière moderne* sont d'une sécheresse qui promet peu d'instruction, et cet ouvrage ne sera guère utile que pour les gens du monde qui voudront y puiser une légère teinture des lois. Si, par exemple, nous choisissons au hasard un mot destiné à justifier cette critique, nous ouvrons le livre, et nous tombons sur l'article *Compétence*. Il se compose de six lignes qui ne peuvent assurément rien apprendre à un homme tant soit peu versé

dans l'étude des lois; cependant, cet article nous paraissait devoir donner lieu à des détails beaucoup plus étendus. Nous sommes obligés de dire que presque tous les autres articles nous semblent aussi dépourvus d'intérêt. — C'est une tâche difficile que celle de critique; mais nous sommes trop pénétrés de l'importance des devoirs qu'elle impose, pour ne pas consigner ici, en conscience, notre opinion réfléchie sur l'ouvrage que nous avons été chargés d'annoncer, quelque sévère qu'elle puisse paraître.

206.—* *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlemens et avis du conseil d'état*, publiée sur les éditions officielles du Louvre; de l'imprimerie nationale par Baudouin; et du Bulletin des lois, de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique; par *J.-B.* Duvergier, avocat à la Cour royale de Paris. T. I et II. Paris, 1824; Guyot et Scribe, libraires-éditeurs, rue Mignon, n° 2. Prix de chaque volume 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

Cette importante collection mérite de fixer l'attention de tous les jurisconsultes. Ceux dont la vie est vouée à l'étude des lois et à leur application attendaient avec impatience qu'un éditeur laborieux entreprît d'offrir au public une collection complète de toutes les lois, décrets, ordonnances, etc. rendus depuis l'époque mémorable de la révolution française, qui a commencé pour la France une nouvelle ère législative. M. Duvergier s'acquitte de cette tâche difficile avec tout le zèle et le talent que l'on était en droit d'attendre de lui, d'après les travaux qui l'ont déjà fait connaître. Jusqu'ici, toutes les collections analogues à celles que nous annonçons, étaient incomplètes ou fautives. Ainsi, le recueil de Baudouin, commencé le 4 mai 1789, se termine au 27 décembre 1799, (5 nivôse an VIII) et il forme 78 volumes in-8°, où sont réunis tous les actes émanés des assemblées législatives, durant ce laps de tems. La *Collection du Louvre* comprend 23 volumes in-4°, contenant les lois et les actes du pouvoir exécutif, depuis le 7 juillet 1788 jusqu'au 20 juin 1794 (22 prairial an II). Enfin, le Bulletin des lois, créé par la loi du 4 décembre 1793 (14 frimaire an II), a, depuis cette époque, été le dépôt dans lequel le gouvernement a fait insérer les lois, décrets et ordonnances qu'il lui plaisait de promulguer par cette voie. Effectivement, le *Bulletin des lois* est loin d'être complet; il existe une foule de décrets impériaux d'une haute importance qui jamais n'y ont trouvé place, et même, depuis le retour du Roi, on n'a point fait cesser de semblables omissions. Par exemple, jamais la loi du 13 août 1814, sur les relations des Chambres avec le Roi, n'a été

insérée dans le *Bulletin*. On voit assez toute l'importance du travail de M. Duvergier, et à combien de recherches il devra se livrer pour compléter sa collection. Une idée fort heureuse, et qui ajoutera beaucoup de prix et d'intérêt à son travail, c'est le soin que ce jurisconsulte a pris d'ajouter aux lois principales des notes contenant d'abord le renvoi au Moniteur pour la discussion de la loi; ensuite, une indication des arrêts de la Cour de cassation, touchant l'application de la loi, et enfin les rapports qui existent entre les diverses parties de la législation. Dans le louable désir de restreindre le plus possible le nombre des volumes, les libraires-éditeurs, MM. Guyot et Scribe, ont fait imprimer ce recueil, en petit texte et sur deux colonnes. La manière dont il est exécuté, sous le rapport typographique, fait honneur à leurs presses. Nous reviendrons sur cette collection, lorsqu'un plus grand nombre de volumes aura été publié. A. T., *avocat*.

207. — *Mémoire sur la pêche de la baleine*, considérée comme industrie militaire; par M. Thomine, président de la Société académique de la Loire-Inférieure; suivi d'une notice sur la même pêche aux côtes du Brésil; par *L.-F.* De Tollenare. Nantes, 1824. Brochure in-8°.

La France, qui avait enseigné aux autres nations de l'Europe la pêche de la baleine, était privée depuis plus d'un siècle des avantages que cette industrie procure. En 1816, le gouvernement établit des primes et des encouragemens pour la faire revivre. En 1817, M. Dobrée, et à son exemple, d'autres négocians de Nantes armèrent des navires pour cette pêche; leurs expéditions ont en général été couronnées du succès à la mer; l'un des capitaines, M. Thébaut, a surtout déployé une activité et une intelligence remarquables. Les navires, montés d'abord par des marins étrangers et munis d'ustensiles achetés en Angleterre, ont reçu graduellement des équipages tout français et des ustensiles fabriqués à Nantes. De plus, on a adopté dans ce port les chaînes en fer servant de cables, et le doublage en feutre pour les carènes. On a attribué à ce dernier procédé le bon état dans lequel se sont conservés les bâtimens. Ceux qui ont été doublés en feutre, n'ont pas fait la moindre goutte d'eau, bien qu'ils eussent été battus par de violentes tempêtes. — Cependant, le produit des expéditions a trouvé difficilement un débouché en France, et plusieurs négocians ont cessé d'envoyer à la pêche. Les Anglais et les Américains nous fournissent à très-bon marché de l'huile de baleine; en outre, l'abondance de nos huiles végétales

rend ce commerce peu avantageux pour les Français. Dans la vue de le soutenir, M. Thomine propose de doubler les droits d'entrée sur les huiles provenant des pêcheries étrangères, et de remettre en vigueur l'acte de navigation du 21 septembre 1793. — Ces deux mesures sont du nombre de celles dont on devrait le plus s'abstenir; car elles ont pour résultat définitif de retarder parmi les hommes les progrès du commerce et de l'industrie. La première, d'ailleurs, tomberait entièrement sur nos compatriotes; elle ferait augmenter en France le prix de l'huile de baleine, et apporterait de nouveaux obstacles à ce que son emploi devînt plus général dans nos manufactures. Il vaudrait peut-être mieux élever les primes, jusqu'à ce que nos armateurs et nos marins eussent appris à faire la pêche avec autant d'économie que les étrangers, ce qui s'obtiendrait certainement avec un peu de persévérance. — On voit, par les renseignemens qu'a recueillis M. Thomine, que l'huile du cachalot est très-recherchée dans les manufactures anglaises. Ce cétacée se trouve particulièrement dans la mer du Sud; et notre gouvernement a offert une double prime aux navigateurs qui doubleraient le Cap-Horn. Indépendamment des avantages commerciaux qui peuvent résulter d'un semblable encouragement, il est évident que des campagnes effectuées dans des parages fort lointains et fort dangereux, sont un sûr moyen de former des marins intrépides et expérimentés. — La notice ajoutée par M. Tollenare au mémoire de M. Thomine, donne une description des pêcheries sédentaires et peu coûteuses, établies sur les côtes du Brésil, par les habitans de ce pays. Elles paraissent présenter le danger d'une nouvelle et fâcheuse concurrence, pour les armemens de pêche que l'on fait si dispendieusement dans les ports de l'Europe. M. De Montémay.

208. — *A sa majesté Charles X, roi de France. — Adresse. Vœux sur notre patrie.* Senlis, 1824; imprimerie de Tremblay. Brochure in-8° de 24 pages.

Dans cette brochure de peu d'étendue, l'auteur, M. le comte de Frangelieu, a traité les plus hautes questions : la presse; les élections; le régime municipal; la distribution et l'organisation de la force publique active, ou sédentaire; la justice et la peine de mort; les finances; la mendicité; les successions; l'instruction publique; certaines modifications à l'organisation de la chambre des pairs; enfin, un mode légal de révision de la Charte font l'objet de cette adresse. Ces questions ont déjà été exposées et plus amplement développées dans divers écrits publiés par l'auteur; on conçoit que

nous ne pouvons discuter ici toute une organisation sociale ; ce serait un livre qu'il faudrait faire pour commenter et expliquer toutes les idées de M. Franclieu ; mais nous pouvons dire, au moins, que ces idées dictées par l'amour de la liberté, le désir de l'ordre et le zèle du bien public, méritent d'être soigneusement examinées. Quand même on ne partagerait pas toujours l'opinion de l'auteur sur la possibilité de l'exécution, on serait encore avec lui de moitié dans le désir de trouver cette exécution possible. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, nous croyons que, dans notre état de civilisation, dans nos habitudes sociales, il serait très-difficile d'organiser la force publique, précisément comme l'entend M. de Franclieu ; mais nous croyons en même tems que cet objet est d'une haute importance, et que ses vues à cet égard appellent une sérieuse attention, persuadés, comme lui, que la liberté civile et la paix des peuples entre eux sont incompatibles avec l'organisation de l'état militaire, telle que l'ont faite, dans les diverses contrées de l'Europe depuis la révolution française, et l'agression de l'étranger contre nous, et l'esprit de conquête qui fut la suite naturelle de cette agression. Les armées permanentes et soldées sont une des plaies les plus profondes de notre civilisation, et l'organisation d'une force véritablement civique en est le seul remède. C'est ce qu'a fort bien compris M. de Franclieu. Nous souhaitons vivement que, sur ce point comme sur plusieurs autres, ses idées soient examinées et puissent être mises à profit. M. A.

209. — *Extrait des prolégomènes historiques d'*Ibn-Khaldoun ; traduit de l'arabe par M. Coquebert de Montbret fils, avec le texte en regard. Paris, 1824 ; Dondey-Dupré père et fils. In-8° de 11 pages ; prix 75 c.

D'après cette traduction de M. de Montbret, l'auteur arabe Ibn-Khaldoun explique deux questions assez intéressantes : la première, « celle du petit nombre de villes qui se trouvent dans l'Afrique (la *province carthaginoise*) et le Magreb (la *Barbarie occidentale*). La seconde, « pourquoi les édifices sont peu nombreux parmi les peuples qui professent l'islamisme, à proportion de la puissance des musulmans, et comparativement avec les peuples qui ont subsisté en corps de nation avant eux. » — Ibn-Khaldoun attribue ces deux causes, 1° au caractère des Bérébères, peuples qui, durant des milliers d'années antérieurement à l'islamisme, furent les maîtres de ces contrées ; 2° à la présence des Arabes bédouins qui les ont habitées depuis. Il n'y a, comme le dit cet historien, que la dou-

ceur de caractère et l'amour de la tranquillité qui appellent les peuples vers le séjour des villes. Les habitans de l'Afrique et du Magreb ont toujours été, en totalité ou en majorité, un peuple de Bédouins scénites habitués à toute la liberté et à l'instabilité de la vie nomade, tandis que ceux des contrées où vivent des peuples non arabes résident pour la plupart dans des villes, des bourgs et des villages. A ces causes se joignit aussi celle de la religion qui, dans le principe, imposa, par l'organe du khalif Omar et sous l'autorité de la *Sunna* (traditions orales des faits, gestes et paroles du Prophète), des lois somptuaires contre le luxe des habitations et des édifices. — Ibn-Khaldoun était natif ou originaire de la ville d'Adhramont dans l'Yémen, et contemporain de Tamerlan. Ce conquérant, s'étant emparé d'Alep, où Ibn-Khaldoun remplissait les fonctions de cadi, l'emmena en esclavage avec lui à Samarcande, où il mourut en 808 de l'hégire. C'est de tous les écrivains arabes un de ceux qui, sous le rapport de l'histoire, offriraient encore le plus de matières intéressantes à traduire. Puisse ce motif déterminer l'orientaliste distingué qui nous a adressé ce premier extrait, à en donner de nouveaux ! X. B^e.

210. — * *Histoire abrégée des empereurs*, depuis César jusqu'à Constantin; par M. Toulotte, ancien sous-préfet, auteur de l'*Histoire philosophique des empereurs*. Paris, 1824; Guillaume. 2 vol. in-12; prix 4 fr. et 5 fr.

L'*Histoire philosophique des empereurs*, que publia M. Toulotte, il y a quelques années, fut accueillie avec des éloges presque unanimes par les critiques de toutes les opinions. Ils se plurent à reconnaître dans cet important ouvrage, une immense érudition, un esprit de critique excellent, beaucoup de philosophie, de force et de profondeur dans les vues et dans les pensées; enfin, un style clair, animé, dramatique, et toujours approprié au sujet. L'auteur, encouragé par un si brillant succès, a voulu l'appuyer sur un nouveau titre, et c'est encore à la peinture des mêmes événemens qu'il a consacré sa plume. L'*Histoire abrégée des empereurs* a paru : cette seconde production est venue, sans nuire à la première, prendre une place non moins élevée dans l'estime des véritables juges littéraires. B.

211. — * *L'Italie avant la domination des Romains*; par M. *Joseph* Micali; ouvrage couronné, traduit sur la seconde édition italienne, par MM***, et accompagné d'un discours préliminaire et de notes et éclaircissemens historiques, par M. Raoul-Rochette, de l'Aca-

démie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1824; Treuttel et Würtz. 4 vol. in-8°, avec un atlas in-folio de 67 planches gravées en taille-douce, une carte générale de l'Italie ancienne, et une table générale des matières; prix, 75 fr.

Comme nous devons consacrer une analyse étendue à cet important ouvrage, nous nous bornons aujourd'hui à le désigner avec confiance à tous ceux qui s'occupent de recherches et d'études historiques. F. S.

212. — * *Voyage en Suisse*, fait pendant les années 1817, 1818 et 1819, suivi d'un *Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne*, dans lequel se trouvent retracés les événemens de nos jours, avec les causes qui les ont amenés; par L. Simond. *Seconde édition*, entièrement revue et corrigée. Paris, 1824; Treuttel et Würtz., Deux vol. in-8° de XII et 656 p., et de 624 p.; prix 15 fr.

M. Simond est Français de naissance; mais un long séjour aux États-Unis, l'adoption des usages et des coutumes de sa nouvelle patrie, ont dû nécessairement modifier ses opinions et sa manière de voir. Aussi, à son retour en Europe, n'a-t-il pas jugé les diverses contrées qu'il a visitées comme nous les jugeons ordinairement, mais plutôt, malgré le peu de souvenirs qu'il avait pu conserver, comme un Américain qui se trouve pour la première fois en contact avec notre vieille civilisation. D'ailleurs, les vingt à trente ans qui se sont écoulés depuis le moment où il quitta l'ancien Continent, ont vu s'accomplir de grands changemens, et n'ont rien respecté, ni les institutions, ni les mœurs, ni même l'apparence extérieure des lieux que M. Simond avait connus autrefois. C'est, je crois, à l'originalité des observations du voyageur, pour qui tout ce qu'il voit est nouveau et différent de ce qu'il est habitué à voir; c'est à ses fréquentes comparaisons entre l'ancien et le nouveau monde, entre les Européens de nos jours et ceux de la fin du dernier siècle, qu'il faut attribuer une partie de l'intérêt qu'offrent les ouvrages de M. Simond. D'un autre côté, on aime à connaître l'opinion d'un homme étranger à nos partis et à nos préjugés, sur des choses auxquelles la prévention prête souvent de fausses couleurs, surtout lorsque cet homme réunit à un esprit solide des connaissances étendues. Nous ne devons donc pas nous étonner du succès flatteur qu'ont obtenu les deux voyages de M. Simond en Angleterre et en Suisse. Le dernier, dont nous annonçons aujourd'hui la seconde édition, a été, il y a deux ans, l'objet d'une analyse détaillée dans la *Revue Encyclo-*

pédique. (*Voy.* t. XV, p. 55-63.) Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques réflexions à celles qui ont déjà été présentées dans cette analyse. M. Simond a parcouru toute la Suisse, si nous en exceptons les Grisons et le Tésin, bien dignes cependant d'être visités; mais la Suisse française est surtout l'objet de ses observations. Dans les cantons allemands, dont il ignorait la langue (c'est du moins ce que feraient présumer divers passages de son livre), le voyageur ne pouvait recueillir aucun renseignement sans le secours d'un interprète, et cette méthode est trop pénible et trop peu sûre pour que ses résultats puissent être complets et satisfaisans. C'est pourquoi, sans doute, nous ne trouvons sur plusieurs parties intéressantes, sur les petits cantons, par exemple, sur Schaffouse, même sur Saint-Gall et Appenzell, que fort peu de notions relatives aux mœurs et aux institutions. L'auteur se contente de retracer les sites pittoresques, si communs dans ces montagnes; quelquefois même, il se borne à faire une simple mention de tout un canton, qu'il a traversé rapidement. Mais cela valait mieux, peut-être, que de citer, comme il l'a fait à l'occasion de Zurich, l'autorité d'un écrivain du pays. Du reste, les détails sur l'organisation judiciaire de cette ville et de plusieurs cantons, sont d'un véritable intérêt, et font regretter que l'auteur n'en ait pas recueilli de pareils sur les autres parties de la Suisse. Berne, où la langue française est dans la capitale presque aussi populaire que l'allemand, et Genève, sont les deux cantons où M. Simond s'est le plus long-tems arrêté. Séduit par la magnifique apparence des campagnes qui entourent Berne, peut-être a-t-il jugé trop favorablement l'aristocratie de cette ville. Quant à Genève, où il a fait un long séjour, et où, je crois, il habite encore, il se montre à son égard aussi impartial qu'un autre voyageur a été léger et injuste. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 691.) — Les beaux établissemens d'éducation et d'agriculture de M. de Fellenberg, à Hofwyl, ont obtenu à juste titre une mention fort honorable de M. Simond. Il n'a pas autant accordé à l'Institut de Pestalozzi, à Yverdun, aujourd'hui en pleine décadence par des circonstances et des fautes graves, très-indépendantes de la bonté de la méthode que l'on avait promis d'y pratiquer; mais le désintéressement, les vues élevées de son fondateur, et les services qu'il a rendus à l'éducation méritaient, de la part d'un voyageur éclairé, un hommage que M. Simond n'a pas manqué de leur rendre. — Parmi les personnages célèbres qui appartiennent à la Suisse ou par leur naissance, ou par un long séjour, on doit citer au premier rang Voltaire, Rousseau et Mme de Staël.

Tous les trois ont occupé plus ou moins l'auteur lors de ses visites à Ferney, à Genève et à Coppet. Ce n'est pas toujours sans une certaine prévention qu'il parle des deux premiers. Il traite d'imposteur l'auteur du *Contrat social*. — Dans plus d'une autre occasion nous ne pouvons adopter les opinions de M. Simond. La révolution française, dont l'influence s'est fait sentir dans toute l'Europe, a laissé des traces nombreuses en Suisse. Malheureusement, notre auteur a fermé les yeux sur le bien, et n'a vu que le mal qu'elle a produit. Cependant, la plupart des plaies ouvertes par elle sont aujourd'hui fermées; tandis que ses bienfaits témoigneront long-tems en sa faveur. M. Simond semble aussi insinuer quelque part que la propagation des livres et le goût de la lecture ne sont pas sans danger. C'est une crainte que peu de personnes heureusement partagent aujourd'hui. — Nous terminerons par une observation relative à l'ensemble de l'ouvrage. C'est, pour ainsi dire, un dépôt de notes, classées par ordre de dates; mais, comme l'auteur a fait deux voyages en Suisse, et qu'il a visité certains endroits à plusieurs époques différentes, ses remarques sur chacun de ces endroits se trouvent trop disséminées; et perdent beaucoup, selon nous, à ne pas être réunies en un seul article. La table des matières ne supplée pas entièrement à ce défaut. — Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que du premier volume, consacré au récit du voyage, et qui est le plus intéressant. Le second contient l'histoire de la Suisse. Peut-être cette histoire, qui, d'ailleurs, n'est pas écrite avec beaucoup de méthode, aurait-elle été mieux placée comme introduction en tête de l'ouvrage, après avoir été réduite à de moindres dimensions. L'auteur y accorde trop de place à des faits peu importans, entre autres, aux disputes entre les patriciens et les bourgeois de Genève, et aux négociations qui suivirent entre la France et cette république. A. J.

213. — * *Histoire de France, abrégée, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde;* par *M.* Pigault-Lebrun, avec cette épigraphe : *La vérité, toute la vérité; rien que la vérité.* T. III. Paris, 1824; Barba. In-8° de 430 p.; prix 6 fr. (*Voy.* le compte rendu des deux premiers volumes, *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 188; et t. XXIII, p. 355.)

Les deux premiers volumes de cette Histoire ont réuni tous les suffrages. La rapidité de la narration, la clarté du style de l'auteur, ses succès incontestables dans un autre genre de littérature, et plus que cela, sa loyauté et son indépendance reconnues, tout attirait les lecteurs, et ils n'ont pas été trompés dans leur attente. Dans le troi-

sième volume que nous annonçons, et qui comprend l'histoire des neuf premiers rois de la troisième race, un grand nombre de passages seront lus avec intérêt; tels sont, sous Hugues Capet, les considérations sur la féodalité, l'état territorial de la France, la réunion des hommes libres dans les villes, l'institution de la pairie, le commerce et la dîme; sous Robert, le récit de son excommunication, de son divorce et des invasions des Normands; sous Henri Ier, la naissance de ces singulières lois, connues sous le nom de *Tréve de Dieu*. Après Philippe Ier, le tableau de notre histoire s'anime et s'agrandit. Les belles qualités de Louis VI, et de Suger, ministre de son fils, l'activité et la vigueur de Philippe-Auguste, les malheurs et la piété de saint Louis; et sous tous ces rois, l'établissement des communes, les atteintes portées au système féodal, les croisades et l'affermissement de l'autorité royale, malgré les excès toujours croissans des papes, et l'opposition des seigneurs, font de cette partie de notre histoire une époque essentiellement dramatique et intéressante. M. Pigault-Lebrun n'est pas le premier qui ait fait lire avec plaisir l'histoire des commencemens de cette dynastie; mais un mérite qui lui est propre, c'est de présenter les faits d'une manière à la fois rapide et philosophique, d'établir la vérité, de faire naître la conviction sans autre artifice que la clarté et la netteté de son récit. Ce n'est pas non plus un avantage commun que d'offrir ou des idées neuves, ou des pensées que leur forme rajeunit. Le lecteur trouve avec plaisir, à la fin de chaque règne, outre un tableau des hommes qui s'y sont distingués, des notions courtes, mais suffisantes sur mille institutions qu'il est nécessaire de connaître, et dont nos abréviateurs ont trop souvent oublié de parler, comme l'origine du duel, des fleurs de lis, des ordres religieux, de la lèpre, des monnaies, etc. Le style est toujours clair, naturel, animé comme dans les autres ouvrages de l'auteur. — La critique ne trouvera-t-elle rien à reprendre dans cet ouvrage? Cela dépend de l'idée qu'on se forme de l'histoire. Je reconnaîtrai volontiers avec l'auteur que la servitude et la superstition d'une part, l'oppression et l'égoïsme de l'autre, et surtout la rouille monacale ont déversé sur nos lois, nos institutions, nos coutumes, quelquefois de l'opprobre, souvent du ridicule. Toutefois, je crois qu'à la distance où nous sommes des faits, et dans un gouvernement comme le nôtre, l'histoire serait plus utile, plus morale, plus généreuse, si, au lieu d'inspirer à l'homme le mépris de ses semblables par un récit où respire une gaieté qui ressemble

presque à de l'indifférence pour leurs folies, elle éveillait sa pitié pour les fautes et les malheurs de ses ancêtres, et lui inculquait l'horreur du vice et de la superstition, par des traits toujours graves et sévères, comme ceux de Tacite et de Thucydide. — A Dieu ne plaise, au reste, que je veuille appliquer toutes ces réflexions à l'histoire de M. Pigault-Lebrun; mais elles m'ont été suggérées par un assez grand nombre de phrases, où j'ai cru reconnaître cette tendance à l'épigramme, reprochée avec quelque raison à Voltaire et à l'abbé Millot. B. J.

214. — * *Tableaux chronologiques et biographiques, avec des développemens historiques, pour servir à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV inclusivement;* par H. Vallée. Paris, 1824; l'auteur rue Sainte-Barbe, n° 5. Prix de chaque livraison, papier fin grand raisin, 1 fr.; vélin grand raisin, 2 fr. — Ces tableaux seront divisés par séries de cinq; l'exécution typographique est confiée aux soins de M. Jules Didot, imprimeur du Roi; ils paraîtront par souscription et par livraison d'un tableau, de 15 jours en 15 jours. Les trois premiers sont en vente.

Les deux principaux ouvrages de ce genre, publiés en France, sont l'*Atlas historique, chronologique et géographique* de le Sage (*le comte de* Las-Cases), et les *Fastes universels* de Buret de Longchamps. (*Voy.* Rev. Enc., t. xi, pag. 675, et t. xii, pag. 315). Tous deux embrassent d'une manière générale l'histoire fabuleuse, ancienne et moderne de toutes les nations civilisées, tandis que celui que nous annonçons n'a qu'un objet particulier, comme l'*Atlas historique d'Amérique* publié, en 1822, à Philadelphie. Spécialement consacré à la France et dédié à S. A. R. le duc de Bordeaux, il doit retracer dans toutes ses circonstance, et avec détails, l'histoire de notre patrie. Si le vaste plan adopté par l'auteur le force par fois à se borner à la simple relation des faits, il indique néanmoins les causes et les suites de chaque évènement. M. Vallée s'est efforcé de rassembler avec discernement toutes les notions chronologiques et biographiques qu'il a pu recueillir; il n'a rien négligé pour s'assurer de l'exactitude des faits et des dates; et lorsque nos historiens ne se trouvent pas d'accord, il a soin de faire connaître l'opinion de ceux qui lui ont paru s'approcher le plus de la vérité. — Appuyé de l'autorité de nos meilleurs historiens et de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, dont l'auteur a fait une étude particulière, il ne s'est point contenté de suivre le plus qu'il lui a été possible ce modèle de précision, de clarté et de méthode, où l'on trouve à la fois des réflexions judicieuses et une savante discus-

sion des faits (1); mais il a consulté avec fruit la *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, dont M. Petitot publie une nouvelle édition, source précieuse de détails intéressans et instructifs, d'anecdotes piquantes et d'observations pleines de justesse sur les mœurs nationales aux diverses époques de nos annales, depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'au commencement du 17e siècle. Ces mémoires, que nos historiens n'ont pas assez consultés, sont écrits par des ministres, des hommes d'état, des guerriers et des personnages attachés à la cour de France, la plupart contemporains des époques qu'ils ont traitées; c'est avec de pareils matériaux et à l'aide d'autres collections et de recueils académiques, que l'auteur des *Tableaux chronologiques et biographiques*, en traitant chaque règne, a pris soin d'y rattacher tous les évènemens remarquables survenus pendant sa durée. Sukur-Merlin.

215. — * *Histoire critique et raisonnée des guerres de la révolution. Nouvelle édition*, rédigée sur de nouveaux documens, et augmentée d'un grand nombre de cartes et de plans; par M. le lieutenant-général Jomini. 4e livraison, composée des t. XIII, XIV et XV. Paris, 1824; Anselin et Pochard. 3 vol. in-8°, avec atlas; prix 30 fr. (*Voy.* t. XIX, p. 179, et t. XXIII, p. 63-79.)

216. — * *Mémoires historiques et militaires sur* Carnot, rédigés d'après ses manuscrits, sa correspondance inédite et ses écrits; précédés d'une notice par *P.-F.* Tissot. Paris, 1824; Baudouin frères. 1 vol. in-8°, faisant partie de la 17e livraison de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution*; prix 6 fr.

La mort ne suffit pas toujours pour éteindre les haines politiques. Toutefois, il est des noms que les partis, dans leurs attaques les plus exagérées, ne sauraient flétrir, et auxquels leurs ennemis même sont forcés de rendre justice. Il est une chose du moins qui n'a jamais été contestée à Carnot, c'est la noblesse de son caractère, l'intégrité et le désintéressement de sa conduite, à toutes les

(1) Si le président Hénault a réfuté les erreurs historiques du comte de Boulainvilliers et de l'abbé Dubos, si son Abrégé chronologique a mérité les éloges de Voltaire dans ses nombreux ouvrages, et notamment dans le *Siècle de Louis XIV*, il n'a pas été non plus exempt de sa critique. La nouvelle édition de cet ouvrage, publiée par M. Coste, a été corrigée d'après le manuscrit de l'auteur, et augmentée de notes supplémentaires, par M. Walckenaër. S. M.

époques. Un autre point sur lequel on est également d'accord, c'est sa capacité militaire, et le talent dont il a fait preuve en dirigeant les opérations de nos armées. Il ne fut point un des auteurs de la révolution, il ne l'a point faite; mais il l'embrassa, dès sa naissance, avec l'ardeur d'une âme généreuse et les espérances d'un ami des hommes. Dans la crise de 1793, il se consacra tout entier à la défense de nos frontières menacées de toutes parts, dirigea la marche des phalanges républicaines, et *organisa la victoire*. Sa conduite au directoire, au tribunat, sous l'empire et depuis le retour du Roi, fut toujours dictée par sa conscience; et, quelque jugement que l'on porte sur ses opinions politiques, on n'en doit pas moins reconnaître toujours en lui un homme probe, désintéressé, et un sincère ami de sa patrie. Ses mémoires, composés sur des matériaux écrits de sa main, offrent beaucoup d'intérêt. A.

217. — * *Essais historiques sur la ville de Reims, depuis Jules-César jusqu'à nos jours;* ouvrage semi-périodique, publié par livraisons à des époques indéterminées. 9e-2e numéros. Reims, 1824; imprimerie de Regnier. In-8° de 64 pages.

La ville de Reims attire en ce moment les regards de la France: son histoire prend, en raison des circonstances, un nouveau degré d'intérêt. Les quatre livraisons que nous annonçons conduisent cette histoire jusqu'au commencement du XIIIe siècle, et parcourent un intervalle de deux cent quarante ans. On y voit d'abord Alberon, prélat zélé et guerrier, ministre habile, courtisan délié; non moins ennemi des empiétemens de ses vassaux sur les droits et les revenus de son église que des abus de toutes sortes dont le clergé offrait alors le scandaleux spectacle; qui donna, dans Reims, l'onction royale au chef de la race de nos rois. Cette cité ne fut point heureuse sous Arnoul, successeur d'Alberon: livrée, par la trahison de son archevêque, à un ennemi altéré de vengeance, elle éprouve le sort d'une ville prise d'assaut, et le traître lui-même paraît enveloppé dans ce désastre. Mais il était réservé pour d'autres attentats, et pour donner lieu aux plus étranges débats entre l'autorité royale et celle du chef de l'Église, et dans l'Église même, entre les évêques de France. Enfin, rétabli sur son siége, après en avoir été dépossédé, il expia sa conduite passée, et répara le mieux qu'il put les maux qu'il avait faits. — L'histoire de Reims, à cette époque, ne peut être que celle de ses archevêques. Tantôt, deux compétiteurs se disputent le siége; tantôt, des rivalités ou des conflits de juridiction empêchent, durant quelques années, de donner un

successeur à un archevêque décédé. Enfin, l'organisation communale commence à se former; après beaucoup d'efforts et de débats avec son archevêque, la ville de Reims obtint une municipalité, des statuts, des priviléges, et l'époque de son affranchissement politique est aussi celle de la naissance de son industrie. Dans le même tems, le haut clergé de France, si on peut le juger par les archevêques de Reims, connaissait mieux la véritable dignité et les devoirs de son ministère, tandis que le relâchement, non de la morale, mais du régime ecclésiastique, acquérait les droits de prescription, et changeait tout-à-fait les formes de l'église primitive. Les chapitres renoncèrent à la vie commune; chaque chanoine voulut avoir sa maison; les dortoirs et le réfectoire furent abandonnés. Cette altération des habitudes religieuses affaiblit l'esprit de corps; les chapitres ne mirent plus autant de zèle dans la défense de leurs immunités et de leurs droits : peu à peu, la nomination des évêques leur fut enlevée. Le pouvoir ecclésiastique cédait de plus en plus à l'autorité royale, et le tiers-état se fortifiait peu à peu contre la noblesse. C'est dans cet état qu'était la France au commencement du XIII^e^ siècle.—Cette histoire de Reims ne consacre guère plus d'une vingtaine de pages à chaque siècle : elle ne s'élèvera point à une collection d'in-folios, comme celle de quelques villes moins illustres et moins intéressantes pour l'universalité des Français. F.

218. — *Notice sur la ville d'Anduze et ses environs*, ornée d'une *carte topographique* et de *deux lithographies;* par M. *A.-L.-G.* VIGUIER, avec cette épigraphe : *Semper amica veritas.* Paris, 1823; Delaunay. In-8° de x et 260 pages; prix 5 fr.

Les livres du genre de celui-ci fournissent presque toujours d'excellens matériaux à ceux qui étudient l'histoire géographique, physique et statistique d'un pays. Sous ce rapport, la notice sur la ville d'Anduze aura un véritable intérêt pour ceux qui voudront bien connaître la France méridionale. Cette notice se divise en six chapitres dont voici les titres : 1, situation de la ville d'Anduze, aspect de ses environs; 2, du climat; 3, histoire d'Anduze; 4, de ses habitans; 5, aperçu historique sur ses environs; 6, coup d'œil général sur leur histoire naturelle. — Chacun de ces chapitres se partage en sous-divisions qu'il serait trop long d'indiquer. L'auteur s'est particulièrement appliqué à décrire ce qui tient à l'histoire naturelle et à la géographie de son pays. La partie historique est pauvre : les matériaux manquaient; du reste, ce n'est pas une

lacune qui fasse éprouver de vifs regrets ; la carte est médiocrement gravée, et les lithographies sont plus médiocres encore. B. J.

219. — *Description des environs de Paris*, considérés sous les rapports topographique, historique et monumental ; par *Alexis* Donnet ; avec une carte et soixante-deux gravures (les planches doubles ou triples comptées pour deux ou trois), représentant les plan, coupe, élévation des principaux édifices, et les vues pittoresques des sites les plus remarquables. Paris, 1824 ; Treuttel et Würtz. 1 fort vol. in-8° de IV, XIJ et 468 pages ; prix, 20 fr.

Les voyageurs et les curieux ne manquent pas de guides pour les diriger dans leurs courses aux environs de Paris. On a souvent décrit les villages, les jardins, les parcs et les résidences royales qui couvrent la campagne autour de cette grande capitale. L'ouvrage de M. Alexis Donnet se distingue de ceux de ses devanciers par le soin qu'il a mis à bien faire connaître les plus beaux monumens de l'architecture. Sous ce rapport, son livre peut servir de suite aux descriptions de Paris et de Londres, par MM. Legrand et Landon. — M. Donnet a divisé ses excursions en cinq promenades. La *première*, dirigée vers le nord, a pour but le château de Compiègne ; elle comprend la vallée de Montmorency, si connue par ses sites pittoresques, par ses belles maisons de campagne, et par le séjour qu'y ont fait Catinat et Rousseau. Le château de Vincennes et les rives de la Marne sont l'objet de la *deuxième* promenade, dirigée au levant. La *troisième*, au midi, comprend Fontainebleau, Corbeil, Choisy-le-Roi, Bicêtre, Sceaux et Montlhéri. La *quatrième*, au sud-ouest, et dont l'objet principal est la ville et le château de Versailles, se prolonge jusqu'à Rambouillet, pour revenir par Sèvres et Saint-Cloud. Enfin, dans la *cinquième*, à l'ouest, on parcourt les rives de la Seine jusqu'à Saint-Germain, Poissy et Mantes. — Parmi les monumens auxquels l'auteur accorde les honneurs d'une description et d'un plan détaillés, nous citerons les palais de Versailles, de Compiègne, de Fontainebleau, de Saint-Cloud, les châteaux de Vincennes, de Rambouillet et de Saint-Germain, la maison de Saint-Lambert à Eaubonne, Bagatelle, la caserne de Courbevoie, les ponts de Neuilly, de Pont-Saint-Maxence et de Sèvres, les aqueducs d'Arcueil, de Buc et de Marly, la cathédrale de Saint-Denis, etc. Les édifices remarquables qui ne subsistent plus aujourd'hui, mais dont le souvenir méritait d'être conservé, n'ont pas été oubliés par M. Donnet : ainsi, le château de Mont-

morenci, et celui de Madrid dans le bois de Boulogne, sont décrits avec soin. Si nous avons été satisfaits en général de ces articles et de ceux qui ont rapport à l'architecture, nous avons trouvé que l'auteur avait quelquefois trop négligé les autres parties de son travail; la partie historique, par exemple, n'est pas toujours complète. Enfin, quoique tous les endroits principaux aient leurs places dans les cinq promenades, il y a beaucoup de villages dont il n'est nullement question dans le cours de l'ouvrage, et qui méritaient au moins une mention. Une table alphabétique des lieux dont il est question dans les cinq promenades les termine et permet les recherches.

A. J.

220. — *Notice sur le zodiaque de Dendéra, et sur son transport en France*, avec un *Résumé des principales opinions et des systèmes les plus remarquables des antiquaires, des géomètres et des astronomes sur ce monument*; par M. Dumersan. Paris, 1824; Journé. In-8°, avec fig.; prix 3 fr., et in-12, 2 fr.

Aucun monument de l'antiquité n'a été l'occasion d'autant de savantes dissertations que le zodiaque de Dendéra. Vingt opinions contradictoires avaient été émises en Europe, et les sages hésitaient encore à se prononcer pour l'une d'elles, lorsque l'apparition subite du monument même, transporté à Paris, ranima la curiosité publique. La plus ou moins grande antiquité du zodiaque fut le point principal de toutes les recherches. Les uns la faisaient remonter à vingt-cinq siècles avant l'ère chrétienne; les autres la rapprochaient beaucoup du commencement de cette ère. La découverte de l'alphabet des hiéroglyphes, par M. Champollion le jeune, trancha enfin toutes les difficultés d'une manière inattendue et sans réplique. Elle fit reconnaître que le zodiaque portait en hiéroglyphes le mot grec AOTKPTP pour *autocrator*, l'empereur, ce qui ne peut s'entendre que de Néron. — M. Dumersan a recueilli et analysé le plus grand nombre des opinions qui avaient attiré l'attention des savans, et il en expose sommairement les termes avec fidélité. Cet exposé est précédé d'une *notice archéologique* sur l'ancienne Tentyris, d'une description du temple même de Dendéra, au-dessus duquel se trouvait le zodiaque ou planisphère; et d'une relation de son transport en France, entreprise hardie, due à MM. Saulnier jeune et Lelorrain (voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 465), et exécutée avec une grande prudence et un rare bonheur. Cette notice de M. Dumersan sera donc bien reçue du public, puisqu'elle est l'histoire abrégée d'un monument célèbre et de toutes les opinions dont il a été l'objet.

Deux gravures ornent l'ouvrage : l'une est une vue du temple de Dendéra; l'autre est la représentation la plus fidèle du zodiaque qui ait été faite jusqu'à présent. Le sujet de ce petit volume et la manière analytique dont il est traité le recommandent suffisamment au public. C. F.

Littérature.

221. — * *Grammaire arabe vulgaire*, suivie de dialogues, lettres, actes, etc., à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes; par *A.-P.* Caussin de Perceval, professeur d'arabe vulgaire. Paris, 1824; Dondey-Dupré, et l'auteur, rue de Savoie, n° 6. 1 vol. in-4°; prix 15 fr.

Si, depuis 1810, l'excellente grammaire arabe de M. de Sacy ne laissait plus rien à désirer en France et même en Europe, aux personnes qui voulaient étudier à fond l'arabe littéral, il n'en était pas de même pour la langue moderne, dont les seules grammaires publiées à Paris, celle d'Herbin, en 1803, et celle de Savari, en 1813, étaient reconnues insuffisantes. L'auteur de la première a souvent confondu le *vulgaire* et le *littéral*, et le second, en voulant exposer les principes des deux idiomes comparés, n'a point traité ce double sujet avec toute l'étendue qu'il comportait. Ces motifs, ainsi que l'utilité qui résulte de l'étude d'une langue vivante, parlée depuis les bords de la Méditerranée jusqu'aux frontières de l'Inde, feront sans doute rechercher la nouvelle grammaire arabe vulgaire que vient de publier M. Caussin de Perceval. L'auteur s'est efforcé de réunir les remarques particulières à l'arabe vulgaire, déjà consignées dans les traités antérieurs, et de le compléter, en ajoutant celles qui ont été omises par ses prédécesseurs. Ses observations sont le fruit d'un long séjour dans les différentes parties de la Syrie, où elles ont été rédigées, et soumises à l'examen de plusieurs Arabes instruits. Ses tableaux de conjugaisons nous ont paru tracés avec toute la clarté et la simplicité de la méthode suivie par les grammairiens de cette nation. Des dialogues traduits du turc par un Arabe, dont l'ensemble forme un épisode comique et bien caractérisé, en indiquant au lecteur une foule de locutions relatives aux affaires et à la chicane, le mettront au courant d'une de ces intrigues dont les tribunaux turcs ne fournissent malheureusement que trop d'exemples. Ces dialogues sont suivis du texte et de la traduction de plusieurs lettres, billets et actes juridiques qui composent d'excellens exercices. La grammaire de M. Caussin de Perceval nous inspire d'autant plus de confiance

que le professeur qui l'a composée réunit les qualités indispensables à l'enseignement de toute langue *vivante*, celles de l'avoir parlée et entendue dans le pays même. M. Caussin de Perceval nous paraît avoir atteint le but qu'il s'est proposé en publiant sa grammaire, celui « de faciliter à l'interprète, au négociant, au voyageur, les moyens de communiquer verbalement et par écrit avec les Arabes, en abrégeant, autant que possible, le long et pénible apprentissage que l'étranger transporté dans l'Orient est obligé de subir, lors même qu'il s'est livré en Europe à l'étude de la langue savante. »

X. B.

222. — *Grammaire des enfans, qui passent de la lecture et de l'écriture à l'étude du français*; par *P.-A.-V.* de LANNEAU, ancien chef de l'institution de Sainte-Barbe. Paris, 1825; Arthus Bertrand. In-12 de 81 pages; prix 1 fr. 50 c. et 2 fr.

223. — *Grammaire française, par demandes et par réponses, en faveur des premières classes de latin*; par le même. *Seconde édition*. Paris, 1824; le même. In-12 de 158 pages; prix 1 fr. et 1 fr. 25 c.

Il me sera difficile, dans le compte que je vais rendre de ces deux grammaires, d'en louer autre chose que l'intention; je tâcherai du moins de ne pas oublier qu'elles sont l'ouvrage d'un homme à qui de longs travaux dans l'instruction de la jeunesse ont acquis une réputation méritée, et je mettrai dans ma critique la modération et les égards dus à son caractère, à ses services et à ses talens. Je ne parlerai pas spécialement de la première grammaire, qui n'est que le résumé de la seconde. Toutes deux procédant par demandes et par réponses, après quelques idées préliminaires sur la grammaire et l'écriture, traitent successivement de ce qu'on a bien ou mal appelé les *dix parties du discours*. Toutes deux donnent, sur chaque espèce de mot, des définitions et des règles que l'on retrouve dans les autres ouvrages de ce genre, et dont la seule différence consiste dans la forme du dialogue adoptée par l'auteur. Je ferai observer, à ce sujet, que, si l'usage des demandes et des réponses facilite l'étude mnémonique d'un livre, elle borne ordinairement la science de l'élève aux questions qu'il a apprises par cœur, et que souvent même il ne reconnaît pas, pour peu qu'on en change les termes. Quant au fond des choses enseignées dans la nouvelle grammaire, les règles sont justes en général. Mais, pouvons-nous en dire autant des définitions, et entre autres de celles-ci? « La fonction de l'*adverbe* (p. 145) est celle de modifier... c'est-à-dire, de *fortifier* ou de *diminuer* la signification du mot auquel il est joint. » — « L'*article*

(p. 23) est un mot qui par lui-même *n'a aucune signification*, s'il n'est pas placé devant un nom. » — Que penserons-nous de ce principe : « L'*adjectif* (p. 26) n'a par lui-même *ni signification*, ni genre, ni nombre. . . » Enfin, comment, malgré Dumarsais, Beauzée et le raisonnement, l'auteur appelle-t-il *prépositions*, les mots ; *concernant, dedans, dehors, devant, derrière, dessus, dessous, etc.* ? et *conjonctions*, les phrases *ainsi que, à moins que, au surplus, au reste, par conséquent, etc.* ? Si l'on veut joindre à ces erreurs, le défaut d'idées neuves ou fécondes, l'inexactitude des divisions, l'irrégularité du plan, on concevra pourquoi j'ai dit, au commencement de cet article, que l'éloge m'était difficile : c'est que je suis convaincu que toutes les sciences, et particulièrement la grammaire, doivent être raisonnées, et que c'est faire un mauvais présent aux enfans que de remplir leur tête de définitions et de préceptes, que l'on est ensuite obligé de détruire péniblement. B. J.

224. — *Élémens de la grammaire française ;* par Lhomond. *Dix-huitième édition*, conforme aux éditions publiées par l'auteur, avec des notes explicatives ou additionnelles, par *Alexandre* Boniface, instituteur. Paris, 1824 ; Guitel, rue J.-J.-Rousseau, n° 5. In-12 de 84 pages ; prix, 1 fr. cartonné.

M. Boniface est loin de regarder la grammaire de Lhomond comme le meilleur ouvrage élémentaire de ce genre. Néanmoins, il a pensé que, puisqu'elle est d'un usage presque général en France, il rendrait un plus grand service à l'enseignement en publiant le texte pur de l'auteur avec quelques corrections et quelques développemens mis en notes, que s'il rédigeait lui-même une nouvelle grammaire. Quant à moi, j'aurais préféré que l'estimable éditeur fût moins modeste, et qu'il eût refondu entièrement l'ouvrage du bon Lhomond, ou, ce qui valait mieux encore, donné un livre entièrement neuf. — Cette édition me paraît, du reste, préférable à toutes celles que l'on a imprimées jusqu'à ce jour. A. M—r.

225. — * *L'art de lire à haute voix*, suivi de l'application de ses principes à la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie. *Nouvelle édition*, entièrement refondue, mise dans un ordre nouveau et augmentée d'une dernière partie consacrée à la poésie dramatique et à l'art théâtral ; par *L.* Dumaoca. Paris, 1824 ; l'auteur, rue Saint-Anne n° 5. 1 vol. in-8° de 535 pages ; prix 8 fr., et 10 fr. par la poste.

226. — * *Traité de la prononciation des consonnes et des voyelles finales des mots français, dans leur rapport avec les consonnes et les voyelles initiales des mots suivans, avec une prosodie de la langue fran-*

çaise, exposée d'après une nouvelle méthode et contenant des développemens sur les applications dont elle est susceptible, qui n'ont point encore été présentés dans les traités de ce genre; ouvrage faisant suite au précédent; par le même auteur. Paris, 1824; le même. 1 vol. in-8° de 375 pages; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Nous avons transcrit littéralement ces deux titres; ils suffisent pour faire comprendre le but que s'est proposé M. Dubroca dans les nouveaux ouvrages qu'il vient d'ajouter aux estimables productions dont la jeunesse française est redevable à son zèle; les traités que nous annonçons prendront honorablement leur place auprès des *Ornemens poétiques de la mémoire*, et du *Livre des pères et mères, pendant la première éducation de leurs enfans*. L'art que M. Dubroca y professe est d'une importance qu'il est peu nécessaire de faire sentir et que personne ne conteste. Outre qu'on le pratique à chaque instant dans les relations habituelles de la vie, il est indispensable à l'exercice de toutes les fonctions publiques; et la tribune législative, à laquelle nos nouvelles institutions appellent une partie des citoyens, lui a ouvert le plus illustre théâtre. M. Dubroca comptera donc des élèves, non-seulement parmi les jeunes gens qui aspirent à se produire, mais encore parmi les personnes d'un âge mûr. Il donne à tous d'excellens préceptes sur l'art de captiver l'oreille par une bonne *prononciation*, et de frapper l'esprit par une *intonation* juste, naturelle, vive, passionnée, et par tout ce que l'intelligence et la conviction du lecteur, le jeu de sa physionomie, sa contenance et son action peuvent ajouter de charmes à son débit. M. Dubroca ne s'est point borné à des conseils généraux sur la *lecture à haute voix*; il a senti que ces conseils généraux devaient varier, selon la différence des ouvrages qu'il s'agit de faire valoir en les lisant, et il a été amené naturellement à une revue des principaux genres de littérature, et à une exposition de leurs caractères distinctifs. Peut-être, serait-on tenté de lui reprocher les excursions un peu longues qu'il fait hors de son sujet dans le domaine de la critique, si dans ces dissertations épisodiques on ne trouvait toujours de la raison et du goût. L'auteur a dû naturellement s'arrêter de préférence à la poésie dramatique, qui, plus que tout autre genre, a besoin des charmes accessoires de la lecture et du débit. Les divers chapitres qu'il a consacrés à ce sujet ne seront pas lus sans fruit par les personnes qui se consacrent à la tâche difficile d'exprimer sur la scène les belles conceptions des Corneille et des Molière. Du reste, ces deux volumes sont d'un intérêt très-général; et leur fortune est assurée, s'ils sont recherchés, comme ils le

méritent, par tous ceux à qui s'adressent les utiles leçons qu'ils renferment. H. P.

227. — * *Répertoire de la littérature ancienne et moderne, etc.* Seconde livraison, tomes III et IV. Paris, 1824 ; Castel de Courval, rue Richelieu. 2 vol. in-8° ; prix 7 fr. — L'ouvrage entier se composera de trente volumes. (*Voy.* t. XXIII, p. 444.)

En annonçant, il y a quelque tems, la première livraison de cet utile recueil, nous avons fait connaître avec quelque détail l'objet et le plan de l'ouvrage, les noms des principaux collaborateurs, les ressources nombreuses dont ils se sont entourés pour rendre leur *Répertoire* aussi complet qu'il est possible. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs à ce que nous avons dit alors, nous dispensant de répéter les mêmes détails et les mêmes éloges. — Nous nous bornerons à dire que les éditeurs tiennent exactement leurs promesses. Cette deuxième livraison a succédé assez rapidement à la première ; et cette diligence est un gage de la régularité qui présidera sans doute à la publication des suivantes. Quelques personnes ayant paru craindre que l'ouvrage n'excédât le nombre de trente volumes annoncé par le prospectus, les éditeurs se proposent de faire paraître dès à présent les derniers tomes, afin de se mettre ainsi eux-mêmes dans l'impossibilité de franchir la limite qu'ils se sont fixée. Nous ne finirons pas cette annonce, sans dire, à la louange du *Répertoire*, que le ministère de la maison du Roi vient de souscrire pour plusieurs exemplaires de cet ouvrage, qui méritait en effet cet honorable encouragement. X.

228. — * *Traductions de tous les classiques grecs, latins, italiens, anglais, espagnols, allemands, etc.* Édition in-32 sur papier vélin superfin. Prix de chaque volume 3 fr. et 3 fr. 50 c. par la poste. — *Jérusalem délivrée ;* traduite par *C.-J.* Panckoucke, avec la *Vie du Tasse*, par M. Picard, secrétaire de l'Académie française, formant 4 volumes. — La traduction de Juvénal par Dussaulx, revue par M. le professeur Pierrot, le Lucrèce de Lagrange et l'*Oberon*, l'un des chefs-d'œuvre de Wieland, paraîtront incessamment. On souscrit chez C.-L.-F. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.

Les suffrages du public avaient déjà accueilli, il y a quelques années, les travaux de la *Société de traduction*, formée dans le but de faire connaître en France les chefs-d'œuvre des littératures étrangers. Quelques embarras commerciaux, entièrement étrangers aux hommes placés à la tête de cette association, et provenant du dés-

ordre des affaires d'un libraire auquel on s'était imprudemment confié, firent échouer cette entreprise toute littéraire. Aujourd'hui, M. Panckoucke, dont le nom se rattache à la publication de la première Encyclopédie, qui cultive lui-même les lettres avec succès, et que l'on voit figurer dans beaucoup d'entreprises honorables et utiles, essaie de satisfaire à un besoin généralement senti, en exécutant dans toute son étendue le plan conçu et donné par la Société de traduction. On s'était borné jusqu'à ce jour à publier des collections spéciales des classiques de chaque littérature ancienne et moderne. On n'avait pas encore osé former le projet de réunir en une seule collection les ouvrages classiques de toutes les littératures connues; M. Panckoucke vient de donner à ce projet un commencement d'exécution qui promet d'heureux résultats. — Destinée à agrandir de plus en plus la sphère de l'instruction publique par de nombreuses excursions dans le domaine des littératures étrangères, à rapprocher les diverses littératures en rapprochant dans des analyses substantielles les productions littéraires de tous les pays, la *Revue Encyclopédique* ne peut qu'applaudir à une entreprise qui semble si bien réaliser les vues qu'elle a souvent développées. C'est un *Cours universel de littérature en exemples*, que les éditeurs et les collaborateurs se proposent d'offrir au public. Dans les volumes de sa collection qui ont paru, on trouve en regard de la traduction, le texte pris dans les meilleures éditions. Le but de cette collection étant de réunir les ouvrages regardés généralement comme modèles, on ne croit devoir y comprendre que les écrits déjà consacrés par l'estime publique. Des littérateurs estimés, et familiarisés avec les idiomes originaux, traduisent les ouvrages que l'on n'a pas encore fait passer dans notre langue, ou qui ont été trop négligemment traduits. C'est ainsi qu'on enrichira notre littérature des chefs-d'œuvre encore ignorés de Herder et de la dernière production de l'historien Jean de Muller, regardée comme la plus belle des compositions du moderne Thucydide, je veux dire, de l'*Histoire des guerres de la Suisse contre le dernier duc souverain de Bourgogne, Charles-le-Téméraire*. — Nous rendrons compte de cette intéressante collection, à mesure que les ouvrages qui doivent la composer seront publiés. L.—V.

229. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur. 13e et 14e livraisons, composées des *Chefs-d'œuvre de Pierre* CORNEILLE, 4 vol. avec portrait; prix. 12 fr. et 13 fr. 20 c., et de l'*Histoire de Charles* XII, par VOLTAIRE. 2 vol. avec portrait; prix

5 fr. et 5 fr. 40 c. Paris, 1824; L. Debure, rue Guénégaud, n° 27. (Voy. *Revue Enc.*, t. XIII, p. 448.)

Le premier volume des *Chefs-d'œuvre de P. Corneille* contient sa *Vie* par Fontenelle, les *trois discours*, sur le poëme dramatique, sur la tragédie en particulier, et sur les trois unités, avec les deux tragédies du *Cid* et des *Horaces*, suivies l'une et l'autre de leur examen fait par l'auteur lui-même; le second volume renferme *Polyeucte* et *le Menteur*; le troisième, *Pompée*, *Rodogune* et *Héraclius*, et le quatrième et dernier, *Don Sanche d'Aragon*, *Nicomède* et *Sertorius*. Toutes ces pièces sont également suivies d'un examen de P. Corneille; celui de la dernière pièce porte le titre d'*Avis au lecteur*, et par conséquent se trouve placé au commencement, au lieu d'être à la fin, comme tous les autres.— Le premier volume de l'*Histoire de Charles* XII comprend le *Discours* qui parut dans l'édition de 1732, *deux lettres de Voltaire*, l'une à M. le maréchal de Schullembourg, l'autre à M. Norberg, chapelain du roi de Suède, un *avis important*, dans lequel est reproduite l'attestation du roi de Pologne, Stanislas, relative à l'authenticité des faits rapportés par Voltaire dans cette histoire, attestation signée du comte de Tressan; enfin, les quatre premiers livres de l'ouvrage: les quatre derniers occupent le second volume. — Nous avons toujours les mêmes éloges et les mêmes encouragemens à donner aux éditeurs de cette charmante collection, qui se poursuit avec la même activité et les mêmes soins. E. H.

230.— *Œuvres poétiques de* VOLTAIRE, contenant les *Chefs-d'œuvre dramatiques*, la *Henriade*, la *Pucelle*, le *Temple du Goût*, les *poëmes*, *discours en vers*, *contes*, *satires*, *épîtres* et *poésies mêlées*. Paris, 1824; L. Debure. 1 vol. in-8° de 820 pages, imprimé sur deux colonnes, et tiré seulement à 500 exemplaires, par MM. Firmin Didot, sur papier vélin grand raisin, satiné et orné d'un très-beau *portrait de Voltaire, jeune*, gravé d'après Latour, et tiré sur papier de Chine; prix 38 fr., broché.

231. — * *Œuvres de Rabelais.* — Édition *Variorum*, avec un *Nouveau Commentaire historique et philologique*, par MM. *Éloi* JOHANNEAU et EMMANUEL ART. 1re livraison. Paris, 1824; Dalibon.

Par l'activité avec laquelle il poursuit la tâche qu'il s'est imposée, et par le mérite soutenu de son travail, M. Éloi Johanneau justifie de plus en plus les suffrages du public. Le volume que nous annonçons renferme les vingt-sept derniers chapitres du livre III, et les quatre premiers du IVe livre. Dans le troisième, comme nous l'avons déjà observé (tome XXXII, pages 207-208), Rabelais a montré une

réserve et une prudence qui contrastent avec le ton des autres livres. Ce n'est pas cependant qu'il laisse rompre le fil qui lie sa narration aux événemens et aux abus contemporains. Dans les épreuves que tente Panurge pour deviner le succès de son projet de mariage, et dans ce projet même, M. Eloi Johanneau nous fait apercevoir des allusions à la demande élevée de toutes parts dans la chrétienté, pour le mariage des prêtres, et à quelques autres points de discipline qui, après avoir été controversés entre les écrivains, finirent par être discutés et réglés au concile de Trente. Dans un autre genre, le succès constant du juge qui décide les procès par la chance des dés est un excellent trait de satire, que relève la représentation des formes pédantesques d'une discussion judiciaire au XVI^e^ siècle. Parvenu à la fin du III^e^ livre, et comme importuné de la contrainte qu'il a imposée à son humeur libre et véridique, Rabelais, sous le voile d'une allégorie très-peu équivoque, rappelle les supplices affreux que subissaient les réformés; supplices qui, sous François I^er^ et Henri II, firent plus d'une fois partie du spectacle des fêtes de la cour. — Pour l'impression du IV^e^ livre, Rabelais usa d'une précaution qui lui avait déjà réussi; il obtint un privilége du roi. Cela ne le sauva pas d'un arrêt de suppression rendu par le Parlement de Paris, et dans lequel est relatée une censure de la Faculté de théologie. La description du pays de *Papimanie* devait déplaire aux partisans du monachisme et des doctrines ultramontaines; et en livrant au ridicule, sous le nom de *Chicquanous*, les suppôts de la justice, employés à rendre les procès dispendieux et interminables, Rabelais avait pu encourir le mécontentement de certains magistrats. Mais, cette fois, le courroux du Parlement et de la Sorbonne resta sans effet; le livre continua à circuler librement, grâce aux puissans protecteurs que le philosophe satirique avait su se ménager. L'un des plus remarquables fut le cardinal Odet de Chatillon, à qui est dédié le IV^e^ livre. Si l'on se rappelle que ce cardinal, archevêque de Toulouse et évêque-comte de Beauvais, se maria et conserva long-tems son titre; et que sa femme, appelée communément à la cour *Madame la Cardinale*, s'assyeait chez le roi et chez la reine, comme femme d'un pair ecclésiastique de France, on conviendra que Rabelais n'a guère imaginé d'aventures plus bizarres que n'en a présenté l'histoire de ses contemporains. *Eusèbe* SALVERTE.

232. — * *OEuvres choisies de* QUINAULT, précédées d'une nouvelle *Notice* sur sa vie et ses ouvrages, et accompagnés des *Remarques littéraires de* LAHARPE, et de *Pièces relatives à l'établissement de l'Opéra.*

Paris, 1824; Crapelet. 2 vol. in-8° de 496 et 460 pages, avec un beau portrait ; prix 14 fr.

La place que doit occuper QUINAULT dans notre littérature est encore un objet de discussion parmi les critiques. Trop rabaissé par Boileau, trop prôné par Voltaire, il mérite, quelque jugement que l'on en porte, de figurer dans nos bibliothèques; et l'on pouvait s'étonner qu'il n'eût point encore été publié sous format in-8°.—M. Crapelet vient de remplir ce vœu de quelques gens de lettres, et son édition se recommande par sa belle exécution typographique et par une notice de l'éditeur. Nous nous contentons, quant à présent, de faire une mention rapide de cette édition, en attendant qu'un examen suffisant nous donne le loisir de porter sur Quinault un jugement réfléchi.

R.

233. — * *OEuvres complètes de J.-J.* ROUSSEAU, avec des éclaircissemens et des notes historiques, par *P.-R.* AUGUIS. Paris, 1824; Dalibon. Tome VII. In-8° de VIII et 534 pages; prix 7 fr. 50 c.

Ce volume, le septième de la belle édition que publie M. Auguis, (*voy.* ci-dessus, page 205) contient la *Lettre à Chr. de Beaumont*, et les *Lettres de la Montagne*. Ces deux ouvrages de Rousseau sont bien connus et appréciés, comme des chefs-d'œuvre d'éloquence et de discussion : nous nous bornons donc, pour le moment, à louer encore l'exécution typographique, la beauté des gravures, et surtout le zèle de l'éditeur à faire paraître rapidement les livraisons de cet ouvrage.

234. — * *OEuvres complètes, posthumes et inédites de* FLORIAN, de l'Académie française. *Nouvelle édition*, ornée d'un portrait, de 24 gravures et d'un *fac simile;* 13 vol. in-8°, publiés par souscription. Les 9e, 10e et 11e livraisons sont en vente; les deux dernières seront publiées incessamment. — On souscrit à Paris, chez l'éditeur, P.-C. Briand, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 21. Prix de chaque volume, 8 fr. sur carré fin d'Annonay, et 24 fr. sur grand raisin vélin, figures tirées sur papier de Chine.

Cette édition, plus complète que toutes celles qui l'ont précédée, mieux ordonnée, et imprimée avec soin par M. Rignoux, contiendra un volume de plus que l'éditeur n'avait annoncé dans son prospectus, à cause d'un grand nombre de pièces inédites qu'il a dû ajouter, pour qu'il ne manquât rien à son entreprise. Tout concourt à faire de cet ouvrage un des plus beaux ornemens des bibliothèques choisies.

Z.

235. — * *La Lyre patriotique de la Grèce;* odes traduites du grec moderne de KALVOS, de Zante, par *Stanislas* JULIEN; avec cette

épigraphe : *Le bonheur est dans la liberté ; la liberté est dans le courage.* (Thucyd., II, 43.) Paris, 1824 ; Peytieux, galerie Delorme, n. 11-13. Brochure in-32 de 95 pag. ; prix 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

Nous devons déjà à M. Stanislas Julien, le plus jeune probablement de nos savans, et qui promet d'être un jour l'un des plus distingués, deux ouvrages que la *Revue* a annoncés, lors de leur publication : 1° une édition accompagnée de commentaires, et une traduction en six langues, du poëme de *l'Enlèvement d'Hélène*, par Colluthus ; 2° une traduction latine, avec des notes, du *Livre de Meng-Tseu*, ou *Mencius*, le plus célèbre philosophe chinois, après Confucius. Le recueil d'odes, traduites du grec moderne, qu'il nous donne aujourd'hui, est tout-à-fait digne d'attention, autant par le mérite de la traduction que par celui de l'original. Les circonstances où il paraît en augmentent encore l'intérêt. Au moment où la Grèce, par d'héroïques efforts, travaille à reconquérir son indépendance, on ne peut accueillir avec trop de faveur les chants qu'inspirent à ses enfans le souvenir de son antique gloire, et le sentiment plus présent et plus vif de sa gloire nouvelle. Le poëte dont M. Stanislas Julien nous fait connaître les productions, a ressenti cette double inspiration. Mais peut-être doit-on lui reprocher d'être trop préoccupé des vieilles fables de sa patrie, au moment où il célèbre des faits contemporains. La Grèce chrétienne qui brise ses fers, et qui, seule, abandonnée ou trahie par ceux qui devraient la défendre, reprend son rang parmi les nations libres de l'Europe, est un sujet qui peut se passer des ornemens de la mythologie païenne ; il y a quelque froideur à évoquer sur les ruines fumantes de Chio ou sur les rivages abandonnés de Parga, ces divinités depuis si long-tems effacées de l'esprit des peuples où elles ont pris naissance, et qui ne vivent plus que dans nos bibliothèques et dans nos musées. Peut-être leur souvenir pourrait-il se montrer dans des poésies modernes, sur un plan éloigné, comme ces ruines des vieux âges, au pied desquels combattent quelquefois aujourd'hui le Cléphte et le musulman, qui ne les connaissent pas même de nom. Mais cette théologie, désormais sans puissance, ne devrait plus être le culte du poëte. C'est là, selon moi, le défaut principal des odes de M. Kalvos, et rien ne serait plus propre à le faire ressortir que de les rapprocher des chansons populaires publiées par M. Fauriel, et qui offrent une image si naïve et si piquante de la Grèce d'aujourd'hui. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 699.) A ce défaut près, qui n'est pas sans im-

portance, puisqu'il retire au poëte une partie de son originalité, les pièces que nous annonçons se distinguent par un coloris animé, une touche gracieuse, des sentimens nobles et touchans.—La traduction de M. Stanislas Julien a de l'élégance et de l'harmonie. On y désirerait quelquefois plus de propriété dans l'expression, plus de cohérence et d'unité dans les images. Un soin plus sévère lui eût donné ce qui peut lui manquer encore. Le recueil est précédé de quelques détails sur M. Kalvos, transmis au traducteur par M. Nicolo Poulo. On y apprend que ce jeune poëte est maintenant âgé d'à peu près trente ans; qu'ayant quitté de bonne heure sa patrie, il a parcouru plusieurs contrées de l'Europe, l'Allemagne, l'Italie, la France, et particulièrement l'Angleterre, où il a professé avec succès la langue grecque. Mais, comme Ulysse, son compatriote, il n'a jamais perdu de vue sa patrie; les délices de l'Italie, la liberté de l'Angleterre, les mœurs polies de la France n'ont pu l'effacer de sa mémoire; c'est à elle qu'il consacre ses chants. Ce sentiment anime sa première pièce, qui est comme la préface de son recueil et la biographie poétique de l'auteur. « O ma chère patrie, île féconde en merveilles, ô Zante, c'est toi qui m'as donné le jour... Jamais, non jamais je n'ai perdu ton souvenir. La fortune me jeta loin de toi, et quatre lustres me virent errer chez des nations étrangères... Adieu, Ausonie; adieu, Albion; adieu, immortel Paris; la belle Zante, la seule Zante règne maintenant sur mon cœur... Puisse le sort ne pas ensevelir ma dépouille dans une terre étrangère! Il n'est doux de mourir que lorsqu'on s'endort au sein de sa patrie. » Puisse en effet le poëte qui adresse aux lieux qui l'ont vu naître ce touchant hommage, y vivre long-tems pour la gloire et les plaisirs de ses concitoyens! H. P.

236. — *Les Plaisirs de l'espérance*, poëme de *Thomas* CAMPBELL, suivi de deux odes pindariques; traduits de l'anglais en vers français, avec le texte en regard, par *Albert* MONTEMONT. Paris, 1824; Baudry; Delaunay. 1 vol. in-18 de 218 pages, papier grand raisin; prix 3 fr.

Nous vivons dans le siècle des traductions. Comme pour réfuter l'assertion de quelques hommes de lettres, trop exclusifs, qui soutiennent que nous avons eu grand tort de restreindre l'usage de la langue latine, jamais plus qu'aujourd'hui, où chaque peuple a le bon sens d'écrire dans sa langue, le goût des littératures étrangères n'a été plus générale. Bientôt, en France, tout homme instruit saura nécessairement l'italien, l'allemand et l'anglais. C'est surtout cette dernière langue, celle de Pope et de Milton, que maintenant l'on

étudie plus volontiers. C'est Voltaire qui nous a donné l'impulsion ; et ce qui achève tous les jours de populariser l'anglais en France, ce sont les sombres conceptions de Byron, et plus encore les touchans récits du romancier écossais. Malheureusement, on s'est mis à traduire en prose les poëtes anglais qui ont dû perdre beaucoup dans ces traductions décolorées. Félicitons M. Campbell d'avoir trouvé un traducteur poëte, bonne fortune qui n'a pas encore été accordée à l'auteur de *Child Harold*. On sait que Campbell est un des poëtes anglais modernes les plus distingués. Avec autant de sensibilité que Worldsworth et Rogers, avec plus de goût que Byron et Moore, il possède une imagination d'une grande fécondité. Je ne connais rien en anglais de plus touchant et de plus énergique que le beau morceau de *Lochiel*, où ce barde décrit les pressentimens sinistres qui l'agitent avant la sanglante journée de Culloden. Le poëme que M. A. Montemont a traduit est extrêmement difficile à rendre en vers français. Il avait affaire à un *fort jouteur*, comme dit Montaigne, et en beaucoup d'endroits il s'est très-bien tiré du combat. Ses vers sont énergiques, presque toujours fortement tracés, et souvent élégans et harmonieux. Je crois qu'il a suivi le texte aussi fidèlement que le permettait cette poésie toute originale et entièrement anglaise. Il a même traduit quelques vers mot pour mot, celui-ci par exemple :

« With Francklin grasp the lightening's fiery wing. »

« Arrache avec Franklin les ailes du tonnerre. »

Il a bien rendu la belle description du siége de Varsovie et des derniers momens de la liberté polonaise, ainsi que les passages touchant l'odieuse traite des Noirs. Campbell a très-bien senti que la plus noble espérance de l'homme est celle de l'immortalité de l'âme. Il compare l'idée de la suprême félicité à laquelle nous arrivons en réunissant par la pensée toutes les félicités possibles qui règnent sur la terre, à la conception de Zeuxis, qui emprunta aux jeunes Grecques leurs plus beaux traits pour les réunir dans son tableau de Vénus. Je citerai ce morceau qui me paraît d'une grande élégance.

De la fière Agrigente éternisant l'hommage,
Quand Zeuxis d'une Hélène osa tenter l'image,
Des beautés de la Grèce alliant chaque trait,
De cet heureux mélange il forma son portrait;
A la riche nature, au vrai toujours fidèle,
De *chaque* attrait magique embellit son modèle.

De l'Égée habitant les rivages fleuris,
Épousa leurs amours, emprunta leurs souris :
Et quand fut achevé le brillant assemblage,
On eût dit que des dieux il était un ouvrage :
De son expression l'amour le décora,
Sourit à la peinture, et la Grèce adora.

Je n'oserais dire que toute la traduction se maintient à cette hauteur; mais certainement il dépend de M. Montemont de s'y élever. Il faut qu'il veuille régler son imagination et limer ses vers. A tous ces plaisirs dont Campbell nous donne une si poétique énumération, j'ajoute volontiers pour ma part celui d'avoir lu son traducteur français. *Charles* COQUEBERT.

237. — *Poésies diverses et pièces de théâtre*; par *J.-B.-P.* DALBAN. Paris, 1824; Ponthieu. In-12 de 230 pages; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c.

Deux *Odes*, plusieurs pièces fugitives sous le titre d'*Épîtres* et *Élégies*, et trois *comédies* composent le volume de M. Dalban, auteur d'une autre comédie, en cinq actes et en vers, intitulée *le Méfiant*, et d'un roman qui a pour titre : *Les Malheurs de l'Amour*, ou les Mémoires d'une femme. Une simple note, mise au verso du faux titre, nous révèle l'existence de ces deux derniers ouvrages qui ne sont point parvenus à notre connaissance. On ne dit pas quand ils ont été publiés. Du reste, point de préface, point d'avertissement de la part de l'auteur, qui puisse nous aider à le connaître; c'est probablement un homme du monde qui a voulu amuser ses loisirs par une occupation innocente, et qui aura trouvé des amis trop indulgens, dont les suffrages dangereux l'auront engagé à rechercher ceux d'un plus grand nombre de lecteurs. M. Dalban n'a probablement point songé à la critique, qui reprend ses droits sur tout ouvrage imprimé. Voici une des meilleures pièces de son recueil :

Les Roses.

Couronne-toi de ces roses nouvelles
Flore, Zéphyr, te les donnent pour sœurs;
Il n'appartient qu'à la reine des belles
De se parer de la reine des fleurs.

En les voyant sur ta *brillante tête*,
On doutera, séduit par ta fraîcheur,
Si leur éclat *brille* pour ta *toilette*,
Ou si c'est toi qui *brilles* pour la leur.

Sauf quelques légères incorrections, faciles à faire disparaître, cette pièce offre du moins une image gracieuse, et la grâce dans les ouvrages de nos poëtes devient de jour en jour plus rare. E. H.

238. — *Épître à quelques poëtes panégyristes;* par *Gustave* Drouineau. Paris, 1824; Véret. Broch. in-8° de 8 pages; prix 50 c.

Jamais les ridicules, et surtout les ridicules littéraires ne furent plus impunis que de nos jours. Ils ont chacun leur journal qui les protége. Il est bien tems que les satyriques arrivent et en fassent justice, au défaut de la critique. Voici un jeune poëte qui n'a pu souffrir, sans un peu de mauvaise humeur, ce déluge de louanges intéressées qui inonde depuis quelques années notre Parnasse; tous ces panégyriques sans conviction, où l'enflure et la barbarie du style ne déguisent pas la platitude de l'éloge. En vrai satyrique, à qui sa vocation se révèle, il n'a pu s'en taire; et sans être effrayé du grand nombre de vanités qu'il allait blesser, il s'est déclaré le champion du bon goût, et le vengeur du public. Du reste, il est plus modéré dans ses attaques que ne le furent Boileau et Gilbert; et s'il fait bonne guerre aux méchans auteurs, aucun d'eux ne pourra lui dire: *Pourquoi faut-il qu'il nomme?* car il ne nomme personne. C'est à ses lecteurs qu'il laisse cet emploi, que la vérité de ses portraits ne rend pas bien difficile. Qui de nous, par exemple, n'a conservé le souvenir de quelque pièce lyrique à laquelle puissent s'appliquer ces deux excellens vers?

> L'ode parle aux Français une langue inconnue,
> Et, légère de sens, va se perdre en la nue.

Ses adversaires se révoltent contre sa critique.

> Est-ce un crime à vos yeux que de louer son roi?
> Disent-ils;... pour chanter notre dieu tutélaire,
> Veut-on nous asservir au langage vulgaire?
> — Non, messieurs! Le sublime a pour vous des appas;
> Je ne puis vous blâmer... ne vous comprenant pas:
> Mais, de chérir son roi chacun a sa méthode.
> L'amour ne peut-il plus se prouver sans une ode?

Lui-même cherche à tracer le portrait d'un panégyriste plus sincère et de meilleur goût.

> . . . . . .
> Il pense, écrit du cœur, et voit avec transport
> Le vaisseau de l'état se tourner vers le port.
> Le port! Ah! le voici! ne craignons plus l'orage.

Le flot plus doucement vient battre le rivage.
Terre, terre, Français! les vents sont maîtrisés;
D'un regard de Neptune ils tombent apaisés.
Tout présage à la France un avenir prospère;
Le sage d'Andujar s'assied près de son père;
Sous l'ombrage des lis fleurit la liberté:
Le roi qui la respecte est toujours respecté.

De pareils vers, où la pensée se montre naturelle, et l'expression nette et pure, doivent faire concevoir d'heureuses espérances du talent de M. Drouineau. Il a encore à gagner du côté de la composition. Sa marche n'est pas assez assurée; son plan manque un peu d'étendue, et ses idées de progression. Il en résulte qu'à côté de vers dont la tournure est vive et piquante, on en rencontre d'autres qui ne sont pas sans quelque langueur. Un meilleur ordre eût fait naître une chaleur plus soutenue. J'adresse avec franchise ces observations à M. Drouineau. Ennemi, comme il l'est, des sots *panégyriques*, il ne voudrait pas d'un éloge qui ne fût mêlé de critiques. H. P.

239. — *Épître à M. Casimir Delavigne* sur les choix académiques; par *Eugène* DE MONGLAVE; avec cette épigraphe: *Les sots depuis Adam sont en majorité.* (Casimir Delavigne, *Épître à l'Académie.*) Paris, 1824; Brianchon, rue de la Harpe, n° 30. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix 1 fr.

L'auteur de cette Épître peint ainsi l'époque où l'auteur des *Messéniennes* parut pour la première fois dans la carrière littéraire:

C'est en vain que Fontane, avec de longs efforts,
Alignait ses vers froids, sans verve et sans transports.
Delille incessamment décrivait pour décrire,
Et le public lassé l'admirait sans le lire.
Parny ne chantait plus; Ducis, en cheveux blancs,
Dans un cercle d'amis renfermait ses talens.
Apollon gémissait! Tu parus, et la France
D'un Voltaire nouveau salua l'espérance.

Dans ces vers très-bien tournés, mais où l'on peut trouver un peu d'exagération poétique, nos lecteurs prendront une idée du sentiment qui domine dans l'Épître de M. de Monglave. Celui qui, pour mieux louer son modèle, n'a pas craint de déprécier Delille, sera-t-il moins injuste envers un corps qu'il a presque toujours été de mode d'attaquer?

« Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux;
Mais sommes-nous quarante, on se moque de nous; »

disait avec plus de raison que d'élégance un académicien célèbre par son esprit (Fontenelle); et ces paroles, l'Académie française peut en faire une nouvelle application chaque fois qu'elle a un fauteuil à donner.

Plus grand que tes rivaux, que tes juges suprêmes,
Ne brigue plus leurs voix par égard pour eux-mêmes;
Épargne-leur l'affront d'une nouvelle erreur,

s'écrie M. de Monglave; et d'ailleurs,

A quoi sert à l'état cette assemblée auguste?

Non, lui dit-il,

Non, tu ne seras point illustre breveté:
Il faudra te borner à l'immortalité.
Tu n'as que du génie, et tu veux qu'on te nomme!
Eh! que n'es-tu ministre, archevêque, bonhomme!
Un poëte bonhomme, un Saül à la main,
Appuyé des bravos du faubourg Saint-Germain,
S'il ne peut t'enlever la couronne tragique,
T'enlèvera du moins le trône académique.

On voit que l'auteur n'a pas plus épargné les individus que le corps entier. Cependant, le caractère connu de celui auquel il s'adresse n'aurait pas dû lui permettre de chercher à rabaisser un rival plus heureux, mais dont M. Casimir Delavigne lui-même se plaît, nous n'en doutons pas, à reconnaître tout le mérite. Nous le répétons, et les lecteurs observateurs des bienséances le répèteront sans doute avec nous, s'il faut louer M. de Monglave pour la tournure facile et la correction de ses vers, on ne peut s'empêcher d'y blâmer quelques attaques personnelles et inconvenantes. Nous lui paraîtrons peut-être sévères; nous ne le serions pas autant, s'il avait pris le ton de la plaisanterie. La plaisanterie, en effet, permet bien des choses. Mais son épître est sérieuse, très-sérieuse; l'esprit et la modestie de M. Casimir Delavigne pourront seuls l'empêcher de la regarder comme telle. E. Hérrau.

240. — *La Bienfaisance*, ode, suivie de notes; par J. Sarrasin, D.-M., administrateur du bureau de charité du 2e arrondissement de Paris, etc. Paris, 1824; Barba, Ponthieu. Brochure in-8° de 43 pages; prix 1 fr.

M. Sarrazin a célébré avec talent une vertu qu'il pratique avec zèle. Il doit à son sujet plus d'une heureuse inspiration. Peut-être sa pièce manque-t-elle et devait-elle manquer de ce mouvement vif et rapide qu'on s'attend à trouver dans les productions de la muse lyri-

que. Comme les odes philosophiques de Lamotte, c'est moins une ode qu'une suite de strophes, où des idées justes, des sentimens généreux sont revêtus d'images naturelles et gracieuses, d'expressions élégantes et harmonieuses. Son style a généralement de la douceur et de la pureté, sauf quelques passages peu nombreux que pourrait reprendre la critique. Il a surtout exprimé avec assez de charme le mystère dont s'enveloppe la bienfaisance.

Tel un ruisseau dont l'onde pure
Coule doucement sous les fleurs,
Sans se trahir par son murmure,
Donne la vie à leurs couleurs;
Sa fraîcheur ranime Pomone,
Quand le fils brûlant de Latone
Embrase et la terre et les cieux;
Les gazons, les arbres verdissent,
Et les oiseaux se réjouissent
Près de ses bords silencieux.

M. Sarrasin revient encore, dans un autre endroit, sur cette idée que fournissait naturellement le sujet:

Ainsi que l'humble violette
Dont l'azur se dérobe aux yeux,
Nous plaît sous la feuille discrète
Par son parfum délicieux;
La charité veut qu'on l'ignore, etc.

Félicitons-nous donc que M. Sarrasin ait eu l'indiscrétion de la chanter. Sa pièce est suivie de notes qui se distinguent par un heureux choix de faits et par une érudition de bon goût. H. P.

241. — *Almanach des Dames pour l'an* 1825. Paris, 1824; Treuttel et Würtz. In-18 de 224 pages; plus 12 pages occupées par un *calendrier*, et 24 pages par le texte ou explication de *huit gravures*; prix br. 5 fr.

Les gravures de l'Almanach des Dames qui sont, comme nous l'avons dit l'année dernière, une des choses les plus recherchées des amateurs de ces sortes de livres, sont dignes, cette année, de la réputation qu'il s'est acquise en ce genre. Nous en excepterons cependant la troisième, qui nous a paru inférieure aux autres. — Le choix des poésies que ce recueil renferme continue d'être heureux. Il offre peu de pièces entièrement inédites; mais il a l'avantage de reproduire celles qui ont obtenu les suffrages des gens de goût, et que l'on aime à retrouver ici réunies. C'est ainsi qu'il nous a fait relire

avec plassir la *Lettre de M. de* LAMARTINE *à M. Casimir* DELAVIGNE, et la *Réponse* de ce dernier; la *jeune Catalane*, de GUIRAUD; l'*Épître aux Muses*, par VIENNET; la charmante pièce de Mlle *Delphine* GAY, intitulée : *Ourika*, etc., tous morceaux que nous avions déjà eu l'occasion de louer dans notre *Revue*. Ce n'est pas sans surprise que nous avons retrouvé, à côté de ces chefs-d'œuvre de goût, de sentiment et de style, une ballade de M. *Alfred* DE VIGNY, qui a pour titre *la Neige*, et dont nous avions signalé plusieurs vers fort ridicules, en rendant compte des *Tablettes romantiques*. (*Voy.* t. XVII, p. 628.) En général, nous pensons que les éditeurs ont trop puisé dans ce dernier recueil, où l'on trouve sans doute de bonnes choses; mais où l'on a rassemblé en même tems toutes les folies et toutes les incorrections de ce genre bâtard, dont on voudrait faire une école, sous le nom de *romantique*. Il y a bien aussi, dans l'Amanach des Dames pour 1825, quelques vers qui, pour n'être point romantiques, n'en sont guère meilleurs, tels sont ceux de MM. MOUFLE, TALAIRAT et BLANCHARD DE LA MUSSE. Mais, grâce à MILLEVOYE et aux auteurs que nous avons cités au commencement de cet article, il y a, selon nous, compensation suffisante. — Quelques morceaux de prose se mêlent, comme de coutume, aux pièces de vers. On en trouve quatre cette année : *Lycoris et Ida*, la *Dernière assemblée des Francs-Juges*, *Ernest et Marie*, et *Daphné*. Le troisième de ces morceaux n'aurait pas dû trouver place dans l'Almanach des Dames, où sa lecture peut-être dangereuse pour les jeunes personnes entre les mains desquelles ce recueil doit nécessairement tomber. Nous offrirons en compensation de cette critique à l'auteur, M. SAUVAGE, des louanges pour de jolies stances que nous avons remarquées page 128, sous le titre de l'*Abandon*.

E. HÉREAU.

242. — *La jeune Artiste et l'Étranger*. Nouvelle extraite des Mémoires inédits d'un Français en Italie; traduit de l'italien par *J.-J.* P..... Paris, 1824; Crapelet. 2 vol. in-12; prix 6 fr.

Ce roman s'élève au-dessus d'une partie de ceux qui alimentent périodiquement les cabinets de lecture, en présentant, sous de nouveaux titres, et à l'aide de quelques modifications, le retour perpétuel de situations usées, et de lieux communs faciles. Quelques scènes de mœurs italiennes, quelques descriptions copiées d'après nature sur les sites napolitains, annoncent dans l'auteur la volonté d'écrire d'après ses propres observations, et d'éviter le tort de faire un livre avec d'autres livres. Cette direction d'esprit est bonne, et répand de l'intérêt sur la première partie du roman; mais l'intérêt diminue,

lorsque l'auteur, engagé dans les aventures qu'il a créées, n'a plus le tems de s'occuper ni de l'Italie, ni des mœurs italiennes. Il se consume alors dans le récit d'événemens très-extraordinaires, si on les compare à ceux de la vie réelle, mais très-vulgaires, si on les rapproche de tous les incidens en usage dans les romans. Giannina qui plaît beaucoup, tant qu'elle est représentée dans sa vie d'artiste, dégénère en héroïne parfaite, et cesse alors d'intéresser, parce qu'elle finit par ressembler à toutes les héroïnes. Elle périt sans que l'on sache pourquoi, et sans qu'aucune grande leçon morale se rattache à sa fin tragique. Ludomir, le jeune étranger, pâle imitation des héros de Byron, ne tient rien de ce qu'il promet. Il semble n'obéir qu'au dogme faux et funeste de la fatalité, ressort malheureux que l'on prodigue aujourdhui sans mesure. L'auteur a cru peut-être produire beaucoup d'effet en interrompant brusquement son récit, et en laissant le lecteur dans l'ignorance du sort de la plupart des personnages. Il s'est trompé; car tout ce que cette fin si brusque donne à croire, c'est que le romancier, embarrassé de ses propres incidens, a voulu s'épargner la peine de combiner un dénoûment. Tous ces vices doivent être signalés dans un ouvrage qui, loin d'être sans mérite, permet au contraire de croire que l'auteur pourra sortir de la foule lorsqu'il ne copiera que la nature, et qu'il renoncera aux grands effets romanesques pour écrire simplement et avec vérité. Les mœurs de l'Italie moderne lui présentent un riche sujet d'observations. R.

243.—**Le Robinson suisse*, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans, continué par Mme *Isabelle* Montolieu. Paris, 1824; Arthus-Bertrand, éditeur de la *Collection des œuvres de Mme de Montolieu*. 3 vol. in-12, avec gravures; prix, 9 fr. et 11 fr. 25 c.

L'ouvrage dont Mme de Montolieu offre ici la *continuation* parut, imprimé en allemand à Zurich, en 1813. Trois ans après, elle en avait enrichi la littérature française. Sa traduction, qui fut publiée pour la première fois à Paris, en 1816, a eu depuis plusieurs éditions; la quatrième date de cette année, 1824. Un succès aussi général devait faire désirer la suite de cet ouvrage intéressant, que son auteur, M. Wyss, avait laissé incomplet. Mme de Montolieu écrivit à ce sujet au fils de celui-ci, M. Rodolphe Wyss, professeur à Berne, pour savoir si cette suite existait dans les papiers de la succession. Instruite par lui qu'elle ne s'y trouvait point et que ses fonctions le mettaient dans l'impossibilité de compléter l'œuvre de son père, Mme de Montolieu se rendit à l'invitation de son libraire et au vœu

de ses amis et de plusieurs hommes de lettres, en se chargeant elle-même de cette tâche. Elle a dédié son travail à M. Rodolphe Wyss. L'intention de l'auteur allemand avait été d'écrire principalement pour les enfans et pour les amis de l'enfance. Il entendait par enfans ceux-là seulement qui sont en état de lire avec quelque discernement, qui possèdent déjà quelques idées générales de l'histoire naturelle et de la géographie, qui ont enfin les connaissances que l'on donne, de huit à quatorze ans, dans les bonnes écoles primaires de la ville et même des campagnes. Son ouvrage, exécuté avec beaucoup de talent, atteignit entièrement le but qu'il s'était proposé. Mais plus la lecture s'en répandait, plus les personnages qu'il a mis en scène s'attiraient d'amis, plus il devenait difficile de soutenir l'intérêt qu'il avait su répandre sur eux, et cette curiosité qu'il n'avait pas entièrement satisfaite, puisqu'il avait tout à coup interrompu sa narration au moment où un changement d'état semblait se présenter pour eux. Mme de Montolieu a parfaitement rempli cette lacune, et nous croyons que l'auteur lui-même n'eût pu mieux faire. Elle reprend l'action au moment où M. Wyss l'avait quittée, c'est-à-dire après que le chef de la famille naufragée eut fait remettre son journal au capitaine du vaisseau anglais l'*Adventurer*, jeté par une tempête sur les côtes qu'elle habitait. Ses trois volumes sont consacrés à retracer la vie de cette famille, qui se suffit à elle-même par son industrie et son courage, au point de ne plus désirer de quitter sa tranquille position, pour rentrer dans un monde où ces enfans de la nature auraient à redouter tant d'écueils pour leur vertu et leurs mœurs simples et pures.—Le *Robinson suisse* avait d'abord été destiné à l'instruction des jeunes garçons; Mme de Montolieu a voulu étendre son utilité et le rendre en même tems instructif et agréable aux jeunes filles. Dans ce dessein, elle y a introduit l'épisode d'une femme et de ses deux filles naufragées avec elle et restées sans aucun secours. En amenant cette mère infortunée et ses enfans dans l'île des nouveaux Robinsons, elle a voulu tranquilliser l'imagination du lecteur sur leur avenir. Des détails d'histoire naturelle, empruntés à nos meilleurs ouvrages en ce genre et aux voyages les plus récens, tels que celui de Péron, aux terres australes (4 vol. in-8° avec un atlas de 68 pl.; prix 72 fr. Arthus-Bertrand. — Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 572—582), complètent, par une instruction intellectuelle, l'éducation morale que les jeunes lecteurs puiseront dans cet ouvrage. Nous le recommandons avec confiance aux pères et aux mères de famille, ainsi que les trois volumes auxquels il fait suite. E. Héreau.

244. — *Les Deux exilés ;* par Mme *Hippolyte* Debize, née Jouanne, avec cette épigraphe : *A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !* Paris, 1824 ; A. Renouard. 2 vol. in-12 de VIII, 180 et 216 p. ; prix 5 fr. et 6 fr. par la poste.

Deux frères, Jules et Théobald de Kéroual ont été séparés par les événemens de la révolution. L'aîné a suivi, dans l'émigration, son père et les princes ; le second, alors âgé de quelques mois seulement, est resté en France, et devenu militaire, il faisait partie, en 1814, des troupes qui défendaient Paris contre les étrangers. Il est blessé, et le hasard lui fait retrouver son frère Jules dans un officier de l'armée ennemie qui lui prodigue des secours. Bientôt, reçu avec transports par son père, avec bonté par le Roi, auquel son père le présente ; puis, irrité du mépris des émigrés pour les militaires qui ont servi la France pendant la révolution, il passe, en 1815, avec son régiment, sous les drapeaux de Bonaparte. Après le second retour du Roi, le marquis de Kéroual, son père, lui reproche sa défection et lui ordonne de quitter son nom et de s'expatrier. Théobald obéit, passe en Amérique et se réunit aux réfugiés français qui vont fonder une colonie dans un lieu qu'ils appellent *le Champ d'asile.* Là il se lie d'une amitié intime avec un ancien colonel nommé Tisien, associé à sa destinée et à sa proscription. Mais, plus malheureux que Théobald, Tisien avait vu périr son amante ; il croyait devoir se reprocher sa mort, et il n'avait plus aucun espoir de revoir sa patrie, tandis que son ami avait obtenu de son père, par les prières de Jules, que son exil ne durât que trois ans. La description des travaux des Français, leur expulsion du Champ d'asile et de l'île de Glaweston, les lettres de Jules à son frère, la misère des deux exilés sur une côte déserte, la mort de Tisien assassiné par un moine espagnol et bientôt vengé par Théobald, le rappel de celui-ci, son mariage, et le voyage qu'il fait en Bretagne pour voir la mère de son malheureux ami, terminent l'ouvrage et en forment la partie la plus intéressante. — Il n'y a pas, à proprement parler, d'intrigue dans ce roman. L'intérêt (car il y en a, surtout dans la seconde partie) naît entièrement des situations ; mais on ne peut se dissimuler que l'auteur est peu familiarisé avec les ressources de la langue, et surtout qu'il est étranger à l'éloquence des passions. Néanmoins, le désir sincère de la tolérance politique et du rapprochement des partis, une affection vivement sentie pour la patrie et pour le Roi, la peinture de l'amitié inaltérable de deux frères d'opinions différentes, qui n'en sont pas moins dévoués l'un à l'autre. La relation touchante des malheurs des deux

exilés et de leurs compagnons d'infortune, font honneur au caractère de Mme Debize et intéresseront à la lecture de son ouvrage tous ceux qui ont des sentimens nobles et généreux. B. J.

245. — *Trois Nouvelles politiques ;* par Mme *Mélanie de* Boileau, auteur d'*Azélie*, ou *les Vicissitudes*, et de plusieurs ouvrages sur l'éducation. Paris, 1824 ; Ponthieu. In-8° de 303 p. ; prix, 3 fr. 50 c.

Les trois nouvelles de Mme Mélanie de Boileau ont pour titre : *Les Ultras*, ou *la Manie de la célébrité ; le Ton du siècle*, ou *l'Esprit de parti ; le Pour et le Contre*, ou *le Jeune libéral*. Dans la première, elle a voulu fronder « la manie de parvenir à la célébrité, en s'étayant de la protection de deux partis opposés ; » la morale qui nous a paru en ressortir, c'est que « les opinions mitigées ne réussissent point, et qu'il faut savoir *opter entre les partis.* » Dans la seconde, l'auteur semble blâmer le ton du jour d'après lequel une femme n'est véritablement à la mode et ne passe pour spirituelle qu'autant qu'elle peut soutenir une discussion politique avec la même facilité qu'une dissertation sur les spectacles et sur les modes ; » et la conclusion est « qu'il vaut mieux aspirer à plaire *à tous les partis*, ou du moins à ne pas leur déplaire par des opinions trop prononcées que de se faire des ennemis par des prétentions exclusives. » Il y a peu d'action dans ces deux nouvelles, dont la moralité, comme on voit, est très-différente. La troisième *nouvelle* offre beaucoup plus de développemens, et la couleur en est aussi beaucoup plus prononcée ; ce n'est plus aux femmes seulement que Mme Mélanie de Boileau s'adresse ; elle prétend refaire l'éducation politique des hommes. Son *Jeune libéral* a pour père un homme qui regrette « le tems où l'on pouvait facilement obtenir des lettres de cachet, » parce qu'il en aurait sollicité une pour faire enfermer son fils, qui a des *mœurs irréprochables*, il est vrai, mais dont les *opinions* lui déplaisent. Selon lui, il existe encore dans nos lycées et dans nos colléges bien des maîtres « dont les principes ne sont rien moins qu'orthodoxes, et qu'on aurait dû chasser, au retour du Roi. » D'un autre côté, le jeune libéral a pour dame de ses pensées une jeune personne de quinze ans qui prétend que « les libéraux marchent au même but que les révolutionnaires de 93 », et que « la plupart des beaux discours de leurs chefs les plus renommés ne sont que de la *crème fouettée.* » Le jeune libéral, pour obtenir la main de sa maîtresse, consent à mitiger ses opinions ; il devient doctrinaire. Mais la belle Isoline n'aime pas plus les doctrinaires que les libéraux, et le jeune Saint-Félix finit par devenir ultra ou royaliste (car l'auteur n'établit point de différence

entre ces deux dénominations). Voilà, en résumé, tout ce que l'on trouvera dans ce livre ; on doit s'y attendre, en lisant dans l'Introduction, que « c'est une triste chose qu'un gouvernement représentatif; qu'un tel gouvernement ne permet pas de vivre en paix et de jouir tranquillement des douceurs d'une heureuse aisance. » Il appartient à peu de femmes d'écrire sur un pareil sujet; aussi ne pouvons-nous reconnaître en Mme de Boileau que de bonnes intentions, dont elle s'écarte peut-être quelquefois, malgré elle. Quant au style de ces nouvelles, nous y avons remarqué plus que des négligences. Pour ne point trop allonger cet article, nous n'en citerons qu'une, que nous avons trouvée plusieurs fois reproduite, c'est le mot *de suite*, employé pour l'adverbe tout de suite. Cette faute devient trop commune pour qu'il ne soit pas important de la signaler. E. H.

246. — * *Le Gilblas de la révolution*, ou *Les Confessions de Laurent Giffard;* par *L.-B.* Picard, de l'Acad. française. *Première et deuxième éditions.* Paris, 1824; Baudouin. 5 vol. in-12, 1096 p.; prix 16 fr.

Ce double titre, qui provoque malgré nous une comparaison fâcheuse avec deux ouvrages immortels, vient de ce que le héros, Laurent Giffard, né à Quissac, énumère lui-même les divers états qu'il a embrassés dans le cours de sa vie, et fait trop souvent une *confession* peu honorable. Tour à tour perruquier, brocanteur, agioteur, émigré, rentrant en France avant 93, employé aux vivres; puis, comédien; puis, jacobin; puis, suspect pendant la terreur; après elle, journaliste, négociant, entrepreneur des vivres, député au Conseil des Cinq-Cents, directeur de théâtre, votant pour le consulat à vie et flatteur d'un cuisinier du premier consul; sous l'empire, prisonnier pour dettes, huissier du cabinet d'un chef d'administration, contrôleur de ville, commis à cheval, barbier, héritier; lors de la première rentrée du Roi, adjudant de la garde nationale, puis, limonadier restaurateur; dans les cent jours, commis surnuméraire et signataire de l'acte additionnel, héraut d'armes au champ de mai; depuis 1815, garçon de bureau, cocher de fiacre, distributeur d'eau bénite, receveur de billets dans un théâtre, mystificateur et mystifié; puis, *comparse* (figurant au spectacle) et toujours méprisable, il se retire enfin dans un hospice pour les pauvres, d'où il écrit ses mémoires. Joignez à cela un comédien Durosay, placé là pour observer tout et se moquer de tout; un militaire, Dérigny, plein de belles qualités, enthousiaste de la liberté, dont il abandonne ensuite la noble cause pour des cordons, des titres et des pensions; un M. Dorlis, prétendu philo-

sophe, vrai *Giffard* de la littérature; un marquis de Rinville, le *Giffard* de la cour, émigré, chambellan de l'empereur, *redevenu marquis* sous le Roi, de nouveau *chambellan*, au commencement des cent jours, et marquis pour la troisième fois, en 1815; un Jérôme Grindat, le *Giffard* du Pont-Neuf, violon ambulant, et chantre de tous les gouvernemens; enfin, quelques personnages qui ne sont là que pour faire ressortir les autres, ou les lier ensemble; supposez, en outre, une sorte de *reflet* des événemens qui se sont passés depuis 35 ans, et vous aurez une idée des principaux acteurs et du plan général de l'ouvrage. — Il n'y a pas, à proprement parler, d'unité d'action, ni d'intrigue : c'est une suite de portraits, ou plutôt c'est toujours le même, vu sous divers aspects : aussi l'intérêt est-il médiocre. Le style, quoique rapide, est quelquefois lâche et diffus. Il ressemble trop au style de la conversation, que sa nature même et le jeu des acteurs font aisément applaudir au théâtre, mais qui ne soutient pas également la lecture. — Quant à l'esprit qui a présidé à la composition de ce roman, on peut s'étonner que l'auteur, témoin des événemens trop souvent tragiques et terribles de notre révolution, et juge compétent de leurs causes et de leurs effets, n'ait trouvé dans les malheurs d'un grand peuple, dans ses laborieux efforts pour défendre son indépendance et pour conquérir sa liberté, dans les opérations glorieuses et souvent funestes de nos armées, que la peinture d'un personnage tout-à-fait méprisable, et d'une espèce de *Jocrisse*, indigne de figurer comme le héros d'un roman qui aurait pu être historique et national. Cela s'explique cependant. Les moralistes sont divisés en deux grandes classes. Les uns, représentés, si l'on veut, par Héraclite, trouvent dans les misères humaines un sujet malheureusement trop fécond de chagrins et de pleurs; les autres, sous la bannière de Démocrite, ne voient les défauts des hommes que du côté plaisant et ridicule. Comme Figaro, *ils se pressent de rire de tout, de peur d'être obligés d'en pleurer*. Plus heureux que leurs rivaux, ils ont néanmoins, en général, des sentimens moins nobles, des pensées moins utiles, moins élevées, moins généreuses : peut-être ne sacrifieraient-ils pas, comme les autres sont habituellement disposés à le faire, leurs plus chers intérêts personnels et leur bonheur à l'idée seule du bonheur public. — M. Picard appartient de droit à la seconde classe, où l'ont placé un caractère fort gai, et des succès non contestés dans la peinture de nos travers. De là vient le ton général de son ouvrage; de là, le ridicule et le mépris qui

s'attachent à ses héros : de là vient enfin qu'on cherche vainement dans ses cinq volumes un passage analogue à celui que j'extrais du troisième. — Le même Dérigny, dont le cœur dévoré d'ambition est depuis long-tems mort pour la patrie et la liberté, frappé cependant du patriotisme de son aide de camp, se ressouvient qu'autrefois aussi la même ardeur l'embrasait; il s'écrie alors : « J'ai été comme vous. Oui, à votre âge,... j'ai éprouvé ces sentimens nobles, généreux, patriotiques... Quand la grande question qui va se débattre dans les plaines de la Champagne sera décidée; si nous y survivons, si la France y survit; moi, mon sort est fixé, je suis enchaîné; mais, vous, jeune homme, vous, mon cher Henri, gardez-vous bien de laisser défiorer ce patriotisme que j'ai eu, et que je regrette de ne plus sentir que par intervalles au fond de mon cœur. En vérité, il n'y a rien dans tous nos hochets qui soit pour la vraie gloire, ni pour le bonheur. » — Quoique nous n'ayons pu dissimuler l'impression générale qu'ont produite sur nous et sur beaucoup de nos lecteurs, l'ensemble de cet ouvrage et cette longue galerie de *caricatures*, à travers lesquelles on aperçoit à peine çà et là, cachés dans l'ombre et condamnés à une parfaite nullité, quelques hommes consciencieux et honorables, quelques amis sincères de la vertu, nous ajouterons volontiers que, sous d'autres rapports, M. Picard a droit à nos éloges. On retrouve ici avec plaisir la finesse d'observation, les ingénieuses saillies, les peintures de mœurs, les scènes dramatiques et animées qui distinguent l'auteur dans *la Petite Ville* et dans ses autres ouvrages, mais qui conviennent mieux dans une comédie que dans un roman dont le titre, ainsi que l'époque qu'il retrace, devait lui faire donner une sorte de caractère historique. M. Picard n'est point du nombre de ces écrivains, prévenus et passionnés, à la fois injustes et souvent apostats et ingrats, qui ne veulent voir la France moderne et la révolution que sous des couleurs odieuses; il est, au contraire, éminemment doué de cet esprit philosophique, dont les traits distinctifs sont la modération, la tolérance et la justice, qui sépare avec discernement des malheurs et des crimes que le déchaînement et la lutte violente des passions ont produits, un grand nombre d'actes de patriotisme, de vertu et d'héroïsme qui honorent notre patrie, et qui font reparaître, dans tout son éclat, la dignité morale de l'homme, trop souvent dégradée au milieu des troubles politiques. B. J.

247. — * *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des

auteurs, traducteurs et éditeurs; accompagné de notes historiques et critiques; par M. Barbier, ancien administrateur des bibliothèques particulières du Roi, etc. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. T. III. Paris, 1824; Barrois l'aîné; in-8° de 684 pages. — En retirant les tomes I, II et III, on paie 45 fr., prix total de l'ouvrage.

Notre collaborateur approche du terme de sa vaste entreprise, puisqu'il ne lui reste à publier qu'un IV^e^ et dernier volume, qui contiendra la table des écrivains pseudonymes et celle des écrivains, tant anonymes que pseudonymes. La première édition de ce Dictionnaire contenait 12,403 articles, savoir 11,098 articles français, et 1,305 latins; la *seconde édition* renferme 21,943 articles, savoir 19,760 articles français et 2,183 articles latins. Parmi les articles français, M. Barbier en doit environ 2,000 à feu M. Vanthol, qui en avait recueilli près de 13,000. Il est donc probable qu'après des recherches aussi longues et aussi ardentes, un petit nombre d'articles seulement a pu échapper à ces deux auteurs. La publication du III^e^ volume du Dictionnaire de M. Barbier, donne lieu à de curieux rapprochemens. — On sait qu'*Adrien* Baillet, bibliothécaire de l'avocat général Lamoignon, publia, en 1690, un volume in-12, intitulé : *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, etc.* C'est un ouvrage très-curieux; mais ce n'est que la préface d'un plus grand ouvrage que l'auteur abandonna, lorsque ses amis lui eurent représenté que sa publication lui ferait beaucoup d'ennemis. On trouve, à la fin du volume publié par Baillet, une liste des *auteurs déguisés*, laquelle contient environ 1,400 articles; ce sont autant de problèmes à résoudre, parce que Baillet n'a pas joint les titres des ouvrages aux noms qu'il démasque. M. Barbier, dans son *Dictionnaire*, donne la solution de près de 800 de ces problèmes. Il a donc réalisé dans le XIX^e^ siècle, un ouvrage dont le plan avait été tracé sur la fin du XVII^e^. — Les 600 problèmes qui restent à résoudre concernent des ouvrages hébreux, grecs, italiens, anglais, allemands, espagnols, etc. Ils n'entraient pas dans le plan de M. Barbier, qui a seulement promis de faire connaître des anonymes ou pseudonymes français et latins. Il nous semble que l'ouvrage de M. Barbier rappelle les tems où la saine érudition recevait en France les plus nobles encouragemens. Z.

Beaux-Arts.

248.—* *Un mois à Venise*, ou Recueil de vues pittoresques, dessi-

nées par M. le comte de Forbin et M. Dejuinne, peintre d'histoire; lithographiées par MM. Arnout, Aubry-le-Comte, Coupin, Fragonard, Mauzaisse, Schmidt, Vauzelle, Villeneuve, etc., et accompagnées d'un texte explicatif. Paris, 1824; MM. Engelmann frères, rue Louis-le-Grand. — Cet ouvrage se composera de trois livraisons qui comprendront chacune cinq planches et dix à quinze pages de texte; prix de chaque livraison, 20 fr. La première est en vente.

Les personnes qui ont visité l'Italie ont pu remarquer que les villes principales de cet admirable pays présentent un aspect aussi différent que les caractères d'architecture des monumens qu'elles contiennent : ainsi Milan ne ressemble pas à Turin; Gênes diffère également de ces deux villes; enfin, Pise, Florence, Rome, Naples offrent entre elles et avec les villes que j'ai d'abord nommées une diversité d'aspects très-sensible. Cet état de choses s'explique facilement, si l'on songe que pendant long-tems chaque ville d'Italie a formé un état indépendant, et que toutes ces petites puissances ennemies ou rivales cherchaient bien plus à se distinguer qu'à s'imiter. Au reste, l'émulation que cette rivalité excitait a produit de grandes et belles choses qui ont survécu aux passions qui les ont fait naître. Il faut aussi tenir compte des différences de climat et de l'importance historique de ces villes; ainsi il est facile de concevoir que c'est à Rome qu'il existe le plus de monumens anciens, et que Florence contient plus d'édifices du moyen âge et d'édifices modernes que l'ancienne capitale de l'empire romain. Chaque ville a donc réellement un caractère particulier. Au milieu de ces richesses si variées, Venise présente un spectacle d'une autre nature et non moins intéressant. Fondée par des malheureux qui fuyaient devant le fer des Barbares, enrichie par le commerce et la liberté; bâtie sur un sol que l'industrie avait ravi à la mer étonnée d'une domination si nouvelle, Venise offre aux regards surpris du voyageur un mélange de monumens qui rappellent le génie des peuples auxquels ils ont été empruntés. Là brillent quelquefois, à côté l'un de l'autre, les styles bysantin ou lombard, l'élégance arabe et les imposantes proportions de l'architecture grecque; mais ce qui domine surtout, ce sont les créations de Palladio, ce célèbre architecte dont le génie semble planer encore au-dessus de l'ancienne dominatrice des mers.—De toutes les descriptions de Venise, les plus remarquables sont, sans contredit, celles qui ont été exécutées par les Vénitiens eux-mêmes. La première, publiée en 1742, porte pour titre : *Urbis Venetiarum*

prospectus celebriores ex Antonii Canal tabulis XL *ære expressi ab Antonio Visentini.* Il est assez curieux de remarquer que, dans le nombre des quarante planches annoncées, les deux artistes vénitiens ont compris, outre ce que l'on appelle le cartouche, leurs portraits mis en regard l'un de l'autre; les trente-huit autres sont des vues fidèles, en général bien rendues, des principaux aspects de cette ville; mais les auteurs de cette description n'y ont pas joint de texte, de sorte que cet ouvrage ne satisfait que la moitié de la curiosité; car les monumens ont aussi leur histoire dont il faut rappeler les principaux traits, si l'on veut compléter l'impression qu'ils doivent produire. D'ailleurs, n'y a-t-il donc rien de particulier à dire sur une ville où les inquisiteurs d'état avaît droit de vie et de mort sur tous les citoyens; où la liberté était remplacée par l'inviolabilité que donnait un masque? — L'autre description, beaucoup plus importante, se compose de deux grands volumes in-folio, dont le titre indique suffisamment l'objet : *Le fabbriche più cospicue di Venezia, misurate, illustrate ed intagliate dai membri della Veneta reale Accademia di belle arti.* Ce touvrage, publié en 1815, et qui se vend fort cher, contient un grand nombre de plans et d'élévations gravés au trait; les planches sont accompagnées d'un texte historique et descriptif, rempli de recherches savantes et curieuses. Il est donc destiné particulièrement aux architectes et aux archéologues.—MM. de Forbin et Dejuinne s'adressent à un plus grand nombre de lecteurs. Les vues qu'ils publient, choisies avec le goût que l'on était en droit d'attendre de deux artistes aussi distingués, présentent les monumens et les lieux les plus intéressans de cette ville extraordinaire; ils ont même donné à leur ouvrage une sorte de marche et d'intérêt dramatique. Ainsi, la première planche représente le doge monté sur le bucentaure, épousant la mer, le jour de l'Ascension. Cette cérémonie rappelle un tems de splendeur, celui où les Vénitiens vainquirent l'empereur Barberousse et le forcèrent de venir s'humilier devant le pape Alexandre III, son ennemi, qui, pour récompense, leur donna la souveraineté de la mer Adriatique. C'est Venise triomphante. Maintenant que la nouvelle direction du commerce et les événemens politiques ont anéanti l'importance de Venise et tari les sources de vie et de richesses de cette ville, il est facile de prévoir que sa chute sera prompte et complète : la dernière planche de l'ouvrage montrera donc Venise abattue. Dans les autres, les deux artistes ont animé les lieux qu'ils ont représentés par des épisodes, puisés dans les mœurs, ou par des scènes qui prouvent quelle fut la

puissance d'une république détruite par un grand peuple qui appelait les autres nations à la liberté. » Enfin, comme les arts occupent une grande place dans l'histoire de cette république. MM. Forbin et Dejuinne ont reproduit deux magnifiques tableaux de deux grands peintres de l'école vénitienne : une *Assomption*, du Titien, et une *sainte Famille*, de Paul Veronèse, l'un des trophées de la conquête de Venise, et que l'on a vu au Musée, à Paris. Pour compléter leur travail, ces deux artistes ont joint à chaque planche un texte qui contient tout ce qui peut intéresser et même instruire le lecteur. L'avertissement placé en tête de l'ouvrage, écrit avec un esprit et une facilité remarquables, pouvait faire supposer que le texte serait la partie sacrifiée. Le lecteur remarquera, avec autant de plaisir que de surprise, que l'auteur du texte a tenu plus qu'on n'avait promis; et après l'avoir lu, il aura une idée fidèle des choses et des personnes représentées. Il y a donc tout lieu de croire que cet ouvrage aura un grand succès. Il me reste à dire que les lithographies font honneur aux artistes qui les ont exécutées et aux presses de MM. Engelmann qui les ont reproduites. P. A.

249. — * *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*, Recueil de gravures au trait, contenant la collection complète des peintures et sculptures du Musée royal, les objets les plus curieux du Musée des monumens français et de celui de Versailles, la galerie du Luxembourg, et les principales productions de l'école française, etc. — *Salon de* 1824. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et sculpture exposés au Louvre le 25 août 1824, et autres productions nouvelles et inédites de l'école française, gravées au trait, avec l'explication des sujets et un examen général du salon. Par *C.-P.* Landon. Tome I^er^, première et deuxième livraisons. Paris, 1824; imprimerie de Ballard. Au bureau des Annales du Musée, rue des Bons-Enfans, n° 32. Deux cah. in-8° formant 40 pages. — Le salon de 1824 comprendra 12 livraisons, formant 2 volumes. Prix de chaque livraison, 3 fr. et 6 fr. papier vélin. On ajoute 25 c. par livraison pour le port par la poste.

Ces deux livraisons contiennent les gravures au trait de dix-neuf tableaux, et d'une statue représentant Henri IV enfant, par M. Bosio.

250. — * *Cours analytique de musique*, de *Ph. de* Geslin, successeur de *P.* Galin, ou *Méthode développée du Mélóplaste.* 1^re^ livraison. 4 feuilles d'impression, 12 planches; prix, 2 fr. On souscrit chez l'auteur, rue de Grenelle Saint-Honoré, n° 37; Janet et Cotelle, rue Saint-Honoré, n° 225; Ponthieu, au Palais-Royal.

M. Galin, inventeur du *Méloplaste*, n'avait laissé qu'une esquisse de sa théorie. M. de Geslin, son élève, après avoir recueilli dans les leçons du maître tous les développemens de sa méthode, en a fait une étudeS péciale, pendant deux années. Ses leçons à l'Hôtel de Ville, devant un public toujours plus nombreux, les divers opuscules qu'il a publiés sur la musique, et notamment sur une théorie nouvelle de l'harmonie; tout promet que l'ouvrage élémentaire qu'il a entrepris tiendra lieu de celui qu'avait promis M. Geslin, quelque tems avant sa mort; et que son *Cours analytique de musique*, mis à la portée même des enfans, pourra devenir un livre classique. A.

251. — *Essais historiques sur les modes et la toilette française.* Paris, 1824; P. Mongie, boulevart des Italiens, n° 10. 2 vol. in-18; prix, 6 francs.

La parure des dames, aussi dispendieuse probablement qu'elle le fut toujours, est aujourd'hui bien moins chargée de superfluités et de détails parasites. On a reconnu que l'art consiste à faire que chaque ornement semble appelé par la convenance, l'utilité, la nécessité; et que la recherche, les formes tourmentées, la prodigalité des agrémens s'éloignent autant de l'élégance que s'en rapproche une simplicité gracieuse. Ainsi, l'art capricieux de la toilette est, dans ses progrès, soumis aux principes sévères du goût; et l'on oserait presque rapprocher ses variations de celles que le tems amène dans l'esprit, les mœurs et l'instruction commune d'une nation. Voilà l'observation qui m'a frappé en lisant ces *Essais*, auxquels, d'ailleurs, leur sujet et le soin qu'a pris l'auteur d'égayer chaque article par des anecdotes contées agréablement, promettent, je crois, de nombreux lecteurs dans la classe la plus aimable de la société. E. S.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

252.—*Procès verbal de la séance publique de la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer, du 12 juillet 1824.* Boulogne, 1824; imprimerie de Leroy-Berger. In-4° de 64 pages, avec 3 planches.

Le procès verbal de cette séance annuelle fait voir que les soins du commerce et de l'agriculture peuvent être associés aux délassemens littéraires, et que la poésie peut fleurir partout où l'on trouve une réunion d'hommes instruits. Mais, sans jouer sur le mot, on

est souvent très-fondé à dire que les vers qu'on applaudit dans ces assemblées, toujours bienveillantes, qui assistent aux séances académiques, sont des vers de *société*, et supportent difficilement l'épreuve d'une lecture solitaire dans le recueillement du cabinet. On peut, sans doute, faire un bon choix dans les poésies lues cette année à la Société de Boulogne. Si des critiques d'un goût sûr et sévère épargnent aux lecteurs la peine de choisir, ce soin mérite et obtient toujours l'approbation générale. Dans l'analyse des travaux relatifs à l'agriculture, on remarque une grande variété de recherches et de vues utiles, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer les tentatives de M. le comte Des Garest, sous-préfet de Montreuil, pour introduire le pisé dans les constructions rurales de cet arrondissement. Aux avantages économiques de cette manière de bâtir, on ajoutera sans doute les améliorations non moins importantes de la forme et de la matière des toitures, du mode de chauffage, etc. Nous possédons à un très-haut degré l'art de construire des palais, et celui de bâtir des chaumières est encore dans l'enfance! — On apprend avec satisfaction que le commerce des marbres du Boulonnais prend de jour en jour plus d'activité : espérons que les autres carrières de marbres français ne seront pas moins favorisées, et que, pour cette matière première de plusieurs arts, nous cesserons d'être tributaires du commerce étranger. — Les antiquaires de Boulogne n'ont point manqué d'occupation ; on a découvert seize tombes près de cette ville : une autre sur la route d'Étaples à Neufchâtel ; celle-ci était si peu enfouie dans la terre, que son existence a été révélée par un accident très-léger.—Le pied d'une vache s'enfonce un peu dans la terre, et se trouve retenu; en dégageant l'animal, quelques pierres cèdent ; on les examine, et la découverte est faite. Les fouilles mettent à découvert un caveau que l'on croit être de construction romaine ; un squelette placé diagonalement entre les quatre murs du caveau, si resserré qu'un corps humain ne pouvait y être dans une autre situation ; un vase de verre, une lampe en fer. Les autres tombes, beaucoup plus simples dans leur construction, ont mis à découvert des vases, des morceaux de verre, un plat d'étain complétement oxidé, des morceaux de fer d'une forme peu reconnaissable, une médaille de Faustine, qui, sans fixer l'époque de ces sépultures, ne permet pas de les rapporter à des tems très-reculés.– On trouve ensuite dans le procès verbal de la Société de Boulogne une *notice sur Dumont-Courset*, botaniste et agronome, auteur de quelques ouvrages estimés, et créateur d'un jardin qui fait l'ornement du Boulonnais, et qui est

digne d'être visité par tous les amis des sciences agricoles. Les plantes de la Nouvelle-Hollande, de l'Amérique et des Indes s'y unissent à celles de notre sol. On y admire surtout une collection de bruyères, plus complette, dit-on, que celle de la Malmaison. L'assemblée ne pouvait entendre sans émotion l'éloge simple et touchant d'un ami de la nature, d'une vie longue et pure, consacrée tout entière à des actes de bienfaisance ou d'utilité réelle et générale, d'un vieillard aussi vénéré qu'il méritait de l'être, et dont la perte laissera de longs regrets. La distribution de médailles à des cultivateurs a terminé la séance. Parmi ceux qui ont reçu cette marque de distinction, nous devons citer M. *Augustin* Fradoux, valet de charrue, dont l'intelligence et la bonne conduite pendant quinze ans ont fixé les suffrages de la Société de Boulogne. Si cet exemple était suivi par les autres sociétés d'agriculture, il ne contribuerait pas moins au perfectionnement de la morale de l'homme des champs, qu'aux progrès de son art.

253.—*Séance publique de la Société d'agriculture, commerce et arts du département de la Marne*, tenue à Châlons, le 27 août 1824. Châlons, 1824; Boniez-Lambert. In-8° de 67 pages.

Le résumé des travaux de la Société de Châlons, durant le cours de l'année académique, comprend toutes les attributions de cette Société, quoique l'agriculture y domine, en raison des besoins particuliers du département de la Marne, et des obstacles que la nature du sol oppose aux opérations agricoles sur une grande partie de la surface de ce département. Quelques questions discutées dans ce résumé font sentir la nécessité d'étendre de plus en plus la correspondance entre tous les amis des sciences et des arts. Citons, par exemple, la mortalité des abeilles, qui a dépeuplé, cette année, les ruches du département de la Marne, et dont on a cru trouver la cause dans l'emploi des cendres sulfureuses des montagnes de Reims et d'Épernay. On aurait donné moins d'attention à ces influences locales, si l'on avait su que l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, et peut-être toutes les contrées de l'Europe, éprouvaient plus ou moins l'atteinte du même mal. En Angleterre, quelques ennemis de l'éclairage par le gaz lui ont imputé la perte des ruches; mais les abeilles n'étaient pas plus épargnées sur la côte opposée du Continent, où le mode d'éclairage n'a point changé. Les pays où l'usage de la houille est inconnu n'ont pas mieux conservé leurs ruches que ceux où ce combustible est prodigué. La cause du mal n'était donc point locale, et ne peut être connue que par des observations très-différentes de

celles qu'on a faites.— La question mise au concours, pour le prix à décerner dans cette séance, était énoncée de la manière suivante : *Examiner si, dans l'instruction de la jeunesse, l'art de dire doit précéder l'art de raisonner, ou, en d'autres termes, si l'enseignement de la rhétorique doit précéder celui de la logique.* M. Carl, étudiant en médecine à Strasbourg, a remporté le prix. Son jeune talent donne d'autant plus d'espérances, que l'on y remarque une force d'observation fort au-dessus de l'âge présumé d'un étudiant. Cependant, ses opinions, quoique très-bien exposées et revêtues des formes d'une discussion judicieuse, éprouveront peut-être le sort des productions médiocres; elles ne seront ni combattues, ni adoptées, parce qu'elles laissent encore beaucoup à désirer, et qu'elles dirigent l'attention du lecteur vers d'autres objets de recherches dont l'auteur ne s'est pas occupé. On eût voulu qu'il examinât si la logique, telle qu'on l'enseigne, est en effet l'*art de raisonner;* si elle ne se borne pas à des méthodes d'exposition du raisonnement, ce qui la réduirait à n'être que l'une des divisions de l'art de dire; qu'il eût distingué les cas dans lesquels l'ordre de formation des idées coïncide avec celui de leur exposition, des cas, beaucoup plus fréquens, où la marche du discours est l'inverse de celle de la pensée, où ces deux opérations de l'intelligence portent les noms de *synthèse* et d'*analyse*. Cette notion de la logique, *telle qu'on l'enseigne*, est tout entière dans le nom que les anciens lui ont donnée. Quant à la rhétorique, on peut demander si elle enseigne réellement l'art de bien dire. L'instruction se compose tout entière d'idées acquises par l'entendement, et de faits confiés à la mémoire : malheureusement, nos rhétoriques contiennent plus de mots que d'idées. Nous avons cependant un admirable traité de l'art du style, qui est certainement l'art oratoire; c'est le discours de réception de Buffon à l'Académie française. Nous devons nous féliciter de ne point compter cet écrivain sublime parmi les savans et les hommes de lettres de notre tems qui peuvent aspirer aux palmes académiques; car aucune académie n'obtiendrait peut-être aujourd'hui la permission de l'adopter, et nous serions privés de son discours de réception.—Les observations que nous venons de faire sur le mémoire de M. Carl n'empêcheront point qu'il soit lu avec empressement, et médité par les bons esprits; à tous égards, il etait digne des suffrages qu'il a obtenus. F.

254.—*Notice des travaux de la Société royale de médecine de Bordeaux*, depuis la dernière séance publique jusqu'au 31 août 1824, par

M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général. Bordeaux, 1824; Lawalle jeune. Brochure in-8° de 51 pages.

La Société de médecine de Bordeaux, présidée par M. de Saincric, a tenu sa séance publique annuelle, le 31 août. M. Dupuch-Lapointe a lu la notice des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique. Il a fait connaître les parties de la physiologie qui se sont enrichies de faits nouveaux qui deviendront probablement très-utiles pour le perfectionnement du traitement de quelques maladies. Il a indiqué succinctement un grand nombre d'observations faites par différens médecins dans plusieurs cas plus ou moins curieux, et a montré que la nouvelle doctrine physiologique a été, dans beaucoup de circonstances, suivie de succès prompts et durables. En général, la Société de médecine de Bordeaux se distingue par son zèle, non-seulement dans ce qui regarde les soins à donner aux malades, mais dans les parties de l'hygiène publique, qui a pour but la conservation de la santé des habitans. En cela, elle paraît bien secondée par les autorités civiles, qui s'empressent de faire exécuter tout ce qui leur est indiqué par la Société. Nous devons faire des vœux pour que cet exemple soit suivi dans les autres villes du royaume. D.

Ouvrages périodiques.

255. — * *Journal des Savans.* Il paraît chaque mois un cahier 1·4' de 8 feuilles environ. Paris, 1824; Treuttell et Würtz, et Bureau du journal, rue de Ménil-Montant, n° 22. Prix 36 fr. par année.

Ce recueil est consacré, comme son titre l'annonce, à des recherches profondes et savantes. C'est le caractère qu'il avait avant 1789; il l'a repris depuis 1816, et peut-être l'érudition y est-elle devenue, du moins en certaines parties, encore plus austère. On en pourra juger par la *revue* que nous allons faire des principaux articles contenus dans les dix premiers cahiers de 1824. La littérature orientale y occupe un assez grand espace. M. *Silvestre de Sacy*, en rendant compte de plusieurs grammaires récemment publiées en Angleterre et en Allemagne, a joint à son examen des éclaircissemens instructifs et des remarques savantes sur les idiomes de l'Orient, l'indostani, le persan, l'arabe. Il a de plus inséré, dans l'un des cahiers, des considérations sur les nouvelles traductions des livres saints.—Les articles de M. *Abel Rémusat* sur l'Asia Polyglotta de M. Jules Klaproth, et sur les mémoires relatifs à l'Asie par le même orientaliste, se recommandent

par la précision des idées, par la justesse des aperçus, et par l'étendue de la science. — On doit à M. *Letronne* des articles très-érudits sur la littérature grecque et sur certaines branches d'archéologie. Il a jugé un peu sévèrement la traduction de la Rhétorique d'Aristote par M. Gros, rendu pleine justice à l'édition du livre de Lydus sur les prodiges, publié, traduit et commenté par M. Hase, et solidement réfuté ce que M. Bernhardi, éditeur des Eratosthenica, a écrit d'injuste contre un écrivain français. Une inscription grecque, tracée sur une momie égyptienne, a été l'objet d'une savante dissertation de M. *Raoul-Rochette*, dont on a de plus, dans le cahier de novembre, un rapport sur quelques antiquités grecques du musée de Turin. — La plupart des articles de M. *Daunou* concernent l'histoire : on lui doit un judicieux examen de l'excellente histoire des Français par M. de Sismondi; des essais de M. Beugnot sur les juifs d'Occident; de M. Capefigue sur les invasions des Normands, et de la nouvelle édition de Froissart.—M. *Raynouard*, en rendant compte des dictionnaires des patois limousin et languedocien, a éclairé l'histoire de notre langue ; ses remarques sur les théâtres anglais et hollandais sont, comme celles de M. *Vanderbourg* sur le théâtre de Schiller, toujours neuves et précises.—Des articles de M. *Quatremère de Quincy* sur la nouvelle traduction des Mœurs des Germains et sur les Lettres de Nicolas Poussin, enrichissent aussi les derniers cahiers du Journal des Savans, où MM. *Tessier* et *Chevreul* apprécient plusieurs des ouvrages récens qui tendent à agrandir le domaine des sciences agricoles et chimiques. — On y remarque aussi une analyse aussi rapide que savante, consacrée par M. *Ph. Golbéry*, bien connu des lecteurs de la *Revue Encyclopédique*, et quoique jeune encore, l'un de nos antiquaires les plus érudits, à un ouvrage de M. Julius Leichtlen sur le sens de quelques mots celtiques. — Des *nouvelles littéraires*, de courtes *notices bibliographiques*, des *programmes d'académies* occupent ordinairement la dernière feuille de chaque cahier. Ce cadre peu étendu, mais rempli avec goût et méthode, renferme chaque mois le tableau abrégé d'une partie des productions littéraires les plus importantes de la France et des pays étrangers.

256. — * *Le Globe*, journal littéraire paraissant les mardis, jeudis et samedis. Quatre feuilles par semaine (le numéro du samedi est double.) On souscrit au bureau, rue Saint-Benoît, n° 10. Prix, 13 fr. pour trois mois, 25 pour six mois, 48 pour l'année; — pour les départemens 14, 27 et 52; pour l'étranger 16, 31 et 60.

Le mois de septembre a vu naître cette nouvelle feuille semi-

quotidienne, qui paraît trois fois par semaine, et doit se composer de nouvelles scientifiques, littéraires, politiques et religieuses de tous les pays, d'extraits, d'analyses et de critiques d'ouvrages publiés sur tous les points du globe. Avant d'en faire le sujet d'un article spécial, nous avons laissé s'écouler le tems nécessaire pour former notre jugement; et maintenant nous annonçons avec plaisir que les numéros qui ont paru donnent une idée avantageuse de ce journal. Le prospectus annonçait une entière impartialité, et en effet, quoiqu'il ne soit pas difficile de voir à quelle école le *Globe* appartient dans chaque genre, on doit louer les rédacteurs de n'avoir épousé aucune coterie, de ne s'être enrôlés dans aucun des partis qui divisent chez nous la politique, la littérature, la poésie, et même la peinture et la musique. La critique chez eux laisse de côté l'auteur, et ne voit que l'ouvrage. C'est dans ce tems-ci un exemple de justice beaucoup trop rare chez les journalistes. — Le titre et le prospectus annonçaient aussi que le *Globe* ne se renfermerait pas dans un seul pays; mais qu'il ferait habituellement des excursions dans tous. Le relevé des vingt-six numéros que nous examinons ici, prouve qu'il a tenu parole. Parmi ses nombreux articles, il en a consacré plusieurs à l'Asie, à l'Afrique, aux deux Amériques, et aux différentes nations de l'europe. Quoique l'intérêt plus ou moins grand qu'inspire chaque pays explique suffisamment la disproportion que l'on remarque dans le nombre des articles, il serait utile, et conforme au titre même de l'ouvrage, de chercher à la faire disparaître. Une augmentation convenable dans la partie étrangère serait encore mieux reçue, si elle faisait réduire certains articles trop complaisamment allongés, comme les *Fantoccini à Rome*, et les éternels extraits des *Conversations de lord Byron*. Je citerai encore quelques articles sur le Salon, entre autres celui dont l'auteur déploie tant d'esprit pour prouver que M. Delacroix est un excellent peintre qui, par calcul, a fait un mauvais tableau. Je demanderai pareillement un peu plus de rapidité dans les analyses, d'ailleurs fort intéressantes, de l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, de l'*Essai sur la Religion*, et *des Chants Hellènes*, de M. Guiraud. Les rédacteurs sentiront facilement que, plus leur plan est vaste, plus leurs articles doivent être serrés et précis. Ainsi, seulement, ils pourront, sans sacrifier entièrement la France, remplir leur titre dans toute son étendue, et justifier les espérances qu'ils ont déjà fait concevoir aux amis des lettres.

B. J.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

257.—* *O Paraiso perdido.*—Le Paradis perdu, de *J.* MILTON, traduit en vers portugais par M. TARGINI, vicomte de SAINT-LAURENT. Paris, 1823; Firmin Didot. 2 vol. in-8°, avec estampes; prix, 15 fr.

En donnant tous les mois un compte raisonné de la littérature des pays étrangers, nous croyons rendre à la nôtre un service dont elle peut tirer quelques avantages. C'est par leur connaissance mutuelle que les langues se perfectionnent et s'enrichissent. Il y a très-peu d'années que la langue portugaise est connue et étudiée chez nous. A peine connaissions-nous le *Camoëns* par les mauvaises et incomplètes versions de *Du Perron*, de *Castera* et de *Laharpe* : M. *Millié* nous en promet une fidèle, qui nous mettra à même de juger, avec connaissance de cause, la première en date des épopées modernes. Nous avons des littérateurs distingués qui s'occupent actuellement de l'étude de la langue portugaise. M. *Raynouard*, secrétaire de l'Académie française, etc., nous a donné l'origine de sa formation; M. *Boissonnade*, de l'Académie des inscriptions, s'est chargé de nous communiquer les beautés de quelques poëtes modernes portugais; M. *Sané* nous a fait connaître *Francisco Manuel;* M. *F. Denis*, qui entend le portugais et le parle même avec correction, nous a mis au courant de la scène portugaise, tragique et comique. M. *Firmin Didot*, qui a enrichi la république des lettres par les trois éditions de la *Lusiade*, sorties de ses presses, et nombre d'autres savans français sont en état d'apprécier l'ouvrage que nous leur annonçons, et que nous recommandons à leur examen : celui que nous en avons fait nous a convaincus que M. le vicomte de SAINT-LAURENT connaît toutes les ressources de sa langue; que, dans plusieurs endroits de sa version, il a lutté de concision avec l'original, sans en altérer le sens; que sa poésie a du nombre; que le style en est toujours soutenu et correspond parfaitement, dans ses diverses nuances, au style du poëte qu'il a traduit; enfin qu'il n'a rien omis de l'original, et qu'il l'a même doué de l'élégance et du rhythme que comporte la langue portugaise. La préface, bien raisonnée, est savante : les notes qui terminent chaque volume sont aussi instructives qu'indispensables; elles nous prouvent qu'il a parfaitement senti les beautés qu'il a voulu faire passer dans un idiome si différent de celui du grand Milton. A la fin du deuxième volume, on trouve un *index alphabétique des noms propres* contenus dans le poëme; ce qui facilite beaucoup l'intelligence d'un ouvrage où se montrent l'érudition et

presque toutes les connaissances humaines, au moins jusqu'au tems de Milton.—Les littérateurs portugais nous sauront gré de l'annonce que nous leur faisons de cette traduction, et prendront plaisir à renouveler connaissance avec une muse qui depuis long-tems a pris avec avantage sa place sur leur Parnasse.

N. d. R. La langue portugaise ne possédait jusqu'à ce jour qu'une traduction en prose, bien incomplète, du poëme de Milton; traduction publiée à Lisbonne, en 1789, par le prêtre *Jon.* Amaro de Silva, accompagnée de celle du *Paradis retrouvé*, poëme du même auteur. — La plus ancienne traduction connue du *Paradis perdu* est celle, en vers allemands rimés, de *Samuel* Grotner, publiée en Flandre, en 1706. Il en existe encore une autre version allemande, publiée à Zurich, sans nom d'auteur et sans date. La première traduction en vers blancs fut celle de *Paul* Rolli, Italien, imprimée à Londres en 1735; puis à Paris en 1757. La langue italienne en possède encore une, également en vers blancs, et plus complète, due à *Félix* Mariotini, et publiée à Rome en 1813. — Tout le monde connaît celle de Delille, qui est loin d'être complète. Elle a été suivie de la traduction de *J.* de Escoiquiz, chanoine de Tolède, en vers rimés, mais de différens mètres, publiée à Bourges (France) en 1812.

258. — *Urika.* — Ourika; nouvelle traduite du français par mademoiselle *Ozama* d'Esménard. Paris, 1824; imprimerie de Bobée.

On se rappelle le succès de vogue que cette nouvelle obtint en France il y a quelques mois. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 210.) Il est à croire que, traduite en espagnol, elle sera lue également avec un vif intérêt de l'autre côté des Pyrénées, ainsi que chez les peuples d'outre-mer qui parlent la langue de Cervantes. Ourika y trouvera des âmes sensibles qui compatiront à ses malheurs.—C'est à une jeune et jolie Française que les Espagnols devront la traduction de cet ouvrage. Mademoiselle Ozama d'Esménard, fille de l'auteur du *Poëme de la Navigation*, a voulu charmer ses loisirs, en faisant connaître les beautés de ce roman aux Espagnols, dont elle parle la langue avec une rare facilité. M.

259.—*Auszüge aus den besten Schriftstellern Deutschlands.*—Recueil en prose et en vers, de morceaux choisis dans les écrits des meilleurs auteurs allemands. *Prose.* Paris, 1824; Firmin Didot. 1 vol. in-8° de vii et 568 pages; prix 7 fr.

Cet ouvrage est destiné aux jeunes gens qui étudient la langue allemande, et pour lesquels on n'avait pas encore songé à faire aucun recueil du même genre. L'auteur a placé en tête, sous le titre

de *lectures préparatoires*, quelques morceaux faciles sur l'histoire romaine, tirés d'un ouvrage élémentaire de *Döring*. Vient ensuite un choix des fables de *Lessing*, ouvrage mentionné dans le programme de l'examen pour l'admission à l'École de Saint-Cyr. Les morceaux suivans sont gradués selon leur difficulté, qui dépend surtout des sujets qui y sont traités, et forment sept divisions. La première contient quelques apologues et paraboles de *Herder* et de *Krummacher*; la seconde, des idylles de *Gessner* et de *Bonstetten*; la troisième, des dialogues et des narrations. Nous trouvons ensuite, sous le titre de *satires*, quelques extraits de *Wieland* et de *Lichtenberg*. Les historiens et les voyageurs, entre autres *Schiller*, *Stolberg*, *Campe*, *Muller*, *Alexandre de Humboldt*, *etc.*, ont fourni les matériaux de la cinquième classe, qui représente l'une des plus riches parties de la littérature allemande. A la sixième classe appartiennent les extraits des philosophes, des moralistes; et à la septième quelques morceaux de critique ou d'histoire littéraire. Nous remarquons, parmi les auteurs cités, *Herder*, *Kant*, *Lavater*, *Schiller*, *Jean-Paul-Frédéric Richter*, plus connu sous ses deux premiers prénoms, *Jacobi*, *Fichte*, *Novalis*, *Gœthe*, *Frédéric de Schlegel*, *Bouterwek*, *etc.* En général, ce choix nous a paru bien fait. Les morceaux sont assez étendus pour offrir un ensemble et un intérêt réel. Leur lecture sera utile aux jeunes gens, et pourra contribuer à leur inspirer du goût pour une littérature généralement peu appréciée, quoique digne, sous bien des rapports, de l'attention des vrais amis des lettres. Depuis cinquante ans, l'Allemagne a eu ses poëtes, ses philosophes, ses moralistes, ses romanciers, ses historiens; et plusieurs d'entre eux ont des droits à une gloire durable. Nous ne sommes plus au tems où Lessing écrivait la fable du Singe et du Renard, que nous retrouvons dans le recueil qui est sous nos yeux, et que l'on nous permettra sans doute de citer en faveur de sa brièveté. « Nomme-moi, disait au renard le singe plein de vanité, nomme-moi un animal, quelque habile qu'il soit, que je ne puisse imiter. Et toi, reprit le renard, nomme-moi un animal assez pauvre de son propre fonds pour juger à propos de te prendre pour modèle. — Écrivains, de ma nation, s'écriait Lessing, est-il besoin que je m'explique davantage? » Aujourd'hui, les Allemands n'imitent plus, mais c'est chez eux que certains poëtes et romanciers vont, à l'exemple des singes de Lessing, chercher des modèles, qui ne sont pas comptables, après tout, des fautes de leurs maladroits imitateurs. — Il paraîtra incessamment un second volume, consacré à la poésie, que nous aurons soin d'annoncer. A. J.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

HAITI.

PORT-AU-PRINCE. — *Colonisation des personnes de couleur, libres, allant des États-Unis s'établir sur le territoire d'Haïti.*—Nous avons déjà parlé (t. XXIV, p. 5 et 224) de la *Société de colonisation* formée aux États-Unis, pour assurer aux hommes de couleur une existence indépendante et à l'abri des préjugés barbares qui les poursuivent dans d'autres contrées. Nous avons extrait des journaux anglo-américains le détail des conventions faites sur cet objet entre le gouvernement d'Haïti et les États-Unis. Aujourd'hui, une brochure publiée au Port-au-Prince, sous ce titre : *Correspondance relative à l'émigration en Haïti de la population libre, noire et jaune, des États-Unis d'Amérique* (au Port-au-Prince; imprimerie du gouvernement. In-12 de 31 p.), nous fournit quelques renseignemens nouveaux, parmi lesquels on remarque les instructions données au citoyen J. Granville, agent de la république haïtienne auprès de la Société de colonisation. Ces instructions sont divisées en 19 articles. Je citerai les suivans : « ART. III..., comme il faut toujours agir avec loyauté et bonne foi, vous ne manquerez pas de communiquer à ceux qui s'intéresseront au succès de vos démarches, la teneur de vos instructions et des documens que je vous ai remis.—ART. V. Les avantages qui attendent les émigrans, sont : 1° qu'ils jouiront en Haïti de tous les droits civils et politiques; 2° qu'ils auront une entière liberté de conscience dans leurs pratiques religieuses; 3° qu'ils pourront obtenir des concessions de terres en pleine propriété, lorsqu'ils auront *établi* (défriché et mis en valeur) les dites terres; le tout, pourvu qu'ils s'engagent à être fidèles aux lois de la république dont ils deviendront les enfans et les citoyens, et qu'ils n'entreprennent jamais rien de contraire à sa tranquillité et à sa prospérité.—ART. VIII. Les frais de passage et de nourriture seront payés aux émigrans qui se soumettront aux conditions prescrites par l'article VI, par le gouvernement haïtien qui leur assurera les moyens de subsistance pendant quatre mois après leur débarquement et leur placement sur le terrain

qu'ils devront cultiver. ART. IX. Pour ceux qui voudront exercer en Haïti une industrie mécanique ou commerciale, leurs frais de passage et de nourriture leur seront payés en Haïti, pourvu qu'ils s'obligent par-devant une autorité civile aux États-Unis, de restituer au gouvernement de la république, six mois après leur arrivée, l'avance qui leur aura été faite. — ART. XV. Il sera nécessaire que les cultivateurs soient munis, autant que possible, de leurs instrumens aratoires: si les Sociétés de colonisation sont disposées à faire quelques donations aux émigrans, le montant de ces donations pourra être employé à l'achat, soit d'approvisionnemens de bouche, soit d'ustensiles aratoires, tels que houes, haches, serpes, charrues, herses, etc. — ART. XVI. Le gouvernement ayant fait passer à M. Charles Collins, à New-York, de quoi réaliser des fonds, vous puiserez dans ses mains sur vos reçus, ceux qui seront jugés nécessaires à l'acquit des frais de déplacement, dont il est parlé dans l'article x, et ce, jusqu'à concurrence de six mille gourdes (environ 30,000 fr.), de laquelle somme, vous rendrez compte, à l'issue de votre mission, avec pièces au soutien, et en bonne forme.— ART. XVII. Les points sur lesquels je désire que l'émigration soit dirigée dans les commencemens de l'entreprise, et jusqu'à la fin de la présente année, dans l'intérêt des émigrans comme dans celui de l'agriculture du pays, sont comme suit :

	Personnes.
Le Port-au-Prince, pour le Mirebalais : culture de beau coton et de toutes espèces de vivres, quartier fertile. . .	500
Idem, pour le quartier de l'Escaobe, Lamatte, Niuche : culture de cafiers et vivres.	300
Idem, pour le quartier des Orangers, Crochus, Arcahaie : culture de cafiers.	200
Le cap Haïtien, pour la Grande-Rivière, Doudon, Marmelade, Limbé, Plaisance, Borgne, Port-Margot : cafiers	1000
Porte-Plate, pour Altamire, Saint-Yague, Moca, Macoris, la Véga : café, tabac, cacao.	1000
Samana, café et vivres.	200
Santo-Domingo, pour Seybo, Higuey, Monte-Plate, Boya, Bayaguana, los Llyanos, Saint-Christophe, Bany : café, cacao, cannes à sucre.	1200
Jacmel, pour Marigot, Neybe, Baynet : café, vivres. .	600
Les Cayes et *Jérémie :* café.	500
Gonaïves : coton.	500
Total	6000

—ART. XVIII. Vous ne devez pas manquer de faire observer que cette population de 6000 âmes, émigrant cette année en Haïti, sera placée de manière à être à même de trouver tout de suite, par son industrie, les moyens de s'affranchir de la misère et des besoins, parce qu'elle trouvera des terrains défrichés, des lieux habités et civilisés, des ressources pour la vie, de l'assistance dans les cas de maladie, avantages précieux dont elle serait totalement privée en Afrique, et qu'elle ne pourrait espérer d'y obtenir en dix années. *Port-au-Prince, le 25 mai, 1824, an 21e de l'indépendance.* » Signé BOYER.

ÉTATS-UNIS.

Mines d'or dans la Caroline du nord. — Nous apprenons d'un correspondant du comté de Cabarrus, dans la Caroline du Nord, et de plusieurs autres endroits, que l'on a trouvé, près de Parker's-Ferry, comté de Montgommeri, une quantité considérable d'or natif. Un morceau, pesant quatre livres onze onces, a été trouvé par un jeune garçon à dix pieds au-dessous de la surface de la terre. C'est, je crois, plus qu'on n'en avait encore trouvé dans cet état en une seule pièce. Plus de cent ouvriers sont employés aux travaux de cette mine, qui consistent, pour ainsi dire, à déterrer l'or enfoui dans une espèce d'argile sablonneuse. (*New-York daily advertiser.*)

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

MEXIQUE. — *Abolition de la traite des Noirs.* — Le pouvoir exécutif de ce pays a publié un décret qui abolit pour toujours la traite des nègres dans les états mexicains. Les esclaves qui y sont introduits, sous quelque pavillon que ce soit, seront libres de fait en débarquant sur le territoire mexicain. Les bâtimens nationaux ou étrangers, qui transporteront des esclaves au Mexique, seront confisqués; le propriétaire, l'acquéreur, le capitaine, le maître et le pilote subiront un emprisonnement de dix ans.

ASIE.

BATAVIA. — *Académie des Sciences et Arts.* — Cette Société a tenu, le 24 avril 1824, une assemblée générale pour célébrer l'anniversaire de sa création et sa quarante-sixième année d'existence. Les travaux de cette savante compagnie, dont les relations s'étendent aujourd'hui dans toutes les parties du monde civilisé, sont devenus du plus grand intérêt, comme le prouve le neuvième volume des *Mémoires* qu'elle a publiés.—Dans cette assemblée générale, elle a admis au nombre de ses membres correspondans MM. *J.* VOSMAER, pro-

fesseur de médecine à Utrecht, auteur d'un excellent ouvrage dont il a été rendu compte dans la *Rev. Enc.* (t. XXII, pag. 719); *A.* VAN STIPRIAAN LUISCIUS, D.-M. établi à Delft; *R.-P.* VAN DE KASTEELE, directeur du cabinet d'antiquités du roi, à La Haie; et A. J. KONING, greffier du tribunal de première instance, etc., à Amsterdam.

DE K.

AFRIQUE.

Mort des deux voyageurs anglais Oudeney et Toole.—La nouvelle, déjà répandue depuis quelque tems, de la mort du docteur OUDENEY et de *Stuart* TOOLE, attachés l'un et l'autre à l'expédition envoyée par le gouvernement anglais dans l'intérieur de l'Afrique (voyez *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 267), n'est malheureusement que trop vraie. Le docteur Oudeney est mort dans le courant de janvier dernier, dans un lieu appelé Marmur, peu éloigné de la ville de Catagum. Après avoir pénétré jusqu'à la pointe la plus occidentale du royaume de Bornou, il était entré dans le pays de Beder, le 14 décembre. Le tems était extrêmement froid, l'eau partout glacée dans les fontaines et les fossés. Attaqué depuis quelque tems de la consomption, M. Oudeney ne put résister à l'invasion d'une forte fièvre, qui l'emporta au bout de quelques jours. Son compagnon Toole le suivit de près. Il mourut à Arcala, situé à 60 milles de Kouka. Par une célérité à peine croyable, il était arrivé de Tripoli en 108 jours; il était parti avec le major Denham, pour faire des découvertes dans l'intérieur du pays. Arrivés à quatre marches de la route de Kornuck, capitale du pays de Baghermie, les deux voyageurs avaient été obligés de rétrograder vers Laggun, à cause de la guerre que se faisaient dans ces parages plusieurs partis d'Africains. C'est au retour de Kouka que Toole, déjà atteint de la fièvre du pays, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à Arcala, où il mourut. D'après le caractère personnel, le courage et les talens distingués de ces deux intrépides voyageurs, la mission anglaise dans l'Afrique fait une perte presque irréparable, et qui retardera pour quelque tems les progrès de ses découvertes.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Chemin sous la Tamise.* — Quand la *Revue Encyclopédique* annonça (*voy.* tom. XXII, pag. 724) qu'un ingénieur français, M. Brunel, allait entreprendre d'ouvrir, sous le lit de la Tamise,

un chemin qui tiendrait lieu de pont, on révoqua en doute la possibilité d'exécuter un tel projet. On n'a commencé à y croire que lorsqu'on a vu la souscription de cette entreprise aussitôt remplie que proposée, et cela dans un pays où, comme on sait, on connaît assez bien l'usage de l'argent. Mais voici qu'en dressant et en comparant les devis de l'ouvrage on arrive à un résultat inattendu, qui certainement est, pour les incrédules, une épreuve bien plus forte. Le double chemin qui doit traverser sous le fleuve, de l'extrémité des chantiers de Londres à Rotherhithe, sera presque entièrement construit en briques liées par du ciment romain. La perche anglaise de cette sorte de maçonnerie, équivalant à quinze pieds et demi, n'excède pas la somme de 360 francs, non compris la main-d'œuvre. On a calculé que, pour voûter et revêtir entièrement ce chemin souterrain, il faudrait environ 1,280 perches de maçonnerie, dont le prix s'élève seulement à 460,000 francs, somme qui suffirait à peine pour la construction d'une seule arche du pont qu'on voudrait faire en cet endroit. Ainsi, non-seulement sous les rapports de la navigation, mais encore sous ceux de l'économie, il paraît beaucoup moins avantageux de traverser les fleuves en y jetant des ponts qu'en passant sous leurs eaux. Quoique cette dernière idée ne nous soit venue qu'au bout de 25 à 30 siècles, il se pourrait bien qu'elle ne fût pas plus mauvaise que celle de faire servir le gaz hydrogène à l'éclairage de nos villes, et la vapeur aux travaux de nos manufactures.

— *Quais casematés et en terrasses, sur la Tamise.* — Voici une entreprise qui ne le cède guère à celle dont nous venons d'entretenir nos lecteurs. On sait que les avantages que donne la Tamise à la capitale des îles britanniques sont singulièrement diminués par le défaut de quais, et qu'il est presque impossible de remédier à ce grand inconvénient, attendu la multitude des magasins qui s'avancent jusqu'au bord de l'eau, et dont on ne pourrait faire l'acquisition, soit à cause de la volonté de leurs nombreux propriétaires de les conserver, soit à cause du prix excessif qu'ils en demanderaient. — Le colonel Trench, membre du parlement, vient de proposer au lord-maire de construire un quai voûté et en terrasse, dont l'étendue serait prise sur la rivière ou sur l'espace qu'elle laisse maintenant à marée haute, sans être recouvert par ses eaux. Il embrasserait l'intervalle qui est entre le pont de Londres et celui de Blackfriars, et s'avancerait au delà de ce dernier point, vers le pont de Westminster, aussi loin que Scotland-Yard. Sa largeur serait de

80 pieds et sa hauteur de 60. Il serait bâti sur des arches assez élevées pour laisser circuler au-dessous les embarcations qui parcourent sans cesse la Tamise, et dont les marins se trouveraient ainsi à l'abri des intempéries des saisons. Au lieu d'un terre-plein, il y aurait au-dessus des galeries voûtées, qui serviraient aux communications et au dépôt des marchandises du port. Le faîte de cet immense édifice serait une terrasse plantée d'arbres, d'où l'on découvrirait l'admirable spectacle d'un fleuve qui reçoit annuellement 14,000 navires. On a calculé que la location des magasins et la vente des billets qui donneraient le droit de jouir habituellement de la promenade des terrasses, suffiraient non-seulement pour rembourser la dépense de ces constructions colossales, mais encore donneraient un profit considérable. — C'est ainsi que l'esprit d'entreprise et d'association fait servir l'intérêt particulier à l'intérêt général, et produit des merveilles aussi grandes et bien plus utiles que celles dont se vantait l'antiquité. A. Moreau de Jonnès.

RUSSIE.

Expédition maritime. — Le capitaine Litke, au retour de son troisième voyage à la Nouvelle-Zemble (Nouvelle-Terre; en russe : *Novaïa-Zemlia*), est débarqué à Archangel, le 12 septembre dernier (1823). Dans son rapport, il dit avoir trouvé à la latitude nord de 69°, 44' longitude 8°, 33 ouest, la baie de Matovsky, dont il donne la description. Il est parvenu jusqu'au 76° 48' latitude; mais des glaces s'étant opposées à son passage, il est revenu à la Nouvelle-Zemble. Une tempête, qui a endommagé son vaisseau, ne lui a pas permis de bien examiner cette île sur tous ses points.

Crimée. — *Tatares convertis.* — Il se trouve en ce moment en Crimée un missionnaire écossais, M. Corruthers, qui met beaucoup d'activité à convertir les Tatares au christianisme. Son zèle est couronné de succès; un assez grand nombre de ces païens se sont fait baptiser. On va établir pour eux une colonie particulière. — Un savant sheikh turc a aussi embrassé le christianisme, et il fait en ce moment les études réquises pour recevoir les ordres, et seconder, comme prêtre chrétien, les efforts des missionnaires.

Kazan. — *Université.* — M. le prince Galitzin, quelque tems avant de donner sa démission de ministre des cultes et de l'instruction publique, poste dans lequel il a été remplacé par M. l'amiral Chichkoff, venait d'accorder à l'université de Kazan une somme d'environ 15,000 fr.,

pour l'aider à se procurer toutes sortes de ressources nécessaires à l'étude des langues orientales.

Saint-Pétersbourg. — L'*Académie* vient d'achever son grand Dictionnaire de la langue russe, et de le publier en six volumes. M. Sokolof, son secrétaire perpétuel, a été nommé conseiller d'état, ainsi que l'historiographe Karamsin, et le poëte Joukovsky a reçu la décoration de seconde classe de l'ordre de Sainte-Anne, en brillans. J. H. S.

DANEMARCK.

Islande.—Des lettres du mois de mars dernier annoncent que l'éruption des volcans Kotlugjan et Orfildsjokelen a cessé, mais qu'un élément d'une autre nature a fait depuis de plus grands ravages encore. Il y a quelque tems que le Kotlugjan jeta des masses d'eau si considérables, et avec tant de violence, qu'il inonda et ravagea la contrée; trois hommes furent la victime de ce phénomène. L'hiver n'était pas froid cette année; il tombait une grande quantité de neige au milieu d'ouragans terribles. J. H. S.

— *Statistique.* — *Population.* — En 1822, on comptait en Islande 48,386 habitans. Dans le cours de cette même année 1822, il y est né 869 individus mâles et 855 appartenant à l'autre sexe. Déduction faite du nombre des morts, savoir, 418 mâles et 423 femelles, la population totale de l'Islande, au 1^er^ janvier 1823, était de 49,269 âmes.

Duché de Holstein. — Frederiksgabe, *près de Quickborn* — *Colonie de pauvres.* — Depuis le compte que nous avons rendu de la création de cette intéressante colonie (tom. xvi, pag. 628), douze familles de pauvres, comprenant 61 individus, ont été installées, en 1822 et 1823, dans les habitations construites pour elles; celles des huit autres familles destinées à compléter la colonie étaient aussi entièrement terminées, mais ne devaient leur être remises que le printems suivant, lorsque le défrichement d'une plus grande étendue de terres permettrait de le faire. A l'époque dont nous parlons, la colonie fournissait déjà, outre le logement, aux douze familles qui la composaient, du lait, des pommes de terre, du bois de chauffage et des vêtemens. La récolte des pommes de terre a été extrêmement abondante, et a fourni non-seulement pour satisfaire à la consommation, mais a laissé un excédant applicable à l'ensemencement de l'année suivante. On espère récolter, en 1824, du seigle et du blé sarrasin en assez grande quantité pour n'avoir pas besoin d'ache-

ter le gruau ou la farine nécessaires à la confection du pain. Il paraît que le produit du travail des colons donnera aussi les moyens de commencer à éteindre une partie de la dette de la colonie; les étoffes de laine et autres, fabriquées par les colons, sont d'un bon usage. L'activité, l'ordre et la bonne conduite des membres de la colonie vont toujours en augmentant, et les trente-un enfans placés dans l'école font beaucoup de progrès. Le roi, lors de sa dernière visite, a donné une somme assez considérable pour l'école et pour la fondation d'une maison de travail.

COPENHAGUE. — *Théâtre.* — Un nouvel opéra, intitulé *Alma*, dont le texte est du professeur *Kruse* et la musique du célèbre *Bernard Romberg*, a obtenu du succès. E.

ALLEMAGNE.

PRUSSE. — *Ouvrages supprimés.* — M. de Hardenberg, se croyant pour jamais éloigné des affaires, avait, de 1807 à 1810, rédigé des Mémoires qui comprenaient les années qui se sont écoulées depuis 1801, à la paix de Tilsit. On dit que ce chancelier s'exprimait sur beaucoup de choses avec une grande liberté; il s'agissait surtout de l'époque pendant laquelle il avait été à la tête des affaires étrangères. Le prince de Hardenberg, avant de mourir, avait remis le manuscrit de ces Mémoires à M. le conseiller d'état Schœll, qui jouissait de toute sa confiance. Mais le roi y a fait apposer son sceau. Désormais cet intéressant dépôt dormira dans les archives de l'état; il est défendu de l'ouvrir avant l'année 1850. Quant à l'histoire secrète de la Prusse, que M. Schœll devait écrire en français sur l'invitation de M. de Hardenberg, le savant historien y avait mis tant de zèle, qu'à la mort de ce prince douze volumes in-folio, comprenant douze années, étaient entièrement achevés. Le roi a ordonné que l'ouvrage remonterait jusqu'à la mort de Frédéric II, et qu'il serait destiné à rester manuscrit au ministère des relations extérieures, pour l'instruction des ministres à venir. Au surplus, M. Schœll a, dit-on, été récompensé d'une manière toute royale.

IENA. — La *Société grand-ducale* vient d'admettre au nombre de ses membres honoraires M. le baron DE REIFFENBERG, professeur de philosophie à l'université de Louvain, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages favorablement accueillis du public. O. X....

SUISSE.

Argovie.—Baden.— *Bains gazeux.* — On doit aux soins éclairés des magistrats de cette ville, et au zèle philanthropique de M. de Gimbernat, conseiller de légation du roi de Bavière, l'établissement d'étuves où les gaz qui se dégagent des eaux thermales sont recueillis, et procurent aux malades des bains d'une très-grande efficacité. C'est à M. de Gimbernat qu'on doit la connaissance des propriétés physiques et médicales de ce fluide qu'il observa d'abord aux bains d'Aix en Savoie, et dont il a fait ici la plus heureuse application. L'habile observateur n'a pas encore déterminé la nature chimique de ce gaz singulier, qu'il nomme provisoirement *zoogène*, d'après la propriété qu'il lui a reconnue de déposer une matière organique gélatineuse (1). On peut le respirer assez long-tems sans inconvénient, et même avec un sentiment indéfinissable de bien-être, propriété qui le rapproche du *gaz hilarant*. M. de Gimbernat en a fait le premier l'épreuve, en se tenant enfermé dans une étuve pendant une demi-heure, sans aucune communication avec l'air extérieur. Au mois d'août dernier plus de trois cents malades avaient fait usage des bains gazeux, et attestaient unanimement que ces bains leur avaient procuré plus de soulagement qu'ils n'en auraient éprouvé dans les baignoires, et qu'ils avaient ressenti beaucoup plus tôt ces effets salutaires. M. de Gimbernat se propose de rendre aux établissemens thermaux des Pyrénées le même service que celui dont la ville de Baden connaîtra mieux de jour en jour toute l'importance. F.

Genève. — *Enseignement mutuel.* — Cette méthode introduite dans notre pays par la société des catéchumènes, prend chaque année un nouvel accroissement. Au mois de juillet 1822, les écoles de Saint-Gervais et de la Grenette contenaient ensemble 345 enfans; celle de Saint-Antoine fut ouverte, dans le mois de novembre de la même année; au commencement de 1824, on y comptait 174 enfans. Ces trois écoles contiennent aujourd'hui plus de 600 enfans. Cette progression rapide dans le nombre des élèves est une preuve indubitable du succès de ce mode d'enseignement, et de l'avantage qui en résulte pour les familles. Les méthodes pratiquées dans les pays

(1) Les détails de la découverte de M. de Gimbernat sont consignés dans une brochure intitulée : *Pièces relatives à l'établissement des bains gazeux de Baden, en Suisse.* Baden, 1824.

étrangers n'ont pas été exactement suivies à Genève; elles ont dû être modifiées, d'après nos mœurs et nos habitudes nationales. On a introduit, avec beaucoup de succès, l'enseignement mutuel pour la musique, et l'on a admis, comme récréation, des marches, avec le chant d'hymnes religieux, moraux et patriotiques, bien propres à entretenir dans les cœurs de nobles sentimens. On peut se féliciter des effets qui résultent de ces fondations pour le moral de l'enfance, puisque déjà l'on observe chez elle plus d'obéissance, d'ordre, de propreté, et plus de décence dans son langage. Une génération élevée avec des principes qui ont pour base la religion et les mœurs, donnera sans doute de bons citoyens à la patrie. — Les écoles du nouveau territoire, placées sous la direction de la commission d'instruction publique, ont continué à prospérer; elles sont au nombre de dix-huit, y compris celle de Puplinge, fondée dernièrement, et elles offrent dans leur ensemble la réunion intéressante de 855 élèves; la méthode d'enseignement mutuel établie dans toutes ces écoles (celle d'Aire la ville exceptée, le nombre des écoliers y étant très-restreint) obtient des succès qu'on osait à peine espérer. — Les divers régens ont été réunis à Genève pour suivre un cours sur la méthode même; ce cours donné par un maître habile qui l'a étudiée avec soin, et qui l'applique avec un grand succès, aura pour résultat d'établir de l'émulation entre les régens, et de l'uniformité dans l'enseignement de ces écoles, ce qui en facilitera la surveillance. Il a été distribué des prix, comme l'année dernière: on reconnaît chaque jour les heureux effets de ces distributions.

Musée. — Les dons n'ont été ni moins abondans, ni moins riches que les années précédentes; ils ne sont pas seulement le produit de la générosité de nos compatriotes, plusieurs étrangers de distinction ont bien voulu donner à cet établissement des marques de leur intérêt; les salles de minéralogie et d'ornithologie se sont particulièrement enrichies de ces nouveaux dons. Le musée a acquis un nouveau genre d'importance et d'utilité; ses salles, ses laboratoires et ses instrumens ont servi, pendant les deux derniers hivers, aux cours gratuits de chimie et de physique appliquées aux arts, et de mathématiques élémentaires, que le comité d'industrie a ouverts pour les artistes. Ces cours donnés par des professeurs habiles ont été suivis avec empressement. Le conseil municipal de Genève a donné une nouvelle preuve de son désir d'encourager et de favoriser la culture des sciences, en allouant une somme de 40,000 florins (environ 18,500 fr.), pour l'acquisition de la collection d'instrumens

de physique de M. le professeur Pictet, ancien inspecteur général de l'instruction publique. E.

ITALIE.

PIÉMONT. — *Oleggio. — Établissement balnéo-médical du docteur* PAGANINI. — M. Paganini, médecin piémontais, entreprit, en 1809, de fonder, dans sa patrie, un établissement dont la conception seule annonçait à la fois un savant et un ami de l'humanité. Convaincu, par une longue expérience, des difficultés qui s'opposent, dans l'enceinte des grandes villes, à la guérison complète, et quelquefois même au traitement de certaines maladies, il fit choix de la colline d'Oleggio, située dans un air presque toujours pur, au-dessus des vastes plaines de la Lombardie et du Novarais, pour y mettre à exécution ses vues philanthropiques. Là il ouvrit un institut sanitaire (*instituto sanitario*), où sa prudente habileté réunit aux moyens curatifs, anciennement connus et consacrés par l'usage, la pratique éclairée des nouvelles découvertes, applicables non-seulement aux maladies accidentelles, mais encore aux infirmités chroniques, réputées incurables. Les malades se félicitent surtout de trouver, dans cet établissement, les secours que peut présenter l'emploi des eaux minérales, modifié et perfectionné d'après une foule d'observations et d'expériences rigoureuses. — M. Paganini a vu prospérer son entreprise; ses utiles travaux lui ont mérité la protection spéciale du roi de Sardaigne, et le suffrage des professeurs de médecine les plus distingués. Ces succès ont fait prendre un nouvel essor à sa louable ambition; ils ont fécondé, pour ainsi dire, ses premières idées. Il se propose donc aujourd'hui d'agrandir son *institut*, de le reconstruire sur des bases plus larges, et de le rendre, par conséquent, d'une utilité plus étendue. Nous avons eu sous les yeux le plan de ses futures constructions, qu'il adresse à ses compatriotes, avec un Mémoire plein de détails intéressans, et où sont exprimés dans le langage le plus simple les sentimens les plus honorables. Nous faisons des vœux pour que sa voix soit entendue, non-seulement dans son pays, mais dans toute l'Europe, de ceux qui ont entre les mains le pouvoir et la richesse; ils ne sauraient faire de l'un et de l'autre un meilleur usage, que de les employer à soutenir et à multiplier ce genre d'entreprises généreuses, uniquement consacrées au bien des hommes. B.

PIÉMONT. — *Turin*, 30 *octobre* 1824. — *Extrait des lettres de* M. CHAMPOLLION *le jeune, sur les* PAPYRUS ÉGYPTIENS. — J'avais ré-

servé pour cette saison l'examen des nombreux papyrus égyptiens qui font partie du Musée royal, et provenant de la collection Drovetti. Il y en a beaucoup de fort beaux et de remarquables par leur grandeur, leur blancheur et l'éclat parfait de leur conservation. Presque tous ceux-là sont écrits en hiéroglyphes, ornés de peintures, et ne sont que des extraits plus ou moins étendus du grand rituel funéraire; ils ont tous été tirés des momies, ce qui explique cette uniformité. L'un d'entre eux est cependant très-important par sa longueur. Le beau papyrus du cabinet du roi, si fidèlement gravé dans la description de l'Égypte, et qui a 22 pieds de longueur, était le plus considérable de tous les papyrus connus, et pouvait être regardé comme le rituel complet dont les autres manuscrits funéraires hyéroglyphiques ou hiératiques reproduisaient des portions plus ou moins grandes, selon l'importance du personnage pour lequel ils étaient faits. J'avais cependant remarqué que les peintures des belles caisses de momies qui offrent des scènes et des textes si analogues à ceux du rituel funéraire, en présentaient aussi quelques-unes qui ne se trouvaient pas dans le grand manuscrit du roi. On pouvait donc croire qu'il existait de ce rituel un type encore plus étendu, et c'est ce que confirme un papyrus de Turin, qui est aussi le rituel funéraire, et qui a près de 60 pieds de longueur; il peut être considéré comme complet; j'y ai retrouvé des scènes très-curieuses, et le moyen de classer rigoureusement dans leur ordre les divers extraits de ce rituel que présentent les autres papyrus funéraires; l'écriture est on ne peut pas plus soignée, et chaque grande division porte un titre particulier. Du reste, la multiplicité des copies ou extraits d'un même texte a aussi un véritable intérêt, puisque leur comparaison m'a fait reconnaître plusieurs nouvelles synonymies de signes, et mes tableaux se sont enrichis d'autant. — Quant au papyrus en écriture démotique, il y en a fort peu. J'ai cependant reconnu quelques contrats du tems de Ptolémée, un autre que je crois du règne de Darius; enfin un autre papyrus fort long, contient une série de quittances pour une redevance ou une pension annuelle, et elles sont datées de l'an 31 jusqu'à l'an 38 du règne de Psammitichus I^er^. Nous arrivons donc aux Pharaons par les papyrus, et un rare bonheur vient de récompenser ma longue patience. — Je m'étais attaché d'abord aux plus beaux manuscrits et à ceux qui sont les mieux conservés. J'avais mis de côté, réformés comme bouquins, une vingtaine de paquets de papyrus, noircis et rongés par le tems, pliés en carré, de diverses grandeurs, sans peintures et enveloppés chacun dans un morceau de toile. Fatigué de la

perpétuelle répétition des textes du rituel funéraire que me présentaient les beaux manuscrits roulés, je jetai les yeux sur un de ces paquets délaissés ; je le vis écrit en hiératique, et la première ligne me présenta d'abord le nom et le prénom du grand Sésostris ; j'ai vu ces noms répétés huit ou dix fois dans le manuscrit. Excité par cette remarque, j'ai passé quatre heures à rapprocher les cinquante morceaux qui composent cette pièce, et je me suis convaincu qu'elle contient soit un morceau d'histoire, soit un acte public du règne de Sésostris. Tous les autres paquets, que je n'ai pas quittés depuis quatre jours, m'ont donné un résultat analogue. Je les ai explorés à la hâte, et seulement pour reconnaître les noms des rois dont ils parlent. Tous ces manuscrits sont en hiératique, écrits des deux côtés, pliés comme les feuillets de nos livres, et non roulés ; quelques-uns font une longueur de 5 à 6 pieds, et ils abondent tous en noms de rois, toujours précédés de dates prises de leur règne. Les Pharaons, dont j'ai trouvé la mention et des époques dans ces papyrus, sont Aménophis II, qui rappelle aussi un fait du règne de Miphrès ou Mœris, son troisième prédécesseur ; Armaïs, le sixième successeur d'Aménophis II ; Ramsès-Méiamoun, deuxième successeur d'Armaïs. Il y a quatre pièces de ce roi, et tous ces rois appartiennent à la XVIII^e^ dynastie de Manéthon. Cinq ou six autres pièces sont du règne de Ramsès-le-Grand ou Sésostris, chef de la XIX^e^ ; deux de Ramsès, son fils et son successeur ; enfin, un des mieux conservés de ces manuscrits mentionne avec des dates presque tous les princes de cette XIX^e^ dynastie, Sésostris, Ramsès son fils, Amménephtès, Amménémès, et très-vraisemblablement Thouoris. Un de ces diplômes présente tous les titres, noms, prénoms et qualités du protocole royal de Sésostris ; la plupart de ces pièces sont très-élégamment écrites. Voilà, je l'espère, une belle conquête pour l'histoire, et heureusement pour une époque sur laquelle il nous reste si peu de documens certains. Avec de la persévérance et quelques encouragemens pour ceux qui ont encore l'ardeur d'aller exploiter les ruines égyptiennes, on fera peut-être un jour aussi la collection des chartes et diplômes de l'histoire d'Égypte : on cessera donc de répéter que les manuscrits égyptiens ne contiennent que des prières, et qu'il est sans intérêt pour l'histoire et les lettres de les entasser dans les cabinets. Je passerai mon hiver à exploiter ces précieuses richesses historiques, qui disent déjà tant, quoique je les aie à peine feuilletées toutes. — Quelques-uns de ces papyrus royaux, du tems de Sésostris, m'ont présenté d'autres singularités ; par exemple, au milieu d'une grande page, est peint un

grand vaisseau avec de grandes voiles, ses agrès, et des mousses courant sur les mâts. Il nous donne quelques idées de plus sur les pratiques navales des Égyptiens. J'en enverrai un calque soigné. Des dessins, tirés par un voyageur de diverses catacombes, présentent aussi des scènes civiles et industrielles très-curieuses; on y voit des potiers, des musiciens, des danseurs, un cuisinier dans sa cuisine garnie d'ustensiles, un marché, des chasseurs, des constructeurs de barques, des grainetiers, et un atelier qui ressemble à un laboratoire contenant des vases posés sur des trépieds ou fourneaux, et couverts d'autres vases ayant la forme de nos cornues. — Mais un autre papyrus mérite en quelque sorte plus d'attention : chargé de lignes tracées dans diverses directions, je n'en voyais pas d'abord le sujet. Après avoir rapproché tous les morceaux, qui font une grande feuille de plus de deux pieds, j'y ai reconnu sans nul doute le *plan lavé* d'une catacombe royale; le revers est presque entièrement écrit. Le dessin est très-proprement fait, et l'on y distingue quelques repentirs d'une couleur très-pâle, comme avec un crayon de plomb. Cette catacombe est celle du roi Ramsès-Méiamoun, déjà nommé plus haut, le même qui a construit le magnifique palais de Médinet-Abou, et en voici les preuves. La commission d'Égypte a levé le plan de plusieurs tombeaux, et l'un de ceux qu'elle a publiés se rapporte exactement avec celui que donne ce papyrus; c'est le cinquième de Biban-el-Molouk, à l'ouest de Thèbes, et les bas-reliefs de ce tombeau offrent un grand nombre de fois le nom de ce Ramsès-Méiamoun. De plus, on sait en Angleterre que des inscriptions grecques tracées sur les parois de cette catacombe, annoncent que diverses personnes sont venues visiter ce tombeau de Ramsès-Méiamoun : enfin, la grande salle du plan sur papyrus présente le dessin à vol d'oiseau d'un sarcophage très-bien peint en granit rose; le couvercle est orné de trois personnages portant des attributs divers, et c'est encore là tout juste la forme, par la pose, les proportions et les détails, du couvercle en granit rose aussi, tiré de ce même cinquième tombeau de l'ouest, rapporté par Belzoni, donné à l'université de Cambridge, et qui, d'après les dessins qu'elle a bien voulu m'envoyer et que j'ai mentionnés à la page 228 de mon dernier ouvrage, porte en effet les nom et prénom de ce Ramsès-Méiamoun. Le rapprochement du plan sur papyrus avec celui de la commission d'Égypte, offrira quelques observations qui ne seront pas sans intérêt. Il est remarquable que les contours de la montagne, indiqués sur les deux plans, se rapportent encore parfaitement; et ce qui mérite encore plus l'attention, c'est que chaque

corridor, chaque chambre du plan sur papyrus porte une inscription hiératique, suivie de chiffres donnant des nombres très-variés : ce sont là sans doute les dimensions de chaque partie de l'excavation royale, et la Commission ayant levé ces mêmes détails exprimés en mètres, on a ainsi un nouvel élément de la grande question des mesures égyptiennes. Je calque soigneusement ce plan, et je l'enverrai incessamment. — Quant aux sculptures, il n'y a presque plus rien de nouveau qu'un colosse en grès rouge, parfaitement conservé, de 14 pieds de hauteur, qui arrive de Gênes. Je crois, d'après ce qu'on m'en a dit, que c'est une statue d'Osymandias; les inscriptions qu'elle porte nous diront la vérité sur ce point, et seront dans ce cas une des plus anciennes productions de l'art égyptien.

Turin, 6 *nov.* 1824. — Les huit jours qui se sont écoulés depuis ma dernière lettre, ont été donnés tout entiers aux débris de l'ancienne histoire égyptienne. Ce que j'ai sauvé du naufrage fera éternellement regretter la perte, peut-être irréparable, de tant d'importans documens qui auraient pu être conservés par quelques soins de plus de la part de ceux qui les ont exhumés. Après le premier et sommaire examen des papyrus historiques indiqués dans ma précédente lettre, j'appris par hasard que d'autres fragmens existaient dans les combles où ils étaient relégués comme en trop mauvais état pour mériter un meilleur gîte. J'insistai cependant pour les visiter; on les tira des caisses, et dès le lendemain je pus les voir. En entrant dans une chambre que j'appellerai désormais le *columbarium de l'histoire*, je fus ému à l'aspect d'une table de dix pieds de longueur, entièrement couverte de débris de papyrus, à un demi-pied au moins d'épaisseur. Pour calmer ma douleur, je supposai d'abord que je ne voyais là que les restes de quatre à cinq cents rituels funéraires; mais le premier morceau sur lequel je jetai les yeux, me présenta le fragment d'un acte daté de l'an XXIV du Pharaon *Aménophis-Memnon*. Dès ce moment, je pris la résolution d'examiner pièce à pièce tout ce qui couvrait cette table de désolation. Ma pointe à calquer devint l'instrument principal de mon opération, et je jugeai ainsi, un à un, de l'intérêt de ce million de feuilles, restes informes de livres écrits depuis plus de trente siècles. — Décrire les sensations que j'ai éprouvées en disséquant les lambeaux de ce grand cadavre d'histoire, serait bien difficile: il y avait là de quoi philosopher à outrance; je me retrouvais avec des tems dont l'histoire a gardé à peine le souvenir, avec des dieux qui n'ont plus d'autels depuis quinze siècles, et j'ai sauvé tel petit morceau de papyrus qui est le dernier et unique refuge de la mé-

moire d'un roi qui, de son vivant, se trouvait peut-être à l'étroit dans l'immense palais de Carnac à Thèbes. J'ai recueilli les fragmens d'un très-grand nombre d'actes, et autres pièces, des Pharaons Aménoftep, Ramsès-Phéron et Ramsès-le-Grand, ou Sésostris, de la XIX^e^ dynastie, de Ramsès-Méiamoun, d'Akencherrès-Ousireï, Akencherrès-Mandoueï, et Aménophis II de la XVIII^e^. Les dates abondent dans ces fragmens; un acte commence ainsi : *Dans l'année cinquième, et le cinquième jour du mois de...*, *de la direction du roi du peuple obéissant*, *Soleil stabilitcur du monde* (cartouche prénom), *Dieu*, *fils du Soleil*, THOUTMÈS (cartouche nom propre); c'est Thoutmosis II de la XVIII^e^, le Mœris si célèbre dans l'histoire ; et cet acte public est vraisemblablement le plus ancien qui existe au monde. J'ai aussi des actes des années 4 et 24 d'Aménophis II; 6, 10 et 24 de Ramsès-Méïamoun; 4 de Sésostris, etc. Tous ces manuscrits, sans exception, sont en écriture *hiératique*, et la plupart de vrais modèles de calligraphie par l'élégance des signes. Pas un des noms de roi n'est postérieur à la XIX^e^ dynastie, et la masse de ce recueil de Papyrus, réunis et recueillis ensemble, me prouve que celui qui les a découverts en Egypte a retrouvé les archives entières d'un temple ou de quelque autre dépôt public.—Mais un papyrus unique l'emporte sur tous les autres; la perte de ce qui manque est à jamais regrettable; c'était un trésor pour l'histoire ; j'y ai reconnu un véritable *tableau chronologique*, un *Canon royal*, dont la forme rappelle celui de Manéthon, et les fragmens que j'ai réunis m'ont donné une liste de plus de cent rois. Voilà un inappréciable supplément à la célèbre Table généalogique d'Abydos, et le motif de redoubler de zèle dans la recherche des papyrus égyptiens ; et le sujet de beaucoup d'espérance, si cette recherche est encouragée par le gouvernement et le suffrage public des amis des lettres. — Au milieu de cette intéressante et douloureuse exploration, j'ai été quelque fois égayé par de singulières rencontres ; ce sont des papyrus qui ne contiennent que des dessins, et ces dessins sont de véritables *caricatures grotesques;* un chat garde des canards, la houlette à la main ; un cynocéphale joue de la double flûte ; auprès des nom et prénom du belliqueux Mœris, un rat armé en guerre décoche ses flèches contre un champion de sa race ; un chat monte sur un char de bataille, etc. D'autres peintures m'ont encore plus surpris par leur obscénité, et ont ébranlé ma croyance sur la haute sagesse égyptienne, à moins qu'on ne suppose que ces peintures aient été saisies dans le tems par autorité de justice. — Voilà donc un brillant supplément à mes occupations de cet hiver ; je calque, je dessine, je

copie, j'extrais du matin au soir. J'indique ici la généralité des résultats; les détails feraient un gros livre, et je n'ai pas encore tout vu. J'ai fait les honneurs du Musée à S. Exc. M^r. le duc de Laval-Montmorenci, ambassadeur de France à Rome; j'ai aussi eu l'honneur d'y accompagner LL. AA. le prince de Carignan et le prince Maximilien-Marie de Saxe, père de la reine d'Espagne. M. Biot, et les astronomes français, autrichiens et piémontais associés à ses grandes opérations, ont bien voulu me donner aussi quelques heures. Notre savant académicien arrivait de Paris, et m'a ramené un instant au milieu de nos amis: ce qu'il m'a dit de l'état passable de la santé du Nestor de la littérature, notre vénérable ami, M. Dacier, m'a particulièrement satisfait; mes nouvelles explorations le réjouiront quelque peu; son goût, ses lumières, son zèle pour tout ce qui est bon et beau, n'ont point subi les effets de l'âge; son suffrage me flatte et me touche, et je ne puis le reconnaître que par mon tendre et respectueux attachement: c'est à lui et à M. le duc de Blacas, à qui j'ai tant d'obligations, qu'appartiennent de droit les premières communications de mes lettres. Je suis très-honoré que l'Académie des belles-lettres veuille bien en entendre la lecture; j'espère justifier en partie, par les résultats de mon voyage, la bienveillance dont elle a honoré mes recherches et mes efforts.

ESPAGNE.

Espagne.—*Instruction publique.—Nouveau plan d'études.*—L'organisation de l'enseignement public dans chaque pays peut faire apprécier l'esprit du gouvernement, et sa tendance à favoriser ou à retarder les progrès de l'esprit humain. Les détails qui suivent, et dont quelques-uns ne paraissent guère appartenir au XIX^e siècle, donneront une idée de la direction imprimée aux études et aux cours publics dans la malheureuse Espagne, où les sciences morales, économiques et politiques, et la langue nationale elle-même sont frappées de la même proscription que les doctrines constitutionnelles, et où toutes les parties de l'administration offrent les mêmes symptômes de décadence.—Le conseil de Castille vient de faire publier le nouveau plan d'études, sous la forme de cédule royale, circonstance sans laquelle il n'aurait pas force de loi. Ce plan comprend l'enseignement de la philosophie, la théologie, la jurisprudence romaine, canonique et nationale, et la médecine. Quiconque embrassera la carrière des lettres, sera tenu de faire trois cours complets, d'après les traités de philosophie écrits en latin par le jésuite Guébara, et par Basansabal.

L'étude de la jurisprudence espagnole, qui avait lieu en langue castillane, se fera aussi en latin, aussitôt que les professeurs choisis à cet effet auront fini leur traduction. Tous les élèves de théologie et de jurisprudence emploieront la moitié d'un de leurs cours à l'étude du traité *de verâ Religione*. Les élèves de médecine étudieront l'anatomie, par Caldani; la physiologie et la pathologie, par Grégori; les affections internes, par Selbes; et l'histoire de la médecine et de la bibliographie médicale, par Blumenbach. Tout élève doit assister aux classes en robe, et porter une veste ronde en drap noir, et une culotte de la même couleur, le tout en étoffe de fabrique nationale; il ne pourra jamais y assister en pantalon. Le plan pour l'éducation militaire est également terminé, et a été soumis à l'approbation de S. M. Un collége militaire sera établi à Ciudad-Réal, et un autre à Ségovie; celui-ci est destiné exclusivement pour l'artillerie. Les élèves pour toutes les autres armes feront leurs études dans le premier.

PAYS-BAS.

Horn. — *La Société des sciences médicales* vient d'associer à ses travaux, comme membres correspondans, MM. le conseiller Fuchs, professeur d'anatomie et de médecine-pratique à l'Université d'Iéna; le docteur Jacotot, secrétaire de la Société de médecine de Louvain; le conseiller Lenz, professeur de minéralogie et de géognosie à l'Université d'Iéna; le docteur Marcq, médecin à Charleroi, auteur d'un excellent ouvrage sur le haut enseignement en Belgique. De K.

Bruxelles. — *Académie royale.* — Le roi a confirmé la nomination de M. le conseiller d'état Raoux, chevalier du Lion belgique, comme membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres.

Amsterdam. — La *Société hollandaise des beaux-arts et des sciences* a tenu, le 18 septembre dernier, sa réunion générale annuelle. Le président en a fait l'ouverture par l'éloge de feu M. *Rhynvis* Feith. Ce poëte était né à Zwoll, le 7 février 1753. On a de lui des romances charmantes, des odes, des poëmes sur les *tombeaux*, *la vieillesse*, *la solitude* et *le monde;* quelques morceaux de critique et quatre tragédies : *Thyrsa* ou *le Triomphe de la religion; Jeanne Gray; Inès de Castro*, que M. Lucien Arnault aurait dû connaître, et *Mucius Cordus*, ou *la Délivrance de Rome.* — La Société a procédé ensuite à la distribution des médailles d'or et d'argent remportées au dernier concours par MM. *J.-A.* Barkra, de Rotterdam, *A.* Capadose et Vanden Boon Mesch, d'Amsterdam. Enfin, elle a proposé pour 1826, les questions suivantes : 1° « Quelle est l'influence réciproque du carac-

tère national d'un peuple sur sa langue, et de sa langue sur son caractère?— 2° Quelle a été l'influence du christianisme sur la peinture, et jusqu'à quel point il est propre lui-même à la faire fleurir ou rétrograder? Quels essais a-t-on déjà faits pour appliquer à des sujets chrétiens les formes classiques, et si l'on peut en attendre quelque avantage pour l'art, que faut-il en conserver et en rejeter? »

Sculpture. — M. Kesseels, de Maëstricht, vient d'obtenir le grand prix de sculpture à Rome, et son élève, le jeune Jehotte, de Liége, qui est allé l'année dernière en Italie, a remporté le second prix de sculpture d'après nature.

Anvers. — *Nécrologie.* — M. *Balthasar* Solvyns, capitaine du port d'Anvers, est mort, dans cette ville, le 10 octobre. Il avait fait un long séjour dans les Indes, où il avait rassemblé les matériaux de son grand ouvrage sur les *Hindoux*, publié avec une magnificence rare et à la perfection duquel il consacra généreusement sa fortune et ses veilles. De R—g.

FRANCE.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*). — *Société linnéenne.* — C'est pour la septième fois que cette société savante a célébré la fête de Charles Linnée; son illustre patron. Dans la salle du Conservatoire des arts, élégamment décorée et ornée du buste de S. M. Charles X, s'était réunie de bonne heure une société nombreuse et choisie. M. Dargelas, président, a ouvert la séance par un discours plein de charme et d'intérêt sur les agrémens et l'utilité des sciences naturelles, et particulièrement de la botanique. Ce discours a été terminé par un heureux rapprochement entre la fête d'un auguste monarque et celle du grand naturaliste, dans lequel M. le président a exprimé le plaisir qu'éprouverait désormais la Société à célébrer le même jour cette double et noble fête. Les lectures ont ensuite commencé dans l'ordre suivant: Rapport sur les travaux de la Société linnéenne, depuis le 4 novembre 1823 jusqu'à ce jour, par M. Clavé, secrétaire. — Histoire du café, par M. Venot, D.-M., titulaire.—Notice sur les colonies françaises du Sénégal, par M. Teulère, D.-M., archiviste. Cette notice a fait connaître que la section linnéenne du Sénégal conçoit l'espoir d'acclimater la culture du café dans cette colonie; le premier pied qui ait produit, ornait le bureau, lors de la célébration de la fête au mois de juillet. — Réflexions sur la sensibilité des

végétaux, par M. Chansarel, D.-M., titulaire.—Notice sur la vigne et ses produits, par M. Paillou, D. M., titulaire. — Un morceau de poésie intitulé : *les Illusions champêtres*, où se trouve le portrait d'un vieillard, voulant avant d'expirer jouir une dernière fois du spectacle de la nature, a ramené la Société à des idées douces et mélancoliques. — Précis des travaux annuels des sections françaises et étrangères de la Société, par M. Latreiade, directeur. On a remarqué, dans cette lecture, les progrès scientifiques qui ont lieu dans toutes les contrées du globe, et l'augmentation toujours croissante du nombre des membres de la Société. — Enfin, M. Guilhe, honoraire, a terminé la séance par une pièce de poésie pleine de charmes, ayant pour titre : *Mes adieux à la campagne, à la fin des vacances.*

— *Société royale de médecine.* — Questions proposées pour le concours de 1825. — 1° « Peut-on se permettre d'injecter des substances médicamenteuses dans le système veineux de l'homme? Quels sont les médicamens qu'on peut introduire dans l'économie animale par cette voie? Et quelles peuvent être les maladies qui exigent ce mode de médication? — 2° Quels sont les vices et les abus qui règnent dans les hôpitaux et les hospices civils de la ville de Bordeaux, sous le rapport de la salubrité et du service médical? Quels seraient les moyens d'y remédier? » — Le prix, pour chacun des Mémoires sur ces questions, sera de la valeur de 300 fr. — Pour stimuler le zèle et l'émulation, la Société accorde chaque année *une médaille d'encouragement* à celui qui lui envoie le meilleur mémoire (sur un sujet au choix de l'auteur, et relatif à l'art de guérir). Depuis sa dernière séance publique elle a reçu plusieurs ouvrages, parmi lesquels elle a distingué un mémoire ayant pour titre : *Quelques réflexions sur la petite vérole, sur l'inoculation de cette maladie et sur la vaccine*, dont l'auteur est M. le docteur Priou, médecin à Nantes, correspondant de la Société, à qui fut décerné une médaille d'or. — Elle accorde une mention honorable à M. le docteur Chabert, médecin à la Nouvelle-Orléans, son correspondant, pour un mémoire intitulé : *Notions sur l'épidémie de fièvre jaune qui a régné à la Nouvelle-Orléans pendant les mois de septembre, octobre et novembre de l'année* 1822. — La Société engage ses correspondans à lui communiquer, comme ils l'ont fait jusqu'ici, les résultats de leur pratique, et à mettre dans leurs ouvrages ce degré d'exactitude et d'utilité qu'elle a droit d'attendre et qu'elle exige de ceux auxquels elle se propose d'accorder d'honorables récompenses. La Société déclare en

même tems qu'elle exclut de ce concours les ouvrages imprimés, ou envoyés à d'autres sociétés savantes. — La Société, convaincue de plus en plus, par l'expérience et l'observation, des avantages qu'offre la vaccine, dont l'efficacité ne peut plus être contestée, a cru devoir, depuis quelques années, en recommander la pratique. — Voulant encourager les gens de l'art du département de la Gironde à en répandre les bienfaits, et par-là faire cesser l'insouciance de ceux qui négligent d'en jouir, la Société promit de décerner, dans la séance de ce jour, des médailles d'argent, à titre d'encouragement, à ceux qui lui feraient parvenir des tableaux authentiques les plus complets des vaccinations qu'ils auraient faites, ainsi que leurs propres observations sur les effets particuliers de cette méthode salutaire. — La Compagnie n'a reçu aucun travail cette année sur cet objet. Néanmoins, elle continuera de décerner des médailles d'argent aux praticiens de ce département qui, dans le courant de l'année, lui enverront de semblables tableaux, en se conformant aux conditions suivantes : — Les tableaux, dûment légalisés, doivent renfermer le nom, le prénom, l'âge, le sexe, l'état des enfans vaccinés, et les observations intéressantes à recueillir. — Les Mémoires, écrits très-lisiblement en latin ou en français, doivent être rendus, avant le 15 juin, *francs de port*, chez M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général de la Société, rue des Trois-Connils, n° 9. D.

Boulogne-sur-Mer (*Pas-de-Calais*). — *Bains de mer.* — Quoique la saison de ces bains soit passée, le projet de s'y rendre l'année prochaine soutient l'espérance de quelques malades, et n'est pas même sans attraits pour ceux qui n'y vont chercher qu'un passe-tems agréable. Les uns et les autres apprendront avec plaisir ce qu'on a fait à Boulogne pour y seconder la nature, et rendre l'usage des bains de mer encore plus salutaire et plus attrayant. Une côte très-plate, un fond sablonneux uni, une température plus élevée qu'aux lieux où la mer est plus profonde ; voilà ce que la nature a préparé. Un local vaste, d'une belle architecture et décoré convenablement ; salles de réunion, de musique, de lecture, etc. ; un air pur, des eaux saines, une vue admirable, des promenades pittoresques, en un mot, tout ce que peut offrir un beau pays et une ville jalouse de bien recevoir ses hôtes ; voilà ce que les amateurs de bains de mer trouveront maintenant à Boulogne (1).

---

(1) Une *Notice sur les bains de mer de Boulogne* a été imprimée, cette an-

CLERMONT-FERRAND (*Puy-de-Dôme*). — *Création d'une École d'architecture et de dessin appliqué aux arts.* — D'après la décision de son conseil municipal, Clermont, à l'instar de plusieurs autres villes de la France, va posséder un semblable établissement. Le règlement que l'on a proposé contient des dispositions très-sages, propres à lui donner toute l'extension et l'utilité possibles. Les différentes subdivisions du cours s'appliqueront, tant aux arts de la maçonnerie, de la coupe des pierres, de la menuiserie, de la charpenterie, du charronage, de la serrurerie, de l'ébénisterie, qu'à l'art du dessin, à la figure et au paysage, etc. L'instruction gratuite sera confiée à deux hommes habiles : l'un est M. Ledru, architecte, qui s'est fait une réputation honorable depuis qu'il a présidé à l'érection du beau monument thermal du Mont-d'Or. L'autre professeur, qui dirigera l'École de dessin, M. Bachellerie, est un élève de M. Gros. Des connaissances acquises, un amour passionné pour son art et une imagination vive autant qu'heureuse, lui assurent une brillante carrière. — Chef-lieu d'un département très-populeux, placée sur un sol d'une fécondité prodigieuse, traversée par des communications importantes entre Lyon et Bordeaux, entre le nord et le midi du royaume, prenant par ces divers avantages réunis un accroissement sensible, Clermont voyait naître de plus en plus dans son sein le goût et le besoin des arts. Une école de dessin devait nécessairement favoriser un semblable essor. Les recherches d'architecture ne peuvent d'ailleurs qu'être très-fructueuses dans le département du Puy-de-Dôme, qui renferme des roches infiniment variées, véritables trésors enfouis et inconnus. Sur le calcaire et le granit, que l'on retrouve partout ailleurs, les volcans ont déposé ici une immense quantité de laves, de trachytes et de porphyres, parmi lesquels l'architecte peut trouver toutes les nuances, depuis la pierre que la ténacité cohésive de la fusion rend propre aux ouvrages les plus solides, jusqu'à ces roches qui peuvent servir aux plus beaux ornemens, à cause de l'éclat et de la beauté qu'elles empruntent des cristaux de feldspath et d'amphibole diversement mariés et fondus dans les pâtes les plus fines sur des fonds nuancés des plus belles couleurs. *Aug.* PEGHOUX.

MACON (*Saône-et-Loire*). — *La Société d'agriculture, sciences et*

---

née, dans cette ville, chez P. Hesse. *Voyez* aussi le *Traité des bains de mer* par le médecin anglais BUCHAN, traduit en français par le docteur ROUVEL, de Boulogne.

belles-lettres de cette ville met au concours pour l'année 1825 le sujet suivant : « Essai sur l'architecture, considérée uniquement dans son application à l'agriculture. Cet Essai doit être divisé en deux parties. La première contiendra la recherche et l'examen des méthodes de construire à la campagne, usitées dans les différens pays. La seconde aura pour objet l'exposé des principes qui doivent régler la disposition et la composition de toutes les constructions qui ont rapport à l'économie rurale, destinées à exploiter les produits agricoles et à les manipuler sur les lieux mêmes où ils sont recueillis. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les mémoires devront être adressés, francs de port, et dans la forme accoutumée, avant le 1er avril 1825, à M. le secrétaire perpétuel de la Société.

Périgueux (*Dordogne*). — *École modèle d'enseignement mutuel.* — La distribution des prix a eu lieu, dans cette école, le 22 septembre dernier. Ni M. l'évêque, ni M. le curé de Périgueux n'ayant pu assister à cette solennité, la séance a été présidée par M. de Laubresset, premier adjoint à la mairie de cette ville. L'assemblée était brillante et nombreuse. M. de Laubresset a ouvert la séance par un discours dans lequel il a fait remarquer que cette école, dont la commune peut se regarder comme fondatrice, ne s'est point seulement maintenue, malgré de nombreux obstacles, mais encore a surpassé les espérances qu'elle avait fait concevoir. — M. Gaudel, directeur de l'École, a ensuite pris la parole et a recommandé à ses élèves de ne jamais oublier les sentences des anciens sages, recueillies par Fénélon, les proverbes pleins de morale du bonhomme Richard ; les maximes recommandées à la jeunesse par le bon Rollin, et surtout les divins préceptes qu'ils puisent chaque jour dans le nouveau Testament.

Toulon (*Var*). — *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts du département* a conféré le titre de membre correspondant à MM. le baron Goethe, ministre d'état, président de la Société grand' ducale de minéralogie d'Iéna ; le baron de Strassart, membre des états-généraux des Pays-Bas, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, et le conseiller Lenz, professeur de minéralogie et de géognosie, et doyen de la Faculté de Médecine de l'Université d'Iéna, (qui vient d'être également nommé membre honoraire de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie du département de l'Eure). Des noms d'hommes aussi avantageusement connus honorent le choix des Sociétés savantes qui les agrégent à leurs travaux.

M.

TOULOUSE (*Haute-Garonne*).— *Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres. Sujets de prix proposés pour les années* 1825, 1826 et 1827.—L'Académie avait proposé pour sujet de prix extraordinaire à donner en 1824, les questions suivantes : 1° *Déterminer l'état politique, civil et religieux de la Gaule, avant l'entrée des Romains dans cette partie de l'Europe ;* 2° *Fixer, d'après les auteurs et les monumens, les connaissances que les Gaulois avaient acquises dans les sciences et dans les arts.* Un seul mémoire, envoyé au concours, ne remplissant pas entièrement les conditions du programme, bien que recommandable sous beaucoup de rapports, l'Académie propose les mêmes questions, pour sujet d'un prix extraordinaire de la valeur de 500 francs, à adjuger en 1825. — Elle continue pour sujet du prix extraordinaire de 500 francs de cette même année, la question suivante : *Peut-on se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au rang des bons écrivains ? Et, dans le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à l'étude de toute autre ?* Elle continue aussi, pour sujet du prix à donner en 1826 : *Une théorie physico-mathématique des pompes aspirantes et foulantes, faisant connaître le rapport entre la force motrice employée et la quantité d'eau réellement élevée (la hauteur de l'élévation étant connue), en ayant égard à tous les obstacles que la force peut avoir à vaincre,* tels que le poids et l'inertie de la colonne d'eau élevée, son frottement contre les parois des tuyaux, son étranglement en passant par les ouvertures des soupapes, le poids et le frottement des pistons, le poids des clapets ou soupapes, l'inégalité entre la surface inférieure de ces clapets au moment où la pression va les ouvrir, etc. Cette théorie doit être basée sur des expériences positives, et les formules qui en seront déduites doivent être faciles à employer dans la pratique. — Ce prix consistera en une médaille d'or de 1,000 francs.— Enfin, l'Académie donne, pour sujet du prix de 1827, la question suivante : *Déterminer la manière dont les réactifs antifermentescibles et antiputrides connus, tels que le camphre, l'ail, les peroxide et perchlorure de mercure (oxide rouge et sublimé corrosif), le gaz acide sulfureux, etc., mettent obstacle à la décomposition spontanée des substances végétales et animales, et préviennent ainsi la formation de l'alcohol dans les premières, et le développement de l'ammoniaque dans les secondes.* — Le prix sera une médaille de la valeur de 500 francs. Les mémoires seront adressés, *francs de port*, à M. D'AUBUISSON DE VOISINS, ingénieur en chef des mines, correspondant de l'Institut, se-

crétaire perpétuel de l'académie, à Toulouse. Ils ne seront reçus que jusqu'au 1er. mai de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. Ce terme est de rigueur. — L'Académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter tous les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — *Mois d'*OCTOBRE 1824. — *Séance du 4.* —M. *P.* COSTE, officier d'artillerie, adresse un paquet cacheté, portant pour suscription : *Recherches chimiques.* — M. de SCHUTTEN, professeur de mathématiques à l'université d'Abo, présente un mémoire sur le choc des corps solides non libres. (MM. Legendre, Poisson et Maurice, commissaires.) — MM. Ampère et Cauchy font un rapport sur un mémoire de M. SOUTON, contre le mouvement progressif, la réflexion et la décomposition de la lumière. « Nous ne pouvons admettre, dit en terminant M. le rapporteur, la plupart des argumens que M. Souton oppose aux théories de Newton, et nous ne pensons pas que la partie scientifique de son mémoire puisse obtenir l'approbation de l'Académie. » (Approuvé.) — M. le général Baron BLEIN, adresse à l'Académie la note des expériences qu'il vient de faire au moyen de la *Syrène* de M. le baron Cagniard de la Tour. (Renvoyé aux commissaires précédemment nommés pour les mémoires de M. Blein.) — M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE lit la suite de son mémoire intitulé : « Des pièces crâniennes chez le crocodile, comparées à leurs analogues chez tous les animaux, d'une part, ramenées à l'identité philosophique, de l'autre, considérées sous le rapport de la spécialité et des anomalies de leurs formes. — M. LAMOUROUX, correspondant, lit un mémoire sur la *géographie botanique marine.* (MM. Desfontaines et de Mirbel, commissaires.)

— *du* 11. — M. Bordier-Marcet annonce à l'Académie de nouvelles expériences sur l'éclairage maritime, au moyen des fanaux catoptriques. — M. Jomard communique les nouvelles qu'il vient de recevoir de l'expédition de M. *E.* DE BEAUFORT dans l'intérieur de l'Afrique. Ces lettres, dont il lit l'extrait, sont datées du 20 février, des 8, 12 et 20 avril, et du 3 juin. Il présente à l'Académie du beurre de Schaa et de l'huile de palmes recueillis par M. de Beaufort entre Saint-Louis du Sénégal et la Gambie. (MM. Vauquelin et Desfontaines sont priés d'examiner ces substances et d'en faire leur rapport.) — M. Cauchy lit un rapport sur deux notes de M. WALSH, relatives, l'une au développement du binome, l'autre à quelques

problèmes dépendans du calcul des variations. Il ne pense pas que ces travaux puissent obtenir l'approbation de l'Académie. (L'Académie approuve le rapport.).— M. le docteur Lassis lit un mémoire intitulé : « Note relative aux causes des maladies épidémiques, aux moyens que l'on prétend leur opposer, et à quelques autres points de médecine également importans. » (Renvoyé aux commissaires déjà nommés.) — MM. Vauquelin et Gay-Lussac font un rapport sur un mémoire de M. Laugier, ayant pour objet l'analyse de trois minéraux recueillis par M. Leschenault de Latour à Ceylan et sur la côte de Coromandel. Il résulte de ce rapport : 1° que la pierre de Bombay, côte de Coromandel, est composée de silice qui en fait la base, de protoxide de fer, d'alumine, de magnésie, d'une petite quantité de chaux, de charbon et d'une trace de soufre, résultats également obtenus par l'analyse d'une vraie *pierre de touche*, ce qui ne permet pas de douter que la pierre de Bombay n'appartienne à cette espèce de roche ; 2° que le minéral trouvé à Candi est composé d'alumine 65, oxide de fer 16 $\frac{1}{2}$, magnésie 13, silice 2, chaux 2, et manganèse, une trace ; qu'il contient les mêmes principes et dans les mêmes proportions que la *ceylanite*, et doit par conséquent être réuni comme celle-ci au genre *spinelle* d'Haüy ; 3° le troisième minéral, trouvé sur la côte de Coromandel, est celui qui présente le plus d'intérêt, à cause de sa composition compliquée et de la réunion de deux métaux rares qui jusqu'ici ne s'étaient point rencontrés. Il renferme : 36 parties d'*oxide de cerium ;* 19 d'oxide de fer ; 8 de chaux ; 6 d'alumine ; 11 d'eau ; 1,2 d'oxide de manganèse ; 19 de silice ; 8 d'*oxide de titane ;* en tout, huit substances. Le rapporteur pense, d'après les observations de M. Laugier, qu'on peut regarder ce minéral comme une variété de *cérite titanifère*. — L'Académie approuve le travail de M. Laugier et croit que sa publication serait utile à la chimie et à la minéralogie.—M. *Marcel de* Serres lit un mémoire intitulé : « Observations sur les terrains d'eau douce découverts récemment dans les environs de Cette, à très-peu de distance de la Méditerranée, et au-dessous du niveau de cette mer. » (MM. Cuvier, Brongniart et Latreille, commissaires.) — M. de Bonnard lit un second mémoire de géologie. Cette seconde partie est relative aux *plaines de l'Auxois ;* la troisième aux terrains supérieurs au calcaire à gryphées, et la quatrième a pour titre : « Résumé et Recherches de classification. » (MM. Brochant et Cordier, commissaires.)

— *du* 18. — M. Laugier lit un mémoire intitulé : Examen chimique du fer oxidé (résinite de Haüy), trouvé aux environs de

Freyberg. (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires.)—M. Becquerel lit un mémoire sur les effets électro-dynamiques produits pendant la décomposition de l'eau oxigénée par divers corps, et sur d'autres phénomènes dus à l'électricité en mouvement. (Commissaires déjà nommés.) — M. le Ch. de Brunel de Varenne lit un mémoire sur une nouvelle méthode de dessin, la pantographie, et sur la perspective. (MM. Girard et de Rossel, commissaires.) — On lit une note de M. Benoiston de Châteauneuf sur l'ouvrage de M. Casper, relatif à l'influence qu'exerce la vaccine sur la population des états prussiens. M. Benoiston sera prié de s'occuper d'un travail semblable pour Paris et pour la France. — M. Gaymard lit des observations sur quelques mollusques et zoophytes considérés comme causes de la phosphorescence de la mer. — M. Gazil, ancien professeur de l'Université, annonce qu'il désire soumettre au jugement de l'Académie un procédé de son invention, lequel a pour objet la dessalaison de l'eau de mer. (MM. Vauquelin, Deyeux et Thénard, commissaires.) — M. le comte de Forbin, directeur général des musées, annonce que M. Guion Desmoulins lui a présenté une demande qui a pour objet de faire l'essai d'une liqueur dont la propriété serait de nettoyer les marbres sans en altérer les formes. Il ne pourrait être procédé à cet essai que d'après le jugement qui en serait porté par les académiciens des sciences et des beaux-arts. (MM. Chaptal et Thénard sont nommés commissaires de l'Académie des sciences.) — M. Durand, de Cherbourg, adresse un mémoire intitulé : « Note sur la formation de l'acide muriatique au moyen de l'acide nitrique et du charbon. » — M. Moreau de Jonnès lit une note statistique sur la propagation et les effets d'une maladie qui a été observée dans divers pays, et à laquelle il a donné le nom de *varioloïde*. Il communique un dessin qui représente les pustules propres à cette maladie. — M. Maurice rend un compte verbal d'un ouvrage de M. *Guillaume* Libri, intitulé : « Mémoire sur divers points d'analyse. » — M. Duméril rend un compte verbal du traité zoologique et physiologique sur les *vers intestinaux de l'homme*, par M. Brems-ser. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire présente une planche lithographiée qui a pour titre : « Détermination des pièces crâniennes des poissons ; composition de la tête osseuse chez l'homme et chez les animaux. » A cette planche sont jointes une gravure et une note manuscrite. M. Geoffroy-Saint-Hilaire demande acte du dépôt, et annonce qu'il développera ses idées dans plusieurs mémoires qu'il ne tardera pas à publier. — M. Dupetit-Thouars lit une note sur quel-

ques particularités présentées par les *cotylédons et les racines.*—M. Sérullas donne lecture d'un mémoire sur l'*amalgame de potassium*, et sur l'électricité développée dans son contact avec l'eau. (MM. Ampère, Dulong et Arago, commissaires.) A. M—T.

Académie française. — Séance publique du 25 novembre 1824, pour la réception de M. de QUELEN, *archevêque de Paris, et de M.* SOUMET, *présidée par M.* AUGER. — La réception d'un académicien fait époque à la ville comme à l'Institut. Il est du bon ton d'assister au triomphe du récipiendaire ; on veut jouir de son émotion obligée, de son trouble involontaire; on veut savoir comment il paiera son tribut de bienvenue, et s'il promènera avec grâce l'encensoir de fauteuil en fauteuil ; car c'est un usage établi que chaque initié mêle à l'éloge de son prédécesseur des complimens pour l'illustre compagnie qui l'admet dans son sein. M. l'archevêque de Paris et M. Soumet se sont dignement acquittés l'un et l'autre de cette double tâche. M. de Quelen, dans un discours écrit avec élégance et débité avec beaucoup de grâces et d'onction, s'est d'abord attaché à louer les nobles et brillantes qualités de son prédécesseur, le cardinal de Bausset, prélat plus éminent encore par les vertus qui le distinguaient que par les honneurs dont il était revêtu. « Dans tous les tems, dans toutes les circonstances, dit le récipiendaire, M. de Bausset eût mérité d'être rangé parmi les personnages les plus remarquables qui ont paru. Nos anciens conciles auraient consulté son jugement, nos assemblées politiques se seraient souvent dirigées d'après ses opinions. Les pontifes et les rois lui eussent confié le soin des causes les plus inextricables, et les plus honorables traités eussent été le prix de leur juste confiance. La ligue et la fronde eussent sollicité sa médiation. La solitude des cloîtres eût trouvé en lui un cénobite savant et laborieux; il aurait brillé chez M. le Prince, et on l'eût désiré chez la duchesse du Maine. Richelieu l'aurait recherché ; Lamoignon et d'Aguesseau l'auraient appelé à leurs conférences ; Colbert et Louvois s'en seraient plus d'une fois rapportés à ses avis ; Racine et Boileau auraient profité de sa critique ; Bossuet n'aurait pas dédaigné de le choisir pour arbitre, et Fénélon en eût fait son ami. » A ce portrait, fort ressemblant sans doute, mais embelli de toutes les couleurs brillantes du panégyrique, M. l'archevêque de Paris joint une dissertation éloquente sur l'alliance de la religion avec les lettres, les sciences et les arts. Il développe en habile orateur de la chaire, le mutuel appui qu'ils peuvent se prêter, et termine par un éloge adroitement amené

de l'auteur du *Génie du christianisme*, et du peintre célèbre (M. Gros) à qui notre admiration doit la magnifique coupole de Ste-Geneviève. « Que les arts libéraux, dit-il, ne craignent pas de se voir arrêtés dans leurs progrès, lorsqu'ils auront fait alliance avec la religion. Elle ne condamne que la licence; elle ouvre un vaste champ à parcourir. Son histoire est une mine inépuisable qui peut tous les enrichir; *il ne lui faut qu'une humble bergère pour les immortaliser.* Apelles et Zeuxis savent peindre la beauté sans outrager l'innocence, et la sévère Cornélie peut sans rougir contempler et montrer à ses jeunes enfans les chefs-d'œuvre de Phidias. » — Après ce discours, écouté avec une grande attention, et souvent interrompu par de vifs applaudissemens, M. Auger, chargé de répondre au récipiendaire, a d'abord fait aussi un brillant éloge du cardinal de Beausset; il a surtout analysé avec beaucoup de talent et de goût les deux ouvrages qui placent M. de Bausset au rang de nos écrivains distingués, *l'Histoire de Fénélon* et celle *de Bossuet*. Il a fortifié ses propres éloges d'un auguste suffrage que nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur faire connaître : « Écrire l'histoire de deux grands hommes contemporains, également célèbres dans le même genre, unis d'abord, puis divisés avec éclat, et sans jamais se contredire, les faire tous deux chérir et respecter au même degré, était un effort que Plutarque lui-même n'osa pas tenter. Vous l'avez cependant entrepris, Monsieur; et si le nom de l'auteur, la magie du style, l'art de rendre historique, ainsi que Bossuet lui-même l'a fait dans ses *variations*, les choses qui semblent les plus étrangères au domaine de l'histoire, si tout cela, Monsieur, ne me fait pas illusion, je crois pouvoir affirmer que jamais on ne dira de vous : *Magnis tamen excidit ausis.* » Cette lettre, adressée à M. de Bausset, est de l'auteur immortel de la Charte. En parlant de la jeunesse de Fénélon, M. Auger cite aussi ce passage remarquable sorti de la plume qui traça le *Télémaque*, et dans lequel l'illustre archevêque de Cambrai devançait d'un siècle et demi les vœux de l'Europe indignée : « *Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts, qui la regardent comme leur patrie!* » Une triple salve d'applaudissemens a répondu à ce vœu de l'apôtre de l'humanité, et l'on doit savoir gré à l'Académie française des sentimens qu'elle a manifestés, par l'organe de son directeur, envers un peuple dont les ancêtres furent les pères et les modèles de notre littérature. M. Auger a terminé son discours par un éloge

brillant de la conduite récente du récipiendaire dans la Chambre des Pairs. « Les soins nombreux et la nature même de votre ministère, a-t-il dit à M. de Quelen, vous empêchent ordinairement de prendre part à ces débats animés où se règlent les intérêts temporels de la société. Si quelquefois vous y mêlez votre voix pacifique, c'est pour obéir à un mouvement de sollicitude pastorale, c'est pour plaider la cause du troupeau qui vous est confié. Votre politique est celle d'un véritable ministre du seigneur; c'est la politique de la modération, de la justice et surtout de la charité. » — M. Soumet, successeur de M. Aignan, avait pris pour texte de son discours l'histoire de la tragédie et son influence sur les mœurs. Ce sujet un peu rebattu a cependant fourni au récipiendaire quelques aperçus ingénieux, de belles pensées, et surtout l'occasion de faire publiquement une profession de foi littéraire, une abjuration du nébuleux romantisme, qui doivent rassurer sur les principes qui guideront désormais le nouvel académicien dans les ouvrages que nous attendons de sa muse. M. Soumet avait dignement loué le savoir, le goût, le talent de son prédécesseur ; M. Auger s'est attaché à le venger pleinement d'un injuste reproche qui tourmenta long-tems sa vie, et qui semble poursuivre encore son souvenir. Je veux parler de l'accusation de *plagiat*, à l'occasion de sa traduction d'Homère. Mais, M. Aignan, dans sa préface, avait formellement déclaré les nombreux emprunts qu'il avait faits à Rochefort; et certes, en prenant de beaux vers qui n'avaient pu préserver l'ouvrage de son devancier d'un oubli presque total, le nouveau traducteur, à l'exemple de tant d'autres, avait usé de son droit; en le déclarant avec franchise, il avait rempli toute l'étendue de son devoir. Une autre production généralement trop peu connue, et qui honore la mémoire de M. Aignan, a fourni à M. le directeur l'occasion de rappeler la noblesse de son caractère. C'est une tragédie de Louis XVI, imprimée et publiée, peu de semaines après le funeste événement qu'elle retrace. Ce n'est point la composition littéraire qu'il faut admirer dans cet ouvrage, inspiré par une pieuse indignation et fait au péril de la vie; c'est un acte de dévouement et de courage dont M. Aignan ne tira jamais vanité, et qui ne pouvait procurer au poëte d'autre triomphe que sa mort sur l'échafaud (1). — Cette brillante séance, qui avait attiré

(1) On a regretté que MM. Soumet et Auger n'aient point rappelé d'autres ouvrages de M. Aignan : l'un sur les *Protestans français*, l'autre sur les *Coups d'état*, un troisième sur *le Jury*, qui honorent son caractère et son

une foule prodigieuse, a été terminée par la lecture de divers fragmens inédits de la traduction en vers de l'Odyssée, par M. Aignan, parmi lesquels on a distingué la description d'une partie des *Jardins d'Alcinoüs*. PELLISSIER.

Cabinet des Antiques de la Bibliothèque du Roi.—Monumens égyptiens, rapportés par M. Cailliaud.—Ce cabinet vient d'enrichir sa collection de monumens égyptiens, par l'acquisition de ceux que M. Cailliaud a rapportés de son dernier voyage. Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs des travaux de ce voyageur infatigable (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 243), et nous annonçons avec plaisir que le gouvernement a récompensé son zèle, en mettant un prix convenable aux objets curieux qu'il a recueillis dans les ruines de l'ancienne Égypte. Les momies et leurs cercueils sont maintenant une chose commune dans les cabinets; cependant, les variétés que l'on trouve parmi celles que M. Cailliaud a rapportées, les rendent intéressantes. On y remarque surtout la momie grecque trouvée dans un tombeau d'une forme toute différente des autres, et où l'on voit les douze signes du zodiaque, des inscriptions hiéroglyphiques, et une inscription grecque, dont une partie est la traduction de divers noms écrits en hiéroglyphes sur le même cercueil. Ce fait important constate de plus en plus les découvertes de M. Champollion le jeune sur les hiéroglyphes phonétiques. M. Letronne a donné sur ce monument une dissertation curieuse; M. Cailliaud, qui l'a fait dessiner et graver, va le publier incessamment. Tous les monumens qui composent la collection de M. Cailliaud sont d'autant plus intéressans, qu'ils se rattachent à la vie civile, aux mœurs et aux usages des anciens Égyptiens, et que c'est la première fois qu'ils paraissent en Europe. Nous en avons donné une notice détaillée dans la *Rev. Enc.*, (t. XIX, p. 769.) — Les conservateurs du Cabinet des Antiques se sont empressés de faire jouir le public de la vue d'une partie de ces monumens curieux, en les exposant dans ce cabinet, dont l'entrée est permise le mardi et le vendredi de chaque semaine, depuis dix heures jusqu'à deux. D.

Athénée royal de Paris, rue de Valois, n° 2, près le Palais-Royal.— Nous avons saisi plusieurs fois l'occasion de rappeler à nos lec-

---

talent, et qui prouvent qu'il aurait pu occuper une place distinguée parmi nos historiens et nos publicistes, comme parmi nos littérateurs et nos poëtes, si une mort prématurée ne l'avait enlevé à sa patrie et à ses utiles travaux. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 277.) N. d. R.

teurs cet utile établissement, qui a possédé tour à tour les plus brillans professeurs dont s'honore notre époque. Nous devons annoncer aujourd'hui l'ouverture des cours qui doivent recommencer le 2 décembre prochain. — PREMIÈRE SECTION : *Physique expérimentale*, M. POUILLET; *Chimie*, M. DUMAS; *Anatomie et Physiologie*, M. MAGENDIE; *Zoologie*, M. DE BLAINVILLE; *Histoire des végétaux fossiles*, M. ADOLPHE BRONGNIART; *Hygiène*, EUSÈBE DE SALLE. — SECONDE SECTION : *Histoire littéraire de France*, M. VILLEMAVE; *Histoire philosophique des beaux-arts*, M. AMAURY-DUVAL; *Économie politique et morale*, M. DUNOYER; *Tableau de la littérature en Europe, pendant les* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles*, M. ARTAUD.—Indépendamment de ces cours réguliers, MM. MIGNET, *Casimir* BONJOUR, VICTORIN et *Auguste* FABRE, LAMI, *Camille* PAGANEL, FERRÉ, CHORON, etc., et d'autres savans et hommes de lettres ont promis de faire des lectures sur différens sujets de leurs choix. La 40^e^ année athénéenne a commencé le 15 novembre 1824, et finira le 16 novembre 1825. — L'Athénée sera ouvert, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 11 heures et demie du soir. — Les séances de chaque cours sont indiquées sur des tableaux placés dans les salles : les souscripteurs reçoivent, le dimanche, le bulletin des leçons de la semaine suivante. — Tous les cours auront lieu le soir. — Le prix de la souscription est de 120 fr. pour les hommes; de 60 fr. pour les dames; celui de l'admission de MM. les étudians, pendant toute la durée des cours, est de 60 fr.

École spéciale de Commerce, rue Saint-Antoine, n° 143, ancien hôtel de Sully, établie par une société de négocians, de banquiers, et dirigée par M. DESTAILLADES. (Voy. *Rev. Enc.*, 1^re^ série, t. VI, p. 432, l'annonce de l'*École de Commerce*, de M. Brodart, dont celle-ci est la continuation.) *Je méprise trop le commerce pour m'abaisser jusqu'à payer une lettre de change*, disait naguère un gentilhomme digne d'être né quatre ou cinq siècles avant celui-ci. Notre époque si décriée ne peut s'élever à cette hauteur de sentimens : elle estime le commerce, en raison des services qu'il rend, des lumières qu'il suppose, et des vertus qui l'honorent. L'idée d'une École spéciale de Commerce n'a pas été conçue par un homme ordinaire; la fondation de cet établissement, ses développemens et ses succès tiendront leur place dans l'histoire de l'esprit humain, des arts et des institutions dont ils sont l'objet. Nous n'entrerons point dans les détails de l'organisation de cette École. On les trouvera dans une très-courte brochure imprimée chez Dondey-Dupré, rue Saint-Louis au Marais,

n° 46. On ne craint point d'affirmer que les élèves doués d'une aptitude ordinaire, studieux et amis de l'ordre, sortiront de cet établissement avec les connaissances et les habitudes qui font la prospérité du négociant et l'honneur de sa profession.

Séance publique annuelle de la Société philotechnique. (Dimanche 31 octobre.)—Cette séance, présidée par M. Ponce, s'est divisée comme à l'ordinaire en deux séries, l'une de lectures, l'autre de musique. M. Villenave, secrétaire perpétuel, a ouvert la première par un rapport écrit avec élégance et précision sur les travaux de la Société, depuis la séance publique du 1er février 1824, et il a mentionné avec soin les ouvrages publiés dans le même intervalle de tems par quelques-uns de ses membres. On a entendu avec le même plaisir le conte de *Ménécrate et Zénothémis*, que M. Villenave a détaché de son *Histoire littéraire de France*, et le *fragment sur l'esprit satirique de Swift*, qu'il a lu pour M. Depping. — M. Bouilly a lu deux contes: *Le Maître d'écriture* et *le Salut militaire*, destinés à l'éducation des Enfans de France. L'intérêt du sujet, le mérite du style et le débit de l'auteur ont fait accueillir cette lecture par les plus vifs applaudissemens. — Quatre pièces de poésie ont été soumises au public. MM. Albert Montemont et Nicolo Poulo ont lu, l'un une élégie intitulée: la *Marguerite des champs*; l'autre, une *cantate sur la mort de lord Byron*, destinée à être chantée dans la Grèce. Deux jolies fables de M. *Victorin* Fabre, *le Cerf* et l'*Assignat*, ont été fort applaudies. M. Benazet a ouvert la série musicale par un air varié pour le violoncelle. La pureté et la beauté des sons, l'âme et l'expression du chant, le moelleux et la précision de son jeu, ont enlevé tous les suffrages. Mais, en commençant une série que, d'après le programme, il devait terminer, peut-être a-t-il fait tort à ceux qui l'ont suivi. Du moins, le grand air chanté par Mlle Chamoin n'a produit qu'un effet médiocre. Le jeu brillant et rapide de Mlle Beralot n'a pu donner au piano l'expression et la vie qui manque à cet instrument. La voix faible et un peu voilée de M. Romagnesi n'a pas permis d'apprécier son chant, ordinairement si suave. Et après lui notre public, qui, comme les marquis de Molière, croit qu'il est du bon ton de se lever avant la fin de la séance, n'a laissé qu'à peine entendre les variations que M. Fontaine, récemment admis au nombre des membres, exécutait sur le violon.

Instruction élémentaire. — Les élèves réunis de l'abbé Gaultier ouvriront leurs cours de 1825 le jeudi 2 décembre 1824. Ces cours, qui embrassent la grammaire, la composition française, la sphère, la

géographie ancienne et moderne, l'histoire, etc., durent six mois, et ont lieu tous les jeudis, de midi à trois heures, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 47.

THÉATRES. — *Théâtre-Français.* — Première représentation de *Marie, ou la Pauvre Fille*, drame en trois actes et en prose, par Mme *Sophie* GAY (mardi 9 novembre). — Tous ceux qui connaissent la touchante élégie de *M. Soumet*, savent qu'elle n'a pu fournir que l'idée confuse et le titre du drame que nous annonçons; l'auteur a dû inventer des personnages, une fable, un dénoûment. Voici ce qu'il a imaginé. La jeune Marie, qui est à peine âgée de dix-sept ans, a été trouvée, quelques instans après sa naissance, sur une pierre voisine de l'église du hameau, par une bonne villageoise, qui l'a élevée comme sa fille; le magister du lieu est son parrain et lui a servi de père; il lui a donné une éducation dont il est tout fier, et dont la jeune fille a profité au delà de ses espérances. On l'a placée depuis quelque tems au château de Norville: elle est si intéressante que les jeunes demoiselles du château la traitent presque comme leur sœur, et la pauvre Marie partage leurs parures et leurs jeux. Un riche et noble jeune homme qu'elle ne connaît que sous le nom de Charles, l'a vue au bal et n'a pu se défendre de l'aimer; mais Marie, pour se soustraire à ses poursuites, a quitté le château de Norville, et revient chez la bonne vieille qui passe pour sa mère. Son parrain trouve encore l'occasion de la placer chez une autre grande dame, et Marie quitte pour la seconde fois la chaumière où elle a été recueillie. — Au second acte, nous sommes chez la marquise à laquelle le magister doit bientôt présenter Marie. Cette marquise, veuve encore jeune, est plongée depuis dix-sept ans dans une mélancolie profonde; elle est consumée d'un chagrin dont tout le monde ignore la cause, et dont elle confie enfin le mystère à son frère le baron. Avant son mariage, elle avait eu d'une union secrète et que le consentement de son père n'avait pas consacrée, un enfant qu'elle avait dû cacher à tous les yeux, et que Mlle Dupré, sa femme de chambre, avait été chargée de confier à quelque honnête villageoise avec une somme d'argent. Il paraît que cette méchante femme a gardé l'argent et exposé la petite fille, dont on n'a jamais pu avoir aucune nouvelle. On espère que l'intéressante Marie pourra peut-être adoucir les chagrins de la marquise, et on la lui présente malgré Mlle Dupré, qui voit avec dépit entrer dans la maison quelqu'un qui partagera son crédit. C'est en qualité de lectrice que Marie doit être auprès de la marquise; on veut essayer son talent, elle

ouvre un livre, et tout à coup s'arrête interdite : Charles est entré, ou plutôt c'est Saint-Elme, le neveu du baron. On se figure l'étonnement du jeune homme, en retrouvant Marie qu'il croyait perdue; la pauvre fille se remet un peu de son trouble, et lit d'une voix tremblante l'élégie de M. Soumet. C'est sa propre histoire, et l'impression qu'elle éprouve est vivement partagée par la marquise et par tous les autres personnages. Vient ensuite une scène entre Saint-Elme et Marie; la vieille Dupré, qui les écoute, surprend leur secret, et Marie retourne *sur la pierre où sa mère l'a laissée.* C'est là que se passe le troisième acte. Bientôt on voit arriver Saint-Elme que son père a déshérité : il offre sa main à Marie; mais il apprend d'elle qu'elle est un enfant trouvé; ce mot amène le dénoûment : Marie est reconnue par sa mère, et épouse Saint-Elme. — Des détails heureux, des traits spirituels, décèlent dans cet ouvrage une plume ingénieuse et facile; la grande situation du troisième acte a produit un effet très-dramatique, et, vivement applaudie, elle a déterminé le succès de l'ouvrage, qui a reçu jusqu'à la fin un accueil favorable. Nous parlons de la seconde représentation; une malveillance évidente, dirigée en partie, dit-on, contre l'actrice charmante qui joue le rôle de Marie, avait troublé la première. Quelques longueurs dans l'action et dans le dialogue, un intérêt moins vif que celui auquel on s'attendait, et surtout un dénoûment trop tôt deviné, avaient servi de prétextes à ceux qui voulaient paraître mécontens : le spirituel auteur de cet ouvrage ne leur en a laissé aucun le second jour.

Théâtre royal de l'Odéon. — Première représentation de *Fiesque*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Ancelot (vendredi 5 novembre). — L'histoire de la conjuration de Fiesque ne semble point fournir une action dramatique; mais Schiller a su y trouver une tragédie, en créant le personnage de Verrina. Cette première donnée une fois trouvée, Fiesque, cachant de profonds desseins sous le vernis léger de ses mœurs frivoles, conspirant au milieu des voluptés et des fêtes, et portant jusque dans le palais du doge le fer et la flamme, au moment même où le doge le croit dans les bras d'une maîtresse, offrait assurément à la muse tragique un sujet fort original, surtout dans le système théâtral des Allemands, qui peuvent nous peindre une action jusque dans ses moindres détails, et qui ont satisfait à la première et presque à la seule règle qui leur soit imposée, lorsqu'ils ont mis dans leurs peintures cette vérité naïve, ces mœurs vivantes qui constituent en grande partie l'intérêt pour les spectateurs d'outre-Rhin; nous disons en grande partie, car cet autre intérêt qui réunit

autour d'un personnage principal toutes les craintes et tous les vœux est aussi pour eux le comble de l'art ; c'est pourquoi *Fiesque* n'est mis par les Allemands qu'au second rang des pièces de Schiller, dont la *Marie Stuart* et le *Guillaume Tell* sont les véritables chefs-d'œuvre. En effet, cette puissante émotion qui domine tout un drame, c'est en vain qu'on la chercherait dans la *Conjuration de Fiesque*. Le vieux doge, contre lequel on conspire, est un personnage vénérable ; mais son aveugle tendresse pour un indigne neveu, dont Schiller montre à nu tous les vices, balance l'intérêt qu'il pourrait inspirer. Sans doute le spectateur désire la chute de Giannettino Doria, et doit craindre qu'il ne succède à son oncle ; mais il faut que cet oncle, qu'on ne hait pas, tombe avec lui, et cette réunion, dans la même cause, de deux personnages qui n'inspirent pas le même sentiment, est destructive de l'intérêt dramatique. Fiesque, qui ne conspire que pour lui-même, qui veut abattre un tyran pour mettre un autre tyran à sa place, qui n'a pas foi à la liberté, et qui méprise assez les Génois pour soutenir qu'il leur faut un maître, ne trouve aucune sympathie dans l'âme des spectateurs. Sa jeune épouse, la tendre Léonor, qui se croit abandonnée, plaint avec une douceur touchante son amour trahi ; mais cet abandon n'est pas réel, et le spectateur le sait. Le véritable intérêt de la pièce repose donc sur le vieux sénateur Verrina, et sur Berthe sa fille. Berthe reçoit de Giannettino Doria le dernier outrage, et son père désespéré la dévoue à une lente agonie qui ne doit finir qu'avec l'esclavage de Gênes. C'est une scène bien originale et bien profondément pathétique que celle où l'amant aimé de Berthe et les autres conjurés tombent aux genoux de cette jeune fille, et jurent de lui rendre l'honneur en rendant la liberté à la patrie, et de repousser bientôt loin d'elle le terrible effet de la patriotique malédiction d'un père. C'est un personnage, sinon bien neuf, du moins bien dramatique, que ce stoïque républicain qui a vu Fiesque croître sous ses yeux, qui l'aime, mais qui aime plus encore la liberté, et qui, ne voyant plus qu'un usurpateur dans le jeune ami de sa vieillesse, frappe ce tyran futur qu'il n'a pu fléchir au nom de la patrie. Mais ces deux personnages, sur lesquels l'intérêt demande à s'arrêter, s'effacent parmi les autres, et cette contre-conspiration de Verrina, dont le résultat est sans aucune importance politique, ne peut occuper dans l'ouvrage qu'une place tout-à-fait secondaire, de sorte que ce qui doit le moins nous toucher, se trouve nécessairement sur le premier plan. Schiller, comme nous l'avons dit, pouvait racheter cet inconvénient par le vif intérêt qui s'attache aux peintures de mœurs ; et, tout en avouant qu'il hasarde trop

fréquemment des traits que le goût voudrait effacer, on doit reconnaître qu'il y a véritablement dans ses peintures de la vie, du mouvement et par conséquent de l'effet. Ici les personnages ne se bornent pas à nous expliquer leur caractère par des discours plus ou moins éloquens; ils agissent, et ce sont leurs actions qui parlent. Le poëte nous représente Fiesque au milieu du tumulte des fêtes; il nous le montre inspirant à la nièce du doge l'amour le plus passionné; il mêle d'une manière très-pittoresque les apprêts d'un complot aux folies d'un bal, et cette apparition de conjurés parmi des hommes de plaisir est tout-à-fait dramatique. Ce droit de tout oser a fait inventer à Schiller un personnage fort original et d'une grande vérité dans les mœurs italiennes de cette époque; quoiqu'on puisse lui reprocher encore de manquer de goût dans cette peinture, et d'être tombé dans une exagération condamnable, on conviendra du moins que ce sicaire à gages, ce Maure, qui vend du sang pour de l'or, qui a tenté d'assassiner Fiesque; qui le sert et le trahit tour à tour, sans autre motif que l'appât du gain, est un de ces personnages comme il faut absolument se décider à en voir sur notre théâtre, si l'on y veut des sujets modernes. Les Grecs, doués d'un tact si délicat dans l'imitation de la nature, sont encore une autorité en ce point, et nous n'aurions pas besoin de le rappeler s'ils étaient mieux connus: mais la plupart de ceux qui les invoquent ne les ont étudiés que dans la poétique du P. Brumoy, qui les a défigurés à plaisir. Les Grecs ne se piquaient pas de soutenir l'action de leurs drames à ce ton constamment noble sur lequel beaucoup de gens chez nous guindent la tragédie; ils plaçaient à côté de leurs héros de jeunes filles qui préféraient la vie à un sublime dévouement; des marchands qui parlaient de leur commerce; des soldats qui se laissaient effrayer par un orage; des esclaves qui se jetaient à genoux pour arrêter le bras prêt à les frapper; enfin, ils ne craignaient pas de nous montrer Hercule se livrant à l'ivresse des festins dans un palais tout rempli du deuil d'Admète; et remarquez bien que ce sont les maîtres de la scène que j'invoque ici: c'est Euripide, c'est Sophocle; que serait-ce, si je cherchais des autorités dans Eschyle, quelquefois si sublime, si pathétique, mais bien moins pur que ses illustres successeurs! Je ne prétends pas conclure de tout ceci que les Grecs soient toujours irréprochables, je veux dire seulement qu'ils n'avaient pas de la dignité tragique l'idée que s'en font beaucoup de critiques; qu'ils permettaient à Melpomène de baisser quelquefois le ton, de peindre des conditions fort inégales; de dépouiller ses acteurs de pourpre et de les revêtir de bure,

et enfin qu'ils lui demandaient surtout du naturel et de la vérité. Pourquoi n'imiterions-nous pas en ceci le système des Grecs, système plus nécessaire, plus indispensable pour nous, qui peignons des actions publiques et des mœurs plus variées. Chez les Grecs, l'action tragique se renferme presque toujours dans le sein d'une famille; chez nous, c'est une ville que nous prenons pour théâtre; c'est un peuple qui fournit nos acteurs; notre sujet, c'est la destinée d'un empire. Qui prétendra jamais que, dans cette foule d'intérêts différens que nous mettons en présence, dans ces actions politiques où tant d'instrumens divers sont employés, tous nos personnages doivent offrir cette uniformité de costume, cette noblesse soutenue, cette inaltérable dignité dont quelques personnes voudraient faire une obligation à nos poëtes? C'est là évidemment le moyen de n'obtenir aucune vérité, et de sacrifier les mœurs réelles à des mœurs de convention; c'est ainsi que nous ne pouvons *individualiser* aucune société, ni marquer énergiquement aucune époque; c'est ce qui fait que la plupart de nos tragédies, depuis Voltaire, semblent aux étrangers jetées dans un même moule. Il ne faut pas qu'on m'objecte ici Corneille et Racine; ces deux grands hommes n'ont presque jamais peint que des peuples anciens, et tout en conservant à leurs personnages une admirable vérité de caractère, en développant le cœur humain avec une grande profondeur, ils n'ont souvent donné à leurs peintures de mœurs qu'une vérité de convention, vérité suffisante pour nous qui ne connaissons les peuples anciens que par les livres, mais qui ne suffirait peut-être pas, si nous eussions vécu au milieu de leur civilisation. Ajoutons qu'à l'exemple des Grecs, ils ne sortent point de l'intérieur d'un palais et ne nous montrent que des actions domestiques. Si ces grands génies avaient peint des peuples modernes, s'ils avaient mis sur le théâtre des conspirations populaires et des scènes de place publique, s'ils eussent voulu nous crayonner les hommes et les faits que nous avons chaque jour sous les yeux, ils auraient assurément modifié leur poétique, et *le Cid*, qui, dans ce genre, était le coup d'essai de Corneille, laisse deviner ce qu'aurait pu faire ce grand homme, s'il eût consacré sa muse aux sujets modernes. Ces sujets, il faut enfin les aborder aujourd'hui, et ce qu'auraient certainement osé nos maîtres, je voudrais le voir essayer à leurs jeunes disciples. M. Ancelot n'a rien tenté de pareil, et nous n'osons lui en faire un reproche; il nous répondrait par son succès, tandis que, s'il eût suivi des conseils tels que ceux que nous hasardons, il n'aurait peut-être qu'une chute à opposer à d'autres critiques. C'est au public que

nous nous adressons. C'est ce public, juge suprême des ouvrages d'imagination, que nous voudrions voir adopter un système dramatique, sans lequel on ne parviendra jamais à peindre nos sociétés modernes. Notre civilisation est entièrement différente de celle des peuples peints par Corneille et Racine; et l'on ne veut pas tenir compte de la différence, et l'on s'obstine à donner à des faits et à des personnages modernes la même physionomie, la même couleur qui auraient pu convenir à des faits et à des personnages antiques. Que dirait-on d'un peintre qui, sous prétexte que nos vêtemens et nos armes ne sont pas héroïques, aurait affublé les soldats d'Austerlitz de la chlamyde des Grecs, et les aurait armés de la flèche du Parthe? Ce n'est pas tout d'être noble, il faut d'abord être vrai. Les arts, et particulièrement l'art du théâtre (on l'a répété bien des fois, quoiqu'on paraisse encore ne pas le comprendre), sont l'imitation de la société; il faut donc que les règles de cette imitation se modifient selon les modifications sociales. Au reste, il ne faut pas que les critiques se flattent de faire adopter une pareille doctrine: ce ne sont pas de froides observations qui peuvent détruire des idées reçues de confiance dans nos premières études, long-tems caressées dans la douce incurie de la routine, et auxquelles nous avons foi, comme si nous les avions examinées. Il faut, pour opérer ce prodige, un homme de génie, qui ait déjà gagné le parterre par quelques beaux ouvrages dans l'ancienne manière, et assez aimé du public pour oser avoir raison contre lui. En attendant qu'un tel homme se présente, prenons patience. Nous conviendrons, au reste, que le public pourrait être disposé à la prendre long-tems, si toutes les nouveautés lui offraient le même attrait que la tragédie de M. Ancelot. Nous n'en ferons point l'analyse. Ce que nous avons dit de la pièce allemande a dû donner une idée suffisante de celle-ci, dont le succès mérité et soutenu a récompensé le talent et la prudence de l'auteur. M. Ancelot, qui connaît bien son parterre, a suivi Schiller avec précaution, et a su éviter, avec un tact fort délicat, tout ce qui aurait pu n'être pas goûté chez nous. On voit cependant qu'il n'a sacrifié qu'à regret certaines situations qui, chez le poëte allemand, brillent d'un assez vif éclat. Ainsi, il avait imité la scène du tableau de Virginius, que Verrina présente à Fiesque pour lui arracher le secret de sa pensée: il ne l'a retranchée qu'à la dernière répétition. Il avait aussi voulu conserver cet anathème dont Berthe est frappée par son vieux père; seulement, chez lui, c'était Berthe elle-même qui se dévouait à l'horreur d'un cachot; mais il a également supprimé ce

morceau après la première représentation. Cette correction est sage ; la malédiction prononcée par Verrina, dans Schiller, est naturellement amenée par le sanglant outrage dont Berthe a été victime ; chez le poëte français, il ne s'agit que d'une simple tentative d'enlèvement, qui ne pouvait amener une aussi tragique résolution. Mais le personnage qui s'éloigne le plus du modèle, c'est le Maure. C'est bien encore ici un voleur de grand chemin, il le dit lui-même dans la deuxième scène du second acte ; mais c'est un voleur singulièrement ennobli, qui fait du mal aux Génois par haine patriotique et par esprit national, qui parle en style de tirades, et fait des périphrases poétiques ; qui semble même avoir sur Fiesque une supériorité marquée de pénétration et d'esprit ; c'est toujours lui qui devine Fiesque, le héros génois est sa dupe pendant une partie de la pièce, et il faut l'avouer, il lui livre ses secrets avec trop d'imprudence. Dans la tragédie allemande, Fiesque se fie au Maure, parce qu'il le paie plus cher qu'un autre, au lieu que, dans la pièce française, Hassan *ne veut d'autre salaire que les larmes des Génois. Pensez-vous*, dit-il encore,

> Pensez-vous qu'un peu d'or à vos ordres m'enchaîne?
> Non : mon cœur ulcéré n'obéit qu'à sa haine ;
> Proscrit par les Génois, je voulus les punir.

Tout cela range ce personnage parmi les caractères de convention (1) ; tandis qu'en se tenant plus près de Schiller, le poëte aurait, je pense, tracé un caractère plus vrai dans les mœurs de sa pièce. Au reste, il n'aurait peut-être pas été applaudi ; et nous en revenons toujours à ce point, qu'il est difficile avec notre public de peindre des mœurs modernes dans la tragédie. Ce n'est donc pas sous ce rapport que nous avons dû examiner la tragédie de M. Ancelot. Mais, si nous la considérons comme un ouvrage fait d'après notre

(1) Pour achever de faire comprendre ma pensée (car on ne saurait être trop clair dans une matière où beaucoup de gens sont disposés à ne pas s'entendre), j'ajouterai : si M. Ancelot eût eu à peindre un esclave carthaginois à Rome, un esclave mède en Grèce, il aurait pu l'animer des mêmes sentimens, le revêtir des mêmes traits. Le Maure de Schiller joint à la férocité africaine les habitudes d'un sicaire italien, et je défie de le placer, avec quelque vraisemblance, ailleurs que dans une pièce italienne. Voilà ce que j'appelle des mœurs et de l'*individualité* dans un personnage dramatique, et l'on conviendra que cette qualité n'est pas incompatible avec certaines précautions que le goût demande, et que je suis loin d'interdire.

poétique accoutumée, nous y trouverons le sujet de beaucoup d'éloges. La pièce est sagement conduite (1), l'espèce d'intérêt dont elle est susceptible, et qui ne s'attache en particulier à aucun personnage (2), mais seulement au succès d'une conspiration, est habilement graduée ; Fiesque est brillant, Verrina, terrible, Léonor touchante ; la scène où Fiesque, s'adressant à plusieurs des hommes du peuple qui viennent dans son palais se plaindre de la tyrannie du doge, les appelle par leur nom, est pleine de vérité, et bien supérieure à la scène correspondante dans Schiller ; celle où Fiesque dévoile enfin aux conjurés ses véritables sentimens, est aussi plus imposante, plus dramatique et mieux en situation ; la scène où Verrina poignarde Fiesque, après avoir vainement voulu le détourner d'usurper le pouvoir, est d'une très-belle exécution ; le dialogue est rempli de traits vifs et naturels, le style enfin est pur, élégant, harmonieux : et, sauf quelques expressions un peu maniérées et quelques périphrases ambitieuses, prouve un véritable talent poétique. En résumé, cet ouvrage, qui nous semble supérieur aux deux autres tragédies du même auteur, mérite le brillant succès qu'il a obtenu (3). M. A.

Beaux-Arts. — *Diorama.* — *Vue intérieure de l'abbaye de Roslyn.* — Les auteurs du Diorama ont exposé jusqu'à ce jour deux sortes de tableaux : des *vues générales* et des *intérieurs*. Ces derniers me paraissent supérieurs aux autres ; et ils présentent effectivement moins de difficultés. Rendre la nature telle qu'elle se montre dans une cam-

(1) Nous aurions eu cependant, à cet égard, quelques observations à présenter, si nous eussions fait une analyse détaillée de la pièce ; ainsi, par exemple, il n'est pas sage à Doria de venir chez Fiesque. On peut se confier à un conspirateur ; on ne se jette pas dans le foyer d'une conspiration. Il n'est pas sage à Fiesque de tout avouer à Doria et de le renvoyer ensuite au milieu de ses soldats. Les choses se passent plus raisonnablement dans Schiller. Doria se borne à écrire à Fiesque, et c'est seulement lorsque Gènes est soulevée que Fiesque avertit le doge de sauver ses jours par la fuite.

(2) Pour citer un exemple du peu d'intérêt qu'inspire le personnage de Fiesque, voyez cette grande scène du quatrième acte, remarquable d'ailleurs par de belles tirades, où Léonor cherche à détourner Fiesque de son projet ; le spectateur prend-il la moindre part aux sentimens de l'un ou de l'autre personnage ? peu lui importe que Léonor parvienne ou non à persuader Fiesque. Dans un sujet véritablement dramatique, cette conversation eût fait une péripétie, une scène capitale ; ici, c'est presque une longueur.

(3) Deux belles éditions successives de *Fiesque* ont paru chez Urbain Canel, place Saint-André-des-Arcs. Prix 4 fr. Elles contiennent les suppressions faites à la scène.

pagne riche et pittoresque, avec tous les accidens de lumière et d'effets que produisent les bois, les eaux, les fabriques, les montagnes, le ciel, etc., cela est très-difficile. Il ne l'est pas autant, je pense, de reproduire l'aspect intérieur d'un monument; toutefois, il faut encore un grand talent d'observation pour saisir ce qu'il y a de piquant et de vrai dans ces jeux d'une lumière, ici brisée, là réfléchie par les lignes ou la masse de l'architecture; abondante dans quelques endroits, faible et douteuse dans d'autres; puis, au milieu de tout cela, et avec les seuls moyens de la perspective et de la dégradation de la lumière, donner l'idée juste et vraie d'un grand espace, d'une distance considérable : c'est cependant ce que M. Daguerre a fait, avec un talent qui ne laisse aucune prise à la critique, dans le nouveau tableau qu'il vient d'exposer. Roslyn, bourg situé près d'Édimbourg, est un rendez-vous de plaisir des gens de la bonne compagnie. C'est, dit l'auteur de la notice, *le Montmorency de l'Écosse.* L'abbaye que l'on a construite dans ce lieu, date du xv^e^ siècle, et n'est pas encore terminée. L'église offre un mélange de ce que l'on appelle l'architecture de la renaissance, et de celle improprement nommée gothique. Le caractère en est tout à la fois élégant dans les détails, et grand dans l'effet principal. Plusieurs personnes n'ont jamais pu se décider à croire qu'il fût possible de donner, sur une surface plane, l'idée d'une étendue aussi considérable; les journaux ont raconté que quelques indiscrets avaient crevé la toile dont ils niaient l'existence, et l'on dit qu'une personne auguste, frappée de l'effet merveilleux du tableau, a laissé échapper un doute bien flatteur pour le peintre, et que l'on a dissipé en agitant cette même toile à ses yeux. Nous pourrons donc admettre maintenant les récits de l'antiquité, qui prétend que les oiseaux vinrent béqueter les raisins de Zeuxis, et que le cheval d'Alexandre hennit devant le portrait de ce roi, peint par Apelles, etc. Quoi qu'il puisse être de l'exactitude de ces récits, il est très-certain que le tableau de M. Daguerre est d'une vérité extraordinaire. Il semble qu'on va marcher dans l'espace, tourner autour des piliers; rien n'indique enfin que ce soit une illusion, si ce n'est, peut-être, en mettant à part la certitude acquise d'avance, que ce n'est qu'un tableau que l'on a devant les yeux, le ton général de la lumière dont l'échelle est parcourue avec beaucoup d'habileté, et à laquelle on s'accoutume assez facilement, mais qui, dans le premier moment cause une sorte d'incertitude et rappelle que ce n'est qu'un portrait. Une des choses les plus remarquables, et qui produit le plus d'impression sur les spectateurs, c'est la manière dont les rayons du soleil

entrent dans le monument par une fenêtre où il n'existe point de vitres. Cette absence de vitres, cette différence entre la lumière intérieure et la lumière extérieure, sont exprimées avec une telle habileté, qu'il est impossible de ne pas croire que ce sont réellement les arbres du jardin que l'on voit, sans qu'aucun corps soit interposé. Les rayons du soleil, qui, par intervalles, viennent éclairer d'une manière vive quelque partie de l'intérieur, faisant ainsi supposer qu'au dehors des nuages parcourent le ciel, frappent en même tems le sol du jardin que l'on aperçoit à la partie opposée du lieu où le spectateur est placé, et contribuent à compléter l'illusion. Après avoir cherché à me rendre compte des moyens employés pour obtenir cette apparition lumineuse, il m'a paru qu'il devait y avoir derrière le tableau une lumière quelconque que l'on laissait arriver sur la toile, lorsqu'on voulait produire l'effet en question, et que cette lumière n'était sensible pour les spectateurs que dans les endroits préparés à cet effet, et où l'on avait probablement établi, au moyen d'une toile plus fine, une sorte de transparence. Au reste, ce tableau est magique, et je ne suis pas étonné du succès qu'il obtient; cependant, je persiste à demander des scènes de plein air; des vues de monumens célèbres, tels que l'Albambra, le Colisée, les principales cathédrales et autres édifices remarquables de l'Europe, la tour penchée de Pise, etc.

—*Lithographie.*—M. Dejuinne, l'un des principaux élèves de M. Girodet, exposa, en 1822, un tableau représentant la vue intérieure d'une *maison située au pied du Capitole*, et que l'on prétend avoir été *bâtie et habitée par Michel-Ange*. Un peintre d'histoire qui fait un tableau de genre y met toujours son cachet. M. Dejuinne avait donné de l'importance à ce tableau par la scène qu'il y avait introduite, et dans laquelle Michel-Ange jouait le principal rôle. Ce tableau fit grand plaisir, et il fut immédiatement lithographié par M. Aubry le Comte, avec un succès, dû à son talent et à la perfection de ses procédés lithographiques, qui ne semblait pouvoir plus être surpassé. Le peintre a fait à ce tableau un pendant qui est maintenant exposé au Salon : c'est la *Vue de la maison du Tasse, à Sorrente*. Cette fabrique, quoique charmante comme disposition, n'est cependant que la partie secondaire du tableau. Assis sur un débris de colonne, près d'un autre fragment antique qui lui sert de table, garanti de l'ardeur du soleil par une treille qui forme une salle de verdure et qui se lie à l'habitation par un berceau tel qu'on en voit en Italie, le Tasse, tout entier à son inspiration, n'a pas même entendu deux jeunes filles qui sont venues déposer près de lui des fruits et du vin. Placées en arrière, elles

écoutent le poëte avec cette curiosité vive et animée qui est le partage des femmes. Le Tasse est tourné vers la mer, sa main s'élève, son regard s'anime, sa pensée s'agrandit et s'échappe ; il compose ces vers que l'Italie entière répète et dont tous les hommes éclairés et sensibles font leur lecture favorite. Les fonds, composés des montagnes si pittoresques des environs de Naples, sont pleins d'intérêt. Tel est le nouveau tableau que M. Aubry le Comte vient également de lithographier. Il semblait qu'on ne devait rien désirer de plus que ce qu'il a déjà fait, mais voilà que les imprimeurs lithographes viennent d'obtenir dans les ombres, par une meilleure préparation de leur encre, une vigueur égale à celle des gravures anglaises les mieux imprimées. Cette planche, exécutée d'ailleurs avec une finesse de crayon très-remarquable, sera donc recherchée, non-seulement à cause du sujet qu'elle représente, mais encore pour la perfection du moyen employé à la reproduire. P. A.

Nécrologie. — M. Lacretelle (*Pierre-Louis*), membre de l'Académie française, et dont les lettres et la philosophie déplorent également la perte récente, était né à Metz, en 1751 ; il est mort à Paris le 5 septembre 1824. Il avait marqué ses premières études par des progrès si faibles, que son père, avocat distingué du barreau de Metz, hésitait à lui faire suivre sa profession, lorsque les chefs-d'œuvre de l'avocat général Servan vinrent frapper l'esprit de son fils d'une lumière vive et soudaine, et imprimer à ses travaux une direction nouvelle et féconde. Dès lors, le jeune Lacretelle comprit que la jurisprudence est une science à laquelle la morale et la littérature doivent s'unir, et il se fraya constamment cette double voie dans sa carrière. Encouragé par plusieurs succès dans la province, il fut attiré à Paris, à l'exemple des anciens, dont le talent allait se polir à Athènes et à Rome. Bientôt trois écrits fort distingués furent offerts au public, comme des titres principaux d'épreuve dans chacune des trois professions que leur auteur avait eu la noble ardeur d'embrasser. Son *Éloge de Montausier*, sans être plus beau que celui qui est écrit par M. Garat, se recommande par des qualités particulières qui caractérisent mieux cette figure un peu sauvage, mais originale et vraiment *curieuse* d'un courtisan par état, venu à la cour pour y dire la vérité. Les *Mémoires pour le comte de Sanois* n'avaient pas eu de modèles, et n'ont pas encore été imités, et les *Discours sur le préjugé des peines infamantes* se sont fait remarquer, après l'essai de Mirabeau sur le despotisme et sur les lettres-de-cachet. Ces trois ouvrages avaient mérité à leur auteur son admission à l'Institut ;

mais il fut obligé de la briguer ouvertement, et il prouva que, dans la république des lettres, l'on peut demander avec dignité une noble récompense. M. Lacretelle, l'un des premiers électeurs de Paris, député suppléant à l'Assemblée constituante, où il ne siégea point, et membre de l'Assemblée législative, dut diriger ses méditations vers l'art social; mais, plus heureux que beaucoup d'autres de ses contemporains, il avait commencé ses études politiques avant nos révolutions. Aussi, la liberté ne fut jamais pour lui ni une *deesse*, ni une *bacchante*; mais un *droit public*. Il traversa avec honneur nos subversions sociales, sans jamais reculer dans la carrière du bon citoyen, ni rétracter ses opinions, selon les divers gouvernemens, par de lâches concessions, ou par de plus lâches apostasies. Rendu à la vie privée, après la session de l'Assemblée législative, il ne cessa pas d'être un homme public, par ses écrits et par l'autorité de ses doctrines. Il donna des conseils au *Directoire*, et adressa des admonitions *au premier consul*, avec une vérité aussi sévère. Sous l'empire, comme sous la république, il sut conserver son indépendance aux dépens de sa fortune, et sa pauvreté honorable n'excita jamais en lui une plainte, ni surtout un regret. Le règne de Napoléon, en brisant toutes ses espérances d'une liberté légale, et ne lui présentant qu'une longue perspective de la dégradation des hommes et des peuples, lui avait ôté tout courage. A sa chute, il crut voir la France et l'Europe remonter à cet esprit du XVIII^e^ siècle, destiné à s'étendre et à se perfectionner dans le XIX^e^, et il voulut apporter son tribut dans cette transition importante. Après que le *Publiciste* et le *Mercure de France* eurent recueilli successivement ses critiques littéraires et politiques, il devint, ainsi que M. Aignan, qui l'a précédé de quelques mois dans la tombe, l'un des auteurs de la *Minerve française*, et il accrédita cette feuille de haute opposition, moins encore par la renommée de son talent, que par l'autorité imposante de son nom. Un procès correctionnel lui ayant été intenté sur la prévention d'avoir publié des écrits faisant *suite à la Minerve*, il se défendit lui-même devant la cour royale, sinon avec succès pour sa cause, du moins avec une grande énergie de caractère. La justice du Roi fit remise à sa vieillesse, à ses infirmités et à l'estime universelle qui lui était si justement acquise, de la peine de l'*emprisonnement*; mais l'écrivain, non convaincu de sa contravention, regretta d'avoir manqué de forces physiques pour subir cette peine, et nous croyons même qu'il se fit un reproche secret d'avoir perdu cette occasion d'accuser ses juges,

ou plutôt la loi qui les avait égarés. Nous devons rappeler, au sujet de ce procès, que M. Lacretelle, à l'exemple de Franklin, et de Dupont de Nemours, s'était fait *libraire*, et nous n'y voyons aucune dérogeance à sa qualité d'académicien. Cependant, ce fatal procès avait troublé la paix de la vie de M. Lacretelle. Il ne s'occupa depuis qu'à recueillir ses œuvres, et il a poursuivi cette tâche, pendant huit ans, avec une ardeur qui s'était ranimée trop tard, et qui a pu abréger son existence. Déjà nous avons rendu dans ce Recueil (*voy.* première série, t. XVII, p. 202), un compte raisonné du *prospectus* des Œuvres de M. Lacretelle, ainsi que de leur première livraison (t. XIX, p. 311), consacrée aux matières judiciaires. La seconde livraison qui a paru depuis, se compose d'un *roman théâtral*, de l'*Éloge de Montausier*, de *portraits* et de *tableaux littéraires*, et de *portraits historiques*, anciens et modernes. Le roman théâtral intitulé : *Malherbe*, ou le *Fils naturel*, a été apprécié par les observations ingénieuses du général Laclos, et par le jugement de Chénier, comme une conception éminemment dramatique. Un ressort nouveau employé dans cette composition, c'est d'avoir fait opposer Malherbe, ou plutôt d'*Alembert*, fils naturel de la marquise de Tencin, à la réclamation juridique de son état. M. Lacretelle, dans le rôle de Malherbe, a exposé le plus beau modèle de la haute vocation de l'homme de lettres, et il s'est ménagé l'avantage de peindre fidèlement dans son sujet les mœurs du tems, et de représenter dans des personnages historiques la physionomie et tout le mouvement de la société de cette époque. L'auteur se serait refusé à soumettre son roman aux règles de la représentation, et il croyait avoir acquis une gloire plus durable, en produisant un *roman théâtral*, premier exemple de ce genre, qu'en mettant *Malherbe* sur la scène, après la *Gouvernante*, le *Père de famille*, le *Philosophe sans le savoir*, *Eugénie*, et *Mélanie*. Mais, ce que M. Lacretelle n'a pas voulu faire, un autre peut le tenter, et s'il est habile à accommoder ce sujet à la scène, nous lui prédisons un grand succès. On remarque surtout dans sa galerie des portraits historiques modernes, *Mirabeau*, *Bonaparte* et le général *Lafayette*, ces trois grandes figures les plus caractérisées de notre époque. — La troisième livraison des Œuvres de M. Lacretelle doit être complétée par les *Soirées* de l'auteur *avec Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, au château de Malesherbes*. Ce magistrat, d'une mémoire déjà consacrée, est produit dans cet ouvrage sous un aspect nouveau, et le public, jaloux de recueillir tout ce qui provient de ce grand homme de

bien, apprendra avec regret qu'un grand nombre de lettres de Malesherbes à M. Lacretelle, ayant été confiées par ce dernier à à l'un de ses parens, ont été sacrifiées dans les jours déplorables de nos révolutions, auxquels la *terreur* avait si justement donné son nom. Il reste à publier les troisième et quatrième livraisons des OEuvres de M. Lacretelle, l'une comprenant l'*organisation des corps scientifiques*, et l'autre des *études sur la révolution française*. Nous différerons, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernière analyse, jusqu'après cet achèvement de la publication des OEuvres de l'auteur, à apprécier les formes de sa diction, et à proposer des observations philologiques ou critiques sur ses divers ouvrages. Nous pouvons dire dès aujourd'hui, parce que ces qualités ont leur source dans le cœur, que M. Lacretelle puisait souvent, à son insu, dans les sentimens religieux et dans l'esprit de galanterie, cette douce onction qui colore et vivifie le style. Il a écrit sur les femmes avec une sensibilité délicate, comme Saint-Lambert, et il plaignait avec raison Thomas d'avoir été réduit à faire leur éloge, sans les avoir aimées... L'amitié fut aussi un culte pour M. Lacretelle. Au nombre des amis qu'il a conservés jusqu'à sa mort, qu'il nous soit permis de comprendre cette femme illustrée par son alliance avec une maison royale, également noble par ses propres qualités, et dont il eut à défendre les droits et les intérêts auprès de plusieurs souverains (1). Toutes les actions de ce vénérable doyen de notre littérature et de notre barreau ont été nobles; toutes ses pensées généreuses. Il s'est peint lui-même dans tous ses écrits, et il s'est jugé, comme écrivain et comme homme privé, au moment suprême de sa vie, dans les paroles solennelles qu'il a proférées dans son dernier entretien avec M. de Jouy, et dont ce digne ami, son honorable confrère à l'Académie, nous a transmis le récit sur sa tombe, avec des émotions si douloureuses. Nous craindrions d'ajouter un mot à cette profession d'un mourant, dont la conscience rend elle-même son propre témoignage. L'auteur de cet article, depuis long-tems honoré de l'amitié et de la confiance de M. Lacretelle, et dépositaire d'un grand nombre de ses pensées et de ses sentimens, réserve ces détails pour une *Notice* particulière, où, toujours fidèle à la vérité, son attachement et sa reconnaissance envers une si belle mémoire trouveront une place plus libre et plus convenable. PARENT-RÉAL.

(1) Nous ne croyons blesser aucune convenance en nommant Mme DE CARIGNAN, comtesse de Villefranche.

M. Thouin (*André*), *membre de l'Académie royale des Sciences, et professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle*, est mort à Paris, le 27 octobre dernier. — Il était né, vers la fin de 1747, au Jardin du Roi : il y obtint, en 1768, la place de jardinier en chef qu'avait occupée son père, mort quatre ans auparavant. Nommé membre de l'Académie royale des Sciences en 1786, il prit rang parmi les professeurs du Muséum d'histoire naturelle, lors de la création de sa chaire en 1793. — Ses titres littéraires se composent d'écrits nombreux, tous relatifs aux principes ou à la pratique de l'agriculture : ils font partie de tous les grands recueils du tems ; savoir, les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences ;* — de *l'Institut ;* — du *Muséum d'histoire naturelle ;* — de la *Société d'agriculture*. Il a plus particulièrement inséré dans les *Annales du Muséum* une description du jardin, des semis, de l'École de culture, de celle des arbres fruitiers, etc. Il était l'un des collaborateurs du *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, publié par Déterville, et de l'édition nouvelle du *Cours d'Agriculture* de Rozier. Enfin, il a publié à part un ouvrage in-4°, sous le titre de *Monographie des greffes* (1820). — Nous avons entendu, sur sa tombe, une voix éloquente (celle de M. le baron Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences), ouvrir son éloge par le début suivant : — « C'est la modestie et la science, alliées à la simplicité la plus aimable, que nous perdons aujourd'hui dans le bon vieillard dont cette tombe va couvrir les restes. Ce cercueil, entouré à la fois des membres d'un corps illustre et des humbles ouvriers d'un grand établissement, également arrosé de leurs larmes, est celui d'un homme qui appartenait à l'une et à l'autre famille, qui en était également chéri et vénéré. Succédant à deux ou trois de ces générations patriarcales dont le travail, depuis près d'un siècle, embellissait et faisait prospérer ce magnifique dépôt des richesses de la nature, M. Thouin y trouva, en quelque sorte, un domaine héréditaire : il en fit sa patrie, il y plaça toute son existence. Parmi tant de changemens dans les hommes et dans les choses, lorsqu'aucune ambition ne manquait d'appât, et qu'il y avait des tentations pour toutes les faiblesses, rien ne put l'arracher à ce séjour paisible. Cette brillante végétation, que ses soins prolongés avaient en quelque sorte rendue son ouvrage, lui tint toujours lieu de gloire et de fortune : mais aussi, qui a mieux prouvé que lui, que le mérite peut faire un poste élevé de la place la plus humble ? Il était nourri dans les travaux d'un jardin ; mais il l'était sous les yeux

des Buffon et des Jussieu : chaque jour, il les voyait, il les entendait. Il se sentit né pour parler aussi leur langage, et bientôt ce fut aux travaux de leur esprit qu'il se trouva digne d'être associé. Ces hommes célèbres se crurent honorés de le voir s'asseoir à côté d'eux ; et l'Europe savante ne les sépara plus dans ses hommages. Dès lors, sa modeste carrière s'est agrandie, et peu d'hommes ont exercé une influence plus utile. Devenu le centre d'une correspondance qui s'étendait dans toutes les parties du monde, il n'a cessé, pendant un demi-siècle, de provoquer entre les divers pays l'échange de leurs richesses végétales. » — Comme homme privé, il est demeuré incompréhensible à quiconque n'est susceptible ni de force d'âme, ni du désintéressement des pompes sociales. On peut estimer à leur valeur réelle tous les avantages du rang, tous les hochets des distinctions imaginés par la vanité, et cependant s'y soumettre par docilité de caractère. M. Thouin en jugea toujours autrement. Mais, s'il a renouvelé parmi nous les manières de ces hommes de bien de l'ancienne Grèce, qui poussaient jusqu'à l'exagération la pratique des vertus domestiques, ce fut du moins sans affectation, sans le dédommagement que procurait à ceux-là certain manteau qui flattait en secret une autre combinaison de vanité.— M. Thouin sépara toujours les devoirs des agrémens de la société, les distinguant non-seulement comme vues de l'esprit, mais dans l'application qu'il s'en faisait à lui-même : car il accepta, il voulut les premiers, quelquefois jusqu'à se laisser accabler sous leur faix, et il resta constamment inaccessible à l'attrait des seconds. Il ne se soumit jamais non plus au régime des visites, ni à aucune de ces communications prescrites par le code si fastueusement nommé du *savoir-vivre*. Aucune invitation à dîner n'eut de prise sur lui : il ne parut aussi jamais aux séances solennelles des Académies ; enfin, il se vit à regret, et l'on pourrait ajouter avec une résignation stoïque, inscrit sur les listes des chevaliers de la Légion-d'Honneur, et il ne fut à ce sujet attentif qu'à une seule chose, à l'indulgence de ses amis, qui ne s'offensaient pas de ce qu'il ne portait point habituellement une décoration, *sans objet*, disait-il, *sur l'habit d'un jardinier*, mais admirée par lui sur la poitrine du militaire, où il lui paraissait qu'elle était le prix du dévouement et de services rendus à la patrie.— Qu'on taxe cela de singularités ; soit : mais l'on se tromperait beaucoup si l'on croyait y voir aussi de la misanthropie, de l'éloignement décidé pour les hommes. Nul n'était, au contraire, plus accessible, nul n'avait dans le commerce intime plus de douceur et d'aménité ;

mais il fallait venir à lui, puisqu'il n'allait lui-même chez personne. Il ne se complaisait que dans une seule idée, celle d'être utile aux autres : aussi, n'avait-il aucune force, comme il ne trouvait aucun terme pour refuser : son tems, ses connaissances, sa science, ses végétaux, vous pouviez tout lui demander. Dirigeait-il les travaux de culture, il priait qu'on fît ceci, qu'on arrangeât cela; et c'était toujours avec des manières de dignité simple et de bonté, qui plaçaient le dévouement dans l'obéissance.—Toujours calme, il ne s'abandonnait à quelque exaltation, que si l'on exposait devant lui le plan de nouvelles institutions ou de nouvelles constructions d'une grande utilité et d'une application générale et durable. Les délassemens qu'il s'accordait et ses promenades avaient toujours pour but les travaux publics où il avait remarqué ces caractères. — Il ne se maria point, et devint cependant un chef de famille dévoué et vénéré; et c'est peut-être cette dernière circonstance qui a donné lieu à cette austérité, à cette âpreté de mœurs que nous venons de signaler. En effet, orphelin à dix-sept ans, et l'aîné de six frères et sœurs dont les derniers nés étaient encore en bas âge, il s'arma d'un courage dont il trouva les élémens à la fois dans ses ressources et dans la trempe de son esprit : dans ses ressources, ai-je pu dire, attendu que les vertus patriarcales de ses parens avaient attiré l'intérêt sur l'affreux isolement de tant de pauvres enfans. Le jeune chef de famille avait été jusque-là plus occupé des travaux du jardinage qu'assidu dans les écoles littéraires : n'importe; ce sont des difficultés de plus; mais elles n'effraient ni le jeune jardinier, ni l'appui tutélaire que la Providence tenait comme en réserve pour conjurer l'orage. Bernard de Jussieu, si grand dans la science, heureusement pour M. Thouin, valait mieux encore par l'excellence du cœur. Il voit Buffon à qui les droits de sa place donnaient la nomination aux emplois. « Ces orphelins, lui dit-il, deviennent nos enfans; je veillerai aux affaires du jardinage; je m'empare de l'aîné; je l'instruirai moi-même soir et matin : le tems presse; je le bourrerai de connaissances. » Buffon partage un si tendre intérêt : l'emploi vacant resta en réserve. Buffon et Bernard de Jussieu, devenus, par l'impulsion de leur bonté naturelle, les instituteurs d'un jeune homme de dix-sept ans! quels hommes à satisfaire! Mais des dédommagemens leur sont réservés : la suite a fait connaître que l'élève était digne de répondre à d'aussi généreux soins. — Je n'ai rapporté ces détails que pour expliquer comment le caractère de M. Thouin s'est trouvé mûri avant l'âge. L'élève qui, en peu

de tems, devint l'ami et, dans le sein de l'Académie des sciences, le confrère de maîtres pareils, pouvait-il passer sa jeunesse dans les dissipations des hommes de son âge? Le pouvait-il, celui qu'un destin sévère réservait, à l'égard de sa nombreuse famille, au rôle d'un appui tutélaire, à la condition laborieuse d'un père? M. Thouin vécut dès lors dans une retraite studieuse. Ainsi, il commença de bonne heure à ne connaître la vie que par le côté de devoirs très-multipliés. Les habitudes fortifièrent dans la suite ce qui fut d'abord un effet de sa position. Cette filiation des faits donnée, ces causes assignées, qui penserait encore à insister sur des singularités d'une aussi honorable origine? Qui ne voudra, tout au contraire, les comprendre au nombre de tant de qualités et de vertus qui recommandent à jamais la mémoire du bon vieillard dont la perte sera un sujet d'éternels regrets dans le Jardin du Roi? M. Thouin n'a pas eu la douceur d'apprendre avant sa mort, que, le 23 septembre dernier, ses services comme propagateur des végétaux utiles et comme bienfaiteur, à ce titre, de l'humanité, avaient été l'objet d'un hommage public à New-York. De semblables honneurs, et au même titre, lui avaient aussi été plus anciennement décernés en Angleterre. — M. Cordier, directeur pour cette année du Jardin du Roi, a, immédiatement après M. le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, également prononcé sur la tombe de M. Thouin un discours, dans lequel il s'est rendu l'éloquent interprète des sentimens de ses collègues et d'une foule d'ouvriers s'empressant avec attendrissement et vénération autour de cette tombe inexorable.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

ERRATUM.

Page 458, ligne 11-15, *Ibn Khaldoun était natif*, etc. C'est une erreur de d'Herbelot, qui dit « qu'Ibn Khaldoun était natif ou originaire de la ville d'Adhramout, dans l'Yemen; que Tamerlan s'étant emparé d'Alep, où Ibn Khaldoun remplissait les fonctions de cadi, l'emmena en esclavage à Samarcande »; le fait est qu'il naquit à Tunis, en 732 (1332), et mourut au Caire en 808 (1406). »

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-ONZIÈME CAHIER.

NOVEMBRE 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notions sur la Grèce. . . . . *J.-B. Say.* 257
2. Notice sur le nouveau régime adopté dans le bagne de Toulon. . . . . *Chauvet.* 274
3. Notice sur l'exposition des tableaux en 1824. (3e article.) *P. A.* 287

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Mémoire sur les bateaux à vapeur des États-Unis d'Amérique, par M. Marestier. . . . . *Ferry.* 305
5. De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens, par M. Benjamin Constant. . . . . *Xa.* 321
6. × Voyage d'un jeune Français en Angleterre et en Écosse, par M. A. Blanqui. . . . . *XX.* 338
7. Vie de Louis IX, par M. de Ségur. . . . . *De P.* 351
8. Lord Byron, par Mme Louise Swanton Belloc. . . . *Tissot.* 357
9. 1° Des Sépultures nationales, par Legrand-d'Aussy. — 2° Recherches historiques sur les derniers jours des Rois de de France, par M. Berthevin. — 3° Funérailles des Rois de France, par M. A.-B. de J. — 4° Du Sacre des Rois de France, par M. Châlons d'Argé. . . . . *A. T.* 367

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 138 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 2 378

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 14. — *Russie*, 1. — *Norvége*, 1. — *Danemarck*, 2. — *Allemagne*, 7. — *Suisse*, 4. — *Italie*, 8. *Espagne*, 1. — *Pays-Bas*, 6. 379

FRANCE, 92; savoir, *sciences physiques et naturelles*, 20. 418

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 33. . . . 437

Littérature, 27. 469

Beaux-arts, 4. 494

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 3. 498

Ouvrages périodiques, 2. 502

Livres en langues étrangères, imprimés en France, 3. 505

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *Haïti; Port-au-Prince*, Colonisation des hommes de couleur. — *États-Unis; Caroline du Nord*, Mines d'or. — *Amérique méridionale*, Abolition de la Traite. 508 510

ASIE. — *Batavia*, Académie des sciences et arts. . . . . *ibid.*

AFRIQUE. — Mort des deux voyageurs anglais Oudeney et Toole. 511

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Chemin sous la Tamise. — Quais casematés. 511

RUSSIE. — Expédition maritime. — *Crimée*, Tatares convertis. *Kasan*, Université. — *Saint-Pétersbourg*, Académie. 513

DANEMARCK. — *Islande*, Volcans. — Statistique : Population. — *Duché de Holstein; Frederiksgabe*, Colonie de pauvres. — *Copenhague*, Théâtre. 514

ALLEMAGNE. — *Prusse*, Ouvrages supprimés. — *Iéna*, Société grand'ducale : Nominations. 515

SUISSE. — *Argovie; Baden*, Bains gazeux. — *Genève*, Enseignement mutuel. — Musée. 516

ITALIE. — *Piémont; Oleggio*, Établissement balnéo-médical. — *Turin*, Extrait des lettres de M. Champollion le jeune sur les *Papyrus Égyptiens*. 518

ESPAGNE. — Instruction publique : Nouveau plan d'études. . . 524

PAYS-BAS. — *Horn*, Société des sciences médicales. — *Bruxelles*, Académie royale. — *Amsterdam*, Société hollandaise des beaux-arts et des sciences. — Sculpture. — *Anvers*, Nécrologie : Solvyns. 525

FRANCE. — Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique : *Bordeaux*, Société linnéenne. — Société de médecine. — *Boulogne-sur-Mer*, Bains de mer. — *Clermont-Ferrand*, École d'architecture. — *Mâcon*, Société d'agriculture. — *Périgueux*, École modèle d'enseignement mutuel. — *Toulon*, Académie des sciences. — *Toulouse*, Académie des sciences. 526

PARIS. — *Institut : Académie des sciences; Académie française.* — Cabinet des antiques. — Athénée. — Société d'encouragement. — Société philotechnique. — Instruction élémentaire. — *Théâtres* : Théâtre-Français, *la Pauvre Fille*, drame en 3 actes et en prose, par Mme Sophie Gay. — Théâtre royal de l'Odéon : *Fiesque*, tragédie en 5 actes et en vers, par M. Ancelot. — *Beaux-Arts* : Diorama; Vue de l'Abbaye de Roslyn. — Lithographie. — *Nécrologie* : Lacretelle; Thouin. 532

N° 11. — Novembre 1824.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

OUVRAGES ÉTRANGERS, EN ANGLAIS.

INTERESTING AND USEFUL PUBLICATIONS.

Just published ; an Improved Edition of

70. LEIGH'S NEW PICTURE OF LONDON. The Work may be had, variously embellished, at the following prices : With Plan of London and Map of the environs, 6s. bound. Ditto and 110 Views, 9s. bound. Ditto ditto and 24 coloured Costumes, 12s bound. Dito do. et Rowlandson's 54 coloured Costumes, 15s. bound.

—

71. DIALOGUES, etc. IN VARIOUS LANGUAGES. Just published, NEW EDITIONS of the following Works : *French, English, and Pronunciation.* BLAGDON'S FRENCH INTERPRETER, 6s. 6d. hf.-bd. — *Italian, English, and Pronunciation.* BERNARDO'S ITALIAN INTERPRETER, 6s. 6d. hf.-bd. — *French and English.* MARIN'S CONVERSATIONAL PRECEPTOR, 6s. 6d. hf.-bd. — *English, French, and Italian.* GENLIS' MANUEL DU VOYAGEUR, 6s. 6d. hf.-bd. — *English, French, Italian, German, Spanish, and Portuguese.* GENLIS' MANUEL DU VOYAGEUR, 9s. 6d. hf.-bd. — *French Grammar and Dictionary.* WHITAKER'S MODERN FRENCH GRAMMAR, 6s. 6d. hf.-bd. HAMONIERE'S NEW POCKET DICTIONARY, French and English, and English and French, 8s. bound.

—

AN ACCEPTABLE PRESENT.

Just published, fitted up in an elegant Box, Price 1l. 8s. plain, or (1 l. 14 s.) beautifully coloured,

72. URANIA'S MIRROR; OR, A VIEW OF THE HEAVENS : On a plan perfectly Original. Designed by A LADY. The Work consists of Thirty-two large Cards, on which are represented all the

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les Ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

Constellations visible in the British Empire. Each Constellation is drawn with the Figure ascribed to it by the Ancients; and the Stars are perforated, so as to exhibit, when held up to the light, their natural Appearance in the Heavens. The Cards are accompanied with a Familiar Treatise on Astronomy, written expressly for this purpose by J. Aspin.

—

PUBLIÉ EN FRANÇAIS A LONDRES.

Il vient de paraître, prix 6 schelins, broché.

73. LE NOUVEAU TABLEAU DE LONDRES, par Leigh, ou *Guide de l'Etranger dans la Capitale de l'Angleterre*, où se trouvent décrits avec soin les Établissemens Publics, les Édifices remarquables, les lieux d'amusement, et tout ce qui peut intéresser les Étrangers et les Voyageurs; auquel on adjoint une Description succincte des Environs de Londres et quelques Avis utiles aux Étrangers sur les Monnaies, les Hôtels, les Cafés, etc. Avec un *Plan de Londres* et une *Carte des environs*. — A Londres: chez *Samuel Leigh*, Strand, n° 18; et *Baldwin*, *Cradock*, et *Joy*, *P. N. Row*. Se trouve aussi chez tous les Libraires.

OUVRAGES FRANÇAIS.

74. RÉSUMÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE, PAR PROVINCES. Cette collection paraîtra à la librairie de Lecointe et Durey, quai des Augustins, n° 49; elle sera en grande partie l'ouvrage des auteurs de la *Collection de Résumés de l'Histoire de tous les peuples*. Imprimée également in-18, avec le même soin, elle formera au plus 22 volumes dont le prix variera de 2 à 3 francs, et qu'on pourra acheter séparément. Chaque *Résumé* ne formera qu'un volume. Plusieurs sont sous presse.

—

75. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE, ou *Châteaux, Églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Avec un texte historique et descriptif*, par P. G. De Golbéry, Membre de la Société royale des antiquaires de France, Conseiller à la Cour royale de Colmar, et J. G. Schweighæusser, Professeur à l'Académie de Strasbourg, Correspondant de l'Institut. Ouvrage publié par G. Engelmann, Directeur de la Société lithographique de Mulhouse.

Extrait du Prospectus.

L'étranger qui n'a point vu l'Alsace, celui pour qui ce mot ne présente sur la carte qu'une sèche indication, ignore qu'il est privé de la connaissance d'un des pays de l'Europe les plus intéressans: il accordera son attention aux ruines qu'à leur passage les siècles ont déposées sur nos montagnes, aux monumens dont ils ont orné nos campagnes et nos cités; et si la lecture de notre ouvrage l'attire un jour aux rives du Rhin, s'il parcourt ces départemens aussi féconds en souvenirs que riches par leur agriculture et leur industrie, il nous saura quelque gré de les lui avoir montrés. Quant à nos compatriotes, comment ne verraient-ils pas avec intérêt s'accomplir un projet qui doit contribuer à l'illustration de leur pays? Ce pays si riche en souvenirs ne pouvait manquer de bons ouvrages sur le passé. L'Alsace en a produit peut-être plus

que toute autre contrée. Nous rendons un juste hommage aux recherches de leurs auteurs. En présenter les résultats, épargner aux lecteurs le soin de recourir à de volumineux écrits, attacher à la description de chaque monument tout l'intérêt dont l'histoire et les traditions peuvent l'environner : tel est le but qu'on se propose. L'ouvrage que nous annonçons sera, sous ce rapport, l'un des plus parfaits qui existent. Les vues en seront dessinées d'après nature et sur pierre, par les meilleurs artistes et les amateurs les plus distingués, tant de Paris que de l'Alsace, et nous osons dire qu'il fera partie nécessaire de toutes les collections de ce genre. Quant au texte, deux antiquaires alsaciens se sont chargés de le rédiger : tous deux se sont occupés depuis long-tems des monumens de leur patrie ; tous deux ont remporté à l'Institut les prix accordés aux auteurs des meilleurs mémoires sur les antiquités nationales, et le suffrage de cette savante compagnie est pour eux un nouveau motif d'étendre et de compléter leurs recherches patriotiques.

Conditions de la Souscription.

L'ouvrage entier sera composé de vingt livraisons de quatre planches chacune ; elles représenteront les châteaux dont les ruines offrent le plus d'intérêt, les églises dont l'architecture a un caractère particulier, les monumens plus anciens dignes de fixer l'attention par leur aspect remarquable ou par des souvenirs importans. On prend l'engagement formel de ne pas dépasser ce nombre de vingt livraisons, et l'on a déjà fait la répartition des vues qu'elles doivent contenir : dix livraisons seront consacrées au Haut-Rhin, et chacune sera accompagnée d'au moins deux feuilles ou huit pages de texte. Le format sera *in-folio* ; les estampes et le texte seront sur papier vélin. Le prix de chaque livraison pour les souscripteurs sera de 6 fr. sur papier blanc ; et 9 fr. sur papier de Chine, jusqu'après la publication de la sixième ; passé ce terme, le prix sera augmenté pour ceux qui n'auront pas encore souscrit. On ne paîera qu'à mesure que les livraisons seront distribuées, et pour faciliter aux amateurs les moyens de se procurer l'ouvrage, on recevra séparément les souscriptions pour la partie du Haut-Rhin et pour celle du Bas-Rhin, qui formeront chacune un volume. La liste des souscripteurs sera publiée avec la dernière livraison. La première paraîtra au mois de janvier prochain ; les autres la suivront de six semaines en six semaines, en alternant entre les deux départemens, et l'ouvrage entier sera terminé en deux ans. On souscrit à Paris, chez *Engelmann*, éditeur, rue Louis-le-Grand ; à Strasbourg, chez *Levrault* ; à Colmar, chez *Pannetier* ; à Londres, chez *Treuttel* et *Würtz*.

—

76. DESCRIPTION HISTORIQUE DE LA VILLE D'ORLÉANS, *et du département du Loiret*, ouvrage divisé en cinq parties, contenant : 1° la Topographie ; 2° l'Agriculture et l'Histoire naturelle ; 3° les Antiquités ; 4° l'Histoire civile, politique et religieuse ; 5° Arts, Sciences, *Université* ; Biographie des hommes célèbres ; Industrie, Commerce ; Examen de divers projets proposés dans l'intérêt de la ville d'Orléans ; orné d'une carte géographique coloriée du département du Loiret, d'un plan d'Orléans, et de plusieurs lithographies représentant divers points de vue et les

principaux monumens du département ; *par une société de gens de lettres, d'agriculteurs et de commerçans.* Dédié à M. le comte de Rocheplatte, Maire d'Orléans, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de la Chambre des Députés. 2 vol. in-8°. Prix : 14 fr. pour les souscripteurs, et 16, lors de la publication de l'Ouvrage. La liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'Ouvrage.

On souscrit sans rien payer d'avance :

A Paris, chez M. Th. *Bruère*, rue de la Barillerie, n° 18 ; chez *Martinet*, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 15 ; à Orléans, au secrétariat de la mairie ; et chez madame veuve *Huet-Perdoux*, libraire, rue Royale. — Cet Ouvrage est le fruit d'une association véritablement digne d'éloges : chaque matière a été traitée par des hommes qui avaient sur ces objets des connaissances certaines : on trouve surtout sur l'état actuel de l'agriculture dans cette partie de l'Orléanais que l'on appelle la Sologne, des notions qui prouvent que la nature dans cette contrée n'est point aussi ingrate qu'on l'avait pensé jusqu'à ce jour ; les différentes branches de commerce, les manufactures, les établissemens que renferme le département du Loiret, sont décrits sur des renseignemens précis et fournis par des personnes qui ont vu ces établissemens sur les lieux mêmes ; enfin, on examine dans cet ouvrage plusieurs projets proposés dans l'intérêt de la ville d'Orléans, qui a tout perdu dans ces derniers tems, par suite des changemens qu'ont éprouvés les relations commerçiales. Cet Ouvrage intéressera donc généralement, et peut être considéré comme un monument élevé dans l'intérêt du commerce et de l'industrie. L'utilité de cet Ouvrage a été reconnue aussitôt qu'il a été annoncé : de toutes parts des documens ont été envoyés aux rédacteurs qui se font un devoir d'accueillir tout ce qui peut intéresser le public dans un ouvrage de ce genre. S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans a daigné le prendre sous sa protection spéciale.

AVIS ESSENTIEL. — Ce *Bulletin Supplémentaire d'Annonces Bibliographiques*, ajouté à la *Revue Encyclopédique*, d'après le désir exprimé par plusieurs libraires, éditeurs et auteurs, paraît offrir à tous ceux qui voudront y avoir recours, un mode de publication et de circulation de leurs *Prospectus*, à la fois général et universel, expéditif, économique, et parfaitement approprié au but qu'on se propose. En effet, les Prospectus annexés à notre *Revue*, au lieu d'être lancés au hasard en feuilles détachées, seront brochés et reliés avec les cahiers d'un recueil qui est maintenant répandu sur tous les points du globe ; ils iront ainsi directement dans les mains et sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs choisis, qui s'occupent de sciences, de beaux-arts et de littérature. Ces ANNONCES pourront comprendre également des *publications prochaines* ; des *ouvrages sous presse* et des *ouvrages manuscrits*, que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

COUP D'ŒIL RAPIDE

SUR LES PROGRÈS ET L'ÉTAT ACTUEL DES DÉCOUVERTES DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

Un demi-siècle de tentatives presque infructueuses pour connaître enfin la mystérieuse Afrique, n'a rien ôté de l'ardeur des premières recherches. Plus le but a semblé reculer, plus la curiosité européenne s'est attachée à le poursuivre : et aujourd'hui que, parmi les intrépides explorateurs du continent africain, l'on compte tant de pertes déplorables pour la géographie, cette curiosité est devenue encore plus avide qu'elle ne l'a jamais été. Vainement les découvertes successives des voyageurs ont révélé les obstacles presque insurmontables que ces régions opposent au courage : solitudes brûlantes, montagnes impénétrables, forêts peuplées de bêtes féroces, langues et populations barbares, climat meurtrier, rien n'arrête les successeurs de tant de généreuses victimes de la science : Lenoir du Roule,

Browne, Hornemann, Houghton, Mungo-Park, Tuckey, Peddie, Burckhardt, Ritchie, Roentgen, Belzoni, Bowdich, etc., enfin le jeune Tool et l'infortuné D^r^ Oudney, qui viennent de succomber dans le cours de cette année. (*Voy.* ci-dessus, pag. 511.) Du moins devrait-on, avant de tenter de nouveaux efforts, se recueillir un moment, profiter de l'expérience, et proportionner les moyens aux difficultés; mais le génie entreprenant de l'Europe civilisée ne se reposera point avant d'avoir déchiré le voile tout entier, avant d'avoir appelé des populations immenses et inconnues à participer aux fruits de ses lumières, aux biens et aux maux de sa civilisation. Nous voulons, et ce n'est pas sans motif, que l'Afrique, avec le reste du monde, paie son tribut à notre industrie; qu'elle verse, au milieu de nos villes encombrées d'hommes, ses trésors, ses produits, ses métaux précieux. Les Amériques, enlevées bientôt à l'Europe, lui rendent déjà moins qu'elles n'en reçoivent : les Indes orientales absorbent notre numéraire, et les régions insulaires commencent à attirer le commerce des nations. Que ce soit donc le pur amour de l'humanité ou la soif de la science, les intérêts de la morale ou ceux de notre politique qui animent l'esprit de découverte, peu importe : il faut que l'Afrique intérieure subisse à son tour la civilisation moderne. Aussi voyons-nous les voyageurs se hâter pour assurer, chacun à sa patrie, le bénéfice en même tems que l'honneur de la première découverte. De là tant d'efforts d'un zèle imprudent, tant de dévouement perdu, tant de victimes à regretter. A peine le capitaine Tuckey et ses dix-sept compagnons, morts en trois mois sur les rives du Coango, avaient-ils fait retentir de leur catastrophe les bords de la Tamise, que le major Gray, suivant les traces de Park, se porte sur le Niger; bientôt, repoussé par des populations armées, il vient chercher un asile dans les postes français du haut Sénégal, au moment même et au même lieu où succombe le jeune Prosper Rouzée. Un autre

voyageur, non moins renommé pour sa stature et sa forte constitution que pour ses travaux en Nubie et en Égypte, essaie de pénétrer par le grand désert. Il échoue à Maroc, et court à Benin pour être à une plus petite distance du Niger; mais, en voyage, la ligne droite n'est pas toujours la plus courte. Les montagnes de la chaîne centrale secondaire et les peuples qui l'habitent auraient probablement arrêté ses premiers pas, quand il aurait échappé aux influences d'un climat funeste. Presque dans le même tems, le savant voyageur Bowdich tombe, victime de son ardeur pour les sciences, sur les rivages de la Gambie; et quand notre compatriote M. de Beaufort s'attendait à le rencontrer, peut-être même à réunir ses efforts à ceux de l'intrépide Anglais, il reçoit de sa veuve des instrumens de physique et d'astronomie qui allaient devenir inutiles (1). Si le sort fatal et imprévu du voyageur italien et du voyageur anglais n'effraie pas M. de Beaufort, il n'a rien non plus qui arrête l'entreprise de M. Campbell, et ils se précipitent tous deux sur les pas de Belzoni et de Bowdich. Après tant d'efforts, qui ont duré trente-deux années, seulement à partir de Browne, la science a besoin de compter ses conquêtes. Rassemblons, dans une sorte de foyer, toutes les clartés acquises; peut-être il en jaillira quelque lumière pour guider les découvertes futures.

Afin de tracer un tableau exact des progrès et de l'état actuel des découvertes en Afrique, écartons d'abord tout ce qui forme la lisière de ce continent, espace assez bien connu, même jusqu'à une assez grande distance dans les terres, surtout au nord-est et au nord. En second lieu, l'on doit compter pour peu de chose les récits des Arabes et les relations des indigènes: notre but est de connaître les seules traces qu'a lais-

(1) Les Français ont rendu un juste hommage à la généreuse et noble conduite de Mme Bowdich. (*Moniteur* du 30 octobre 1824.)

sées le pied européen, appuyé sur des instrumens fidèles, ou éclairé par le flambeau des sciences. Or, si on dépasse la lisière étroite dont nous parlons, il n'existe plus, pour ainsi dire, que des lignes isolées et des points épars sur cette immense surface, qui aient été visités ou décrits par des hommes dignes de foi. L'Égypte, il est vrai, et même l'Abyssinie et la Nubie, ont été explorées d'une manière assez heureuse et assez complète pour satisfaire aux besoins de la curiosité, et en partie à ceux de la science; de ce côté, la lisière connue est plus large que partout ailleurs, surtout depuis que toutes les Oasis et l'intervalle qui restait entre la ligne parcourue par Browne, et les rives du Nil bleu ont été visitées par un voyageur nantais déjà célèbre, M. Frédéric Cailliaud. Ainsi, au nord du 10e parallèle, et du 25e au 40e degré de longitude occidentale, on a des notions exactes et des idées justes de la géographie de l'Afrique; mais quelle lacune encore entre le Dârfour et le cours du Nil blanc, soit à l'est, soit au sud; et quelle incertitude sur ce cours lui-même, si important pour la géographie physique; sans parler ni de l'intérieur de l'île de Méroé, ni de la description complète des Alpes Abyssiniennes, ni même du rivage occidental du golfe Arabique! Si cette région de l'Afrique intérieure est la moins imparfaitement connue, on le doit aux efforts réunis des voyageurs portugais, français et anglais: Poncet, Brévedent, Bruce, Salt, Burckhardt, et leurs prédécesseurs; les lignes qu'ils ont parcourues ne pourraient être définies clairement par le discours: on les a rapportées, ainsi que toutes les autres, sur une carte d'ensemble qu'on se propose de publier.

La nation anglaise a la gloire d'avoir fait, sur tous les points, des tentatives; repoussée d'un côté, elle a porté ses efforts sur un autre, et, depuis 1792, jamais elle n'est restée 4ans de suite sans rentrer dans la carrière des découvertes. Du Nil elle passe à la Gambie, de la Gambie au Gariep, du Gariep au Zaïr, du Zaïr au Niger. Peu heureuse dans l'expédition du Congo, elle

attaque le continent par le fond de la Méditerranée; elle entreprend, et vient enfin à bout de le traverser en ligne droite du nord au midi; et aujourd'hui (pour user d'une expression vulgaire) l'Afrique, dès long-tems cernée par ses voyageurs, est comme enfoncée par le milieu. Mais n'anticipons pas sur des découvertes glorieuses et encore toutes récentes.

La Hollande, maîtresse paisible de la pointe sud de l'Afrique, pendant de longues années, avait à peine fait reconnaître le cours des grandes rivières. Depuis la fin du XVIII^e^ siècle (pour ne remonter qu'à M. Barrow), l'état des choses n'est plus le même: des missionnaires anglais, de simples particuliers ont pénétré dans l'intérieur jusqu'au 26^e^ et même au 24^e^ parallèle sud, et nous connaissons le cours général du fleuve d'Orange ou *Gariep*, ainsi que le cours des deux rivières du même nom par le concours desquelles il est formé principalement, et qui sont distinguées par les initiales *nu* et *ky*: autrement le *Gariep noir* et le *Gariep jaune*; de même que dans le nord-est de l'Afrique, le *Nil blanc* et le *Nil bleu* se réunissent pour former le grand *Nil*, qui n'a plus qu'un nom et qu'un lit, à partir de l'île de Méroé. Ces rivières coulent dans un bassin formé, d'un côté, par la chaîne des montagnes de Kowp; de l'autre, par les *longues Montagnes*, et par celles de Kamhanni, que M. William Burchell a franchies jusque auprès du 26^e^ degré de latitude, et sous le 22^e^ méridien oriental, dépassant ainsi de beaucoup la limite des nations qui appartiennent à la race des Hottentots, et laissant devant lui d'immenses forêts. Il lui restait à se porter jusqu'aux établissemens du nord-ouest, pour joindre les découvertes anglaises avec celles des Portugais qui nous occuperont bientôt: mais ses guides refusèrent de passer outre.

La rivière de Zack, sur le côté gauche du même bassin, et les affluens de la rivière des Éléphans, plus au midi, ont été visités et déterminés; et, sur le côté droit, au pied de la chaîne

de Kamhanni, on a également reconnu plusieurs rivières qui toutes se portent vers l'ouest, et se perdent quelquefois dans les sables, sans qu'on ait pu éclaircir si la rivière *du Poisson* est l'issue d'une de celles qui sortent de cette chaîne élevée. Voilà donc, au sud de l'équateur, de grands courans qui sont absorbés par le sol, quoiqu'à une médiocre distance de l'Atlantique (6 degrés seulement) : n'est-ce pas une probabilité pour qu'un pareil phénomène se produise au nord de la ligne, à un intervalle des trois mers bien plus considérable ? Avant de quitter la partie la plus australe de l'Afrique, voyons combien il reste encore de questions à résoudre, de positions à fixer : la source de l'un et l'autre des grands bras de la rivière d'Orange; celle de la rivière du Poisson; l'enchaînement des chaînes de montagnes; l'issue de la rivière de Zack et de celles de Moshowa et de Makatta, plus au nord; l'une se dirigeant vers l'Atlantique, l'autre vers la côte orientale; ce qui annonce que la chaîne longitudinale des monts Kamhanni continue de se prolonger du nord au sud, sous le 22° méridien oriental, c'est-à-dire, sur l'axe de l'Afrique australe, et élève en même tems de nouveaux doutes sur la prétendue épine du monde, qu'on place bien plus à l'est, vers le 35° méridien. Si la ligne des monts Lupatas existe en réalité, ce n'est qu'un chaîne secondaire ou même tertiaire, interrompue par une multitude de rivières, notamment par le Sofala, par le Zambézi et ses affluens, et par le Loffih, qu'on prétend sortir des montagnes de la Lune. Quelle incertitude encore ne reste-t-il pas sur le grand lac Marawi, que D'Anville a tracé sur sa carte, à l'est des monts Lupatas, et dont les notions récentes ne font plus mention!

Des régions tout récemment connues viennent remplir une grande lacune, vers le milieu de l'Afrique australe, entre les bouches du Coango et du Coanza, d'une part, et celle du Zambezi et le canal de Mozambique, de l'autre, dans la direction de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, et du 4° au 19° degré de

latitude sud. Par quelle fatalité des notions si intéressantes sont-elles restées ignorées jusqu'à ce jour? et n'est-on pas en droit de reprocher hautement aux Portugais d'en avoir privé les sciences géographiques pendant quarante années? C'est à 1785 que remontent les expéditions qu'ils firent dans l'intérieur. Les découvertes se sont succédées pendant plus de quinze ans. Gregorio Mendes, le capitaine Lacerda, Pereira et d'autres encore ont suivi plusieurs lignes obliques au méridien, qui, sans se rejoindre, se dépassent; et l'on a ainsi une continuité d'espaces observés et décrits par des Européens. Le rapport des Portugais rectifie l'idée que l'expédition du capitaine Tuckey nous donnait du cours du Coango; et cette rectification est d'une grande importance pour la géographie physique de l'Afrique centrale. En effet, s'il est vrai que le Coango ou Zaïr ne prend pas sa source au nord de l'équateur, comme on le croyait après le voyage de Tuckey, mais au contraire vers le 10e degré de latitude sud, et au lieu même où le Coango prend la sienne, que deviennent toutes les explications données par des géographes et des voyageurs sur la cause de la crue du Zaïr, et sur l'époque de cet accroissement, comparée avec celle de la crue du Niger? La règle générale de l'époque des pluies, entre l'équateur et le tropique méridional, s'oppose-t-elle absolument à ce qu'une rivière comprise dans cet espace ne prenne de l'accroissement un peu plutôt? Vainement donc, on s'est appuyé sur la conjecture du capitaine Tuckey, pour ne faire qu'un seul et même fleuve du Niger et du Zaïr, et le forcer à décrire, par un cours bizarre et rétrograde, les trois côtés d'un trapèze de quinze cents lieues : supposition encore moins vraisemblable que la chute du Niger dans le Nil, et née, comme la première, de la nécessité de trouver au Niger une grande embouchure.

La route suivie par le portugais Pereira, en 1796, répand aussi de nouvelles lumières sur la partie orientale. Outre le fleuve Zambezi, il nous fait connaître un autre fleuve beaucoup

plus occidental, plus même que la source du Coanza, et qui cependant se jette vers le canal de Mozambique; tellement qu'à cette latitude, la grande chaîne longitudinale doit fléchir à l'ouest et s'approcher de l'Atlantique beaucoup plus qu'on ne pensait. Les expéditions des Portugais, en outre des itinéraires évalués en journées de marche, nous ont procuré aussi des observations de latitude et de longitude sur cette ligne de jonction des deux mers, sans parler de la description du sol et des peuplades qui l'habitent.

La géographie a donc fait, de ce côté, une précieuse conquête : nous la devons presque à feu Bowdich. Voulant faire précéder son second voyage par une étude approfondie de l'Afrique australe, il a obtenu, à force de soins et de recherches, la communication des découvertes des Portugais, déjà si anciennes et perdues pour la science, mais que la renommée avait signalées dès long-tems aux géographes. Son dernier adieu à sa patrie est le présent qu'il lui a laissé de cette relation, tirée des manuscrits originaux : nouveau motif pour payer un profond et légitime tribut de reconnaissance et de regrets à la mémoire de cet infatigable et savant explorateur.

Les excursions des Portugais sur le cours supérieur du Zaïr nous conduisent à l'expédition si malheureuse du capitaine Tuckey. Ses découvertes se lient avec les leurs, et continuent, en quelque sorte, le réseau des lignes parcourues par les Européens. Les premiers avaient marché 15 degrés à l'est, près des rives du fleuve, jusque près de son origine; le capitaine anglais, au contraire, espérait remonter vers cette source, en suivant un affluent qui descend du nord.

Le résultat principal de son expédition est d'avoir fait reconnaître dans le gisement de la côte occidentale d'Afrique, une erreur de longitude qui va jusqu'à un degré de trop à l'ouest; et le fait est confirmé par les cartes portugaises. Sur la côte orientale, l'erreur est en sens inverse; d'après les mêmes cartes, la

bouche du Zambezi a été placée, jusqu'à présent, un degré trop à l'est; le continent africain se trouve ainsi diminué en largeur de deux degrés, sous le 17e parrallèle sud, et d'un au moins sous le 6e, à la bouche du Zaïr. Ce dernier fleuve, à quatre-vingt-dix lieues au-dessus de son embouchure, a près d'une lieue et demie de large; il est, comme le Niger, le haut Nil et toutes les rivières de l'intérieur, peuplé d'une multitude de crocodiles et d'hippopotames.

Ainsi, à partir du 5e parallèle sud jusqu'au cap de Bonne-Espérance, les lignes suivies par les voyageurs ne laissent guère de lacune qu'entre le 19e et le 26e degré de latitude australe, sauf la partie du N. E., espace où la carte dressée par feu Bowdich d'après les Portugais, serait entièrement vide sans l'indication d'une rivière de Cassau. Plus loin, toute la zone équatoriale, depuis le 5e parallèle sud jusqu'au 10e parallèle boréal, est complétement inconnue, à l'exception des deux lisières; aussi est-ce dans ce vaste espace que les spéculations géographiques s'ouvrent une large carrière et qu'elles y tracent des fleuves indéfinis se jetant dans les deux mers, et leur font franchir les plus hautes montagnes sans la moindre difficulté. On n'aurait, sur cette région de l'équateur, aucun point de jonction entre le 2e méridien oriental et le 31e, atteints respectivement par feu Bowdich et par M. Frédéric Cailliaud, sans l'entreprise aussi heureuse que hardie accomplie par les Anglais en 1823. Avant d'en faire le tableau, achevons le tour de l'Afrique par l'ouest et le nord-ouest.

Les résultats des deux voyages de Mungo-Park sont trop connus pour nous y arrêrer. Qui ignore que son premier voyage nous conduit à Silla, au delà de Ségo, sous le 2e méridien occidental; et les renseignemens plus incertains, tirés de son second et dernier voyage, jusqu'à Boussa, 3 degrés seulement plus à l'est? de là au Nil, quelle énorme distance!

Entre le Sénégal et les montagnes de Kong, les voyages d'A-

danson, de Watt et Winterbottom, de M. Mollien, du major Laing, et beaucoup d'autres excursions moins connues, ont fait connaître assez bien la nature du pays et la position probable des sources des rivières; mais au delà, et jusqu'aux confins du Maroc, les Européens ne connaissent qu'une bordure étroite du continent, défendu contre toute approche par l'avidité et la perfidie des Maures. On n'a oublié ni la fin misérable du major Houghton, ni celle de Roentgen, ni les traitemens cruels qu'ont subis notre compatriote Cochelet et ses infortunés compagnons, pour être tombés dans les mains de ces féroces gardiens du Soudan. Quel Européen, tentant d'y pénétrer par la voie de Maroc, pourrait se flatter de leur échapper? Quant aux voyages du matelot Adams, d'Alexandre Scott et de quelques autres, quelles lumières peut-on en tirer? peut-on même y ajouter foi? De ce côté de l'Afrique, c'est le voyageur français Compagnon, arrivé jusqu'au Bambouk, et Mungo-Park, parvenu sur le Niger, qui ont, jusqu'ici, pénétré le plus avant.

Toute la bordure septentrionale, si l'on excepte l'ancienne Cyrénaïque, est assez bien décrite et assez connue pour que la géographie porte ses recherches d'un autre côté. A peu de distance de cette lisière est la ligne connue qui conduit de l'Égypte à Syouah, dans le pays d'Ammon. On doit à Browne et à Hornemann d'avoir vu Syouah les premiers. Notre compatriote Cailliaud et le chevalier Drovetti l'ont visité depuis, et d'autres les ont suivis; mais Hornemann est le seul qui ait continué cette même ligne jusqu'au Fezzan, et dans des lieux plus éloignés où il a trouvé la mort. Mais son malheur n'a pas été stérile pour les découvertes. Mourzouk, mieux connu par sa relation, est devenu le point de mire des voyageurs, comme la véritable porte de l'Afrique centrale. Le jeune Ritchie s'y est porté avec cette ardeur dont nous avons tous été les témoins, et qui lui a coûté la vie. Plus heureux, son compagnon de voyage le capitaine Lyon est allé encore au de là, et a préparé les voies

à l'expédition anglaise. Hornemann avait fait connaître Mourzouk, Ritchie et Lyon avaient appris le chemin le plus court qui devait y conduire : les trois voyageurs Anglais y arrivèrent donc sans obstacle ; et, quoique très-reculé dans les terres, ce ne fut pour eux qu'un point de départ pour pénétrer plus avant. C'est ainsi que les découvertes se prêtent un secours nécessaire; et c'est aussi pour cela que les moindres conquêtes sont précieuses pour les sciences. Heureux ceux à qui on les doit, quand, pour tout salaire, ils ne sont pas payés par l'ingratitude qui, s'il fallait en croire notre divin fabuliste, est le propre de notre espèce (1). Rapportons donc avec empressement à Frédéric Hornemann, une partie de la gloire qui brille aujourd'hui sur les noms du docteur Oudney et de ses compagnons de voyage.

Personne n'ignore que ces derniers quittèrent le Fezzan vers la fin de 1822, et qu'ils franchirent d'un coup le grand désert qui est au nord du Soudan. Arrivés vers le 14e parallèle boréal, ils atteignirent les confins de l'empire de Bornou, et bientôt après, la capitale même, placée jusque-là par les géographes à 600 milles plus au nord-ouest qu'il ne fallait; ce qui (pour le dire en passant) est une mesure de la foi due aux récits des Noirs, en fait de géographie exacte. L'un d'eux, le major Denham, avec une confiance qui tient de l'audace, continue sa route jusqu'à 300 milles plus loin, et s'engage dans une expédition avantureuse, à la chasse des Noirs montagnards. Pour étendre le champ des découvertes, il combat dans une cause qui n'est pas la sienne; tout périt autour de lui; l'armée entière est anéantie. Il échappe cependant; et plus heureux que sage, il rejoint ses compagnons dans le Bornou, et leur révèle l'existence d'une grande chaîne transversale, entre le 9e et le 10e parallèle boréal, située précisément comme celle de Kong, et d'où s'écoule, vers le nord,

(1) La Font. l. x, fable 1.

une rivière d'une largeur immense. A l'extrémité de sa course, il n'était plus qu'à 450 milles du fond de l'Atlantique (1).

C'est ainsi que nos connaissances au nord de l'équateur ont été poussées jusqu'au 10e degré de latitude sur trois points différens; à l'est, entre les deux Nils, par M. Cailliaud; à l'ouest, vers les sources du Sénégal et du Niger, par M. Mollien et le major Laing; et au centre de l'Afrique, par le major Denham; et partout ils ont été arrêtés par des montagnes escarpées, impénétrables, occupées par des peuplades sauvages qui n'ont pas subile joug de l'Islamisme; montagnes qui sont aujourd'hui une barrière contre la civilisation européenne, comme jadis contre la loi musulmane.

On sait quel spectacle frappa ici les regards des voyageurs anglais : une ville toute guerrière sur la frontière du pays; une nombreuse cavalerie cuirassée, hommes et chevaux; une profusion d'or et de fer travaillés par une industrie inconnue; des villes florissantes et populeuses, bâties à quelques milles les unes des autres; un commerce immense dont on n'avait qu'une faible idée; des marchés périodiques, où cent mille individus se rendent toutes les semaines! Quelle moisson pour la géographie! quelle récompense pour les fatigues et les périls essuyés par les trois voyageurs! Ils ont sous les yeux ce grand lac central dont parlaient presque toutes les relations des indigènes, mais que tout le monde pouvait nier, et ils s'assurent qu'il reçoit les eaux qui viennent du nord, de l'ouest et du sud; le Niger, ou du moins une rivière qui descend du côté de Tombouctou et de Haoussa, s'y écoule au mois de juillet, sous la forme d'un courant médiocre; ce lac a plus de 220 milles de longueur connue; sa largeur ne l'est pas; on ignore encore s'il a une issue; si l'évaporation, comme dans la Caspienne, compense

(1) Et non à 300 milles, comme on l'avait dit d'abord d'après une fausse longitude de Mourzouk.

les eaux affluentes; si enfin, dans les crues, il s'écoule vers le bassin du Nil : question toujours agitée et encore suspendue, malgré toutes ces grandes découvertes! Aussi avec quelle impatience n'attend-on pas les nouvelles ultérieures de l'expédition! Une plus heureuse occasion peut-elle se retrouver de résoudre les problèmes que présente en foule cette Afrique centrale, où naguère tout absolument était ignoré : nature du sol, pente et cours des eaux, hauteur et direction des montagnes, productions végétales, animaux, température, enfin la géographie physique tout entière. L'ignorance était la même sur les mœurs, le langage, les races d'hommes, les usages, la population et le degré de civilisation des contrées méditerranées. Mais, au moment même où l'Europe savante attend les nouveaux fruits de l'expédition anglaise, elle apprend que ses espérances sont réduites de moitié par une perte irréparable. Le docteur Oudney a succombé en quelques jours à un climat funeste. Le jeune Tool, parti plus tard de Tripoli, rejoint l'expédition et périt en arrivant; tout notre espoir repose à présent sur l'intrépide Denham, sur le lieutenant de marine Clapperton et sur M. Tyrhwitt. Le rare dévouement du docteur Oudney et les circonstances inattendues de sa fin tragique méritent qu'on s'y arrête un moment : on connaîtra toute l'étendue de la perte qu'on fait en lui. Parti de Bornou, en décembre 1823 (un an après son passage à travers le grand désert), il se porte à l'ouest vers Kano, en compagnie de M. Clapperton, et il arrive aux confins du royaume. Là, un froid extrême, subit, imprévu, saisit la caravane. L'eau gèle autour des voyageurs; les outres gèlent sur les chameaux, et le docteur tombe gravement malade. Cependant il continue, chaque jour, de fournir sa carrière laborieuse pendant dix-sept journées de suite. Le 12 janvier, il essaie encore, à l'ordinaire, de se mettre en route, à la pointe du jour. Déjà les chameaux sont chargés; mais ses forces l'abandonnent, et peu d'instans après il expire dans les bras de son compa-

gnon, regrettant moins de mourir que de n'avoir pas fait assez pour sa patrie.

On a conjecturé que sous le 12e parallèle nord, où se trouvaient alors les Anglais, l'eau ne peut geler que sur des montagnes élevées de 4 à 5,000 mètres au-dessus de l'Océan; ce calcul est fort exagéré. Ceux qui l'ont fait ignorent apparemment qu'il gèle quelquefois dans les déserts de la Libye, à quelques cents mètres seulement au-dessus de la mer; à la vérité à quelques degrés plus au nord, mais encore bien près de la zone torride (1). Ici des circonstances particulières ont pu refroidir considérablement la température, et il est plus sûr d'attendre, pour fixer son opinion, que l'on ait publié la mesure de la hauteur du lieu; connaissance achetée bien cher, puisqu'elle aura coûté la vie au plus savant homme de l'expédition. Au reste, si les montagnes qui sont à cent lieues à l'ouest de Bornou sont en effet très-élevées (ce que nous ne contestons pas), comme d'un autre côté la source du Niger n'est haute que de 500 mètres d'après le major Laing, la conjecture savante de M. Walckenaer sera hautement confirmée : savoir, la hauteur progressivement croissante de la chaîne transversale, en allant de l'ouest à l'est, jusqu'au nœud de la chaîne principale, lequel paraît placé sous le 22e méridien et le 8e parallèle boréal.

Le même savant a judicieusement porté Tombouctou à 2° $\frac{1}{2}$ plus vers l'ouest que ne l'avait fait le major Rennell, d'après les observations de Mungo-Park (2). Mais la position de Silla sur le

(1) M. Cailliaud a trouvé de la glace dans le désert de Syouah, et la Commission d'Égypte a observé le thermomètre à zéro dans la basse Égypte, en janvier 1798. Les conditions de la température dans les grands déserts d'Afrique doivent nécessairement différer de celles qu'on observe dans les autres régions tropicales. Il serait trop long d'en déduire les motifs.

(2) Selon le Mer Rennell, 1° 28' E. de Greenwich (carte de 1802),

Niger est fixée sur les cartes encore trop à l'est, et il est possible que la première de ces villes ait aussi une longitude plus occidentale, puisque Bakel et le fort Saint-Joseph, selon les observations les plus récentes des officiers français, transmises par M. le baron Roger, gouverneur du Sénégal, doivent être reportées à 2° environ plus à l'ouest que ne le pensait Mungo-Park. Tout annonce que les villes de l'Afrique centrale sont plus rapprochées de l'Atlantique, ce qui n'est pas d'une faible importance pour les relations qu'on espère d'ouvrir : cent lieues de moins à faire, dans un pays si difficile à traverser (1), sont une sorte de conquête géographique.

Si l'on ne s'était fait ici une loi d'omettre les rapports des naturels Africains, on citerait celui de deux indigènes, interrogés séparément par M. Roger, et qui s'accordent à dire que Djenné est sur la rive *droite* du Diallibâ (ou Niger), qu'il en est de même de Ségo, et que cette résidence royale est formée de quatre villes distinctes et isolées. Mungo-Park avait connaissance de ces quatre villes ; mais il paraît qu'il s'est arrêté sur la rive gauche du fleuve, sans y pénétrer. C'est bien auprès du Diallibâ, disent les mêmes hommes, que la grande ville de Tombouctou est bâtie, à deux lieues seulement de la rive *gauche*, et même beaucoup plus près, selon M. Adrien Partarrieu. Kabra est son port, comme Boulâq est celui du grand Kaire : et les porteurs de marchandises font le voyage deux fois, et même trois fois en un jour. Enfin, il est fait mention ici d'une seule rivière, le Diallibâ, et aucune du Gambarou, si ce n'est qu'il coule au loin dans le nord-nord-est une rivière de ce nom.

D'autres observations de M. Partarrieu concordent avec

---

et selon M. Walckenaer, 2° 38' 50" O. de Paris. Plusieurs conjectures du savant naturaliste M. Latreille sont aussi confirmées par les dernières observations.

(1) Pour l'allée et le retour.

celles des officiers français et celles de M. de Beaufort, pour faire juger les longitudes de Park trop orientales, et on croit même qu'il y a une erreur assez grave de latitude dans son point de départ sur la Gambie.

Tel est le dernier état des découvertes des Européens dans l'Afrique intérieure, j'entends des témoins oculaires. Quel vide immense on trouverait dans une carte bornée à ces découvertes! Quelle solution de continuité entre les vingt ou vingt-cinq lignes principales que les voyageurs ont suivies! Nous avons supputé l'étendue totale de ces lignes, parcourues depuis une quarantaine d'années, et nous l'avons estimée à 22,000 milles géographiques, en y comprenant même les excursions de Poncet en 1698, et celles de Bruce, faites de 1768 à 1773. Admettons que chaque observateur a constamment embrassé de l'œil un horizon de 3 lieues de diamètre (et c'est beaucoup), voilà au plus une surface de 28,000 lieues carrées; or qu'est-ce que cette superficie comparativement à celle de l'Afrique, évaluée à 1,400,000 lieues carrées. Ainsi, à peine l'Europe connaît-elle la 50e partie de l'Afrique intérieure. Hors de là, presque tout est confusion ou incertitude, et tout géographe de bonne foi en fera l'aveu. C'est dans le sud du continent que ces lignes se rapprochent le plus, et c'est à l'est du méridien central (le 15e à l'orient de Paris), à 10° de part et d'autre de l'équateur, qu'elles sont le plus distantes. Du point où a péri Mungo-Park jusqu'à celui où le docteur Oudney a succombé, il ne reste plus qu'un intervalle de 12 degrés à franchir; mais, du Bornou au rivage de l'océan indien le plus rapproché, on en compte plus de trente. Il est probable que, dans ce vaste espace, on trouvera une haute chaîne faisant suite aux montagnes que M. Burchell a reconnues au 26e degré de latitude méridionale : montagnes qui dominent les sources des fleuves coulant en sens contraires, et qui paraissent plus éloignées de cet océan qu'on ne l'a cru jusqu'à nos jours.

En finissant ce tableau rapide, nous devons regretter de n'avoir pu couvrir l'aridité du sujet par la peinture de l'état moral et physique de l'Afrique intérieure, sujet vaste et plein d'intérêt. C'est bien là le but où tendent les efforts de l'Europe chrétienne, savante et commerciale; et c'est aussi là ce qu'on attend des découvertes de la géographie : mais on est encore plus loin d'y atteindre que de parvenir à la description géométrique de ce grand continent. JOMARD.

N. B. Cette NOTICE a été lue à la séance générale de la Société de Géographie, du 26 novembre 1824. Depuis cette époque on a appris que M. Hey, compagnon de voyage de M. Édouard Rüppell, avait remonté le Nil blanc à plus de 60 lieues de son embouchure, et que Mohammed-Bek, l'un des généraux du vice-roi d'Égypte, avait tracé un itinéraire du Kordofan, pays jusqu'ici très-mal connu, situé entre le Sennâr et le Dârfour. On y a trouvé, dit-on, des volcans qui fument encore, à plus de 180 lieues de la mur Rouge. (Voy. *sup.*, p. 164.)

MÉMOIRE

SUR L'ARCHITECTURE DU MOYEN AGE (1).

A l'époque de la renaissance de la littérature ancienne, on se passionna pour les arts des Romains, au point d'en concevoir de fâcheux préjugés contre tout ce qui avait été fait depuis le bouleversement de l'Empire par les Goths. Les monumens les

(1) Ce mémoire original et inédit, qui nous a été communiqué par l'auteur, M. *Sulpice* BOISSERÉE, de Stuttgart, pendant son séjour à Paris, a été lu, dans une séance de l'Académie des beaux-arts de l'Institut, le 13 septembre 1823. Le même mémoire avait fixé l'attention de plusieurs savans, en Allemagne, et l'un d'eux en a fait une traduction allemande, qui a été insérée, en décembre 1823, dans le journal publié à Stuttgart par M. Cotta, sous le titre de KUNSTBLATT. (*Feuille des Arts.*)

plus différens, érigés pendant le cours de dix siècles, furent pour ainsi dire frappés d'anathème; on s'accoutuma à les qualifier du nom de *gothiques*, sans penser que le peuple, duquel on emprunta ce nom, disparut en peu de tems de la scène européenne, et se perdit parmi les nations qu'il avait d'abord vaincues. On réfléchit encore moins que cette admiration fanatique et ce culte superstitieux des Romains, qui faisaient traiter de *barbare* tout ce qui ne venait point de la grande nation, conduisaient à une autre sorte de barbarie, le mépris des ancêtres. — La présomption qui avait enfanté cette erreur, était si forte, et l'indolence si grande, que, malgré les dissertations savantes de Muratori et des auteurs du nouveau traité diplomatique, publiées dans le siècle passé, on persista à caractériser comme gothique tout ce qui appartenait aux époques les plus différentes du moyen âge. Il était réservé à un tems plus impartial, où l'étude de l'histoire et des antiquités a pris un plus libre essor, d'examiner de sang-froid et d'apprécier avec calme tout ce que les nations plus ou moins civilisées ont fait d'utile, de grand et de beau. On a totalement abandonné, de nos jours, cette admiration exclusive pour les Romains; on a voulu remonter avec plus de soin à la source des beautés classiques; mais, en acquérant une connaissance de plus en plus approfondie des antiquités grecques, on n'a point dédaigné de faire encore des recherches étendues sur les monumens de l'Égypte, de la Perse, et même de l'Indoustan; et l'on a enfin senti, qu'en étudiant l'histoire de la civilisation des peuples et des siècles les plus reculés, il était honteux de rester dans l'ignorance à l'égard de celle de nos pères. De là sont résultés plusieurs travaux remarquables sur la littérature, la poésie, et les arts du dessin, dans le moyen âge.

C'est surtout à l'architecture que les premiers travaux de ce genre ont été consacrés; et c'est particulièrement en Angleterre que l'on a publié de nombreux traités et des collections de gravures sur l'ancienne architecture d'église. Tous les au-

teurs, tant en France qu'en Italie, en Allemagne et en Angleterre, qui se sont occupés de ce sujet avec une attention sérieuse et une érudition profonde, reconnaissent, comme nos propres recherches l'ont aussi constaté, que les monumens érigés depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la moitié du XII^e^ siècle, sont construits avec des arcs et des voûtes à plein cintre ; que ce n'est qu'à cette dernière époque que l'arc pointu ou en ogive a été employé, et qu'il en est résulté, dans le commencement du XIII siècle, un changement total dans l'architecture. On a également distingué différentes époques, soit dans l'architecture à plein cintre, soit dans celle à ogive. Mais, ce qu'il importe le plus de connaître : l'origine et le système de cette architecture à ogive, tout à la fois légère et gigantesque, hardie et imposante, n'a pas encore été l'objet de recherches assez approfondies.

Telle est la tâche que nous avons essayé de remplir en adoptant une marche qui n'avait pas été suivie jusqu'ici dans cette matière.

Il nous a paru nécessaire, avant tout, d'analyser un des principaux monumens de l'architecture à ogive, afin d'acquérir une connaissance exacte et détaillée des principes et des règles de ce genre d'architecture. Cette étude offrait de grandes difficultés, parce qu'une destinée funeste a empêché qu'aucun des édifices les plus remarquables fût entièrement terminé. Cependant, à force de soins et d'investigations, nous avons réussi à retrouver les plans de plusieurs de ces monumens, et nous nous sommes convaincus que le plus beau d'entre eux était la cathédrale de Cologne. Tous les fondemens de ce merveilleux édifice et toutes les parties terminées sont construits d'après un seul plan. Aussi, possède-t-on encore le dessin original des clochers; de sorte que, si l'on réunit ce qui est terminé à ce qui est resté sans exécution, on en forme un ensemble dont l'harmonie et l'unité sont parfaites, et tel que l'avait conçu le génie de l'architecte. C'est ce qui nous a décidés à

choisir ce monument pour type de l'architecture à arc pointu : nous en avons nous-même pris les dimensions, que nous avons fait constater par des hommes de l'art; nous avons ébauché les dessins avec les restaurations nécessaires, que nous avons ensuite fait exécuter sous nos yeux par les dessinateurs les plus habiles et graver par les meilleurs artistes.

Après avoir établi par ce travail une base sûre et solide pour la critique, et un point de comparaison auquel nous pouvions nous fier, nous avons examiné, autant que nous l'avons pu, les principaux monumens d'architecture, non-seulement du culte chrétien, mais encore du culte mahométan, antérieurs et postérieurs à l'introduction de l'arc pointu, et nous avons même fait mesurer et dessiner une série de monumens inédits, qui présentera, dans 72 planches lithographiées, les différentes modifications que l'architecture a subies, du VII^e^ jusqu'au XIII^e^ siècle. Ces dessins formeront un ouvrage qui servira d'appui à une partie de nos recherches. On y trouvera les preuves que les anciennes basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Rome, et le temple de Sainte-Sophie, à Bysance, ont servi de prototypes pour toutes les églises que l'on a construites, en Europe, dans les premiers siècles du moyen âge. On y verra comment on a tout à la fois imité la coupole de Sainte-Sophie et le corps des basiliques romaines, avec leur chœur en demi-cercle, et comment de cette combinaison est résulté un genre d'architecture qui, dans les pays de l'ouest et du nord, c'est-à-dire, dans la France septentrionale, en Angleterre et en Allemagne, a bientôt pris une physionomie particulière, parce que l'invention des cloches a obligé d'ajouter des tours aux églises. En Italie et dans les autres pays du midi, les principaux édifices, même à des époques plus avancées, par exemple au XI^e^ siecle, la cathédrale de Pise, furent construits en grande partie avec des colones précieuses, tirées des ruines d'édifices grecs, ou romains, qui ne pouvaient pas supporter les masses pesantes des tours; et d'ailleurs, les fâcheux effets des tremblemens de

terre, que l'on a souvent à craindre dans ces pays, faisaient déjà sentir la nécessité d'isoler les clochers de l'église, en sorte que cette importante partie n'y pût pas avoir une aussi grande influence sur l'architecture, que dans l'ouest et le nord de l'Europe. Là, les essais qui furent faits pour joindre les tours au corps du bâtiment et pour les mettre en harmonie avec l'ensemble de l'église, produisirent cette direction vers le haut, qui, secondée par des idées religieuses et par l'esprit poétique du siècle, devint de plus en plus le caractère prédominant de l'architecture d'église.

Tantôt, on plaça deux petits clochers auprès de la coupole et une grosse tour à l'entrée principale de l'église; tantôt, on érigea une grosse tour au-dessus de la coupole même, ou l'on éleva deux coupoles sur deux parties transversales que l'on pratiqua aux extrémités de la nef, vers l'est et l'ouest, et on accompagna chaque coupole de deux petits clochers; enfin, au commencement du XII^e^ siècle, on abandonna presque entièrement les coupoles, et l'on érigea soit une grande tour au-dessus de l'entrée et deux à côté du chœur, soit deux tours à l'entrée et une sur le milieu de la partie transversale. Pour mieux proportionner le corps du bâtiment avec les hautes masses des tours, on tâcha de donner une élévation toujours plus grande aux voûtes, ce qui ne put s'opérer qu'en resserrant les arcades, de manière qu'il en résulta un changement sensible dans le rapport de la largeur à la hauteur. Au tems de Charlemagne, cette proportion était de 1 à $1\frac{1}{2}$; et dans le commencement du XII^e^ siècle, nous la trouvons de 1 à 2. Mais on n'employait, dans toutes ces constructions, que des arcs et des voûtes à plein cintre, qui exigeaient pour soutien de gros piliers et des murs très-forts; les fenêtres étaient, par conséquent, encore assez étroites; elles se terminaient également en plein cintre, et l'on n'y employait que rarement et partiellement du verre colorié; enfin, toutes les décorations en sculpture et en peinture imitaient le genre des Byzantins et des Romains du Bas-Empire.

Par ces raisons, nous croyons que le nom de *byzantine-romane* serait le plus propre à désigner cette architecture intermédiaire. Les noms de *saxonne* et *normande* qu'elle a reçus, en Angleterre, ont tout aussi peu de rapport avec son caractère que celui de *lombarde*, que l'on a employé en Italie. Ces dénominations ne désignent en effet que l'époque où ce genre d'architecture a été cultivé chez les peuples dont il porte le nom; il faudrait donc, pour chaque pays, une dénomination particulière, tandis qu'à quelques modifications près, le genre a été réellement partout le même.

Nous avons parlé des vitraux peints; c'est une partie qui contribua, tout autant que les clochers, à préparer une révolution totale dans l'architecture d'église; mais ce ne fut que l'emploi de l'arc en ogive construit sur le triangle équilatéral qui décida de cette révolution. Cet arc, qui, de tous, exige le moins de contreforts lorsqu'on l'emploie pour les voûtes, offrit aux architectes la possibilité d'élever les bâtimens à une hauteur extraordinaire, et la peinture sur verre leur permit de pratiquer de vastes fenêtres, sans donner trop de jour, là où ils auraient été réduits à construire des massifs. Par ce moyen, ils purent éviter toutes les masses inutiles; ils purent, pour ainsi dire, faire des murailles transparentes et donner une légèreté prodigieuse à leurs édifices.

Alors, la voûte en arc pointu, soutenu par des colonnes composées de différens fûts, devint le type pour l'intérieur, tandis que la même voûte, surmontée d'un fronton et appuyée par des piliers butans, ou par deux tours couronnées de pyramides, devint le type de l'extérieur de l'église. Ce petit nombre de formes fondamentales fut répété avec les modifications et les variations nécessaires dans toutes les parties principales de l'édifice. La direction vers le haut prédominait dans toutes les proportions; et les lignes perpendiculaires et pyramidales dans tous les membres. Les voûtes en ogive, soutenues par des faisceaux de colonnes et par des arêtes, rendaient les arcades

assez semblables aux allées d'arbres dont les branches se croisent; et c'est ainsi que l'architecture d'église, en développant ses formes purement géométriques, offrait, dans son exécution, quelque chose qui la rapprochait, jusqu'à un certain point, de l'ordonnance végétale. Mais il lui manquait un caractère de ressemblance décisive, qui est tout particulier à cette architecture. On ne voyait pas encore les murs de ces monumens et les pyramides des tours, percés à jour; on n'y trouvait pas cette multiplicité de moulures et de baguettes répétant à la fois et variant le type de l'ensemble jusque dans les moindres détails, il manquait enfin cette belle et riche décoration de feuillages indigènes qui semblent éclore de toutes parts. Ce dernier développement était tout-à-fait du domaine d'un génie inventeur. Les principaux élémens existaient depuis long-tems épars : ils s'étaient trouvés enfin réunis par des circonstances heureuses ; mais, pour faire sortir de ces élémens une nouvelle création, il fallait un génie dont le coup d'œil sûr, saisissant le rapport des formes géométriques avec les formes végétales, fit éclore, comme par enchantement, cet harmonieux ensemble d'architecture que nous admirons tant dans les belles cathédrales des XIII^e^ et XIV^e^ siècles qui décorent toute l'Europe, et particulièrement la France, l'Allemagne et l'Angleterre.

C'est à ce génie inconnu que nous désirons élever un monument par notre ouvrage sur *la cathédrale de Cologne* (1).

Bien loin de chercher l'origine de cette architecture dans l'Orient, nous sommes plutôt convaincus qu'il faut la chercher dans le nord de la France, ou dans l'ouest de l'ancien empire germanique, y compris les Pays-Bas. Nous avons déjà indi-

(1) L'ouvrage enrichi de gravures, et très-intéressant pour l'histoire de l'art, dont ce Mémoire est comme l'*introduction*, sera l'objet d'un examen particulier dans notre recueil, aussitôt qu'il nous sera parvenu. (N. d. R.)

qué, dans la première partie de nos recherches, publiées avec les planches de la cathédrale de Cologne, les raisons qui nous font attribuer aux Allemands, si non l'invention, du moins le plus grand perfectionnement de cette admirable architecture; nous avons dit aussi par quels motifs on peut la nommer l'architecture germanique, comme on continue encore de le faire, en Espagne et en Italie. Dans la troisième partie de nos recherches, consacrée au développement des mêmes idées, nous dirons pourquoi notre opinion sur l'origine de l'architecture dont il s'agit reste indécise entre la France et l'Allemagne; et, d'après ces raisons et l'indécision même qui en est le résultat, nous serons également fondés à ne donner à cette architecture, rigoureusement parlant, que le nom d'*architecture à ogive*.

Si à présent on demande pourquoi nous contestons l'invention de cette architecture à l'Orient, nous répondrons que la ressemblance qui se trouve entre l'architecture à arc pointu et celle des Mahométans est trop légère, pour que l'on puisse faire dériver la première de la seconde, et que même des données historiques s'y opposent formellement. D'abord, les Arabes ont pris dans les cloîtres bysantins et dans la coupole de Sainte-Sophie le type principal de leur mosquée; c'est une cour carrée entourée de portiques, aboutissant à une salle ou chapelle, qui sert de sanctuaire, et à un mausolée surmonté d'une coupole, dans lequel repose le corps du fondateur; et ce type, ils l'ont conservé, à peu près sans altération, jusqu'à nos jours. En outre, les monumens des Mahométans, en Perse, dans l'Asie mineure, en Syrie, en Égypte, sur la côte de l'Afrique et en Espagne, érigés avant le XIII^e^ siècle, sont tous construits, autant que nous en avons connaissance, avec des arcs en plein cintre, ou avec ces arcs bizarres rentrant sur eux-mêmes, que l'on appelle arcs en fer à cheval, et qui sont en effet de l'invention des Arabes : l'arc pointu, au contraire, ne se trouve dans les monumens de l'Orient que depuis le XIII^e^ siècle;

presque toujours, il s'y trouve avec la coupole, et souvent il est mêlé dans les arcades avec l'arc à plein cintre, ou en fer à cheval, comme on peut le remarquer, entre autres exemples, dans l'Alhambra de Grenade, qui date des XIVe et XVe siècles.

On chercherait en vain dans les monumens de l'Orient cette tendance prédominante des proportions et des formes vers le haut, ce système de voûtes et de pyramides dérivé du triangle équilatéral, et cette riche décoration végétale, qui sont les caractères distinctifs de l'architecture à arc pointu. De plus, la proportion de la largeur à la hauteur dans les parties principales de l'architecture arabe, est la même que nous avons indiquée pour l'architecture byzantine-romane; en général, elle ne surpasse point, dans les arcades, la proportion de 1 à 2; encore moins atteint-elle la proportion de 1 à 3, qui est celle de tous les beaux monumens de l'architecture à ogive. Les colonnes de l'architecture arabe sont autrement composées et proportionnées, et n'ont jamais l'élévation des colonnes de nos cathédrales; les chapitaux sont dans le genre byzantin, où ils sont, comme tout le reste de l'édifice, décorés d'arabesques qui imitent les ornemens et les broderies d'étoffes, entremêlées d'inscriptions.

Outre cela, il nous reste à faire observer, ce qui n'avait pas encore été dit, et ce qui sera démontré dans nos recherches, qu'entre autres idées religieuses, celle de la Jérusalem céleste, bâtie de pierres précieuses, eut la plus grande influence sur le développement de l'architecture d'église, et particulièrement sur l'emploi étendu des vitraux peints; et certes, on ne voudra pas que nos architectes aient puisé dans les mosquées cette idée qui, dans leur pays, était reproduite à chaque dédicace d'église. On nous accordera plutôt que les Mahométans, qui, dans le tems du caliphat, se servaient à Cordoue d'architectes byzantins, peuvent aussi, dans les tems des Mamelouks et des Mogols, avoir employé des architectes et des captifs chrétiens pour construire des mosquées, comme encore de nos jours ils

emploient des architectes italiens et français; et que, par cette circonstance, l'arc pointu a pu être introduit dans l'architecture arabe, et y produire ce singulier mélange que nous y remarquons. Du reste, nous aurons soin d'appuyer notre opinion par les preuves les plus convaincantes.

Pour le moment, nous appelons l'attention sur l'ouvrage de la cathédrale de Cologne, comme type d'une architecture tout à la fois bien raisonnée et conséquente dans ses principes, ingénieuse, hardie et grandiose dans son exécution, et qui répond parfaitement à l'idée et à la destination de l'Église chrétienne.

Cette architecture a eu naturellement ses défauts, parce qu'elle n'a pas d'abord pu être portée à son perfectionnement, comme on le voit, par exemple, dans la cathédrale de Paris, commencée dans le tems de la naissance de ce nouveau genre d'architecture, et encore, parce que la mobilité de l'esprit humain, toujours avide d'innovations, a introduit des changemens dans les proportions et dans les formes de cette architecture, qui, depuis la dernière partie du XIV^e^ siècle, ont peu à peu amené sa décadence.

On ne doit pas non plus perdre de vue que les monumens ont été conçus dans des dimensions trop vastes, de sorte qu'il n'en est aucun parmi les plus considérables, qui ait pu être entièrement terminé d'après un seul plan. Mais, c'était plutôt la faute des personnes qui faisaient bâtir, que celle des architectes; ceux-ci ont bien prouvé qu'ils étaient capables de construire tout ce qu'ils avaient projeté. Il n'y a aucune partie essentielle de cette architecture, quelque difficile que soit sa construction, qui n'ait été exécutée plusieurs fois avec une habileté et une solidité étonnantes. Nous avons des colonnes de 100 pieds, des voûtes de 140 pieds d'élévation, des tours en pierre de plus de 350 pieds, posées sur les quatre colonnes de la voûte transversale, et enfin des tours de façades, couronnées de flèches percées à jour, qui approchent beaucoup

de la hauteur de la grande pyramide de l'Égypte, c'est-à-dire de 460.

Cependant, cet état des monumens non terminés ou composés de parties qui appartiennent à différens tems et à différens plans, nous fait assez comprendre comment, avec le peu d'attention dont on honorait les ouvrages de nos ancêtres, on a pu juger l'architecture à arc pointu, irrégulière et surchargée. Un examen impartial de ce qui a été exécuté et projeté dans la belle époque de cette architecture, c'est-à-dire, dans le XIII^e^ siècle et dans la première moitié du XIV^e^, nous démontre que ces reproches ne sont nullement fondés.

Il est superflu d'observer que l'on ne doit pas juger une cathédrale d'après les règles qui ont servi à bâtir un temple grec; ce serait comparer deux choses inconciliables, ou même tout-à-fait contradictoires. La cathédrale et le temple doivent être l'un et l'autre appréciés, chacun d'après son idée et son caractère particulier; et, si l'on jette un coup d'œil sur le plan original des clochers de la cathédrale de Cologne, on conviendra qu'il n'y a rien d'irrégulier, et que, malgré la richesse de ses membres et de ses ornemens, il y a tout aussi peu de surcharge, que dans les milliers de branches et de feuilles d'un bel arbre, parce que, dans ce monument de l'art, comme dans cette production de la nature, toutes les formes et toutes les proportions dérivent d'un principe unique et simple qui, avec des modifications et des variations multipliées, descendant jusqu'aux moindres détails, dispose et règle tout dans un ensemble harmonieux.

Les plans de la cathédrale de Cologne ne sont pas les seuls que nous ayons retrouvés; nous nous sommes procuré des calques de plusieurs autres, parmi lesquels nous citerons les plans originaux de la cathédrale de Strasbourg, qui se conservaient à la loge des tailleurs de pierre, et que nous avons eu l'avantage de tirer de l'oubli, il y a onze ans.

Nous ne pourrions, sans excéder les bornes qui nous sont prescrites, examiner et apprécier ici plus en détail le mérite des architectes qui ont su tracer et mettre à exécution de tels plans; il suffira de rapporter le jugement de l'architecte de Saint-Paul de Londres, Christophe Wren, qui, d'après le talent et le succès avec lequel il pratiqua son art, dans un genre tout différent, était bien un admirateur impartial de l'architecture à ogive. Il dit, dans ses Mémoires, que ce serait un problème insoluble de construire plus habilement et de produire dans un autre système, avec tout aussi peu de matériaux, le même effet que ces anciens maîtres ont su produire par leurs édifices.

Si, de plus, nous considérons le tems dans lequel l'architecture à ogive a été inventée et a reçu tout son développement, nous trouvons que ce fut aussi celui du développement général de l'esprit humain en Europe. C'est le tems où la poésie prit un caractère national, où se formèrent, en quelque sorte, sous son inspiration, tous nos idiomes modernes; où notre industrie et nos meilleures institutions civiles et littéraires, nos colléges, nos universités, nos institutions municipales et judiciaires prirent leur origine; c'est le tems enfin auquel remontent nos états-généraux et les principes fondamentaux de la constitution anglaise. Cette époque fut illustrée par de grands princes, tels que les empereurs de la maison Souabe, les deux Frédérics, Saint-Louis, roi de France, et l'empereur Rodolphe de Habsbourg, par des savans et des poëtes, comme Roger Bacon, Adolphe d'Espagne, Albert-le-Grand, le Dante, Pétrarque et plusieurs autres. Nous ne devons donc pas être surpris que, dans une période où la civilisation a fait de si grands progrès, l'architecture, qui se développa toujours la première entre tous les arts du dessin, ait pu être cultivée avec un brillant succès et produire d'aussi étonnans résultats.

Sulpice Boisserée, de Stuttgart.

NOTICE

SUR L'EXPOSITION DES TABLEAUX EN 1824.

QUATRIÈME ARTICLE.

(*Voy.* tome XXIII, p. 551-560, et ci-dessus, p. 18-40 et 287-304.)

Depuis l'ouverture du Salon, on a fait, chaque mois, un changement presque général de tous les tableaux, et, à chacun de ces changemens, on a toujours exposé de nouveaux ouvrages. Je suis donc obligé, avant de passer aux genres dont il me reste à parler, de revenir sur mes pas.

Je commencerai par le tableau représentant *le Vœu de Louis XIII*, que M. INGRES a apporté de Florence où il l'a exécuté. On sait que ce prince mit sa personne, sa couronne et la France sous la protection de la Vierge, le 15 août 1638. Les historiens ne sont pas d'accord sur le motif de cet hommage votif. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que choisir pour sujet d'un tableau le vœu de Louis XIII, c'était bien mal connaître les ressources de la peinture; mais le peintre qui avait à remplir ce programme est un homme habile, et voici comment il s'est acquitté de sa tâche. — Louis XIII est à genoux devant un autel consacré à la Vierge; il prie avec ferveur; il implore la protection de la reine des cieux. Tout à coup, deux anges écartent, de droite et de gauche, des rideaux qui laissent voir la Vierge tenant dans ses bras le Sauveur, et qui vient recevoir elle-même les vœux et les hommages du monarque. Louis, transporté à cette vue, élève ses bras et présente à la Vierge son sceptre et sa couronne, insignes du pouvoir.

Il règne dans cette composition un sentiment religieux très-bien exprimé. M. Ingres n'a pas craint, et il a eu raison, de rappeler les anciens maîtres; en les imitant dans quelques parties, il n'est pas moins resté original par le caractère de l'exécution, qui est d'une beauté remarquable. Le style et l'ordonnance de ce tableau sont sévères, et contrastent singulièrement

avec les autres sujets de sainteté exposés, où l'on s'est plutôt occupé de faire de la grâce, si je puis m'exprimer ainsi, que de remplir la condition principale : l'accord du but et des moyens. — M. Ingres a placé devant l'autel, deux petits anges portant une inscription qui fait connaître la date et la nature du sujet représenté ; en cela il a imité Raphaël : il me semble difficile de faire mieux. — Je ne saurais donner trop d'éloges à ce tableau, qui a présenté un phénomène assez extraordinaire; c'est qu'il a été loué avec autant de vivacité par la nouvelle que par l'ancienne École. Il ne reste plus qu'un vœu à former : c'est que M. Ingres mette souvent un pareil modèle sous les yeux des jeunes peintres. Ce sera sans doute un bon moyen de les ramener aux études fortes et aux productions d'uu caractère élevé.

Ce même artiste a exposé plusieurs petits tableaux sur lesquels l'admiration s'est épuisée : en effet, il n'y a rien d'aussi parfait à l'exposition. *Henri IV jouant avec ses enfans ; François Ier recevant les derniers soupirs de Léonard de Vinci ; l'intérieur de la chapelle Sixtine, au moment où le pape y donne sa bénédiction à un capucin ; deux sujets tirés de la vie de l'Arétin et du Tintoret; Maillard, Pastourel et Alphonse allant à la rencontre du régent, depuis Charles V, auquel ils ont ouvert les portes de Paris :* tels sont les divers sujets qu'il a traités. Il règne dans tous ces ouvrages une délicatesse de pinceau admirable et un goût exquis : tout est fini avec un soin qui ne se dément nulle part; chaque personnage a bien l'expression qui lui est propre; on peut remarquer aussi, dans chacun de ces tableaux, combien M. Ingres met de fidélité à reproduire les costumes du tems, ainsi que les traits des personnages qu'il met en scène. Henri IV, Marie de Médicis, François Ier, l'Arétin et le Tintoret sont conformes aux portraits les plus authentiques.

On assure que cet artiste, cédant aux vœux de ses amis, va quitter enfin l'Italie pour revenir en France. Je ne doute pas qu'il n'y ait promptement une école nombreuse, et qu'il n'exerce

sur la direction que le goût des arts prend en France, une influence qui me paraît devoir être extrêmement heureuse.

M. Coupin de la Coupaie a enfin envoyé à l'exposition un des tableaux qu'il a annoncés : celui dans lequel il a mis sous les yeux du spectateur *Raphaël coiffant la Fornarina, avant de la peindre.* C'est un sujet gracieux et heureux; lors même que le lieu et les costumes ne diraient pas quels sont les personnages représentés, il resterait encore à l'action un caractère de passion qui ne peut manquer d'intéresser. M. Coupin a exécuté cet ouvrage, comme tout ce qui sort de ses mains, avec un soin, un goût et une précision dont il a déjà donné des preuves nombreuses.

M. Ducis a puisé dans l'*histoire de Bianca Capello*, noble vénitienne passablement dissolue, et qui, cependant, a fini par monter sur le trône des Médicis, les sujets de deux tableaux. Cet artiste est en possession de plaire au public, surtout par le choix de ses compositions, qui ont été presque toutes reproduites par la gravure; on s'est arrêté, comme à l'ordinaire, devant ces deux derniers ouvrages, où l'on trouve du goût dans l'agencement des sujets, de la facilité dans l'exécution, et un beau sentiment de couleur; on a peut-être fait moins d'attention à un autre tableau de ce même artiste, représentant *la famille royale et la cour entourant le roi, devant lequel défile l'armée revenant d'Espagne.* Cependant, je n'hésite pas à dire que ce tableau est d'une exécution plus forte que les deux autres; mais les costumes modernes sont si pauvres et si mesquins, qu'ils s'opposent à tout effet pittoresque. Je pourrais en donner encore pour preuves les tableaux que la ville de Paris a fait exécuter à l'occasion de la fête donnée à son A. R. le duc d'Angoulême, et dont les sujets ont été fournis, tant par les divers événemens de la guerre d'Espagne, que par le voyage que M^me^ la Dauphine a fait dans le Midi. Certes, on ne peut reprocher à

la ville d'avoir employé des artistes médiocres; ce sont MM. Caminade, Cogniet, Granger, Grenier, Rouget et autres qui ont été chargés d'exécuter ces tableaux; mais, à l'exception de ceux qui retracent des actions militaires, il est impossible d'y arrêter long-tems ses regards, parce que le mérite que l'on y rencontre n'est pas assez soutenu par l'intérêt pittoresque. Les sujets, d'ailleurs, ne sont vraiment pas de nature à former des tableaux; ce serait une grande erreur de croire que tout peut être peint; il faut, au contraire, pour former une scène pittoresque, beaucoup de conditions données qui ne se rencontrent que rarement.

Deux étrangers, M. Navez, de Bruxelles, et M. Sequeira, peintre portugais, ont exposé des ouvrages qui méritent d'être distingués. *Une sainte famille* et *le portrait d'une Bruxelloise*, prouvent que M. Navez réunit à un dessin ferme et pur un éclat de couleur remarquable. Il règne dans les deux tableaux de M. Sequeira, *le Camoëns mourant à l'hôpital, auquel un de ses amis vient annoncer la perte de la bataille d'Alcacer*, et *une Fuite en Égypte*, une naïveté et une simplicité d'expression qui ne sont pas sans charmes. Ces deux ouvrages se recommandent aussi par la finesse de la couleur.

Je terminerai cette revue supplémentaire par MM. Marigny et Orsel, qui ont exposé deux grands tableaux représentant l'un : *le Christ au pied de la croix*, et l'autre : *Adam* et *Ève auprès du corps d'Abel*, dont je regrettais de n'avoir point parlé. On trouve, dans le premier de ces deux ouvrages, des figures d'un beau mouvement, des effets de lumière bien entendus, enfin, plusieurs parties importantes bien traitées; le second est peut-être moins complet, mais la couleur et le caractère de la tête d'Abel, l'expression de celle d'Adam, sont dignes d'éloges. Ces deux tableaux me paraissent donner une idée très-avantageuse du talent des deux artistes qui les ont exécutés.

Portraits.

Dans les productions de ce genre, il en est qui appartiennent à ce que l'art a de plus élevé : ce sont les portraits en pied et les portraits équestres ; l'exposition actuelle en contient un grand nombre. Je commencerai par ceux que M. Girodet a récemment envoyés.

Bonaparte disait, en parlant de la guerre civile qui a réduit la Vendée en cendres, que c'était une guerre de géans ; et, quoiqu'ils eussent été vaincus, il témoignait une grande estime pour les chefs qui avaient souvent conduit des paysans mal armés à la victoire. M. Girodet a été chargé de faire les portraits de deux de ces chefs : *Bonchamp et Cathelineau.* Le premier était un homme d'une naissance distinguée et de mœurs très-douces, quoique brave au plus haut degré ; le second, simple paysan, marchand de laine, au moment où il excita et dirigea le soulèvement de l'Anjou, montra dans sa détermination et dans sa conduite une énergie extraordinaire et finit par se trouver, du choix de tous les autres chefs, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avec lesquels il entreprit le siége de Nantes où il fut tué.

Il était impossible qu'un artiste comme M. Girodet ne donnât pas à chacun de ces deux portraits, le caractère qui constitue l'individualité. En considérant ces deux personnages, on les a bientôt reconnus. Le peintre était dans un grand embarras : il ne reste de M. Bonchamp qu'une miniature très-médiocre ; quant à Cathelineau, il est facile de comprendre qu'il n'entrait pas dans les habitudes de la classe à laquelle il appartenait de se faire peindre ; mais il a laissé un fils qui lui ressemble beaucoup. M. Girodet s'est emparé de cette ressemblance et de la miniature de M. Bonchamp, et il a créé les deux portraits que l'on voit au Salon. Le peintre les a transportés sur le théâtre même de leur gloire. Cathelineau est dans l'action

du commandement; dans le lointain on voit flotter la croix et le drapeau blanc. Bonchamp, forcé de s'éloigner du champ de bataille, est occupé à écrire sur ses tablettes; le calme de sa physionomie forme un contraste frappant avec sa position; car son bras droit enveloppé dans des linges sanglans dit assez qu'il est blessé. Cathelineau brûle de combattre incessamment; Bonchamp, officier expérimenté, sait qu'il faut préparer la victoire; le premier n'est occupé que d'une pensée; le second, dont la bravoure et le sang-froid dans le combat ne le cèdent à personne, éprouve des affections qui l'occupent. Tout cela se retrouve dans la manière dont ces deux portraits sont composés. Quant à l'exécution, elle est tout ce qu'on était en droit d'attendre d'un aussi grand peintre. Le public a paru plus occupé du portrait du paysan, devenu général, que de celui de Bonchamp. Cela s'explique facilement : Cathelineau est représenté dans une action vive dont la vue influe toujours sur le spectateur et l'entraîne souvent à son insu; l'autre est plus calme, et peut-être même trop calme. J'aurais voulu qu'une émotion intérieure se révélât dans l'expression de sa tête; mais le peintre craignait sans doute, s'il ne suivait pas exactement la miniature qu'il avait sous les yeux, de détruire toute ressemblance, et c'est probablement ce qui l'aura déterminé. Ce n'est pas à M. Girodet que l'on reprochera de ne pas mettre du feu et de l'âme dans ses ouvrages (1).

Le portrait du feu Roi, assis devant une table, dans son ca-

(1) Au moment où je termine ces lignes, une maladie cruelle vient d'enlever en quelques jours, et dans un âge peu avancé, le grand artiste qui a fait l'honneur de notre École, et dont la perte est, pour ses amis, pour les arts et pour la France, le sujet d'une profonde affliction; j'essaierai, dans une notice nécrologique que je lui consacrerai, de rappeler, aussi dignement qu'il me sera possible, tous les grands et beaux ouvrages qui lui assurent l'admiration de la postérité, comme il a joui de celle de ses contemporains.

binet des Tuileries, et dans une attitude méditative, a montré qu'un homme habile tel que M. Gérard trouve toujours moyen de vaincre les difficultés. En lui demandant de mettre une figure, seule, au milieu d'un grand espace, il y avait lieu de craindre que l'intérêt que doit inspirer le personnage représenté, et ici je ne parle que de l'effet pittoresque, ne fût troublé par l'intérêt des lieux. Il était impossible d'éviter tout-à-fait cet inconvénient; la vue se disperse un peu; mais ce qui, avant tout, attire les regards et commande l'attention, c'est la tête du monarque qui est pleine de vie et dont la ressemblance est parfaite.

M. Gros n'a au Salon qu'un seul ouvrage (1): *le portrait en pied de M. le comte Chaptal;* mais le sentiment de vie qui règne partout, la manière large dont il est exécuté, l'éclat de la couleur indiquent suffisamment que cet ouvrage sort de la main d'un maître. *Le portrait équestre d'Henri IV*, par M. Mauzaisse, prouve une finesse de talent bien remarquable. Le peintre n'a pas craint de placer son personnage sur un fond de ciel clair, quoiqu'il soit monté sur un cheval blanc; en suivant un pareil système il était exposé à tomber dans les tons blafards ou durs; il a su éviter ces deux écueils. Chaque chose a la valeur qui lui est propre; la figure du prince copiée, si je ne me trompe, d'après le beau portrait de Porbus que possède Mme Jaquotot, reproduit très-heureusement ce bel original; les accessoires sont bien faits; enfin, c'est un ouvrage auquel, dans mon opinion, il n'y a que des éloges à donner.

---

(1) Depuis l'ouverture du Salon, M. Gros a terminé, et le public a été admis à voir les peintures monumentales de la coupole de Sainte-Geneviève. Ce sera l'objet d'un article spécial, dans lequel je rappellerai, en peu de mots, les diverses opinions qui se sont succédées relativement au décor des églises, et l'ensemble des travaux maintenant en cours d'exécution pour orner celles de Paris.

M. H. Vernet, dont j'ai déjà parlé et dont on rencontrera encore le nom plus d'une fois, a exposé successivement le portrait équestre de Mgr le Dauphin et celui du Roi. Ce dernier a été ordonné, composé et exécuté, depuis l'ouverture du Salon. Le peintre nous a reporté au jour où le Roi est venu passer une revue générale au Champ-de-Mars. Entouré des princes de sa famille, des maréchaux et de ses aides-de-camp, il est venu se placer devant l'École militaire, et les troupes vont défiler devant lui; on aperçoit au loin une ligne de troupes; au delà s'élève le dôme des Invalides, et à droite, derrière le groupe, on retrouve une partie de la façade de l'École militaire.

M. H. Vernet a fait vite, et l'on s'en aperçoit à plusieurs parties importantes de son tableau. Dans un ouvrage de cette nature, tout demande à être étudié et rendu avec soin; le tems que le peintre a mis à l'exécuter ne le lui permettait pas; peut-être aussi, la nature de son talent s'oppose-t-elle à ce qu'il se montre avec tous ses avantages dans des productions de cette dimension. Cet artiste conçoit promptement et vivement; il exécute avec verve et avec esprit; et, lorsqu'il fait de petits tableaux, il ne laisse rien à désirer. Ici, il faut, je ne dirai pas plus, si l'on veut, mais autre chose. Ainsi je retrouve, dans l'exécution de ce grand nombre de figures et de chevaux, tout ce qui caractérise le talent de M. Vernet; mais je n'y trouve pas celui qu'il fallait pour faire le mieux possible. Toutefois, la tête du Roi, dont quelques parties manquent de finesse, a cependant de la vie, de l'éclat et de la ressemblance; celle du duc d'Orléans est également très-bien, et peut être mieux encore; toutes les autres sont médiocres; plusieurs, même, ont une sorte de laideur qu'il eût été facile d'éviter, sans s'écarter du but qu'il fallait atteindre.

Cet artiste trouvera peut-être ce jugement trop sévère; mais les éloges que je lui ai déjà donnés, à l'occasion de ses batailles, doivent lui prouver que, si je me trompe, au moins c'est de

bonne foi. Au reste, je conviendrai avec plaisir que, dans le *portrait en pied du maréchal Gouvion Saint-Cyr*, l'effet pittoresque est si bien entendu que l'on oublie facilement ce que l'exécution peut laisser à désirer. Debout et dans l'attitude d'un homme dont l'esprit est fortement préoccupé, le maréchal est éclairé par la faible lueur d'un flambeau qui lutte avec les premiers rayons du jour. Des tambours, mis les uns sur les autres, forment une espèce de table sur laquelle sont étendues des cartes. Il y a non-seulement du talent dans ce portrait, mais encore de l'originalité sans bizarrerie. M. Horace Vernet ne se traîne pas sur les traces des autres. Aussi, chacun de ses ouvrages a-t-il un caractère particulier, tout en conservant l'empreinte de la main qui l'a créé.

Me voici arrivé aux *portraits en buste*, et puisque M. Lawrence, peintre anglais de réputation, a bien voulu exposer ses ouvrages avec ceux de nos artistes, je vais d'abord m'occuper de lui.

Il est bien évident que la peinture a pris, en Angleterre, une direction toute différente de celle qu'elle suit en France. Les portraits du peintre que je viens de nommer, *les paysages* de M. Constable, *les marines* de M. Bonington en sont la preuve. En France, on pense que l'imitation n'est pas le but exclusif de la peinture; on veut que l'art, que la main de l'homme se décèlent dans cette imitation; on met du prix à ce que l'on appelle le charme, la délicatesse du pinceau; on croit, en outre, surtout dans les ouvrages d'une certaine dimension, qu'il ne faut pas se borner à rendre l'aspect de la nature et ne s'attacher qu'aux masses, mais encore qu'il faut en reproduire les détails et la finesse autant qu'il est possible d'y atteindre.

Les Anglais suivent un système opposé : vus à une certaine distance leurs ouvrages ont beaucoup de vérité; mais, si l'on s'en approche, l'illusion disparaît et l'on ne trouve que des

couleurs mal liées, qu'un travail grossier. Je crois que c'est une dégénérescence; ce n'est pas comme cela, au reste, que l'art a été considéré dans les beaux siècles de la peinture. Il est facile de comprendre, d'après ce que je viens de dire, que les Anglais ne mettent aucune importance à rendre les accessoires et qu'ils doivent être sacrifiés. C'est ce que l'on peut remarquer particulièrement dans le *portrait de femme* de M. Lawrence. Si l'on examine cet ouvrage, on remarque, d'abord que les yeux sont pleins de vie; puis, l'on s'aperçoit que le reste du visage n'est presque pas modelé, que la poitrine ne l'est pas du tout; enfin, que la main et les étoffes n'ont aucune réalité, même d'effet. Le *portrait du duc de Richelieu* offre à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts. La tête a beaucoup d'aspect, les cheveux sont faits avec intelligence; mais le corps est informe.

Nous nous sommes montrés hospitaliers; les deux portraits de M. Lawrence ont long-tems occupé les meilleures places du grand salon. Le public et les connaisseurs ont pu voir ces deux ouvrages dans tout leur éclat; mais, depuis peu de tems, on a eu la malice de mettre à côté du portrait de femme de cet artiste un autre *portrait de femme* de M. Girodet. Le contraste a été frappant. Ce sont les deux systèmes les plus opposés qu'il soit possible d'imaginer. Ici, tout est rendu avec une vérité et une habileté extraordinaires; et cependant, la figure reste l'objet principal de l'imitation et du travail du peintre; mais, après avoir admiré cette puissance de modelé qui rend toutes les finesses de la nature, on admire encore la délicatesse du pinceau qui a exécuté un semblable ouvrage: la douceur des fourrures, le travail des dentelles et des étoffes, tout est exprimé; quant à moi, je persiste à croire, avec tous les grands maîtres, à la vérité, que c'est là le chemin qu'il faut suivre.

M. Hersent a exposé deux portraits en pied: M. le duc de

Richelieu et M. le comte de *Clermont-Tonnerre*, ainsi qu'un assez grand nombre de portraits en buste. J'ai déjà eu occasion de le dire : ce genre d'ouvrage est pour les peintres de réputation la partie lucrative de leur art; mais il serait fâcheux que l'auteur de *Gustave Wasa* renonçât aux compositions historiques. Au reste, les portraits dont je viens de parler m'ont paru manquer en général de vigueur, d'énergie de faire; en revanche, il y a dans plusieurs de la grâce, de la finesse et cet ensemble qui annonce le maître; le plus remarquable de tous est celui de Mademoiselle *Gay*, dont les vers ont déjà obtenu de justes applaudisemens. (Voyez *Revue Encyclopédique*, t. XXIII, p. 454.) Cette Demoiselle a de l'inspiration dans les regards et dans les mouvemens de la tête; M. Hersent l'a très-habilement rendue; seulement j'ai regretté qu'après avoir fait la tête avec beaucoup de soin, il eût aussi peu modelé les épaules et la poitrine. M. Hersent voudrait-il donc imiter les Anglais ?

Je n'entreprendrai pas de faire connaître l'immense quantité de portraits exposés; mais il est plusieurs artistes que je ne puis passer sous silence, à cause du talent qu'ils déploient ordinairement ou qu'ils ont commencé à déployer dans des ouvrages de cette nature. Je citerai M. PAULIN GUÉRIN, M. DROLLING, M. COGNIET, que l'amour filial a bien inspiré; M. BOUILLON, qui a reproduit avec beaucoup d'habileté les traits d'un écrivain ascétique très-connu, *M. l'abbé de La Mennais;* M. NAVEZ, de Bruxelles, et M. ROUILLARD. Ce dernier peintre, qui s'est fait connaître à la précédente exposition par un beau portrait du général Donnadieu, a vu bientôt le public envahir son atelier; aussi a-t-il envoyé à l'exposition quinze à dix-huit portraits, presque tous très-bien; dans le nombre, j'ai distingué ceux de M. le comte *Lanjuinais*, de M. le baron *Pasquier* et de M. *Hains*, administrateur des douanes. Ce qui distingue les productions de cet artiste, c'est

une manière large sans recherche, et une belle couleur; mais il ne réussit pas aussi bien dans les portraits de femme. C'est que rien n'est plus difficile qu'un portrait de femme.

Tableaux de genre.

Les sujets de cette nature sont pris dans les habitudes de la vie ordinaire, et souvent des classes communes; c'est ce que l'on a sous les yeux tous les jours. Toutefois, là comme dans les sujets historiques, le génie du peintre se montre dans le choix de ses compositions, autant que dans la manière de les exécuter. Il ne faut pas s'attendre à trouver des scènes de salon; car elles n'offrent rien de pittoresque. Il faut quitter la représentation, et chercher une nature vive, sans apprêt, et livrée à elle-même. M. H. Vernet excelle dans cette sorte d'ouvrages, et tout ce que l'on pourrait dire des trente tableaux de genre qu'il a exposés, c'est qu'ils sont tous très-bien. Soit qu'il nous montre *une petite fille sur les genoux d'un vieux grenadier, dont elle tire la moustache*; soit qu'il nous transporte en Italie pour nous faire voir *des brigands convertis par un capucin, et qui viennent, par repentir, déposer devant l'image d'une Madone leurs armes et les dépouilles qu'ils se sont appropriées*; soit qu'il nous fasse assister *à une course de chevaux à Rome*; soit enfin, qu'il se mette lui-même en scène, et qu'il se montre ou seul, ou accompagné d'un grand nombre d'autres personnes *se livrant au plaisir de la chasse*; on est sûr qu'il donne à chaque sujet le caractère qui lui est propre; et si, passant à des compositions d'une autre nature, il veut peindre un épisode de la contagion qui a désolé Barcelonne, il mettra sous vos yeux ce qui doit le plus vous toucher. Voici deux époux que la peste consume: le mari est déjà mort; la femme près de lui n'a plus qu'un soufle de vie; mais, au moment même où elle est près d'expirer, la tendresse survit chez elle à tout autre sentiment, et *sa main défaillante presse encore la*

main glacée de l'être qu'elle adorait. A quelque distance de ce groupe des prêtres, qui sont venus donner les derniers secours que l'homme puisse offrir à son semblable, s'éloignent en toute hâte, et l'un d'eux, en jetant un dernier regard sur ces malheureux, montre qu'il fait tous ses efforts pour ne pas respirer l'air empesté qui les entoure.

Quelques artistes ont puisé dans les mœurs des brigands qui désolent les campagnes de Rome des sujets qui ont attiré l'attention publique. Il faut convenir que les mœurs, les costumes et le physique de ces scélérats ont un puissant attrait pittoresque. C'est la nature dans ce qu'elle offre de plus sauvage et de plus féroce, et l'on n'est pas fâché de pouvoir s'en faire une idée juste sans danger.

Des religieux, en voyage, sont arrêtés par ces honnêtes gens, qui proclament la loi du plus fort. Grande épouvante; mais ils n'ont rien. Que faire? l'un de ces religieux, qui paraît être le procureur de l'ordre, est obligé de souscrire une obligation que les brigands sauront bien faire acquitter. La figure de celui qui écrit le billet est assez calme; il est vieux; il ne craint pas la mort; il a apprécié la vie. D'ailleurs, il a peut-être déjà passé par la même épreuve, et il sait qu'avec de l'argent on s'en tire. Mais que la frayeur de cet autre religieux est comique! M. Fleury est l'auteur de ce tableau, qui mérite beaucoup d'éloges.

M. Schnetz a peint un trait de vengeance horrible: *Une jeune fille était venue puiser de l'eau à une fontaine située dans un lieu écarté; un scélérat, animé probablement d'une jalousie atroce, la tue d'un coup de stylet.* Elle est tombée, et nage dans son sang. L'assassin, qui s'éloigne, tourne encore vers elle, en brandissant le fer meurtrier, ses regards pleins de de fureur; puis, il continue sa route, et va se livrer à ses travaux. Dans ce tableau, tout est bien: les figures et le paysage. —Voici une autre scène: Un brigand a laissé sa femme et son enfant nouveau-né dans son repaire; elle était occupée à

le bercer, lorsque des cris confus l'avertissent qu'on vient la saisir dans sa retraite. Elle se lève à la hâte, et s'enfuit avec son enfant. L'expression de la physionomie et le mouvement de cette femme sont pleins de vérité et de force.

Le berger Montalte, devenu Sixte-Quint, a inspiré au même artiste un autre tableau d'un aspect qui n'a rien d'effrayant. Le pape, alors berger et enfant, est placé sur les genoux de *sa mère, qui interroge une diseuse de bonne aventure sur le sort de son fils.* Cette dernière figure est vraiment remarquable; elle paraît croire à ce qu'elle dit. La mère l'écoute, et le sourire de ses lèvres indique qu'elle ne croit guère. L'enfant posé nonchalamment sur les genoux de sa mère, ne prend aucune part active à cette scène; mais le développement du front, la vivacité du regard, disent assez que la prédiction pourra bien s'accomplir. M. Schnetz a montré un grand talent, comme exécution et comme pensée, dans cet ouvrage, dont la couleur a beaucoup d'éclat et de force.

C'est à regret que je quitte cet artiste; mais M. L. Robert réclame à son tour, et à juste titre, l'attention des connaisseurs. Comme les deux précédens, ce peintre a envoyé des tableaux dont les sujets sont puisés aux mêmes sources. Tous prouvent une extrême habileté; mais, obligé de faire un choix, je m'attacherai de préférence à ceux qui représentent *la mort d'un brigand, et le mariniar napolitain improvisateur.*

Dans l'exercice de sa noble profession, un brigand a reçu un coup mortel; il s'est traîné près de sa femme. Le tableau représente l'espèce de caverne qu'ils habitent. Il est étendu, et l'abandon de ses membres dit clairement qu'il est près d'expirer. Rien n'égale la sollicitude avec laquelle sa femme lui prodigue ses soins. Elle est véritablement éperdue. D'une main elle le soutient, tandis que de l'autre elle étanche avec son mouchoir le sang qui sort de la blessure. Quelle vive et sincère affliction! Pour cette femme, un brigand vaut bien un autre

homme, et celui-ci est l'être auquel elle avait liés on sort. Dès-lors, on conçoit sa douleur.

Le marinier napolitain improvisateur est une scène prise sur nature. On sait que, dans plusieurs parties de l'Italie, les marins chantent en cadence les strophes du Tasse et de l'Arioste. Celui-ci fait plus : il est poëte lui-même, il improvise. L'attention que lui prête son auditoire est d'accord avec ce que l'on sait de ce peuple qui, jusque dans les dernières classes, est sensible à l'harmonie de la musique et des vers. Il y a de l'enthousiasme dans toute la nation italienne, et chez le peuple il se manifeste d'autant plus vivement, que la bienséance n'en entrave pas l'essor. M. L. Robert a bien rendu l'ensemble de cette scène, et je sais que le grand peintre que la France vient de perdre avait une estime particulière pour ses productions. Il sera, sans doute, bien plus sensible à cet éloge qu'à tous ceux que je pourrais lui adresser.

M. Scheffer aîné, et M. H. Scheffer, son frère, ont exposé un grand nombre de tableaux qui appartiennent à la classe dont je m'occupe. L'aîné a une manière plus libre; le second termine plus ses ouvrages. Tous deux mettent de la mélancolie dans leurs compositions; mais je trouve qu'il y en a trop. Il faut prendre garde de tomber dans *la sensiblerie* et le langoureux. Je trouve, aussi, qu'ils prêtent à leurs personnages des sentimens qu'on ne trouve pas, en général, dans la classe à laquelle ils appartiennent. Les mœurs, dont la vérité est fort importante, ne sont donc pas bien observées. Toutefois, les tableaux de ces deux artistes offrent des qualités remarquables que je retrouve principalement dans *l'enterrement du jeune pêcheur*, sujet tiré de l'Antiquaire; *la fin d'un incendie de ferme*, et *le lendemain de l'enterrement*. Les deux premiers sont de M. Scheffer aîné, et le dernier de son frère puîné.

Il est impossible de n'avoir pas envie de rire en voyant les compositions de M. Carle Vernet. *Un postillon mettant dans*

sa poche le pourboire qu'il vient de recevoir; *des conducteurs de mulets dans un passage difficile*, offrent un comique et une originalité exprimés avec beaucoup de verve. Cet artiste est, en peinture, ce qu'il est dans la conversation, toujours plaisant. Du reste, l'exécution est bien ce qui convient à ce genre, libre et sans recherche.

M. Deutsch, élève de M. Girodet, a envoyé de La Flèche, où il est professeur, plusieurs tableaux de genre que les véritables connaisseurs ont distingués, parce que l'on y retrouve ce que des études fortes peuvent seules apprendre. Le plus important est celui qui représente *un hôpital militaire envahi par des soldats ennemis*. Le tumulte est au comble. Les malades français quittent leurs lits pour repousser les étrangers; ceux-ci répondent par des coups de sabre et de fusil à des coups de béquilles. Les sœurs éplorées s'interposent. On ne voit pas bien comment cela finira; on voit seulement que le combat est rude, et c'est tout ce que le peintre pouvait exprimer.

Que de richesses il me resterait encore à explorer! Mais ce serait en vain que j'essaierais de tout décrire; il faut que je m'arrête. Ce ne sera pas, toutefois, sans avoir au moins nommé quelques-uns des artistes dont j'aurais voulu faire connaître plus amplement les ouvrages. Je citerai, entre autres, M. A. X. Leprince, qui a donné des preuves d'un talent solide et remarquable dans *l'embarquement des bestiaux à Honfleur*; M. Pingret, auquel on doit *Louis XIV conviant Molière à déjeuner*; *Diane de Poitiers recevant un message de François Ier*; *les hospitalières en prière*; scènes où l'on trouve de l'élévation dans le caractère, et de la finesse dans l'exécution. Les nombreux ouvrages de M. Grenier, qui se recommandent par une touche ferme et spirituelle; les compositions originales et gracieuses de Mme Haudebourt-Lescot; *une scène de vaccine*, de M. Desbordes, dans laquelle on trouve de la naïveté, un beau sentiment de couleur et des nus bien traités, mérite-

raient aussi une attention particulière que je regrette de ne pouvoir leur accorder.

Je ne dirai que quelques mots de l'école de Lyon. Lors de l'exposition de 1822, j'ai déjà exprimé l'opinion qu'elle était dans une fausse route; je persiste à le croire. Je ne parle, au reste, que des artistes qui traitent le genre, tels que MM. Bonnefond, Genod, Jacomin et autres. Ce n'est pas qu'il n'y ait du talent dans leurs ouvrages; mais ce n'est pas celui qui convient. Les tableaux de cette nature demandent, avant tout, de la verve et de la liberté dans l'exécution. Il est facile de comprendre que des scènes populaires ne doivent pas être traitées comme des scènes héroïques; et c'est, je crois, une erreur de rendre les haillons d'un savoyard, d'un homme du peuple, comme on rendrait le manteau de pourpre d'un sénateur romain.—Je dirai cependant que, dans le tableau où M. Bonnefond a représenté *un propriétaire avare menaçant une famille malheureuse de l'expulser de la chambre qu'elle occupe*, plusieurs parties sont bien traitées.

Je terminerai cet article par M. Richard, auquel j'ai promis des éloges pour une charmante pastorale dans laquelle il a représenté *une jeune fille regardant*, avec une attention naïve et pleine de simplicité, *deux tourterelles qui se caressent*. C'est un tableau gracieux et bien exécuté.

Dans un cinquième et dernier article, je complèterai l'examen du Salon; je présenterai ensuite quelques considérations générales puisées dans l'ensemble de l'exposition, et j'examinerai l'influence qu'elle paraît devoir produire sur la marche de l'École.

P. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

DICTIONNAIRE PORTATIF DE CHIMIE, DE MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE, avec *deux planches gravées*, et *six tableaux d'affinités et d'attractions électives;* par une Société de chimistes, de minéralogistes et de géologues (1).

MÉMORIAL PRATIQUE DU CHIMISTE MANUFACTURIER, ou *Recueil de procédés d'arts et de manufactures;* traduit sur la *troisième édition* de l'ouvrage de M. *Colin* MACKENSIE, intitulé : *One thousand experiments in chemistry,* revu et considérablement augmenté par le traducteur (2).

HISTOIRE DES MARAIS, ET DES MALADIES CAUSÉES PAR LES ÉMANATIONS DES EAUX STAGNANTES, ouvrage couronné par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon; par *J.-B.* MONFALCON (3).

Les trois ouvrages réunis dans cet article n'ont entre eux que des rapports assez éloignés, et leurs auteurs ont dû suivre des méthodes différentes, en raison des objets dont ils s'occupaient,

(1) Paris, 1824; Dufour et D'Ocagne, quai Voltaire, n° 13. In-8° de 477 pages; prix, 12 fr., et cartonné à la Bradel, 13 fr.

(2) Paris, 1824; Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10. 2 vol. in-8°, avec figures; prix, 12 fr. et 15 fr.

(3) Paris, 1824; Béchet jeune, place de l'École-de-Médecine, n° 4. In-8° de 510 pages; prix, 7 fr. 50, et 9 fr.

et de l'aspect sous lequel ils les considéraient. Mais tous ces objets divers et ces méthodes sont dans le domaine de la chimie; cette science est donc un lien commun qui établit des relations, prépare des rapprochemens et peut conduire à de nouvelles connaissances au profit de l'art de faire des livres, art plus difficile qu'on ne le pense ordinairement. L'analyse des trois ouvrages dont nous allons parler, fera voir que l'on peut s'égarer sur une route tracée, comme dans une carrière toute nouvelle; que rien ne dispense du soin de vérifier fréquemment la direction que l'on suit, de porter ses regards sur le chemin déjà fait, et sur l'espace qui reste à parcourir. Un livre ne peut être bien fait, si l'écrivain, pressé d'arriver au but, n'a pas assez multiplié les stations d'examen, les résumés et les observations sur l'ensemble de son travail. Le *Dictionnaire portatif de chimie, de minéralogie et de géologie* a été fait trop à la hâte; le lecteur s'en aperçoit dès les premières pages. Plus ce livre est feuilleté, plus le défaut d'ordre y devient sensible, plus on est convaincu que ce n'est ni un livre bien fait, ni un bon ouvrage. Comme ce jugement est sévère, nous devons prouver qu'il n'est dicté que par la justice la plus scrupuleuse.

Quest-ce qu'un ouvrage *portatif?* Ce titre est-il réservé pour les livres qu'on met dans sa poche; à l'exclusion de ceux qui s'accommodent d'une petite place dans une valise? Quelque soit le volume auquel on voudra les réduire, suivant leur destination, ce sont, en général, des *aides-mémoire:* l'étude des théories veut du recueillement, et ne convient point à la vie ambulante, au lieu que leurs applications exigent presque toujours des observations locales, des déplacemens et l'emploi de données qu'un livre conserve encore mieux que la mémoire la plus fidèle. Mais un dictionnaire de trois sciences très-étendues expose nécessairement les théories de ces sciences; ajoutons que le dictionnaire le mieux fait et le plus complet laisse encore beaucoup à désirer aux lecteurs qui ne se contentent pas d'une

instruction superficielle : que feront-ils donc d'un ouvrage qui, pour ne pas trop peser dans la poche, ne contiendrait presque rien de ce qui est nécessaire, soit aux théories, soit aux applications ?

La forme de dictionnaire ne convient point à un *aide-mémoire ;* car les mots peuvent échapper, et ne plus mettre sur la voie pour retrouver les choses : cet oubli n'est pas moins fréquent, ni moins incommode que celui des choses mêmes. On ne placera donc point le dictionnaire dont nous parlons au nombre des *aides-mémoire*, livres d'une utilité reconnue et dont nous avons de bons modèles (1). Considérons donc cet ouvrage, indépendamment de sa destination, comme un dictionnaire *abrégé* de chimie, de minéralogie et de géologie.

Le volume paraît bien petit, si on le compare à l'immensité des trois sciences dont il doit contenir toutes les richesses. La chimie y est traitée avec une prédilection toute particulière ; les deux autres sciences réunies n'obtiennent guère qu'une centaine de pages : voilà ce qui compose le dictionnaire *complet*, suivant les rédacteurs. L'*introduction* est une *histoire de la chimie*, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. On y remarque certaines erreurs de date, au préjudice des savans français; le nom de Bertholet y paraît à peine, et seulement au sujet de la première découverte qui signala son entrée dans la carrière qu'il parcourut avec tant de succès.

Les rédacteurs ont omis toutes les descriptions géologiques et minéralogiques : leur dictionnaire paraît destiné particulièreà ceux qui visitent les collections où les objets sont étiquetés. Les articles de minéralogie ne contiennent guère que l'analyse chimique des minéraux. On y rencontre assez fréquemment une locution qui a le mérite de la brièveté, qui n'est pas obscure

(1) On peut citer l'*Aide-Mémoire* pour les officiers d'artillerie; par le lieutenant général Gassendi.

pour le lecteur attentif seulement au sens, et qui ne s'occupe point des mots; mais dont quelques autres lecteurs seront choqués : en voici un exemple. A l'article *éméri*, on lit que ce minerai est *composé* de 86 parties d'alumine, 3 de silice, 4 de fer, 7 de *perte !* Ce langage impropre dépare un livre, et ne l'abrège pas beaucoup; il ne procure certainement pas l'économie d'une page sur un gros volume.

Quelques articles n'apprennent rien du tout : voyez *arrack*, *ballon*, *chaleur*, *détonation*, *édulcorer*, *etc.*, d'autres, réduits à quelques mots, ne sont pourtant pas exempts d'erreur. Ainsi, à l'article *kaolin*, on ne trouve que cette phrase : « Nom que les Chinois donnent à l'argile à porcelaine; » et à l'article *pétunsé*, que dans notre langue il fallait écrire *pétun-tsé :* « Argile à porcelaine dont les Chinois se servent. » Ces deux mots seraient donc un luxe inutile dans la langue technique des Chinois, puisqu'ils ne désigneraient qu'une seule et même substance; mais on sait, même par cet ouvrage, que le kaolin diffère du petun-tsé, et par ses propriétés, et par son emploi : *voyez* l'article *porcelaine*.

Les mots *mine*, *couches*, *filons*, et plusieurs autres non moins importans ne sont point au nombre des articles de ce dictionnaire, quoiqu'ils appartiennent certainement à la minéralogie. A l'article *température*, le lecteur est renvoyé au mot *calorique*, et ne le trouve point. Les *formations* fourniraient plusieurs chapitres à un traité de géologie, et réclamaient au moins un article dans ce dictionnaire : elles n'en ont obtenu qu'une partie; les rédacteurs se sont bornés à quelques notions sur les *formations alluviales*. On ne trouve rien sur l'*eau*, sur les *mers*, sur les *rivières*, *etc.*, ni même sur la *terre :* ces omissions ou suppressions rendent en effet le livre très-court; mais que devient la géologie ?

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de ce qui manque à cet ouvrage; voyons maintenant ce qu'il contient. Nous choi-

sirons, pour la géologie, l'article *strata*, ou *couches parallèles superposées les unes aux autres*. Cet article est l'un des plus étendus que renferme ce dictionnaire. Les faits qu'il rapporte appartiennent presque tous à la géologie de la Grande-Bretagne : ce n'est qu'après les avoir épuisés que l'auteur vient sur le Continent, jette un coup d'œil sur les environs de Paris, sur l'Europe, l'Amérique, et fait encore de l'Angleterre l'objet principal de son résumé. On ne peut douter que cet article ne soit tiré d'un ouvrage anglais. On reconnaît aussi sur-le-champ l'origine anglaise des articles *fossiles*, *montagnes*, *pétrifications*, et d'une multitude d'autres dont la liste équivaudrait à une table des matières. L'Angleterre a fourni presque tous les matériaux de ce dictionnaire, quoique les trois sciences dont il traite n'aient pas été cultivées sans fruit, ni sans gloire par les savans français. De là, cette partialité antifrançaise que nous avons déjà fait remarquer; cette connaissance plus approfondie du sol anglais; cet emploi fréquent de la langue anglaise qui fournit même le titre de quelques articles, comme celui-ci : « STINKSTONE, *Stinkstein* en allemand. Chaux carbonatée fétide. » C'est ce que nous appelons *pierre puante* : il était fort inutile d'en parler sous un nom étranger.

La chimie occupe à peu près les quatre cinquièmes de cet ouvrage : il y a lieu de penser que les rédacteurs lui ont donné plus de soins qu'à la minéralogie et à la géologie. En effet, les faits chimiques sont assez bien exposés dans quelques articles; mais les définitions manquent souvent d'exactitude ou de clarté : voyez *adhésion*, *attraction*, *base*, *combustion*, *décomposition*, *etc.* On y remarque aussi de nombreux emprunts faits à des ouvrages anglais : et notamment l'article *engrais*; des articles peu instructifs et négligés, tels que celui-ci : « MORPHINE, *morphia*, anglais : nouvel alcali végétal extrait de l'opium, dont il constitue le principe narcotique. Pris intérieurement, il produit des effets violens. » cette expression *effets violens*

est bien modérée, en parlant d'une substance dont une très-petite dose suffit pour causer la mort. Il ne serait que trop facile de multiplier les observations critiques, de signaler des erreurs, des contradictions, soit d'un article à un autre, soit dans le même article, etc.; mais il nous sera permis, sans doute, de regarder notre tâche comme remplie. Nous avons assez prouvé que ce dictionnaire n'est pas un bon ouvrage, ni un livre fait avec soin. L'examen auquel nous l'avons soumis fait naître des réflexions qui ne seront point hors de place dans ce recueil.

Dans l'*avis des éditeurs*, on lit cette phrase : « Il est utile, il est même indispensable de résumer les travaux des chimistes, et d'en présenter l'analyse aux jeunes gens qui veulent courir la même carrière, ou simplement prendre une idée de ces études. » Les résumés et les analyses sont toujours utiles; mais ce n'est pas sous la forme de dictionnaire qu'on peut les offrir. Une *analyse* exige une lecture non interrompue, une étude sans distraction ; un *dictionnaire* est fait pour des lectures accidentelles, non préparées, et qui supposent presque toujours que l'esprit est occupé d'un autre objet. Le jeune homme qui contracterait l'habitude de ces lectures, perdrait le goût des études suivies et fructueuses, et ne pourrait acquérir qu'une instruction très-superficielle. Dans les recherches sur les sciences, les dictionnaires peuvent être d'un grand secours : ils aident la mémoire, donnent l'explication d'un mot, fournissent des notions et des faits. Mais ce n'est pas des dictionnaires *abrégés* que l'on peut attendre ces importans services : l'abréviation porte toujours sur les choses, et le nombre des idées contenues dans ces livres décroît encore plus rapidement que le nombre des pages.

L'ouvrage dont nous venons de parler est composé en grande partie d'articles traduits. Malheureusement, le traducteur a

laissé voir qu'il est étranger aux sciences, ou peu familiarisé avec la langue des auteurs dont il se fait l'interprète. Il ne paraît pas qu'on ait donné beaucoup plus de soins à la rédaction des articles, *originaux*, comme on dit aujourd'hui, ce qui signifie seulement *articles non traduits*. Ces œuvres sans nom, sans recommandation et sans mérite, ne justifient que trop la défiance et les dédains des libraires à l'apparition d'un manuscrit présenté par un auteur inconnu. Mais, dès qu'un ouvrage est imprimé, quelque peu digne d'estime qu'il puisse être, il trouve le moyen de se faire louer dans quelque journal. Le *Dictionnaire portatif de chimie* ne sera pas, à cet égard, plus maltraité qu'un autre : il obtiendra sa part d'éloges, si elle ne lui a pas encore été décernée.

Le *Mémorial pratique du chimiste manufacturier* est la traduction d'un ouvrage recommandé par trois éditions en Angleterre, par le suffrage du premier des peuples manufacturiers. Le traducteur annonce qu'il a beaucoup ajouté aux *mille expériences* de M. Mackensie ; en effet, le nombre des opérations qu'il indique s'élève jusqu'à 1,070. Ni l'auteur, ni son interprète n'ont eu l'ambition de renfermer l'*immense* dans le *petit ;* ils se sont bornés à des applications chimiques, et ont fait deux volumes. L'*introduction* est aussi une *histoire de la chimie :* elle coïncide si souvent et si bien avec celle du livre dont nous venons de parler, que l'on y reconnaît l'une des sources où les auteurs du Dictionnaire ont puisé.

Ce Mémorial est divisé en vingt-huit chapitres, ou séries d'opérations analogues. A la rigueur, l'ordre de ces séries eût paru plus naturel, s'il avait présenté celui des travaux successifs sur les mêmes matières; si, par exemple, l'extraction et l'affinage des métaux avaient précédé leurs divers emplois dans les arts. Mais cette régularité n'est pas d'une grande importance, surtout dans un ouvrage fait pour être consulté au besoin, sur

un objet déterminé. Ce n'est qu'en lisant de suite qu'on peut saisir l'ensemble d'un livre, et celui-ci n'est pas destiné à subir cette épreuve.

Le premier chapitre est consacré aux alliages métalliques, ou combinaisons des métaux entre eux, aux combinaisons des métaux avec d'autres substances combustibles, et aux soudures. Quelques-uns des alliages indiqués ne sont pas encore employés dans les arts, soit parce que leur découverte est encore trop récente, soit à cause de la difficulté de les obtenir. Telle est, par exemple, la combinaison du rhodium avec l'acier, plus dure et susceptible d'une trempe plus forte que le meilleur acier connu. Ce chapitre n'est pas seulement un répertoire et un guide pour les arts métallurgiques; il peut aussi suggérer des expériences, et enrichir la chimie de faits nouveaux. La multitude presque illimitée des alliages ternaires, quaternaires etc., n'est presque pas entamée, et ouvre une vaste carrière aux recherches de la science et de l'industrie.

M. Mackensie a cru devoir recueillir une ancienne remarque sur le métal des pièces d'artillerie employées à la bataille de Prague. Le feu vif et prolongé des batteries fit fondre ces pièces en partie, *parce qu'elles contenaient trop de plomb*. Cette assertion a passé de livre en livre, et jouit d'une sorte de prescription; mais elle n'en est pas plus vraie. Si ces pièces avaient contenu réellement une quantité notable de plomb, elles n'auraient pas soutenu l'épreuve, ou n'auraient pas manqué d'éclater avant de s'échauffer au point d'entrer en fusion. L'alliage de cuivre et de plomb, beaucoup trop employé dans Paris, est très-fragile, et ne résiste pas à un choc violent et répété. On pourrait faire aussi quelques objections aux pesanteurs spécifiques rapportées par M. Mackensie : cette propriété varie beaucoup dans les alliages métalliques, lorsque l'on opère sur de petites masses, et l'auteur ne dit pas comment il a fait les expériences, ni de qui il les a reçues.

Les procédés pour appliquer une couche métallique sur d'autres métaux ou des surfaces d'une autre nature sont le sujet du second chapitre. On regrette que cette partie de nos arts ne soit pas encore assainie, et que plusieurs procédés, d'ailleurs très-ingénieux, soient pour les ouvriers qui les emploient une cause de maladies cruelles et de vieillesse anticipée.

Le troisième chapitre traite de l'extraction des métaux et de quelques autres substances regardées comme simples. Parmi celles-ci, il en est plusieurs qui semblent destinées à perfectionner l'art des Locustes et des Brinvilliers. Mais, révéler le secret de ces préparations redoutables, c'est arracher des mains du crime les armes les plus subtiles et le mieux cachées : les découvertes des chimistes sur les poisons éclairent les citoyens, les magistrats, la législation, et deviennent la meilleure sauvegarde contre les empoisonneurs.

Il y a, dans le même chapitre, une erreur historique contre laquelle nous devons réclamer. La conversion du fer en acier par sa combinaison avec le diamant est attribuée à Guyton-Morveau : ce savant ne fut que le rapporteur de l'ingénieuse expérience imaginée, exécutée et continuée dans tous ses détails par Clouet, chimiste qui savait et faisait beaucoup et bien, parlait peu et n'écrivait que lorsque ses amis l'y contraignaient. Clouet est aussi le véritable auteur de la théorie du fer, attribuée généralement à d'autres chimistes auxquels il l'avait communiquée. Tant qu'il vécut, il ne réclama pas de ses contemporains une justice dont il ne sentait pas le besoin : mais la postérité, mieux instruite, ne doit pas la refuser à sa mémoire.

Le quatrième chapitre a pour titre : *Expansion des corps par la chaleur.* La fusion, la distillation, la sublimation et la formation et les effets des vapeurs y trouvent leur place. L'auteur n'y a pas mis tout ce qui appartenait à son sujet; ses notices sur les machines à vapeur sont insuffisantes, même pour le tems où cet ouvrage parut pour la première fois. Cependant,

on peut y puiser une instruction qui ne sera pas négligée dans les ateliers bien dirigés. Il est bien à désirer que nos architectes méditent ce qu'on lit dans ce chapitre sur le moyen d'échauffer les habitations par la vapeur de l'eau. L'économie du combustible et des constructions, la sécurité contre les incendies et la salubrité sont des avantages qui méritent l'attention des particuliers et des gouvernemens.

Les six chapitres suivans sont, à quelques égards, plus chimiques que manufacturiers. On y trouve cependant l'art du graveur sur verre par l'action de l'acide fluorique, la fabrication du bleu de Prusse, celles de l'alun et de l'acétate de plomb, la composition des encres noire et rouge, et un grand nombre de préparations chimiques employées dans les ateliers, aussi bien que dans les laboratoires. Le chapitre suivant appartient peut-être plus spécialement à la chimie : l'auteur y décrit de nombreuses expériences sur la combustion ; il pouvait les étendre encore plus qu'il ne l'a fait, et s'attacher principalement aux applications. Les rédacteurs du dictionnaire dont nous avons parlé au commencement de cet article, ont tiré de ce chapitre la meilleure partie de leur article *combustion*. Parmi les expériences intéressantes rapportées par M. Mackensie, il en est une dont l'explication est insuffisante ; c'est celle de la lampe dite *sans flamme*. Dans cette lampe, le combustible est une vapeur alcoolique, et un fil de platine roulé en spirale tient lieu de mèche. La combustion de la vapeur entretient ce fil dans l'état d'incandescence, et le met en état d'entretenir lui-même la combustion. Le platine ainsi échauffé répand une lumière si éclante, que l'œil n'aperçoit plus la flamme courte et moins brillante de l'alcool.

Le douzième chapitre traite des préparations et des usages des compositions fulminantes. On est surpris de n'y rien trouver sur la poudre à canon, ni sur les artifices de guerre, ni en général sur la pyrotechnie. On dirait que l'art de la guerre

n'admet aucune sorte de communauté avec l'industrie manufacturière ; ce n'est pourtant pas le vœu de ceux qui cultivent cet art avec le plus de succès et de gloire, et qui ont leur part dans les progrès qu'il a faits de nos jours, en Angleterre comme en France. (*Voy.* ci-après, au *Bulletin Bibliographique*, l'annonce d'un *Traité de pyrotechnie militaire.*)

Le treizième chapitre et une partie du quatorzième n'ont pas encore pour objet les travaux des manufactures, si ce n'est dans quelques manipulations particulières, ou pour la préparation de matières employées dans ces travaux. La fabrication du gaz éclairant commence la série des opérations chimiques exécutées sur une très-grande échelle. Nous avons donné une idée de cet art nouveau (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 14 et 497). Selon M. Mackensie, qui a pu recueillir les documens les plus exacts sur les résultats de ce mode d'éclairage, une dépense d'une livre sterling en gaz extrait du charbon de terre, procurerait à peu près autant de lumière qu'une quantité d'huile qui aurait coûté dix-sept fois autant. Et personne ne conteste aujourd'hui que le gaz tiré de l'huile est encore plus économique que celui du charbon de terre. Que faut-il donc penser de ceux qui s'obstinent encore à soutenir l'ancien éclairage, et à vouloir priver la France des avantages de la nouvelle industrie ?

La fabrication de la soude artificielle et celle du savon sont le sujet du quinzième chapitre. Il faut l'avouer : l'auteur n'y justifie pas le titre de son livre. Aucun fabricant de soude ou de savon n'aura besoin de consulter ce chapitre, où il ne trouverait pas même un précis des connaissances acquises sur cette partie des arts chimiques. On ne fera pas le même reproche au chapitre suivant, où l'art du teinturier, la fabrication des papiers de tenture, la peinture à l'encaustique et la peinture sur verre trouveront de nombreuses et importantes notions.

L'auteur s'expose encore à quelques reproches, non sur le degré d'instruction qu'il promet à ses lecteurs, mais sur l'ordre

qu'il met dans l'exposition de ses préceptes. Comme cet ordre n'est pas celui de la science, ni de l'analogie des arts entre eux, on est tenté de l'attribuer au hasard. Après avoir parlé, dans le dix-septième chapitre, de la fabrication des émaux, de leur coloration et de leur emploi, il passe à la coloration des feux d'artifice; de là, à la préparation des encres dont il a déjà donné plusieurs recettes. Cette fois, il en complète l'énumération, sans omettre l'encre de la Chine, ni celle des imprimeurs : il y joint même plusieurs compositions de cirage pour les chaussures. Le chapitre suivant n'offre pas, comme celui-ci, un mélange d'objets hétérogènes; l'art du blanchissement s'y trouve associé à celui du dégraisseur, ce que l'analogie indiquait trop bien pour qu'il fût possible de s'y méprendre.

M. Mackensie rentre dans les laboratoires de chimie, et considère les faits chimiques, sans indiquer toutes leurs applications, et même indépendamment de tout usage auquel on pourrait les faire servir. C'est ainsi qu'il traite des propriétés du calorique, de la phosphorescence des corps et de la pesanteur spécifique. A la fin de ce chapitre, qui est le vingt-unième, on trouve un traité de l'aérostation, et une histoire de cet art: elle est incomplète, mais impartiale.

Revenant aux manufactures, notre auteur traite un sujet d'une haute importance, la conservation des matières animales et végétales. Il y réunit la tannerie, quoique les procédés de cet art n'aient pas seulement pour objet d'empêcher la putréfaction des cuirs, les préparations pour rendre les chaussures et les chapeaux imperméables à l'eau, et même les moyens de préserver les métaux de l'oxidation. La dépuration des huiles y trouve aussi une place, quoique tous les procédés et toutes les applications de ce travail eussent exigé beaucoup plus d'étendue. La fabrication et l'emploi des vernis y sont traités d'une manière satisfaisante.

Tout ce qu'on lit dans ce mémorial sur la fabrication du vin

de raisins est tiré d'ouvrages français, et ne contient pas tout ce que l'on sait aujourd'hui sur l'art du vigneron. Le chapitre sur la fermentation et la distillation est beaucoup plus complet, et les fabricans français ne manqueront pas de le consulter. Les consommateurs feraient bien de les imiter; car ils y trouveraient une partie des secrets de l'art du marchand de vin. On y révèle comment l'eau de vie de Cognac est imitée, comment on contrefait le rhum de la Jamaïque, etc., et la préparation du *champagne anglais*, qui sans doute n'est pas confiné dans la Grande-Bretagne, et vient peut-être braver le véritable champagne jusque dans son pays natal. Parmi les procédés décrits dans ce chapitre, on remarque principalement celui que M. *Siemen* a introduit en Danemarck pour la distillation des pommes de terre, et qui donne un tiers de plus que les méthodes ordinaires, et de meilleurs produits.

Dans les quatre derniers chapitres, deux arts qui auraient pu se rapprocher d'autres sujets déjà traités sont décrits avec assez de soin. Le premier est la fabrication du fer blanc anglais; le second est une découverte de M. Bréant, dont la dernière exposition des produits de l'industrie a fait admirer les belles lames de sabre et autres armes damassées. L'art d'imiter ces fabrications orientales, de les surpasser peut-être, est d'origine récente, et toute française. Grâce à M. Bréant, nos manufactures seront pourvues de l'espèce d'acier fondu qui donne à ces lames les qualités qui les font rechercher.

Le Mémorial est terminé par une description un peu brève de l'impression des toiles de lin ou de coton, par des notices sur le travail des chapeliers, et sur des procédés de teinture employés à Naples et à Trieste. Un appendice expose la préparation, les propriétés et les usages des boules de bleu céleste, de M. Wuy, et l'application de la machine pneumatique à une fonction pour laquelle cet instrument de physique semblait peu convenable; on l'emploie pour nettoyer, ou seulement pour

humecter de grandes masses de papier, sans déchirer une seule feuille, quelque mince qu'elle puisse être.

Nous avons fait à regret quelques reproches à cet ouvrage, d'ailleurs très-digne d'un accueil favorable. Nous avons insisté principalement sur ce qui n'y est point, et que l'on y cherchera, parce que le lecteur ne peut s'attendre à ces omissions. Le défaut d'ordre n'a pas, à beaucoup près, des inconvéniens aussi graves que les fréquentes lacunes, dans un mémorial : le lecteur prend patience, s'il est assuré de trouver ce qu'il cherche. Mais, malgré les défauts que nous avons remarqués et ceux qu'un examen plus prolongé pourrait faire découvrir, le *Mémorial du chimiste manufacturier* sera d'une utilité très-réelle. C'est donc un *bon ouvrage*, quoique l'on ne puisse pas le mettre au nombre des livres *bien faits*. Voyons si nous rencontrerons enfin une production qui réunisse les deux sortes de mérite.

L'*Histoire des marais* est précédée d'une préface et d'une introduction : l'une et l'autre mérite qu'on la lise. La préface n'apprend rien, mais elle fait penser, et quelquefois sourire, sans que l'esprit en soit moins bien disposé pour une lecture sérieuse. L'introduction fait partie de l'ouvrage. Après une description pittoresque de l'aspect des contrées marécageuses, M. Monfalcon esquisse un tableau plus sombre; il représente l'état physique, intellectuel et moral des habitans de ces tristes lieux. On voudrait pouvoir douter de la réalité de ces maux qui pèsent sur un grand nombre de nos compatriotes, et dans toute la terre habitable, sur plusieurs millions d'hommes : mais les assertions de l'auteur sont fondées sur des faits dont l'authenticité ne peut être contestée.

Après des réflexions très-justes sur l'instabilité des doctrines médicales et sur les révolutions qui les élèvent ou les renversent, M. Monfalcon fait sa profession de foi : il croit aux faits, néglige les hypothèses décorées du nom de théories, et se

montre peu jaloux d'en établir une nouvelle sur le sujet qui l'occupe. « Cette monographie, dit-il, appartient essentiellement à l'observation; et son caractère, si je ne me suis point abusé, c'est une exactitude scrupuleuse. » Avant d'entrer en matière, il fixe le sens de ces mots : *marais*, *eaux stagnantes*, *émanations marécageuses :* il évite soigneusement tout ce qui pourrait donner lieu à ces malentendus, à ces débats stériles qui font perdre un tems précieux, et rallentissent les progrès des sciences. Après ces définitions, les effets des émanations marécageuses sont décrits en peu de mots, et dans un ordre qui fait connaître d'avance le plan de tout l'ouvrage.

L'auteur a divisé son travail en quatre parties. Dans la première, il expose les faits; dans la seconde, il considère l'action que les émanations marécageuses exercent sur l'organisme et les phénomènes physiologiques et pathologiques manifestés par cette action; la troisième partie présente les inductions qu'on peut tirer des faits, et la quatrième est l'hygiène et la thérapeutique.

La première partie n'appartient pas uniquement aux sciences médicales; la chimie, l'histoire naturelle et la géographie physique y répandent aussi leur lumière. La formation des marais tient à des causes très-variées, et dont plusieurs échappent encore à nos moyens d'observation. Les circonstances locales n'apprennent pas tout ce qu'il faudrait pour résoudre les questions géologiques relatives à certaines contrées marécageuses. Nous entrevoyons à peine pourquoi, dans les hautes latitudes, les marais s'étendent souvent sur les flancs des montagnes, et se prolongent jusque sur les bords des précipices. Il est très-probable que les mêmes causes qui entretiennent l'humidité et la végétation dans les oasis d'Afrique formeraient des marais dans des contrées plus froides et plus humides, etc. On n'a donc encore que des faits isolés, purement locaux, et qui ne

peuvent être généralisés pour occuper une place parmi nos connaissances géologiques. Attendons, et complétons nos recherches et nos observations.

L'histoire naturelle des pays marécageux a devancé les progrès de leur géologie. On sait que la flore de ces pays ne manque pas de charmes; mais que la zoologie n'y répond pas à la parure végétale de la terre et des eaux.

En comparant les influences des émanations marécageuses suivant la nature des lieux, notre auteur dit qu'elles produisent « des fièvres tierces dans l'Allemagne, des fièvres pétéchiales en Hongrie, des pyrexies demi-tierces en Italie, et *la peste en Égypte.* » Cette dernière assertion s'écarte de l'opinion commune : on croit généralement que le fléau de la peste est étranger à l'Égypte, et qu'il n'y exerce ses ravages que lorsqu'il est importé par le commerce étranger.

Les marais de la France sont ceux que M. Monfalcon décrit avec le plus de détails. La Bresse, les environs de Laon et de Soissons, la Brenne, la Sologne et le Forez sont les pays qui ont fourni le plus grand nombre d'observations dignes de confiance. Dans presque tous ces lieux, l'insalubrité de l'air ne provient que du mauvais emploi du sol. La Brenne surtout, petite partie du département de l'Indre, couverte d'étangs sans écoulement et dont les eaux sont remplies, en tous tems, de matières animales et végétales en putréfaction, semble placée au milieu de la France pour l'instruction de ceux qui n'ont pas renoncé au pernicieux système des étangs. « L'habitant de ces tristes lieux souffre dès sa naissance, et montre, pendant les premiers jours de sa vie, la profonde empreinte de l'insalubrité du climat. A peine a-t-il quitté la mammelle qu'il languit et maigrit; une couleur jaune teint sa peau et ses yeux; ses viscères s'engorgent; il meurt souvent, avant d'avoir atteint sa septième année. A-t-il franchi ce terme, il ne vit pas, il végète: il reste cacochyme, boursouflé, hydropique, sujet à des fièvres

putrides malignes, à des fièvres d'automne interminables, à des hémorrhagies passives et à des ulcères aux jambes, qui guérissent très-difficilement. Se défendant à peine contre ces maladies qui l'assiégent souvent toutes à la fois, et qui font de son existence une longue agonie, l'habitant de la Brenne parvient à sa vingtième, à sa trentième année; déjà la nature rétrograde; les facultés s'affaissent, et communément, l'âge de cinquante ans est le dernier terme de ses jours. Ainsi passent rapidement plusieurs générations. Cependant, la population conserve à peu près le même équilibre; on s'y marie de bonne heure, et le veuvage n'y est pas long. Il n'est pas rare de voir des hommes et des femmes de trente ou quarante ans mariés pour la troisième ou la quatrième fois. Trois frères, nommés Dupont, dont l'un est veuf, ont épousé quinze femmes. La certitude de trouver des logemens vacans, et des domaines à exploiter attire dans cette misérable contrée des familles étrangères; des journaliers, des serviteurs à gages s'y transportent; ils s'y marient, ils s'y fixent, et c'est ainsi que se résout ce problème : comment une terre aussi inhospitalière n'est-elle pas dépeuplée ? le moral suit l'état du physique. Le laboureur trace péniblement et tristement son sillon; le compagnon de ses travaux l'est aussi de sa tristesse. Les animaux et les végétaux sont également d'une constitution faible, rachitiques et peu vivaces. »

Nous n'avons voulu effacer ni voiler aucun des traits de ce tableau qui représente si fidèlement les funestes effets des eaux marécageuses. On trouvera, dans la seconde partie de cet ouvrage, des développemens beaucoup plus étendus, des faits plus multipliés, plus variés et qui ne permettent point de douter que les émanations des marais agissent suivant des lois constantes, et sont partout de même nature. Mais cette nature n'est pas connue; l'analyse chimique est impuissante pour découvrir les principes constituans des fluides incoërcibles qui vicient l'air et déposent le germe des maladies dans les lieux

d'où ils ne sont pas assez promptement emportés par les vents. On peut dire même que les expériences tentées pour découvrir les propriétés des gaz délétères sont plus décevantes qu'instructives, et n'atteignent pas le but. C'est ainsi que, pour comparer, quant à la salubrité, l'air du fond des vallées marécageuses à celui des hauteurs voisines, on plaça le même jour des linges près des marais de la Bresse, et d'autres de la même toile sur le sommet d'une colline : en les observant à la même heure, après une nuit d'exposition, le premier n'était qu'humide, et le second était taché. Mais, que faut-il conclure de ce fait isolé ? rien autre chose, sinon que la décomposition de l'air, ou la précipitation des substances qui produisirent des taches sur le linge, ne commencent pas aux lieux d'où partent les émanations ? De quelle nature sont ces matières ; c'est ce qu'on ne dit point, et ce que peut-être on ne pouvait savoir. M. Virey, qui avait observé beaucoup d'animaux infusoires dans l'eau des marais, leur attribue les qualités pernicieuses de cette eau : notre auteur ne partage point cette opinion. On a vu souvent, dit-il, que, dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances, les maladies ont frappé indifféremment ceux qui buvaient de ces eaux et ceux qui s'en abstenaient.

L'esprit de critique attentive et prudente, l'*exactitude scrupuleuse* dont l'auteur a fait preuve, dans la première partie de son ouvrage, deviennent de plus en plus nécessaires, à mesure que les faits s'accumulent, qu'ils sont vus de plus près et sous tous les aspects. Dans ce que M. Monfalcon a écrit sur l'action physiologique et pathologique des émanations marécageuses, il se montre fidèle à sa méthode de discussion et de recherches ; il ne s'écarte point de l'observation. Il soigne encore plus spécialement l'analyse critique des observations pathologiques, parce que celles que l'on peut recueillir dans les ouvrages imprimés sont presque toujours incomplètes, et laissent beaucoup à désirer. « L'abondance des matériaux qui se présentent à moi

est un obstacle, bien plus qu'un secours; il faut faire un choix; ces faits généraux si nombreux demandent une classification; la plupart attendent une rédaction physiologique, et ne sauraient être, sans elle, de quelque utilité. » Citons quelques-uns de ces faits, en les abrégeant autant que nous le pourrons.

« Des fièvres infestent régulièrement, chaque année, plusieurs postes militaires de l'île de Corse, et entre autres le petit port de Saint-Florent qu'avoisine un marais pernicieux de soixante-douze arpens. Elles y prennent, sur la fin de l'été, et dans les six premières semaines de l'automne, un caractère putride et malin, à raison, dit Volney, de l'intensité des chaleurs et des exhalaisons. Il faut alors, tous les quinze ou vingt jours, en renouveler les garnisons françaises, en tout ou en partie, sous peine de voir les soldats frappés de maladies graves, et souvent mortelles. Deux postes dans toute l'île sont privilégiés : jamais aucune fièvre n'approche de Vivario et de Vizzavano. Non-seulement ils sont éloignés de tout marais, de toute eau stagnante; mais en outre ils sont placés comme deux nids d'aigle sur la chaîne des monts qui partagent l'île suivant sa longueur. Un officier suisse tomba dangereusement malade de la fièvre à Saint-Florent : on le transporta dans le fort de Vivario, que son régiment occupait; il y recouvra la santé, en moins de quinze jours. Le médecin répéta cette expérience sur des soldats français de son hôpital, et elle lui réussit si bien que l'usage s'est établi d'y envoyer les fiévreux dont l'état est presque désespéré. Il ne leur faut pas d'autre remède; jamais la maladie n'a persisté au delà du onzième jour. (1)...

---

(1) Cette observation n'est pas bornée à la Corse. On sait que l'hôpital militaire de Dunkerque est ordinairement rempli de soldats tombés malades à Berg : une économie bien entendue et le vœu de l'humanité provoquent depuis long-tems le desséchement des marais aux environs de Berg et de Saint-Florent. (n. d. r.)

« ... Des maladies surviennent, non-seulement auprès des marécages formés par la nature, mais encore au voisinage des lacs et des bassins dont on néglige l'entretien. Les bords du canal qui se trouve dans le parc de Parme sont désertés par cette seule raison. — La pièce d'eau de Chantilly a donné lieu à plusieurs épidémies fâcheuses et consécutives. La proximité du canal de Versailles cause en certains endroits des accidens aux gens qui en sont trop voisins... Ces maladies ont été vues souvent autour des lacs de la Suisse et des grands lacs de l'Amérique méridionale.

« Une épidémie terrible exerça de grands ravages sur l'armée française, et surtout sur l'armée anglaise, en 1809, dans l'île de Walcheren. Les émanations marécageuses qui se dégagent si abondamment dans la Zélande, mirent hors de service les deux tiers des troupes britanniques, et donnèrent la mort à mille hommes pendant les quatre dernières semaines de l'épidémie... »

Dans la troisième partie (*inductions tirées des faits*), l'attention du lecteur est également sollicitée par la plupart des sujets que l'auteur a traités; mais les mots terribles de *fièvre jaune* et de *peste* arrêteront plus long-tems la pensée et la méditation sur le chapitre XIII, où il s'agit de l'influence des émanations marécageuses sur la production de ces deux fléaux. L'auteur commence par énumérer et classer les maladies causées par les marais et les eaux stagnantes. Il les divise en trois séries : 1° les maladies *pyrétiques*, *fièvres*; 2° les *apyrétiques*, ou sans inflammation; 3° les *secondaires*, subordonnées presque toujours aux irritations gastriques, ou coexistant avec elles. C'est à la suite de celles-ci qu'il place les recherches sur les rapports entre les maladies causées par les eaux stagnantes, et la fièvre jaune et la peste. Le chapitre sur la nature des fièvres mérite d'être lu, non-seulement par les hommes de l'art, mais

aussi par ceux qui ne sont pas médecins; c'est un modèle de bonne dissertation.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter long-tems sur la quatrième partie, d'autant plus qu'elle est accessible à toutes les classes de lecteurs, en ce qui concerne le régime et les établissemens sanitaires. L'auteur apprécie, d'après l'expérience et l'autorité des meilleures observations, la propriété désinfectante du chlore et de ses préparations : cet agent ne peut être qu'une sauvegarde individuelle; il n'est efficace que dans les lieux clos et d'une étendue médiocre. Les feux allumés en plein air ou dans les habitations n'agissent que comme ventilateurs. L'hygiène spéciale des habitans des pays marécageux ne manque pas de préceptes : M. Monfalcon les résume et finit par le plus important de tous, celui qu'il regarde comme la base, comme la condition nécessaire et préalable pour toute amélioration : c'est l'instruction. Les moyens généraux d'assainissement sont bien connus, et les services qu'ils ont rendus donnent la mesure de ce qu'on peut en attendre. Le tems n'est pas loin, sans doute, où la machine à vapeur, déjà si utilement employée pour le curage, creusera des canaux de desséchement et d'irrigation.

L'ouvrage est terminé par la thérapeutique appliquée aux maladies des pays marécageux. L'auteur donne ensuite une *bibliographie de l'histoire des marais*, avec des remarques critiques sur la plupart des ouvrages cités.

On doit de la reconnaissance à l'Académie de Lyon qui a provoqué l'apparition de cet excellent travail de M. Monfalcon. Il fallait sans doute que les matériaux fussent tout prêts dans la tête et dans le portefeuille de l'auteur; mais ils y seraient restés peut-être long-tems encore, et le public en eût moins profité.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CONSIDÉRATIONS SUR L'INDUSTRIE ET LA LÉGISLATION, *sous le rapport de leur influence sur la richesse des Etats*, et *Examen critique des principaux ouvrages qui ont paru sur l'économie politique ;* par *Louis* SAY, de Nantes (1).

L'auteur de cet ouvrage a fait, pour l'économie politique, et avec d'assez grands développemens, ce que la *Revue Encyclopédique* entreprend de faire pour toutes les branches des connaissances humaines, et par conséquent, dans un espace plus resserré pour chacune de ces branches. Marquer le point de départ, reconnaître l'espace déjà parcouru, indiquer les obstacles que l'on a rencontrés, les retards ou les funestes effets qu'ils ont produits, et quelquefois les routes nouvelles qu'ils ont fait découvrir; tirer de l'histoire des sciences quelques préceptes utiles à ceux qui se livrent à l'étude, assigner à l'érudition l'emploi qui lui convient, les recherches d'une utilité réelle et les plus dignes de l'occuper; substituer des vérités à des préjugés, des certitudes à des doutes : voilà ce que l'on doit attendre d'un livre bien fait. Celui de M. L. Say remplit un certain nombre de ces conditions; mais, sur le sujet qu'il traite, il ne pouvait satisfaire complétement les esprits accoutumés à l'exactitude mathématique, et qui ne se laissent point séduire par une apparence de calculs. Il commence par bien établir le sens des mots *richesse des états*, et il en fait un inventaire dont

(1) Paris, 1822. 1 vol. in-8° de 408 pages. Aillaud, libraire-éditeur, quai Voltaire, n° 21. Prix 5 fr.

personne ne voudra rien retrancher; mais, lorsqu'il s'agit d'évaluer ces sommes de biens d'une nature si diverse et de les soumettre à une mesure commune, afin de leur appliquer les méthodes du calcul, il reconnaît l'impossibilité d'obtenir un pareil résultat dans l'état actuel de nos connaissances. Il se borne donc à combattre les fausses notions sur la nature des richesses publiques, sur la *valeur* absolue ou relative des différens objets qui composent ces richesses, et sur les moyens de les comparer entre elles; puis, il trace le plan d'une construction nouvelle dont les matériaux exigeront des travaux ultérieurs, des révélations du génie, et par conséquent un tems assez long.

Après un premier chapitre qui porte le titre d'*introduction*, l'auteur passe en revue, dans l'ordre de leur publication, les principaux ouvrages qui ont été publiés sur l'économie politique, en commençant par la *physiocratie* de Dupont-de-Nemours, et en finissant par un traité *sur les impôts*, « que l'on peut regarder comme représentant toutes les opinions vulgaires en économie politique. » Quoique ce dernier chapitre soit très-curieux et très-bien fait, et l'un des plus longs, nous devons nous borner à l'indiquer. M. L. Say n'a point voulu laisser sans réponse les assertions et les doctrines désastreuses d'un conseiller d'état, préfet et député. Quant à nous, nous garderons le silence, par égard pour la raison publique, à laquelle on ferait injure en croyant nécessaire de prouver qu'il est juste et convenable que chacun garde ce qui lui appartient, et qu'un impôt mal réparti fatigue plus que celui qui pèse sur tous les contribuables en raison de la fortune de chacun. La liste des écrivains dont notre auteur examine les ouvrages, comprend *Dupont-de-Nemours*, *Adam Smith*, *Canard*, le comte de *Lauderdale*, MM. *Ganilh*, *David Ricardo*, *Malthus*, *J.-B. Say* et *Destutt de Tracy*. Les observations de M. L. Say sur chacun de ces neuf auteurs sont relatives aux sens divers qu'ils donnent au mot *valeur*, aux résultats de la division du travail et aux diffé-

rentes natures de travaux; à l'accumulation des capitaux, aux rentes, aux impôts, aux emprunts et aux crédits, etc. Pour rendre compte de cette partie de l'ouvrage, il faudrait faire une *analyse d'analyse*, dont la lecture ne serait ni fructueuse, ni peut-être tolérable : contentons-nous de rapporter quelques jugemens de M. L. Say sur les auteurs dont il s'occupe.

Il reproche à *Dupont-de-Nemours* et aux autres économistes deux erreurs capitales : 1° de ne regarder comme *productions* que le résultat des travaux agricoles; 2° d'apprécier chaque chose d'après sa valeur vénale ou d'échange. Cette opinion n'est pas seulement celle des économistes : *Adam Smith* et ses disciples, MM. *J.-B. Say* et *de Tracy*, l'ont aussi adoptée avec plus ou moins de restrictions.

Entre les économistes et Adam Smith, il y a trop de doctrines communes pour que notre auteur ne trouve pas beaucoup de choses à réformer dans les écrits du fondateur de l'école moderne. Il condamne sa nomenclature, et encore plus son système mercantile. Pour le réfuter victorieusement, il cite un exemple qui déciderait en effet la question, s'il était possible d'en séparer ce qui tient à des fautes graves en économie politique; c'est la situation de l'Angleterre, les maux qui la menacent et auxquels il semble qu'elle ne puisse échapper.

L'ouvrage de M. Canard, couronné par l'Institut, trop loué dans le tems où il parut, et maintenant presque oublié, n'ajoute que des formules algébriques aux principes d'Adam Smith, et ce principe, déduit assez obscurément de ces formules : *tout vieil impôt est bon, tout nouvel impôt est mauvais.*

Le comte de *Lauderdale*, ambassadeur d'Angleterre en France, en 1806, est auteur d'un livre intitulé : *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique, et sur les moyens et les causes qui concourent à son accroissement.* On y trouve cette assertion fort singulière, et que M. L. Say combat

avec avantage : *Ce qui accroît les richesses individuelles diminue la somme de la richesse nationale.*

Suivant notre auteur, M. *Ganilh* ajoute de nouvelles erreurs à celles d'Adam Smith, en niant que l'utilité des choses en constitue la valeur, ni même l'une des valeurs. Il prétend aussi que la science économique doit tendre à réduire la partie des classes productives qui ne peut être employée à la production, parce que cette partie grossit le revenu brut, et diminue le revenu net, tandis que les classes réputées stériles ne peuvent s'accroître qu'avec le revenu net, et ne peuvent ni l'épuiser ni même arrêter sa progression. Transcrire de pareilles propositions, dit M. L. Say, c'est les réfuter. Il semble cependant que la pensée de M. Ganilh est plutôt obscure qu'absurde, et qu'on peut lui attribuer un sens raisonnable, tel que celui-ci : la science économique doit tendre à diminuer le nombre des pauvres; quant à celui des riches, il ne s'accroît qu'en raison du revenu net, etc; mais, dans ce cas, les vérités de cette sorte n'apprennent rien à personne, et l'on peut se dispenser de les écrire.

Une longue discussion s'engage entre notre auteur et M. *Ricardo*, dont il examine l'ouvrage. Le sujet de la discussion est principalement le mot *valeur*, sur lequel on a tant de peine à s'accorder. M. Ricardo admet une *valeur* intrinsèque des choses; mais il donne plus d'attention à la valeur vénale; M. L. Say renverse cet ordre, et n'admet qu'une sorte de valeur, celle de l'utilité.

M. *Malthus* comprend sous le nom de *richesses*, tout ce qui satisfait les besoins de l'homme, au moyen d'objets matériels; notre auteur regarde la dernière partie de cette définition comme tout-à-fait inutile, parce qu'aucun de nos besoins ne peut être satisfait que par des *objets matériels*. La dangereuse question relative aux consommateurs improductifs est dé-

battue ici par tous les raisonnnemens en faveur des deux avis opposés : M. L. Say défend le plus sévère ; il ne croit point à l'utilité, et encore moins à la nécessité de cette classe de consommateurs.

Voici les deux frères en présence l'un de l'autre. Remarquons d'abord que M. L. Say a dédié son livre à l'auteur du meilleur traité d'économie politique que nous ayons, à M. *J.-B. Say*. L'économie politique, plus heureuse que les mathématiques, ne renouvelle point le scandale des haines fraternelles; mais l'union des sentimens et des affections n'empêche pas toujours la divergence des opinions, surtout lorsqu'il s'agit de matières aussi obscures que celles dont s'occupe l'économie politique. C'est encore au sujet de la mesure commune des richesses que les deux frères ne sont point de même avis. Le négociant nantais s'attache à la valeur intrinsèque, et n'en reconnaît point d'autre; le professeur ne repousse point une valeur d'estime, croyant à la réalité de tous les besoins que nous éprouvons, il regarde comme utile tout ce qui tend à satisfaire ces besoins. Il admet aussi une valeur représentative, et revient ainsi à l'école d'Adam Smith.

Le chapitre consacré à M. *Destutt de Tracy* débute ainsi : « Les opinions de M. D., en économie politique, sont basées sur ce prétendu axiome : *Il n'y a dans le monde que du travail.* » Il n'est pas difficile à notre auteur de trouver dans le monde *autre chose* que du travail : mais ici, comme dans presque tous les cas, les mots ne représentent la pensée qu'imparfaitement, et l'on est plus d'accord sur les choses que sur leur expression. L'interminable dispute sur la *valeur* se reproduit encore ici, à peu près sous la même forme. M. de Tracy pense que le prix vénal des choses qui forment les richesses publiques ou particulières est un bon moyen d'évaluer ces richesses, et de les comparer entr'elles; notre auteur n'est point de cet avis.

D'après ce qu'on vient de lire, le résumé et la conclusion de M. L. Say devaient être courts: en effet, ils n'occupent que quatre pages, dont une partie pourrait même être retranchée; car c'est une précaution que l'auteur a cru devoir prendre contre des reproches que personne ne lui fera. Son dernier alinéa mérite d'être transcrit tout entier. « Je devais, dit-il, faire suivre cet ouvrage d'un développement méthodique des divers principes qu'il contient, et en suivre l'application aux diverses questions de l'économie politique, telles que celles qui sont relatives à l'agriculture, aux manufactures, aux monnaies, aux banques, aux impôts, au commerce intérieur et extérieur, aux douanes, etc.; mais le peu de loisirs que me laissent les occupations multipliées auxquelles je suis assujéti, comme manufacturier et comme négociant, me forcent à différer l'exécution complète de mon plan: d'ailleurs, l'opinion du public sur cet essai m'éclairera sur la détermination que je devrai prendre à ce sujet. »

En attendant que notre auteur ait recueilli les matériaux d'un second volume, portons nos regards sur la science dont il s'occupe, sur la marche qu'il a suivie, et qu'il se propose de continuer. On voit qu'il n'est d'accord avec aucun des auteurs les plus estimés qui ont traité les mêmes sujets, et que, sur les points essentiels, tous ces auteurs sont d'accord entre eux. Il faut l'avouer, cette remarque n'est pas favorable aux opinions de M. L. Say; on est porté à douter que la même erreur ait pu séduire un si grand nombre d'esprits différens, et les convaincre tous au même degré, avec une force également invincible. Pour essayer d'expliquer ce phénomène, il faut remonter un peu plus haut, et considérer l'économie politique, non comme une science isolée, mais comme une partie de la *science sociale*, de celle qui devrait porter seule le nom de *politique*.

Les relations de l'homme en société s'établissent avec les hommes et avec les choses, de manière que le but de l'associa-

tion puisse être atteint promptement, facilement et complétement. L'ensemble des relations des hommes entre eux établit la *morale sociale :* les relations de l'homme aux choses sont l'objet de l'*économie politique*. Ces deux sciences ont donc un principe commun, et des données communes : ce sont la nature, les besoins et les facultés de l'homme.

La connaissance des relations suppose celle des choses comparées et mises en contact. Ainsi, tant que nous ne serons pas mieux instruits sur la nature de l'homme, sur ses facultés et ses besoins *réels*, la morale et l'économie politique marcheront au hasard, et ne pourront faire des progrès *réels* et bien assurés.

Dans l'état actuel de nos connaissances, les méthodes de calcul ne peuvent guère être appliquées à la science sociale. Toutes ces méthodes sont fondées sur deux suppositions : l'une, que tous les objets qu'elles embrassent sont de même nature ; l'autre, qu'ils sont mesurés. En économie politique comme en morale, ces deux conditions ne peuvent être remplies. Les richesses publiques se composent d'objets essentiellement hétérogènes, et dont plusieurs se refusent à toute mesure. Le mot *valeur*, considéré comme appréciation, ne peut donc avoir un sens bien compris et généralement adopté, à moins qu'il ne s'agisse d'une qualité absolue, inhérente aux choses mêmes, et dont nous n'avons aucune idée. Dans ce sens seulement, M. L. Say pourrait avoir raison, mais ses idées demeureraient stériles, et ne conduiraient à aucun résultat.

Dans l'impuissance où nous sommes de trouver une mesure commune pour tout ce qui forme les richesses publiques ou privées, il vaut mieux comparer ces choses, d'après leur prix vénal, que de juger entièrement au hasard, et sans aucune évaluation : on ne prend ce parti que faute de mieux : mais enfin, il faut prendre un parti.

Ce moyen, ou cet expédient, ne suffit plus, lorsqu'il s'agit

de comparer entre elles les richesses de deux peuples différens par les mœurs, le sol et le climat, comme, par exemple, un état américain avec une partie de l'Europe chargée du même nombre d'habitans. Dans ce cas, l'économie politique devrait renoncer à tout calcul, d'autant plus que la richesse d'un peuple consiste principalement en capitaux dont l'utilité n'est mesurée ni par le travail qu'ils ont coûté, ni par l'argent qui les paierait. C'est ainsi que les valeurs relatives des ports, des forteresses, etc., ne sont pas plus susceptibles d'une estimation numérique que la bravoure des soldats et l'industrie des artisans.

Ces observations suffisent pour faire sentir combien il est dangereux de se tromper sur les moyens d'une science, et de lui demander plus que ne comportent sa nature et les progrès qu'elle a pu faire. Les écrivains sur l'économie politique ont voulu courir après une chimère, comme les alchimistes et les chercheurs de quadrature du cercle : ils ont perdu beaucoup de tems, et quelque chose de la justesse de leur esprit, en s'obstinant à trouver une *valeur* soumise à une mesure commune, c'est-à-dire, un moyen de comparaison entre des choses absolument hétérogènes. Si l'on retranche de leurs écrits tout ce qui est relatif à ces tentatives infructueuses, on connaîtra les *richesses* réelles de la science, et l'amour-propre n'en sera point satisfait. Ne perdons pas de vue que les prix vénaux ou d'échange ne sont pas une mesure avouée par la science, mais une estimation qui sert à guider, comme une faible lueur, au milieu d'épaisses ténèbres, et qui, dans certains cas, semblable aux feux follets, pourrait ne conduire qu'à des précipices.

AN INQUIRY INTO THE EXPEDIENCY, etc. — RECHERCHES SUR LA CONVENANCE DU SYSTÈME COLONIAL POUR LE GOUVERNEMENT DE L'INDE (1).

FIRST, AND SECOND LETTER TO SIR CHARLES FORBES, etc. — DEUX LETTRES A SIR CHARLES FORBES, M. P., *sur la suppression de la discussion publique dans l'Inde, et le bannissement sans jugement de deux Anglais, éditeurs de journaux* (2).

Un écrivain, que l'Europe place au premier rang parmi les maîtres des sciences économiques, a récemment publié dans ce recueil un *Précis de la situation de la puissance anglaise dans l'Inde*, avec cette connaissance certaine des faits et cette clarté dans les raisonnemens qui le distinguent. (*Voyez* t. XXIII, p. 281 à 299.) Il a signalé les erreurs dans lesquelles tombe le commun des hommes, sur les profits que l'Angleterre retire de l'Inde, sur la nature de sa souveraineté, sur la condition des habitans de ces immenses régions, et sur les chances de changement que l'on peut entrevoir dans l'avenir. Cet excellent tableau, loin de nous décourager d'appeler de nouveau sur l'Inde l'attention des lecteurs de la *Revue*, nous rend plus facile, au contraire, une tâche que nous avions repoussée jusqu'ici; celle de rendre compte des écrits destinés à éclairer l'administration et la nation anglaise sur les améliorations à apporter au sort des habitans d'un des plus beaux empires de l'univers.

Ces écrits, le plus souvent, n'excitent point en Angleterre

(1) Londres, 1822. 1 vol. in-8° de 382 p. M. Richardson, 23, Cornhill.

(2) Londres, 1824. 2 brochures in-8°, l'une de 42, l'autre de 70 pages. M. Richardson, 23, Cornhill.

une attention proportionnée à l'importance du sujet qu'ils traitent. Sans doute la presse est libre chez les Anglais; mais elle est occupée : une nation si puissante, qui prend une part si active à son gouvernement, a des milliers d'intérêts divers qui se croisent sans cesse, qui se mêlent à des passions plus ou moins vives, qui se présentent souvent à elle sous une forme dramatique, selon le degré d'attachement ou de curiosité que lui ont inspiré les personnages qui se chargent de les faire valoir. S'il s'agit par hasard d'un abus de pouvoir, d'une injustice commise à Londres, ou dans les comtés plus rapprochés de la capitale, les têtes s'échauffent, les cœurs s'enflamment, les esprits développent toutes leurs facultés. Ce n'est point là qu'on peut craindre qu'une usurpation, qu'une violation des droits des citoyens puissent long-tems échapper à la vigilance, à la persistance de l'opinion publique et de ses libres organes. Mais il ne faut pas croire que l'empire britannique soit protégé au même degré dans toutes ses parties par ce sentiment si vif avec lequel le public s'efforce de redresser les torts et de venger les injures : même dans la Grande-Bretagne, il y a des régions qui ne participent point aux avantages les plus signalés de la constitution britannique. Ainsi, par exemple, le pays de Galles n'a point les mêmes juges que l'Angleterre; les députés gallois ont porté devant le parlement et devant la nation les plaintes les plus amères sur l'état de dépendance et sur l'incapacité des juges de leur principauté. D'autre part, en Écosse, les jurys sont organisés tout autrement qu'en Angleterre, et les députés de l'Écosse ont fait voir que ces jurys nommés par le gouvernement, presque sans récusation, ne donnent aucune garantie aux parties ou aux prévenus. L'Angleterre a momentanément écouté ces plaintes : elle a été étonnée de voir que ses ministres, qui en toute occasion célèbrent dans leurs discours la constitution britannique, s'opposent cependant de toutes leurs

forces à ce que cette constitution s'étende, et répande ses bienfaits sur les provinces de l'empire qui n'en jouissent point encore. Mais bientôt l'attention du public a été appelée ailleurs; les Gallois et les Écossais ont été oubliés, et tout est resté sur le même pied. L'Irlande, par sa turbulence et ses malheurs, réveille plus souvent l'observation; la nation anglaise la plaint, elle ne fait pour cette île que des vœux fraternels, des vœux où dominent toujours la bienveillance et la générosité; mais sa volonté sur un objet éloigné n'est pas assez ferme, pas assez constante, pour dominer celle du ministère, et l'Irlande demeure jusqu'à ce jour l'un des pays de l'Europe les plus mal gouvernés.

La politique de l'Angleterre vis-à-vis des autres nations de l'Europe est, pour les Anglais, d'un intérêt inférieur en importance à celui de leur administration intérieure; mais supérieur à celui de leur politique dans l'une et l'autre Inde. On a, sur le Continent, accusé la nation anglaise avec une grande injustice, selon moi, d'être animée d'un esprit machiavélique, d'aimer la liberté avec jalousie, et de désirer d'autant plus de la détruire chez les nations rivales qu'elle en connaît mieux tous les avantages. Des écrivains anglais mercenaires ont sans doute beaucoup contribué à accréditer cette accusation; mais jamais le public anglais ne l'a méritée : jamais les journaux qui ne reçoivent point de paie pour trahir leur conscience et déshonorer leur nation, jamais ceux qui ne recherchent d'autre patronage que celui du public anglais, n'ont exprimé sur la politique extérieure des sentimens qui ne fussent pas libéraux, moraux, philanthropiques. Le seul tort de la nation, quant à ses relations extérieures, c'est d'avoir trop peu estimé les nations étrangères, de les avoir trop mal connues, et d'avoir en conséquence trop faiblement voulu le bien. Le gouvernement avait des vues plus égoïstes et des volontés plus prononcées; aussi, il a souvent, avec les forces, mais contre

la volonté de la nation, fait beaucoup de mal à l'Europe. L'opinion britannique a été très-lente à se former sur la politique extérieure; mais enfin elle exerce aujourd'hui une influence prépondérante sur le gouvernement anglais, et l'on ne peut méconnaître les progrès qu'a faits celui-ci, en obéissant à l'opinion publique, vers la protection de tout ce qu'il y a de libéral, de vertueux, de généreux chez les autres peuples.

L'Angleterre l'emporte sur toutes les nations de l'Europe par l'étendue et la richesse de ses possessions en Amérique et en Asie : la presse libre de la Grande-Bretagne jette de tems en tems sur ces régions lointaines des rayons de lumière; mais l'attention nationale, sans cesse ramenée *à la maison*, par des intérêts plus immédiats, se trouve encore rebutée, lorsqu'elle se promène sur ces pays presque inconnus, par la difficulté de comprendre ce qu'elle doit juger; aussi elle n'exerce point un contrôle suffisant sur l'autorité qui doit gouverner ces royaumes sujets. Elle oublie presque que des millions d'êtres humains peuvent, dans les deux mondes, ou souffrir et s'abrutir, ou jouir et s'élever à la vertu et à l'intelligence, selon la nature des lois que la métropole leur donne.

Le zèle religieux des amis des Noirs a fixé l'attention des Anglais sur l'esclavage aux Antilles. Malgré la résistance de toutes les passions basses et cupides, un grand bien a déjà été opéré en faveur de cette portion de l'humanité par la volonté nationale qui a dominé celle du gouvernement; un plus grand bien s'y opèrera encore; et quoique l'état social des Indes occidentales soit encore révoltant, il est sans aucun doute progressif vers le bien, et son progrès est dû à l'influence de la presse libre d'Angleterre.

Mais, combien il s'en faut que les Indes orientales attirent autant l'attention! Cet immense empire comprend la partie la plus populeuse et la plus riche de l'Asie; entre ses sujets et ses vassaux, il compte déja près de quatre-vingt millions d'ha-

bitans; et comme il a pour lui toutes les chances que lui donne la supériorité des Anglais sur les Orientaux dans l'art militaire et dans la politique, il est peut-être appelé à s'étendre sur tout le reste de l'Asie. Cependant, une loi qui compromettrait les intérêts de Bristol ou de Manchester échaufferait bien plus le public britannique, que si elle bouleversait l'Inde entière. Il ne faut point s'en étonner : l'Indostan est éloigné de l'Angleterre de toute l'épaisseur du globe terrestre. Les nouvelles qu'on en reçoit demeurent le plus souvent six mois en route; les communications entre les habitans des deux contrées sont si dispendieuses qu'elles deviennent très-rares : il faut une étude longue et pénible pour se faire une idée de l'organisation d'un pays si complétement différent de tout ce que l'on connaît; cette étude est rendue plus difficile encore par une quantité de mots et de noms, tirés des langues inconnues de l'Inde, que nos organes ne réussissent point à prononcer et que notre mémoire ne garde qu'infidèlement. Beaucoup d'Anglais sans doute passent dans l'Inde; mais à peine un sur dix échappe à l'influence pernicieuse du climat : à peine un sur dix revient dans sa patrie avec une fortune achetée aux dépens de sa santé et de son énergie qui ont fait place à la langueur et à l'abattement. Ces vétérans de l'Inde forment cependant presque le seul public qui comprenne assez les affaires de l'Inde pour y prendre un vif intérêt. Enfin, la Compagnie des Indes, qui s'est placée entre la nation et ses sujets, qui interdit toute colonisation aux Anglais, qui leur a long-tems interdit tout commerce, qui fait que l'Angleterre tire à peine quelque avantage de ses immenses possessions asiatiques, a réussi, comme elle l'a désiré, à désintéresser presque complétement les Anglais des affaires de l'Inde.

Cependant, malgré tous ces désavantages, l'opinion publique de l'Angleterre agit encore sur l'Inde d'une manière

bienfaisante. C'est un phare dont les derniers rayons percent à peine l'obscurité à une immense distance; mais partout où ils arrivent, ils signalent quelques écueils. Le système social de l'Indostan n'est guère moins mauvais que celui des Antilles; mais il est en progrès. Le bien qui a été fait dans l'Inde a été demandé au pouvoir par l'opinion publique; un plus grand bien lui est et lui sera demandé encore. La volonté nationale est encore confuse et faible sur tout ce qui se rapporte aux Indes; mais elle s'éclairera, elle se fortifiera, et tout ce qu'elle aura une fois prononcé se fera.

L'Inde, grâce au régime de la Compagnie, n'enrichit point les Anglais; c'est un premier résultat de l'observation, bien établi par M. Say, bien établi par presque tous ceux qui ont étudié à fond les affaires de la Compagnie. Ce calcul seul ne saurait manquer, dans un tems plus ou moins long, d'amener la dissolution de la Compagnie et la réunion complète des pays qu'elle régit à l'empire britannique. Mais ce point de vue demeure tout-à-fait secondaire, quand on le compare avec le devoir des gouvernans. En effet, gouverner un état n'est pas une entreprise de commerce, dont les profits et les pertes puissent se calculer par livres, sous et deniers : c'est une tâche auguste, c'est un devoir sacré à remplir. De quelque manière que le pouvoir soit tombé aux mains de celui qui l'exerce, sa mission est toujours la même; il doit employer ce pouvoir tout entier pour le plus grand bien du peuple qui lui est soumis : pour son bien, non pas seulement physique, mais moral; pour son perfectionnement, autant que pour sa tranquillité ou pour sa richesse. La Compagnie est comptable envers l'Angleterre, l'Angleterre est comptable envers l'humanité, de soixante-dix à quatre-vingt millions d'êtres à figure humaine, dont elles peuvent et par conséquent dont elles doivent faire des hommes. La tâche de l'Angleterre envers

l'Inde ne sera accomplie que lorsque ces hommes seront aussi vertueux, aussi heureux et aussi libres que ceux qu'elle se glorifie d'avoir, par ses institutions, formés dans son île.

Pour tirer les sujets de leur profonde dégradation et les élever si haut, il faut sans doute à la nation anglaise du tems, et beaucoup de tems. On ne le lui reprochera point, pourvu qu'elle l'emploie utilement; mais il faut avancer et vouloir avancer, tandis que la Compagnie veut rester stationnaire : le plus souvent, le gouvernement le veut aussi, quoiqu'il y ait eu de glorieuses exceptions, particulièrement durant l'administration toute récente du marquis de Hastings. C'est à la nation anglaise à vouloir plus fortement que l'un et l'autre le bien et le progrès de l'humanité.

Les sujets britanniques dans l'Inde sont partagés entre deux religions; la grande masse des anciens habitans suit le culte de Brama; les descendans des conquérans mogols suivent le culte de Mahomet; les autres religions sont professées seulement par des races étrangères. L'expérience a suffisamment démontré que l'une et l'autre des religions professées par les natifs est contraire au développement des sentimens moraux, aux progrès de l'intelligence, à l'amour de la patrie et à celu de la liberté.

Avant l'expérience, on aurait pu concevoir de meilleure espérances de l'Islamisme; religion fondée sur le culte d'un Dieu unique, tout esprit, tout puissant, tout bon, qui fait de la charité le premier devoir des fidèles; mais le despotisme et le sacerdoce ont foncièrement corrompu la religion de Mahomet : partout où elle est professée, on ne trouve en elle qu'un fanatisme farouche; la haine de tout progrès, de tout perfectionnement, de toute étude, et les pratiques mises à la place des devoirs. La religion de Brama est bien plus funeste encore à l'espèce humaine; elle a si constamment substitué les observances aux vertus, que ses sectateurs ne songent pas

même à chercher aucune liaison entre la religion et la morale. Un grand nombre de ses pratiques sont atroces, d'autres sont obscènes, et son effet le plus constant est d'anéantir dans le cœur les sentimens humains : mais, surtout, elle est fondée sur la division du peuple en castes, sur l'aversion invincible qu'elle a établie entre elles, sur la répugnance et l'horreur qu'elle inspire à l'homme pour l'homme d'une autre caste, sur l'idée d'offense contre la Divinité qu'elle attache au progrès, à l'avancement de chacun vers un état supérieur. La religion de Brama a tout enchaîné dans l'espèce humaine : elle a rivé les fers qui fixent chacun à sa place, et qui doivent empêcher à jamais le développement de la civilisation.

Les Anglais sont réellement, vis-à-vis des Indiens leurs sujets, dans la relation où prétendent être vis-à-vis des leurs les gouvernemens absolus de l'Europe, lorsqu'ils s'arrogent le droit de juger ce qui convient ou ne convient pas à l'homme; lorsqu'ils parlent du peuple, comme si eux-mêmes, au lieu d'en faire partie, étaient des anges. Les Anglais sont effectivement d'une race supérieure vis-à-vis des Indiens; ils connaissent mieux que la race inférieure elle-même ce qui convient à celle-ci; ils peuvent aspirer à être les tuteurs, les instructeurs de leurs sujets, tandis que nos régens, pris du milieu de nous, doivent se borner à être nos représentans. Cependant, les Anglais ont senti que le pouvoir souverain dont ils sont investis ne s'étendait pas, ne devait pas s'étendre jusqu'à commander aux opinions religieuses de leurs sujets. Ils ont respecté, ils ont protégé les religions nationales; c'était leur devoir de gouvernement, et ils l'ont accompli. Mais ce devoir n'était point contraire à leur devoir d'hommes et de chrétiens, de montrer la lumière à leurs sujets, de les élever doucement à une religion plus pure, de les préserver par l'autorité publique des actes contraires à toute morale, à tout progrès de civilisation, que la loi civile a toujours le droit de réprimer.

Les Anglais sont animés aujourd'hui d'un zèle religieux, d'une ardeur de prosélytisme dont on ne trouverait d'exemple ni dans leur propre histoire, ni dans celle des autres nations. Il en résulte même que leur langage est rarement exempt de cette affectation de dévotion qu'ils appellent *cant*, et qui quelquefois excite la défiance. Cependant, ce mouvement national si prononcé est complétement arrêté par l'intérêt que croit avoir la Compagnie des Indes à empêcher le progrès de la civilisation et le développement de l'esprit chez ses sujets. Lorsque M. Wilberforce proposa, en 1813, au parlement « de travailler à introduire dans l'Inde, comme la source de toute autre amélioration, une communauté de sentimens, quant aux grands intérêts de la morale et de la religion, » M. Marsh, qui s'attacha à le réfuter, et à démontrer les dangers de l'introduction du Christianisme dans l'Inde, insista surtout sur « l'avantage de l'institution des castes, pour comprimer l'inquiétude de l'ambition et l'impatience de l'obéissance (1). » M. Charles Grant, qui, de concert avec M. Robert Grant son frère, s'est montré l'un des plus habiles et des plus constans apologistes de la Compagnie des Indes, n'est pas moins explicite dans son désir de conserver la religion des Indous, pour conserver aussi, par elle, la partie du système qui arrête le plus efficacement tout progrès de civilisation, tout développement des esprits. « L'institution des castes, dit-il, constitue une source de sécurité, pour la permanence de notre gouvernement des Indes orientales, à laquelle on ne saurait rien comparer dans l'histoire du monde; et comme il n'est pas probable que le genre humain soit jamais édifié de nouveau par un semblable phénomène, ce serait bien dommage que nous nous pressassions d'adopter des mesures qui pourraient le détruire prématurément. Ici la

(1) *Colonial Policy as applicable to India*, p. 125. — Il cite *Pamphleteer*, n° 4. *Speeches July*, 1, 1813.

maxime que tous les politiques ont dans la bouche, *divide et impera*, se trouve établie en pratique et consacrée par la main du tems (1). »

Telle est la théorie des hommes du pouvoir, et leur pratique y est conforme. Ils continuent à permettre, si ce n'est à favoriser, le sacrifice des veuves sur le bûcher, avec des circonstances effroyables, qui tout récemment encore ont occupé le public. Cinq ou six cents femmes sont victimes, chaque année, dans l'Inde anglaise, d'un rite odieux, que le législateur civil a partout le droit et le devoir de poursuivre comme un meurtre. Une réforme glorieuse a commencé cependant à s'opérer parmi les Indous; un bramine, que ceux qui connaissent l'Inde s'accordent à représenter comme l'un des plus vertueux et des plus éclairés entre les hommes, Ram Mohun Roy, s'est efforcé de ramener ses compatriotes au culte d'un seul Dieu, et à l'union de la morale et de la religion. Son troupeau est petit, mais il s'accroît sans cesse. Il communique aux Indous tous les progrès que la pensée a faits chez les Européens; il est parmi eux, à beaucoup plus juste titre que les missionnaires, le véritable apôtre du christianisme. Il avait entrepris une publication périodique dans sa langue, non dans des vues d'intérêt, auxquelles sa fortune colossale le rend étranger, mais pour répandre les doctrines de la civilisation; il était encouragé dans cette noble carrière par le dernier gouverneur de l'Inde, le marquis d'Hastings; mais, au mois d'avril 1823, M. Adam, le nouveau gouverneur général, de concert avec le juge de Calcutta, Macnaghten, supprima toute liberté de la presse, et força l'illustre Ram Mohun Roy de renoncer à son journal (2).

---

(1) *A View of the consequences of laying open the trade to India;* by *Ch.* GRANT. Cité en note, *Colonial Policy*, p. 251.

(2) *First letter to sir Charles Forbes*, M. P., p. 16. *Second letter to the same*, p. 14.

De même que la Compagnie des Indes et le Gouvernement anglais désirent rendre stationnaire la condition des Indous, sous le point de vue moral et religieux, de même ils désirent ne rien changer dans la condition économique et politique du peuple. Ils désirent maintenir la même proportion entre les agriculteurs et les autres classes industrieuses, le même système de culture et d'impôt, la même pauvreté générale liée à la même dépendance. Comme dans une armée de 160,000 Indiens, ils ne veulent jamais permettre aux naturels du pays de s'élever au-dessus du grade de sergent; dans l'administration de tant de millions d'hommes, ils ne veulent jamais confier à un Indien le moindre pouvoir civil ou politique; ils regardent avec défiance tout homme qui s'élève au-dessus de la classe ouvrière : ils croient qu'il menace leur pouvoir. Selon l'auteur du *Colonial Policy*, le Bengale seul contient environ trente millions d'acres mis en culture; il est habité aussi par trente millions d'hommes, tandis qu'un même espace n'en nourrit que dix-sept millions dans les îles britanniques; mais les produits de la terre entre les tropiques sont bien autrement abondans que ceux de nos froides régions. Vingt-quatre millions d'habitans appartiennent à l'agriculture, quatre ou cinq aux manufactures; le reste se compose de boutiquiers et de domestiques; puis, d'une classe très-peu nombreuse de marchands et de banquiers indous énormément riches. Au reste, comme il n'y a jamais eu de dénombrement au Bengale, il faut prendre ces nombres pour des conjectures plutôt que pour des faits. De même, c'est par conjecture que M. Colebrooke estime le produit total annuel de l'agriculture et de l'industrie au Bengale à trente-deux millions sterlings. (Huit cent millions de francs) (1).

(1) *Colonial Policy applicable to India*, p. 212, 213.

Le revenu public que la Compagnie lève sur le Bengale monte à trois millions et demi sterling (quatre-vingt-sept et demi millions de francs.) Ce revenu est le produit de l'impôt territorial, établi de tems immémorial dans l'Inde, et que la Compagnie prend à tâche de confondre avec les profits de son commerce, pour cacher les résultats de ses mauvaises spéculations. Dans l'Inde et dans toute l'Asie, le souverain est considéré comme seul propriétaire des terres; tous les paysans cultivateurs, auxquels on donne le nom de *ryots*, tiennent de lui leur terre à *cens*. Pour percevoir le *cens*, ou la part du prince, des mains des *ryots*, des collecteurs qu'on nomme *zémindars* sont employés de tems immémorial. Le zémindar retient pour lui le dixième du revenu, et paie le reste au souverain. Sous les musulmans, les zémindars étaient en même tems magistrats de police et responsables de la paix dans leur district; ils sont aujourd'hui réduits à la fonction de collecteurs. Mais le ryot ou petit fermier est protégé contre leurs exactions : il y a dans chaque province un maximum nommé *nerikh*, au-dessus duquel ne peut s'élever le cens de chaque ryot. Le petit héritage de celui-ci ne peut lui être ôté, tant qu'il paie sa redevance, et il le transmet à perpétuité à ses descendans : l'étendue de ces héritages varie de six à vingt-quatre acres anglais. (L'acre anglais répond à quarante mille huit cent soixante pieds carrés de France (1).

Dans ce système, il n'y a aucun particulier propriétaire de terres, aucun homme qui trouve dans le sol la garantie de son indépendance. Le ryot est retenu dans l'obéissance et la crainte, par le cens annuel qu'il doit payer; le zémindar, par ses fonctions d'agent du fisc. Mais, de même qu'il n'y a personne qui se sente assez chez soi, dans son héritage, pour résister à un pouvoir oppresseur, il n'y a personne aussi qui bonifie cet

(1) *Colonial Policy, etc.*, p. 132, 166, 167, 182.

héritage avec intelligence. L'agriculture est soumise à une routine invariable, et la terre, qui ne fournit qu'un revenu mesquin au souverain, ne donne à aucune autre personne rien au delà de sa subsistance.

Les Anglais ont regretté cependant cette classe de propriétaires de terres, qui chez eux constitue réellement la nation : ils ont voulu élever les zémindars à cette dignité ; c'était le but que se proposait lord Cornwallis, en 1793, par la loi connue sous le nom de *permanent settlement*, qui fixait d'une manière irrévocable le cens annuel que les zémindars paieraient à l'état. Mais, pour que le zémindar devînt réellement propriétaire, il aurait fallu que le ryot fût abandonné à sa merci : qu'il pût élever son cens, le renvoyer, le remplacer par des valets ou des manouvriers : plusieurs faiseurs de projets, et jusqu'à un certain point l'auteur du livre que nous avons sous les yeux, le voulaient ainsi : heureusement, dans ce cas-ci, l'attachement de la Compagnie à tout ce qui est, sa défiance de tout ce qui lui est présenté comme une amélioration, lui ont fait repousser un essai qui mettait en danger la grande masse de la population. Mieux vaut encore n'avoir point de propriétaires, que de dépouiller les métayers de leurs droits héréditaires (1).

Les progrès de la civilisation, tels que nous avons pu les observer en Europe, se sont liés avec le développement des droits des cultivateurs, non avec leur suppression. En communiquant à l'Inde leurs institutions, les Anglais ne doivent point oublier les pas intermédiaires qu'ils ont faits eux-mêmes. Ils sont persuadés aujourd'hui que les grands patrimoines, les grandes fermes, la grande culture, favorisent chez eux l'agriculture, et surtout l'augmentation du produit net ; j'en doute, même pour eux, et je préfère la condition des métayers

(1) *Colonial Policy*, p. 135.

de Toscane à celle des *cottagers* anglais, quoique l'auteur m'ait fait dire précisément le contraire (1).

Surtout, je suis persuadé que le système des grandes fermes, dans un pays peu avancé en civilisation, empirerait la condition du cultivateur, et peut-être le réduirait à l'esclavage. Si le *permanent settlement* avait eu l'effet qu'on en attendait, l'Inde se serait trouvée organisée, non comme l'Angleterre, mais comme la Hongrie, la Pologne ou la Russie : pays qui gagneraient beaucoup, si leurs paysans étaient élevés à la condition des ryots, et leur magnat rabaissé à celle du zémindar. Ce ne sont point les grandes fermes, ni les grands propriétaires ruraux qui manquent à ces contrées; mais, quoique le riche seigneur puisse faire et fasse quelquefois, sur une grande échelle et avec plus d'intelligence, des améliorations plus importantes, c'est du paysan qu'on doit attendre la prospérité rurale; car c'est lui seul qui, s'il a une garantie entière de sa propriété, emploiera constamment toute son industrie et toutes ses économies à bonifier son petit patrimoine.

Mais, dans le système territorial que la Compagnie des Indes a maintenu, de doubles devoirs sont imposés au souverain, comme souverain et comme unique propriétaire des terres. C'est lui qui doit faire à ses frais tous les grands travaux qui créent ou qui augmentent la valeur du sol; c'est de lui que le paysan doit attendre les routes, les canaux de navigation, les canaux d'arrosement, les ponts, les écluses, les digues, les desséchemens de marais, qui paraissent aux Anglais d'une si haute importance pour la prospérité du pays, que, dans l'espoir de les obtenir du riche propriétaire, ils renoncent à l'égalité de partage dans les héritages, et ils donnent une si grande préférence aux grandes fermes sur les petites.

(1) *Colonial policy*, p. 167.

Si la Compagnie n'exécute pas ces travaux, personne ne pourra le faire à sa place, car elle s'est réservé la totalité du revenu net; elle ne laisse au ryot que ses frais de culture; elle ne paie au zémindar, qui d'ailleurs aujourd'hui est presque aussi misérable que le ryot, autre chose que ses frais de perception. Son devoir et son intérêt se réunissent pour l'appeler à faire des avances qui lui rentreraient avec usure. Les souverains musulmans de l'Indostan, malgré leur barbarie, leur despotisme et les fréquentes révolutions qui les précipitaient du trône, reconnaissaient fort bien ce devoir qui leur était imposé, et chacun des princes dont l'Inde célèbre encore le nom, a attaché sa gloire à quelqu'un de ces grands ouvrages. La Compagnie des Indes seule néglige scandaleusement ce devoir du prince chez les Asiatiques, du propriétaire chez les Européens, qui pèse sur elle à double titre. Uniquement occupée d'arracher au pays qu'elle gouverne un tribut qu'elle puisse porter en Angleterre, elle ne veut pas permettre que la moindre partie du revenu public soit employée au bien du peuple qui le paie. Les directeurs de la Compagnie écrivirent au gouverneur général, le 28 août 1801, qu'ils ne permettaient point qu'on dépensât, tant pour les constructions et les édifices publics, que pour les achats de terrain, soit qu'il s'agisse du service public, ou de celui de la magistrature, plus d'un lack de roupies par année. (Moins de 12,000 liv. sterlings, ou de 300,000 francs.) Cette injonction fut répétée par la dépêche du 3 avril 1805, et notre auteur affirme que, malgré toute la supériorité des Anglais dans les arts, et toutes leurs richesses, il n'y a pas un gouvernement asiatique dont les ouvrages publics ne l'emportent infiniment sur les leurs (1).

En partie pour maintenir le droit de la Compagnie sur toutes les terres de l'Inde, en partie pour empêcher le mou-

(1) *Colonial Policy*, p. 210, 211.

vement de civilisation progressive que le mélange des Anglais pourrait imprimer aux Indous, l'Inde a été soumise à un règlement qui fait le contraste le plus étrange avec la souveraineté de la nation anglaise sur ses conquêtes. Un grand commerce et par terre et par mer a de tout tems exploité l'Inde : il aurait été impossible de fermer cet immense empire aux nations étrangères, et en effet, l'on y voit un nombre infini d'Arméniens, de Parsis, de Chinois, et d'autres peuples d'Asie qui y sont établis; on y voit de même des Portugais en grand nombre, et des individus des autres nations d'Europe, débris des colonies que les Anglais ont conquises. Mais un Anglais n'a pas le droit de vivre dans l'Inde anglaise, il n'y est que toléré; aucun Anglais ne peut y acheter des terres sous son nom propre, parce que *la Compagnie ne veut pas permettre la colonisation de l'Inde.* Aucun Anglais ne peut y demeurer sans une licence de la Compagnie, qui peut lui être retirée à volonté; tout Anglais qui y réside peut être déporté en Angleterre, sans information, sans jugement, sans appel, sur un ordre signé du gouverneur général (1).

Ce pouvoir si étrange, si contraire à la liberté britannique, à la dignité, à l'honneur de la nation, fut conféré à la Compagnie, lorsqu'elle n'avait encore que des comptoirs dans l'Inde, pour exercer un commerce dont on lui avait accordé le monopole; c'était alors une garantie, peut-être nécessaire, de ce monopole impolitique; mais le même pouvoir lui a été confirmé expressément, en 1813, lorsque ce monopole lui fut retiré. Les Anglais sont aujourd'hui appelés, pour leur commerce, dans les Indes dont ils sont souverains; ils y engagent toute leur fortune dans des spéculations immenses; mais leur condition y est pire que celle des Indous et des Mahométans, leurs sujets, que celle des Arméniens, des Parsis, des Chinois,

(1) *First letter to sir Charles Forbes*, p. 13.

des Juifs, leurs hôtes, que celle des deux races mêlées, ou des deux *demi-castes*, des Indo-Portugais, et des Indo-Anglais, qu'ils oppriment cependant. Dans les trois capitales de Calcutta, Madras et Bombay, qui seules sont peuplées d'un million d'habitans, on a établi des tribunaux anglais et les formés de la procédure anglaise; mais ces tribunaux, ces formes ne garantissent point aux Anglais qui y résident leur liberté constitutionnelle; il n'en est aucun, à qui l'on ne puisse arracher un renoncement, qu'on dira volontaire, à tous ses droits, en le menaçant d'une déportation qui le ruinera. C'est par cette menace en effet que l'on a forcé récemment tous les Anglais résidens dans l'Inde à se soumettre à la censure préalable de leurs écrits, lorsqu'ils voulaient les faire imprimer, quoique la liberté de la presse fût établie par la loi.

Cette infériorité où la Compagnie des Indes a placé le citoyen britannique vis-à-vis de tous ses sujets, vis-à-vis de tous les étrangers établis chez lui, cette obligation où elle le met de se dégrader, s'il consent à vivre dans l'Inde, sont peut-être l'offense la plus audacieuse qu'un corps politique, et plus encore qu'un corps mercantile se soit jamais permise envers sa propre nation. Certainement, si l'Inde n'était pas si éloignée, si inconnue, si étrangère aux intérêts journaliers de presque tous les Anglais, l'indignation publique aurait fait justice d'un tel outrage à la nation. L'Angleterre qui, aujourd'hui plus que jamais, a un superflu d'hommes actifs et intelligens auxquels toute carrière manque, un superflu de capitaux qui ne trouvent point d'emploi, et qui débordent dans les fonds publics de tout l'univers, se soumet par inattention à un dommage incalculable, lorsqu'elle se laisse exclure par ses propres agens d'un pays qu'elle a conquis avec ses trésors et avec son sang. Mais l'Inde souffre plus encore de ce système absurde; il y a une hypocrisie révoltante dans les argumens que l'on a osé présenter, pour faire croire qu'on avait eu en vue seulement

l'avantage de ses habitans, en excluant les Anglais qui seraient devenus leurs concurrens; la colonisation, qui n'était autre chose que l'avancement dans la civilisation, du peuple conquis, était le devoir rigoureux du gouvernement envers ses sujets dans l'Inde; c'est à ce titre seulement que sa souveraineté est légitime, qu'elle peut devenir un bienfait pour l'humanité.

Des trois ouvrages dont le titre se trouve en tête de cet article, le premier est plus particulièrement destiné à faire sentir combien il serait important, pour l'Angleterre comme pour l'Inde, d'autoriser, de favoriser la colonisation. Il est divisé en six longs chapitres seulement. Dans le premier, l'auteur expose quel est le système commercial de la Compagnie; il la montre indifférente à ses pertes, pourvu qu'elle puisse éblouir tour à tour le gouvernement et les actionnaires sur l'importance de ses opérations mercantiles; payant à ses vaisseaux au moins le double, souvent le triple du frêt que paie le commerce libre, et ordonnant à ses agens de faire toujours des envois considérables en Angleterre, lors même qu'ils seraient certains de les faire à perte. Il montre enfin que, depuis 1757, le commerce de la Compagnie n'est qu'un moyen plus ou moins dispendieux de transmettre à la métropole le tribut de sa conquête.

Le second chapitre est destiné à l'examen de ce tribut de l'Inde. L'auteur, partant du principe qu'un pays conquis n'a pas moins de droits qu'un autre à la protection de son gouvernement, soutient que les impôts de l'Inde ne doivent être employés que pour la défense et la prospérité de l'Inde. Le tribut qui chaque année est porté de l'Inde en Angleterre, et qui, selon lui, depuis 1765, monte au moins à 110 millions sterling (2 milliards 750 millions) n'étant compensé par aucun retour, ni en marchandises ni en services, lui paraît devoir absorber tout le capital de l'Inde : la Compagnie, comme un vampire,

boit son sang à mesure qu'il se forme. Cette conclusion nous paraît exagérée : il n'y a aucun pays dont le gouvernement ne fasse des dépenses ou très-inutiles, ou du moins qui ne donnent aucun retour substantiel; et, quoique ce soit une perte, les nations sont en général assez vigoureuses pour la supporter et prospérer en dépit d'elle. La politique de la Compagnie, de transporter le tribut en nature, encourage la consommation des produits nationaux, ce qui est le seul bénéfice que l'on puisse attendre des prodigalités d'un gouvernement.

Les chapitres troisième et quatrième sont destinés à nous faire connaître le système territorial de l'Inde, et ses conséquences politiques et statistiques : nous en avons fait usage dans ce qui précède.

Le cinquième chapitre attaque le système qui interdit la colonisation. L'auteur montre que ce n'est que par l'arrivée et l'établissement à demeure des Anglais au milieu des natifs, que l'Inde peut acquérir, sans souffrance, sans danger, sans secousse, la religion, les lois, les lumières, les arts, qu'un gouvernement civilisé est tenu de communiquer à un peuple qui ne l'est pas. Il montre qu'en se refusant à ces progrès, le gouvernement ne pourra long-tems résister à l'irritation que doit produire l'exclusion absolue de tous les sujets, de toute part à l'autorité militaire, civile, administrative, judiciaire. Il montre que les agens de la révolution qu'une telle exclusion prépare dans l'avenir, seront les fils d'Anglais et d'Indiennes, déjà très-multipliés, et dont le nombre s'accroît rapidement. On les nomme la *demi-caste;* on les exclut avec autant de rigueur que les Indiens, de tout emploi profitable ou de confiance : et, tandis que leur instruction, leur éducation européenne, leur esprit d'entreprise les préparaient à être d'utiles intermédiaires entre le gouvernement et le peuple, on les repousse et on les aliène, de manière à s'en faire des ennemis redoutables.

Le dernier chapitre réunit tous les argumens qui résultent du reste de l'ouvrage, pour presser l'abolition de la Compagnie des Indes.

L'auteur paraît connaître l'Inde à fond : il y a sans doute beaucoup vécu, il y vit peut-être encore ; et c'est apparemment ce qui le force à garder l'anonyme; car, s'il était connu, le résultat de sa publication serait infailliblement la déportation et la ruine. Il manifeste dans tout son livre des sentimens purs et élevés, des vues saines et une grande connaissance de tout ce qui a été écrit sur les sciences sociales; mais malheureusement il ne sait pas faire un livre. Il entre mal en matière; il n'expose jamais qu'incidemment ce qu'on désire savoir : il se perd au milieu des citations qu'il oppose les unes aux autres, et il ne se fait point lire sans une fatigue dont nous avons eu souvent bien de la peine à triompher.

Les deux brochures que nous avons indiquées ensuite, sont, au contraire, remarquables par l'ordre, la force et la clarté. Elles signalent un acte de despotisme du gouverneur général M. Adam, qui, en avril 1823, prohiba l'impression et la publication dans l'Inde, de tout ouvrage périodique, sans licence préalable, révocable à volonté, et fit déporter sans jugement et sans enquête les éditeurs de deux journaux anglais, qu'il ruina de fond en comble, pour avoir imprimé des vérités qui déplaisaient au gouvernement.

L'auteur expose d'abord, avec une grande netteté, tant la législation sur la presse, que la pratique réelle, soit dans les provinces sujettes, gouvernées par les lois musulmanes, soit dans les trois capitales, Calcutta, Madras et Bombay, gouvernées par les lois anglaises. Il prouve que l'innovation de 1823 est complétement illégale; et selon son propre résumé, que nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter, il établit : « 1° que, si l'avantage des gouvernés est vraiment l'objet désiré par l'Angleterre, il est indispensable que ceux-ci

soient protégés contre la sévérité du gouvernement et contre l'inconduite de ses agens, tant européens qu'indigènes; 2° que, comme il n'existe dans l'Inde aucune institution indépendante du gouvernement, la presse seule peut les remplacer, en permettant aux hommes d'échanger leurs pensées librement, et sans se nommer, mais sous une sévère responsabilité légale, de manière à exercer un contrôle utile sur les mesures du gouvernement et sur la conduite de ses employés; 3° que l'influence d'une presse libre est également utile aux gouvernemens de l'Inde, qui ne peuvent régir d'aussi immenses régions, sans être éclairés par elle; à la cour des directeurs en Angleterre, qui n'a que ce moyen d'entendre le pour et le contre sur chaque question, et de savoir réellement ce qui se passe dans son empire; aux propriétaires d'actions, enfin, qui n'ont pas moins besoin de surveiller tous leurs agens, en Angleterre et dans l'Inde; 4° que, si c'est seulement en Angleterre que la presse est libre sur les affaires de l'Inde, elle sera sans efficacité, et ne garantira par conséquent la sûreté permanente, ni de l'Angleterre, ni de l'Inde; 5° que dans l'Inde seule la presse peut jouir d'une liberté complète, avec une efficacité entière et une parfaite sûreté (1). »

Nous l'espérons, des faits aussi marquans, des raisonnemens aussi clairs que ceux de l'auteur, exposés en même tems avec tant de modération et de sagesse, ne demeureront pas sans effet sur le public britannique, qui doit toujours réagir sur son gouvernement, s'il y a quelque bien à obtenir; et ici il s'agit d'un bien immense à faire à la plus nombreuse des nations réunies sous une seule souveraineté. Pour nous, qui ne pouvons aspirer à aucune influence, nous trouvons du moins que des expériences politiques aussi neuves, et faites sur une si grande échelle, sont dignes d'une profonde attention, et excitent un vif intérêt. En

(1) *Second letter*, p. 62.

déplorant les maux qui pèsent encore sur une si belle et si grande partie du globe, nous avons aussi lieu de nous réjouir de ce qu'elle a trouvé de généreux défenseurs; nous pouvons même nous livrer à quelques douces espérances, en comparant l'esprit des gouvernemens actuels, malgré tous leurs abus, à celui des gouvernemens passés, et en voyant que, par eux, ou en dépit d'eux, une seconde moitié de l'espèce humaine s'élèvera enfin à la moralité, aux lumières, à la liberté dont quelques-uns sont déja en possession, et qu'une providence bienfaisante a réservées en héritage à tous ses enfans.

J. C. L. DE SISMONDI.

STORIA D'ITALIA DAL 1789 AL 1814, *scritta da Carlo* BOTTA (1).

HISTOIRE D'ITALIE, DE 1789 A 1814; *par Ch.* BOTTA (2).

Depuis quelque tems, un prétendu esprit philosophique, qui n'est souvent que l'abus de la philosophie, paraît tendre à dénaturer le genre historique. On voudrait non-seulement dépouiller l'histoire de ce peu d'ornemens qu'une saine critique lui avait accordés, mais aussi lui ôter une partie des caractères dont l'ensemble constitue sa perfection; et, pour accréditer les nouvelles formes sous lesquelles on voudrait qu'elle se produisît aujourd'hui, on s'étudie à déprécier ces formes antiques et solennelles qui lui avaient acquis tant de considération parmi les anciens. Chez les Grecs, elle avait pris ce ton épique et imposant qui, à la vérité près, lui conserva en quelque sorte l'ap-

---

(1) Paris, 1824; Jules Didot l'aîné. 5 vol. in-4°; prix 100 fr.

(2) Paris, 1824. 5 vol. in-8°. P. Dufart, quai Voltaire, n° 19. Prix 30 fr. — On vend chez les mêmes libraires l'une et l'autre édition.

parence d'une épopée. Sous ce rapport, Hérodote, Thucydide, Xénophon, semblent quelquefois rivaliser avec Homère, surtout en ce qui concerne les descriptions et la narration. Les anciens Romains y ajoutèrent ensuite encore plus de dignité. Quoique plus sévères dans le fond, ils ne furent pas moins attachés à ces formes extérieures de l'histoire. Tacite lui-même, malgré la force de sa pensée et la concision de son style, qualités dont il était principalement occupé, ne négligeait point les ornemens et les couleurs qu'exigeait la nature des faits qu'il avait à décrire. Les Italiens sont jusqu'ici, entre les modernes, ceux qui se sont le plus rapprochés des anciens dans ce genre, et qui même ont quelquefois disputé de gloire avec eux.

Malheureusement, l'esprit d'imitation, qui s'attache d'ordinaire aux qualités les plus superficielles de son modèle, et quelquefois à ses défauts, engendra une foule de rhéteurs qui se crurent historiens. Ils donnèrent à leurs lecteurs des portraits, des tableaux, des récits, des harangues, des parallèles, de tout enfin, excepté de l'histoire; et bientôt le genre le plus sérieux et le plus important de tous, ne parut plus en quelque sorte qu'un exercice d'écolier, qu'un jeu d'enfans. Faudrait-il maintenant condamner Machiavel, Guicciardin et Sarpi, qui n'ont point exclu de leurs histoires les ornemens convenables, parce que le cardinal Bembo, le P. Strada et d'autres historiographes du même genre en ont abusé? Réduirons-nous donc l'histoire à une simple chronique, à une série d'inscriptions lapidaires, utiles sans doute pour conserver les faits, mais insuffisantes pour les éclaircir et les faire apprécier?

Nous n'avons pu nous dispenser d'exposer ces considérations préliminaires, en voulant donner une idée exacte de l'histoire de M. Botta. Admirateur des anciens classiques, il a adopté cette manière large, ce style oratoire, consacrés par eux, mais trop souvent rendus ridicules et puériles par la foule de leurs imitateurs. Sa narration est, en général, prodigue de détails. Il

emprunte ordinairement à l'éloquence descriptive toutes les ressources qu'elle emploie pour plaire à ses lecteurs, ou pour les émouvoir; il ne néglige aucun de ces moyens de l'art, qui ont produit tant d'effet chez les Grecs et les Romains; souvent même, il admet cette sorte de harangues, dont les anciens ont tiré un si grand parti, et que M. Botta sait rendre encore plus vraisemblables, en les appropriant le mieux possible aux personnes et aux circonstances auxquelles il les rapporte.

Dans une si longue histoire, il serait difficile de choisir les exemples les plus frappans; et cependant, il nous semble indispensable d'en présenter quelques-uns pour faire apprécier le caractère de cet ouvrage. Voici le premier que le hasard nous fournit. C'est la retraite précipitée des émigrés français quittant Chambéri, après la déroute de l'armée piémontaise en Savoie. « Dans ce bouleversement général, dit l'historien, les esprits avaient été constamment frappés d'imprévoyance et d'oubli. Les routes de Genève et de Turin offraient surtout un spectacle misérable... On voyait pêle-mêle les pères et les fils, les mères et les filles, les vieillards et les jeunes gens, les vierges les plus délicates, bravant l'horreur des saisons et des routes pour suivre des parens tombés dans la détresse. On voyait des vieillards infirmes, des femmes enceintes, des mères chargées d'enfans à la mamelle, et qui étaient nés pour un sort bien différent. Mais c'est dans le malheur que l'on retrouve la vertu et la charité; cette circonstance déplorable en est une preuve nouvelle. Des épouses, des fils, des frères et des serviteurs que la proscription n'avait pas inscrits dans ses tables, voulurent accompagner sur la terre étrangère, malgré le refus des victimes, leurs époux, leurs pères, leurs frères et leurs maîtres, faisant céder ainsi l'amour de la patrie aux inspirations de la nature et de la fidélité. Siècle vraiment extraordinaire où la vertu prodiguait ses miracles, pendant que le vice multipliait ses excès!... Partout, sur le chemin, les débris de l'armée pié-

montaise en déroute, des armes jetées çà et là, l'agitation des hommes perdus, le trépignement des chevaux, le bruit des voitures, les cris du désespoir et ceux de la douleur ; partout le désordre et la confusion ; partout enfin, le tableau d'une misère épouvantable à côté du tableau d'un effroi sans égal. Ce qui rend ce tableau historique encore plus intéressant, c'est que tant de malheurs excitaient sur toute la route la stupéfaction ou la pitié; et que la pauvreté offrit aux victimes, sur leur passage, plus de bienfaits et de consolations qu'elles n'avaient osé en attendre. »

L'historien ne s'arrête pas encore là. Préférant la vérité aux convenances de l'art, il ne néglige pas de nous faire remarquer que « sous le poids d'une épreuve si pénible le caractère des Français ne se démentit pas un moment. Il leur échappait encore un sourire, un bon mot, une chanson même; et à les voir on eût dit qu'ils allaient à une fête plutôt qu'en exil. De graves personnages galopaient dans la boue qui couvrait les chemins, d'autres, portés dans des voitures, ou assis derrière, se faisaient remarquer par le soin de leur coiffure, leurs croix, leurs décorations et les différens emblèmes de leur fortune éclipsée. Telle est la force du naturel, qu'il résiste même au malheur ! »

Nous avons donné cette description, non comme la meilleure parmi le grand nombre de celles qui ornent l'histoire de M. Botta, mais comme un exemple de sa manière. On en trouve de tout genre dans son ouvrage; l'historien tire parti de tous les accidens les plus graves ou les plus singuliers, avec beaucoup de succès. On distingue surtout les tableaux et les descriptions des mouvemens militaires. Il semble ordinairement être acteur et peintre tout à la fois. La reprise de Toulon, les batailles d'Italie, la prise d'Arcole, il met tout sous les yeux avec une telle précision, qu'on ne pourrait demander mieux au tacticien le plus habile.

Nous avons dit qu'un des moyens fréquens employés par

l'auteur consiste dans les harangues. Il les destine spécialement à retracer l'esprit des partis opposés, ou les opinions différentes qui dominaient à cette époque. En vérité, ces moyens de persuasion, si familiers aux anciens, étaient devenus presque étrangers aux modernes; et si les derniers les ont parfois employés, ils ne l'ont jamais fait autant que dans cette longue guerre, soutenue à la fois par la force des armes et par celle des opinions. M. Botta ne laisse échapper aucune des circonstances où se manifestèrent le plus les intentions, les projets, le caractère soit des personnages, soit des partis les plus influens; et le talent de l'écrivain ajoute presque toujours à l'intérêt réel ou prétendu du sujet. En écoutant le procurateur de Saint-Marc, François Pesaro, et Zacharie Valaresso, un des sages du conseil de Venise, pendant que le plus profond silence régnait dans l'assemblée, on croit entendre les derniers soupirs d'une république, qui, menacée d'une totale destruction, ne sait plus où chercher son salut. (Livre III, page 132.) On éprouve le même intérêt pour le conseil du roi de Sardaigne, lorsque le marquis Silva, respectable par son expérience et par ses écrits sur l'art de la guerre, donne son avis sur l'état des choses et sur la position du Piémont; et lorsque le marquis d'Alberey, quoique pacifique et modéré de sa nature, n'hésite pas à proposer encore, au milieu des dangers, la continuation de la guerre. C'est ainsi que l'historien, faisant haranguer de la même manière les novateurs du tems, nous fait connaître et suivre la marche, la tendance et les égaremens de son siècle.

Mais, ce ne sont point là les seules formes par lesquelles M. Botta cherche à intéresser ses lecteurs. On sait combien il est scrupuleux sur ce qui tient à la correction et à la pureté du langage. Il en avait déjà donné des preuves dans son *Histoire de la guerre de l'indépendance d'Amérique*. Peut être soigna-t-il un peu trop cette qualité dans cet ouvrage. Mais, dans l'histoire dont nous nous occupons, il est beaucoup plus simple

et plus naturel, sans perdre jamais de vue ce caractère de noblesse qui domine dans son style. Nous n'osons pas avancer si le même mérite a été conservé dans la composition française; mais nous pouvons assurer que, dans l'original italien, l'élégance ajoute beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage.

Mais, quelque importance que l'on donne aux qualités que nous venons d'indiquer, elles ne sauraient constituer le mérite principal d'une histoire. Il consiste pour nous dans la vérité des faits, et dans la manière de les juger.

Quant à la vérité des faits, M. Botta, ayant été souvent témoin et quelquefois même acteur dans les grands événemens qu'il décrit, doit être regardé, sous ce rapport, comme mieux informé que beaucoup d'autres historiens qui n'ont pas eu le même avantage. En outre, la lecture de son ouvrage prouve que l'auteur n'a épargné ni soins ni peines pour rechercher et saisir la vérité au milieu de tant de passions et d'intrigues qui ont pour but de la déguiser. Il pourrait seulement paraître quelquefois plus ou moins préoccupé de ses opinions particulières; car chacun doit avoir les siennes; et celles-ci pourraient lui faire envisager les objets tout autrement qu'à ceux qui auraient des opinions différentes. Mais, quelle que soit l'influence que sa manière de penser a dû exercer sur l'exposition des faits, le caractère moral de l'historien doit nous prévenir en faveur de sa véracité. Ne pouvant apporter aucune autre preuve de la vérité des faits qu'il nous présente, nous allons maintenant donner une idée du jugement qu'il en porte.

Plusieurs critiques voudraient que l'historien se bornât à raconter les faits, tels qu'ils sont arrivés, sans émettre son opinion sur leur nature. Nous doutons que cela fût possible; mais, dans ce cas même, serait-il convenable que l'historien se montrât tout-à-fait indifférent et comme entièrement étranger au spectacle qu'il contemple et auquel il nous fait assister? On a souvent reproché à Machiavel cette espèce d'insensibilité et de

sang-froid qu'il affecte lorsqu'il décrit la vie de *Castruccio* et les exploits du duc de Valentinois. Mais cette indifférence même ne décèlerait-elle pas assez la manière de penser de l'historien? Loin d'approuver cette méthode, nous croyons, au contraire, que l'historien ne doit point cesser d'être homme et de prendre quelque part à tout ce qui intéresse la justice et l'humanité, sans nous donner cependant l'histoire de ses opinions et de ses pensées, plutôt que celle du siècle et de ses contemporains.

M. Botta a bien senti l'importance et la difficulté de ses fonctions. Il nous prévient qu'il s'est mis au-dessus des égards et des préjugés qui nuisent à la vérité des faits et des principes. Il nous assure qu'il ne s'est laissé imposer, ni par la fortune de ces grands personnages qui, bien qu'ils aient presque tous disparu, ont encore un grand nombre de partisans, ni par le pouvoir de ceux qui auraient les moyens de punir ou de récompenser ses écrits. Fort de sa conscience, il ne craint, il ne ménage les opinions de personne; qu'elles soient puissantes ou discréditées, ce n'est qu'à la postérité qu'il s'adresse.

Son histoire est divisée en vingt-quatre livres. Le premier nous offre une espèce de statistique politique de l'Italie, avant la révolution de France. Il est doux de se rappeler, après tant d'orages, ces tems heureux et paisibles, où, suivant notre historien, des princes philosophes et bienfaisans, sans être arrêtés ni détournés dans leur marche, ne s'occupaient qu'à réformer les vices de l'administration publique, et à mettre en pratique les maximes des écrivains philanthropes. M. Botta nous entretient spécialement de l'empereur Joseph II et du grand duc Léopold; il nous peint la conduite des papes, la tendance du roi de Naples à la popularité, les vues patriotiques du roi de Sardaigne. Il rend justice aux républiques de Gênes et de Saint-Marin, ainsi qu'à celle de Venise, qu'on ne cesse, dit-il, de calomnier, ou dont on exagère les torts, après l'avoir anéantie. Il nous montre enfin les princes s'entourant des conseils des

sages, et les lumières de la philosophie pénétrant ainsi dans les cours, et se répandant de là plus efficacement au milieu des peuples. La postérité, sans doute, nous enviera cet âge d'or que notre historien peint avec tant d'intérêt ! Malheureusement, la révolution française ayant éclaté et menaçant de tout embraser, ce système d'un gouvernement paternel et vraiment libéral disparut tout-à-fait, et fut suivi d'un nouveau système, absolument opposé, de méfiance et de persécution, qui suspendant le bien commencé, ne tendit qu'à multiplier les désordres qu'on voulait arrêter. Ainsi, le résultat de toutes les innovations exécutées ou projetées fut d'augmenter l'oppression et la misère des peuples. Tels sont, en peu de mots, le système de M. Botta, et l'esprit dominant de son histoire.

Entrant dans l'exposition particulière des mouvemens militaires et des événemens politiques qui, à cette époque, eurent lieu spécialement en Italie, l'historien, ne se laissant éblouir ni par les discours spécieux du gouvernement français, ni par l'éclat des victoires de Bonaparte et de ses compagnons d'armes, révèle avec la même franchise les vices de l'un, et les excès des autres. Ne voyant partout que les effets les plus affreux de l'invasion et de la conquête, il pleure souvent sur le sort de sa patrie, condamnée, depuis tant de siècles, à être la victime des conquérans, le jouet et la proie des étrangers. Il croit même qu'elle n'a jamais subi de calamités si graves. Cependant, ceux même des Italiens qui ont oublié leur première dignité, n'ont pu oublier les malheurs qu'ils ont dus tantôt aux Espagnols, tantôt aux Français, depuis que leur pays fut condamné à être spolié et déchiré par l'étranger. Les suites de l'entreprise de Charles VIII, et plus encore de celle de Charles-Quint, qui exerça son pouvoir sur Clément VII avec plus de férocité que ne l'avait fait Philippe-le-Beau contre Boniface VIII, ont trop long-tems pesé sur eux pour qu'ils puissent les avoir bannis de leur mémoire. Mais, soit que la distance

des tems ait affaibli la force des impressions, soit qu'une longue trêve ou plutôt qu'un sommeil léthargique les ait fait presque disparaître, M. Botta croit et répète que les maux qui ont dernièrement accablé l'Italie l'emportent de beaucoup sur tant de calamités qu'elle avait auparavant éprouvées.

Nous ne pourrions mieux retracer le caractère de cette histoire, qu'en rapportant le tableau que l'auteur en a esquissé lui-même, et qu'il a développé dans tout le cours de son ouvrage. « Cependant, les jours de malheurs s'approchaient pour l'Italie. Le despotisme, sous le nom de liberté; la rapine, sous celui de désintéressement; la révolte inspirée aux pauvres; la spoliation ordonnée contre les riches; la noblesse, objet de calomnies publiques et d'adulations secrètes; les amis de la liberté récompensés de leurs services par le mépris; le zèle qui les excite contre les souverains, et les persécute pour plaire aux rois; la liberté devenue un instrument de puissance, quand elle devait être une source de bonheur; cette liberté vantée dans les discours et déshonorée par les actes; tout ce que l'antiquité a de plus respectable, voué à la dérision et au brigandage; ce qu'il y a de plus sacré parmi les modernes, avili par un mélange d'horribles actions; le pillage des Monts-de-Piété; la spoliation des églises; la dévastation des palais; l'embrasement des chaumières; ce que la licence militaire a de plus abominable, la perfidie de plus odieux, la tyrannie de plus insolent; les Allemands et les Français rivalisant tour à tour de rage et de fureur; telles sont les causes qui ont enfanté la ruine et la désolation de l'Italie. » (Livre VI, page 375.)

Peut-être, ce ton paraît-il un peu oratoire, surtout à ceux qui n'ont pas été témoins de ces événemens extraordinaires. Mais ce n'est plus de telles observations que nous voulons occuper nos lecteurs. Ne considérant ici que l'esprit de cette histoire, nous n'hésitons pas à la regarder comme l'antidote le plus puissant contre cette fièvre révolutionnaire qui s'est dissi-

pée par sa violence même. Craignant cependant qu'elle puisse se réveiller encore, M. Botta cherche à démasquer surtout ces apôtres de la démocratie dont les actions étaient si différentes de leur langage.

Le bon Plutarque dit quelque part que les mots de liberté et d'égalité étaient la monnaie que les anciens conquérans employaient pour multiplier le nombre de leurs partisans ou de leurs esclaves. M. Botta croit que ce langage si commun aux anciens Grecs et aux anciens Romains, ayant tout-à-fait disparu chez les modernes, a été renouvelé par les Français. Ce sont eux, dit-il, qui ont su les premiers, ou mieux que toute autre nation, l'employer pour asservir des peuples qui attendaient l'exécution de leurs annonces et de leurs promesses. Souvent même, ils se montraient mécontens de ce que les peuples nouvellement conquis n'étaient pas assez mûrs pour les élever à leur niveau, et les faire participer à l'exercice de leurs droits: nouvelle raison ou nouveau prétexte pour les soumettre à une espèce d'épreuve ou d'apprentissage, en redoublant pour le moment leur servitude et leur oppression; et c'est, peut-être, le plus grand bien qu'ils leur ont fait, sans le prévoir; car il faut bien sentir la servitude pour soupirer après l'indépendance.

On dirait que l'historien craint encore que l'éclat des exploits militaires, et cette fausse gloire qui se nourrit du sang et des larmes des peuples, puisse faire excuser ou légitimer les abus que l'on faisait de la victoire. Tout en admirant la bravoure de l'armée française, il ne cesse de relever tout ce qui pouvait la souiller. Il n'épargne ni les soldats, ni leurs chefs, et encore moins celui qui les dirigeait. Il juge même le moderne héros au milieu de ses victoires, qu'il attribue souvent au hasard et aux conseils de ses officiers plutôt qu'à sa prudence et à son génie. Souvent Bonaparte n'est, aux yeux de son historien, qu'un homme ordinaire, qui s'approprie la gloire de ses soldats. Il semble que l'auteur, toujours constant dans son dessein, pour-

suive partout, la plume à la main, ce grand capitaine dont les graves erreurs ne feront jamais oublier les talens ; et que, plus inexorable que les ennemis qui le poursuivaient avec l'épée, il s'attache à lui sur son char de triomphe, et le dépouille de sa grandeur usurpée. Il ne laisse échapper aucune circonstance digne d'observation; il ressemble, sous quelque rapport, à ce philosophe qui, voyant Alexandre blessé, et se riant de sa divinité : « Voilà, s'écriait-il, le sang du fils de Jupiter ! »

Ce spectacle d'erreurs, de vices et de crimes, couronnés par le succès et suivis de la misère des peuples, donne une couleur un peu sombre et un peu lugubre à cette histoire, qui, pendant une période de vingt-cinq ans, ne présente à nos yeux que la répétition des mêmes scènes d'horreur. Mais cela tient à la nature des événemens, que l'historien ne doit point altérer pour plaire à une certaine classe de lecteurs qui cherchent dans l'histoire plutôt l'amusement que la vérité. Le même reproche fut adressé à Thucydide. Il faudrait donc ne pas écrire de semblables histoires, qui sont peut-être les plus utiles à connaître et les plus propres à nous faire abhorrer les véritables causes des malheurs des nations. C'est par la même raison que l'auteur, à la vue de tant de désordres, ne peut trop souvent contenir sa juste colère et se défendre d'étaler ses nobles sentimens pour la cause de la morale outragée; ce qui a fait regarder son histoire plutôt comme *discutante* que *racontante*. (*Journal des Débats*, n° 19 août 1824.) Mais, lors même qu'on ne voudrait pas lui accorder autant de liberté, on reconnaît du moins en lui l'homme de bien, l'ami de l'ordre et de la justice, qui ne peut voir le crime sans l'accabler de son indignation.

Au milieu de tant de scandales, et tant que la vérité le permet, M. Botta ne néglige pas de signaler quelques actes et quelques individus qui méritent une exception honorable, et qu'il rencontre si rarement dans ce vaste champ de désordre. Il signale parfois des Français qui abhorraient les maximes de leur

gouvernement, ainsi que la conduite de leurs généraux; il distingue aussi des Italiens qui savent encore apprécier et défendre l'indépendance de leur pays; il nous fait même prendre part à ses éloges et à ses larmes, lorsqu'il les répand pour des citoyens qui se dévouent tout entiers pour la défense de leur patrie. Ainsi, il rend des hommages au capitaine piémontais Maulandi, non moins brave militaire qu'habile écrivain, et qui, toujours fidèle à sa patrie et à son roi, leur fit avec joie le sacrifice de son sang et de sa vie. (1er vol., p. 273.) Il respecte encore une classe d'hommes sages qui eurent quelque part aux mouvemens politiques de l'Italie et en favorisèrent jusqu'à un certain point les progrès, espérant faire sortir l'ordre du sein du désordre même, ou affaiblir du moins les maux qu'ils ne pouvaient directement empêcher. Une classe encore plus nombreuse attire parfois l'attention et la compassion de l'historien. Ce sont ces jeunes gens inconsidérés qui, dupes des Français, qui pour la plupart l'étaient eux-mêmes de leurs gouvernans, espéraient, par leur moyen, réaliser on ne sait quelle forme de république qui n'avait de fondemens que dans leur imagination. Il les appelle les *Utopistes* du tems; et sans doute ils avaient plus de vertu que d'expérience. Formé à l'école de Tacite et de Machiavel, M. Botta considère l'homme tel qu'il est dans la société, et non tel que l'imaginaient, à l'exemple de Platon, T. More, le P. Campanella et leurs prosélytes. Rendons cependant plus de justice à l'*Utopie* de l'un et à la *Cité du Soleil* de l'autre, qui tendaient à donner une tout autre direction à l'esprit humain que le *Leviathan* de Hobbes, et la *Fable des Abeilles* de Mandeville. Nous ne pouvons nous dispenser de regarder les illusions des premiers comme beaucoup moins dangereuses que les maximes serviles ou despotiques des autres. Toutefois, nous sommes loin d'approuver les amateurs de ces républiques idéales, qui croyaient pouvoir les réaliser au milieu d'hommes, de mœurs et d'opinions hétérogènes. Mais, qu'il nous soit permis de pleu-

rer, du moins, avec notre historien, sur leurs bonnes intentions, ainsi que sur le sort de ceux qui, étant dignes de nos égards, sont tombés victimes de leur trop facile confiance, ou de la perfidie des autres.

Les suites funestes de ce genre d'erreurs et d'imprudences paraissent motiver la prévention que notre historien semble avoir conçue contre toute espèce d'innovations politiques. Mais qu'on ne le compare point à ce navigateur, qui, après avoir couru le risque de faire naufrage, voudrait que tout le monde abhorrât avec lui la mer et le commerce. Nous condamnons avec lui ces projets chimériques, ces moyens violens, qui au lieu d'atteindre le but que l'on se propose, s'en éloignent encore davantage. Il condamne ces méthodes illégales et absurdes qui tendaient à empirer le mal que l'on voulait corriger; mais il ne serait pas moins condamnable que les hommes attendissent en repos tout leur salut de la main des autres, comme les Juifs l'attendaient du ciel, tandis que l'ennemi les menaçait de toutes parts. Appelés à une amélioration progressive, les hommes ne peuvent demeurer long-tems stationnaires, sans se détériorer. On doit donc faire tous les efforts convenables pour les diriger et les conduire vers leur véritable destination. Et ce ne sont que les lumières qui peuvent la réaliser. Ce n'est que par ce moyen que chacun peut, et doit contribuer au perfectionnement de l'espèce humaine. Toute autre tentative serait violente et illégale. M. Botta lui-même ne s'est acquitté de la tâche honorable d'historien, qu'afin que la postérité plus heureuse profite de ses conseils et de l'expérience des générations qui l'ont précédée.

Ce qui rend cet écrivain encore plus digne de nos éloges, c'est cet amour de l'indépendance de son pays, qu'il voudrait, à chaque occasion, réveiller dans ses compatriotes. Il ne cesse point de présenter cette malheureuse Italie, déchirée à la fois par ses amis et par ses ennemis, en proie à la rage des Autri-

chiens et à la fureur des Français, et de nous faire sentir quel est le sort funeste d'une province qui a tant de charmes pour séduire et qui manque de forces pour se défendre. Il montre partout combien il est dur de vivre sous le joug de l'étranger. Il regrette qu'aucun des princes d'Italie n'ait su tirer parti des dispositions de leur peuples, pour leur faire sentir tout le prix de l'indépendance, et pour rendre à ce beau pays, dont on blâme les vices sans en attaquer les causes, cette ancienne dignité qu'il a entièrement perdue. Il pense même que, s'il se fût rencontré en Italie un chef, non tel qu'en produisit l'ancienne Rome, mais tel seulement qu'il en parut au tems de Laurent de Médicis, de Castruccio, de Jules de la Rovère, appuyé sur l'opinion publique, précédé d'une bannière italienne, il eût été l'auteur de grands événemens en Italie et en Europe. (Livre VIII, page 114.) C'est peut-être par suite de cette idée, dont notre historien se montre vivement pénétré, et dont il sent toute l'importance, qu'il ajoute foi à ce bruit, que Pie VI, encouragé par le cardinal Orsini, avait conçu le projet de former une espèce de fédéralisme ou plutôt d'alliance de tous les princes d'Italie, dont il aurait été le chef. Il est vrai qu'un danger cummun et imminent pouvait faire disparaître dans de telles circonstances ces élémens d'ambition et de discorde qui les tenaient séparés; mais il n'est pas moins vrai qu'une fédération semblable, pouvait seule opposer une force nationale, capable d'empêcher l'invasion et les progrès de l'ennemi.

Telles sont les considérations générales, mais caractéristiques, que nous a suggérées la lecture de l'histoire de M. Botta; elles nous paraissent les plus propres à faire apprécier l'esprit de cet ouvrage. Le plan de ce recueil ne nous permet guère d'entrer dans des discussions spéciales. Nous savons que notre auteur a subi, dans quelques détails de son histoire, la critique d'un écrivain trop sévère, et peut-être, sous quelques rapports, moins impartial qu'il ne le prétend; mais le petit nombre de

ses observations n'est-il pas le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un ouvrage de cinq volumes? Nous pourrions même examiner quelques-unes de ces observations qui nous semblent annoncer plutôt des préventions nationales ou personnelles qu'une entière impartialité, à l'égard de certains personnages, de certaines classes, nous oserons dire encore, de certaines maximes. Il ne serait pas difficile de faire voir qu'en trouvant quelquefois notre historien un peu trop exagéré à quelques égards, le critique ne s'est pas aperçu qu'il mérite aussi le même reproche sous d'autres rapports. C'est ainsi que, croyant être l'historien de son tems, on n'est que l'avocat de ses propres opinions, ou, ce qui est pire, des opinions des autres. Et peut-être, nous attirerions-nous le même blâme, si nous entrions dans ces dangereuses discussions.

Concluons donc que l'histoire de M. Botta a tout le mérite nécessaire pour intéresser ses lecteurs; que ce mérite ne résulte pas moins de l'importance du sujet que du talent de l'écrivain; que son impartialié est plus grande encore qu'on ne pouvait l'attendre d'un historien contemporain; et que la diction et l'élégance de sa composition originale ajoutent beaucoup à son intérêt. Nous devons prévenir aussi nos lecteurs que nous avons apprécié l'ouvrage de M. Botta dans sa composition italienne, dont M. J. Didot a fait une édition magnifique, et où les qualités de l'écrivain se font encore mieux remarquer que dans l'ouvrage français, où nous avons jugé néanmoins plus convenable de puiser nos citations. F. Salfi.

Résumé de l'Histoire du Danemarck, par M. *P.* Lami (1).

Les résumés de l'histoire des différens peuples de l'Europe,

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-18 de 300 pages. Lecointe et Durey, libraires, quai des Augustins, n° 49. Prix 2 fr.

que publient aujourd'hui plusieurs hommes de lettres, sont des ouvrages sans prétention, mais éminemment utiles. L'objet des auteurs n'est point d'apprendre quelque chose de neuf à ceux qui ont fait de l'histoire d'un pays leur étude particulière; mais de réunir dans un cadre aussi étroit que possible les faits les plus remarquables et les événemens les plus importans qui ont exercé sur la destinée des peuples une influence désastreuse ou salutaire. Le second but qu'ils se sont proposé, a été d'offrir à la jeunesse une lecture à la fois amusante et instructive, pour l'encourager à l'étude de l'histoire, presque toujours sèche et aride. Si les auteurs ont su réunir l'exactitude dans les récits, l'impartialité dans les jugemens, la correction dans le style; si à chaque fait un peu important ils ajoutent des réflexions courtes, mais justes et piquantes, ils pourront être persuadés que, dans très-peu de tems, leurs ouvrages seront entre les mains de cette classe nombreuse d'hommes dont les occupations habituelles ne leur permettent point d'étudier à fond l'histoire, et qui cependant ne veulent point ignorer les grands événemens qui ont causé la prospérité ou la décadence des peuples, et qui ont influé sur le sort de l'humanité en général.

Nous osons prédire un pareil succès à l'ouvrage de M. *Lami*, que nous annonçons aujourd'hui avec de justes éloges. Si nous y faisons quelques légères corrections, si nous hasardons quelques critiques, nous remarquerons d'abord, en faveur de M. Lami, qu'il est extrêmement difficile d'écrire l'histoire d'un pays qu'on n'a pu observer que de loin, et dont on ne sait pas la langue; ensuite, nous avouerons que, toutes les fois qu'il lui est arrivé de se tromper, il a eu pour garans des autorités qui ont toujours joui d'un grand crédit dans sa patrie. Nous allons nous borner à un petit nombre de réflexions qui feront apprécier le mérite de cet ouvrage.

Félicitons d'abord M. Lami d'avoir osé rejeter les récits men-

songers qui, depuis plus d'un siècle et demi, ont trompé l'Europe au sujet de la révolution de 1660, à laquelle les rois de Danemarck durent ce pouvoir sans limites, destructif de toute prospérité publique, dont ils jouissent encore aujourd'hui. Les estimables éditeurs de la *Collection des constitutions de tous les peuples*, publiée l'année dernière en six volumes (1). Quoiqu'ils aient eu sous les yeux les sources où M. Lami a puisé, ont néanmoins cru devoir maintenir la tradition ancienne, ils y ont été déterminés sans doute par des raisons qui leur ont paru bonnes, et que nous ne nous permettrons pas de critiquer, parce qu'elles nous sont inconnues.

On a souvent répété qu'en 1660 *le peuple danois* avait, de bon gré et de son propre mouvement, donné au roi Frédéric III la souveraineté illimitée et absolue. On a désigné cet acte comme un *suicide national*; et ce mot expressif, mais injuste dans l'application qu'on en faisait, nous l'avons vu reproduit dans une brochure politique récemment publiée.

Si l'on demande quelle est l'autorité sur laquelle se fonde une assertion qui accuserait tout un peuple de stupidité, tout le monde cite *Molesworth*, envoyé de la Grande-Bretagne à la cour de Copenhague. Cependant, il est assez remarquable qu'en aucun endroit de ses Mémoires, il n'attribue cet acte au *peuple danois*, et qu'il n'en accuse qu'un certain nombre d'intrigans et d'ambitieux. Il y a plus: Molesworth n'a pas pu dire ce qu'à toute force on a voulu lui faire dire, sans se mettre en contradiction avec lui-même. En effet, nous lisons dans l'introduction de ses Mémoires (page 36, édition de Nancy, 1694) ces propres mots: « Si l'on objecte que les princes ont acquis le droit d'être absolus et arbitraires, lorsque les sujets ont cédé

(1) Nous donnerons incessamment une analyse étendue de ce grand ouvrage, qu'il a été nécessaire d'ajourner sous le régime de la Censure.

leurs libertés, il y a des gens dans le monde, qui se hasarderont de répondre, que l'*on ne peut supposer qu'aucun peuple, à moins qu'il ne fût hors de sens, ou poussé par les factions ou par la peur, ait jamais donné à personne un pouvoir absolu*, non plus que ses propres franchises et libertés, et celles de sa postérité. »

Il est encore à remarquer que Molesworth n'est venu en Danemarck que trente ans après la révolution de 1660, dont, par conséquent, il n'a pas été témoin oculaire. Il est vrai qu'il assure (page 122) « qu'il ne dira rien qu'il n'ait appris de gens qui ont été témoins oculaires, et qu'il ne tienne de personnes qui y ont eu la principale part et qui y ont joué un rôle considérable. » Mais il dit plus loin (page 368) « On n'a jamais entendu que personne ait été trouvé coupable du crime de lèse-majesté; le gouvernement a pris des racines profondes et il est désormais établi sur des fondemens tellement solides, que *personne n'oserait seulement ouvrir la bouche, pour élever une plainte contre lui.* » Ajoutons à cela, qu'en sa qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de Danemarck, Molesworth ne voyait habituellement que les ministres, les courtisans et les hauts fonctionnaires publics, qui tous jouissaient de la faveur du roi, et qui, comme tels, étaient trop bien façonnés au nouvel ordre de choses, pour oser faire à un ambassadeur étranger des révélations qui, divulguées plus tard, leur auraient infailliblement attiré une cruelle disgrâce.

M. Lami exprime (page 235) le désir de connaître les argumens sur lesquels s'appuient ceux qui prétendent que l'idée d'usurper le pouvoir absolu en Danemarck ne fut pas indigène, mais qu'elle fut suggérée par la cour de France. C'est le même Molesworth qui nous fournit les preuves de cette assertion. « Le roi de Danemarck, dit-il (chap. 14), aime l'alliance de la France, et entretient une plus étroite correspondance avec cette couronne, qu'avec aucune autre, quoiqu'il soit très-certain,

que *les maximes qu'il a prises de cette puissance, et la pratique qu'il en a faite, ont été la principale cause du mauvais état auquel son royaume est à présent réduit.* Mais le roi de France, par ses flatteries, par de grandes promesses, et par un peu d'argent donné à propos, a trouvé le moyen d'amuser cette cour, et de la faire agir comme il lui plaît, malgré les malheurs, les mauvais succès, et la misère universelle qui ont suivi l'emploi de ses pernicieuses mesures. »

On dira peut-être que Molesworth, que l'ambassadeur d'une puissance toujours rivale et souvent ennemie de la France, a calomnié Louis XIV et son gouvernement. Mais voici une anecdote racontée pas le même auteur anglais, et parfaitement bien connue en Danemarck, qui prouve combien était puissante à la cour de Danemarck l'influence française, et jusqu'à quel point un ambassadeur français y pouvait impunément pousser son insolence. Le récit de Molesworth étant parfaitement exact, nous emprunterons ses propres paroles qui se trouvent dans l'introduction de ses Mémoires. « Lorsque, dit-il, M. *Algernon Sidney* était ambassadeur dans cette cour, M. *Terlon*, ambassadeur de France, eut la hardiesse de déchirer du livre des devises, qui est dans la Bibliothèque du roi, ces deux vers que M. Sidney, selon la liberté qu'ont tous les étrangers, y avait écrits :

. . . . . *Manus hæc inimica tyrannis*
Ense petit placidam sub libertate quietem.

« Quoique M. Terlon n'entendît pas un mot de latin, quelqu'un lui dit ce que signifiait cette sentence, qu'il prit pour un libelle contre le gouvernement de France, et *contre celui qui devait être établi en Danemarck, moyennant son assistance, et en suivant son exemple.* »

Si j'avais un reproche à faire à M. Lami, ce serait pour l'excessive rigueur avec laquelle il a traité le malheureux Christiern, dont l'affreuse réputation commence à être réhabilitée

en Danemarck. Cependant, l'auteur du *Résumé* peut alléguer une excuse imposante, la voix presque unanime de tous les écrivains; et il faut en convenir, une opinion quelconque sur un personnage historique, accueillie et fortifiée par la crédulité de plusieurs siècles, n'est pas un préjugé facile à détruire. L'histoire de Christiern n'a été écrite que par ses ennemis, les aristocrates oppresseurs de ses sujets dont il s'est toujours et ouvertement déclaré le protecteur. Cette classe était seule alors en possession de l'art d'écrire et des moyens de faire de bonnes études. Christiern, dont les intentions étaient excellentes, quoique les moyens qu'il employât fussent souvent répréhensibles et injustes, eut le malheur de succomber. S'il avait triomphé de ses ennemis et de tous les obstacles par lesquels ils entravaient ses mesures, il aurait sans doute été proclamé par l'histoire l'un des plus grands rois que le Danemarck ait jamais eus. Il ne serait pas difficile de fournir une longue liste de princes méchans, cruels, et souillés de toutes sortes de crimes, dont cependant on semble avoir oublié les forfaits, et que la postérité respecte presque à l'égal des véritables grands hommes. Pourquoi ? parce qu'ils sont morts sur le trône. Cette réflexion a frappé le judicieux *Mallet*, lorsque, dans son histoire de Danemarck, parlant de l'exécrable massacre de Stockholm (1),

(1) La plupart des historiens du Nord ont passé sous silence un autre massacre, non moins épouvantable, qui eut lieu dans la même ville de Stokholm, vers la fin du XIV^e^ siècle. Le roi de Suède, *Albrecht-le-Fainéant*, fit cruellement tenailler, scier en morceaux, et brûler vifs, par les Allemands, ses auxiliaires, *cent soixante-dix* habitans de sa capitale. Les historiens dont nous parlons ont probablement cru qu'il n'était pas nécessaire de s'apitoyer sur le sort de ces suppliciés, parce qu'ils n'appartenaient qu'au tiers-état, tandis qu'ils ont appelé la vengeance du ciel sur la tête de Christiern, pour avoir osé sévir contre des membres de la noblesse et du clergé, dont néanmoins la plupart étaient loin d'être innocens.

il s'exprime ainsi : C'est à ces exécutions que se bornent presque tous les reproches de quelque importance, qu'on lui a faits ; le reste de son administration fut, de l'aveu général, plus favorable que nuisible aux intérêts de l'humanité. » Puis, il ajoute : « En vérité, si nous voulons prendre pour mesure de la gloire ou du blâme que méritent les princes, le bien ou le mal qu'ils ont fait aux hommes, je me persuade qu'il faudrait traiter avec indulgence celui dont il est ici question, de peur d'envelopper dans sa condamnation une multitude de souverains que la censure et le soupçon même n'avaient pas osé attaquer. »

M. Lami (page 145) parle de la dissolution des mœurs de Christiern. Mais, en quoi consistait cette dissolution ? Élevé dans une maison bourgeoise avec plusieurs autres jeunes gens, il fit ce que fait ordinairement la jeunesse, quelques espiégleries, qui lui attirèrent une fois une correction très-dure de la part de son père. En cela nous ne voyons rien qui mérite une qualification si odieuse. Il eut *une* maîtresse ; du moins l'histoire ne lui en attribue qu'une seule ; mais, si c'est un crime, vous condamnez presque tous les princes ; et comment alors excepter de la condamnation commune l'idole de la France, Henri IV ? Mais, dites-vous, il tirait cette maîtresse d'une taverne, d'une auberge : sans examiner si la débauche est plus excusable, plus noble dans un salon doré que dans une auberge, nous dirons que l'anecdote n'est qu'à moitié vraie, si même, comme on le prétend, elle n'est pas absolument fausse. Quel qu'ait été le genre de commerce qu'exerçait la dame *Sigbrit*, mère de la maîtresse de Christiern, il est constant qu'elle était admise, sans la moindre répugnance, dans les plus brillantes sociétés de la noblesse de Bergen, où elle résidait. Plus tard, elle administra quelquefois, et non pas sans quelque gloire, les douanes, les finances, et même la marine. Ajoutons que la reine elle-même, d'accord avec son mari, lui confia l'éducation de son fils, héritier présomptif de trois couronnes. Certes, une

femme qui a joué un pareil rôle, n'appartient pas à la dernière classe du peuple.

M. Lami, si sévère envers Christiern, traite avec bien plus d'indulgence son oncle et l'usurpateur de son trône, Frédéric I. C'est à l'ambition et aux intrigues de l'oncle que le neveu dut tous les obstacles qu'il rencontra, toutes les tracasseries et les persécutions dont il finit par être la victime. Frédéric mit le comble à ces mauvais procédés par une perfidie atroce, en attirant le malheureux Christiern dans un piége grossièrement tendu, et en le faisant prisonnier, malgré le sauf-conduit qu'il lui avait accordé de la manière la plus solennelle.

Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur cette partie du *Résumé ;* mais nous invitons l'estimable auteur à lire une *Notice sur Christiern II*, insérée dans *la Revue Encyclopédique.* (*Voy.* 1re série, t. II, Avril 1819, page 133). Nous espérons qu'après avoir lu cette notice, M. Lami jugera convenable, dans une seconde édition de son ouvrage, non pas de justifier Christiern, mais de modifier son opinion sur ce prince, et surtout d'adoucir un peu les épithètes injurieuses qu'il lui prodigue. Qu'il n'oublie pas que Christiern termina sa carrière comme prisonnier, et que Frédéric mourut sur le trône. Les conséquences de ce rapprochement sont évidentes et très-remarquables.

L'auteur du *Résumé* (page 280) paie un juste tribut d'éloges à Frédéric VI, roi actuellement régnant, pour l'affranchissement des paysans; mais il n'a pas aperçu un autre titre de ce prince à l'estime des hommes. C'est encore à lui que le Danemarck doit la gloire d'avoir aboli, avant toutes les autres puissances, la traite des Noirs. Une ordonnance royale, datée du 16 mars 1792, porte qu'à partir du commencement de l'an 1803, cet infâme commerce ne pourra plus être exercé par des sujets danois, soit sur les côtes d'Afrique, soit ailleurs ; qu'à partir de la même époque, aucun esclave noir, de l'un ou de

l'autre sexe, ne pourra plus être acheté pour le compte d'un sujet danois, ni importé dans les colonies danoises, pour y être vendu. Cette ordonnance reçut son exécution, pendant que le parlement et le ministère anglais délibéraient encore sur l'abolition de la traite, qui ne fut décrétée que deux ou trois ans plus tard. La gloire de ces deux triomples de l'humanité sur la barbarie peut être justement attribuée au roi actuellement régnant, ainsi que le bienfait de l'établissement des commissions de conciliation en matière litigieuse, quoique ces heureuses innovations appartiennent au règne de son père; car on sait que depuis 1784, Frédéric, alors prince royal, eut la haute main sur l'administration du royaume.

Mais il est un autre bienfait, dont les conséquences sont incalculables, et dont le Danemarck est uniquement redevable au règne de Frédéric VI. C'est l'établissement des écoles d'enseignement mutuel. Si nous nous bornons ici à cette simple observation, c'est parce que la *Revue Encyclopédique* a déjà eu, et aura probablement encore de fréquentes occasions de faire connaître à ses lecteurs les progrès rapides de la méthode d'enseignement mutuel en Danemarck; progrès qui sont dus surtout à la protection royale.

La critique ne peut relever, dans l'ouvrage de M. Lami, qu'un très-petit nombre d'erreurs; elles sont, nous le répétons, très-pardonnables à un auteur qui écrit l'histoire d'un pays étranger. Il importe toutefois de signaler les plus remarquables.

L'auteur dit, page 8, que « les prêtres d'Odin s'appelaient *Drottes;* » le nom *Drot*, au pluriel *Drotter*, et non pas *Drottes*, n'appartenait pas exclusivement aux prêtres; on donnait ce nom à tous les hommes puissans et très-élevés en dignité; même aux chefs de l'état. Encore aujourd'hui, l'éloquence et la poésie danoises emploient avec élégance ce mot pour désigner le roi.

Nous lisons, page 275, « que la reine Julie-Marie préférait son *second fils Frédéric* à Christian. » Le roi Christian VII n'était pas le fils de la reine Julie. Frédéric V avait été marié deux fois, d'abord avec Louise, princesse d'Angleterre, dont il eut le fils qui lui succéda sur le trône; ensuite avec Julie-Marie de Brunswick Wolfenbuttel, qui était la mère de ce Frédéric dont il est ici question.

M. Lami (page 300) donne au royaume de Danemarck, tel qu'il est aujourd'hui, une population de près de trois millions d'âmes. C'est une grande exagération. Depuis plus d'un siècle, le nombre des habitans de tous les états soumis au sceptre des rois de Danemarck n'a jamais excédé deux millions et demi. C'est l'évaluation, non-seulement de *Hassel*, de *Milbiller*, et d'autres auteurs allemands, mais encore de M. *Frédéric Thaarup*, célèbre écrivain danois, dont les calculs, pour tout ce qui concerne la statistique du royaume, sont regardés comme très-exacts et authentiques. La perte de la Norvège a causé une diminution de neuf cent mille individus; la prétendue indemnité de la principauté de Lauenbourg n'a pu balancer cette perte que par une augmentation de quarante mille âmes au plus.

Ce serait un travail trop minutieux que de relever les autres erreurs qui peuvent se rencontrer dans ce volume; elles sont en petit nombre et de fort peu d'importance, puisqu'elles ne consistent que dans la mauvaise orthographe de quelques noms propres d'hommes, de villes et de provinces, qui se trouvent un peu défigurés. Ces corrections seront très-faciles à faire dans une seconde édition, qui sera sans doute bientôt demandée par le public, comme un témoignage de sa reconnaissance envers l'estimable auteur de cette histoire.

HEIBERG.

LITTÉRATURE.

CHANTS HÉROÏQUES DES MONTAGNARDS ET MATELOTS GRECS; *traduits en vers français* par M. *Népomucène-Louis* LEMERCIER, de l'Institut, etc. (1).

Ces chants, que M. Fauriel nous a fait connaître le premier par une élégante traduction en prose (2), deviennent, grâce à M. Lemercier, un double présent dont tous les amis des lettres doivent sentir le prix. Abusés par des traditions mensongères, par des préjugés trop accrédités, nous étions presque parvenus au point de croire qu'il n'y avait plus dans les Grecs qu'un peuple déchu et condamné à rester courbé sous le joug de ses oppresseurs. Les Grecs modernes ont détruit cette erreur par des vertus et des exploits qui surpassent les plus mémorables actions de leurs pères. Cependant, même depuis les triomphes dont le monde a retenti, leur génie était encore resté pour nous dans les ténèbres; enfin le voile est tombé, grâces aux révélations de la vérité, tardive sans doute, mais éclatante comme la justice des dieux.

La première observation qui frappe l'esprit, à la lecture des chants dont je m'occupe en ce moment, c'est que la nature avait marqué les Grecs, dès l'origine, à des caractères que le tems n'a pu effacer. Après trois mille ans, nous retrouvons aujourd'hui dans les Klephtes ces héros d'Homère, légers à la

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-8° de 184 pages. Urbain Canel, place S.-André-des-Arts; et Audin, quai des Augustins. Prix 4 fr.

(2) *Chants populaires de la Grèce moderne*, recueillis et publiés, avec une traduction française. Paris, 1824. Firmin Didot. T. Ier. In-8° de 300 p.; prix 7 fr. et 8 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 699.)

course, doués d'une souplesse et d'une force de corps extraordinaires, pleins de ruses dans la guerre, et terribles dans l'action, à laquelle ils préludaient par des défis de paroles ou par une ironie amère et insultante. Les matelots qui ont vaincu à Salamine, étaient moins habiles et moins intrépides que ceux qui de nos jours ont écrasé les Turcs dans plus de cent combats ; comme au tems de Thémistocle, la mer a sauvé la terre ; mais le rival d'Aristide n'avait point dans sa flotte de héros pareils à Canaris et à ses sublimes imitateurs.

Tous les lieux célèbres de l'Hellénie viennent de recevoir une illustration nouvelle; elle a rempli le vœu de Fénélon, en mêlant le sang des Turcs à celui des Perses dans d'autres champs de Marathon. Grâces à ses nouveaux exploits, elle a maintenant plusieurs Thermopyles ; mais , au lieu de mourir, ses Léonidas ont vaincu pour elle. La valeur brillante de l'Athénien dans les combats, la constance du Spartiate dans les dangers, la patience de l'Arabe à supporter la faim, la soif et toutes les intempéries des saisons, caractérisent encore les montagnards et les matelots grecs : ils ajoutent à ces vertus de leurs pères une telle force morale à souffrir les tortures de la tyrannie, que les plus effroyables douleurs ne peuvent leur arracher une plainte. La Grèce moderne a cent Régulus. Enfin, la guerre actuelle est aussi une guerre sacrée; la religion entre autant que l'amour de l'indépendance dans les magnanimes efforts des Hellènes contre les Barbares qui veulent leur imposer de nouveaux fers, au nom du dieu de Mahomet. On leur apporte, avec l'Alcoran, un sanglant esclavage et la plus humiliante dégradation; ils veulent conquérir, avec la loi du Christ gravée sur leurs étendards, la liberté qui est l'attribut de l'homme et l'égalité sociale, sans laquelle la liberté ne serait bientôt qu'une cruelle déception.

On me demandera si les Grecs n'ont point de vices. Oui, sans doute, ils en ont; mais exposés sans cesse à être dépouillés,

insultés, mis à mort au moindre signal, comment ne seraient-ils pas devenus enclins à la dissimulation et à la fourberie qu'elle enfante? comment n'auraient-ils pas appris à renfermer dans leurs cœurs les sentimens les plus violens, lorsque tel de leurs ennemis, investi de la puissance et comblé des faveurs du grand Seigneur, leur apprenait à cacher, à couver, à préparer, pendant dix années, une affreuse vengeance qui éclatait tout à coup, et dans vingt lieux différens, sur toute une famille de héros, et à immoler même la vierge la plus timide, pour tarir dans ses veines un sang qu'elle pourrait transmettre un jour à des fils dignes de leurs pères? Les Grecs sont cruels, disent froidement des hommes qui discourent dans un salon sur l'humanité; mais que les accusateurs veuillent bien comparer les représailles des victimes aux barbaries de leurs tyrans; qu'ils recherchent ce que les Grecs ont souffert d'une race de bourreaux, depuis Aly de Tébelen jusqu'à son horrible fils, le pacha de Jannina; alors, ils concevront sans peine l'exaspération d'un peuple qui a tant souffert avec une si étonnante longanimité. On impute encore aux Grecs l'avarice, la passion du gain et l'amour de l'or. Si le reproche est vrai, on en peut tirer un sujet d'éloges pour eux; en effet, il faut que leur amour de la patrie soit un sentiment bien profond et bien puissant, puisque des passions si ardentes, si tyranniques, n'enfantent point de traîtres. Les Grecs ne vendent point leur pays, crime que seraient toujours prêts à commettre quelques lâches Européens, énervés de mollesse et corrompus par les délices. Les Grecs savent vivre de peu; tous les trésors de la terre n'achèteraient pas le seul Canaris : ce héros ne demande rien, ne veut rien, et mourra pauvre comme il a vécu, après avoir plusieurs fois sauvé son pays.

Les femmes Spartiates semblent être ressuscitées dans les femmes de Souli, de Psara et de toute l'Hellénie; les premières envoyaient leurs fils aux combats et disaient, en

leur remettant un bouclier : *Avec ou dessus ;* les autres vont elles - mêmes à la guerre ; elles portent les munitions dans leurs tabliers rattachés à leur ceinture, tiennent un enfant d'une main, un sabre de l'autre, et rivalisent d'audace avec les hommes. Trahies par la fortune, elles ont recours à l'explosion de la poudre pour mourir libres avec leur famille. Athènes et Sparte ont-ils rien vu de pareil !

Si les Hellènes rappellent à tant d'égards les mœurs de leurs aïeux, ils leur ressemblent aussi par le génie poétique. La Grèce moderne chante, comme la Grèce antique; mais nous avons remarqué, dans les poëmes publiés jusqu'à ce jour, une différence qui est toute à l'honneur de la première. La muse des Hellènes de notre tems est encore plus chaste que celle d'Homère; jamais elle ne fait rougir la pudeur. Le père de l'Odyssée fait retirer à propos la belle Nausicaë de la table d'Alcinoüs; une vierge de Souli ou de Psara pouvait entendre sans danger les hymnes d'amour, d'hymen ou de guerre répétés dans les festins de son père. Les Grecs ont des Anacréons qui célèbrent des amours honnêtes et la douce union des âmes, au lieu du délire des sens; ils ont surtout des Simonides et des Tyrtées, les uns pour consacrer les diverses époques de la vie de l'homme, et l'honorer au moment de la mort; les autres pour exciter les mâles vertus, et entretenir le feu sacré du courage qui peut seul arracher la Grèce au glaive des Musulmans.

Pindare, qui n'avait souvent à chanter que des sujets vulgaires, comme les combats de l'athlète qui demande dans La Fontaine un hymne à Simonide, se jette comme lui sur le propos de Castor et de Pollux; et de là, ces débuts si pompeux, ces magnifiques préludes que l'on nous fait admirer, tandis qu'ils ne sont qu'une faute de proportion, semblable à celle qui éclate aux premières strophes de l'ode au comte du Luc, par Jean-Baptiste Rousseau. Appliquée à un sujet vulgaire, cette sublime inspiration en fait sentir le vide et la faiblesse; au

contraire, si le poëte, plus judicieux, avait choisi quelque héros de l'humanité, un monarque pareil à Alfred-le-Grand; un Louis XII, père du peuple; un Gustave Vasa, libérateur de sa patrie, non-seulement nous partagerions son enthousiasme, mais encore tout le reste de la composition serait digne du commencement, parce que la matière aurait soutenu le génie. Les Grecs modernes entrent sans détour au milieu de leur sujet: le personnnage principal est d'abord en scène, et les autres qui surviennent sont jetés dans le drame avec un art quelquefois plus heureux que celui d'Horace. C'est la manière d'Anacréon; c'est celle de Béranger, dans le *Bon Vieillard* et dans sa belle composition du *Cinq mai*. Je ne veux ni blâmer, ni proscrire les savans détours par lesquels le talent nous entraîne pour arriver à un but qu'il cache, dans l'intention de le découvrir tout à coup avec beaucoup d'éclat; mais la poésie lyrique, trop peu honorée des Français, gagnerait beaucoup dans l'estime publique, en supprimant ce luxe de paroles sous lequel nous étouffons un sujet, ainsi que les avocats obscurcissent le fait principal d'un procès. Plus vive, plus hardie, plus rapide, elle acquerrait aussi une chaleur dramatique et un intérêt qui lui manquent trop souvent. On peut se rappeler ici une ode de M. Lebrun, auteur d'*Ulysse*, sur la bataille d'Austerlitz. La pièce commençait par ces mots: « D'où viens-tu Renommée? » et finissait par ceux-ci: « Reprends ton vol, déesse, et dis qu'ils ne sont plus. » Grâce au tour original d'une forme inusitée, elle eut un succès tel que notre vieux Pindare en reçut des complimens, comme pour l'une de ses plus nobles créations.

Tout le monde sait par cœur l'ode charmante intitulée : *la Colombe et le Passant* par Anacréon; les oiseaux jouent aussi un rôle dans les chants modernes de la Grèce, témoin la prise de Souli racontée aux Parganiotes par un oiseau qu'ils interrogent. Tels sont encore les trois oiseaux perchés sur la hauteur de Saint-Élie, et dont l'un chante l'invasion des Albanais,

les terreurs de la femmme d'un papas, ses cris d'alarmes, la réponse, la victoire et le chant de triomphe de Koutsouikas entremêlé des imprécations des spahis contre le pacha qui les a envoyés à la mort.

« Les Albanais marchent en trois corps sur Souli la renommée. La femme d'un papas les voit venir du haut d'une colline : « — Où êtes-vous, enfans de Botsaris, enfans de Koutsouikas? — Les Albanais tombent sur nous; ils vont nous emmener captifs, et nous conduire à Tébélen pour nous faire changer de croyance. » Mais Koutsonikas lui crie d'Avarikos : « — Ne crains pas ce malheur, femme de papas! Ne te mets point ces craintes dans l'esprit. — Tu vas voir une bataille et les fusils des Klephtes! Tu vas voir de quelle sorte combattent les Klephtes et les Souliottes.» Il n'avait pas achevé ce discours, il n'avait pas prononcé la dernière parole, que déjà les Turcs fuyaient en maudissant le pacha... et Botzaris, le sabre en main, s'écriait: « Viens donc, Pacha ! Pourquoi donc ce front chagrin? Pourquoi fuis-tu si vite? Reviens ici, dans notre montagne, reviens dans cette pauvre Kiafa.— Reviens y poser ton trône, viens t'y faire sultan. » Ce sont là une surprise, des scènes vives, un dialogue pressant, un vrai combat, les images fidèles d'une défaite et d'une victoire. Et pour nous donner toutes ces choses, il n'a fallu que vingt-quatre vers à l'auteur inconnu du poëme.

M. Lemercier a cru devoir relever un peu la naïveté de ce récit, et peut-être l'a-t-il altérée; mais il a été quelquefois aussi rapide que l'original :

> Leurs paroles sont moins rapides
> Que leurs attaques intrépides :
> Tout chancelle, pâlit, fuit ou meurt devant eux.
> « Maudits soient à jamais tes élans belliqueux ! »
> Disaient à leur pacha ses troupes dispersées.

La narration suivante, d'autant plus remarquable encore

qu'elle est toute en dialogue, présente à la fois une embuscade dans les défilés des montagnes, la prudence de Botzaris qui craint pour les siens la faiblesse de leur nombre, l'impétuosité de Tzavellas qui sent que le moment du sabre est venu et s'élance avec fureur sur les Albanais qu'il enfonce. On lit dans cette pièce : « Eh bien! qu'elle vienne cette populace de Turcs! (1) Que nous fera-t-elle ? Qu'elle vienne voir la guerre et faire connaissance avec le sabre de Tzavellas, avec les armes des femmes de Souli, de Moscho la guerrière renommée. » Tous les amis des lettres latines ont présens à la pensée les mouvemens rapides par lesquels le dieu Nérée poursuit dans Horace la terreur de Pâris. Le moderne rival de l'interprète de ce dieu menaçant a le même feu, la même chaleur, et termine son récit d'une manière bien plus dramatique que la dernière prophétie de Nérée, qui s'exprime ainsi : « La colère et l'oisiveté de la flotte d'Achille, retarderont le dernier jour de Troie et des femmes troyennes; mais, après un nombre d'hivers marqué par les destins, les feux des Grecs réduiront en cendres les palais d'Ilion. » Voici le chant moderne : « Tout fuit; Véli Pacha criait aux siens de ne pas tourner le dos; — mais les siens lui répondirent, les larmes aux yeux : — « Ce n'est pas ici Delvinon; ce n'est pas ici Vidin; c'est Souli le fameux, Souli le renommé dans le monde. — Ici est le sabre étincelant de Tzavellas, ce sabre baigné de sang turc, qui a mis toute l'Albanie en deuil, qui fait pleurer les mères pour leurs enfans, les femmes pour leurs maris. »

Homère peint d'une manière aussi naïve que touchante la douleur des coursiers d'Achille, après la mort de Patrocle; l'attachement de ces animaux pour l'homme autorisait cette peinture. Il n'est rien d'invraisemblable dans les paroles que le héros leur adresse, au moment de marcher à la rencontre

(1) Le texte dit παλαιότουρκοι! que M. Fauriel traduit par *cette*

d'Hector. Même de notre tems, cet usage est encore dans les mœurs militaires. Le cheval semble prendre avec joie sa part des périls et de la gloire, et l'on peut dire qu'il entend ce que lui demande la voix guerrière de son maître; mais lui faire prononcer un oracle du destin est une supposition d'autant moins judicieuse, qu'en blessant la raison elle est inutile dans l'Iliade. Au reste, l'usage de prêter la parole aux animaux remonte à la plus haute antiquité; Homère et Anacréon, imités par les modernes, le prouvent. Voici une pièce où ces derniers ont usé de la même fiction, pour exprimer l'espèce de commerce de sentimens et de pensées qui s'établit entre nous et les animaux à qui certains philosophes accordaient une âme :

Liakos.

Entends de Liakos se débattre l'épouse...
Des brigands albanais, la chargeant d'un lien,
Insultent sa beauté d'un chaste honneur jalouse :
« Préfère un mari turc à ton époux chrétien, »
Lui disaient-ils ; mais elle : « Ah plutôt sur la terre
Voir s'éteindre en mon sang mes jours infortunés,
Que de sentir mon front ou mes yeux profanés
Par votre baiser adultère ! »
Mais d'un coteau voisin, Liakos s'élançant,
L'aperçoit ; et courbé sur son coursier qu'il presse,
Il lui dit, en le caressant :
« Aideras-tu ton maître à sauver ta maîtresse ?
— Oui, répond le coursier, prompt émule du vent :
Sa main mesurera ses dons à ma vitesse.
Volons, volons, ô mon guide, en avant !... »
Il fond, *en trait ailé*, sur la troupe inhumaine,
Que le fer du héros abat en arrivant,
La foule aux pieds, reçoit la belle Liakène,

turcaille ; je crois qu'il ne faut pas rendre ainsi bas et vulgaire un mot qui est noble et sonore dans le grec.

Et comme l'éclair l'enlevant,
En croupe avec orgueil dans le camp la ramène.

Le grec est plus court, plus naïf, et surtout rempli de pudeur. En effet, on n'y suppose point de périls pour l'honneur de la femme du Klephte. Elle ne prononce point, elle n'oserait prononcer les mots de baiser adultère; elle dit avec autant de force que de retenue : J'aimerais mieux voir mon sang rougir la terre, que si un Turc me baisait les yeux. » M. Lemercier, ayant à satisfaire une langue qui demande compte de tout, n'a pas cru pouvoir se dispenser de montrer Liakos frappant les Turcs de son sabre. Dans l'original, le cheval est le héros de l'action; Liakos n'a fait que lui parler, et déjà il est parti avec la rapidité de l'éclair : « il va, délivre sa maîtresse, et la porte à la demeure de son maître. » On ne peut nier que cette fiction hardie ne soit encore plus conforme au génie poétique que la modification exigée par notre timidité. Il est bon de remarquer aussi qu'en se rapprochant de la brièveté comme de la rapidité de Job, l'auteur moderne a corrigé Homère sans le savoir peut-être, et par le seul mouvement d'une heureuse inspiration. Moins la scène contient de paroles, plus elle acquiert de vraisemblance. Si M. Lemercier laisse ici quelque chose à désirer, si le choix de ses rimes masculines ne donne pas assez de légèreté à ses derniers vers, il a souvent rendu l'original avec fidélité, avec goût et bonheur. On pourra juger de la vérité de cet éloge, en comparant l'ode suivante avec le texte.

Le Mont Olympe.

Deux monts régnent ensemble au séjour du tonnerre,
Et l'Olympe et l'Ossa disputent de fierté.
« Ai-je en toi, dit l'Olympe, un égal sur la terre?
Le pied des Musulmans dont se rit ma colère,
A de ton front soumis foulé l'*humilité*.
Ma vieillesse indocile, à leur race étrangère,
Porte en son sein la liberté.

Géant majestueux consacré par les âges,
Mes flancs sont défendus par soixante torrens;
Mes quarante cimes sauvages
Les versent dans la plaine, à grand bruit murmurans,
Sous les rochers de leurs rivages.
Chacun a ses signaux, chacun a ses guerriers,
Rivaux des libres éperviers,
Et comme eux vainqueurs des orages.
Un aigle, roi des airs, s'est posé sur mon dos;
Dans sa serre il portait la tête d'un héros:
Cette triste pâture alimentait sa joie.
Hélas! qu'avais-tu fait, reste pâle et sanglant,
Pour être d'un oiseau le jouet et la proie?
— O toi, qui m'enlevas sous ton ongle insolent,
Repais-toi du beau sang qui m'animait naguères,
Dévore ma jeunesse, aigle, mange sa fleur,
Mange; et, nourri de ma valeur,
Ma force agrandira tes ailes et tes serres.
Enfant de Blakavas, armé pour mon pays,
Pourrais-je compter le grand nombre
Des beys que j'ai vaincus, et des vaillans Spaïs
Sur qui du noir trépas ma main étendit l'ombre!
Mais le vol de la mort, plus rapide que toi,
M'atteignit au combat, et t'attend après moi (1). »

Cette ode est traduite avec cette liberté de génie qui enfante les traductions dignes des modèles; plus forte et plus simple dans l'original, elle a ici plus de pompe et de richesse, sans avoir perdu son caractère sauvage. Les vers de M. Lemercier ressemblent, pour la hardiesse et la mâle harmonie, à la poésie d'Eschyle, sans tomber dans le luxe ambitieux de ses figures quelquefois ampoulées. Quand on connaît notre langue et com-

(1) Ce dernier trait, emprunté à Homère, produit ici un admirable effet.

bien elle est rebelle à certains détails, on ne peut s'empêcher d'applaudir à l'adresse avec laquelle l'auteur a su rendre ce passage de l'original : « Mange, oiseau, ma jeunesse, ma bravoure; ton aile en deviendra d'une aulne, et ta serre d'un ampan. » Servilement fidèle, il eût été barbare; habilement imitateur, il est resté poëte.

M. Lemercier ne se contente pas d'être l'éloquent interprète des poëtes de l'Hellénie; il juge encore leurs compositions, en homme profondément initié aux mystères de l'art. Chacune de ces courtes notices contient une leçon de littérature, où l'amour du vrai, le sentiment du beau, la grandeur des vues et la finesse des aperçus se disputent le mérite d'instruire et d'intéresser le lecteur. Voici ce qu'il dit sur l'ode du Mont-Olympe : « On ne saurait lui reprocher l'aspect sauvage et singulier du sujet; il est pris sur nature, dans les montagnes où les oiseaux de proie se jouent avec les mutilations humaines. La fiction des deux monts rivaux et de leur langage figuré déguise admirablement le fond terrible des choses. C'est là surtout qu'éclatent les effets de ces élans, de ces bonds désordonnés de la muse lyrique. Tantôt elle inspire les discours insultans de l'Olympe au Kitsaros (ou Mont-Ossa); tantôt elle apostrophe l'aigle qui déchire une tête coupée; soudain, c'est cette même tête qui prend la parole, et ses derniers mots plaintifs expriment les travaux et les dangers de la carrière belliqueuse des Klephtes et des Armatoles. Que de rapidité, de chaleur, d'énergie, et d'élan extraordinaire dans une seule ode! » L'auteur, en remarquant qu'elle participe à la fois d'Homère et de Pindare, aurait pu ajouter qu'on y reconnaît sous une forme plus dramatique l'Atlas de Virgile, celui du Prométhée d'Eschyle, avec quelque chose de la sombre énergie du Dante, dans le Comte Ugolin.

On a vu dans Théocrite la peinture fidèle des regrets d'Hercule, après la perte du bel Hylas, enfant adoptif de sa tendresse; les plaintes de la mère d'Androutzos sur l'absence de ce guer-

rier, l'un des plus illustres défenseurs la de Grèce, et martyr de la liberté, que son fils Odyssée défend avec tant de gloire, sont plus naïves encore. La pièce qui les exprime n'est qu'un fragment : M. Lemercier l'a heureusement achevée. On doit s'étonner sans doute de trouver, après cette pièce grave et sérieuse, une ode, qui peint avec grâce l'inquiétude de l'épouse de Kaliadoukas redemandant ce héros avec un peu d'ostentation de douleur peut-être, et bientôt consolée par une heureuse nouvelle. Le trait inattendu qui termine telle composition d'Horace ne cause pas de surprise plus agréable que celle dont nous sommes frappés par le dénoûment de ce petit drame moderne. Le fond de cette pièce, dit M. Lemercier, est touché avec une agréable finesse ; mais la dernière image du texte demandait à être corrigée par le goût du traducteur. Les partisans de l'excessive fidélité auront beau se récrier, je soutiens qu'il a eu raison de substituer à ces mots du texte : Ses gens faisaient rôtir des moutons et avaient cinq beys prisonniers pour leur tourner la broche, ces vers élégans et fidèles :

Ses amis célébraient sa gloire en leurs chansons.
Un dard aigu roulait sur une flamme ardente
Les agneaux immolés à leur faim dévorante,
Et cinq beys, leurs captifs, leur servaient d'échansons.

Horace a exprimé une tendresse véritable pour Mécène qu'il regardait comme une moitié de lui-même, sans laquelle l'autre ne saurait vivre : il a peint son amitié dans des vers qui nous arrachent de douces larmes. Ses chants nous font encore pleurer, Quintilien, après plus de vingt siècles; mais, a-t-il créé une seule ode qui cache sous une composition aussi ingénieuse une scène aussi dramatique et aussi touchante que celle où nous allons voir éclater la tendresse fraternelle avec bien plus de charme que dans l'éloge du Proculéius?

Skillo-Dimos.

Près de la jeune Irène, à l'ombre des sapins,
Dimos chasse en buvant l'importune tristesse.
« Remplis ma coupe, Irène, et verse-moi l'ivresse
Qui délivre des noirs chagrins.
Fais qu'en ce jus vermeil je puise l'allégresse,
Jusqu'à l'heure où, fuyant l'aurore de retour,
L'étoile de la nuit cède à l'astre du jour :
Et dès l'aube, escortant ta pudique jeunesse,
Mes guides te rendront au seuil de ton séjour.
— Appelle un échanson, dit la belle à ce brave :
La fille d'un archonte est-elle ton esclave ? »
Ils mêlaient un sourire à ce débat joyeux :
Deux voyageurs paraissent à leurs yeux,
Noirs de hâle, et la barbe épaisse et hérissée.
« Salut, brave Dimos ! — Nobles hôtes, salut !
Mon nom dans votre bouche étonne ma pensée.
Ici, qui vous envoie, et quel est votre but ?
— Nous venons te bénir et te parler d'un frère.
— De mon cher frère ! ô ciel ! parlez, vous l'auriez vu ?
— Aux murs de Janina, prison de sa misère,
Long-tems privé du jour et d'espoir dépourvu,
Chargé des fers d'Aly que maudit sa colère... »
Déjà n'écoutant plus l'inconnu qui poursuit,
Dimos, baigné de pleurs, se détourne et s'enfuit :
Mais, tout-à-coup : « Dimos, méconnais-tu ton frère ?
Le fuis-tu, quand tu le revois ? »
L'un vers l'autre aussitôt s'élancent à la fois,
Et leur cœur palpitant l'un sur l'autre se serre.

Le reste est un récit court et rapide de la manière dont le frère de Dimos a brisé ses fers. « Cette composition artistement conduite renferme un petit drame tout entier, dont l'exposition enjouée contraste merveilleusement avec le nœud attendrissant et avec son dénoûment non moins pathétique. Et quel ordre na-

turel dans cet heureux plan! Quelle économie de moyens pour l'accomplir, en y réunissant tant de choses intéressantes et opposées! L'aimable fierté d'Irène auprès du guerrier qui lui promet de la faire escorter par ses compagnons après la nuit, témoigne le respect des montagnards pour la pudeur des jeunes filles qui les accompagnent dans leurs excursions. » J'ajouterai à cette citation empruntée de l'auteur : Que sont les paroles d'Horace à son esclave, ou celles d'Anacréon à son jeune échanson, auprès de l'entretien de Skyllo-Dimos avec Irène? comme l'honnêteté des mœurs, le choix des sentimens, l'intérêt du sujet, et le caractère des deux personnages donnent l'avantage au poëte moderne! Qu'Anacréon dansant avec de jeunes filles en présence du ministre de sa coupe, nous touche peu auprès des deux voyageurs et de Skyllo-Dimos! Et cette reconnaissance vive et tendre comme l'entrevue de Joseph avec ses frères, et ce passage subit de la douleur la plus grande à l'excès de la joie! Assurément les deux odes érotiques d'Horace et du chantre de Cos ne sauraient pas plus entrer en parallèle avec une telle composition, qu'un amour déshonnête avec la noble et sainte amitié. Il y a dans le texte une naïveté de langage, un accent du cœur que je prie M. Lemercier de nous rendre et qu'il retrouvera sans peine dans son cœur et sur sa lyre. « Skyllo-Dimos pleurait, et il se prit à fuir. « Où cours-tu, Dimos, mon frère? Où cours-tu capitaine? — Ton frère est ici : viens, qu'il t'embrasse. » Et Dimos (alors) le reconnut et le prit dans ses bras. — « Et ils se baisèrent tendrement l'un l'autre sur les yeux et sur les lèvres. » Voilà ce qu'il faut s'efforcer de rendre dans quelques-uns de ces vers simples, naturels, et pourtant travaillés auxquels La Fontaine et Molière ont imprimé le cachet de la nature, et la liberté de la prose avec une précision et un tour qui sont des secrets et des qualités de la poésie. Lebrun ne savait pas faire cette espèce de vers : il ne l'a que trop prouvé dans l'imitation

de l'Oaristis de Théocrite; mais M. Lemercier, auteur dramatique, doit et peut les trouver.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur les chants des Grecs modernes, en poursuivant une utile et curieuse comparaison avec l'antiquité; mais de plus habiles que moi sauront le faire, et je me borne à unir dans le même tribut de reconnaissance MM. Fauriel et Lemercier qui viennent, suivant moi, d'ouvrir une nouvelle route à la poésie lyrique. Tous deux peuvent encore améliorer leurs ouvrages; le premier, en s'écartant quelquefois de cette fidélité meurtrière qui défigure le texte par des expressions communes, sans avoir l'excuse d'une vive originalité ou d'une vigueur extraordinaire; l'autre, en supprimant quelques paraphrases, en rendant sa poésie plus svelte et quelquefois plus tendre et plus caressante. Personne ne sent plus fortement et plus vivement la poésie que M. Lemercier; personne n'est plus digne de parler cette langue sacrée qui doit avoir d'abord la mélodie du chant et la flexibilité de la voix pour plaire et pour toucher, en prenant tous les tons avec grâce et facilité.

P.-F. Tissot.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

260. — * *A general Description of Nova Scotia, etc.* — Description générale de la Nouvelle-Écosse, avec une carte nouvelle et correcte de ce pays. Halifax (Nouvelle-Écosse), 1823. In-8° de 208 pages.

L'*Acadie* ou *Nouvelle-Écosse*, ne peut être sans intérêt pour nous. Quelques familles de cette ancienne colonie française n'ont pas voulu subir la domination de l'Angleterre; réfugiées, depuis 60 ans, au sein de la métropole, et condamnées à traverser, avec nous, la longue et terrible période de nos troubles politiques, elles ont sans doute regretté plus d'une fois leurs paisibles habitations de l'Amérique. On ne croit pas tout-à-fait à ce que Raynal a écrit sur l'Acadie; on ne prend point pour une réalité la peinture séduisante qu'il s'est plu à faire de la vie simple et pure de ces heureux colons; mais on ne doute point que leur sort ne fût digne d'être envié par les Français, au fort des tempêtes révolutionnaires. Le géographe acadien commence par l'histoire de cette contrée, depuis sa découverte jusqu'à nos jours: tout ce qui est antérieur à la cession que la France en fit à l'Angleterre, en 1763, est tiré des ouvrages français. — La géographie physique du même pays nous apprend un fait dont les auteurs français n'ont point parlé, c'est la hauteur prodigieuse à laquelle la marée s'élève sur la côte occidentale de l'Acadie: elle varie de 7 mètres à 21 mètres. L'agriculture, à laquelle le sol est extrêmement propre, fut long-tems négligée; mais elle commence à prospérer. Le commerce est encore fort au-dessous de ce que l'on peut attendre de la position avantageuse de cette péninsule, de la

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

multitude de ses ports, de l'étendue de ses côtes, de ses moyens de navigation intérieure. L'organisation politique de la colonie est la même que celle de la Nouvelle-Angleterre : le gouverneur général y exerce les mêmes fonctions; les conseils et les cours de justice y sont composés de la même manière, avec la même étendue de juridiction. Le corps législatif, élu comme en Angleterre, a le pouvoir de faire des lois locales, pourvu qu'elles ne soient pas contraires à celles de la métropole; mais elles peuvent être annulées par l'autorité royale. Le collége royal de Windsor peut prendre le titre d'université : on y enseigne la théologie, la métaphysique et la morale, les mathématiques, l'astronomie, les sciences naturelles, la logique, les langues, y compris l'hébreu, la grammaire, la rhétorique. Plusieurs autres colléges sont établis pour les degrés inférieurs d'enseignement. L'instruction reçoit de puissans encouragemens, ainsi que l'agriculture. Sous le gouvernement sage et libéral qui régit cette colonie, la prospérité publique et le bien-être des habitans sont garantis pour le présent, et promettent un avenir encore plus heureux. F.

ÉTATS-UNIS.

261 — *A Course of study preparatory to the bar, and the senate, etc.* — Cours d'études préparatoires pour le barreau et le sénat, avec un Mémoire sur la vie privée et domestique des Romains ; par *George* Watterson. Washington, 1823. In-12 de 240 pages.

Ce livre de M. Watterson prouve que, relativement aux études, il n'y a point de Nouveau-Monde. Partout où les européens s'établissent, c'est l'Europe que l'on doit s'attendre à trouver, et à peu près, l'assortiment complet de ses usages, de ses institutions, y compris ses universités. Cependant, si les études commencent toujours au même point, et suivent, de siècle en siècle, la même route, il sera difficile que les générations futures soient beaucoup plus avancées ou plus habiles que nous ne le sommes. On peut avoir, en Europe, des motifs pour rendre l'instruction stationnaire : mais au delà de l'Océan, le seul obstacle qui puisse les retarder, ce sont les erreurs de méthodes. Celle de M. Watterson est entièrement conforme à la marche des universités : l'étude des langues, et avant tout, celle du grec et du latin; la rhétorique, et enfin l'étude des choses. L'objet spécial de l'auteur exigeait qu'il recommandât principalement les sciences historiques : mais a-t-il bien choisi les historiens? Est-il bien certain qu'il faille accorder ce titre à Millot et à

Rollin? Il faut le dire: cet ouvrage, qui ne contient aucune idée nouvelle, et qui, en Europe, n'aurait obtenu que cette sorte d'estime qu'on ne refuse point à ce qui n'est pas mauvais, un tel ouvrage ne devait point paraître aux États-Unis. Nous ne pouvons imaginer, en France, par quels motifs un habitant du Nouveau Monde se met à écrire et fait imprimer, si ce n'est pour apprendre à ses compatriotes quelque chose de neuf et d'utile.

262. — * *A communication on the improvement of government, etc.* — Discours sur les *améliorations de gouvernement*, lu à la Société Philosophique américaine, dans la séance à laquelle assistait le général LAFAYETTE, le 1er octobre 1824; par *Charles-J.* INGERSOLL. Philadelphie, 1824. In-8° de 24 pages. Imprimerie d'Abraham Small.

Cette brochure est très-difficile à traduire, non par la faute de l'orateur, mais par celle de notre langue. Les mots qui pourraient exprimer en français les pensées les plus remarquables du discours de M. Ingersoll, disent trop ou trop peu, et tout autrement que les expressions anglaises. Le titre même, tel que nous le mettons ici, est mal traduit: le mot anglais *communication* n'a point d'équivalent dans notre langue; le mot *discours* ne le rend pas exactement, et beaucoup d'autres observations critiques pourraient être faites sur ces deux lignes. Il est aisé de s'apercevoir que la langue des États-Unis a pris une teinte intime et profonde, communiquée par le gouvernement et les usages du pays; les idiomes européens, modifiés dans un sens opposé, ne se prêtent pas aux mêmes nuances d'idées et d'impressions. Cet écrit, cependant, mérite de passer dans notre langue, comme faisant partie de l'histoire de l'un des plus grands événemens de ce siècle, la réception du général Lafayette aux États-Unis. Ce fait, dont l'antiquité n'offre aucun exemple, est un témoignage irrécusable des progrès de la pensée et de la moralité des peuples, du discrédit dans lequel sont tombées les vieilles erreurs et les institutions funestes à l'humanité. La chute de Napoléon, malgré tout le fracas, tous les bouleversemens qui l'accompagnèrent, ne fut que l'effet de causes connues et jugées depuis long-tems: malgré sa grandeur apparente, elle rentre dans la classe des événemens ordinaires. L'épisode de la guerre d'Espagne a produit ce qui devait résulter des élémens hétérogènes mis en contact ou lancés les uns contre les autres: misère, dévastations, supplices, exils. La conduite des États-Unis envers un simple particulier dont ils n'ont pas oublié les services, est le plus grand et le plus noble exemple

qu'un peuple ait jamais donné à la terre ; il ne sera pas perdu. M. Ingersoll décrit avec une éloquence républicaine l'accueil fait partout à l'hôte de la nation. A l'arrivée de cet hôte, le magistrat, l'administrateur, tous les fonctionnaires publics suspendent leurs occupations; le négociant ne pense plus à son commerce ; l'ouvrier quitte le travail journalier qui le fait vivre; les passions se taisent ; on se porte en masse, mais sans tumulte, au devant du voyageur. Et quel est l'homme qui met ainsi en mouvement toute une nation ? Un vieillard, un simple particulier, qui n'apporte aucuns dons, et qui, en échange de l'accueil qu'il reçoit, ne peut offrir que des bénédictions. « S'il y a quelque philosophie dans l'histoire, donna-t-elle jamais au monde une leçon plus utile ? Les volontés unies et sympathiques d'un peuple libre sont vives, glorieuses, formidables. Ses cris d'acclamation rassurent et encouragent l'Amérique; ils avertissent l'Europe, annoncent à l'humanité un meilleur sort dans l'avenir. C'est ainsi que la religion, d'accord avec la politique, fait voir que la voix du peuple est celle de la divinité.

263. — * *The North American Review*, *etc.* — Revue Nord-Américaine, n° 44, juillet, 1824 (voyez, sur cet ouvrage périodique, *Rev. Enc.*, t. XXII, page 124.)

Parmi les excellens articles que renferme ce cahier, les publicistes donneront une attention particulière à des observations sur les débats qui ont eu lieu dans le congrès, au sujet du bill pour réformer le tarif des droits sur les importations. Le président du comité des manufactures, chargé du rapport sur le bill, énonça quelques opinions qui sont combattues dans cet article ; il témoigna très-peu d'estime pour les ouvrages sur l'économie politique écrits en Europe, vanta les lumières de l'expérience, invita les législateurs à se tenir en garde contre les erreurs de la théorie... « En quoi consiste l'expérience d'un homme d'état ? dit l'auteur de l'article. On sait ce que le mot *expérience* signifie dans les arts ; on sait avec certitude que tel procédé produira tel résultat : mais l'homme d'état, dans un gouvernement représentatif, sait-il mieux, doit-il mieux savoir que le simple citoyen quel effet ont produit les mesures administratives ? connaît-il mieux que tout autre membre de la société, l'accroissement de la fortune publique, l'influence des taxes sur les fortunes privées, etc.? L'expérience, s'il y en a une, n'est-elle pas commune à tous ? N'est-ce pas en considération des lumières acquises hors des fonctions publiques, qu'un citoyen est appelé à remplir ces fonctions? Dans un état despotique, il peut arriver que les sujets ne sachent

rien; le despote et ses ministres, peu de chose: ce qui suffit pour établir la supériorité des gouvernans sur les gouvernés; mais, dans un gouvernement représentatif, le niveau de l'instruction se maintient, comme celui des droits. Les écrivains auxquels nous devons les progrès des sciences économiques vivaient sous un gouvernement représentatif; ils avaient la même *expérience* que les hommes d'état de leur patrie, et c'est au flambeau de cette expérience qu'ils ont écrit leurs ouvrages. » Tout l'article est d'une logique pressante, vigoureuse. L'auteur est ennemi des restrictions commerciales, des gênes inutiles, de tout ce qui s'écarte du but de la société, qui doit être de procurer à chacun de ses membres la plus grande somme de bien-être. Le rapport du président du comité de manufactures, qui est discuté spécialement dans cet article, nous fait voir que les mauvais raisonnemens sont de toutes les formes d'assemblées délibérantes, et que, partout, les préjugés ont en leur faveur l'avantage du nombre, et décident souvent contre la raison. Le bill du tarif passa dans le Congrès, mais avec des modifications qui en diminuent les inconvéniens. Voici les réflexions de l'auteur sur cet événement; elles terminent son article. « Le bill a été débarrassé de ses dispositions les plus désastreuses: et, quand même il aurait passé, tel qu'on l'avait proposé, notre pays n'eût pas été en péril; la majorité du congrès peut voter une loi funeste, une loi qui impose à la nation une taxe onéreuse, sans aucun avantage pour la République; cette loi peut même être l'expression du vœu de la majorité de la nation, sans que nos intérêts soient essentiellement compromis. Tant que nos institutions libres demeureront intactes, aucun danger ne menacera la patrie. Avec notre système représentatif, nous sommes assez forts contre des attaques extérieures, contre des divisions intestines, contre des erreurs législatives. Ces erreurs, nous pouvons en commettre, et les payer cher, sans doute; mais, chez nous, de mauvaises lois ne se maintiennent pas long-tems; et, quand même leur abolition ne réparerait pas les maux qu'elles auraient faits, quand elle nous imposerait de nouveaux sacrifices, notre situation politique serait encore digne d'envie, puisque, chez nous, le remède est entre les mains de ceux qui souffrent. Pour nous faire perdre l'avantage de cette situation, il faudrait bien autre chose qu'un mauvais tarif; et, si nous l'avions perdu, la plus entière liberté du commerce ne serait pas un dédommagement. » — Un voyageur moderne qui a touché aux États-Unis, en se rendant à la Colombie, a cru remarquer des symptômes aristocratiques parmi ces républi-

cains du nord de l'Amérique ; il a prédit un changement de constitution, et l'établissement de la royauté. Cette prophétie n'est pas nouvelle ; du tems de Bonaparte, des hommes non moins clairvoyans avaient annoncé la transformation de la république des États-Unis d'Amérique en empire, et ils en fixaient à peu près l'époque, qui avance à grands pas, si même elle n'est pas déjà passée. L'almanach de Liége fait aussi des prédictions, à l'usage de ceux qui l'achètent.. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

264—*A practical system of algebra, etc.*—Système d'algèbre pratique à l'usage des Écoles et des Étudians privés ; par *P.* Nicholson, auteur d'un *Dictionnaire d'Architecture* et de *l'Analyse Combinatoire ;* et par *J.* Rowbotham, maître de l'Académie, à Walworth. Londres, 1824 ; Baldwin et Cradock, Pater-noster-Row. Grand in-12 de 316 pages.

Ce petit ouvrage est parfaitement propre à remplir l'objet que les auteurs ont en vue. Il est rédigé avec beaucoup d'ordre et de clarté ; les principes y sont présentés de manière à être facilement classés dans la mémoire ; et ce qui me semble éminemment convenable au but qu'on veut atteindre, c'est que les exemples où les théorèmes sont mis en usage, sont extrêmement multipliés. On trouve plus de cinquante problèmes du 1er degré à une seule inconnue, 70 à deux ou trois inconnues, 106 pour le 2^{e} degré, 20 pour les progressions, etc. Cette multitude de questions que le disciple résout tour à tour, soit lui seul, soit avec l'aide d'un maître, doit nécessairement lui rendre bientôt familiers des procédés dont on a besoin de faire des applications fréquentes aux branches diverses des sciences physiques. Les équations des degrés supérieurs sont résolues par les méthodes de M. Budan, de Newton, de Descartes, etc. On y considère même la théorie des coefficiens indéterminés, diverses séries, leur interpolation, etc. Enfin, ce petit traité peut être regardé comme comprenant tout ce qu'il promet par son titre, l'enseignement de l'algèbre pratique. Les difficultés métaphysiques sur les racines incommensurables, sur la doctrine

des quantités négatives, les paradoxes des expressions indéterminées et infinies, etc., sont, il est vrai, des sujets entièrement omis. Mais cette omission n'est pas un oubli ; c'est à dessein que les auteurs ont évité de traiter des matières qui auraient pu jeter des doutes dans l'esprit de leurs jeunes disciples, et qu'ils ont cru devoir réserver pour des ouvrages d'un ordre plus élevé. Ce livre manque en France, et les étudians de nos colléges y trouveraient des lumières, et surtout des exemples fort utiles à leur instruction.

FRANCOEUR.

265 — * *The evidence of Christianity.* — La religion chrétienne prouvée par sa nature et par le fait de sa propagation dans le monde ; par *J.-B.* SUMNER, ministre anglican. Londres, 1824. In-8°, de 439 pages.

A l'avantage d'une méthode facile, et propre à l'auteur, ce livre joint le mérite de la clarté, de la précision, d'une élégante simplicité. Le sommaire exact de tous les raisonnemens qu'on y trouve est celui-ci : si le christianisme n'était pas une révélation divine, jamais il n'eût existé ; car aucun individu, aucune société n'aurait pu ni inventer cette religion, ni l'établir parmi les hommes. — Sans doute il existe un grand nombre de traités plus profonds sur la vérité, la divine origine du système chrétien ; mais il serait difficile d'en citer un aussi court, aussi simple, aussi pressant et qui soit également à la portée du commun des lecteurs. — M. Sumner est connu, dans son pays, par un *Traité sur la Création*, 2 vol. in-8°, qui est à sa 2e édition ; par un autre *Sur les caractères de la prédication des apôtres*, 1 vol. in-8°, à sa 3e. édition ; enfin, par un *Recueil de sermons sur la doctrine chrétienne et sur ses caractères*, 1 vol. in-8°, qui est à sa 4e édition. L'ouvrage que nous annonçons est le fruit des longs travaux de l'auteur sur la plus importante matière de ses méditations. Ce traité doit obtenir un succès non moins heureux que les précédens.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

266.—*Observations on the religious peculiarities, etc.* — Observations sur les Singularités religieuses de la Société des Amis, par *J.-J.* GURNEY. Londres, 1824. In-8°, de 334 pag.

Les Amis, autrement les Quakers, n'admettent dans leur culte public aucun acte, si ce n'est une prétendue manifestation ou inspiration de l'esprit divin ; et comme cet esprit peut se communiquer aux femmes ainsi qu'aux hommes, elles ont le droit de prêcher dans les assemblées des Amis, comme les hommes : elles peuvent exercer

le ministère de la parole. La défense aux femmes de s'ingérer à parler dans l'église est énoncée dans le Nouveau Testament d'une manière si évidente, qu'il n'est pas facile de justifier l'usage contraire admis chez les Quakers. Mais notre auteur prétend que les textes de saint Paul sont inapplicables aux femmes, lorsqu'elles éprouvent l'inspiration immédiate de l'esprit divin; et ce cas, selon les *Amis*, arrive souvent dans leurs assemblées. — Gurney s'efforce également de justifier ses coréligionaires sur le refus du service militaire, sur le refus de prêter serment, sur celui d'accorder des titres honorifiques, sur l'usage de tutoyer, et sur la simplicité recherchée de leur costume. — Pour être admis à prêcher dans leurs assemblées, il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études; quelques personnes en ont conclu que les Quakers rejettent les sciences et la littérature. Gurney réfute ce préjugé; lui-même est une preuve de ce qu'il en dit, car son ouvrage, qui est à la troisième édition, annonce partout un homme versé dans la connaissance des langues hébraïque, grecque, latine, et dans les autres parties de la littérature. G.

267. — *Substance of the debate, etc.* — Analyse des débats qui ont eu lieu dans la Chambre des Communes, le 1 et le 11 juin 1824, sur le jugement de mort du missionnaire John Smith, prononcé à Démérari par une cour martiale. (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, p. 126.) Londres, 1824. In-8° de 314 pages.

Ce recueil intéressant est imprimé avec l'approbation de la Société des missions à Londres. Il contient une préface historique de 54 pages, et présente une vive peinture de l'état déplorable des esclaves dans la colonie de Démérari.

268. — *Rapport fait le 25 juin 1824, au Comité de la Société pour l'adoucissement et l'abolition graduelle de l'Esclavage dans tout l'empire Britannique.* Londres, 1824. 1 vol. in-8° de 113 pages.

Cette société date du 31 janvier 1823; c'est ici son premier rapport, il a été suivi d'importantes discussions qu'on a insérées dans ce petit volume. L.

269. — *A treatise on the principles of indemnities in Marine insurances.* — Traité des principes des indemnités pour les Assurances maritimes et autres : application de ces principes à la rédaction des actes et contrats, aux réclamations, aux arbitrages, et aux procès relatifs aux assurances; à l'usage des négocians et des hommes de lois; par *Williams* Benecke. Londres, 1824; Baldwin, etc. in-8°; prix 1 l. st. 1 shill.

270. — *Further Report from the select committee on the criminal law of England, etc.* — Dernier rapport du comité sur les lois criminelles d'Angleterre; imprimé par ordre de la Chambre des Communes. Londres, mai, 1824. In-fol. de 59 pages d'impression.

Le comité chargé par la Chambre des Communes de faire une enquête sur les lois criminelles d'Angleterre paraît, par ce rapport, avoir plus particulièrement dirigé, cette année, ses recherches vers tout ce qui est relatif au crime de faux. Le Rapport que nous annonçons ne contient, en effet, qu'un résumé de toutes les lois destinées à punir ce crime. On y voit que la peine de mort se trouve placée à côté de presque tous les faux caractérisés par la loi. Faux billets de l'échiquier, fausses procurations ayant pour effet de se faire transférer les rentes d'autrui; contrefaçon des coins destinés à marquer les étoffes et pour lesquels on paie un droit au Roi, etc. Tous ces actes sont autant de crimes que la législation actuelle de l'Angleterre punit de mort sans bénéfice du clergé. Certes, si des châtimens sévères doivent réprimer des délits propres à altérer la confiance publique, si la loi doit veiller avec un soin particulier à ce que d'impudens faussaires ne viennent point substituer les résultats d'un art criminel aux transactions établies pour faciliter l'industrie des citoyens, il ne s'ensuit pas que la société ait ainsi le droit de punir de la mort, ceux qui peuvent être suffisamment réprimés par d'autres châtimens humains. Le code pénal français est plus sage, et malgré les vices nombreux qui lui sont justement imputés, on ne saurait nier que, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il ne soit fort supérieur à la législation anglaise, amas confus de statuts incohérens et de lois qui se ressentent des tems de barbarie où elles furent rendues. Depuis long-tems, les efforts des hommes d'état les plus éclairés qui siégent au Parlement tendent à reconstruire en entier ce vieil édifice. Mais ce n'est qu'avec une grande lenteur qu'ils arrivent à leur fins. Cependant, une circonstance récente, celle qu'a fait naître le procès du banquier Fauntleroy, qui vient d'être mis à mort pour crime de faux, nous fait espérer que le Parlement s'occupera, dans sa première session, de cet objet important. En effet, les journaux anglais nous ont appris que plus de vingt mille personnes ont signé des pétitions tendantes à demander l'annulation de la peine capitale pour ce crime. Il est probable qu'elles seront renvoyées à la Chambre des Communes, qui reconnaîtra

peut-être enfin que la mort est un châtiment trop cruel pour que, dans ce cas, elle n'excède pas le pouvoir légitime de la société.

A. T.

271 — * *Journal of a residence in Ashantee, etc.* — Journal d'un séjour dans le pays des Aschantées, contenant des notes et des recherches relatives à la Côte-d'Or et à l'Afrique Occidentale, d'après les manuscrits Arabes et les communications des Mahométans de Guinée; précédé d'une notice sur l'origine et les causes de la guerre actuelle entre les colonies anglaises et les Aschantées: par *J.* Dupuis, ci-devant consul et envoyé du gouvernement Britannique près le roi des Aschantées. Londres, 1824; Colburn. In-8°. de 400 pages, avec une carte et des planches.

L'ouvrage de M. Dupuis fournira d'excellens matériaux à l'histoire des colonies anglaises en Afrique. Il prouve clairement que l'attaque de la ville et du château de *Cape-Coast* par les Aschantées fut provoquée par les fautes multipliées du gouverneur, et par la maladresse des conseils de la métropole. Il paraît aussi que le jeune voyageur Bowdich fut, par quelques imprudences, l'une des causes de cette guerre; mais sa mort prématurée n'a que trop expié ses torts, et l'on ne gardera que le souvenir des services qu'il se disposait à rendre aux sciences géographiques. L'histoire de la prétendue mission de ce voyageur dans le pays des Aschantées, en 1817, avait été publiée, sous les auspices de l'*Institution Africaine* de Londres: M. Dupuis fait voir que Bowdich n'avait et ne pouvait avoir reçu aucune mission légale pour ce pays, et qu'il n'y était que comme voyageur; ce qui n'empêcha pas l'inconsidéré jeune homme d'agir comme ambassadeur, et de faire un traité avec le roi des Aschantées. C'est au sujet de l'exécution de ce prétendu traité que les démêlés ont commencé, et que la guerre s'est allumée. M. Dupuis connaissait bien l'Afrique; un long séjour à Maroc et dans les États Barbaresques lui avait procuré l'occasion de recueillir des notions précieuses sur les contrées où s'étend le commerce des Maures. Ces notions sont déposées dans cet ouvrage; la géographie, l'histoire, et l'art difficile d'administrer des colonies lointaines, y puiseront des connaissances nouvelles.

272. — *Italy and the Italians in the nineteenth century, etc.* — L'Italie et les Italiens au XIX^me^ siècle, etc.; par *A.* Vieusseux. Londres, 1824; C. Knight. 2 vol. in-12.

L'auteur de cet ouvrage est Suisse d'origine, Italien de nais-

sance, et au service de l'Angleterre. Il appartient à une famille réellement cosmopolite. A la rigueur, son livre pourrait être regardé comme la traduction en anglais d'un ouvrage conçu et rédigé dans une autre langue; ce n'est que par les circonstances de sa publication que la littérature anglaise peut le réclamer. M. Vieusseux l'a mis sous la forme d'un voyage en Italie, et s'écartant de la route suivie par les voyageurs européens, il aborde dans ce pays en venant de Malte, et commence ses observations à Naples. Pour découvrir plus sûrement le caractère des Napolitains, il ne le chercha point dans les hautes classes auxquelles les voyageurs sont ordinairement recommandés, ni parmi les mercenaires qui s'attachent à tous les nouveaux débarqués dont ils espèrent tirer quelque profit. Un des premiers traits caractéristiques qu'il put remarquer, est le peu d'estime des Napolitains pour leur nation, et le mépris avec lequel ils en parlent aux étrangers. Si l'auteur n'a pas jugé trop vite, et d'après un trop petit nombre de faits, son observation est d'une haute importance, et peut donner l'explication de plusieurs phénomènes moraux confinés dans cette partie de l'Europe, et qui ne peuvent se développer ailleurs. Les autres remarques de notre auteur sont peut-être un peu superficielles, ou ne sont pas nouvelles. On a déjà dit comment les mœurs napolitaines s'éloignent des idées de décence publique auxquelles on est accoutumé dans les autres contrées de l'Europe. On a blâmé la trop grande familiarité des maîtres avec leurs domestiques, on n'a point méconnu la cause de la misère qui exerce une si puissante influence sur les habitudes du peuple, et, par ces habitudes, sur le caractère national; rien n'est mystérieux ni caché chez un peuple qui passe la plus grande partie de son tems dans les rues, et qui ferme rarement les fenêtres de ses habitations. M. Vieusseux ne flatte pas les Napolitains: il semble, dit-il, qu'ils ont contracté tous les vices des peuples qui les soumirent tour à tour. Leurs titres littéraires ne leur assignent point le premier rang parmi les Italiens, quoiqu'ils aient eu et qu'ils possèdent encore des littérateurs, des savans et des publicistes distingués. En général, le clergé napolitain est fort instruit; cependant, l'éloquence de la chaire n'est pas encore d'un goût très-épuré. L'auteur entendit un jour, dans une église, un prédicateur qui, pour expliquer à son auditoire le mystère de la Sainte Trinité, comparait les trois personnes divines aux trois grandes divinités de la mythologie, Jupiter, Neptune et Pluton.

Le tableau du gouvernement de la Toscane sous la domination française paraît assez exact, et le prince et la princesse que Bonaparte avait imposés à ce pays n'y sont pas représentés sous un jour favorable. — Parmi les Italiennes, c'est aux Génoises que le voyageur décerne la couronne de la beauté. Il n'a point remarqué dans le clergé de Gênes l'esprit de domination que l'on reproche trop justement aux prêtres de plusieurs autres contrées. Quant aux hommes, on dirait que le démon du calcul a placé dans Gênes le siége de son empire. On y calcule sans cesse, et sur tout : dans les rues, les petits garçons font des opérations d'arithmétique, et les femmes mêmes connaissent mieux les règles de cette science que la plupart des hommes dans plusieurs autres parties de l'Europe. — Les Génois sont pâles, maigres, de mauvaise mine, au lieu que les Napolitains sont de belle taille, avec toutes les apparences de la santé et de la force : dans ces deux villes, les qualités physiques des femmes font avec celles de l'autre sexe un contraste très-surprenant. — Si nous étions moins bien pourvus d'ouvrages sur l'Italie, celui-ci devrait peut-être passer dans notre langue, et prendre place dans nos bibliothèques. Et même, quoi qu'il nous ramène sur un terrain où il semble que l'on ne peut plus faire aucune découverte, il saurait encore exciter la curiosité, et ne manquerait pas de lecteurs. F.

273. — * *Colombia : its present state, etc.* — La Colombie : son état actuel considéré sous les rapports du climat, du sol, des productions, de la population, du gouvernement, du commerce, du revenu, des manufactures, des arts, de la littérature, des mœurs, de l'éducation, et des motifs qui peuvent engager à y émigrer; avec une carte originale, et des itinéraires, en partie résultant de nouvelles observations; par le colonel *Francis* Hall, hydrographe au service de Colombie. Londres, 1824; Baldwin, Cradock et Joy. 1 vol. in-8° de VI, et 154 pages.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première est consacrée à la description de la Colombie, telle que l'auteur l'a vue et observée pendant un long séjour ; la seconde comprend tous les renseignemens que peuvent désirer les Européens qui voudraient porter dans ces contrées lointaines leur industrie ou leurs capitaux. M. Hall trace d'abord un rapide aperçu de ce vaste pays, qui s'étend sur une longueur de 1,320 milles (528 lieues), et une largeur de 1,080 milles (432 lieues). Un sol d'une fertilité extraordinaire, un climat varié par les fréquentes inégalités d'un territoire montagneux,

offrent des ressources nombreuses à l'agriculture. Mais cet art est loin d'avoir atteint, dans cette contrée, le degré de perfection auquel il pourra parvenir. D'après des calculs faits en 1810, 3,255,000 habitans sont répandus sur cette immense surface, et sont encore bien loin de l'occuper tout entière. Cette population se compose d'Indiens ou Aborigènes, d'Espagnols européens, de Créoles ou descendans d'Espagnols, de Nègres, et de races mixtes ou de couleur, connues sous les noms de *mulâtres*, de *métis*, de *quarterons*, *etc.* C'est la première de ces classes qui est la plus nombreuse; du reste, les peuplades d'Indiens indépendans qui habitent encore le territoire de la république, telles que les Gaahiras, ne sont pas comprises dans cette évaluation. Sous la domination espagnole, les distinctions politiques qui séparaient ces différentes espèces d'habitans étaient presque aussi nombreuses, et bien plus marquées encore que les nuances de leur teint ou de leurs traits : aujourd'hui, tous sont également citoyens devant la loi. Cependant, l'esclavage subsiste encore; mais, grâces aux sages et efficaces mesures prises par le gouvernement, il aura cessé dans peu d'années. Le cacao, le café, le sucre, le coton, l'indigo, le riz, le maïs, le tabac, le froment, les bois de teinture, l'or, l'argent, le platine, le fer, le cuivre, les pierres précieuses, les perles, tous produits de cette riche contrée, sont ou peuvent devenir les objets de son commerce d'exportation. Mais ce commerce, et par conséquent le commerce en général, est dans un état de langueur et d'inaction que M. Hall attribue à plusieurs causes : au manque de population, d'industrie, de capitaux, d'instruction et de communications intérieures. Si les législateurs colombiens étaient aussi persuadés que notre auteur des avantages d'une liberté illimitée de commerce accordée par le nouvel état à toutes les nations, de grands résultats ne pourraient manquer de suivre la résolution qu'ils prendraient à cet effet. Malheureusement, les préjugés et les vues étroites, reste de l'ancien régime, l'ont emporté, et il existe une loi fatale qui défend aux étrangers de trafiquer dans le pays pour leur compte : toutes les affaires doivent passer par les mains des natifs. « Un tel décret, observe M. Hall, est digne des tems les plus déplorables de la domination espagnole, surtout si l'on se souvient que la Colombie doit son existence à des marchands et à des défenseurs étrangers. » La législation colombienne offre encore plusieurs lois contraires aux vrais intérêts du commerce. Les manufactures sont dans un état encore moins prospère; mais la nouvelle république trouvera, dans les produits de son sol, de quoi payer à

l'industrie européenne les objets nécessaires à sa consommation. Quant aux beaux-arts, et même aux arts de première nécessité, ils sont encore dans l'enfance; les maisons sont grossièrement bâties, sans soin ni régularité; point d'édifices publics dignes d'être vus; les églises et les couvens sont décorés dans le plus mauvais goût. La peinture est cultivée cependant avec quelque succès à Quito et à Bogota : M. Hall cite un peintre distingué, nommé Vasques. Peu de nations ont un goût aussi décidé pour la musique, que les habitans de la province de Venezuela; mais, dans les derniers troubles, presque tous ceux qui professaient ou qui pratiquaient cet art ont péri. Quant à la littérature et aux sciences, nous pourrions nommer, d'après l'auteur, plusieurs hommes qui ont fait honneur à leur pays; mais l'instruction n'est pas assez répandue, et ne le sera que lorsqu'un système général d'éducation aura été adopté. Déjà quelques écoles lancastériennes ont été fondées à Bogota, et l'on s'occupe de l'organisation des colléges et des universités. La liberté de la presse existe, mais elle n'a rien produit de remarquable : M. Hall ne connaît qu'un seul journal, le *Venezolano*, de Caracas, qui se distingue par son indépendance, des autres gazettes, toutes officielles ou très-insignifiantes. Doit-on s'étonner du peu d'avancement de la civilisation dans ce pays, après les troubles prolongés qui l'ont agité, lorsque l'on réfléchit surtout à l'état de choses qui a précédé ces troubles? Une seule anecdote rapportée par M. Hall suffira pour le faire apprécier. « Un peintre de Bogota, nommé Antoine Garcia, avait deux tableaux qui lui servaient de modèles pour ses études. Ils représentaient Hercule filant près d'Omphale, et Endymion dormant sur le sein de Diane. L'Inquisition, sur le prétexte que ces peintures étaient indécentes, fit une descente chez lui, les fit déchirer en plusieurs morceaux, qu'elle permit cependant au propriétaire de garder en cet état. » Si l'on ne doit pas s'attendre à trouver une civilisation avancée chez les Colombiens, qui sortent à peine d'un état de dégradation et presque de barbarie, on ne doit pas espérer non plus que leurs premiers essais dans la carrière de l'indépendance seront exempts de toute erreur. Aussi M. Hall paraît-il ne pas approuver entièrement la forme de gouvernement établie par la constitution de Cucuta, au congrès de 1821. Cette constitution déclare l'indépendance perpétuelle de la nation, la souveraineté du peuple, la responsabilité des magistrats, et l'égalité des droits. Un sénat de 32 membres, dont 4 par département, et une chambre des représentans, où chaque portion de 30,000 habi-

tans envoie, tous les quatre ans, un mandataire, exercent les fonctions législatives. La dernière seule a le droit de voter les impôts. Le pouvoir exécutif est dans les mains d'un président, élu pour quatre ans : il est chargé de l'administration générale, de l'exécution des lois, du commandement des armées, et de la nomination à tous les emplois ; il doit demander les avis du conseil du gouvernement, composé du vice-président, d'un membre de la haute cour de justice et des ministres; mais rien ne l'oblige à suivre ces avis. La liberté de la presse est reconnue par une loi ; toutes les arrestations illégales, tous les tribunaux ou commissions extraordinaires sont défendus ; les domiciles des citoyens, leurs papiers et leurs lettres sont déclarés inviolables ; le mode de procédure par le jury est adopté ; les monopoles et les distinctions héréditaires sont abolis. « Mais quel que soit, en théorie, le mérite de cette constitution, dit M. Hall, il s'agit de décider une question différente, savoir : quels avantages elle présente réellement en pratique. Comment est-elle exécutée? Jusqu'à quel point a-t-elle obtenu l'assentiment de la nation? Est-elle bien adaptée à la situation particulière de la Colombie? » Les réponses à ces questions ne sont pas toutes favorables. — Après avoir ainsi exposé l'état de la Colombie sous différens rapports, M. Hall examine les ressources que ce pays peut offrir aux émigrans ; le résultat de ses recherches est de nature à le faire préférer à la plupart des contrées où se forment aujourd'hui des colonies européennes. Cependant, M. Hall traite la question sans prévention, sans dissimuler les désagrémens de la Colombie, non plus que ses avantages. En général, son livre paraît écrit avec impartialité, et sera précieux, dans ce moment surtout où l'Amérique espagnole attire l'attention générale, et où les documens sur cette belle partie du monde sont si peu nombreux et si incomplets. Nous annonçons donc avec plaisir que l'on s'occupe de le traduire dans notre langue : il pourra servir de complément aux ouvrages que nous possédons déjà sur le même sujet, entre autres au *Voyage* de M. Mollien. (Voy. ci-dessus, *cahier d'octobre*, p. 173.) A. J.

RUSSIE.

274.—*Fortgesetzte Abhandlung von livländischen Geschichtschreibern.* — Suite de l'examen des historiens livoniens ; Essai littéraire, historique et bibliographique ; par *Ch.-Edouard* Napiersky, pasteur livonien, et membre de la *Société Courlandaise*, présenté à cette

Société dans sa séance du mois de mai 1823. Mittau, 1824; Steffenhagen. 176 p. in-8°.

Cet opuscule, après les ouvrages de *Gadebusch*, *Fischer* et *Schwartz*, n'est point superflu ; il est au contraire très-important pour l'histoire des provinces baltiques de la Russie, et son auteur y fait preuve de beaucoup d'érudition. Il examine tous les ouvrages faits sur l'histoire livonienne, et reproduit plusieurs anciens écrits dans un aperçu très-complet. Il serait à désirer que l'impression de la collection des historiens livoniens fût continuée, et qu'on y ajoutât une partie des trésors historiques entassés dans les archives du pays. J. H. S.

DANEMARCK.

275.—*Eventyr og Fortællinger.*—Contes et Nouvelles; par M. *B.-L.* Ingemann. Copenhague, 1820. 272 pages in-8°.

Ce volume est composé de quatre morceaux : deux *Contes* et deux *Nouvelles*. Nous croyons que trois d'entre eux mériteraient le nom de *Contes bleus ;* car presque tous les événemens que l'auteur y a renfermés sont surnaturels, ou plutôt extra-naturels, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Il serait bien difficile d'y trouver un but moral quelconque. Il n'en est pas de même de la dernière Nouvelle, qui prouve que M. Ingemann sait joindre, lorsqu'il le veut, les dons de l'imagination à des vues utiles de morale et de philosophie. Cette Nouvelle est intitulée *le Tableau de l'autel de l'église de Soroe.* Un peintre, appelé par le roi Christian IV, à décorer l'autel de l'église de Soroe, ayant choisi pour son sujet le repas de Jésus-Christ avec ses disciples, cherchait un modèle pour la personne de Judas; il rencontra par hasard un garde forestier qui, coupable de plusieurs crimes, et tourmenté depuis long-tems par sa conscience, avait contracté une physionomie si sombre et si affreuse, que le peintre s'estima heureux de pouvoir la reproduire. Le criminel, par des motifs qu'il est inutile de détailler ici, avait secrètement embrassé la religion catholique, et ne fréquentait pas du tout l'église de sa paroisse. Un dimanche, cependant, le hasard l'ayant conduit dans cette église, il entendit le prédicateur vouer à l'exécration le forfait de Judas, en le montrant du doigt sur le tableau. Le forestier y ayant reconnu son portrait, saisi d'une horreur inexprimable, sortit de l'église en donnant les marques du plus vif désespoir: et le même soir on le trouva pendu à un arbre dans la forêt. D'autres incidens moins

tragiques, et dont quelques-uns sont fort gracieux, ajoutent beaucoup d'intérêt à cette Nouvelle, qui fait espérer un agréable moraliste dans la personne de M. Ingemann, s'il veut donner une direction utile à son talent. HEINRIC.

ALLEMAGNE.

276. — * *Versuche und Untersuchungen über die Eigenschaften und Verrichtungen des Nervensystems, etc.* — Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés; par *P.* FLOURENS; traduit du français, par le Dr *G.-W.* BECKER. Leipzig, 1824; Rein. 1 vol. in-8° de XXIV et 276 pages.

Le savant auteur de cette traduction l'a enrichie d'une préface, dans laquelle il s'applique surtout à diriger l'attention des médecins allemands vers ce genre de recherches qui intéressent si vivement la théorie des maladies mentales, dont on s'occupe avec tant de soin en Allemagne. Le nom de M. Becker ne peut être qu'une autorité de plus en faveur des expériences publiées par notre savant collaborateur, et qui seront incessamment l'objet d'une analyse dans ce recueil. J.

277.—*Ueber den alten und neuen Protestantism, etc.*— Sur le protestantisme ancien et nouveau, ou ce que le tems exige des protestans, après qu'il s'est écoulé plus de trois siècles depuis la réforme commencée; par le docteur *J.-Frédéric* KLEUKER. Brême et Leipzig, 1823. In-8°, 170 pages.

On a pu voir, dans l'ouvrage de M. Benjamin Constant, *de la Religion, etc.* (v. ci-dessus *Rev. Enc.*, p. 321), où l'auteur déclare professer la religion *protestante*, qu'il ne reconnaît d'autre *source* de cette religion et de toutes les autres, que l'espèce *d'instinct* qu'il appelle *sentiment religieux*, commun à tous les hommes; et qu'il annonce la nécessité d'introduire dans la religion *de nouvelles formes* qui la mettent en harmonie *avec les lumières du siècle*. Adieu donc l'Évangile même, et tous les livres symboliques de toutes les communions chrétiennes : il y aurait, dans ce système, d'après nos lumières naturelles, présentes et futures, une nouvelle croyance, et apparemment nouvelle morale, nouvelle liturgie. Voilà ce que nous apprend la doctrine de la *perfectibilité indéfinie*, appliquée à la religion, système répandu en Allemagne parmi les continuateurs de *Kant*; et là, franchement et sans détour, on le nomme par son nom, le *naturalisme*, ou le *rationalisme*, qui a pour contraire le *supernaturalisme*,

autrement la religion révélée, soit catholique, soit protestante *ancienne ;* car le *rationalisme*, ou l'appelle *nouveau protestantisme*, afin de lui donner un nom moins étrange ou moins repoussant. Tel est le sujet du nouveau livre de M. Kleuker, savant connu par plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire et les antiquités. Cet habile écrivain est resté *protestant* du vieux protestantisme, c'est-à-dire, chrétien selon la manière dont il entend l'Écriture ; et quoiqu'à vrai dire il puisse y avoir autant de protestantismes que de cerveaux, quand on rejette le système catholique, il existe encore en Allemagne, en Angleterre et ailleurs, beaucoup de protestans qui s'accordent à reconnaître qu'il existe une révélation évangélique et divine, et que chacun peut la reconnaître avec plus ou moins d'exactitude, selon qu'il sait mieux personnellement expliquer la Bible, et surtout le Nouveau Testament ; en un mot, il existe encore de nombreux partisans de l'*ancien* protestantisme. L'ouvrage polémique, sujet de cet article, est tout en faveur de ce vieux système ; il contient, en outre, la critique d'une foule de petits écrits allemands, en faveur du protestantisme qui se dit lui-même *nouveau*, c'est-à-dire, du simple *rationalisme*.

LANJUINAIS, de l'Institut.

278. — *Juristische Abhandlungen.* — Dissertations de droit ; par ESSER, conseiller à Trèves. Trèves, 1824. In-8°.

Une espèce d'argument placé sur le premier feuillet nous apprend que les trois questions de droit traitées par M. Esser, sont : l'une de procédure, l'autre de commerce, et la troisième d'administration contentieuse. Comme l'organisation française continue à gouverner le pays de Trèves, il ne faut pas être surpris de rencontrer dans ce livre tout autant de français qu'il y a de textes, et même de commentateurs cités ; et cela explique pourquoi il est aussi utile à des jurisconsultes français qu'à ceux du duché du Rhin. M. Esser demande d'abord, *si l'opposition à un jugement par défaut, nulle par vice de forme, peut être renouvelée dans les six mois, et si avant que le jugement ait été exécuté, on en peut faire une seconde, une troisième, etc.* Il se décide pour l'affirmative, après une longue discussion, dans laquelle il pèse avec clarté et précision les argumens qui peuvent favoriser l'opinion opposée, et qui ont motivé de nombreux jugemens. La principale difficulté gît dans l'interprétation de l'article 165 du Code de procédure civile. L'auteur fait sentir quelle différence il y a entre *déclarer une opposition non recevable* et *débouter d'une opposition*. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails tout-à-

fait spécieux que comporte le sujet. Nous renvoyons à l'ouvrage même : on le lira avec intérêt et avec fruit. G. P.

279.—*Die Weltgeschichte von C.-Fr.* Becker, *XI ter Theil. Geschichte unserer Zeit seit dem Tode Friedrichs II.* — Histoire universelle de Ch.-Fr. Becker, t. XI, portant aussi le titre spécial : *Histoire de notre tems, depuis la mort de Frédéric II ;* par *Ch.-Ad.* Menzel. T. I. Berlin, 1824; Dunker et Humblot. x-724 p. in-12; prix 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 141.)

C'est une chose bien remarquable que le nombre de *Manuels d'Histoire universelle* publiés en Allemagne depuis la traduction du grand ouvrage *des Savans anglais* et des histoires de *Guthry* et *Gray* et de *Rollin*. Sans parler des livres qui n'embrassent qu'une des trois grandes périodes adoptées ordinairement, nous citerons les histoires universelles suivantes : celle de *Schræckh*, publiée en 1779 et suiv.; celle d'*Eichhorn*, dont la troisième édition a paru en 1817 en 4 vol.; celle de *Beck*, distinguée surtout par une immense érudition ; mais le premier volume seulement de la deuxième édition a paru (en 1811) et l'on attend la suite depuis plusieurs années ; celle de *Müller*, qui, seulement ébauchée, a servi de modèle depuis et a été un sujet d'admiration pour tous les historiens (1810, 3 vol.) ; celle de *Luden* à Iéna, riche d'idées neuves et ingénieuses, 1814, 3 vol.; celle de *Pölitz*, qui, basée sur de longues études, présente une lecture facile et accommodée à toutes sortes de lecteurs ; la cinquième édition va paraître, 4 vol.; celle de *Dresch*, 3 vol., 1814, qui offre un résumé que l'auteur développe dans son cours; celle de *Rotteck*, dont le sixième volume vient de paraître dans la seconde édition ; celle de *Schlosser*, composée sur un plan nouveau et caractérisant les époques par des fragmens tirés des historiens contemporains et ajoutés dans les notes ; le troisième volume a paru en 1822, etc. L'histoire universelle de *Becker* (4e édition, 1817 et suiv. ; 10 vol. in-12) était destinée aux jeunes gens des gymnases (colléges) ou aux demoiselles de 14 à 20 ans; mais, par plusieurs modifications du plan et par les changemens qu'y fit le dernier éditeur, l'ingénieux Woltmann (mort en 1817), elle s'est écartée de sa destination primitive et s'est placée au-dessus des besoins de la jeunesse. M. *Löbell*, qui s'est chargé de la revoir pour une édition nouvelle, la ramènera sans doute à sa première destination ; nous désirerions aussi qu'on supprimât beaucoup de formules, telles que celles-ci : « à en croire la tradition biblique, » ou « selon la narration des Juifs » etc. Car, quel que soit notre propre sentiment sur le poids dont peut être

cette autorité, nous ne voudrions pas qu'elle fût ébranlée dans l'esprit des enfans qui lisent l'histoire du soi-disant peuple de Dieu; il est vrai que Woltmann, eût été en agissant autrement, en contradiction manifeste avec lui-même (voy. son excellente *Histoire des Israélites*, à l'usage des savans). La continuation de l'ouvrage de Becker, due aux soins de M. Menzel, se vend aussi séparément, et peut être considérée comme un ouvrage particulier; c'est l'Histoire de notre tems, depuis 1786, époque de la mort du grand Frédéric; jusqu'en 1797, où fut conclue la paix de Campo-Formio; un second volume doit continuer cette histoire jusqu'à nos jours. C'est un excellent tableau des derniers grands évènemens; les causes de la révolution française y sont très-bien développées, et nous trouverions peu à y ajouter. Napoléon est traité avec une rigueur excessive, et son infortune même n'y est pas respectée.—Nous ne voyons pas comment ce tableau pourra être achevé dans un seul volume qui doit suivre. L'auteur, en s'attachant surtout à l'histoire de France, néglige un peu celle des autres nations, il faudra qu'il y revienne, dans le douzième volume, où tant d'autres événemens majeurs doivent encore trouver place; il est vrai qu'en compensation il ne sera pas obligé de suivre le héros du siècle sur tous les champs de bataille qu'il a jonchés de morts. Cet ouvrage fait beaucoup d'honneur à M. Menzel, déjà avantageusement connu par une excellente Histoire des Allemands, dont plusieurs volumes ont paru, mais qui n'est point encore achevée.

280. — *Spittler's Entwurf der Geschichte der europæischen Staaten.*— Abrégé de l'histoire des états européens; par Spittler. *Troisième édition*, revue et continuée jusqu'en 1821 par *George* Sartorius. Berlin, 1823. Mylius. T. I. xxi-601 p.; t. II. x-851. In-8°; prix 15 francs.

Depuis trente ans, l'ouvrage du savant Spittler (mort en 1800) est considéré et estimé comme un des meilleurs manuels de l'histoire moderne; on le loue surtout de ce qu'il s'attache moins à raconter les événemens militaires, qu'à en exposer les résultats et l'influence qu'ils ont exercée sur le sort des états, et qu'à faire connaître la vie intime d'un peuple et ses développemens successifs. Peut-être désirerait-on plus de détails sur cette vie intérieure des peuples, et sur ses effets dans les relations du dehors. Une nouvelle édition sans doute satisfera un jour ce juste désir; en attendant, ce qui nous est offert aujourd'hui mérite toute notre reconnaissance. Le premier volume s'occupe de l'Espagne, du Portugal, de la France, de la Grande-Bretagne, des

Pays-Bas; le second, de la fédération Helvétique, de l'Italie, de la Turquie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Russie, de la Prusse, de la Suède et du Danemarck. Il y aurait peut-être quelques changemens à faire à cette division, et l'on s'étonnera surtout d'y chercher en vain l'Allemagne, qui sans doute dans cette nouvelle édition aurait dû trouver sa place à côté des autres états. Spittler ne s'en est point occupé, parce que, du tems de la première apparition de son ouvrage, plusieurs histoires de l'Empire parurent, entre autres celle de son ami Pütter. L'Empire n'est plus; mais la nation allemande reste : elle doit se plaindre à juste titre d'être exclue d'un tableau si bien fait. M. le professeur Sartorius serait peut-être l'homme du monde le plus propre à remplir cette lacune, lui qui a étudié si profondément l'histoire de son pays et qui a pénétré si avant dans l'esprit du savant célèbre auquel il associe son nom. On peut l'affirmer d'après le peu de feuilles qu'il ajoute à l'ouvrage de Spittler, et qui sont, malgré leur peu d'étendue, le digne résultat de deux ans d'un travail non interrompu.

281. — *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit.* — Histoire des empereurs de la maison de Souabe et de leur tems; par M. de Raumer, recteur de l'université de Berlin. T. I et II. Leipzig, 1823 et 1824; Brockhaus. Plus de 1,000 p. in-8°, avec planches et cartes. Prix de la souscription pour tout l'ouvrage, 48 fr.

On attendait avec impatience ce nouvel ouvrage d'un auteur justement estimé, les frais en étaient couverts par 1,021 souscripteurs de tout rang, depuis l'empereur jusqu'au modeste étudiant, et au nombre desquels on compte plus de cinquante princes. Une époque aussi intéressante que celle des croisades et des troubadours, traitée par un homme de goût et de savoir, ne pouvait manquer d'attirer l'attention. L'auteur réalise les espérances qu'il a fait concevoir, il prouve partout qu'il a fait une étude sérieuse des sources, et qu'il possède un esprit d'investigation familiarisé avec les devoirs de l'historien. L'introduction est assez longue, et l'histoire des *Hohenstaufen* ne commence qu'à la page 291; on s'aperçoit bientôt que l'auteur a donné à son livre un titre que plusieurs autres pourraient remplacer, et que son dessein était de traiter l'histoire politique, civile et littéraire de la seconde moitié du moyen âge. M. Wilken, en Allemagne, et M. Michaud, en France, s'en étaient déjà occupés.—A l'exemple du père de l'histoire, M. de Raumer divise son ouvrage en neuf livres, dont chacun comprend de cinq à dix chapitres. Livre 1^er^. Introduction, l'Europe avant les croisades, et première croisade jusqu'à la

mort de Godefroi de Bouillon. Livre II. Fin du règne de Henri IV, ses successeurs, Henri V, Lothaire et Conrad III. Livre III. Histoire des états chrétiens d'Orient depuis la mort de Bouillon jusqu'à la fin de la seconde croisade. Livre IV. Frédéric Ier, empereur. Livre V. Histoire de l'Orient jusqu'à la mort de Saladin. Livre VI. Histoire de Henri VI, Philippe et Otton IV, prise de Constantinople, les Albigeois. Livre VII. L'empereur Frédéric II. Livre VIII. Histoire de Conrad IV et de Conradin. Livre IX. Sur les antiquités de cette période. Chaque livre comprend aussi des excursions littéraires. L'auteur demande que l'on suspende son jugement jusqu'au moment où l'ouvrage entier sera imprimé; nous attendrons donc ce moment pour l'examiner avec détail et avec le flambeau de la critique; nous réunirons à cet article l'examen d'un ouvrage du même auteur sur la chevalerie. Le présent ouvrage sera formé de six volumes, dont chacun aura environ 500 pages et sera orné de cartes et de gravures.

J.-H. Schnitzler.

282. — *Der Bundschuh zu Lehen, etc.* — Le soulier de Lehen en Brisgau et le pauvre Conrad de Bulh; par *Henri* Schreiber. Fribourg, 1824.

Il s'agit ici des premières ondulations de ce mouvement général qui a déchiré une partie de l'Allemagne, et que l'on appelle ordinairement la guerre des paysans. Aussi, cette brochure, bien qu'elle n'ait que 40 pages de texte, est une chose intéressante à étudier. Ces 40 pages de texte sont suivies d'un très-grand nombre de pièces justificatives, la plupart tirées des archives de Fribourg. M. Henri Schreiber est écrivain exact et observateur. « On a, dit-il, fait trop peu d'attention aux faits qui ont précédé les événemens des premières années du XVIe siècle. Dès la fin du XVe, la noblesse, les princes, le clergé, resserrant les nœuds qui les unissaient, les habitans des campagnes se rapprochèrent les uns des autres plus qu'ils n'avaient fait jusqu'alors : peut-être même, y étaient-ils poussés à leur insu par le besoin de se prêter un mutuel appui. La liberté de la Suisse, fondée depuis environ 150 ans, avait jeté tout autour de ce pays des idées d'indépendance et d'affranchissement qui tôt ou tard devaient produire des effets violens. Ce fut en Alsace qu'on aperçut les premières étincelles de cet incendie : de toute la contrée on voyait accourir des hommes, qui d'abord tinrent leurs assemblées sur l'*Ungersberg* (montagne des Vosges); bientôt, ces assemblées devinrent une véritable conjuration, dans laquelle on n'était admis qu'après les plus horribles sermens. On devait refuser l'impôt et les taxes, égor-

ger les juifs, abolir les juridictions ecclésiastiques et anéantir la confession. Le projet était de prendre Schelestadt d'assaut, et l'on comptait soumettre toute l'Alsace. Mais ce projet fut trahi, et le sang coula par les supplices : plusieurs conjurés furent écartelés; d'autres furent bannis, après avoir été mutilés. Dans cette première ligue, le signe de ralliement était, comme dans les suivantes, un soulier noué au-dessus du coude-pied, tel que les paysans avaient alors coutume d'en porter. On hissait un de ces souliers au bout d'une perche : c'était le seul étendard des insurgés. Les supplices effrayèrent pour dix ans; mais Bruchsal vit se former une seconde ligue de paysans dont le but était encore plus dangereux. Cette fois, s'il faut en croire l'histoire, la confession révéla le secret des conjurés, qui furent encore jugés à Schelestadt. En 1513, un homme appelé Fritz, échappé aux poursuites, vint, après plusieurs années, s'établir dans le village de Lehen, à une lieue de Fribourg; il y gagna la confiance du seigneur et fut nommé garde champêtre. Dès qu'il le put, Fritz recommença ses manœuvres, et l'oppression sous laquelle gémissait le peuple, donna beaucoup de succès à ses discours. L'association secrète se répandit fort au loin, et même elle compta dans ses conciliabules des nobles et quelques prêtres. On devait occuper Saverne et mettre le feu dans beaucoup d'endroits de l'Alsace et du Brisgau. L'empereur devait être supplié de ratifier les articles de la nouvelle constitution; et, s'il le refusait, on se joindrait aux Suisses. Il était important d'obtenir un drapeau où fut représenté le soulier dont la vue agissait avec tant de force sur l'esprit des paysans. M. Schreiber rend compte des démarches qu'il fallut faire pour cela. Tout était prêt pour l'exécution, quand le projet fut découvert. Fribourg fit une sortie contre Lehen; et de tous côtés les fugitifs saisis et ramenés vinrent remplir les prisons. Fritz cependant parvint à s'échapper... L'Alsace et le Brisgau furent alors les théâtres des plus sanglantes exécutions... Cependant, dès le printems de l'année suivante, un pauvre garçon ouvrier, appelé Conrad, forma une association de mendians et d'hommes sans aveu, à laquelle d'abord on ne fit pas grande attention. Cette association prit toutefois un caractère fort dangereux, à l'occasion d'un changement que le duc Ulric voulut faire dans les poids et mesures. L'accomplissement de corvées fut le sujet de nouvelles séditions. Ceci se passait dans le duché de Wurtemberg et dans le marquisat, et notamment à Bühl, que le margrave fut obligé de faire occuper militairement... Mais les supplices ne purent arrêter que quelques années le mouvement qui se préparait

et dont les symptômes se manifestaient tous les jours avec plus de violence.

283. — * *Die Heerzüge des christlichen Europas wider die Osmanen.* — Les Campagnes de l'Europe chrétienne contre les Musulmans; par le docteur *Ernest* Münch, professeur à l'Université de Fribourg. T. III. Bâle, 1823. In-8°.

Ce n'est point ici un livre de circonstance, c'est une histoire suivie de la lutte de l'Europe chrétienne contre les Barbares, depuis leur apparition, jusqu'au mouvement qui, en 1821, mit aux Grecs les armes à la main. Jamais, sans doute, aucun sujet ne fut plus digne des efforts d'un historien et de l'intérêt des lecteurs. C'est ce que M. Münch a fort bien compris. Aussi s'est-il placé fort au-dessus de tous ceux qui écrivent pour le moment où ils sont frappés de quelque événement, et qui, malgré un véritable talent, retombent dans l'oubli, quand les circonstances au milieu desquelles ils ont écrit n'existent plus. Jetons d'abord un coup d'œil sur les deux premiers volumes qui ont paru en 1822 et 1823. Il est inutile de dire que la cause sainte des Grecs a enflammé l'auteur du plus noble enthousiasme. La première section s'étend jusqu'à la prise de Constantinople; la seconde jusqu'à la mort de Soliman-le-Grand; enfin, la troisième jusqu'à la paix de Passarowitz. Les guerres de la Russie contre la Porte remplissent la quatrième période; puis, on traite de la paix de Szistow et de l'état des Grecs jusqu'à la grande insurrection de 1821. Tous ces événemens, auxquels se mêlent les plus grands noms de l'histoire, nous conduisent aux deux tiers du troisième volume. Il est terminé par l'appel fait aux puissances chrétiennes de la part du congrès de Calamata. On voit bien, par les proportions données à l'ouvrage, que l'auteur ne l'a point rempli de déclamations et de plaidoyers inutiles, aux dépens des récits que réclament les siècles écoulés. Ce troisième volume commence par l'expédition de Napoléon en Égypte et en Syrie. On ne reprochera point à M. Münch un défaut trop commun dans les écrivains de sa nation, celui de rabaisser la gloire des Français. Nous l'avons trouvé plein d'enthousiasme pour leurs exploits. De la narration de la campagne d'Égypte, l'auteur passe à la guerre des Serviens, en 1804 et 1807; puis à la rebellion d'Ali, pacha de Janina. Parvenu à l'année 1821, il dépeint l'insurrection générale des Grecs, et les causes qui l'ont produite, les tentatives du prince Ypsilanti, les obstacles qu'il a éprouvés; enfin, le dernier chapitre est consacré à la guerre du Péloponèse et des îles de l'Archipel. Que

de combats glorieux M. Münch aurait pu décrire, s'il n'avait terminé son ouvrage à l'époque où s'alluma cette guerre!... Une note écrite sur la dernière page nous apprend que, dans la suite, il célèbrera encore les hauts faits des chrétiens. Puisse cet estimable historien apprendre à la postérité que l'étendard de la croix a fait disparaître le croissant des belles contrées de la Grèce; et que, renonçant à une politique barbare, les cabinets de l'Europe ont enfin secouru ceux dont la cause est celle de la religion et de la civilisation.

P. GOLBÉRY.

SUISSE.

284. — *Notice sur des fossiles inconnus qui semblent appartenir à des plaques maxillaires de poissons, dont les analogues vivans sont perdus*; par BOURDET (de la Nièvre), membre des Sociétés linnéenne et d'histoire naturelle, et de la Société helvétique. Genève, 1822. Paris; Paschoud, rue de Seine, n° 48. In-4° de 8 pages, avec une planche.

M. Bourdet a nommé *ichthyosiagônes* les fossiles qu'il décrit. Il les a trouvés au Mont-Voirons, près Genève. On en rencontre aussi en Allemagne, en Angleterre; et sans doute on n'a pas terminé ces sortes de découvertes. M. Bourdet annonce un Mémoire sur les *ichthyodontes*, dans lequel cette notice sera insérée. Lorsque cet ouvrage aura paru, nous nous empresserons d'en rendre compte à nos lecteurs.

F.

285. — *Kirchliche Nachrichten.* — Notices historiques sur les églises protestantes du Tockembourg; par M. *J.-Fr.* FRANZ, pasteur à Mogelsberg. Ebnat, dans le Tockembourg, 1824; Keller. 288 p. in-8°; prix 48 kreutz.

Outre beaucoup de notices d'un intérêt purement local, cet ouvrage contient des faits qui se rapportent à l'histoire générale des mœurs et des coutumes. Ce que l'auteur rapporte, par exemple, de la discipline exercée par l'Église durant le XVI^e^ siècle, caractérise une époque bien différente de la nôtre. La sévérité était extrême, les plaisirs rares; mais, à en juger par les ordonnances, les vices ne l'étaient pas. C'est que la moralité avait pour principaux appuis les amendes, la prison et l'exil.

286. — * CONRAD GESSNER. — *Ein Beytrag zur Geschichte, etc.* — Vie de Conrad Gessner, pour servir à l'histoire des sciences et de la réformation religieuse dans le XVI^e^ siècle, d'après les documens originaux; par *Jean* HANHART, pasteur de la ville de Winterthour. Winterthour, 1824; Steiner. 1 vol. in-8°, XX et 355 pages.

Écrire en détail l'histoire des hommes qui ont marqué dans la science, et lui ont fait faire des progrès, c'est préparer une jouissance philosophique aux lecteurs qui aiment à étudier la nature humaine dans ses lois générales et dans ses formes individuelles; c'est en même tems acquitter la dette de la reconnaissance publique et présenter à la jeunesse studieuse les modèles qu'elle doit imiter. Sous ce triple point de vue, la biographie de Conrad Gessner était un des sujets les plus heureux que pût choisir un écrivain philosophe. Le livre de M. Hanhart est digne de la beauté du sujet. Recherches consciencieuses, travaux préparatoires, fidélité historique, plan lumineux, intérêt dramatique, style élégant, voilà ce qu'on a droit d'exiger de tout historien. Le biographe de Conrad Gessner nous donne plus que cela. Au lieu de se renfermer, pour ainsi dire, dans l'exactitude matérielle des faits, par la vérité des couleurs locales, il nous fait respirer l'air du xvi^e^ siècle et nous identifie avec les souffrances, les travaux et les affections de l'homme intéressant dont il retrace l'image. Les personnes qui ont lu le livre de M. Hanhart ne m'accuseront point d'exagération, si je dis que le tableau qu'il nous offre de la vie simple et de la bonté cordiale des savans suisses du xvi^e^ siècle a quelque chose de ce charme des mœurs primitives peintes par Homère. A cette époque où l'on cultivait les lettres, plutôt pour satisfaire à un noble besoin que pour y chercher un moyen de parvenir aux honneurs et à la fortune, le zèle pour l'étude avait un caractère naïf et religieux. Aussi, quel dévouement dans le culte qu'on rendait à la science! quelle persévérance et quelle bonne foi dans la recherche de la vérité! — Conrad Gessner, né en 1516, à Zurich, dans une condition obscure et pauvre, est un des exemples les plus frappans de l'empire qu'exerce sur un homme de génie le sentiment de sa vocation. Épuisé par ses travaux, il ne parvint pas même à la cinquantième année de son âge, et il eut à lutter, pendant quarante-deux ans, contre tous les obstacles que les circonstances extérieures semblent pouvoir opposer au libre et entier développement des forces intellectuelles. Ayant perdu fort jeune son père, tué à la bataille de Zoug, où périt Zwingle, il passa toute sa jeunesse dans un état de dénûment, quelquefois même dans une sorte de servitude. Les chétifs secours qu'il obtint de sa patrie ne servirent qu'à ajouter au sentiment douloureux de sa position la certitude désespérante qu'elle ne s'améliorerait pas. Pour comble de misère, il épousa, trop jeune encore, une fille qui ne lui apporta en mariage qu'une santé constamment mauvaise, et une in-

expérience totale de l'économie domestique. Obligé de soigner sa femme, de vaquer aux occupations du ménage, de faire des dépenses considérables pour la santé d'une compagne qui n'eût été pour lui qu'un fardeau, s'il ne l'avait pas tendrement aimée, il ne trouvait que dans ses travaux excessifs le moyen de subvenir à ses besoins, et c'est dans des circonstances semblables qu'il passa plus des quatre cinquièmes de sa vie! On pourrait croire que des contrariétés si nombreuses et si prolongées auraient dû abattre son courage, étouffer son génie : mais le génie, comme toute force morale, sent accroître sa puissance dans les luttes, et ne s'irrite des obstacles que pour redoubler de vigueur. Aussi dirait-on que la nature bienfaisante se plaît à lui accorder l'éducation sévère de l'adversité. En comparant la jeunesse des hommes forts de l'antiquité et de ceux des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles avec les fruits généreux que leur éducation a produits, on ne peut que gémir de ces méthodes efféminées adoptées de nos jours, et qui ont pour but de n'élever les enfans que par le plaisir, comme si c'était là un véritable apprentissage de la vie! Élever les enfans par la mollesse, c'est les élever pour la mollesse. En généralisant cette observation, on la trouvera confirmée par l'histoire d'un très-grand nombre d'hommes qui ont joué un rôle marquant sur la scène du monde. Et, pour nous en tenir aux gens de lettres et rentrer par-là dans notre sujet, que de talens ont dû leur développement à un sort que l'on appelait ennemi! Que de lauriers conquis au milieu des tempêtes de l'infortune se sont flétris aux feux du soleil de la prospérité! Sans doute, le besoin a plus d'une fois paralysé le talent : mais, plus souvent encore, il a exalté l'énergie d'un esprit qui avait la conscience de ses forces.

Magister artis, ingenique largitor
Venter,

dit Perse; si obscur comme satirique, si clair et si profond comme philosophe. Ce côté de la vérité paraît surtout avoir frappé les législateurs de certains pays où, pour tenir en haleine les hommes chargés de cultiver et de professer les lettres et les sciences, on a voulu qu'ils fussent incessamment aux prises avec les besoins de la vie. Puissent-ils du moins sortir de la lutte aussi glorieusement que leur devancier Conrad Gessner! Celui-ci ne dut, il est vrai, son beau génie qu'à la nature; l'enthousiasme pour la science et la vérité, qui l'enflamma dès l'âge le plus tendre, est un de ces bienfaits que la faveur du ciel n'accorde qu'à un petit nombre d'âmes privilégiées.

Dans toutes les situations imaginables, ce grand homme se fût rendu célèbre : mais il est douteux qu'il eût déployé toutes les puissances renfermées dans son âme, s'il n'eût été contraint à une activité opiniâtre par la nécessité, que Callimaque appelle une grande déesse. Pour donner une idée de cette activité studieuse et productive, nous pourrions réunir ici en un faisceau les titres des ouvrages de Gessner, que l'auteur de sa vie ne présente que disséminés, et qui ne se trouvent au complet ni dans sa vie écrite en tête de ses *Œuvres botaniques*, par Schmiedel, à qui l'on en doit la publication, ni dans la *Biographie universelle*, ni dans les dictionnaires de bibliographie; mais le catalogue des livres dont Gessner fut l'éditeur, le traducteur ou l'auteur, se compose de plus de 40 articles. Il suffira de rappeler que cet écrivain ne publia et ne traduisit jamais les ouvrages des autres, sans leur donner un nouveau prix par les préfaces, les notes ou les dissertations qu'il y ajoutait, et que, parmi ses écrits originaux, se trouvent plusieurs de ces entreprises colossales à chacune desquelles la vie entière d'un homme semble avoir dû suffire à peine. Telle est sa *Bibliothèque universelle*, premier ouvrage bibliographique des tems modernes exécuté d'après un plan vaste. Telle est encore son *Histoire des animaux*, 4 vol. in-folio, dont M. Cuvier dit qu'elle peut être considérée comme la première base de toute la zoologie moderne. Ajoutez à cela que l'exécution de ces ouvrages et l'immense érudition qu'il y déploya répondirent si bien à la grandeur de leur conception première, qu'il mérita le surnom glorieux de *Pline de l'Allemagne*, honneur dont ne l'ont pas même dépouillé les découvertes plus récentes dans les sciences dont il fit l'objet de ses investigations.—En réunissant tous ses titres littéraires, nous trouvons dans Gessner un savant assez universel et profond dans plusieurs parties. Premier naturaliste de son tems, par son coup d'œil de génie et par ses découvertes, il fit faire un grand pas à la zoologie et à la botanique. Médecin habile, il enrichit cette partie des sciences par les expériences qu'il tenta souvent au péril de ses jours. Philologue, il savait plusieurs langues anciennes et modernes. Le latin était sa langue d'habitude, quand il écrivait, et il existe de lui de grands recueils de lettres inédites ou publiées, écrites dans cet idiome avec beaucoup d'élégance et de grâce. M. Hanhart a joint à son volume le IVe livre des *Lettres médicinales*, ouvrage devenu fort rare, et quelques lettres qui n'avaient pas encore été imprimées. Gessner fut l'un des plus célèbres hellénistes de son tems. Fort jeune, il fit des vers grecs; plus tard il écrivit cette langue avec facilité; à vingt-un

ans, il fut nommé professeur de grec à l'Académi de Lausanne, où il remplit le premier cette chaire importante. Il savait l'hébreu, l'arabe, le hollandais, le français, l'italien; il contribua au perfectionnement de l'allemand, sa langue maternelle. Il essaya, le premier, de faire en allemand des vers hexamètres non rimés, et conçut aussi, le premier, l'idée d'un ouvrage sur la comparaison des langues. Son *Mithridates de differentiis linguarum*, Zurich, 1555, in-8°, où l'on trouve, entre autres choses, l'oraison dominicale en vingt-deux langues, fut la base de l'ouvrage important et plus volumineux que le savant Adelung a publié sous le même nom de *Mithridate*. Ce dernier travail recevra vraisemblablement bientôt un plus vaste développement. Nous savons qu'on a formé le projet de réunir pour cette entreprise, dont le centre d'exécution sera à Paris, une société de savans français et étrangers qui mettront à profit les découvertes récentes faites dans les langues de l'Amérique et de l'Asie, découvertes réelles et importantes dans leurs résultats, comme on peut s'en convaincre en lisant le *Voyage* de M. *Al.* DE HUMBOLDT et l'*Asia polyglotta* de M. *J.* KLAPROTH.—L'admiration et l'étonnement qu'inspire l'immensité des travaux de Gessner augmentent encore, quand on songe qu'il les exécuta sans avoir les secours dont s'aident les savans d'aujourd'hui. Dans ce genre, il légua à ses successeurs de grandes ressources qu'il n'avait pas héritées de ses devanciers. Voilà ce que peut la triple puissance du génie qui sent sa vocation, du malheur qui l'aiguillonne, du dévouement qui le soutient! Ce qui achève d'expliquer la vie si noblement employée de Gessner, c'est son beau caractère. En lui, le savant n'est pas plus étonnant que l'homme. Quelque plaisir que j'eusse à reproduire ici son portrait moral, je renvoie à l'ouvrage même de M. Hanhart les lecteurs désireux de connaître l'âme tout entière de celui dont l'empereur Ferdinand Ier disait : *Gessnerus est tota probitas.* Ils y liront avec délices les détails qui attestent son amour désintéressé pour sa patrie; son dévouement philanthropique, qui imposa à ses besoins même des sacrifices pour faire des expériences utiles à l'humanité; sa candeur, qui ne connaît point l'envie et qui ne la soupçonne jamais chez les autres; son amitié religieuse, plus active pour sauver la gloire littéraire de ses amis enlevés trop tôt aux sciences, que pour accroître sa gloire personnelle; son cœur toujours jeune, toujours ouvert à l'enthousiasme, toujours rempli de cette chaleur de sentiment que l'amour de l'étude conserve même sous les glaces de la vieillesse.—J'ai beaucoup parlé de Gessner, et fort peu de son historien : cela même est un

éloge justement donné à ce dernier. M. Hanhart n'est pas de ces écrivains qui ne voient dans leur sujet qu'une occasion de montrer leur esprit; on sent au contraire que le sujet qu'il traite l'absorbe tout entier. Non-seulement il s'est livré à des recherches immenses, il a compulsé de vastes recueils imprimés et manuscrits, comparé entre eux tous les documens, entretenu des correspondances pour éclaircir des points obscurs; mais, en mettant en œuvre les matériaux amassés avec tant de soin et de persévérance, il s'est oublié lui-même pour ne vivre que dans le grand homme dont il avait épousé les intérêts. Exemple d'une conscience, devenue trop rare de nos jours où la plupart des écrivains se font les héros de leurs livres! M. Hanhart s'est si bien identifié avec celui dont il écrit l'histoire, que ses réflexions sur l'étude des sciences et la contemplation de la nature, sur les charmes de la vie intellectuelle et les soucis de la vie domestique, semblent être la continuation des sentimens et de la pensée de Gessner. Enfin, il a su imprimer à sa manière d'écrire le cachet du siècle et du caractère de Gessner, sans affecter ces formes anciennes du langage, dont la recherche est toujours accompagnée d'un malaise que l'écrivain fait partager à ses lecteurs.

C. Monna d.

ITALIE.

287. — *Sulle detonazioni dell' isola di Meleda, ecc.* — Lettres du Dr. *L.* Stulli, sur les détonations de l'île de Meleda. Raguse, 1823. In-8°.

On a déjà beaucoup disserté sur ce phénomène extraordinaire qui, depuis environ deux années, est venu surprendre et effrayer les habitans de l'île de Meleda. Mais M. Stulli est véritablement le premier physicien qui ait entrepris de le faire connaître. Ses quatre lettres, adressées à un de ses amis, sont écrites avec beaucoup de clarté et d'élégance. Dans la première, il raconte que l'on entendit, le 20 mars 1822, à Babinopoglie, village de l'île de Meleda, situé au milieu d'une vallée, de fortes détonations qui furent prises d'abord pour des coups de canon, et qui produisirent des commotions fort sensibles dans les portes et les fenêtres du village. Pendant deux mois, ces mêmes détonations continuèrent de se faire entendre, et l'on compta jusqu'à vingt et trente coups par jour. Depuis, elles étaient devenues plus rares et moins fortes, et semblaient se propager de la vallée de Babinopoglie vers la circonférence de l'île. L'auteur n'attribue point ce phénomène à des explosions volcaniques,

qui sont toujours accompagnées de tremblemens de terre ; il soupçonne qu'il est l'effet de quelque gaz souterrain, qui, sortant de la mer, et se combinant avec quelques élémens de l'atmosphère, a ura produit cette sorte de détonations. — Dans sa troisième lettre, l'auteur décrit un tremblement de terre qui se fit sentir le 7 août 1823, et qui parut durer vingt minutes et quelques secondes. Il en rapporte les circonstances les plus singulières. Il cherche quelques rapports entre ces derniers phénomènes et ceux qui eurent lieu dans le tremblement de terre qui dévasta Raguse le 6 avril 1667, et dont le célèbre Stay chanta les funestes souvenirs dans son poëme latin *sur la philosophie*, lib. IV. L'auteur apporte beaucoup d'exactitude dans ses relations, et se montre très-judicieux dans ses conjectures.

288. — *Lezioni elementari di lingua italiana, ecc.* — Leçons élémentaires de langue italienne, offertes à la jeunesse ; par *F.* L. Milan, 1824 ; Giusti. In-12.

Ce petit traité doit être distingué dans la foule des livres qui traitent le même sujet, et qui ordinairement abondent en choses superflues, et manquent de ce qui est le plus nécessaire. L'auteur, aidé d'une longue expérience, nous semble avoir heureusement évité ces deux défauts. Chacune de ses leçons est préparée par celle qui précède. Il en consacre une à discuter le mode de conjugaison de tous les verbes ; il cherche à le rattacher à des règles générales. Il donne aussi une table synoptique comparative de quelques verbes qui ont des élémens radicaux très-différens, et des désinences égales. Plusieurs autres avantages que l'on peut tirer de la lecture de ces leçons compensent quelques légères inexactitudes que des hommes versés dans les études idéologiques pourraient y remarquer. L'auteur se montre plutôt grammairien que philosophe ; et il n'emprunte à la philosophie que ce qui lui paraît indispensable aux progrès de ses élèves.

289. — * *Opere di Torquato Tasso, ecc.* — OEuvres du Tasse ; faisant partie de la collection des *Classiques italiens*. Milan, 1823-1824. 3 vol. in-8°, avec le portrait du Tasse.

Les œuvres choisies du Tasse auront 5 volumes. Les 2 premiers comprennent la *Jérusalem délivrée*, suivant le texte de l'édition publiée par Bodoni, d'après les corrections de l'abbé Serassi, et que les connaisseurs regardaient comme la plus exacte. Le poëme est précédé de la *Vie du Tasse*, par M. Fabroni, d'après celle du même Serassi. Mais, ce qui rend cette nouvelle édition encore plus intéressante, et supérieure à toutes les autres, ce sont les soins qu'y a donnés le Dr Glic-

rardini, déjà avantageusement connu par diverses productions littéraires. Personne n'avait, avant lui, apporté ce degré de perfection au poëme du Tasse, que les éditeurs et les correcteurs avaient étrangement altéré. Les variantes qu'il a préférées, les remarques précises et rapides qu'il a empruntées en partie à Gentili et à Guastadini, font preuve de son goût ainsi que de son zèle. Sans doute, les amis du Tasse et de la littérature italienne lui doivent savoir gré de ses recherches et de son travail. Le 3e vol. renferme les *Discours sur le poëme héroïque*, production que le Tasse lui-même préférait à tous ses autres ouvrages, ses *Lettres poétiques* et son *Allégorie* du poëme. Le diligent éditeur s'est donné beaucoup de peine pour épurer ces diverses œuvres de toutes les fautes qui les avaient défigurées. Le 4e vol. comprendra *l'Aminta* et les *Rimes*; et le 5e et dernier vol. les *Dialogues*, et quelques autres des meilleures productions en prose du Tasse, dont nous parlerons bientôt.

290. — * *Saggi sopra il Petrarca, ecc.* — Essais sur Pétrarque, publiés en anglais par *Ugo* Foscolo, et traduits en italien. Lugano, 1824; Vanelli et compie. In 8°.

Nous devons cette belle traduction à M. le baron Camillo Ugoni, ami de l'auteur. M. Foscolo, dans ses Essais, avait traité de l'amour de Pétrarque, de sa poésie, de son caractère; il avait aussi tracé un *parallèle* entre Pétrarque et le Dante. Ces sujets avaient été essayés plusieurs fois; mais M. Foscolo se fait remarquer par la vivacité de son esprit, par l'énergie de ses pensées et par ses rares connaissances. On regrettait que son livre ne fût pas écrit en langue italienne, ce qui augmente le mérite des autres productions de cet écrivain. M. Ugoni a voulu donner à cet ouvrage la forme nationale qu'il n'avait pas; il l'a fait avec tout le zèle que lui inspiraient l'amitié et le patriotisme. Fidélité, correction, élégance, sont les qualités caractéristiques de sa traduction. Il y a mis aussi de tems en tems quelques notes, soit pour éclaircir le texte, soit pour en corriger quelques légères fautes. L'ouvrage est précédé d'un dialogue entre le génie de la littérature italienne et le traducteur, qui se montre grand ami des lettres et de son pays.

291. — * *Poesie, ecc.* — Poésies de *Giovanni* Fantoni, surnommé *Labindo*, parmi les Arcades. Italie, 1823. 3 vol. in-8°.

Fantoni est le premier des Italiens qui ait imité Horace avec bonheur. Il introduisit de nouvelles formes, des pensées et des images moins communes sur un Parnasse qu'inondait depuis si long-tems un déluge de chansons, de sonnets, de madrigaux et d'autres futilités

pareilles. Il profita du lyrique latin, ainsi que Chiabrera l'avait fait auparavant de Pindare; et tous les deux, bien qu'imitateurs, donnèrent une impulsion nouvelle à la poésie italienne. Ils n'ont su toutefois, ni l'un ni l'autre, éviter toujours les abus d'une imitation trop outrée; mais on ne peut leur refuser le mérite d'avoir détourné leurs contemporains d'un genre d'imitation bien plus stérile et plus monotone. Nous ne prétendons pas pour cela justifier Fantoni, lorsqu'il se borne à traduire plutôt qu'à imiter son modèle, et surtout lorsqu'il imite ce qu'il aurait mieux fait de négliger; comme, par exemple, lorsqu'il s'efforce de naturaliser ces rythmes latins qu'on rencontre dans les odes d'Horace, et dont l'harmonie est tout-à-fait perdue pour nous. Je sais bien que certains mètres semblent en conserver quelques restes; mais l'harmonie même que nous trouvons dans les vers latins, tels que les saphiques, les hendecasyllabes et quelques autres, n'est pas celle que leur donnaient les anciens Romains; elle résulte pour nous de la manière dont les prononcent aujourd'hui les Italiens. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que nous ayons été conduits ainsi à introduire sur le Parnasse moderne quelques nouveaux rythmes, plus ou moins agréables, qui ont enrichi notre versification. Mais ce serait une entreprise presque ridicule de vouloir imiter tous les mètres lyriques d'Horace, même ceux qui n'ont aucun charme pour des oreilles qui les entendent sans prévention. Heureusement, si Fantoni a fait quelquefois de tels efforts, il a souvent tiré parti de ce genre d'imitation. On a signalé quelques inexactitudes dans ses poésies; mais qui pourrait les éviter toutes, spécialement lorsqu'on est transporté par ce genre de verve qu'exige la poésie lyrique? Au reste, ce qui nous fait apprécier Fantoni, ce sont les qualités particulières qui l'ont distingué dans la foule de ses contemporains; c'est la beauté de beaucoup de ses images, c'est le coloris qu'il emploie pour les retracer; c'est surtout l'importance des vérités et l'excellence des vertus qu'il a célébrées. Je ne parle pas de quelques traits de cette doctrine épicurienne, qu'Horace avait quelque tems professée, et que Labindo s'est plu parfois à imiter, plutôt par bizarrerie que par système; car toute sa vie et ses maximes ont prouvé qu'il n'était rien moins qu'épicurien. Il nous dédommage largement de ces légères fautes par les fréquentes maximes que lui suggérait un esprit vraiment patriotique, et qui nous le font regarder et chérir comme le poëte de son siècle et de sa nation. Il ne chanta jamais pour le bon plaisir des grands; ses vers ne furent ordinairement consacrés qu'aux véritables héros, aux amis

du peuple, aux fondateurs des institutions bienfaisantes. Il célébra les Franklin, les Washington, dont il suivait les principes et l'exemple. Les vicissitudes et les aberrations politiques qui se succédèrent, depuis cette époque mémorable, ne le firent jamais dévier dans sa carrière; ni les vices imposans de ses contemporains ne lui firent non plus oublier ses vertus: il vécut et mourut pauvre, au milieu des circonstances dont tout autre que lui aurait profité pour s'enrichir. Ainsi, lorsqu'il fut contraint de reprendre sa paisible retraite, il ne se proposait que de cultiver les muses, et d'employer ses talens et ses études à l'avantage de ses compatriotes. Il avait reconnu que c'était le défaut d'instruction qui avait fait triompher l'erreur de la vérité, et c'est par l'instruction plus généralement répandue qu'il espérait que les vertus triompheraient à leur tour des vices. Voilà l'esprit et le caractère dominant de Fantoni, et c'est le premier mérite qu'il faut apprécier dans ce poëte, d'autant plus qu'il est assez rare chez les Italiens, et qu'il est bien digne d'être imité.

292 — * *Della vita di Antonio Canova, libri quattro, ecc.* — Vie d'Antoine Canova, divisée en quatre livres; par *Melchior* Missirini. Prato, 1824; frères Giachetti. In-8° de 523 pages, avec planches; prix 10 fr. (Se vend à Paris, chez Baudry, à Londres, chez Bossange).

Après tant de notices et d'éloges consacrés à la mémoire de l'artiste le plus célèbre de nos jours, Antonio Canova, M. Missirini vient de publier une vie de ce sculpteur, complète et fort soignée, telle que l'attendaient les amateurs des beaux-arts. Aidé de tous les renseignemens nécessaires que lui ont fournis MM. J. B. Canova, frère d'Antoine, et l'artiste Antoine d'Este, qui a été pendant 50 ans l'ami intime de ce dernier, il est venu satisfaire l'impatience du public.—Son ouvrage comprend quatre livres, dont chacun est divisé en 10 chapitres. Il semble n'avoir rien oublié qui puisse honorer la mémoire de l'artiste, ou contribuer au progrès de l'art, ou intéresser ses lecteurs. Il décrit les premières études de Canova, ses essais, ses voyages, surtout ceux qu'il fit à Paris et à Londres; il parle de son projet d'écoles académiques, d'une analyse que Canova lui-même avait faite de quelques-uns des ses ouvrages; il rapporte les entretiens qu'il eut à Paris avec Napoléon, ses études d'archéologie, ses pensées sur l'art, les honneurs qui lui furent prodigués; il cite enfin tous ses chefs-d'œuvre et toutes les circonstances les plus remarquables de sa vie jusqu'à sa mort. Le premier objet du biographe a été la vérité et l'exactitude des faits; il constate tout ce qu'il avance

sans trop s'appesantir sur les preuves. Mais, ce qui caractérise encore plus son ouvrage, ce sont la correction et l'élégance du style; peut-être même, semble-t-il quelquefois un peu trop recherché. On trouve aussi, à la fin de son livre, le catalogue chronologique de tous les ouvrages de Canova; puis deux portraits de cet artiste, dont l'un a été exécuté le jour de sa mort, et huit médailles frappées en son honneur, avec leur explication. L'édition fait honneur aux frères Giachetti, de Prato, qui l'ont exécutée. F. SALFI.

293. — * *Continuazione degli atti dell' imp. e reale Accademia economica-agraria dei Georgofili di Firenze.* — Suite des mémoires de l'Académie impériale et royale économique-agricole des Géorgophiles de Florence. Florence, 1823. 1 volume in-8°.

Cette académie, dont les mémoires avaient paru sous la forme périodique de cahiers trimestriels, les réunit maintenant en volumes qui seront publiés à des époques indéterminées, mais sans doute d'année en année. On trouvera dans cette collection les travaux de ses membres et les mémoires qu'elle aura couronnés. Le volume que nous annonçons en renferme de très-curieux; nous citerons, comme offrant un intérêt plus général à toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture, des *Recherches expérimentales sur les engrais*, par M. *Joseph* LAMBRUSCHINI et par M. *Joachim* TADDEI, et des *Considérations nouvelles sur les assollemens*, par M. *Simon* MANNOZI TORINI, couronnées par l'Académie. Il nous semble cependant que l'auteur de ce travail a méconnu les grandes difficultés que présente l'introduction d'un nouveau système d'assollemens. Ce changement ne peut se faire graduellement: il exige toujours des avances considérables. Ce volume contient aussi un mémoire de M. le marquis RIDOLFI, sur *l'influence de l'esprit d'association dans les établissemens publics de bienfaisance*, qui sera lu avec intérêt par tous les amis de l'humanité.

V. J.

294. — * *Antologia, ecc.* — Anthologie; journal de sciences, lettres et arts, n° 44, etc. Florence, 1824; cabinet littéraire de J.-C. Vieusseux.

Le n° 44 de ce journal, qui ne cesse de nous donner des articles fort piquans, se fait remarquer par une dissertation épistolaire de l'avocat Massa, sur la législation criminelle. L'auteur y parcourt, quoique rapidement, les objets les plus importans de cette partie de la législation; il indique les imperfections de son état actuel; il propose les améliorations ou les changemens les plus convenables; il examine, et souvent réfute quelques maximes de Beccaria, de Fi-

langieri et de Montesquieu. Quelque jugement que l'on porte sur les opinions qu'il y substitue, on conviendra qu'il ne suit pour guides que la nature et la raison, et ne se propose d'autre but que le bien de la société et de l'espèce humaine. Il voudrait animer du même esprit tous les Italiens, ses compatriotes. Parmi beaucoup de choses dignes d'attention, l'auteur observe que les réformes totales, en fait de législation, sont devenues impossibles, depuis que, dans presque tous les gouvernemens, l'administration politique a été séparée de l'administration civile, et que le régime d'une nation ne forme plus un tout. Les Lycurgue et les Solon n'entreprirent d'organiser leur patrie qu'en étendant leurs vues à la cité tout entière et en considérant à la fois les rapports des individus et ceux de la société prise en masse, et en les mettant en harmonie. « Connaissez-vous maintenant, ajoute M. Massa, dans tout le monde, un seul pays, un seul coin de la terre, où une telle combinaison, un tel changement dans l'ordre des choses soient possibles? » Ce qui paraît le plus singulier, c'est que l'auteur ne trouve d'exemples de ce genre de réforme chez les modernes que dans l'histoire des sociétés religieuses. C'est là, dit-il, que leur fondateur a été et a pu être un véritable législateur; mais il regrette que ces institutions religieuses n'aient pas eu pour but les progrès réels de la civilisation. F. Salfi.

PORTUGAL.

295. — *Poemas ofercidos, etc.* — Offrandes poétiques aux amis du Brésil. Coïmbre, 1822. In-12 de 136 pages.

L'auteur de ces poésies est M. Saldanha, homme de couleur, né à Fernambouc, en 1795, et qui a fait d'une manière brillante ses études à Coimbre, où il a publié l'ouvrage que nous annonçons. Les pièces les plus remarquables sont des odes qui attestent un talent lyrique très-distingué, et dont on verra des morceaux dans une nouvelle édition de la *Littérature des Nègres*. G.

PAYS-BAS.

296. — *Geschiedkundige Beschouwing der Ziekten in de Nederlanden, etc.* — Examen historique des maladies dans les Pays-Bas, en rapport avec la constitution du pays, et la manière de vivre de ses habitans; par M. Thyssen, D.-M. à Amsterdam. Amsterdam, 1824; imprimerie de Van der Hey. 1 vol. in-8° de 426 pages.

La manière de vivre et la constitution atmosphérique sont deux choses très-importantes à observer dans le traitement des maladies.

Le médecin-praticien ne doit jamais les perdre de vue. Rien ne mérite plus son attention ; la thérapeutique doit être subordonnée à la différence que ces deux objets peuvent offrir d'une contrée avec l'autre. Le livre de M. Thyssen se distingue par une foule d'observations intéressantes pour l'hygiène et la pratique. L'auteur paraît avoir fait beaucoup de recherches ; et, s'il a composé son ouvrage à l'aide d'autres livres, on ne saurait lui contester d'avoir mis à contribution de bonnes autorités, d'en avoir fait son profit avec goût et discernement, et d'être un médecin éclairé. DE KIRCKHOFF, D.-M.

297. — *Mémoire sur l'espace et le tems ;* par *L.-A.* GRUYER. Bruxelles, 1824; Coche-Mommens, place de Louvain, n° 547. In-8° de 92 pages.

Lors même qu'on n'adopterait point les opinions de M. Gruyer, on ne regretterait pas d'avoir médité et discuté ses idées, d'avoir pénétré avec lui dans les abîmes des sciences, et d'avoir essayé d'en sonder la profondeur. Cet exercice de l'intelligence la fortifie, et l'accoutume à supporter la fatigue d'une analyse poussée aussi loin qu'il est possible. Mais, que la prudence ne nous abandonne pas un seul instant : la route est mal éclairée, des précipices nous environnent, et, ce qui est encore plus à redouter, l'auteur paraît se trop confier à ces lueurs qui ne font apercevoir qu'un seul point, et mettent dans l'impossibilité de saisir des rapports. Les mots *espace*, *tems*, *mouvement*, *vitesse*, *étendue*, *forme*, *situation* sont très-clairs, et compris universellement dans le même sens. Que veut donc faire la métaphysique, avec ses explications ? Prétendrait-elle généraliser encore ces notions générales, abstraire dans l'abstrait, et conduire la pensée dans une région déserte et stérile, d'où il faudra la ramener aux idées qu'elle avait, sans qu'elles aient acquis plus d'évidence ou d'étendue ? L'étude des mathématiques et des sciences naturelles n'a besoin que de ces notions vulgaires ; elles suffisent aux théories, aux applications, à toutes les opérations fructueuses de l'intelligence. Les sciences morales et politiques, et la législation qui en dérive, sont fondées sur un ordre de vérités avec lesquelles l'idée d'espace, et même celle de tems n'ont que des relations très-éloignées, et ne peuvent employer ces mots autrement que dans le sens ordinaire. Encore une fois, que veut donc la métaphysique ? Quoi qu'il en soit, voici un extrait de la conclusion par laquelle M. Gruyer termine son Mémoire ; on verra que son but est d'éviter toute méprise sur les principes des sciences, et de les environner, s'il est possible, de lumières encore plus fortes. « La durée et l'étendue

pourraient être considérées comme des attributs de tout ce qui existe; et même comme des attributs de l'espace et du tems.... Nous concevons que l'espace et le tems ont une existence hors de notre imagination, de notre entendement. Cependant, comme on ne distingue que deux sortes de propriétés ou de substances, et que, hors de là, il n'est rien de réel pour nous, il ne nous est pas possible de regarder l'espace et le tems comme des êtres réels.... Le tems et la durée ne sont pour nous qu'une même chose: il en est de même de l'espace et de l'étendue. L'une et l'autre ne sont, pour notre intelligence, que les idées générales et abstraites du repos et du mouvement (1)... Les corps, comme agrégats de points matériels, sont physiquement divisibles jusqu'à un certain point; et leur étendue, comme celle de l'espace, est mathématiquement divisible à l'infini. Il en est de même de la durée du tems, et de celle des choses.... » L'auteur résume encore ce qu'il a dit sur l'éternité, l'*immensité* (2), l'infini; mais il avoue que ses idées sur ce sujet ne le satisfont pas encore. Au reste, dit-il, quand même l'examen de ces questions épineuses ne servirait qu'à nous faire apercevoir les bornes de notre esprit, il ne serait pas sans utilité. F.

298. — Dan. Wyttenbach *Lectiones quinque*, etc. — Cinq leçons de D. Wyttenbach, publiées pour la première fois et augmentées d'une préface et de notes; par G.-L. MAHNE. Gand, 1814; A. Mahne. In-8°.

Ces leçons ont pour objet l'*immortalité de l'âme*. Wyttenbach, savant du premier ordre, critique plein de sagacité, était très-versé dans la partie historique de la philosophie ancienne; mais il n'a pas donné des preuves d'une grande force de tête en métaphysique proprement dite, comme on peut s'en assurer par la représentation infidèle que contient sa Bibliothèque critique, de la doctrine transcendentale. Ses discours sur l'immortalité de l'âme, sont écrits avec noblesse et correction, mais ne présentent pas des argumens bien neufs. La préface de M. Mahne et ses notes sont

---

(1) L'auteur n'est pas d'accord avec les mécaniciens sur la définition du mot *repos*: en mécanique, c'est un mouvement *nul*, le zéro de l'échelle des vitesses; selon M. Gruyer, ce serait l'*opposé* du mouvement. Cette notion n'est pas claire.

(2) Le mot *immensité* peut être employé pour exprimer tout ce qui est trop grand pour qu'on puisse le mesurer : M. Gruyer n'aurait pas dû en faire un synonyme du mot *espace*.

digues du profond littérateur à qui l'on est déjà redevable de la vie de Wyttenbach, si justement louée dans le *Journal des savans* et dans les recueils périodiques publiés en Allemagne. (Voy. *Rev. Enc.*, tome XIX, page 666.) Du R—o.

299.—*Nova acta litteraria Societatis Rheno-Trajectinæ. Pars secunda.* — Mémoires de la Société littéraire d'Utrecht. Histoire critique des Sophistes, du tems de Socrate; par *J.* Geel, bibliothécaire adjoint de la ville de Leyde. Utrecht, 1823; J. Altheer. 1 vol. in-8° de 260 pages.

L'auteur de cette savante dissertation n'a pas craint d'aborder l'une des questions les plus obscures de l'histoire de la philosophie ancienne, et que n'avaient pu éclaircir entièrement les travaux réunis de Barthélemi, Garnier, Meiner, Tiedeman, Heeren, Tennemann, Krusius, et de beaucoup d'autres philologues. L'ouvrage de M. Geel est ce qui a paru de plus complet et de plus méthodique sur cette matière. Il commence par rechercher les sources de l'histoire des Sophistes, et après les avoir indiquées, il expose la vie et les doctrines de Gorgias, Protagoras, Prodicus, Polus, Hippias, Thrasymaque, et les *juniores sophistæ*; il passe ensuite à la description du tems où parurent ces philosophes déclamateurs, et il termine par l'exposition générale de leur doctrine. Le latin de cette dissertation est pur, et dépourvu de cette dureté pédantesque qui a gâté le style du laborieux Brucher. Les recherches de M. Geel sont indispensables à consulter pour quiconque veut acquérir des notions exactes sur la philosophie sophistique, dont le plus grand mérite, peut être, est d'avoir suscité indirectement l'école sublime de Platon. Cette dissertation, qui suppose un grand savoir, a été écrite en réponse à une question proposée par l'Académie d'Utrecht, et il paraît qu'un malentendu sur la division de la question a privé l'auteur du prix. Cependant, l'impression de son travail a été ordonnée. Il est fâcheux de voir une société littéraire s'arrêter à de vaines subdivisions dans l'ordre des matières. En fait de mémoires académiques, comme en toute chose, il faut s'arrêter, non à la lettre d'un programme, mais à la substance et à l'esprit des mémoires offerts au concours, surtout quand ils supposent autant de recherches laborieuses et suivies que le travail de M. Geel. Au-dessus des plus célèbres académies, plane une autre autorité, celle du public, qui en dernier ressort juge leurs jugemens, et réforme souvent leurs arrêts. Il est à remarquer que le mémoire de M. Geel était seul au concours. Au reste, il faut savoir

gré à la Société d'Utrecht d'avoir posé la question ; car elle nous a valu un bon ouvrage, qui ne peut manquer de jeter un nouveau jour sur une des questions de la philosophie grecque, inépuisable mine de poétiques images et de fortes pensées. C. C.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

300 — * *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts ; par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. Tome XXXI (MI — MOLLUG.) Paris, 1824 ; Lenormand. 1 vol. in-8° de 576 pages, et un atlas de 40 planches ; prix 6 f. et 7 f. 50 c. ; chaque livraison de planch. en noir, 5 fr. et 5 fr. 50 c. ; en couleur, 15 f. et 15 f. 50 c. (Voyez *Rev. Enc.*, tome XI, page 372 ; tome XII, page 652, et tome XX, page 166.)

Ce vaste répertoire des objets de la nature sur lesquels la science humaine s'exerce, est maintenant devenu un des ouvrages les plus indispensables de l'époque ; aussi, un grand nombre de souscripteurs en assurent-ils depuis long-tems le succès. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les t. XXVIII, XXIX, XXX et XXXI, publiés depuis notre dernière annonce. Ils renferment des articles fort étendus sur la *minéralogie* ; plus de 150 pages sont consacrées à la connaissance des *minéraux* dans leur nature et leur propriété, dans leur position, dans le sein de la terre, dans leur connexion entr'eux, dans la circonstance et la succession de leur formation, dans leur rapport avec les progrès de nos connaissances et dans leur application à nos usages. L'article *mines* est divisé en trois parties, *technique*, *statistique*, et *scientifique*. Dans la première, on fait connaître les moyens de pénétrer dans l'intérieur de la terre, les travaux qu'exigent la recherche des gîtes de *minerais*, l'ouverture, l'exploitation, l'étayage et l'airage des mines, l'épuisement des eaux, et le transport au jour des matières extraites ; la seconde partie indique les noms, les positions et les particularités les plus remarquables des principales exploitations de mines ; dans la troisième, on considère les mines sous le rapport des ressources qu'elles offrent au minéralogiste, au géologue et au physicien. On sait que c'est là où la minéralogie et la géologie ont pris naissance. Werner

était mineur, c'est dans les mines que Guettard et de Luc, que M. de Humboldt, dont le nom se rattache à toutes les questions importantes que présente l'histoire de notre globe, que Freisleben, d'Aubuisson, Robert Bald firent un grand nombre d'observations sur la température, qui s'accordent à indiquer qu'elle augmente avec la profondeur des mines. La *métallurgie* ou l'art d'extraire les métaux de leur *minerai* est traitée de manière à ne laisser rien à désirer sur la connaissance des agens chimiques que l'on emploie et des appareils et machines dont on fait usage. — Les *météores*, ces phénomènes qui prennent naissance dans notre atmosphère et qui n'en sont en quelque sorte que des modifications, se trouvent résumés dans un article clair et concis de M. Lacroix. Sous le nom de *météorite* sont décrites ces masses pierreuses et métallifères qui se précipitent des régions atmosphériques à la surface de la terre, et qui sont vulgairement connues sous les noms de *pierres de la lune*, *pierres du ciel*, *aérolithes* ou *bolides;* les suppositions d'origine auxquelles elles donnent lieu y sont exposées et discutées. — Au mot *méthode*, M. de Jussieu fait l'historique des divers systèmes de botanique, avant et depuis Tournefort jusqu'à la création de la *méthode naturelle des végétaux*, dont personne autre que l'illustre auteur de cette méthode ne pouvait faire l'exposition d'une manière plus claire et plus satisfaisante. L'article de botanique, qui termine le xxx^e^ volume, offre des détails instructifs et gracieux sur les *metrosideros*, arbrisseaux charmans de la Nouvelle-Hollande, si nombreux et si répandus maintenant dans les jardins d'Europe. M. Poiret rappelle, dans cet article, les noms célèbres des Banks, Forster, Solander, Labillardière, Robert Brown, qui les premiers en ont fait la découverte et les ont ajoutés aux richesses de nos bosquets. — A l'article *maronnier d'inde*, outre la description botanique de ce bel arbre, originaire des pays tempérés de l'Asie, d'où il a passé à Constantinople, ensuite en Allemagne, de là en France, vers le commencement du xvii^e^ siècle, M. Loiseleur Deslonchamps fait l'exposé critique des diverses propriétés utiles qu'on attribue à son écorce et des divers usages de son fruit. — Sous le titre de *marsupiaux*, M. Geoffroy-Saint-Hilaire fait l'historique de cet ordre de mammifères dont les individus femelles sont pourvus d'une bourse sous le ventre, au fond de laquelle existe distinctement l'appareil mammaire et où les petits sont nourris. Cette bourse, qui depuis si long-tems a donné lieu à tant de dissertations, est regardée par M. Geoffroy-St.-Hilaire « comme une

vraie poche d'incubation s'étendant peu à peu, et acquérant de plus en plus du volume, comme il arrive de faire à tout autre *domicile* à fœtus. » Cette bourse, quoique extérieure et entièrement formée par la peau et son panicule charnu, peut bien être considérée, pour donner l'idée et la mesure de sa fonction, comme un second *utérus* et le plus important des deux, suivant l'expression du docteur Barton, qui fait en Amérique sur le *Didelphe de Virginie* des observations précieuses et d'un grand poids. Il faut suivre avec attention M. Geoffroy-Saint-Hilaire dans le développement des considérations anatomiques que comporte cet article, pour se faire une idée précise des métamorphoses et des métastases des produits génitaux dans les animaux à bourse. — Un article bien important, très-étendu, puisqu'il occupe les deux tiers d'un volume, et qui est dû à M. Desmarest dont on connaît la studieuse et laborieuse persévérance, est celui de *malacostracées*, synonyme de *crustacées*. On trouve sous ce titre un traité complet des animaux marins dépourvus de sang, dont l'enveloppe extérieure, beaucoup moins solide que le têt des mollusques à coquille, l'est bien davantage que la peau des mollusques nus. M. Desmarest a saisi l'occasion de ce nom très-général pour rédiger un grand article d'ensemble dans lequel tous les caractères importans des animaux de cette classe, tels que les *crabes*, les *écrevisses*, les *pagures*, les *crevettes*, les *squilles*, *cloportes*, *monocles*, *binocles*, *etc.*, sont exposés avec développement, ainsi que les différens détails de leur organisation et les particularités de leurs diverses fonctions. Ce traité renferme à peu près tout ce qui devait être répandu sur l'histoire des *crustacées* dans plus de 200 articles isolés. Nous terminerons cet examen du plus complet et du plus utile des Dictionnaires qui ait encore paru, par quelques observations sur l'article *matière verte*, que l'on doit à M. Bory de S.-Vincent. On appelle ainsi une teinte verte, agréable à l'œil, qui revêt la paroi des vases humides ou pleins d'eau exposés quelque tems à l'influence des fluides atmosphériques; elle porta long-tems le nom de Priestley, savant physicien anglais qui la signala le premier. Senebier et Ingenhousz l'examinèrent après Priestley; Ingenhousz reconnut cette matière verte pour des molécules animées, des sortes de petits animaux qu'il appela improprement insectes. M. Bory de S.-Vincent la considère comme une molécule *végétale* qui, se développant dans toute la nature, partout où la lumière agit sur l'eau, sature la matière *muqueuse*, et en fait le plus simple des végétaux. Suivant cet ingénieux et in-

fatigable naturaliste, la *matière verte* serait la *matière végétative*, les glomérules qui garnissent les tubes des *conferves* seraient de la même matière; c'est cette matière végétative qui, suivant M. Bory de S.-Vincent, colorerait en vert les animalcules microscopiques (vibrions ou navicules) que M. Gaillon a reconnus pour cause de la coloration des huîtres; les huîtres, suivant M. Bory, pourraient peut-être se colorer en vert par cette matière, sans la participation même des *navicules* de M. Gaillon. (Voy. *Rev. Enc.* avril, 1824, t. xxii, p. 5, 12.) Mais M. Gaillon oppose à cette hypothèse des expériences qui démontrent que d'autres espèces d'animalcules teints en vert, n'ont pu avoir sur la coloration de l'huître la même influence que le vibrion naviculaire (navicule) décrit par lui en 1820 (*Rev. Enc.*, t. ix p. 399 et p. 402) et qui, depuis cette époque, précède, comme on l'a observé, et produit deux fois par an la coloration des huîtres dans les lieux où il se développe; quant aux *glomérules de matière végétative verte* dont M. Bory suppose les navicules huîtrières de M. Gaillon saturées, ce dernier s'est assuré que ces *glomérules* qu'il a observées au microscope et dont il a suivi le développement, étaient le *frai* reproducteur de ces animalcules miscroscopiques. Quant à la nature de la *matière verte* dite de *Priestley*, elle serait, suivant les observations de M. Gaillon, des corpuscules microscopiques *animés*, susceptibles de s'agréger en filament. Ces animalcules, dans leur premier état, seraient hyalins ou transparens; ils se revêtiraient d'une *teinte verte* par une action générale et chimique de la nature à laquelle serait assujétie, suivant M. Gaillon, la molécule *animale* comme la molécule *végétale*. Cette teinte ne se manifesterait par aucune granulation ou *glomérulation*, même au plus fort grossissement du microscope; elle paraîtrait sur l'une et l'autre molécule ou glomérule, comme une tache d'huile paraît à la vue simple sur le papier. D'après ces objections, il est facile de voir que la nature de la *matière verte* est encore un sujet de controverse, et que les observations de M. Bory, d'ailleurs fort curieuses et fort importantes, n'ont point encore entièrement fixé toute incertitude à cet égard. B. G.

301. — **Histoire Naturelle du genre humain. Nouvelle édition*, augmentée et entièrement refondue, avec figures; par *J.-J.* Virey, D.-M. de la Faculté de Paris, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Paris, 1824; Crochard. 3 volumes in-8°,

avec 10 planches, en noir 20 fr.; fig. color. 22 fr.; et franc de port, 26 fr.

L'auteur de cet ouvrage s'est imposé la tâche de considérer l'espèce humaine dans toutes ses races et ses variétés sur le globe; il établit plusieurs souches principales, auxquelles il rattache les différens peuples; il traite d'abord de l'*homme*, sous le rapport de sa constitution *physique* et des attributs qui le distinguent des animaux par son organisation. Il examine les influences des climats, des nourritures et autres causes qui modifient les corps et qui le soumettent à diverses maladies. Enfin, il s'occupe de l'homme sous le rapport moral, et passe en revue les lois, les différentes formes de gouvernemens, le langage, les religions, les habitudes particulières aux différens peuples. Son ouvrage est terminé par des recherches sur les animaux les plus voisins de l'espèce humaine et sur leurs mœurs. On trouvera beaucoup de faits curieux dans cet ouvrage qui se recommande par l'érudition et par le style. Z-

302. — * *Recherches sur les ossemens fossiles*, où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces; par M. le baron *G.* Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. *Nouvelle édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée. T. V, deuxième partie, contenant les ossemens de reptiles et le résumé général. Paris et Amsterdam, 1824; Dufour et d'Ocagne. 1 vol. in-4°, grand-raisin, cartonné, de 537 pages et 33 planches; prix, pour les souscripteurs 40 francs, et pour les non-souscripteurs 50 francs.—Ce volume termine l'ouvrage, dont le prix est de 330 francs.

303. — *Observations sur le banc de Grignon, sur le calcaire renfermant des restes de végétaux, et sur les couches supérieures de cette localité*; par M. *J.-J.-N.* Huot. Paris, 1824. Brochure in-8° de 12 pages, extraite des *Annales des sciences naturelles*. N'a point été mis en vente.

Les *Annales des sciences naturelles*, dont nous avons déjà plusieurs fois rendu compte (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 472) sont une nouvelle preuve du zèle et des lumières de cette jeunesse française qui ne répond à des injures, à des calomnies, que par les services nombreux qu'elle s'efforce de rendre aux arts, aux sciences et à l'industrie. Les sciences naturelles n'avaient point de journal qui leur fût exclusivement consacré, où l'on pût rencontrer les découvertes de tous les instans, où, chaque mois, on pût consigner ces faits curieux, ces observations, ces descriptions partielles qui contribuent si ac-

tivement aux progrès de la science, mais dont on ne saurait faire autant d'ouvrages séparés. Trois jeunes savans, MM. Audouin, Ad. Brongniard et Dumas se réunissent; ils font un appel à leurs condisciples, et cette lacune est remplie, et les Annales des sciences naturelles, riches des travaux de tous les jeunes naturalistes français et étrangers, et du fruit de l'expérience et des lumières des hommes les plus célèbres, des vétérans de la science, paraissent, et ne tardent pas à occuper un rang distingué parmi nos meilleurs recueils périodiques. — La géologie, que quelques esprits retardataires refusent encore de compter au nombre des sciences, la géologie si féconde en résultats intéressans, si riche en découvertes récentes, si digne d'être étudiée puisqu'elle est appelée à jeter un grand jour sur toutes les autres branches de l'histoire naturelle, devait occuper une place importante dans ces Annales. Déjà plusieurs questions qui se rattachent à l'étude de notre globe, à l'ensemble de sa formation, à la composition de ses diverses couches, avaient été agitées dans ce journal. M. J. J. Huot, auquel ont doit plusieurs mémoires curieux sur la géologie, qui récemment encore a publié sur l'homme fossile une *notice* où il démontre tout le ridicule de cette prétendue découverte, a publié ses observations sur le banc de Grignou. Cette localité remarquable, et si souvent explorée par les géologues et les naturalistes, avait été plusieurs fois décrite, et notamment dans le grand ouvrage sur les *ossemens fossiles* publié par MM. Brongniart et Cuvier; mais aucune de ces descriptions n'avait été faite avec cette exactitude minutieuse, indispensable dans les sciences exactes. Celle de M. Huot ne laisse rien à désirer: il a compté les diverses couches, dont le nombre est plus grand qu'on ne l'avait dit; il les a mesurées toutes, il a analysé la substance de chacune en particulier; il a indiqué la nature des coquilles et des plantes qu'on y trouve; enfin, il a rectifié quelques erreurs qui s'étaient glissées dans des ouvrages justement estimés. C'est ainsi que M. Huot démontre que le genre lymnée, que M. Lamarck range parmi les fossiles de Grignou, n'existe point dans cet endroit, et que ce savant illustre a pu être trompé, soit par des collections mal classées, soit parce qu'on aurait pris pour une lymnée, une coquille qui y ressemble, il est vrai, mais qui n'appartient point à ce genre, la *Phasianella turbinoïdes*, si remarquables par les zones rosées qu'elle a conservées de sa couleur primitive. Cette petite brochure peut être indiquée comme modèle à ceux qui veulent faire

d'une manière claire, complète et concise, la description géologique d'un banc, d'une montagne ou de toute autre localité.

G. T. Doin.

304. — * *Manuel de la métallurgie du fer;* par M. Karsten; traduit de l'allemand par M. Calmann; augmenté de nombreuses notes et d'un *Mémoire* de M. Karsten *sur la combinaison du fer avec le carbone*, lu à l'Académie royale de Prusse, le 17 avril 1823, et envoyé au traducteur pendant l'impression de l'ouvrage. Metz, 1824; Thiel. 2 vol. in-8° avec planches; prix, 11 fr. pour les souscripteurs, et 14 fr. pour les non-souscripteurs.

Le mémoire *sur la combinaison du fer avec le carbone* se trouve imprimé dans le t. I^er^; le II^e^, qui traite des moyens d'exécution, et forme par conséquent la partie essentielle du Manuel, contient les améliorations énoncées dans les ouvrages et dans les écrits périodiques qui traitent de la métallurgie, et surtout dans le *Journal des mines* (*Archiv. für Bergbau and Hüttenwesen*), ce qui fait de cette traduction un traité complet à l'usage de ceux qui s'occupent de la préparation et de l'emploi du fer. Dans les usines de la Silésie, dont M. Karsten était directeur, le fer se traite depuis assez long-tems par la houille, et les procédés relatifs à l'emploi du coke dans les hauts fourneaux sont exposés dans son ouvrage avec beaucoup d'étendue. Cette importante partie du Manuel exercera en France une action salutaire sur la métallurgie du fer. Z.

305. — *Traité Elémentaire de physique végétale appliquée à l'agriculture;* par Jh. Bosc, vice-président de la Société d'agriculture et arts du département du Doubs. Paris, 1824; M^me^ Huzard, rue de l'Eperon, n° 7: Besançon; Deis, Grand'Rue, n° 40. In-8° de 116 feuilles.

« Ce traité, dit M. Bosc, est principalement destiné aux jeunes cultivateurs qui sortent des écoles primaires, et qui commencent à se livrer aux travaux agricoles. Le but et l'objet de cet ouvrage seront loués par les uns, critiqués par les autres: c'est le sort de tous les livres. A quoi bon, diront quelques critiques, introduire des livres d'agriculture dans nos campagnes? Le laboureur courbé sur les manches de sa charrue n'a pas besoin d'une autre instruction que l'expérience de son père. Vous voulez en faire des savans; il nous est utile qu'ils soient simples et ignorans: je ne répondrai point à ceux-là. D'autres me diront: Pourquoi voulez-vous apprendre aux cultivateurs les lois de la physique végétale? ce sont de bons procédés qu'il faut leur indiquer, pour qu'ils les

substituent à leur vieille routine. Je répondrai à ceux-ci : Les livres de recettes pullulent comme les insectes ; ils ont perdu les arts, ils perdraient l'agriculture. Une bonne recette, mal exécutée ou exécutée mal à propos, décrédite ce qui est bon : on s'en méfie, parce qu'on ne sait pas discerner comment et dans quelle circonstance elle peut être utile, et l'on suit la routine, dont le succès est connu, plutôt que de s'attacher à une lueur incertaine qui peut égarer. » — En effet, toute pratique non raisonnée est une routine, et rien ne tend à la perfectionner, tandis qu'une multitude de causes toujours trop efficaces ne manquent pas de la faire dégénérer. En toutes choses, le bien est le résultat de l'instruction, et disparaît avec elle. L'auteur a rédigé ses doctrines par demandes et réponses, forme qu'il regarde comme plus commode ; cela peut être : et comme plus concise ; cela n'est pas. Comme toutes les pensées doivent être dans les réponses, c'est là que se trouve tout l'ouvrage : les demandes ne peuvent être, entre les différentes parties dont une science se compose, le mode de liaison le plus logique, et par conséquent le plus court. Mais il s'agit de leçons destinées à l'adolescence, au sortir des écoles primaires, à une époque de la vie et dans une situation qui interdisent les études régulières et soutenues ; dans ce cas, les demandes fixent l'attention et viennent au secours de la mémoire ; d'ailleurs, la forme de catéchisme peut avoir dans les campagnes l'avantage d'instruire à la fois l'interrogateur et le répondant. M. Bosc ne s'est pas renfermé strictement dans le cadre de son titre ; il a dû faire quelques excursions dans la chimie, la minéralogie, quelques arts mécaniques, et même dans la science importante de l'administration agricole. Il a divisé son livre en 12 leçons : les 6 premières sont consacrées à la physique végétale, à l'exposition et à l'explication des phénomènes de la végétation, à l'influence de la terre, de l'air et de l'eau sur ces phénomènes, à la connaissance des sols ; les applications viennent ensuite, et l'auteur finit par la description des meilleurs instrumens aratoires, et des procédés pour conserver les productions de la culture. Il parle aussi de l'assainissement des lieux d'habitation pour les hommes et pour les animaux, de l'administration d'une ferme, de la comptabilité, des baux, etc. C'est donc un cours d'agriculture abrégé, mais raisonné, qu'il offre à la jeunesse des campagnes : mais, pour que cette jeunesse pût en profiter, selon le vœu de M. Bosc et de tous les gens de bien, il faudrait qu'elle fût préparée par une bonne instruction primaire, qu'une

influence ennemie de tout savoir ne l'empêchât point de continuer à s'instruire, que l'aisance du cultivateur encourageât ses travaux, que son activité ne fût point stimulée par l'aiguillon de la nécessité : en un mot, il faudrait un peu de bonheur, de loisir et de liberté.

306. — * *Traité du hêtre et de son aménagement comparé à celui des arbres résineux*, ouvrage dans lequel on présente des vues sur l'économie générale du sol forestier de la France; par M. Dralet, conservateur des forêts du 12me arrondissement. Toulouse, 1824; Douladoure : Paris; Mme Huzard. In-12 de 156 pages; prix 2 fr. et 2 fr. 50 c.

Une courte introduction fait remarquer, dans les lois forestières, des omissions auxquelles on a essayé de remédier par des ordonnances locales, mais avec peu de succès. L'auteur décrit ensuite le hêtre d'Europe (celui de nos forêts), ses variétés, son bois, et il expose ses propriétés et son emploi. Les fruits ou faînes, et l'huile qu'on en tire, sont aussi un produit secondaire des forêts de hêtres, et M. Dralet ne l'a point négligé. Il passe ensuite à la culture de ces arbres, en commençant par les semis et la transplantation. Avant d'en venir aux forêts de hêtre, il présente les vues générales annoncées dans le titre de son ouvrage. « Nous avons, dit-il, assez de bois de chauffage et de futaie composée des espèces du second ordre; ce sont les futaies de chêne qui nous manquent; ce sont elles qui excitaient la prévoyante sollicitude du grand Colbert, et le gouvernement seul a les moyens de satisfaire à cette partie essentielle de nos besoins. Notre sol forestier présente, à cet égard, toutes les ressources nécessaires; leur juste emploi constitue ce que j'apellerai l'*économie forestière*, sur laquelle je vais essayer de donner quelques idées. » Suivant M. Dralet, la moitié des bois du royaume sont des propriétés particulières, où l'on ne trouve actuellement presque aucune ressource pour les constructions, et dont on ne peut guère en attendre; on ne peut donc compter que sur les forêts communales et domaniales. Dans les premières, un quart est mis en réserve pour futaie. M. Dralet voudrait qu'il ne fût permis dans aucun cas de faire des coupes dans celles de chêne, avant la maturité. Il demande aussi que le sixième des forêts de l'état propres à fournir des bois de construction soit mis en futaie, et que l'on s'abstienne d'y abattre aucun arbre, jusqu'à ce qu'on ait la certitude que les ressources seront au niveau des besoins. « C'est de bois de construction que nous avons besoin, dit-il, et non de bois de chauffage. » Il fait voir que les

forêts de hêtre ne doivent pas être soumises exactement au même régime administratif que celles de chêne, et que même les forêts de montagnes exigent quelques autres dispositions que celles des plaines. Il rapporte un fait très-extraordinaire, et bien digne de l'attention des naturalistes : dans le département de l'Aude, au pied des Pyrénées, des sapinières sont envahies par le hêtre, quoique les forêts de cet arbre en soient assez éloignées, et séparées par des montagnes. Comme on ne peut pas supposer que les semences de ces arbres soient transportées par les vents ni par les oiseaux, il faut bien admettre, dit M. Dralet, ou que des faines tombées autrefois sur le sol, lorsqu'il y avait des hêtres dans ces forêts de sapin, ont conservé leur fécondité durant plus d'un siècle, ou que les racines de ces anciens hêtres n'ont point perdu la vie, et qu'elles ont attendu le tems où le sol serait libre, pour y montrer leurs jets et former des tiges nouvelles. Ces merveilles de la végétation ne sont pas inaccessibles à nos recherches ; et, s'il est possible de les pénétrer, on aura quelques connaissances de plus sur le grand phénomène de la vie et de l'organisation. On voit que ce petit ouvrage de M. Dralet convient à plus d'une classe de lecteurs. On regrette qu'il ne se soit pas livré à d'autres recherches analogues à son sujet, telles que celles-ci : le chêne est-il réellement l'arbre qui mérite la préférence pour les constructions navales et civiles ? Faut-il des forêts, c'est-à-dire de grands espaces de terrain consacrés uniquement à la production des bois, ou bien ne vaudrait-il pas mieux multiplier les petites plantations d'arbres, comme dans le Guipuscoa, où les forges très-multipliées sont pourvues de charbon et des arbres propres à la construction des machines, quoique le pays soit totalement dépourvu de forêts ? quelle sera l'influence de l'emploi du fer dans les constructions navales et civiles ? Éprouverons-nous encore à l'avenir d'aussi grands besoins pour cette partie de la force publique, et comment une administration prévoyante devrait-elle y pourvoir ? Toutes ces questions sont difficiles à résoudre, et supposent dans ceux qui les traiteront une grande habitude des discussions d'économie politique, et des données sûres, dont l'emploi n'égare pas le raisonnement. M. Dralet paraît avoir des connaissances positives et étendues sur l'administration forestière, la géographie forestière de la France, l'emploi des différentes sortes de bois de nos forêts, et généralement sur tout ce qui est relatif aux fonctions dont il est chargé.

307. — *Mémoire sur la pousse des chevaux ;* par M. Dramoussy,

inspecteur du haras royal de Pompadour. Paris, 1824; Mme Huzard. In-8° de 36 pages; prix, 1 fr. 25 et 1 fr. 50.

Ce mémoire est inséré parmi ceux de la Société d'agriculture, dont l'auteur est correspondant. La maladie qu'on nomme *pousse*, attaque principalement les chevaux des villes; et les équipages les plus brillans n'en sont pas garantis. M. Demoussy la décrit avec soin, assigne ses causes, les symptômes qui la caractérisent, indique les remèdes et surtout le régime préservatif. Cet ouvrage mérite d'autant plus d'attention, qu'il tend à opérer un grand changement dans les opinions et les habitudes de tous ceux qui possèdent, soignent ou conduisent des chevaux, et dans la partie de l'agriculture qui s'occupe des fourrages pour ces animaux. Il ne s'agirait de rien moins que de réduire la consommation du foin à la moindre quantité possible, et peut-être même de supprimer cet aliment, en le remplaçant par la paille de froment; d'associer constamment une ration de fourrage vert à une de fourrage sec, ou, lorsque les herbes viendaient à manquer, de les remplacer par des racines, telles que des navets, etc. On voit combien nos habitudes nous éloignent du régime qui conviendrait le mieux à la conservation de la santé et des forces des animaux qui partagent les travaux de l'homme ou contribuent à ses plaisirs. Les Anglais sont, à cet égard, plus avancés que nous. Suivre leur exemple en cela, ne serait pas de l'anglomanie: nous avons déjà reçu d'Angleterre des méthodes et des instrumens d'agriculture, et nous en avons donné quelques autres en échange: jusqu'à présent, l'enseignement mutuel n'est pas interdit entre les peuples. Espérons donc que les préceptes de M. Demoussy finiront par l'emporter sur la routine; que les chevaux, soignés avec plus d'intelligence, seront d'un plus grand secours à l'homme, et que ces compagnons du laboureur et du guerrier répondront de mieux en mieux aux soins dont ils seront l'objet. L'étendue des prairies naturelles ou artificielles ne sera pas diminuée; mais le foin sera consommé par un plus grand nombre de vaches et de moutons, tandis que l'accroissement de culture des meilleures espèces de céréales et des racines fournira la subsistance des chevaux. Ces améliorations ne viendront pas seules; quoiqu'on en dise, les biens sont essentiellement liés entre eux, s'attirent l'un l'autre, arrivent et disparaissent par l'influence de causes analogues, et à peu près dans le même tems; les efforts que l'on aura faits pour préserver les chevaux de la *pousse*, opéreront peut-être parmi les palfreniers, les cochers et les charretiers une révolution salutaire,

sollicitée depuis long-tems dans l'intérêt des mœurs, autant que pour la conservation des chevaux. . . . . F.

308. — *Mémoire sur les phénomènes qui accompagnent la contraction de la fibre musculaire ;* par MM. Prévost et Dumas ; lu à l'Académie des sciences le 18 août 1823. Paris, 1823; Béchet jeune. Brochure in-8°; prix 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 c.

Ce mémoire se compose de deux parties. Dans la première, les auteurs cherchent à déterminer la nature des modifications que le muscle subit au moment où il se contracte. A cet effet, ils placent sous le microscope un muscle très-mince, et ils le soumettent à l'action galvanique. Tout aussitôt, les fibres parallèles du muscle fléchissent, forment des ondulations nombreuses et régulières, et la contraction a lieu. Ajoutons que la flexion des fibres s'opère constamment dans des points déterminés, et qu'il ne survient, du reste, aucune autre altération au muscle. Ainsi, la longueur de ses fibres reste la même (la quantité dont elles se raccourcissent étant représentée par leur flexion), et son volume ne varie point. Le seul changement qu'éprouve donc le muscle, durant sa contraction, est le changement de direction de ses fibres. — Dans la seconde partie du mémoire, les auteurs cherchent à constater le genre de liaison qui existe ou qui s'établit entre le muscle et le nerf, durant la contraction. Or, trois conditions paraissent constantes, en égard à la manière dont le nerf se comporte relativement au muscle : 1° Les dernières ramifications nerveuses se dirigent toujours parallèlement entre elles, et perpendiculairement aux fibres du muscle ; 2° elles retournent dans le tronc qui les a fournies, ou vont s'anastomoser dans un tronc voisin, et dans aucun cas, n'ont de terminaison. 3° Enfin, quand le muscle se contracte, les angles de ses fibres correspondent précisément au passage des petits filets ou ramifications nerveuses. Selon les auteurs, ce sont ces filets nerveux qui, par leur rapprochement, déterminent la contraction du muscle ; et la cause qui porte ces filets à se rapprocher leur paraît être une action électrique. Il faut lire dans le Mémoire même, et les développemens dont ils appuient leur opinion, et le détail des faits que nous n'avons pu qu'indiquer. Ces faits constituent des résultats aussi nouveaux qu'intéressans ; la plupart sont déjà passés dans la science ; et la courte indication que l'on vient de lire montre assez toute leur importance. F—s.

309. — *Nouvel Almanach des Gourmands*, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère ; dédié au ventre ; par *A.-B.* Du

PÉRIGORD. *Première année.* Paris (1825); Baudouin frères. 1 vol. in-18 de XXIV et 224; prix 3 fr. 50 c.

Les gourmands, auxquels s'adresse cet ouvrage, ne seront pas les seuls qui le liront. Les traités du déjeuner et du dîner, l'essai didactique sur le dessert, le voyage dans une cave ne seront pas sans intérêt ni sans utilité pour tous ceux qui aiment à s'entourer quelquefois à table de leurs amis. Beaucoup de personnes seront bien aises de retrouver, ou de connaître pour la première fois *le Ventru*, chanson de BÉRANGER, *le Dîner d'élection*, conte de M. BRAULT, et l'*Ode sur l'ail* de M. le comte de MARCELLUS, réunis sous le titre de *Poésies gourmandes*. L'itinéraire gourmand dans les rues de Paris est une description gastronomique assez complète de cette grande ville. Une carte, trop petite peut-être pour contenir et pour indiquer clairement toutes les richesses que la France produit en comestibles, en sucreries, en vins, et en liqueurs, et un voyage gastronomique dans les départemens, sont un complément utile de l'ouvrage. En résumé, ce nouvel Almanach, écrit avec esprit, nous paraît devoir offrir une lecture amusante. A. J.

310. — *Manuel de physique*, ou *Élémens abrégés de cette science, destiné aux gens du monde et aux étudians;* contenant l'exposé complet et méthodique des propriétés générales des corps solides, liquides et aériformes, ainsi que des phénomènes du son, suivi de la nouvelle théorie de la lumière, dans le système des ondulations, et de celle de l'électricité et du magnétisme réunis; par *M.-C.* BAILLY, élève de MM. Arago, Biot et Gay-Lussac, membre de la Société linnéenne de Paris. Paris, 1824; Roret. 1 vol. in-18 de 279 pages; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

311. — **Introduction d'un nouveau cours de géométrie et de mécanique, appliquées aux arts*, à l'usage des ouvriers, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures; par *Ch.* DUPIN, de l'Académie des sciences, etc. Paris, 1824; Bachelier. In-8° de 66 pages.

Cette *Introduction* est le discours prononcé par M. Dupin, à l'ouverture du cours qu'il fait au Conservatoire des arts et métiers. Les idées et les vues du professeur ne devaient pas être bornées à son auditoire, ni renfermées dans l'enceinte d'un amphithéâtre : il fallait les répandre au dehors, avertir l'industrie, appeler des aides, montrer le bien que l'on peut faire, et comment on l'obtiendra. « Pour nous placer au premier rang parmi les nations industrieuses, éclairées, fortes et civilisées, nous avons besoin des travaux les plus suivis, de travaux d'esprit et de corps, à partager entre toutes

les classes de la société : nous avons besoin des savans, pour découvrir les moyens et donner les directions ; des artistes, pour faire passer dans l'exécution ces découvertes abstraites, et suivre les lignes nouvelles que tracent les inventeurs. » — « L'Angleterre est arrivée à une époque remarquable, qui lui prépare des destinées nouvelles, plus grandes que toutes ses prospérités obtenues durant la guerre et durant la paix. Aujourd'hui, dans la Grande-Bretagne, la classe industrieuse tout entière est appelée à un sort nouveau : elle est arrachée à la routine et retirée de l'ignorance; les principes et les applications des sciences utiles lui sont offerts; elle reçoit avec avidité les lumières fructueuses qu'on lui présente, et ce n'est point l'appât d'une faveur gratuite qui lui fait rechercher ces dons inestimables; elle en sent si bien le prix, qu'elle paie même pour obtenir un enseignement dont elle a reconnu toute l'importance. » M. Dupin rappelle tous les prodiges de savoir et d'industrie que l'antiquité nous montre dans Athènes, le moyen âge dans Florence, et que nous voyons aujourd'hui dans Genève, cités moins peuplées qu'aucune de nos villes du second ordre, mais où l'instruction pénétra plus généralement dans toutes les classes de citoyens, et développa plus de talens. Cependant, l'Angleterre l'emporte aujourd'hui sur Genève même, quant aux moyens d'instruction offerts à la classe la plus pauvre : quatre millions d'individus peuvent en profiter ; et si l'on juge de ce que la nation anglaise pourra faire, d'après ce qu'elle a déjà fait, on sera peu rassuré sur l'avenir des peuples moins soigneux de propager l'instruction. Dans la seule Écosse, Blacke opère une révolution dans la chimie, et dispose cette science à rendre de nouveaux services aux arts chimiques; Smith, pose les principes de l'économie politique; l'ingénieur Watt, fabricant d'instrumens de mathématiques et de physique, perfectionne tellement les machines à vapeur, que la puissance de ce moteur met les manufactures de tout l'univers hors de concurrence avec celles de l'Angleterre. « La seule question que nous ayons à nous proposer, dit M. Dupin, est de savoir si nous voulons rester en arrière de ces immenses progrès. » Le professeur s'adresse ensuite à ses élèves : « Je vous demande, au nom de la patrie, de la rendre plus heureuse et plus opulente, en ajoutant à votre bien-être et à votre bonheur; de la rendre plus forte, en faisant de vos forces physiques et morales un usage plus intelligent. — Je rédigerai d'avance, et l'on imprimera pour vous, l'analyse de chaque leçon. Dans cette analyse, je donnerai les principes qu'il vous importe le plus de graver dans

votre mémoire, et j'indiquerai leurs applications les plus utiles. Ces analyses vous serviront d'abord pour vous préparer aux leçons, et ensuite pour vous en rappeler les parties les plus essentielles. Vous serez obligés de dépenser *deux sous* par séance, pour avoir les programmes dont je vous parle, et qui seront délivrés dans la demi-heure qui précèdera chaque leçon. L'ensemble de ces programmes pourra servir aux personnes qui désireront professer de semblables cours; elles y trouveront une marche complétement développée, et facile à suivre. » M. Dupin compte principalement sur ses anciens camarades, les élèves de l'École polytechnique, répandus aujourd'hui sur toute la France, dans tous les services publics, dans les manufactures, et même dans les hautes fonctions administratives: c'est avec l'effusion d'une âme pleine de l'amour du bien et d'un esprit convaincu de la possibilité de le faire, qu'il leur dédie ces pensées et ces nobles occupations. — Nous reviendrons encore sur cet objet, et nous jetterons un coup d'œil sur le nouveau cours de M. Dupin, plus spécialement destiné pour la classe industrieuse. Aucun sujet ne nous semble plus digne d'attention, non-seulement en France, mais chez tous les peuples qui ne s'aveuglent point sur l'état de leur industrie, et qui apprécient toute l'influence que les arts peuvent exercer sur leurs destinées. F.

312. — * *Application de l'algèbre à la géométrie*; par M. Bourdon, chevalier de la Légion-d'Honneur, inspecteur de l'Académie de Paris, docteur ès-sciences. Paris (1825); Bachelier. 1 vol. in-8° de 624 p., avec 15 pl. grav. en taille-douce; prix 6 fr. 50 et 7 fr. 50 c.

L'auteur, connu par les cours publics qu'il a faits avec succès dans les colléges de Paris et par les nombreux élèves qui lui ont dû leur instruction, livre successivement à l'impression ses travaux sur les sujets qu'il a long-tems professés. On y reconnaît un esprit droit et méthodique, un langage simple et clair, des procédés sagement coordonnés; l'accueil que ces divers ouvrages ont reçu sera sans doute le même pour l'Application de l'algèbre à la géométrie. — L'auteur commence par résoudre plusieurs problèmes simples où l'analyse prête sa force à la géométrie, et sert à indiquer l'usage des signes négatifs dans ce genre d'opération. Du reste, M. Bourdon se contente de cette indication, sans examiner le fond de la question, qui, comme on sait, a fait le sujet d'un bel ouvrage de Carnot. Les trigonométries rectiligne et sphérique sont ensuite traitées comme fondemens de tout ce qui reste à dire. Les problèmes sur la ligne droite et le cercle sont suivis de l'examen des courbes du 2e degré, dont

l'auteur prouve l'identité avec les sections coniques par la méthode de d'Alembert, dont j'ai fait usage dans mon *Cours de mathématiques pures*. La discussion des équations du 2e ordre est éclairée par un grand nombre d'exemples. Enfin, passant à la géométrie des trois dimensions, on analyse la théorie des surfaces du 2e degré, les cylindres, les cônes et les surfaces de révolution. Cet ouvrage est très-complet, et les développemens sont assez étendus pour que l'élève qui le prendra pour base de son travail, puisse l'entendre sans que les secours du maître soient fréquemment nécessaires.

FRANCŒUR.

313. — *Lettres à Palmyre sur l'astronomie;* par M. *Charles* LJSKENNE. Paris, 1824; Brianchon. 1 vol. in-8° orné d'une jolie vignette, d'un titre gravé et de deux planches au trait; prix 7 fr., et 7 fr. 50, satiné; par la poste 8 fr. 50 et 9 fr.

Depuis quelques années, les livres élémentaires d'astronomie se multiplient avec une profusion qui montre quel intérêt s'attache à cette belle science. Les *Lettres à Palmyre* ne nous la présentent point dans tous ses développemens; ce sont de simples *entretiens philosophiques* sur quelques-unes de ces parties: savoir, sur les planètes, les signes du zodiaque, les comètes, le soleil, l'attraction, les éclipses, les étoiles, et l'ancienneté du monde. L'auteur n'a expliqué que brièvement tous ces articles, par la raison qu'il s'adressait à une femme; son travail cependant a exigé beaucoup de recherches, et son style ne manque pas d'une certaine élégance. Mais, puisqu'il vouait sa plume au beau sexe, il est plusieurs détails qu'il aurait dû lui épargner; par exemple, le tablier des Hottentotes, les hommes velus portant des queues à la manière des singes et doués d'une vertu singulièrement prolifique (pages 41 et 254); si *le lecteur français veut être respecté*, la pudeur des lectrices n'est pas moins susceptible; et d'ailleurs, tout cela n'est point de l'astronomie. Enfin, pour s'en tenir à son sujet, il aurait pu avec avantage, supprimer de même ses dissertations sur la cabale, les alchimistes et les sorciers, aujourd'hui, bons à reléguer dans les contes des nourrices. Nous terminerons par une observation plus grave: l'auteur assigne au zodiaque ou planisphère de Dendérah une antiquité de six mille ans, fondée sur ce que le Lion s'y trouve ouvrir la marche des signes; mais, il résulte des recherches des savans, que le Lion n'est là que pour marquer l'inondation du Nil, et que les attributs du solstice sont réunis près du Cancer, ce qui ne donne à ce planisphère que 824 ans

d'antiquité avant notre ère. Les découvertes de M. Champollion lui assignent même une date plus récente. *Albert* MONTEMONT.

314. — * *Traité de pyrotechnie militaire*, comprenant tous les artifices de guerre en usage en Autriche ; traduit de l'allemand sur un manuscrit inédit, avec des notes sur quelques dosages français, anglais, russes, prussiens, etc.; par *J.* RAVICHIO DE PERRTSDORF, ancien colonel d'artillerie, etc. Paris et Strasbourg, 1824; Levrault. 1 vol. in-8°, cartonné; prix, 8 fr. et 9 fr.

« En publiant actuellement ce traité de pyrotechnie militaire, traduit, en 1816, sur un manuscrit allemand qui, malgré son ancienneté, sert encore aujourd'hui en Autriche, à l'instruction du corps des bombardiers, j'ai jugé convenable de remplacer quelques-uns des articles allemands consacrés aux matières premières employées dans les artifices, par des articles plus en harmonie avec l'état actuel des connaissances chimiques. M. le capitaine d'artillerie VERGNAUD ayant bien voulu se charger de ce travail, et tâcher de le compléter par des extraits de ses recherches inédites sur les éprouvettes et sur la poudre fulminante, je crois devoir lui en témoigner publiquement ici toute ma reconnaissance. Ces articles sont marqués d'un astérisque. » Cette déclaration de M. le colonel Ravichio garantit à ses lecteurs que son ouvrage est rédigé, non-seulement avec soin, mais avec la conscience du devoir. On peut compter sur l'exactitude des moindres détails, et suivre avec confiance les procédés indiqués ; l'auteur ne dit rien qu'il n'ait vu faire et fait lui-même. Ses explications sont éclaircies par 36 planches qu'il a dessinées, et qui sont une des parties importantes de ce répertoire. Le manuscrit autrichien n'en a pas fourni tous les matériaux : outre les changemens faits par M. le capitaine Vergnaud, on trouve fréquemment des notes instructives, des observations sur le texte, ou des additions, des faits recueillis dans le cours des dernières guerres, et dont il ne pouvait être question dans le manuscrit. Parmi les articles de M. Vergnaud, on remarquera ce que cet officier dit sur les fusées à la congrève. Il a peut-être jugé trop tôt cette arme nouvelle, qui n'est encore qu'un essai, un objet de recherche. En les considérant sous ce point de vue, on sentira le nécessité de les confectionner autrement que les fusées de signaux, comme on le dit dans cet ouvrage, et de les charger d'autres matières. Il s'agirait principalement d'accroître leur vitesse, car tous les changemens à faire dans leur emploi dépendent de ce premier perfectionnement. Les fusées de signaux, au contraire, doivent se mouvoir assez lentement et

rester long-tems en l'air. On remarquera aussi, dans une note sur les pétards, que les Français ont substitué à ce moyen de briser les portes un autre appareil encore plus destructeur; c'est une bombe de 12 pouces, attachée à la porte qu'on veut faire sauter. On entrevoit encore ici un sujet de recherches importantes, et dont la guerre de mer ne profiterait pas moins que celle de terre. M. Ravichio a joint aux compositions d'artifices de guerre employées en Autriche, celle des carcasses, d'une autre composition de boulets incendiaires, d'un autre dosage pour les lances à feu, suivant les procédés de l'artillerie russe. Ces dernières compositions sont présentées, quant au dosage, sous la forme de tableaux, où le poids de chaque matière est indiqué, suivant le calibre des artifices. Ces tableaux sont un mode d'exposition très-convenable dans tous les cas où plusieurs choses prennent différentes valeurs, suivant une même loi de variation. Les Russes, à l'imitation des Français, les ont introduits dans leurs ouvrages sur l'artillerie; mais l'Autriche n'imite personne. — Les essais de M. Vergnaud sur l'emploi des poudres fulminantes dans les artifices de guerre ne sont pas moins intéressans pour la chimie que pour l'artillerie; non qu'ils apprennent des faits nouveaux, mais parce qu'ils prouvent que l'action chimique n'est pas aussi prompte que celle des forces mécaniques, et qu'il lui faut un certain tems pour la production de ses effets. — Après avoir lu cet ouvrage, malgré la prodigieuse variété d'artifices dont il fait l'énumération, on sent que le champ des découvertes n'a pas encore été parcouru dans tous les sens, et que la pyrotechnie militaire peut faire encore des acquisitions. F.

315. — *Manuel théorique et pratique du peintre en bâtimens, du doreur et du vernisseur*; par M. *J.* RIFFAULT, ex-régisseur général des poudres et salpêtres. Paris, 1824; Roret. 1 vol. in-18 de 324 pages; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

L'art du peintre, doreur et vernisseur par Watin, anciennement connu et généralement estimé, avait eu sept éditions consécutives, lorsque, en 1819, M. Bourgeois, peintre distingué et chimiste, en fit paraître une huitième édition, après en avoir élagué tout ce qui était inutile, et y avoir substitué beaucoup de perfectionnemens qui s'étaient introduits dans ces diverses branches d'industrie, depuis la mort de Watin. Ce dernier ouvrage a eu plusieurs éditions auxquelles on n'a rien changé, quoiqu'il se soit fait beaucoup d'améliorations, depuis qu'il a été retouché par M. Bourgeois. M. Riffault a eu l'heureuse idée d'élaguer encore un grand nombre de choses scientifiques

et inutiles aux ouvriers, de l'enrichir des découvertes nouvelles, et de puiser pour la partie des vernis dans l'excellent ouvrage de Tingry. — Quant à la partie théorique, l'auteur annonce qu'il a mis à contribution les ouvrages de nos meilleurs chimistes; et, sans faire un trop grand étalage de science, il a cherché à accoutumer les ouvriers au langage chimique, ce qui présente l'avantage de bannir, peu à peu, des ouvrages modernes, des noms qui n'ont aucun rapport avec la nature des substances qu'on emploie, et ne serviraient qu'à confondre les idées, en conservant un idiome qui peut être la cause de beaucoup d'erreurs.—L'auteur du *Manuel* a rendu un très-grand service aux artistes pour lesquels il a écrit, en réunissant dans un petit volume, qui coûte très-peu, tout ce qu'il leur est important de connaître. Je suis fâché d'y avoir trouvé une lacune dans l'art du *doreur*. L'auteur a oublié de décrire les procédés relatifs au moulage et à l'application des petites sculptures qu'on est dans l'usage de placer dans le champ des cadres. Cet ouvrage était autrefois réservé aux sculpteurs, qui se faisaient payer fort cher, et leur travail était rarement correct après la dorure. Aujourd'hui, ce sont les doreurs qui, pour peu de chose, les moulent et les appliquent ensuite sur la dernière couche de blanc; ils dorent après cela. La matière dont ils se servent est une pâte formée avec du blanc de Meudon et de la colle: les moules sont en plâtre ou en soufre. On saisit le moment où la pièce est assez desséchée pour ne pas perdre la forme que le moule lui a donnée; mais pas assez pour ne pas lui conserver encore de la souplesse. Alors on l'applique avec de la colle sur le champ du cadre, dont elle prend facilement tous les contours sans gerçure et et sans cassure. On dore par-dessus à l'ordinaire, après avoir mis l'assiette. Il faut espérer que l'auteur, dans une seconde édition, n'oubliera pas cet article important.

L.-Séb. Le Normand, *prof. de technologie.*

316. — *Le nouveau géographe manuel*, contenant la description statistique et historique de tous les pays du monde, leurs climats, leurs productions, leurs gouvernemens, le caractère de leurs habitans, etc.; la description des principales villes et leurs distances de Paris; les routes et les distances de ces villes entre elles; une notice sur les départemens de la France et leurs chefs-lieux; la concordance des calendriers; une notice sur les lettres de change, bons aux porteurs, billets à ordre, etc.; le système métrique; la concordance des mesures anciennes et nouvelles; les changes et les monnaies étrangères évaluées en francs et centimes; les hauteurs des lieux

élevés du globe; les lieux originaires des principales productions de la terre, etc., etc., ouvrage indispensable à tous les voyageurs, négocians, et utile à toutes les personnes qui veulent avoir une idée générale de la terre, de ses divisions, de ses produits et de son commerce; par *Alexandre* DE VILLIERS. Paris (1825); Roret. 1 vol. in-18 de XXII et 400 pages, orné de sept jolies cartes; prix 3 fr. 50 et 4 fr. 50 c.

Le titre de ce manuel en renferme l'analyse la plus complète, et nous dispense d'entrer dans aucun détail.

317. — *Géographie de la jeunesse*, ou Nouveau manuel de géographie, contenant la description détaillée des empires, des royaumes, et d'autres états; du sol, du climat, du commerce, des productions, etc., des cinq parties du monde; précédée d'un aperçu général, mathématique et physique; par *G.-B.* DEPPING. *Deuxième édition*, entièrement refondue. Paris, 1824; Alexis Eymery. 2 vol. in-12 de XII (la préface et un catalogue) et 513, et 560 pages, avec plusieurs cartes; prix 10 fr.

Parmi les nombreux auteurs qui ont composé chez nous des traités de géographie à l'usage de la jeunesse, je n'en connais point qui aient parfaitement réussi. Dans un ouvrage de ce genre, il faut se borner aux notions principales, afin de ne pas fatiguer l'attention de l'enfant; et cependant, il faut aussi éviter la sécheresse, et s'attacher à ne pas laisser de leçons incomplètes. L'inexactitude est encore un des défauts de la plupart de ces livres, parce que leurs auteurs n'ont pas eu le soin de puiser aux sources, et ont trouvé plus commode de copier les ouvrages déjà connus, même pour ce qui regarde la description des pays étrangers. M. Depping a-t-il été plus heureux que ses devanciers? Il semble répondre lui-même à cette question, en avouant que ses deux volumes, formant ensemble plus de mille pages, contiennent trop de matériaux pour un ouvrage élémentaire, et en annonçant qu'il en prépare un court extrait à l'usage des commençans. Nous jugerons donc son travail, plutôt comme « destiné aux jeunes gens déjà avancés dans leur instruction, et même aux professeurs. » Une telle destination exige des détails étendus, et c'est aussi ce que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Depping. Un premier livre est consacré à la géographie physique et mathématique: peut-être est-il trop abrégé. Les cinq livres suivans traitent de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et des terres découvertes depuis les derniers tems dans la mer du Sud. L'auteur, après avoir parlé de la situation, du climat, de l'étendue, de la po-

pulation de chaque pays en général, passe à sa division politique et à sa description topographique. Il nous a paru que ses aperçus étaient souvent trop rapides, surtout dans les premières parties, où tout ce qui regarde l'histoire, l'industrie, le gouvernement, et même l'aspect physique, n'est que légèrement indiqué. M. Depping a beaucoup consulté les bons ouvrages que l'Allemagne possède; c'est à eux qu'il a emprunté l'usage de joindre à son ouvrage des bibliographies géographiques sur chaque pays, indiquant les meilleurs cartes et atlas, les traités de statistique et de géographie, enfin les voyages les plus estimés. Nous regrettons que cet ouvrage soit déparé par quelques erreurs graves, relatives à la population ou à l'étendue des pays. Quelques-unes sont d'une telle nature, que nous les attribuerions volontiers à l'imprimeur. Nous croyons devoir justifier ce reproche par quelques citations. M. Depping donne à l'Italie une surface de 93,000 lieues carrées, tandis que la Suède, selon lui, n'a que 7,740 lieues carrées de superficie : la vue seule de la carte contredit M. Depping, et prouve que cette différence énorme est loin d'exister entre les deux pays : la Suède, d'ailleurs, paraît et est en effet plus grande que la presqu'île des Apennins. Le canton de Vaud a 140,000 habitans, et même plus, et non pas 50,000, comme l'indique la Géographie de la jeunesse, tandis qu'elle en attribue 127,000 au canton de Glaris, où l'on n'en compte guère que 26,000. Nous inviterons aussi M. Depping à rectifier l'orthographe de plusieurs noms propres. Son ouvrage n'en est pas moins un utile présent fait à la jeunesse. A. J.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

318. — *Lettre* (posthume et inédite) *de* CABANIS *à* M. F..., *sur les causes premières;* avec des notes, par F. BÉRARD. Paris et Montpellier, 1824; Gabon et compagnie. In-8°, prix 3 fr. 50 c. et 4 fr.

On connaissait, dans le monde philosophique, cet écrit, l'une des dernières productions de l'illustre auteur des *Rapports du physique et du moral.* La publication en devient très-importante. On y voit la preuve que Cabanis n'a pu être athée, ni matérialiste, comme on l'en avait accusé; car cette lettre confidentielle à un ami ne saurait être suspecte d'aucun motif d'intérêt, autre que celui de la conviction intime. L'auteur, conduit par l'examen des phénomènes de l'univers, à y reconnaître l'*intelligence* et la *volonté*, marchant vers un but précis avec des signes frappans de coordination, surtout dans la structure des corps organisés, est forcé de reconnaître *une cause de la plus haute sagesse, exerçant le pouvoir le plus étendu* avec la

plus minutieuse précision, et même des causes finales dans les êtres vivans. Cabanis admet donc une cause première intelligente et voulante, un DIEU; mais il conçoit, comme l'ont fait quelques philosophes anciens, que cette cause peut être répandue dans toute la matière. Cependant, ce n'est point l'univers animé des stoïciens. Car il dit que les propriétés générales et évidentes de la matière ne sont elles-mêmes que des effets ou des productions de la cause universelle et première (page 39); il ajoute que les organisations ne sont que les causes occasionelles et les points d'appui des existences intelligentes (page 57); la force vitale préexiste à l'organisation et décide les formes de celle-ci (page 68). Cabanis va même plus loin; porté à croire à la persistance du *moi* ou de l'âme, après que le système organique a cessé d'exister, il dit que le principe vital n'est pas le résultat de l'action des parties organiques, ni une propriété particulière attachée à la combinaison animale. Cabanis le regarde comme une substance, un être réel qui par sa présence imprime le mouvement aux organes et à leurs fonctions, en retient les divers élémens à l'état de composition, etc. Il se montre ainsi *stahlien* ou *animiste* très-prononcé. Cette âme, à la mort, tend à se rejoindre au principe universel qui meut la matière, *mens agitans molem*. Les notes de M. Bérard discutent et éclaircissent fort bien plusieurs points de cette lettre célèbre. Elle aura cet avantage de montrer comment une forte tête qui avait fait tous ses efforts pour creuser à fond ces grandes questions, se trouve invinciblement rejetée dans les idées qu'on avait crues incapables de soutenir un si ferme examen. J. J. VIREY.

319. — * *La Concorde religieuse;* par *Hugues* MILHOT, auteur de *Damis*, ou l'*Éducation du cœur;* ouvrage qui est à sa *troisième édition*, et qui a obtenu de l'Académie française une médaille d'or. Paris, 1824; Ponthieu. 1 vol. in-12 de 232 p. Prix 3 fr., et franc de port par la poste, 3 fr. 80 c.

L'auteur entend par *concorde religieuse* une *conciliation des différens cultes*. Il espère y parvenir, en montrant *les erreurs que les esprits les plus prévenus ont reconnues dans leur propre croyance*, et en *consolidant les bases de la morale*, dont il ferait comme *un point central* où les croyances *peuvent*, dit-il, *se réunir*.—Mais, d'abord, *les erreurs* dont il veut parler, au moins celles qu'il indique, chap. 2, relativement au catholicisme, ne firent jamais partie de cette religion; elles sont uniquement les *abus* et les *crimes* que, de l'aveu de l'auteur, celle-ci condamne. Ce n'est donc pas avec de telles citations qu'il peut

montrer les erreurs que les esprits les plus prévenus ont reconnu exister dans leur croyance. Il y a là une confusion trop étonnante des idées les plus contraires.—En second lieu, les *bases* principales qui doivent former le *point central de réunion*, imaginé par M. Milhot, sont : l'existence de Dieu, celle de l'âme, la permanence de l'âme après la mort. A l'égard de ces trois premières, peu de gens éclairés les contestent aujourd'hui; et vainement l'auteur se flatterait de les avoir *consolidées*.— Quant aux deux dernières bases ici développées, et dont l'auteur s'est particulièrement occupé, il n'a pu leur ôter l'air étrange et paradoxal qui les caractérise, pour ne rien dire de plus fort. Les voici : 1° *Dieu ne prévoit pas nos déterminations libres;* 2° l'homme n'est moralement libre que d'avoir une *bonne intention*, ou *une mauvaise*, *en sorte que celui qui croit bien faire fait bien*, *quoiqu'il ne fasse pas bien*. Ainsi, l'auteur a bien fait d'écrire son livre; car il ne l'a composé qu'à bonne intention. L'on ne saurait en avoir de plus louable, si la chose était possible, que de *concilier les différens cultes*, que d'établir *la concorde* sur les religions, sources de querelles et de guerres, comme tout ce qu'il y a de meilleur ici-bas, dans l'ordre physique, le jour et la nuit, et les élémens des corps; et dans l'ordre moral la liberté, la légitimité, etc. Les avantages immenses des religions, surtout de la religion catholique, ne sont pas douteux; mais l'ignorance et les passions en font des causes de grands malheurs, contre lesquels on n'a que des remèdes palliatifs, que nous offrent la philosophie, la théologie, la législation et l'administration. Notre auteur ne parle ici que de philosophie et de théologie, et il semble qu'il n'en parle, ni très-correctement, ni très-profondément. Il doit connaître un livre qui va mieux au but, c'est le *Traité* de Nicole, *de la manière de conserver la paix avec les hommes*. Mais, ce Nicole, si doux, si soumis, les jésuites disent qu'il était entaché de ce qu'ils nomment *l'imperceptible hérésie du jansénisme*. —Si M. Milhot eût considéré son sujet dans ses rapports avec la législation et l'administration, sans doute il eût insisté sur les avantages immenses et sur la justice du système qui protègerait également et franchement tous les cultes admis dans l'état, et qui autoriserait, sans déception, la liberté de la presse, conciliée avec ce qu'exige le maintien de la paix et de l'ordre public. Il promet, dans son avertissement, de publier encore *quelques idées* propres *à inspirer l'union des cœurs dans nos relations domestiques, civiles et administratives*.

320. — * *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres*

princes ; par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, etc. Paris, 1824; Baudouin frères. 434 pages in-8° ; prix 5 fr. et 6 fr.

Personne encore n'avait songé à recueillir en un seul tableau les faits épars concernant les confesseurs des rois. Ceux qui aiment les singularités importantes, trouveront ici de quoi satisfaire leur curiosité; nous en citerons deux ou trois exemples, sans les choisir. On sait que le serment civique imposé aux ecclésiastiques français par l'Assemblée constituante, ressemble au serment qu'exigèrent les rois d'Angleterre de tous les prêtres catholiques, en 1606. On voit, avec édification, qu'il fut approuvé par le P. Cotton, confesseur d'Henri IV, malgré les censures de Rome, comme il l'a été par Bossuet, et par d'autres habiles docteurs catholiques. L'auteur ne manque pas d'observer qu'au vu et au su de la cour de Rome les catholiques anglais ont prêté et prêtent encore un serment plus remarquable. Ils jurent *de faire tous leurs efforts pour maintenir sur le trône britannique la famille qui l'occupe*, laquelle est protestante, et n'avait point en sa faveur la légitimité. Bonne leçon pour les hommes de parti qui osèrent dire et imprimer, en 1815, dans la Chambre introuvable, qu'un roi de France qui ne serait pas catholique serait déchu du trône... Le vénérable historien blâme, avec une grande raison, la clause très-erronée du testament de Louis XVI, où son confesseur apparemment le fit écrire que l'église chrétienne tient ses pouvoirs de saint Pierre ; et il s'afflige qu'un tel démenti donné à l'Évangile même, se lise chaque année, en vertu d'une loi, dans toutes les chaires chrétiennes. Il reproche aussi à un confesseur de Louis XIII, de n'avoir pas prémuni son auguste pénitent contre le projet de la loi par laquelle ce monarque trompé autorisa la traite des Noirs. « Louis XIII, dit-il, n'y eût pas consenti, si un confesseur éclairé lui avait appris que le prétexte de convertir les Noirs, en les réduisant à l'état de bêtes de somme, déguisait les plus lâches attentats de la plus cruelle avarice. » —Le sujet de ce livre est riche sans doute; mais la tête de l'auteur est plus riche encore, et ses digressions sont quelquefois plus importantes que le sujet qui donne l'occasion de les faire. Combien de réflexions et de faits historiques viennent se rattacher à la phrase suivante, qu'on lit p. 408 et 409, et qui est imitée de Fleuri (Disc. 3e sur l'hist. ecclés.). « Le sacre des rois est le principe de leur destitution par des pontifes ; car la prétention de donner la couronne de la part de Dieu, avait pour corrélatif la prétention de pouvoir l'ôter. » Et cette prétention s'est réalisée : elle vit encore ! Il s'ensuit que le *sacre* des rois ne devrait

plus être que *la bénédiction de leur couronnement* solennel ; et l'on sent combien il serait nécessaire que la loi en corrigeât les formes et les formules vicieuses que l'ignorance et le faux zèle y ont introduites ! Nous finissons par un fait bien connu : cet ouvrage a le plus grand succès, et la première édition est déjà presque entièrement épuisée.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

321. — *La vie idéale*, ou *Développemens poétiques de l'âme ;* par *Camille* TURLES. Paris, (1825) ; Ladvocat. In - 8° de 244 pages ; prix 5 fr.

Le jeune auteur de cet ouvrage nous fait entrer dans la nouvelle année littéraire, un livre ascétique à la main : car la *vie idéale* ne peut être connue que par des méditations solitaires où la pensée se dégage des sens, se replie sur elle-même, comme on est convenu de le dire, et devient à la fois le sujet et le moyen de ses observations. Tandis que l'âme se croit ainsi occupée tout entière, les facultés condamnées à l'inaction n'ont pas perdu leurs droits, ni leur activité, et causent souvent d'étranges distractions. On se livre à des recherches métaphysiques, et les images arrivent en foule ; le style devient pittoresque, animé, plein de métaphores : le vague se transforme en nuages ; on *embrasse* l'infini, le réel est abandonné au vulgaire : mais ce réel, c'est la nature et ses merveilles, l'ensemble des êtres, des faits, des vérités. Si les partisans de l'idéal pouvaient contempler une seule fois la nature, comme ils regretteraient de s'en être éloignés !

Naturam videant, intabescantque relictâ. (PERSE.)

M. Turles parle tout autrement de l'idéal. « Principe et moteur de tout ce qui exalte et réchauffe l'humanité, » l'*idéal* est la sphère d'où l'enthousiasme descend dans notre sein pour nous arracher à tout ce qui n'est que conditionnel et relatif, et nous emporter sur ses traces dans ces régions élevées où l'homme rencontre la source féconde de ce qu'il y a de plus sublime dans les arts et dans la morale. De là ces aspirations ardentes vers l'inconnu, cette course à pleines voiles dans les domaines de l'infini, ces illuminations soudaines qui nous annoncent la présence du Dieu, et nous font envisager la création tout entière sous les faces les plus brillantes, les plus poétiques, je dirai même, les plus vraies ; car il est fort possible que l'idéalisme d'un Platon, d'un Mallebranche et de quelques métaphysiciens allemands soit plus rapproché du secret des existences que la science d'un Keppler ou d'un Newton. St. Paul lui-même n'a-t-il

pas dit que *ce monde n'est qu'un système de choses invisibles manifestées d'une manière visible ?* Étonnante pensée, et que je voudrais bien voir servir de texte à un commentaire digne d'elle ! » — Dans sa préface, l'auteur a exposé le but de son ouvrage : il a voulu peindre la situation de l'âme humaine, à l'entrée de sa carrière pensante, lorsqu'elle en découvre l'immensité, les difficultés et les périls. Le tableau qu'il en a fait a sans doute aussi quelque chose d'*idéal* : il n'était pas en son pouvoir de peindre une nature que chacun pût reconnaître, surtout avec les couleurs vives dont il charge sa palette. Mais son livre, considéré comme production littéraire, n'est point dépourvu d'intérêt ; et par conséquent il atteint son but. C'est principalement à la jeunesse qu'il peut convenir, non pas à celle qui fréquente les colléges, mais à cette génération qui entre en possession de la vie sociale, dont le passé est court et peu senti, en présence des fortes impressions du moment et des longues espérances de l'avenir.

322. — *L'Observateur au XIX^e^ siècle*, ou de l'Homme dans ses rapports moraux, et de la Société dans ses institutions politiques ; par *A.-J.-C.* Saint-Prosper, auteur d'une *Vie de Louis XVI*, etc. *Troisième édition.* Paris, 1824 ; Pichard, quai Conti. In-12 de xv et 184 p. ; prix 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

La Bruyère est parfait sans doute, en son genre, du moins autant qu'observateur humain puisse l'être ; il est profond à la fois et original, de manière à décourager ses imitateurs. Mais La Bruyère a dû peindre l'homme du siècle de Louis XIV ; or, depuis cette époque, si le fond de l'espèce est resté le même, le vêtement extérieur a tout-à-fait changé, et le monde du XIX^e^ siècle ne ressemble pas plus au monde de Dangeau ou de M^me^ de Maintenon, que nos coiffures à la Titus aux vastes perruques du grand siècle. Il était donc permis de se faire aussi moraliste de notre tems : M. Jouy a peint la superficie de nos mœurs ; M. de Saint-Prosper a essayé d'en sonder le for intérieur. Les livres de l'*Ermite* sont écrits de la Chaussée d'Antin ; celui de M. de Saint-Prosper est daté expressément du faubourg Saint-Germain. Mais on sait que, depuis un tems, les deux rives de la Seine ont de la tendance à se rapprocher. On le remarque dans les observations du moraliste du côté droit. On y gourmande assez spirituellement, il est vrai, la jeunesse libérale ; on y aiguise encore quelques épigrammes, adoucies par la politesse, contre des hommes et des choses qui tôt ou tard obtiendront une parfaite justice ; mais enfin, on ne saurait

méconnaître, dans le livre de M. de Saint-Prosper, de l'esprit et de la grâce dans le style; de l'originalité dans la pensée comme dans l'expression; du bon sens et des intentions loyales, dans les opinions de l'auteur. Ce qu'il dit de la justice humaine et de ses sévices ne saurait être trop médité par ceux qui en sont les ministres. Peut-être que les idées de M. de Saint-Prosper obtiendront toute la faveur qu'elles méritent, sortant d'une bouche accoutumée dès long-tems à parler le langage de ceux qui exercent aujourd'hui le pouvoir en France. Être juste à l'égard des siens n'est point malaisé; être impartial et même bienveillant pour ses adversaires, est une vertu trop rare pour qu'on néglige de la signaler avec complaisance partout où on la rencontre. Il faut, d'ailleurs, quelque courage dans l'esprit, pour se hasarder à dire la vérité aux siens, en parlant de leurs adversaires. Ce courage, cette loyauté se manifestent presque à chaque page, dans le livre de M. de Saint-Prosper, et le font lire avec un intérêt particulier. Plusieurs chapitres sont d'ailleurs pleins de verve et de gaîté. Voici les titres de tous ceux dont se compose l'ouvrage. — Des Convenances. — De la grande et de la petite Morale. — De la Jeunesse et de l'Amitié. — Des Comédiens et des Comédiennes. — De l'Amour. — De la Justice. — De l'Égalité. — De l'Esprit de société. — Des Ridicules. — De la Mesure. — Coup-d'œil sur la Capitale. — Des fausses Prétentions. — Des Femmes. — On voit que l'ensemble du livre offre beaucoup de variété. Sans doute on pourra noter quelques expressions hasardées, ainsi que des pensées subtiles ou même sophistiques; mais personne ne contestera que *l'Observateur au XIX^e^ siècle*, ne soit un livre agréable à lire, qui réjouit l'esprit et console le cœur. X.

323. — * *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles.* Paris (1825); Galerie de Bossange père, rue Richelieu, n° 60. In-8° de 392 pages; prix 5 fr. — A la suite du titre de cet ouvrage, on lit l'avis suivant : « Nous ferons paraître incessamment, dans un autre volume, la suite de *nos opinions*. Cet ouvrage formera l'antécédent d'un *journal* que nous nous proposons de publier, pour le développement et l'application de nos doctrines. — Les AUTEURS des *opinions littéraires, philosophiques et industrielles*. . . . . .

Pour donner à nos lecteurs une idée juste de ce singulier ouvrage, il faudrait transcrire toute la table des matières et faire quelques observations sur chacun des objets qu'elle renferme. L'introduction même, cette partie qui dans presque tous les livres est travaillée avec le plus grand soin, pourrait faire juger celui-ci tout autrement qu'il

ne le mérite. On la lira tout entière; mais quelques lecteurs n'iront pas plus loin : ils se tromperont. « Oui, nous le proclamons avec conviction (disent les auteurs, puisqu'il faut en reconnaître plusieurs), la Société, depuis qu'elle existe, n'a jamais fait un pas en arrière. On a pu ralentir son développement; mais il n'était pas au pouvoir de l'homme de l'empêcher. L'âge d'or, nous le répétons, est devant nous; le paradis terrestre devient visible; et ceux qui auront contribué à l'établir auront seuls droit à une place dans le paradis céleste. » Toute l'introduction est écrite à peu près avec cet enthousiasme; ce qui n'empêche pas que l'on n'y trouve des vérités utiles. « Nous espérons montrer à tous les amis du bien public ce que doivent être les littérateurs français au XIX^e^ siècle. Jeunes gens, nous connaissons l'état d'anxiété qui vous pèse; on ne vous enseigne pas tout ce que vous désirez apprendre. Les événemens qui ont passé sur notre patrie, et qui ont agité la société dans ses plus profondes racines, ont laissé de grands besoins au fond des cœurs : vous rêvez je ne sais quoi de juste et de beau que vous ne voyez nulle part. Ce n'est pas en vain que vous avez grandi au bruit des épées et du tambour, que vous vivez au milieu de soldats devenus citoyens, qui se souviennent à peine d'avoir autrefois remué le monde, et que derrière vous s'agite encore un passé plein d'hommes et de choses. Non ! de pareils souvenirs ne pouvaient être stériles: aussi, êtes-vous riches de pensées avant le tems, et capables d'émotions et de désirs inconnus à vos pères. Travaillés du besoin d'une littérature *actuelle*, tous les livres qui ne sont pas de ce siècle sont muets pour vous : vous ne les comprenez plus, et ceux qui les ont faits ne vous comprendraient pas vous-mêmes... En un mot, vous n'avez plus qu'une pensée; pensée immense à laquelle vous rattachez tout, et qui est devenue votre vie, celle d'un bonheur universel, et d'une perfection indéfinissable... » — Nous avons cité beaucoup, parce qu'il fallait faire connaître le style de cet ouvrage : nous n'avons pas choisi les morceaux les plus saillans, mais les plus caractéristiques. Après l'introduction, l'écrivain qui sert d'interprète à tous les auteurs, expose la division de l'ouvrage. « Pour l'exécution de notre entreprise, nous avons formé une Société qui se compose de littérateurs, de légistes, de savans (parmi lesquels nous faisons jouer le principal rôle aux physiologistes), de moralistes occupés du perfectionnement de la philosophie religieuse, de personnes livrées à l'étude de l'économie politique, et d'artistes. Il résulte nécessairement de la composition de notre Société, que nous produi-

rons des travaux sur la littérature, sur la législation, sur les sciences (principalement sur la science de l'homme), sur la philosophie religieuse, sur l'économie politique et sur les beaux-arts. Voilà quelle sera la division de notre ouvrage, sous le rapport spirituel : quant à la division matérielle, nous nous astreindrons seulement à partager notre publication en deux parties. Nous traiterons, dans la première, les sujets d'une manière grave et systématique : la seconde sera consacrée à des morceaux de littérature qui se rapporteront, plus ou moins directement, aux idées fondamentales. Des opinions philosophiques neuves ont été adoptées par toutes les personnes qui concourent à l'exécution de cette entreprise : elles seront le lien qui unira toutes les parties de l'ouvrage, et qui en formera un tout systématique. » — Ce premier volume tient parole. Les opinions qui y sont développées ont en effet le mérite de la nouveauté, dans ce sens qu'elles sont encore peu répandues, et que nous sommes encore bien éloignés du tems où elles pourront influer sur notre état social. Les auteurs sont d'accord avec M. Saint-Simon sur les bases du système industriel ; et l'on retrouve ici ses doctrines, ornées d'un style brillant, animé, rapide. On ne sera pas toujours de l'avis des auteurs ; mais on discutera volontiers avec eux ; on les écoutera sans fatigue, avec plaisir, même lorsqu'on sera le plus éloigné d'adopter leur opinion, et souvent on recueillera des vérités profondes, on éprouvera des impressions pleines de charmes, toujours dirigées vers le plus grand bien de l'humanité. Espérons que le journal annoncé par les auteurs paraîtra bientôt et sous d'heureux auspices. Il serait à désirer que les journaux actuels, politiques ou littéraires, quotidiens ou périodiques, se réunissent pour hâter la publication de ce nouveau phénomène de *journalisme:* cette unanimité les justifierait de quelques reproches de partialité qu'on est en droit de leur faire, et que les auteurs de cet ouvrage n'ont pas déguisés. Quant à nous, on sait que nous ne prodiguons pas l'éloge, et nous espérons trouver beaucoup à louer dans la publication qui nous est promise. Terminons en inquant à nos lecteurs quelques sujets qui nous ont paru dignes d'être médités, ou qui nous ont séduits par les agrémens de la narration : dans la partie systématique, l'article sur l'*administration* et sur le *gouvernement;* dans les *Mélanges*, *le Bateau du Rhône*, *ou l'Égoïsme*. F.

324. — *Essai sur la solidarité littéraire entre les savans* de tous les pays ; dédié à M. Legendre, membre de l'Académie des sciences. Paris, 1824. In-8° de 25 pages.

Dans cet écrit sur un sujet presque entièrement neuf et que la dé-

dicace rattache à une circonstance récente qui en fait mieux sentir l'importance, on trouve des anecdotes instructives et piquantes, concernant l'espèce de *Solidarité*, ou plutôt d'assistance mutuelle que l'auteur désire voir s'établir entre les hommes de lettres et les savans de tous les pays. On remarque surtout le plan d'un *Azylum littéraire* que deux célèbres Américains, *Joël Barlow* et *Fulton* avaient depuis long-tems médité, et qu'ils avaient successivement proposé. C'était une solidarité de secours mutuels mise en pratique, un lieu ouvert aux savans de tous les pays, victimes de l'arbitraire et de l'injustice. On reconnaîtra dans cet écrit les vues et le style d'un respectable et savant philanthrope, dont aucun ouvrage n'a manqué jusqu'à présent d'un haut intérêt. P. E. LANJUINAIS, fils.

250. — *Observations sur la patente des médecins*, tendant à obtenir la suppression de cet impôt. *Seconde édition*, augmentée des discours prononcés à la Chambre des députés, dans la séance du 22 juillet 1824, par MM. Regnouf de Vains et Boin. Paris, 1824; l'auteur, rue Monsieur-le Prince, n° 49, et Belin-le-Prieur, libraire. Brochure in-8° de 20 pages; prix 1 fr.

Ce fut en l'an III, déplorable époque où le peuple n'était plus semblable à lui-même, où rien n'était respecté, qu'on soumit l'art de guérir à payer patente. — Si l'on eût considéré que les médecins se sont livrés à des études longues, pénibles et périlleuses; qu'ils ont été jugés capables d'exercer l'une des plus utiles, par conséquent l'une des plus nobles professions; qu'ils sont toujours prêts à voler au secours du pauvre comme à celui du riche; qu'ils sont enfin des envoyés pour soulager l'humanité souffrante, on n'aurait peut-être pas osé leur dire, comme à un marchand qui vient d'ouvrir boutique : Vous paierez patente; ce n'est qu'à cette condition que l'autorité vous considèrera comme médecins et qu'elle vous inscrira comme tels sur les registres. — Le public même a senti l'inconvenance et l'odieux de cet impôt : tous les médecins en gémissent. M. le docteur Philibert Dubois a fait plus que gémir; il s'est indigné, et il a fait éclater son indignation dans le sein de l'une et l'autre Chambre avec une force dont son écrit leur peut donner une idée. Cet écrit est d'un bout à l'autre plein de raison, d'énergie et de chaleur. L'atteinte portée à l'honneur de la médecine sur ce point ne pouvait être repoussée avec plus de vigueur. On voit combien l'auteur est pénétré de ce sentiment, non-seulement par les argumens qu'il fait valoir, mais encore par une manière de les disposer qui les rend tout-à-fait irrésistibles. Toujours il entraîne, il per-

suade et porte à croire que, si la cause qu'il plaide n'est pas victorieuse, elle ne peut du moins être raisonnablement combattue. — MM. Regnouf de Vains et Boin n'avaient besoin que d'une occasion pour s'élever contre la patente des médecins. Elle s'est offerte et ils l'ont saisie en parlant avec force contre cet impôt. Ces deux honorables députés ont été entendus dans le plus profond silence, et la Chambre a ordonné l'impression de leurs discours. Z.

326. — *Projet éventuel de réduction de la rente sans remboursement de capital*, tendant à concilier les intérêts des rentiers et ceux de l'État; suivi d'une *discussion raisonnée sur les inconvéniens d'annuler les rentes acquises par la caisse d'amortissement*, et de réduire sa dotation; terminé par une réfutation spéciale de l'opinion contraire émise dernièrement à la chambre des pairs, par MM. le duc de Lévis et le comte Roy; par M***. Paris, 1824; Renard, Delaunay, Ponthieu. Brochure in-8° de 84 pages; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

L'auteur cherche à établir que, lorsque la rente a sensiblement dépassé le pair et pris une assiette fixe, on peut sans inconvénient en opérer graduellement la réduction, sans offre de remboursement. Il croit cette réduction juste et nullement nuisible au crédit, pourvu qu'elle soit proportionnelle à l'élévation du cours. — On voit que ce parti rendrait superflu tout recours aux traitans dont les immenses profits, n'étant point le fruit d'une production réelle de valeurs, sont autant de pris sur les contribuables. — L'auteur établit ensuite que les opérations de la caisse d'amortissement doivent s'arrêter, du moment que le cours a dépassé le pair. — Ces vues sont appuyées sur des raisons qui indiquent dans l'auteur une connaissance approfondie des matières financières; mais peut-être ne s'est-il pas toujours suffisamment mis à la portée du lecteur qui n'est doué que d'un sens droit. Il s'est soumis, de plus, à un désavantage manifeste, en cachant son nom. Les idées que l'on ose avouer franchement ont toujours plus de poids; et pourquoi redouterait-on le blâme, en soutenant des principes qui tendent à épargner la bourse des contribuables? La faveur publique doit-elle être exclusivement réservée pour ceux qui ne cherchent qu'à ménager la bourse des rentiers? S. X.

327. — **Essai d'un traité sur la justice universelle* ou *les sources du droit, suivi de plusieurs opuscules;* par *François* Bacon; traduction nouvelle, avec le texte en regard, par *J.-B.* de Vauzelles, ancien magistrat. Paris, 1824; B. Warée, fils aîné. In-8° de XVI et 319 p. d'impression; prix 5 fr.

Le puissant génie qui, le premier, depuis la renaissance des

lettres, a senti la nécessité de refaire toutes les connaissances humaines, avait jeté sur la jurisprudence ce coup-d'œil d'aigle avec lequel il répandit une si éclatante lumière sur tous les objets qui appelèrent ses profondes méditations. Plusieurs éditions latines ont été données des *aphorismes* consacrés par Bacon à tracer, avec cette énergique précision de pensée et d'expression qui le caractérise, les préceptes qui doivent guider le législateur dans sa mission sacrée. M. Dupin, dont le zèle éclairé pour la propagation de tout ce qui peut tendre à l'amélioration des lois est si bien connu, a donné, il y a environ deux ans, sous le titre de *Legum leges*, une bonne édition de l'opuscule de Bacon. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XV, p. 512 et suiv.) Aujourd'hui, nous annonçons une traduction française des *Aphorismes* de l'illustre chancelier d'Angleterre, et nous nous empressons de payer un juste tribut d'éloges à M. de Vauzelles, pour le soin qu'il a pris de populariser parmi nous d'admirables préceptes qui doivent être gravés dans le cœur et dans la mémoire de tous ceux dont la vie est vouée à l'étude des lois. « En effet, dit le traducteur, quelles vérités plus irréfragables que celles dont Bacon se sert pour recommander la publicité des audiences; que tous les jugemens soient motivés (aph. 30); qu'on se borne, en certains cas, à des peines infamantes (aph. 40); que les tentatives de crimes ne soient punies, que lorsqu'il y a commencement d'exécution (aph. 41); que les lois ne soient pas minutieusement inquisitoriales (aph. 42); qu'elle n'aient pas d'effet rétroactif (aph. 47), etc. » — Nous ne saurions trop recommander aux jeunes gens la lecture de ces excellens préceptes... M. de Vauzelles les a fait suivre d'un discours de Bacon sur les devoirs d'un juge (*de Officio judicis*); d'un autre discours du même au *Justicier* Hutton (1), d'un fragment tiré de l'histoire d'Henri VII et d'autres extraits aussi remarquables des œuvres de Bacon. L'ouvrage est terminé par un discours *sur la Profession d'avocat*, que M. de Vauzelles a prononcé, en qualité de procureur du Roi, le 3 janvier 1822, jour de l'installation du barreau de Tours. Tous ces divers morceaux seront lus avec un égal intérêt. A. T., *Avocat.*

328.—* *Œuvres de Pothier*, contenant les traités du droit français. *Nouvelle édition*, mise en meilleur ordre et publiée par M. DUPIN.

---

(1) Nous croyons que le traducteur aurait dû se servir de l'expression *au Juge Hutton*. C'est par ce mot que l'on rend ordinairement l'expression anglaise *Justice*, lorsqu'elle désigne une semblable qualification.

Tome IX. Paris, 1824; Béchet aîné. 1 vol. in-8°; prix, 6 f. 50 c. et 7 fr. 50 c. (*Voy.* ci-dessus, p. 179.)

Cette importante édition des œuvres de Pothier se publie avec activité. A peine avons-nous annoncé les trois premières livraisons, que déjà la quatrième est en vente. Elle se compose du *Traité de procédure civile* et du *Traité des fiefs.*

329. — * *Dictionnaire du droit civil, commercial, criminel et de procédure civile et criminelle*, ou Glossaire général, etc.; par M. *J.-L.* Crivelli, avocat à la cour royale. Paris (1825); Bavoux. 1 vol. in-8° de 816 pages; prix 8 fr. et 9 fr. 50 c.

Cet ouvrage est conçu dans le but louable, et qui semble être aujourd'hui l'objet d'une émulation générale, de *populariser* en quelque sorte la science et de la rendre accessible à tous. L'auteur s'y est proposé: 1° de donner une explication exacte des termes *spécialement* consacrés par la jurisprudence et la pratique judiciaire, ou auxquels elles ont attaché une signification ou acception toute *particulière;* 2° d'indiquer à chaque mot les sources à consulter pour connaître à fond la matière dont ce mot rappelle l'idée. Peut-être l'auteur a-t-il trop sacrifié à cette dernière partie de sa tâche, qui, ce me semble, ne devoit être qu'accessoire à la première; peut-être rencontre-t-on dans ce vocabulaire un trop grand nombre d'expressions dont la signification en droit n'a rien de particulier, ni de contraire à l'usage général, et qui semblent ne figurer ici que par le motif, trop peu satisfaisant selon nous, qu'elles sont employées dans nos codes. Tout au plus pourrait-on excuser l'insertion de celles qui désignent des objets ou des professions qui sont, par nos lois, soumis à un régime spécial. D'un autre côté, l'on peut reprocher à l'auteur quelques omissions. On cherche en vain, par exemple, dans son livre, les mots *acquitter, acquittement, etc.; alliés, alliance, ampliation, auteurs* dans le sens de *parentes*; j'aurais désiré y trouver aussi l'explication des mots *proroger, dissoudre*, et de l'acception particulière du mot *ajourner*, appliqué aux chambres législatives. A cette occasion, je reprocherai à M. Crivelli de n'avoir point compris dans son titre le *droit public*, dont au reste il a soin d'expliquer dans son dictionnaire quelques-uns des termes. Enfin, pour achever de remplir la tâche pénible de critique, j'ajouterai que les définitions qu'il donne ne m'ont pas paru toujours assez exactes, ni assez précises. En voici même qui se trouvent tout-à-fait fautives: au mot *aïeul; aïeule*, dont, par la raison que j'ai donnée, on pourrait peut-être blâmer l'insertion, on lit: « La loi

qualifie ainsi le père de notre père, la mère de notre mère, relativement à nous. » Il est évident que cette définition est incomplète, et qu'elle ne contient que la moitié de ce qu'elle devrait comprendre. Au mot *absolution* : « Ce mot est employé DANS LE DROIT, par opposition à condamnation; on appelle jugement d'*absolution*, celui par lequel un homme est déclaré innocent du crime dont il était accusé. » Ceci est une erreur qui rend plus grave l'oubli que je signalais tout à l'heure du mot *acquittement*. *L'absolution* de l'accusé est prononcée, d'après la loi, si le fait dont il est trouvé *coupable* n'est pas défendu par une loi pénale; lorsque l'accusé est déclaré *non coupable*, c'est un jugement *d'acquittement* qui est prononcé, et c'est là ce qui distingue le sens *légal* du mot *absolution*, de la signification et de l'acception ordinaire. — Je voudrais, pour contrebalancer ces critiques de détail, citer ici quelques unes des définitions les plus recommandables; mais tel est le malheur attaché à des compositions de la nature de celle que nous annonçons, que la réussite ne saurait procurer presque aucune gloire, et que toute l'ambition de leurs auteurs doit presque se borner à s'entendre appliquer le *vitavit denique culpam, etc.* — Je regrette d'avoir dû traiter avec une certaine rigueur un des collaborateurs de *la Revue;* mais cet auteur, il faut le dire à sa louange, a provoqué lui-même avec autant de modestie que de franchise la sévérité de la critique; puissent nos observations contribuer à l'amélioration de son ouvrage, en lui inspirant, si cela est nécessaire, une attention plus soutenue dans un travail si délicat à la fois et si ingrat.

BOUCHERÉ-LEPER, *Avocat.*

330. — * *Code civile expliqué par ses motifs et par des exemples*, avec la solution, sous chaque article, des difficultés ainsi que des principales questions que présente le texte, et la définition de tous les termes de droit; ouvrage destiné aux étudians en droit; par *J.-A.* ROGRON, avocat aux conseils du Roi et à la cour de cassation. Paris, 1824; l'auteur, rue du Canivet-saint-Sulpice, n° 3; et M^me^ Camille Defrène, rue de l'École de médecine, n° 4, et rue de la Harpe, en face du *Collége S. Louis*. 1 v. gr. in-18 de 986 p.; prix 9 f. et 10 f. 50 c.

« Pour des personnes étrangères aux principes et à la langue du droit, dit M. Rogron, le texte paraît souvent obscur, le motif difficile à saisir, et une foule de termes à peu près inintelligibles. Il fallait donc un ouvrage qui fît disparaître ces difficultés, et le législateur semblait en avoir lui-même tracé le plan. Il était tout naturel de suivre pas à pas les dispositions de la loi, de les éclairer

par les motifs qui les avaient dictées, et au besoin par des exemples. — Je me suis toujours rappelé, en rédigeant cet ouvrage, l'observation de Montesquieu, que la loi est la raison du père de famille, et qu'elle doit être simple et sans subtilité. J'ai pensé que ces caractères n'étaient pas moins indispensables à tout ce qui a pour objet d'expliquer la loi, et c'est à les rencontrer que je me suis principalement appliqué. » — Les promesses faites dans une préface ne sont pas toujours des garanties; ici, nous pouvons affirmer que l'auteur a tenu ce qu'il a promis. Ses notes sont courtes, claires, substantielles, et assez nombreuses pour ne rien laisser d'obscur et d'inexpliqué dans la loi. — Les exemples que l'auteur apporte sont bien présentés, et contribuent à rendre plus facile l'intelligence du texte. Outre les notes que M. Rogron a mises sous chaque article, il a placé, en tête de chaque titre du Code, des résumés dans lesquels il analyse avec beaucoup de précision et de fidélité la doctrine des auteurs sur la matière. Cette partie de son travail ne sera pas la moins utile; elle aura l'avantage de rappeler aux uns ce qu'ils savent déjà, et d'apprendre aux autres ce qu'il leur est indispensable de savoir. On peut dire de tout l'ouvrage qu'il est fait avec soin et en conscience; et si l'auteur fait pour les *Codes de procédure civile*, *de commerce* et *d'instruction criminelle*, dont il annonce la publication, ce qu'il a fait pour le Code civil, il aura rendu un véritable service à ceux qui commencent l'étude du droit, en les mettant à portée d'étudier la loi dans la loi même, sans être obligés de recourir dès l'abord à de volumineux commentaires pour en découvrir le sens et en rechercher les applications. A. T., *Avocat.*

331. — *Des juges de paix en France; ce qu'ils sont, ce qu'ils devraient être;* par M. *Camille* Billion, licencié en droit, juge de paix à Lyon. Lyon, 1824. In-8° de 127 pages.

Sans doute, ce qui doit paraître le plus pressé en France, n'est pas absolument de modifier les justices de paix. Si l'auteur, juge de paix depuis trente ans, paraît sensible à ce qu'elles *sont encore nouvelles*, il ne manque pas de les relever, en observant qu'elles sont *bien différentes de ces innovations qu'un système follement régénérateur a produites, et qui laissent à peine un souvenir.* Cependant, elles sont dues vraiment au système régénérateur qui fut poussé aux excès les plus condamnables, mais d'après lequel on a posé les bases de la prospérité de la France; et parmi ces bonnes innovations dont il ne reste que souvenir ou simulacre, il y en a qui sont aussi avantageuses à cette prospérité que les justices de paix: les jurés, par

exemple. M. B. demande, pour améliorer d'abord le personnel de cette justice, qu'on ne puisse être juge de paix, si l'on n'a fait un cours de droit, ou suivi trois ans, comme *auditeur consultatif*, les audiences d'un juge de paix. Ce sont là deux faibles garanties de capacité; mais l'auteur y croit trouver une garantie de *classe relevée*, sous une charte qui déclare tous les Français susceptibles de tous les emplois, s'ils ont acquis les talens et la capacité nécessaires. Il donne, selon ses vues, un projet de loi, dont voici les points capitaux. — *Compétence.* Porter à 150 fr. et à 300 fr. les bornes ordinaires de la compétence, fixée par la loi de 1790, à 50 fr. en dernier rapport, et à 100 francs en cause sujette à appel. Cette loi de 1790 annonce pour l'avenir l'élévation de cette compétence; et nous ne voyons rien d'excessif dans la proposition de l'auteur, pourvu que les juges soient bien choisis. — *Conciliation.* L'auteur voudrait diminuer le nombre des cas où l'essai de conciliation n'est pas nécessaire, en remplaçant l'énoncé des *causes requérant célérité*, par cette longue périphrase, tout aussi vague et moins correcte : *les demandes où il y a péril dans l'action, ou la solvabilité du débiteur;* en supprimant la dispense de conciliation, pour les demandes où il y a plus de deux parties, observant qu'il n'est pas plus difficile de concilier quatre personnes que deux. Mais cette allégation ne se vérifie pas toujours, et il peut y avoir dix, vingt, trente parties et davantage. — Afin de rendre la conciliation plus efficace, il conseille aux juges de paix d'imiter ce qui se fait à Lyon, de faire toujours précéder la citation, d'un billet d'invitation extrajudiciaire. Il n'a pas réfléchi que cette politesse ressemble à un déni de justice, même à une vexation, dès que la loi ne l'autorise pas; d'ailleurs, elle nuit au fisc, ainsi qu'aux parties. Il y a donc lieu de croire qu'elle ne sera point prescrite: elle deviendrait aisément dommageable au demandeur, lorsque la prescription serait prochaine. — Outre l'amende fixe de 10 fr., faute de comparution pour se concilier, M. B. veut que la loi établisse une amende proportionnelle d'un pour cent pour les demandes au-dessus de 500 fr. Ce vœu est trop fiscal et trop contraire à l'esprit de la Charte, qui défend les confiscations. — *Fonctions extrajudiciaires.* L'auteur voudrait donner au juge de paix le dernier ressort en fait de successions mobilières qui ne valent pas plus de 300 fr., et il indique pour ce cas, en faveur des mineurs, un mode de vente expéditif et peu coûteux. C'est une très juste et trop nécessaire amélioration. — *Tribunal de police.* Il voudrait que le juge de paix connût de

tous délits et contraventions punis d'*amende* jusqu'à 100 fr., et de prison jusqu'à un mois, au lieu qu'il n'en connaît aujourd'hui que jusqu'à 15 fr. pour l'amende, et jusqu'à cinq jours de prison. Ici, l'innovation nous paraîtrait fort dangereuse. Un homme qui dans tout son canton peut dire : Je peux tout seul t'envoyer en prison pour un mois, et te condamner à l'amende de 100 fr., serait un homme trop redoutable ; mais nous convenons qu'il y a des délits punis selon la loi par 100 fr. d'amende et par un mois de prison, qui le seraient assez par 15 fr. et par un jour de prison. Nous observons aussi que le concours obligé de l'amende avec la prison, et de la prison avec l'amende, est un fort mauvais reste de la fiscalité des anciennes justices féodales. Pourquoi n'y a-t-il point d'amendes fixées à 3 fr., et point d'emprisonnement d'une heure ou deux, et pourquoi y en a-t-il si peu d'un jour? Nous devons louer l'auteur, qui a le courage de demander, mais pour tel cas seulement, la séparation de ces deux peines, toujours conjointes sans avantage réel pour l'ordre public. — Notre droit criminel punit par l'exposition et la réclusion de cinq à dix ans tout vol domestique. De là résulte fréquemment l'impunité. Le maître, en pareil cas, se fait un louable scrupule de dénoncer, et le jury de reconnaître les faits constans. Voilà, un mal extrême, auquel on ne saurait remédier avec trop de célérité en adoptant la réforme proposée par M. Billion. — Il désire voir imposer dans toute la France, là même où l'on ne sait pas lire, la nécessité des livrets pour les domestiques, sous peine d'amende et de prison, et de plus forte punition en cas de récidive. Cela est excessif, surtout si l'on pense que le livret doit contenir autre chose que le jour de l'entrée et celui de la sortie ; ce qui pourrait avoir lieu à Paris et à Lyon, sans inconvénient, ne serait ailleurs qu'une source d'embarras et de désordres. — *Police judiciaire et police préventive.* L'auteur réclame pour les juges de paix, hors même les cas de flagrant délit, le droit de décerner les mandats d'arrêt et les mandats d'amener. Ce serait un retour inutile et très-dangereux à des maux qu'on a ressentis et auxquels on a porté remède en supprimant ce droit. On objecte que le juge de paix serait sujet à la prise à partie, ce n'est là qu'un *diffuge.* La prise à partie, outre qu'elle est ruineuse en frais, réussit trop peu, n'étant jugée que par des hommes qui s'y voient exposés ; pour toute peine, il faudrait des jurés et de vrais jurés. La prise à partie est déjà peu efficace, et ne le serait guère plus que ne l'est depuis 1814 notre prétendue responsabilité des ministres et de leurs agens. M. B. veut aussi que les juges puissent

faire des règlemens de police ; mais l'expérience apprend que le pouvoir règlementaire est un pouvoir trop dangereux ; qu'il tue la législation la plus expresse, la Constitution même. Partout où il prévaut, nous voyons les lois tomber par le fait de règlemens qui ne meurent point, ou que l'on ose ressusciter, quand ils sont morts. Les règlemens ne sont souvent qu'une grande plaie : l'Angleterre a le bonheur d'en être exempte. Elle n'admet généralement que des *ordres*. S'ils contiennent prévarication, ce n'est qu'en passant que l'on en souffre. Les Romains laissèrent long-tems les magistrats faire des règlemens, des *édits ;* il fallut finir par un *édit perpétuel et impérial*, c'est-à-dire par une loi supprimant toute apparence de législation qui ne vînt pas de l'autorité législative. Heureux les peuples gouvernés par les lois ! M. B. aurait dû penser qu'en donnant aux juges de paix des attributions nouvelles, en triplant le taux de leur compétence, on diminuerait les libertés, la sécurité publique, à moins que les juges de paix ne fussent soumis à des conditions d'éligibilité bien méditées ; par exemple, à la présentation des justiciables, ou qu'on ne les eût rendus inamovibles, et néanmoins assujettis de quelque manière efficace à l'inspection, à la censure des corps électoraux ou d'administrateurs présentés ou choisis par les administrés. Des juges de paix, comme les conçoit M. B., deviendraient des agens de domination trop immédiate, conséquemment insupportable. Il ne nous semblerait pas impossible que cet ouvrage, où l'on trouve certainement des vues utiles, eût pour but de préparer les esprits à une révolution sur les juges de paix, à une loi qui aurait pour effet, contre les intentions très pures de l'auteur, de mettre tous les Français dans la dépendance journalière et absolue d'un officier destituable, qui peut être choisi pour sa docile complaisance ; et même de conférer à une certaine classe, sur tout le peuple, une grande portion de puissance la plus commode pour des ministres, mais en elle-même la plus abusive et la plus capable de nous replonger par ses excès dans de nouveaux troubles.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

332.— *Des prisons, et particulièrement de celles de la capitale.* Paris, 1824 ; Mongie aîné. Brochure in-8° ; prix 75 c.

La plupart des abus que signale cette brochure étaient déjà connus par d'autres ouvrages ; mais il n'en est pas moins utile de les rappeler pour éveiller le zèle des autorités, et contribuer à fixer l'attention publique sur cet objet. — L'amélioration de l'état phy-

sique et moral des prisonniers aura pour premier résultat la diminution des crimes et des délits, dont le nombre semble encore s'augmenter depuis quelque tems. *P. E.* LANJUINAIS, *fils*.

333. — *De l'Andorre*. Toulouse, 1823; F. Vieusseux. In-8° de 80 pages, avec une planche lithographiée. (Ne se vend pas.)

On se rappelle que nous avons publié (t. XVII, p. 221), une *notice sur la république d'Andorre*, cachée au milieu des Pyrénées entre la France et l'Espagne. L'ouvrage que nous annonçons renferme des détails beaucoup plus étendus et bien plus précis. L'auteur anonyme exerce les fonctions suprêmes de *Viguier*, ou premier magistrat de ce pays, qu'on peut comparer aux petits cantons démocratiques de la Suisse. Écrit avec exactitude et simplicité, cet opuscule renferme des matériaux utiles pour l'histoire et la géographie. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné le texte entier de divers actes dont il cite des fragmens, et que ses documens statistiques ne soient communément qu'approximatifs. A. M.

334. — * *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes ou des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. T. III, 12^e^ livraison; prix 10 fr. (*Voyez* ci-dessus, page 196.)

Cette livraison se compose des notices sur *Seidaine*, *Bailly*, *Malesherbes* et *Mably*; par MM. MAZOIS, BOUDROT, BOISSY-D'ANGLAS et J. LABOUDERIE.

335. — * *Journal anecdotique de M^me^ CAMPAN*, ou *Souvenirs recueillis dans ses entretiens*; par M. MAIGNE, médecin des hôpitaux de Mantes; suivi d'une *Correspondance inédite de M^me^ Campan avec son fils*. Paris, 1824; Baudouin frères. 1 vol. in 8° de 250 p.; prix 5 fr.

Les *Mémoires de M^me^ Campan* ont obtenu, par le double mérite de la bonne foi dans le récit des faits, et d'un style pur et toujours attachant, une place distinguée parmi les productions du même genre. Son Journal anecdotique paraît donc sous d'heureux auspices, et le titre seul inspire l'intérêt et la confiance : il est un complément indispensable à ses Mémoires. Ce livre présente : 1° un choix varié de souvenirs historiques et privés, de portraits, de réflexions, de jugemens sur les hommes et les choses, recueillis dans les entretiens de cette femme, qui avait beaucoup vu et qui voyait bien; 2° des détails sur la maladie qui l'a conduite au tombeau, sur ses derniers momens et ses dernières pensées; 3° quelques lettres adressées par

elle à ses amis, et un plus grand nombre à son fils, qu'elle eut la douleur de perdre avant de quitter elle-même la vie.—L'examen de cette dernière partie du volume nous a prouvé ce que M. Maigne avance dans sa préface, que Mme Campan eût pu prétendre à une réputation plus étendue, et réussir dans le genre épistolaire, comme elle a réussi dans ses *Mémoires* et dans son ouvrage sur l'*Éducation*. En parcourant ses lettres à son fils, on ne peut se défendre d'une douce émotion, que produisent les naïfs épanchemens de la tendresse maternelle; et l'on admire en même tems la force de certaines pensées, la noblesse des sentimens, et la prévoyante sagesse répandue avec tant d'énergie et de simplicité dans tous les conseils d'une mère à son enfant éloigné d'elle, mais dont elle veut encore diriger la conduite au milieu du monde. — Nous accordons volontiers les mêmes éloges aux deux premières parties de ce recueil. Nous y avons retrouvé partout l'aimable talent de l'auteur des Mémoires sur Marie-Antoinette. La plupart de ces anecdotes satisferont la curiosité la plus difficile : quelques-unes, dont le fonds est moins important, deviennent intéressantes par la grâce ou l'originalité de la narration. On aime surtout à les voir relevées par des vues justes et profondes, par de vives images, par des traits piquans et qui rappellent parfois La Bruyère. Certes, cet habile maître n'eût pas désavoué la réflexion que nous allons extraire du *Journal anecdotique*. « Les grands (prétendus) sont faits pour l'esclavage. *Ils ont les reins d'une si grande souplesse, qu'ils ne sont jamais plus heureux que lorsqu'ils se courbent.* »

336. —* *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée, pendant l'année* 1812, par M. le général comte DE SÉGUR (*Philippe*); avec cette épigraphe :

Quamquam animus meminisse horret, luctuque refugit,
Incipiam... VIRG.

Paris, (1825); Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. 2 vol. in-8° de 422-473 pages; prix 15 fr.

De tous les événemens extraordinaires qui, depuis un demi-siècle, ont ébranlé l'Europe, aucun sans doute n'excitera plus vivement l'intérêt des générations à venir que l'expédition de Russie. Déjà plusieurs écrivains ont essayé de retracer : les uns, quelques scènes; d'autres, un tableau complet de ce drame terrible. Le sujet présentait un cadre immense, soit qu'on s'attachât seulement aux affreux détails de la catastrophe, soit qu'on en suivît les contre-coups sur tous les points du Continent. Une telle entreprise ne demandait pas

un écrivain vulgaire ; elle fut exécutée sans succès par le plus grand nombre. Des relations inexactes, fruit d'un travail trop rapide, ou défigurées par les passions contemporaines, furent loin de satisfaire les esprits sages et amis de la vérité. Ils attendaient qu'une époque plus calme fît naître un historien digne d'élever un monument durable à tant d'infortune et à tant de gloire. L'ouvrage que nous annonçons doit remplir leur attente. On sait que l'auteur a pris une part glorieuse à la campagne de 1812. Placé, alors, dans les rangs de la Grande Armée, à un poste où il a pu voir et juger beaucoup de choses par lui-même, M. de Ségur, de retour dans ses foyers, a changé l'épée contre le burin de l'histoire; mais, loin d'imiter la précipitation de ses devanciers, il a cru devoir consacrer les loisirs de dix années de paix à recueillir, à vérifier et à mettre en ordre les souvenirs d'une seule année de guerre. Cette lenteur scrupuleuse est déjà un titre à la confiance, qui ne tarde pas à s'accroître par l'examen de l'ouvrage. L'*Histoire de Napoléon et de la Grande armée, pendant l'année* 1812, est divisée en douze livres, que l'on peut considérer comme autant de tableaux, distincts les uns des autres, quoique tous également empreints d'une même couleur dramatique, et liés entre eux par un ordre de narration admirable. Rien de ce qui se rattache à la grande époque embrassée par l'historien, n'a été omis; tous les faits, leurs causes, leurs résultats s'expliquent, se développent, s'enchaînent dans un ensemble large et précis à la fois, animé par un style clair, énergique et brillant, auquel on reprochera peut-être quelque luxe et un peu de bizarrerie dans certaines images, mais qui rappelle le plus souvent l'heureuse abondance de Tite-Live. — Un pareil livre ne ressemble ni à ces récits décolorés, ni à ces compilations de documens authentiques et de pièces justificatives, que d'avides spéculateurs offrent trop souvent au public sous le titre usurpé d'*histoires*. C'est une œuvre consciencieusement achevée. Des caractères peints d'une main habile et ferme ; des descriptions frappantes d'exactitude et de vérité; des considérations qui révèlent un esprit profond, juste et impartial; un ton de franchise, une chaleur qui vient de l'âme, et qui sans nous entraîner dans l'exagération, nous force à partager presque toujours les sentimens de l'historien, sa douleur patriotique, son admiration pour ses braves compagnons d'armes et son respect pour la puissance déchue : tout annonce, dans l'ouvrage de M. de Ségur, un talent destiné à traiter l'histoire comme l'avaient conçue, et comme l'ont

traitée les beaux génies de l'antiquité. L'auteur (1) vient de prouver, par ce premier succès, qu'il portera dignement l'héritage d'un nom environné de plus d'un genre de gloire, illustré par une généreuse coopération aux travaux de Washington et de La Fayette, par d'éminens services rendus à la patrie dans la carrière diplomatique et à la tribune constitutionnelle, enfin par des écrits tour à tour sévères et gracieux, que la critique admire comme des chefs-d'œuvres de goût et de raison. B.

337. —* *Manuscrit de mil huit cent treize*, contenant le *précis des événemens de cette année*, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon; par le baron FAIN, secrétaire du cabinet à cette époque; avec cette épigraphe : « Les Français se sont pris eux-mêmes d'une belle passion pour discréditer leur gloire. » (*Napoléon à Sainte-Hélène*). Paris, 1824; Delaunay. 2 vol in-8° de VI-489 et 566 p., avec quatre *cartes* et le *fac-simile* d'une lettre de l'impératrice Marie-Louise à l'auteur; prix 15 et 18 fr. 50 c.

On peut prédire à ce livre un grand succès : une époque si intéressante de notre histoire militaire, les dernières lueurs de la gloire de Bonaparte, l'influence encore présente de son administration, le ton de candeur de l'écrivain, et la certitude qu'il a pu recueillir sur ce qu'il raconte les notions les plus positives, tout garantit la faveur publique et l'attention des lecteurs au nouvel ouvrage de M. Fain. — Il l'a divisé en cinq parties : la première, qui s'étend jusqu'au mois d'avril, expose les malheurs de Napoléon, depuis son retour à Paris, le 18 décembre 1812; la marche des Russes, la retraite de l'armée française, d'abord sur l'Oder, ensuite sur l'Elbe; la défection de la Prusse; les progrès de la coalition; et, au milieu de ces scènes de guerre, la conjuration de Malet, le concordat de Fontainebleau, l'ouverture de la session du corps législatif et l'exposé de la situation de l'empire.—Les autres parties, sous les titres suivans : *Campagne de Lutzen et Bautzen; Période de l'armistice; Campagne de Dresde; Campagne de Leipzig;* nous reportent de Paris sur les champs de bataille, et nous rendent témoins des travaux, des succès, des revers, des espérances et des inquiétudes du général. — M. Fain a

(1) M. le général, comte DE SÉGUR (*Philippe*) est fils de M. le comte de Ségur, pair de France, et membre de l'Institut (Académie française), dont les ouvrages nombreux et importans, souvent annoncés ou analysés dans ce recueil, sont trop bien connus de nos lecteurs et de tous les hommes éclairés, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. (R. D. R.)

placé, à la fin de chaque partie, sous le titre de *Supplément*, les pièces justificatives qui s'y rapportent; ce sont des discours, des traités, des ordonnances, des lettres qui servent de preuves à la narration et constatent la véracité de l'auteur. D'ailleurs, on y peut suivre pas à pas la conduite politique de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie à l'égard de la France, etc. Ceux qui veulent dans l'histoire, non-seulement la vérité, mais la rapidité et une forme dramatique et attachante, trouveront ici toutes ces qualités. Quelques descriptions de batailles, la mort de Duroc et de Moreau, l'entrée de Bonaparte à Dresde, mais surtout sa conférence avec le comte de Metternich (t. II, page 34), sont des chefs-d'œuvre en ce genre. — Tout le monde lira sans doute avec un égal empressement le *manuscrit* de M. Fain. Avouons toutefois qu'on a besoin de se souvenir que l'auteur fut le compagnon presque assidu de Napoléon; qu'il voyait en lui moins un maître qu'un bienfaiteur, et qu'il lui avait sacrifié toutes ses pensées : sans cela, comment concevoir que l'historien donne pour des preuves de l'affection populaire, les adresses *obligées*, insérées dans le *Moniteur*, et les phrases adulatoires votées par des conseils municipaux? Comment, surtout, pense-t-il excuser la mort de trois ou quatre millions de Français (t. I, III), par la perte plus grande encore des ennemis? N'est-ce pas doubler le crime, au lieu de l'affaiblir? Mais personne ne voudra reprocher à M. Fain le sentiment de reconnaissance personnelle dont il a suivi l'impulsion. Le lecteur cherchera dans son livre des faits et de l'instruction, et n'aura pas de peine à discerner le véritable caractère du héros.

338. — *Coup d'œil sur l'Espagne*; par M. Duvergier de Hauranne, ancien député. *Nouveau tirage*. Paris, 1824; Baudouin frères. In-8° de 44 pages; prix 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c.

Cet écrit n'est pas seulement un ouvrage de circonstance; il offre un tableau historique, précis et rapide de la situation actuelle d'une contrée favorisée de tous les dons de la nature et livrée par des passions aveugles, par les fureurs de l'esprit de parti, par les vices de son administration, aux plus affreux malheurs. Nous allons suivre l'auteur dans l'exposé des faits qu'il a recueillis. — La révolution espagnole (*chap.* I) diffère essentiellement de la nôtre, puisqu'elle a pour chefs quelques grands d'Espagne, la majorité de la noblesse, les hommes de lettres, la classe moyenne et tout ce qui tient à la bourgeoisie; et pour ennemis, le clergé séculier, les moines, les prolétaires des campagnes et la populace des villes, plus abrutie que ne l'a jamais été la nôtre. — Les fautes des princes, le

favoritisme et la dissolution des mœurs en furent les premières causes : plus tard, une administration tyrannique et capricieuse, le refus du gouvernement d'octroyer, selon la parole royale, les institutions libres réclamées par les vœux et les besoins de la nation ; la proscription des hommes généreux et patriotes qui avaient versé leur sang pour l'indépendance nationale, l'indigne esclavage de ce peuple que l'Europe appelait *héroïque*, firent éclater (en 1820) la dernière révolution, dont les suites amenèrent l'intervention de l'armée française (*ch.* 2). Cette expédition comprend, selon l'auteur, la question militaire et la question politique. La première, résolue par le duc d'Angoulême, a réuni tous les suffrages : la seconde n'a pas été aussi applaudie ; elle dépendait de quelques hommes d'état qui entravèrent les intentions bienfaisantes du prince généralissime et donnèrent ainsi le moyen d'établir cette administration intérieure de l'Espagne, dont les actes sont caractérisés dans le 3e *chapitre*, c'est-à-dire le tiers de l'ouvrage. Hâtons-nous d'abandonner cette scène sanglante. C'est dans le livre même que le lecteur doit puiser des connaissances positives sur le gouvernement actuel de l'Espagne : il appréciera lui-même les conséquences qu'indique l'auteur (*ch.* 4) : savoir, que cette contrée « s'avance rapidement vers une désorganisation générale ; » et qu'elle sera bientôt « dans l'alternative du retour à l'état sauvage, ou d'une catastrophe épouvantable ; » il verra que, si l'expédition militaire a été glorieuse pour la France, en revanche, les opérations politiques, financières et administratives l'ont épuisée par les énormes dépenses qu'il a fallu faire et qui n'ont même tourné au profit ni de l'agriculture, ni de l'industrie, ni du commerce de notre patrie. Enfin, le lecteur tirera (*chap.* 5) cette conclusion générale, que les maux de l'anarchie frappant indistinctement tout le monde, tout le monde désire un meilleur ordre de choses : que la lutte de l'ancienne et de la nouvelle civilisation est trop inégale pour qu'elle puisse durer long-tems, quelques efforts que fasse le petit nombre de ceux qui, *n'ayant rien appris, ni rien oublié*, veulent ou *ne rien céder, ou tout obtenir ;* que le seul moyen d'établir dans un pays la paix et le bonheur, c'est d'y faire régner des lois constitutionnelles ; et que l'unique salut de l'Espagne se trouvera dans une charte jurée sous la garantie de la France, et loyalement exécutée. En suivant pas à pas les pensées de l'auteur, nous avons pu nous dispenser d'émettre une opinion sur son ouvrage : c'est au lecteur à prononcer. Nous ajou-

terons seulement que M. Duvergier de Hauranne a noblement défendu la cause des peuples et de la justice, et que son ouvrage mérite sous tous les rapports l'accueil qu'il a obtenu. B. J.

339. — *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique, en* 1824. 1re partie. Paris, 1824; Lhuillier, rue Dauphine, n° 36. In-8° de 89 pages; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

Ce voyage d'un vieux guerrier sur les champs de bataille où il fit ses premières armes, où il se signala par des exploits dont l'humanité n'eut point à gémir, et dont un grand peuple lui témoigne aujourd'hui une si touchante reconnaissance, ce voyage est un des événemens les plus remarquables de l'histoire de notre tems. Cette relation n'est pas destinée seulement à satisfaire la curiosité, mais à conserver la mémoire des particularités d'un fait aussi important. Une introduction rappelle sommairement l'histoire des guerres de l'indépendance américaine, et les services que le jeune généra Lafayette rendit à ce peuple, qui n'était alors connu en Europe que sous le nom d'*insurgens*, et qui aujourd'hui fait respecter son pavillon sur toutes les mers, et menace, en cas d'insultes, jusque dans leurs ports, ces tyrans de la Méditerranée qui soumettent plusieurs états de l'Europe au plus honteux vasselage. — Nous ne suivrons point le voyageur au milieu des fêtes vraiment nationales que l'allégresse des citoyens lui offre partout : nous attendrons, pour en faire le tableau, que la seconde partie de cette relation ait été publiée. Voici comment le rédacteur termine la première partie. « Il nous eût été facile de faire connaître avec une plus minutieuse exactitude l'emploi de tous les momens du général; mais tel n'était pas notre but. Nous avons voulu apprendre les motifs de son voyage, et tous les faits principaux et caractéristiques de ce triomphe dont le souvenir restera dans les annales de la civilisation. Nous avons presque toujours laissé le lecteur juger seul, et sans le secours de nos réflexions, de l'effet moral de ce voyage sur la nation américaine. A mesure que nous continuerons de suivre les pas du général dans le Nouveau-Monde, nous aurons occasion d'étudier avec plus de détail les mœurs, les institutions, les progrès étonnans, et même la politique des États-Unis; nous consignerons, pour l'histoire du tems, les formes sous lesquelles la postérité se réalise en ce moment pour le seul homme qui jamais ait joui d'avance des honneurs préparés par l'avenir au génie et à la vertu. » — Cette brochure est ornée d'un portrait fort ressemblant du général Lafayette. F.

340. — *De l'opposition actuelle*, par un écrivain de l'ancienne opposition ; Paris, 1824 ; Trouvé. Brochure in-8° de 27 pages ; prix 75 centimes.

Cet écrivain de l'ancienne opposition s'attache à démontrer l'*inconvenance* de l'opposition dans les circonstances actuelles. Il paraît du reste fort peu familier avec les principes du gouvernement représentatif. B. L.

341. — *De la transmission héréditaire des trônes dans les races légitimes, etc., etc.* ; par M. Madrolle. Paris, 1824. In-8° de 171 p.

Dans sa *préface*, l'auteur cherche, dit-il, la *démonstration du sentiment* et *de l'amour de la légitimité*, et il y appelle l'*hérédité des trônes*, sans doute fort utile, une *vérité nécessaire*, mais qu'il ne veut défendre qu'en *prétendant défendre la liberté* (pourvu qu'elle soit définie), *liberté du bien*, et *non pas celle du mal*. Vient ensuite la première partie intitulée : *Calamités des monarchies électives ou usurpées* ; la seconde, consacrée aux *bienfaits* des *monarchies héréditaires* ; la troisième et dernière, ou le *testament de Bonaparte mis en regard du testament de Louis XVI*. Il dit du jury, que c'est *une institution fausse, qui tombera d'elle-même*, ou *qu'on fera tomber* ; *des conquêtes, que les rois n'en ont pas le génie* ; mais il ne dit pas de quels rois légitimes il parle ; de notre dernière guerre contre l'Espagne, qu'*elle était légitime*, ayant *pour objet la liberté*, il ne dit pas de quels hommes, ni si c'était pour la *liberté du bien ou celle du mal* ; de Louis XI, il dit avec le chambellan Commines, que ce prince était *si bon, qu'on ne pouvait voir une meilleure créature* ; des pouvoirs de fait, qu'il faut leur donner le pouvoir (direct) d'*exhérédation* qu'ils ont toujours indirectement ; des maîtrises ou *jurandes*, que ce sont des *justices*, nullement *redoutables* ; du clergé gallican, qu'il lui *faut une dotation* pour subsister *avec honneur*, et *la liberté de la presse pour agir avec efficacité* ; des *peuples*, *que ce sont des enfans qu'on façonne à son gré pour le bien*, il ne dit pas de qui ; de la France, il demande si elle *restera encore inerte devant les révoltes du Nouveau-Monde, etc.* — Nous croyons inutile de continuer cette nomenclature d'idées presque toujours fausses ou subversives des doctrines constitutionnelles, et qu'il n'appartient qu'aux journaux politiques de discuter en détail et de défendre ou de combattre.

342. — *Mes révélations sur la responsabilité ministérielle, etc., etc.* — *Développemens de mes révélations sur la responsabilité ministérielle*, suivies d'un *Memento prophétique, etc., etc.* ; par M. Darmaing, an-

cien magistrat. Paris, 1824; l'auteur, rue de Sèvres, n° 9. Deux petites brochures in-12.

M. Darmaing se plaint de ce qu'il n'y a ni loi, ni pratique sur la responsabilité des ministres; il s'occupe spécialement de l'indemnité projetée pour les émigrés; il dit bien connaître à cet égard le projet de loi du ministère; il y voit un privilége en faveur de ceux qui en ont le moins besoin et l'exclusion de ceux qui semblent y avoir droit; il apprend qu'il a remis au ministre un travail concernant le mode d'indemnité qui, dit-il, loin d'affaiblir les produits du fisc, en augmenterait la valeur, sans nuire aux intérêts des contribuables.

P. E. Lanjuinais, *fils*.

Littérature.

343. — *Grammaire universelle, classique et polémique;* par *Ch.-Ant.* Le François de Hautvesne; avec cette épigraphe; *Ce champ ne se peut de si près moissonner, que les derniers venus ne trouvent à glaner.* Paris, 1824; Galerie de Bossange père. Un vol. in-8° de xxxii et 496 pages. Prix, 6 fr.

L'auteur n'ayant pas pris la peine d'expliquer ce titre un peu extraordinaire, je ne puis proposer que comme une conjecture le sens que je lui donne. Je pense que, par *universelle*, il entend que sa grammaire comprendra *toutes les petites difficultés* de la langue française; car je n'y ai rien trouvé qui tienne à la grammaire générale. *Polémique* veut peut-être dire qu'il combattra presque tous les grammairiens qui l'ont précédé, et en cela il pourrait avoir raison; mais, si *classique* signifie que son ouvrage vaudra mieux que la plupart de ceux que l'on a écrits sur le même sujet, c'est une opinion que je ne saurais partager. Après une *préface* sur les motifs qui lui ont fait entreprendre cette grammaire, un *discours préliminaire* sur cette science en général et sur les auteurs qui en ont traité, et une *introduction* consacrée à l'examen des diverses sortes de propositions, et à l'inadmissible théorie des *cas* dans nos substantifs, l'auteur entre en matière, et fait connaître successivement, en 452 pages, les parties du discours, qu'il met scrupuleusement, comme ses devanciers, au nombre de dix, sans examiner si la raison ne devrait pas nous faire renoncer à cette division erronée. Les innovations qu'il annonce dans sa préface, se réduisent à délayer en un grand nombre de pages ce que le commun des auteurs réunit en un moindre espace. Du reste, rien de philoso-

phique, point de vues générales; très-souvent même des idées fausses; des adjectifs classés parmi les pronoms; des phrases entières parmi les conjonctions, etc. La préface, il est vrai, vante la *clarté du style*; mais les lecteurs seront-ils du même avis, quand ils verront que le participe diffère des autres formes du verbe, en ce qu'il *marque une cause motivale*? » que « la particule NE décèle un concept négatif, c'est-à-dire, *qu'elle ne satisfait qu'aux vues de l'esprit*? » L'auteur annonce qu'il a travaillé dix-sept ans à sa grammaire, y compris sans doute les trois volumes in-8° qui doivent suivre celui-ci : nous regrettons qu'il ne soit point parvenu, dans cet espace de tems, au but qu'il se proposait, de rendre plus simple et plus facile une étude que tant d'auteurs ont environnée de difficultés et d'épines.

345 — * *Archéologie française*, ou *Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, et propres à être restitués au langage moderne*; accompagné d'exemples tirés des écrivains français du XII^e^, XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, manuscrits ou imprimés, au nombre de plus de cinq cents; par *Charles* POUGENS, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, etc., etc., auteur du *Trésor des origines* et *Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, spécimen, des *Quatre Ages*, des *Lettres d'un Chartreux*, d'*Abel* ou *les Trois Frères*, des *Contes du viel Ermite de la vallée de Vauxbuin*, de *Jocko*, *etc.* T. II et dernier. Paris (1825); M^me^ veuve Desoer, rue des Poitevins, n° 12. In-8°; prix 7 fr., et franc de port, 8 fr. — N. B. Le premier volume a paru en 1821. — Prix des deux volumes 14 francs et 16 francs. (Voy. *Rev. Enc.*, 1^re^ série, t. XI, p. 676.)

L'impression de cet ouvrage, commencée en 1821, a été interrompue par des circonstances imprévues, et entre autres par la mort de l'éditeur, Th. Desoer. — M. Pougens a mis ce tems à profit; et en ajoutant un supplément de 44 pages, à la fin du second volume, il en a fait, pour ainsi dire, une seconde édition. Il a été obligé, pour former son vocabulaire, de compulser plus de mille ouvrages, dont environ 500 en ancien français, manuscrits ou imprimés; 130 en français moderne, et 380 ouvrages en langues étrangères, sans parler des classiques grecs et latins. — L'*Archéologie*, publiée en deux volumes, et contenant tout le Vocabulaire, est complète; M. Pougens fait néanmoins espérer un troisième volume, qui contiendrait une table bibliographique et raisonnée des auteurs qu'il a cités.—A ces idées, que j'emprunte à l'auteur, j'ajouterai celles-ci : Rien de ce qui touche à la langue française, n'est étranger à la gloire nationale; remercions donc ceux que la perte de leur fortune et de

longues infirmités n'ont pas empêchés de dévorer des livres souvent rebutans, pour rendre à notre idiome les richesses qu'une négligence inconcevable lui avait fait perdre! Et qui ne s'applaudirait de voir notre langue égaler par le nombre de ses mots toutes celles de l'Europe, qu'elle surpasse déjà par la variété de ses conjugaisons, la simplicité de sa syntaxe, et la régularité de sa marche! — C'est là ce qu'a fait M. Pougens sans néologisme, sans imitation de langues étrangères, il vient, nos auteurs à la main, venger la langue du reproche qu'on lui a fait d'une pauvreté imaginaire; maintenant, les écrivains ni les poëtes ne pourront plus répéter cette accusation banale. Qu'ils mettent en œuvre les matériaux que M. Pougens a rassemblés si péniblement dans son ouvrage : qu'ils sachent appliquer ce vers d'Horace, que l'auteur de l'Archéologie aurait pu prendre pour épigraphe : *Multa renascentur, quæ jam cecidére.*

345. — *La Clef des Étymologies pour toutes les langues, en général, et pour la langue française, en particulier;* par M. Fontanier, auteur du *Manuel des Tropes*, adopté pour les colléges. Paris (1825); Brunot-Labbe. 1 vol. in-12, de VIII et 343 pages; prix, 3 fr. et 3 fr. 75 c.

L'auteur traite, en treize chapitres, des langues en général, de la langue française, des élémens constitutifs des langues, de la génération ou formation des mots, de la valeur particulière de leurs élémens les plus simples, de la valeur des syllabes initiales et finales, de l'accidentalité des mots, de leur progression, de leur transformation, de leur signification, des modifications que l'usage leur a fait subir; enfin, de l'art étymologique. — Voilà bien des choses; mais M. Fontanier n'a-t-il pas trop embrassé? si je ne me trompe, l'auteur d'un livre élémentaire sur les étymologies, en traitant complétement cette partie de la grammaire, ne doit jamais empiéter sur les autres : car un moyen sûr de tenir toutes les sciences dans l'enfance, c'est d'en confondre les diverses branches. Or, ici, en supposant même complet ce que dit M. Fontanier sur les accidens des noms, des adjectifs et des verbes, ne devons-nous pas avouer que ces notions sont tout-à-fait étrangères à la science étymologique. J'en dis autant du sens propre, du sens figuré, de la synonymie, de l'homonymie, de la catachrèse, qui ont leur place marquée dans la grammaire générale, et n'appartiennent pas à l'étymologie. Ce qui ne veut pas dire que la connaissance de ces diverses parties soit inutile à l'étymologiste; mais seulement qu'elles doivent être traitées ailleurs

ex professo, et qu'ici elles allongent inutilement un ouvrage élémentaire. Les deux premiers chapitres sur les langues en général et sur la langue française en particulier, sont tellement incomplets, qu'on aurait pu les retrancher sans faire aucun tort au livre : qu'y reste-t-il donc qui appartienne entièrement au sujet ? les chapitres 3 à 8, et les deux derniers, c'est-à-dire environ la moitié du volume ; et dans ce reste, tout doit-il être utile ? L'étymologie est une science positive, quand on examine les mots tirés immédiatement de la langue mère ; elle perd de sa certitude, à mesure que le dérivé s'éloigne du primitif et que celui-ci est moins connu : elle devient très-incertaine, quand elle veut tirer ses racines d'une langue presque entièrement ignorée, comme le celtique, qu'on dit être l'origine des langues de l'Europe : elle est plus incertaine encore, quand elle veut déduire toutes les langues d'une seule, comme on le faisait autrefois de l'hébreu, et maintenant du samscrit : mais elle est tout-à-fait arbitraire, et par conséquent entièrement nulle, quand on prétend trouver les racines primitives dans un sentiment inné de la valeur des sons, antérieur à tous les langages. La raison et les faits prouvent également que la nature ne peut nous donner ainsi que des onomatopées ; que la parole, n'étant qu'un son, ne peut imiter que des sons ; et personne, hors les étymologistes, ne croira que l'*n*, par exemple, a dû signifier la négation, parce que la langue *refuse* à l'air vocal le passage par les lèvres, pour en faire passer une partie par le nez : que le *t* exprime la stabilité ou le choc, parce que la langue frappe les dents pour le prononcer, etc. Voilà pourtant les chimères auxquelles Court de Gébelin a consacré un volume in-4° d'un ouvrage aussi savant que diffus sur *le monde primitif*. Pourquoi faut-il que M. Fontanier en ait extrait tout son 5° chapitre, pour le mettre entre les mains des jeunes élèves ? Je me résume : l'étendue même de cet article prouve que je suis loin de regarder *la Clef des Étymologies* comme un mauvais ouvrage : on ne peut, en effet, que louer les chapitres qui tiennent à la partie positive de l'étymologie proprement dite ; mais de plus amples développemens n'y auraient pas nui, et auraient avantageusement remplacé les parties que j'ai citées comme faibles, ou incomplètes, ou déplacées. B. J.

346. — *Dialogue-français-latins*, à l'usage des colléges de France ; par DE CLUGNY. Paris, 1824 ; l'éditeur, rue S. Médéric, n° 44 ; Nion, quai Conti, n° 13. 1 vol. in-12 ; prix, 1 fr. 75 c.

La connaissance d'une langue doit avoir pour premiers élémens

ses locutions familières qui se renouvellent sans cesse et qui varient à l'infini : c'est là surtout que l'on trouve son véritable génie. Voilà pourquoi, lorsqu'on apprend une langue étrangère, on ne débute point par lire les premiers écrivains qui l'ont illustrée ; on commence par se familiariser avec les expressions les plus usuelles, autant parce qu'elles sont celles dont on a le plus besoin, que parce qu'elles réunissent les difficultés les plus grandes et les tournures les plus usitées qui souvent se rapprochent le moins de celles des autres nations. Des *Dialogues*, faits avec soin et avec goût, offrent donc des avantages incalculables pour l'étude d'une langue par la méthode adoptée pour les langues mortes. On finit le plus souvent ses études, sans connaître le génie de ces langues, sans connaître même les tours qui leur sont propres. On doit regretter que l'on n'ait pas encore adopté pour l'enseignement du latin une méthode que l'expérience et la raison s'accordent à présenter comme la meilleure. Un ouvrage qui réunirait, sous la forme de dialogues, les expressions familières des latins, leurs tours de phrases les plus éloignés de ceux de notre langue, les idiotismes qui leur sont particuliers, serait un ouvage précieux pour l'instruction. Si à ce premier mérite l'auteur avait su joindre celui de ne tirer toutes ces locutions que des meilleurs écrivains de l'antiquité, il donnerait un nouveau prix à son travail. C'est sous ce double rapport que sont recommandables les dialogues que vient de publier M. de Clugny. Il n'y a point de tournures et de locutions familières de Térence, de Plaute, de Cicéron, de Virgile, que l'on ne retrouve dans cet ouvrage ; il nous rappelle le langage de la bonne société de l'ancienne Rome. C'est encore une heureuse idée que d'avoir mis le français en regard ; on peut apprécier d'un coup d'œil la différence des deux idiomes et la force de celui qu'on étudie. Si l'université adoptait cet ouvrage pour les classes élémentaires de la langue latine, les études n'en seraient que plus fortes et les élèves se familiariseraient de bonne heure avec le style des auteurs latins les plus estimés. Ce serait, d'ailleurs, un encouragement bien mérité pour le jeune auteur de cet opuscule, qui unit déjà un goût sûr à une érudition étendue. AL. DE LA BORDE.

347.—*Traduction, avec le Texte en regard, de l'adresse latine, signée par plusieurs professeurs et gens de lettres, et présentée a S. M. Louis XVIII, le 22 octobre 1821, sur le projet de la fondation d'une Ville latine par le moyen d'une souscription européenne ;* par M. l'abbé D'OLMO,

docteur en théologie. Paris, 1824; Maurice. In-8°. de 11 et 99 pages; prix 2 fr. 50 c.

Sans m'arrêter à développer le plan et le sujet de cette brochure, que le titre fait assez connaître, je me hâte de dire que l'auteur semble s'être exagéré les avantages qu'amènerait l'exécution de son projet. Pour démontrer la nécessité de fonder ce qu'il appelle une ville latine, il prétend: 1° (p. 13) que nos auteurs ont eu tort d'écrire dans la langue nationale; 2° qu'aucun Européen ne peut écrire une langue étrangère vivante, tandis qu'il peut *très-bien écrire le latin* (p. 17); 3° que nos langues modernes ne sont point propres à propager, ni à conserver les sciences (p. 19); 4° que l'étude de la langue latine est négligée maintenant. Nous ne saurions approuver ces raisons, qui ne reposent point sur une exacte observation des faits. De plus, M. l'abbé d'Olmo ne paraît pas s'être fait une idée nette de la différence qui existe entre une langue morte, qu'il n'est pas permis d'altérer, et une langue vivante, plus ou moins soumise aux caprices de l'usage: aussi est-il fort embarrassé, quand il veut que ses habitans introduisent des mots nouveaux pour exprimer des choses nouvelles; comme si ce n'était pas défigurer entièrement la langue qu'il prétend rétablir. Notre auteur ne veut pas qu'on lui reproche la moindre négligence: comme Platon, comme Fénélon, dans leurs républiques, il règle la conduite de toutes les classes des habitans de sa ville, et répute le meilleur citoyen celui « qui aura observé et honoré le mieux les droits divins et humains *et la pureté de la langue latine.* » Toutefois, on peut trouver étrange qu'il n'ait pas abordé une question essentielle dans une ville où le latin serait vivant: c'est celle de la prononciation. M. d'Olmo ignorerait-il que les différens peuples de l'Europe prononcent le latin de manière à ne pas s'entendre mutuellement quand ils le parlent? Il fallait donc avant tout régler l'articulation des consonnes, le son propre et l'intonation des voyelles; l'accent tonique des mots et l'accent musical du discours. A ne considérer cette fondation que comme un jeu d'esprit, comme une utopie, elle est loin d'avoir le mérite de la république de Platon, ou même de l'*abbaye de Thélème*, dans Pantagruel, puisqu'il n'en ressort aucune idée d'une utilité générale. Que si nous y voyons une proposition faite sérieusement, comme il est difficile d'en douter, nous devons, à ce que nous avons déjà dit sur l'inutilité et l'impossibilité de fonder une pareille ville, ajouter les réflexions suivantes. Plusieurs hommes ont étudié avec succès les

langues mortes et leurs littératures; d'autres ont appris des langues vivantes, comme si elles étaient mortes, dans des grammaires et des dictionnaires: tous ont cru les mots immuables, parce que les passions populaires ne peuvent rien sur les froids caractères d'un livre: la faculté de rassembler dans leurs bibliothèques des écrits publiés dans toutes les langues, leur a fait croire qu'il serait aussi facile d'implanter toute langue en tout pays. Cette erreur vient de ce que le *lecteur* voit toujours dans une *langue-écrite* une science conventionnelle, qui peut en effet être admise partout et toujours. Au contraire, l'observateur attentif, et celui surtout qui s'élève à des considérations plus vastes sur la nature du langage, reconnaît qu'il est sans cesse modifié par le climat, les lois, les habitudes du peuple qui le parle: de là, non-seulement les langues diverses des divers états de l'Europe, mais encore les différens patois dans leurs différentes provinces, patois que l'éducation ni les communications les plus rapides ne pourront entièrement détruire, parce qu'ils tiennent à la nature, plus forte que les institutions humaines. Voulez-vous donc rétablir la langue latine? après avoir retrouvé tous les mots perdus dans toutes leurs acceptions, après avoir cherché et heureusement reproduit les mœurs et les habitudes des vieux Romains, après avoir satisfait à toutes les conditions nécessaires pour bien prononcer, reportez vos nouveaux citoyens dans l'antique siége de leur empire; rendez leur un gouvernement libre et conquérant; ressuscitez leurs comices, leurs consuls, leurs tribuns du peuple; et les mâles accens de la langue romaine feront retentir encore les échos du Forum. Mais, si tout cela vous manque, si vous voulez de la langue d'un grand peuple faire l'idiôme d'un petit nombre d'hommes, sans mœurs propres, sans caractère politique; quand votre ville serait élevée, quand les savans s'y recruteraient sans cesse, quand vous y auriez une académie latine, la nature ne se rirait pas moins de vos impuissans efforts: la langue latine, toujours vivante, toujours jeune dans les immortels ouvrages de Cicéron et de Virgile, ne pourrait se ranimer dans vos murs. Laissons donc dans les espaces imaginaires l'idée de la résurrection d'une langue morte: nous n'en applaudirons pas moins au zèle et au talent avec lesquels M. d'Olmo a soutenu une opinion qu'il croit utile; et nous nous joindrons à lui dans les vœux qu'il forme pour qu'on ne néglige pas ce qui nous reste de la langue des romains. Seulement, nous différons d'opinion sur les moyens à employer. Nous l'engagerons, en finissant,

à restituer à la reine d'Espagne qui accueillit Colomb, le nom d'Isabelle, au lieu de celui d'Élisabeth (p. 40 et 41), qu'il a laissé échapper dans le latin et le français de son ouvrage. B. J.

348. —* *La Gaule poétique;* par M. DE MARCHANGY. *Quatrième édition.* T. I et II. Paris, 1824; Maurice, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 1. 2 vol. in-8°, imprimés sur beau papier, par Tastu, avec un très-beau portrait de l'auteur, gravé par Couché fils, d'après Prudhon. Prix 6 fr. le volume.

Les trois premières éditions de cet important ouvrage ont paru à des époques peu favorables : la première, lors de la retraite de Moscou; la seconde, pendant la campagne de 1814; et la troisième, durant les cent jours. Cependant, l'attention publique, quoique distraite par des événemens désastreux, a été assez vivement sollicitée par le talent très-remarquable que l'auteur y a déployé, pour que la réputation de celui-ci ait été solidement établie. Les services que M. de Marchangy a rendus à l'histoire et à la littérature nationales par la publication de son ouvrage sont immenses. Déjà nous en recueillons en partie les fruits; déjà des littérateurs et des artistes distingués y ont trouvé les sujets variés de compositions heureuses qui nous montrent tout le parti que l'on peut tirer désormais de cette source si riche à la fois et si neuve encore. Il est fâcheux que celui qui l'a ouverte le premier ne puisse de nouveau rentrer dans la lice pour nous guider, et que des devoirs rigoureux l'en tiennent éloigné peut-être pour long-tems. « L'imagination, dit-il (t. 1^er^, p. 80), s'emparant de ces restes précieux, refait ce que le tems a détruit; elle restitue aux colonnes mutilées leurs frises, leurs chapitaux; le temple qu'elles décorent n'est plus dans la poussière; il reparaît avec ses pontifes, ses dieux et ses autels, qu'un peuple immense couvre de fleurs. » Qui pourrait mieux achever ces prodiges que celui qui a fait ainsi son propre éloge, en croyant ne peindre que les attributs d'une faculté bien rare, possédée par lui au plus haut degré, et à laquelle il joint l'érudition la plus vaste! — Nous essaierons, lorsque toute l'édition aura paru, de donner à nos lecteurs l'analyse d'un ouvrage qui aurait dû ouvrir depuis long-tems à son auteur les portes de l'Académie, si le mérite y était appelé sans briguer cette faveur. E. HÉREAU.

349. — *Scènes de la nature sous les tropiques, et de leur influence sur la poésie;* suivies de *Camoëns* et de *José Indio;* par *Ferdinand* DENIS. Paris, 1824; Louis Janet. 1 vol. in-8° de IV, 516 pages; prix 6 fr.

« Rappeler l'influence de la nature sur l'imagination des hommes

qui vivent dans les pays chauds, et faire connaître aux Européens le parti qu'ils peuvent tirer des grandes scènes dont ils n'ont souvent qu'une idée imparfaite » (préface, page iij), tel a été le but de l'auteur; et il me paraît l'avoir atteint. Déjà, de célèbres voyageurs, d'illustres écrivains avaient appelé les regards de la vieille Europe sur les admirables tableaux du Nouveau-Monde. Ce n'est donc point une idée entièrement neuve; la reproduire, n'en est pas moins une honorable tentative. Elle devient plus intéressante encore, si l'on examine avec attention tous les aperçus nouveaux, tous les faits jusqu'à présent inconnus que M. Denis offre au lecteur; il n'écrit point avec des livres : tout ce qu'il peint, il l'a vu. — L'idée-mère de l'ouvrage est parfaitement juste : la poésie doit s'emparer de ces beautés naturelles, avant que la main de l'homme et les progrès de la civilisation les aient modifiées, ou même en partie effacées. Qu'elle n'attende pas pour chanter ces forêts gigantesques, que la charrue les sillonne. — Comme les plus riches descriptions fatigueraient à la longue, car la magnificence a sa monotonie, M. Ferdinand Denis a placé, de distance en distance, quelques épisodes pleins d'intérêt : ces morceaux ont l'avantage de faire connaître les mœurs de plusieurs tribus sauvages. — A l'appui de son opinion sur l'influence poétique des tropiques, l'auteur cite les vers suivans :

Auprès de la demeure où, dans le sein des bois,
Un maître despotique assemble sous ses lois
De ces fils de Niger la foule obéissante,
S'élève la moisson fertile et jaunissante
Dont les pâles roseaux filtrent cette liqueur
Qui, durcie en albâtre éclatant de blancheur,
Mêle aux feux du moka, dans la coupe vermeille,
Un miel pur, et plus doux que le miel de l'abeille.
D'orange et de jem-rose un zéphyr embaumé
Répand dans le vallon leur tribut parfumé;
Sur le coteau voisin le palmiste balance
Son panache arrondi que protège une lance :
L'ananas s'y couronne; et sous un ciel d'azur
Le coco dans sa coupe y mûrit un lait pur.

La citation est heureuse; M. Victorin Fabre en fait les frais. Puisse cet aimable poëte fournir à M. Denis de nouvelles preuves pour une seconde édition! — S'il m'était accordé plus d'espace, j'adresserais quelques observations à l'auteur sur le choix de certaines expres-

sions qu'un goût sévère peut critiquer. Ainsi (page 17), je n'aime point à entendre dire, en parlant du papayer, il *s'harmonise* avec le paysage. D'un mot doux à l'oreille, c'est faire un mot dur qui la blesse, et l'euphonie a disparu. Je l'engagerai aussi à supprimer quelques longueurs. — Les dernières pages de ce livre sont consacrées à la mémoire de Camoëns, mort de misère au milieu de sa patrie. La charité publique dut fournir son linceul : elle lui avait refusé du pain. *Camille* PAGANEL.

350. — * *Œuvres complètes de Marie-Joseph et d'André* CHÉNIER, revues, corrigées et augmentées ; précédées d'une notice sur le premier, par M. DAUNOU, membre de l'Institut. T. III^e^ et dernier des *Œuvres posthumes de M.-J. Chénier.* Paris, 1824 ; Guillaume. 1 vol. in-8° de 471 pages ; prix 7 fr. 50 et 8 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 202, et ci-dessus, p. 205.)

Ce volume renferme le *Tableau historique de la littérature française*, quelques fragmens d'un cours que M.-J. Chénier avait entrepris de faire à l'Athénée, en 1806, et plusieurs autres morceaux philosophiques et littéraires. Le *tableau* est augmenté, dans cette édition, de trois morceaux inédits fort importans : le premier a rapport à la *morale*, le deuxième à la *législation*, et le troisième à *l'art dramatique;* les deux premiers ont été rétablis à leur place, dans le chapitre II, et le troisième dans le chap. XI, qui traite de la comédie. Une table alphabétique des auteurs anciens et modernes, nationaux et étrangers, mentionnés dans ce volume, le termine, et fait preuve du soin que les éditeurs apportent à cette belle édition, qui manquait à nos bibliothèques et à la gloire des deux Chénier. E. H.

351. — *Balder, fils d'Odin*, poëme scandinave en six chants, suivi de notes sur l'histoire, la religion et les mœurs des nations celtiques, par M. *L.* DE SAINT GÉNIÉS. Paris, 1824 ; l'éditeur, rue de Provence, n° 8. 1 vol. in-8° de 115 pages ; prix 2 fr. 50 c.

Les notes, généralement intéressantes et instructives, qui sont jointes à cette nouvelle production poétique de M. de Saint-Géniés, contrastent, par leur nombre et leur étendue, avec la brièveté des chants auxquels elles doivent servir de commentaires. C'est un des principaux inconvéniens que présentent les sujets pris dans la mythologie scandinave, qu'ils ne peuvent se passer de beaucoup d'explications. La plupart de ces dieux et de ces héros du Nord nous sont inconnus ; leur nom ne réveille en nous l'idée d'aucun attribut, d'aucun événement, et appelle nécessairement une note qui nous enseigne ce que nous ignorons. De là cette froideur pres-

que inévitable qui s'attache aux compositions où sont célébrés ces personnages, et dont ne sont pas même exemptes les belles poésies d'Ossian ou de Macpherson. C'est peut-être cela, qui, plus que son obscurité et sa monotonie, a usé si vite le merveilleux de la religion d'Odin. M. de Saint-Géniés a beau dire, en fort bons termes : « L'Olympe et le Tartare ont vieilli dès long-tems; le Valhal et le Nastmu s'ouvraient à propos pour les remplacer. Il était tems qu'Odin vint redemander la foudre à Jupiter, las de la porter. C'était pour l'imagination la découverte d'un nouveau monde poétique (page 9). » Ce nouveau monde est déjà bien vieux ; et, s'il fallait choisir, beaucoup de lecteurs préfèreraient encore l'ancien, plus riant, plus varié, et surtout mieux connu. L'auteur emploie, ce me semble, un argument hasardeux, quand il défend le merveilleux scandinave par *les grandes beautés qu'a puisées dans cette Théogonie l'auteur de la Caroléide* (page 11). Ces beautés sont d'un genre un peu équivoque, et je n'en conseillerais l'imitation à personne. Ainsi, M. d'Arlincourt pourrait bien dire sans scrupule :

Balder vint à son tour, *rassérénant* les airs,
Astre paisible et pur, consoler l'univers. (Page 4.)

Mais cette hardiesse, je la lui passerais peut-être; je n'hésite pas à la blâmer dans M. de Saint-Géniés, qui écrit d'ordinaire plus purement. Il en est de même de cette coupe et de cette construction inusitées :

Et tu vois tes jours sans alarmes
Comme les flots des mers, *innombrables*, *couler*. (Page 61.)

et de cet autre passage :

De leurs jeux belliqueux ils *placent les apprêts;*
Là, les prix des vainqueurs; *là*, le but de leurs traits. (P. 73.)

M. de Lamartine lui-même n'a pu dire impunément *l'un sur l'un*. Je pourrais relever d'autres taches qui déparent la poésie, ordinairement correcte et élégante, de M. de Saint-Géniés, qui se distingue par un caractère de facilité dont il abuse un peu. Ses vers ne sont pas assez travaillés; c'est là leur plus grand défaut. Ils se font, au reste, lire sans effort, et souvent avec plaisir. Il me sera plus facile encore de justifier cet éloge que mes critiques. Je prends au hasard cette peinture de la désolation qui suivit la mort de Balder, le héros du poëme :

Du trépas de Balder la nouvelle sanglante
A rempli de terreur la nature tremblante:
Le soleil, sans rayons, sombre, décoloré,
Pleure le deuil du monde et Balder expiré.

On n'entend point le ciel, par la voix du tonnerre,
Annoncer sa vengeance et menacer la terre.
Tout frémit en silence, et dans le ciel muet
La foudre épouvantée elle-même se tait. (Page 91.)

— Ce dernier trait est fort beau, et le passage entier est d'un bel effet. Il y a dans le poëme de M. de Saint-Géniés beaucoup de morceaux semblables; c'est ce qu'on en peut dire de mieux. H. P.

352. — *Louis XVIII à saint Denis*, ode; par *H.* Fleury, auteur de deux odes sur la guerre d'Espagne, imprimées dans la *Couronne poétique du prince généralissime.* (V. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 715.) Caen, 1824; Chalopin fils, imprimeur. In-8° d'une feuille d'impression.

353. — *Ma prophétie après l'avènement de Charles X*; par *E.-C.* Pitou, membre de l'Athénée des arts. Paris, 1824; Trouvé. In-8° de 3/4 de feuille; prix 75 c.

L'année 1824 a vu marquer ses fastes par deux événemens mémorables: une tombe royale s'est ouverte pour recevoir les dépouilles du restaurateur de nos libertés civiles, de l'immortel auteur de la Charte; un trône constitutionnel a été consolidé par l'avènement à la couronne d'un prince dont le premier acte a été l'affranchissement de la pensée, condition indispensable d'un gouvernement représentatif. Ces deux événemens ont été célébrés à l'envi par une foule de poëtes, et il est à remarquer que le premier a fait naître encore plus de productions que le second; circonstance qui semblerait disculper les auteurs contemporains du reproche que leur adresse M. Drouineau, dans son *Epître à quelques panégyristes.* (Voy. ci-dessus, p. 482.) En effet, les poëtes, comme les courtisans, ont assez coutume de se tourner plutôt vers le soleil levant que vers le soleil couchant, et mon observation prouverait le désintéressement de nos jeunes nourrissons des muses, à moins qu'ils n'aient voulu flatter le monarque régnant dans la personne de son prédécesseur, manière de louer le premier qui serait bien délicate, en même tems et bien digne de lui. Parmi ces nobles émules, on a remarqué MM. *Guiraud* et *Victor Hugo*. Quant aux deux auteurs dont nous réunissons l'hommage dans cette annonce, ils sont restés assez loin du but. Les deux odes de M. Fleury insérées dans la *Couronne poétique* ne nous avaient point paru des antécédens en sa faveur; cependant, nous trouvons une belle strophe à citer dans la pièce qu'il nous adresse aujourd'hui; la voici:

En descendant, grand prince, en ces demeures sombres,
Tu n'as de tes aïeux retrouvé que les ombres:

L'homme qui, sans passé, dévorait l'avenir,
Réparant ces décombres,
Ne put dans leurs tombeaux mettre qu'un souvenir.

M. Piton s'écrie, au sujet de l'avènement de Charles X:

France, sois docile à ses lois,
Sa parole a sauvé ton arche d'alliance:
Palladium sacré des peuples et des rois,
La Charte, dans ses mains, fera de sa puissance
Le salut de ta gloire et l'appui de nos droits.

Pardonnons à la faiblesse des vers en faveur du sentiment qui les a dictés et de la mention que le poëte fait du plus bel acte de la restauration, qu'un orateur chrétien, en parlant devant la tombe de son royal auteur, a laissé dans un si inconcevable oubli! E. H.

354. — *Chants sur lord Byron*, suivis d'une *Adresse au Roi;* par *A.* Damas Hinard. Paris, 1824; Delaunay. In-8° de 35 pages; prix 1 fr. 75 c.

355.—*Byron et la liberté*, hymne de mort; par *Édouard* Louvet, fils d'un député du peuple à la Confédération des Français. Caen, 1824; Mancel. In-8° d'une feuille, imprimé par Paul Renouard; prix 1 fr.

Les auteurs de ces deux brochures ont emprunté tous deux leur épigraphe à un jeune poëte, M. Casimir Delavigne; elle devait leur rappeler combien le sujet qu'ils abordaient est difficile, puisque leur modèle est resté lui-même loin du but. Après ce jugement presque unanime de tous les critiques sur la dernière production du prince des poëtes modernes, M. Louvet ne s'étonnera pas si nous sommes forcés de louer ses intentions, plutôt que ses vers, où l'on voit le germe d'un talent qui n'a pas encore atteint sa maturité. — Quant à M. Damas Hinard, il était digne de tenter ce que tant d'autres ont entrepris avant lui; ses chants, au nombre de cinq, sont bien conçus, ses idées appropriées au sujet, sa phrase est nombreuse et poétique.

Byron s'éloigne de sa patrie, où sa voix appelle en vain le bonheur; il s'éloigne, regrettant un seul être, son *Ada*.

Chant Ier. . . . . Mais, toi, de ma fille adorée
Éloigne, ô mon Dieu, la douleur,
Étends sur son berceau ton égide sacrée;
Je veux pour moi tout le malheur.

A peine il a touché le rivage de France, il s'écrie:

Hélas! hier encor, fort de ta dépendance,
Du Tage au Niémen promenant tes drapeaux,

Un soldat, pour tout droit, leur portait la victoire;
Et maintenant vingt rois, naguère tes vassaux,
Abaissent à plaisir ton front chargé de gloire,
De ton sein déchiré partagent les lambeaux...
Il dit; il part. Il voit cette Rome fameuse,
Dont la *populace* orgueilleuse
S'appelait autrefois peuple-roi des humains.
Dans ses murs éternels il cherche encore un homme;
Mais il ne trouve des Romains
Que dans les sépulcres de Rome...

Il a franchi les Alpes, et contemple la terre des descendans de Guillaume Tell :

Prêts, à l'aspect de l'or, à se sacrifier,
Ils vendent sans pudeur leur docile courage
Aux rois qui daignent les payer.

CHANT II. Cependant, l'ombre du libérateur de l'Helvétie lui est apparue ; elle l'appelle vers l'Orient :

Il n'entend plus qu'un bruit qui traverse les mers;
Ce bruit, ce cliquetis de fers,
C'est la Grèce qui se réveille.

CHANT III. Il arrive. « Eh! quoi! dit-il à Botsaris, à Odysseus, qu'attendez-vous pour venger votre pays? »

Les rois, qui les premiers auraient dû vous entendre,
A votre appel ont été sourds;
Mais le bras d'un ami mieux qu'eux peut vous défendre :
Le mien vous offre son secours...
Il a dit; les soldats, touchés de son langage,
Le regardaient. Soudain, avec des cris de rage :
« Oui, nous sommes encor fils de Léonidas;
Oui, comme nos aïeux, nous aimons tous la gloire;
Oui, nous demandons tous des armes, des combats,
Car le combat, c'est la victoire... »
Liberté! répétaient les soldats indociles.
Partout, ô Liberté! se prolonge ton nom,
Et l'écho l'a porté du haut des Thermopyles
Jusques aux champs de Marathon.
Levez donc, jeunes Grecs, une tête superbe;
Couronnez-vous de fleurs; chantez un dieu plus doux;
Et vous, dont les remparts dorment, couchés sous l'herbe,
Athènes, Sparte, levez-vous!

CHANT IV. Mais ces cris, présages assurés de la victoire, se changent bientôt en accens de douleur :

Quoi! tu cesses déjà les fêtes commencées,
Missolonghi? Déjà, d'épouvante glacées,
Tes vierges ont jeté leurs couronnes de fleurs;
Tes vieux guerriers, surpris de répandre des pleurs,
Abaissent vers le sol leurs armes renversées!...

CHANT IV. L'ombre de Byron, leur apparaît, rayonnante de gloire et d'immortalité, entre celles d'Homère et de Miltiade; elle crie aux Grecs :

. . . . . Pour sacrifice, Hellènes, sur ma tombe
Des Ottomans vaincus formez une hécatombe.
Marchez, fils de Léonidas!
Avec la Liberté devant vous est la Gloire.
Ne tardez plus; marchez! pressez-vous aux combats;
Car le combat c'est la victoire.

Nos lecteurs connaissent maintenant la marche du poëme de M. Damas Hinard, et ses principales parties, nous nous sommes laissés entraîner au plaisir de citer; mais l'occasion en est si rare qu'on nous le pardonnera. D'ailleurs, c'est la première fois que nous entendons parler de l'auteur, et l'on trouvera sans doute qu'un tel début mérite des encouragemens. Si nous n'avons plus de place pour la critique, nous ne la lui épargnerons pas une autre fois : la critique fait vivre les bons ouvrages; elle ne tue que les mauvais. E. HÉRAU.

356. — *Contes en vers;* par *Ch.-Paul* DE KOCK; *ornés de quatre vignettes.* Paris (1825); Barba, au Palais-Royal. In-12 de 212 pages; prix 4 fr.

Nous n'avons pas encore eu le tems d'annoncer la 1re édition de ces contes, et déjà il en a paru, dit-on, une seconde. Nous n'affirmerons pas que ce soit réellement une seconde édition, parce que nous n'avons pas eu occasion de la comparer avec celle qui nous a été adressée, examen qui seul peut éclaircir un pareil doute, aujourd'hui qu'il est d'un usage presque général en librairie de qualifier chaque tirage d'un livre de *nouvelle édition.* M. Beuchot, dans son utile journal (*Bibliographie de la France*) dévoile quelquefois ces petites supercheries des éditeurs; mais beaucoup échappent encore à son attention, et il serait à désirer que les critiques, loin de seconder ce charlatanisme, s'employassent à le signaler auprès du public, que tout le monde s'accorde à tromper.—On aura de la peine

à persuader à quiconque a parcouru les contes de M. de Kock que son livre ait pu déjà obtenir les honneurs d'une réimpression : leur auteur, qui est assez fécond, s'est fait connaître par quelques succès sur la scène lyrique : on parle surtout avec éloges de quelques-uns de ses romans ; mais nous croyons trop difficile de faire revivre un genre de littérature discrédité parmi nous, pour que M. de Kock ne se console point d'y avoir complétement échoué. Les *contes libres* pouvaient plaire, à une époque où la dissolution avait passé des cours dans toutes les classes de la société ; ils ne sont plus en harmonie avec nos mœurs, devenues plus sévères. Si La Fontaine, malgré toute sa grâce et tout son esprit, est souvent resté au-dessous de lui-même dans ce genre de poésie qui demande tant de délicatesse, ne nous étonnons pas que M. de Kock ait manqué le but. — Ce n'est pas sans intention que nous avons souligné dans le titre ces mots : *ornés de quatre vignettes ;* il serait difficile de trouver rien de plus mauvais en lithographie. E. H.

357. — * *Le Chansonnier des Grâces pour* 1825 (29e année de la collection) avec la musique gravée des airs nouveaux. Paris ; F. Louis, rue Hautefeuille, n° 10. 1 vol. in-12 de 284 pages, avec 27 airs notés de MM. *Romagnési*, *Plantade*, *Jadin*, *Amédée de Beauplan*, *etc.*, une jolie vignette d'après le dessin de *Chasselat*, et un fleuron ; prix, 3 fr., et par la poste 3 fr. 50 c.

358. — *Rondes pour les Demoiselles.* Paris (1825) ; le même. 1 vol. in-12 de 176 pages, avec une jolie vignette ; prix 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 c.

Peu d'ouvrages, peut-être, sont aussi fidèles à leur titre et réunissent autant d'élémens de succès que le *Chansonnier des Grâces ;* aussi, depuis vingt-neuf ans, est-il en possession de plaire à un public nombreux, bien que choisi. L'éditeur justifie, chaque année, de plus en plus, cette préférence marquée accordée à son livre sur tant d'autres du même genre, par les soins constans et éclairés qu'il donne à sa rédaction. On peut dire que c'est un ouvrage fait avec amour : paroles, musique, gravure, tout y est digne des Grâces, sous les auspices desquelles il s'est produit dans le monde. Un ton de décence et de réserve, qui n'exclut toutefois ni la gaieté, ni la malice, lui donne surtout l'avantage assez rare de pouvoir être mis entre les mains de tous les âges. — On retrouve avec plaisir, dans le volume de 1825, plusieurs noms consacrés depuis long-tems dans les fastes modernes de la poésie légère ; tels sont ceux de MM. *Armand-Gouffé*, *Brazier*, *Désaugiers*, *Dumersan*,

de Courcy, Jouy, Pain, Simonnin, Théaulon, etc.; mais ce n'est point leur réputation seule qui les a fait admettre, comme cela peut souvent se remarquer ailleurs; ce sont les dernières productions échappées à la plume de ces auteurs, productions qui peuvent lutter avec celles qu'ils ont déjà publiées. A côté de ces pères de la chanson, on trouve d'autres poëtes qui ne sont pas encore tout-à-fait aussi célèbres, mais qui méritent de le devenir, et dont plusieurs ont fait leurs premières armes dans le Chansonnier des Grâces; tels sont MM. *Audiffret*, *Barateau*, *Boucher de Perthes*, *Boulay-Paty*, *Fontenille*, *Hippolyte Guérin*, *Naudet*, *etc.* Trois dames, M^mes^ *d'Avot*, *Desbordes-Valmore* et *Amable Tastu*, sœurs par le talent, rappellent les trois immortelles auxquelles le recueil est plus spécialement consacré. — Parmi les 182 pièces dont se compose le Chansonnier des Grâces pour 1825, nous en avons compté une soixantaine qui seraient autant de bonnes fortunes pour un autre recueil; le reste, sans être aussi remarquable, est infiniment supérieur aux pièces dont on a coutume de remplir les almanachs que l'on offre au public, au renouvellement de chaque année. Dans l'impossibilité de citer toutes celles qui méritent une mention très-honorable, et pour ne point faire d'ailleurs de jaloux, nous croyons pouvoir, sans injustice, accorder le prix à une romance adressée à un rossignol, et dont nous ne citerons qu'un couplet.

Mais, bien que ta voix si jolie
Ait mille appas,
Si ma maîtresse est endormie,
Chante tout bas.
Parle du ton qu'Amour conseille,
Avec douceur;
Ne touche qu'un peu son oreille,
Beaucoup son cœur.

L'éditeur, qui ne nous a point fait connaître le nom de l'auteur, nous apprend, dans une note, que cette pièce date d'un siècle, et il ajoute avec beaucoup de raison: « Ferait-on mieux aujourd'hui? » Ses soins ont été poussés jusque dans le choix de ces couplets ou quatrains, que l'on appelle *bouts de pages*. Ce sont presque tous des épigrammes ou des madrigaux charmans. En voici un que nous citerons, parce qu'il ne porte point de nom d'auteur.

Le Paradis de Mahomet.

Le jour y brille sans nuage;
L'heure y sonne pour les plaisirs;

L'arbre n'y perd point son feuillage,
Ni la volupté ses désirs.
Sur des fleurs, pour l'amour écloses,
L'espoir y berce la beauté;
Et dans ces lieux, même les roses
Ont trouvé l'immortalité.

De pareils vers, présentés sans importance, doivent donner une idée des pièces auxquelles les auteurs ont cru pouvoir attacher leurs noms, et sont la meilleure recommandation par laquelle nous puissions terminer cet article. E. Héreau.

N. B. Le second recueil dont nous avons mis le titre en tête de cet article est un *Choix de Rondes* que le même éditeur a fait, parmi celles qui composent sa collection en quatre volumes (1820, 1823); depuis long-tems on le pressait d'extraire de cette jolie collection un volume qui pût se joindre à celle du Chansonnier des Grâces et entrer dans les bibliothèques des dames. Le même goût et les mêmes soins donnés au Chansonnier, ont présidé à ce choix, dont la mère pourra permettre la lecture à sa fille.

359. — * *La Fiancée de Bénarès.* Nuits indiennes; par *Philarète* Chasles. Paris, 1824; Urbain Canel. 1. vol. in-18.

M. Chasles, déjà connu par son éloge de De Thou, qui a partagé le prix à l'Académie française (voy. ci-dessus, p. 203), vient de publier un petit ouvrage, aussi remarquable par l'originalité que par l'élégance et la facilité du style. Dans sa *Fiancée de Bénarès*, M. Chasles a mêlé heureusement les formes poétiques à l'intérêt du roman. Il a emprunté à une tradition indienne le sujet de son poëme. Plusieurs Bayadères, réunies dans leurs temples, chantent au milieu du peuple qui les écoute: l'une, le dévouement de l'amour; la seconde, le dévouement de l'amour filial; la dernière, le dévouement à la patrie. L'auteur a entremêlé la poésie et la prose: c'est la prose qu'il emploie pour le récit de l'action et pour décrire tous les détails des mœurs; mais c'est en vers que les prêtresses chantent leurs hymnes. Nous reviendrons sur cet intéressant ouvrage, qui doit plaire à toutes les femmes par ses tableaux pleins de grâce et de fraîcheur. Nous nous bornerons à remarquer ici que ce petit volume, bien imprimé, sur beau papier, avec une fort jolie gravure, ne peut manquer d'obtenir un succès rapide, surtout à l'époque du renouvellement de l'année. A.

360. — *Jean Perthus*, ou les Bourgeois de Paris il y a deux cent quarante ans; histoire inédite, trouvée dans le trésor des chartes de

la maison de Malletestes, lors du décès de Claude-Jean-Pierre de Perthus, baron de Malletestes (1710), et publiée par *Charles* PERTHUS, électeur du département de Seine-et-Marne. Paris, 1824; Locard et Davi. 3 vol. in-12 de XXIII et 696 pages en tout; prix 9 fr.

Jean Perthus, baron de Malletestes, disciple du chancelier de L'Hospital, s'étant attiré la disgrâce de Catherine de Médicis par son aversion bien marquée pour les persécutions religieuses, avait passé plusieurs années d'exil dans les États-Unis de Hollande. Sur cette terre de liberté, il avait appris à détester le régime déplorable sous lequel gémissait la France, et à désirer une réforme politique aussi ardemment que les disciples de Luther et de Calvin prêchaient alors la réforme religieuse. Lorsqu'il fut rentré en France, le baron de Malletestes resta long-tems étranger aux troubles qui agitaient ce pays: son exemple et la modération du comte de Coupevray, seigneur protestant, son voisin, contribuèrent à maintenir la tranquillité dans la province de Brie, où se trouvaient leurs terres. Mais bientôt Jean Perthus, croyant trouver une occasion favorable de réaliser ses projets favoris, entre en négociation avec le duc de Mayenne, consent à s'unir à la sainte ligue, et se rend à Paris, où, sous le masque d'une dévotion fanatique, et de concert avec plusieurs membres influens du parlement et du conseil des Seize, il cherche à se rendre populaire, et travaille à renverser à la fois les partis de Mayenne, des Espagnols, et de Henri IV, pour élever sur leurs ruines les fondemens de la liberté publique. De son côté, le comte de Coupevray a été obligé de suivre l'armée royale, avec laquelle combattent les huguenots, et où son cousin sert en qualité de général. Les scènes diverses de désolation et de cruautés de la guerre civile, les menées secrètes de Perthus, dont les principaux agens sont un fanatique protestant nommé père Jean, et maître Martin, riche marchand de la rue Saint-Denis, les intrigues et les crimes des jésuites, l'amour du jeune Henri de Villiers, neveu de Malletestes, pour la fille du sire de Coupevray, sont les différens épisodes qui se rattachent à l'esquisse du caractère de Perthus, dans lequel on a voulu montrer comme le type des hommes les plus éclairés de son tems. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ses projets ne réussissent pas: il meurt assassiné par un émissaire des jésuites, comme Henri III et Henri IV. — L'auteur de cette intéressante production a pris Walter Scott pour modèle; et quoiqu'il lui soit encore bien inférieur pour l'originalité et la vérité des caractères, quoique son style laisse désirer souvent moins de sécheresse

et une plume plus exercée, il lui est peut-être supérieur en un seul point : il a cela de commun avec un de nos historiens les plus distingués, M. de Sismondi, auteur de *Julia Severa*, ouvrage fort estimable selon nous, et trop peu apprécié (voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 102), qu'il se propose un but plus sévère et plus philosophique que le romancier écossais. Un dialogue entre la philosophie et l'histoire, placé en tête du premier volume de Jean Perthus, contient un exposé des intentions qui ont inspiré cet ouvrage. Non content de connaître les actions des rois et de leurs courtisans, l'auteur est persuadé que le peuple joue aussi un rôle dans l'histoire, et il cherche à le mettre en scène, à décrire ses mœurs, à signaler l'état et les progrès de sa civilisation et de ses lumières. Il ne prétend pas donner à son roman le titre d'histoire, mais il veut que sa lecture ne soit pas perdue pour notre instruction ; il s'efforce de nous faire apprécier l'ensemble des événemens et le caractère de chaque époque. Aussi termine-t-il son ouvrage par un tableau historique de la France au XVI^e^ siècle, récapitulation rapide des faits dont les pages précédentes ont dû donner une idée. Ce tableau est divisé en trois parties ou classes : l'ordre politique, les mœurs, les faits historiques. — On annonce une suite de romans du même genre : je ne sais pas jusqu'à quel point il est possible d'écrire l'histoire en romans ; mais il me semble que cette entreprise ne peut tourner qu'au profit de notre instruction et de nos plaisirs. A. J.

361. — * *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, ou *Une grande leçon ;* par M^me^ la princesse *Constance* DE SALM. *Seconde édition*, ornée d'une jolie gravure. Paris (1825) ; Arthus Bertrand. In-18 de XIII et 196 pages; prix 3 fr. 50 c., et par la poste 4 fr.

Nous avons annoncé la première édition de ce charmant ouvrage (t. XXII, p. 458.) La seconde édition, qui paraît après quelques mois d'intervalle, prouve avec quelle faveur il a été reçu. Voici l'impression qu'il a produite sur une femme d'un goût délicat, d'une sensibilité profonde, d'un esprit distingué, qui pouvait mieux que personne bien juger une semblable production. — « Pour vous exprimer, m'écrit-elle, tout ce que cette lecture m'a fait éprouver, il me faudrait copier ici des pages entières. J'ai douté, j'ai attendu, j'ai souffert avec cette femme si éminemment favorisée de la nature et du sort, et pourtant si malheureuse par l'énergie des facultés qu'elle a reçues pour aimer et pour être aimée. Tant d'agitations, d'espoir, de crainte, de délire, dans le court espace de vingt-quatre heures, pourront étonner, fatiguer même ceux qui prétendraient juger un

tel ouvrage avec l'esprit plus qu'avec le cœur. Il est pour l'âme, comme pour l'oreille, des vibrations qui échappent entièrement à l'analyse et à la froide application des règles. Quant à moi, j'ai savouré avec l'héroïne, en bien moins de tems que l'auteur n'en suppose à son action, les joies de l'amour confiant et les tortures de l'amour jaloux. — Mais, si je dois vous dire toute ma pensée, j'avouerai que, revenue du charme d'une première lecture, j'ai trouvé que cette *grande leçon*, donnée aux femmes aimantes et jalouses, laisse après elle un sentiment pénible dont je ne puis me défendre, et qui me paraît affaiblir le but moral de l'ouvrage. Je voudrais que cette leçon ne nous apprît pas qu'une femme douée d'un cœur noble autant que sensible, n'a dû qu'à la générosité d'un autre de n'être pas à ses propres yeux une femme presque dégradée. Je consentirais plutôt que la violence de sa passion, que l'imprudence de ses démarches la conduisissent à la perte de sa réputation, à la perte de son ami, à la mort même... Une seule circonstance retranchée dans les détails qui précèdent le dénoûment ferait disparaître ce léger défaut, sans rien ôter à l'intérêt. — Du reste, on trouve, dans ce roman, des aperçus pleins de finesse, une profonde connaissance du cœur humain, un style facile et gracieux, tantôt doux et tendre comme l'amour confiant et heureux, tantôt âcre et brûlant comme la jalousie, toujours rapide comme l'action qu'il décrit. » *Les Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, où l'on reconnaît la plume exercée d'une femme supérieure, dont tous ceux qui l'approchent honorent le caractère autant qu'ils admirent ses talens, sont une composition très-originale, que plus d'un mari pourra mettre prudemment dans les mains de sa femme. Nous regrettons de ne pouvoir soulever le voile derrière lequel l'auteur a voulu cacher l'aimable amie à laquelle son ouvrage est dédié. Du moins, cette dédicace mystérieuse nous offre, entre plusieurs pensées également fines, justes et vraies, cette réflexion que M^me^ de Salm a dû puiser dans sa propre expérience: « Que la *vraie* sensibilité est une qualité trop belle et trop forte pour n'agir que sur les affections de l'âme; que c'est elle aussi qui éclaire et agrandit l'esprit; qu'elle n'est pas moins le foyer des idées élevées et philosophiques que des idées douces et tendres, et qu'elle en est même une condition plus nécessaire. »

Beaux-Arts.

361. — * *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts*; Recueil de gravures au trait, contenant la collection complète des

peintures et sculptures du Musée royal, les objets les plus curieux du Musée des monumens français et de celui de Versailles, la Galerie du Luxembourg, et les principales productions de l'école française, etc. — *Salon de* 1824. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le 25 août 1824, et autres productions nouvelles et inédites de l'école françaises, gravées au trait, avec l'explication des sujets et un examen général du salon. Par *C.-P.* LANDON. 3e et 4e livraisons. Paris, 1824; imprimerie de Ballard. Au bureau des Annales du Musée, rue des Bons-Enfans, n° 32. 2 cahiers in-8°, formant 32 pages, (41-72). Prix de chaque livraison 3 fr., et 6 fr. papier vélin. On ajoute 25 c. par livraison pour le port par la poste. (*Voy.* ci-dessus, page 497.)

363. — *Lettres à M. le duc de Blacas d'Aulps*, relatives au Musée royal égyptien de Turin; par M. CHAMPOLLION le jeune. Première lettre. *Monumens historiques*. Paris, 1824; Firmin Didot, etc. In-8° de 110 pages, avec trois planches; prix 5 fr.

Cette lettre finit à la page 92, après laquelle commence une notice chronologique de la dix-huitième dynastie égyptienne de Manéthon, par M. Champollion-Figeac. — *Le Musée égyptien de Turin* se compose d'un grand nombre de pièces d'antiquités apportées en Europe par M. Drovetti, qui s'est occupé vingt ans à en faire, en Égypte même, la recherche et l'acquisition. Des savans de l'Académie de Turin sont occupés sans relâche à préparer la publication de cette collection inappréciable, où se trouvent des monumens égyptiens de tous les arts et presque de tous les tems. A la recommandation de M. le duc de Blacas, il a été permis à M. Champollion jeune, si connu par ses découvertes dans l'art de déchiffrer les hiérogliphes, et par sa belle entreprise du *Panthéon égyptien*, de faire des recherches dans ce Musée. Cette première lettre embrasse les plus anciens de ces monumens, ceux qui jettent des lumières nouvelles sur l'histoire de l'art en Égypte, et qui s'appliquant à l'histoire de la fin de la dix-septième, et à l'histoire de toute la dix-huitième dynastie égyptienne, servent à vérifier, pour ces deux intervalles, l'exactitude des notions que nous en ont transmises les fragmens du canon chronologique de Manethon. — Ainsi, de savantes observations sur l'art égyptien, et l'explication des monumens de ce Musée, qui se rapportent au XIXe siècle avant l'ère chrétienne, qui se suivent exactement jusqu'à l'an 1493 avant cette même ère, forment le double sujet des importantes recherches contenues dans cette première lettre. La notice

chronologique est enrichie d'autres renseignemens, et développe en plusieurs tableaux la chronologie des tems ci-devant indiqués; ces tems remontent jusque vers l'époque d'Abraham. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

364. — *Considérations sur l'altération des couleurs dans les tableaux peints à l'huile*, par *Ph.-J.* COULIER. Paris, 1824; Bachelier. In-8° de 16 pages. (Ne se vend pas).

M. Coulier vient de publier, dans les *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, le résultat de plusieurs expériences intéressantes qu'il a entreprises, dans la vue de contribuer à la conservation des tableaux. — Il attribue principalement l'altération des couleurs à l'action du gaz hydrogène sulfuré qui, comme l'on sait, noircit le carbonate de plomb, aussitôt qu'il se trouve en contact avec lui. — Nous avons une opinion différente, et nous citerons à l'appui les tableaux si brillans de l'école hollandaise. La couche mince de vernis qui les recouvre a suffi pour les défendre contre les exhalaisons des canaux, qui cependant dans plusieurs endroits laissent, en quelques heures de tems, sur l'argent et sur le cuivre des traces visibles de leur émanation. — L'explication de l'altération des couleurs admise par M. Coulier a dû nécessairement influer sur la direction de son travail; aussi, le premier but de ses recherches a été la découverte d'un blanc, moins susceptible que nos carbonates de plomb d'être noirci par les hydrosulfures. — Il croit avoir atteint ce but, en décomposant l'acétate de plomb, au moyen de l'acide muriatique affaibli. — Ce sous-muriate, mis en contact avec le gaz hydrogène sulfuré, ne perd pas sensiblement de sa blancheur, tandis que les plus beaux carbonates de plomb du commerce, celui-même qu'on appelle improprement *blanc d'argent*, devient noir en peu d'instans. — Si ce blanc a réellement toutes les qualités que son inventeur lui attribue d'après les épreuves auxquelles il l'a soumis, ce sera sans aucun doute un grand service rendu aux arts (1). — C'est aux peintres à décider la question, et nous ne leur conseillons pas de se borner à répéter les expériences faites avec le gaz hydrogène sulfuré. Nous ne doutons pas de leur exactitude; mais elle sont insuffisantes pour constater un effet très-important, celui de l'action de ce sous-muriate de plomb sur les huiles. — On proposa, il y a quelques années, l'emploi du sulfate de plomb. On croyait, comme

(1) M. Coulier a mis les peintres à même de vérifier les qualités de son blanc, en annonçant qu'on en trouve de très-bien préparé chez un fabricant de produits chimiques, place du pont S. Michel, n° 43.

M. Coulier, qu'il était préférable aux carbonates, parce qu'il était moins altérable par les vapeurs hydrosulfurées, et parce qu'il avait été calciné. L'épreuve en fut faite de diverses manières, et il fut constaté que ce blanc, d'ailleurs difficile à manier, devenait en peu de tems d'un jaune sale; effet que l'on attribua au rancissement de l'huile occasioné par la réaction de l'acide sulfurique. — La théorie n'est pas encore assez avancée pour que l'on puisse se fier à des raisonnemens fondés uniquement sur l'analogie. Si M. Coulier eût tout simplement fait sur une palette des mélanges de vermillon et de blanc de plomb; il aurait aussitôt reconnu l'identité de composition de ces teintes avec celles des tableaux de Rubens; alors, il n'eût pas avancé que le carbonate de plomb est décomposé et transformé en sulfure noir, lorsqu'il est mis en contact avec le vermillon. — Au surplus, quand on ne trouverait pas dans le blanc de M. Coulier les qualités qu'il a préconisées, ses efforts n'en mériteraient pas moins la reconnaissance des amis des arts, et l'on ne saurait trop l'engager à poursuivre son utile entreprise: mais, dans l'intérêt de l'art comme dans le sien, nous lui conseillons de commencer par consulter les peintres sur leurs besoins. Il apprendra d'eux que ce n'est pas dans les parties claires que les tableaux éprouvent le plus d'altération, et les renseignemens qu'il en obtiendra donneront (nous n'en doutons pas) une meilleure direction à ses recherches. E*.

365. — *Cours Analytique de Musique de Ph.* DE GESLIN, successeur de *P.* GALIN, ou *Méthode développée du Méloplaste*. 2e et 3e livraisons. 6 feuilles et 40 planches. On souscrit chez Janet et Cotelle, rue S.-Honoré, n° 125; Mme Lévi, quai des Augustins, n° 25; et l'auteur, rue de Grenelle-S.-Honoré, n° 37. Prix, 2 francs chaque livraison. (*Voy.* ci-dessus, page 497.)

Nous avons déjà annoncé la première livraison de cet ouvrage. Le succès des trois premières livraisons livrées maintenant au public justifie nos prédictions. La méthode du Méloplaste propagée par ce traité élémentaire va devenir classique, et l'enseignement de la musique, cessant d'être un art de routine, prendra rang parmi les sciences raisonnées. Dans cet ouvrage, l'intonation et la mesure, ces deux élémens du chant, sont soumis à une analyse rigoureuse; le lecteur est conduit pas à pas: chaque observation est accompagnée de l'exemple qui doit l'éclaircir. La première livraison traite des premiers principes; l'intonation et la mesure. La deuxième décompose les phrases musicales, et y joint

des éclaircissemens sur les rapports des voix. La troisième développe avec une lucidité remarquable, la théorie des changemens de tons. Cet ouvrage est à la portée même des enfans. Il est en même tems un bon guide pour enseigner. A.

366. — *Libeř choralis tribus vocibus, etc.* — Livre de chœurs à trois voix, à l'usage du collége de Saint-Louis, contenant les parties les plus ordinaires de l'office divin, arrangées sur le plain-chant, en contrepoint simple de note pour note; par *Alex.-Étien.* Choron. Paris, 1824; l'auteur, rue de Vaugirard, n° 69. In-8° carré de 136 pages; prix 6 fr.

M. Choron a divisé cet ouvrage en trois parties : les messes, les heures et le salut. Il a réuni sous le premier titre, après quelques *introït* dans différens tons, la belle messe de H. Dumont, pour les fêtes annuelles, deux autres messes entières pour les grands et petits offices solennels, et des proses pour les différens tems de l'année; les heures comprennent la psalmodie et le chant des hymnes du dimanche et des fêtes; enfin, dans la troisième partie, on trouve le salut du S.-Sacrement, le *Te Deum*, et l'office des morts. M. Choron a rendu, par cet ouvrage, un nouveau et véritable service à l'art musical. Dans toutes nos églises, mais surtout dans les départemens, les offices sont chantés de manière à révolter les oreilles les plus insensibles. L'unisson et l'octave, les seuls accords dont nos chantres aient le sentiment, n'excluent pas assez les vociférations et les cris : de là le bruit affreux qu'en France on nomme *chant d'église*. Le contrepoint, au contraire, force les chanteurs à s'écouter, les habitue à chanter d'une voix plus douce et plus juste, et à suivre attentivement les modulations sévères de la musique sacrée. D'ailleurs, le ton, dont l'indécision est si désagréable dans les psalmodies, les hymnes, les proses à voix seule, se trouve toujours déterminé par quelque note essentielle frappée dans les parties secondaires. L'exécution à plusieurs parties est donc le seul moyen de rendre en France, comme en Allemagne, le plain-chant digne par la beauté et la noblesse des accords de la grandeur et de la majesté des temples. Le nouvel ouvrage de M. Choron paraît devoir contribuer puissamment à cette heureuse révolution; la commodité du format, la netteté de la gravure, la modicité du prix, doivent le rendre d'un usage général; et, si nous y ajoutons l'heureux choix des plus beaux morceaux du plain-chant, on concevra sans peine que ce livre devrait être adopté et suivi dans nos écoles primaires, et dans toutes nos églises. — Je ne terminerai pas cet article, sans

rappeler que nous devons à M. Choron plusieurs ouvrages relatifs à l'étude de la musique, et que tous se distinguent par beaucoup de clarté et de méthode. Je citerai, parmi ceux qu'il a importés en France, les canons de Sabatini, et le traité d'Harmonie et de composition d'Albrecht Berger, et parmi ceux dont il est l'auteur, les *Solféges élémentaires*, dont la *Revue* rendra compte, aussitôt que le texte explicatif aura été publié. B. J.

367. — *Lettres et Entretiens sur la Danse ancienne, moderne, religieuse, civile et théâtrale*, accompagnés d'une lithographie chorégraphique; par M. *A.* Baron. Paris (1825); Dondey-Dupré père et fils. 1 vol. in-8° de 344 pages; prix 5 fr.

C'est à tort, ce me semble, que l'on accuse notre siècle de manquer de galanterie; du moins, le nombre d'ouvrages, publiés depuis quelques années sous les auspices du beau sexe devrait-il faire penser autrement. Il est vrai que, très-souvent, ce n'est qu'un passeport que les auteurs ont voulu donner à des ouvrages qui n'étaient point faits réellement pour des femmes; mais cette petite ruse, employée pour piquer la curiosité, prouverait qu'on ne croit pas pouvoir se passer de leur suffrages et que leur goût, même, fait autorité en beaucoup de matières. Quelquefois aussi, ce moyen cache un autre besoin, celui de disposer le lecteur à l'indulgence pour des ouvrages qu'on ne veut point lui présenter comme des traités écrits *ex professo*. Quoi qu'il en soit, je crois qu'on pourrait appliquer aux *Lettres et Entretiens sur la Danse* la même observation que j'ai eu l'occasion de faire, en rendant compte de la *Poétique des Demoiselles*, par M. E. Dupaty. (V. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 210.) M. Baron nous dit avoir adressé les lettres qui forment la première partie de son ouvrage « à une jeune élève de Terpsichore, qui joint à un grand talent l'esprit et la beauté, » et dont il nous a caché le véritable nom sous celui de *Sophie*; mais l'on ne s'aperçoit point assez, dans ces lettres, qu'il écrit à une femme. Ce ne sont point quelques formules quelques mots, répétés avec affectation qui constituent le style que l'on doit employer avec elles, et l'auteur a beau dire (p. 90) « Je me crois obligé en conscience à trois ou quatre plaisanteries par lettre, et à une galanterie au moins de cinq en cinq pages » et, plus loin (p. 175), « Tous les jours, vous donnez un démenti aux méchans qui veulent que tout l'esprit d'un danseur soit dans ses jambes; » je ne crois pas que cet ouvrage soit de nature, non-seulement à être lu avec plaisir, mais encore à être toujours compris par une danseuse. — Mettant de côté cette petite querelle que j'ai cru pouvoir faire

à M. Baron, je m'empresse de reconnaître que son livre est très-instructif, et qu'il a même rattaché l'art dont il parle à toutes les parties que cet art peut intéresser, telles que l'histoire, la civilisation et les beaux-arts. Il s'y montre de plus littérateur, à un degré assez peu commun pour qu'on doive le signaler. Plusieurs citations qu'il a faites de nos poëtes prouvent ce que j'avance; mais, ce qui le prouve mieux encore, ce sont les vers qu'on lui doit et dont il a également entremêlé sa prose, sans qu'ils paraissent déplacés auprès de ceux de nos meilleurs maîtres. — La première partie de cet ouvrage est, comme nous l'avons dit, composée de lettres, écrites de Londres, en 1822; la seconde partie comprend les *entretiens* que l'auteur, à son retour à Paris, eut avec l'aimable desservante de Terpsichore qui lui avait demandé ces lettres. Pour jeter plus de variété dans ses entretiens, l'auteur y a introduit deux autres personnages; ce sont deux anciens danseurs, cachés sous les noms de *Démocrite* et d'*Héraclite*. On ne s'attendait guère à voir donner les noms de deux sages de la Grèce à deux professeurs d'une science assez folle; mais l'auteur justifie ce choix par le caractère qu'il suppose à chacun d'eux. — M. Baron a puisé beaucoup dans un grand nombre d'auteurs anciens et modernes, dont il rappelle les noms, et surtout dans Cahuzac, qu'il cite souvent. Il avait eu dessein, pour ne rien oublier, d'ajouter à son ouvrage, sous le titre d'*appendice*, des détails sur toutes les espèces de danse particulières à chaque peuple; mais il a trouvé cette partie si bien traitée par une dame, M^me^ *Voïart*, dans son *Essai sur la Danse antique et moderne* (voy. *Rev. Enc.* t. XX, p. 113) que, désespérant de faire mieux, il s'est contenté d'y renvoyer les lecteurs que ces détails pourraient intéresser. C'est assurer un grand nombre de nouveaux partisans à un ouvrage très-remarquable, dans lequel M. Baron se plaît lui-même à reconnaître toute la science, la grâce et l'élégance qu'il était possible d'y apporter. E. Héreau.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

368. — *Exposition de 1823. — Rapport sur les produits de l'industrie française, présenté au nom du jury central* à S. Exc. le ministre de l'intérieur; rédigé par M. Héricart de Thury, conseiller d'état, etc. et par M. Migneron, ingénieur en chef au corps royal des mines. Paris, 1824; 1 vol. in-8°; Imprimerie royale.

Cet important ouvrage est une nouvelle preuve du zèle de M. de

Thury pour le bien public; ses soins douloureux pour l'épouse charmante et vertueuse qu'il a eu le malheur de perdre depuis peu; le délabrement de sa santé; les travaux multipliés que lui imposent ses places de conseiller d'état, de membre de la Chambre des députés, de directeur des travaux publics de Paris, d'ingénieur en chef au corps des mines, et ses nombreux emplois scientifiques; rien n'a pu l'empêcher de rédiger lui-même le rapport sur les produits de l'industrie française, exposés au Louvre en 1823. Il a fait ce travail avec le même talent qu'il avait déjà montré dans la rédaction du rapport sur les produits de l'industrie française exposés en 1819. Bien convaincu que la prospérité de sa patrie et la gloire du monarque sont étroitement liées au succès des arts industriels, dont les progrès importent au maintien de la prépondérance politique de la France, il n'a voulu céder à aucun autre le soin de proclamer leur dernier triomphe. C'est en faisant connaître les prix décernés à nos fabricans, qu'il a trouvé l'adoucissement de ses peines; tant il est vrai que l'espoir de servir son pays rend toujours la force aux hommes généreux et sensibles! —Comment pouvait-on, en effet, servir plus utilement la France, qu'en proclamant les noms de ceux de ses fabricans qui ont concouru à la brillante exposition de 1823? exposition qui, selon l'expression des membres du jury, fera époque dans les annales de l'industrie française et a surpassé toutes celles qui l'ont précédée, autant par le nombre que par l'importance des objets offerts au public. Jamais le Louvre ne fut plus magnifiquement orné; jamais on n'y avait exposé des produits plus beaux, plus nombreux et plus utiles. Les perfectionnemens de l'industrie sont la preuve la plus positive de l'extension de cette raison qui fait le bonheur des hommes, et dont l'égoïsme seul pourrait méconnaître les bienfaits. Dans l'histoire des progrès des arts, quatre années semblent ordinairement devoir être comptées pour peu de chose; mais le zèle de nos fabricans, excité par l'émulation, par la communauté de lumières établie entre eux, par la comparaison qu'ils avaient faite, lors des expositions précédentes; le désir de paraître avec distinction au concours; tout les détermina à faire les plus grands efforts; et d'honorables succès ont couronné l'attente de la plupart d'entre-eux. Soixante-treize départemens ont concouru à l'expositon de 1823, et parmi ceux qui n'y ont point pris part, il en est plusieurs qui pouvaient y paraître avec avantage. — On provoque vivement le rétablissement des apprentissages et des maîtrises. Ce

rétablissement serait certainement funeste à l'industrie ; car, en multipliant les centralisations d'intérêts particuliers, il les rendrait divergentes entre elles et contraires à l'intérêt commun. Les procédures de corporations, la restriction de l'industrie, la fixation d'un nombre limité de maîtrises; l'éloignement des concurrens que leur supériorité de talent rendrait redoutables aux maîtres déjà existans ; les vexations individuelles, suite de l'apprentissage forcé; le monopole résultant de la limitation intéressée du nombre des métiers ; la provocation postérieure de règlemens de fabrication qui arrêteraient les progrès des arts ; tout, dans la funeste concession du rétablissement des maîtrises, commencerait par rendre l'industrie stationnaire, et bientôt lui ferait suivre une marche qui semblerait rétrograde, en la comparant aux progrès toujours croissans de l'industrie étrangère. Espérons que le gouvernement, suffisamment instruit par les succès que l'excellent ouvrage de M. de Thury a constatés, saura éviter le piége où l'égoïsme de quelques fabricans voudrait l'entraîner pour se rassurer contre les craintes que la concurrence inspire à leur paresse. L'ouvrage de M. de Thury est divisé en trente-huit chapitres, dans lesquels plus de onze cents fabricans français sont nommés comme ayant obtenu des médailles d'or, d'argent ou de bronze, des mentions honorables ou des citations. Chaque nom est suivi de la désignation du lieu où la fabrique est établie, d'une courte notice renfermant la décision du jury qui lui est relative et des motifs qui l'ont déterminée. Tous ceux qui s'intéressent à la prospérité publique aimeront à connaître cet ouvrage vraiment national, et ceux même qui ne cherchent dans leur lecture que ce qui peut leur être personnellement utile, aimeront aussi à le consulter, afin de ne point se méprendre sur le choix des manufacturiers dignes de leur confiance. On ne saurait trop le répéter, quelques années de tranquillité, sous le régime bienfaisant de la Charte constitutionnelle, ont fait faire à l'industrie française d'immenses progrès. Les miracles dus à la liberté dont elle a joui ont été constatés jusqu'à l'évidence. Puissent-ils s'accroître encore, sous l'heureuse influence du successeur de Louis XVIII, qui a déjà consolidé nos institutions politiques par la garantie de sa promesse royale et sacrée !

B. M.

Ouvrages périodiques.

369.—*Musée d'Aquitaine.* Bordeaux, 1824 ; lithographie de Légé, allées de Tourny.

Ce recueil, rédigé avec beaucoup de soin et orné de très-bons dessins, n'a pu continuer à paraître périodiquement, faute d'un nombre suffisans d'abonnés ; le numéro de juin est le dernier de la publication par mois. A l'avenir, les rédacteurs livreront les cahiers à l'impression, à mesure qu'ils en auront recueilli et préparé les matériaux. Cependant, la province à laquelle cet ouvrage périodique était destinée est une des plus opulentes et des plus lettrées de la France ; elle est couverte de restes précieux d'antiquités, pleine de grands souvenirs. Puisqu'une entreprise littéraire, telle que le *Musée d'Aquitaine*, n'a pu réussir à Bordeaux, ce serait vainement qu'on tenterait de l'imiter dans aucune autre grande ville de province : on ne parviendrait point à fixer longtems la fugitive curiosité publique. En France, il y a beaucoup plus d'hommes de lettres et d'artistes que d'encouragemens pour les lettres et pour les arts. Les sciences aussi se ressentent de cet abandon général ; témoin, la disgrâce récente d'un savant illustre. Ce mal, car c'en est un, est invétéré parmi nous ; et pour trouver, en France, des tems plus prospères pour tous les genres de savoir, il faut remonter jusqu'aux beaux jours de Louis XIV. Quelques années avant la révolution, dans l'une des séances solennelles de l'Académie des sciences, le secrétaire ne craignait pas de rappeler les égards que les savans obtenaient sous le règne du grand roi, et dont ils étaient, depuis lors, tout à fait *desaccoutumés*. L'Angleterre n'a pas imité cette partie de nos mœurs : le mérite supérieur y fut toujours environné du respect qui lui est dû. Vers le commencement du siècle passé, un Anglais voyageant en France fut très-surpris de rencontrer au fond d'une province, et dans un emploi subalterne, le célèbre ingénieur Frezier, auteur d'un *Voyage à la mer du Sud*, et d'ouvrages estimés sur les parties les plus savantes de l'art de bâtir. *Si un homme de ce mérite était en Angleterre*, dit le voyageur, *ses servantes iraient à l'eau en carrosse.*—Revenons au *Musée d'Aquitaine*. Malgré le découragement des rédacteurs, les derniers numéros sont aussi soignés que les précédens. On y remarque une notice étendue sur des armes gauloises en silex et en bronze, et par conséquent d'une très-haute antiquité ; car l'exploitation du fer en France et son emploi dans la fabrication des armes, remontent au delà des tems historiques. Parmi les armes de bronze, on cite un poignard découvert aux environs de Périgueux, et qui fut laissé dans le corps d'un homme qu'il avait frappé. — Une description de l'ancienne église de Sainte-Croix, ne cause pas peu d'embarras aux

œdipes qui essaient d'interpréter des groupes fantastiques, des bas reliefs mystérieux dont il est peut-être impossible aujourd'hui de retrouver le sens allégorique, s'il y en eut jamais. — On lit aussi avec plaisir une autre description d'église, celle de la collégiale d'Uzest, village des Landes, dans un pays pauvre et triste, loin des grandes routes, où Clément V, l'ennemi des templiers, fonda un chapitre, fit construire cette église et choisit sa sépulture que le tems n'a pas respectée. — D'autres articles et des notices historiques n'attireront pas moins l'attention des lecteurs. — En rendant compte des travaux de l'Académie de Bordeaux, les rédacteurs ont inséré le programme du concours pour 1825. Le sujet proposé pour le prix de poésie est un trait de dévouement conjugal dont l'année 1815 offrit un exemple encore plus remarquable, et peut-être plus propre aux inspirations poétiques que celui de l'Héroïne d'Aquitaine, Olympe de Ségur, dame de Beliver, qui parvint à tirer son époux des prisons du château *Troupeite* (Trompette), en le faisant sortir avec ses habits de femme, et demeurant à sa place.

370.—L'*Ami des Champs*, journal d'agriculture, de botanique, et bulletin littéraire du département de la Gironde. Janvier-Août 1824, Bordeaux; Laguillotière, rue du Grand Cancera, n° 17.

Nous venons d'exprimer nos regrets sur ce que le *Musée d'Aquitaine* a cessé de paraître : heureusement, l'*Ami des Champs* est mieux accueilli, et la longue durée de la faveur publique dont il a joui est d'un heureux augure pour l'avenir. Nous avons déjà fait d'utiles emprunts aux articles d'agriculture insérés dans ce recueil : parcourons aujourd'hui le *bulletin littéraire*, et voyons si les Muses obtiennent, dans le département de la Gironde, les hommages qui leur sont dus. Nous citerons avec plaisir *la Visite du campagnard au compère Guillaume*, petit conte d'une morale douce et d'une versification facile. On trouve aussi de l'ingénuité dans *la Consultation, ou le campagnard et son ami Perrin*. Mais, il faut l'avouer, comme ce bulletin est presque uniquement consacré à la poésie, les lecteurs ont le droit d'être difficiles, et ils en usent. Les hommes de lettres, collaborateurs de l'*Ami des Champs*, se sont renfermés dans un espace trop étroit, et qui leur interdit de varier leurs publications autant qu'il le faudrait, suivant le goût des lecteurs. Leur campagnard et leur citadin reparaissent trop souvent, et ces deux personnages fictifs ne devraient pas s'adresser mutuellement de si fréquens éloges. En allongeant ce bulletin de deux ou trois pages, en associant la prose à la poésie, en mettant moins de vers, afin d'être plus sûrs de n'en

mettre que de bons, ils rendront leur ouvrage encore plus agréable, plus digne d'être recherché par les citadins aussi bien que par les campagnards. F.

371. — *Annales des arts, spécialement de l'architecture et des sciences y relatives;* par une société d'artistes et de gens de lettres; publiées par *J.-J.-L.-G.* Monnin. Tome 1^er^. 4^e^ livraison. Prix de l'abonnement, par an, 25 fr.

Parmi les articles dont se compose le 4^e^ cahier de ce nouveau recueil, intéressant pour tous les amis des sciences, indispensable à ceux qui se livrent aux arts graphiques, je citerai les suivans: la description du nouveau quartier qui s'élève aux Champs-Élisées; deux notices, l'une sur l'église de Saint-Germain-des-Prés et ses dernières réparations; l'autre sur les sculptures en carton-pierre de M. Romagnesi; un article de M. Lenoir, sur les druides, article dont l'auteur soulève une partie du voile qui couvre encore l'histoire de ces prêtres; enfin, une analyse fort agréable de l'important ouvrage de M. Mazois sur les ruines de Pompéi, et un compte rendu des travaux de nos élèves de peinture et de sculpture. — J'aurais aimé à citer aussi un article sur la méthode de musique de M. Reicha, si l'auteur, en signalant un défaut de justesse dans quelques définitions ou dans quelques opinions, s'était mis à l'abri de tout reproche de passion ou d'aigreur. — Ce cahier est enrichi de deux gravures au trait. La première représente la partie des Champs-Élysées qui fait le sujet du premier article; la 2^e^, une tapisserie faite à Bruges à la fin du xv^e^ siècle.

Livres en langues étrangères publiés en France.

372.—*Sertum austro-caledonicum.*—Choix des plantes austro-calédonniennes; par M. *J.-J.* La Billardière, membre de l'institut royal de France. 1^re^ partie. Paris 1824; M^me^ Huzard. In-4°; prix 32 fr.

M. La Billardière, auquel nous devons la relation du voyage à la recherche de la Pérouse, et 2 vol. in-4° sur les plantes de la nouvelle Hollande, nous fait connaître, dans l'ouvrage que nous annonçons, les végétaux de la nouvelle Calédonie, grande île de la mer du sud, éloignée de 300 lieues des côtes orientales de la Nouvelle-Hollande. L'ouvrage complet sera accompagné de 80 planches. La première partie nous en offre déjà 41; elles sont encore plus soignées que celles du *Novæ holl. plant. specimen.* Nous ne nous étendrons pas davantage; l'auteur est assez connu pour qu'une simple annonce excite l'intérêt des botanistes.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

New-York. — *Athénée.* — On vient de publier le *prospectus* et le premier *programme* des cours d'un établissement fondé dans notre ville, à l'imitation de l'*Athénée de Paris* et des institutions du même genre qui existent dans la plupart des grandes villes de l'Angleterre. Les fondateurs de l'Athénée de New-York sont des professeurs, des savans, des ministres du culte, des médecins, des avocats, etc. Ils font un appel au patriotisme de leurs compatriotes opulens, et leur présentent, comme modèle à imiter, la ville de Liverpool, émule de New-York par l'étendue de son commerce; mais où les arts, les lettres et les sciences ont déjà trouvé les plus nobles encouragemens. Sans doute les citoyens de la ville américaine ne resteront pas en arrière de leurs rivaux d'outre-mer. L'Athénée de New-York commencera sa carrière avec l'année 1825. Cinquante-neuf souscripteurs se sont déjà fait inscrire, et le premier programme contient l'indication de seize cours différens, confiés à des hommes habiles. Les cours sont consacrés aux sujets suivans : 1. *Histoire du droit civil.* — 2. *Économie politique.* — 3. *Histoire de la philosophie de l'âme.* — 4. *Littérature grecque.* — 5. *Littérature orientale.* — 6. *Applications de la mécanique.* — 7. *Chimie élémentaire.* — 8. *Chimie appliquée aux arts.* — 9. *Géologie.* — 10. *Zoologie.* — 11. *Botanique.* — 12. *Phrénologie*, ou *physiologie du cerveau.* — 13. *Poésie.* — 14. *Éloquence.* — 15. *Peinture.* — 16. *Architecture.* Il sera formé, en outre, une bibliothèque; et des salles seront destinées à la lecture. — Nous n'ajouterons que peu de mots sur l'organisation de la Société. Elle se compose d'*associés*, de *gouverneurs* et de *patrons*. Chacune de ces classes ne doit comprendre que cent membres, qui sont admis dans l'une ou dans l'autre, suivant la quotité plus ou moins élevée de leurs contributions. Il y a, de plus, des souscripteurs annuels. L'administration est confiée à un président, quatre vice-présidens,

deux secrétaires, un trésorier, un curateur, qui composent un comité. A des réunions périodiques, les propositions diverses et les rapports sont soumis à l'assemblée générale des associés. Les lectures durent une année. — Cet établissement paraît mériter, et obtiendra sans doute un entier succès. A. J.

— *Correspondance avec les États-Unis. — Voyage de M. de Lafayette.* (*Voyez* ci-dessus, p. 697, et 778.) — Un de nos concitoyens, dont l'opinion éprouve sans doute l'influence du bon accueil que M. de Lafayette reçoit partout dans ce pays, termine ainsi une lettre adressée à un Américain résidant à Paris: « Vous-même, en France, ne pouvez pas vous faire une idée de la rapidité avec laquelle vos concitoyens marchent en avant. Je suis convaincu que les États-Unis sont destinés à être la nation modèle du monde entier, et je serais bien tenté de laisser en arrière 1775 années du tems passé, pour dater à l'avenir de 1776, comme de la première année d'une grande et nouvelle époque pour le monde. » En mettant à part ce que ce langage a reçu des inspirations de la reconnaissance, il n'en sera pas moins un magnifique éloge de la situation politique et morale des États-Unis, et celui qui l'exprime est bon observateur. F.

HAÏTI.

Haïti. — *Population.* — M. Granville, agent du gouvernement de Haïti aux États-Unis, et chargé des négociations relatives a l'envoi des Noirs affranchis dans son pays (*voy.* ci-dessus, page 228), vient de publier, dans la *Gazette nationale de Philadelphie*, une lettre fort intéressante, destinée à réfuter certaines assertions erronées, que l'on se plaisait à répandre contre le gouvernement et les institutions de Haïti. Ne pouvant transcrire cette lettre en entier, nous y puiserons seulement quelques courts détails sur la population de cette île. M. Granville l'évalue, d'après un nouveau recensement, à 935,335 âmes, en comprenant 113,328 hommes de gardes nationales. L'armée compte en outre 45,520 hommes. Si, d'après les autorités les plus accréditées, on admet que le territoire de Haïti offre une superficie de 40,000 mille carrés (6400 lieues carrées environ), sur une longueur de 160 lieues de l'est à l'ouest, et une largeur de 60 à 70 lieues, du nord au sud, on n'aura guère que 150 habitans par lieue carrée. Les guerres prolongées et désastreuses que les Noirs ont soutenues contre les Français, dans les premiers tems de leur indépendance, la libération toute récente des parties où se

trouvaient les Espagnols, et où régnait le despote Christophe, expliquent assez cette grande disproportion entre l'étendue du territoire et le nombre des habitans. Une observation de M. Granville permet déjà d'apprécier une partie des résultats qu'on doit attendre du système qui domine aujourd'hui dans l'île entière, et qui est favorable en tout à la liberté et aux progrès de la civilisation. M. Granville répartit ainsi la population totale de l'île :

Partie Espagnole.	61,468
Ancien empire de Christophe.	367,721
Partie gouvernée d'abord par Pétion, et aujourd'hui par Boyer.	506,146
	935,335

Cependant, cette dernière partie ne comprend que le sixième de l'île. A quoi attribuer sa prospérité supérieure, si ce n'est à l'excellence de son gouvernement et de ses institutions? Leur influence bienfaisante et réparatrice s'étendra désormais à la population indolente de la partie espagnole, de même qu'aux malheureux sujets de Christophe, qui furent long-tems détournés par lui des occupations de l'agriculture et de l'industrie nécessaires à leur bien-être. A. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Somersetshire. — *Ossemens fossiles.* — Une nouvelle caverne recélant des débris d'animaux antédiluviens a été découverte, près de Bauwel (Somersetshire), dans les terres de l'évêque de Bath et de Wells. On y a reconnu des os de bœuf, de plusieurs espèces de cerfs, y compris l'élan, quelques parties du squelette d'un loup et d'une très-grande espèce d'ours. Mais une découverte encore plus remarquable est celle de dents, de vertèbres, de fémur et autres parties d'un reptile gigantesque dont la forme devait approcher de celle de l'iguane des Barbades. M. Mantell, auquel on doit cette découverte, possède un fémur qui, selon toutes les apparences, est celui d'un animal de cette espèce. D'après cette donnée, l'individu dont cet os faisait partie devait être un lézard de dix-neuf à vingt mètres de long, et dont le dos n'était pas moins élevé que celui d'un éléphant. M. Mantell promet une description détaillée de ces faits. La science et la curiosité l'accueilleront avec le même empressement. F.

LIVERPOOL. — *Industrie.* — *Construction d'une église en fer fondu.* — Chaque jour l'industrie étend ses progrès par de nouvelles inventions, ou par d'ingénieuses applications de ce qu'on avait découvert autrefois. En voici quelques exemples récens et remarquables. — Depuis peu d'années l'usage du fer a pris une extension singulière, et l'on substitue maintenant ce métal au bois et à la maçonnerie dans une multitude de choses. On a fait successivement en fer des lits, des câbles de vaisseaux, des ponts, des caisses à eau, des chemins, des combles d'édifices. Voici maintenant qu'on vient de construire à Liverpool une église, dont les piliers, les plafonds, les portes, l'immense charpente des fenêtres, le pupître et les ornemens d'architecture sont en fer coulé. La longueur du vaisseau étant de cent dix-neuf pieds, et sa largeur de quarante-sept, on peut juger sur quelles grandes dimensions sont exécutés tous ces ouvrages. — Il sera curieux d'observer quelle sera l'intensité des phénomènes magnétiques dans cet édifice en fer, et si, dans certaines circonstances, une action galvanique n'est pas produite par la mise en œuvre d'une aussi grande masse métallique.

YORKSHIRE. — *Nouvel usage de la presse hydraulique* — On vient de faire, dans cette province, un usage utile et extraordinaire de la presse hydraulique. Le propriétaire d'une filature établie près de Bingley, voulant en exhausser l'édifice d'un étage, sans cependant détruire le toit, a eu recours à l'emploi de ce moyen puissant. On a soulevé, par son moyen, d'environ huit pouces, chaque côté de la charpente; et cette manœuvre ayant été recommencée, lorsque les murs d'enceinte ont été exhaussés de cette hauteur, on est parvenu à élever ainsi de dix pieds un corps de logis de trente mètres de longueur, et de dix de large. Quoique la pesanteur du toit excédât cent soixante mille livres, on n'a ébranlé en rien sa solidité. Pas une tuile n'a été brisée; et l'on calcule que le profit de cette opération, comparée à celle de détruire le comble de l'édifice pour le reconstruire, est au moins des huit neuvièmes de la dépense.

BRIXTON. — *Moulin des prisonniers.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 592, 593 et 696, des détails sur l'introduction dans le *penitentiary* de New-York, du *moulin à marches* ou *moulin de discipline* (stepping mill), le même dont il est parlé dans cet article.) — On voit que, dans le double objet d'obtenir du travail des prisonniers, et d'éloigner d'eux les maux qui s'attachent à l'oisiveté, on a introduit récemment dans les prisons d'Angleterre l'usage d'un moulin qui sert généralement à moudre du blé, et que les détenus font agir en marchant sur les de-

grés dont est garni l'extérieur d'une roue. — Voici quelques nouveaux détails sur cette invention, qui intéresse à la fois l'industrie, l'ordre public et l'humanité. — Les roues, dont les dimensions semblent le plus convenables, ont de quatre à six pieds de diamètre; la hauteur des marches est de sept à huit pouces. Chaque prisonnier a pour tâche d'en monter cinquante par minute, et d'élever ainsi le poids de son propre corps à une hauteur de deux mille pieds par heure, ce qui en fait treize mille trois cent trente-trois pour une journée entière de travail. Quoique ces nombres paraissent prodigieux, ils n'expriment cependant pas autre chose, sinon que la hauteur de l'ascension est de beaucoup moins d'un demi-mille par heure, et d'environ deux milles et demi par jour. — Le produit de ce travail surpasse des deux tiers celui qu'on obtient des individus les plus péniblement employés, dans l'usage de leurs forces, pour accomplir une tâche agricole ou industrielle. — A Brixton, pendant l'été, chaque détenu élevant son propre poids à quinze mille pieds par jour, si on l'évalue à cent cinquante livres, il y a pour la journée entière une élévation de deux millions deux cent cinquante mille livres, à un pied de haut. — En exprimant cet effet par dix, et en le comparant à celui qu'on obtient dans diverses espèces de travaux, on trouve les termes de comparaison ci-après:

Travail journalier des hommes employés à monter des fardeaux	3 $\frac{1}{2}$ à 10
——— des hommes les plus forts	4 à 10
——— des hommes qui enfoncent des pieux	2 $\frac{3}{5}$ à 10
——— de ceux qui tirent de l'eau des puits	2 $\frac{1}{4}$ à 10
——— de ceux qui creusent la terre à la houe	1 $\frac{3}{4}$ à 10
——— de ceux qui travaillent avec la roue à filer	5 $\frac{3}{4}$ à 10

— Ainsi, cet emploi de la force humaine donne un plus grand produit qu'aucun autre, et l'on estime en effet qu'il produit un bénéfice de 12 pour 100 sur la dépense qu'on faisait habituellement à Brixton pour moudre le blé à bras d'hommes. — Les médecins sont divisés d'opinion au sujet de l'influence qu'exerce cette sorte de travail sur la santé; et, tandis que plusieurs d'entre eux la regardent comme funeste aux prisonniers, d'autres en font un remède qu'ils prescrivent maintenant dans les cas d'obésité, d'obstructions et d'autres maladies qui naissent souvent du défaut d'exercice. — Il est à remarquer que l'idée de cette machine, dont l'usage s'étend tous les jours, est due à un mathématicien français, le célèbre Cou-

lomb ; et ce qui, long-tems après la mort de ce savant, vient ajouter à sa réputation, c'est que la théorie qu'il en avait établie est aujourd'hui complétement confirmée par l'expérience.

A. Moreau de Jonnès.

Londres. — *Société pour la suppression de la mendicité.* — Nous avons déjà fait connaître cette utile Société, en rendant compte de son quatrième rapport. (Voy. *Rev. Enc.*, première série, t. xv, p. 543.) Les cinquième et sixième rapports, lus aux dernières assemblées générales, contiennent plusieurs documens intéressans sur les travaux de la Société pendant les années 1822 et 1823. Le titre détaillé de la Société suffit pour faire comprendre son but : « Réprimer la mendicité, arrêter la contagion morale dont elle est la cause, aider l'action des lois contre les imposteurs qui spéculent sur la pitié publique, et porter un secours prompt et efficace à ceux que des malheurs soudains et imprévus jettent dans la détresse. » On n'a pas de peine à concevoir que des aumônes prodiguées sans discernement aux mendians qui se tiennent sur la voie publique, bien loin de contribuer à la suppression de la mendicité, ne font qu'encourager l'imposture et l'hypocrisie, la fainéantise et le vagabondage. Les billets ou bons que la Société distribue gratuitement à ses membres, et contre une modique rétribution à toute personne qui se présente, permettent de remplir les devoirs de la charité, sans laisser aucune crainte sur le bon emploi de ses dons. Les pauvres à qui ces bons ont été remis sont tenus de se rendre aux bureaux de la Société. Là on les interroge, et après toutes les informations nécessaires, on procure aux nécessiteux un asile et de la nourriture pour un tems déterminé. Lorsqu'ils appartiennent à une paroisse de la Grande-Bretagne, on prend des mesures pour les faire retourner dans cette paroisse, où la taxe des pauvres permet d'entretenir des maisons de travail et de secours. S'ils sont étrangers, la Société leur donne de l'ouvrage. Elle a pris des arrangemens avec des entrepreneurs qui les emploient à briser des pierres pour le service des routes entretenues d'après le nouveau système de M'Adam. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 35.) Les relations de la Société avec les magistrats et avec d'autres associations (parmi lesquelles nous citerons plus de vingt-une Sociétés analogues fondées dans différentes villes d'Angleterre), lui procurent d'abondantes ressources qui seraient au-dessus des moyens de tout particulier isolé. — En 1822, 2,235 pauvres ont été secourus ; sur ce nombre, 188 étaient étrangers, et 2,047 nationaux ; parmi ces derniers se trouvaient 813 Irlandais, ou plus d'un

tiers du nombre total. En 1823, le nombre des personnes secourues ne s'est élevé qu'à 1,443, dont 434 Irlandais, ou un peu moins du tiers, et 146 étrangers. On voit que, dans ces deux années, les Irlandais sont toujours dans la même proportion que les premières années (*voyez* l'article indiqué ci-dessus); ce qui prouve que l'état de l'Irlande est loin de s'améliorer. En 1822, les souscriptions ont formé une somme de 4,397 livres sterling (109,000 francs environ); en 1823, cette somme s'est élevée à 4,405 livres sterling (110,000 francs et plus). Les dépenses de chacune de ces deux années ont approché du montant des recettes. — Nous ne terminerons pas sans parler d'un nouveau comité établi dans le sein de la Société pour examiner les lettres ou demandes de secours adressées aux divers souscripteurs, et dont une grande partie ne sont souvent que des piéges tendus à la crédulité généreuse. En effet, pendant une année, sur mille huit cent quatre lettres reçues, quatre cent vingt seulement ont été reconnues dignes d'attention. A. J.

RUSSIE.

MITTAU.—*Société courlandaise.* —Cette Société a tenu, le 15 (27) juin 1824, sa huitième séance publique annuelle. Le secrétaire perpétuel, M. le docteur KOEHLER a lu un *rapport sur l'état présent, les progrès et les différentes relations de la Société.* Elle avait perdu, dans l'année, quatre de ses membres. Après lui, M. le pasteur BÜTTNER a communiqué une *description géognostique des bords de la Vindau et de l'Abau*, et M. le docteur LICHTENSTEIN une *dissertation* où il compare les paysans Lettes, sous le rapport de l'état physique, avec ceux de l'Allemagne septentrionale. Le résultat établissant pour ceux-là un développement physique plus imparfait, il fait les propositions suivantes: 1° traiter avec plus de ménagemens les femmes enceintes et celles qui nourrissent un enfant; 2° former de meilleures sages-femmes; 3° encourager les Lettes à plus de propreté; 4° mettre et conserver les puits en bon état; 5° veiller à ce que la bière des cabarets soit de la meilleure qualité possible; 6° défendre aux femmes de sevrer leurs enfans avant six mois révolus, à moins qu'elles ne les confient à une nourrice en bonne santé; 7° ménager dans les habitations des paysans des places séparées où la jeunesse mâle puisse coucher; 8° aider les femmes Lettes à apprendre à mieux préparer et conserver les alimens; 9° faciliter aux Lettes l'achat du sel nécessaire; 10° augmenter le nombre des étuves et les surveiller avec soin. — M. le pasteur WATSON a lu ensuite un *Essai sur la mythologie des*

Lithuaniens au commencement du XV^e^ *siècle*, sous Witold, frère de Jagellon. Ce peuple adorait des serpens, un feu éternel entretenu dans un temple, et un énorme marteau, instrument qui, selon eux, délivrait le soleil de sa captivité périodique. Plusieurs forêts étaient sacrées chez eux, puisque les dieux y faisaient leur séjour. — La séance a été terminée par la proclamation des nouveaux membres honoraires et ordinaires, parmi lesquels nous citerons le gouverneur civil, conseiller d'état, baron P. DE HAHN, M. le conseiller aulique BÖTTICHER, à Dresde; MM. le docteur EBERT, bibliothécaire à Wolfenbüttel, le docteur HASE, inspecteur du cabinet de médailles et d'antiques à Dresde; le conseiller aulique SCHWABE, à Weimar; le conseiller aulique docteur MEYER, à Pétersbourg; le professeur ROSE, à Berlin. Membres ordinaires : le candidat SCHNITZLER, le conseiller LANGE, M^me^ REUTHER, peintre, et M. *Thomas* ARBOE, capitaine de vaisseau danois, correspondant. — A l'ouverture de la 92 séance ordinaire, qui a eu lieu le 6 (18) août, le secrétaire a lu une *Dissertation latine* de M. le docteur BLOSFELD, sur un cas pathologique très-curieux; puis une pièce de poésie de M. DE RUSENBERG, intitulée : *Le Matin*, et une dissertation de M. le docteur KRÜGER, sur les *Contradictions dans la vie*. M. le docteur TRAUTVETTER a donné ensuite un aperçu d'un ouvrage qu'il vient d'achever sur la *Géographie ancienne de la Germanie*, et qui pourra servir de commentaire à Ptolémée. Enfin, le secrétaire a lu la 18^e^ *Lettre romaine* de M. de MERBACH, datée de Pergame, et traçant la marche de l'armée de Pompée, avec une comparaison du faste et de la mollesse des Romains d'alors avec la simplicité de leurs ancêtres. Le précis de l'histoire du royaume de Pergame est aussi compris dans cette lettre. — La 93^e^ séance a eu lieu, le 3 (15) septembre; après avoir été remplie presque entièrement par la lecture d'une *Biographie du docteur Reinbott*, surintendant général ecclésiastique à Pétersbourg, par M. le professeur BILTERLING, elle a été terminée par la lecture de la 19^e^ *Lettre romaine de M. de* MERBACH, qui décrit la villa de P. Servilius, et le dérèglement des mœurs de Rome.

LIVONIE. — DORPAT. — *L'observatoire de l'université* de cette ville possédait déjà un des télescopes achromatiques les plus parfaits construits en Angleterre; il recevra sous peu, grâce aux soins et à la libéralité de ses chefs, surtout de son recteur M. le conseiller d'état EWERS, un instrument optique plus remarquable encore, le *réfracteur* gigantesque, fait à Munich par le célèbre Frauenhofer. Le cylindre est de bois, et long de 13 1/2 pieds, son diamètre supérieur est de 9 pouces,

et, placé sur sa base, l'extrémité objective s'élève à 17 pieds au-dessus du terrain où il est placé. Tout l'instrument pèse environ 30 quintaux; mais, malgré les masses de laiton, de fer et de plomb dont le bois est garni; le cylindre se meut si légèrement, que la pression d'un doigt suffit pour le mettre dans la direction qu'on veut lui donner. L'astronomie doit s'attendre à de grands résultats d'une observation secondée par un pareil instrument. J. H. S.

NORVÈGE.

CHRISTIANIA.—*Écrits périodiques.* —Le commencement de l'année 1824 a vu naître ici trois nouveaux journaux : le premier, intitulé *le Spectateur*, est écrit sous l'influence du gouvernement; les deux autres sont *le Patriote* et *la Patrouille*.

DANEMARCK.

COPENHAGUE. — *Nouveau journal.* — On annonce la publication prochaine d'un journal hebdomadaire écrit en langue française, et imprimé à Copenhague, sous le titre de *Messager du Nord*. Il fera connaître au public les nouvelles les plus intéressantes, concernant les trois royaumes scandinaves, dans la politique, la statistique, l'économie publique, la littérature et les beaux-arts. On prétend que le rédacteur en chef de ce journal compte plusieurs jeunes diplomates au nombre de ses collaborateurs.

Nécrologie. —CALLISEN. —Le nom de ce savant, à la fois médecin et chirurgien habile, jouit d'une réputation européenne. *Henri Callisen* était né, en 1740, à Preetz, dans le duché de Holstein. Son père, ministre du saint Évangile, étant chargé de huit enfans, et n'ayant pas les moyens de leur donner une éducation convenable, le jeune Callisen fut obligé de très-bonne heure de pourvoir lui-même à ses besoins. Heureusement, la nature l'avait doué de qualités extraordinaires, et surtout d'une ardeur infatigable pour l'étude. S'étant voué à la chirurgie et à la médecine, il y réussit bientôt au delà de ses espérances. Il passa successivement par différens grades inférieurs, tant dans l'armée de terre que dans la marine, et s'attira tellement l'attention du gouvernement danois, qu'après avoir servi pendant cinq ans dans les grands hôpitaux de Copenhague, il fut nommé, en 1771, chirurgien en chef de la flotte danoise. Deux ans plus tard, il devint professeur de chirurgie à l'université de Copenhague, et c'est en cette qualité qu'il publia, en 1777, la première édition de ses *Institutiones Chirurgiæ hodiernæ;* ouvrage qui lui a

mérité les suffrages et l'estime de tous les médecins et chirurgiens de l'Europe, et qui a obtenu l'honneur d'être introduit, comme livre élémentaire, à Vienne et dans toutes les universités de la Russie. M. Callisen a publié, en outre, dans le *Recueil de la Société de médecine de Copenhague*, et dans ceux de plusieurs autres villes, des mémoires fort remarquables, qui lui ont attiré de la part du gouvernement prussien l'offre de la place de premier professeur au collége médico-chirurgical de Berlin, que cependant il refusa pour ne pas quitter sa patrie, où il avait été comblé d'honneurs. Nommé conseiller d'état, en 1802, il devint chevalier de l'ordre de Danebrog, en 1809, et commandeur du même ordre, en 1813. Après avoir parcouru une carrière aussi longue qu'honorable, M. Callisen est mort, le 5 février 1824, à l'âge de 84 ans. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

PRUSSE. — BERLIN. — *L'Académie royale des sciences* a proposé le sujet de prix suivant : *Déterminer, d'après les sources, la nature de la civilisation chez les Étrusques, tant en général que pour chaque partie de la vie sociale. Préciser, autant qu'il se pourra, le degré de perfection auquel fut portée chaque branche de l'industrie ou des arts de ce peuple célèbre.* L'Académie exclut l'histoire politique, et, comme elle ne veut pas ouvrir un champ trop vaste à d'ingénieuses hypothèses, elle interdit les recherches purement étymologiques, et les suppositions sur l'origine des Étrusques : ces moyens ne pourront être employés que là où des résultats certains sur la civilisation peuvent en recevoir un jour nouveau, ou bien lorsque de la langue même il peut jaillir une observation de fait. Quant à la religion, on tient à ce que cette partie essentielle du sujet soit traitée plutôt d'après des écrits que d'après des monumens figurés. Cette restriction est dictée par deux motifs également puissans : le premier, c'est que les savans qui se livreront à cette discussion n'ont pas tous les monumens eux-mêmes sous les yeux, et que, par conséquent, ils peuvent être égarés par des copies infidèles; le second motif, c'est qu'il convient, pour bien juger les monumens, que les recherches actuelles servent de base à ce nouveau travail. On désire des renseignemens sur l'état de la littérature dramatique, de la musique, de la poésie, des mathématiques, de la chronologie, etc., etc. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1826; le prix sera décerné le 3 juillet; il est de 50 ducats.

SILÉSIE. — BRESLAU. — *Université.* — Le programme du semestre

d'été annonce 157 cours qui sont faits par 49 professeurs ordinaires et extraordinaires. L'un d'eux, M. Steffens, avait reçu la permission de faire un voyage scientifique en Danemarck, en Suède, et en Norvège. Il doit recueillir surtout des observations d'histoire naturelle. Le programme des cours de l'université contient des variantes d'un manuscrit de Prague pour le poëme d'Oppien appelé *Halieutica*.

Heidelberg. — *Université.* — Outre les professeurs en titre, notre université compte beaucoup d'hommes du plus grand mérite, qui ont la qualité de *professeurs extraordinaires*. Nous ne croyons pas inutile de jeter un coup d'œil sur la manière dont chaque branche des connaissances est pourvue de maîtres enseignans. La *Théologie* compte quatre professeurs ordinaires, deux extraordinaires; la *Jurisprudence*, sept ordinaires, un extraordinaire, et quatre maîtres particuliers. La *Médecine* a sept professeurs en titre, un extraordinaire, et deux maîtres. La *Philosophie*, qui comprend aussi les sciences philologiques, a seize professeurs, dont quatre extraordinaires, et six maîtres particuliers.

Bohème. — Prague. — La *Société du Musée national* de Prague, qui possède une belle collection de plantes fossiles du monde primitif, s'occupe avec zèle de la compléter. Elle vient de se donner pour associés étrangers M. George Cuvier et M. de Bray, ambassadeur de Bavière près la cour de France. Ce dernier est auteur d'un *Essai géognostico-botanique de la Flore du monde primitif*, dans lequel il a fait entrer ce que les derniers écrits du comte de Sternberg ont de plus marquant. P. G.

Iéna. — *Société grand-ducale de Minéralogie.* — Cette Société voulant contracter des relations avec la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, a décidé, dans sa séance du 6 mai dernier, d'admettre au nombre de ses associés étrangers quelques membres de cette Société; elle a nommé membres honoraires : MM. le chevalier *de Camberlyn d'Amougies*, membre de l'ordre équestre de la Flandre orientale, etc., *Cornelissen*, secrétaire de l'université de Gand, *L. de Bast*, secrétaire perpétuel de la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, et *Cannart*, substitut du procureur du Roi au tribunal de Gand; tous quatre membres de la société royale de Gand et de plusieurs autres sociétés savantes. — Elle vient récemment d'admettre aussi M. *Pariset*, secrétaire de l'Académie de médecine de Paris.

de Kirckhoff, *vice-président de la Société d'Iéna.*

Berlin. — *Publication prochaine.* — Le libraire Voss va donner

une édition complète des *Œuvres de Lessing*, qui tient un rang distingué parmi les classiques allemands. Cette édition sera semblable pour le format à celles de Wieland, de Schiller, et de Klopstock; elle aura 34 volumes, dont le premier contiendra une nouvelle vie de l'auteur, par Schink. Les tom. XI, XII, XXVI et XXVII paraîtront les derniers. Le portrait de l'auteur sera joint à sa vie. Jusqu'à la fin de décembre, les souscripteurs qui paieront d'avance obtiendront les 34 vol. au prix de 11 rixdallers (environ 40 fr.) Après ce tems, le prix sera beaucoup plus élevé. La première livraison sera distribuée à la foire de Pâques, en 1825. P. G.

SUISSE.

CANTON DE GENÈVE. — CARRA. — *École rurale, à l'instar de celle d'Hofwyl* (1). — Il y a huit ans que *M. de Fellenberg*, consulté sur un projet d'imitation de son École rurale pour les pauvres, à établir dans le canton de Genève, et sur les moyens de se procurer un instituteur pour la diriger, désigna, comme susceptible de se former pour cette vocation, le jeune EBERHARDT, de Céligny, alors apprenti charron à Hofwyl. Il dirigea, dès ce moment, vers cette carrière, les goûts et l'instruction de ce jeune homme, qui se lia d'amitié avec WEHRLY, ce modèle des maîtres. La proposition d'un essai ayant été accueillie par la direction de l'hôpital de Genève, sur l'offre de M. de Fellenberg, deux enfans trouvés, destinés à devenir le noyau de l'établissement proje ', furent envoyés à Hofwyl, pour se façonner au régime de l'Institut, et pour fournir, en même tems, à Eberhardt les moyens de s'exercer à conduire des élèves. Un apprentissage de dix-huit mois a pleinement réussi. Les deux enfans sont revenus, pliés aux habitudes d'ordre et de travail qui caractérisent cette école. Le maître, pénétré de l'esprit d'Hofwyl et des principes de Wehrly, c'est-à-dire plein de charité, profondément religieux, zélé pour le travail, tout entier à son devoir, a montré un homme animé du noble enthousiasme du bien et d'une persévérance énergique pour atteindre son but. — Le domaine de *Carra*, commune de Presinges,

(1) Nous profitons de cette occasion pour réparer une omission qui nous est échappée, (t. XXII, p. 491.) L'énumération que nous avons faite des écoles du même genre qui existent en Suisse est incomplète : il faut y ajouter l'École de *Linthboden*, établie sur le sol provenant du desséchement des marais de la Linth, canton de Glaris. (*Voyez* les détails que nous avons donnés sur cet Institut, t. XVIII, p. 217-220.) F.

a été choisi pour y placer l'école. Divers avantages s'y trouvaient réunis : une maison indépendante, mais non isolée ; une cour fermée et pourvue d'eau ; des bâtimens étendus ; un train de campagne considérable ; de grandes facilités pour obtenir les secours et les services que réclame un établissement naissant ; la faculté d'affermer du terrain à mesure que l'école prendrait de l'extension ; l'inspection bienveillante et l'intérêt éclairé du propriétaire du domaine (M. le syndic VERNET) ; le voisinage de la paroisse de Jussy, pour les exercices religieux ; enfin, un éloignement suffisant des curieux de la ville de Genève, dont les visites fréquentes auraient présenté de graves inconvéniens. — Au printems de 1820, quelques autres enfans trouvés furent réunis au maître et aux deux premiers élèves. Pendant l'hiver suivant, la connaissance de cette tentative se répandit, et bientôt elle fut encouragée par d'abondantes souscriptions. Le nombre des enfans, successivement augmenté, est aujourd'hui de vingt-quatre ; les localités ne permettent guère d'aller au delà ; le plus âgé n'a que seize ans. Le but de l'Institut est de former des hommes religieux et honnêtes, de bons agriculteurs-pratiques ; l'instruction qu'ils reçoivent est dirigée de manière à les préserver du désir malentendu de sortir de la carrière qu'ils ont embrassée. La vie laborieuse qu'ils mènent, une nourriture frugale, mais abondante, tendent à faciliter le développement de leurs forces ; un jugement qu'on a pris soin de former et un bon assortiment de connaissances positives les dirigeront dans l'emploi de ces forces. — La partie morale est l'objet principal et constant des soins du maître ; il ne laisse échapper aucune occasion d'amener les élèves à la connaissance des œuvres de Dieu, et d'élever ainsi leurs âmes vers lui, en développant chez eux le sentiment de la reconnaissance pour ses bienfaits. Les habitudes sont mises en accord avec les préceptes de l'Évangile. L'affection et les secours mutuels, le pardon des injures et la paix règnent dans cette petite société. La docilité des élèves n'est point mêlée de crainte ; Eberhardt est le camarade de leurs jeux, leur père, leur frère, leur ami. Les deux écoles d'Hofwyl et de Carra présentent le même but, les mêmes moyens, le même esprit et les mêmes résultats jusqu'à ce jour. — La dépense des deux premières années, soit le déficit à combler, a été de 200 fr. par tête. A mesure que le travail devient plus productif, ce déficit diminue, et non-seulement on peut espérer que, la cinquième année, il n'y aura aucune perte, mais encore qu'elle laissera quelque bénéfice à l'établissement. — L'apprentissage d'un métier n'est en général pas plus

coûteux, peut-être moins; mais une différence bien importante, et qui doit être signalée, c'est qu'un apprentissage ordinaire n'a pour objet que de mettre l'élève parfaitement en état d'exercer la profession à laquelle on le destine; ce qu'il y a de plus essentiel pour l'apprenti comme pour la société, la partie morale et intellectuelle, est entièrement négligée. Si donc, avec une somme d'argent égale, on peut procurer à un jeune homme une éducation complète, de telle manière qu'après l'avoir achevée, ce jeune homme offre à sa patrie les plus fortes garanties de vertu et d'utilité, et qu'il ait acquis les moyens les plus assurés d'indépendance personnelle et de bonheur, il est aisé de prévoir quels immenses avantages le nouveau mode présentera sur l'ancien. E.

— *Musée d'histoire naturelle.* — Parmi les nouveaux établissemens publics récemment fondés par le patriotisme des Génevois, celui-ci occupe le premier rang. Le zèle ne se ralentit point, et les étrangers même rivalisent avec les nationaux pour le doter. Il s'est enrichi dernièrement d'un mouflon vivant, animal originaire de la Corse, qui paraît être le type du bélier; on l'a croisé avec des brebis indigènes. Les avantages qu'on retirera de ce croisement ne porteront point sur la lame, mais uniquement sur la qualité de la chair, qui deviendra plus savoureuse et aura un léger goût de venaison. Cet animal a eu quelque peine à s'accoutumer à ses nouvelles compagnes, avec lesquelles il vit maintenant en bonne intelligence; il n'en avait pas été de même avec la première qu'on lui avait donnée, car il l'a tuée et mise en pièces. — Le *Musée* possède aussi un jeune chamois vivant, qui a été pris dans le lac, où il avait été se plonger, probablement pour éviter la poursuite des chasseurs. — Une giraffe, d'une belle conservation, orne maintenant la salle de l'éléphant; c'est une acquisition d'autant plus précieuse, qu'il existe un bien petit nombre de giraffes dans les musées de l'Europe.—MM. Rey et Revilliod, Génevois, établis à Odessa, ont fait hommage d'une collection nombreuse d'oiseaux et d'animaux d'Asie et d'Afrique, parmi lesquels on remarque une gerboise, animal qui manquait à notre Musée. — On s'est aussi occupé de former une collection des différentes espèces de poissons qui vivent dans les lacs de la Suisse; elle se compose, pour le moment, des poissons que fournissent les lacs de Zurich, de Zug et de Genève. Le lac de Zug, quoique plus petit que le nôtre, offre vingt-trois espèces différentes, tandis que celui de Genève n'en présente que vingt-une. — Plusieurs musées étrangers, à la tête desquels se trouvent des savans distingués, ont

adressé au nôtre l'honorable proposition d'entrer en correspondance et de conclure des échanges avec eux ; c'est ainsi que nous avons reçu plusieurs objets précieux d'histoire naturelle du Muséum de Stockholm, et que nous en attendons incessamment de celui de Paramatta, dans la Nouvelle-Hollande, en retour de l'envoi qui lui a été fait. (*Nouvelliste Vaudois.*)

Canton de Vaud — *Bras mécanique perfectionné.* — Un jeune vigneron du Canton de Vaud, Samuel Testuz de Villette, ayant été estropié, il y a trois ans, par une arme à feu qui éclata entre ses mains, il fallut lui couper une partie de l'avant-bras gauche. L'industrie ingénieuse d'un habile mécanicien génevois vient de rendre en partie à ce père de famille l'usage de son bras, en remplaçant par l'art quelques-unes des fonctions de la nature. M. Taillefer a adapté à l'avant-bras mutilé un cylindre de fer de quelques pouces de longueur, terminé par une forte vis à laquelle s'ajustent plusieurs instrumens au moyen desquels S. Testuz est en état de bêcher, de tailler la vigne, de battre le briquet, de se servir à table simultanément du couteau et de la fourchette, etc. La simplicité même des instrumens fait l'éloge de leur inventeur. M. Taillefer n'a eu aucun modèle; invention, exécution, tout lui appartient. On ne saurait trop appeler l'attention publique sur le rare mérite de ce mécanicien et sur son invention précieuse qui rend à la société active des personnes qui ont souffert quelque mutilation. M. Taillefer, qui a déjà construit une jambe mécanique perfectionnée au moyen de laquelle celui qui en fait usage marche, court, monte et descend sans canne, travaille, en ce moment, à une main mécanique dont les mouvemens remplaceront presque tous ceux de la main naturelle; ce chef-d'œuvre est destiné à une paysanne vaudoise. H. d. B.

Les journaux dont les pages sont trop souvent remplies du triste récit des crimes qui déshonorent, ou des maux de tout genre qui affligent l'humanité, doivent plutôt signaler avec empressement les découvertes et les travaux utiles qui la consolent et la soulagent, et qui font honneur au génie de l'homme. — Le célèbre Barometz, avait fait un bras et une main artificiels pour une demoiselle. On se rappelle qu'un officier suédois fit exprès le voyage de France pour venir *redemander* au Père *Sébastien* Truchet, carme, habile mécanicien et membre de l'Académie des sciences, ses deux mains qu'un boulet de canon lui avait enlevées. Le mécanicien ne put résoudre assez promptement ce problème difficile; et comme il était sur le point de terminer son travail, l'officier avait pris l'habitude de se passer de mains; et il était retourné en Suède.

ITALIE.

Modène. — *La Société italienne des sciences* de cette ville propose le prix d'une médaille d'or, dont la valeur sera de 60 sequins, pour chacun des deux meilleurs mémoires sur les sujets suivans : 1° établir une comparaison raisonnée entre les diverses théories sur l'équilibre des voûtes, que nous ont laissées les auteurs les plus célèbres, et en choisissant celle qui est la plus conforme à la nature du problème, en donner une utile application à la pratique, en exposant avec ordre et clarté les règles qu'on doit suivre particulièrement pour la construction des grandes arches de ponts sur les rivières, ainsi que pour celle des coupoles tant ovales que circulaires, de sorte que la solidité de tels édifices soit combinée avec l'élégance des formes architectoniques; 2° étendant les recherches expérimentales du comte Giordano Riccati sur les sons des cordes solides et des cordes aériennes, ainsi que celles de Chladny sur les lames élastiques, recueillir un nombre de faits incontestables, suffisans dans leur connexion et dans leur ensemble pour établir une théorie acoustique qui puisse servir de base à la pratique musicale. — Les mémoires doivent être redigés en italien, et adressés au secrétaire de l'Académie de Modène, dans le courant du mois d'août 1825, en observant les autres conditions accoutumées.

Florence. — *Académie des Géorgophiles. — Séance du* 20 *septembre, présidée* par le professeur Gazzeri. — M. *Lapo de' Ricci* a lu une dissertation sur les inconvéniens d'une taxe qui serait établie sur l'importation des blés étrangers; taxe qui pourrait même être considérée comme injuste dans son principe. — MM. *Pietro Ferroni* et le professeur *Guiliano Frullani* ont rendu compte d'un traité hydraulique de l'Arno et de l'Usciana, par M. le Dr *Banti*. — Un mémoire sur l'état économique actuel de la Mazemme, envoyé par le Dr *Thaon*, médecin d'Orbitello, a excité un grand intérêt. — M. *Zauli*, de Modigliana, a présenté quelques essais de soie tirée au moyen d'un nouveau système; et on l'a jugée fort belle.

— *Machine électrique.* — Dans le n° 44 de l'*Anthologie* de Florence, etc., cahier d'août 1824, p. 159 et suiv., M. Ridolfi donne la description d'une machine électrique perfectionnée par M. *Ulysse* Novellucci. Elle consiste en un disque de verre de 1 mètre, 08 ou 3 pieds 4 pouces environ de diamètre fixé horizontalement à un arbre vertical muni d'un pignon, auquel une roue dentée verticale, mue par une manivelle, imprime un mouvement de rotation. Six paires

de coussinets isolés sur des supports en verre alternant avec six corps collecteurs métalliques armés de pointes, partagent le disque en douze parties égales. L'axe vertical est enfermé dans un grand cylindre de verre, ayant la forme d'une bouteille à large goulau, sans fond, fixé solidement sur la table de la machine. C'est sur une zone métallique adaptée extérieurement à ce cylindre que sont fixés les six collecteurs. L'intérieur du cylindre est garni d'une zone en étain correspondante à la zone extérieure et communiquant avec la douille métallique qui fixe le cylindre sur la table. — Les systèmes excitateur et collecteur étant ainsi isolés, la machine donne, à volonté, de l'électricité positive ou négative, suivant qu'on fait communiquer le premier ou le deuxième système au réservoir commun. Cette construction présente un autre avantage dans l'augmentation des surfaces flottantes. L'effet est encore augmenté par le grand cylindre en verre, qui n'est autre chose qu'une bouteille de Leyde, au point que l'on obtient des étincelles de 3 ou 4 pouces et des décharges capables de percer une feuille d'étain, une carte à jouer, d'oxider une feuille d'or ou de platine battu, d'enflammer l'amadou et même le charbon. — M. Ridolfi annonce la construction, sur une très-grande échelle, d'une semblable machine, pour le musée de physique et d'histoire naturelle de Florence. Il est probable que ses effets seront proportionnés à ses dimensions et qu'elle l'emportera sur toutes celles qui ont été construites jusqu'à ce jour. Nous engageons les physiciens et les constructeurs de machines électriques à profiter de l'heureuse disposition imaginée par M. Novellucci, qui a rendu un vrai service à la science, puisqu'en donnant le moyen de charger très-promptement les batteries les plus fortes, il facilitera les recherches sur la lumière et le calorique de l'électricité. — Le même cahier de l'Anthologie renferme aussi un article fort intéressant de M. le chevalier Léopold Nobili de Reggio, sur le phénomène électro-magnétique observé par Davy, et décrit dans les *Annales de chimie et de physique*, cahier de janvier 1824. L'auteur démontre, par des expériences ingénieuses, que ce phénomène n'est dû qu'à un seul courant de fluide, qui, dans un des meilleurs conducteurs (le mercure), ne suit point le chemin le plus court, pour se rendre du pôle positif au pôle négatif de la pile. Il serait bien important de répéter les expériences de M. Nobili, pour constater un fait aussi extraordinaire et qui prouve, s'il est vrai, combien peu nous sommes avancés dans la connaissance d'un fluide qui joue, vraisemblablement, un rôle très-important dans la nature. F. Salvi.

ESPAGNE.

CATALOGNE. *Programmes des prix qui seront décernés le 1er juin 1825, par la junte royale de commerce.* — AGRICULTURE. Une machine qui exécute quelques-uns des travaux agricoles avec plus d'avantage et d'économie que les procédés actuels, ou les machines en usage.—Machine hydraulique d'un effet supérieur, ou d'une moindre dépense que celles qui sont connues.— Un moyen de débarrasser les cultures des mauvaises herbes, des plantes parasites et des insectes nuisibles.—Un procédé pour l'amélioration de quelques races d'animaux domestiques, constaté par l'expérience. — Un perfectionnement de l'art du jardinier ou du vigneron, des semailles, de la culture des légumes, des prairies artificielles, le tout justifié par des essais suffisans.— Un ouvrage sur quelques-uns de ces objets, dont l'utilité soit bien reconnue.

BEAUX-ARTS. *Peinture.* — Un tableau de 4 pieds 6 pouces de largeur et de 3 pieds de hauteur, représentant une campagne dévastée par la tempête et le feu du ciel, des machines ruinées, une côte couverte de débris de naufrage. La junte de commerce, sous les traits d'une femme dont l'air et la démarche sont pleins de noblesse, conduit aux pieds du trône l'agriculture, l'industrie et le commerce, pour implorer la protection du monarque; ces trois figures sont pâles et abattues ; le roi les reçoit avec bienveillance, et leur annonce un heureux avenir, en leur montrant l'arc en ciel, ainsi qu'une brillante aurore qui commence à paraître (1). — *Sculpture.* Le roi don Pèdre IV d'Aragon ratifiant les franchises et les priviléges accordés aux Barcelonais par le roi don Jaime I, pour prix des services et des subsides qu'il en a reçus. Bas-relief en argile de 2 pieds 8 pouces de largeur sur 13 pouces de hauteur. — *Architecture.* Maison de cultivateur, avec tout ce qu'exigent la culture des champs, des vignes et des arbres fruitiers, l'irrigation des terres, l'éduca-

(1) Si ce tableau est exécuté, on verra pour la première fois l'arc-en-ciel accompagnant les premiers rayons de l'aurore, et peut-être sera-t-il placé du même côté. Puisque les juntes de commerce font des projets de tableaux, pourquoi les Académies de peinture ne proposeraient-elles pas des plans d'opérations commerciales? Et pour traiter ce sujet, selon le caractère de la *Revue Encyclopédique*, il faut dire une vérité sévère : les couronnes offertes par l'ignorance ne peuvent être ambitionnées par le talent et par le savoir. (R. d. R.)

tion des vers à soie et celle des troupeaux. On en fera le plan, l'élévation, les coupes et tout ce qui est nécessaire pour donner une idée exacte du projet.— *Ornement.* Un tableau de fleurs, de 32 pouces de large et 22 pouces de haut.— *Médailles.* Le coin en acier ou en bronze, et 6 épreuves d'une médaille représentant la paix ramenant à sa suite le bonheur et l'abondance. — *Gravure sur bois pour les impressions sur toile :* un échantillon. — *Gravure sur cuivre, au burin.* Allégorie représentant le mérite. — Une médaille d'honneur du premier ordre, sera le prix d'agriculture: des médailles du second ordre seront distribuées aux autres arts.

Arts et métiers. *Mécanique.* — Machines pour la filature de la laine, plus parfaites que celles qu'on emploie en Catalogne. — Perfectionnement des machines pour la filature du coton, ou invention de nouvelles machines préférables à celles que l'on connaît.

Arts chimiques. Teinture rouge ou bleue sur laine ou sur soie, qui soit solide, et plus économique que celle qu'on emploie. — Couleurs ou mordans nouveaux pour les toiles peintes, qui réunissent l'éclat à la solidité. — Alliage métallique ayant l'éclat, la couleur et les autres qualités de l'argent, et qu'on puisse employer à la décoration et à l'usage domestique.

Les prix seront des médailles du troisième ordre (1). — Les ouvrages devront être présentés, les 19, 20 et 21 du mois de mai 1825: les prix seront distribués le 1er juin. L'exposition publique aura lieu pendant l'octave de la Fête-Dieu. — Les étrangers pourront concourir avec les Espagnols.

PAYS-BAS.

Nouvelle théorie des beaux-arts. — On apprendra sans doute avec intérêt que M. Humbert de Superville, l'un des membres de la célèbre université de Leyde, se propose de publier un nouveau système sur les arts, où il doit réduire leurs règles si variées, à un petit

(1) En Espagne, les beaux-arts sont décorés du titre de *nobles artes :* tous les autres sont roturiers, et quelque service qu'ils rendent, ils ne peuvent prétendre aux honneurs réservés à la noblesse. L'inventeur de la meilleure machine de filature doit rester dans sa sphère, et sentir combien il est au-dessous d'un graveur sur bois pour l'impression des toiles. Les Anglais ne classent pas les divers genres d'industrie, d'après des vues aussi étroites; et les succès de leur commerce prouvent beaucoup en faveur de leur manière de juger. N. d. R.

nombre de principes, ou plutôt à un seul principe, très-fécond en conséquences. J'ai eu l'avantage d'entendre l'auteur développer en français son système, dans une séance philosophique, où il a déployé un talent d'élocution fort original. Il admet pour principe fondamental que les règles et les produits des arts dérivent tous d'une proportion géométrique, qui existe entre la position des traits de la figure humaine, qu'il rapporte à deux lignes, l'une horizontale passant par les yeux, l'autre perpendiculaire à celle-ci, passant par le milieu du front. Il remarque ensuite que le caractère horizontal des traits, qui appartient aux passions calmes et douces, se déforme dans les affections violentes de l'âme, et tend à se porter *vers le haut*, dans les mouvemens de fierté et de colère, et au contraire *vers le bas*, dans les mouvemens de douleur ou de tristesse. Ceci n'est pas la partie neuve de la théorie de M. Humbert; car, plusieurs physiologistes assez anciens, et tout récemment Lavater et Bichat, avaient eu la même idée. Mais ce qui lui appartient en propre, c'est l'idée de trouver dans la physionomie humaine les règles des beaux-arts, et surtout la foule de conséquences utiles et d'applications très-ingénieuses qu'il en a tirées, et qui décèlent une imagination poétique et un vrai talent. Ainsi, l'architecture grecque en général, et surtout l'ordre toscan, lui retrace partout dans ses formes la ligne horizontale, et par cela même déploie au plus haut degré un caractère d'ordre, de repos et de calme. L'architecture du moyen âge, au contraire, par ses voûtes rapprochées, par ses contours si fortement arqués, par la force elliptique de ses arceaux, rappelle de la manière la plus expressive le caractère sombre, triste et grave des siècles qui l'ont produite. Cette influence se montre, suivant l'auteur, jusque dans les costumes de ce tems; et la porte d'entrée de la grande cathédrale de Cologne, qu'on peut choisir pour type, lui paraît avoir, dans son aspect général, une ressemblance frappante avec la figure d'un chevalier, couvert de son casque et la visière entr'ouverte.—Je dois remarquer ici que M. Humbert possède un talent distingué pour le dessin et la peinture, et qu'il accompagne ses démonstrations d'une série de dessins, exécutés avec une aisance de touche et une vérité de coloris assez rares, même chez les artistes de profession. J'ai particulièrement remarqué les têtes de l'Apollon, de Laocoon, un dessin en pied de l'Hercule Farnèse, une fort belle tête du Christ, plusieurs monolithes égyptiens, une vierge du Guide, et le dessin d'un tableau fort original d'un ancien peintre italien, représentant *la mort du mauvais*

larron, où l'on voit l'ange gardien s'enfuyant désespéré vers le ciel, et le diable perché sur la croix, et armé d'un croc de fer, attendant au passage l'âme du damné.—Il faudrait un long article pour énumérer les applications importantes que M. Humbert a tirées de sa théorie, qui a certainement quelque chose de très-spécieux. Il l'étend aux ordres d'architecture de tous les peuples, aux statues, aux peintures, aux costumes, et même à l'histoire naturelle et aux animaux. J'ai été très frappé d'un dessin où il a représenté le laurier, arbre de Jupiter, élevant ses rameaux vers le ciel et présentant ainsi l'image de la grandeur, tandis que le sapin et le cyprès, inclinant vers le sol leurs branches à demi flétries et leurs feuilles d'une couleur sombre, réveillent dans le cœur des sentimens tristes, en rapport avec les tombeaux qu'ils ombragent. — Il faut attendre la publication du livre dont M. Humbert se propose d'enrichir la science philosophique, avant de porter un jugement motivé sur une théorie qui embrasse tant d'objets divers. Toutefois, je conseillerais à l'auteur de retrancher de son ouvrage ces expressions *ligne verticipète*, et *ligne verticifuge*, qui ont quelque chose de trop recherché. Pourquoi ne pas dire simplement *ligne céleste* et *ligne terrestre* ? Je pense aussi qu'il devrait réserver pour un mémoire particulier *sa théorie des couleurs*, qui forme peut-être un épisode, et qui surtout n'a rien de cette précision géométrique qui distingue en général son système. Son livre, du moins dans les morceaux que j'en ai entendus, renferme des passages éloquens et poétiques ; mais il présente aussi quelques expressions de mauvais goût, qui déparent un style habituellement animé et pittoresque. L'auteur pourra facilement les faire disparaître, et son style est assez riche d'images pour pouvoir en perdre quelques-unes sans s'appauvrir. Il me paraît enfin que M. Humbert a tout ce qu'il faut pour composer un ouvrage original et éloquent. Son livre ne pourra manquer de jeter un nouveau jour sur la grande question de la théorie du beau, qui a occupé tant de philosophes, et que l'on peut ranger encore au nombre de ces mystères sublimes que le génie de l'homme n'a pas encore dévoilés. *Charles* COQUEREL.

FRANCE.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Aix (*Bouches du Rhône*). —*Séance publique de la Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts*, le 7 juin 1824. —*Prix décernés.* — *Sujets de prix proposés pour* 1825 *et* 1826. — La séance a été ouverte par un discours de M. de Montvalon, président, sur l'utilité des sociétés littéraires. Ce texte, traité bien des fois, mais auquel il est bon de revenir de tems en tems, à cause des vérités qu'il rappelle, avait, dans cette occasion, le mérite de l'à-propos; car on n'a pas oublié que, dans une séance publique de la même académie, tenue il y a quatre ou cinq ans, un président crut pouvoir faire briller son esprit, en rajeunissant le paradoxe des inconvéniens de l'instruction, et des dangers particulièrement attachés à l'existence des académies de provinces. L'auteur a su, d'ailleurs, relever son sujet par la noblesse des pensées, la justesse des allusions et la dignité du style. L'éloge des lettres ne pouvait pas être mieux placé que dans la bouche d'un littérateur qui a traduit avec succès Machiavel et Denina, héritier d'une famille également illustre par son savoir dans la jurisprudence, ses longs services et sa constante probité dans la magistrature. M. de Montméyan fils, secrétaire perpétuel adjoint, a payé, dans son rapport sur les travaux de la Société, un juste tribut d'estime au vénérable docteur Gibelin, qu'il a suppléé dans ce travail. C'était une tâche belle à remplir que de rendre justice au savoir et aux qualités morales de l'habile traducteur de Priestley, de Kirvan, de Fontana, des Transactions philosophiques. M. de Montméyan, déjà connu par plusieurs bons essais sur les sciences physiques et mathématiques, s'est acquitté de ce devoir avec des formes spirituelles et un ton de persuasion dont on a dû lui savoir gré. Il a été fait mention ensuite d'un mémoire de M. H. Pontier, sur l'état des terrains où gisait la mine de chromate de fer dont il a fait la découverte. Les observations de ce minéralogiste paraissent prouver l'existence de l'espèce humaine antérieurement à la grande catastrophe qui a mis à découvert les continens actuels. « Il a trouvé, dit le rapporteur, des haches en pierre, et des silex en forme de fers de lances, instrumens des sauvages de ces tems reculés, parmi des brèches ou agglomérats visiblement formés par des atterrissemens de l'ancienne mer. » Ce mémoire, qui jette un nouveau jour sur la formation des montagnes,

doit prendre une place honorable parmi les travaux de nos plus savans géologues. — D'autres mémoires sur des points d'histoire, de physique et de littérature, et une pièce de vers de M. le général Pascalis contre les drames romantiques, ont contribué à remplir cette séance intéressante. Toutes ces lectures prouvent que l'amour des lettres se perpétue, ainsi que la pratique des beaux-arts, l'étude des sciences et celle des antiquités, dans la patrie de Peiresc et de Tournefort, de Fabrot et des deux Pagi, de Duperrier et de Montvalon, de Castillon et de Montclar. — La Société avait proposé deux sujets de prix : 1° *Quels seraient les moyens de coërcer les vapeurs délétères qui s'exhalent des fabriques de soude, dans l'acte de la décomposition du soufre et du muriate de soude ?* 2° *Comment pourrait-on rappeler au bon goût une nation qui s'en serait écartée ?* — Le premier prix a été décerné à un mémoire de M. E. Peclet, professeur de physique au lycée de Marseille; le second à un discours de M. C. Giraud, étudiant auprès de l'Académie d'Aix. — La Société a proposé deux nouveaux sujets pour les années 1825 et 1826 : 1° *Déterminer quelles sont les différentes espèces de chaux employées à la confection des mortiers dans le département des Bouches-du-Rhône ? Y existe-t-il une chaux maigre et une chaux grasse comme dans d'autres contrées ? En quoi consiste cette différence, et quel est le choix qu'on doit en faire, suivant l'emploi du mortier à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau ? Les sables calcaires, marneux, silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux, et quels sont ceux qu'on doit préférer selon les lieux, les circonstances et les espèces de chaux auxquelles on les associe ?* 2° *L'éloge de Raymond Béranger*, comte souverain de Provence, et beau-père de saint Louis, roi de France; *présenter le tableau philosophique et littéraire de son règne.* — Les prix sont des médailles d'or, de la valeur de 300 fr. — La Société a proposé en outre une médaille de pareille valeur à l'agriculteur *qui aura planté ou greffé avec succès le plus grand nombre d'amandiers des espèces ou variétés tardives, et par-là moins sujettes aux gelées du printems.* — L'époque de la clôture de ce dernier concours n'est pas fixée; la Société attendra jusqu'à ce qu'elle ait reçu un mémoire muni de ses pièces justificatives.

Lyon (*Rhône*). — *Refuge ouvert aux femmes condamnées à la détention, après l'expiration de leur peine.* — Cette institution bienfaisante, qui manquait à notre ville, est due à la munificence d'un de nos citoyens. On ne peut qu'applaudir à une création aussi philanthropique, destinée à préserver de malheureuses femmes des

principes vicieux qu'elles puisent dans des maisons de détention, où le criminel, loin de se corriger, ne s'occupe souvent que des moyens de commettre de nouveaux crimes, et cherche encore à pervertir ses compagnons d'infortune moins dépravés que lui. Dans l'institution que nous annonçons, les femmes condamnées puiseront, avant d'être rendues à la société, des principes religieux et l'habitude du travail.

MACON (*Saône-et-Loire*). — *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts* de cette ville qui, lors de son dernier concours (voy. *Rev. Enc.* t. XXIII, p. 773), a décerné le prix de littérature à M. MOREAU DE JONNÈS, vient de le recevoir au nombre de ses membres associés.

NANCY (*Meurthe*).—*Fondation d'une École forestière.* — Une ordonnance du Roi, du 26 août 1824, avait créé une *École forestière*, dont une seconde ordonnance du 1er décembre détermine l'organisation. Cette école, établie à Nancy, sera ouverte au mois de janvier 1825. Les élèves, au nombre de ving-quatre, seront nommés par le Roi, sur la proposition du ministre des finances, et après un examen qui aura pour objets l'écriture, la grammaire française, la langue latine, les élémens de géométrie et le dessin. Chaque élève devra satisfaire aussi aux conditions suivantes: présenter 1° un acte de naissance constatant qu'il a dix-neuf ans accomplis, et qu'il n'a pas plus de vingt-deux ans; 2° un certificat signé d'un docteur en médecine ou en chirurgie, attestant qu'il est d'une bonne constitution et qu'il a été vacciné; 3° Une obligation par laquelle ses parens s'engagent, en cas d'admission, à lui fournir, pendant son séjour à l'École forestière, une pension de 1,200 fr., et une de 600 fr., jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge nécessaire pour exercer des fonctions actives; ou la preuve qu'il possède lui-même un revenu égal; 4° un certificat en forme, constatant qu'il a terminé son cours d'humanités. L'enseignement dans l'École aura pour objet: l'histoire naturelle appliquée aux forêts; l'économie forestière en ce qui concerne spécialement la culture, l'aménagement et l'exploitation des forêts; les mathématiques nécessaires pour opérer la mesure des solides et la levée des plans; la jurisprudence forestière, dans ses rapports judiciaires et administratifs; la langue allemande; le dessin. Les cours seront divisés en deux années; ce terme expiré, les élèves seront placés, s'ils justifient des connaissances nécessaires, comme gardes généraux ou comme gardes à cheval; dans le cas où ils n'auraient pas atteint l'âge requis pour remplir ces fonctions, ils seront employés provisoirement près de l'administration centrale à Paris, ou près des

conservateurs et des inspecteurs. Les élèves qui, après les deux années révolues, n'auront point été jugés avoir acquis l'instruction nécessaire, seront admis à suivre les cours pendant une troisième année; mais si, après cette troisième année, ils sont de nouveau rejetés, ils seront rayés du tableau des élèves. Nul ne sera admis à l'avenir à remplir les fonctions de garde général ou d'agent forestier, si préalablement il n'a pas fait partie de l'École forestière, ou s'il n'a exercé pendant deux ans au moins les fonctions de garde à cheval. Il sera affecté à cette école une maison, et un terrain destiné à former une pépinière forestière. Sur les trois professeurs de mathématiques, d'histoire naturelle et d'économie forestière, il sera nommé un directeur de l'école. Deux maîtres de langue allemande et de dessin seront en outre attachés à cet établissement.

PARIS.

INSTITUT.—*Académie des sciences.—Mois de novembre* 1824.—*Séance du* 2.— M. BECQUEREL annonce qu'il a déterminé par l'expérience l'intensité de la force électro-dynamique en un point quelconque d'un fil métallique qui joint les deux extrémités d'une pile, et il résulte de ses recherches que cette intensité est constante tout le long du fil.—M. BENOISTON DE CHATEAUNEUF, dans sa réponse à la lettre qui lui a été adressée, annonce qu'il continue à se livrer à des recherches sur l'influence de la vaccine à Paris et en France. — MM. Chaptal et Thénard font un rapport sur des pyrites trouvées le 19 août 1824, dans la sablière de Grenelle, et sur le pouvoir décolorant de plusieurs substances minérales, par M. PAYEN. « Ce chimiste commença par calciner, en vaisseaux clos, les débris de bois altéré, parsemés de pyrites, trouvés dans la sablière de Grenelle; et après les avoir réduits en poudre, il s'assura que cette matière charbonneuse augmentait l'intensité de la couleur des sirops dans le rapport de 4 à 5: résultat contraire à ce que l'expérience avait appris jusque alors sur l'action décolorante des matières charbonneuses. M. Payen traita le charbon essayé par un grand excès d'acide hydrochlorique et par l'eau bouillante; après cette opération, le résidu calciné jouit d'une vertu décolorante plus forte que celle du charbon végétal ordinaire. M. Payen opéra ensuite de la même manière sur les substances suivantes: 1° l'ampélite graphique de Valleville, qui n'a pas décoloré sensiblement; 2° l'ampélite graphique de Rennes, qui a enlevé à la liqueur d'épreuve $\frac{1}{4}$ de sa couleur; 3° le schiste de mass, qui n'en a enlevé que $\frac{1}{8}$; 4° le schiste bitumineux de Monteviale, près

de Vienne, qui ne décolore pas sensiblement; 5° le schiste de Mounat en Auvergne, qui a enlevé les $\frac{1}{3}$ de matière colorante; 6° le charbon d'os choisi qui, décolore $\frac{2}{3}$. M. Payen est parvenu à s'assurer, par l'analyse, que la présence du protosulfure est la cause qui empêche le charbon pyriteux de Grenelle de décolorer, tant que cette substance n'a pas été enlevée par l'acide hydrochlorique. » L'Académie approuve le travail de M. Payen, et l'engage à continuer ses recherches. — M. Magendie lit un mémoire, intitulé : « Suite des expériences sur les fonctions de la cinquième paire de nerfs. » — M. Loiseleur des Longchamps lit un mémoire sur les moyens de faire chaque année plusieurs récoltes de soie, suivi de quelques observations pour servir à l'histoire des vers à soie. (MM. Latreille, La Billardière et Silvestre.) — M. Raspail lit un mémoire sur la formation de l'embryon dans les graminées. (MM. de Mirbel et du Petit-Thouars, commissaires.)

— *Du 8.* — M. *Aug. de* Ladevèze adresse, de Fiume, un mémoire qui a pour titre : « Abrégé très-succinct du développement de l'esprit humain ou des résultats de l'art de penser, présenté dans un tableau concentriquement instructif, selon la nouvelle méthode, faite tant pour faciliter que pour consolider l'instruction. » L'Académie ne peut s'occuper de ce travail, qui ne renferme aucune question relative à ses attributions. — MM. Payen et Chevalier lisent une note sur la quantité d'acide phosphorique libre, facilement appréciable au moyen du tournesol. (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires.) — MM. Brongniart, Brochant de Villiers et Cordier font un rapport sur les mémoires de M. de Bonnard, relatifs à quelques parties géologiques de la Bourgogne. L'analyse en serait beaucoup trop étendue, et nous nous contenterons d'en citer les conclusions. « M. de Bonnard a contribué très-efficacement par ses observations nouvelles, par ses rapprochemens ingénieux, et par ses explications sages et vraisemblables, aux progrès de la géognosie, et a acquis aux encouragemens et aux éloges de l'Académie des droits nouveaux, et d'une plus haute valeur que ceux que lui aurait mérités une pure description géognostique. » L'Académie approuve le travail de M. Bonnard, et décide qu'il sera imprimé dans les Mémoires des Savans étrangers, avec la carte géologique et les coupes qui doivent en rendre l'intelligence plus prompte et plus facile. — M. Cordier fait un rapport verbal sur le *Traité élémentaire de minéralogie de* M. Beudant. — M. Dupin lit un mémoire qui a pour objet de prouver l'avantage des machines pour la classe des ouvriers.

— *Du 15.* — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un membre

de la section de minéralogie, à la place de M. Sage. Sur 51 votans, M. *Beudant* obtient 30 voix, M. *de Bonnard* 19, et M. *Berthier* 1. En conséquence, M. BEUDANT est élu. Le quatrième candidat était M. *Constant Prévost*. — L'Académie procède à l'élection d'un associé libre à la place de M. le duc de Brancas-Lauraguais. Sur 55 votans, M. *Héricart de Thury* réunit 32 suffrages; M. *Andréossi* 19; M. *Desgenettes* 3; M. *Haxo* 1. M. HÉRICART DE THURY est élu. — MM. Duméril, Cuvier et Magendie font un rapport sur un mémoire de M. LAUTH, relatif *aux vaisseaux lymphatiques des oiseaux*, lequel est accompagné de quatre dessins, qui représentent la distribution de tout le système de ces vaisseaux. Voici un extrait des conclusions de ce rapport. « Quelques physiologistes n'avaient pu, malgré leurs recherches, rencontrer la plupart des vaisseaux absorbans dans les oiseaux, surtout les *chylifères* dans la région du mésentère, et ils avaient conclu de leur absence présumée, que l'absorption du chyle ne pouvait s'opérer chez les oiseaux et les reptiles que par les veines, et même que, dans le plus grand nombre de cas, le chyle était pompé principalement par les radicules des veines sanguines. M. Lauth oppose à cette opinion les faits qu'il a observés, et qui concordent avec les remarques faites précédemment par deux des commissaires, sur un *pivert* gelé. La commission déclare que le travail de M. Lauth lui a paru très-satisfaisant, et propose de l'insérer dans le Recueil des savans étrangers. (Approuvé.) — M. Silvestre rend un compte verbal de l'ouvrage de M. de MARIVAULT, sur la situation agricole de la France et sur les moyens de l'améliorer.

— *Du* 22. — M. HUZARD, fils, adresse à l'Académie un travail intitulé : Recherches sur le genre *hirudo*, qui lui est commun avec M. PELLETIER. (MM. Latreille et Duméril, commissaires.) — M. *Jacques-Joseph* MEUNIER annonce par note qu'il est en possession de l'ancien art de peindre et de cuire les vitreaux en toutes couleurs. (MM. Brongniart, Vauquelin et d'Arcet, commissaires.) — M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE lit une note sur les inconvéniens de repousser la seule détermination donnée sur *les os de l'opercule*, en se refusant à la remplacer par une nouvelle supposée plus judicieuse. — Le même membre présente un ouvrage intitulé : « Tableaux synoptiques expliquant la composition de toute tête osseuse chez l'homme et les animaux, publiés à l'occasion d'une nouvelle rédaction (le tableau de 3e construction); nouvelle édition, recommandable par une exposition formelle plus claire et par de notables perfectionnemens, quant au fond des idées. — M. LATREILLE communique à

l'Académie un tableau analytique des familles naturelles des animaux composant l'embranchement des mollusques de M. Cuvier, tableau dont il est l'auteur. — MM. Maurice, Legendre et Poisson font un rapport sur un mémoire de M. de Schulten, d'Abo (Finlande), lequel a pour titre : *Sur le choc des corps solides non libres*. Ces commissaires pensent que le travail de M. Schulten, sans être d'une très-haute importance, mérite cependant de la part de l'Académie les encouragemens qu'elle ne refuse jamais à ceux qui s'occupent avec zèle de servir la science, en cultivant ses branches même les plus ingrates, pour en mettre les principes les plus abstraits à la portée d'un plus grand nombre d'esprits, et en faciliter par-là les applications et les progrès. (Approuvé.) — M. Vauquelin lit un mémoire intitulé : « Examen chimique d'une matière verte qui se forme sur l'eau minérale de Vichy, remise par M. *d'Arcet*, qui l'a recueillie lui-même à la fontaine dite de l'Hôpital. — M. Arago communique des expériences relatives aux oscillations de l'aiguille aimantée :

dans le bois.....	145	oscillations	(45°, 10° départ);
anneau de cuivre.....	33	*id.*	(45°)
autre anneau.....	66	*id.*	(45°)

M. Arago annonce qu'il a reconnu que les anneaux de cuivre rouge dont on entoure ordinairement les aiguilles aimantées dans les boussoles de déclinaison, exercent sur ces aiguilles une action très-singulière, et qui a pour effet de diminuer rapidement l'amplitude des oscillations, sans altérer sensiblement leur durée. Ainsi, quand une aiguille horizontale, suspendue dans un anneau de bois à un fil sans torsion, était écartée de 45 degrés de sa position naturelle, et qu'on l'abandonnait ensuite à elle-même, elle faisait 145 oscillations, avant que les amplitudes fussent réduites à 10°. Dans un anneau de cuivre, les amplitudes s'amoindrissaient si rapidement, que la même aiguille, éloignée aussi de sa position naturelle de 45°, n'oscillait déjà plus que dans les arcs de 10° après sa 33e oscillation. Dans un autre anneau de cuivre, moins pesant, le nombre d'oscillations entre 45° et 10° d'amplitude, était de 66°. La vitesse des oscillations semble la même dans les anneaux de bois et de cuivre. M. Arago parle de quelques autres expériences qu'il a faites à ce sujet, et promet d'en faire l'objet d'un mémoire détaillé. — L'Académie nomme pour candidat à la chaire d'histoire naturelle des médicamens, vacante à l'École de pharmacie de Paris, M. Pelletier, qui réunit 48 voix sur 50. — M. le docteur Lasserre présente un mémoire sur l'opération de la taille. (MM. Portal, Pelletan et Magendie, commissaires.) — Un

mémoire de M. Bonastre, sur l'analyse du *Baume de Canada*, est renvoyé à MM. Vauquelin et Dulong.

— *Du* 29.— M. Gaudin adresse une nouvelle rédaction de l'application de l'algèbre à la géométrie. (*Voy.* ci-dessus, p. 748.) (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.)—M. Lasserre continue la lecture de son mémoire sur *l'opération de la taille*. Il fait la description de son *lithotome*, et donne à espérer la découverte d'un médicament qui aura la vertu de s'opposer à la formation des concrétions urinaires. (MM. Portal, Pelletan et Magendie, commissaires.)— M. Laurencet lit un mémoire sur la structure du cerveau. (MM. Chaussier et Duméril, commissaires.) —M. Louyer Villermet lit un mémoire « Sur la mortalité en France dans la classe aisée et dans la classe indigente. » (MM. Fourier, Coquebert-Monbret et Maurice, commissaires.) A. M—r.

— *Académie Française. — Séance du* 2 *décembre* 1824. — M. Droz a été nommé membre de cette académie, en remplacement de M. Lacretelle aîné, mort depuis peu : il a réuni 19 voix, et son concurrent, M. De Lamartine, 16. Celui-ci n'en avait eu que 7, au premier tour de scrutin, et M. de Pongerville, traducteur de *Lucrèce*, en avait obtenu 9. — Quelques journaux ont attaqué cette nomination d'une manière inconvenante, et avec injustice. Ils ont méconnu les titres réels d'un écrivain chez lequel une grande élévation de pensées, une grande noblesse de sentimens s'unissent à une parfaite rectitude de jugement, à une instruction étendue autant que solide, et dont le style, habituellement pur et élégant, se fait remarquer par un grand nombre d'expressions non moins neuves que justes. Les estimables ouvrages de M. Droz; 1° son *Essai sur l'art d'être heureux*, 1re édition, 1806; 2e, 1811; 3me, 1815; 2° l'*Éloge de Montaigne*, qui, en 1812, obtint une médaille égale au prix décerné à M. Villemain, par l'Académie Française; 3° les *Études sur le beau dans les arts*, 1815; 4° *Jacques Fauvel*, en société avec M. Picard, 1823; 5° *De la Philosophie morale;* ouvrage couronné par l'Académie Française comme le plus utile aux mœurs, le 20 septembre 1824; 1re édition, 1823, 2e et 3e 1824 : tous ces ouvrages, sans jeter autant d'éclat que ceux de son noble et romantique concurrent, M. De Lamartine, ont fourni l'occasion de consacrer par de nombreux suffrages cette idée juste et vraie, que, puisqu'il n'existe pas au sein de l'Institut une classe particulière pour les sciences morales et politiques, pour les auteurs d'ouvrages sur la philosophie morale, sur l'éducation, l'économie politique, etc., l'Académie Française a dû et doit réparer, autant qu'il dépend

d'elle, cette affligeante lacune, et donne, dans ce moment, un bon et utile exemple en admettant parmi ses membres, à côté de M. Destut de Tracy, et plus tard peut-être, de MM. Laromiguière, J.-B. Say, etc., non-seulement des poëtes, mais des philosophes, des moralistes, des économistes, qui sont en même tems de bons écrivains.

Muséum d'histoire naturelle. — Résultat de la mission que M. Milbert *a remplie aux États-Unis.* — Le séjour de cet habile et zélé naturaliste aux États-Unis a duré près de sept ans. Les envois qu'il a faits au Muséum d'histoire naturelle suffiraient seuls pour former une immense collection. On y compte les objets suivans : 100 mammifères, dont 49 vivans. Les plus remarquables de ceux-ci sont les *opossum* mâle et femelle, le *couguar* de l'Amérique du nord, plusieurs espèces de *cerfs*, l'*élan* d'Amérique, le *wapiti* et sa femelle. — 400 espèces d'oiseaux, et plus de 2,000 individus : plus de 100 de ces espèces manquaient au Muséum. — Près de 150 espèces de reptiles, et 600 individus, dont plusieurs tortues vivantes. — 200 espèces de poissons, et 1,200 individus, dont plus de la moitié manquaient au Muséum. — Plus de 500 coquilles, dont 30 espèces sont nouvelles. — Des crustacés, des arachnides et des insectes de tous les ordres : le nombre des espèces, dont plusieurs sont nouvelles, est d'environ 400. — La botanique n'a pas moins occupé M. Milbert que la zoologie. On lui doit des arbres utiles ou d'ornement, des plantes usuelles, des tubercules, etc. ; on remarque principalement le *cyprès chauve*, qui croît dans les terrains tourbeux ; l'ortie *witlow*, qui donne une filasse supérieure à celle du chanvre ; l'herbe *red top* dont on fait des chapeaux qui rivalisent avec ceux d'Italie. — Enfin, la minéralogie du nord de l'Amérique est actuellement représentée au Muséum par des suites de roches tirées des Alleghanis, des bords du fleuve Saint-Laurent, de l'Hudson, des grands lacs, de l'Ohio, du Mississipi ; on pense bien que M. Milbert n'a pas oublié les fossiles remarquables répandus dans cette partie du Nouveau-Monde. Les envois qu'il a faits ont révélé quelques espèces encore inconnues. En tout, le nombre des échantillons qu'il a procurés au Muséum s'élève à 7,569. Il n'est revenu, qu'après avoir épuisé toutes ses ressources. A son retour en France, le navire qui le portait s'est brisé contre les rochers du cap de la Hogue. Le dévouement et le courage des naturalistes n'est pas au-dessous de ce que la profession des armes peut offrir de plus honorable.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Séance générale

tenue, le 10 novembre 1824, à l'hôtel de Boulogne, rue du Bac, n° 42, consacrée, d'après son règlement, à la distribution des prix qu'elle avait mis au concours pour cette année. — La séance s'est ouverte à sept heures du soir, sous la présidence de M. le comte CHAPTAL, pair de France, assisté de S. Exc. M. le duc DE DOUDEAUVILLE, ministre secrétaire d'état de la maison du Roi, et de M. le comte DE LASTEYRIE, vice-président; de M. le conseiller d'état baron DE GÉRANDO, secrétaire; de MM. *Claude-Anthelme* COSTAZ et JOMARD, secrétaires adjoints; et de M. GUILLARD-SENAINVILLE, agent général de la Société. — M. BOULARD père, notaire honoraire, a d'abord rendu compte du produit de la vente des biens appartenant à la succession de feu M. le comte Jollivet, qui a institué la Société d'encouragement son héritière universelle. — Le montant de cette vente s'élève à la somme de 523,475 francs, dont une moitié appartient à la Société, et l'autre aux héritiers Jollivet, en vertu de l'ordonnance royale qui a ainsi réglé le partage de cette succession. — M. DE GÉRANDO a lu une notice historique sur feu M. Bréguet, qui était membre du conseil d'administration de la Société. — Il a payé un juste tribut d'éloges à la mémoire de ce grand artiste dont les talens, comme mécanicien, ont fait autant d'honneur à l'horlogerie française, que ses excellentes qualités, comme particulier, l'avaient rendu cher à sa famille et à ses amis. — Après cette lecture, qui a vivement intéressé l'assemblée, M. le secrétaire a exposé le résultat des divers concours de 1824, et il a terminé son discours en proposant, au nom du conseil d'administration, de remettre à l'année prochaine les prix dont la nomenclature suit :

PRIX Pour la *construction d'une machine propre à raser le poil des peaux employées dans la chapellerie*. . 1,000
Pour la *fabrication du papier avec l'écorce du mûrier à papier*. 3,000
Pour des *recherches sur les laines propres à faire des chapeaux communs à poil*. 600
Pour l'*étamage des glaces à miroirs, par un procédé différent de ceux qui sont connus*. 2,400
Pour le *perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce*. 1,500
Pour la *découverte d'un métal ou alliage moins oxidable que le fer et l'acier, propre à être employé à diviser les substances molles alimentaires*. . . 3,000

Pour la *dessiccation des viandes*. 5,000
Pour la *fabrication de la colle de poisson*. 2,000
Pour une *machine à travailler les verres d'optique*. . 2,500
Pour la *découverte d'une matière se moulant comme le plâtre, et capable de résister à l'air autant que la pierre*. 2,000
Pour l'*introduction de puits artésiens dans un pays où ces sortes de puits n'existent pas*, trois médailles d'or de 500 fr. chacune. 1,500
Pour le *perfectionnement des fonderies en fer*. . . . 6,000
Pour le *moulage des pièces de fonte* destinées à recevoir un travail ultérieur. 6,000
Pour l'*importation en France* et la *culture des plantes utiles à l'agriculture, aux manufactures et aux arts*. . . . . Premier prix. . . 2,000
Second prix. . . . 1,000
Pour un *moulin à bras propre à écorcer les légumes secs*. 1,000
Pour l'*application de la presse hydraulique à l'extraction des huiles, du vin, etc*. 2,000
Pour la *fabrication des cordes à boyaux, propres aux instrumens de musique*. 2,000
Pour l'*établissement en grand d'une fabrique de creusets réfractaires*. 2,000
Total. 46,500

— On a entendu ensuite les rapporteurs des divers comités, sur les prix qui viennent d'être remportés.—Un prix de 2,000 francs pour la *fabrication du cuivre en bâtons, à l'usage de la broderie et de la passementerie*, genre de produit pour lequel nous étions tributaires de l'Allemagne, a été décerné à M. Gardon, tireur d'or à Lyon. Il a été fait mention honorable de MM. Villette, frères, de la même ville, qui ont obtenu, l'année dernière, une médaille d'argent à ce même concours, et sur lesquels les examinateurs ont appelé de nouveaux encouragemens. — Un prix de 2,000 francs pour la *conservation des substances alimentaires, par un procédé exécuté plus en grand que celui de M.* Appert (tels étaient les termes du programme), a été décerné à M. Appert lui-même qui a donné de nouveaux développemens à sa méthode. — Par les ordres de S. Exc. le ministre de la marine, deux vases renfermant chacun 30 kilogrammes de bœuf

et de gélatine, préparés par ce fabricant, ont été embarqués pour l'île de Bourbon, en 1822, et sont revenus en France dans le meilleur état de conservation. A la vérité, l'un de ces mêmes vases ayant été ouvert sous l'équateur, les substances qu'il contenait se sont trouvées altérées; mais il a été constaté que cet accident provenait uniquement d'un défaut de soudure. Ainsi, on a maintenant la certitude de pouvoir fournir aux marins des alimens frais, quelle que soit la longueur de la traversée, et les étrangers n'auront plus à se vanter de jouir seuls du bienfait d'une découverte qui appartient à la France, et dont l'humanité entière doit s'applaudir. — Une prime de 4,000 francs pour la *construction d'un moulin à vent, propre à concasser et à moudre les grains, et pouvant s'adapter à toutes les exploitations rurales*, a été adjugée à M. *Auguste* DE LA MOLÈRE, propriétaire à Sours, près Chartres (Eure et Loir). Ce moulin, qui s'oriente de lui-même, est en activité depuis trois ans, et ne revient qu'à 2,400 francs, tout compris; on pourrait même en construire qui ne coûteraient que 800 francs, en réduisant les dimensions. En l'absence du vent, il peut être mû par des chevaux. Cet agent puissant, commode et économique, est une précieuse acquisition pour l'industrie agricole au profit de laquelle il diminue les frais de la mouture qui s'élèvent au huitième dans quelques contrées. M. de La Molère en a fait aussi des applications aux usines, à l'hydraulique, etc. —Le prix de 1,000 francs, promis à celui qui indiquerait les *moyens de procurer aux aveugles indigens le travail le plus utile pour eux et le plus approprié à leur situation*, a été décerné à l'INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES, établie rue Saint-Victor. — Plusieurs élèves de cette institution, ceux qui se distinguent le plus dans chaque atelier, étaient présens à l'assemblée, et l'un d'eux est venu recevoir, des mains de M. le président, une récompense qui n'était pas moins due à leur intelligence, qu'au zèle éclairé et philanthropique de MM. les administrateurs de l'établissement. — Six nouveaux prix ont été mis au concours, savoir: Pour 1825: un de 6,000 francs pour la *fabrication d'un outremer factice, semblable à celui qu'on retire du lapis lazuli*; — un de 4,000 francs, pour la meilleure *construction de divers genres de fourneaux*; — un de 2,000 francs, pour le *perfectionnement de la teinture des chapeaux*, par des dissolutions de fer dans les acides végétaux. — Pour 1826: un de 2,000 francs, pour la *conservation de la glace*, ou pour y suppléer par le procédé le plus économique. — Pour 1827: un de 3,000 francs et un de 2,500 francs, pour la *description détaillée des meilleurs procédés d'in-*

dustrie manufacturière, qui sont ou qui peuvent être exercés par les habitans des campagnes. — Pour 1830 : un de 1,500 francs, pour des *expériences comparatives sur l'emploi de la chaux comme engrais.*

Total des nouveaux prix proposés. 20,000

Cette somme, ajoutée à celle de. 70,800

montant des prix existans ou remis au concours, forme un total de. 90,800

affecté à l'encouragement de l'industrie nationale, par la Société qui, depuis vingt-deux ans, remplit si bien la tâche qu'elle s'était imposée en adoptant cette dénomination. — Les produits de l'industrie des Jeunes aveugles, exposés sous les yeux de l'assemblée, excitaient à la fois l'intérêt et la curiosité des nombreux témoins de cette solennité. — On examinait aussi avec beaucoup d'attention le modèle du moulin à vent qui a mérité à M. de La Molère la prime de 4,000 francs dont nous avons parlé plus haut. — Un grand nombre d'autres objets d'industrie ornaient les salles de la Société et annonçaient l'empressement des artistes à lui faire hommage de leurs découvertes. Parmi les plus remarquables, nous citerons une *balance à bascule* nouvellement perfectionnée par M. Rollé, de Strasbourg. — Une fort jolie machine imaginée par M. Picard, bijoutier à Paris, et servant à indiquer instantanément les variations du cours de la rente aux personnes qui assistent à la bourse. — Des pendules à plusieurs cadrans, de M. Berolla, horloger mécanicien, rue Grenétat, n° 4, et dont quelques-unes présentaient d'ingénieuses dispositions. — Un régulateur à secondes et plusieurs autres pièces d'horlogerie de M. Laraschh, au Palais-Royal, n° 164. — Plusieurs *mouvemens d'horlogerie* et une horloge portative, dite *surveillant de nuit*, exécutée, avec des combinaisons nouvelles, par M. Pons, directeur de la fabrique de Saint-Nicolas d'Aliermont, près Dieppe. — Une pendule et d'autres objets dont la matière, imitant l'aventurine, est le produit d'un art nouveau créé par M. *Saint-Maurice* Cabany, rue Sainte-Avoye, n° 57. — Des *chapeaux en bois recouvert d'un tissu de soie*, de l'invention de M. Bernard, rue de Montmorency, n° 13. Ces chapeaux sont légers, suffisamment élastiques, non sujets à se déformer ; le tissu en est d'un très-beau noir, et les prix très-modérés. — Des *fleurs en baleine*, perfectionnées par M. *Achille* de Bernardière, faubourg Saint-Martin, n° 8, qui a obtenu, pour cette découverte, une médaille d'argent à l'exposition de 1823. — Des *portefeuilles en cuir, façon de Russie*, de la fabrique de M. Duval, corroyeur, rue de l'Oursine, n° 53 *bis*. C'est ce fabri-

cant qui a remporté le prix que la Société d'encouragement avait proposé pour la fabrication de cette espèce de cuir : il paraît qu'il s'occupe sans cesse de perfectionner ses procédés. — Enfin, un modèle de *machine à battre le beurre*, qui facilite singulièrement cette opération, et qui paraît devoir être très-expéditive. L'auteur, M. Werner, fabricant de meubles en bois indigènes, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 126, a déjà mis plusieurs de ces machines dans le commerce; leur prix varie suivant les dimensions, et selon que la baratte est en cristal, en bois ou en faïence.

Conservatoire des arts et métiers. — Les cours publics et gratuits de ce bel et utile établissement sont repris, cette année, avec un succès toujours croissant. On sait que M. *Charles* Dupin est chargé de professer la *Mécanique appliquée aux arts;* M. Clément-Desormes la *Chimie* et la *Physique appliquées aux arts; M. Jean-Baptiste* Say, l'*Économie industrielle*, que l'on pourrait définir les *principes de l'Économie politique ou sociale, appliqués aux arts utiles.* — On a remarqué deux améliorations dans ces cours si favorables à la prospérité nationale; l'une est l'heure à laquelle on les fait : les professeurs ont sacrifié leur commodité personnelle à celle de leur auditoire, en fixant l'heure de leurs leçons à huit heures et demie du soir, c'est-à-dire, à l'époque de la journée où les personnes occupées, ayant terminé leurs travaux, peuvent accroître leurs connaissances sans nuire à leurs intérêts. — Par une autre amélioration, les professeurs font distribuer, une leçon à l'avance, un bulletin des matières qui seront traitées dans la leçon suivante. Par ce moyen, chaque auditeur peut non-seulement se préparer aux matières qu'il doit entendre, mais emporter la note des sujets sur lesquels son attention aura été dirigée; note qui lui remettra facilement en mémoire les développemens donnés par le professeur. — M. Charles Dupin, suivant l'exemple de quelques professeurs anglais, qui rédigent et publient d'avance une courte analyse des matières qu'ils traiteront dans chaque leçon, nous prépare un traité de géométrie et de mécanique usuelles, mises à la portée des ouvriers. Cette précieuse instruction n'est pas offerte tout-à-fait *gratuitement* à ceux qui veulent en profiter : chaque petite feuille d'analyse d'une leçon coûte *deux sous.* Une contribution aussi légère suffit pour faire obtenir un résultat moral d'une haute importance : l'ouvrier met plus de prix à ce papier dont il a fait l'acquisition, il le conserve avec plus de soin, il est plus empressé de l'apprendre. C'est encore à l'Angleterre, si utilement visitée par M. Dupin, que nous sommes

redevables de ce mode d'enseignement. — M. Clément-Desormes qui, dans l'intervalle de ses Cours, a parcouru presque toute la France, a annoncé qu'il ferait successivement connaître ce qui l'avait frappé, soit en bien, soit en mal, dans l'état de l'industrie. Ses vastes connaissances et la sûreté de son coup d'œil rendront bien précieuses ses observations. C'est un moyen de mettre en communication toutes les parties du royaume pour les arts utiles, et de faire en sorte que chacune d'elles profite de ce qui se fait de mal et de bien dans toutes les autres. — M. J.-B. Say a développé, avec son admirable clarté et l'intérêt qu'il sait répandre sur ces matières, les vérités économiques qui sont la base la plus solide du succès des entreprises. C'est une instruction qui fait honneur à la France.

Société de géographie. — Assemblée générale *du 26 novembre 1824, présidée* par M. de Chateaubriant. — La séance est ouverte à huit heures du soir.—M. de Ferrussac, secrétaire, lit le procès verbal de la séance générale du 2 avril. — M. Malte-Brun, secrétaire général, donne verbalement un *aperçu des travaux de la Société pendant l'année écoulée.* — M. Jomard, président de la commission centrale, présente, au nom de cette commission, le 1er volume du *Recueil des Voyages, Relations et Mémoires publiés par la Société;* l'avant-propos de ce volume, destiné à faire connaître le but et l'esprit du recueil, et composé par M. Malte-Brun, est lu par M. de Ferrussac. — M. Jomard présente également le premier cahier du *Recueil des questions adressées aux voyageurs et à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de la géographie.* Il donne lecture du préambule placé à la tête du cahier. — Il dépose ensuite sur le bureau la *carte des pachaliks de Bagdad, d'Alep et d'Orpha, dressée par M. Rousseau*, ancien consul général. Cette carte est gravée et publiée par les soins et aux frais de la Société. — M. Chapellier, trésorier de la Société, rend compte de l'état des recettes et des dépenses. — M. Jomard lit un mémoire intitulé : *Coup d'œil sur les progrès et l'état actuel des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique.* (*Voy.* ci-dessus, p. 565.) L'objet principal de cet écrit est d'assigner le rapport qui existe entre l'étendue de l'Afrique intérieure et la superficie observée par les voyageurs européens, depuis une quarantaine d'années. — On annonce que M. le comte Orloff, sénateur de l'empire de Russie, présent à la séance, auquel la Société doit déjà un don de 600 fr., met à sa disposition une somme de 1,000 fr., pour être employée à l'encouragement des découvertes, de la manière qu'elle croira le plus utile

aux progrès des sciences géographiques. — La séance est levée à dix heures.

— Dans la séance suivante, du 3 décembre, un anonyme fait un don de 1,000 fr. à la Société, pour être joint au don récemment fait par M. le comte Orloff, et à plusieurs autres dons semblables, qui seront offertes en récompense, au premier voyageur qui aura pénétré jusqu'à la ville de Tombouctou par la voie du Sénégal, et qui aura procuré : 1° des observations positives et exactes sur la position de cette ville, le cours des rivières qui coulent dans son voisinage, et le commerce dont elle est le centre; 2° les renseignemens les plus satisfaisans sur les pays compris entre Tombouctou et le lac Tsaad, ainsi que sur la direction et la hauteur des montagnes qui forment le bassin du Soudan. —Il serait à désirer que cet exemple excitât le zèle généreux des amis de la science géographique, et de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des découvertes. — On souscrit au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12. — On lit une liste de présentation de dix-sept nouveaux membres, et on donne connaissance d'un certain nombre d'ouvrages et de cartes donnés à la Société pour être placés dans sa bibliothèque.

Palais de la bourse de Paris. — Paris va bientôt compter un grand monument de plus: la *Bourse* ne tardera pas à être livrée à sa destination; et, débarrassé des clôtures et des mâsures qui le cachent encore, ce vaste édifice offrira au public toute la majesté de son ensemble. On ne peut douter de l'impression qu'il doit produire : nous sommes trop peu familiarisés avec le luxe de la grande et belle architecture, pour que cette enceinte de colonnes, si simple dans sa disposition, si riche dans son effet général, ne frappe pas la multitude et les connaisseurs d'une véritable admiration. Quelques hommes de l'art n'y trouveront peut-être pas le caractère précis d'une Bourse; il faut l'avouer, ce n'est pas là le type d'un pareil édifice, tel qu'on peut le concevoir dans un port de mer, ou dans une grande ville commerçante; mais aussi, ce n'est pas la Bourse de Bordeaux, du Hâvre ou de Lyon que l'on a voulu faire: c'est celle de la France, et en quelque sorte celle de l'Europe. La première pensée de ce monument naquit à une époque où l'on voulait justifier par des résultats surprenans un grand mouvement imprimé à l'univers entier. Il fallait alors que chaque monument surpassât ceux des peuples agrégés de force à la vaste association de l'Empire français; tout ce qui appartenait à la capitale du monde devait porter l'empreinte de la puissance, du savoir et du goût, afin de recueillir, au profit du

peuple conquérant, l'obéissance, le respect et l'admiration. Tel était le but à atteindre avant toutes choses; et feu M. Brongniart, bien pénétré de cette idée, s'attacha d'abord à donner un grand caractère à l'édifice qui lui était confié. Personne n'osera nier qu'il n'ait parfaitement réussi : car, depuis l'antiquité, jamais monument ne fut enveloppé d'une décoration plus imposante, plus brillante et plus majestueuse. Si cette ordonnance extérieure, qui imposait des conditions très-rigoureuses, a pu apporter quelques obstacles dont les distributions intérieures ont à souffrir, on ne s'en aperçoit que dans quelques parties infiniment accessoires; encore, l'habitude aura-t-elle bientôt familiarisé avec ce qu'elles peuvent avoir d'incommode au premier moment. Au surplus, ces très-faibles inconvéniens sont bien rachetés par la facilité des abords intérieurs, par l'effet heureux que doit produire la grande salle; enfin, par toutes les beautés d'un ordre supérieur que renferme ce monument. Si l'auteur de cette vaste et brillante composition eût vécu quelques années encore, il aurait joui du plus beau triomphe, et il aurait terminé sa carrière avec la certitude, si douce pour un artiste, d'avoir attaché à son nom une célébrité méritée et durable. Mais, dirons-nous, comme je ne sais quel pythagoricien « *Il vit pour toi;* et les amis des arts ne sépareront jamais le nom de l'architecte Brongniart du beau monument qu'il a laissé à sa patrie (1). » Nous devons aussi de la reconnaissance à l'homme de mérite qui a achevé cet édifice. Soigneux de la gloire de son prédécesseur, M. Labarre a conservé fidèlement l'intégrité du plan et des élévations primitives; il a médité avec le plus grand soin tout ce qui restait à étudier encore, et que M. Brongniart n'avait pu tracer à l'avance, attendu que la plus grande partie des détails s'étudient en même tems que la construction. M. Labarre s'est montré, dans cette circonstance, bon constructeur, homme de goût, architecte habile, et s'est fait beaucoup d'honneur. Cependant, ces titres à notre estime ne peuvent faire oublier ceux de l'homme de génie qui a créé ce monument par la force de la pensée, et qui, par ses travaux, l'a conduit à un degré considérable d'avancement. Au

(1) Nous renvoyons nos lecteurs au bel ouvrage sorti des presses de M. Crapelet, sous ce titre : *Plans du palais de la Bourse de Paris, et du cimetière Mont-Louis*, en six planches, par *Alexandre-Théodore* Brongniart, architecte; précédés d'une *Notice sur ces plans et sur quelques autres travaux du même artiste.* Paris, 1824. In-fol. de 18 p., avec le portrait de M. Brongniart et 6 planches.

surplus, ce beau résultat, qui excite déjà l'admiration des étrangers, suffit à la réputation des deux artistes qui y ont concouru : il fera la gloire de celui qui n'est plus, et sera à la fois honorable et profitable, sous le rapport de la fortune, pour celui qui a mis la dernière main à ce grand et utile monument. M***.

Établissement de bien public.—Lavoir et réservoir d'eau de Seine de Clichy-la-Garenne.— Parmi toutes les spéculations vers lesquelles beaucoup de personnes se sont portées depuis plusieurs années, il est bon de distinguer celles qui ont le trop rare avantage de réunir l'intérêt général et l'intérêt particulier. De ce ce nombre est l'établissement qui vient d'être formé au village de Clichy-la-Garenne près Paris.— Ce village, qui est situé dans une plaine sans aucune pente, est principalement habité par des blanchisseuses. Ce genre d'industrie est, là comme partout, sujet à bien des inconvéniens, parmi lesquels le plus funeste est l'obligation de laisser séjourner dans des puisards une immense quantité d'eau de savon et de lessive qui exhale en tous tems une odeur méphytique et pestilentielle, extrêmement nuisible à la santé. Ce village, d'ailleurs, bien qu'il soit situé à peu de distance de la Seine, ne possédait pas une seule goutte d'eau. Les habitans étaient obligés d'aller puiser dans cette rivière toute celle qu'ils consommaient. Le propriétaire de l'ancien parc de Clichy a eu l'heureuse idée de le joindre au village, en y perçant quatre rues, dont une principale de dix mètres de large, sous laquelle il a fait construire un égout qui conduit à la rivière toutes les eaux tant de lessive que de ménage. Il a fait établir ensuite, à l'extrémité de ce terrain la plus rapprochée de la rivière, une pompe qui aspire l'eau à quarante mètres dans la Seine ; cette eau est filtrée, à son arrivée, puis renvoyée par un conduit en fonte, dans un immense réservoir, pouvant contenir mille muids, construit à l'extrémité opposée, sur la place même du village, et, dans ce trajet qui est de 400 toises environ, elle alimente un superbe lavoir autour duquel 140 personnes peuvent laver, commodément et à couvert, dans une eau toujours courante. — Cette disposition doit donner à l'acquéreur de chaque lot de terrain de l'ancien parc, la faculté de se procurer toute l'eau nécessaire et de se débarrasser de toute celle qui ne pourrait qu'être nuisible (1). Toutes ces constructions

(1) Le *plan* de l'ancien parc, avec le projet de division en lots, accompagné d'une *notice*, donne une idée de l'ensemble du terrain, qui est à vendre en 72 lots, et dont quelques-uns sont susceptibles d'être réunis.

sont simples, et même élégantes, en même tems qu'elles sont solides; elles font le plus grand honneur à M. Rohault, architecte, qui les a conçues et exécutées. Nous ne doutons pas qu'avant très-peu de tems la majeure partie de ce terrain ne se couvre de fabriques et d'usines auxquelles l'eau est nécessaire, ainsi que de jolies maisons de campagne qui auront tous les avantages qu'on chercherait inutilement ailleurs, à cette distance de la capitale. SURUR-MERLIN.

ÉCONOMIE POLITIQUE.—*Produit de l'administration des postes.*—Ces produits se sont élevés, année commune, depuis 1814 jusqu'en 1822, à 21,890,000 fr.; ils montent actuellement à environ 26,560,000 fr., pour le prix du port d'environ 60 millions de lettres. Si l'on ajoutait à ce nombre les lettres et les paquets transportés en franchise, il y en aurait environ 110 millions, sans compter 25,000 feuilles de journaux que Paris expédie chaque jour pour les départemens, et 25,000 autres feuilles qui prennent naissance et circulent dans les départemens.—Le service de Paris produit un revenu annuel de 4,310,000 fr. environ. On estime que 40,000 lettres, dont 28 à 30,000 taxées, et 10 à 12,000 en franchise, partent tous les jours de Paris pour l'intérieur et l'étranger, et qu'il en arrive journellement 30,000 environ dans cette ville, dont 18,000 taxées; ce qui donne un mouvement réciproque entre Paris, les départemens et l'étranger, de 25,500,000 lettres par an. La petite poste de Paris occasione un mouvement d'environ 15,000 lettres par jour.

PHILOLOGIE. — *Examen d'une controverse qui s'est élevée au sujet de grammaires grecques, publiées en Allemagne, en Angleterre et en France.* — Une grave querelle vient de s'engager entre deux hellénistes: l'un, renommé comme professeur de l'Université; l'autre, comme avocat au conseil; le sujet était léger dans le principe, comme celui de presque tous les débats qui ne se compliquent que par l'acrimonie des contendans. — Le savant professeur a rendu compte à la Société asiatique du *Système perfectionné des conjugaisons des verbes grecs*, par M. *Frédéric* THIERSCH; et dans une lumineuse analyse il a exprimé le noble chagrin qu'éprouve l'Orientaliste de ne pas voir renverser, pour les langues de l'Inde, comme on l'a fait pour le grec, *cet échafaudage de conjugaisons différentes qui embrouille prodigieusement leurs grammaires, et de ne pas voir substituer à cette effrayante synthèse une simple et commode analyse.* — Le rapporteur de ce système avait le droit de louer M. Thiersch, puisque auteur

d'une grammaire grecque, dont la logique a perfectionné la syntaxe, il trouvait, dans les travaux de ce professeur allemand, un hommage rendu à la manière de conjuguer les verbes grecs, qu'il avait adoptée et enseignée. — M. le rapporteur ne s'était pas attribué l'invention de cette méthode qui fait, a-t-il dit (page 370) *depuis dix ans la base de l'enseignement dans les écoles françaises;* mais il n'en avait pas signalé l'inventeur. — M. l'avocat au conseil semble s'être affligé de cette omission, qui eût été assez indifférente, si M. le rapporteur n'eût pas fixé à dix années l'époque où cette nouvelle doctrine de l'enseignement a été adoptée; et il a fait admettre dans la *Revue Encyclopédique* (t. XXII, page 763) une réclamation contre l'omission du nom de l'auteur de cette méthode, et contre la date de sa publication. — M. l'avocat au conseil s'y est montré un élève reconnaissant de M. Gail, et l'on a vu avec plaisir qu'un jurisconsulte, qui prête l'appui de son talent à l'opprimé, savait allier, aux vertus de son état, le souvenir tendre de ses maîtres et la mémoire de leurs leçons; il a fait de M. Gail un éloge complet sous les rapports moraux, qu'on n'attaquait pas, et sous les rapports intellectuels qu'on avait à peine effleurés. Ce panégyrique, de quatre pages in-8°, de petit texte, avait pour but de réparer l'omission de M. le rapporteur, en donnant à M. Gail l'honneur d'avoir introduit la réforme dans la conjugaison des verbes grecs; d'avoir détrôné τύπτω, d'être l'auteur de la belle découverte d'une conjugaison unique, et d'avoir, vingt ans avant la grammaire du célèbre professeur, popularisé cette découverte, en l'enseignant au collége de France, dans ses cours obligés comme dans ses cours élémentaires et gratuits. — Cette réclamation n'avait rien d'offensant pour l'illustre professeur; elle révélait seulement que M. Gail, plus âgé que lui, et venu à la science avant lui, pouvait lui avoir dérobé l'honneur d'une découverte que nous eussions due plus tard à son génie pour l'analyse; il s'est cependant pressé de répondre, et il a mêlé un peu de fiel à sa réplique. — Il invite M. l'avocat aux conseils à ouvrir sa grammaire grecque, *imprimée pour la première fois en* 1813; *pour la douzième, en* 1824, sa grammaire, *que les livres de commerce du libraire Delalain, sur lesquels s'enregistrent les jugemens du public*, attestent être un ouvrage qu'il préconise et qu'il recherche; il l'invite donc à ouvrir sa grammaire grecque pour se convaincre qu'il a été le premier à rendre à M. Gail une éclatante justice. — On pourrait supposer que le savant professeur n'est pas aussi équitable qu'il se flatte de l'être, puisqu'il assigne à la publication de la nouvelle méthode l'époque précise de

la première édition de sa grammaire, et qu'il semblerait devoir résulter de cette coïncidence d'époque, que c'est à ce livre élémentaire (qu'il a eu, comme professeur de rhétorique, la facilité de faire placer dans les mains de nos enfans aux lycées), que serait due la popularité de cette belle découverte. Toutefois, amené à déclarer qu'elle n'est pas de lui, il ne veut pas qu'elle appartienne à aucun autre auteur contemporain, il proclame que M. Gail, dont il vient d'encenser la modestie, s'est fait à tort attribuer le mérite de la méthode de la conjugaison unique, *puisque c'est le rédacteur de la méthode grecque de Port-Royal qui en est l'auteur.* — Il nous semble que cette attaque manque de justesse; et, ce qui est plus grave, de justice. Nous avons consulté Port-Royal, et si nous y avons lu, page 113, édition de 1696 : *On peut réduire tous les verbes grecs* à deux sortes de conjugaisons; l'une des verbes en ω, et l'autre, des verbes en μ, nous lisons aussi, page 114, : *Il faut prendre garde à quatre choses pour bien conjuguer;* deux desquelles doivent être remarquées généralement dans tous les tems; savoir, la *figurative* et la *terminaison;* et deux autres qui ne se rencontrent qu'en certains tems particuliers; savoir, l'*augment* et la *pénultième;* de sorte qu'il détruit au verso ce qu'il a établi au recto, et qu'ayant indiqué la réduction des verbes grecs à deux conjugaisons, comme possible, non-seulement il ne signale aucun moyen d'exécution, pour réaliser cette possibilité, mais encore il retombe dans la routine de la figurative et de la pénultième. — Port-Royal est-il l'inventeur de la belle découverte? Nous disons belle, puisqu'elle a ouvert au savant professeur l'illustre carrière qu'il a parcourue, puisqu'il en a enrichi sa grammaire si souvent réimprimée? S'il en est ainsi, pourquoi les corps enseignans, depuis Port-Royal jusqu'à M. Gail, c'est-à-dire, pendant environ cent ans, ne l'ont-ils jamais enseignée? Pourquoi a-t-on, pendant cent ans après Port-Royal, fatigué les élèves de l'étude de la figurative et de la pénultième? Port-Royal était aux mains de tous les hellénistes; il aurait fait cette découverte, aujourd'hui si judicieusement appréciée, et aucun de ces professeurs, venus avant M. Gail, n'aurait même pressenti son influence sur l'enseignement et sa merveilleuse utilité!... Honneur donc à M. Gail, qui, le premier, a su se saisir de cette pierre brute que les savans de Port-Royal ont laissée sans emploi dans l'édifice de leur méthode, qui a su la tailler et lui donner cette haute valeur que l'admirateur de la modestie de M. Gail a tellement appréciée, qu'il en a enrichi cette grammaire dont il se glorifie! —

On peut réduire, a dit Port-Royal ; mais comment? C'est M. Gail qui a prouvé la possibilité en réduisant; c'est donc avec justice qu'on lui en attribue la découverte. Kepler avait deviné les lois du mouvement des corps célestes ; Newton, qui a prouvé l'existence du mouvement, selon les lois que Kepler avait portées, n'est-il donc plus le créateur de la véritable science astronomique et le précepteur des générations savantes? Pythagore, et après lui Philolaüs, avaient avancé que la terre tourne autour du soleil ; Albategnius, le réformateur des travaux de Ptolémée, avait enseigné que la nature ne devait avoir qu'une seule loi pour tous les corps célestes ; Copernic, après eux, a donné la démonstration de leur théorie : n'est-il donc plus le créateur de ce beau système que ses savans successeurs n'ont fait que confirmer? Allons plus loin ; et cet exemple sera plus analogue au sujet qui nous occupe. On a cru reconnaître, dans un passage du célèbre dialogue de Platon, *le Timée*, quelques notions de la combinaison des forces tangentielle et centrale. S'est-il élevé une seule voix pour ravir à Descartes la découverte de la première, et à Newton celle de la seconde? M. Gail est dans la même position relativement à l'*unicité* de la conjugaison. Port-Royal en a donné la notion ; elle a été stérile pendant un siècle ; M. Gail est venu et l'a fécondée. Elle est donc son véritable domaine, et il serait injuste de vouloir le lui ravir. — Eh ! comment un professeur de l'école française a-t-il pu faire honneur à M. Thiersch, à un étranger, *de la manière actuelle d'analyser les verbes grecs; de cette manière bien plus philosophique que le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes?* Comment la rivalité a-t-elle pu amener un Français, signalé par ses hautes connaissances philologiques, à dépouiller son pays d'une portion de sa gloire nationale, en faveur de savans étrangers, au préjudice de celui qui fut son maître et qui s'enorgueillit sans doute de le voir devenu son collègue et son émule ?—Quand viendra le tems où la rivalité entre les savans ne sera qu'une généreuse émulation ! Notre illustre professeur nous semblait s'être élevé assez haut dans la carrière de la philologie pour n'avoir point à redouter de payer à ses maîtres le tribut d'éloges dû à leurs travaux. Sa grammaire est un beau titre ; mais, pourquoi ne pas convenir qu'elle serait moins bonne, si celle de M. Gail ne fût venue avant la sienne? Eh ! pourquoi surtout ne pas permettre le mouvement d'un modeste orgueil à un savant qui a la conscience d'avoir concouru aux progrès de la science? Ne sommes-nous pas plus savans que nos pères, uniquement parce que, riches de leur

science, nous avons ajouté les produits de notre expérience et de nos méditations aux leurs? Hellénistes, unissez-vous; votre cause est belle, et vos travaux sont nobles. Votre union vous conciliera notre admiration et notre culte. Triomphez, par ce moyen généreux, de l'éloignement qui pourrait encore exister pour l'étude de la langue d'Homère, de Périclès et de Thucydide. Semblables aux successeurs de ces instituteurs de l'Europe ancienne et moderne, luttant avec gloire contre la barbarie de leurs oppresseurs, étouffez vos divisions intestines, et triomphez des restes de notre ignorance ou de nos préventions par la force concentrée de la science, du génie et de l'urbanité. PIRAULT-DESCHAUMES, *homme de lettres*.

THÉATRES. — *Théâtre-Français*; — Première représentation du *Tardif*, comédie en trois actes et en vers; par M. *Justin* GENSOUL. (Mercredi, 8 décembre.)

> . . . . . Un plaisant, à travers maint brocard;
> Disait qu'il vint au monde un quart d'heure trop tard,
> Et que, depuis ce tems, dans tout ce qu'il veut faire,
> Il se trouve toujours d'un quart d'heure en arrière.

C'est sur ce malheureux quart d'heure, sans cesse renouvelé, que roule toute la pièce, dont l'intrigue est fort simple. Le Tardif a pour ami un vieux militaire, qui est oncle d'une jeune veuve; marier sa nièce à son ami, est un projet qui sourit à Melval; et, quoique Mme de Saint-Phar ait laissé tomber quelques regards de préférence sur le jeune Florvelle, qu'elle a quelquefois rencontré dans le monde, Melval a tant fait en faveur de son Tardif, qu'elle est décidée à lui donner sa main. Mais, pour l'épouser, il faut le voir, et le Tardif n'arrive pas. Son peu d'empressement commence à exciter quelque dépit, lorsqu'une voiture se fait entendre; c'est Valmont! s'écrie Melval, triomphant de voir enfin son protégé démentir son caractère.... c'était Florvelle, qui, voyant les affaires de son rival si avancées, se hâte d'avoir un entretien avec Mme de St.-Phar, et de mettre la soubrette dans ses intérêts. Le premier acte finit, le second commence, et Valmont n'a pas encore paru. Enfin, il arrive: Melval veut brusquer la présentation et lui faire regagner le tems perdu; mais Valmont trouve mille bonnes raisons pour prouver que le plus pressé est de faire sa toilette. Pendant cela, nouvel entretien de Florvelle avec la jolie veuve. Melval ménage au Tardif un tête à tête, au moyen d'une promenade; celui-ci s'arrange de manière que c'est Florvelle qui offre la main à Mme de

Saint-Phar. Un autre rendez-vous lui est offert ; il s'amuse à lire Plutarque, tandis que son rival est aux genoux de sa maîtresse. Melval, qui n'en veut pas avoir le démenti, donne à Florvelle son congé. Celui-ci s'en prend à Valmont, et l'explication finit par un cartel. L'instant du rendez-vous est celui où Florvelle sortira du château. Cependant, le notaire arrive avec un contrat tout dressé ; Melval est au comble de ses vœux, et presse le Tardif de signer ; celui-ci va enfin prendre la plume, au moment où l'on annonce que Florvelle quitte le château ; aussitôt, Valmont sort précipitamment, en laissant tout le monde stupéfait de le voir pressé une fois en sa vie. Florvelle qui a reçu dans le combat une légère égratignure, se hâte de revenir se jeter aux pieds de sa belle maîtresse, tandis que Valmont va tranquillement chercher un médecin dont personne n'a que faire ; nous n'avons pas besoin d'ajouter que, lorsqu'il arrive, Florvelle et Mme de Saint-Phar sont unis. — L'auteur a tiré tout le parti possible d'un fond très-léger, et d'une situation un peu uniforme ; plusieurs scènes sont conduites avec beaucoup d'art, et l'agrément d'un dialogue toujours vif et spirituel a soutenu la pièce jusqu'à la fin. Malheureusement, les infortunes du Tardif excitent peu d'intérêt ; il est si gauche qu'on serait fort désappointé s'il obtenait la préférence sur un rival qui semble plus digne d'être aimé. Le caractère, très-bien décrit par le poëte, n'est pas mis en scène avec le même bonheur ; peut-être est-il de ceux auxquels le théâtre offre un espace trop étroit, et une action trop rapide pour se bien développer, et qui ont besoin de l'étendue et de la lenteur d'un roman, pour se montrer avec leurs nuances principales. Ce personnage a d'ailleurs quelque analogie avec *M. Musard*, et l'habile auteur de cette charmante peinture a eu grand soin d'animer l'action où il l'a placé ; en donnant de graves conséquences aux *musarderies* de son héros ; ce n'est pas ici le succès d'une vaine amourette qui nous occupe, et la ruine d'une famille mise en parallèle avec l'attention donnée aux poissons rouges et à des caricatures est certainement fort dramatique. Quelques marques d'improbation ont suivi la chute du rideau ; l'auteur les a comprises en homme de beaucoup d'esprit ; il a réduit sa pièce en un acte ; le public a perdu de jolis vers ; mais une action plus vive et plus rapide est un dédommagement dont on sent tout le prix au théâtre. Le Tardif a obtenu, sous sa nouvelle forme, un succès complet, et mérite une place distinguée dans le répertoire des pièces nouvelles en un acte.

— Seconde représentation de *Germanicus*, tragédie en cinq actes ;

par M. *A.-V.* Arnault. (Lundi 20 décembre.) — Un fait unique dans l'histoire du théâtre, c'est qu'il se soit écoulé plus de sept ans entre les deux premières représentations de cet ouvrage. On se souvient que, joué le 22 mars 1817, il obtint un grand succès, mais que des hommes qui portent jusque dans les jeux de l'esprit les passions politiques, s'opposèrent avec violence à ce que le nom d'un banni fût proclamé sur la scène où il venait de remporter un nouveau triomphe. L'autorité ne permit pas que la pièce fût jouée de nouveau; mais deux éditions successives l'ont trop bien fait connaître aux amateurs du théâtre et de la littérature, pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici une analyse. Nous devons dire cependant que la seconde représentation a été couronnée du même succès que la première, sans que l'esprit de parti ait mêlé cette fois aucune clameur aux applaudissemens. On a trouvé, comme en 1817, les couleurs de Tacite dans la belle figure de Germanicus, et dans plusieurs traits du dialogue. La création du personnage si intéressant de Marcus, fils de Pison, le troisième acte et surtout la belle péripétie produite par la générosité de Germanicus, la scène dramatique du quatrième acte, où ce jeune prince remet lui-même à Pison, comme une marque d'honneur, cet anneau de Tibère, que Pison attend comme le signal du meurtre de Germanicus, le mouvement tout romain de Marcus qui présente son glaive à Pison désarmé, et enfin le beau tableau du dénoûment ont obtenu d'unanimes suffrages. L'énergie est la qualité qui distingue le style; peut-être laisse-t-il à désirer plus d'élégance et de poésie; il semble aussi que la marche des deux premiers actes est trop lente, et que le quatrième est un peu long; on regrette enfin que l'auteur n'ait pas mis en scène la révolte apaisée par Germanicus. Malgré ces observations, nous nous plaisons à reconnaître que cette tragédie est un ouvrage digne du brillant succès qu'il obtient, et fait pour soutenir honorablement la réputation de son auteur.

—*Théâtre Royal de l'Odéon.*—Première représentation de l'*Enfant trouvé*, comédie en trois actes et en prose, de MM. *** et Mazère. (Lundi, 13 décembre.) — Delbar, jeune avoué, fécond en intrigues, est lié avec Saint-Jules, jeune banquier millionnaire; et parmi les preuves d'amitié qu'il lui donne, il arrange son mariage avec Mlle Henriette, fille de M. Dufour, négociant qui se retire du commerce, et auquel Saint-Jules a rendu d'importans services. Tout est convenu, au moment où la pièce commence, et l'on n'attend plus que le consentement des parens de Saint-Jules. Ce qui mettrait tout autre fort à l'aise, est précisément ce qui embarrasse S.-Jules; il ne

peut obtenir le consentement de personne : c'est lui qui est le héros de la pièce, l'*Enfant trouvé*. Malheureusement, le bonhomme Dufour, qui compte parmi ses ancêtres quelque échevin, voire quelque prévôt des marchands, est entiché de l'échevinage, comme d'autres le sont de la noblesse; et sa fille n'épousera jamais un homme dont la famille ne jouirait pas de quelque illustration bourgeoise. Saint-Jules, dont on croit les parens à Montpellier, confie à Delbar le secret de sa naissance; le coup est rude; cependant notre avoué ne recule pas devant les obstacles, il trouvera père et mère à son ami, comme il lui a déjà trouvé femme et beau-père. Cette pensée l'occupe, lorsqu'une demoiselle Marianne vient le consulter, afin de savoir comment elle doit s'y prendre pour se faire donner le bien d'un vieux garçon, nommé Castelville, ancien empirique de Lunel, qui vit maintenant à Paris, et au service duquel elle est depuis long-tems. Cette consultation est un trait de lumière pour Delbar; il va marier Castelville à une femme qu'il cherche dans les petites affiches, et le nouveau couple va reconnaître Saint-Jules. Une demoiselle Dubrosserac de Pézénas, qui se propose pour enseigner la belle prononciation de la langue française, est le charmant objet que notre avoué destine à séduire Castelville, et il écrit à l'un et à l'autre pour leur donner chez lui un rendez-vous à la même heure. A peine sont-ils en présence, que Delbar leur conte une longue histoire à laquelle ils ne comprennent rien, et qu'il finit en leur déclarant qu'il est tems de faire cesser un grand scandale, de consacrer une aventure de jeunesse par un mariage, et une naissance illégitime par une reconnaissance. Après les exclamations d'un premier étonnement, on voit que les parties seront bientôt d'accord, lorsque la gouvernante vient faire à son vieux maître une scène qui brouille tout. Cependant, Castelville et la dame de Pézénas, qui savent que leur union sera payée de vingt mille fr. de rente par ce fils qu'on leur offre, reviennent, chacun de son côté, chez Delbar pour conclure l'affaire. On fait entendre à Dufour qu'il doit être fort satisfait de cette paternité improvisée, Saint-Jules est jugé digne de la fille des échevins, et, pour que tout le monde soit content, Mlle Marianne épouse Rafin, saute-ruisseau sexagénaire, dont la curiosité et l'indiscrétion sont souvent mises en jeu dans le cours de la pièce. — Le premier acte de cette comédie est fort amusant; des mots ingénieux, des observations pleines de vérité, des peintures naturelles, des difficultés habilement éludées avaient bien disposé le public; mais, quoique ces mêmes qualités se retrouvent encore par intervalle dans les deux derniers, la complète extrava-

gance du fond n'a pas permis de les apprécier. La conduite de l'avoué est si folle, celle de Castelville et de la demoiselle Dubrosserac si méprisable, le fils reconnu et le beau-père jouent un rôle si inconvenant ou si ridicule, qu'il a bien fallu laisser taire un instant la juste faveur dont est depuis long-tems environné le nom révélé d'avance, d'un des pères de l'*Enfant trouvé*. Le fécond auteur de tant d'ouvrages que l'on revoit chaque jour avec un nouveau plaisir, a mis encore dans celui-ci des traits où l'on peut reconnaître son esprit observateur et sa verve joyeuse; mais il y a des sujets que la plus savante expérience ne peut sauver. Toutefois, si l'on nous eût présenté l'*Enfant trouvé* comme un enfant de carnaval, et qu'on eût remplacé quelques inconvenances par de bonnes bouffonneries, on l'aurait gaiement accueilli parmi les folies du moment: il faut venir à point. Nous devons ajouter que la sévérité dont l'*Enfant trouvé* a été victime, le jour de la première représentation, s'est adoucie aux représentations suivantes; et le public a fini par faire comme Castelville, il l'a adopté.

— Première représentation de *la Vestale*, tragédie en trois actes, de MM. *Isidore* Flamarion et Lorrot. (Mercredi 22 décembre.) — Une Vestale est une héroïne de tragédie fort difficile à mettre en scène, et l'infortune dont ces chastes prêtresses peuvent être victimes, offre un sujet un peu usé. Néanmoins, ce titre promet encore des combats entre un inexorable devoir et une passion victorieuse, des situations pathétiques et une catastrophe terrible; d'où vient donc que les auteurs n'ont su ni nous attendrir, ni nous épouvanter? Une courte analyse va répondre. Au lever du rideau, la nuit règne, et nous sommes au milieu d'une forêt; Clodius, fameux par ses mœurs dissolues et sa conduite séditieuse, par l'exil de Cicéron et la célèbre Milonnienne, révèle à Balbus, son confident, l'ardente passion dont il est dévoré pour la vestale Émilie. Il sait qu'il a un rival préféré, et qu'Émilie a donné un rendez-vous à l'heureux Abullus, cette nuit même, et dans ce lieu solitaire; Clodius attend la prêtresse, et il charge Balbus de s'emparer, avec une troupe dont il est suivi, de tous les sentiers du bois, de saisir Abullus et de le tuer. Clodius resté seul s'abandonne à tous les transports de sa jalousie. Enfin, Emilie paraît; dans l'obscurité elle prend Clodius pour son amant, lui parle de son amour et des dangers qui les menacent. A la voix de Clodius elle s'aperçoit de son erreur. Cette méprise, si elle eût été mieux ménagée, et surtout si elle eût révélé à Clodius le fatal secret d'où dépend la vie de la Vestale, et celle

de son amant, aurait pu avoir un effet tragique; ici, elle ressemble un peu à une méprise de comédie. Clodius, ne pouvant toucher Émilie, s'emporte et menace; la prêtresse lui reproche d'outrager la religion, et ne lui cache pas la haine qu'il lui inspire. Furieux, il court la dénoncer au peuple romain. En ce moment, arrive la confidente d'Émilie; elle a entendu dans la forêt un bruit d'armes, on a nommé Abullus, on ne doute pas qu'il ne soit tombé sous le fer des assassins. — Au second acte, Émilie s'est réfugiée chez Térentia, sa sœur, épouse du sénateur Pollion; là, on nous fait l'exposition de tout ce que nous avons vu nous-mêmes dans le premier acte. Pollion court au Forum pour défendre sa belle-sœur des accusations de Clodius. Cependant, Abullus, qui a tué les meurtriers, vient rendre quelque espoir à sa maîtresse; Clodius les surprend encore, les deux rivaux se bravent comme pourraient le faire deux héros d'*Amadis*, et ils allaient mettre le fer à la main si l'on ne s'était hâté de les séparer. Clodius s'en retourne pour continuer son rôle au forum; celui qu'il joue sur la scène est fini. Cependant, le sort d'Émilie va se décider, et les alternatives de crainte et d'espérance occupent la fin du 2e acte. —Au commencement du troisième, Émilie pâle et tremblante paraît, un papier à la main: on lui a écrit que sa condamnation est inévitable; elle annonce qu'elle a su prévenir le sort qu'on lui prépare: elle s'est empoisonnée. L'art le plus vulgaire indiquait à l'auteur de ne nous révéler ce secret qu'au dénoûment; à quoi peut-on s'intéresser, quand on sait d'avance que tout espoir est perdu? Cependant, après plusieurs scènes sans objet, une nouvelle inattendue arrive du Forum; un vieillard a déclaré que le père d'Émilie, pour accomplir un vœu téméraire, l'a consacrée aux autels de Vesta, avant qu'elle eût atteint l'âge où les lois permettent ce sacrifice; ce vieillard, complice du sacrilége, se dévoue pour sauver une victime innocente. Il n'était plus tems, Émilie tombe sans vie dans les bras de sa sœur, et Abullus se poignarde. — L'analyse d'une pareille pièce en est la critique; elle est dépourvue d'intérêt, et l'on n'y reconnait nulle entente de la scène; des mœurs fausses, des situations inconvenantes, des déclamations continuelles, voilà des défauts que ne rachèterait pas le style le plus parfait, et le style ici ne vaut pas mieux que le reste. M. A.

Beaux-arts.—*Componium pittoresque; par M. Brès.*—Le componium pittoresque est un tableau formé de trente-six fragmens au moyen desquels on peut composer deux fois autant de paysages différens qu'il y a de mots dans la langue française. Le calcul porte ce nom-

bre à plus de deux cent mille. Ces fragmens sont numérotés afin de faciliter la composition de divers paysages, de style et de caractères différens. Trois fragmens quelconques, pris au hasard, forment un ensemble, après avoir été placés dans un cadre appelé *passe-partout*. Ce jeu, l'un des plus agréables que l'on puisse offrir en cadeau, se trouve chez Lefuel, libraire, rue Saint-Jacques, n° 54.

Nécrologie. — Jugr-Saint-Martin, ancien professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Limoges, vice-président honoraire de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la même ville, correspondant de la Société centrale d'agriculture de Paris, auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue les suivans : *Théorie de la Pensée ; Traité de la Culture du Chêne ; Changemens survenus dans les mœurs des habitans du Limousin*, a été enlevé, au commencement de cette année, aux sciences et à l'agriculture. Cet estimable cultivateur répandit autour de lui le goût de l'agriculture, non-seulement par l'influence de son exemple, mais aussi par ses aimables instructions et par les secours que l'on trouvait dans ses champs et dans ses pépinières. La Société centrale de Paris lui avait décerné une médaille d'or, « pour avoir mis les cultivateurs de son voisinage à portée de se procurer, chaque année, des milliers de pieds d'arbres de différentes espèces qui n'avaient jamais été cultivées dans ce canton. » L'aménité de son caractère se montrait jusque dans les détails de ses cultures. Il se plaisait à s'environner de souvenirs chers aux vertus civiques, aux sciences, aux lettres ou à l'amitié. Les noms de Turgot, de Daguesseau, et d'autres très-dignes d'estime, quoique moins illustres, avaient leurs bosquets. Des plantations d'arbres vigoureux et variés couvrent, par les soins de ce Nestor de l'agriculture, plus de deux cents hectares de mauvaises terres qui formaient le domaine de ses ancêtres. B.

— *François-Léandre* Regnault de Lalande, né à Paris en 1762, avait étudié le dessin de bonne heure, et avait même commencé à peindre et à graver. Mais ses liaisons avec Basan, et une passion innée pour voir et étudier tout ce qui était relatif à la théorie des arts, et surtout à l'art de la gravure, l'avait porté à se livrer avec ardeur à la recherche des connaissances relatives à ce dernier art, et à l'appréciation de ses chefs-d'œuvre. Les auteurs des estampes, leur originalité, leur époque, les diverses marques qui servent à distinguer la série de leur tirage, et qui constatent leur beauté, surtout aux yeux des amateurs, lui étaient très-familiers. Aussi, les catalogues des diverses ventes d'objets de curiosités qu'il a dirigés, et qui sont au nombre de plus de trois cents, sont recherchés des connaisseurs.

de tous les pays. On distingue particulièrement ceux de MM. le comte Rigal, Silvestre, de Valois, Saint-Yves, Basan, Prévost, etc. M. Regnault accompagnait souvent ses catalogues d'une notice fort bien faite sur chacun des possesseurs de ces divers cabinets. — D'une probité sévère, extrêmement laborieux, et regardé comme l'appréciateur le plus instruit dans cette partie, il a mérité et obtenu, pendant quarante ans, la confiance et l'estime des amateurs, ainsi que celle des négocians. M. Regnault de Lalande est mort à Paris, le 20 novembre 1824, d'une maladie longue et douloureuse, regretté d'une famille qui le chérissait, ainsi que de ses nombreux amis.

Poyet (*Bernard*), *architecte*, *membre de l'Institut* (Acad. des Beaux-Arts.) — La mort vient d'enlever, le 6 décembre dernier, aux arts et à l'amitié, M. Poyet, architecte, né à Dijon en 1742. Plein de verve, et d'un génie actif, il conservait encore, à l'âge de près de quatre-vingt-trois ans, une riche imagination, et un grand amour du travail. Il avait même, dans ces derniers tems, publié différens projets, qui rappelaient encore les brillantes conceptions de sa jeunesse. D'une probité sévère, aussi éloigné de la cabale que de l'adulation, il n'avait obtenu aucune décoration; et, quoique ancien membre de l'Académie d'architecture, il n'était que depuis peu d'années admis dans l'Institut. Architecte de la ville, du ministère de l'intérieur, et de la chambre des députés, etc., il s'était vu enlever successivement toutes ces places, parce qu'il n'avait pas voulu lutter contre l'intrigue et la malveillance pour les conserver. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons le beau péristyle du palais de la Chambre des députés. Lorsqu'on examine le plan et les détails de son église de Saint-Sauveur, on regrette que ce monument n'ait pas été terminé. Il existe un grand nombre de projets inventés par M. Poyet, qui sont tous marqués au coin du génie, et qui ont toujours un but utile, rapporté soit à la gloire de la patrie, soit au soulagement de l'humanité. Tels sont celui sur la nécessité de transférer l'Hôtel-Dieu de Paris dans l'île des Cygnes; celui d'un cirque national destiné aux fêtes publiques; ceux d'une colonne pour consacrer l'époque du retour du roi et de la paix générale; puis, d'un pont d'une construction nouvelle peu dispendieuse; d'un édifice à construire dans le grand carré des Champs-Élysées pour les réunions de la garde nationale, et d'une salle de l'Opéra. Toujours occupé de son art, quoique d'un âge très-avancé, on peut dire que cet artiste est mort, le crayon et la règle à la main.. P.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-DOUZIÈME CAHIER.

DÉCEMBRE 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Sur les progrès et l'état actuel des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique . . . . . *Jomard*, de l'Institut. 561
2. Mémoire sur l'architecture du moyen âge. . . *S. Boisserée*, de Stuttgart. 577
3. Notice sur l'exposition des tableaux en 1824 (quatrième article) . . . . . *P. A.* 589

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. 1° Dictionnaire portatif de chimie, de minéralogie et de géologie. 2° Mémorial pratique du chimiste manufacturier. 3° Histoire des marais, par Monfalcon . . . *Ferry*. 606
5. Considérations sur l'industrie et la législation, par Louis Say. 627
6. 1° Recherches sur la convenance du système colonial pour le gouvernement de l'Inde. 2° Deux lettres à sir Charles Forbes (ouvrages anglais). . . . . *de Sismondi* 635
7. Histoire d'Italie, par Ch. Botta (ouvrage italien). *F. Salfi*. 656
8. Résumé de l'histoire du Danemarck, par Lami. *Heiberg*. 670
9. Chants héroïques des montagnards et matelots grecs, traduits en vers français par N. Lemercier. . . . . *Tissot*. 680

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 113 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *Nouvelle-Écosse*, 1. — *États-Unis*, 3. 695

EUROPE. —*Grande-Bretagne*, 10. — *Russie*, 1. — *Danemarck*, 1. — *Allemagne*, 8. —*Suisse*, 3. —*Italie*, 8. — *Portugal*, 1. *Pays-Bas*, 4. 699

FRANCE, 73, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 18. 734

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 25. . . . 754

Littérature, 19. 780

Beaux-arts, 6. 800

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 1. 806

Ouvrages périodiques, 3. 808

Livres en langues étrangères, 1. 811

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *États-Unis ; New-York*, Athénée. — Voyage de M. Lafayette. — *Haïti*, population. 812

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.—*Sommersetshire*, Ossemens fossiles. *Liverpool*, Industrie : Église en fer fondu. — *Yorkshire*, Nouvel usage de la presse hydraulique. — *Brixton*, Moulin des prisonniers. — *Londres*, Société pour la suppression de la mendicité. 814

RUSSIE. — *Mitau*, Société courlandaise. — *Livonie ; Dorpat*, Écrits périodiques. 818

NORVÈGE. — *Christiania*, Écrits périodiques 820

DANEMARCK.—*Copenhague*, Nouveau Journal. — Nécrologie. *ibid.*

ALLEMAGNE.—*Berlin*, Acad. roy. des sciences.—*Breslau*, Université. — *Heidelberg*, Université — *Prague*, Société du Musée national. — *Iéna*, Société de minéralogie. — *Berlin*, Publication prochaine. 821

SUISSE. — *Canton de Genève*, École rurale. — Musée d'histoire naturelle. — *Canton de Vaud*, Bras mécanique 823

ITALIE. — *Modène*, Société des sciences : Prix proposés. — *Florence*, Académie des Géorgophiles. — Machine électrique. . 827

ESPAGNE. — *Catalogne*, Prix proposés par la Junte de commerce 829

PAYS-BAS. — Nouvelle théorie des beaux-arts. 830

FRANCE. — *Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : Aix*, Société des amis des sciences, etc.— *Lyon*, Refuge ouvert aux femmes, etc.—*Mâcon*, Académie des sciences, etc. : Nomination. — *Nancy*, Fondation d'une École forestière. . . 833

PARIS. — INSTITUT : Académie des sciences ; Académie française. — Muséum d'histoire naturelle. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Conservatoire des arts et métiers. — Société de géographie. — Palais de la Bourse de Paris. — Lavoir et réservoir d'eau de Seine, à Clichy-la-Garenne. — *Économie politique :* Produit de l'administration des postes. — *Philologie :* Examen d'une controverse au sujet de grammaires grecques. — *Théâtres :* Théâtre-Français : le *Tardif*, comédie en 3 actes et en vers. *Germanicus*, tragédie en 5 actes et en vers. — Théâtre royal de l'Odéon : l'*Enfant trouvé*, comédie en 3 actes et en prose. *La Vestale*, tragédie en 3 actes. — *Beaux-Arts :* Componium pittoresque. — *Nécrologie :* Juge Saint-Martin ; Regnault de Lalande ; Poyet, architecte. 836

N° 12. — Décembre 1824.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

OUVRAGE PÉRIODIQUE, PUBLIÉ DANS L'ÉTRANGER.

Quelques hommes de lettres se proposent de rédiger une Feuille en langue française qui aura pour titre :

70. MESSAGER FRANÇAIS DU NORD ; et paraîtra une fois par semaine à Copenhague.

Les nouvelles politiques n'y trouveront point de place, les rédacteurs ayant choisi pour objets principaux, la *littérature* les *nouvelles des théâtres*, l'*industrie*, les *ordonnances royales*, la *nécrologie*. Chaque numéro sera d'une feuille au moins. Les rédacteurs insèreront dans ce journal, moyennant un prix modique, les annonces qui leur seront envoyées. Le prix de l'abonnement à Copenhague sera de 1 1/3 species (4 marcs de banque de Hambourg) pour trois mois, 2 1/2 species pour six mois, et 4 species (12 marcs de banque de Hambourg) pour une année ; et pour l'étranger toujours un quart de plus.—*N. B.* On invite les souscripteurs, commissionnaires et libraires, etc., à envoyer leurs listes au bureau du Messager du Nord, avant le 15 décembre, les rédacteurs ayant résolu de faire paraître la première feuille au commencement du mois de Janvier 1825.

OUVRAGES FRANÇAIS.

71. ANALOGIE DES BULLES MÉTALLIQUES, *provenant d'étincelles recueillies dans les forges, creusets*, AVEC TOUS LES CORPS CÉLESTES, par M. CADET DE METZ — « L'auteur de cet ouvrage, a dit M. Merville, secrétaire général de la *Société Philotechnique*, dans une des dernières séances publiques, occupé sans relâche de l'étude des sciences physiques, nous a communiqué plusieurs mémoires intéressans, parmi lesquels nous en avons particulièrement distingué

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les Ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

un, qui expose un système ingénieux, nouveau, et que, probablement peu de ses contemporains verront démenti par l'expérience.

En expliquant la formation de ces bulles qui se détachent des masses métalliques au moment d'une forte déflagration, notre collègue insinue que les corps célestes pourraient bien leur être analogues. La configuration de notre planète et la vacuité de ces globules, sont des circonstances qui lui paraissent appartenir également à l'une et aux autres, et par les mêmes raisons. Nous savons faire jaillir des étincelles, dit-il, nous autres faibles mortels, mais les étincelles qui jaillissent sous la main de Dieu sont des mondes. » Pour copie conforme à l'extrait que nous a délivré M. Merville : CADET DE METZ. Le travail de M. Cadet de Metz se composera de six cahiers qui seront successivement livrés aux souscripteurs. Le prix de la souscription sera de 6 fr., payables par sixième, à l'époque de chacune des six livraisons, chez *l'auteur, rue de Berry, n.* 10, et chez *Beaucé-Rusand, imprimeur, rue Palatine, derrière Saint-Sulpice.*

—

Librairie d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n. 30.

SOUSCRIPTIONS.

72. **PROMENADE AUTOUR DU MONDE**, *pendant les années* 1817, 1818, 1819 et 1820, *sur les corvettes de S. M.*, *l'*URANIE *et la* PHYSICIENNE, commandées par M. FREYCINET; par J. ARAGO, dessinateur de l'expédition. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée d'un volume de texte et de 32 planches. L'ouvrage entier formera 3 volumes in-8. avec un atlas in-fol. de 60 gravures. Cet atlas comprendra les choses les plus curieuses; cartes, vues pittoresques jolis paysages, portraits, costumes, cérémonies religieuses, usages des Sauvages, leurs querelles, leurs combats, leurs danses, leurs jeux; manières dont on chasse les bêtes féroces; animaux, oiseaux, insectes et plantes extraordinaires; enfin, une foule d'objets les plus intéressans et les plus dignes de l'attention publique. Tout l'ouvrage sera publié en 6 livraisons, de chacune un demi-volume de texte, d'environ 15 feuilles in-8., et de 10 gravures pour l'atlas. — La première livraison paraîtra le 31 mars prochain, et ainsi de suite de six en six semaines. Prix de la livraison, avec l'atlas noir..... 10 fr.
Id. Colorié avec soin..... 20
— La souscription est ouverte, sans rien payer d'avance, jusqu'au 15 avril prochain. — Passé cette époque elle sera augmentée de 15 fr. pour tout l'ouvrage, ou 2 fr. 50 c. par livraison. L'ouvrage entier, pour les souscripteurs, est avec l'atlas en noir..... 60 fr.
Atlas colorié..... 120

—

73. **COURS COMPLET D'INSTRUCTION**, A L'USAGE DES JEUNES DEMOISELLES, *et convenable aux jeunes gens qui n'ont pas été à portée de suivre les études de collèges, ou qui les ont suivies imparfaitement;* par P.-J. GALLAND, ancien chef d'institution de jeunes demoiselles, professeur de belles-lettres, membre de la société grammaticale de Paris. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. L'expérience ayant confirmé l'idée que l'on avait du mérite de cet ouvrage, l'auteur s'est occupé, en le reproduisant, d'ajouter à son travail un nouveau degré de perfection. Il formera 6 vol. in-12., de 15 à 20 feuilles d'impression chacune, caractères petit-romain et petit-texte, avec planches, au lieu de *trois gros volumes*; l'extrait, pour l'enfance, se composera

de deux volumes ordinaires, au lieu d'un fort volume. En tout 8 volumes in-12, avec les tableaux, gravures, etc. Ces 8 volumes contiendront les matières ci-après : 1° la Grammaire, avec les principes élémentaires de Lecture et d'Écriture ; 2° la Prosodie, la Versification, la Rhétorique, précédée de notions élémentaires de Logique, servant d'introduction, et les principes raisonnés de l'art de lire à haute voix ; 3° l'Arithmétique ancienne et moderne, comprenant tous les élémens jusqu'à l'Algèbre, suivie des changes étrangers et d'un Traité de la tenue des livres en simple et double partie ; 4° la Géographie, précédée des élémens généraux de Cosmographie et de Sphère. 5° l'Histoire universelle, depuis les tems les plus reculés jusqu'à ce jour ; elle commencera par l'Histoire sacrée ; 6° la Mythologie, avec toutes ses métamorphoses, classées dans l'ordre de leurs espèces différentes. Des principes élémentaires de Musique et de Dessin, avec les gravures jugées nécessaires à la démonstration de ces deux parties de l'Instruction ; un petit traité de Botanique usuelle, avec planches, précédé d'élémens d'Histoire naturelle. L'ouvrage entier, comme on le voit, renfermera dans son ensemble dix-neuf parties d'instruction, qui se succéderont dans chaque volume comme il suit : COURS COMPLET. *Premier volume*; Lecture élémentaire, Écriture. Grammaire. *Deuxième volume*; Prosodie, Versification, Logique, Rhétorique, Lecture à haute voix. *Troisième volume*; Arithmétique, Changes étrangers, Tenue des livres. *Quatrième volume* ; Cosmographie, Sphère, Géographie. *Cinquième volume*; Abrégé d'Histoire universelle. *Sixième volume* ; Mythologie, Musique, Dessin, Botanique. L'extrait du COURS COMPLET offrira, pour l'enfance, deux volumes sous le titre de COURS ÉLÉMENTAIRE D'INSTRUCTION, *pour l'enfance*. Cet ouvrage contiendra : *Premier volume*; Principes élémentaires de Lecture et d'Écriture, Grammaire de l'enfance, Élémens de Mythologie, Éléments de Musique et de Dessin, avec les gravures analogues. *Deuxième volume*; Élémens du Calcul ancien et nouveau, Géographie générale, précédée de petites leçons sur la Sphère, l'Histoire sacrée, un abrégé de l'Histoire des Gaules et de la France. *L'ouvrage entier est sous presse.*

Le Cours complet formera 6 vol. in-12. Prix..... 24 fr.

L'extrait, pour l'enfance, étant de 2 vol..... 6 fr.

Chaque volume se vendra séparément..... 5 fr.

—

74. PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE *mis en opposition avec le Contrat social*, de J.-J. Rousseau ; par *Honoré* TOROMBERT, Avocat des académies de Dijon, et de la Société philotechnique de Paris ; suivi *de la réfutation du dernier chapitre du même ouvrage, intitulé de la religion civile*, par M. LANJUINAIS, Pair de France, et Membre de l'Institut; On y a joint le texte du Contrat social. Paris, AMABLE COSTES ET Cᵉ. *libraires-éditeurs*, rue de Beaune, n° 2 ; MONGIE, boulevard Poissonnière, n° 18 ; Lyon, BORRAIRE, rue du Puits-Gaillot ; FAVÉRIOT, rue Lafont.

75. COLLECTION DES VASES GRECS, *de M. le comte de* LAMBERG, expliquée et publiée par *le comte Alexandre* DE LA BORDE membre de l'Institut, etc. 1 volume grand in-folio, atlas contenant deux parties, divisé en dix-huit livraisons.

Extrait du prospectus.

La collection du comte de Lam-

berg, entièrement inédite, est la plus intéressante qui existe en Europe. Cet amateur distingué était ambassadeur à Naples en même tems que le chevalier Hamilton, et partageait son goût pour les vases, communément appelés Etrusques; il faisait d'égales dépenses pour les découvrir : mais l'avantage du comte de Lamberg sur son concurrent a été de conserver sa collection intacte, tandis que celle de l'autre a été dispersée et vendue en différens pays. Nous avons cherché, autant que possible, à donner pour ainsi dire *le fac simile* de Vases, avec toutes les couleurs et les finesses qu'on remarque sur ces précieux monumens; et le procédé que nous avons employé de faire graver chaque planche au lavis, avec deux et quelquefois trois cuivres, nous a mis à même de remplir notre but à la satisfaction des connaisseurs et des artistes. Chaque livraison, imprimée sur papier grand raisin vélin satiné, tirée à 300 exemplaires seulement, contient six estampes et trois ou quatre feuilles de texte.

Le prix de chaque livraison est de. . . . . 30 fr.

Les épreuves dites avant la lettre. . . . . 50 fr.

A Paris, chez JOUBERT, éditeur, au dépôt des ouvrages de M. le comte ALEX. DE LA BORDE, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 5.

AVIS ESSENTIEL. — Ce *Bulletin Supplémentaire d'Annonces Bibliographiques*, ajouté à la *Revue Encyclopédique*, d'après le désir exprimé par plusieurs libraires, éditeurs et auteurs, paraît offrir à tous ceux qui voudront y avoir recours, un mode de publication et de circulation de leurs *Prospectus*, à la fois général et universel, expéditif, économique, et parfaitement approprié au but qu'on se propose. En effet, les Prospectus annexés à notre *Revue*, au lieu d'être lancés au hasard en feuilles détachées, seront brochés et reliés avec les cahiers d'un recueil qui est maintenant répandu sur tous les points du globe; ils iront ainsi directement dans les mains et sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs choisis, qui s'occupent de sciences, de beaux-arts et de littérature. Ces ANNONCES pourront comprendre également des *publications prochaines*; des *ouvrages sous presse* et des *ouvrages manuscrits*, que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des Pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18.—On souscrit à la même adresse pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois. Chaque cahier se compose de quatre sections : I. *Notices* et *Mémoires* sur des objets d'un intérêt général. II. *Analyses* d'ouvrages choisis : 1° *Sciences physiques et naturelles*; 2° *Sciences morales et politiques*; 3° *Littérature et Beaux-Arts*. III. *Annonces bibliographiques* d'ouvrages nouveaux, classés par pays, et, dans chaque pays, par sciences. IV. *Nouvelles scientifiques et littéraires*.—PRIX : à Paris, 46 fr. pour l'année; dans les départemens, 53 fr.; dans les pays étrangers, 60 fr.
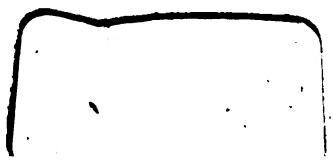
IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.